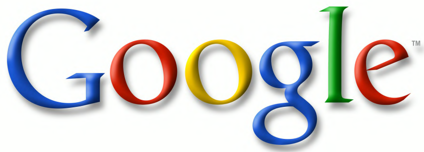
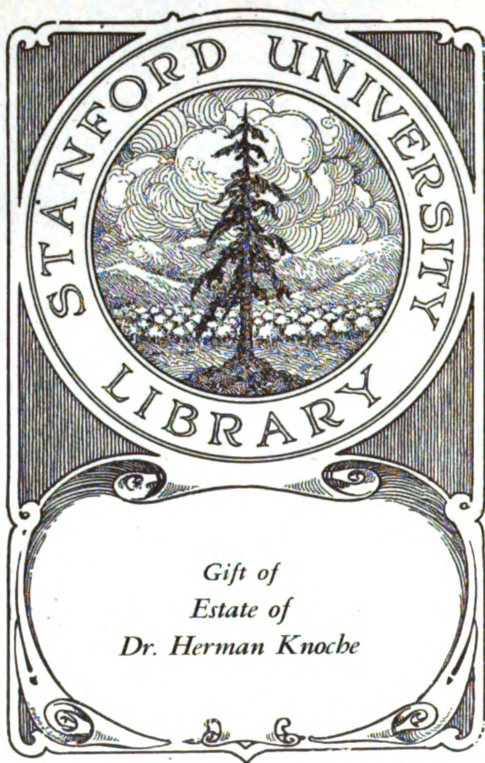


LAROUSSE ILLUSTRÉ



LIBRAIRIE LAROUSSE PARIS


STANFORD UNIVERSITY
LIBRARY
Gift of
Estate of
Dr. Herman Knoche



PETIT
LAROUSSE
ILLUSTRÉ

Cinquième Édition

PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ

NOUVEAU DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

CLAUDE AUGÉ

5.800 Gravures. — 130 Tableaux. — 120 Cartes.

Un dictionnaire sans exemples est un squelette.



PARIS

LIBRAIRIE LAROUSSE

17, RUE MONTPARNASSE, 17

SUCCURSALE : Rue des Écoles, 58 (Sorbonne)

1906

AUX LECTEURS



CET ouvrage a été dirigé par CLAUDE AUGÉ, Directeur du NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ : c'est dire qu'il a été conçu sur le plan et conduit d'après les méthodes qui ont assuré le succès de son aîné ; c'est dire aussi qu'il est à la fois le plus complet, le mieux informé et le plus attrayant des dictionnaires manuels.

Divisé en trois parties : LANGUE FRANÇAISE, LOCUTIONS, HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE, le **Petit Larousse illustré** contient :

POUR LE TEXTE

Toutes les matières des ouvrages du même genre : **langue, lettres, sciences, arts** (nombreux exemples à l'appui des définitions), **prononciation** figurée, **étymologies, développements encyclopédiques** (droit, médecine usuelle, grammaire, arithmétique, géométrie, physique, chimie, histoire naturelle, agriculture, hygiène, astronomie, dessin, etc.) aux mots les plus importants de la langue, etc. ;

L'**Histoire**, la **Mythologie**, la **Biographie**, la **Géographie** ;

Et, de plus, des parties neuves et originales, savoir :

Les **synonymes** (dans les définitions mêmes), les **antonymes**, les **proverbes** et les **locutions proverbiales** ;

Les **Locutions latines et étrangères** (imprimées sur papier rose) ;

Des **Résumés historiques, géographiques, littéraires**, etc., qui forment un mémento précieux pour la préparation des leçons et des examens ;

La **Biographie** des contemporains illustres ;

Des **Notices bibliographiques** se rapportant aux principaux ouvrages de toutes les littératures ;

La **Monographie des œuvres d'art célèbres** : monuments, tableaux, gravures, statues, opéras, opéras-comiques, etc. ;

Les **Types** et **Personnages** littéraires et sociaux ;

Une **Liste complète** des académiciens, des sénateurs et des députés actuels.

POUR L'ILLUSTRATION

5800 Gravures distribuées dans le texte ;

130 Tableaux encyclopédiques, dont 4 en couleurs ;

680 Portraits des personnages célèbres de tous les temps et de tous les pays, d'après les monnaies, les médailles, les tableaux, les photographies ;

120 Cartes géographiques, dont 7 en couleurs.

Cette illustration, d'une facture très fine et parfaitement homogène, est essentiellement documentaire : la fantaisie n'y a aucune part. Elle constitue, du commencement à la fin, une leçon de choses, et l'on constatera que les tableaux sont autant de synthèses en images, dont la portée éducative et la valeur suggestive sont incontestables.

Si le Directeur du *Nouveau Larousse illustré* s'est réservé, dans la conduite, l'élaboration et la rédaction de ce livre la part principale, il n'en a pas moins cru devoir s'entourer, pour assurer la plus grande

précision dans les définitions techniques, d'un certain nombre de collaborateurs dont voici les noms :

AUGÉ (Paul), licencié ès sciences physiques et chimiques.
BOUCHENY (Gaston), licencié ès sciences physiques et mathématiques.
COQUELIN (Louis), licencié ès lettres.
GUILLEMONAT (Auguste), docteur en médecine, maître de conférences au Collège de France.
HAURIGOT (Georges), homme de lettres.
LEGRAND (Max), avocat.
TREFFEL (Georges), ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé d'histoire et de géographie.

L'établissement et le choix du vocabulaire présentaient de réelles difficultés. Après mûre réflexion, il a été décidé de n'omettre aucun mot consacré par l'usage; mais on n'a pas cru devoir, pour le vain plaisir d'accumuler des vocables, conserver une place aux expressions tombées en désuétude, ou accueillir sans discernement tous les néologismes bizarres échappés à la fantaisie d'un écrivain; la langue usuelle, celle qu'il importe surtout de connaître, en offre d'ailleurs le plus souvent les équivalents exacts. Par ce triage judicieux des mots, l'adjonction constante de leurs synonymes et antonymes, l'explication précise des locutions où ils entrent, ce dictionnaire devient le répertoire du bon langage et du bon style français. D'autre part, l'élimination des détails oiseux a permis de donner des développements plus considérables aux articles encyclopédiques qui, tant par la forme que par le fond, assurent à notre livre le caractère d'un manuel pratique et vivant.

Les définitions sont appuyées d'exemples qui précisent le sens en même temps qu'ils le complètent. Les locutions latines et étrangères, dont la source est rigoureusement indiquée, sont traduites littéralement, puis expliquées ou accompagnées d'exemples qui en font ressortir les applications les plus fréquentes. Enfin, la partie historique, biographique, géographique, littéraire et artistique, n'est pas une sèche énumération de noms propres et de dates : sur chaque événement, sur chaque chef-d'œuvre, sur chaque pays, sur chaque personnage célèbre, le lecteur est certain de trouver une monographie concise, mais caractéristique. Et comme une large place a été faite au détail anecdotique, notre ouvrage se trouve présenter l'utilité du dictionnaire en même temps que l'agrément du livre de lecture.

Ainsi compris, bien proportionné dans toutes ses parties, le **Petit Larousse illustré** nous paraît devoir donner satisfaction à tous ceux qui veulent avoir sous la main un dictionnaire véritablement pratique. Si, pour le rendre plus facilement maniable et moins encombrant, on a fait choix d'un format moyen, il n'en est pas moins d'une abondance et d'une richesse qui lui permettent de soutenir avantageusement la comparaison même avec des ouvrages en apparence plus considérables.

On a, en un mot, prétendu réaliser le type de *Dictionnaire manuel*, et il sera permis aux Éditeurs de croire que ce nouvel ouvrage démontrera une fois encore la supériorité des *Dictionnaires Larousse*, malgré les nombreuses imitations dont ils ont été si souvent l'objet.

LES ÉDITEURS.

PRINCIPAUX TABLEAUX

CARTES

Cartes en couleurs :

ABRÉVIATIONS

EMPLOYÉES DANS CET OUVRAGE

Abs.	Absolu.
Absolum.	Absolument.
Adj.	Adjectif.
Adjectiv.	Adjectivement.
Adm.	Administration.
Adv.	Adverbe.
Affl.	Affluent.
Agr.	Agriculture.
Alg.	Algèbre.
Allem.	Allemand.
Altér.	Altération.
Anat.	Anatomie.
Anc.	Ancien.
Angl.	Anglais.
Ant.	Antonyme.
Antiq.	Antiquité.
Ar.	Arabe.
Arbor.	Arboriculture.
Archéol.	Archéologie.
Archit.	Architecture.
Arith.	Arithmétique.
Arr. ou Arrond.	Arrondissement.
Art.	Article.
Artill.	Artillerie.
Art mil.	Art militaire.
Art vétér.	Art vétérinaire.
Astr.	Astronomie.
Auj. ou Aujourd'h.	Aujourd'hui.
Auxil.	Auxiliaire.
B.-arts.	Beaux-arts.
Bas lat.	Bas latin.
Bibl.	Bible.
Bibliogr.	Bibliographie.
Blas.	Blason.
Bot.	Botanique.
C.-à-d.	C'est-à-dire.
Cap.	Capitale.
Carross.	Carrosserie.
Chanc.	Chancellerie.
Charp.	Charpenterie.
Chass.	Chasse.
Ch. de f.	Chemin de fer.
Chim.	Chimie.
Chin.	Chinois.
Ch.-l. de c.	Chef-lieu de canton.
Chorégr.	Chorégraphie.
Com. ou Comm.	Commerce.
Cond. prés.	Conditionnel présent.
Conj.	Conjonction.
Conj.	Conjugue.
Constr.	Construction.
Contr.	Contracté.
Crust.	Crustacés.
Cuis.	Cuisine.
Dém.	Démonstratif.
Dép.	Département.
Dét.	Déterminatif.
Dimin.	Diminutif.
Dr.	Droit.
E.	Est.
Ell.	Elliptique
Entom.	Entomologie.
Escr.	Escrime.
Esp.	Espagnol.
Ex.	Exemple.
Fam.	Familier.
Faucon.	Fauconnerie.
Fém.	Féminin.
Féod.	Féodalité.
Fig.	Figurément.
Fig. de rhét.	Figure de rhétorique.
Fin.	Finances.
Fl.	Fleuve
Fortif.	Fortifications.
Fr.	Français.
Fut.	Futur.
Généal.	Généalogie.
Géogr.	Géographie.
Géol.	Géologie.
Géom.	Géométrie.
Germ.	Germanique.
Gr.	Grec.
Gram. ou Gramm.	Grammaire.
Graphol.	Graphologie.
H.	Habitant.
Hébr.	Hébreu, hébraïque.
Hind.	Hindou.
Hist. nat.	Histoire naturelle.
Histol.	Histologie.
Horl.	Horlogerie.
Hortic.	Horticulture.
Imparf.	Imparfait.
Impér.	Impératif.
Impers.	Impersonnel.
Impr.	Imprimerie.
Ind.	Indicatif.
Indéf.	Indéfini.
Inf.	Infinitif.
Interj.	Interjection.
Intr.	Intransitif (verbe).
Inus. au pl.	Inusité au pluriel.
Inv.	Invariable.
Iron.	Ironique.
Irr.	Irrégulier.
Ital.	Italien.
Japon.	Japonais.
Jard.	Jardinage.
Kil. carr.	Kilomètre carré.
Lat.	Latin.
Litt.	Littérature.
Liturg.	Liturgie.
Loc. adv.	Locution adverbiale.
Loc. conj.	Locution conjonctive.
Loc. lat.	Locution latine.
Loc. prép.	Locution prépositive.
Log.	Logique.
M.	Mort.
M.	Midi.
Maçonn.	Maçonnerie.
Man.	Manège.
Mar.	Marine.
Masc. ou M.	Masculin.
Math.	Mathématique.
Méc. ou Mécan.	Mécanique.
Méd.	Médecine.
Menuis.	Menuiserie.
Métall.	Métallurgie.
Métriq.	Métrique.
Métrol.	Métrologie.
Minér.	Minéralogie.
Musiq.	Musique.
Myth.	Mythologie.
N.	Nom.
N.	Nord (ch. de fer).
N.	Nord (point cardinal).
Néol.	Néologisme.
N. f.	Nom féminin.
N. f. pl.	Nom féminin pluriel.
N. m.	Nom masculin.
N. m. pl.	Nom masculin pluriel.
Num.	Numéral.
O.	Ouest (ch. de fer).
O.	Ouest (point cardinal).
Onomat.	Onomatopée.
Oppos.	Opposition.
Opt.	Optique.
Ord.	Ordinal.
Orl.	Orléans.
Ornith.	Ornithologie.
P. et ch.	Ponts et chaussées.
Pal.	Palais.
Par antiphr.	Par antiphrase.
Par dénigr.	Par dénigrement.
Par ext.	Par extension.
Par plaisant.	Par plaisanterie.
Part. pass.	Participe passé.
Part. prés.	Participe présent.
Pass. déf.	Passé défini.
Pass. indéf.	Passé indéfini.
Pathol.	Pathologie.
Pêch.	Pêche.
Peint.	Peinture.
Péjor.	Péjoratif.
Péjorativ.	Péjorativement.
Pers.	Personne.
Peu us.	Peu usité.
Philos.	Philosophie.
Physiol.	Physiologie.
Physiq.	Physique.
Pl.	Pluriel.
P.-L.-M.	Paris-Lyon-Méditerranée.
Poét.	Poétique.
Pop.	Populaire.
Poss.	Possessif.
Prat.	Pratique.
Prép.	Préposition.
Prés.	Présent.
Priv.	Privatif.
Procéd.	Procédure.
Pron.	Pronom.
Prov.	Proverbe.
Psychol.	Psychologie.
Pyrotechn.	Pyrotechnie.
Rad.	Radical.
Rel.	Reliure.
Rhét.	Rhétorique.
R. d.	Rive droite.
R. g.	Rive gauche.
Riv.	Rivière.
S.	Sud.
S.	Siècle.
S.-affl.	Sous-affluent.
Sanscr.	Sanscrit.
Sculpt.	Sculpture.
Sing. ou S.	Singulier.
S.-pr. ou S.-préf.	Sous-préfecture.
Subj.	Subjonctif.
Substantiv.	Substantivement.
Subst. particip.	Substantif participial.
Subst. verb.	Substantif verbal.
Suéd.	Suédois.
Superl.	Superlatif.
Syn.	Synonyme.
T.	Terme.
Techn.	Technologie.
Théol.	Théologie.
Typogr.	Typographie.
Us.	Usité.
V.	Voir.
V.	Ville.
V.	Verbe.
V. a.	Verbe actif.
V. fr.	Verbe français.
V. n.	Verbe neutre.
V. pr.	Verbe pronominal.
Vén.	Vénerie.
Vitic.	Viticulture.
Vx.	Vieux.
Vx fr.	Vieux français.
Zool.	Zoologie.



LANGUE FRANÇAISE



A n. m. La première lettre de l'alphabet, et la première des voyelles : *un A majuscule ; des a minuscules. Prouver par A + B*, prouver mathématiquement. *Ne savoir ni A ni B*, être fort ignorant.

A (sans accent) 3e pers. du sing. de l'ind. prés. du verbe *avoir* : *l'alphabet français a vingt-cinq lettres.*

À prép. Prend l'accent grave et exprime un rapport de tendance : *aller à Paris ;* de situation : *être à la campagne ;* de provenance : *boire à une source.*

A ou **AB** ou **ABS** prép. qui signifie *de, par*, pour indiquer un rapport d'éloignement, d'extraction, de séparation, de privation, et qui entre comme préfixe dans la composition de certains mots français : *atone, abjuration, abstention.*

ABACA n. m. Espèce de bananier qui fournit une matière textile appelée *chanvre de Manille.*

ABAISSANT (*bè-san*), **E** adj. Qui sert à abaisser. *Fig.* Humiliant, dégradant : *acte abaissant.*

ABAISSE (*bè-se*) n. f. Pâte amincie par le rouleau.

ABAISSE-LANGUE (*lan-ghe*) n. m. invar. Instrument qu'on emploie en médecine pour abaisser la langue et apercevoir l'intérieur de la gorge.

ABAISSEMENT (*bè-se-man*) n. m. Action de diminuer quelque chose en hauteur : *l'abaissement d'un mur.* Action d'un corps qui, en baissant, s'éloigne d'un point plus élevé : *le froid produit l'abaissement du mercure dans le thermomètre. Fig.* Humiliation : *Louis XI travailla à l'abaissement des grands vassaux.* Amoindrissement : *l'abaissement des salaires.* Etat de décadence : *l'abaissement de la littérature.*

ABAISSER (*bè-sé*) v. a. (rad. *bas*). Mettre plus bas pour couvrir : *abaisser les paupières.* Diminuer la hauteur : *abaisser un mur.* Faire descendre : *abaisser un store.* Réduire : *abaisser une taxe. Abaisser une perpendiculaire*, la mener d'un point sur une ligne ou sur un plan. *Fig.* Humilier : *Richelieu abaissa les grands.* **S'abaisser** v. pr. S'humilier, s'avilir : *s'abaisser à de plates excuses.* Devenir plus bas : *les nuages s'abaissent.* ANT. **Elever, hausser, glorifier, vanter.**

ABAISSEUR (*bè-seur*) adj. et n. m. Se dit d'un muscle qui sert à abaisser la partie du corps à laquelle il est attaché.

ABAJOUE (*joû*) n. f. Poche que certains animaux (singes, chéiroptères, etc.) ont à l'intérieur de chacune des joues et où ils mettent en réserve des aliments. *Fig.* Joue pendante.

ABALIÉNATION (*si-on*) n. f. *Dr. rom.* Cession, aliénation : *abaliénation de terres, de troupeaux.*

ABALIÉNER (*né*) v. a. Faire une abaliénation.

ABALOURDIR v. a. Rendre lourd, stupide : *les mauvais traitements abalourdissent un enfant.*

ABALOURDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. Action d'abalourdir. Etat d'une personne abalourdie.

ABANDON n. m. Etat d'une personne ou d'une chose délaissée : *Christophe Colomb mourut dans l'abandon.* Négligence aimable dans le discours, le style, les manières, etc. Oubli : *abandon de soi-même.* Renonciation, désistement : *abandon d'un droit.* **À l'abandon** loc. adv. Sans soin, en désordre : *laisser ses enfants, sa maison à l'abandon.*

ABANDONNABLE (*do-na-ble*) adj. Qui peut, qui doit être abandonné : *projet abandonnable.*

ABANDONNATAIRE (*do-na-tè-re*) n. *Dr.* Personne au profit de qui est fait un abandon de biens.

ABANDONNATEUR, TRICE (*do-na*) n. *Dr.* Personne qui fait un abandon de ses biens.

ABANDONNÉ (*do-né*), **E** n. Personne qui est dans l'abandon : *soulageons les abandonnés.*

ABANDONNEMENT (*do-ne-man*) n. m. Délaissement entier. Acte de cession : *abandonnement de biens.*

ABANDONNER (*do-né*) v. a. Quitter, délaisser entièrement : *abandonner sa maison.* Renoncer à : *abandonner ses prétentions.* Négliger : *abandonner ses devoirs.* Confier : *Anne d'Autriche abandonna le pouvoir à Mazarin.* Livrer : *abandonner une ville au pillage.* **S'abandonner** v. pr. Se livrer : *s'abandonner à la joie.* Perdre courage : *une âme forte ne s'abandonne jamais.* ANT. **Garder, retenir.**

ABANDONNEUR, EUSE (*do-neur, eu-se*) adj. et n. Se dit d'une personne qui abandonne.

ABAQUE n. m. *Archit.* Tailloir, tablette formant la partie supérieure du chapiteau d'une colonne. *Antiq.* Machine à calculer en usage chez les Romains. (V. BOULIER.) Système de lignes tracées sur un plan et correspon-


Abaques.

dant à une équation donnée qu'elles permettent d'étudier. Table à jouer, à lire. Dressoir.

ABASOURDIR (*sour*) v. a. (rad. *sourd*). Assourdir, étourdir par un grand bruit : *coup de tonnerre qui abasourdit*. *Fig.* Consterner, hébéter.

ABASOURDISSANT (*zour-di-san*), **E** adj. Qui est propre à abasourdir, à étourdir : *bruit abasourdissant, nouvelle abasourdissante.*

ABASOURDISSEMENT (*zour-di-se-man*) n. m. Assourdissement. *Fig.* Stupeur.

ABAT ou **ABAS** (*ba*) n. m. Averse soudaine : *un grand abat d'eau.*

ABAT (*ba*) n. m. Action d'abattre, de tuer : *l'abat des animaux*. Ce qui est abattu. Syn. de ABATIS.

ABATAGE n. m. Action d'abattre les arbres, de tuer les animaux. *Fig.* et *fam.* Verte semonce.

ABÂTARDIR v. a. (de *bâtard*). Altérer, faire dégénérer. *Fig.* : *une longue servitude abâtardit le courage.* **S'abâtardir** v. pr. Dégénérer.

ABÂTARDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. (de *abâtardir*). Dégénération. Altération, au prop. et au fig. : *l'abâtardissement d'une race, de l'esprit.*

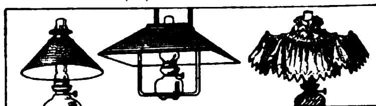
ABATÉE (*té*) n. f. Mouvement d'un navire qui fait que la proue s'écarte de la ligne du vent.

ABAT-FAIM (*ba-fin*) n. m. invar. Pièce de résistance qu'on sert d'abord pour apaiser, abattre la faim des convives.

ABAT-FOIN (*ba*) n. m. invar. Ouverture dans le plancher d'un grenier, au-dessus d'une écurie, d'une étable, et par laquelle on jette le fourrage dans le râtelier.

ABATIS (*ti*) n. m. Quantité de choses abattues, telles que bois, arbres, maisons ; ou tuées, telles que bêtes fauves, gibier. Tête, cou, ailerons, pattes de volaille. *Pop.* Bras, jambes ; mains, pieds.

ABAT-JOUR (*ba*) n. m. invar. Réflecteur qui rabat


Abat-jour.

la lumière des lampes. Fenêtre inclinée qui reçoit le jour d'en haut. Auvent élevé devant les magasins ou boutiques pour intercepter les rayons du soleil. Sorte de visière qui sert à préserver les yeux d'une lumière trop vive.

ABAT-SON ou **ABAT-SONS** (*ba*) n. m. Série de lames que l'on pose de biais dans les baies des clochers pour renvoyer le son ou les sons vers le sol. Pl. des *abat-son* ou *abat-sons*.

Abat-son.

ABATTABLE (*ba-ta-ble*) adj. Susceptible d'être abattu.

ABATTANT (*ba-tan*) n. m. Pièce de menuiserie, qui s'élève ou s'abaisse à volonté : *secrétaire à abattant.*

ABATTEMENT (*ba-te-man*) n. m. (de *abattre*). Découragement, accablement, affaiblissement. ANT. **Energie, courage.**

ABATTEUR (*ba-teur*) n. m. Celui qui abat : *abatteur d'arbres. Grand abatteur de besogne*, qui en fait beaucoup.

ABATTOIR (*ba-toir*) n. m. Etablissement dans lequel les bouchers sont tenus d'abattre et de préparer les animaux destinés à la consommation.

ABATTRE (*ba-tre*) v. a. (de *à* et *battre*. — Se conj. comme *battre*.) Mettre à bas, renverser, détruire, démolir : *abattre un arbre, un mur.* Tuer : *abattre du gibier, bestiaux abattus. Fig.* Affaiblir : *la fièvre abat.* Décourager : *quelle peur vous abat ?* Abaisser : *abattre l'orgueil.* Faire cesser : *la réflexion abattit sa colère.* Accomplir avec rapidité : *besogne abattue.* **S'abattre** v. pr. Tomber : *les vieux chevaux s'abattent souvent.* Se précipiter sur : *l'épervier s'abat sur sa proie.* Cesser, s'apaiser, diminuer : *le vent s'abat.* PROV. : **Petite pluie abat grand vent** (*au pr.*), quand il vient à pleuvoir, le vent s'apaise ; (*au fig.*), souvent peu de chose suffit pour calmer une grande colère. ANT. **Elever, relever.**

ABATTURE (*ba-tu-re*) n. f. Action d'abattre les glands. N. f. pl. Foulures laissées par le cerf dans les broussailles : *le cerf se reconnaît à ses abattures.*

ABAT-VENT (*ba-van*) n. m. invar. Petit auvent qui garantit de la pluie et du vent. Appareil en terre ou en tôle qu'on met sur les cheminées pour empêcher le vent d'y pénétrer ou d'y refouler la fumée.

Abat-vent.

ABAT-VOIX (*ba-voi*) n. m. invar. Couronnement d'une chaire à prêcher.

ABBATIAL, E, AUX (*a-ba-si-al*) adj. Qui se rapporte à l'abbé, à l'abbesse, à l'abbaye : *palais abbatial, église abbatiale ; droits abbatiaux.*

ABBAYE (*a-bé-i*) n. f. Monastère gouverné par un abbé ou une abbesse. Bâtiments du monastère. PROV. : **Pour un moine l'abbaye ne se perd pas**, l'absence d'une personne ne doit pas faire abandonner une entreprise, un projet. V. *Part. hist.*

ABBÉ (*a-bé*) n. m. (lat. *abbas*, père) Supérieur d'une abbaye. Ecclésiastique.

ABBESSE (*a-bè-se*) n. f. Supérieure d'un monastère de religieuses ayant titre d'abbaye.

Abat-voix.

A B C n. m. Petit livre contenant l'alphabet. *Fig.* Premiers éléments d'un art, d'une science : *l'arithmétique est l'a b c des mathématiques.*

ABCÉDER (*dé*) v. n. (Se conj. comme *accélérer*.) Se tourner en abcès : *tumeur qui abcède.*

ABCÈS (*sè*) n. m. Amas de pus dans une cavité accidentelle ou naturelle du corps.

ABD, mot arabe qui signifie *serviteur* et entre dans la composition de nombreux noms propres : *Abd*-el-Kader, *Abd*-el-Mélik, etc.

ABDICABLE adj. Qui peut, qui doit être abdiqué : *fonctions abdicables.*

ABDICATAIRE (*tè-re*) n. et adj. Se dit d'une personne qui a abdiqué.

ABDICATION (*si-on*) n. f. Action d'abdiquer. V. *Part. hist.*

ABDIQUER (*ké*) v. a. Renoncer volontairement ou de force à de hautes fonctions, et particulièrement à l'autorité souveraine : *Dioclétien abdiqua l'empire.* Renoncer à une chose que l'on possédait : *abdiquer toute dignité, ses devoirs, ses biens.*

ABDOMEN (*mèn'*) n. m. Partie du corps entre le thorax et le bassin et qui renferme les intestins.

ABDOMINAL, E, AUX adj. Qui appartient, qui se rapporte à l'abdomen : *la cavité abdominale est tapissée par le péritoine.*

ABDUCTEUR (*duk*) n. et adj. m. Se dit de tout muscle qui produit le mouvement d'abduction : *muscle abducteur ; l'abducteur de l'œil.*

ABDUCTION (*duk-si-on*) n. f. Mouvement qui écarte un membre du plan médian que l'on suppose diviser le corps en deux moitiés symétriques.

ABÉCÉDAIRE (*dé-re*) adj. Qui concerne l'alphabet : *ordre abécédaire*. N. m. Livre élémentaire de lecture.

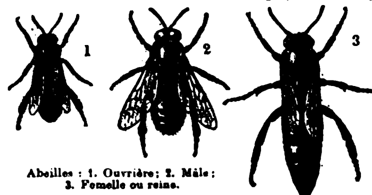
ABECQUEMENT (*bè-ke-man*) n. m. Action d'abecquer : *l'abecquement d'un oiseau.* (Vx.)

ABECQUER (*bé-ké*) v. a. (rad. *bec*). Donner la becquée : *abecquer un oiseau.*

ABÉE (*bé*) n. f. (du vx fr. *bée*, auj. *baie*, ouverture). Ouverture par laquelle coule l'eau qui fait mouvoir un moulin.

ABEILLAGE (*bè, ll* mll.) n. m. *Dr. féod.* Droit des seigneurs sur les abeilles et les ruches de leurs vassaux.

ABEILLE (*bè, ll* mll.) n. f. (lat. *apis*). Insecte hy-



Abeilles : 1. Ouvrière ; 2. Mâle ; 3. Femelle ou reine.

ménoptère porte-aiguillon, produisant le miel et la cire : *l'abeille est l'emblème de l'activité et du travail.*

L'apiculture est l'art d'élever les abeilles. — Les abeilles ont un corps velu, d'un brun fauve, six pattes et quatre ailes, un aiguillon très acéré à l'extrémité de l'abdomen ; leur bouche est munie d'une trompe qui leur sert à puiser le *suc* des fleurs avec lequel elles fabriquent la *cire* dont elles font leurs cellules ou *alvéoles*, disposées en *rayons*, et le *miel* qu'elles y déposent. Chaque groupe ou *essaim* vit en société dans une ruche, sous l'autorité d'une reine.

ABEILLER (*bé*, *ll* mll., *é*), **ÈRE** adj. Relatif aux abeilles : *industrie abeillère*. N. m. Rucher.

ABERRANT (*bèr-ran*), **E** adj. Qui s'écarte, dévie.

ABERRATION (*bèr-ra-si-on*) n. f. (lat. *aberratio*). Mouvement apparent des étoiles fixes. *Optiq.* Dispersion des rayons lumineux : *aberration de la lumière*. *Fig.* Trouble, égarement, erreur de jugement : *aberration du goût ; aberration des idées*.

ABERRER (*bèr-ré*) v. n. Se tromper.

ABÊTIR v. a. Rendre stupide : *la paresse d'esprit abêtit l'homme*. V. n. et **S'abêtir** v. pr. Devenir stupide : *cet enfant abêtit, s'abêtit de jour en jour*.

ABÊTISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Action d'abêtir. Etat de celui qui est abêti.

ABHORRABLE (*bo-ra-ble*) adj. Qui mérite d'être abhorré.

ABHORRER (*bo-ré*) v. a. Avoir en horreur, détester, exécrer. Ant. **Aimer, chérir, affectionner.**

ABIÈS (*bi-ès*) n. m. (lat. *abies*). Nom scientifique du sapin (qui a donné son nom aux *abiétinées*).

ABIÉTINÉES (*né*) n. f. pl. Tribu de conifères, comprenant des arbres résineux comme le *pin*, le *sapin*, le *mélèze*, etc. S. une *abiétinée*.

ABÎME n. m. (du gr. *a* priv., et *bussos*, fond). Gouffre, précipice très profond. *Fig.* Tout ce qui est extrême : *un abîme de misère*. Impénétrable : *le cœur de l'homme est un abîme. Etre sur le bord de l'abîme*, être sur le point de se ruiner, de se perdre.

ABÎMER (*mé*) v. a. Renverser, culbuter : *Condé abîma l'infanterie espagnole à Rocroi*. Gâter, endommager : *la pluie abîme les chemins*. **S'abîmer** v. pr. S'écrouler : *la maison s'est abîmée dans les flammes*. *Fig.* Se plonger : *s'abîmer dans sa douleur*.

AB INTESTAT (*tès-ta*) loc. prép. V. INTESTAT.

ABIRRITANT (*ab-ir-ri-tan*), **E** adj. Qui est propre à diminuer l'irritation : *remède abirritant*.

ABIRRITATION (*ab-ir-ri-ta-si-on*) n. f. En médecine, le contraire de l'irritation.

ABIRRITER (*ab-ir-ri-té*) v. a. Diminuer la sensibilité, l'irritation dans une partie du corps.

ABJECT (*ab-jèkt'*), **E** adj. (lat. *abjectus*, jeté hors). Méprisable, bas, vil : *homme, sentiments abjects*. Ant. **Elevé, noble.**

ABJECTION (*ab-jèk-si-on*) n. f. Abaissement, avilissement, bassesse, en parlant du caractère, des sentiments : *vivre dans l'abjection n'est pas vivre*.

ABJURABLE adj. Qu'on peut, qu'on doit abjurer.

ABJURATION (*ra-si-on*) n. f. (lat. *abjuratio*, reniement). Renonciation solennelle à une religion : *l'abjuration de Henri IV mit fin à la Ligue*. Action de renoncer à une opinion, à une doctrine, etc.

ABJURATOIRE adj. Qui concerne l'abjuration : *acte, formule abjuratoire*.

ABJURER (*ab-ju-ré*) v. a. Renoncer publiquement à une religion : *Turenne abjura le calvinisme*. *Fig.* Renoncer à une opinion, à une doctrine, etc. : *abjurer Aristote, Descartes*, etc.

ABLATIF, IVE adj. Qui a le caractère, la valeur de l'ablatif : *proposition ablative*. N. m. Cas de la déclinaison grecque, latine, etc., indiquant l'instrument, l'éloignement, l'origine, la matière.

ABLATION (*si-on*) n. f. *Chir.* Action de retrancher : *l'ablation d'un membre, d'une tumeur*.

ABLE n. m. ou **ABLETTE** (*blè-te*) n. f. Petit poisson d'eau douce à écailles argentées. — Les ables sont appelés *poissons blancs* ; les espèces les plus communes sont : le *meunier*, le *gardon*, le *rotengle*, la *vandoise*, le *chevaine*.


Ablette.

ABLÉGAT (*ga*) n. m. (préf. *ab*, et lat. *legatus*, envoyé). Vicaire d'un légat. Commissaire chargé par la cour pontificale de Rome d'une mission gracieuse, notamment de porter la barrette à un nouveau cardinal.

ABLÉGATION (*si-on*) n. f. Dignité, fonction d'ablégat.

ABLERET (*ré*) n. m. Filet carré, dit aussi *carrelet*. (V. ce mot.)

ABLUANT (*blu-an*), **E** adj. Se dit des médicaments propres à enlever les matières putrides et visqueuses des ulcères. N. m. : *un abluant*.

ABLUER (*blu-é*) v. a. Laver du parchemin ou du papier avec une préparation pour enlever des taches ou raviver l'écriture.

ABLUTION (*si-on*) n. f. Chez les Orientaux, purification religieuse qui consiste à se laver le corps ou une partie du corps : *l'ablution est en usage dans tous les cultes de l'Orient*. Vin et eau que le prêtre verse sur ses doigts après la communion. *Fam.* Action de se laver.

ABNÉGATION (*si-on*) n. f. (lat. *abnegatio*, action de nier). Renoncement, sacrifice : *faire abnégation de soi*.

ABOI n. m. (de *aboyer*). Cri du chien. N. m. pl. Dernières extrémités où le cerf est réduit. *Fig.* Situation désespérée : *commerçant ruiné et aux abois*.

ABOIEMENT ou **ABOÎMENT** (*boi-man*) n. m. Cri du chien. *Fig.* Cris importuns, réitérés, fatigants.

ABOLIR v. a. (lat. *abolere*). Supprimer, annuler, anéantir : *abolir une loi. La Constituante abolit les droits féodaux*. Ant. **Conserver, maintenir.**

ABOLISSABLE (*li-sa-ble*) adj. Qui doit ou peut être aboli : *coutume abolissable*.

ABOLISSEMENT (*li-se-man*) n. m. Action d'abolir ; suppression, anéantissement.

ABOLITIF, IVE adj. Qui abolit : *loi abolitive*.

ABOLITION (*si-on*) n. f. Annulation (en parlant des lois). Suppression : *Louis XVI ordonna l'abolition de la torture. La Convention vota l'abolition de la royauté*. Ant. **Conservation, maintien.**

ABOLITIONNISME (*si-o-nis-me*) n. m. Doctrine des partisans de l'abolition de l'esclavage.

ABOLITIONNISTE (*si-o-nis-te*) adj. Qui se rapporte à l'abolitionnisme : *système abolitionniste*. N. Partisan de ce système.

ABOMASUM (*zom'*) n. m. Quatrième estomac des ruminants, appelé plus communément CAILLETTE : *l'abomasum des veaux et des agneaux donne la présure qui sert à faire cailler le lait*.

ABOMINABLE adj. Qui excite l'aversion, l'horreur : *crime abominable*. Très mauvais, exécrable, détestable : *goût, temps abominable*.

ABOMINABLEMENT (*man*) adv. D'une manière abominable. *Fam.* Fort mal : *chanter abominablement*.

ABOMINATION (*si-on*) n. f. Horreur : *être en abomination aux gens de bien*. Chose abominable : *assister à des abominations*.

ABOMINER (*né*) v. a. Avoir en horreur, détester.

ABONDAMMENT (*da-man*) adv. Avec abondance.

ABONDANCE n. f. Grande quantité : *l'abondance des récoltes réjouit le laboureur*. Ressources considérables : *vivre dans l'abondance*. *Fig.* Richesse, facilité d'élocution : *parler avec abondance*. En terme de collège, vin fortement coupé d'eau. **D'abondance** (*parler*), sans préparation. *Corne d'abondance*, corne remplie de fruits et de fleurs qui symbolise l'abondance. Prov. : **Abondance de biens ne nuit pas**, on accepte encore, par mesure de prévoyance, une chose dont on a déjà une quantité suffisante. Ant. **Disette.**


Corne d'abondance.

ABONDANT (*dan*), **E** adj. Qui abonde : *récolte abondante*. *Fig.* Riche en expressions, en tours de phrase : *style abondant*.

ABONDER (*dé*) v. n. (lat. *abundare*). Etre, avoir ou produire en abondance : *la vigne abonde en France. Abonder dans le sens de quelqu'un*, être de son avis.

ABONNÉ (*bo-né*), **E** n. Qui a pris un abonnement.

ABONNEMENT (*bo-ne-man*) n. m. Convention ou marché à forfait pour un temps limité : *prendre un abonnement à un journal, à un théâtre*.

ABONNER (*bo-né*) v. a. Prendre pour autrui un abonnement. **S'abonner** v. pr. Prendre un abonnement pour soi-même. Ant. **Désabonner.**

ABONNIR (*bo-nir*) v. a. (rad. *bon*). Améliorer : *abonnir un terrain*. V. n. Devenir bon : *le vin abon-*

nit en bouteille. **S'abonnir** v. pr. Devenir meilleur : *le vin s'abonnit en vieillissant.*

ABONNISSEMENT (*bo-ni-se-man*) n. m. Le fait d'abonnir, de s'abonnir. (Vx.)

ABORD (*bor*) n. m. (rad. *bord*). Action d'aborder : *tenter l'abord d'un port.* Manière d'accueillir : *Henri IV était d'un abord facile.* **D'abord, de premier abord, de prime abord, tout d'abord** loc. adv. Dès le premier instant.

ABORDABLE adj. Accessible, qu'on peut aborder : *les écueils rendent peu abordables les côtes du sud de l'Italie. Fig.* Accueillant : *Louvois était violent et peu abordable.* ANT. **Inabordable.**

ABORDAGE n. m. Assaut donné à un vaisseau ennemi : *Jean Bart s'illustra dans les combats d'abordage.* Choc imprévu de deux bâtiments en mer : *les vaisseaux portent des feux la nuit pour éviter les abordages.*

ABORDÉE n. f. Action d'aborder. **A l'abordée, d'abordée,** loc. adv. Tout d'abord.

ABORDER (*dé*) v. n. Prendre terre : *Robinson aborda dans une île déserte.* V. a. Approcher, accoster : *les Portugais abordèrent les premiers les côtes de l'Inde.* Combattre un vaisseau bord à bord; le heurter par accident. Accoster quelqu'un : *je l'abordai avec confiance. Fig. Aborder une question,* en venir à la traiter. **S'aborder** v. pr. S'approcher : *les deux souverains s'abordèrent amicalement.*

ABORDEUR adj. m. Qui aborde : *navire abordeur.*

ABORIGÈNE adj. et n. (préf. *ab* et lat. *origo,* origine). Autochtone. Qui est originaire du pays qu'il habite : *plante aborigène.* N. m. pl. Naturels d'un pays, par opposition à ceux qui sont venus s'y établir. ANT. **Aubain, étranger, exotique.**

ABORNEMENT (*man*) n. m. Action d'aborner.

ABORNER (*né*) v. a. Mettre des bornes à un champ.

ABORTIF, IVE adj. Qui a avorté. (Vieilli.) Qui fait avorter : *remède abortif.*

ABOT (*bo*) n. m. Entrave qu'on attache au paturon des chevaux pour les retenir.

ABOUCHEMENT (*man*) n. m. Action d'aboucher. Entrevue, conférence.

ABOUCHER (*ché*) v. a. (rad. *bouche*). Joindre bout à bout : *aboucher deux tuyaux, deux tubes.* Faire rencontrer deux ou plusieurs personnes pour qu'elles confèrent ensemble. **S'aboucher** v. pr. Se mettre en rapport : *s'aboucher avec quelqu'un.*

ABOULIE ou **ABULIE** (*li*) n. f. Absence de la volonté. Espèce de folie où ce symptôme est dominant : *les personnes atteintes d'aboulie sont abattues.*

ABOUNA n. m. Métropolitain de l'Église éthiopienne.

ABOUT (*bou*) n. m. Pièce de charpente ou de menuiserie ajoutée à une autre.

ABOUTAGE n. m. Action de réunir par un nœud les bouts de deux cordages.

ABOUTEMENT (*man*) n. m. État de deux choses aboutées. Action d'abouter.

ABOUTER (*té*) v. a. Joindre bout à bout. *Abouter la vigne,* la tailler jusqu'au bout.

ABOUTIR v. n. Toucher par un bout : *tous les rayons d'un cercle aboutissent au centre. Fig.* Tendre à, avoir pour résultat : *les désordres du règne de Louis XV aboutirent à la ruine de la monarchie.* Conduire : *la vie aboutit à la mort. Méd.* Arriver à suppuration, en parlant d'un abcès.

ABOUTISSANT (*ti-san*), **E** adj. Qui aboutit. N. m. pl. Ce qui joint, ce qui a rapport : *les tenants et les aboutissants d'une terre, d'une affaire.*

ABOUTISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Résultat. *Méd.* Commencement de suppuration : *l'aboutissement d'un abcès.*

ABOYANT (*boi-ian*), **E** adj. Qui aboie : *chiens aboyants; meute aboyante.*

ABOYER (*boi-ié*) v. n. (vx fr. *bayer,* avoir la bouche ouverte. — Change l'*y* en *i* devant un *e* muet : *il aboie.* Prend un *y* et un *i* de suite aux deux prem. pers. pl. de l'imp. de l'ind. et du prés. du subj. : *nous aboyions, vous aboyiez; que nous aboyions, que vous aboyiez.*) Japper, en parlant du chien. *Fig.* Crier après quelqu'un, le presser, le poursuivre avec importunité : *cessez d'aboyer contre moi.* PROV. : **Tous les chiens qui aboient ne mordent pas,** les personnes qui crient et font de grandes menaces ne sont pas toujours les plus à craindre.

ABOYEUR, EUSE (*boi-ieur, eu-ze*) adj. Qui aboie : *les petits chiens sont aboyeurs.* N. m. *Chasse* Chien qui aboie par peur devant les bêtes sauvages sans en approcher. *Fig.* et *fam.* Celui qui fatigue par ses cris, ses clameurs : *qui a des créanciers, a des aboyeurs à ses trousses.*

ABRACADABRA n. m. Mot cabalistique auquel les anciens attribuaient une vertu magique pour guérir certaines maladies. (Les lettres de ce mot devaient être écrites en triangle où il fût possible de le lire en tous sens.)

A B R A C A D A B R A
B R A C A D A B R
R A C A D A B
A C A D A
C A D
A

ABRACADABRANT (*bran*), **E** adj. *Fam.* Très surprenant, extraordinaire, merveilleux, stupéfiant.

ABRASION (*zi-on*) n. f. Action d'enlever par grattage : *l'abrasion des os cariés.* Ulcération superficielle qui fait tomber des parties de certains tissus.

ABRAXAS (*ksass*) n. m. Pierre gravée qu'on portait en Orient, comme amulette, dès le IIe siècle.

ABRÉGÉ n. m. Réduction en petit. Ouvrage contenant le résumé d'un art, d'une science, etc. Résumé, précis, sommaire : *un abrégé de géométrie.* **En abrégé** loc. adv. En raccourci : *c'est le monde en abrégé. Écrire en abrégé,* en employant des abréviations.

ABRÈGEMENT (*man*) n. m. Action d'abréger.

ABRÉGER (*jé*) v. a. (lat. *abbreviare;* de *brevis,* court. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *il abrège;* excepté au fut. et au cond. où il conserve l'*é* fermé : *j'abrégerai, nous abrégerions;* prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il abrégea, nous abrégeons.*) Rendre plus court : *le travail abrège les heures.* ANT. **Allonger, développer, augmenter.**

ABREUVAGE ou **ABREUVEMENT** (*man*) n. m. Action d'abreuver : *l'abreuvage des chevaux.*

ABREUVER (*vé*) v. a. (préf. *ab,* et lat. *bibere,* boire). Faire boire. Imbiber, arroser : *abreuver les terres. Fig.* Remplir, accabler : *abreuver quelqu'un d'outrages, de chagrins.*

ABREUVOIR n. m. Lieu où l'on mène boire les bestiaux : *les abreuvoirs doivent toujours être propres.*

ABRÉVIATEUR, TRICE n. Celui, celle qui abrège les écrits d'un auteur : *il faut du goût pour être bon abréviateur.*

ABRÉVIATIF, IVE adj. Qui désigne en abrégé : *signes abréviatifs.*

ABRÉVIATION (*si-on*) n. f. Action d'abréger. Retranchement de lettres pour écrire certains mots plus rapidement. (*V. le tableau de la page 5.*)

ABRÉVIATIVEMENT (*man*) adv. Sous forme abrégée ; par abréviation.

ABRI n. m. Lieu où l'on peut se mettre à couvert de la pluie, du soleil, du danger, etc. : *les premiers hommes cherchaient un abri dans les cavernes. Fig.* Refuge, ce qui préserve de quelque mal : *la solitude est un abri contre les embarras du monde.* **A l'abri de** loc. prép. A couvert, en sûreté : *le travail et l'économie mettent l'homme à l'abri de l'indigence.*


Abricot.

ABRICOT (*ko*) n. m. Fruit à noyau dont la chair et la peau tirent sur le jaune, et qui est produit par l'abricotier : *compote, confitures, marmelade d'abricots. Abricot-pêche,* abricot qui se rapproche de la pêche. (Pl. *abricots-pêches.*)

ABRICOTÉ, E adj. Qui tient de l'abricot : *pomme abricotée.* N. m. Tranche d'abricot confite.

ABRICOTIER (*ti-é*) n. m. Arbre fruitier du genre prunier et de la famille des rosacées. (L'abricotier fleurit de bonne heure dans les jardins ; ses fleurs, blanches, paraissent avant les feuilles.)

ABRITER (*té*) v. a. Mettre à l'abri. **S'abriter** v. pr. Se mettre à l'abri, chercher un refuge.

ABRIVENT (*van*) n. m. Hutte de bivouac pour les sentinelles. Paillasson qui garantit les plantes.

ABROGATIF, IVE adj. Qui a pour objet d'abroger : *loi abrogative.*

ABROGATION (*si-on*) n. f. (lat. *abrogatio*). Annulation d'une loi, d'un usage, etc.

ABROGATOIRE adj. Qui a pour but d'abroger : *clause abrogatoire.*

ABROGEABLE (*ja-ble*) adj. Qui peut être abrogé.

ABRÉVIATIONS DIVERSES

A.	Altesse (prince).
A. I.	Altesse Impériale.
A. R.	Altesse Royale.
A. S.	Altesse Sérénissime.
B^{on}, B^{onne}	Baron, baronne.
B. P. F.	Bon pour francs.
Ch. ou Chap.	Chapitre.
C.	Commandeur.
Cie	Compagnie.
C/ ou Cte	Compte.
C/C	Compte courant.
C. O.	Compte ouvert.
Cte, Ctesse	Comte, comtesse.
Cf.	Conférez (*reportez-vous à... comparez*).
D.	Don ou Dom.
Del^{t}, Pinx^{t}, Sc^{t}	Delineavit, Pinxit, Sculpsit (*dessiné, peint, gravé par*).
D^{o}	Dito (*ce qui a été dit*).
D^{r}	Docteur.
D. M.	Docteur médecin.
E. ou Em.	Eminence.
E. V.	En ville.
Esq.	Esquire.
&	Et (ce sont les lettres *et* dans une ligature).
Etc.	Et cætera (*et le reste*).
Exc.	Excellence (ministre, ambassadeur).
Ex.	Exemple.
F^{co}	Franco.
F. ou Fr. ou F∴	Frère.
F^{o}, R^{o}, V^{o}.	Folio, Recto, Verso.
G.-C.	Grand-croix.
G. O.	Grand officier.
Id. ou ibid.	Idem ou ibidem (*le même, dans le même endroit*).
In-4°, in-8°	In-quarto (*en quatre*), in-octavo (*en huit*).
L. Q.	Lege, quæso (*lisez, je vous prie*).
Le R. P.	Le Révérend Père.
Le S.-P.	Le Saint-Père (le pape).
Le S^{r}	Le sieur (pour *Monsieur*, dans les actes judiciaires).
LL. AA., LL. ÉÉm.	Leurs Altesses, Leurs Éminences.
LL. MM.	Leurs Majestés (empereur, impératrice ; roi, reine).
Mme ou Mad., Mlle	Madame, Mademoiselle.

M^{e}	Maître (avocat, avoué, etc.).
M. I.	Majesté Impériale.
M. R.	Majesté Royale.
M^{d}, M^{de}	Marchand, Marchande.
Mis, M^{ise}	Marquis, Marquise.
M^{rs} ou MM.	Messieurs.
Mgr	Monseigneur.
M. ou M^{r}	Monsieur.
N^{gt} ou N^{t}	Négociant.
N., E., S., O. ou W.	Nord, Est, Sud, Ouest.
N^{a}	Nota.
N. B.	Nota bene (*notez bien*).
N. C.	Notable commerçant.
N.-D.	Notre-Dame.
N.-S. J.-C.	Notre-Seigneur Jésus-Christ.
N^{o}	Numéro.
§	Paragraphe.
Pass.	Passim (*en divers endroits*).
P. D.	Port dû.
P. P.	Port payé.
P.-S.	Post-scriptum (*après l'écriture*).
P. C. C.	Pour copie conforme.
P. p. c.	Pour prendre congé.
S. G.	Sa Grâce (duc).
S. G.	Sa Grandeur (évêque ou archevêque).
S. H.	Sa Hautesse (sultan).
S. H.	Son Honneur (lord anglais).
S. ou S^{t}, S^{te}	Saint, sainte.
SS.	Saints.
S. M.	Sa Majesté (l'empereur, le roi).
S. F.	Sans frais.
S. g. d. g.	Sans garantie du gouvernement.
S. S.	Sa Sainteté (le pape).
S. S.	Sa Seigneurie.
7bre, 8bre, 9bre, x^{bre}.	Septembre, octobre, novembre, décembre.
S. v. p.	S'il vous plaît.
S. A. I. et R.	Son Altesse Impériale et Royale (le prince).
S. É. ou É.	Son Éminence (le cardinal).
S. Exc.	Son Excellence (le ministre).
T. s. v. p.	Tournez, s'il vous plaît.
V^{e} ou Vve	Veuve.
Vte, V^{tesse}	Vicomte, Vicomtesse.
V.	Votre.
W.-C.	Water-closet.
X. ou N.	Anonyme inconnu.

ABROGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il abrogea, nous abrogeons.*) Annuler, abolir, en parlant d'une loi, d'un décret, etc.

ABROUTI, E adj. Se dit des bois dont les premières pousses ont été broutées par le bétail.

ABROUTISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Action de brouter les taillis. Etat des taillis abroutis.

ABRUPT (*brupt*), **E** adj. Coupé droit, escarpé : *rocher abrupt*. *Fig.* Rude, peu poli, non dégrossi : *style, caractère abrupt*. Ant. **Plat; aimable.**

ABRUPTEMENT (*brup-te man*) adv. D'une manière abrupte.

ABRUTI, E adj. et n. Devenu brute, stupide.

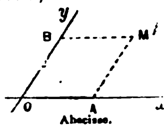
ABRUTIR v. a. Rendre stupide, hébété : *l'ivrognerie abrutit l'homme.* **S'abrutir** v. pr. Devenir stupide : *le paresseux s'abrutit.*

ABRUTISSANT (*ti-san*), **E** adj. Qui abrutit.

ABRUTISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Etat d'une personne abrutie. Dégradation de l'intelligence.

ABRUTISSEUR, EUSE (*ti-seur, eu-ze*) adj. et n. Qui abrutit : *joug abrutisseur; ivrognerie abrutisseuse.*

ABS préfixe. V. A.



Abscisse.

ABSCISSE (*ab-si-se*) n. f. (lat. *abscissus*, coupé). *Géom.* L'une des deux coordonnées qui servent à fixer un point dans un plan ; l'autre s'appelant *ordonnée.* — L'abscisse est en réalité la distance d'un point M à un axe Oy du plan (*axe des ordonnées*), cette distance étant comptée parallèlement à un second axe fixe Ox (*axe des abscisses*). Le point M a pour *abscisse* BM ou OA et pour ordonnée AM ou OB.

ABSCISSION (*ab-si-si-on*) n. f. Action de retrancher une partie molle du corps : *abscission d'une loupe.*

ABSCONDRE v. a. Cacher, dérober aux yeux. (Vx.)

ABSCONS (*abs-konss*), **E** adj. Caché, abstrus. (Vx.)

ABSCONSE (*abs-kon-se*) n. f. Lanterne sourde (Vx.)

ABSENCE (*san-se*) n. f. (lat. *absentia*). Eloignement. Défaut de présence. *Dr.* Etat de celui qui a disparu de son domicile depuis un certain temps. *Fig.* Manque : *absence de goût*. Distraction, manque d'attention : *avoir des absences.* Ant. **Présence.**

ABSENT (*san*), **E** adj. Hors de sa demeure ; non présent : *être absent au moment de l'appel. Fig.* Distrait : *son esprit est absent.* N. : *ne dites pas de mal des absents.* Prov. : **Les absents ont toujours tort,** on sacrifie toujours les intérêts de ceux qui ne sont pas là pour se défendre. Ant. **Présent.**

ABSENTÉISME (*san-té-is-me*) n. m. Mode d'exploitation de la terre comportant, entre le propriétaire absent et le cultivateur, un intermédiaire (régisseur ou entrepreneur).

ABSENTÉISTE (*san-té-is-te*) adj. et n. Qui pratique ou approuve l'absentéisme : *doctrine absentéiste. L'Angleterre est un pays d'absentéistes.*

ABSENTER (S') [*sab-san-té*] v. pr. S'éloigner momentanément.

ABSIDAL, E, AUX adj. Qui tient à l'abside : *chapelle absidale*.
ABSIDE (gr. *apsis, idos*, cercle, voûte) n. f. Extrémité d'une église, derrière le chœur.
ABSIDIOLE n. f. Petite abside. Chapelle en hémicycle, construite autour de l'abside.
ABSINTHE (*te*) n. f. (gr. *apsinthion*). Genre de composées amères et aromatiques. Liqueur alcoolique aromatisée avec cette plante : *l'abus de l'absinthe entraîne de graves inconvénients*. *Fig*. Douleur, amertume : *la vie est mêlée de miel et d'absinthe*.
ABSINTHER (*té*) v. a. Mélanger d'absinthe : *absinther une potion*.
ABSINTHINE (*ti*) n. f. Principe amer de l'absinthe.
ABSINTHIQUE (*ti*) adj. Acide qu'on a découvert dans l'absinthe.
ABSINTHISME (*tis-me*) n. m. Etat maladif causé par l'abus de l'absinthe.
ABSOLU, E adj. (préf. *ab*, et lat. *solutus*, délié). Indépendant, souverain : *roi absolu*. Sans restriction : *vérité absolue*. Impérieux, qui ne souffre pas la contradiction : *ton absolu*. *Gram*. *Proposition absolue*, celle qui par elle-même énonce un sens complet. *Log*. Opposé de *relatif* : **homme** *est un terme* **absolu,** *père est un terme* **relatif. L'absolu** n. m. Ce qui existe indépendamment de toute condition.



Absinthe.

ABSOLUITÉ n. f. Qualité de ce qui est absolu.
ABSOLUMENT (*man*) adv. D'une manière absolue, sans restriction : *Louis XIV régna absolument*. Indispensablement : *il faut absolument que vous partiez*. *Gram*. *Mot employé absolument*, sans complément, comme **aimer, chanter**.
ABSOLUTION (*si-on*) n. f. (préf. *ab*, et lat. *solutio*, dégagement). Pardon, rémission. Ant. **Condamnation.**
ABSOLUTISME (*tis-me*) n. m. Théorie ou pratique d'une autorité absolue.
ABSOLUTISTE (*tis-te*) adj. Qui a rapport à l'absolutisme. N. Partisan de l'absolutisme.
ABSOLUTOIRE adj. Qui absout : *bref absolutoire*.
ABSORBABLE adj. Qui peut être absorbé.
ABSORBANT (*ban*), **E** adj. Qui absorbe, qui boit : *terres absorbantes*. *Fig*. Qui occupe entièrement : *travail absorbant*. N. m. Substance qui a la propriété d'absorber : *la ouate est un absorbant*. *Méd*. Substance propre à absorber les gaz, les sécrétions.
ABSORBEMENT (*man*) n. m. Etat d'un esprit absorbé.
ABSORBER (*bé*) v. a. (lat. *absorbere*). S'imbiber de, pomper : *le sable absorbe l'eau*. Neutraliser, faire disparaître : *le noir absorbe la lumière*. Boire, manger. *Fig*. Dissiper entièrement : *le luxe absorbe les richesses*. Occuper fortement : *absorber l'attention*. **S'absorber** v. pr. Etre absorbé. *Fig*. Se plonger, s'abîmer : *s'absorber dans la méditation*.
ABSORPTION (*ab-sorp-si-on*) n. f. Action d'absorber : *l'absorption des alcools est nuisible*.
ABSORPTIVITÉ (*ab-sorp-ti*) n. f. Propriété d'absorber les liquides ou les gaz.
ABSOUDRE v. a. (préf. *ab*, et lat. *solvere*, dégager. — *J'absous, tu absous, il absout, nous absolvons, vous absolvez, ils absolvent. J'absolvais, nous absolvions*. Passé déf. manque. *J'absoudrai, nous absoudrons. J'absoudrais, nous absoudrions. Absous, absolvons, absolvez. Que j'absolve, que nous absolvions*. Imp. du subj. manque. *Absolvant. Absous, absoute*.) Renvoyer sans la condamner une personne coupable d'un délit non prévu par la loi : *absoudre un coupable, un accusé*. Remettre les péchés au pénitent. Disculper, pardonner, excuser. Ant. **Condamner.**
ABSOUTE n. f. *Liturg*. Absolution publique donnée au peuple le jeudi saint avant la messe. Prières dites autour du cercueil après l'office des morts.
ABSTÈME (*abs-tè-me*) adj. et n. (lat. *abstemius*). Qui ne boit pas de vin. *Prêtre abstème*, celui qui, dans la messe, est exempté de boire le vin du calice.
ABSTENIR (S') [*sabs-te*; préf. *abs*, et lat. *tenere*, tenir] v. pr. (Se conj. comme *tenir*). S'empêcher de faire une chose, d'user d'une chose : *dans le doute abstiens-toi*. Ant. **Participer, prendre part.**

ABSTENTION (*abs-tan-si-on*) n. f. Action de s'abstenir, de ne pas prendre part à un vote, etc.
ABSTENTIONNISTE ou **ABSTENTIONISTE** (*abs-tan-si-o-nis-te*) n. Qui veut qu'on s'abstienne de prendre part à un vote, à une discussion, etc. Adj. : *doctrine abstentionniste*.
ABSTERGENT (*abs-tèr-jan*), **E** adj. Se dit des médicaments propres à nettoyer les plaies. N. m. : *un abstergent*.
ABSTERGER (*abs-tèr-jé*) v. a. (préf. *abs*, et lat. *tergere*, essuyer. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il abstergea, nous abstergeons*.) *Méd*. Nettoyer une plaie.
ABSTERSIF, IVE (*abs-tèr*) adj. *Méd*. Propre à nettoyer. Abstergent. (On dit mieux DÉTERSIF.)
ABSTERSION (*abs-tèr*) n. f. Action d'absterger.
ABSTINENCE (*abs-ti-nan-se*) n. f. Action de s'abstenir, surtout en parlant d'aliments. Diète, jeûne.
ABSTINENT (*abs-ti-nan*), **E** adj. Sobre dans le boire et le manger.
ABSTRACTEUR (*abs-trak*) n. et adj. m. Celui qui abstrait. **Abstracteur de quintessence,** celui qui extrait ce qu'il y a de plus subtil dans une chose.
ABSTRACTIF, IVE (*abs-trak*) adj. Qui sert à exprimer des idées abstraites : *termes abstractifs*.
ABSTRACTION (*abs-trak-si-on*) n. f. Opération de l'esprit par laquelle il considère isolément des choses unies ; résultat de cette opération : *Descartes, abstraction faite de son fameux système des tourbillons, fut un grand philosophe*. Pl. Préoccupations : *il est dans des abstractions continuelles*. *Faire abstraction d'une chose*, n'en pas tenir compte.
ABSTRACTIVITÉ (*abs-trak*) n. f. Faculté d'abstraire.
ABSTRAIRE (*abs-tré-re*) v. a. (préf. *abs*, et lat. *trahere*, tirer. — Se conj. comme *traire*.) Faire abstraction.
ABSTRAIT (*abs-tré*), **E** adj. Qui désigne une qualité, abstraction faite du sujet, comme *blancheur bonté*. Qui opère sur des qualités pures et non sur des réalités : *sciences abstraites*. Difficile à comprendre : *écrivain abstrait*. Préoccupé : *esprit abstrait*. *Arith*. *Nombre abstrait*, dont la nature des unités n'est pas exprimée. **L'abstrait** n. m. Ce qui est abstrait : *considérer l'abstrait et le concret*. Ant. **Concret.**
ABSTRAITEMENT (*abs-tré-te-man*) adv. D'une manière abstraite.
ABSTRUS, E (*abs-tru, u-ze*) adj. Abstrait, obscur, difficile à comprendre : *raisonnement abstrus*.
ABSURDE adj. (préf. *ab*, et lat. *surdus*, sourd). Contraire à la raison, au sens commun : *raisonnement absurde*. Stupide, insensé. **L'absurde** n. m. : *tomber dans l'absurde*. Ant. **Sensé.**
ABSURDEMENT (*man*) adv. D'une manière absurde : *parler, raisonner absurdement*.
ABSURDITÉ n. f. Etat de ce qui est absurde, contraire au bon sens. Chose absurde ; stupidité.
ABUS (*bu*) n. m. (préf. *ab*, et lat. *usus*, usage). Usage mauvais, excessif ou injuste : *abus de sa force*. Erreur : *c'est un abus de croire... Abus d'autorité*, acte d'un fonctionnaire qui outrepasse son droit. *Abus de confiance*, action d'abuser de la confiance de quelqu'un. Pl. Pratiques injustes : *la Révolution supprima les abus*. *Dr*. *Appel comme d'abus*, recours contre les abus de pouvoir de l'autorité ecclésiastique dans ses rapports avec l'autorité civile, et vice versa.
ABUSER (*zé*) v. a. Tromper, égarer : *abuser un esprit faible*. V. n. User mal : *abuser de son crédit*. **S'abuser** v. pr. Se tromper : *il s'abuse étrangement*.
ABUSIF (*zif*), **IVE** adj. Contraire aux règles, aux lois, à la justice. Excessif : *usage abusif*.
ABUSIVEMENT (*zi-ve-man*) adv. D'une manière abusive.
ABUTER (*té*) v. a. Tendre, viser à un but : *abuter un emploi*. V. n. Lancer le palet, la boule, etc., le plus près possible du but, pour jouer le premier. Joindre exactement (en parlant d'une pièce de bois).
ABYSSAL (*bis-sal*), **E, AUX** adj. Dont la profondeur est ou paraît insondable. Qui concerne les abysses : *la faune et la flore abyssales*.
ABYSSE (*bi-se*) n. m. (du gr. *a* priv., et *bussos*, fond). Grande profondeur sous-marine : *les abysses dépassent 8 kilomètres*.
ABYSSINIEN, ENNE (*bi-si-ni-in, è-ne*) ou **ABYSSIN, E** (*bi-sin, i-ne*) adj. et n. De l'Abyssinie.

ACABIT (*bi*) n. m. Qualité bonne ou mauvaise d'une chose : *poire d'un bon acabit. Fig.* et *fam.* Nature, caractère : *homme d'un bon acabit.*

ACACIA n. m. Arbre épineux de la famille des légumineuses, à fleurs odorantes disposées en grappes, et croissant dans les régions chaudes : *l'acacia de nos pays est le faux acacia ou robinier.*


Acacia d'Arabie.

ACADÉMICIEN (*si-in*) n. m. Autrefois, en Grèce, sectateur de Platon, dont l'école se tenait dans les jardins d'Académus. Aujourd'hui, membre d'une académie.

ACADÉMIE (*mî*) n. f. Société de gens de lettres, de savants ou d'artistes : *l'Académie française, l'Académie des sciences,* etc. V. ACADÉMIE (*part. hist.*). *L'Académie de médecine,* compagnie de médecins qui a son siège à Paris et qui ne fait pas partie de l'Institut. *L'Académie de musique* (à Paris), l'Opéra. Ecole de peinture, d'escrime, d'équitation. Division universitaire en France. — Il existe 17 académies (en comptant l'Algérie), dirigées chacune par un recteur assisté d'autant d'inspecteurs d'académie qu'il y a de départements dans sa circonscription. *Les 17 académies ont pour sièges : Aix, Alger, Besançon, Bordeaux, Caen, Chambéry, Clermont, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy, Paris, Poitiers, Rennes, Toulouse.*


Académicien.

ACADÉMIE (*mî*) n. f. Figure dessinée d'après un modèle nu.

ACADÉMIQUE adj. Propre à une académie : *fauteuil, séance académique. Style académique,* où l'art se fait trop sentir. *Pose académique,* prétentieuse.

ACADÉMIQUEMENT (*man*) adv. D'une manière académique : *traiter un sujet académiquement.*

ACADÉMISTE (*mis-te*) n. Personne qui tient une académie. Elève d'une académie.

ACAGNARDER (*gnar-dé*) v. a. Rendre fainéant. **S'acagnarder** v. pr. S'habituer à une vie oisive.

ACAJOU n. m. Arbre d'Amérique appartenant à des familles diverses, dont le bois est rougeâtre, très dur et susceptible d'acquérir un beau poli : *l'acajou, très employé en ébénisterie, prend une teinte rouge foncé en vieillissant.*


Acajou.

ACALÈPHES n. m. pl. *Zool.* Ordre de cœlentérés, comprenant les méduses, etc. S. un *acalèphe.*

ACANTHACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, dont l'*acanthe* est le type. S. une *acanthacée.*

ACANTHE n. f. (gr. *akantha,* épine). Plante épineuse du Midi, remarquable par ses feuilles très larges, élégamment découpées, recourbées et d'un beau vert. (Ses fleurs répandent une odeur forte et peu agréable.) Ornement d'architecture employé surtout sur les chapiteaux d'ordre corinthien, et qui imite cette plante : *feuille d'acanthe.*


Acanthe.

ACANTHIE (*tî*) n. f. Genre d'insectes dont l'espèce la plus connue est la punaise des lits.

ACANTHOPTÉRYGIENS (*ji-in*) n. m. pl. Famille de poissons ayant la nageoire dorsale épineuse, comme la *perche,* le *maquereau,* etc. S. un *acanthoptérygien.*

ACARIÂTRE adj. D'une humeur fâcheuse, aigre, criarde. ANT. **Doux, sociable.**

ACARIÂTRETÉ n. f. Humeur acariâtre.

ACARIDE ou **ACARIEN** (*ri-in*) n. m. Genre d'arachnides non articulés et souvent parasites.

ACARPE adj. Se dit d'une plante privée de fruit.

ACARUS (*russ*) n. m. Syn. ACARIDE.

ACATALECTIQUE (*lèk*) adj. Se dit, en métrique ancienne, d'un vers auquel ne manque aucune syllabe.

ACATALEPSIE (*lèp-sî*) n. f. Dans la philosophie grecque, impossibilité d'arriver à la certitude.

ACATÈNE adj. et n. f. (de *a* priv. et lat. *catena,* chaîne). Sans chaîne : *bicyclette acatène. Une acatène.*

ACATHOLIQUE adj. Se dit des chrétiens qui repoussent l'autorité du pape et de l'Eglise romaine.

ACAULE (*kô-le*) adj. (du gr. *a* priv., et *kaulos,* tige). Se dit d'une plante qui n'a pas de tige apparente, comme le *pissenlit,* le *plantain,* etc.

ACCABLANT (*a-ka-blan*), **E** adj. Difficile à supporter, qui accable : *poids accablant; chaleur accablante. Fig.* : *chagrin accablant.*

ACCABLEMENT (*a-ka-ble-man*) n. m. Prostration physique ou morale. Extrême abattement.

ACCABLER (*a-ka-blé*) v. a. Faire succomber sous le poids. *Fig.* Surcharger : *accabler de travail.* Combler : *accabler d'honneurs.*

ACCALMIE (*a-kal-mî*) ou plus rarem. **ACCALMÉE** (*a-kal*) n. f. *Mar.* Calme momentané du vent et de la mer. *Fig.* Temps de repos momentané, après une période d'activité ou d'agitation.

ACCAPAREMENT (*a-ka, man*) n. m. Action d'accaparer, de prendre tout pour soi. — L'accaparement est puni comme un crime commercial; il consiste à retirer de la circulation une forte quantité de denrées ou marchandises de même espèce, afin d'en avoir le monopole et de pouvoir, en écartant toute concurrence, déterminer la hausse ou la baisse des prix.

ACCAPARER (*a-ka-pa-ré*) v. a. (préf. *ad,* et lat. *capere,* prendre). Amasser une denrée quelconque en grande quantité pour en produire la rareté et la revendre fort cher. *Fig.* Prendre pour soi au détriment des autres : *l'empereur Auguste accapara tous les pouvoirs. Accaparer quelqu'un,* l'attirer sans cesse près de soi.

ACCAPAREUR, EUSE (*a-ka, eu-ze*) n. Celui, celle qui accapare : *accapareur de denrées, de faveurs.*

ACCASTILLAGE (*a-kas-ti, ll* mll.) n. m. Partie du vaisseau qui est hors de l'eau.

ACCASTILLER (*a-kas-ti, ll* mll., *é*) v. a. Garnir un navire de son accastillage.

ACCÉDER (*ak-sé-dé*) v. n. (lat. *accedere,* s'approcher. — Se conj. comme *accélérer.*) Avoir accès dans un lieu, arriver, parvenir. Adhérer, consentir, acquiescer. ANT. **Rejeter, refuser.**

ACCÉLÉRATEUR, TRICE (*ak-sé*) adj. Qui accélère, précipite : *la force accélératrice est directement proportionnelle à la masse mise en mouvement.*

ACCÉLÉRATION (*ak-sé, si-on*) n. f. Augmentation de vitesse qu'acquiert un corps en mouvement : *accélération du pouls.* Prompte exécution : *accélération des travaux.* ANT. **Ralentissement.**

ACCÉLÉRER (*ak-sé-lé-ré*) v. a. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *j'accélère;* excepté au fut. et au cond., où il conserve l'*é* fermé : *j'accélérerai, nous accélérerions.*) Hâter, presser, activer : *accélérer le pas.* ANT. **Ralentir, modérer.**

ACCENSE (*ak-san-se*) n. m. Chez les Romains, citoyen qui, d'après la constitution de Servius Tullius, n'atteignait pas les cens de la dernière classe. Appariteur attaché à la personne des magistrats.

ACCENSER (*ak-san-sé*) v. a. *Dr. anc.* Donner, prendre à cens une propriété.

ACCENT (*ak-san*) n. m. (préf. *ad,* et lat. *cantus,* chant). Elévation ou abaissement de la voix sur certaines syllabes : *accent oratoire.* Prononciation particulière : *accent gascon.* Expression de la voix : *accent plaintif.* Signe qui se met sur une voyelle : *il y a trois accents en français : l'accent aigu* (´), qui se met sur la plupart des *é* fermés : *bonté, café; l'accent grave* (`), qui se met sur les *è* ouverts : *père, mère, sur où* (adv.), *à* (prép.), *holà, déjà,* etc.; et *l'accent circonflexe* (^), qui se met sur les voyelles longues : *pâte, fête, gîte, côte, flûte. Fig.* Intensité de touche dans la peinture.

ACCENTEUR (*ak-san*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux, qui vivent surtout dans les montagnes.

ACCENTUABLE (*ak-san*) adj. Qui peut être accentué : *mot accentuable; syllabe accentuable.*

ACCENTUATION (*ak-san, si-on*) n. f. Manière d'accentuer, de prononcer, en parlant ou en écrivant : *accentuation vicieuse; faute d'accentuation.*

ACCENTUER (*ak-san-tu-é*) v. a. Marquer d'un accent : *accentuer les voyelles*. Prononcer selon les règles de l'accent tonique : *bien accentuer en parlant*. Exprimer avec force : *accentuer un passage*.

ACCEPTABILITÉ (*ak-sèp*) n. f. Qualité de ce qui est acceptable : *l'acceptabilité d'une proposition*.

ACCEPTABLE (*ak-sèp*) adj. Qui peut ou doit être accepté : *offres acceptables*.

ACCEPTANT (*ak-sèp-tan*), **E** n. et adj. Qui accepte, qui donne un consentement par lequel une convention devient valable.

ACCEPTATION (*ak-sèp-ta-si-on*) n. f. Action d'accepter, de recevoir : *acceptation d'une donation*. Promesse de payer : *acceptation d'une lettre de change*. ANT. **Refus**.

ACCEPTER (*ak-sèp-té*) v. a. (lat. *acceptare*). Agréer ce qui est offert : *accepter un don*. Se montrer prêt à : *accepter la bataille*. *Accepter une lettre de change*, s'engager à la payer à l'échéance. ANT. **Refuser**.

ACCEPTEUR (*ak-sèp*) n. m. Celui qui s'engage à payer une lettre de change. (On dit plutôt TIRÉ.)

ACCEPTION (*ak-sèp-si-on*) n. f. Egard, préférence. Action de faire entrer en ligne de compte la qualité d'une personne, d'une chose : *rendre la justice sans acception de personnes*. *Gram*. Sens dans lequel un mot est employé : *acception propre, acception figurée*. Ex. : *la chaleur* (acception propre) *du feu ; la chaleur* (acception figurée) *du discours*.

ACCÈS (*ak-sè*) n. m. (lat. *accessus*). Abord, entrée : *la barre de l'Adour rend difficile l'accès du port de Bayonne*. *Fig*. : *l'accès de la vérité*. Attaque d'un mal : *accès de fièvre*. Mouvement intérieur et passager : *accès de colère*.

ACCESSIBILITÉ (*ak-sè-si*) n. f. Facilité d'arriver à.

ACCESSIBLE (*ak-sè-si-ble*) adj. Abordable, dont on peut approcher : *les mers polaires ne sont pas accessibles ; prince accessible à tout le monde*. Où l'on peut atteindre : *emploi accessible*. ANT. **Inaccessible**.

ACCESSION (*ak-sè-si-on*) n. f. Action d'arriver à : *accession au pouvoir*. Action de s'ajouter à : *accession de la Corse à la France*. Action d'adhérer avec d'autres : *accession d'un pays à un traité*.

ACCESSIT (*ak-sè-sit'*) n. m. (m. lat. qui signif. *il s'est approché*). Distinction accordée à ceux qui ont le plus approché du prix. Pl. des *accessits*.

ACCESSOIRE (*ak-sè-soi-re*) adj. Qui accompagne une chose principale : *clause accessoire*. N. m. : *l'accessoire suit le principal*. ANT. **Essentiel, principal**.

ACCESSOIREMENT (*ak-sè-soi-re-man*) adv. D'une manière accessoire.

ACCIDENT (*ak-si-dan*) n. m. (lat. *accidens*, qui arrive). Evénement fortuit, ordinairement fâcheux et inattendu. Malheur, revers. *Accident de terrain*, mouvement du sol qui s'abaisse et s'élève irrégulièrement. *Mus*. Se dit des signes qui servent à altérer les notes : *il y a trois accidents : le dièse, le bémol et le bécarre*. *Philos*. Ce qui modifie passagèrement l'être. **Par accident** loc. adv. Par hasard : *beaucoup de découvertes n'ont eu lieu que par accident*.

ACCIDENTALISER (*ak-si-dan, zé*) v. a. Rendre accidentel. Abandonner aux hasards de l'accident.

ACCIDENTALITÉ (*ak-si-dan*) n. f. Etat, qualité de ce qui est accidentel.

ACCIDENTÉ, E (*ak-si-dan*) adj. Varié dans ses aspects, mouvementé : *terrain accidenté*. *Fig*. Agité : *vie accidentée*. Inégal : *style accidenté*.

ACCIDENTEL, ELLE (*ak-si-dan-tèl, è-le*) adj. Qui arrive par hasard, qui n'est pas prévu : *mort accidentelle*. *Mus*. *Signe accidentel*, dièse, bémol ou bécarre qui, n'étant pas à la clef, se trouve dans le cours du morceau. *Lignes accidentelles*. V. SUPPLÉMENTAIRES.

ACCIDENTELLEMENT (*ak-si-dan-tè-le-man*) adv. Par accident, par hasard : *les Islandais découvrirent accidentellement l'Amérique du Nord*.

ACCIDENTER (*ak-si-dan-té*) v. a. Rendre un pays, un terrain inégal. *Fig*. : *accidenter son style*, lui donner une forme variée.

ACCIPITRE (*ak-si*) n. m. (lat. *accipiter*). Nom collectif des oiseaux de proie. Syn. de RAPACE.

ACCISE (*ak-si-ze*) n. f. Impôt indirect sur les objets de consommation, principalement en Angleterre.

ACCLAMATEUR (*a-kla*) n. m. Celui qui acclame.

ACCLAMATIF (*a-kla-ma-tif*), **IVE** adj. Qui est accompagné ou exprimé par des acclamations : *vote acclamatif*.

ACCLAMATION (*a-kla-ma-si-on*) n. f. Cri de joie, d'admiration, d'enthousiasme d'une assemblée, d'une multitude : *les rois francs étaient élevés sur le pavois aux acclamations de la foule*. **Par acclamation** loc. adv. Tout d'une voix et sans recourir au scrutin : *loi votée par acclamation*. ANT. **Huée**.

ACCLAMER (*a-kla-mé*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *clamare*, crier). Saluer par des acclamations : *acclamer un orateur*. Nommer sans recourir au vote : *on acclama Charlemagne empereur d'Occident*. ANT. **Huer**.

ACCLIMATABLE (*a-kli*) adj. Qui peut être acclimaté.

ACCLIMATATION (*a-kli, si-on*) n. f. Action d'acclimater : *jardin d'acclimatation*.

ACCLIMATEMENT (*a-kli, man*) n. m. Etat de ce qui est acclimaté.

ACCLIMATER (*a-kli-ma-té*) v. a. Accoutumer à un nouveau climat : *acclimater une plante*. **S'acclimater** v. pr. S'habituer à vivre dans un lieu. Se dit aussi des choses : *cet usage s'est acclimaté en France*.

ACCLIMATEUR (*a-kli*) n. m. Celui qui acclimate : *Jean Nicot fut l'acclimateur du tabac en France*.

ACCOINÇON (*a-koin*) n. m. Partie de charpente ajoutée à un toit pour rendre sa pente régulière.

ACCOINTANCE (*a-koin*) n. f. Rapport, fréquentation : *accointance compromettante*.

ACCOINTER (S') [*sa-koin-té*] v. pr. Se lier intimement avec quelqu'un.

ACCOISEMENT (*a-koi-ze-man*) n. m. Apaisement : *l'accoisement des flots*. (Vx.)

ACCOLADE (*a-ko*) n. f. (rad. *accoler*). Embrassement : *donner l'accolade*. Petit coup du plat d'une épée donné sur l'épaule d'un chevalier, au moment de sa réception. Trait de plume pour réunir plusieurs articles en un seul. }

ACCOLADER (*a-ko-la-dé*) v. a. Réunir par une accolade. **S'accolader** v. pr. Se donner mutuellement l'accolade.

ACCOLAGE (*a-ko*) n. m. Action de fixer les sarments ou les rameaux à des espaliers.

ACCOLEMENT (*a-ko-le-man*) n. m. Action de joindre, de réunir.

ACCOLER (*a-ko-lé*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *collum*, cou). Jeter les bras autour du cou de quelqu'un pour l'embrasser. Faire figurer ensemble : *accoler deux noms*. *Accoler la vigne*, la lier à l'échalas.

ACCOLURE (*a-ko*) n. f. Lien qui sert à fixer la vigne. Assemblage de bûches flottées.

ACCOMBANT (*ak-kon-ban*), **E** adj. Se dit d'une partie de la plante qui est couchée sur une autre.

ACCOMMODABLE (*a-ko-mo*) adj. Qui se peut accommoder : *une querelle accommodable*.

ACCOMMODAGE (*a-ko-mo*) n. m. Apprêt des aliments.

ACCOMMODANT (*a-ko-mo-dan*), **E** adj. Complaisant, traitable, d'un commerce facile : *homme accommodant*.

ACCOMMODATEUR (*a-ko-mo*) adj. m. Qui se rapporte à l'accommodation : *muscles accommodateurs*.

ACCOMMODATION (*a-ko-mo-da-si-on*) n. f. Action d'accommoder : *accommodation d'un local*. *Accommodation de l'œil*, changement qui s'opère dans l'œil, surtout dans la courbure du cristallin, pour rendre la vision distincte à des distances différentes.

ACCOMMODEMENT (*a-ko-mo-de-man*) n. m. Arrangement. Accord d'un différend : *un mauvais accommodement vaut mieux qu'un bon procès*.

ACCOMMODER (*a-ko-mo-dé*) v. a. Rendre commode, propre à. Concilier : *accommoder une affaire à l'amiable*. Apprêter : *accommoder de la viande, du poisson*. Convenir : *cette maison m'accommode*. **S'accommoder** v. pr. Etre content, satisfait : *le philosophe s'accommode de tout*.

ACCOMPAGNATEUR, TRICE (*a-kon-pa-gna*) n. Qui accompagne avec la voix ou avec quelque instrument la partie principale d'un morceau de musique.

ACCOMPAGNEMENT (*a-kon-pa-gne-man*) n. m. Action d'accompagner. Accessoire destiné à compléter certaines choses : *cette chambre manque des accompagnements nécessaires*. *Mus*. Accord d'instruments qui accompagnent la voix, une mélodie, etc.

ACCOMPAGNER (*a-kon-pa-gné*) v. a. Aller de compagnie avec quelqu'un. Escorter : *accompagner un convoi*. S'ajouter à une chose de manière à la

faire valoir. *Mus.* Soutenir le chant au moyen d'un accompagnement.

ACCOMPLI, E (*a-kon*) adj. Achevé, révolu, réalisé : *vœu accompli; vingt ans accomplis.* Parfait dans son genre : *mérite accompli.*

ACCOMPLIR (*a-kon*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *complere*, remplir). Achever, remplir : *accomplir un devoir.* Exécuter, réaliser : *accomplir un projet.*

ACCOMPLISSEMENT (*a-kon-pli-se-man*) n. m. Achèvement. Réalisation.

ACCORAGE (*a-ko*) n. m. Action de placer des accores.

ACCORD (*a-kor*) n. m. (préf. *ad*, et lat. *cor, cordis*, cœur). Conformité de sentiments, bonne intelligence. Harmonie : *accord entre le geste et les paroles. Gram.* Rapport des mots, concordance. *Mus.* Union de sons formant harmonie : *accord parfait.* **D'accord** loc. adv. J'y consens, j'en conviens. Ant. **Désaccord.**

Accord parfait.

ACCORDABLE (*a-kor*) adj. Qui peut être accordé : *grâce accordable.* Que l'on peut mettre d'accord : *plaideurs accordables.*

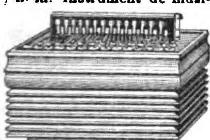
ACCORDAGE (*a-kor*) ou **ACCORDEMENT** (*a-kor-de-man*) n. m. Action d'accorder un instrument à cordes : *l'accordage d'un piano.*

ACCORDAILLES (*a-kor-da, ll* mll.) n. f. pl. Fiançailles. (Ne s'empl. pas au sing. — On dit mieux ACCORDS.)

ACCORDANT (*a-kor-dan*), **E** adj. Qui s'accorde bien. *Mus.* Consonant.

ACCORDÉ, E (*a-kor*) n. Fiancé, fiancée.

ACCORDÉON (*a-kor*) n. m. Instrument de musique, composé de languettes de métal qui sont mises en vibration par un soufflet.



Accordéon.

ACCORDÉONISTE (*a-kor, nis-te*) n. Personne qui joue de l'accordéon.

ACCORDER (*a-kor-dé*) v. a. Mettre d'accord : *accorder deux adversaires.* Concéder, octroyer : *accorder du temps, une grâce.* Consentir à admettre : *accorder une proposition. Gram.* Mettre les mots en concordance : *on accorde le verbe avec son sujet. Mus.* Mettre d'accord la voix avec un instrument, les cordes d'un instrument, les instruments entre eux, etc. **S'accorder** v. pr. Etre d'accord : *deux scélérats ne s'accordent que pour faire le mal. Gram.* Etre en concordance : *l'adjectif s'accorde avec le nom.* Ant. **Brouiller, refuser.**

ACCORDEUR (*a-kor*) n. m. Qui accorde les instruments de musique : *accordeur de pianos.*

ACCORDOIR (*a-kor*) n. m. Outil pour accorder les instruments de musique (pianos, orgues, etc.).

Accordoir de piano.

ACCORE (*a-ko-re*) adj. Se dit d'une côte coupée verticalement à la surface de la mer. N. m. *Mar.* Pièce de bois dressée verticalement pour servir d'étai.

ACCORER (*a-ko-ré*) v. a. Maintenir par des accores : *accorer un navire.*

ACCORNÉ, E (*a-kor*) adj. En blason, se dit des animaux représentés avec des cornes d'une autre couleur que le corps.

ACCORT (*a-kor*), **E** adj. (ital. *accorto*, avisé). Civil, complaisant : *femme douce et accorte.*

ACCORTEMENT (*a-kor-te-man*) adv. Adroitement, gracieusement.

ACCORTISE (*a-kor-ti-ze*) n. f. Humeur gracieuse et complaisante.

ACCOSTABLE (*a-kos-ta-ble*) adj. Facile à aborder : *bâtiment, plage accostable.*

ACCOSTAGE (*a-kos-ta-je*) n. m. Action d'accoster : *par gros temps les accostages sont difficiles.*

ACCOSTER (*a-kos-té*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *costa*, côte). Aborder quelqu'un pour lui parler : *Vitry accosta Concini et le tua d'un coup de pistolet. Mar.* S'approcher aussi près que possible : *accoster un vaisseau, une terre, un quai.*

ACCOTEMENT (*a-ko-te-man*) n. m. *P. et ch.* Espace compris entre la chaussée et le fossé, le ruisseau et la maison.

ACCOTER (*a-ko-té*) v. a. Appuyer d'un côté. **S'accoter** v. pr. S'appuyer : *s'accoter contre un mur.*

ACCOTOIR (*a-ko*) n. m. Appui pour s'accoter.

ACCOUARDIR (*a-kou*) v. a. Rendre couard. **S'accouardir** v. pr. Devenir couard.

ACCOUCHÉE (*a-kou*) n. f. Femme qui vient de mettre un enfant au monde.

ACCOUCHEMENT (*a-kou-che-man*) n. m. Action d'accoucher.

ACCOUCHER (*a-kou-ché*) v. n. Enfanter. *Fig.* Se dit des productions de l'esprit : *accoucher d'un bon mot.* V. a. Faire un accouchement : *accoucher une femme.*

ACCOUCHEUR, EUSE (*a-kou, eu-ze*) n. Dont la profession est de faire des accouchements. Adj. : *médecin accoucheur.*

ACCOUDEMENT (*a-kou-de-man*) n. m. Action de s'appuyer sur le coude. Rapprochement des fantassins qui, dans le rang, sont placés coude à coude.

ACCOUDER (S') [*sa-kou-dé*] v. pr. S'appuyer du coude, sur le coude. Se placer coude à coude.

ACCOUDOIR (*a-kou*) n. m. Appui pour s'accouder.

ACCOUER (*a-kou-é*) v. a. (préf. *ad*, et *queue*). Attacher des chevaux à la queue l'un de l'autre, de manière qu'ils marchent à la file.

ACCOUPLE (*a-kou-ple*) n. f. Lien avec lequel on accouple les chiens de chasse.

ACCOUPLEMENT (*a-kou-ple-man*) n. m. Action d'accoupler. Assemblage d'animaux par couple.

ACCOUPLER (*a-kou-plé*) v. a. Joindre deux choses ensemble, mettre deux à deux : *accoupler des bœufs.* Unir charnellement. Grouper ensemble plusieurs générateurs d'électricité : *accoupler des piles. Fig.* : *accoupler deux mots contradictoires.* **S'accoupler** v. pr. Former un couple. S'unir pour la génération, en parlant des animaux.

ACCOURCI (*a-kour*) n. m. Réduction d'un ouvrage : *un accourci de la vie des saints.*

ACCOURCIE (*a-kour-si*) n. f. *Pop.* Chemin plus court qu'un autre.

ACCOURCIR (*a-kour*) v. a. Rendre plus court, raccourcir. Ant. **Allonger.**

ACCOURCISSEMENT (*a-kour-si-se-man*) n. m. Diminution de longueur, de durée.

ACCOURIR (*a-kou*) v. n. (préf. *ad*, et lat. *currere*, courir. — Se conj. comme *courir.* Prend *avoir* ou *être*, selon que l'on veut exprimer l'action ou l'état.) Venir à la hâte : *à Marengo, Desaix accourut au bruit du canon.*

ACCOURSE (*a-kour-se*) n. f. Galerie extérieure par laquelle on communique dans les appartements.

ACCOUTREMENT (*a-kou-tre-man*) n. m. Habillement bizarre, ridicule.

ACCOUTRER (*a-kou-tré*) v. a. Habiller ridiculement. Chez le tireur d'or, serrer, polir le trou de la filière. **S'accoutrer** v. pr. S'habiller, se parer d'une manière grotesque.

ACCOUTREUR, EUSE (*a-kou, eu-ze*) n. Chez le tireur d'or, personne qui resserre et polit le trou de la filière.

ACCOUTUMANCE (*a-kou*) n. f. Habitude.

ACCOUTUMÉ, E (*a-kou*) adj. Ordinaire, habituel. **A l'accoutumée** loc. adv. Comme à l'ordinaire.

ACCOUTUMER (*a-kou-tu-mé*) v. a. Faire prendre une habitude : *accoutumons les enfants au travail.* V. n. Avoir coutume (seulem. aux temps composés) : *j'avais accoutumé d'aller, de faire.* **S'accoutumer** v. pr. S'habituer.

ACCOUVAGE (*a-kou*) n. m. Industrie qui consiste à faire éclore, en général au moyen de couveuses artificielles, les œufs des oiseaux de basse-cour.

ACCOUVER (*a-kou-vé*) v. a. Préparer un nid avec des œufs, pour qu'un oiseau couve : *accouver une poule.* V. n. Couver : *poule qui accouve.* **S'accouver** v. pr. Commencer à couver : *poules qui s'accouvent.*

ACCOUVEUR, EUSE (*a-kou, eu-ze*) n. Personne qui pratique l'accouvage.

ACCRÉDITER (*a-kré-di-té*) v. a. Mettre en crédit, inspirer la confiance : *sa loyauté l'a accrédité.* Faire croire à : *accréditer un bruit. Accréditer un ambassadeur*, lui donner des lettres de créance. **S'accréditer** v. pr. Gagner en réputation, en crédit. Se propager : *cette nouvelle s'accrédite.* Ant. **Discréditer.**

ACCRÉDITEUR (*a-kré*) n. m. Celui qui donne sa garantie en faveur d'un tiers pour une somme quelconque.

ACCRESCENT (*a-krès-san*), **E** adj. Se dit des parties de la fleur autres que l'ovaire, qui continuent à s'accroître après la fécondité jusqu'à la maturité.

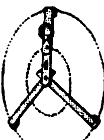
ACCROC (*a-kro*) n. m. Déchirure. *Fig.* Difficulté. *Fam.* : *il est survenu un accroc dans cette affaire.* Tache : *avoir un accroc à sa réputation.*

ACCROCHAGE (*a-kro*) n. m. Action d'accrocher. Résultat de cette action : *l'accrochage d'un tableau.*

ACCROCHE-CŒUR (*a-kro-che-keur*) n. m. invar. Petite mèche de cheveux aplatie en boucle sur la tempe.

ACCROCHEMENT (*a-kro-che-man*) n. m. Action d'accrocher, de s'accrocher : *l'accrochement de deux voitures.*

ACCROCHE-PLAT (*a-kro-che-pla*) n. m. invar. Support destiné à accrocher à plat, sur les murs, des porcelaines, des faïences, etc.


Accroche-plat.

ACCROCHER (*a-kro-ché*) v. a. Suspendre à un crochet : *accrocher un tableau.* Retarder, arrêter, heurter : *accrocher une voiture. Fig.* : *c'est une affaire accrochée.* Obtenir par ruse : *accrocher une place.* **S'accrocher** v. pr. Etre retenu par quelque chose : *s'accrocher aux branches.* Importuner vivement : *s'accrocher à quelqu'un.* ANT. **Décrocher.**

ACCROCHEUR (*a-kro*) n. m. Celui qui accroche. *Fam.* Qui obtient quelque chose par adresse.

ACCROIRE [*a-kroi-re*] **(faire)** v. a. Faire croire ce qui n'est pas. *En faire accroire à quelqu'un,* lui en imposer. **S'en faire accroire,** présumer trop de soi-même.

ACCROISSEMENT (*a-kroi-se-man*) n. m. Action de croître, de pousser : *l'accroissement d'une plante.* Augmentation : *accroissement de fortune.*

ACCROÎTRE (*a-kroî-tre*) v. a. (Se conj. comme *croître,* mais le part. pass. *accru* ne prend pas d'accent circonflexe.) Augmenter, rendre plus grand, au prop. et au fig. : *accroître sa fortune. Tout accroît mes ennuis.* V. n. et **S'accroître** v. pr. Aller en augmentant : *son bien accroît, s'accroît tous les jours.* ANT. **Amoindrir, diminuer.**

ACCROUPETONNER (S') [*sa-krou-pe-to-né*] v. pr. S'accroupir.

ACCROUPI, E (*a-krou*) adj. Assis sur les talons.

ACCROUPIR (S') [*sa-krou*] v. pr. S'asseoir sur ses talons, se baisser : *le chameau s'accroupit pour se laisser charger.*

ACCROUPISSEMENT (*a-krou-pi-se-man*) n. m. Position d'une personne accroupie.

ACCRU (*a-kru*) n. m. Rejeton produit par les racines.

ACCRUE (*a-kru*) n. f. Augmentation d'un terrain par la retraite des eaux, d'une forêt par l'extension de ses racines sur le terrain voisin.

ACCUBITUM (*ak-ku-bi-tom'* — mot lat.) ou **ACCUBITOIRE** (*a-ku*) n. m. Sofa destiné à un convive dans les festins romains.

Accubitum.

ACCUEIL (*a-keu, l* mll.) n. m. Réception bonne ou mauvaise. *Faire accueil,* bien recevoir.

ACCUEILLANT (*a-keu, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui fait bon accueil.

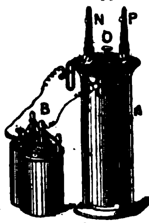
ACCUEILLIR (*a-keu, ll* mll.) v. a. (préf. *ad,* et *cueillir.* — Se conj. comme *cueillir.*) Recevoir quelqu'un bien ou mal. Agréer : *accueillir une demande.* ANT. **Repousser.**

ACCUL (*a-kul'*) n. m. Le fait d'être acculé. Lieu sans issue, impasse.

ACCULEMENT (*a-ku-le-man*) n. m. Etat de ce qui est acculé. Action d'acculer.

ACCULER (*a-ku-lé*) v. a. Pousser dans un endroit où l'on ne puisse plus reculer. *Fig.* Mettre dans l'impossibilité de répondre, d'agir : *cet argument l'accula.* V. n. En parlant d'un navire, pencher de manière que l'arrière baisse. **S'acculer** v. pr. S'adosser : *il s'accula contre un mur.*

ACCUMULATEUR, TRICE (*a-ku*) adj. et n. Qui accumule : *un accumulateur d'écus.* N. m. Appareil électrique, emmagasinant l'énergie et capable, à un moment donné, de restituer cette énergie sous forme de courant. — L'accumulateur A est chargé à l'aide de piles B. Il suffit de relier les pôles positif et négatif P, N, par un fil conducteur pour obtenir le courant, les piles ayant été détachées et une pesée étant faite sur le bouton O.



Accumulateur.

ACCUMULATION (*a-ku, si-on*) n. f. Entassement, amas, amoncellement : *accumulation de richesses.*

ACCUMULER (*a-ku-mu-lé*) v. a. Entasser et mettre l'un sur l'autre. Amasser, amonceler, rassembler : *accumuler des trésors, des preuves.* ANT. **Disperser, dépenser.**

ACCUSABLE (*a-ku-za-ble*) adj. Qui peut être accusé.

ACCUSATEUR, TRICE (*a-ku-za*) n. et adj. Qui accuse quelqu'un. **Accusateur public,** magistrat qui, pendant la Révolution, était chargé du ministère public près d'un tribunal criminel : *l'accusateur Fouquier-Tinville est resté célèbre.*

ACCUSATIF, IVE (*a-ku-za*) adj. Qui concerne l'accusatif : *forme accusative.* N. m. Cas des déclinaisons grecque, latine, etc., qui indique le complément direct.

ACCUSATION (*a-ku-za-si-on*) n. f. Action de déférer en justice comme coupable ; de signaler comme répréhensible. Imputation, reproche. **Acte d'accusation,** exposé des faits imputés à un accusé par le ministère public.

ACCUSATOIRE (*a-ku-za*) adj. Qui motive une accusation, qui s'y rapporte.

ACCUSÉ (*a-ku-zé*), **E** n. Personne à qui on impute une infraction pénale. Plus spécialement, personne traduite pour crime devant la cour d'assises : *absoudre un accusé.* **Accusé de réception,** avis donné qu'on a reçu une chose.

ACCUSER (*a-ku-zé*) v. a. Imputer une faute, un délit à quelqu'un : *accuser de lâcheté.* Révéler, avouer : *accuser ses péchés, son âge.* Servir d'indice : *les apparences nous accusent. Fig.* Indiquer : *cette action accuse de la folie. B.-arts.* Faire ressortir certaines parties du corps cachées sous ce qui les couvre : *accuser les muscles sous la peau. Com. Accuser réception,* donner avis qu'on a reçu une chose. **S'accuser** v. pr. Se reconnaître, s'avouer coupable. ANT. **Disculper, justifier, excuser.**

ACENSE, ACENSEMENT, ACENSER, ACENSEUR. V. ces mots par deux *c* : ACCENSE, etc.

ACÉPHALE adj. Caractérisé par l'acéphalie : *les huîtres sont acéphales.* N. m. : *un acéphale.* (On dit aussi ACÉPHALIEN, ENNE.) V. LAMELLIBRANCHES.

ACÉPHALIE (*lî*) n. f. (du gr. *a* priv., et *kephalê,* tête). Absence de tête.

ACÉPHALOPODE adj. et n. m. (de *acéphale,* et du gr. *pous, podos,* pied). Se dit d'un monstre sans tête ni pieds.

ACÉRAGE n. m. Action d'acérer un outil en y soudant de l'acier pour le rendre plus dur, plus résistant.

ACÉRAIN, E (*rin, è-ne*) adj. Qui tient de la nature de l'acier : *fer acérain.*

ACERBE (*sèr-be*) adj. D'un goût âpre : *fruits acerbes. Fig.* Sévère, mordant : *langage acerbe.*

ACERBITÉ (*sèr*) n. f. Âpreté. *Fig.* Sévérité.

ACÈRE (du gr. *a* priv., et *kéras,* corne) adj. et n. m. *Entom.* Qui est privé de cornes, de tentacules, d'antennes.

ACÉRÉ, E adj. Qui est garni d'acier : *outil acéré.* Tranchant, aigu : *lame acérée. Fig.* Mordant, caustique : *les traits acérés de la calomnie.*

ACÉRER (*ré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Souder de l'acier à du fer : *acérer un sabre. Fig.* Rendre piquant, mordant : *acérer son style.*

ACÉRINÉES (*né*) ou **ACÉRACÉES** (*ra-sé*) n. f. pl. *Bot.* Tribu de la famille des sapindacées, ayant pour type l'*érable.* S. une *acérinée* ou *acéracée.*

ACÉRURE n. f. Morceau d'acier, destiné à être soudé à une pièce que l'on veut acérer.

ACESCENCE (*sès-san-se*) n. f. État de ce qui est acescent : *vin tournant à l'acescence.*

ACESCENT (*sès-san*), **E** adj. Qui commence à devenir acide : *liqueur acescente.*

ACÉTABULE (lat. *acetabulum*, vase) n. m. *Anat.* Cavité articulaire qui reçoit la tête d'un os. *Zool.* Excavation d'une coquille dans laquelle l'animal est fixé. Cavité où s'insère la patte de derrière des insectes.

ACÉTATE n. m. *Chim.* Sel dérivant de l'acide acétique : *acétate de plomb, de cuivre, de fer,* etc.

ACÉTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui a le goût du vinaigre.

ACÉTIFICATION (*si-on*) n. f. Action de convertir en vinaigre, en acide acétique.

ACÉTIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) *Chim.* Convertir en vinaigre, en acide acétique : *acétifier du vin.*

ACÉTIMÈTRE ou **ACÉTOMÈTRE** n. m. Instrument pour apprécier le degré de concentration d'un vinaigre.

ACÉTIMÉTRIE ou **ACÉTOMÉTRIE** (*trî*) n. f. Appréciation du degré de concentration du vinaigre.

ACÉTIQUE adj. Se dit de l'acide auquel le vinaigre doit sa saveur et des composés qui en dérivent. *Fermentation acétique,* fermentation qui donne naissance au vinaigre, à l'acide acétique.

ACÉTOL n. m. *Pharm.* Vinaigre médical, préparé par distillation. *Acétol normal,* aldéhyde acétique ou vinaigre.

ACÉTOMEL (*mél*) n. m. Sirop de vinaigre miellé.

ACÉTONE n. f. Liquide incolore, d'odeur éthérée, volatil, inflammable, qui se forme lorsqu'on distille un acétate.

ACÉTYLÈNE n. m. Gaz hydrocarboné, que l'on obtient en traitant le carbure de calcium par l'eau. — L'acétylène donne une flamme blanche très éclairante, mais son emploi exige de grandes précautions : il peut, comme le gaz, produire l'asphyxie; son mélange avec l'air est détonant, et des explosions se produisent souvent lors de l'ouverture et de la fermeture des récipients, dont on ne doit jamais approcher avec une lumière.

ACHAINE (*ké-ne*) n. m. V. AKÈNE.

ACHALANDAGE n. m. Action d'achalander. Clientèle d'un marchand.

ACHALANDÉ, E adj. Qui a beaucoup de chalands, d'acheteurs : *boutique bien achalandée.*

ACHALANDER (*dé*) v. a. (de *à*, et *chaland*). Attirer, faire venir des clients : *propreté et confort achalandent un hôtel.*

ACHARNÉ, E adj. Attaché furieusement à sa proie : *ennemi, joueur acharné.* Qui dénote de l'acharnement : *combat acharné.*

ACHARNEMENT (*man*) n. m. Animation furieuse; ardeur opiniâtre. Action de s'acharner. *Fig.* Animosité : *acharnement de deux plaideurs.*

ACHARNER (*né*) v. a. (de *à*, et *chair*). Exciter, animer : *acharner des chiens.* Garnir de chair : *acharner le leurre.* **S'acharner** v. pr. S'attacher avec passion : *s'acharner au jeu.*

ACHAT (*cha*) n. m. Acquisition à prix d'argent; emplette. ANT. **Vente.**

ACHE n. f. Genre de plantes ombellifères, comprenant plusieurs espèces, entre autres le *céleri.*

ACHEMINEMENT (*man*) n. m. Marche en avant, progrès. Avancement par degrés vers un but.

ACHEMINER (*né*) v. a. Diriger vers un lieu, vers un but. **S'acheminer** v. pr. Se diriger vers.

ACHETABLE adj. Qui peut être acheté.

ACHETER (*té*) v. a. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *j'achète, il achètera.*) Acquérir à prix d'argent. *Fig.* Obtenir au moyen d'autre chose : *acheter de son sang.* ANT. **Vendre.**

ACHETEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui achète. ANT. **Vendeur.**

ACHEULÉEN, ENNE (*lé-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte aux restes préhistoriques trouvés à Saint-Acheul (Somme) : *l'homme acheuléen.*

ACHEVAGE n. m. Action d'achever. Dernière façon donnée à un ouvrage : *l'achevage d'une poterie, d'un moulage.*

ACHEVÉ, E adj. Accompli dans son genre : *modèle achevé de toutes les vertus.*

ACHÈVEMENT (*man*) n. m. Action d'achever. État de ce qui est achevé : *l'achèvement d'une maison.*

ACHEVER (*vé*) v. a. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *j'achève, il achèvera.*) Terminer, finir une chose commencée ; rendre complet : *travail achevé.* Consommer : *cette aventure acheva sa ruine. Par ext.* Perdre complètement. Tuer, donner le coup de grâce. ANT. **Commencer.**

ACHILLÉE (*ki-lé*) n. f. Genre de plantes composées radiées, qui comprend la *mille-feuille.*

ACHLAMYDE ou **ACHLAMYDÉ, E** (*kla*) adj. Se dit des algues à une seule enveloppe.

ACHOPPEMENT (*cho-pe-man*) n. m. Obstacle, choc. *Pierre d'achoppement,* embarras, difficulté imprévue. Occasion de faillir : *les élèves paresseux sont des pierres d'achoppement pour les élèves studieux.*

ACHOPPER (*cho-pé*) v. n. Heurter du pied contre un obstacle. *Fig.* Échouer devant une difficulté.

ACHROMATINE (*kro*) n. f. Substance du noyau des cellules qui ne prend pas les réactifs colorants.

ACHROMATIQUE (*kro*) adj. (du gr. *a* priv., et *khrôma,* couleur). Qui laisse passer la lumière sans la décomposer en ses sept couleurs fondamentales.

ACHROMATISATION (*kro, za-si-on*) n. f. Action d'achromatiser : *l'achromatisation d'un objectif.*

ACHROMATISER (*kro, zé*) v. a. Rendre achromatique.

ACHROMATISME (*kro-ma-tis-me*) n. m. Destruction des colorations accompagnant l'image d'un objet fournie par un prisme ou une lentille. Propriété des lunettes ou des verres achromatiques.

ACHROMATOPE (*kro*) adj. et n. Qui est atteint d'achromatopsie.

ACHROMATOPSIE (*kro, top-sî*) n. f. Affection de l'œil, caractérisée par l'impossibilité de distinguer les couleurs.

ACICULAIRE (*lè-re*) adj. *Min.* Qui cristallise en fines aiguilles. *Bot.* Qui se termine en pointe.

ACIDE adj. (lat. *acidus,* aigre). Qui a une saveur aigre : *fruit acide.* ANT. **Doux, sucré.** N. m. *Chim.* Composé hydrogéné qui possède la propriété de faire passer au rouge la teinture bleue de tournesol et qui peut former des sels par substitution d'un métal à l'hydrogène entrant dans sa composition.

ACIDIFÈRE adj. Qui produit des acides.

ACIDIFIABLE adj. Qui peut être converti en acide : *le bore, la soude sont acidifiables.*

ACIDIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui a la propriété de convertir en acide. N. m. : *l'oxygène est le grand acidifiant.*

ACIDIFICATION (*si-on*) n. f. Action de convertir ou de se convertir en acide.

ACIDIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) *Chim.* Convertir en acide : *acidifier du vin.* **S'acidifier** v. pr. Devenir acide.

ACIDIMÈTRE n. m. Instrument à l'aide duquel on évalue le degré de concentration d'un acide.

ACIDIMÉTRIE (*trî*) n. f. Appréciation du degré de concentration d'un acide.

ACIDITÉ n. f. Saveur acide : *l'acidité du verjus.*

ACIDULE ou **ACIDULÉ, E** adj. Légèrement acide.

ACIDULER (*lé*) v. a. Rendre légèrement aigre, piquant, acide : *aciduler une tisane.*

ACIER (*si-é*) n. m. (lat. *acies,* pointe). Fer combiné avec une faible quantité de carbone et que l'on peut rendre très dur par la trempe. *Poétiq.* Arme : *un homicide acier. Fig. Jarret d'acier,* jarret vigoureux. *Cœur d'acier,* cœur dur, homme inébranlable. — L'acier est plus léger, plus malléable et plus dur que le fer ; son grain est plus fin.

ACIÉRAGE n. m. Opération qui consiste à donner à différents métaux la dureté de l'acier.

ACIÉRATION (*si-on*) n. f. Action d'aciérer.

ACIÉRER (*ré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Convertir du fer en acier : *le carbone acière le fer.*

ACIÉREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui se rapporte à l'acier, qui en a les qualités : *fer aciéreux; dureté aciéreuse.*

ACIÉRIE (*rî*) n. f. Usine où l'on fabrique l'acier.

ACINÉSIE (*zî*) n. f. Paralysie. (Peu us.)

ACINUS (*nuss*) ou **ACINE** n. m. Cul-de-sac d'un canal glandulaire ou pulmonaire.

ACLINIQUE adj. Se dit d'un lieu où l'inclinaison de l'aiguille aimantée est nulle.

ACNÉ (*ak-né*) n. f. Maladie de la peau, caractérisée par des pustules peu étendues.

ACOLOGIE (*ji*) n. f. (gr. *akos*, remède, et *logos*, discours). Traité des moyens thérapeutiques en général.

ACOLOGIQUE adj. Qui concerne l'acologie.

ACOLYTAT (*ta*) n. m. Le plus élevé des quatre ordres mineurs, dans la religion catholique.

ACOLYTE n. m. (gr. *akolouthos*, serviteur). Clerc chargé dans l'église des bas offices. *Par ext.* Aide subalterne.

ACOMPTE (*a-con-te*) n. m. Payement partiel à valoir sur le montant d'une dette : *donner des acomptes*. Adverbialem., s'écrit en deux mots : *il a reçu cent francs à compte*.

ACON ou **ACCON** (*a-kon*) n. m. Chaland à fond plat, pour le chargement des navires de commerce.

ACONIT (*nit'*) n. m. Plante vénéneuse, de la famille des renonculacées, à haute tige, aux feuilles d'un vert sombre, aux fleurs d'un bleu foncé.


Aconit.

ACONITINE n. f. Alcaloïde que l'on extrait de la racine d'aconit et que l'on utilise en médecine : *l'aconitine est un poison très violent*.

À-CONTRE loc. adv. *Abattre à-contre*, s'abattre du côté contraire à celui qui était prévu : *un navire qui abat à-contre*.

ACOQUINANT (*ki-nan*), **E** adj. Qui attache, retient par l'habitude : *le coin du feu est acoquinant*.

ACOQUINER (*ki-né*) v. a. Retenir par l'habitude : *ses dîners m'avaient acoquiné*. **S'acoquiner** v. pr. S'adonner, s'attacher trop. (Se prend souvent en mauv. part.)

ACORE n. m. Genre d'aroïdées d'Europe, d'Asie et d'Amérique, appelées *lis des marais*.

ACOTYLÉDONE ou **ACOTYLÉDONÉ, E** adj. (du gr. *a* priv., et *kotulê*, cavité). *Bot.* Se dit des plantes qui n'ont point de cotylédons, telles que les *champignons*, les *fougères*, etc. N. f. : *une acotylédone* ou *acotylédonée*. Syn. de CRYPTOGAME.

À-COUP (*kou*) n. m. Mouvement brusque ou temps d'arrêt subit : *procéder par à-coups*.

ACOUSTIQUE (*kous-ti-ke*) adj. (gr. *akoustikos*, relatif au son). *Physiq.* Relatif à la perception des sons : *nerf acoustique*. *Tuyau acoustique*, long tuyau en caoutchouc terminé à chaque extrémité par un embout muni d'un sifflet avertisseur, et qui sert à porter le son à distance. *Cornet acoustique*, instrument qui renforce le son, et dont se servent les personnes sourdes. N. f. Théorie des sons.



1. Tuyau acoustique ; 2. Embout ; 3. Cornet acoustique.

ACQUA-TOFFANA (*a-kou-a-to-fa-na*) n. f. (ital. *acqua*, eau, et *Toffana*, n. de femme). Poison célèbre en Italie, au XVIe et au XVIIe siècle. (C'était sans doute une solution d'acide arsénieux.)

ACQUÉREUR (*a-ké*) n. m. Qui acquiert ; acheteur.

ACQUÉRIR (*a-ké*) v. a. (lat. *acquirere*. — *J'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent. J'acquérais, nous acquérions. J'acquis, nous acquîmes. J'acquerrai, nous acquerrons. J'acquerrais, nous acquerrions. Acquiers, acquérons, acquérez. Que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière, que nous acquérions, que vous acquériez, qu'ils acquièrent. Que j'acquisse, que nous acquissions. Acquérant. Acquis*, e.) Devenir possesseur par achat, par le travail, etc. : *acquérir des talents, de la gloire*. S'attacher : *cet homme m'est tout acquis*. ANT. **Perdre, vendre.**

ACQUÊT (*a-kè*) n. m. *Dr.* Acquisition. Bien acquis à titre onéreux pendant la durée de l'association conjugale, par opposition aux *propres*, et qui tombe dans la communauté.

ACQUÊTER (*a-kè-té*) v. a. Acquérir un immeuble.

ACQUIESCEMENT (*a-ki-ès-se-man*) n. m. Adhésion, consentement : *acquiescement aux volontés de quelqu'un*. ANT. **Refus, protestation contre.**

ACQUIESCER (*a-ki-ès-sé*) v. n. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il acquiesça, nous acquiesçons.*) Consentir : *acquiescer à un désir*. ANT. **S'opposer.**

ACQUIS, E (*a-ki, i-ze*) adj. *Vitesse acquise*, vitesse dont un corps est animé à un moment donné.

ACQUIS (*a-ki*) n. m. Savoir, expérience : *il a de l'acquis*.

ACQUISITIF, IVE (*a-ki-zi*) adj. Qui a rapport à l'acquisition. Qui équivaut à une acquisition : *prescription acquisitive*.

ACQUISITION (*a-ki-zi-si-on*) n. f. Action d'acquérir. Chose acquise. Achat, emplette. ANT. **Vente.**

ACQUISIVITÉ (*a-ki-zi*) n. f. Instinct qui porte l'homme à acquérir.

ACQUIT (*a-ki*) n. m. Quittance, décharge : *j'ai votre acquit, ainsi je ne vous dois rien*. *Dr.* Acquittement : *sentence d'acquit*. **Pour acquit**, mots qu'on écrit au bas d'un billet, d'un compte, pour certifier qu'ils ont été payés. **Par manière d'acquit** loc. adv. Négligemment. *Fig. Pour l'acquit de sa conscience*, pour qu'elle n'en soit pas chargée.

ACQUIT-À-CAUTION (*a-ki-ta-kô-si-on*) n. m. Pièce de régie qui permet de faire circuler librement des marchandises soumises à l'impôt indirect et de ne payer cet impôt qu'après livraison. Pl. des *acquits-à-caution*.

ACQUITTABLE (*a-ki-ta-ble*) adj. Qui peut ou doit être acquitté : *accusé acquittable ; dette acquittable*.

ACQUITTEMENT (*a-ki-te-man*) n. m. Action de payer ce qu'on doit. Renvoi d'un accusé reconnu non coupable. ANT. **Condamnation.**

ACQUITTER (*a-ki-té*) v. a. Payer ce qu'on doit : *acquitter une dette*. Constater le payement de : *acquitter un billet, une facture*. Rendre quitte d'une obligation : *acquitter quelqu'un d'une dette*. Renvoyer absous : *acquitter un accusé*. **S'acquitter** v. pr. Payer une dette. Remplir un devoir : *s'acquitter d'une mission*.

ACRASIÉES (*zi-é*) n. f. pl. Famille de champignons myxomycètes, qui vivent sur les excréments des animaux. S. une *acrasiée*.

ACRATIE (*sî*) n. f. Débilité, manque de forces.

ACRE n. f. (lat. *ager*, champ). Mesure agraire, usitée autrefois en France et valant environ 52 ares, mais variant d'un pays à un autre : *aujourd'hui, en Angleterre, l'acre est de 40 ares et demi*.

ÂCRE adj. (lat. *acer*). Piquant, irritant au goût, à l'odorat : *fruit âcre*. *Fig.* Mordant, revêche : *caractère âcre*. ANT. **Doux.**

ÂCREMENT (*man*) adv. D'une manière âcre.

ÂCRETÉ n. f. Qualité de ce qui est âcre. *Fig.* : *l'âcreté du style*. ANT. **Douceur.**

ACRIBOLOGIE (*ji*) n. f. (gr. *akribês*, exact, et *logos*, discours). Précision dans l'emploi des termes.

ACRIDIENS (*di-in*) n. m. pl. Famille d'insectes orthoptères sauteurs, renfermant les *criquets*. S. *un acridien*.

ACRIMONIE (*ní*) n. f. Âcreté : *l'acrimonie des humeurs*. *Fig.* Ton mordant, maussaderie, aigreur : *quelle acrimonie dans ses paroles !* ANT. **Douceur.**

ACRIMONIEUSEMENT (*ni-eû-ze-man*) adv. Avec acrimonie.

ACRIMONIEUX, EUSE (*ni-eû, eu-ze*) adj. Qui a de l'acrimonie.

ACROAMATIQUE ou **ACROATIQUE** adj. (gr. *akroama, atos*, ce qu'on écoute). Se dit, dans les systèmes de philosophie grecque, des doctrines, plus secrètes et plus scientifiques, qui se transmettaient oralement, dans des entretiens intimes.

ACROBATE n. (du gr. *akros*, haut, et *batein*, marcher). Danseur, danseuse de corde. (Se dit aussi pour CLOWN, JONGLEUR, ÉQUILIBRISTE, HERCULE, etc.) *Fig.* Qui cherche à éblouir par des procédés extraordinaires.

ACROBATIE (*sî*) n. f. Exercice de l'acrobate.

ACROBATIQUE (*ti-ke*) adj. Qui a rapport à l'acrobatie : *exercices acrobatiques*.

ACROBATISME (*tis-me*) n. m. Profession d'acrobate.

ACROCARPE adj. (du gr. *akros*, sommet, et *karpos*, fruit). Se dit des mousses dont la capsule termine la tige ou les rameaux.


Acrobates.

ACROCÉPHALE adj. et n. (gr. *akron*, pointe, et *kephalê*, tête). Se dit d'un homme ou d'une femme ayant le crâne haut, terminé en pointe.

ACROMION n. m. Apophyse de l'épine de l'omoplate.

ACRONYQUE adj. (gr. *akros*, extrême, et *nux*, nuit). *Astron*. Se dit quand un astre se lève au coucher du soleil, ou se couche à son lever.

ACROPOLE n. f. (gr. *akros*, élevé, et *polis*, ville). Partie la plus élevée des cités grecques, servant de citadelle. V. *Part. hist*.

ACROSPERME (*kros-pèr-me*) n. m. Champignon qui croît sur le bois sec.

ACROSPORE (*kros-po-re*) n. m. Champignon qui croît sur la feuille des graminées et les tue.

ACROSTIC (*kros-tik*) ou **ACROSTIQUE** (*kros-ti-ke*) n. m. Genre de fougères tropicales, dont la plus belle est l'*acrostic à corne d'élan*.

ACROSTICHE (*kros-ti-che*) n. m. (gr. *akron*, extrémité, et *stikhos*, vers). Poésie composée de telle sorte qu'en lisant dans le sens vertical la première lettre de chaque vers, on trouve le mot pris pour sujet. Voici un acrostiche fait sur Louis XIV par quelque solliciteur au gousset vide :

Louis est un héros sans peur et sans reproche ;
On désire le voir. Aussitôt qu'on l'approche
Un sentiment d'amour enflamme tous les cœurs.
Il ne trouve chez nous que des adorateurs.
Son image est partout, excepté dans ma poche.

— Adj. : *des vers acrostiches*.

ACROSTOLE (*kros-to-le*) n. m. (gr. *akros*, extrême, et *stolos*, ornement). Partie élevée des extrémités des anciens navires. Ornements, sculptures de la proue.

ACROTÈRE n. m. *Archit*. Socle disposé aux extrémités ou au sommet d'un fronton et servant de support à divers ornements (statues, vases, etc.).


Acrotère.

ACTE n. m. (lat. *actum*, chose faite). Action ; manifestation de la volonté : *on connaît l'homme par ses actes*. Pièce légale qui constate un fait : *acte de naissance*. Mouvement de l'âme vers Dieu : *acte de foi*. Division d'une pièce de théâtre : *pièce en cinq actes*. *Prendre acte*, faire consigner un fait. *Faire acte de présence*, se montrer un instant. Décision de l'autorité publique : *acte d'amnistie ; les actes du gouvernement*. **Acte d'accusation**, exposition des faits imputés à un accusé.

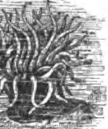
ACTEUR, TRICE n. Qui joue un rôle dans un événement. Artiste qui joue dans un théâtre.

ACTIF, IVE adj. Qui agit : *principe actif*. Vif, laborieux : *ouvrier actif*. *Citoyen actif*, celui qui, sous le régime censitaire, a la jouissance et l'exercice du droit de vote. Energique : *remède actif*. *Dettes actives*, sommes dont on est créancier. *Gram*. *Verbe actif*, qui peut avoir un complément direct. *Voix active*, voix qui exprime l'action. N. m. *Com*. Ce qu'on possède, par opposition à *passif*, ce qu'on doit. Ant. **Inactif, indolent ; neutre ; passif.**

ACTINAL, E, AUX adj. (gr. *aktis, inos*, rayon). En forme de rayons.

ACTINAUXISME (*nôk-sis-me*) n. m. (gr. *aktis, inos*, rayon, et *auxein*, accroître). Action de la radiation sur la croissance des végétaux.

ACTINIE (*nî*) n. f. Polype mou pourvu de tentacules, dit souvent *ortie de mer* ou *anémone de mer*.


Actinie.

ACTINIQUE adj. (du gr. *aktis, inos*, rayon). Se dit des rayons lumineux qui peuvent exercer une action chimique, telle que la décomposition d'un corps : *les rayons actiniques sont plus généralement appelés rayons chimiques*.

ACTINISME (*nis-me*) n. m. Propriété que possèdent certains rayons lumineux d'être actiniques.

ACTINOGRAPHE n. m. (gr. *aktis, inos*, rayon, et *graphein*, écrire). Actinomètre particulier, dans lequel l'intensité des radiations solaires est enregistrée par un procédé photographique.

ACTINOMÈTRE n. m. (gr. *aktis, inos*, rayon, et *metron*, mesure). Instrument pour mesurer l'intensité des radiations et, plus particulièrement, des radiations solaires.

ACTINOMÉTRIE (*trî*) n. f. (rad. *actinomètre*). Mesure de l'intensité des radiations et plus particulièrement des radiations solaires.

ACTINOMÉTRIQUE adj. Qui concerne l'actinométrie : *méthode actinométrique*.

ACTINOMYCOSE (*ko-ze*) n. f. (du gr. *aktis, inos*, rayon, et *mukês*, champignon). Maladie infectieuse commune à l'homme et aux animaux causée par la présence dans les tissus de champignons dits *actynomycètes*.

ACTINOTROPISME (*pis-me*) n. m. (du gr. *aktis, inos*, rayon, et *tropos*, tour). Flexion des plantes vers les radiations lumineuses.

ACTION (*ak-si-on*) n. f. Manifestation d'une énergie : *belle action*. Occupation, mouvement : *on le voit toujours en action*. Manière dont un corps agit sur un autre : *action chimique, action d'un poison*. Combat : *intrépide dans l'action*. Chaleur dans le débit ou le geste : *parler avec action ; action oratoire*. Gestes qui accompagnent la parole. Sujet d'un poème : *action intéressante*. Marche d'une pièce de théâtre : *action rapide*. Poursuite en justice : *action criminelle*. Part dans une entreprise financière ou commerciale : *acheter une, deux, trois actions de chemin de fer*. Pl. Remerciement : *actions de grâces*.

ACTIONNABLE (*ak-si-o-na-ble*) adj. Contre qui on peut intenter une action judiciaire.

ACTIONNAIRE (*ak-si-o-nè-re*) n. Qui possède une ou plusieurs actions dans une entreprise financière ou commerciale.

ACTIONNAIREMENT (*ak-si-o-nè-re-man*) adv. Au moyen d'actions industrielles.

ACTIONNER (*ak-si-o-né*) v. a. Intenter une action en justice. Exciter, harceler. Produire un mouvement : *cours d'eau qui actionne des scieries mécaniques*.

ACTIVANT (*van*), **E** adj. Qui active.

ACTIVEMENT (*man*) adv. D'une manière active. *Gram*. Dans le sens actif : *certains verbes neutres s'emploient activement : courir un danger ; dormir un sommeil*. Ant. **Neutralement.**

ACTIVER (*vé*) v. a. Presser, accélérer : *activer les travaux*. Donner de l'activité à : *activer le feu*.

ACTIVITÉ n. f. Vertu d'agir : *l'activité du feu*. Promptitude : *l'activité de l'esprit*. *Soldat, fonctionnaire en activité*, qui sont actuellement en service. Ant. **Nonchalance, mollesse.**

ACTUAIRE (*è-re*) n. m. (lat. *actuarius*, greffier). Spécialiste qui s'occupe de l'application des mathématiques aux assurances sur la vie, et, en général, aux questions financières. Chez les Romains, scribe rédacteur de procès-verbaux.

ACTUALISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'actualiser. Résultat de cette action.

ACTUALISER (*zé*) v. a. Rendre actuel.

ACTUALITÉ n. f. Etat de ce qui est actuel. Chose du moment : *les journaux vivent d'actualités*.

ACTUEL, ELLE (*èl, è-le*) adj. (lat. *actualis*). Effectif : *service actuel*. Présent : *les mœurs actuelles*. *Péché actuel*, péché qui résulte d'un acte personnel, par opposition à *péché originel*.

ACTUELLEMENT (*ak-tu-è-le-man*) adv. Présentement : maintenant.

ACUITÉ n. f. (lat. *acutus*, aigu). Qualité de ce qui est aigu, pointu : *l'acuité d'un clou*. *Fig.* : *l'acuité de la douleur, l'acuité d'un son.*

ACUL (*a-ku*) n. m. Fond des parcs à huitres du côté de la mer.

ACULÉ, E (lat. *aculeus*, aiguillon) adj. Qui porte un aiguillon, comme l'abeille, la guêpe : *insecte aculé.*

ACULÉIFORME adj. (lat. *aculeus*, aiguillon, et *forme*). *Bot.* Qui est en forme d'aiguillon.

ACUMINÉ, E adj. (lat. *acumen*, pointe). *Bot.* Se dit de tout organe foliacé, terminé en pointe : *les feuilles du cornouiller mâle sont acuminées.*

ACUPONCTURE ou **ACUPUNCTURE** (*ponk*) n. f. (lat. *acus*, aiguille, et *punctura*, piqûre). *Chir.* Opération qui consiste à piquer une partie malade avec une aiguille très fine.


Triangle acutangle.

ACUPONCTURER (*ponk-tu-ré*) v. a. *Chir.* Brûler les tissus avec une aiguille pour détruire les tissus morbides.

ACUPRESSURE (*pré-su-re*) n. f. Compression d'une artère à l'aide d'une aiguille, pour arrêter l'hémorragie.

ACUTANGLE adj. Se dit d'un triangle dont les trois angles sont aigus.

ACUTANGULAIRE (*lè-re*) adj. Qui fait un angle aigu.

ACUTANGULÉ, E adj. Qui a des angles aigus.

ACUTESSE (*tè-se*) n. f. (lat. *acutus*, aigu). État de ce qui est aigu, pointu.

AD prép. lat. qui signifie *à, vers, pour*, etc., et qui entre soit sous cette forme, soit sous celle de *ac, af, an, ap, ar, as, at*, comme préfixe dans un certain nombre de mots français.

ADACTION (*dak-si-on*) n. f. Action de contraindre. Assujettissement forcé.

ADACTYLE (*dak*) adj. (du gr. *a* priv., et *daktulos*, doigt). Qui n'a pas de doigts : *crustacé adactyle.*

ADAGE n. m. Proverbe, maxime. Ex. : *fais ce que dois, advienne que pourra.*

ADAGIO (*ji-o*) adv. (mot ital.). *Mus.* Lentement, gravement, posément. N. m. L'air même : *un adagio mélancolique.* Pl. des *adagios.*

ADAMANTIN, E adj. Qui a la dureté et l'éclat du diamant.

ADAMIQUE adj. Qui a rapport à Adam : *race adamique.*

ADAMISME (*mis-me*) n. m. (de *Adam*). Doctrine de certains hérétiques qui paraissaient nus dans les assemblées, pour imiter, disaient-ils, l'état d'innocence où se trouvait Adam au moment de la création.

ADAMITE ou **ADAMIEN** (*mi-in*) n. m. Membre d'une secte religieuse du IIe siècle, qui défendait l'emploi des vêtements. V. ADAMISME.

ADAPTABLE (*dap*) adj. Qui peut être adapté.

ADAPTATION (*dap-ta-si-on*) n. f. Action d'adapter, d'approprier une chose à une autre.

ADAPTER (*dap-té*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *aptare*, ajuster). Appliquer ; ajuster : *adapter un cadre. Fig.* Appliquer convenablement : *adapter les moyens au but.* **S'adapter** v. pr. Etre ajusté, convenir.

ADDENDA (*ad-din*) n m. invar. (mot lat.). Ce qu'on ajoute à un ouvrage pour le compléter.

ADDITIF, IVE (*ad-di*) adj. Se dit d'une quantité affectée du signe +, ou considérée comme affectée du signe + et qui doit être ajoutée.

ADDITION (*ad-di-si-on*) n. f. (lat. *additio*; de *addere*, ajouter). Action d'ajouter ; ce qu'on ajoute. Total d'une note de dépense dans un restaurant. *Arith.* Première des quatre opérations fondamentales de l'arithmétique. — L'addition a pour but de réunir en un seul nombre plusieurs nombres de la même espèce. Le résultat s'appelle *somme* ou *total*. Le signe + (que l'on prononce *pluss*) indique qu'il faut additionner. *Ex.* : 8 + 4. ANT. **Soustraction.**

ADDITIONNABLE (*ad-di-si-o-na-ble*) adj. Qui peut être additionné, ajouté : *sommes additionnables.*

ADDITIONNEL, ELLE (*ad-di-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui est ou doit être ajouté : *article additionnel. Centimes additionnels*, centimes qu'on ajoute au principal de l'impôt pour faire face à des besoins imprévus.

ADDITIONNER (*ad-di-si-o-né*) v. a. *Arith.* Ajouter ensemble plusieurs nombres ou quantités. *Additionner de sucre une liqueur*, y ajouter du sucre. ANT. **Soustraire, retrancher.**

ADDUCTEUR (*ad-duk*) n. et adj. m. *Anat.* Muscle rapprochant de l'axe du corps les parties auxquelles il est attaché. *Hydraul.* Tube ou canal souterrain amenant les eaux d'une source à un réservoir.

ADDUCTIF, IVE (*ad-duk*) adj. Qui détermine l'action des muscles adducteurs.

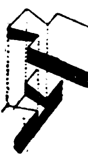
ADDUCTION (*ad-duk-si-on*) n. f. *Anat.* Action des muscles adducteurs. *Hydraul.* Action de dériver les eaux d'un lieu dans un autre.

ADÈLE n. f. Genre d'insectes lépidoptères européens, remarquables par leurs couleurs métalliques très brillantes et par la longueur de leurs antennes.

ADÉNÉRER (*ré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) Estimer, apprécier, faire argent d'une chose ; la vendre aux enchères. (Vx.)

ADÉNITE n. f. Inflammation des glandes et particulièrement des ganglions lymphatiques.

ADENT (*dan*) n. m. Entaille ou partie saillante exécutée sur des pièces de bois pour assurer leur assemblage.


Adent.

ADENTER (*dan-té*) v. a. Joindre avec des adents.

ADÉPHAGE adj. et n. Se dit de tout animal vorace et carnassier.

ADÉPHAGIE (*jî*) n. f. Voracité.

ADEPTE (*dèp-te*) n. (lat. *adeptus*, qui a acquis). Partisan d'une doctrine, d'une secte, d'une coterie. Personne initiée aux secrets d'une science.

ADÉQUAT (*kou-a*), **E** adj. (préf. *ad*, et lat. *æquare*, égaler). Entier, complet, d'une compréhension égale : *avoir une idée adéquate d'une chose*. Synonyme, équivalent : *expressions adéquates.*

ADEXTRÉ (*dèks-tré*), **E** adj. *Blas.* Se dit de toute pièce principale accompagnée, à droite, d'une pièce secondaire. ANT. **Sénestré.**

ADHÉRENCE (*dé-ran-se*) n. f. Le fait d'adhérer.

ADHÉRENT (*dé-ran*), **E** adj. Fortement attaché : *branche adhérente au tronc*. N. m. *Fig.* Attaché à un parti, à une doctrine, etc.

ADHÉRER (*dé-ré*) v. n. (préf. *ad*, et lat. *hærere*, s'attacher. — Se conj. comme *accélérer*.) Tenir fortement à une chose : *l'épiderme adhère à la peau. Fig.* Accéder, acquiescer entièrement : *adhérer à une doctrine, à une clause.* ANT. **Se détacher, refuser, rejeter.**

ADHÉSIF (*dé-zif*), **IVE** adj. Qui marque l'adhésion : *formule adhésive*. Qui adhère, s'applique bien : *emplâtre adhésif.*

ADHÉSION (*dé-zi-on*) n. f. Union, jonction : *force d'adhésion. Fig.* Consentement, approbation : *donner, refuser son adhésion.*

ADHÉSIVEMENT (*dé-zi-ve-man*) adv. D'une manière adhésive.

ADHÉSIVITÉ (*dé-zi*) n. f. Faculté qui nous porte à nous rapprocher de nos semblables. Faculté de fixer fortement l'attention sur une idée.

ADIABATIQUE adj. Se dit de certaines substances qui s'opposent à la transmission de la chaleur. Se dit d'une transformation d'un corps qui s'effectue sans que celui-ci cède de sa chaleur ou qu'il en reçoive du milieu ambiant : *détente adiabatique d'un gaz*. Se dit de ce qui se rapporte à un phénomène adiabatique : *ligne adiabatique.*

ADIABATIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière adiabatique.

ADIABATISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *a* priv., et *diabainein*, traverser). Etat d'un gaz qui ne communique ni ne reçoit aucune quantité de chaleur.

ADIANTE n. m. Genre de fougères, vulgairement nommées *capillaires de Montpellier, cheveux de Vénus.*

ADIEU (de *à*, et *Dieu*) loc. elliptique. Terme de civilité et d'amitié quand on se quitte. N. m. : *des adieux touchants.*

ADIPEUX, EUSE (*peû, eu-ze*) adj. (lat. *adeps, ipis*, graisse). Qui a les caractères de la graisse : *tissu adipeux.*

ADIPOSE (*po-ze*) n. f. Maladie produite par excès de graisse : *les exercices physiques garantissent de l'adipose.*

ADIPOSITÉ (*po-zi*) n. f. Surcharge graisseuse morbide.

ADIRER (*ré*) v. a. *Dr.* Perdre, égarer : *adirer les pièces d'un procès.*

ADITION (*si-on*) n. f. *Dr. Adition d'hérédité*, acceptation d'une succession.

ADJACENCE (*san-se*) n. f. Propriété de ce qui se touche : *l'adjacence de deux angles.*

ADJACENT (*san*), **E** adj. (préf. *ad*, et lat. *jacere*, être situé). Qui se touche, attenant, contigu : *terres adjacentes. Angles adjacents*, angles qui ont même sommet, un côté commun, et sont situés de part et d'autre de ce côté commun.

Angles adjacents.

ADJECTIF, IVE (*jèk*) adj. (lat. *adjectivus*, qui s'ajoute). Qui tient de l'adjectif : *locution adjective.* N. m. Mot que l'on joint au substantif pour le qualifier ou le déterminer : *il y a l'adjectif qualificatif et l'adjectif déterminatif.*

ADJECTIVEMENT (*jèk, man*) adv. Comme adjectif : *nom employé adjectivement.*

ADJOINDRE v.a. (préf. *ad*, et lat. *jungere*, joindre. — Se conj. comme *craindre*.) Associer une personne à une autre comme auxiliaire.

ADJOINT (*join*), **E** adj. et n. Aide : *professeur adjoint.* N. m. Magistrat qui remplace le maire.

ADJONCTION (*jonk-si-on*) n. f. Action d'adjoindre quelqu'un ou quelque chose : *adjonction de deux jurés.*

ADJUDANT (*dan*) n. m. (lat. *adjuvare*, aider). Officier ou sous-officier qui seconde des chefs : *adjudant-major.* Titulaire de l'emploi le plus élevé des sous-officiers, dans l'armée française.

ADJUDICATAIRE (*tè-re*) n. A qui une chose (fournitures, exploitation, etc.) est attribuée dans une adjudication publique.

ADJUDICATEUR, TRICE n. Personne qui adjuge.

ADJUDICATIF, IVE adj. Qui adjuge : *jugement adjudicatif ; sentence adjudicative.*

ADJUDICATION (*si-on*) n. f. Marché de travaux ou de fournitures qui diffère du marché de gré à gré en ce qu'il est fait avec publicité et concurrence : *l'adjudication se fait au rabais ou à la surenchère.*

ADJUGER (*jé*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *judicare*, juger. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il adjugea, nous adjugeons.*) Attribuer en justice à l'une des parties une propriété contestée. Donner des travaux par adjudication : *adjuger une entreprise.* Vendre par adjudication publique. Attribuer : *adjuger un prix.*

ADJURATION (*si-on*) n. f. Action d'adjurer ; formule d'exorcisme. Prière instante, supplication.

ADJURER (*ré*) v. a. (lat. *adjurare*). Commander au nom de Dieu. Supplier avec instance : *je vous adjure de dire la vérité.*

ADJUTEUR n. m. Celui qui aide, auxiliaire.

ADJUVANT (*van*), **E** adj. Se dit d'un médicament qui seconde l'action du médicament principal : *substance adjuvante.* N. m. : *un adjuvant.*

ADJUVAT (*va*) n. m. (mot lat. signif. *il aide*). Fonction d'aide en médecine, en chirurgie.

ADMETTRE (*mè-tre*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *mittere*, envoyer. — Se conj. comme *mettre*.) Recevoir, agréer : *être admis dans une société.* Reconnaître comme vrai : *admettre un principe.* Comporter : *cette affaire n'admet aucun retard.* Accueillir favorablement : *admettre une requête.* Ant. **Eliminer, exclure.**

ADMINICULE n. m. Moyen auxiliaire. *Dr.* Circonstance qui ne forme pas preuve complète, mais contribue à faire preuve.

ADMINISTRATEUR, TRICE (*nis-tra*) n. Qui régit, administre, dirige.

ADMINISTRATIF, IVE (*nis-tra*) adj. Qui tient ou a rapport à l'administration : *décision administrative.*

ADMINISTRATION (*nis-tra-si-on*) n. f. Action d'administrer, de diriger les affaires publiques ou privées, de régir des biens. Pouvoir administratif. Science et art de gouverner un Etat. Ensemble des employés d'une branche particulière d'un service public : *administration des postes. Administration publique*, ensemble des pouvoirs chargés de l'exécution des lois. *Conseil d'administration*, réunion de personnes chargées de faire observer les statuts d'une société dont elles font partie.

ADMINISTRATIVEMENT (*nis-tra, man*) adv. Suivant les formes, les règlements administratifs.

ADMINISTRÉ (*nis-tré*), **E** n. Qui est soumis à une administration : *maire respecté de ses administrés.*

ADMINISTRER (*nis-tré*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *ministrare*, servir). Gouverner, diriger : *administrer un pays.* Conférer : *administrer les sacrements.* Faire prendre : *administrer un vomitif.* Appliquer : *administrer des coups de canne.* **S'administrer** v. pr. S'attribuer : *s'administrer la meilleure part.*

ADMIRABLE adj. Digne d'admiration.

ADMIRABLEMENT (*man*) adv. D'une manière admirable, parfaite, étonnante.

ADMIRATEUR, TRICE n. Qui admire.

ADMIRATIF, IVE adj. Qui marque de la surprise, de l'admiration : *geste admiratif ; exclamations admiratives. Point admiratif*, point exclamatif.

ADMIRATION (*si-on*) n. f. Action d'admirer. Sentiment qu'éprouve l'âme quand elle est frappée par les caractères du beau. Ant. **Mépris, dédain.**

ADMIRATIVEMENT (*man*) adv. D'une manière admirative.

ADMIRER (*ré*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *mirari*, regarder). Considérer avec un étonnement mêlé de plaisir : *nous louons de bon cœur ceux que nous admirons.* Trouver étrange : *j'admire ses prétentions.* Ant. **Dédaigner, mépriser.**

ADMISSIBILITÉ (*mi-si*) n. f. Qualité de ce qui est admissible : *candidat porté sur la liste d'admissibilité.* Ant. **Inadmissibilité.**

ADMISSIBLE (*mi-si-ble*) adj. Qui peut être admis. Qui, reçu dans un concours à la première épreuve, est jugé capable de subir la seconde : *candidat admissible.* Recevable, valable : *cela n'est pas admissible.* Ant. **Inadmissible.**

ADMISSION (*mi-si-on*) n. f. Réception. Action d'admettre. Le fait d'être admis.

ADMIXTION (*miks-ti-on*) n. f. En pharmacie, action d'ajouter en mélangeant.

ADMONESTATION (*nès-ta-si-on*) n. f. Réprimande, semonce.

ADMONESTER (*nès-té*) v. a. (lat. *admonere*, avertir). Faire une remontrance, une réprimande.

ADMONITEUR, TRICE n. Personne qui avertit, qui réprimande.

ADMONITION (*si-on*) n. f. Avertissement, réprimande.

ADNÉ, E adj. Se dit de toute partie attachée à une autre et qui semble faire corps avec elle : *anthères adnées.*

ADOLESCENCE (*lès-san-se*) n. f. (lat. *adolescere*, croître). Age de la vie qui suit l'enfance jusqu'à l'âge viril (de 14 à 25 ans).

ADOLESCENT (*lès-san*), **E** n. et adj. Qui est dans l'adolescence : *un adolescent. Candeur adolescente.*

ADONC, ADONCQUES ou **ADONQUES** (*donk*) adv. Alors. (Vx.)

ADONIDE ou **ADONIS** (*niss*) n. f. Genre de renonculacées vénéneuses d'Europe, à fleurs jaunes et rouges, qui abondent dans les blés.

ADONIEN (*ni-in*) ou **ADONIQUE** adj. et n. m. Se dit des vers composés d'un dactyle et d'un spondée.

ADONIS (*niss*) n. m. Jeune homme qui fait le beau et qui prend un soin exagéré de sa parure. V. *Part. hist.*

ADONISER (*zé*) v. a. Parer avec soin, avec recherche. **S'adoniser** v. pr. Se parer avec trop de soin.

ADONNÉ (*do-né*), **E** adj. Personne appliquée, livrée à : *adonné aux plaisirs, au jeu.*

ADONNER (S') [*sa-do-né*] v. pr. Se livrer entièrement à une chose : *adonnons-nous au travail.*

ADOPTABLE adj. Qui peut ou doit être adopté.

ADOPTANT (*dop-tan*), **E** n. Celui, celle qui adopte.

ADOPTÉ, E n. Celui, celle qui est l'objet d'une adoption : *l'adoptant et l'adopté.*

ADOPTER (*dop-té*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *optare*, choisir). Prendre légalement pour fils ou pour fille : *Auguste adopta Tibère.* Embrasser, admettre : *adopter le barreau, une opinion.* Approuver, sanctionner : *le Sénat adopte ou rejette les projets de lois votés par la Chambre des députés.*

ADOPTIF, IVE adj. Qui a été adopté : *fils adoptif.*

ADOPTION (*dop-si-on*) n. f. Action d'adopter.

ADORABLE adj. Digne d'être adoré.

ADORABLEMENT (*man*) adv. D'une manière adorable.

ADORATEUR, TRICE n. Celui, celle qui adore. Qui aime avec excès : *les adorateurs du pouvoir.*
ADORATION (*si-on*) n. f. Action d'adorer. Affection, amour extrême.
ADORER (*ré*) v. a. Rendre à Dieu le culte qui lui est dû. Aimer avec passion : *adorer les arts.*
ADOS (*dô*) n. m. Terre relevée en talus le long d'un mur, pour y semer des primeurs.
ADOSSÉ, E (*do-sé*) adj. *Blas.* Se dit de deux figures ou de deux objets placés dos à dos.
ADOSSEMENT (*do-se-man*) n. m. Etat de ce qui est adossé : *adossement d'une échoppe à une maison.*
ADOSSER (*do-sé*) v. a. Appuyer contre : *adosser un bâtiment contre un mur.* **S'adosser** v. pr. Appuyer le dos contre : *s'adosser à la muraille.*
ADOUBEMENT (*man*) n. m. Action d'adouber. Ensemble des défenses de corps que portait l'homme de guerre au moyen âge. V. ARMURE.
ADOUBER (*bé*) v. a. Revêtir d'une armure. Arranger. (Vx.) *Mar.* Réparer : *adouber un navire.* (On dit mieux RADOUBER.)
ADOUCI n. m. Première façon donnée aux glaces brutes et au cristal ébauché par la taille.
ADOUCIR v. a. Rendre plus doux ce qui est amer, salé. Donner le poli à un métal. *Fig.* Rendre supportable, moins grossier : *adoucir la peine, les mœurs.* ANT. **Aigrir, irriter.**
ADOUCISSAGE (*si-sa-je*) n. m. Action d'adoucir les métaux. Sorte de poli que l'on donne aux métaux.
ADOUCISSANT (*si-san*), **E** adj. Qui adoucit, qui calme la souffrance. N. m. : *le lait est un adoucissant.*
ADOUCISSEMENT (*si-se-man*) n. m. Action d'adoucir. *Fig.* Soulagement, amélioration, diminution de peine.
ADOUCISSEUR, EUSE (*si-seur, eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui polit les glaces.
ADOUÉ, E adj. En terme de chasse, accouplé, apparié : *perdrix adouées.*
ADRAGANT (*ghan*) adj. m. ou **ADRAGANTE** (*ghan-te*) adj. f. Se dit d'une gomme qui découle d'arbres du genre des astragales : *la gomme adragant* (mieux *adragante*) *vient de l'Asie Mineure.* (On dit aussi GOMME D'ADRAGANT.)
ADRESSE (*drè-se*) n. f. Dextérité du corps : *adresse des mains.* Finesse de l'esprit : *dessein plein d'adresse.* Suscription d'une lettre indiquant la demeure du destinataire : *cette adresse est mal mise.* Endroit où quelqu'un demeure : *envoyer une lettre à son adresse.* Expression des vœux d'une assemblée : *présenter une adresse.* ANT. **Maladresse.**
ADRESSER (*drè-sé*) v. a. Envoyer directement : *adresser un paquet. Adresser la parole à quelqu'un,* lui parler. **S'adresser** (à quelqu'un) v. pr. Lui adresser la parole, une requête.
ADROIT (*droi*), **E** adj. Qui a de l'adresse, de la dextérité. *Fig.* Rusé : *adroit fripon.* ANT. **Maladroit.**
ADROITEMENT (*man*) adv. Avec adresse.
ADSCRIT (*ad-scri*), **E** adj. *Gram.* Ecrit à côté : *iota adscrit.*
ADULAIRE (*lè-re*) adj. Se dit d'un feldspath qui se trouve au mont Saint-Gothard, autrefois *Adule.*
ADULATEUR, TRICE adj. et n. Qui flatte bassement. Flatteur, louangeur, flagorneur.
ADULATION (*si-on*) n. f. Flatterie basse.
ADULATOIRE adj. Qui tient de l'adulation.
ADULER (*lé*) v. a. (lat. *adulari,* caresser). Flatter bassement, avec servilité : *aduler les grands.*
ADULTE adj. et n. (lat. *adultus;* de *adolescere,* croître). Parvenu à la période de la vie comprise entre l'adolescence et la vieillesse.
ADULTÉRATEUR n. m. Celui qui frelate, falsifie : *adultérateur de monnaies.*
ADULTÉRATION (*si-on*) n. f. Falsification : *l'adultération d'une marchandise, d'un médicament, des monnaies. Fig.* : *l'adultération d'un texte.*
ADULTÈRE adj. et n. (préf. *ad,* et lat. *alter,* un autre). Qui viole la foi conjugale : *un adultère. Une femme adultère.* N. m. Violation de la foi conjugale.
ADULTÉRER (*ré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Falsifier, altérer, au prop. et au fig. : *adultérer un remède, un texte.*
ADULTÉRIN, E adj. et n. Né de l'adultère.
ADULTÉRINITÉ n. f. Caractère de celui qui est adultérin : *l'adultérinité d'un enfant.*
ADUSTE (*dus-te*) adj. (lat. *adustus*). Brûlé, hâlé par le soleil : *teint aduste et bronzé.*
ADUSTION (*dus-ti-on*) n. f. Cautérisation par le feu.
ADVENIR v. n. (préf. *ad,* et lat. *venire,* venir. — Ce verbe n'est usité qu'aux 3es pers. et à l'infin. : *il advenait, il advint,* etc.) Arriver par accident : *quoi qu'il advienne.* **Advienne que pourra,** loc. signifiant qu'on est prêt à subir toutes les conséquences d'une résolution : *fais ce que dois, advienne que pourra.*
ADVENTICE (*van*) adj. Qui vient accidentellement. Qui croît sans avoir été semé : *plantes adventices.*
ADVENTIF, IVE (*van*) adj. *Bot.* Organe qui se développe dans un point où l'on ne trouve pas d'organe de la même nature : *racines adventives; bourgeons adventifs.* V. PLANTE. *Dr. anc. Biens adventifs,* biens acquis par la femme depuis son mariage. (Ils n'augmentaient pas sa dot et restaient comme paraphernaux.)
ADVERBE (*vèr-be*) n. m. (préf. *ad,* et lat. *verbum,* verbe). *Gram.* Mot invariable, qui modifie le verbe, l'adjectif ou un autre adverbe.
ADVERBIAL, E, AUX (*vèr*) adj. *Gram.* Qui tient de l'adverbe : *locution adverbiale.*
ADVERBIALEMENT (*vèr, man*) adv. D'une manière adverbiale : *les adjectifs employés adverbialement restent invariables.*
ADVERBIALITÉ (*vèr*) n. f. Qualité de l'adverbe ou d'un mot pris comme adverbe.
ADVERSAIRE (*vèr-sè-re*) n. m. (lat. *adversus,* opposé). Celui qui est d'un parti opposé, d'une opinion contraire, et que l'on combat soit avec les armes, soit avec la parole. Compétiteur, concurrent, rival. ANT. **Allié, partenaire, auxiliaire, défenseur.**
ADVERSATIF, IVE (*vèr*) adj. *Gram. Conjonction adversative,* qui marque opposition, comme **mais, cependant, bien que, quoique,** etc.
ADVERSE (*vèr-se*) adj. Contraire. *Partie adverse,* contre qui l'on plaide. *Fortune adverse,* mauvaise chance. (Le masculin *advers* est peu usité.)
ADVERSITÉ (*vèr*) n. f. Infortune, malheur.
ADYNAMIE (*mî*) n. f. Débilité, prostration.
ADYNAMIQUE adj. Faible, abattu, sans force.
AÈDE n. m. (gr. *aoidos,* chantre). Poète chanteur de l'époque primitive, chez les Grecs : *Orphée était un aède.*
ÆDICULE (*é*) n. m. V. ÉDICULE.
ÆGAGROPILE (*é*) n. m. V. BÉZOARD.
ÆGOSOME (*é-go-zo-me*) n. m. Genre de coléoptères, renfermant de grands longicornes qui vivent dans toutes sortes de bois.


Ægosome.

AÉRAGE n. m. ou **AÉRATION** (*si-on*) n. f. Action d'aérer : *conduit d'aérage. L'aération assainit.*
AÉRÉ, E adj. Qui est au bon air : *maison aérée.*
AÉRER (*ré*) v. a. (gr. *aêr,* air. — Se conj. comme *accélérer.*) Donner de l'air : *aérer un atelier.*
AÉRICOLE adj. (du lat. *aer,* air, et *colere,* habiter). Se dit des plantes qui vivent tout entières dans l'air, comme certaines orchidées.
AÉRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. Formé d'air, de la nature de l'air : *corps aérien.* Qui se passe dans l'air : *phénomène aérien.* Qui vit ou croît dans l'air, par opposition à *aquatique* : *plante aérienne.*
AÉRIENNEMENT (*ri-è-ne-man*) adv. D'une manière aérienne.
AÉRIFÈRE adj. Qui conduit l'air : *tube aérifère.*
AÉRIFICATION (*si-on*) n. f. Opération par laquelle on fait passer à l'état gazeux une matière solide ou liquide. Effet de cette opération.
AÉRIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Faire passer à l'état d'air, de gaz.
AÉRIFORME adj. Qui a les propriétés physiques de l'air : *fluide aériforme.*
AÉRIVORE adj. Qui vit d'air, qui se nourrit d'air.
AÉRISER (*zé*) v. a. Syn. de AÉRIFIER.
AÉROBIE (*bî*) adj. Se dit d'êtres microscopiques vivant à l'air libre. N. m. : *un aérobie.*
AÉROCYSTE (*sis-te*) n. f. Vésicule gazeuse de la fronde des algues.
AÉRODYNAMIQUE n. f. Syn. de PNEUMATIQUE.

AÉROGRAPHIE (*fî*) n. f. Description de l'air.

AÉROLITHE n. m. (gr. *aêr*, air, et *lithos*, pierre). Nom donné à des masses minérales tombant des profondeurs de l'espace céleste sur la surface de la terre. — La chute des aérolithes est constamment accompagnée de phénomènes lumineux et se produit avec un grand bruit. Les aérolithes sont des débris planétaires qui circulent dans l'espace et qu'attire notre globe lorsqu'ils passent suffisamment près de nous; en traversant notre atmosphère, le frottement de l'air les échauffe et produit une fusion superficielle. Quelques-uns atteignent un poids considérable.

AÉROLITHIQUE adj. Qui est propre aux aérolithes.

AÉROLOGIE (*jî*) n. f. Partie de la physique qui traite des propriétés de l'air.

AÉROMANCIE (*sî*) n. f. Art de deviner par le moyen des phénomènes aériens.

AÉROMANCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à l'aéromancie. N. Personne qui pratique l'aéromancie.

AÉROMÈTRE n. m. (gr. *aêr*, air, et *metron*, mesure). Instrument qui sert à déterminer la densité ou la raréfaction de l'air.

AÉROMÉTRIE (*trî*) n. f. Science des propriétés physiques de l'air.

AÉROMOTEUR n. m. Moteur actionné par l'air.

AÉRONAUTE (*nô-te*) n. (gr. *aêr*, air, et *nautês*, navigateur). Personne qui parcourt les airs en aérostat.

AÉRONAUTIQUE (*nô*) adj. Qui a rapport à l'aérostation : *observation aéronautique*. N. f. Science de l'aérostation. Art de fabriquer les aérostats.

AÉRONEF (*nèf*) n. m. Appareil à l'aide duquel on tente de s'envoler et de se diriger dans les airs.

AÉROPHOBE adj. et n. Qui redoute le contact de l'air : *les aérophobes sont des névrosés.*

AÉROPHOBIE (*bî*) n. f. Crainte maladive de l'air, symptôme de diverses affections nerveuses.

AÉROPLANE n. m. Machine capable de se soutenir dans l'air, sans être plus légère que lui, en vertu de la pression du vent sur des surfaces inclinées : *l'aéroplane de Tatin avait la forme d'un oiseau.*

AÉROSCOPE (*ros-ko-pe*) n. m. (gr. *aêr*, air, et *skopein*, examiner). Instrument destiné à recueillir, pour les étudier, les poussières microscopiques en suspension dans l'air.

AÉROSTAT (*ros-ta*) n. m. (gr. *aêr*, air, et *statos*, qui se tient). Appareil rempli d'un gaz plus léger que l'air et qui peut ainsi s'élever dans l'atmosphère. V. BALLON.

AÉROSTATION (*ros-ta-si-on*) n. f. Art de construire et de diriger les aérostats.

AÉROSTATIQUE (*ros-ta*) adj. Qui a rapport à l'aérostation. N. f. Théorie de l'équilibre de l'air et, plus particulièrement, théorie des aérostats.

AÉROSTIER (*ros-ti-é*) ou **AÉROSTATIER** (*ros-ta-ti-é*) n. m. Celui qui dirige un aérostat. Soldat d'un corps créé pendant la Révolution pour la manœuvre des aérostats militaires. Soldat préposé à la manœuvre des aérostats militaires.

AÉROTHÉRAPIE (*pî*) n. f. Guérison des maladies par l'air.

ÆSCULINÉES (*ès-ku-li-né*) ou **ÆSCULACÉES** (*é-sku-la-sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, comprenant des arbres de l'Inde, et dont le *marronnier* est le type. S. une *æsculinée* ou *æsculacée*.

ÆTHUSE (*é-tu-ze*) n. f. Genre d'ombellifères, comprenant des herbes dont le type est la *petite ciguë*.

AÉTITE n. f. Trioxyde de fer, vulgairement appelé *pierre d'aigle*.

AFFABILITÉ (*a-fa*) n. f. Aménité, courtoisie, qualité des personnes douces et bienveillantes.

AFFABLE (*a-fa-ble*) adj. (lat. *affabilis ;* de *fari ad*, parler à). Qui a de l'affabilité. Aimable, courtois. ANT. **Bourru.**

AFFABLEMENT (*a-fa-ble-man*) adv. Avec affabilité.

AFFABULATION (*a-fa, si-on*) n. f. Sens moral d'une fable. Arrangement des faits constituant la trame d'un roman.

AFFADIR (*a-fa*) v. a. Rendre fade. Causer du dégoût. *Fig.* Rendre froid, insipide : *affadir une épigramme.*

AFFADISSANT (*a-fa-di-san*), **E** adj. Qui est propre à affadir. Insipide. *Fig.* Ennuyeux.

AFFADISSEMENT (*a-fa-di-se-man*) n. m. Etat de ce qui devient fade : *l'affadissement d'une sauce. Fig.* : *louer jusqu'à l'affadissement.*

AFFAIBLIR (*a-fè*) v. a. Rendre faible.

AFFAIBLISSANT (*a-fè-bli-san*), **E** adj. Qui affaiblit : *régime affaiblissant*. ANT. **Réconfortant.**

AFFAIBLISSEMENT (*a-fè-bli-se-man*) n. m. Diminution de force, d'activité, au pr. et au fig.

AFFAINÉANTIR (S') [*sa-fè*] v. pr. Devenir mou, lâche.

AFFAIRE (*a-fè-re*) n. f. Tout ce qui est l'objet d'une occupation. Transaction commerciale. Chose qui cause des embarras. Procès : *mauvaise affaire.* Combat : *l'affaire a été chaude.* Duel : *affaire d'honneur. Avoir affaire à quelqu'un,* avoir besoin de lui parler. *Avoir affaire avec quelqu'un*, être en rapport avec lui. *J'en fais mon affaire*, je m'en charge. *Il fait mon affaire*, il me convient. *Se tirer d'affaire*, se procurer une position honorable, ou sortir d'un mauvais pas. Pl. Intérêts de l'Etat ou des particuliers : *les affaires vont mal.*

AFFAIRÉ (*a-fè-ré*), **E** adj. Qui a ou paraît avoir beaucoup d'affaires : *avoir l'air affairé.*

AFFAIREMENT (*a-fè-re-man*) n. m. Etat d'une personne affairée.

AFFAISSEMENT (*a-fè-se-man*) n. m. Etat de ce qui est affaissé. Accablement, abattement.

AFFAISSER (*a-fè-sé*) v. a. Abaisser en foulant : *la pluie affaisse le sol. Fig.* Accabler : *être affaissé sous le poids des années.* **S'affaisser** v. pr. Se courber. Etre accablé.

AFFAITAGE (*a-fè*), **AFFAITEMENT** (*a-fè-te-man*) n. m. Action de dresser un oiseau de proie. Façonnage des cuirs.

AFFAITER (*a-fè-té*) v. a. Apprivoiser, en parlant d'un oiseau de proie. Façonner, en parlant des cuirs.

AFFALER (*a-fa-lé*) v. a. Faire descendre : *Affaler un cordage.* **S'affaler** v. pr. S'approcher trop de la côte, en parlant d'un navire. *Fam.* Se laisser tomber.

AFFAMÉ, E (*a-fa*) adj. Qui a faim : *loup affamé. Fig.* Avide : *affamé de gloire.* ANT. **Rassasié.**

AFFAMER (*a-fa-mé*) v. a. (lat. *fames*, faim). Faire souffrir de la faim; priver de vivres : *affamer une ville.* ANT. **Rassasier, gaver.**

AFFAMEUR, EUSE (*a-fa, eu-ze*) n. et adj. Celui, celle qui affame.

AFFÉAGEMENT (*a-fé, man*) n. m. Action d'afféager.

AFFÉAGER (*a-fé-a-jé*) v. a. Prend un e muet après le *g* devant *a* et *o* : *il afféagea, nous afféageons.*) Aliéner une partie des terres nobles d'un fief pour être tenues en fief ou en roture par l'acquéreur, à la charge d'une redevance.

AFFECTABLE (*a-fèk*) adj. Qui est susceptible de s'affecter. Qui peut être hypothéqué.

AFFECTANT (*a-fèk-tan*), **E** adj. Qui affecte.

AFFECTATION (*a-fèk-ta-si-on*) n. f. Destination, application : *affectation d'une somme à une dépense, d'un édifice à un usage public.* Manière d'être ou d'agir qui n'est pas naturelle : *parler avec affectation.* ANT. **Naturel.**

AFFECTÉ (*a-fèk*), **E** adj. Qui n'est pas naturel : *modestie affectée.* Outré, exagéré : *louange affectée.*

AFFECTER (*a-fèk-té*) v. a. (lat. *affectare*). Faire un usage fréquent de : *affecter certains mots.* Faire ostentation de feindre : *affecter des dehors vertueux.* Prendre une forme : *affecter une forme pyramidale.* Destiner à un usage : *affecter des fonds à une dépense.* Toucher, émouvoir : *son état m'affecte.* **S'affecter** v. pr. Ressentir une impression pénible : *l'égoïste voudrait ne s'affecter de rien, et tout l'affecte.*

AFFECTIBILITÉ (*a-fèk*) n. f. Etat d'une personne facilement affectable.

AFFECTIF (*a-fèk*), **IVE** adj. Relatif aux affections de l'âme : *phénomènes affectifs.* Qui marque l'affection : *geste affectif.* Sensible : *nature affective.*

AFFECTION (*a-fèk-si-on*) n. f. (lat. *affectio*). Attachement, amitié tendre : *affection maternelle.* Impression : *affections de l'âme. Méd.* Etat maladif : *affection nerveuse.* ANT. **Antipathie, haine.**

AFFECTIONNÉ (*a-fèk-si-o-né*), **E** adj. et n. Aimé, recherché : *affectionné de tous*. Attaché de cœur, dévoué : *je vous suis affectionné*.

AFFECTIONNÉMENT (*a-fèk-si-o-né-man*) adv. Avec affection.

AFFECTIONNER (*a-fèk-si-o-né*) v. a. Aimer. ANT. **Haïr, abhorrer, détester.**

AFFECTIVITÉ (*a-fèk*) n. f. Fonction générale sous laquelle on range les phénomènes affectifs.

AFFECTUEUSEMENT (*a-fèk-tu-eû-ze-man*) adv. D'une manière affectueuse. Tendrement.

AFFECTUEUX, EUSE (*a-fèk-tu-eû, eu-ze*) adj. Plein d'affection. ANT. **Haineux, malveillant.**

AFFECTUOSITÉ (*a-fèk, zi-té*) n. f. Qualité d'une personne affectueuse.

AFFENAGE (*a-fe*) n. m. Action d'affener, de donner la pâture : *l'affenage des bestiaux*.

AFFENER (*a-fe-né*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *fœnum*, foin. — Se conj. comme *amener*.) Pourvoir de fourrage les bestiaux. (On dit aussi AFFENAGER).

AFFENOIR (*a-fe*) n. m. Syn. de ABAT-FOIN.

AFFÉRENT (*a-fé-ran*), **E** adj. Qui revient à chacun : *portion, part afférente*. *Méd.* Qui apporte un liquide à un organe : *vaisseaux afférents*.

AFFERMABLE (*a-fèr*) adj. Qui peut être affermé.

AFFERMAGE (*a-fèr*) n. m. Action d'affermer.

AFFERMATAIRE (*a-fèr-ma-tè-re*) n. Personne qui prend à ferme.

AFFERMATEUR, TRICE (*a-fèr*) n. Celui, celle qui donne à ferme.

AFFERMER (*a-fèr-mé*) v. a. Donner ou prendre à ferme : *affermer une propriété*.

AFFERMIR (*a-fèr*) v. a. Rendre ferme, consolider : *la gelée affermit les chemins*. *Fig.* : *affermir le pouvoir*. ANT. **Affaiblir, ébranler.**

AFFERMISSEMENT (*a-fèr-mi-se-man*) n. m. Action d'affermir. Etat de la chose affermie.

AFFÉTÉ, E (*a-fé*) adj. Plein d'affectation.

AFFÉTERIE (*a-fé-te-rî*) n. f. Petites manières étudiées, recherchées : *afféterie du langage*.

AFFICHABLE (*a-fi*) adj. Qui peut être affiché.

AFFICHAGE n. m. Action d'afficher.

AFFICHANT (*a-fi-chan*), **E** adj. Compromettant.

AFFICHE (*a-fi-che*) n. f. Avis placardé dans un lieu public. *Fig.* Indice moral : *la vanité est l'affiche de la sottise*.

AFFICHEMENT (*a-fi, man*) n. m. Syn. de AFFICHAGE.

AFFICHER (*a-fi-ché*) v. a. Poser une affiche. *Fig.* Rendre public : *afficher sa honte*. Montrer avec affectation : *afficher des prétentions*. **S'afficher** v. pr. Se faire remarquer. (Se prend en mauv. part.)

AFFICHEUR (*a-fi*) n. m. Qui pose les affiches.

AFFIDAVIT (*vit'*) n. m. invar. (mot lat. signif. *il affirma*). Dans certains pays, déclaration sous serment faite devant une autorité, par exemple par le porteur étranger de certaines valeurs d'Etat, qui veut s'affranchir de l'impôt dont ces valeurs sont frappées dans leur pays d'origine : *valeurs soumises à la formalité de l'affidavit*.

AFFIDÉ, E (*a-fi*) adj. A qui l'on se fie. N. Agent secret, espion : *c'est un de ses affidés*.

AFFILAGE (*a-fi*) n. m. Action d'affiler un outil, un instrument tranchant.

AFFILÉ, E (*a-fi*) adj. Aiguisé, tranchant. *Fig.* : *avoir la langue bien affilée*. **D'affilée** loc. adv. Sans s'arrêter, sans discontinuer.

AFFILER (*a-fi-lé*) v. a. Aiguiser, donner le fil à un instrument tranchant : *affiler un couteau*.

AFFILERIE (*a-fi-le-rî*) n. f. Lieu où l'on affile les outils.

AFFILEUR (*a-fi*) n. m. Celui qui affile les outils.

AFFILIATION (*a-fi, si-on*) n. f. Association à une corporation, à une société secrète.

AFFILIÉ, E (*a-fi*) adj. et n. Qui est dans une affiliation. ANT. **Intrus, profane.**

AFFILIER (*a-fi-li-é*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *filius*, fils. — Se conj. comme *prier*.) Adopter, associer, en parlant d'une société.

AFFILOIR (*a-fi*) n. m. Instrument qui sert à affiler.



Affiloirs.

AFFINAGE (*a-fi*) ou **AFFINEMENT** (*a-fi-ne-man*) n. m. Action d'affiner. Purification des métaux : *l'affinage de l'or*.

AFFINER (*a-fi-né*) v. a. Rendre plus pur, plus fin : *affiner des métaux, affiner le goût*.

AFFINERIE (*a-fi-ne-rî*) n. f. Lieu où l'on affine les métaux.

AFFINEUR (*a-fi*) n. m. Celui qui affine les métaux.

AFFINITÉ (*a-fi*) n. f. (lat. *affinitas*). Parenté acquise par le mariage. (On dit plus couramment ALLIANCE.) Conformité, rapport, liaison : *il y a de l'affinité entre la musique et la peinture*. *Chim.* Tendance des corps à se combiner : *le charbon a beaucoup d'affinité avec l'oxygène*. ANT. **Répulsion.**

AFFINOIR (*a-fi*) n. m. Instrument pour affiner le chanvre, le lin.

AFFIQUET (*a-fi-kè*) n. m. Instrument qui soutient l'aiguille à tricoter. Pl. Ajustements de femme.

AFFIRMATIF, IVE (*a-fir*) adj. Qui affirme : *proposition affirmative*. **Affirmative** n. f. Proposition qui affirme : *soutenir l'affirmative*. ANT. **Négatif.**

AFFIRMATION (*a-fir-ma-si-on*) n. f. Action d'affirmer. ANT. **Négation.**

AFFIRMATIVEMENT (*a-fir, man*) adv. D'une manière affirmative. ANT. **Négativement.**

AFFIRMER (*a-fir-mé*) v. a. (lat. *affirmare*). Assurer, soutenir qu'une chose est vraie. ANT. **Nier, démentir.**

AFFISTOLEMENT (*a-fi-sto-le-man*) n. m. Action d'affistoler, de s'affistoler.

AFFISTOLER (*a-fis-to-lé*) v. a. *Pop.* Parer, endimancher. **S'affistoler** v. pr. Se parer.

AFFIXE (*a-fik-se*) adj. (lat. *affixus*, collé à). Se dit d'une particule qui se met au commencement ou à la fin des mots pour en modifier la signification. N. m. : *les affixes se divisent en préfixes et en suffixes*.

AFFLEURAGE (*a-fleu*) n. m. Action de délayer la pâte qui sert à la fabrication du papier.

AFFLEUREMENT (*a-fleu-re-man*) n. m. Action d'affleurer. Résultat de cette action.

AFFLEURER (*a-fleu-ré*) v. a. Mettre de niveau deux choses contiguës. Etre au niveau de : *affleurer les bords*.

AFFLICTIF, IVE (*a-flik*) adj. Se dit des châtiments qui atteignent le corps lui-même : *les peines afflictives sont : la mort, les travaux forcés, la déportation, la détention, la réclusion*. V. INFAMANT.

AFFLICTION (*a-flik-si-on*) n. f. (lat. *afflictio*). Chagrin vif, peine de l'âme. ANT. **Joie, ravissement.**

AFFLIGÉ, E (*a-fli*) adj. Qui est atteint de quelque mal : *être affligé d'une bosse, d'un cancer*. Qui éprouve de l'affliction. Par plaisanter. : *être affligé de vingt mille francs de rentes*. N. : *consoler les affligés*. ANT. **Content, heureux, ravi.**

AFFLIGEANT (*a-fli-jan*), **E** adj. Qui afflige.

AFFLIGER (*a-fli-jé*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *fligere*, frapper. — Prend un *e* muet après le *g*, devant *a* et *o* : *il affligea, nous affligeons*.) Atteindre douloureusement : *maux qui affligent le corps*. Causer de l'affliction. Désoler : *la peste affligea Marseille en 1720*. ANT. **Consoler, égayer, réjouir.**

AFFLOUAGE (*a-flou*) n. m. Action d'afflouer.

AFFLOUER (*a-flou-é*) v. a. Remettre à flot un navire échoué.

AFFLUENCE (*a-flu-an-se*) n. f. Grand concours de personnes : *affluence de peuple*. Abondance d'eaux, d'humeurs, etc. *Fig.* Grande abondance : *affluence de biens*. ANT. **Insuffisance, manque.**

AFFLUENT (*a-flu-an*), **E** adj. Se dit des cours d'eau qui se jettent dans un autre ou dans la mer. N. m. Chacun de ces cours d'eau : *la Marne est un affluent de la Seine, qui est elle-même un affluent de la Manche*.

AFFLUER (*a-flu-é*) v. n. (préf. *ad*, et lat. *fluere*, couler). Couler vers, aboutir au même point : *le sang afflue vers le cœur*. *Fig.* Abonder, arriver en grand nombre : *les étrangers affluent à Paris*.

AFFLUX (*a-flu*) n. m. Abondance plus grande des liquides dans une partie du corps : *l'afflux du sang*.

AFFOLANT (*a-fo-lan*), **E** adj. Qui affole.

AFFOLÉ, E (*a-fo*) adj. et n. Se dit d'une personne rendue comme folle par la passion, la terreur, etc.

AFFOLEMENT (*a-fo-le-man*) n. m. Etat d'une personne affolée.

AFFOLER (*a-fo-lé*) v. a. Troubler complètement la raison. *Mar.* *Aiguille affolée*, se dit de l'aiguille d'une boussole lorsqu'elle est dérangée de sa direction naturelle vers le nord, soit par le voisinage du fer, soit par un violent orage, etc. ANT. **Rassurer.**

AFFORAGE (*a-fo*) ou **AFFEURAGE** (*a-feu*) n. m. Droit payé au seigneur en échange du privilège de vendre certaines boissons dans toute la seigneurie.

AFFORESTAGE (*a-fo-rès-ta-je*) n. m. Droit de prendre du bois dans une forêt.

AFFORESTATION (*a-fo-rès-ta-si-on*) n. f. Plantation de bois sur un terrain nu.

AFFORESTER (*a-fo-rès-té*) v. a. Concéder le droit d'afforestage : *afforester une commune dans tels bois.*

AFFOUAGE (*a-fou-a-je*) n. m. Droit donné aux habitants d'une commune de prendre du bois dans les forêts de cette commune. — Les coupes *affouagères* sont déterminées par l'administration des forêts ; les lots sont faits par la municipalité. Le partage a lieu par *feu*, c'est-à-dire par habitant ayant un foyer, une famille distincte et dont le domicile réel est fixé depuis un an dans la commune.

AFFOUAGEMENT (*a-fou-a-je-man*) n. m. Action d'affouager.

AFFOUAGER (*a-fou-a-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il affouagea, nous affouageons.*) Dresser la liste des habitants d'une commune qui ont droit à l'affouage. Déterminer les coupes d'une forêt qui seront partagées en vertu du droit d'affouage.

AFFOUAGER (*a-fou-a-jé*), **ÈRE** adj. Qui fait partie d'un affouage : *coupe affouagère.*

AFFOUAGISTE (*a-fou-a-jis-te*) n. Personne qui jouit du droit d'affouage (On dit aussi AFFOUAGÉ, E.)

AFFOUILLABLE (*a-fou, ll* mll.) adj. Susceptible de subir l'affouillement.

AFFOUILLEMENT (*a-fou, ll* mll., *e-man*) n. m. Dégradation causée par les eaux.

AFFOUILLER (*a-fou, ll* mll., *é*) v. a. Creuser, dégrader, en parlant des eaux : *l'eau affouille les berges.*

AFFOURAGEMENT ou **AFFOURRAGEMENT** (*a-fou-ra-je-man*) n. m. Distribution de fourrage aux bestiaux.

AFFOURAGER ou **AFFOURRAGER** (*a-fou-ra-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il affouragea, nous affourageons.*) Donner du fourrage aux bestiaux. (On dit aussi AFFOURER.)

AFFOURCHE (*a-four-che*) n. f. Ensemble de l'ancre et du câble servant à affourcher un bâtiment.

AFFOURCHER (*a-four-ché*) v. a. Mettre au mouillage en disposant en forme de fourche les câbles de deux ancres : *affourcher un vaisseau.*

AFFRAICHIE (*a-fré-chî*) n. f. *Mar.* Augmentation dans l'intensité du vent.

AFFRANCHE (*a-fran-che*) n. f. Pièce de bois qui soutient les ridelles aux quatre coins d'une voiture.

AFFRANCHI, E (*a-fran*) adj. et n. Se dit d'un esclave rendu libre. V. ESCLAVAGE (*part. hist.*).

AFFRANCHIR (*a-fran*) v. a. (rad. *franc*). Rendre la liberté à un esclave. Exempter d'une charge : *affranchir une propriété.* Payer d'avance le port d'une lettre, d'un envoi. Délivrer : *affranchir de la tyrannie, de la misère, de la crainte.* ANT. **Asservir.**

AFFRANCHISSABLE (*a-fran-chi-sa-ble*) adj. Qui peut, qui doit être affranchi.

AFFRANCHISSEMENT (*a-fran-chi-se-man*) n. m. Action d'affranchir : *l'affranchissement des esclaves.* Acquittement préalable des frais de port : *l'affranchissement d'une lettre.* — Il est facultatif pour les lettres ordinaires ; il l'est aussi pour les papiers d'affaires ou de commerce, les imprimés et les échantillons ; mais, non affranchis, ceux-ci sont taxés comme lettres ordinaires. Pour qu'ils puissent circuler à prix réduits, il faut qu'ils soient d'abord affranchis. L'affranchissement est obligatoire pour les lettres chargées, les valeurs cotées et les articles d'argent.

AFFRANCHISSEUR (*a-fran-chi-seur*) n. m. Celui qui affranchit.

AFFRE (*â-fre*) n. f. Sentiment d'angoisse : *les affres de la mort.* (Ne s'emploie guère qu'au pluriel.)

AFFRÈTEMENT (*a-frè-te-man*) n. m. (rad. *fret*). Louage d'un navire pour un temps déterminé.

AFFRÉTER (*a-fré-té*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Prendre un navire à louage.

AFFRÉTEUR (*a-fré*) n. m. Celui qui loue un navire, par opposition au *fréteur* qui le donne à loyer.

AFFREUSEMENT (*a-freu-ze-man*) adv. D'une manière affreuse.

AFFREUX, EUSE (*a-freû, eu-ze*) adj. (rad. *affre*). Qui cause de l'effroi : *spectacle affreux.* Repoussant, très laid ou très méchant : *homme affreux.*

AFFRIANDER (*a-fri-an-dé*) v. a. Rendre friand. Attirer par les douceurs : *l'appât affriande les poissons. Fig.* : *le gain l'a affriandé.*

AFFRICHER (*a-fri-ché*) v. a. Laisser un terrain en friche.

AFFRIOLANT (*a-fri-o-lan*), **E** adj. Très appétissant.

AFFRIOLER (*a-fri-o-lé*) v. a. Attirer, allécher par un appât, et, au fig., par quelque chose de séduisant.

AFFRONT (*a-fron*) n. m. (préf. *ad*, et lat. *frons, tis*, front). Injure, insulte, outrage fait publiquement. Déshonneur, honte : *ce garçon fait affront à sa famille.*

AFFRONTABLE (*a-fron*) adj. Qui peut, qui doit être affronté. (Peu us.)

AFFRONTÉ, E (*a-fron*) adj. *Blas.* Se dit de deux animaux, de deux têtes qui se regardent ; de deux objets opposés de front, de tranchant ou de pointe.

AFFRONTEMENT (*a-fron-te-man*) n. m. Action d'affronter.

AFFRONTER (*a-fron-té*) v. a. Mettre de niveau et bout à bout : *affronter deux panneaux. Fig.* Attaquer avec intrépidité, braver : *affronter l'ennemi, la mort.*

AFFRONTERIE (*a-fron, rî*) n. f. Action d'affronter.

AFFRONTEUR, EUSE (*a-fron, eu-ze*) n. Impudent, trompeur.

AFFRUITER (*a-fru-i-té*) v. n. Porter, produire des fruits. V. a. Pourvoir d'arbres à fruits : *affruiter un terrain.* **S'affruiter** v. pr. Donner des fruits.

AFFUBLEMENT (*a-fu-ble-man*) n. m. Habillement bizarre, ridicule, de mauvais goût.

AFFUBLER (*a-fu-blé*) v. a. (bas lat. *affibulare*, agrafer). Habiller d'une manière bizarre. **S'affubler** v. pr. Se vêtir d'une façon ridicule.

AFFUSION (*a-fu-zi-on*) n. f. Arrosement, aspersion.

AFFÛT (*a-fû*) n. m. Support d'un canon. (V. CANON.) *Chasse.* Endroit où l'on se poste pour attendre le gibier. *Fig. Etre à l'affût*, épier l'occasion, guetter.

AFFÛTAGE (*a-fû*) n. m. Action d'affûter, d'aiguiser.

AFFÛTER (*a-fû-té*) v. a. Aiguiser des outils : *meule à affûter.* Mettre un canon sur l'affût.

AFFÛTEUR (*a-fû*) n. m. Celui qui aiguise les outils. Chasseur à l'affût.

AFFUTIAU (*a-fu-ti-ô*) n. m. Brimborion, affiquet.

AFGHAN, E adj. et n. De l'Afghanistan.

AFIN QUE ou **DE** loc. conj. ou prép., qui marque l'intention, le but.

AFIOUME n. m. Lin du Levant, très fin.

À FORTIORI (*si-o*). V. FORTIORI (λ).

AFRICAIN, E (*kin, kè-ne*) adj. et n. De l'Afrique.

AFRICANISME (*nis-me*) n. m. Amour de l'Afrique. Locution propre aux écrivains latins nés en Afrique.

AGA (*gha*) ou **AGHA** n. m. Nom donné, en Turquie, aux officiers à partir du grade de major, et à certains fonctionnaires civils.

AGAÇANT (*san*), **E** adj. Qui agace, qui impatiente : *bruit agaçant.* Qui provoque : *mine agaçante.*

AGACE ou **AGASSE** (*gha-se*) n. f. Nom familier de la pie.

AGACEMENT (*man*) n. m. Sensation irritante produite sur l'oreille, les dents, etc. : *agacement des dents. Fig.* Irritation : *agacement des nerfs.*

AGACER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il agaça, nous agaçons.*) Causer de l'agacement : *l'oseille agace les dents. Fig.* Exciter, provoquer, irriter : *agacer un chien.*

AGACERIE (*rî*) n. f. Regards, paroles, petites manières pour attirer l'attention.

AGAILLARDIR (*gha, ll* mll.) v. a. Rendre plus gai.

AGALACTE adj. (du gr. *a* priv., et *gala, aktos*, lait). Qui n'a pas de lait.

AGAME adj. Se dit des plantes dépourvues d'étamines et de pistils. (Tels sont les *champignons.*)

AGAMI n. m. Oiseau tenant des gallinacés et des échassiers. — L'agami, originaire de l'Amérique du Sud, est de la taille d'une poule, mais plus haut monté ; son plumage est noir et gris, avec des reflets bleus, verts, dorés sur la poitrine. Il vole lourdement ; dans une basse-cour, il joue, auprès des volailles, le rôle d'un chien de berger. (On l'appelle aussi OISEAU-TROMPETTE.)


Agami.

AGAMIE (*a-gha-mî*) n. f. Etat des plantes agames.

AGAPANTHE n. m. Genre de liliacées, comprenant des plantes africaines, à belles fleurs bleues. Syn. TUBÉREUSE BLEUE.

AGAPE n. f. (gr. *agapê*, affection). V. *Part. hist.*

AGAR-AGAR n. m. Sorte de glu extraite d'une algue marine des Indes, employée pour cultiver les microbes.

AGARIC (*rik*) n. m. Ancien nom de genre, encore employé vulgairement pour désigner divers champignons comestibles, tels que les *champignons de couche, les chanterelles*, etc.

AGARICINE n. f. Corps gras, extrait des agarics.

AGARICINÉES (*né*) n. f. pl. (de *agaric*). Famille de champignons hyménomycètes. S. une *agaricinée*.

AGASSE (*gha-se*) n. f. V. AGACE.

AGASSIN (*gha-sin*) n. m. Bourgeon le plus bas d'une branche de vigne et qui ne donne pas de fruit.

AGATE n. f. Variété de quartz calcédoine, de couleurs vives et variées : *bille d'agate*.

AGAVÉ ou **AGAVE** n. m. *Bot.* Genre d'amaryllidées d'Amérique, qui fournit des fibres textiles.

AGE n. m. Longue pièce de bois ou timon auquel se lient le soc et tout le système de la charrue.

ÂGE n. m. (lat. *ætas*). Durée ordinaire de la vie. Temps écoulé depuis la naissance : *cacher son âge*. Chacune des différentes parties de la vie : *l'éducation est de tous les âges*. Vieillesse : *être sur l'âge*. Nombre d'années requis par la loi pour certains actes. *Age héroïque*, époque que l'on assigne à l'existence des héros de l'antiquité : Hercule, Thésée, etc. *Le moyen âge*, temps qui s'est écoulé de 395 à 1453. *Les quatre âges*, division adoptée par les anciens dans l'histoire du genre humain : l'*âge d'or* est le temps pendant lequel un printemps perpétuel régna sur la terre et pendant lequel aussi les hommes gardèrent des mœurs douces et pures ; l'*âge d'argent* marque l'époque où les hommes commencèrent à déchoir de leur innocence ; le mal domine dans l'*âge d'airain*, et l'*âge de fer* est signalé par le débordement de tous les excès et de tous les crimes. *Ages de la pierre taillée, de la pierre polie, des métaux*, époques où les outils de l'homme furent en pierre taillée, polie, en métal.

Les physiologistes divisent la vie de l'homme en quatre âges : 1° l'enfance, jusqu'à 14 ans ; 2° l'adolescence ou jeunesse, jusqu'à 25 ans ; 3° l'âge viril, jusqu'à 55 ans ; 4° la vieillesse, qui se termine par la décrépitude et la mort.

ÂGÉ, E adj. Qui a tel âge : *pour être majeur, il faut être âgé de 21 ans*. Vieux : *homme âgé*.

AGENCE (*jan-se*) n. f. Administration tenue par un ou plusieurs agents. Temps pendant lequel on remplit les fonctions d'agent : *durant son agence*.

AGENCEMENT (*jan-se-man*) n. m. Arrangement.

AGENCER (*jan-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *j'agençai, nous agençons*.) Ajuster, arranger.

AGENCEUR, EUSE (*jan, eu-ze*) n. Celui, celle qui dispose, qui agence.

AGENDA (*jin*) n. m. Carnet pour inscrire jour par jour ce qu'on doit faire. Pl. des *agendas*.

AGÉNÉSIE (*zî*) n. f. (du gr. *a* priv., et *genesis*, génération). Incapacité d'engendrer.

AGÉNÉSIQUE (*zi-ke*) adj. Qui est impuissant, ne peut engendrer.

AGENOUILLEMENT (*nou, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de s'agenouiller.

AGENOUILLER (S') [*sa-je-nou, ll* mll., *é*] v. pr. Se mettre à genoux.

AGENOUILLOIR (*nou, ll* mll.) n. m. Petit escabeau sur lequel on s'agenouille.

AGENT (*jan*) n. m. (lat. *agens* ; de *agere*, agir). Tout ce qui agit : *la lumière et la chaleur sont des agents de la nature*. Celui qui fait les affaires d'autrui, de l'Etat : *les receveurs, les préfets, les ambassadeurs, etc., sont des agents du gouvernement*. **Agent de police**, employé attaché à la police d'une ville. **Agent de change**, intermédiaire autorisé pour la négociation des effets publics. **Agent d'affaires**, celui qui se charge de diriger pour autrui des affaires d'intérêt. **Agent voyer**, fonctionnaire préposé à la construction, à l'entretien et à la police des chemins vicinaux.

AGGLOMÉRAT (*a-glo-mé-ra*) n. m. Agrégation naturelle de substances minérales diverses. (Quelques-uns disent CONGLOMÉRAT.)

AGGLOMÉRATIF, IVE (*a-glo*) adj. Qui a le pouvoir d'agglomérer. N. : *un agglomératif*.

AGGLOMÉRATION (*a-glo, si-on*) n. f. Action d'agglomérer les personnes ou les choses. Etat de ce qui est aggloméré.

AGGLOMÉRÉ (*a-glo*) n. m. Briquette combustible, faite avec du poussier de houille.

AGGLOMÉRER (*a-glo-mé-ré*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *glomus, eris*, peloton. — Se conj. comme *accélérer*.) Amonceler, entasser, réunir en masse, assembler. ANT. **Désagréger, disséminer.**

AGGLUTINABLE (*a-glu*) adj. Qui peut s'agglutiner. (Peu us.)

AGGLUTINANT (*a-glu-ti-nan*), **E** adj. *Méd.* Qui est de nature à réunir, à coller : *substance agglutinante*. (On dit aussi dans ce sens AGGLUTINATIF, IVE.) N. m. : *un agglutinant*. *Linguist. Langues agglutinantes* ou *agglomérantes*, celles dans lesquelles les radicaux s'agglomèrent, sans se fondre complètement, pour former des composés exprimant différentes relations.

AGGLUTINATIF, IVE (*a-glu*) adj. Qui recolle les chairs : *emplâtre agglutinatif*. N. m. : *un agglutinatif*.

AGGLUTINATION (*a-glu, si-on*) n. f. Action d'agglutiner, de s'agglutiner. Réunion de parties accidentellement divisées.

AGGLUTINÉ (*a-glu*), **E** adj. Rejoint, recollé.

AGGLUTINER (*a-glu-ti-né*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *glutinum*, colle). Rejoindre, réunir en collant. **S'agglutiner** v. pr. Se recoller : *les lèvres d'une plaie s'agglutinent*.

AGGRAVANT (*a-gra-van*), **E** adj. Qui rend plus grave : *circonstances aggravantes*. ANT. **Atténuant.**

AGGRAVATION (*a-gra-va-si-on*) n. f. Augmentation : *aggravation de peine*. (On dit quelquef. AGGRAVEMENT.) ANT. **Atténuation.**

AGGRAVE (*a-gra-ve*) n. f. Anathème prononcé contre celui que l'excommunication n'avait pas amené à soumission et qui le privait de tout usage de la société religieuse.

AGGRAVÉE (*a-gra*) n. f. Lésion de la patte des chiens qui ont couru sur des graviers.

AGGRAVER (*a-gra-vé*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *gravis*, lourd). Rendre plus grave : *aggraver ses torts*. Augmenter : *aggraver les impôts*. ANT. **Atténuer, diminuer.**

AGILE adj. Léger, dispos, souple. ANT. **Lourd.**

AGILEMENT (*man*) adv. Avec agilité.

AGILITÉ n. f. Légèreté, souplesse.

AGIO n. m. (ital. *aggio*, mis en sus). Différence entre la valeur nominale et la valeur réelle des monnaies. Bénéfice qui résulte de l'échange des valeurs. Spéculation sur le cours des effets publics.

AGIOTAGE n. m. Trafic sur les effets publics.

AGIOTER (*té*) v. n. Faire l'agiotage.

AGIOTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui fait l'agiotage.

AGIR v. n. (lat. *agere*, faire). Faire quelque chose : *pour connaître les hommes, il faut les voir agir*. Produire effet : *le feu agit sur les métaux*. Se comporter : *agir en homme d'honneur*. Poursuivre en justice : *agir civilement*. Impers. *Il s'agit*, il est question.

AGISSANT (*ji-san*), **E** adj. Qui agit. Qui produit de l'agitation. Qui a de l'activité.

AGISSEMENT (*ji-se-man*) n. m. Façon d'agir, conduite : *la police surveille les agissements des coquins*.

AGITABLE adj. Susceptible d'être agité, discuté.

AGITATEUR n. m. Qui agite les masses populaires. *Chim.* Petite baguette de verre qui sert à remuer les réactifs dans les vases. Appareil qui sert à remuer les masses liquides.

AGITATION (*si-on*) n. f. Mouvement prolongé et irrégulier : *agitation de la mer*. *Fig.* Inquiétude de l'âme. Trouble : *l'agitation des esprits*.

AGITER (*té*) v. a. (lat. *agitare*). Ebranler, secouer, en divers sens : *agiter un liquide*. *Fig.* Troubler : *les passions l'agitent*. Exciter ; *agiter le peuple*. Discuter : *agiter une question*.

AGNATION (*agh-na-si-on*) n. f. Parenté civile chez les Romains.

AGNATIQUE (*agh-na*) adj. Qui se rapporte aux agnats : *ligne agnatique*.

AGNATS (*agh-na*) n. m. pl. Chez les Romains, ceux

qui, descendant d'une même souche masculine, composaient la famille légale. S. *un agnat.*


Agneau.

AGNEAU (*a-gnó*) n. m. (lat. *agnus*). Petit de la brebis. *Fig.* Personne d'humeur douce. **L'agneau sans tache,** Jésus-Christ.

AGNEL (*a-gnél*) ou **AIGNEL** (*è-gnél*) n. m. Ancienne monnaie d'or du temps de saint Louis à Charles VII, et dont l'effigie était un agneau. (Sa valeur varia sans cesse.)

AGNELAGE ou **AGNÈLEMENT** (*a-gné-le-man*) n. m. Epoque où une brebis met bas. Cette action même.

AGNELÉE n. f. Tous les petits qu'une brebis met bas en une fois.

AGNELER (*lé*) v. a. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *elle agnèle, elle agnèlera.*) Mettre bas, en parlant de la brebis.

AGNELET (*lè*) n. m. Petit agneau.

AGNELIN n. m. Peau mégissée d'agneau à laquelle on a laissé la laine.

AGNELINE adj. f. Se dit d'une laine courte, soyeuse et frisée, première tonte de l'agneau.

AGNELLE (*a-gnè-le*) n. f. Féminin de *agneau.*

AGNETTE (*agh-nè-te*) n. f. Burin particulier tenant le milieu entre le burin ordinaire et la gouge.

AGNOSTICISME (*agh-nos-ti-sis-me*) n. m. (du gr. *a* priv., et *gnôsis,* connaissance). Doctrine qui déclare l'absolu inaccessible à l'esprit humain.

AGNUS (*agh-nuss*) n. m. Cire bénite par le pape, portant l'image d'un agneau.

AGNUS-CASTUS (*agh-nus-kas-tus*) n. m. Arbrisseau vulgairement appelé *faux poivrier* ou *arbre au poivre,* qui croît dans la région méditerranéenne.

AGNUS DEI (*agh-nus-dé-i*) n. m. (mot lat. signif. *Agneau de Dieu*). Prière de la messe, qui commence par ces mots : *on en est à l'Agnus Dei.*

AGONIE (*nî*) n. f. (gr. *agônia,* combat). Dernière lutte contre la mort. *Fig.* Souffrances morales : *notre vie n'est qu'une agonie.* Fin prochaine : *l'agonie d'un règne.*

AGONIR v. a. Accabler. (Est presque toujours suivi des mots *injures, sottises* : *agonir quelqu'un d'injures.*) — Ne pas dire *agoniser.*

AGONISANT (*zan*), **E** adj. Qui est à l'agonie : *personne agonisante.* N. m. : *prier pour les agonisants.*

AGONISER (*zé*) v. n. Etre à l'agonie.

AGONISTIQUE (*nis-ti-ke*) adj. (gr. *agonistês,* lutteur). Qui concerne l'art des athlètes : *jeux agonistiques.* N. f. Partie de la gymnastique relative aux luttes d'athlètes chez les Grecs.

AGONOTHÈTE n. m. Président des jeux publics, chez les Grecs.

AGORA n. f. Principale place publique, dans les villes de la Grèce ancienne.


Agouti.

AGORAPHOBE adj. et n. Personne qui est atteinte d'agoraphobie.

AGORAPHOBIE (*bî*) n. f. (de *agora,* et du gr. *phobos,* crainte). Vertige que certaines personnes éprouvent quand elles ont à traverser un pont, une rue, une place.

AGOUTI n. m. Mammifère rongeur, de la taille d'un lièvre, et qui est originaire d'Amérique et d'Océanie.

AGRAFAGE n. m. Action d'agrafer.

AGRAFE n. f. Crochet de métal qui s'engage dans un anneau appelé *porte,* et sert à joindre les bords opposés d'un vêtement. *Archit.* Crampon de fer qui unit les pierres entre elles. Ornement de sculpture placé à la tête des arcs.


Agrafe.

AGRAFER (*fé*) v. a. Attacher avec une agrafe : *agrafer un corsage.* ANT. **Dégrafer.**

AGRAIRE (*grè-re*) adj. (lat. *agrarius;* de *ager,* champ). Qui a rapport aux terres : *mesure agraire. L'are est l'unité de mesure pour les surfaces agraires. Lois agraires.* V. AGRAIRES (lois). [*Part. hist.*]

AGRANDIR v. a. Rendre plus grand : *agrandir une maison.* Faire paraître plus grand : *ce vêtement vous agrandit. Fig.* Elever, ennoblir : *la lecture agrandit l'âme.* ANT. **Rapetisser, amoindrir.**

AGRANDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. Accroissement, augmentation. ANT. **Amoindrissement, réduction.**

AGRANDISSEUR (*di-seur*) n. m. Appareil employé en photographie pour les agrandissements. (On dit aussi AMPLIFICATEUR.)

AGRANDITIF, IVE adj. Mot qui sert à donner plus d'étendue à une expression. N. m. : *un agrandititif.*

AGRAPER (*pé*) v. a. Syn. de AGRIPPER.

AGRAPHIE (*fî*) n. f. (du gr. *a* priv., et *graphein,* écrire). Impossibilité d'écrire, quoique le malade entende, comprenne et lise.

AGRARIANISME (*nis-me*) n. m. Système de ceux qui préconisent l'agrariat.

AGRARIAT (*ri-a*) n. m. Partage des terres entre ceux qui cultivent le sol.

AGRARIEN (*ri-in*) ou **AGRAIRIEN, ENNE** (*grè-ri-in, è-ne*) adj. Qui concerne la loi agraire. N. Partisan des lois agraires. N. m. pl. En Allemagne, parti des grands propriétaires fonciers protectionnistes.

AGRÉABLE adj. Qui plaît. *Avoir pour agréable,* trouver bon. **L'agréable** n. m. Ce qui est agréable : *préférer l'utile à l'agréable.* ANT. **Désagréable, fâcheux, déplaisant, blessant.**

AGRÉABLEMENT (*man*) adv. D'une manière agréable. ANT. **Désagréablement.**

AGRÉÉ n. m. Homme de loi agréé par un tribunal de commerce pour représenter les parties devant lui. — Les agréés ne sont pas des officiers ministériels comme les avoués; on est libre de ne pas se servir de leur ministère. Quoique les cabinets d'agréés n'aient aucune existence légale, ils se cèdent comme les charges d'avoués, avec l'agrément du tribunal.

AGRÉER v. a. (rad. *gré*). Recevoir favorablement, approuver. V. n. Plaire : *cela ne m'agrée pas.* ANT. **Récuser, refuser, rejeter.**

AGRÉEUR n. m. Celui dont la profession est d'agréer les navires.

AGRÉGAT (*gha*) n. m. Assemblage de parties qui adhèrent entre elles.

AGRÉGATIF, IVE adj. Qui joint, qui réunit.

AGRÉGATION (*si-on*) n. f. Admission dans un corps. Titre d'agrégé : *agrégation des sciences, des lettres. Phys.* Assemblage de parties homogènes formant un tout.

AGRÉGÉ, E n. Personne qui, après un concours, est déclarée apte à professer dans un lycée, une faculté : *agrégé d'histoire, de philosophie.*

AGRÉGER (*jé*) v. a. (lat. *aggregare,* réunir; préf. *ad,* et *grex, gregis,* troupeau. — Se conj. comme *abréger.*) Admettre dans un corps. *Phys.* Réunir dans un tout des parties sans liaison naturelle.

AGRÉMENT (*man*) n. m. Approbation, consentement : *obtenir l'agrément de sa famille pour...* Qualité par laquelle on plait : *livre plein d'agrément.* Plaisir : *l'agrément de la société. Arts d'agrément :* la musique, la peinture, la danse, l'équitation, l'escrime, etc. Pl. Ornements du discours, du chant, de la toilette. ANT. **Désapprobation, refus, désagrément.**

AGRÉMENTER (*man-té*) v. a. Relever par des agréments, orner : *habit agrémenté de broderies.*

AGRÈS (*grè*) n. m. pl. Ce qui sert à la manœuvre d'un navire (voiles, cordages, etc.). *Par anal.* : *les agrès d'un aérostat.* Appareils de gymnase.

AGRESSEUR (*grè-seur*) n. m. Auteur d'une agression. ANT. **Provoqué.**

AGRESSIF (*grè-sif*), **IVE** adj. Qui a un caractère d'agression : *mesure agressive.*

AGRESSION (*grè-si-on*) n. f. (lat. *aggressio;* de *aggredi,* attaquer). Attaque non provoquée.

AGRESSIVEMENT (*grè-si-ve-man*) adv. D'une manière agressive.

AGRESSIVITÉ (*grè-si*) n. f. Qualité d'une personne, d'une chose agressive.

AGRESTE (*grès-te*) adj. Rustique : *site agreste.* Rude : *mœurs agrestes.* ANT. **Urbain, cultivé.**

AGRESTEMENT (*grès-te-man*) adv. D'une façon agreste.

AGRICOLE adj. (*agricola,* laboureur; de *ager,*

agri, champ, et *colere*, cultiver). Adonné à l'agriculture : *peuple agricole*. Qui a rapport à l'agriculture : *industrie agricole*.

AGRICULTEUR n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Celui qui cultive la terre.

AGRICULTURAL, E, AUX adj. Qui a rapport à l'agriculture.

AGRICULTURE n. f. Culture du sol, travail et soins qu'on lui donne pour le faire produire. — Tout ce qui concerne les encouragements à l'agriculture et les écoles d'agriculture est, administrativement, sous la dépendance du *ministère de l'Agriculture*, qu'assistent des conseils spéciaux. V. ÉCOLE NATIONALE D'AGRICULTURE (*part. hist.*).

AGRIFFER (*gri-fé*) v. a. Prendre avec les griffes : *agriffer un morceau de fromage*. **S'agriffer** v. pr. S'attacher avec les griffes : *le chat s'agriffe aux rideaux*.

AGRILUS (*luss*) ou **AGRILE** n. m. Genre d'insectes coléoptères pentamères, comprenant des animaux de petite taille, d'un vert bronzé, qu'on trouve dans les arbres.

AGRION n. m. Insecte orthoptère, à corps fin et allongé, vulgairement appelé DEMOISELLE, et qu'on trouve volant au bord des eaux.

AGRIPAUME (*pô-me*) n. f. Syn. de LÉONURE.

AGRIPPER (*gri-pé*) v. a. Saisir avidement.

AGRIPPEUR, EUSE (*gri-peur, eu-ze*) n. *Fam.* Celui, celle qui saisit avec avidité.

AGROMANE n. Personne qui a la passion, la manie de l'agriculture.

AGROMANIE (*nî*) n. f. Passion de l'agriculture, poussée jusqu'à la manie.

AGRONOME n. m. (du gr. *agros*, champ, et *nomos*, loi). Celui qui est versé dans la théorie de l'agriculture. **Ingénieur-agronome**, titre conféré aux élèves diplômés de l'Institut national agronomique. (Pl. des *ingénieurs-agronomes*.)

AGRONOMIE (*mî*) n. f. Théorie de l'agriculture.

AGRONOMIQUE adj. Qui a rapport à l'agronomie : *Institut agronomique*.

AGROSTIDE (*gro-sti-de*) n. f. Genre de plantes graminées, qui poussent dans les prés et dont quelques espèces sont appréciées comme fourrage.

AGROUPEMENT (*man*) n. m. Action d'agrouper. Etat de ce qui est agroupé.

AGROUPER (*pé*) v. a. Disposer, réunir en groupe. **S'agrouper** v. pr. Se mettre en groupe.

AGUERRIR (*ghé-rir*) v. a. Accoutumer à la guerre, à une chose pénible : *la nécessité aguerrit souvent un poltron*. **S'aguerrir** v. pr. : *il faut s'aguerrir à la fatigue*.

AGUERRISSEMENT (*ghé-ri-se-man*) n. m. Action d'aguerrir. Qualité de celui, de ce qui est aguerri.

AGUETS (*ghè*) n. m. pl. (de *à guet*, en guettant). Surveillance attentive. *Etre, se tenir aux aguets*, épier.

AH (*â*)! interj. qui sert à marquer la joie : *ah! quel plaisir!* La douleur : *ah! vous me faites mal!* L'admiration : *ah! que c'est beau!* La commisération : *ah! que je vous plains!* L'impatience : *ah! que vous êtes lent!* etc.

AHAN n. m. (onomatopée). Effort pénible. Cri de fatigue. (Vx.)

AHANER (*né*) v. n. Supporter une grande fatigue. Faire entendre le cri de *ahan* en travaillant.

AHEURTÉ, E adj. Qui a heurté contre. *Fig.* Buté à : *être aheurté à un préjugé*.

AHEURTEMENT (*man*) n. m. Obstination extrême.

AHEURTER (S') [*sa-eur-té*] v. pr. S'attacher opiniâtrément à quelque chose. Echouer, se briser.

AHI interj. V. AÏE.

AHURI, E adj. Qui a perdu la tête. Stupéfait, troublé, étourdi. N. : *un ahuri, une ahurie*.

AHURIR v. a. Troubler, faire perdre la tête.

AHURISSEMENT (*ri-se-man*) n. m. Etat d'une personne ahurie. Etonnement, stupéfaction.

AÏ (*a-i*) n. m. *Zool.* Nom vulgaire des mammifères du genre *bradype* : *on nomme l'aï paresseux à cause de la lenteur de ses mouvements*. (V. BRADYPE.) *Méd.* Inflammation des synoviales du poignet.

AÏ (*a-i*) n. m. *Œnol.* V. AY.

AICHE, ÈCHE ou **ESCHE** (*è-che*) n. m. Nom donné par les pêcheurs aux divers appâts dont ils se servent pour prendre le poisson.

AIDE (*è-de*) n. f. (lat. *adjuvare*, secourir). Secours, assistance. N. m. et f. Personne qui aide. **Aide de camp**, officier d'ordonnance attaché à la personne d'un souverain, d'un général. N. f. pl. Impôts, subsides, levées de deniers qui se faisaient sur le peuple pour aider à soutenir les dépenses de l'Etat sous l'ancienne monarchie. *Cour des aides*, Cour souveraine qui jugeait les affaires concernant ces subsides.

AIDEAU (*è-dô*) n. m. Morceau de bois passé dans les ridelles d'une charrette pour soutenir les charges.

AIDE-MAÇON n. m. Ouvrier qui sert les maçons. Pl. des *aides-maçons*.

AIDE-MAJOR n. m. Chirurgien adjoint au chirurgien-major d'un régiment. Pl. des *aides-majors*.

AIDER (*è-dé*) v. a. (rad. *aide*). Seconder, assister : *aider ses amis, aider quelqu'un de sa bourse*. V. n. Prêter son concours en prenant soi-même une partie de la peine : *je lui aiderai à porter ce paquet*. **S'aider** v. pr. Se servir : *s'aider des deux mains*. PROV. : **Aide-toi, le ciel t'aidera**, donne-toi du mal si tu veux réussir. ANT. **Nuire, gêner**.

AÏE ou **AHI** (*a-i*) interj. Qui exprime une douleur physique : *Aïe! je me suis fait mal!*

AÏEUL (*a-i-eul*), **E** n. (lat. *avus*, grand-père). Le grand-père, la grand'mère. Pl. des *aïeuls*, *aïeules*. N. m. pl. *Les aïeux*, les ancêtres.

AIGLE (*è-gle*) n. m. (lat. *aquila*). Un des plus forts et le plus courageux des oiseaux de proie : *l'aigle place son aire sur les rochers escarpés*. Pupitre d'église, surmonté d'une figure d'aigle. *Fig.* Esprit supérieur : *l'aigle de Meaux* (Bossuet). *Yeux, regards d'aigle*, yeux très perçants. Insigne de décoration figurant un aigle : *l'aigle noir de Prusse*. *Grand aigle*, format de papier (env. 0m,75 sur 1m,06). N. f. Femelle de l'oiseau de proie. Etendard, drapeau : *les aigles romaines*. Figure héraldique : *une aigle couronnée*.



Aigle et aiglons.

AIGLEFIN (*è*) n. m. Poisson du genre gade, voisin des morues, mais plus petit, qu'on pêche dans les mers du nord. (On dit aussi AIGREFIN.)

AIGLETTE (*è-glè-te*) n. f. V. ALÉRION.

AIGLON, ONNE (*è-glon, o-ne*) n. Petit de l'aigle.

AIGRE (*è-gre*) adj. (lat. *acer*, âcre). Acide, piquant. *Fig.* Criard, aigu : *voix aigre*. Rude, désagréable : *ton aigre*. Revêche : *femme aigre*. N. m. : *le levain sent l'aigre*. ANT. **Doux**.

AIGRE-DOUX (*dou*), **CE** adj. Mêlé d'aigre et de doux. *Fig.* Dont l'aigreur se revêt d'une apparence de douceur : *parole aigre-douce*. Pl. *aigres-doux, aigres-douces*.

AIGREFIN (*è*) n. m. Homme rusé, indélicat. Chevalier d'industrie. *Zool.* V. AIGLEFIN.

AIGRELET, ETTE (*è-gre-lè, è-te*) adj. Un peu aigre : *saveur aigrelette*.

AIGREMENT (*è-gre-man*) adv. D'une manière aigre : *répondre aigrement*.

AIGREMOINE (*è*) n. f. Genre de rosacées, à fleurs jaunes, très répandu et employé comme vulnéraire.

AIGREMORE (*è*) n. m. Charbon pulvérisé de bois tendre, employé aux préparations pyrotechniques.

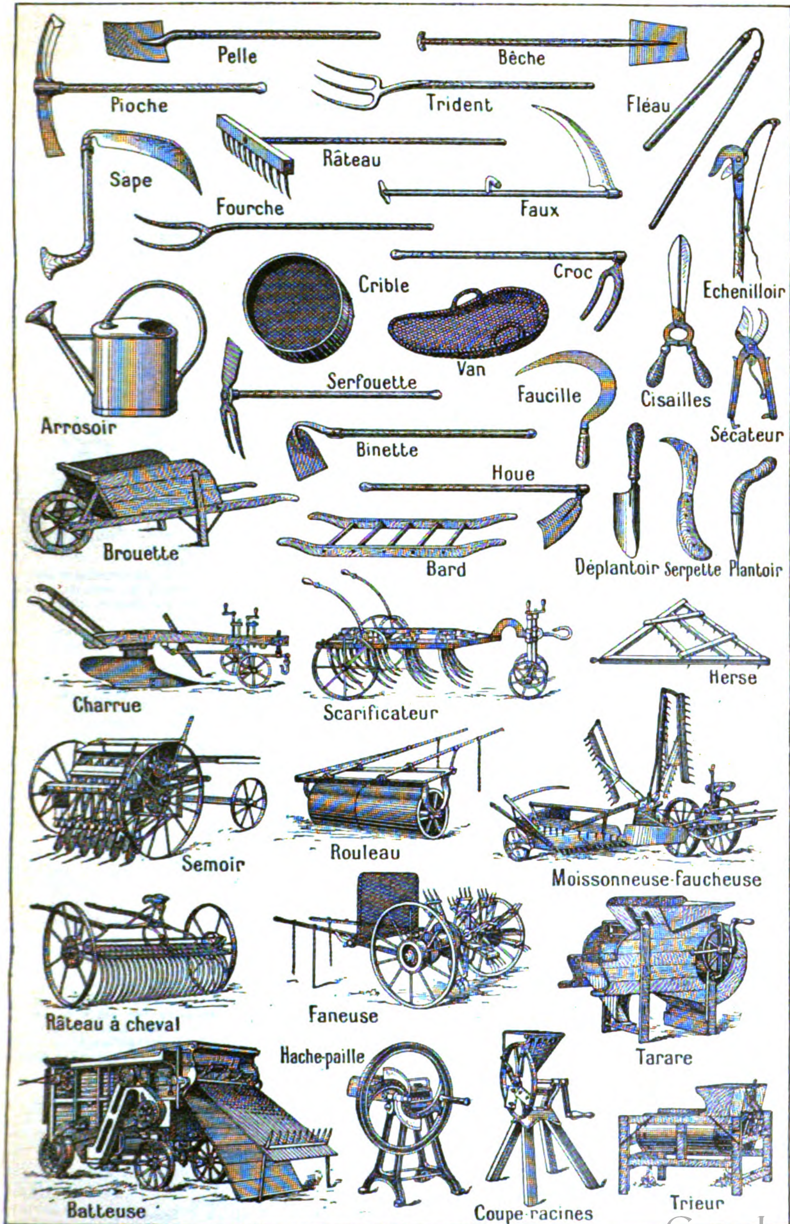


Aigrette.

AIGRET, ETTE (*è-grè, è-te*) adj. Un peu aigre.

AIGRETTE (*è-grè-te*) n. f. (de *aigron*, forme dialect. de *héron*). Faisceau de plumes qui orne la tête de certains oiseaux. Ornement de tête en forme de bouquet. Panache d'un casque, d'un dais. Bouquet de diamants. *Zool.* Sorte de héron dont quelques plumes servent à faire des aigrettes.

AIGRETTÉ (*è-grè-té*), **E** adj. *Bot.* Qui porte une aigrette.


Pelle
Bêche
Pioche
Trident
Fléau
Sape
Râteau
Fourche
Faux
Crible
Croc
Echenilloir
Van
Serfouette
Faucille
Cisailles
Arrosoir
Binette
Sécateur
Houe
Brouette
Bard
Déplantoir
Serpette
Plantoir
Charrue
Scarificateur
Herse
Semoir
Rouleau
Moissonneuse-faucheuse
Râteau à cheval
Faneuse
Tarare
Hache-paille
Batteuse
Coupe-racines
Trieur

AIGREUR (*é*) n. f. Etat de ce qui est aigre. Sensation désagréable causée par des aliments mal digérés. *Fig. Parler avec aigreur,* dire des choses désagréables, blessantes.

AIGRIN (*é*) n. m. Poirier, pommier jeunes.

AIGRIR (*é*) v. a. Rendre aigre : *la chaleur aigrit le vin. Fig.* Irriter : *le malheur aigrit le cœur.* V. n. : *ce vin aigrit.* **S'aigrir** v. pr. Devenir aigre. *Fig.* Devenir irritable.

AIGRISSEMENT (*è-gri-se-man*) n. m. Action d'aigrir. Résultat de cette action.

AIGU (*é-ghu*), **Ë** adj. (lat. *acutus,* pointu). Terminé en pointe. *Fig.* Clair et perçant : *voix aiguë.* Vif et piquant : *Douleur aiguë.* **Accent aigu,** qui va de droite à gauche. (V. ACCENT.) **Angle aigu,** angle qui a moins de 90 degrés. (V. ANGLE.) **Maladie aiguë,** rapide dans sa marche et son développement.

AIGUADE (*é-gha-de*) n. f. (vx fr. *aigue,* eau). Provision d'eau douce pour un navire. (Vx.) Lieu où se fait cet approvisionnement.

AIGUAGE (*é-gha-je*) n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Droit de conduire de l'eau sur son terrain à travers le terrain d'autrui, au moyen d'un tuyau. (On dit aussi AIGAGE, AIGUERIE.)

AIGUAIL ou **AIGAIL** (*é-ga, l* mll.) n. m. Rosée sur les feuilles : *l'aiguail ôte au chien de chasse la finesse de son flair.*

AIGUAYER (*é-ghé-ié*) v. a. (Se conj. comme *balayer.*) Baigner, laver : *aiguayer du linge.*

AIGUE-MARINE (*é-ghe*) n. f. Emeraude vert de mer. Pl. des *aigues-marines.*

AIGUIÈRE (*é-ghi-è-re*) n. f. (du vx fr. *aigue,* eau). Vase à anse et à bec, où l'on met de l'eau.

Aiguière.

AIGUIÉRÉE (*é-ghi-é-ré*) n. f. Contenu d'une aiguière.

AIGUILLADE (*é-ghu-i, ll* mll.) n. f. Syn. de AIGUILLON.

AIGUILLAGE (*é-ghu-i, ll* mll.) n. m. Manœuvre des aiguilles d'une voie ferrée.

AIGUILLAT (*é-ghu-i, ll* mll., *a*) n. m. Espèce de chien de mer, de squale, qui fournit l'huile de foie de requin.

AIGUILLE (*é-ghu-i, ll* mll.) n. f. (lat. *acus,* pointe). Petite tige d'acier poli dont l'une des extrémités est aiguë, l'autre mousse et percée d'un chas, et qui sert pour coudre. Petite verge de métal, servant à divers usages : *aiguille à tricoter, aiguille de cadran.* Extrémité d'une pyramide, d'un clocher, d'un obélisque. Portion de rail mobile sur le sol, autour d'un point fixe, qui sert à faire passer un train d'une voie sur une autre. V. AIGUILLER. *Phys.* **Aiguille aimantée.** V. BOUSSOLE. *Fig.* et *fam. Pointe d'aiguille,* subtilité, vétille. Loc. PROV. : **De fil en aiguille,** d'une chose à une autre. **Chercher une aiguille dans une botte de foin,** chercher une chose impossible à trouver. **On le ferait passer dans** (ou **par**) **le trou d'une aiguille,** se dit d'un homme extrêmement timide, poltron.

AIGUILLÉE (*é-ghu-i, ll* mll., *é*) n. f. Longueur de fil, de soie, etc., nécessaire pour travailler à l'aiguille.

AIGUILLER (*é-ghu-i, ll* mll., *é*) v. a. Disposer les aiguilles des rails pour qu'un train, un tramway, etc., change de voie : *aiguiller un wagon.*

AIGUILLERIE (*é-ghu-i, ll* mll., *e-rî*) n. f. Fabrique, commerce d'aiguilles.

AIGUILLETAGE (*é-ghu-i, ll* mll.) n. m. Action d'aiguilleter. Etat de ce qui est aiguilleté.

AIGUILLETER (*é-ghu-i, ll* mll., *e-té*) v. a. (Prend deux *t* devant un e muet : *j'aiguillette, il aiguillettera.*) Attacher des aiguillettes : *Aiguilleter son pourpoint. Aiguilleter des lacets,* les ferrer. *Mar.* Faire un aiguilletage.

Aiguilles et aiguilleur.

AIGUILLETIER (*é-ghu-i, ll* mll., *e-ti-é*) ou **AIGUILLETTIER** (*é-ghu-i, ll* mll., *è-ti-é*), **ÈRE** n. Personne qui fait des aiguillettes et qui les ferre.

AIGUILLETTE (*é-ghu-i, ll* mll., *è-te*) n. f. Cordon ferré par les deux bouts. *Mar.* Cordage. Pl. Ornement militaire : *aiguillettes de gendarme. Fig.* Morceau de chair coupé mince et en long : *aiguillettes de canard.*

AIGUILLEUR (*é-ghu-i, ll* mll.) n. m. Celui qui dispose les aiguilles sur une voie ferrée.

AIGUILLIER (*é-ghu-i, ll* mll., *é*) n. m. Etui à aiguilles.

AIGUILLON (*é-ghu-i, ll* mll.) n. m. Pointe de fer fixée au bout d'un long bâton, pour piquer les bœufs. Dard des abeilles, des guêpes. *Fig.* Tout ce qui excite : *la gloire est un puissant aiguillon.*

AIGUILLONNANT (*é-ghu-i, ll* mll., *o-nan*), **E** adj. Qui aiguillonne, excite : *curiosité aiguillonnante.*

AIGUILLONNEMENT (*é-ghu-i, ll* mll., *o-ne-man*) n. m. Action d'aiguillonner. Son résultat.

AIGUILLONNER (*è-ghu-i, ll* mll., *o-né*) v. a. Piquer avec l'aiguillon. *Fig.* Exciter, stimuler, encourager : *aiguillonner un enfant paresseux.*

AIGUILLOT (*é-ghu-i, ll* mll., *o*) n. m. Mamelon de gonds fixés sur le gouvernail d'un navire.

AIGUISABLE (*é-ghu-i-za-ble*) adj. Qui peut être aiguisé.

AIGUISAGE (*è-ghu-i-za-je*) ou **AIGUISEMENT** (*é-ghu-i-ze-man*) n. m. Action d'aiguiser une arme, un outil : *l'aiguisage d'un rasoir.*

AIGUISER (*é-ghu-i-zé*) v. a. Rendre aigu, tranchant. *Fig. Aiguiser l'appétit,* l'exciter.

AIGUISERIE (*é-ghu-i-ze-rî*) n. f. Lieu où l'on polit et aiguise les armes, les outils.

AIGUISEUR, EUSE (*é-ghu-i-zeur, eu-ze*) n. Celui, celle dont le métier est d'aiguiser.

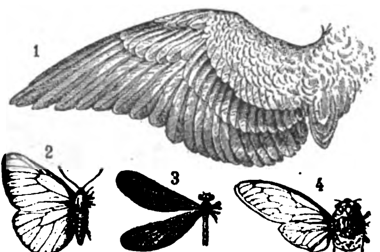
AIGUISOIR (*é-ghu-i-zoir*) n. m. Outil à aiguiser.

AIL (*a, l* mll.) n. m. (lat. *allium*). Oignon d'une odeur très forte. Pl. des *aulx.* (En botanique, on dit cependant la famille des *ails.*)

Ail.

AILANTE (*é*) n. m. Genre de simaroubées asiatiques et océaniennes, renfermant de grands arbres vulgairement appelés *vernis du Japon* : *l'ailante a une odeur forte et peu agréable.*

AILE (*è-le*) n. f. (lat. *ala*). Membre des oiseaux et de quelques insectes, qui leur sert à voler. *Par ext.*



Ailes : 1. De pigeon ; 2. De papillon ; 3. De libellule ; 4. De cigale.

Ailes d'un moulin, ses châssis garnis de toiles. *Ailes d'un bâtiment,* ses côtés. *Ailes d'une armée,* ses flancs. *Fig.* Protection, surveillance : *se réfugier sous l'aile de sa mère.* Loc. PROV. : **Voler de ses propres ailes,** se passer d'autrui. **Battre de l'aile,** être embarrassé, mal à l'aise. **Rogner les ailes à quelqu'un,** lui retrancher de son autorité, de son revenu. **Tirer une plume de l'aile à quelqu'un,** lui attrapper quelque chose, lui extorquer de l'argent. **A tire-d'aile.** V. TIRE-D'AILE.

AILE (*è-le*) n. f. V. ALE.

AILÉ (*è-lé*), **E** adj. Qui a des ailes : *insecte ailé.*

AILERON (*è*) n. m. Extrémité de l'aile. Se dit des nageoires de quelques poissons : *les ailerons du requin, de la carpe.* Nom de petits ais qui garnissent les roues des moulins à eau.

AILETTE (*è-lè-te*) n. f. Petite aile. *Armur.* Se dit des petits tenons encastrés dans les projectiles allongés et saillants à la surface.

AILLADE (*a, ll* mll.) n. f. Sauce à l'ail.

AILLEURS (*a, ll* mll., *eur*) adv. (lat. *aliorsum*). En un autre lieu. **D'ailleurs** loc. adv. D'un autre lieu. De plus; du reste. Pour une autre cause.

AILLOLI (*a, ll* mll.) n. m. Coulis d'ail finement pilé avec de l'huile d'olive.

AILLOLISER (*a, ll* mll., *o-li-zé*) v. a. Mêler de l'ail à un mets : *ailloliser une sauce*.

AIMABLE (*é*) adj. Digne d'être aimé. De nature à plaire. Substantiv. : *faire l'aimable*. ANT. **Hargneux**.

AIMABLEMENT (*é, man*) adv. Avec amabilité.

AIMANT (*è-man*) n. m. (contract. du gr. *adamas*, diamant). Oxyde de fer qui attire le fer et quelques autres métaux. Barreau aimanté, aiguille aimantée. *Aimant naturel*, celui que l'on trouve tout formé dans la nature : *les Grecs trouvaient les aimants naturels dans certaines contrées d'Asie Mineure et de Macédoine*. *Aimant artificiel*, celui qui a été fabriqué : *les aimants artificiels ne paraissent pas avoir été connus en Europe avant le* XII*e siècle*. *Fig.* Attrait : *la douleur est un aimant pour les cœurs*. — Les aimants servent à la construction des boussoles et des machines électro-magnétiques ; ils servent encore à reconnaître la présence du fer dans les minerais ; la médecine les utilise dans divers usages : pour l'extraction des paillettes de fer, pour les névralgies.


Aimant.

AIMANT (*è-man*), **E** adj. Porté à aimer : *caractère aimant, âme aimante*.

AIMANTATION (*é, si-on*) n. f. Action d'aimanter.

AIMANTER (*è-man-té*) v. a. Communiquer à un corps la propriété de l'aimant : *aimanter l'aiguille d'une boussole. Aiguille aimantée*.

AIMANTIN, E (*é*) adj. Qui appartient, qui se rapporte à l'aimant : *vertu aimantine*.

AIMER (*è-mé*) v. a. (lat. *amare*). Avoir de l'affection, de l'amitié, du goût, du penchant pour quelqu'un ou quelque chose. Chérir, affectionner. ANT. **Haïr, détester**.

AÏN (*a-in*). Mot arabe qui signifie *source, fontaine*, et qui entre dans le nom de plusieurs localités.

AINE (*è-ne*) n. f. Baguette à laquelle on enfile par la tête les harengs à fumer. Bande de peau qui garnit la tête, les plis d'un soufflet d'orgue.

AINE (*è-ne*) n. f. (lat. *inguen*). Partie du corps entre le haut de la cuisse et le bas-ventre. Pli de flexion de la cuisse sur l'abdomen.

AÎNÉ (*è-né*), **E** adj. et n. (vx fr. *ains*, avant, et *né*). Né le premier. Plus âgé qu'un autre : *il est mon aîné*.

AÎNESSE (*è-nè-se*) n. f. Priorité d'âge entre frères et sœurs. **Droit d'aînesse**, droit qu'avait l'aîné de prendre dans la succession des parents plus que les autres enfants : *la Constituante abolit en France le droit d'aînesse*.

AÏNHUM (*a-i-nom*) n. m. Maladie spéciale à la race nègre, caractérisée par la perte du petit orteil.

AINSI (*in*) adv. (lat. *in sic*, de cette manière). De cette façon. *Conj.* De même, donc. **Ainsi que** loc. conj. De la manière que, comme. **Ainsi soit-il** loc. adv. Mots qui terminent ordinairement les prières de l'Église, et qui, par ext., servent à demander l'accomplissement de ce que l'on souhaite.

AIR (*èr*) n. m. (gr. *aêr*). Fluide élastique que nous respirons. Vent : *il fait de l'air. Prendre l'air*, se promener. *Contes en l'air*, discours invraisemblables. *Promesses en l'air*, promesses vaines. Pl. L'atmosphère : *planer dans les airs*. — L'air pur n'est pas un élément simple, mais un mélange de plusieurs gaz, dont les deux principaux sont l'oxygène et l'azote. L'air contient environ 21 parties d'oxygène pour 79 parties d'azote; il renferme en outre de l'argon (environ 1/100), du gaz carbonique, de la vapeur d'eau et des traces d'un certain nombre d'autres gaz. Enfin, il tient en suspension une multitude de poussières microscopiques, parmi lesquelles se trouvent des germes organisés (*microbes*), qui, rencontrant un milieu propice, peuvent s'y développer et produire des fermentations et des putréfactions. Certains de ces microbes, en pénétrant dans nos poumons, peuvent développer de terribles maladies. L'air joue un rôle important dans la nature : il est indispensable à la vie des animaux et des plantes; il entretient la combustion et la respiration; il est le véhicule du son; enfin, l'industrie l'utilise comme force motrice dans une foule de circonstances, entre autres dans la navigation à voiles et pour les moulins à vent. V. ATMOSPHÈRE.

Galilée, puis son disciple Torricelli, établirent que l'air est pesant; un litre d'air pur à 0° et sous la pression ordinaire pèse 1gr,293. Cette pression exercée par l'air est appelée *pression atmosphérique*. C'est à cette pression atmosphérique qu'est due l'ascension de l'eau dans les pompes et non, comme on disait autrefois, à l'*horreur de la nature pour le vide*.

AIR (*èr*) n. m. (vx fr. *aire*, disposition, caractère). Manière, façon : *parler d'un air convenable*. Expression des traits : *avoir l'air fier*. Ressemblance : *il a de votre air*. *Avoir l'air*, paraître. *Prendre des airs*, affecter des manières au-dessus de son état. *L'air et la chanson*, l'apparence et la réalité.

AIR (*èr*) n. m. (ital. *aira*). Suite de notes composant un chant : *chaque peuple a ses airs nationaux*.

AIRAGE (*è*) n. m. Angle que fait la voile d'une aile de moulin avec le plan de circulation de celle-ci. Galerie pour appel d'air dans les mines.

AIRAIN (*è-rin*) n. m. (lat. *æramen*). Alliage de différents métaux, dont le cuivre forme la base. *Fig.* *Cœur d'airain*, cœur dur et impitoyable. Se prend, dans le style poétique, pour le canon, une cloche : *l'airain tonne*. *Les sons lugubres de l'airain*. **Age d'airain**. V. ÂGE.

AIRE (*è-re*) n. f. (lat. *area*). Lieu où l'on bat le grain. *Géom.* Espace renfermé par des lignes : *aire d'un triangle, d'un plancher, d'un champ*. Nid des oiseaux de proie : *l'aire de l'aigle*. *Mar.* Direction du vent : *il y a trente-deux aires de vent*.

AIRÉE (*è-ré*) n. f. Quantité de gerbes qu'on met en une fois sur l'aire : *airée de blé, de seigle*.

AIRELLE (*è-rè-le*) n. f. Genre d'arbrisseaux (*vacciniées*), à baies acides et rafraîchissantes, qui portent le même nom : *l'airelle myrtille se trouve dans les lieux montueux, frais et boisés*.

AIRER (*è-ré*) v. n. Faire son nid, en parlant de certains oiseaux de proie.

AIRURE (*è*) n. f. Extrémité d'une veine métallifère ou de houille.

AIS (*è*) n. m. Planche de bois : *les ais d'une cloison*

AISANCE (*è-zan-se*) n. f. Facilité qui se montre dans les actions, les manières, le langage. Fortune suffisante : *vivre dans l'aisance*. *Lieux, cabinets d'aisances*, lieux destinés aux besoins naturels. ANT. **Gêne**.

AISCEAU (*è-so*) n. m. Syn. de AISSETTE.

AISE (*è-ze*) n. f. Contentement, joie, état agréable. **A l'aise, à son aise** loc. adv. Sans peine, sans se gêner. Ironiq. *A votre aise*, ne vous gênez pas. Pl. Commodités de la vie : *aimer ses aises*.

AISE (*è-ze*) adj. Content, joyeux, ravi.

AISÉ (*è-zé*), **E** adj. Facile : *la critique est aisée et l'art est difficile*. Qui a quelque fortune : *c'est un homme aisé*. ANT. **Gêné**.

AISÉMENT (*è-zé-man*) adv. Facilement, avec aisance. Sans privations : *vivre aisément*.

AISSEAU (*è-so*) n. m. Syn. de AISSETTE.

AISSELIÈRE (*è-se*) n. f. Syn. de AISSETTE.

AISSELLE (*è-sè-le*) n. f. (lat. *axilla*). Cavité qui se trouve au-dessous de la jonction des bras avec l'épaule.

AISSETTE (*è-sè-te*) n. f. Petite hache recourbée, dont se servent les tonneliers pour tailler les douves. (On dit aussi AISCEAU, AISSEAU, AISSELIÈRE.)

AÎTRES (*è-tre*) n. m. pl. Autre orthographe du mot ÊTRES : *les aîtres d'une maison*.

AJOINTER (*té*) v. a. (rad. *joint*). Joindre bout à bout.


Aissette.

AJONC (*jon*) n. m. Genre de légumineuses papilionacées, qui renferme des arbustes épineux à fleurs jaune d'or et qui croît dans les endroits arides.

AJOUPA n. m. Hutte de sauvages, de nègres.

AJOUR n. m. Ce qui est à jour, dans une sculpture.

AJOURÉ, E adj. Se dit de ce qui est percé à jour.

AJOURER (*ré*) v. a. Pratiquer des jours dans : *ajourer une balustrade*.

AJOURNEMENT (*man*) n. m. Remise d'une affaire à un autre jour. Assignation à comparaître à jour fixe devant un tribunal, donnée par huissier.

AJOURNER (*né*) v. a. Renvoyer à un autre jour : *ajourner une cause*.

AJOUTABLE adj. Qui peut, qui doit être ajouté.

AJOUTAGE n. m. Chose ajoutée à une autre.

AJOUTÉ n. m. Addition que l'on fait à un écrit.

AJOUTER (*té*) v. a. Joindre, augmenter : *la modestie ajoute au mérite. Ajouter foi,* croire. ANT. **Retrancher.**

AJUSTAGE (*jus-ta-je*) n. m. Action de donner aux monnaies le poids légal. Action de fixer dans la place qu'elles doivent occuper les différentes pièces d'une machine, d'un instrument.

AJUSTEMENT (*jus-te-man*) n. m. Action d'ajuster. Parure : *être recherché dans son ajustement.*

AJUSTER (*jus-té*) v. a. Rendre juste : *ajuster une mesure, une balance.* Adapter : *ajuster un couvercle à une boîte.* Mettre en état de fonctionner : *ajuster une machine.* Viser : *ajuster un lièvre.* Habiller, parer.

AJUSTEUR (*jus-teur*) n. m. Ouvrier qui ajuste.

AJUSTOIR (*jus-toir*) n. m. Petite balance qui sert à mettre les monnaies au poids voulu.

AJUSTURE (*jus-tu-re*) n. f. Concavité ménagée au fer à cheval pour qu'il s'adapte facilement au pied.

AJUT (*ju*) ou **AJUST** (*ju*) n. m. Nœud particulier servant aux marins pour joindre deux cordages. (On dit aussi NŒUD-DE-VACHE.)

AJUTAGE n. m. Petit tuyau soudé à l'extrémité d'un tube d'écoulement pour en régulariser le débit. (On dit quelquef. AJUTOIR.)

AKÈNE ou **ACHAINE** (*kè-ne*) n. m. *Bot.* Fruit sec, dont le péricarpe n'est pas soudé avec la graine.

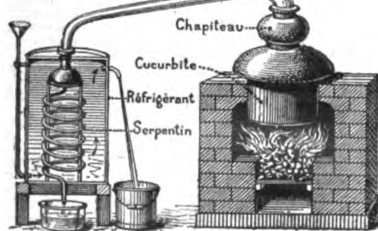
ALABANDINE n. f. Variété de grenat d'un rouge foncé. Sulfure de manganèse naturel, qui doit son nom à la ville d'*Alabanda* (Carie), où on le rencontre.

ALABASTRITE (*bas-tri-te*) n. f. Variété de gypse, très blanche, qui se trouve en Toscane et est employée à faire des vases, des statuettes, etc.

ALACRITÉ n. f. Enjouement, gaieté d'humeur.

ALALIE (*lî*) n. f. (du gr. *a* priv., et *lalein,* parler). Mutisme accidentel. Mutité acquise.

ALAMBIC (*lan-bik*) n. m. (ar. *al,* le, et *ambic,* vase à distillation). Appareil pour distiller. *Fig. Passer à l'alambic,* examiner avec soin. — L'alambic se com-



Alambic.

pose d'une marmite appelée *cucurbite,* dans laquelle on place les matières à distiller, d'un couvercle ou *chapiteau,* qui recouvre la cucurbite, reçoit les vapeurs et les dirige par un tuyau incliné dans le *réfrigérant.* Là, ces vapeurs se refroidissent en passant par un tube en spirale appelé *serpentin,* qui plonge dans l'eau froide, et elles reviennent à l'état liquide.

ALAMBIQUAGE (*lan-bi-ka-je*) n. m. Raffinement, subtilité excessive.

ALAMBIQUÉ (*lan-bi-ké*), **E** adj. Raffiné, compliqué : *Voiture a souvent le style alambiqué.*

ALAMBIQUER (*lan-bi-ké*) v. a. Distiller à l'alambic. *Fig.* Rendre trop subtil : *alambiquer son style.*

ALAMBIQUEUR, EUSE (*lan-bi-keur, eu-ze*) n. Personne dont le style, la parole, sont raffinés, compassés.

ALANDIER (*di-é*) n. m. Bouche, foyer placé à la base de certains fours spéciaux : *four à alandiers.*

ALANGUIR (*ghir*) v. a. Rendre languissant. **S'alanguir** v. pr. Perdre de sa force.

ALANGUISSEMENT (*ghi-se-man*) n. m. Etat de langueur.

ALAPIN n. m. Teinture qui sert dans l'impression de l'indienne. Adjectiv. : *teinture alapin.*

ALARGUER (*ghé*) v. n. Gagner le large.

ALARMANT (*man*), **E** adj. Qui alarme : *nouvelle alarmante.*

ALARME n. f. (de l'ital. *all'arme,* aux armes!). Cri, appel aux armes : *sonner l'alarme.* Frayeur : *jeter l'alarme dans les cœurs.* Pl. Inquiétudes : *cessez vos alarmes.*

ALARMER (*mé*) v. a. Donner l'alarme. Causer de l'inquiétude, de la frayeur. **S'alarmer** v. pr. S'inquiéter, s'effrayer. ANT. **Rassurer, enhardir.**

ALARMISTE (*mis-te*) adj. et n. Qui répand l'alarme.

ALATERNE (*tèr-ne*) n. m. *Bot.* Espèce de nerprun d'Europe, toujours vert, exhalant une odeur de miel agréable, à fruits purgatifs.

ALBANAIS, E (*né, è-ze*) adj. et n. De l'Albanie.

ALBARELLE (*ré-le*) n. f. Champignon comestible du genre bolet, croissant sur le châtaignier, le peuplier, et très commun en Italie.

ALBÂTRE n. m. (gr. *alabastron*). Espèce de marbre blanc transparent, tendre et susceptible d'un beau poli. *Fig.* Blancheur extrême : *cou d'albâtre.*

ALBÂTRIER (*tri-é*) n. m. Ouvrier, négociant en albâtre.

ALBATROS (*tross*) n. m. Genre d'oiseaux palmipèdes des mers australes.



Albatros.

ALBERGE (*bèr-je*) n. f. Sorte de pêche, d'abricot, à chair blanche, aigrelette, et qui adhère au noyau.

ALBERGIER (*bèr-ji-é*) n. m. Arbre qui donne l'alberge.

ALBIDE adj. (lat. *albus*). Blanchâtre.

ALBINISME (*nis-me*) n. m. (lat. *albus,* blanc). Anomalie congénitale de la peau, consistant dans la diminution ou même l'absence complète de la matière colorante de la peau et du système pileux, qui sont d'un blanc mat et blafard, tandis que les yeux sont rougeâtres.

ALBINOS (*noss*) n. et adj. Qui est affecté d'albinisme.

ALBITE n. f. Silicate double d'alumine et de soude, voisin des feldspaths.

ALBUGINÉ, E adj. (lat. *albus,* blanc). *Méd.* Se dit des humeurs, membranes et tissus très blancs.

ALBUGINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Blanchâtre.

ALBUGO n. m. ou **ALBUGINE** n. f. *Méd.* Tache blanche qui se forme dans le tissu de la cornée.

ALBUM (*bom'*) n. m. Registre destiné à recevoir des vers, des dessins, etc. Recueil de musique. Sorte de livre où des carrés, des ovales, sont découpés, pour qu'on y glisse des photographies. Pl. des *albums.*

ALBUMEN (*mèn'*) n. m. Blanc d'œuf. Partie de la graine entourant l'embryon.

ALBUMINE n. f. Substance un peu salée, très répandue dans la nature, et qui en particulier forme la presque totalité du blanc d'œuf et du sérum du sang.

ALBUMINÉ, E adj. Qui contient de l'albumine ou de l'albumen.

ALBUMINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui contient de l'albumine.

ALBUMINOÏDE (*no-i*) adj. et n. m. (de *albumine,* et du gr. *eidos,* aspect). Qui ressemble à l'albumine, ou qui en a les caractères.

ALBUMINOSE (*no-ze*) n. f. Produit obtenu par l'action des alcalis sur l'albumine.

ALBUMINURIE (*rî*) n. f. Maladie caractérisée par la présence de l'albumine dans les urines.

ALBUMINURIQUE adj. Qui a rapport à l'albuminurie. N. Personne atteinte d'albuminurie.

ALCADE n. m. (ar. *al,* le, et *kadi,* juge). Nom donné, en Espagne, à certains juges ou magistrats municipaux.

ALCAÏQUE (*ka-i*) adj. Se dit d'une sorte de vers ou de mètre grec et latin. N. m. : *un alcaïque.*

ALCALESCENCE (*lès-san-se*) n. f. Etat des substances dans lesquelles il s'est formé spontanément de l'ammoniaque, qui est un alcali.

ALCALESCENT (*lès-san*), **E** adj. Qui prend les propriétés alcalines : *les corps contenant de l'azote peuvent devenir alcalescents.*

ALCALI n. m. (ar. *al,* le, et *kali,* plante marine dont on extrait la soude). *Chim.* Substance dont les propriétés chimiques sont analogues à celles de la soude et à la potasse. *Alcali volatil,* ammoniaque.

ALCALIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui fait naître une manifestation alcaline : *principe alcalifiant.*

ALCALIMÈTRE n. m. Appareil à l'aide duquel on détermine le degré de pureté des alcalis.

ALCALIMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *alcali*, et du gr. *metron*, mesure). Partie de la chimie qui traite des procédés à employer pour le dosage des alcalis.

ALCALIN, E adj. Qui se rapporte aux alcalis : *saveur alcaline*. N. m. Médicament qui renferme un alcali.

ALCALINITÉ n. f. Etat alcalin.

ALCALISATION ou **ALCALINISATION** (*za-si-on*) n. f. Action d'alcaliser.

ALCALISER ou **ALCALINISER** (*zé*) v. a. Donner à une substance des propriétés alcalines.

ALCALOÏDE (*lo-i-de*) n. m. Substance organique rappelant les alcalis par ses propriétés.

ALCARAZAS (*zass*) n. m. Vase de terre poreux en forme de carafe, dans lequel les boissons se rafraîchissent par évaporation.


Alcarazas.

ALCÉE (*sé*) n. f. (gr. *alkea*, mauve). Genre de malvacées, qui renferme la *rose trémière*.

ALCHIMIE (*mî*) n. f. Art chimérique de la transmutation des métaux. — Cette science s'est vainement occupée de rechercher la *pierre philosophale* et la *panacée*; mais elle a donné naissance à la chimie. On lui doit la découverte de la poudre, du phosphore, etc.

ALCHIMIQUE adj. Qui a rapport à l'alchimie.

ALCHIMISTE (*mis-te*) n. m. Qui s'occupait d'alchimie.

ALCOOL (*kol* ou *ko-ol*) n. m. (ar. *al*, le, et *cohol*, chose subtile). Liquide obtenu par la distillation du vin et d'autres liqueurs fermentées, et appelé aussi *esprit-de-vin*. (Il bout à 78° et ne peut être solidifié qu'à — 130°.)

ALCOOLAT (*ko-la* ou *ko-o-la*) n. m. Médicament qui résulte de la distillation de l'alcool sur une substance aromatique : *l'eau de Cologne est un alcoolat.*

ALCOOLATURE (*ko-la* ou *ko-o-la*) n. f. Produit obtenu par macération d'une plante dans l'alcool.

ALCOOLIFICATION (*ko-li* ou *ko-o-li, si-on*) n. f. Transformation d'une substance en alcool par suite de fermentation.

ALCOOLIQUE (*ko-li-ke* ou *ko-o-li-ke*) adj. Qui contient de l'esprit-de-vin : *liqueur alcoolique*. N. m. Liqueur alcoolique. N. Personne atteinte d'alcoolisme.

ALCOOLISABLE (*ko* ou *ko-o-li-za-ble*) adj. Qui peut être converti en alcool : *le sucre est alcoolisable.*

ALCOOLISATION (*ko* ou *ko-o-li-za-si-on*) n. f. Production ou addition de l'alcool dans les liquides.

ALCOOLISER (*ko* ou *ko-o-li-zé*) v. a. Produire l'alcoolisation. Ajouter de l'alcool à un autre liquide : *alcooliser du vin. Liqueur alcoolisée*. Rendre quelqu'un alcoolique.

ALCOOLISME (*ko* ou *ko-o-lis-me*) n. m. Maladie produite par l'abus des liqueurs alcooliques.

ALCOOMÈTRE ou **ALCOOLOMÈTRE** (*ko* ou *ko-o*) n. m. (de *alcool*, et du gr. *metron*, mesure). Aréomètre pour mesurer la richesse en alcool des esprits et eaux-de-vie.

100 90 80 70 60 50 40 30 20 10 0

Alcoomètre.

ALCOOMÉTRIE ou **ALCOOLOMÉTRIE** (*ko* ou *ko-o, trî*) n. f. Partie de la physique qui traite des procédés employés pour la détermination de la contenance en alcool des liqueurs spiritueuses.

ALCÔVE n. f. (esp. *alcoba*, chambre à coucher). Enfoncement dans une chambre pour recevoir un ou plusieurs lits : *de petites alcôves sont nuisibles à la santé.*

ALCYON (*si-on*) n. m. Oiseau fabuleux. (L'alcyon, chez les anciens, passait pour ne faire son nid que sur une mer calme, et il était regardé comme oiseau d'heureux présage.)

ALCYONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte à l'alcyon. *Jours alcyoniens*, les sept jours qui précèdent et les sept jours qui suivent le solstice d'hiver, pendant lesquels on dit que l'alcyon fait son nid et que la mer est calme.

ALDÉE (*dé*) n. f. Village dépendant des possessions européennes d'Afrique, du Brésil et des Indes, et habité par des autochtones.

ALDÉHYDE (*dé-i-de*) n. f. Liquide volatil, qui se produit lorsqu'on oxyde un alcool.

ALDERMAN (*dèr-man'*) n. m. Magistrat municipal, en Angleterre et aux Etats-Unis. Pl. des *aldermen*.

ALE (*è-le*) ou **AILE** (*è-le*) n. f. (m. angl.). Espèce de bière anglaise légère, fabriquée avec du malt peu torréfié.

ALÉA (lat. *alea*) n. m. Chance, hasard.

ALÉATOIRE adj. (rad. *aléa*). Qui repose sur un événement incertain, qui est soumis aux chances du hasard : *le bénéfice que l'on demande au jeu est toujours aléatoire. Le pari est un contrat aléatoire.*

ALÉATOIREMENT (*man*) adv. D'une manière aléatoire.

ALÊNE n. f. Poinçon avec lequel les cordonniers, selliers, etc., percent le cuir.


Alênes.

ALÉNIER (*ni-é*) n. m. Fabricant, marchand d'alênes.

ALÉNOIS (*noi*) adj. m. Se dit du cresson des jardins qui sert à relever le goût des salades : *cresson alénois.*

ALENTIR (*lan*) v. a. Rendre lent, plus lent. (On dit mieux RALENTIR.)

ALENTISSEMENT (*a-lan-ti-se-man*) n. m. Action d'alentir, de se ralentir. (On dit mieux RALENTISSEMENT.)

ALENTOUR (*lan*) adv. Aux environs. (Ne dites pas *alentour de la table*, mais *autour de la table*.)

ALENTOURS (*lan-tour*) n. m. pl. Lieux circonvoisins : *les alentours d'une ville. Fig.* : *les alentours de la vérité.*

ALÉPINE n. f. (de *Alep*, n. de ville). Etoffe de soie et de laine.

ALÉRION n. m. *Blas.* Aiglon avec les ailes étendues et sans bec ni pattes. (On dit aussi AIGLETTE.)

ALÉRON ou **ALEIRON** (*lé*) n. m. Tringle de bois au moyen de laquelle on hausse et on relève les lisses d'un métier à tisser.

ALERTE (*lèr-te*) adj. Vigilant; vif. N. f. Alarme : *l'alerte a été vive*. Interj. Debout, garde à vous!

ALÉSAGE (*za-je*) n. m. Action d'aléser.

ALÉSÉ (*zé*), **E** adj. *Blas.* Se dit des pièces dont les extrémités ne touchent pas les bords de l'écu : *croix alésée*. (On écrit aussi ALAISÉ et ALÉZÉ.)

ALÉSER (*zé*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) Polir l'intérieur d'un tube, d'un trou quelconque. *Blas.* Diminuer de longueur, en parlant des pièces honorables.

ALÉSOIR (*zoir*) n. m. Outil ou machine pour aléser.

ALESTER (*lès-té*) ou **ALESTIR** (*lès-tir*) v. a. Alléger, dégager : *alester un navire.*


Alésoir.

ALÉSURE (*zu-re*) n. f. Ensemble des débris détachés d'une pièce métallique par l'alésoir.

ALEURITE n. f. Genre d'euphorbiacées dont une espèce, le bancoulier des Moluques, donne la noix de bancoul à propriétés purgatives.

ALEURONE n. f. Corpuscule azoté, qui se trouve chez les plantes, dans les cellules de l'embryon et des graines.

ALEVIN n. m. Menu poisson qui sert à peupler les étangs.

ALEVINAGE n. m. Art de propager l'alevin. Fretin. Action d'aleviner un étang.

ALEVINER (*né*) v. a. Jeter de l'alevin dans un étang, un vivier.

ALEVINIER (*ni-é*) n. m. ou **ALEVINIÈRE** n. f. Etang où l'on met de l'alevin.

ALEXANDRIN, E (*lè-ksan*) adj. Se dit du vers français de douze syllabes. N. m. Ce vers lui-même. Ex :

On a sou-vent be-soin d'un plus pe-tit que soi.

ALEXIPHARMAQUE (*lè-ksi*) adj. Se disait autrefois des remèdes que l'on croyait propres à détruire l'action du poison ou des principes morbifiques. N. m. : *un alexipharmaque.*

ALEXITÈRE (*lèk-si*) adj. Se disait autrefois des médicaments employés pour prévenir les effets d'un poison. N. m. : *un alexitère.*

ALEZAN, E adj. et n. Se dit d'un cheval dont la robe est d'un rouge jaunâtre et les crins de la même couleur que le poil.

ALÈZE ou **ALÈSE** (*lè-ze*) n. f. Drap plié en plusieurs doubles, qu'on met sous les malades.


Alfa.

ALÉZÉ, E adj. *Blas.* V. ALÉSÉ.

ALFA n. m. Graminée agrostidée d'Algérie, dont on fait du papier, des tapis, des chaussures, etc.

ALFANGE n. f. Sorte de cimeterre.

ALFÉNIDE n. m. Composition métallique blanche, due en 1850 au chimiste Halphen : *l'alfénide est du maillechort argenté, qui sert surtout à fabriquer les couverts de table.*

ALGALIE (*lî*) n. f. *Chir.* Sonde creuse.

ALGANON n. m. Chaîne qu'on mettait au cou des galériens qui avaient la permission de circuler hors du bagne.

ALGARADE n. f. Sortie, insulte brusque et bruyante contre quelqu'un.

ALGAROTH (*rot'*) n. m. Oxychlorure d'antimoine précipité, émétique et purgatif.

ALGAZELLE (*zé-le*) n. f. Variété d'antilope africaine blanche, que l'on trouve surtout en Egypte.

ALGÈBRE n. f. Science du calcul des grandeurs représentées par des lettres. Livre qui traite de cette science. — L'algèbre, qui a pour but d'abréger et de généraliser la solution des questions relatives aux quantités, fut introduite en Europe, vers 950, par les Arabes, qui en avaient puisé la connaissance dans les livres grecs et surtout dans Diophante d'Alexandrie, l'auteur du plus ancien traité d'algèbre connu (IVe s.). La connaissance de l'algèbre a été longtemps le patrimoine exclusif des savants. Veut-on, encore aujourd'hui, parler d'une chose difficile, inconnue à quelqu'un, on dit : *C'est de l'algèbre pour lui.*

ALGÉBRIQUE adj. Qui tient à l'algèbre : *formule, équation algébrique.*

ALGÉBRIQUEMENT (*man*) adv. Suivant les règles de l'algèbre.

ALGÉBRISTE (*bris-te*) n. Qui connaît l'algèbre, l'enseigne. Qui fait des opérations d'algèbre.

ALGÉRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. D'Algérie : *troupes algériennes.*

ALGIDE adj. (lat. *algidus*). Se dit des affections caractérisées par des sensations de froid : *fièvre algide.*

ALGIDITÉ n. f. Etat de ce qui est algide.

ALGORITHME (*rit-me*) n. m. Procédé de calcul, forme de la génération des nombres.

ALGUAZIL (*gou-a*) n. m. Agent de police, en Espagne.

ALGUE (*al-ghe*) n. f. Plante qui vit à la surface ou au fond des eaux douces ou salées.

ALIBI n. m. (mot. lat. signif. *ailleurs*). Absence d'un lieu, prouvée par la présence dans un autre : *un alibi innocente un accusé.* Pl. des *alibis.*

ALIBIFORAIN (*rin*) n. m. Propos sans rapport avec la chose dont il est question.

ALIBILE adj. Propre à la nutrition.

ALIBILITÉ n. f. Qualité d'une substance alibile.

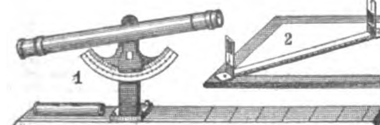
ALIBORON n. m. Ane. *Fig.* Homme ignorant.

ALIBOUFIER (*fi-é*) n. m. Nom vulgaire du styrax qui fournit le *baume styrax.*

ALICANTE n. m. Vin liquoreux, que produit le territoire d'Alicante : *un verre d'alicante.*

ALICHON n. m. V. AILERON.

ALIDADE n. f. Règle de bois ou de métal mobile



1. Alidade à lunette ; 2. Alidade à pinnules.

autour d'un de ses points, et dont l'une des extrémités se meut sur un cadran divisé. — Les alidades servent à mesurer les angles; les visées se font à l'aide de pinnules ou d'une lunette.

ALIÉNABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est aliénable.

ALIÉNABLE adj. *Dr.* Qui peut être aliéné.

ALIÉNATAIRE (*tè-re*) n. Personne en faveur de qui on aliène une propriété, une rente, etc.

ALIÉNATEUR, TRICE n. Personne qui aliène.

ALIÉNATION (*si-on*) n. f. Action d'aliéner. *Fig.* Folie : *aliénation d'esprit, aliénation mentale.*

ALIÉNÉ, E adj. et n. Fou, folle : *maison d'aliénés.*

ALIÉNER (*né*) v. a. (lat. *alienare*, rendre autre. — Se conj. comme *accélérer.*) Vendre, transférer à un autre la propriété d'une chose. Rendre hostile : *aliéner les esprits.* Troubler : *aliéner la raison.* ANT. **Conserver, garder.**

ALIÉNISME (*nis-me*) n. m. Partie de la science médicale qui s'occupe des maladies mentales.

ALIÉNISTE (*nis-te*) n. et adj. m. Médecin qui soigne spécialement les aliénés.

ALIFÈRE adj. (lat. *ala*, aile, et *ferre*, porter). Se dit des insectes pourvus d'ailes. *Tronc alifère*, les deux segments postérieurs des insectes.

ALIFORME adj. Qui a la forme d'une aile.

ALIGNÉE (*gné*) n. f. Etat de ce qui est aligné : *une alignée d'arbres.*

ALIGNEMENT (*man*) n. m. Action d'aligner. Situation de plusieurs objets sur une ligne droite. Ligne qui détermine la largeur d'une rue, d'une allée, etc. *Servitude d'alignement*, obligation pour les propriétaires de ne pas dépasser cette ligne.

ALIGNER (*gné*) v. a. Ranger sur une ligne droite. Soigner jusqu'à l'affectation : *aligner ses phrases.* **S'aligner** v. pr. Se mettre sur l'alignement. *Fam.* Se mettre en face d'un autre pour se battre.

ALIGNOIR n. m. Instrument ayant la forme d'un coin et servant à fendre les blocs d'ardoise.

ALIMENT (*man*) n. m. (du lat. *alere*, nourrir). Nourriture : *le pain est le premier des aliments. Fig.* Ce qui sert à développer les facultés intellectuelles ou morales : *les sciences sont l'aliment de l'esprit.*

ALIMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Propre à servir d'aliment : *plante alimentaire.* Servant à procurer la subsistance, l'entretien : *pension alimentaire. Provision alimentaire*, somme accordée pour vivre à l'une des parties en attendant le jugement d'une affaire. *Pâtes alimentaires*, vermicelle, macaroni, tapioca, semoule, etc. *Fourneau alimentaire*, établissement philanthropique qui délivre à bon marché des aliments.

ALIMENTATEUR, TRICE (*man*) adj. Qui alimente, qui nourrit : *substance alimentatrice.*

ALIMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. Action de se nourrir. Approvisionnement : *l'alimentation d'un marché.*

ALIMENTATIVITÉ (*man*) n. f. *Phrénol.* Instinct qui porte les individus à rechercher les aliments, ce qui conduit à la gourmandise et à l'ivrognerie.

ALIMENTER (*man-té*) v. a. Nourrir : *alimenter une famille. Fig.* : *l'étude alimente l'esprit.* Approvisionner : *la province alimente Paris.*

ALIMENTEUX, EUSE (*man-teû, eu-ze*) adj. Nutritif. (Vx.)

ALINÉA n. m. (lat. *ad lineam*, à la ligne). Ligne dont le premier mot est rentré. Passage commençant par cette ligne jusqu'à une autre de même disposition. Pl. des *alinéas.*

ALINÉAIRE (*è-re*) adj. Qui marque l'alinéa.

ALIOS (*ôss*) n. m. Grès grossier, de couleur brune, des Landes et du Médoc.

ALIQUANTE (*kan-te*) adj. f. *Math.* Qui n'est pas exactement contenu un certain nombre de fois dans un tout : *deux est une partie aliquante de neuf.*

ALIQUOTE (*ko-te*) adj. et n. f. *Math.* Qui est contenu un nombre exact de fois dans un tout : *le nombre trois est une partie aliquote de douze. Une aliquote.*

ALISE (*li-ze*) ou **ALIZE** n. f. Fruit de l'alisier, aigrelet et d'un goût agréable.

ALISIER (*zi-é*) ou **ALIZIER** (*zi-é*) n. m. Genre d'arbre, de la famille des rosacées, à fleurs blanches ou roses : *le bois de l'alisier est excellent pour l'ébénisterie.*

ALISMACÉES (*lis-ma-sé*) n. f. pl. Famille de plantes monocotylédones, comprenant des herbes ayant pour type l'*alisme.* S. une *alismacée.*

ALISME (*lis-me*) n. m. Genre de plantes, dont

ALPHABET ALLEMAND

IMPRIMERIE		ÉCRITURE		APPELLATION		IMPRIMERIE		ÉCRITURE		APPELLATION	
𝔄	𝔞	A	a	*a*	â	𝔑	𝔫	N	n	*n*	enn
𝔅	𝔟	B	b	*b*	bé	𝔒	𝔬	O	o	*o*	ô
ℭ	𝔠	C	c	*c*	tsé	𝔓	𝔭	P	p	*p*	pé
𝔇	𝔡	D	d	*d*	dé	𝔔	𝔮	Q	q	*q*	kou
𝔈	𝔢	E	e	*e*	é	ℜ	𝔯	R	r	*r*	err
𝔉	𝔣	F	f	*f*	eff	𝔖	𝔰	S	s	*s*	ess
𝔊	𝔤	G	g	*g*	ghé	𝔗	𝔱	T	t	*t*	té
ℌ	𝔥	H	h	*h*	hâ	𝔘	𝔲	U	u	*u*	ou
ℑ	𝔦	I	i	*i*	i	𝔙	𝔳	V	v	*v*	faou
𝔍	𝔧	J	j	*j*	iott	𝔚	𝔴	W	w	*w*	vé
𝔎	𝔨	K	k	*k*	kâ	𝔛	𝔵	X	x	*x*	iks
𝔏	𝔩	L	l	*l*	ell	𝔜	𝔶	Y	y	*y*	ipsilonn
𝔐	𝔪	M	m	*m*	emm	ℨ	𝔷	Z	z	*z*	tsett

l'espèce la plus commune est le *plantain d'eau*, commun dans les mares.

ALITEMENT (*man*) n. f. Séjour au lit. Mise au lit.

ALITER (*té*) v. a. Forcer à garder le lit. **S'aliter** v. pr. Garder le lit par maladie.

ALITURGIQUE (*a* priv., et *liturgique*) adj. Se dit des jours qui n'ont pas d'office particulier.

ALIZARI n. m. Racine de la garance.

ALIZARINE n. f. Matière colorante, extraite de la racine de la garance.

ALIZÉ ou **ALISÉ** (*zé*) adj. et n. m. Se dit des vents réguliers qui soufflent entre les tropiques dans la direction de l'Ouest.

ALKÉKENGE (*kan-je*) n. m. Plante de la famille des solanacées, vulgairement le *coqueret*.

ALKERMÈS (*kèr-mèss*) n. m. Liqueur agréable, mais excitante, qui tire son nom du kermès animal employé pour la colorer en rouge.

ALLAISE (*a-lè-ze*) n. f. Dépôt de sable qui se trouve dans le lit des rivières après une crue.

ALLAITEMENT (*a-lè-te-man*) n. m. Action d'allaiter.

ALLAITER (*a-lè-té*) v. a. Nourrir de son lait.

ALLANTOÏDE (*a-lan*) n. f. Annexe embryonnaire du fœtus, ayant la forme d'un long boyau.

ALLANTS (*a-lan*) n. m. pl. Qui vont : *les allants et les venants*.

ALLÉCHANT (*al-lé-chan*), **E** adj. Attrayant, séduisant : *proposition alléchante*.

ALLÈCHEMENT (*al-lè-che-man*) n. m. Action d'allécher.

ALLÉCHER (*al-lé-ché*) v. a. (lat. *allicere*, attirer. — Se conj. comme *accélérer*.) Attirer par l'appât du plaisir.

ALLÉE (*a-lé*) n. f. Passage étroit. Chemin bordé d'arbres. *Allées et venues*, courses réitérées.

ALLÉGATION (*al-lé-gha-si-on*) n. f. Action d'alléguer. Ce qui est allégué : *une allégation fausse*.

ALLÈGE (*al-lè-je*) n. f. Embarcation servant au chargement ou au déchargement des navires. Petit mur d'appui sous la baie d'une fenêtre.

ALLÉGEAGE (*al-lé-ja-je*) n. m. Action d'alléger.

ALLÉGEANCE (*al-lé-jan-se*) n. f. Adoucissement. *Serment d'allégeance*, serment de fidélité prêté au roi, en Angleterre.

ALLÉGEMENT (*al-lé-je-man*) n. m. Diminution de poids, de charge : *l'allégement d'un navire. Fig.* : *l'allégement de l'impôt*.

ALLÉGER (*al-lé-jé*) v. a. (Se conj. comme *abréger*.) Rendre moins lourd : *alléger un fardeau*. *Fig.* : *alléger les impôts, le chagrin*. Rendre moins chargé : *alléger une voiture, les contribuables*. ANT. **Alourdir**.


Allégorie (la Mort).

ALLÉGIR (*al-lé*) v. a. Diminuer le volume : *allégir une pièce de bois*.

ALLÉGORIE (*al-lé-gho-rî*) n. f. (lat. *allegoria*). Fiction qui présente un objet à l'esprit, de manière à éveiller la pensée d'un autre objet : *en cachant la Vérité au fond d'un puits, les poètes ont fait une allégorie*. Peinture ou sculpture représentant une idée abstraite : *un squelette armé d'une faux est une allégorie de la mort*.

ALLÉGORIQUE (*al-lé*) adj. Qui appartient à l'allégorie.

ALLÉGORIQUEMENT (*al-lé, ke-man*) adv. Par allégorie.

ALLÉGORISATION (*al-lé, za-si-on*) n. f. Représentation allégorique.

ALLÉGORISER (*al-lé, zé*) v. a. Donner un sens allégorique.

ALLÉGORISEUR (*al-lé, zeur*) n. m. Qui voit partout des allégories. Qui explique les choses allégoriquement.

ALLÉGORISTE (*al-lé-gho-ris-te*) n. m. Celui qui explique un texte, un auteur dans un sens allégorique.

ALLÈGRE (*al-lè-gre*) adj. Gai, dispos, vif, agile.

ALLÈGREMENT (*al-lè-gre-man*) adv. D'une manière allègre.

ALLÉGRESSE (*al-lé-grè-se*) n. f. Grande joie.

ALLÉGRETTO (*al-lé-grèt-to*) adv. et n. m. (mot ital.) *Mus.* Diminutif de *allégro*, moins vite que l'allégro. Pl. des *allégrettos*.

ALLÉGRO (*al-lé*) adv. (mot ital.). *Mus.* Vivement et gaiement. N. m. : *jouer un allégro*. Pl. des *allégros*.

ALLÉGUER (*al-lé-ghé*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) Mettre en avant, prétexter : *alléguer des raisons*.

ALLÉLUIA (*al-lé-lui-ia*) n. m. Mot hébreu qui signifie *louez Dieu*, et qui marque l'allégresse. *Entonner l'alléluia*, louer quelqu'un outre mesure. Pl. des *alléluias*.

ALLÉLUIA (*al-lé-lui-ia*) n. m. Plante qui fleurit vers Pâques (d'où son nom) et dont les feuilles ont un goût aigrelet. Pl. des *alléluias*.

ALLEMAND (*a-le-man*), **E** adj. et n. D'Allemagne. N. m. La langue allemande : *parler l'allemand*.

ALLEMANDE (*a-le*) n. f. Danse vive et gaie, à deux ou à trois temps. Air sur lequel on l'exécute. *Cuis.* Sauce blonde.

ALLER (*a-lé*) v. n. (*Je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont. J'allais. J'allai. Je suis allé. J'irai. J'irais. Va, allons, allez. Que j'aille, que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent. Que j'allasse. Allant. Allé, e*). Se mouvoir, se transporter d'un lieu dans un autre. Conduire : *ce chemin va à Paris*. Marcher : *ce cheval va bien*. Avancer : *ce travail ne va pas*. Prospérer : *le commerce va*. S'élever : *cette montagne va jusqu'aux nues*. S'ajuster : *cet habit vous va bien*. Etre sur le point de : *nous allons partir*. Se porter : *comment allez-vous? Aller aux voix*, voter. *Se laisser aller*, s'abandonner. Impers. *Il y va de*, il s'agit de. **S'en aller** v. pr. Se retirer. Mourir : *ce malade s'en va*. — Ne dites pas : *je me suis en allé, je m'étais en allé*, mais *je m'en suis allé*, etc. Ecrivez : *va-t'en*, et non *va-t-en*. On remplace quelquefois *je suis allé, j'étais allé* par *j'ai été, j'avais été*, etc.; mais alors on fait entendre que l'aller a été suivi du retour. On ne doit pas dire *je fus* pour *j'allai*. A l'impératif, on dit *vas-y* pour *va-y*.

ALLER (*a-lé*) n. m. Action d'aller : *l'aller et le retour*.

ALLEU (*a-leu*) n. m. *Féod.* Propriété héréditaire et exempte de toute redevance, par opposition au *fief*, qui était grevé de certains services. (Il n'est guère usité que dans la locution **franc-alleu**. V. ce mot.) V. FÉODALITÉ (*part. hist.*).

ALLEUTIER (*a-leu-ti-é*) n. m. Propriétaire d'un alleu, par opposition au détenteur d'un bénéfice ou fief.

ALLIABLE (*a-li*) adj. Qui peut être allié : *Plaisir alliable au devoir*.

ALLIACÉ (*a-li*), **E** adj. Qui tient de l'ail : *goût alliacé*.

ALLIAGE (*a-li*) n. m. Combinaison de métaux par la fusion : *les monnayeurs doivent faire l'alliage selon les lois et les règlements*. *Fig.* Mélange impur : *alliage de bien et de mal*. *Arith.* *Règle d'alliage* ou *règle de mélange*, opération qui consiste à déterminer le prix d'un mélange quand on connaît le prix et la quantité des éléments qui le composent.

ALLIAIRE (*a-li-è-re*) n. f. Nom vulgaire d'une plante crucifère à fleurs blanches, qui croît dans les lieux ombragés et rocailleux et qui doit son nom à l'odeur d'ail qu'elle répand.

ALLIANCE (*a-li*) n. f. Mariage; parenté qui en résulte. Anneau de mariage. Ligue, coalition, confédération entre Etats ou souverains : *traité d'alliance*. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Union, mélange de plusieurs choses : *alliance de la prudence et du courage*. *Alliance de mots*, rapprochement de mots formant une expression remarquable. Ex :

Il ne voit que la NUIT, n'entend que le SILENCE.

ALLIÉ (*a-li-é*), **E** n. Personne unie à d'autres par parenté, par mariage. Peuple confédéré, ligué. *Les Alliés*. V. *Part. hist.*

ALLIEMENT (*a-li-man*) n. m. Nœud que l'on fait à la corde d'une grue pour enlever un fardeau.

ALLIER (*a-li-é*) v. a. (préf. *ad*, et *ligare*, lier. — Se conj. comme *prier*.) Mêler, combiner : *allier l'or avec l'argent*. *Fig.* : *allier la force à la prudence*. **S'allier** v. pr. S'unir par mariage. Se liguer.

ALLIER (*a-li-é*) ou **HALLIER** (*h* asp.) n. m. Sorte de filet à prendre les oiseaux, surtout les cailles, les perdrix.


Alligator.

ALLIGATOR (*al-li*) n. m. Crocodile d'Amérique qui atteint jusqu'à 5 mètres de long.

ALLITÉRATION (*al-li, si-on*) n. f. Répétition, volontaire ou involontaire, des mêmes lettres, des mêmes syllabes. Ex. :

Non, il n'est rien que Nanine n'honore. (VOLT.)
Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes. (RAC.)

ALLIVREMENT (*al-li-vre-man*) n. m. Somme à laquelle le revenu net imposable est fixé pour l'assiette de la contribution foncière.

ALLIVRER (*al-li-vré*) v. a. Répartir les impositions foncières en proportion du revenu.

ALLOBROGE (*al-lo*) n. m. Homme grossier. V. *Part. hist.*

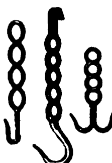
ALLOCATION (*al-lo-ka-si-on*) n. f. Action d'allouer, d'accorder une somme pour crédit, indemnité, etc.

ALLOCUTION (*al-lo-ku-si-on*) n. f. (préf. *ad*, et lat. *loqui*, parler). Harangue de peu d'étendue

ALLODIAL, E, AUX (*al-lo*) adj. Tenu en franc-alleu : *biens allodiaux*. N. m. : *un allodial*.

ALLODIALITÉ (*a-lo*) n. f. Qualité d'une terre tenue en franc-alleu.

ALLONGE (*a-lon-je*) n. f. Pièce pour allonger. Crochet de fer pour suspendre des quartiers de viande.


Allonges.

ALLONGÉ, E (*a-lon*) adj. Rendu plus long. *Mine, figure allongée*, qui exprime la déconvenue.

ALLONGEMENT (*a-lon-je-man*) n. m. Augmentation de longueur.

ALLONGER (*a-lon-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *j'allongeai, nous allongeons*.) Rendre plus long. Etendre : *allonger le bras*. Porter : *allonger un coup d'épée*. ANT. **Abréger, raccourcir.**

ALLONYME (*al-lo*) adj. (gr. *allos*, autre, et *onuma*, nom). Publié sous le nom d'un autre : *livre allonyme*. N. Celui qui publie son livre sous le nom d'un autre.

ALLOPATHE (*al-lo*) ou **ALLOPATHISTE** (*al-lo-pa-tis-te*) n. et adj. Médecin qui traite par l'allopathie. ANT. **Homéopathe, homéopathiste.**

ALLOPATHIE (*al-lo-pa-tî*) n. f. (*allos*, autre, et *pathos*, maladie). Nom donné à la médecine usuelle, qui consiste à attaquer la maladie par des moyens contraires à sa nature. ANT. **Homéopathie.**

ALLOPATHIQUE (*al-lo-pa-ti-ke*) adj. Qui a rapport à l'allopathie. ANT. **Homéopathique.**

ALLOPATHIQUEMENT (*al-lo-pa-ti-ke-man*) adv. D'après la méthode allopathique.

ALLOTROPIE (*al-lo, pî*) n. f. Propriété que possèdent certains corps de pouvoir affecter plusieurs états correspondant à des propriétés différentes : *le phosphore et le soufre sont des corps capables d'allotropie*.

ALLOTROPIQUE (*al-lo*) adj. Qui résulte de l'allotropie.

ALLOUABLE (*a-lou*) adj. Qui peut être alloué.

ALLOUER (*a-lou-é*) v. a. Décréter : *allouer un crédit*. Accorder : *allouer une indemnité*.

ALLUCHON (*al-lu*) n. m. Dent de bois ou de fonte, qu'on adapte à certaines roues.

ALLUMAGE (*a-lu*) n. m. Action d'allumer.

ALLUME-FEU (*a-lu-me*) n. m. invar. Petite bûche, ou matière quelconque très combustible, destinée à allumer le feu.

ALLUMELLE (*a-lu-mè-le*) n. f. Fourneau de charbon de bois.

ALLUMER (*a-lu-mé*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *lumen*, lumière). Mettre le feu : *allumer une bougie*. *Fig.* Exciter : *allumer la guerre, la colère*. ANT. **Eteindre.**

ALLUMETTE (*a-lu-mè-te*) n. f. Brin de bois ou de chanvre soufré qu'on enflamme. *Allumette chimique*, allumette dont l'extrémité a été trempée dans une pâte formée de phosphore ou de diverses

compositions chimiques, de façon que cette extrémité prenne feu par frottement. *Allumette-bougie*, celle dans laquelle on a substitué aux bûchettes de bois une mèche de coton trempée préalablement dans un bain de stéarine et de gomme fondues ensemble. (Pl. des *allumettes-bougies*.) — En France, l'Etat a le monopole de la fabrication et de la vente des allumettes.

ALLUMETTIER (*a-lu-mè-ti-é*), **ÈRE** n. Personne qui fabrique ou vend des allumettes.

ALLUMEUR, EUSE (*a-lu, eu-ze*) n. Personne chargée d'allumer les réverbères, les becs de gaz, etc.

ALLUMIÈRE (*a-lu*) n. f. Fabrique d'allumettes. Boite aux allumettes.

ALLUMOIR (*a-lu*) n. m. Appareil servant à allumer : *les allumoirs des bureaux de tabac*.

ALLURE (*a-lu-re*) n. f. Façon de marcher. *Fig.* Manière de se conduire : *son allure n'est pas franche*.

ALLUSIF (*al-lu-zif*), **IVE** adj. Qui contient une allusion : *phrase allusive*.

ALLUSION (*al-lu-zi-on*) n. f. (préf. *ad*, et lat. *ludere*, jouer). Mot, phrase, qui fait penser à une personne, à une chose, etc., sans qu'on en parle.

ALLUVIAL, E, AUX (*al-lu*) ou **ALLUVIEN, ENNE** (*al-lu-vi-in, è-ne*) adj. Produit par alluvion : *terrains alluviaux*.

ALLUVION (*al-lu*) n. f. (préf. *ad*, et lat. *luere*, laver). Dépôt argileux ou sableux que les eaux apportent ou laissent en se retirant : *la majeure partie de la Hollande est formée d'alluvions marines*.

ALLUVIONNAIRE (*al-lu-vi-o-nè-re*) adj. Produit par l'alluvion.

ALLUVIONNEMENT (*al-lu-vi-o-ne-man*) n. m. Déplacement par les eaux de matériaux d'alluvion. Formation d'alluvions.

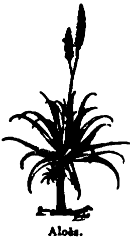
ALMAGESTE (*jès-te*) n. m. Nom donné à des recueils d'observations astronomiques, dont l'*Almageste* de Ptolémée est le type.

ALMAMY n. m. Chef, dans le Soudan occidental.

ALMANACH (*na*) n. m. Calendrier avec indications astronomiques, météorologiques, etc., etc. *Faiseur d'almanachs*, faiseur de pronostics. *Un almanach de l'an passé*, une chose qui n'a plus d'intérêt.

ALMÉE (*mé*) n. f. Danseuse égyptienne, dont les danses lascives sont mêlées de chants.

ALMICANTARAT (*ra*) n. m. Cercle imaginé sur la sphère, parallèle à l'horizon. (On dit aussi CERCLE OU PARALLÈLE DE HAUTEUR.)


Aloès.

ALOÈS (*èss*) n. m. (gr. *aloê*). Genre de plantes liliacées, à feuilles épaisses, dont on extrait une résine amère et purgative. Cette résine elle-même.

ALOÉTIQUE adj. Qui contient de l'aloès.

ALOI n. m. (lat. *a lege*, suivant la loi). Titre légal de l'or et de l'argent : *monnaie d'aloi*. *Fig.* Bonne ou mauvaise qualité d'une chose : *marchandises de bon aloi*. *Noblesse de mauvais aloi*.

ALOPÉCIE (*sî*) n. f. (gr. *alôpekia*). Chute ou absence totale ou partielle des cheveux, des sourcils, etc.

ALORS (*lor*) adv. En ce temps-là. En ce cas-là : *alors, n'en parlons plus*. **Jusqu'alors** loc. adv. Jusqu'à ce moment-là. **Alors que** loc. conj. Quand bien même : *alors que vous seriez malade*. Lorsque : *alors que vous étiez malade*.


Alose.

ALOSE (*a-lo-ze*) n. f. Poisson de mer, famille des clupéidés, qui ne se reproduit que dans l'eau douce : *l'alose, dont la chair est très estimée, atteint 1 mètre de long*.


Alouette.

ALOUATE n. m. Espèce de sapajou d'Amérique, vulgairement *singe hurleur*.

ALOUETTE (*è-te*) n. f. (lat. *alauda*). Petit oiseau (*passereau conirostre*) des champs, à plumage gris, marqué de taches foncées : *l'alouette ne perche pas sur les arbres*. PROV. : **Attendre que les alouettes tombent toutes rôties**, compter tout obtenir sans se donner de peine.

ALOURDIR v. a. Rendre lourd : *l'âge alourdit le pas*. ANT. **Alléger, décharger**.

ALOURDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. Etat de celui ou de ce qui est alourdi : *l'alourdissement des sens*.

ALOYAGE (*loi-ia-je*) n. m. Action d'aloyer. Résultat de cette action : *l'aloyage d'un lingot*.


Alpaca.

ALOYAU (*loi-io*) n. m. Pièce de bœuf coupée le long des reins : *aloyau rôti, braisé*.

ALOYER (*loi-ié*) v. a. (Se conj. comme *aboyer*.) Donner à l'or et à l'argent l'aloi ou le titre légal.

ALPACA ou **ALPAGA** n. m. Ruminant du genre lama, qui vit dans l'Amérique du Sud. Etoffe de laine, faite avec le poil de l'alpaca.

ALPENSTOCK (*pin-stok*) n. m. Long bâton ferré, pour excursion dans la montagne.


Alpenstocks.

ALPESTRE (*pès-tre*) adj. Des Alpes, qui ressemble aux Alpes : *site alpestre*.

ALPHA (*fa*) n. m. Première lettre de l'alphabet grec. *Fig.* : *l'alpha et l'oméga*, le commencement et la fin.

ALPHABET (*bè*) n. m. (gr. *alpha* et *bêta*). Réunion de toutes les lettres d'une langue. Petit livre qui contient l'alphabet et les éléments de la lecture. — Ce sont, dit-on, les Phéniciens qui ont inventé l'écriture alphabétique. Le Phénicien Cadmus l'apporta en Grèce ; de là elle passa aux Romains, qui l'ont transmise à toutes les langues néo-latines : le français, l'espagnol, le portugais, l'italien, etc.

ALPHABÉTIQUE adj. Selon l'ordre de l'alphabet : *table alphabétique*.

ALPHABÉTIQUEMENT (*ke-man*) adv. Dans l'ordre alphabétique : *classer alphabétiquement des mots*.

ALPHABÉTISER (*zé*) v. n. Classer par ordre alphabétique : *alphabétiser des notes*. Absol. Lire, épeler l'alphabet.

ALPHABET FRANÇAIS

MAJUSCULES	MINUSCULES
A B C D E F	a b c d e f
G H I J K L	g h i j k l
M N O P Q R	m n o p q r
S T U V W X	s t u v w x
Y Z	y z

ALPICOLE adj. (de *Alpe*, et du lat. *colere*, habiter). Qui croît dans les Alpes : *plante alpicole*.

ALPIN, E adj. Qui vit, qui croît sur les Alpes et, par extension, sur les hautes montagnes. *Chasseurs alpins* ou simplem. *alpins* n. m. pl. Bataillons de chasseurs à pied, destinés à la défense des montagnes, et particulièrement des Alpes. S. un *alpin* ou *chasseur alpin*.

ALPINISME (*nis-me*) n. m. Goût des excursions dans la montagne.

ALPINISTE (*nis-te*) n. Touriste qui aime les montagnes.

ALPIQUE adj. Qui se rapporte aux Alpes : *chaîne alpique*.

ALPISTE (*pis-te*) n. m. Espèce de graminées, dite aussi *millet long*, qui fournit un bon fourrage.

ALQUIFOUX (*ki-fou*) n. m. Terme employé par les potiers pour désigner la *galène* ou sulfure de plomb.

ALSACIEN, ENNE (*za-si-in, è-ne*) n. et adj. Qui a rapport à ou qui est de l'Alsace.

ALSATIQUE (*za*) n. m. Ecrit historique, géographique, etc., sur l'Alsace.

ALSINE n. f. *Bot.* V. MORGELINE.

ALTAÏQUE (*ta-i-ke*) adj. Se dit de la race dont le berceau est présumé se trouver dans les monts Altaï.

ALTÉRABILITÉ n. f. Qualité de ce qui peut être altéré : *l'altérabilité des couleurs*.

ALTÉRABLE adj. Qui peut être altéré : *métaux altérables*. ANT. **Fixe, inaltérable**.

ALTÉRANT (*ran*), **E** adj. Qui altère, qui cause la soif. N. m. : *un altérant*. ANT. **Désaltérant.**

ALTÉRATEUR, TRICE n. Personne qui altère.

ALTÉRATIF, IVE adj. Qui altère les propriétés des corps.

ALTÉRATION (*si-on*) n. f. (de *altérer*, changer). Changement de bien en mal : *altération de la santé*. Falsification : *altération des monnaies*. Résultat d'une émotion intérieure qui se manifeste dans les traits, la voix, etc.

ALTÉRATION (*si-on*) n. f. (de *altérer*, haleter). Soif ardente.

ALTERCATION (*tèr-ka-si-on*) n. f. Débat, vive contestation. Dispute, querelle.

ALTÉRER (*ré*) v. a. (lat. *alter*, autre. — Se conj. comme *accélérer*.) Changer en mal. Falsifier : *altérer les monnaies*. Refroidir : *altérer l'amitié*. **S'altérer** v. pr. Se détériorer.

ALTÉRER (*ré*) v. a. (lat. *alitare*, haleter). Exciter la soif. ANT. **Désaltérer.**

ALTERNANCE (*tèr*) n. f. Action d'alterner : *l'alternance des couches dans les terrains stratifiés*. *B.-arts*. Système d'ornementation consistant dans la répétition alternative et dans le même ordre de deux motifs différents. *Bot*. Disposition des feuilles, des fleurs alternes.

ALTERNANT (*tèr-nan*), **E** adj. Qui alterne : *cultures alternantes*.

ALTERNAT (*tèr-na*) n. m. Ordre dans lequel des choses différentes se succèdent périodiquement.

ALTERNATEUR (*tèr*) n. m. Machine dynamo-électrique à courants alternatifs.

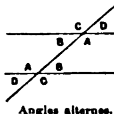
ALTERNATIF (*tèr*), **IVE** adj. Qui agit tour à tour.

ALTERNATION (*tèr, si-on*) n. f. Alternance. (Vx.)

ALTERNATIVE (*tèr*) n. f. Succession de choses qui reviennent tour à tour. *Fig*. Choix : *je vous laisse l'alternative*.

ALTERNATIVEMENT (*tèr, man*) adv. L'un après l'autre.

ALTERNE (*tèr-ne*) adj. *Géom*. Se dit, lorsque deux droites parallèles sont coupées par une troisième, des angles placés de côtés différents de la sécante. *Angles alternes internes*, angles situés en dedans des deux parallèles d'un côté différent de la sécante, comme les deux angles A ou les deux angles B. *Angles alternes externes*, angles situés en dehors des deux parallèles d'un côté différent de la sécante, tels les deux angles C et les deux angles D. (Les angles alternes internes sont égaux entre eux, les angles alternes externes le sont aussi.) *Bot. Feuilles, fleurs alternes*, disposées de chaque côté de la tige, mais non en face les unes des autres.



Angles alternes.

ALTERNER (*tèr-né*) v. n. Se succéder avec plus ou moins de régularité : *les saisons alternent*. V. a. *Agric*. Varier la culture : *alterner les semences*.

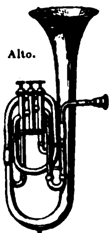
ALTESSE (*tè-se*) n. f. (lat. *altissimus*, très élevé). Titre d'honneur donné aux princes et aux princesses. Personne qui porte ce titre : *recevoir une altesse*.


Altise.

ALTHÆA (*té-a*) n. m. Nom scientifique de la guimauve.

ALTIER (*ti-é*), **ÈRE** adj. (lat. *altior*, plus élevé). Orgueilleux, fier, hautain : *Louvois était dur et altier*. *Fig*. : *des monts altiers*. ANT. **Affable, modeste.**

ALTIÈREMENT (*man*) adv. Avec hauteur.


Alto.

ALTISE (*ti-ze*) n. f. Insecte coléoptère phytophage sauteur, qui s'attaque aux plantes potagères et à la vigne.

ALTISSIME (*ti-si-me*) adj. (lat. *altissimus*). Très haut, très puissant.

ALTITUDE n. f. (lat. *altitudo*, hauteur). Élévation verticale d'un lieu au-dessus du niveau de la mer.

ALTO n. m. Autrefois, nom de la plus grave des voix de femme. (On dit auj. CONTRALTO.) Partie chantée par ces voix dans un chœur. Grand violon tenant le milieu entre le violon et le violoncelle. Instrument de cuivre à vent et à pistons, intermédiaire entre le bugle et le baryton. Pl. des *altos*.

ALTRUISME (*is-me*) n. m. (lat. *alter*, autre). Amour d'autrui. ANT. **Egoïsme.**

ALTRUISTE (*is-te*) adj. et n. Qui a rapport à l'altruisme, qui le professe. ANT. **Egoïste.**

ALUCITE n. f. Genre d'insectes lépidoptères, sorte de teigne qui attaque les grains.

ALUDE n. f. *Techn*. V. ALUTE.

ALUDEL (*dèl*) n. m. *Chim*. Assemblage de pièces de poterie qui s'emboîtent pour former un tuyau.

ALUINE n. f. Nom vulgaire de l'absinthe. (Vx.)

ALUMELLE (*mè-le*) n. f. (de *a*, et *lamelle*). Lame de couteau, d'épée. Lame d'acier pour planer le bois.

ALUMINAGE n. m. Dépôt d'alumine sur une étoffe.

ALUMINAIRE (*nè-re*) adj. Qui contient de l'alun.

ALUMINATE n. m. Terme générique sous lequel on désigne les corps composés dans lesquels l'alumine joue le rôle d'acide : *aluminate de potassium*.

ALUMINE n. f. *Chim*. Oxyde métallique dérivant de l'aluminium et qui, diversement coloré par d'autres oxydes métalliques, constitue un certain nombre de pierres précieuses (*rubis*, *saphir*, etc.).

ALUMINERIE (*rî*) n. f. Lieu où l'on fabrique l'aluminium, ou encore lieu où on le vend.

ALUMINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui a les propriétés de l'alumine, qui contient de l'alumine : *eau alumineuse*.

ALUMINIUM (*om'*) n. m. Métal blanc, léger, solide, qui a l'éclat de l'argent.

ALUMNAT (*lom'-na*) n. m. (lat. *alumnus*, disciple). Noviciat, dans certaines congrégations.

ALUN n. m. (lat. *alumen*). Sulfate double d'alumine et de potasse. Sel analogue. (L'alun a une saveur astringente ; il sert à fixer les teintures sur les étoffes et à clarifier les eaux.)

ALUNAGE n. m. Action d'aluner les étoffes sur lesquelles on veut fixer les couleurs. Action d'imprégner d'alun un cliché photographique.

ALUNATION (*si-on*) n. f. Formation de l'alun.

ALUNER (*né*) v. a. Imprégner de dissolution d'alun.

ALUNERIE (*rî*) n. f. Fabrique d'alun.

ALUNEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui contient de l'alun.

ALUNIER (*ni-é*) n. m. Fabricant d'alun.

ALUNIÈRE n. f. Mine, fabrique d'alun.

ALUNIFÈRE adj. (de *alun*, et du lat. *ferre*, porter). Qui contient de l'alun : *schiste alunifère*.

ALUNITE n. f. Minerai qui contient de l'alumine et du sulfate d'alumine et de potasse.

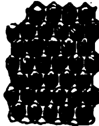
ALUTACÉ, E adj. (lat. *aluta*, cuir). *Hist. nat*. Qui est chagriné ou coloré comme le cuir.

ALUTE ou **ALUDE** n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Basane molle et colorée, qui sert à la reliure.

ALVÉOLAIRE (*lè-re*) adj. Qui appartient aux alvéoles.

ALVÉOLE n. m. (lat. *alveolus*, petite auge). Cellule d'abeille. *Anat*. Cavité où la dent est enchâssée. (Quelques-uns font ce mot féminin.)

ALVÉOLÉ, E adj. Qui est composé d'alvéoles.


Alvéoles.

ALVIN, E adj. Qui a rapport au bas-ventre. *Flux alvin*, diarrhée.

ALYSSE (*li-se*) n. m. *Bot*. Genre de crucifères, dit souvent *corbeille d'or*.

AMABILITÉ n. f. Caractère d'une personne aimable. Affabilité, douceur. ANT. **Brutalité, rudesse.**

AMADOU n. m. Substance spongieuse provenant de l'agaric du chêne, du frêne, du saule, du peuplier, et préparée pour prendre feu aisément.

AMADOUEMENT (*doû-man*) n. m. Action d'amadouer ; son résultat. Caresse. Flatterie.

AMADOUER (*dou-é*) v. a. Gagner par des flatteries, des amabilités adroites : *amadouer des créanciers*.

AMADOUEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Personne qui amadoue. (Vx.)

AMADOUVIER (*vi-é*) n. et adj. Espèce de champignon dont on fait l'amadou : *un amadouvier ; agaric amadouvier*.


Amadouvier.

AMAIGRIR (*mé*) v. a. Rendre maigre, maigrir : *le jeûne nous amaigrit*. V. n. Devenir maigre : *les vieillards amaigrissent*. ANT. **Engraisser.**

AMAIGRISSANT (*mè-gri-san*), **E** adj. Qui amène l'amaigrissement : *régime amaigrissant.*

AMAIGRISSEMENT (*mè-gri-se-man*) n. m. Diminution d'embonpoint. Ant. **Engraissement.**

AMALGAMATION (*si-on*) n. f. Action d'amalgamer.

AMALGAME n. m. (gr. *ama*, ensemble, et *gamos*, mariage). Union du mercure avec un autre métal : *l'amalgame d'étain sert à étamer les glaces. Fig.* Mélange bizarre, confusion : *amalgame de couleurs.*

AMALGAMER (*mé*) v. a. Faire un amalgame. **S'amalgamer** v. pr. S'unir.

AMALGAMEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui amalgame.

AMAN n. m. (mot ar. signif. *sûreté*). Cri par lequel les Arabes, les musulmans demandent grâce dans un combat. *Demander l'aman*, faire sa soumission.

AMANDAIE (*dè*) n. f. Lieu planté d'amandiers.

AMANDE n. f. Fruit de l'amandier : *amande douce, amère.* Toute graine contenue dans un noyau. Prov. : **Pour avoir l'amande, il faut casser le noyau,** il faut se donner de la peine pour retirer du fruit de quelque chose.


Amandier.

AMANDÉ, E adj. Qui contient un suc extrait de l'amande : *lait amandé.* N. m. Emulsion d'amandes.

AMANDIER (*di-é*) n. m. Genre d'arbres de la famille des rosacées, qui porte des amandes : *l'amandier, originaire d'Asie, fut importé en France en 1548.*

AMANITE n. f. Genre de champignons hyménomycètes, qui croissent dans les bois et renferment des espèces comestibles (*oronge, amanite solitaire*, etc.), et d'autres très vénéneuses (*fausse oronge, amanite bulbeuse*, etc.). V. champignon.

AMANT (*man*), **E** n. Personne qui a de l'amour pour une personne d'un autre sexe. Qui est passionné pour une chose : *amant de la gloire, de la liberté.*


Amarante.

AMARANTACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes qui a pour type le genre *amarante*. S. une *amarantacée.*

AMARANTE n. f. (gr. *amarantos*, qui ne se flétrit pas). Herbe annuelle qui donne en automne une fleur d'un rouge de pourpre velouté. — Se prend adjectiv., mais reste invariable : *des étoffes amarante.*

AMARINAGE n. m. Action d'amariner un navire.

AMARINER (*né*) v. a. Envoyer des hommes pour remplacer l'équipage d'un bâtiment pris sur l'ennemi. Habituer un équipage à la mer : *amariner les matelots.* **S'amariner** v. pr. S'habituer à la mer.

AMARRAGE (*ma-ra-je*) n. m. *Mar.* Action d'amarrer. Position de ce qui est amarré : *quitter l'amarrage.* Ant. **Démarrage.**

AMARRE (*ma-re*) n. f. Câble pour amarrer.

AMARRER (*ma-ré*) v. a. *Mar.* Attacher, fixer, retenir au moyen d'une amarre : *amarrer un bâtiment.* Ant. **Démarrer.**


Amaryllis.

AMARYLLIDACÉES (*ril-li, sé*) ou **AMARYLLIDÉES** (*ril-li-dé*) n. f. pl. Famille de plantes qui a pour type le genre amaryllis. S. une *amaryllidacée* ou *amaryllidée.*

AMARYLLIS (*ril-liss*) n. f. Plante bulbeuse, à grandes et belles fleurs d'odeur suave.

AMAS (*mâ*) n. m. (de *amasser*). Accumulation, monceau, tas : *amas de pierres.*

AMASSEMENT (*ma-se-man*) n. m. Action d'amasser. (Vx.)

AMASSER (*ma-sé*) v. a. (de *à*, et *masse*). Réunir, accumuler, entasser plusieurs choses ensemble. V. n. Thésauriser : *la vieillesse aime à amasser.* Ant. **Dépenser, disperser, éparpiller.**


Amassettes.

AMASSETTE (*ma-sè-te*) n. f. Petit couteau à lame flexible pour amasser ou mélanger les couleurs broyées.

AMASSEUR, EUSE (*ma-seur, eu-ze*) n. Qui amasse, thésaurise.

AMATELOTAGE n. m. Action d'amateloter.

AMATELOTER (*té*) v. a. *Mar.* Associer les matelots deux à deux pour le service. (Vx.)

AMATEUR n. et adj. m. (lat. *amare*, aimer). Qui a du goût, du penchant pour quelque chose : *amateur de tableaux. Fig.* Qui aime la poésie, les beaux-arts sans en faire profession : *tableau d'amateur.*

AMATIR v. a. Rendre mats l'or, l'argent.

AMAUROSE (*mô-ro-ze*) n. f. (gr. *amaurôsis*, obscurcissement). Cécité plus ou moins complète, causée par l'atrophie du nerf optique, la syphilis, etc. Vulgairement goutte sereine.

AMAZONE n. f. (du gr. *a* priv., et *mazos*, mamelle). Femme d'un courage mâle et guerrier. (V. Amazones [*part. hist.*]). Femme qui monte à cheval, qui est à cheval : *saluer une amazone.* Longue jupe que les femmes portent pour monter à cheval : *acheter une amazone.*


Amazone.

AMBAGES (*an-ba-je*) n. f. pl. (lat. *ambages*, détours). Circuit de paroles embarrassées, équivoques. *Parler sans ambages*, parler sans détours.

AMBASSADE (*an-ba-sa-de*) n. f. (lat. *ambactus*, valet qui fait les commissions). Fonction d'ambassadeur. Hôtel de l'ambassadeur. *Fig.* et *fam.* Message entre particuliers : *chargez-vous de l'ambassade.*

AMBASSADEUR (*an-ba-sa*) n. m. Représentant d'un Etat près d'une puissance étrangère. *Fig.* et *fam.* Toute personne chargée d'un message.


Ambassadeur français.

AMBASSADRICE (*an-ba-sa*) n. f. Femme d'ambassadeur. *Fig.* Femme chargée d'un message.

AMBE (*an-be*) n. m. (lat. *ambo*, deux). Deux numéros pris ou sortis ensemble à la loterie. Au loto, deux numéros sortis et placés sur la même ligne horizontale.

AMBESAS (*an-be-zass*) n. m. *Jeu.* V. beset.

AMBIANCE (*an-bi*) n. f. Ce qui environne, qui constitue un milieu matériel, intellectuel ou moral.

AMBIANT (*an-bi-an*), **E** adj. *Phys.* Qui entoure, enveloppe : *les réchauds vicient l'air ambiant.*

AMBIDEXTRE (*an, dèks-tre*) adj. et n. (lat. *ambo*, deux, et *dextra*, main droite). Qui se sert également bien des deux mains. — On a dit qu'il fallait attribuer à l'éducation plutôt qu'à la nature la particularité d'une main plus adroite, plus *dextre* que l'autre. Ainsi, tous les hommes *naîtraient ambidextres.* Cependant, on trouve peu d'ambidextres, même chez les sauvages.

AMBIGU (*an*) n. m. Repas froid, où l'on sert à la fois tous les mets et le dessert. *Ambigu comique*, pièce de théâtre où étaient mêlés plusieurs genres.

AMBIGU, Ë (*an-bi-ghu*) adj. (lat. *ambiguus*, équivoque). Dont le sens est incertain : *réponse ambiguë.* Qui participe de deux natures différentes : *caractère ambigu.* Ant. **Clair, net, précis.**

AMBIGUÏTÉ (*an, ghu-i-té*) n. f. Défaut de ce qui est équivoque, à double sens : *il faut parler sans ambiguïté.* Ant. **Clarté, netteté, précision.**

AMBIGUMENT (*an, man*) adv. D'une manière ambiguë. Ant. **Clairement, nettement.**

AMBITÉ, E (*an*) adj. Se dit du verre qui a perdu sa transparence.

AMBITIEUSEMENT (*an-bi-si-eû-ze-man*) adv. Avec ambition.

AMBITIEUX, EUSE (*an-bi-si-eû, eu-ze*) n. et adj. Qui a ou qui annonce de l'ambition : *homme, projet ambitieux*. *Fig. Style ambitieux*, trop recherché. Ant. **Simple, modeste, humble.**

AMBITION (*an-bi-si-on*) n. f. (lat. *ambire*, rechercher ardemment). Désir immodéré de gloire, de fortune, etc. Se prend aussi en bonne part : *ambition louable*.

AMBITIONNER (*an-bi-si-o-né*) v. a. Rechercher avec ardeur.

AMBLE (*an-ble*) n. m. (lat. *ambulare*, aller). Allure d'un quadrupède qui se déplace en levant en même temps les deux jambes du même côté : *l'ours, la girafe, le chameau et certains chevaux vont l'amble*.

AMBLER (*an-blé*) v. n. Aller l'amble.

AMBLEUR, EUSE (*an, eu-ze*) adj. Qui va l'amble : *jument ambleuse*.

AMBLYOPIE (*an, pî*) n. f. Affaiblissement de la vue : *l'amblyopie est le premier degré de l'amaurose*.

AMBLYRHYNQUE (*an*) n. m. Genre de reptiles sauriens iguanidés d'Amérique.

AMBLYSTOME (*an-bli-sto-me*) n. m. Genre de batraciens urodèles, ayant pour type l'*axolotl*.

AMBON (*an*) n. m. *Archit.* Tribune, chaire placée dans la nef des basiliques primitives. V. JUBÉ.

AMBRE (*an-bre*) n. m. (ar. *anber*). Substance résineuse et aromatique qui a la consistance de la cire : *parfumé d'ambre. Fig. Fin comme l'ambre*, adroit, pénétrant. **Ambre gris**, concrétion intestinale des cachalots, de couleur cendrée, tenace et flexible, qui exhale une odeur analogue à celle du musc. **Ambre jaune**, résine fossile, dure, cassante, demi-opaque ou presque transparente, d'une couleur variant du jaune pâle au rouge hyacinthe. (On l'appelle encore SUCCIN.) — L'ambre jaune (en gr. *êlektron*) a donné son nom à l'*électricité*, parce que, frotté, il attire les corps légers.

AMBRÉ, E (*an*) adj. Qui a le parfum de l'ambre gris : *eau de toilette ambrée*. Qui a la couleur dorée de l'ambre jaune : *un teint ambré*.

AMBRÉINE (*an*) n. f. Nom d'une certaine matière que contient l'ambre gris.

AMBRER (*an-bré*) v. a. Parfumer d'ambre gris.

AMBRETTE (*an-brè-te*) n. f. Graine d'une ketmie, appelée *abel-mosch*, qui exhale une odeur de musc.

AMBROISIE (*an-broi-zî*) n. f. (du gr. *a* priv., et *brotos*, mortel). Substance délicieuse dont se nourrissaient les dieux de l'Olympe. *Fig.* Mets exquis. — L'ambroisie rendait immortels ceux qui en goûtaient. Elle était, disent les anciens, *neuf fois plus douce que le miel;* mais ils ne sont pas d'accord sur cette fiction : le plus grand nombre en fait un aliment solide et l'oppose au *nectar*, qui était un breuvage.

AMBROSIAQUE (*an-bro-zi-a-ke*) adj. Qui a un parfum d'ambroisie.

AMBROSIEN, ENNE (*an-bro-zi-in, è-ne*) adj. Qui concerne le rit attribué à saint Ambroise : *chant ambrosien. Bibliothèque ambrosienne*. V. AMBROSIENNE (*part. hist.*).

AMBULACRE (*an*) n. m. (lat. *ambulacrum*). Mamelon d'où sort chez les oursins un des tentacules locomoteurs. Lieu planté d'arbres en rangées régulières.

AMBULANCE (*an*) n. f. (lat. *ambulare*, marcher). État de ce qui est ambulant. Emploi d'un commis



Ambulance militaire.

des contributions indirectes, dont l'office est de parcourir sans cesse le même district. Hôpital mobile qui suit une armée. Établissement provisoire où l'on donne des soins médicaux.

AMBULANCIER (*an, si-é*), **ÈRE** n. Personne attachée au service d'une ambulance.

AMBULANT (*an-bu-lan*), **E** adj. Qui va d'un lieu à un autre : *marchand ambulant. Receveur, contrôleur ambulant*, qui visite plusieurs localités. N. et adj. *Post.* Qui transporte les correspondances sur les voies ferrées et en opère le tri d'un bout à l'autre de la route : *les ambulants, les bureaux ambulants*.

AMBULATION (*an, si-on*) n. f. (du lat. *ambulare*, marcher). Action de marcher, de se promener.

AMBULATOIRE (*an*) adj. *Dr.* Qui n'a pas de siège fixe : *le parlement était ambulatoire*.

AMBUSTION (*an-bus-ti-on*) n. f. Cautérisation chirurgicale.

ÂME n. f. (lat. *anima*, souffle, vie). Principe de la vie. Qualités morales, bonnes ou mauvaises : *âme noble, abjecte*. Conscience, pensée intime : *les yeux sont le miroir de l'âme*. Habitant : *ville de 20.000 âmes*. Agent, moteur principal : *cet homme était l'âme du complot. La discipline est l'âme d'une armée. Homme sans âme*, qui ne sent rien. *Chanter avec âme*, avec expression, sentiment. *Rendre l'âme*, expirer. *Par ext.* Petit morceau de bois qui, placé dans l'intérieur d'un instrument à cordes, sert à soutenir la table et à mettre en communication de vibration toutes les parties de l'instrument : *l'âme d'un violon*. Vide intérieur d'une bouche à feu.

AMÉLIORABLE adj. Qui peut, qui doit être amélioré : *terrain améliorable*.

AMÉLIORANT (*ran*), **E** adj. Qui améliore.

AMÉLIORATEUR, TRICE adj. Qui a la propriété d'améliorer. (On dit aussi AMÉLIORATIF, IVE.)

AMÉLIORATION (*si-on*) n. f. Progrès vers le bien.

AMÉLIORER (*ré*) v. a. Rendre meilleur. Ant. **Détériorer, gâter.**

AMEN (*mèn*). Mot hébreu qui signifie *ainsi soit-il*. Dans le langage ordinaire, *dire, répondre amen*, consentir à une chose. Pl. des *amen*.

AMÉNAGEMENT (*man*) n. m. Action d'aménager. Résultat de cette action.

AMÉNAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il aménagea, nous aménageons.*) Régler les coupes d'une forêt. Disposer avec ordre : *aménager une maison*.

AMÉNAGISTE (*jis-te*) n. m. Celui qui sait aménager les forêts.

AMENDABLE (*man*) adj. Qui est susceptible d'amélioration : *terres amendables*.

AMENDE (*man-de*) n. f. Peine pécuniaire : *payer une amende*. **Amende honorable**, peine infamante qui consistait dans l'aveu public d'une faute, d'un crime : *la Constituante abolit l'amende honorable en 1791. Fam.* **Faire amende honorable**, avouer ses torts, demander pardon.

AMENDEMENT (*man-de-man*) n. m. Changement en mieux. Modification apportée à un projet ou à une proposition de loi en discussion. Engrais, substance (chaux, marne, argile, etc.) qu'on mélange à la terre pour la rendre plus favorable à la végétation.

AMENDER (*man-dé*) v. a. (lat. *amendare*, corriger). Rendre meilleur, plus fertile. Modifier : *amender un projet de loi*. **S'amender** v. pr. Se corriger.

AMÈNE adj. (lat. *amœnus*). Doux : *un caractère amène*. Se dit d'un lieu qui a un aspect agréable.

AMENER (*né*) v. a. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *j'amène.*) Conduire en menant. *Fig.* Introduire : *amener une mode*. Préparer avec art : *amener un incident*. Occasionner : *la guerre amène bien des maux. Mar. Amener les voiles*, les mettre bas. *Amener son pavillon, ses couleurs*, se rendre.

AMÉNITÉ n. f. (rad. *amène*). Douceur, affabilité, amabilité. Ant. **Aigreur, maussaderie.**

AMENTACÉES (*min, sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones à fleurs en chatons (*amentum*) [orme, bouleau, saule, chêne, noyer, etc.]. S. une *amentacée*.

AMENTIFÈRE (*min*) adj. (lat. *amentum*, chaton, et *ferre*, porter). *Hist. nat.* Qui porte des espèces de chatons.

AMENTIFORME (*min*) adj. *Hist. nat.* Qui a la forme d'un chaton.

AMENUISER (*zé*) v. a. Rendre moins épais.

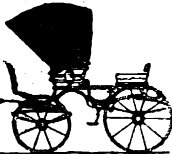
AMER (*mèr*), **ÈRE** adj. (lat. *amarus*). Qui a une saveur rude et désagréable. *L'onde amère*, la mer.

Fig. : *douleur amère*. Triste, douloureux : *souvenir amer*. Irritant : *raillerie amère*. Dur : *reproches amers*. N. m. Ce qui est amer : *prendre des amers* ; *l'aloès est un amer*. Vésicule du fiel de quelques animaux : *un amer de bœuf*. Ant. **Sucré, suave.**

AMÈREMENT (*man*) adv. Avec amertume.

AMÉRICAIN, E (*kin, è-ne*) adj. et n. D'Amérique.

AMÉRICAINE (*kè-ne*) n. f. Espèce de phaéton ou de char à bancs à quatre roues, dont les deux sièges, l'un avec capote, sont interchangeables.


Américaine.

AMÉRICANISER (*zé*) v. a. Donner le caractère américain. **S'américaniser** v. pr. Prendre les mœurs américaines.

AMÉRICANISME (*nis-me*) n. m. Manière d'être des Américains. Admiration outrée des mœurs américaines. Science, étude des antiquités américaines.

AMERS (*mèr*) n. m. pl. *Mar.* Se dit de tout objet fixe et remarquable (tour, balise, etc.) servant à indiquer aux navigateurs la route qu'ils doivent suivre près de terre.

AMERTUME (*mèr'*) n. f. Saveur amère. *Fig.* Affliction : *les amertumes de la vie*. Aigreur : *critiquer avec amertume*. Ant. **Aménité, douceur.**

AMÉTHYSTE (*tis-te*) n. f. (gr. *amethustos*, qui n'est pas ivre). Pierre précieuse de couleur violette, composée chimiquement d'une variété de quartz : *les anciens attribuaient à l'améthyste la propriété de préserver de l'ivresse* (d'où son nom).

AMÉTROPE adj. Qui est atteint d'amétropie.

AMÉTROPIE (*pî*) n. f. (du gr. *a* priv., *métron*, mesure, et *ôps*, œil). Vision anormale par réfraction (myopie et hypermétropie).

AMEUBLEMENT (*man*) n. m. Ensemble de meubles garnissant un appartement, etc.

AMEUBLIR v. a. *Dr.* Convertir en biens meubles. Faire entrer ses immeubles dans la communauté. *Agric.* Rendre une terre plus meuble, plus légère.

AMEUBLISSEMENT (*bli-se-man*) n. m. Action d'ameublir.

AMEULONNER (*lo-né*) v. a. Mettre en meules le foin, la paille ou les céréales moissonnées.

AMEUTEMENT (*man*) n. m. Action d'ameuter.

AMEUTER (*té*) v. a. Assembler des chiens courants pour la chasse, ou les jeunes chiens avec les vieux pour les dresser. Soulever, attrouper : *ameuter le peuple*. Ant. **Apaiser.**

AMI, E n. (lat. *amicus*). Avec qui on est lié d'une affection réciproque. *Fig.* Partisan : *ami de la vérité*. Adj. Propice, favorable : *voix amie, rivage ami, vents amis*. Ant. **Ennemi.**

AMIABLE adj. Affectueux, gracieux : *accueil amiable*. (Vx.) Qui a lieu par la voie de la conciliation : *partage amiable*. **A l'amiable** loc. adv. De gré à gré, amicalement : *vendre à l'amiable*.

AMIABLEMENT (*man*) adv. D'une manière amiable.

AMIANTE n. m. (gr. *amiantos*, incorruptible). Minéral filamenteux qui résiste puissamment à l'action du feu. — Les anciens regardaient l'amiante comme une espèce de lin incombustible ; ils le cardaient, le filaient, et en faisaient des nappes, des serviettes, etc., que l'on jetait au feu quand elles étaient sales, et qui en sortaient plus blanches que si on les eût lavées. C'est dans une toile d'amiante qu'ils brûlaient les corps des personnages distingués, dont ils voulaient conserver les cendres pures et séparées de celles du bûcher. Entre autres applications, on s'en sert aujourd'hui, en mécanique, pour garnir les joints qui sont destinés à être portés à une température élevée.

AMIANTIN, E adj. Fait d'amiante : *rideau amiantin*.

AMIBE n. f. Protozoaire microscopique des eaux douces et salées, muni de pseudopodes qui lui servent à se mouvoir.

AMICAL, E, AUX adj. Inspiré par l'amitié : *conseils amicaux*. Ant. **Hostile.**

AMICALEMENT (*man*) adv. D'une manière amicale.

AMICT (*mi*) n. m. Linge bénit qui couvre le cou et les épaules du prêtre à la messe.

AMIDE n. f. *Chim.* Classe de composés qui diffèrent des sels ammoniacaux par l'absence des éléments de l'eau : *J.-B. Dumas découvrit la première amide en 1830.*

AMIDON n. m. (gr. *amulon*). Fécule que l'on retire le plus souvent des graines de céréales. (Délayée dans l'eau, elle sert à faire de l'empois.)

AMIDONNAGE n. m. Action d'amidonner.

AMIDONNER (*do-né*) v. a. Enduire d'amidon.

AMIDONNERIE (*do-ne-rî*) n. f. Usine où l'on fabrique de l'amidon.

AMIDONNIER (*do-ni-é*), **ÈRE** n. f. Personne qui fait, vend de l'amidon.

AMINCIR v. a. Rendre plus mince : *le corset amincit la taille*. Ant. **Epaissir.**

AMINCISSEMENT (*si-se-man*) n. m. Action d'amincir. Ant. **Epaississement.**

AMIRAL n. m. (ar. *amir*, chef). Officier du grade le plus élevé dans la marine de l'Etat. *Amiral* ou adjectiv. *Vaisseau amiral*, monté par un amiral.


Amiral.

AMIRALAT (*la*) n. m. Dignité d'amiral.

AMIRALE n. f. Femme d'un amiral.

AMIRANTE n. m. Grand amiral, en Espagne.

AMIRAUTÉ (*rô*) n. f. Dignité de grand amiral : *parvenir à l'amirauté*. Tribunal maritime : *les juges de l'amirauté*. Administration supérieure de la marine de l'Etat : *le conseil d'amirauté*.

AMISSIBILITÉ (*mi-si*) n. f. *Dr.* Qualité de ce qui est amissible.

AMISSIBLE (*mi-si-ble*) adj. (de *amission*). *Dr.* Qui peut être perdu. Ant. **Inamissible.**

AMISSION (*a-mi-si-on*) n. f. (lat. *amissio*). *Dr.* Perte.

AMITIÉ n. f. (lat. *amicitia*). Attachement mutuel. Plaisir, bon office : *faites-moi l'amitié de...* Pl. Caresses, paroles obligeantes : *il m'a fait mille amitiés*. Ant. **Inimitié, haine, aversion.**

AMMAN (*a-man*) n. m. Chef de village, dans certaines parties de la Suisse.

AMMEISTRE (*am'-mès-tre*) n. m. Echevin, dans certaines villes de l'Allemagne.

AMMI n. m. Ombellifère voisine des carottes.

AMMOCÈTE (*am'-mo*) n. f. Nom vulgaire de la larve de la lamproie. (On dit aussi LAMPRILLON.)

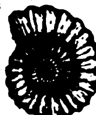
AMMONIAC (*am'-mo-ni-ak*), **AQUE** adj. *Gaz ammoniac*, formé d'azote et d'hydrogène combinés. *Sel ammoniac*, chlorhydrate d'ammoniaque ou chlorure d'ammonium. *Gomme ammoniaque*, gomme résine produite par le dorème ammoniac (Afrique).

AMMONIACAL, E, AUX (*am'-mo*) adj. *Chim.* Qui contient de l'ammoniaque : *dissolution ammoniacale, odeur ammoniacale, sel ammoniacal*.

AMMONIACÉ, E (*am'-mo*) adj. Qui contient de l'ammoniaque.

AMMONIAQUE (*am'-mo-ni-a-ke*) n. f. Dissolution du gaz ammoniac dans l'eau, vulgairement appelée *alcali volatil*. Le gaz ammoniac lui-même. (Quelques-uns font ce mot masc.) — L'ammoniaque coupée d'eau sert à dégraisser les étoffes. Pure, elle cautérise les piqûres, les morsures.

AMMONITE (*am'-mo*) n. f. Genre de coquilles fossiles, vulgairement appelées autrefois *cornes d'Ammon*.


Ammonite.

AMMONIUM (*am'-mo-ni-om'*) n. m. Métal hypothétique qui existerait dans les sels ammoniacaux.

AMMONIURE (*am'-mo*) n. m. Nom de certains corps formés par la combinaison de quelques oxydes avec l'ammoniaque.

AMMOPHILE (*am'-mo*) n. m. Insecte hyménoptère porte-aiguillon, qui vit dans les lieux sablonneux et se nourrit de chenilles.

AMNÉSIE (*am'-né-zî*) n. f. (du gr. *a* priv., et *mnêsis*, mémoire). Diminution ou perte de la mémoire.

AMNICOLE (*am'-ni*) adj. (du lat. *amnis*, fleuve, et *colere*, habiter). *Hist. nat.* Qui vit, qui croît sur le bord des eaux : *plante amnicole*.

AMNIOS (*am'-ni-oss*) ou **AMNION** n. m. (du gr. *amnios*, agneau). La plus interne des membranes qui

enveloppent le fœtus chez les mammifères, les oiseaux et les reptiles.

AMNIOTIQUE (*am'-ni-o-ti-ke*) adj. Qui appartient à l'amnios : *liquide amniotique.*

AMNISTIABLE (*am'-nis-ti*) adj. Qui peut, qui doit être amnistié : *prisonniers amnistiables.*

AMNISTIE (*am'-nis-ti*) n. f. (gr. *amnêstia*, oubli). Pardon général. Acte du pouvoir législatif qui efface un fait punissable, arrête les poursuites, anéantit les condamnations. (La *grâce* accordée par le chef de l'Etat supprime l'exécution de la peine, mais laisse subsister les effets de la condamnation ; l'*amnistie* anéantit et la punition et le fait qui en est la cause.)

AMNISTIÉ (*am'-nis-ti-é*), **E** n. Personne qui a été l'objet d'une amnistie.

AMNISTIER (*am'-nis-ti-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Accorder une amnistie *Par ext.* Pardonner.

AMODIATAIRE (*té-re*) n. Qui prend une terre à ferme.

AMODIATEUR, TRICE n. Qui cède une terre par amodiation.

AMODIATION (*si-on*) n. f. Action d'amodier.

AMODIER (*di-é*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *modium*, boisseau. — Se conj. comme *prier*.) Affermer une terre moyennant une redevance en denrées ou en argent.

AMOINDRIR v. a. Rendre moindre, diminuer : *la maladie amoindrit les forces.* **S'amoindrir** v. pr. Devenir moindre. Ant. **Agrandir, accroître.**

AMOINDRISSEMENT (*dri-se-man*) n. m. Diminution. Ant. **Accroissement, grandissement.**

AMOLLIR (*mo-lir*) v. a. Rendre mou : *le feu amollit la cire. Fig.* Rendre efféminé, affaiblir : *le repos amollit.* Ant. **Durcir.**

AMOLLISSANT (*mo-li-san*), **E** adj. Qui amollit : *plaisirs amollissants. La paresse est amollissante.*

AMOLLISSEMENT (*mo-li-se-man*) n. m. Action d'amollir. Ant. **Durcissement.**

AMOMACÉES (*sé*) ou **AMOMÉES** (*mé*) n. f. pl. Famille de monocotylédones ayant pour type le genre *amome*. S. une *amomacée* ou *amomée.*

AMOME n. m. Genre d'amomacées africaines, dont les graines sont connues sous les noms de *maniguette, graines de paradis.*

AMONCELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il amoncelle, nous amoncellerons.*) Accumuler, entasser : *les vents amoncellent le sable.* Ant. **Disperser, éparpiller, disséminer.**

AMONCELLEMENT (*sé-le-man*) n. m. Action d'amonceler. Ant. **Eparpillement, dispersion.**

AMONT (*mon*) n. m. (préf. *ad*, et lat. *mons, montis*, montagne). Côté d'où descend un cours d'eau. **En amont de** loc. prép. Au-dessus de : *Orléans est en amont de Blois.* Ant. **Aval.**

AMORÇAGE n. m. Action d'amorcer.

AMORCE n. f. (préf. *ad*, et lat. *morsus*, action de mordre). Appât ; ce qui attire. Poudre qu'on mettait dans le bassinet d'une arme à feu pour enflamer la charge. *Fig.* Tout ce qui attire en flattant : *les amorces du plaisir.*

AMORCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il amorça, nous amorçons.*) Garnir d'une amorce : *amorcer une ligne. Fig.* Attirer par des choses qui flattent : *amorcer par la louange.*

AMORCEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui amorce, au pr. et au fig.

AMORÇOIR n. m. Outil, sorte de tarière pour commencer un trou dans le bois. *Pêch.* Ustensile à l'aide duquel on amorce.

AMORDANCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il amordança, nous amordançons.*) Traiter par un mordant : *amordancer des laines.*

AMOROSO adv. (m. ital.). *Mus.* D'une manière tendre : *chanter amoroso.*

AMORPHE adj. (du gr. *a* priv., et *morphê*, forme). Se dit des substances qui n'ont point de forme régulière et déterminée : *l'état amorphe du phosphore.*

AMORPHIE (*fî*) n. f. (de *amorphe*). Difformité. Absence de forme.

AMORTIR v. a. (rad. *mort*). Rendre moins violent : *amortir un coup.* Affaiblir : *l'âge amortit les passions. Amortir une rente*, l'éteindre en en payant le capital. *Amortir les viandes*, les rendre plus tendres. Ant. **Attiser, aviver.**

AMORTISSABLE (*ti-sa-ble*) adj. Qui peut être amorti : *rente amortissable.*

AMORTISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Extinction graduelle d'une rente, d'une dette, etc. **Caisse d'amortissement,** caisse dont les fonds sont destinés à l'extinction graduelle de la dette publique. *Arch.* Toute œuvre qui finit le comble d'un bâtiment.

AMOUILLANTE (*ll* mll.) adj. f. Se dit des vaches qui vont vêler ou qui viennent de vêler.

AMOUR n. m. (lat. *amor* ; de *amare*, aimer). Sentiment par lequel le cœur se porte vers ce qui lui plaît fortement et en désire la possession : *amour de la patrie, de la vertu.* Penchant dicté par les lois de la nature : *amour maternel, filial.* Passion : *amour des arts.* — *Amour* est masculin au singulier et féminin au pluriel : *un amour insensé, des amours insensées.* Il reste masculin au pluriel lorsqu'il désigne les différentes formes de Cupidon, fils de Vénus, ou les tableaux, les statues représentant ce dieu : *sculpter de petits amours.* Ant. **Aversion, horreur.**

AMOURACHER (*ché*) v. a. Inspirer un amour peu justifié, une folle passion. **S'amouracher** v. pr. S'éprendre d'une folle passion.

AMOURETTE (*rè-te*) n. f. Amour passager. Moelle épinière du mouton et du veau dont on fait des garnitures dans la préparation de certains mets. *Bot.* Nom vulgaire du muguet et de quelques plantes des champs.

AMOUREUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec amour.

AMOUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui aime avec amour, avec passion. N. m. Amant.

AMOUR-PROPRE n. m. Respect de soi-même, sentiment qu'on a de sa dignité, de sa propre valeur. Pl. des *amours-propres.*

AMOVIBILITÉ n. f. Etat de ce qui est amovible. Ant. **Inamovibilité.**

AMOVIBLE adj. (lat. *amovere*, déplacer). Qui peut être changé de place ou destitué, en parlant de certains fonctionnaires. Ant. **Inamovible.**

AMPÉLIDÉES (*an, dé* n. f. pl. (gr. *ampelos*, vigne). Famille de plantes, dont le type est la *vigne*. S. une *ampélidée.*

AMPÉLOGRAPHIE (*an, fî*) n. f. (gr. *ampelos*, vigne, et *graphein*, décrire). Description de la vigne. Etude de la vigne et de ses caractères.

AMPÈRE (*an* — de *Ampère*, n. pr.) n. m. *Phys.* Unité pratique d'intensité des courants électriques.

AMPÈRE-HEURE n. m. Unité électrique de quantité. (C'est la quantité d'électricité qui traverse un conducteur en une heure quand l'intensité du courant est de un *ampère*.) Pl. des *ampères-heures.*

AMPÈREMÈTRE (*an*) n. m. Galvanomètre destiné à mesurer l'intensité d'un courant électrique.

AMPHIBIE (*an-fi-bî*) adj. (gr. *amphi*, doublement, et *bios*, vie). Qui peut vivre dans l'air et dans l'eau (grenouille, crocodile, etc.). N. m. : *un amphibie.*

AMPHIBIENS (*an-fi-bi-in*) n. m. pl. Subdivision de la classe des reptiles, animaux à sang froid, à peau nue, généralement aquatiques dans le jeune âge et aériens dans l'âge adulte (crapaud, grenouille, salamandre). S. un *amphibien.*

AMPHIBOLE ou **AMPHIBOLIQUE** (*an*) adj. Se dit de la période qui dans les maladies est intermédiaire entre la période d'état et la défervescence.

AMPHIBOLOGIE (*an, jî*) n. f. (gr. *amphibolos*, ambigu, et *logos*, discours). Construction vicieuse qui fait qu'une phrase présente deux ou plusieurs sens différents : *je porte des bonbons à mes enfants qui sont dans la poche de mon habit.*

AMPHIBOLOGIQUE (*an*) adj. A double sens : *oracle amphibologique.*

AMPHIBOLOGIQUEMENT (*an, ke-man*) adv. D'une manière amphibologique.

AMPHIBRAQUE (*an*) n. m. Pied formé d'une longue entre deux brèves, dans la poésie grecque et latine.

AMPHICTYON (*an-fik-si-on*) n. m. Membre de l'amphictyonie.

AMPHICTYONIDE (*an-fik-si-o*) adj. Se disait des villes grecques ayant droit d'envoyer un représentant au conseil des amphictyons.

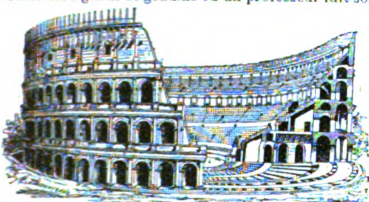
AMPHICTYONIE (*an-fik-si-o-nî*) n. f. Droit qu'avaient certaines villes de la Grèce d'envoyer un député au conseil des amphictyons. Ce conseil lui-même.

AMPHICTYONIQUE (*an-fik-si-o*) adj. Qui a rapport aux amphictyons.

AMPHIGAME (*an*) adj. (du gr. *amphi*, doublement, et *gamos*, mariage). Qui a les deux sexes.
AMPHIGASTRE (*an-fi-ghas-tre*) n. m. *Bot.* Appendice foliacé de certaines hépatiques.
AMPHIGÈNE (*an*) adj. *Bot.* Se dit des plantes qui poussent en tous sens pendant la germination (algues, champignons, lichens). *Chim.* Corps qui donne avec les bases des composés basiques ou acides.
AMPHIGOURI (*an*) n. m. Langage ou écrit obscur, embrouillé, inintelligible.
AMPHIGOURIQUE (*an*) adj. Obscur : *style amphigourique.*
AMPHIGOURIQUEMENT (*an, ke-man*) adv. D'une manière amphigourique.
AMPHIOXUS (*an, ksuss*) n. m. Animal marin pisciforme, qui représente le premier échelon des vertébrés et qui se trouve sur les côtes sablonneuses de France.


Amphioxus.

AMPHIPODE (*an*) n. m. (gr. *amphi*, doublement, et *pous, podos*, pied). Crustacé caractérisé par deux sortes de pattes qui lui servent à sauter et à nager. (Il habite les eaux douces et salées.)
AMPHIPTÈRE (*an*) n. m. *Blas.* Serpent ou dragon ailé, qu'on voit dans nombre d'armoiries.
AMPHISARQUE (*an, zar-ke*) n. m. Fruit indéhiscent sec à l'extérieur, pulpeux à l'intérieur.
AMPHISBÈNE (*an-fis-bè-ne*) n. m. Reptile saurophidien, qui rampe dans les fourmilières africaines et américaines. *Blas.* Serpent dont la queue est terminée par une seconde tête.
AMPHISCIEN (*an-fis-si-in*) n. m. (gr. *amphi*, des deux côtés, et *skia*, ombre). Habitant de la zone torride, qui, par cette raison, projette son ombre en un temps de l'année vers le midi, et en l'autre vers le nord.
AMPHITHÉÂTRAL, E, AUX (*an*) adj. Qui a rapport à l'amphithéâtre.
AMPHITHÉÂTRE (*an*) n. m. (gr. *amphi*, autour, et *theatron*, théâtre). Partie d'un théâtre en face de la scène. Lieu garni de gradins où un professeur fait son


Amphithéâtre. (Vue et coupe du Colisée de Rome.)

cours. Chez les Romains, vaste enceinte ronde ou ovale, avec des gradins, pour les fêtes publiques. *Terrain en amphithéâtre*, qui va en s'élevant graduellement. *Amphithéâtre anatomique*, salle de dissection.
AMPHITRYON (*an*) n. m. (du n. d'un prince thébain qui figure dans une pièce de Molière). Celui chez qui l'on dine. V. *Part. hist.*
AMPHORE (*an*) n. f. (lat. *amphora*). Vase antique, de forme ovoïde et à deux anses.
AMPLE (*an-ple*) adj. (lat. *amplus*). Large. *Fig.* Au delà de la mesure commune : *ample repas, ample récit.* Ant. **Etroit, resserré.**
AMPLECTIF, IVE (*an-plèk*) adj. *Bot.* Se dit des organes qui en embrassent d'autres d'une façon complète, comme les feuilles dans la préfoliation.
AMPLEMENT (*an, man*) adv. D'une manière ample. Ant. **Étroitement, petitement.**

Amphore.

AMPLEUR (*an*) n. f. Qualité de ce qui est ample, large. *Fig.* Abondance, élévation, en parlant du langage, du style, des idées.
AMPLEXICAULE (*an-plèk-si-kô-le*) adj. *Bot.* Se dit des feuilles, pédoncules, pétioles, stipules, etc., lorsqu'ils embrassent la tige.
AMPLIATEUR (*an*) n. m. Qui fait une ampliation.
AMPLIATIF, IVE (*an*) adj. Qui augmente, qui ajoute. *Dr.* Se dit du duplicata authentique d'un acte.
AMPLIATION (*an, si-on*) n. f. Action de rendre plus ample. Dilatation, augmentation. Double d'un acte.
AMPLIFIANT (*an-pli-fi-an*), **E** adj. Qui grossit les objets : *verre amplifiant.*
AMPLIFICATEUR, TRICE (*an*) adj. et n. Qui amplifie, exagère. N. m. *Phot.* Syn. de AGRANDISSEUR.
AMPLIFICATIF, IVE (*an*) adj. Qui sert à agrandir, à grossir : *le télescope est amplificatif.*
AMPLIFICATION (*an, si-on*) n. f. Développement d'un sujet donné. Grossissement du volume apparent des objets. *Fig.* Exagération. Ant. **Réduction.**
AMPLIFIER (*an-pli-fi-é*) v. a. (lat. *amplificare*, étendre, augmenter. — Se conj. comme *prier*). Étendre par le discours. Exagérer. Ant. **Abréger, réduire.**
AMPLISSIME (*an-pli-si-me*) adj. (lat. *amplissimus*). Très considérable. Autrefois, titre honorifique du recteur de l'université de Paris.
AMPLITUDE (*an*) n. f. Degré d'ampleur. *Amplitude du jet*, corde de la trajectoire d'un projectile. Grandeur angulaire : *l'amplitude des oscillations du pendule.*
AMPOULE (*an*) n. f. (lat. *ampulla*, sorte de vase). Petite tumeur constituée par une accumulation de sérosité sous l'épiderme. *Ne pas se faire d'ampoules aux mains*, travailler mollement. *Anat.* Dilatation, renflement d'un conduit. Petite fiole renflée se terminant en pointe, dans laquelle on introduit un liquide et qu'on ferme à la lampe d'émailleur. Petite fiole renflée, en général. Petit vase de verre qui renferme le conducteur d'une lampe électrique. **Sainte ampoule.** V. *Part. hist.*


Ampoule.

AMPOULÉ, E (*an*) adj. Boursouflé, emphatique : *style, discours ampoulé.* Ant. **Naturel, simple.**
AMPUTATION (*an, si-on*) n. f. Action d'amputer.
AMPUTÉ, E (*an*) adj. et n. Qui a subi une amputation.
AMPUTER (*an-pu-té*) v. a. (lat. *amputare*, couper). *Chir.* Enlever à l'aide d'instruments tranchants un membre, un organe, etc.
AMULETTE (*a-mu-lè-te*) n. f. (lat. *amuletum*; de *amoliri*, écarter). Objet que l'on porte sur soi par superstition et auquel on attribue un effet préservatif.
AMUNITIONNEMENT (*si-o-ne-man*) n. m. Action d'amunitionner. Son résultat.
AMUNITIONNER (*si-o-né*) v. a. Pourvoir des munitions nécessaires : *amunitionner une citadelle.*
AMURE n. f. *Mar.* Coin d'une basse-voile fixé du côté d'où vient le vent. Cordages qui fixent ce coin.
AMURER (*ré*) v. a. Tendre l'amure d'une voile du côté d'où vient le vent.
AMUSABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être amusé.
AMUSANT (*zan*), **E** adj. Qui amuse : *récit amusant.* Ant. **Ennuyeux.**
AMUSEMENT (*ze-man*) n. m. Action d'amuser, de s'amuser. Ce qui amuse, distrait. Ant. **Ennui.**
AMUSER (*zé*) v. a. Divertir : *amuser les enfants.* Récréer : *amuser l'esprit.* Abuser, tromper en préoccupant : *amuser l'ennemi.* Duper, repaître de vaines espérances : *amuser par des promesses.* **S'amuser** v. pr. Se divertir. Ant. **Ennuyer, contrarier.**
AMUSETTE (*zè-te*) n. f. Petit amusement.
AMUSEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Qui amuse, qui divertit.
AMUSOIRE (*zoi-re*) n. f. Moyen d'amuser. (Peu us.)
AMYCTIQUE adj. Se dit des topiques corrosifs : *onguent amyctique.* N. m. : *un amyctique.*


Amygdales.

AMYGDALE n. f. (gr. *amugdalê*, amande). *Anat.* Glande en forme d'amande, située de chaque côté de la gorge : *les amygdales sont spongieuses.*
AMYGDALÉES (*lé*) n. f. pl. Famille de plantes dont le type est l'*amandier*. S. une *amygdalée.*
AMYGDALIN, E adj. Dans lequel il entre des amandes : *sirop amygdalin.*
AMYGDALITE n. f. Inflammation des amygdales, appelée aussi *angine, esquinancie.*
AMYGDALOÏDE (*lo-i-de*) adj. Se dit de roches qui contiennent de petits corps blancs en forme d'amande. N. f. : *une amygdaloïde.*
AMYLACÉ, E adj. De la nature de l'amidon.

AMYLE n. m. *Chim.* Radical qui entre dans la constitution des composés amyliques.

AMYLÈNE n. m. Corps composé, liquide à la température ordinaire, à odeur éthérée, que l'on obtient en décomposant l'alcool amylique.

AMYLIQUE adj. Se dit d'un alcool qui se produit dans la fermentation de la fécule de pomme de terre : *l'alcool amylique est utilisé dans l'extraction de la paraffine des goudrons de houille.* Se dit des composés qui dérivent de l'alcool amylique.

AMYLOBACTER (*bak-tèr*) n. m. Microbe anaérobie très répandu, qui agit sur les matières sucrées, grasses, etc., et donne de l'acide butyrique.

AMYLOÏDE (*lo-i-de*) adj. (du gr. *amulon*, amidon, et *eidos*, forme). Se dit d'une substance, en apparence amylacée, qui se rapproche des albuminoïdes et qui infiltre divers organes, tels que le foie, la rate, le rein, à la suite de certaines maladies.

AMYLOSE (*lô-ze*) n. f. Maladie dans laquelle les organes sont infiltrés de substance amyloïde. (On dit aussi MALADIE AMYLOÏDE.)

AN n. m. (lat. *annus*). Année. (V. ce mot.) *Le jour de l'an*, le 1[er] janvier. **Bon an, mal an,** compensation faite des bonnes et des mauvaises années. Pl. Vieillesse, temps : *l'outrage des ans.*

ANA n. m. Recueil de bons mots. Pl. des *ana.*

ANABAPTISME (*ba-tis-me*) n. m. Doctrine des anabaptistes.

ANABAPTISTE (*ba-tis-te*) n. et adj. (gr. *ana*, de nouveau, et *baptizein*, plonger dans l'eau). Membre d'une secte politique et religieuse du XVI[e] siècle : *un anabaptiste; doctrine anabaptiste.* — Les anabaptistes, issus du protestantisme, rejetaient le baptême des enfants comme inefficace et soumettaient à un second baptême ceux qui embrassaient leurs doctrines. Ils eurent pour chefs Thomas Munzer, Jean de Leyde, choisirent Munster comme centre de leur action, et furent en butte aux supplices et aux persécutions. Leurs sectateurs, appelés *baptistes*, se trouvent encore en Angleterre et en Amérique.

ANACARDE n. m. Fruit de l'anacardier.

ANACARDIÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Tribu de térébinthacées, dont le type est l'*anacarde*. S. une *anacardiée.*

ANACARDIER (*di-é*) n. m. *Bot.* Genre de térébinthacées. (L'espèce type américaine fournit l'anacarde ou *noix d'acajou*, dont l'amande est comestible et dont le péricarpe donne une huile caustique.)

ANACHORÈTE (*ko*) n. m. (gr. *ana*, à l'écart, et *khôrein*, se retirer). Religieux qui vit seul dans la solitude. Celui qui mène une vie très retirée.

ANACHORÉTISME (*ko-ré-tis-me*) n. m. Existence d'anachorète. Amour pour la vie d'anachorète.

ANACHRONIQUE (*kro*) adj. Entaché d'anachronisme.

ANACHRONISME (*kro-nis-me*) n. m. (gr. *ana*, en arrière, et *khronos*, temps). Faute contre la chronologie. Erreur dans la date des événements. Chose non conforme aux mœurs d'une époque.

ANACOLUTHE n. f. *Gramm.* Ellipse par laquelle on omet dans une phrase le corrélatif d'un mot exprimé : *qui dort dîne*, pour *celui qui dort dîne.* Tour de phrase où la construction grammaticale change brusquement :

Et, pleurés du vieillard, il grava sur leur marbre...
Ce que je viens de raconter.

ANACOSTE (*kos-te*) n. f. Étoffe dont la chaîne et la trame sont en laine et à double croisure.

ANACRÉONTIQUE adj. Léger, gracieux, bachique, dans le goût des odes du poète Anacréon : *vers anacréontiques.*

ANACRÉONTISME (*tis-me*) n. m. Imitation de la poésie anacréontique : *le poète Gresset a fait de l'anacréontisme.*

ANACROUSE (*krou-ze*) n. f. (gr. *ana*, avant, et *krousis*, action de frapper). *Mus.* Notes initiales d'un rythme qui précèdent la première barre de mesure et mènent au premier temps fort.

ANADROME adj. Se dit de poissons qui remontent de la mer dans les fleuves (saumon, esturgeon, etc.).

ANADYOMÈNE adj. (gr. *anaduomai*, j'émerge). Surnom donné à Vénus, sortie de l'écume de la mer.

ANAÉROBIE (*bî*) adj. (gr. *an*, sans, *aêr*, air, et *bios*, vie). Se dit d'êtres microscopiques pouvant se passer d'air libre. N. m. : *un anaérobie.* ANT. **Aérobie.**

ANAGLYPHE ou **ANAGLYPTE** n. m. (gr. *anagluphos*). Ouvrage ciselé ou sculpté en relief.

ANAGNOSTE (*ghnos-te*) n. m. A Rome, esclave chargé de lire à haute voix pendant le repas, le bain.

ANAGOGIE (*jî*) n. f. (gr. *ana*, en haut, et *agôgos*, qui conduit). Interprétation des Écritures par laquelle on s'élève du sens littéral au sens mystique.

ANAGOGIQUE adj. Qui tient de l'anagogie.

ANAGOGISTE (*jis-te*) n. m. Celui qui s'occupe de l'anagogie, de l'interprétation des saintes Écritures.

ANAGRAMMATIQUE (*gram'-ma*) adj. Qui tient de l'anagramme.

ANAGRAMMATIQUEMENT (*gram'-ma-ti-ke-man*) adv. D'une manière anagrammatique.

ANAGRAMME (*gra-me*) n. f. (gr. *ana*, marquant *renversement*, et *gramma*, lettre). Mot formé par la transposition des lettres d'un autre mot : *l'anagramme du mot* gare *est* rage, *celui de* signe *est* singe.

ANAGYRE n. m. Genre de légumineuses papilionacées, dont le type est un arbrisseau européen, dit *bois puant* à cause de son odeur.

ANAL, E, AUX adj. Qui a rapport à l'anus.

ANALECTES (*lèk-te*) n. m. pl. (gr. *analektos*, recueilli). Morceaux choisis d'un ou de plusieurs auteurs.

ANALEPSIE (*lèp-sî*) n. f. (gr. *analepsis*). Retour des forces après une maladie. Convalescence.

ANALEPTIQUE (*lèp*) adj. Qui a les propriétés de l'analepsie. N. m. : *un analeptique.*

ANALGÉSIE (*zî*) ou **ANALGIE** (*jî*) n. f. (gr. *an*, sans, et *algos*, douleur). Perte de la sensibilité à la douleur.

ANALGÉSINE n. f. *Pharm.* Syn. de ANTIPYRINE.

ANALLANTOÏDIEN, ENNE (*al-lan-to-i-di-in, è-ne*) adj. Se dit des poissons, des amphibiens qui sont dépourvus d'allantoïde.

ANALOGIE (*jî*) n. f. (gr. *analogia*, rapport). Rapport, ressemblance, similitude partielle d'une chose avec une autre : *la langue italienne a beaucoup d'analogie avec la langue latine. Par analogie*, d'après les rapports qui existent entre les choses : *juger, raisonner par analogie.* ANT. **Différence.**

ANALOGIQUE adj. Qui tient de l'analogie.

ANALOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière analogique.

ANALOGISME (*jis-me*) n. m. Raisonnement par voie d'analogie.

ANALOGUE (*lo-ghe*) adj. Qui a de l'analogie, de la ressemblance avec autre chose. ANT. **Dissemblable.**

ANALYSABLE (*za-ble*) adj. Qu'on peut analyser.

ANALYSE (*li-ze*) n. f. (gr. *analusis*, décomposition). Décomposition d'un corps en ses principes constituants : *analyse de l'eau, de l'air*, etc. Résumé, compte rendu d'un texte, d'un livre, d'un discours. *Philos.* Méthode qui va du composé au simple. *Gram.* **Analyse logique,** décomposition d'une phrase en propositions et de chaque proposition en sujet, verbe et attribut. **Analyse grammaticale,** celle qui prend les mots un à un pour en indiquer l'espèce, le genre, le nombre, la fonction, etc. *Math.* **Analyse mathématique,** algèbre pure ou toute autre partie de la science : géométrie, mécanique, etc., soumise aux calculs algébriques. **Analyse transcendante, analyse infinitésimale,** le calcul différentiel ou intégral. ANT. **Synthèse.**

ANALYSER (*zé*) v. a. Faire une analyse ; décomposer un tout en ses parties. ANT. **Synthétiser.**

ANALYSTE (*lis-te*) n. m. Qui est versé dans l'analyse, surtout l'analyse mathématique.

ANALYTIQUE adj. Qui procède par voie d'analyse : *méthode analytique*, par opposition à *méthode synthétique.* **Langues analytiques,** celles qui expriment les diverses idées et les rapports qui les lient par des mots et des signes distincts. **Géométrie analytique,** application de l'algèbre à la géométrie.

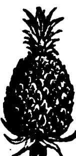
ANALYTIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière analytique.

ANAMNESTIQUE (*nam'-nès-ti-ke*) adj. (gr. *ana*, en arrière, et *mimnêskein*, faire souvenir). Se disait des remèdes que l'on croyait propres à rendre la mémoire. N. m. : *un anamnestique.*

ANAMNIÉ (*nam'-ni-é*), **E** adj. (du lat. *a* priv., et *amnium*, amnios). Se dit des animaux qui n'ont pas d'amnios.

ANAMORPHOSE (*fô-ze*) n. f. Image grotesque, difforme, quand elle est observée d'un certain point.

ANANAS (*na-na*) n. m. Plante de la famille des broméliacées, originaire d'Amérique, et qui fournit un fruit délicieux. Fruit de l'ananas : *ananas au kirsch*.


Ananas.

ANAPESTE (*pès-te*) n. m. Pied de vers grec ou latin, composé de deux brèves et d'une longue. Adj. : *pied anapeste*.

ANAPESTIQUE (*pès-ti-ke*) adj. Se dit des vers grecs et latins composés d'anapestes.

ANAPHORE n. f. (gr. *anaphora*). Répétition qui consiste à recommencer par le même mot divers membres d'une phrase.

ANAPLASTIE (*plas-ti*) ou **ANAPLASIE** (*zî*) n. f. (gr. *anaplasis*). Opération chirurgicale qui consiste à restaurer des parties détruites au moyen d'autres parties empruntées au même individu.

ANARCHIE (*chî*) n. f. (gr. *an*, sans, et *arkhê*, commandement). Système politique et social où l'individu se développe librement, émancipé de toute tutelle gouvernementale. Etat d'un peuple qui n'a plus de chef, où le pouvoir gouvernemental est entravé ou suspendu. Désordre, confusion.

ANARCHIQUE adj. Qui tient de l'anarchie.

ANARCHIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière anarchique.

ANARCHISER (*zé*) v. a. Exciter à l'anarchie.

ANARCHISME (*chis-me*) n. m. Opinion, théorie des anarchistes.

ANARCHISTE (*chis-te*) n. Partisan de l'anarchie. Adj. : *doctrines anarchistes*.

ANAS (*nass*) n. m. Nom scientifique du genre canard.

ANASARQUE (*zar-ke*) n. m. (gr. *ana*, au travers, et *sarx*, *sarkos*, chair). *Méd.* Infiltration de sérosité dans le tissu cellulaire. Syn. de LEUCOPHLEGMASIE.

ANASTIGMATE (*nas-tigh-ma-te*) ou **ANASTIGMATIQUE** (*nas-tigh-ma*) adj. Qui est dépourvu d'astigmatisme : *objectif anastigmate*. (En parlant d'un objectif, on dit aussi ANASTIGMAT adj. m., et, substantiv., *un* ANASTIGMAT.)

ANASTOME (*nas-to-me*) n. m. Genre de gallinacés échassiers, des Indes orientales, dont le nom vulgaire est *becs-ouverts*.

ANASTOMOSE (*nas-to-mô-ze*) n. f. (gr. *anastomôsis*). *Anat.* Abouchement de deux vaisseaux l'un dans l'autre. Filet de communication entre deux nerfs.

ANASTOMOSER (S') [*sa-nas-to-mo-zé*] v. pr. Se joindre par les bouts en formant une anastomose.

ANASTOMOTIQUE (*nas-to*) adj. Qui tient de l'anastomose.

ANASTROPHE (*nas-tro-fe*) n. f. Renversement de l'ordre naturel des mots. Ex. : *me voici*, pour *voici moi*.

ANATHÉMATIQUE adj. Qui est offert en expiation pour combattre les effets d'un anathème.

ANATHÉMATISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'anathématiser. Formule employée pour anathématiser.

ANATHÉMATISER (*zé*) v. a. Frapper d'anathème, excommunier. *Par ext.* Désapprouver, blâmer avec force.

ANATHÈME n. m. (gr. *anathéma*). Excommunication. Blâme solennel, malédiction. N. Personne frappée de cette malédiction. Adjectiv. : *bulle anathème*.

ANATIDÉS n. m. pl. Famille d'oiseaux palmipèdes, dont le *canard* est le type. S. un *anatidé*.

ANATIFE n. m. Genre de crustacés cirripèdes, dont on trouve souvent d'immenses quantités fixées sur les bois flottants en mer.

ANATOCISME (*sis-me* n. m. (gr. *ana*, de nouveau, et *tokos*, intérêt). Capitalisation des intérêts d'une somme prêtée.

ANATOMIE (*mî*) n. f. (gr. *ana*, à travers, et *tomê*, action de couper). Étude de la structure des êtres organisés à l'aide de la dissection : *Vésale est un des créateurs de l'anatomie*. Action de disséquer : *faire l'anatomie d'un homme*. *Fig.* Analyse minutieuse. **Pièce d'anatomie,** partie d'un corps disséquée. Reproduction en plâtre, en cire, d'une partie d'un corps.

ANATOMIQUE adj. Qui appartient à l'anatomie.

ANATOMIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière anatomique, en anatomiste.

ANATOMISER (*zé*) v. a. Faire l'anatomie.

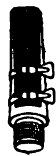
ANATOMISTE (*mis-te*) n. m. Celui qui s'occupe d'anatomie.

ANATROPE adj. *Bot.* Se dit de l'ovule dont le micropyle est placé près du hile, tandis que la chalaze est à l'autre extrémité.

ANCESTRAL (*sès-tral*), **E, AUX** adj. Qui appartient aux ancêtres, aux siècles écoulés.

ANCÊTRES n. m. pl. (lat. *ante*, auparavant, et *cedere*, marcher). Ceux de qui l'on descend, ceux qui ont vécu avant nous. S. : un *ancêtre*, une *ancêtre*.

ANCHE n. f. Languette dont les vibrations produisent les sons dans certains instruments à vent.


Anche.

ANCHILOPS (*ki-lopss*) n. m. (du gr. *agkhi*, proche, et *ôps*, œil). *Méd.* Petite tumeur dans l'angle interne de l'œil.

ANCHITHÉRIUM (*ki-té-ri-om'*) n. m. Mammifère fossile, voisin des chevaux apparus au cours de la période miocène.

ANCHOIS (*choi*) n. m. (espagn. *anchoa*). Petit poisson de l'Atlantique et de la Méditerranée. (On conserve l'anchois dans la saumure ou dans l'huile) : *salade d'anchois*.


Anchois.

ANCIEN, ENNE (*si-in*, *è-ne*) adj. (lat. *ante*, auparavant). Qui existe depuis longtemps, antique, vieux : *meuble ancien*. Qui a existé autrefois, mais qui n'existe plus : *les écrivains anciens*. Qui n'est plus en fonctions : *l'ancien préfet*. N. m. Personnage de l'antiquité : *un ancien disait*... Pl. Vieillards : *les anciens*. ANT. **Nouveau, contemporain.**

ANCIENNEMENT (*si-è-ne-man*) adv. Autrefois, jadis. ANT. **Actuellement, aujourd'hui.**

ANCIENNETÉ (*si-è-ne*) n. f. Etat de ce qui est vieux, ancien : *l'ancienneté d'une loi*. Priorité de réception dans un grade, un poste : *avancement à l'ancienneté*. ANT. **Actualité, nouveauté.**

ANCILE n. m. (mot lat.). Bouclier sacré que le roi Numa prétendait être tombé du ciel et auquel, selon la légende, était attaché le sort de Rome.

ANCIPITÉ, E adj. *Hist. nat.* Qui a deux tranchants comme un glaive.

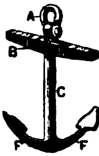
ANCOLIE (*lî*) n. f. Genre de renonculacées des pays tempérés, qui donne de belles fleurs de couleurs variées.

Ancolie.

ANCRAGE n. m. Lieu pour ancrer.

ANCRE n. f. (lat. *ancora*). *Mar.* Instrument en fer à deux becs, qu'on laisse tomber au fond de la mer pour fixer un navire. Pièce d'horlogerie servant à régler l'échappement. Pièce de fer passant dans l'anneau d'un tirant et servant à empêcher l'écartement des murs. *Fig.* *Ancre de salut*, unique ressource.

ANCRER (*kré*) v. n. Jeter l'ancre. V. a. Attacher avec une ancre : *ancrer une cheminée*. *Fig.* Consolider, affermir.



Ancre : A, organeau ; B, jas ; C, tige ; F, bras.

ANCRURE n. f. Ensemble de l'ancre, de l'organeau et du jas. Pli qui se fait dans un drap mal tondu.

ANDABATE n. m. Gladiateur dont la tête était couverte d'un casque fermé, et qui combattait à l'aveugle.

ANDAIN (*din*) n. m. Herbe qu'un faucheur peut abattre à chaque pas qu'il fait.

ANDALOU, SE (*lou-ze*) adj. et n. De l'Andalousie.

ANDANTÉ ou **ANDANTE** (*dan-te*) adv. *Mus.* Modérément. N. m. Air d'un mouvement modéré. Pl. des *andantés* ou *andantes*.

ANDANTINO adv. *Mus.* D'un mouvement plus animé que l'andante. N. m. Morceau joué dans ce mouvement. Pl. des *andantinos*.

ANDOUILLE (*dou*, *ll* mll.) n. f. Boyau de porc rempli soit de tripes, d'intestins ou de chair du même animal : *andouille fumée*, *andouille truffée*.

ANDOUILLER (*dou, ll* mll., *é*) n. m. Espèce de petite corne qui vient avec l'âge au bois du cerf, du daim et du chevreuil et qui permet d'établir l'âge de ces animaux.

ANDOUILLETTE (*dou, ll* mll., *è-te*) n. f. Petite andouille : *les andouillettes de Troyes sont renommées.*

ANDRÉACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de mousses généralement noirâtres, vivant sur les rochers. S. une *andréacée.*

ANDRINOPLE (de la ville d'*Andrinople*) n. f. Etoffe de coton bon marché, généralement rouge.

ANDROCÉE (*sé*) n. m. *Bot.* Ensemble des organes mâles d'une fleur.

ANDROGÉNIE (*nî*) n. f. (gr. *anêr, andros*, homme, et *genesis*, génération). Ce qui concerne la reproduction de l'homme. Succession des mâles aux mâles.

ANDROGYNE adj. et n. (gr. *anêr, andros*, homme, et *gunê*, femme). Qui tient des deux sexes. *Bot.* Se dit des végétaux qui réunissent à la fois des fleurs mâles et des fleurs femelles, comme le *noyer*, le *noisetier.*

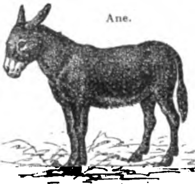
ANDROÏDE (*dro-i-de*) n. m. (gr. *anêr, andros*, homme, *eidos*, aspect). Automate à figure humaine.

ANDROLÂTRE n. Qui pratique l'androlâtrie.

ANDROLÂTRIE (*trî*) n. f. (gr. *anêr, andros*, homme, et *latreia*, culte). Culte divin rendu à un homme.

ANDROPHOBIE (*bî*) n. f. (gr. *anêr, andros*, homme, et *phobos*, crainte). Aversion, haine des hommes.

ÂNE n. m. (lat. *asinus*). Mammifère solipède domestique, plus petit que le cheval et à longues oreilles. *Fig.* Homme ignorant ou entêté. Sorte d'étau. *En dos d'âne*, dont les côtés présentent un talus. *Pont aux ânes*, difficulté qui n'arrête que les ignorants. PROV. : **Faire l'âne pour avoir du son**, faire l'idiot pour attraper des dupes. **Coup de pied de l'âne**, insulte qu'adresse un homme lâche ou faible à celui dont il n'a plus à redouter la force ou le pouvoir.


Ane.

ANÉANTIR v. a. Détruire entièrement, abolir, exterminer. *Par ext.* Rendre stupéfait, confondu. Exténuer de fatigue : *l'insomnie anéantit.*

ANÉANTISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Action d'anéantir. *Par ext.* Abattement, accablement, prostration.

ANECDOTE (*nèk*) n. f. (gr. *anekdotos*, non publié). Petit fait historique. Historiette. Petit récit piquant.

ANECDOTIER (*nèk-do-ti-é*), **ÈRE** n. Celui, celle qui recueille ou raconte des anecdotes.

ANECDOTIQUE (*nèk*) adj. Qui tient de l'anecdote.

ANECDOTISER (*nèk, zé*) v. n. Conter à tout propos des anecdotes. Recueillir des anecdotes.

ÂNÉE (*né*) n. f. Charge d'un âne.

ANEL (*nèl*) n. m. Anneau de fer destiné à maintenir rapprochées les deux branches d'une tenaille de forgeron, quand elle a saisi un objet.

ANÉMIE (*mî*) n. f. (gr. *an* priv., et *haima*, sang). Appauvrissement du sang : *l'insuffisance de nourriture, une habitation mal aérée, le manque d'exercice causent l'anémie.*

ANÉMIER (*mi-é*) v. a. Causer, déterminer l'anémie.

ANÉMIQUE adj. Qui est causé par l'anémie.

ANÉMOGRAPHE n. m. (gr. *anemos*, vent, et *graphein*, écrire). Appareil enregistreur qui indique d'une façon continue certains caractères du vent, comme la direction, la vitesse, etc.

ANÉMOMÈTRE n. m. (gr. *anemos*, vent, et *metron*, mesure). *Phys.* Instrument qui sert à mesurer la vitesse et la force du vent.

ANÉMOMÉTRIE (*trî*) n. f. (rad. *anémomètre*). Mesure de la vitesse et de la force du vent.


Anemone.

ANÉMONE n. f. *Bot.* Genre de renonculacées, à fleurs de couleurs variées et éclatantes. *Anémone de mer*, nom donné à l'actinie.

ANÉMOSCOPE (*mos-ko-pe*) n. m. (gr. *anemos*, vent, et *skopein*, examiner). Instrument qui sert à faire connaître la direction du vent.

ANÉMOTROPE n. m. (gr. *anemos*, vent, et *tropos*, tour). Moteur fonctionnant à l'aide du vent.

ANENCÉPHALE (*nan*) adj. et n. Affecté d'anencéphalie.

ANENCÉPHALIE (*nan, lî*) n. f. (gr. *an* priv., et *kephalê*, tête). Monstruosité caractérisée par l'absence de cerveau.

ÂNERIE (*rî*) n. f. (rad. *âne*). Grande ignorance. *Fam.* Faute grossière.

ANÉROÏDE (*ro-i-de*) adj. (gr. *a* priv., et *néros*, mouillé). Se dit d'un baromètre particulier : *baromètre anéroïde.* (V. BAROMÈTRE.) N. m. : *l'anéroïde de Vidi.*

ÂNESSE (*nè-se*) n. f. Femelle de l'âne.

ANESTHÉSIE (*nès-té-zî*) n. f. (gr. *an* priv., et *aisthêsis*, sensibilité). Privation plus ou moins complète de la faculté de sentir : *l'emploi du chloroforme produit l'anesthésie.*

ANESTHÉSIER (*nès-té-zi-é*) v. a. Endormir avec un anesthésique. Suspendre la sensibilité à la douleur.

ANESTHÉSIQUE (*nès-té-zi-ke*) adj. Se dit des substances qui, comme le chloroforme, l'éther, etc., produisent l'anesthésie. N. m. : *un anesthésique.*

ANETH ou **ÂNET** (*nèt*) n. m. *Bot.* Syn. de FENOUIL.

ANÉVRISMAL (*vris-mal*), **E, AUX** adj. Qui tient de l'anévrisme : *tumeur anévrismale.*

ANÉVRISMATIQUE (*vris-ma*) adj. Qui ressemble à un anévrisme.

ANÉVRISME (*vris-me*) n. m. (gr. *aneurusma*, dilatation). Tumeur formée par du sang et communiquant avec une artère : *la rupture d'un anévrisme entraîne la mort.*

ANÉVRISMÉ (*vris-mé*), **E** adj. Qui est atteint d'anévrisme.

ANFRACTUEUX, EUSE (*frak-tu-eû, eu-ze*) adj. Plein de détours, d'inégalités : *chemin anfractueux.* ANT. **Uni.**

ANFRACTUOSITÉ (*frak, zi*) n. f. (lat. *anfractus*). Inégalité, détour, enfoncement : *les anfractuosités d'un rocher.*

ANGE n. m. (gr. *aggelos*, messager ; lat. *angelus*). Créature purement spirituelle. *Fig.* Personne très douce. *Comme un ange*, très bien. *Etre aux anges*, dans le ravissement. ANT. **Diable, démon.** — Les anges sont appelés les messagers du ciel, parce que Dieu, d'après la tradition religieuse, les a souvent employés pour porter ses ordres et manifester ses volontés. On leur donne un nom spécial, suivant la nature de l'office qu'ils remplissent : tantôt on implore l'*ange de la paix*, l'*ange de la prière ;* tantôt on invoque l'*ange des mers ;* on s'effraye au nom de l'*ange de la mort*, de l'*ange exterminateur.* On appelle *mauvais anges* ou *anges des ténèbres* ceux que Dieu a précipités dans l'abîme après leur révolte ; les *bons anges* ou *anges de lumière* sont ceux que Dieu a confirmés en gloire pour récompenser leur fidélité. **Ange gardien**, celui qui est attaché à la personne de chaque chrétien.

Plusieurs bons anges sont cités dans les Ecritures : Michel, qui terrassa Lucifer ; Raphaël, qui conduisit le jeune Tobie ; Gabriel, qui vint annoncer à Marie l'incarnation du Verbe. Parmi les mauvais anges : Satan, Beelzébuth, etc.

ANGELET (*lè*) ou **ANGELOT** (*lo*) n. m. Petit ange.

ANGÉLICAL, E, AUX adj. Syn. de ANGÉLIQUE. (Vx.)

ANGÉLIQUE adj. Qui est de la nature de l'ange : *vertu angélique.* ANT. **Diabolique.**

ANGÉLIQUE n. f. *Bot.* Plante ombellifère fort odorante, dont on confit la tige : *bâton d'angélique.*


Angélique.

ANGÉLIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière angélique. Comme les anges.

ANGÉLISER (*zé*) v. a. Assimiler à l'ange, aux anges.

ANGÉLOLÂTRE n. Qui pratique l'angélolâtrie.

ANGÉLOLÂTRIE (*trî*) n. f. (gr. *aggelos*, ange, et *latreia*, culte). Adoration, culte des anges.

ANGELOT (*lo*) n. m. Ancienne monnaie d'or de France, représentant un ange terrassant le dragon. (On disait aussi ANGEL.) Fromage fabriqué dans le pays d'Auge, en Normandie. V. ANGELET.

ANGÉLUS (*luss*) n. m. (du lat. *angelus*, ange). Prière commençant par ce mot et qui se fait le matin, à midi et le soir, en l'honneur de l'Incarnation. Sonnerie de cloche qui indique aux fidèles l'heure de cette prière : *Louis XI introduisit l'usage de faire sonner l'angélus*.

ANGEVIN, INE adj. et n. D'Angers ou de l'Anjou. N. m. Dialecte de l'Anjou : *s'exprimer en angevin*.

ANGINE n. f. (lat. *angere*, suffoquer). Inflammation de la gorge. **Angine couenneuse**, celle qui est due au bacille diphtéritique. V. DIPHTÉRIE.

ANGINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui a rapport à l'angine : *affection angineuse*.

ANGIOGRAPHIE (*fî*) n. f. (gr. *aggeion*, vaisseau, et *graphein*, décrire). Description des vaisseaux de l'homme et des animaux.

ANGIOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *aggeion*, vaisseau, et *logos*, discours). Partie de l'anatomie qui traite des organes de la circulation. (On dit aussi ANGIOGRAPHIE.)

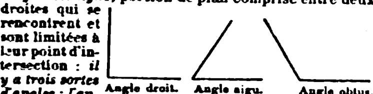
ANGIOSPERMES (*os-pèr-me*) n. f. pl. Plantes qui ont la graine enveloppée par une cavité close, un péricarpe. (L'opposé est GYMNOSPERMES.) S. une *angiosperme*.

ANGLAIS, E (*ghlè, è-ze*) adj. et n. D'Angleterre. N. m. La langue anglaise : *parler l'anglais*. N. f. Sorte de danse très vive. Sorte d'écriture penchée à droite. **A l'anglaise**, loc. adv. A la manière des Anglais. N. f. pl. Boucles de cheveux longues et tournées en spirale : *porter des anglaises*.

ANGLAISAGE (*ghle-za-je*) n. m. Action d'anglaiser.

ANGLAISER (*ghle-zé*) v. a. Enlever à un cheval les muscles abaisseurs de la queue, pour qu'elle se tienne dans une position horizontale.

ANGLE n. m. (lat. *angulus*). Coin, encoignure. *Angle rectiligne*, portion de plan comprise entre deux droites qui se rencontrent et sont limitées à leur point d'intersection : *il y a trois sortes d'angles : l'angle aigu, l'angle droit et l'angle obtus*. **Angle dièdre**, espace compris entre deux plans qui se coupent et sont limités à leur droite d'intersection.


Angle droit. Angle aigu. Angle obtus.

ANGLET (*ghlè*) n. m. Petite cavité à angle droit, comme celles qui séparent les bossages ou pierres de refend.

ANGLEUX, EUSE (*gleû, eu-ze*) adj. Se dit surtout des noix dont la chair est enchâssée dans des angles, des coins.

ANGLICAN, E adj. Qui a rapport à l'anglicanisme : *clergé anglican*. N. Qui professe cette religion.

ANGLICANISME (*nis-me*) n. m. Religion de l'Etat, en Angleterre. V. *Part. hist.*

ANGLICISER (*si-zé*) v. a. Donner un air, un accent anglais : *angliciser ses manières, un mot*. **S'angliciser** v. pr. Prendre le ton, les mœurs, les manières des Anglais.

ANGLICISME (*sis-me*) n. m. Locution propre à la langue anglaise et transportée dans une autre langue.

ANGLO-ARABE adj. et n. Se dit d'un cheval qui tient de l'anglais et de l'arabe.

ANGLOMANE n. et adj. (de *anglo*, pour *anglais*, et *manie*). Imitateur outré des usages anglais.

ANGLOMANIE (*nî*) n. f. (rad. *anglomane*). Manie d'imiter les Anglais.

ANGLO-NORMAND (*man*), **E** adj. et n. Se dit d'un cheval qui tient de l'anglais et du normand.

ANGLOPHILE n. et adj. (de *anglo*, pour *anglais*, et du gr. *philos*, ami). Partisan des Anglais.

ANGLOPHOBE n. et adj. (de *anglo*, pour *anglais*, et du gr. *phobos*, aversion). Qui a de l'aversion pour les Anglais.

ANGLOPHOBIE (*bî*) n. f. (rad. *anglophobe*). Aversion pour les Anglais.

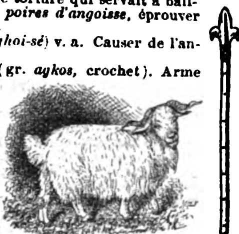
ANGLO-SAXON, ONNE (*sak-son, o-ne*) adj. et n. Qui se rapporte aux Anglo-Saxons.

ANGOISSE (*ghoi-se*) n. f. (lat. *angustia*, resserrement). Douleur morale, inquiétude profonde : *vivre dans l'angoisse*. **Poire d'angoisse**, poire très âpre. *Fig.* Instrument de torture qui servait à bâillonner. *Avaler des poires d'angoisse*, éprouver d'amers déplaisirs.

ANGOISSER (*ghoi-sé*) v. a. Causer de l'angoisse.

ANGON n. m. (gr. *aykos*, crochet). Arme d'hast et de jet munie de deux crocs, à l'usage des Francs.

ANGORA n. et adj. Chat, lapin, chèvre, originaires d'Angora, et qui se distinguent par leur poil long et soyeux : *un angora. Un chat, des chèvres angoras*.


Chèvre angora. Angon.

ANGROIS (*groi*) n. m. Petit coin de fer que l'on enfonce à travers l'œil du marteau dans le bois, afin d'affermir le manche.

ANGUIFORME (*ghi*) adj. (du lat. *anguis*, serpent, et de *forme*). Qui a la forme d'un serpent.

ANGUILLADE (*ghi, ll* mll.) n. f. Coup cinglé avec une peau d'anguille, un mouchoir tortillé, etc.

ANGUILLE (*ghi, ll* mll.) n. f. (lat. *anguilla*, petit serpent). Poisson d'eau douce, de la famille des murénidés, à peau visqueuse, très glissante, dont la forme rappelle celle du serpent, et qui est recherché pour la délicatesse de sa chair. *Anguille de mer*, le congre. *Mar.* Pièce de bois sur laquelle s'appuie le navire qu'on va lancer. **Nœud d'anguille**, sorte de nœud coulant. Loc. PROV. : **Il y a anguille sous roche**, il se trame quelque intrigue.


Anguille.

ANGUILLÈRE (*ghi, ll* mll., *è-re*) n. f. Vivier à anguilles.

ANGUILLULE (*ghi, ll* mll.) n. f. Genre de très petits vers qui vivent dans la terre ou sont parasites de l'homme, de divers animaux et des plantes (*nielle* des graminées). — On en trouve également dans le vinaigre et la colle de farine aigrie.


Nœud d'anguille.

ANGULAIRE (*lé-re*) adj. (du lat. *angulus*, angle). Qui a un ou plusieurs angles : *corps angulaire*. **Pierre angulaire**, pierre fondamentale qui fait l'angle d'un bâtiment. *Fig.* Base, fondement d'une chose. *Distance angulaire de deux étoiles*, angle formé par les rayons visuels joignant l'œil de l'observateur aux deux étoiles.

ANGULAIREMENT (*lè-re-man*) adv. En angle.

ANGULÉ, E adj. Qui est pourvu d'angles.

ANGULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui a, qui présente des angles. *Par ext. Visage anguleux*, visage dont les traits ont une saillie excessive.

ANGUSTICLAVE (*ghus-ti*) n. m. Pièce de pourpre qui bordait la tunique des chevaliers romains. Cette tunique elle-même.

ANGUSTIFOLIÉ, E (*ghus-ti*) adj. Qui a des feuilles très étroites.

ANGUSTURE (*ghus-tu-re*) n. f. Ecorce d'un arbuste américain, de la famille des diosmées, usitée contre la fièvre et la dysenterie.

ANHÉLATION (*a-né-la-si-on*) n. f. Respiration fréquente et oppressée. Essoufflement.

ANHÉLER (*a-né-lé*) v. n. (lat. *anhelare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Respirer péniblement. Chez les verriers, entretenir le feu.

ANHÉLEUX, EUSE (*a-né-leû, eu-ze*) adj. Se dit d'une respiration pénible ou de quelqu'un qui respire avec peine.

ANHUI (*a-nu-i*) adv. Aujourd'hui. (Vx mot.)

ANHYDRE (*a-ni-dre*) adj. (gr. *an* priv., et *hudôr*, eau). *Chim.* Qui ne contient pas d'eau : *sel anhydre*.

ANHYDRIDE (*a-ni*) n. m. Corps qui peut donner naissance à un acide en se combinant avec l'eau : *anhydride sulfurique*.

ANHYDRITE (*a-ni*) n. f. Sulfate de chaux anhydre plus dur que le gypse.

ANICROCHE n. f. *Fam.* Petit obstacle, ennui, embarras : *affaire pleine d'anicroches.*

ÂNIER (*ni-é*), **ÈRE** n. Qui conduit des ânes.

ANIL (*nil'*) n. m. Syn. de INDIGOTIER.

ANILINE n. f. Liquide incolore ou légèrement coloré en brun, que l'on a découvert en distillant l'indigo et que l'on tire aujourd'hui de la houille en réduisant la *nitrobenzine*. — L'aniline est la principale matière première employée dans l'industrie des matières colorantes ; on en tire des couleurs nombreuses et variées.

ANILLE (*ll* mll.) n. f. Pièce en fer scellée dans l'œillard de la meule courante d'un moulin à farine.

ANIMADVERSION (*vér*) n. f. (du lat. *anima*, âme, *ad*, contre, et *vertere*, tourner). Réprimande, objurgation. Censure sévère. Haine persévérante. ANT. **Bienveillance, sympathie.**

ANIMAL n. m. (mot lat. ; de *anima*, principe de vie). Etre organisé et doué de mouvement et de sensibilité. *Fig.* Personne stupide et grossière.

ANIMAL, E, AUX adj. Qui appartient à l'animal : *fonctions animales.*

ANIMALCULE n. m. Animal très petit en général, visible seulement au microscope.

ANIMALESQUE (*lès-ke*) adj. Qui tient de l'animal.

ANIMALIER (*li-é*) n. m. Peintre ou sculpteur d'animaux. Adj. : *sculpteur animalier.*

ANIMALISATION (*za-si-on*) n. f. Transformation des aliments en la propre substance de l'animal.

ANIMALISER (*zé*) v. a. Convertir une substance en celle de l'animal, comme dans la digestion. *Fig.* Se rabaisser à l'état de l'animal. **S'animaliser** v. pr. Acquérir les qualités des substances animales.

ANIMALITÉ n. f. Ce qui constitue l'animal.

ANIMATEUR, TRICE adj. et n. Qui anime.

ANIMATION (*si-on*) n. f. Vivacité, mouvement.

ANIMÉ, E adj. Doué de vie : *créature animée.* Plein d'animation. ANT. **Inanimé.**

ANIMER (*mé*) v. a. (lat. *anima*, âme). Donner la vie : *l'âme anime le corps. Fig.* Exciter, encourager : *animer des soldats au combat.* Donner de la force, de la vigueur : *animer son style.* ANT. **Engourdir.**

ANIMIQUE adj (lat. *anima*, âme). Qui a rapport à l'âme : *passions animiques.*

ANIMISME (*mis-me*) n. m. Système dans lequel l'âme est la cause première des faits vitaux, aussi bien que des faits intellectuels : *Stahl créa l'animisme.*

ANIMISTE (*mis-te*) adj. Qui se rapporte à l'animisme : *doctrine animiste.* N. m. Partisan de l'animisme.

ANIMOSITÉ (*zi-té*) n. f. Haine, désir de nuire : *avoir de l'animosité contre quelqu'un.* Emportement dans une discussion, un débat. ANT. **Bienveillance, cordialité.**

ANIS (*ni*) n. m. Plante ombellifère odoriférante. Sorte de dragée faite avec sa graine.

ANISER (*zé*) v. a. Aromatiser avec de l'anis : *aniser un gâteau, une liqueur.*

ANISETTE (*zè-te*) n. f. Liqueur spiritueuse, faite avec de l'anis : *l'anisette est digestive.*

ANISOSTÉMONE (*zos-té*) adj. *Bot.* Se dit des fleurs chez lesquelles le nombre des étamines est différent des pétales.

ANKYLOSE (*lô-ze*) n. f. (gr. *agkulosis*, courbure). Privation du mouvement des articulations.

ANKYLOSÉ (*lô-zé*), **E** adj. Atteint d'ankylose.

ANKYLOSER (*lô-zé*) v. a. Déterminer une ankylose : *l'immobilité ankylose les membres.* **S'ankyloser** v. pr. Devenir ankylosé : *son genou s'ankylose.*

ANNAL (*an-nal'*), **E, AUX** adj. Qui ne dure qu'un an : *location annale.* (Le pluriel masc. est inus.)

ANNALES (*an'-na-le*) n. f. pl. Ouvrage qui rapporte les événements année par année : *les Annales de Tacite.* Histoire : *parcourez les annales de tous les peuples...*

ANNALISTE (*an'-na-lis-te*) n. m. Historien qui écrit des annales.

ANNALITÉ (*an'-na*) n. f. Etat de ce qui dure un an.

ANNAMITE (*an'-na*) adj. et n. De l'Annam.

ANNATE (*an'-na-te* — bas lat. *annata*) n. f. Redevance équivalente à une année de revenu que payaient au saint-siège ceux qui étaient pourvus d'un bénéfice.

ANNEAU (*a-nô*) n. m. (lat. *annellus*). Cercle de matière dure, auquel on attache quelque chose. Bague : *anneau de mariage. Fig.* Dont la forme rappelle un anneau : *les anneaux d'une chevelure.* **Anneau pastoral**, anneau d'or orné d'une pierre précieuse non gravée que portent les évêques. **Anneau de Saturne**, bande circulaire qui environne cette planète. *Géom.* **Anneau sphérique**, solide engendré par la révolution d'un segment de cercle autour d'un diamètre du cercle sur lequel il est tracé, ce diamètre ne traversant pas le segment.


Anneau.

ANNÉE (*a-né*) n. f. (lat. *annus*). An, temps que met la terre à faire sa révolution autour du soleil : *l'année se compose de 365 jours un quart.* **Année scolaire**, temps qui s'écoule entre l'ouverture des classes et les vacances. **Année civile**, année de 365 jours, telle qu'on la considère couramment. **Année solaire**, durée d'une révolution complète de la terre autour du soleil. **Année bissextile**, année de 366 jours. — L'année est la même chez presque tous les peuples de l'Europe. Les Russes et les Grecs seuls ont conservé le calendrier julien, ce qui établit entre eux et nous une différence de 12 jours ; en sorte que leur année commence le 13 janvier de la nôtre. Celle des Turcs est plus défectueuse encore, puisqu'elle se compose de douze mois lunaires, alternativement de 29 et de 30 jours. L'époque du commencement de l'année a varié chez tous les peuples ; les Egyptiens, les Chaldéens, les Perses, etc., la commençaient à l'équinoxe d'automne (21 septembre), d'autres au solstice d'hiver, d'autres enfin au solstice d'été. En France, à l'avènement de Charles IX, elle commençait à Pâques. Un édit de ce roi, en 1564, ordonna que l'année commencerait le 1er janvier, date purement civile. Sous le gouvernement républicain de 1792, l'année commençait à l'équinoxe d'automne, qui se trouvait être le 22 septembre 1792. V. MOIS.

ANNELÉ, E (*a-ne*) adj. *Zool.* Disposé en anneaux. N. m. pl. Un des embranchements du règne animal, comprenant les arthropodes et les vers. S. un *annelé.*

ANNELER (*a-ne-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'annelle, nous annellerons.*) Disposer en anneaux, en boucles, en parlant des cheveux.

ANNELET (*a-ne-lè*) n. m. Petit anneau. Petit filet qui entoure les chapiteaux doriques.

ANNÉLIDES (*an'-né*) n. m. pl. Division des annelés, comprenant ceux qui sont segmentés et qui ont des vaisseaux sanguins. S. un *annélide.*

ANNELURE (*a-ne*) n. f. Disposition de la chevelure en anneaux, en boucles.

ANNEXE (*an'-nèk-se*) adj. (lat. *annexus*, attaché à). Se dit de ce qui est relié à une chose principale : *école annexe.* N. f. : *une annexe.*

ANNEXER (*an'-nèk-sé*) v. a. Joindre, attacher : *Louis XI annexa la Bourgogne à ses Etats* (1482).

ANNEXION (*an-nèk-si-on*) n. f. Action d'annexer.

ANNEXIONISME ou **ANNEXIONNISME** (*an'-nèk-si-o-nis-me*) n. m. Théorie qui préconise l'annexion des petits Etats aux grands Etats voisins.

ANNEXIONISTE ou **ANNEXIONNISTE** (*an'-nèk-si-o-nis-te*) n. et adj. Partisan de l'annexion.

ANNIHILABLE (*an'-ni-i*) adj. Qui peut s'annihiler.

ANNIHILATION (*an'-ni-i-la-si-on*) n. f. Action d'annihiler. Anéantissement.

ANNIHILER (*an'-ni-i-lé*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *nihil*, rien). Réduire à rien, anéantir : *annihiler un acte.* ANT. **Consolider, maintenir.**

ANNIVERSAIRE (*a-ni-vèr-sè-re*) adj. (lat. *annus*, année, et *versus*, tourné). Qui rappelle le souvenir d'un événement arrivé à pareil jour une ou plusieurs années auparavant. N. m. Cérémonie commémorative : *fêter l'anniversaire d'une naissance, d'une victoire.*

ANNONAIRE (*an'-no-nè-re*) adj. Qui a rapport à la récolte du blé, à l'approvisionnement.

ANNONCE (*a-non-se* — subst. verb. de *annoncer*) n. f. Avis verbal, écrit ou imprimé, donné au public : *faire l'annonce d'une vente.*

ANNONCER (*a-non-sé*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *nuntius*, messager. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il annonça, nous annonçons.*) Faire savoir, publier : *annoncer une vente.* Dire à haute voix le nom des visiteurs qui entrent dans un salon. Manifester, proclamer : *mille progrès annoncent le triomphe de la science.* Prédire, présager : *annoncer une éclipse.* Prêcher : *annoncer l'Evangile.*

ANNONCEUR (*a-non*) n. m. Celui qui annonce.

ANNONCIADE (*a-non*) n. f. Religieuse de l'ordre de ce nom. V. ANNONCIADE (*part. hist.*).

ANNONCIATION (*a-non, si-on*) n. f. Message de l'ange Gabriel à la Vierge pour lui annoncer le mystère de l'Incarnation. Jour où l'Eglise célèbre ce mystère (25 mars).

ANNONCIER (*a-non-si-é*) n. m. Celui qui est chargé des annonces dans les journaux.

ANNONE (*an'-no-ne*) n. f. Autrefois, à Rome, approvisionnement de vivres pour un an.

ANNOTATEUR (*an'-no*) n. et adj. m. Qui annote.

ANNOTATIF, IVE (*an'-no*) adj. Qui sert d'annotation.

ANNOTATION (*an'-no-ta-si-on*) n. f. Note faite sur un texte pour l'éclaircir, l'expliquer.

ANNOTER (*an'-no-té*) v. a. Faire des remarques explicatives, des notes sur un auteur : *Voltaire annota Corneille.*

ANNUAIRE (*an'-nu-é-re*) n. m. Recueil annuel contenant le résumé des événements de l'année précédente et des renseignements statistiques, administratifs, etc., pour l'année. Sorte d'almanach indiquant l'état et le mouvement du personnel de certaines professions : *annuaire militaire.*

ANNUALITÉ (*an'-nu*) n. f. Qualité de ce qui est annuel.

ANNUEL, ELLE (*an'-nu-èl, è-le*) adj. Qui dure un an. Qui revient chaque année : *revenu annuel. Plantes annuelles*, qui meurent tous les ans, comme les graminées.

ANNUELLEMENT (*an'-nu-è-le-man*) adv. Par an, chaque année.

ANNUITAIRE (*an-nu-i-tè-re*) adj. Qui est acquitté par annuité.

ANNUITÉ (*an'-nu*) n. f. Mode de payement dans lequel le débiteur s'acquitte envers le créancier, en lui versant chaque année une somme composée, partie des intérêts, partie d'une fraction du capital.

ANNULABILITÉ (*an'-nu*) n. f. Disposition d'un acte qui le rend annulable.

ANNULABLE (*an'-nu*) adj. Qui peut, qui doit être annulé.

ANNULAIRE (*an'-nu-lè-re*) adj. (lat. *annularius*; de *annulus*, anneau). Qui a la forme d'un anneau : *éclipse annulaire*. N. m. Le quatrième doigt de la main, où se met ordinairement l'anneau.

ANNULATIF, IVE (*an'-nu*) adj. Qui annule.

ANNULATION (*an'-nu-la-si-on*) n. f. Action de rendre nul. ANT. **Conservation, validation, maintien.**

ANNULEMENT (*an'-nu-le-man*) n. m. *Mar.* Signal qui annule le signal précédent.

ANNULER (*an'-nu-lé*) v. a. Rendre, déclarer nul : *annuler un acte*. ANT. **Conserver, maintenir.**

ANOBLI, E adj. et n. Qui a reçu des lettres de noblesse.

ANOBLIR v. a. Admettre dans la noblesse : *Napoléon Ier anoblit ses lieutenants.* V. ENNOBLIR.

ANOBLISSEMENT (*bli-se-man*) n. m. Action d'anoblir.

ANODE n. f. Nom donné à l'électrode positive d'une pile. Surface métallique placée à l'électrode positive de la pile, dans la galvanoplastie.

ANODIN, E adj. (du gr. *an* priv. et *oduné*, douleur). *Méd.* Qui apaise la douleur : *remède anodin.* Doux, inoffensif, insignifiant : *critique anodine*. N. m. : *un anodin.* (L'opium, le pavot, la ciguë, la jusquiame, etc., sont des anodins.) ANT. **Violent.**

ANODONTE n. m. Genre de mollusques lamellibranches, comprenant des animaux à grande coquille, et qui vivent dans les eaux douces et tempérées des deux mondes.

ANOLIS (*liss*) n. m. Genre de sauriens pleurodontes, américains et asiatiques, comprenant des animaux très agiles qui vivent sur les arbres.

ANOMAL, E, AUX adj. (gr. *anômalos*, irrégulier). Irrégulier, exceptionnel : *constitution anomale*. ANT. **Normal, régulier.**

ANOMALIE (*lî*) n. f. Irrégularité, défaut de logique. ANT. **Régularité.**

ANOMALISTIQUE (*lis-ti-ke*) adj. Qui a rapport à l'anomalie. **Année anomalistique**, temps que met une planète à revenir d'un point de son orbite au même point.

ANOMIE (*mî*) n. f. Genre de mollusques lamellibranches, voisin des huîtres.

ÂNON n. m. Le petit d'un âne.

ANONACÉES (*sé*) ou **ANONÉES** (*né*) n. f. pl. Famille de dicotylédones, comprenant des arbres et des arbrisseaux des pays chauds, qui ont pour type le genre *anone*. S. une *anonacée* ou *anonée*.

ANONE n. f. Genre d'anonacées, dont l'espèce type produit la *pomme cannelle.*

ÂNONNEMENT (*no-ne-man*) n. m. Action d'ânonner, d'hésiter en lisant ou en parlant.

ÂNONNER (*no-né*) v. n. Lire, parler avec peine et en hésitant.

ÂNONNEUR, EUSE (*no-neur, eu-ze*) n. et adj. Qui ânonne, hésite, balbutie en lisant, en parlant.

ANONYMAT (*ma*) n. m. Etat de ce qui est anonyme.

ANONYME adj. (du gr. *an* priv., et *onuma*, nom). Qui est sans nom d'auteur : *écrit anonyme. Société anonyme*, qui n'a pas de nom social. N. m. Qui ne fait pas connaître son nom : *un anonyme*. Caractère de ce qui est anonyme. *Garder l'anonyme*, ne pas se déclarer l'auteur.

ANONYMEMENT (*man*) adv. En gardant l'anonymat.

ANONYMIE (*mî*) n. f. Syn. de ANONYMAT. (Peu us.)

ANOPLOTHÈRE ou **ANOPLOTHÉRIUM** (*ri-om'*) n. m. Ruminant fossile artiodactyle de l'éocène.

ANORDIR v. n. Se dit du vent quand il tourne au nord : *le vent anordit.*

ANOREXIE (*rèk-sî*) n. f. Perte de l'appétit.

ANORMAL, E, AUX adj. (*a* priv., et *normal*). Contraire aux règles. Irrégulier, anomal. ANT. **Normal, régulier.**

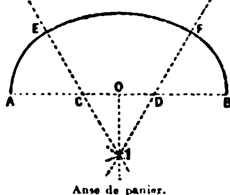
ANORMALEMENT (*man*) adv. D'une façon anormale. ANT. **Normalement, régulièrement.**

ANOSMIE (*nos-mî*) n. f. (du gr. *an* priv., et *osmê*, odeur). Diminution ou perte de l'odorat.

ANOURE adj. (du gr. *an* priv., et *oura*, queue). Se dit des animaux dépourvus de queue. N. m. pl. Ordre de batraciens, comprenant les grenouilles, crapauds, etc. S. un *anoure.*

ANOXÉMIE (*nok-sé-mî*) n. f. (du gr. *an* priv., *oxus*, aigu, et *haima*, sang). Défaut d'oxygénation du sang : *l'anoxémie existe chez les habitants des hautes montagnes.*

ANSE n. f. Partie courbée en arc, par laquelle on prend un vase, un panier. *Géog.* Très petit golfe. *Géom.* **Anse de panier**, courbe que l'on obtient au moyen d'arcs de cercle raccordés. MANIÈRE SIMPLE DE LA TRACER : diviser la droite AB en 3 parties égales. Abaisser du milieu O une perpendiculaire. Des points C, D comme centres, et avec un rayon égal à AC, décrire un arc de cercle qui coupe cette perpendiculaire (au point I). Mener les droites ICM et IDN. Du point I comme centre et avec IE pour rayon, tracer l'arc EF. Enfin, des points C et D comme centres et avec AC, DB pour rayons, tracer les arcs AE, BF. La courbe AEFB est l'anse de panier qui sert le plus souvent à la construction des arches des ponts.



Anse de panier.

ANSE n. f. et **ANSÉATIQUE** adj. V. HANSE, et HANSÉATIQUE.

ANSER (*sèr*) n. m. Oie sauvage, bernache.

ANSÉRINE n. f. *Bot.* Nom vulgaire du chénopode, de l'arroche.

ANSETTE (*sè-te*) n. f. Bout de corde terminé en forme d'anneau. Réchaud muni d'une petite anse.

ANSIÈRE n. f. Filet de pêche spécial, que l'on tend dans les anses ou petites baies.

ANSPECT (*ans-pèk'*) n. m. Sorte de levier pour manœuvrer les pièces d'artillerie sur mer.

ANSPESSADE (*ans-pe-sa-de*) n. m. (de l'ital. *lancia spezzata*, lance brisée). Soldat d'élite, sorte de bas officier dans l'infanterie française (XVIe et XVIIe s.).

ANT, ANTÉ, ANTI (prép. lat. *ante*, avant, ou gr. *anti*, contre). Préfixes qui entrent dans un grand nombre de mots composés pour exprimer une idée d'opposition, d'antériorité, de précession, etc.

ANTAGONIQUE adj. Contraire, en opposition, en lutte : *les Etats les plus antagoniques sont les Etats limitrophes.*

ANTAGONISME (*nis-me*) n. m. (préf. *ant*, et gr. *agônizomai*, je lutte). Etat de rivalité, de lutte.

ANTAGONISTE (*nis-te*) adj. et n. Adversaire, ennemi. Qui agit dans un sens opposé : *muscles antagonistes.* Ant. **Ami, partisan, congénère.**

ANTALGIQUE adj. (préf. *ant*, et gr. *algos*, douleur). Propre à calmer la douleur. Anodin. N. m. : *un antalgique.*

ANTAN n. m. (lat. *ante annum*, l'année d'avant). Le temps passé. Usité surtout dans cette sorte de proverbe littéraire de Villon :

Mais où sont les neiges d' « antan » ?

C'est-à-dire les neiges, et, au fig., les choses d'autrefois : *je m'en soucie comme des neiges d'antan.*

ANTANACLASE (*kla-ze*) n. f. Répétition d'un mot pris dans des sens différents. Ex. : *le cœur a ses* **raisons** *que la* **raison** *ne connaît pas.* (Pascal.)

ANTARCTIQUE (*tar*) adj. (préf. *ant*, et gr. *arktikos*, du nord). Du sud, austral : *pôle antarctique.* Ant. **Arctique, septentrional.**

ANTE préf. V. ant.

ANTE n. f. (lat. *anta*). Pièce de bois placée parallèlement au bras de l'aile d'un moulin à vent, pour en augmenter la résistance. N. f. pl. Pilastres carrés placés de chaque côté des jambages des portes, ou saillants sur la face des murs.

ANTE n. f. (lat. *anta*). Manche adapté au pinceau à laver.

ANTEBOIS ou **ANTIBOIS** (*boi*) n. m. Baguette posée sur le plancher d'une chambre, à une certaine distance des murs, pour empêcher la détérioration de ceux-ci par le frottement des meubles.

ANTÉCÉDEMMENT (*da-man*) adv. Avant, antérieurement. Ant. **Postérieurement.**

ANTÉCÉDENCE (*dan-se*) n. f. Etat de ce qui est antécédent. (Peu us.)

ANTÉCÉDENT (*dan*), **E** adj. (lat. *antecedere*, précéder). Qui précède : *faits antécédents.* N. m. *Gram.* Mot qui précède et auquel se rapporte le pronom relatif. *Log.* et *math.* Premier terme d'un rapport. N. m. pl. Faits qui appartiennent à la vie passée de quelqu'un : *avoir de bons, de mauvais antécédents.* Ant. **Conséquent, subséquent.**

ANTÉCESSEUR (*sè-seur*) n. m. Autref. Professeur de droit dans une université.

ANTÉCHRIST (*krist'*) n. m. Imposteur qui, suivant l'Apocalypse, doit venir quelque temps avant la fin du monde pour remplir la terre de crimes et d'impiété, et enfin être vaincu par le Christ lui-même. Pl. des *antéchrists.*

ANTÉDILUVIEN, ENNE (*vi-in, è-ne*) adj. (du préf. *anté*, et du lat. *diluvium*, déluge). Qui a précédé le déluge : *animal antédiluvien.* Ant. **Postdiluvien.**

ANTÉFIXE n. f. (lat. *antefixa*). Ornement, souvent en terre cuite, placé sur un toit, une frise.

ANTENAIS, AISE (*nè, è-ze*) ou **ANTENOIS, OISE** (*noi, oi-ze*) adj. et n. Se dit des agneaux, poulains, etc., qui ont plus d'un an et moins de deux ans.


Types d'antennes.

ANTENNE (*tè-ne*) n. f. *Mar.* Longue vergue qui soutient les voiles. Nom des cornes mobiles que plusieurs insectes, comme le hanneton, le papillon, l'abeille, portent sur la tête. Long conducteur électrique, employé dans la télégraphie sans fil.

ANTÉNUPTIAL, E, AUX (*nup-si*) adj. Antérieur au mariage.

ANTÉOCCUPATION (*o-ku-pa-si-on*) n. f. Figure de rhétorique qui consiste à aller au-devant d'une objection pour la détruire immédiatement ; anticipation, prolepse.

ANTÉPÉNULTIÈME adj. et n. Qui précède la pénultième, l'avant-dernière : *il est la syllabe antépénultième du mot re-li-gi-on.*

ANTÉPHÉLIQUE adj. (gr. *anti*, contre, et *ephélis*, tache de rousseur). Qui fait disparaître les taches de rousseur : *lait antéphélique.*

ANTÉRIEUR, E adj. (lat. *anterior*). Qui est avant, par rapport au temps ou au lieu. Ant. **Postérieur.**

ANTÉRIEUREMENT (*man*) adv. Avant, auparavant, précédemment. Ant. **Postérieurement, ultérieurement.**

ANTÉRIORITÉ n. f. Priorité de temps, de date. Ant. **Postériorité.**

ANTERNON (*tèr*) n. m. Chaussée praticable aux voitures, tracée à travers les marais salants.

ANTÉROS (*ross*) n. m. Pierre précieuse qui ressemble au jaspe.

ANTHELMINTHIQUE (*tèl*) adj. (préf. *ant*, et gr. *helmins, inthos*, ver). Se dit des remèdes propres à détruire les vers intestinaux. Vermifuge. N. m. : *un anthelminthique.*


Types d'anthères.

ANTHÉMIS (*miss*) n. m. Genre de composées, comprenant des herbes aromatiques des régions tempérées, et qui ont pour type la *camomille.*

ANTHÈRE n. f. (du gr. *anthêros*, fleuri). *Bot.* Petit sac situé à la partie supérieure de l'étamine et qui renferme le pollen.

ANTHÉRIDIE (*dî*) n. f. *Bot.* Cellule où se trouvent les anthérozoïdes.

ANTHÉROZOÏDE (*zo-i-de*) n. m. (de *anthère*, et du gr. *zôon*, animal, et *eidos*, aspect). Petit corps en tire-bouchon, qui est l'élément fécondateur mâle des cryptogames.

ANTHÈSE (*tè-ze*) n. f. (gr. *anthêsis*, floraison). *Bot.* Epanouissement de la fleur qui donne issue au pollen.

ANTHOCÉRÉES (*ré*) ou **ANTHOCÉROTÉES** (*té*) n. f. pl. *Bot.* Famille d'hépatiques. S. une *anthocérée* ou *anthocérotée.*

ANTHOCYANINE n. f. Matière colorante bleue, extraite des fleurs.

ANTHOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *anthos*, fleur, et *legein*, choisir). Recueil de morceaux choisis dans les œuvres des poètes, des prosateurs, des musiciens.

ANTHONOME n. m. Genre d'insectes coléoptères rynchophores, des régions tempérées, renfermant de petits charançons qui attaquent les pommiers, les pêchers, etc.

ANTHOZOAIRES (*zo-è-re*) n. m. pl. Syn. de coralliaires ou polypiers. S. un *anthozoaire.*

ANTHRACÈNE n. m. ou **ANTHRACINE** n. f. Corps composé, que l'on extrait du goudron de houille.

ANTHRACITE n. m. Charbon fossile, nommé aussi *houille sèche*, qui brûle avec difficulté et ne donne qu'une flamme courte, sans odeur ni fumée.

ANTHRACNOSE (*knô-ze*) n. f. Maladie parasitaire de la vigne produite par un champignon, et qu'on nomme vulgairement *rouille noire, carie, charbon.*

ANTHRACOTHÈRE n. m. Ongulé artiodactyle fossile de l'éocène.

ANTHRAX (*traks*) n. m. (mot gr. signif. *charbon*). Tumeur inflammatoire du tissu cellulaire, plus grosse que le furoncle.

ANTHRÈNE n. m. Genre de coléoptères pentamères, comprenant de petits dermestidés dont les larves détruisent les étoffes et les collections zoologiques.

ANTHROPOÏDE (gr. *anthrôpos*, homme, et *eidos*, forme) adj. Se dit des singes qui ressemblent le plus à l'homme. N. m. : *un anthropoïde.*

ANTHROPOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *anthrôpos*, homme, et *logos*, traité). *Anat.* Histoire naturelle de l'homme.

ANTHROPOLOGIQUE adj. Qui concerne l'anthropologie.

ANTHROPOLOGISTE (*jis-te*) ou **ANTHROPOLOGUE** (*lo-ghe*) n. m. Celui qui s'occupe d'anthropologie.

ANTHROPOMÉTRIE (*trî*) n. f. (gr. *anthrôpos*, homme, et *métron*, mesure). Art de mesurer les différentes parties du corps humain.

ANTHROPOMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à l'anthropométrie : *le service anthropométrique permet d'établir vite l'identité d'un individu.*

ANTHROPOMORPHE adj. (gr. *anthrôpos*, homme, et *morphê*, forme). Qui a la forme, l'apparence humaine : *l'orang-outan est anthropomorphe.*

ANTHROPOMORPHISME (*fis-me*) n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Système de ceux qui attribuent à la Divinité une forme corporelle ou des passions semblables à celles des hommes.

ANTHROPOMORPHISTE (*fis-te*) ou **ANTHROPOMORPHITE** n. Partisan de l'anthropomorphisme : *les peuples de l'antiquité étaient anthropomorphistes.*

ANTHROPOPHAGE (*fa-je*) adj. et n. Qui pratique l'anthropophagie.

ANTHROPOPHAGIE (*fa-jî*) n. f. (du gr. *anthrôpos*, homme, et *phagein*, manger). Habitude de manger de la chair humaine. — Cette coutume était autrefois en pleine vigueur dans tout le nouveau monde : les Hurons, les Mexicains, les Caraïbes, les Iroquois étaient cannibales. L'anthropophagie, qui tend de plus en plus à disparaître, n'existe plus aujourd'hui que chez des peuplades sauvages des îles de la Polynésie, de la Malaisie, dans l'intérieur de l'Afrique et même dans l'Inde.

ANTHROPOPITHÈQUE n. m. Genre hypothétique d'animaux fossiles, dans lesquels on a cru voir les précurseurs de l'homme.

ANTHYLLIDE (*til-li-de*) n. f. Genre de légumineuses papilionacées, comprenant des herbes et des arbrisseaux des pays tempérés. (L'espèce type est la *vulnéraire* ou *trèfle jaune*.)

ANTI préf. V. ANT.

ANTIAPOPLECTIQUE (*plèk'*) adj. Propre à prévenir l'apoplexie : *la diète est antiapoplectique.* N. m. : *un antiapoplectique.*

ANTIAR n. m. Genre d'ulmacées artocarpées, comprenant des arbres de l'Inde, à suc laiteux très vénéneux (*upas*).

ANTIARISTOCRATE (*ris-to*) n. et adj. Qui est opposé à l'aristocratie.

ANTIARTHRITIQUE adj. Bon contre l'arthritisme : *la résine de gaïac est antiarthritique.* N. m. : *un antiarthritique.*

ANTIARTISTIQUE (*tis-ti-ke*) adj. Qui est opposé, antipathique au sentiment des arts.

ANTIASTHMATIQUE (*as-ma*) adj. Bon contre l'asthme : *le stramonium est antiasthmatique.* N. m. : *un antiasthmatique.*

ANTICATARRHAL, E, AUX (*ta-ral*) adj. Qui combat, qui prévient le catarrhe : *révulsif anticatarrhal.* N. m. : *un anticatarrhal.*

ANTICHAMBRE (*chan-bre*) n. f. Pièce qui précède un appartement. *Faire antichambre*, attendre avant d'être introduit près de quelqu'un.

ANTICHOLÉRIQUE (*ko*) adj. Propre à combattre ou à prévenir le choléra. N. m. : *un anticholérique.*

ANTICHRÈSE (*kré-ze*) n. f. (gr. *anti*, contre, et *khrêsis*, usage). Abandon de l'usufruit d'un immeuble fait par un débiteur à son créancier.

ANTICHRÉTIEN, ENNE (*kré-ti-in, é-ne*) adj. et n. Qui est opposé à la religion chrétienne.

ANTICIPANT (*pan*), **E** adj. *Méd.* Se dit de phénomènes périodiques qui vont se reproduisant à des intervalles de plus en plus rapprochés.

ANTICIPATION (*si-on*) n. f. Action d'anticiper, de faire une chose d'avance. Empiétement. *Mus.* Manifestation prématurée d'un son appartenant à la note suivante ou à l'accord suivant. *Rhét.* Syn. de ANTÉOCCUPATION. **Par anticipation** loc. adv. Par avance.

ANTICIPÉ, E adj. Fait par avance : *veuillez agréer mes remerciements anticipés.*

ANTICIPER (*pé*) v. a. (lat. *anticipare*; de *ante*, avant, et *capere*, prendre). Devancer, prévenir : *anticiper le temps.* V. n. Empiéter : *anticiper sur ses revenus.*

ANTICLÉRICAL, E, AUX adj. et n. Qui est opposé aux idées, aux tendances du clergé.

ANTICLÉRICALISME (*lis-me*) n. m. Système opposé aux tendances du clergé.

ANTICOMANIE (*nî*) n. f. Manie des objets anciens.

ANTICOMBUSTIBLE (*kon-bus-ti-ble*) adj. Qui s'oppose à la combustion : *le sel marin est anticombustible.* N. m. : *un anticombustible.*

ANTICONSTITUTIONNEL, ELLE (*kons-ti-tu-si-o-nèl', è-le*) adj. Opposé, contraire à la constitution.

ANTICONSTITUTIONNELLEMENT (*kons-ti-tu-si-o-nè-le-man*) adv. Contrairement à la constitution.

ANTIDARTREUX, EUSE (*treû, eu-ze*) adj. Propre à guérir les dartres : *pommade antidartreuse.* N. m. : *un antidartreux.*

ANTIDATE n. f. Date antérieure à la véritable. ANT. **Postdate.**

ANTIDATER (*té*) v. a. Mettre une antidate : *antidater un acte, une lettre.* ANT. **Postdater.**

ANTIDÉPERDITEUR (*pér*) n. et adj. m. (préf. *anti*, et *perdition*). Qui répare les pertes : *aliment antidéperditeur.*

ANTIDOTE n. m. (gr. *anti*, contre, et *dotos*, donné). Contrepoison. *Fig.* Préservatif : *le travail est antidote contre l'ennui.*

ANTIENNE (*ti-è-ne*) n. f. Verset qu'on annonce avant un psaume ou un cantique et que l'on chante ensuite tout entier. Hymne en l'honneur de la Vierge, qui se chante à la fin des complies. PROV. : **Chanter toujours la même antienne**, redire continuellement les mêmes choses.

ANTIÉPILEPTIQUE (*lèp-ti-ke*) adj. Bon contre l'épilepsie. N. m. : *un antiépileptique.*

ANTIESCLAVAGISTE (*ès-kla-va-jis-te*) n. et adj. Adversaire de l'esclavage.

ANTIÉVANGÉLIQUE adj. Contraire à l'esprit de l'Evangile.

ANTIFÉBRILE adj. Propre à combattre la fièvre. N. m. : *un antifébrile.* Syn. de FÉBRIFUGE.

ANTIFERMENT (*fèr-man*) n. m. Nom donné à tout corps susceptible d'empêcher une fermentation.

ANTIFERMENTESCIBLE (*fèr-man-tès-si-ble*) adj. Se dit de toute substance qui ne fermente pas.

ANTIFRICTION (*frik-si-on*) n. f. Alliage particulier destiné à garnir l'intérieur des coussinets des machines à vapeur, de façon à diminuer le frottement.

ANTIGALEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Se dit des remèdes propres à guérir la gale. N. m. : *un antigaleux.*

ANTIGOUTTEUX, EUSE (*ghou-teû, eu-ze*) adj. Bon contre la goutte. N. m. : *un antigoutteux.* Syn. de ANTIARTHRITIQUE.

ANTIGOUVERNEMENTAL, E, AUX (*ghou-vèr-ne-man*) adj. Opposé au gouvernement.

ANTIHÉMORROÏDAL, E, AUX adj. Bon contre les hémorroïdes. N. m. : *un antihémorroïdal.*

ANTIHUMAIN, E (*min, è-ne*) adj. Contraire aux lois, aux sentiments de l'humanité.

ANTIHYGIÉNIQUE adj. Contraire à l'hygiène.

ANTIJUIF, JUIVE adj. et n. Syn. de ANTISÉMITE.

ANTILAITEUX, EUSE (*lè-teû, eu-ze*) adj. Qui fait passer le lait : *un régime débilitant est antilaiteux.*

ANTILÉGAL, E, AUX adj. Contraire aux lois : *mesure antilégale.*

ANTILIBÉRAL, E, AUX adj. Qui est contraire à la liberté civile et politique.

ANTILIBÉRALISME (*lis-me*) n. m. Doctrine, politique antilibérale.

ANTILOGIE (*jî*) n. f. (préf. *anti*, et gr. *logos*, discours). Contradiction d'idées.

ANTILOGIQUE adj. Contraire à la logique.

ANTILOPE n. f. Genre de mammifères ruminants cavicornes, des pays chauds, très légers à la course : *la gazelle est une antilope.*


Antilope.

ANTILOPIDÉS (*dé*) n. m. pl. Groupe de ruminants cavicornes, comprenant les *antilopes*, les *chamois*, les *gnous*, etc. S. un *antilopidé.*

ANTIMÉPHITIQUE adj. Propre à neutraliser les miasmes : *le chlore est antiméphitique.* N. m. : *un antiméphitique.*

ANTIMIGRAINE (*grè-ne*) n. m. Médicament qui guérit la migraine.

ANTIMIGRAINEUX, EUSE (*grè-neû, eu-ze*) adj. Qui est employé contre la migraine.

ANTIMINISTÉRIEL, ELLE (*nis-té-ri-èl, è-le*) adj. et n. Opposé au ministère et à sa politique.

ANTIMOINE n. m. Métal d'un blanc bleuâtre, cassant, qui n'est ni ductile, ni malléable, dont la densité est 6,8 environ : *l'antimoine est surtout uti-*

lisé pour la fabrication de certains alliages, entre autres celui dont on fait les caractères d'imprimerie.

ANTIMONARCHIQUE adj. Opposé à la monarchie.

ANTIMONARCHISTE (*chis-te*) adj. et n. Opposé au gouvernement monarchique.

ANTIMONIAL, E, AUX adj. Relatif à l'antimoine.

ANTIMONIATE n. m. Sel résultant de l'action de l'acide antimonique sur les bases.

ANTIMONIÉ, E adj. Qui contient de l'antimoine.

ANTIMONIQUE adj. Se dit d'un acide appelé autrefois *bézoard minéral* et qui résulte d'une combinaison d'antimoine, d'oxygène et d'hydrogène.

ANTINATIONAL, E, AUX (*si-o*) adj. Opposé au caractère, à l'intérêt national.

ANTINÉPHRÉTIQUE adj. Se dit des médicaments employés contre les douleurs de reins et la lithiase rénale. N. m. : *un antinéphrétique.*

ANTINÉVRALGIQUE adj. Qui guérit les névralgies : *fumigation antinévralgique.* N. m. : *un antinévralgique.*

ANTINOMIE (*mî*) n. f. (préf. *anti*, et gr. *nomos*, loi). Contradiction entre deux lois, deux principes de philosophie.

ANTINOMIQUE adj. Qui forme antinomie.

ANTIPAPE n. m. Pape irrégulièrement élu et non reconnu par l'Eglise.

ANTIPARALYTIQUE adj. Se dit d'un remède employé contre la paralysie. N. m. : *un antiparalytique.*

ANTIPARLEMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Qui est contraire aux usages parlementaires : *expression antiparlementaire.* N. et adj. Adversaire des assemblées délibérantes : *un antiparlementaire; un publiciste antiparlementaire.*

ANTIPATHIE (*pa-tî*) n. f. (préf. *anti*, et gr. *pathos*, passion). Aversion instinctive, répugnance naturelle. ANT. **Sympathie.**

ANTIPATHIQUE adj. Contraire, qui répugne instinctivement. Opposé. ANT. **Sympathique.**

ANTIPATRIOTE n. Personne qui a des sentiments contraires au patriotisme.

ANTIPATRIOTIQUE adj. Contraire au patriotisme. (Se dit des actes, des sentiments, etc., mais non des personnes.)

ANTIPÉRIODIQUE adj. Qui prévient les accès d'une maladie périodique.

ANTIPÉRISTALTIQUE (*ris-tal*) adj. (préf. *anti*, et gr. *peristallein*, contracter). Se dit des contractions de l'œsophage et de l'intestin qui se font de bas en haut.

ANTIPÉRISTASE (*ris-ta-ze*) n. f. Dans l'ancienne physique, action de deux qualités contraires, dont l'une rend l'autre plus puissante.

ANTIPESTILENTIEL, ELLE (*pès-ti-lan-si-èl*, *è-le*) adj. Se dit d'un remède employé contre la peste. N. m. : *un antipestilentiel.*

ANTIPHERNAL, E, AUX (*fèr*) adj. Se dit des biens donnés par le mari à la femme dans le contrat de mariage.

ANTIPHILOSOPHIQUE (*zo-fi-ke*) adj. Contraire à la saine philosophie.

ANTIPHLOGISTIQUE (*jis-ti-ke*) adj. Bon contre les inflammations : *la saignée est antiphlogistique.* N. m. : *un antiphlogistique.*

ANTIPHONAIRE (*nè-re*) ou **ANTIPHONIER** (*ni-é*) n. m. (lat. *antiphona*, antienne). Livre d'église contenant les diverses parties de l'office notées en plain-chant.

ANTIPHRASE (*fra-ze*) n. f. *Rhét.* Figure qui consiste à employer un mot dans un sens contraire à sa véritable signification. (C'est par *antiphrase* que l'on a surnommé *Philopator* [qui aime son père] celui des Ptolémées qui fit périr son père.)

ANTIPODE n. m. (préf. *anti*, et gr. *pous*, *podos*, pied). Lieu de la terre diamétralement opposé à un autre lieu. Habitant de ce lieu. *Fig.* Tout à fait contraire : *votre raisonnement est l'antipode du bon sens.* — Nos antipodes ont leurs pieds opposés aux nôtres; mais, comme il n'y a en réalité ni haut ni bas dans l'espace et que le bas est pour tous le centre de la terre, ils ont comme nous les pieds en bas et la tête en haut. La Nouvelle-Zélande est à peu près l'antipode de la France. Quand il est midi pour l'un des antipodes, il est minuit pour l'autre. L'antiquité et le moyen âge ne croyaient pas aux antipodes; aussi Colomb ne parvint-il qu'avec peine à faire approuver ses projets de voyage.



Antipodes.

ANTIPOÉTIQUE adj. Contraire à la poésie.

ANTIPROGRESSISTE (*grè-sis-te*) n. et adj. Contraire aux idées de progrès.

ANTIPROHIBITIONNISTE (*si-o-nis-te*) n. et adj. Opposé à la prohibition.

ANTIPROTECTIONNISTE (*tèk-si-o-nis-te*) n. et adj. Opposé au système protecteur.

ANTIPSORIQUE adj. (préf. *anti*, et gr. *psôra*, gale). Syn. de ANTIGALEUX.

ANTIPUTRIDE adj. Propre à empêcher la putréfaction. N. m. : *un antiputride.* V. ANTISEPTIQUE.

ANTIPYRINE n. f. Poudre blanche, un peu amère, alcaline, dérivée du goudron de houille, employée comme fébrifuge et analgésique.

ANTIQUAILLE (*ka, ll* mll.) n. f. Chose antique et surannée.

ANTIQUAIRE (*kè-re*) n. m. Celui qui étudie les objets anciens. Celui qui les recueille et les vend.

ANTIQUE adj. (lat. *antiquus*). Très ancien : *vase antique.* De mode passée : *habit antique.* Qui a les qualités des choses de même genre que chez les anciens : *simplicité antique.* N. m. L'ensemble des productions artistiques qui nous restent des anciens : *copier l'antique.* N. f. Ouvrage d'art produit par les anciens : *une belle antique.* ANT. **Moderne, contemporain, neuf.**

ANTIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière antique. Anciennement.

ANTIQUITÉ (*ki*) n. f. Ancienneté reculée. Les anciens : *l'antiquité ne connaissait pas la vapeur.* Statue, médaille, monument antique : *les antiquités de Rome sont célèbres.* ANT. **Nouveauté, postérité.**

ANTIRABIQUE adj. Se dit d'un remède employé contre la rage. N. m. : *un antirabique.*

ANTIRATIONALISME (*si-o-na-lis-me*) n. m. Doctrine opposée au rationalisme.

ANTIRÉGLEMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Contraire au règlement.

ANTIRELIGIEUX, EUSE (*ji-eû, eu-ze*) adj. Contraire à la religion, hostile aux opinions religieuses.

ANTIRÉPUBLICAIN, E (*kin, è-ne*) adj. et n. Opposé à la république et aux républicains.

ANTIRÉPUBLICANISME (*nis-me*) n. m. Système opposé aux doctrines républicaines.

ANTIRÉVOLUTIONNAIRE (*si-o-nè-re*) adj. et n. Opposé à la révolution. Syn. de CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE.

ANTIROUILLE (*rou, ll* mll.) n. f. Substance destinée à préserver de la rouille, à l'enlever.

ANTISCIEN, ENNE (*ti-si-in, è-ne*) adj. et n. (préf. *anti*, et gr. *skia*, ombre). Se dit des peuples qui habitent sous le même méridien, mais de chaque côté et à égale distance de l'équateur, et dont à midi les ombres sont opposées.

ANTISCORBUTIQUE (*tis-kor*) adj. Propre à guérir le scorbut. N. m. : *un antiscorbutique.*

ANTISCROFULEUX, EUSE (*skro-fu-leû, eu-ze*) adj. Propre à guérir les scrofules : *les toniques sont antiscrofuleux.* N. m. : *un antiscrofuleux.*

ANTISÉMITE n. Partisan de l'antisémitisme.

ANTISÉMITIQUE adj. Qui est contraire, qui est hostile aux sémites, aux juifs.

ANTISÉMITISME (*tis-me*) n. m. Doctrine de ceux qui sont opposés à l'influence des juifs.

ANTISEPSIE (*sèp-sî*) n. f. Ensemble de méthodes thérapeutiques qui détruisent les microbes.

ANTISEPTIQUE (*sèp-ti-ke*) adj. Se dit des agents propres à arrêter la pullulation microbienne, qui préviennent ou arrêtent la putréfaction. N. m. : *un antiseptique.* (Les principaux sont : le sublimé corrosif, le biiodure de mercure, le nitrate d'argent, le permanganate de potasse, le chlore, le chlorure de zinc, le borax, le sel marin, le chloroforme, le phénol, le menthol, le formol, etc.)

ANTISOCIABLE adj. Qui ne peut ou ne sait pas vivre en société.

ANTISOCIAL, E, AUX adj. Contraire à l'organisation de la société.

ANTISOCIALISTE (*lis-te*) n. et adj. Adversaire du socialisme, de ses partisans ou de ses théories.

ANTISPASMODIQUE (*spas-mo*) adj. Se dit des remèdes que l'on emploie contre les spasmes. N. m. : *un antispasmodique*.

ANTISPIRITUALISME (*spi, lis-me*) n. m. Doctrine opposée au spiritualisme.

ANTISPIRITUALISTE (*spi, lis-te*) n. et adj. Adversaire du spiritualisme.

ANTISTROPHE (*tis-tro-fe*) n. f. Seconde stance de la poésie lyrique chantée par les chœurs sur le théâtre grec. (La première se nommait *strophe*.)

ANTITÉTANIQUE adj. Qui est employé contre le tétanos ou les convulsions. N. m. : *un antitétanique*.

ANTITHÈSE (*té-ze*) n. f. (gr. *antithèsis*, opposition). Figure de rhétorique par laquelle, dans la même période, on oppose des pensées, des mots : *la nature est* **grande** *dans les* **petites** *choses*.

ANTITHÉTIQUE adj. Rempli d'antithèses : *le style de Fléchier est antithétique*.

ANTITOXINE (*tok-si-ne*) n. f. Substance qui détruit ou annihile les toxines.

ANTIVÉNÉNEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Se dit des substances propres à combattre les poisons. N. m. : *un antivénéneux*.

ANTIVERMINEUX, EUSE (*vèr-mi-neû, eu-ze*) adj. Se dit des remèdes contre les vers. N. m. : *un antivermineux*.

ANTIVIVISECTION (*sèk-si-on*) n. f. Doctrine opposée à la vivisection.

ANTOIT (*toi*) n. m. Instrument de fer recourbé et pointu, dont se servent les charpentiers de navires pour rapprocher et fixer les pièces de bois.

ANTONOMASE (*ma-ze*) n. f. (préf. *ant*, et gr. *onuma*, nom). Figure de rhétorique par laquelle on emploie un nom propre pour un nom commun ou une périphrase, et réciproquement, comme *Aristarque* pour *critique*; *l'Apôtre des gentils* pour *saint Paul*.

ANTONYME n. m. (préf. *ant*, et gr. *onuma*, nom). Contraire; mot qui a un sens opposé à celui d'un autre : **laideur** *et* **beauté** *sont des antonymes*. ANT. **Synonyme.**

ANTONYMIE (*mî*) n. f. (rad. *antonyme*). Opposition de noms ou de mots ayant un sens contraire : *un honnête fripon*. ANT. **Synonymie.**

ANTRE n. m. (lat. *antrum*). Caverne, tanière. Retraite des bêtes féroces. *Fig.* Lieu où l'on court un risque : *l'antre de la chicane*. LOC. PROV. : **L'antre du lion**, lieu dangereux, d'où il est très difficile de sortir.

ANTRUSTION (*trus-ti-on*) n. m. Franc placé sous la protection du roi, et qui faisait partie de sa *trustis* (de sa *foi*), le suivait à la guerre, etc.

ANUITER (S') (*sa-nu-i-té*) v. pr. Se laisser surprendre par la nuit : *il est dangereux de s'anuiter dans les montagnes*.

ANURIE (*rî*) ou **ANURÈSE** (*ré-ze*) n. f. Diminution, suppression de l'élimination urinaire.

ANUS (*a-nuss*) n. m. Orifice du rectum.

ANXIÉTÉ (*an-ksi*) n. f. (lat. *anxietas*). Angoisse, inquiétude, tourment d'esprit : *vivre dans l'anxiété*.

ANXIEUSEMENT (*an-ksi-eû-ze-man*) adv. Avec anxiété.

ANXIEUX, EUSE (*ksi-eû, eu-ze*) adj. Soucieux, inquiet.



AORISTE (*ô-ris-te*) n. m. (gr. *aoristos*, indéterminé). Temps de la conjugaison grecque qui indique une action passée.

AORTE (*a-or*) n. f. (gr. *aortê*, veine). Artère qui naît de la base du ventricule gauche du cœur et qui est le tronc commun des artères portant le sang rouge dans toutes les parties du corps.

AORTIQUE (*a-or*) adj. Qui a rapport à l'aorte.

AORTITE (*a-or*) n. f. Inflammation de l'artère aorte.

AOUT (*ou*) n. m. Huitième mois de l'année. Moisson : *faire l'août*.

AOÛTAGE (*a-ou*) n. m. Travaux rustiques qui ont lieu en août. Moisson.

AOÛTAT (*a-ou-ta*) n. m. Insecte. V. TROMBIDION.

AOÛTÉ, E (*a-ou*) adj. Mûri par la chaleur d'août : *fruits aoûtés*.

AOÛTEMENT (*a-ou-te-man*) n. m. Effet d'une température favorable à la maturation des fruits.

AOÛTER (*a-ou-té*) v. a. Rendre mûr. **S'aoûter** v. pr. Devenir mûr : *Fruits qui s'aoûtent*.

AOÛTERON (*ou*) n. m. Journalier loué pour le temps de la moisson.

APAISEMENT (*pé-ze-man*) n. m. Action d'apaiser. Etat de ce qui est apaisé. ANT. **Excitation.**

APAISER (*pé-zé*) v. a. Adoucir, calmer : *apaiser la colère*. **S'apaiser** v. pr. Se calmer. ANT. **Exciter.**

APALACHINE n. f. Genre de houx qui croît dans les monts Apalaches (Amérique du Nord) et dont les feuilles ont des propriétés vomitives.

APANAGE n. m. (lat. *apanagium*, revenu annuel; de *panis*, pain). Portion du domaine que les souverains assignaient parfois à leurs fils puînés, à leurs frères, mais qui devait en général revenir à la couronne après la mort de ceux-ci. *Fig.* Lot. Ce qui est propre à une personne : *les infirmités sont l'apanage de la vieillesse*.

APANAGER (*jé*) v. a (Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il apanagea, nous apanageons*.) Donner un apanage.

APANAGISTE (*jis-te*) n. et adj. Qui possède un apanage.

APANON n. m. Morceau de fer aplati qui attache au train la flèche d'une voiture.

APAPELARDIR (S') v. pr. Devenir papelard.

APARTÉ n. m. (du lat. *a parte*, à part). Ce qu'un acteur dit à part soi sur la scène. Réflexion, entretien faits à l'écart. Pl. des *apartés*.

APATHIE (*tî*) n. f. (gr. *a* priv., et *pathos*, passion). Insensibilité, indolence, mollesse, nonchalance. ANT. **Vivacité.**

APATHIQUE adj. et n. Insensible à tout, indolent. ANT. **Vif, enthousiaste.**

APATHIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière apathique : *vivre apathiquement*.

APATITE n. f. Phosphate de chaux naturel.

APEPSIE (*pèp-sî*) n. f. (gr. *a* priv., et *pepsis*, cuisson). Défaut de digestion; mauvaise digestion.

APERCEPTIBILITÉ (*pèr-sèp*) n. f. *Philos.* Qualité de ce qui est aperceptible. (Inus. au sens physique.)

APERCEPTIBLE (*pèr-sèp*) adj. *Philos.* Qui peut être perçu.

APERCEPTIF, IVE (*pèr-sèp*) adj. *Philos.* Qui a la faculté d'aperception.

APERCEPTION (*pèr-sèp-si-on*) n. f. *Philos.* Intuition, faculté ou action de saisir immédiatement par la conscience une idée, une vérité.

APERCEPTIVITÉ (*pèr-sèp*) n. f. *Philos.* Faculté d'aperception.

APERCEVABLE (*pèr*) adj. Qu'on peut apercevoir.

APERCEVANCE (*pèr*) n. f. Faculté d'apercevoir. Perspicacité, pénétration. (Vx.)

APERCEVOIR (*pèr*) v. a. Voir subitement. Découvrir, voir à une certaine distance. **S'apercevoir** v. pr. Remarquer : *ils se sont aperçus que...*

APERÇU (*pèr*) n. m. Première vue d'un objet. Exposé sommaire d'une affaire. Appréciation, jugement.

APÉRISPERMÉ, ÉE (*ris-pèr*) adj. Se dit d'une graine dépourvue de périsperme.

APÉRITIF, IVE adj. (lat. *aperire*, ouvrir). Qui ouvre les pores aux liquides de l'organisme comme le *chiendent*, la *chicorée*, certaines *eaux minérales*, etc. Qui ouvre l'appétit. N. m.: *un apéritif*.

APERTEMENT (*pèr-te-man*) adv. (lat. *apertus*, ouvert). D'une manière ouverte.

APERTISE (*pèr-ti-ze*) n. f. Acte d'adresse. (Vx.)

APÉTALE adj. (*a* priv., et *pétale*). Qui n'a pas de pétales : *la fleur du noisetier, du saule, est apétale*.

APÉTALIE (*lî*) n. f. (rad. *apétale*). Classe de plantes dont les fleurs ne possèdent pas de pétales.

APETISSEMENT (*se-man*) n. m. Diminution. (Vx.)

APETISSER (*ti-sé*) v. a. Rendre plus petit. **S'apetisser** v. pr. Devenir plus petit.

À PEU PRÈS loc. adv. Environ. N. m. Approximation : *ne vous contentez pas des à peu près*.

APEURÉ, E adj. V. ÉPEURÉ.

APEX (*pèks*) n. m. invar. (mot lat.) Chez les Romains, bonnet des flamines. Auj. Sommet du casque auquel s'attache la crinière. *Astron.* Point de la sphère céleste vers lequel s'avance le soleil avec son cortège de planètes.

APHANIPTÈRES n. m. pl. (du gr. *aphanês*,

obscur, et *pteron*, aile). Insectes suceurs, tels que les puces, qui n'ont pas d'ailes. S. un *aphaniptère*.

APHASIE (*zî*) n. f. (du gr. *a* priv., et *phasis*, parole). Perte de la parole.

APHASIQUE (*zi-ke*) n. Qui est atteint d'aphasie.

APHÉLIE (*lî*) n. m. (gr. *apo*, loin de, et *hêlios*, soleil). *Astr.* Point de l'orbite d'une planète qui est le plus éloigné du soleil. ANT. **Périhélie**.

APHÉRÈSE (*ré-ze*) n. f. (gr. *aphairein*, enlever). *Gram.* Retranchement d'une syllabe au commencement d'un mot : **las!** pour *hélas;* **lors**, pour *alors*.

APHÉSIE (*zî*) ou **APHÉSIS** (*ziss*) n. f. Amélioration des symptômes d'une maladie. Relâchement des forces musculaires.

APHIDIENS (*di-in*) n. m. pl. Famille d'insectes hémiptères, ayant pour type les *pucerons*. S. un *aphidien*.

APHLOGISTIQUE (*jis-ti-ke*) adj. (gr. *a* priv., et *phlogos*, flamme). Qui ne peut s'enflammer : *amiante aphlogistique*.

APHONE adj. (gr. *a* priv., et *phônê*, voix). Qui n'a pas de voix, de son.

APHONIE (*nî*) n. f. (rad. *aphone*). Extinction de voix.

APHORISME (*ris-me*) n. m. (gr. *aphorismos*, définition). Maxime énoncée en peu de mots : *tel père, tel fils*.

APHORISTIQUE (*ris-ti-ke*) adj. Qui tient de l'aphorisme.

APHRODISIAQUE (*zi-a-ke*) adj. Se dit de certaines substances excitantes, telles que le *phosphore*, la *cantharide*, etc. N. m. : *un aphrodisiaque*.

APHTE (*af-te*) n. m. (gr. *aphthê*). Petite ulcération qui vient dans la bouche.

APHTEUX, EUSE (*af-teû, eu-ze*) adj. Caractérisé par la présence d'aphtes : *angine aphteuse. Fièvre aphteuse*, fièvre épidémique des bestiaux.

APHYLLE (*fi-le*) adj. (gr. *a* priv., et *phullon*, feuille). Se dit des plantes dont la tige est dépourvue de feuilles, comme la *cuscute*, la *véronique*.

API n. m. Sorte de petite pomme rouge et blanche, ferme et sucrée : *un api, des apis; une pomme d'api*.

APIAIRES (*é-re*) n. m. pl. Tribu d'insectes hyménoptères, comprenant les *abeilles*. S. un *apiaire*.

APICOLE adj. (lat. *apis*, abeille, et *colere*, cultiver). Qui concerne l'élève des abeilles : *exploitation apicole*.

APICULTEUR n. m. Qui pratique l'apiculture.

APICULTURE n. f. (lat. *apis*, abeille, et *cultura*, culture). Art d'élever les abeilles ou de tirer profit de leurs produits. — Les régions où l'apiculture est le plus développée en France sont : le Gâtinais, la Beauce, les environs de Reims, la campagne de Caen, la Bretagne, la Gascogne, le Narbonnais, la Provence, la Savoie, etc.

APION n. m. Coléoptère rynchophore, petit charançon qui vit sur les légumineuses.

APIQUAGE (*ka-je*) n. m. Action d'apiquer.

APIQUER (*ké*) v. a. Incliner les vergues de haut en bas.

APITOIEMENT (*toi-man*) n. m. Action de s'apitoyer.

APITOYER (*toi-i-é*) v. a. (Se conj. comme *aboyer*.) Exciter la pitié. **S'apitoyer** v. pr. Compatir : *il faut s'apitoyer sur le sort des malheureux*.

APIVORE adj. et n. (lat. *apis*, abeille, et *vorare*, dévorer). Qui mange, qui détruit les abeilles.

APLAIGNER (*plé-gné*) ou **APLANER** v. a. Coucher dans le même sens les brins de laine du drap.

APLAIGNEUR, EUSE (*plé-gneur, eu-ze*) n. et adj. Qui aplaigne les draps. (On dit aussi APLANEUR ou APLANISSEUR.)

APLANAT (*na*) n. et adj. m. Objectif photographique, composé de deux systèmes optiques identiques, formés chacun d'un ménisque convergent en flint léger et d'un ménisque divergent en flint lourd.

APLANER (*né*) v. a. Polir un morceau de bois à l'aide de la plane.

APLANÉTIQUE adj. (du gr. *a* priv., et *planê*, aberration). Se dit d'une surface telle que tous les rayons lumineux issus d'un même point vont se rencontrer au même foyer.

APLANEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui aplane le bois.

APLANIR v. a. Rendre uni : *aplanir un chemin. Fig.* Faire disparaître : *aplanir les difficultés*.

APLANISSEMENT (*ni-se-man*) n. m. Action d'aplanir : *l'aplanissement d'une route*.

APLANISSEUR, EUSE (*ni-seur, eu-ze*) n. Personne qui aplanit.

APLAT (*pla*) n. m. Teinte plate.

APLATIR v. a. Rendre plat. **S'aplatir** v. pr. Devenir plat. *Fig.* S'abaisser.

APLATISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Action d'aplatir. Etat de ce qui est aplati. *Fig.* Abaissement.

APLATISSEUR (*ti-seur*) n. m. Celui qui aplatit.

APLATISSOIR (*ti-soir*) n. m. ou **APLATISSOIRE** (*ti-soi-re*) n. f. Sorte de marteau, de laminoir pour aplatir des métaux.

APLOMB (*plon*) n. m. Direction perpendiculaire au plan de l'horizon. Equilibre. *Fig.* Assurance : *avoir de l'aplomb*. **D'aplomb** loc. adv. Perpendiculairement. Solidement, en équilibre : *être d'aplomb*. N. m. pl. Disposition et direction des jambes d'un cheval par rapport au sol : *les aplombs d'un cheval*. V. CHEVAL.

APOCALYPTIQUE adj. Obscur, trop allégorique : *style apocalyptique*.

APOCOPE n. f. (gr. *apo*, hors de, et *koptein*, couper). *Gram.* Ellipse d'une lettre à la fin d'un mot : *les poètes écrivent quelquefois, par apocope, je* **voi**, *pour je* **vois**; **encor**, pour **encore**, etc. *Chir.* Fracture dans laquelle une partie de l'os a été enlevée.

APOCOPÉ, E adj. Qui a subi une apocope.

APOCRISIAIRE (*zi-é-re*) n. m. (gr. *apokrisis*, réponse). Dans l'empire byzantin, officier chargé de porter les réponses de l'empereur.

APOCRYPHE adj. (gr. *apokruphos*, caché). Non authentique : *histoire apocryphe*. N. m. : *un apocryphe*.

APOCYN ou **APOCIN** (*sin*) n. m. Genre d'apocynacées, comprenant des plantes à propriétés vomitives et purgatives.

APOCYNACÉES (*sé*) ou **APOCYNÉES** (*né*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type le genre *apocyn*. S. une *apocynacée* ou *apocynée*.

APODE adj. (*a* priv., et gr. *pous, podos*, pied). Qui n'a pas de pieds, de pattes : *larve apode*.

APODICTIQUE (*dik*) adj. (gr. *apodeiknumi*, je démontre). Se dit d'une proposition démontrée et incontestable.

APODIE (*dî*) n. f. (rad. *apode*). Absence de pieds.

APODOSE (*do-ze*) n. f. Proposition principale placée après une proposition conditionnelle appelée *protase* : **si vous voulez** (protase), **il partira** (apodose).

APOGÉE (*jé*) n. m. (gr. *apo*, loin de, et *gê*, terre). Point de l'orbite d'un astre où il se trouve à sa plus grande distance de la terre, par opposition à PÉRIGÉE. *Fig.* Le plus haut degré d'élévation : *être à l'apogée de sa fortune, de sa gloire*. ANT. **Périgée**.

APOGRAPHE (du gr. *apo*, loin de, et *graphein*, écrire) adj. Se dit de la copie d'un écrit original. N. m. : *un apographe*. (Son opposé est AUTOGRAPHE.)

APOLOGÉTIQUE adj. Qui contient une apologie : *discours apologétique*. N. f. *Apologétique chrétienne*, partie de la théologie qui a pour but de défendre la religion chrétienne contre les attaques.

APOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *apologia*). Discours écrit pour justifier une personne, une chose : *faire l'apologie de quelqu'un*. ANT. **Blâme, dénigrement**.

APOLOGIQUE adj. Syn. de APOLOGÉTIQUE.

APOLOGISTE (*jis-te*) n. Qui fait l'apologie de quelqu'un, de quelque chose. Docteur qui défend la foi chrétienne : *Platon a été l'apologiste de Socrate*.

APOLOGUE (*lo-ghe*) n. m. (gr. *apo*, sur, et *logos*, discours). Sorte de fable présentant une vérité morale.

APOMORPHINE n. f. Corps blanc, de saveur amère, dérivé de la morphine par perte d'eau : *l'apomorphine est vomitive et purgative*.

APONÉVROSE (*vrô-ze*) n. f. Membrane blanche, résistante, qui enveloppe les muscles et sert à les fixer aux os.

APONÉVROTIQUE adj. Qui concerne l'aponévrose : *membrane aponévrotique*.

APOPHTEGME (*ftègh-me*) n. m. (gr. *apophthegma*, sentence). Parole, sentence mémorable de quelque personnage illustre : *les apophtegmes des sept sages*.

APOPHYSE (*fi-ze*) n. f. Eminence qui s'élève sur un os et fait corps avec lui.

APOPLECTIQUE (*plèk*) adj. Qui appartient à l'apoplexie : *symptômes apoplectiques*. N. et adj. Prédisposé à l'apoplexie : *un apoplectique; femme apoplectique*.

APOPLEXIE (*plèk-sî*) n. f. (gr. *apo*, sur, et *ples-*

sein, frapper). Maladie caractérisée par une hémorragie cérébrale qui suspend brusquement le sentiment et le mouvement, sans que la respiration et la circulation soient suspendues. *Apoplexie foudroyante*, celle qui frappe subitement de mort. Epanchement de sang au poumon ou dans un autre organe : *apoplexie rénale, pulmonaire*.

APOSTASIE (*pos-ta-zî*) n. f. (gr. *apostasia*, abandon). Abandon public d'une religion pour une autre. Se dit surtout du christianisme : *l'apostasie de l'empereur Julien et de Henri VIII*. *Fig*. Désertion d'un parti.

APOSTASIER (*pos-ta-zi-é*) v. n. (Se conj. comme *prier*.) Renoncer à sa religion, à ses vœux, à son parti.

APOSTAT (*pos-ta*) adj. Qui a apostasié : *moine apostat*. N. m. *un apostat*. (Le fém. *apostate* est peu usité.)

APOSTÈME (*pos-tè-me*) ou **APOSTUME** (*pos-tu-me*) n. m. Tumeur extérieure avec suppuration.

APOSTER (*pos-té*) v. a. Placer quelqu'un dans un endroit, pour observer ou dans un mauvais dessein.

À POSTERIORI. V. POSTERIORI (À).

APOSTILLE (*pos-ti, ll* mll.) n. f. (bas lat. *apostilla*, note, explication). Note placée à la marge ou au bas d'un écrit. Recommandation ajoutée à une pétition.

APOSTILLER (*pos-ti, ll* mll., *é*) v. a. Mettre une apostille au bas d'une lettre, d'une pétition, etc. : *apostiller une demande*.

APOSTOLAT (*pos-to-la*) n. m. (gr. *apostolê*, départ). Ministère d'apôtre. Action de propager des idées nouvelles.

APOSTOLICITÉ (*pos-to*) n. f. Caractère de ce qui est conforme à la doctrine des apôtres.

APOSTOLIQUE (*pos-to*) adj. D'apôtre : *zèle apostolique*. Qui émane du saint-siège : *bref apostolique*.

APOSTOLIQUEMENT (*pos-to-li-ke-man*) adv. D'une manière apostolique.

APOSTROPHE (*pos-tro-fe*) n. f. (gr. *apo*, loin de, et *strophê*, tour, c'est-à-dire *détour*). Figure de rhétorique par laquelle on s'adresse directement et brusquement aux présents, aux absents, aux êtres animés ou inanimés : *l'apostrophe de Cicéron à Catilina* : **jusques à quand**... Signe de l'élision ('), qui marque la suppression des voyelles *a, e, i*. — On emploie l'apostrophe : 1° avec les mots *le, la, je, me, ne, te, se, de, que, ce, si* devant un mot commençant par une voyelle ou un *h* muet : *l'homme, l'amitié, s'il*, etc.; 2° avec les mots *lorsque, puisque, quoique* devant *il, elle, on, un, une*; 3° avec *entre, presque*, lorsqu'ils font partie d'un mot composé : *entr'acte, presqu'île*; 4° avec *quelque* devant *un, une*.

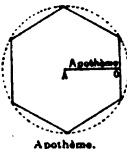
APOSTROPHER (*pos-tro-fé*) v. a. Adresser vivement la parole à quelqu'un pour lui dire quelque chose de désagréable.

APOSTUME (*pos-tu-me*) n. m. *Méd*. V. APOSTÈME.

APOSTUMER (*pos-tu-mé*) v. n. Tourner en apostume : *la tumeur apostume*. (On dit mieux ABCÉDER.)

APOTHÈCE ou **APOTHÉCIE** (*si*) n. f. Réceptacle des lichens qui renferme les corpuscules reproducteurs.

APOTHÈME n. m. *Géom*. Perpendiculaire menée du centre d'un polygone régulier sur un de ses côtés : *on obtient la surface d'un polygone régulier en multipliant le périmètre par la moitié de l'apothème*. Perpendiculaire abaissée du sommet d'une pyramide régulière sur un des côtés du polygone de base.



Apothème.

APOTHÉOSE (*ô-ze*) n. f. (gr. *apo*, à part, et *theos*, dieu). Déification des empereurs romains et des héros. *Fig*. Honneurs extraordinaires rendus à quelqu'un.

APOTHICAIRE (*ké-re*) n. m. (gr. *apothêkê*, boutique). Se disait autrefois pour PHARMACIEN. *Compte d'apothicaire*, compte sur lequel il y a beaucoup à rabattre.

APOTHICAIRERIE (*ké-re-rî*) n. f. Boutique, officine d'apothicaire. (On dit auj. PHARMACIE.)

APÔTRE n. m. (gr. *apo*, loin, et *stellein*, envoyer). Chacun des douze disciples que Jésus-Christ chargea de prêcher l'Evangile. *Par ext*. Celui qui se voue à la propagation et à la défense d'une doctrine. *Fig*. *Faire le bon apôtre*, contrefaire l'homme de bien.

APOZÈME n. m. Décoction de substances végétales : *apozème amer purgatif*.

APPARAÎTRE (*a-pa-rê-tre*) v. n. (Se conj. comme *connaître*.) Devenir visible. Se montrer tout à coup : *Dieu apparut à Moïse*. ANT. **Disparaître**.

APPARAT (*a-pa-ra*) n. m. Pompe, éclat qui accompagne certaines actions : *dîner d'apparat*.

APPARAUX (*a-pa-rô*) n. m. pl. Agrès destinés à effectuer des travaux de force : *apparaux des ancres*.

APPAREIL (*a-pa-ré, l* mll.) n. m. (lat. *apparatus*, apprêt). Préparatif de tout ce qui a de la pompe, de l'éclat. Machine, assemblage d'instruments propres à exécuter un travail : *appareil de sauvetage, appareils de gymnastique*. *Constr*. Disposition des pierres. *Chir*. Pièces nécessaires à un pansement : *lever l'appareil*. *Anat*. Ensemble des organes qui concourent à une fonction : *l'appareil respiratoire*.

APPAREILLADE (*a-pa-ré, ll* mll.) n. f. Action d'appareiller par couples les perdrix en vue de la reproduction.

APPAREILLAGE (*a-pa-ré, ll* mll.) n. m. *Mar*. Action d'appareiller, de tout disposer pour le départ : *appareillage d'un navire*.

APPAREILLEMENT (*a-pa-ré, ll* mll., *e-man*) n. m. Accouplement d'animaux domestiques pour le travail.

APPAREILLER (*a-pa-ré, ll* mll., *é*) v. a. Mettre ensemble des choses pareilles : *appareiller des vases*. ANT. **Dépareiller**.

APPAREILLER (*a-pa-ré, ll* mll., *é*) v. n. *Mar*. Se préparer à partir : *la flotte appareille*.

APPAREILLEUR (*a-pa-ré, ll* mll., *eur*) n. m. Ouvrier qui trace la coupe des pierres d'après les plans.

APPAREMMENT (*a-pa-ra-man*) adv. D'après les apparences.

APPARENCE (*a-pa-ran-se*) n. f. (lat. *apparere*, apparaître). Ce qui apparaît au dehors. Beaux dehors; faux semblants : *il ne faut pas se fier aux apparences*. Vraisemblance, probabilité : *il n'y a nulle apparence*. *Sauver les apparences*, ne rien laisser paraître qui décèle un mal. **En apparence** loc. adv. Extérieurement, à en juger d'après ce que l'on voit.

APPARENT (*a-pa-ran*), **E** adj. Visible, spécieux : *prétexte apparent*. Remarquable, considérable : *personne apparente*. ANT. **Caché, invisible**.

APPARENTER (*a-pa-ran-té*) v. a. Donner à quelqu'un des parents par alliance. **S'apparenter** v. pr. S'allier à quelqu'un : *s'apparenter à la bourgeoisie*.

APPARIEMENT ou **APPARÎMENT** (*a-pa-rî-man*) n. m. Action d'apparier, d'unir par couple ou par paire.

APPARIER (*a-pa-ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Assortir par paire, par couple. ANT. **Déparier, désapparier**.

APPARITEUR (*a-pa*) n. m. Huissier d'une faculté.

APPARITION (*a-pa-ri-si-on*) n. f. Manifestation subite d'un être, d'un objet : *l'apparition d'une comète*. Séjour d'un moment : *il n'a fait qu'une apparition*. Spectre, vision. ANT. **Disparition**.

APPAROIR (*a-pa*) v. impers. (N'est plus usité qu'à l'infin. et dans *il appert*.) *Dr*. Etre évident, résulter.

APPARTEMENT (*a-par-te-man*) n. m. Logement composé de plusieurs pièces.

APPARTENANCE (*a-par*) n. f. Dépendance.

APPARTENANT (*a-par-te-nan*), **E** adj. Qui appartient de droit : *voilà des biens à eux appartenants; maison à lui appartenante*.

APPARTENIR (*a-par*) v. n. (Se conj. comme *tenir*.) Etre de droit à quelqu'un. Etre propre à quelqu'un : *tant de bonté n'appartient qu'à vous*. Convenir : *la gaieté appartient à l'enfance*. Faire partie de : *le pin appartient à la famille des conifères*. **S'appartenir** v. pr. Etre libre, indépendant.

APPAS (*a-pa*) n. m. pl. Attraits, charmes : *les appas de la gloire*.

APPÂT (*a-pâ*) n. m. (préf. *ad*, et lat. *pastus*, nourriture). Pâture placée dans un piège ou fixée à un hameçon. *Fig*. Tout ce qui attire : *l'appât du gain*.

APPÂTER (*a-pâ*) v. a. Attirer avec un appât. Engraisser, donner la pâture à la volaille : *appâter des oies*.

APPAUVRIR (*a-pô*) v. a. Rendre pauvre : *la guerre appauvrit un pays*. *Fig*. Diminuer la fertilité, l'abondance : *appauvrir un terrain, une langue*. *Sang appauvri*. ANT. **Enrichir**.

APPAUVRISSEMENT (*a-pô-vri-se-man*) n. m. Etat de pauvreté où l'on tombe peu à peu. *Fig*. Diminution de force, d'abondance : *appauvrissement du sang, d'une langue*. ANT. **Enrichissement**.

APPEAU (*a-pô*) n. m. Sifflet avec lequel on imite le cri des oiseaux pour les attirer, les *appeler*.

APPEL (*a-pèl'*) n. m. Action d'appeler : *cri d'appel*. Action de nommer les membres d'une assemblée pour constater leur présence : *répondre à l'appel*. Action d'appeler les conscrits sous les drapeaux : *l'appel de la classe*. Recours à un juge, à un tribunal supérieur : *interjeter appel*. Signal militaire : *sonner l'appel*. Excitation : *appel à l'insurrection*. *Appel de fonds*, demande de nouveaux fonds à des actionnaires, souscripteurs, etc. *Appel comme d'abus*. V. ABUS.

APPELANT (*a-pe-lan*), **E** n. Qui appelle d'un jugement.

APPELÉ adj. et n. m. Se dit d'un soldat appelé à rejoindre son corps : *réserviste appelé ; les appelés de la classe*.

APPELER (*a-pe-lé*) v. a. (lat. *appellare*. — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'appellerai*.) Nommer pour faire venir : *appeler la garde*. Convoquer au service militaire : *appeler la réserve sous les drapeaux*. Citer en justice : *appeler en témoignage*. Destiner à : *son mérite l'appelle à commander*. Avertir : *l'heure m'appelle*. Désigner par un nom : *appeler un enfant Jacques*. V. n. Recourir à un tribunal supérieur : *ne pas appeler d'un jugement, c'est l'accepter*. (On dit plus souvent EN APPELER.) **S'appeler** v. pr. Être désigné par un nom : *s'appeler Pierre*.

APPELLATIF, IVE (*a-pèl-la*) adj. *Gram.* Qui convient à toute une espèce, comme les noms *homme*, *arbre*. (On dit plutôt NOM COMMUN.)

APPELLATION (*a-pèl-la-si-on*) n. f. Action d'appeler. (Peu us.) Dénomination, qualificatif : *appellation ingénieuse*. Manière d'appeler chacune des lettres de l'alphabet.

APPENDICE (*a-pin*) n. m. (lat. *appendere*, dépendre de). Supplément à la fin d'un ouvrage. Partie qui sert de prolongement à une partie principale. *Appendice vermiforme* ou *iléo-cæcal*, petit cul-de-sac, qui s'implante sur la partie inférieure du cæcum.

APPENDICITE (*a-pin*) n. f. Inflammation de l'appendice du cæcum.

APPENDICULAIRE (*a-pin, lè-re*) adj. *Hist. nat.* Qui ressemble à un appendice.

APPENDRE (*a-pan-dre*) v. a. Suspendre, attacher.

APPENTIS (*a-pan-ti*) n. m. (préf. *ad*, et lat. *pendere*, pendre). Petit toit à une seule pente appuyé du faîte à un mur, tandis que sa partie inférieure est soutenue par des poteaux. Petit bâtiment adossé contre un grand.


Appentis.

APPERT (il). V. APPAROIR.

APPESANTIR (*a-pe-zan-tir*) v. a. Alourdir : *l'eau appesantit les vêtements*. Rendre moins propre pour le mouvement, pour l'action : *la vieillesse appesantit le corps*. *Fig.* *Appesantir le joug, son pouvoir*, rendre sa domination plus oppressive. **S'appesantir** v. pr. Devenir plus lourd. *S'appesantir sur*, frapper, accabler. Insister longuement sur : *s'appesantir sur un sujet*. ANT. **Alléger, allégir.**

APPESANTISSEMENT (*a-pe-zan-ti-se-man*) n. m. État d'une personne appesantie par l'âge, etc. Lourdeur.

APPÉTENCE (*a-pé-tan-se*) n. f. Désir instinctif. Convoitise. ANT. **Inappétence.**

APPÉTER (*a-pé-té*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) Désirer vivement : *l'estomac appète les aliments*. ANT. **Rebuter, repousser.**

APPÉTISSANT (*a-pé-ti-san*), **E** adj. Qui excite l'appétit, les désirs. ANT. **Rebutant.**

APPÉTIT (*a-pé-ti*) n. m. (lat. *appetere*, désirer). Inclination qui porte à désirer une chose pour la satisfaction des sens. Désir de manger. PROV. : **L'appétit vient en mangeant**, plus on a de biens, plus on en veut avoir. ANT. **Anorexie, satiété.**

APPÉTITIF, IVE (*a-pé*) adj. Qui fait désirer vivement.

APPÉTITION (*a-pé-ti-si-on*) n. f. Vif désir.

APPLAUDIR (*a-plô*) v. a. (lat. *applaudere*). Battre des mains en signe d'approbation : *applaudir une pièce, un acteur*. Approuver, louer. V. n. *Applaudir à*, témoigner son approbation : *j'applaudis à tout ce que vous dites*. **S'applaudir** v. pr. Se glorifier, se féliciter, se réjouir : *s'applaudir d'avoir pris une résolution*. ANT. **Huer, siffler.**

APPLAUDISSEMENT (*a-plô-di-se-man*) n. m. Approbation publique qui se manifeste par des battements de mains, des acclamations. Éloge. ANT. **Huée.**

APPLAUDISSEUR (*a-plô-di-seur*) n. m. Qui applaudit beaucoup.

APPLICABILITÉ (*a-pli*) n. f. Qualité de ce qui est applicable.

APPLICABLE (*a-pli*) adj. Qui doit ou peut être appliqué. ANT. **Inapplicable.**

APPLICAGE (*a-pli*) n. m. Action d'appliquer.

APPLICATION (*a-pli-ka-si-on*) n. f. Action de poser une chose sur une autre. *Dentelle d'application*, dentelle dont les fleurs sont cousues sur le fond. Action d'adapter une maxime, un précepte, etc. : *application d'un principe*. *Fig.* Attention soutenue : *application à l'étude*. ANT. **Inapplication.**

APPLIQUE (*a-pli-ke*) n. f. Tout ce qu'on applique sur un objet pour l'orner. Candélabre à une ou plusieurs branches qui se fixe au mur.

APPLIQUER (*a-pli-ké*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *plicare*, plier). Mettre une chose sur une autre : *appliquer des couleurs*. Donner : *appliquer un soufflet*. Diriger avec attention : *appliquer son esprit à*. Employer : *appliquer un remède, une loi, une règle*, etc. Faire servir : *appliquer l'algèbre à la géométrie*. **S'appliquer** v. pr. Mettre toute son attention : *s'appliquer à bien faire*. Prendre pour soi : *s'appliquer des louanges*.

APPLIQUEUSE (*a-pli-keu-ze*) n. f. Ouvrière chargée d'appliquer les fleurs sur les dentelles dites d'*application*.

APPOGIATURE (*a-po*) ou **APPOGGIATURE** (*a-po-dji-a*) n. f. (ital. *appoggiatura*). *Mus.* Ornement de mélodie, consistant en une petite note sans valeur de durée, qu'on fait entendre au-dessus ou au-dessous d'une note réelle et avant cette note.

APPOINT (*a-poin*) n. m. Ce qu'on ajoute pour compléter une somme, un compte. *Faire l'appoint*, compléter une somme.

APPOINTAGE (*a-poin*) n. m. Action de rendre pointu.

APPOINTEMENTS (*a-poin-te-man*) n. m. pl. Salaire fixe pour un emploi. *Être aux appointements*, recevoir des appointements.

APPOINTER (*a-poin-té*) v. a. Donner des appointements : *appointer un fonctionnaire*.

APPOINTER (*a-poin-té*) v. a. (préf. *ad*, et *pointe*). Tailler en pointe. ANT. **Émousser, épointer.**

APPOINTEUR, EUSE (*a-poin, eu-ze*) n. et adj. Personne qui appointe.

APPOINTIR (*a-poin*) v. a. Rendre pointu. (On dit mieux APPOINTER.)

APPONDURE (*a-pon*) n. f. Perche ajoutée au bout d'une autre, pour maintenir et rendre plus solide un train de bois flotté.

APPONTEMENT (*a-pon-te-man*) n. m. Construction en bois ou en fer destinée à permettre le chargement et le déchargement des navires et bateaux.

APPORT (*a-por*) n. m. Biens qu'un époux apporte dans la communauté conjugale. Part d'un associé dans l'actif social.

APPORTER (*a-por-té*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *portare*, porter). Porter où se trouve quelqu'un : *apportez-moi ce livre*. *Fig.* Fournir : *apporter tant en mariage*. Alléguer : *apporter des raisons*. Annoncer : *apporter une nouvelle*. Employer : *apporter des soins*. Susciter : *apporter des obstacles*.

APPOSER (*a-po-zé*) v. a. Appliquer, mettre : *apposer une affiche*. *Apposer les scellés*, appliquer le sceau de justice sur la serrure d'une porte d'appartement, de meuble, pour qu'on ne puisse soustraire aucun des objets qui y sont renfermés. *Apposer une clause à un acte*, l'y insérer.

APPOSITIF, IVE (*a-po-zi*) adj. *Gram.* Se dit d'un mot qui, placé à côté d'un nom, ne désigne avec lui qu'une seule et même personne, une seule et même chose. (Ainsi, dans *Jean lapin, sire Grégoire*, le second nom est l'appositif, le complément appositif du premier.) N. m. : *un appositif*.

APPOSITION (*a-po-zi-si-on*) n. f. Action d'apposer : *l'apposition d'un sceau*. *Gram.* Union de deux noms dont le second sert d'épithète au premier : *Cicéron*, **orateur** *romain*.

APPRÉCIABILITÉ (*a-pré*) n. f. Qualité de ce qui est appréciable.

APPRÉCIABLE (*a-pré*) adj. Qui peut être apprécié. Ant. **Inappréciable.**

APPRÉCIATEUR, TRICE (*a-pré*) n. et adj. Qui apprécie : *appréciateur du talent.*

APPRÉCIATIF, IVE (*a-pré-si*) adj. Qui marque l'appréciation.

APPRÉCIATION (*a-pré-si-a-si-on*) n. f. Estimation, évaluation : *appréciation de marchandises.* Jugement : *appréciation juste, raisonnée.*

APPRÉCIER (*a-pré-si-é*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *pretium*, prix. — Se conj. comme *prier*.) Evaluer. *Apprécier quelqu'un*, l'estimer.

APPRÉHENDER (*a-pré-an-dé*) v. a. (lat. *apprehendere*). Saisir : *appréhender au corps.* Craindre, redouter : *j'appréhende qu'il ne soit trop tard; je n'appréhende guère qu'il soit trop tard.*

APPRÉHENSIF, IVE (*a-pré-an*) adj. Timide, craintif : *caractère appréhensif.*

APPRÉHENSION (*a-pré-an*) n. f. Crainte, peur.

APPRENDRE (*a-pran-dre*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *prehendere*, saisir par l'esprit. — Se conj. comme *prendre*.) Acquérir des connaissances, étudier : *apprendre l'histoire.* Contracter une habitude : *apprendre à se taire.* Informer, être informé : *apprendre une nouvelle à quelqu'un, de quelqu'un.* Enseigner : *apprendre le dessin à un enfant.* Ant. **Désapprendre, oublier.**

APPRENTI, E (*a-pran*) n. Celui, celle qui apprend un métier, une profession sous un maître : *les apprentis sont protégés par la loi. Fig.* Personne peu habile, peu exercée.

APPRENTISSAGE (*a-pran-ti-sa-je*) n. m. Action d'apprendre un état. Le temps qu'on met à l'apprendre. *Fig.* Premiers essais : *l'apprentissage de la vertu.*

APPRÊT (*a-prè*) n. m. Manière d'apprêter les étoffes, les cuirs, etc. Matière qui sert à l'apprêt. Assaisonnement : *apprêt des viandes. Fig.* Affectation dans le discours : *style plein d'apprêt.* Pl. Préparatifs : *les apprêts d'un voyage.*

APPRÊTAGE (*a-prè*) n. m. Emploi de l'apprêt.

APPRÊTÉ, E (*a-pré*) adj. Affecté, dépourvu de naturel : *style apprêté; langage apprêté.*

APPRÊTER (*a-pré-té*) v. a. Préparer : *apprêter ses armes.* Accommoder : *apprêter des aliments.* **S'apprêter** v. pr. Se disposer, se préparer.

APPRÊTEUR, EUSE (*a-pré, eu-ze*) n. et adj. Ouvrier, ouvrière qui donne l'apprêt aux étoffes, etc. Peintre sur verre. Modiste qui pose les ornements du chapeau.

APPRIVOISABLE (*a-pri-voi-za-ble*) adj. Qu'on peut apprivoiser.

APPRIVOISEMENT (*a-pri-voi-ze-man*) n. m. Action d'apprivoiser.

APPRIVOISER (*a-pri-voi-zé*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *privus*, privé). Rendre un animal moins farouche, privé. *Fig.* Rendre une personne plus sociable. **S'apprivoiser** v. pr. Se familiariser, s'accoutumer : *s'apprivoiser avec le danger.* Ant. **Effaroucher.**

APPRIVOISEUR, EUSE (*a-pri-voi-zeur, eu-ze*) n. Qui apprivoise.

APPROBATEUR, TRICE (*a-pro*) n. et adj. Qui approuve : *un approbateur; sourire approbateur.* Ant. **Dépréciateur, dénigreur, désapprobateur.**

APPROBATIF, IVE (*a-pro*) adj. Qui marque l'approbation : *geste approbatif.* Ant. **Critique, improbatif.**

APPROBATION (*a-pro-ba-si-on*) n. f. Consentement, acquiescement, adhésion. Jugement favorable : *flatteuse approbation.* Ant. **Désapprobation.**

APPROBATIVEMENT (*a-pro, man*) adv. D'une manière approbative.

APPROBATIVITÉ (*a-pro*) n. f. Désir de plaire, d'être louangé.

APPROCHABLE (*a-pro*) adj. Dont on peut approcher : *les gens irascibles ne sont pas approchables.*

APPROCHANT (*a-pro-chan*), **E** adj. Peu différent, presque semblable. Approximatif.

APPROCHANT (*a-pro-chan*) adv. Environ, à peu près : *mille francs ou approchant.*

APPROCHE (*a-pro-che*) n. f. Action d'approcher, de s'approcher : *s'enfuir à l'approche de l'ennemi.* Pl. Abords, accès : *les approches d'une ville.*

APPROCHER (*a-pro-ché*) v. a. Mettre proche : *approcher une chaise.* V. n. Devenir proche : *l'heure approche.* Ant. **Ecarter, éloigner.**

APPROFONDIR (*a-pro*) v. a. Rendre plus profond. Examiner à fond : *approfondir une question.*

APPROFONDISSEMENT (*a-pro-fon-di-se-man*) n. m. Action d'approfondir, au pr. et au fig. : *l'approfondissement d'un puits, d'une question.*

APPROPRIABLE (*a-pro*) adj. Qu'on peut s'approprier.

APPROPRIATION (*a-pro, si-on*) n. f. Action de rendre propre à. Action de s'approprier une chose.

APPROPRIER (*a-pro-pri-é*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *proprius*, convenable. — Se conj. comme *prier*.) Rendre propre à une destination : *approprier les lois aux mœurs.* Mettre en état de propreté : *approprier un appartement. Fig.* Conformer : *approprier le style au sujet.* **S'approprier** v. pr. S'attribuer, usurper : *s'approprier un héritage, une pensée.*

APPROUVABLE (*a-prou*) adj. Qui peut, qui doit être approuvé : *plan, conduite approuvable.*

APPROUVER (*a-prou-vé*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *probare*, prouver). Agréer une chose, y consentir : *approuver un mariage.* Juger bon, louable : *approuver un orateur, un discours.* Ant. **Désapprouver.**

APPROVISIONNEMENT (*a-pro-vi-zi-o-ne-man*) n. m. Action de munir de provisions une ville, une armée, une flotte, etc. Provisions réunies : *des approvisionnements frais.*

APPROVISIONNER (*a-pro-vi-zi-o-né*) v. a. Garnir, munir de provisions : *la terre entière approvisionne Paris.* Ant. **Démunir, dénantir.**

APPROVISIONNEUR, EUSE (*a-pro-vi-zi-o-neur, eu-ze*) n. Celui, celle qui approvisionne.

APPROXIMATIF, IVE (*a-pro-ksi*) adj. Fait par approximation : *calcul approximatif.* Ant. **Exact, précis.**

APPROXIMATION (*a-pro-ksi-ma-si-on*) n. f. (lat. *approximare*, approcher). Estimation, évaluation par à peu près. (Se dit de tout ce qui n'offre pas une exactitude rigoureuse.) Ant. **Exactitude, précision.**

APPROXIMATIVEMENT (*a-pro-ksi, man*) adv. Par approximation. D'une manière approximative.

APPUI (*a-pui*) n. m. (préf. *ad*, et lat. *podium*, piédestal). Soutien, support. *Fig.* : *être l'appui du faible. Mécan.* **Point d'appui**, point fixe autour duquel la puissance et la résistance tendent à se mettre en équilibre. **A l'appui de** loc. prépos. Pour appuyer, prouver : *les exemples viennent à l'appui des règles.*

APPUI-MAIN (*a-pui-min*) n. m. Baguette dont se servent les peintres pour appuyer la main qui tient le pinceau. Pl. des *appuis-main.*

APPUI-TÊTE (*a-pui*) n. m. Appareil destiné à soutenir immobile la tête des personnes que l'on photographie. Pl. Des *appuis-tête.*

APPUYER (*a-pui-ié*) v. a. (*J'appuie, tu appuies, il appuie, nous appuyons, vous appuyez, ils appuient. J'appuyais, nous appuyions. J'appuyai, nous appuyâmes. J'appuierai, nous appuierons. Appuie, appuyons, appuyez. J'appuierais, nous appuierions. Que j'appuie, que nous appuyions. Que j'appuyasse, que nous appuyassions. Appuyant. Appuyé, e.*) Soutenir par le moyen d'un appui. Appliquer : *appuyer une échelle contre un mur. Fig.* Protéger : *appuyer une demande.* V. n. Peser : *appuyer sur la plume. Fig.* Insister : *appuyer sur une circonstance.*

APPUYOIR (*a-pui-ioir*) n. m. Outil en bois dont se sert le ferblantier pour appliquer l'une sur l'autre deux pièces à souder.

ÂPRE adj. (lat. *asper*). Rude au goût, au toucher : *fruit âpre. Fig.* Avide : *âpre au gain.* Violent, plein d'aigreur : *caractère âpre.* Ant. **Doux.**

ÂPREMENT (*man*) adv. Avec âpreté.

APRÈS (*prè*) prép. A la suite : *entrer après quelqu'un.* Contre : *crier après quelqu'un.* A la poursuite de : *courir après un lièvre.* Ensuite : *mangez d'abord, buvez après.* **D'après** loc. prép. A l'imitation, à la manière : *peindre d'après nature.* Ant. **Avant.**

APRÈS-DEMAIN (*prè-de-min*) loc. adv. Le second jour après celui où l'on est. N. m. : *des après-demain.*

APRÈS-DÎNER (*prè-dî-né*) n. m. Temps qui suit

le dîner. Pl. des *après-dîners*. (On écrivait autref. APRÈS-DINÉ n. m. et APRÈS-DINÉE n. f.)

APRÈS-MIDI (*pré*) n. m. ou f. invar. Partie du jour depuis midi jusqu'au soir.

APRÈS-SOUPER (*pré-sou-pé*) n. m. Temps entre le souper et le coucher. Pl. des *après-soupers*. (On écrivait autref. APRÈS-SOUPÉ n. m. et APRÈS-SOUPÉE n. f.)

ÂPRETÉ n. f. Etat de ce qui est âpre : *l'âpreté des fruits verts. Fig.* Sévérité, rudesse : *l'âpreté des reproches.*

À PRIORI. V. PRIORI (À).

À-PROPOS (*po*) n. m. Chose dite ou faite en temps et lieu convenables : *l'à-propos donne du prix à tout.* Pièce de théâtre, poème de circonstance : *des à-propos en vers.* V. PROPOS.

APSIDE n. f. *Astron.* Chaque extrémité du grand axe de l'orbite d'une planète. V. APHÉLIE, PÉRIHÉLIE.

APTE adj. (lat. *aptus*, propre à). Qui a des dispositions à, qui est propre à : *l'enfant est apte à apprendre.* ANT. **Inapte, impropre, incapable.**

APTÈRE adj. (gr. *a* priv., et *pteron*, aile). Se dit d'un insecte sans ailes, comme la puce, le pou. Se dit des statues de certaines divinités antiques qui, par exception, étaient représentées sans ailes : *la Victoire aptère.* N. m. pl. Ordre d'insectes dépourvus d'ailes. S. un *aptère*.

APTÉRYX (*ap-té-riks*) n. m. Genre d'oiseaux d'Australie, n'ayant que des rudiments d'ailes, des plumes ressemblant à des soies, et pas de queue.


Aptéryx.

APTITUDE n. f. Disposition naturelle à quelque chose : *aptitude pour les sciences.* ANT. **Inaptitude.**

APUREMENT (*man*) n. m. (rad. *pur*). Vérification d'un compte faisant ressortir les droits contestés, les recouvrements, les restes à recouvrer, etc.

APURER (*ré*) v. a. (rad. *pur*). Vérifier et arrêter définitivement : *apurer un compte.*

APYRE adj. (du gr. *a* priv., et *pur*, feu). Inaltérable au feu, et surtout infusible : *le cristal de roche est apyre.*

APYRÉTIQUE adj. (de *apyrexie*) Qui fait tomber la fièvre. Qui n'a pas de fièvre.

APYREXIE (*rèk-sî*) n. f. (du gr. *a* priv., et *pur*, feu). Absence, cessation de fièvre.

AQUA-FORTISTE ou **AQUAFORTISTE** (*kou-a-for-tis-te*) n. m. (ital. *acqua-forte*, eau-forte). Graveur à l'eau-forte. Pl. des *aqua-fortistes* ou *aquafortistes*.

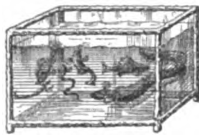
AQUAMANILE (*kou-a*) n. m. (lat. *aqua*, eau, et *manus*, main). Au moyen âge, bassin pour se laver les mains avant et après les repas. Petite fontaine en dinanderie.

AQUAPUNCTURE (*kou-a-ponk*) n. f. *Chir.* Révulsion obtenue par la projection brusque et violente d'un filet d'eau filiforme.

AQUARELLE (*kou-a-rè-le*) n. f. (ital. *acquerella* ; de *acqua*, eau). Peinture en couleurs délayées dans l'eau.

AQUARELLISTE (*kou-a-rel-lis-te*) n. Peintre à l'aquarelle.

AQUARIUM (*kou-a-ri-om'*) n. m. Réservoir dans lequel on entretient des plantes et des animaux d'eau douce ou d'eau salée. Pl. des *aquariums*.


Aquarium.

AQUATILE (*kou-a*) adj. *Bot.* Se dit d'une plante qui naît, qui vit dans l'eau, comme le lotus, le nénufar, etc.

AQUA-TINTA (*kou-a*) n. f. (lat. *aqua*, eau, et ital. *tinta*, teinte). Gravure imitant le dessin au lavis, fait à l'encre de Chine, au bistre, à la sépia. Pl. des *aqua-tinta*. (On dit aussi AQUATINTE. Pl. des *aquatintes*.)

AQUA-TINTISTE ou **AQUATINTISTE** (*kou-a-tin-tis-te*) n. Personne qui grave à l'aqua-tinta. Pl. des *aqua-tintistes* ou *aquatintistes*.

AQUATIQUE (*kou-a*) adj. Qui croît, qui vit dans l'eau : *plante, animal aquatique.*

AQUATIQUEMENT (*kou-a-ti-ke-man*) adv. D'une manière aquatique. Par le moyen de l'eau.

AQUEDUC (*ke-duk*) n. m. (lat. *aqua*, eau, et *ducere*, conduire). Canal en maçonnerie pour conduire l'eau.


Aqueduc romain (pont du Gard).

AQUEUX, EUSE (*keû, eu-ze*) adj. (lat. *aqua*, eau). De la nature de l'eau : *humeur aqueuse.* Qui contient de l'eau : *légumes trop aqueux.*

AQUICULTEUR (*ku-i*) n. m. Celui qui s'occupe d'aquiculture.

AQUICULTURE (*ku-i*) n. f. (du lat. *aqua*, eau, et de *culture*). Art de multiplier et d'élever les animaux et les plantes aquatiques.

AQUIFÈRE (*ku-i*) adj. Qui porte, qui contient de l'eau : *couche géologique aquifère.*

AQUIFOLIACÉES (*ku-i, sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dont le *houx* est le type. S. une *aquifoliacée*.

AQUIGÈNE (*ku-i*) adj. Qui naît ou croît dans l'eau.

AQUILIN, E (*ki*) adj. (lat. *aquila*, aigle). Recourbé en bec d'aigle : *nez aquilin.* ANT. **Camard.**

AQUILON (*ki*) n. m. Vent du nord violent. *Blas.* Représentation de ce vent que l'on figure par une tête d'enfant joufflu et qui souffle avec force.

AQUITANIEN (*ki-ta-ni-in*) n. m. Etage géologique de la période tertiaire.

AQUOSITÉ (*ko-zi-té*) n. f. Qualité de ce qui est aqueux.

ARA n. m. Gros perroquet de l'Amérique du Sud, à longue queue et à beau plumage.


Ara.

ARABA n. m. Nom d'une voiture en usage en Turquie.

ARABE adj. et n. De l'Arabie. *Chiffres arabes*, les dix signes de la numération, qui sont : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0. *Fam.* Usurier, homme dur en affaires. N. m. Langue arabe. — ART ARABE. Les Arabes s'étant interdit, pour des motifs religieux, la représentation des êtres animés, leur art ne comporte pas de statuaire ; leur peinture et leur sculpture se limitent à l'enjolivement des caractères d'écriture, ce qui constitue l'art raffiné des arabesques. Mais ils ont excellé dans un genre d'architecture qui, d'abord inspiré des Romains, puis des Byzantins, s'est surtout développé en Espagne, et a produit des monuments tels que l'Alcazar et la Giralda de Séville ou l'Alhambra de Grenade. L'édifice type de l'architecture arabe est la mosquée, sanctuaire sacré de forme carrée avec une cour centrale, une chaire à prêcher, un mihrab et un minaret. Les monuments arabes comportent des arcs de toutes formes, des pendentifs très ornés, et des motifs décoratifs d'une extrême richesse. Il faut citer les mosquées d'Egypte, de Constantinople, de Cordoue.


Arabesque.

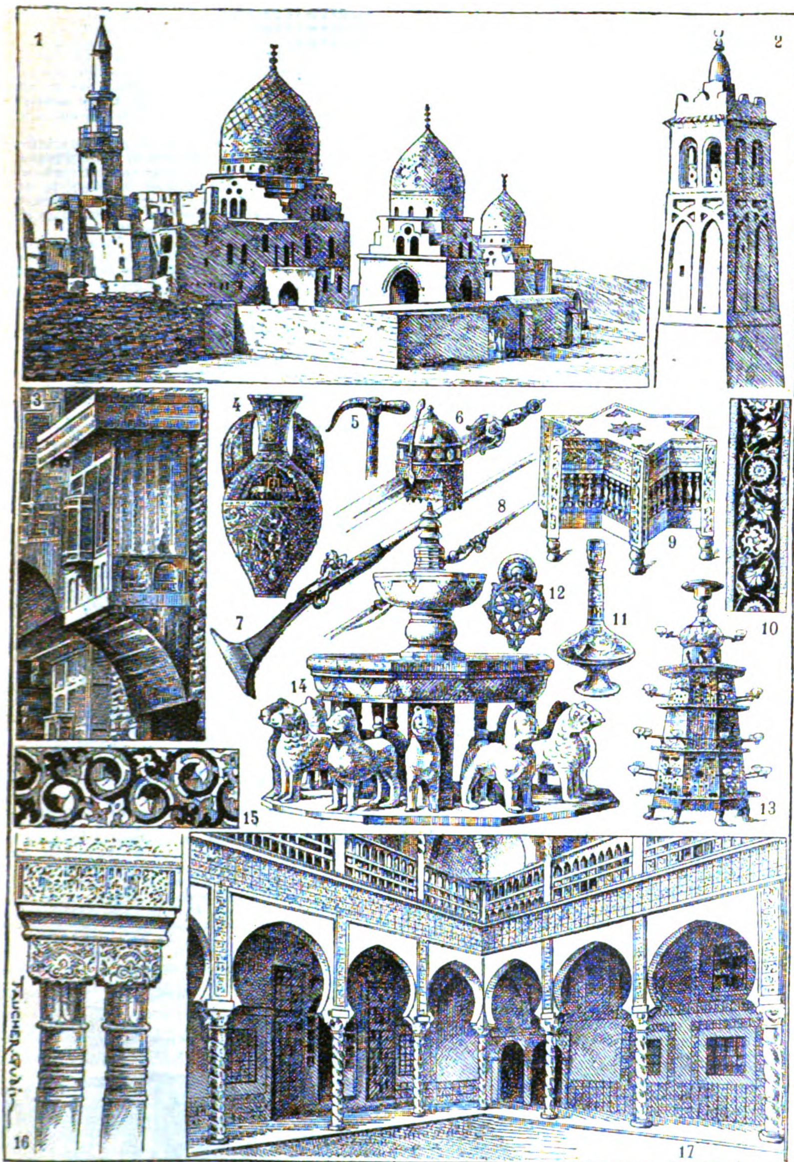
ARABESQUE (*bès-ke*) adj. Propre aux Arabes : *décoration arabesque.* N. f. *Peint.* et *sculpt.* Entrelacement de feuillages et de figures de caprice, à la manière des Arabes.

ARABIQUE adj. Qui est d'Arabie : *gomme arabique.*

ARABISANT (*bi-zan*), **E** ou **ARABISTE** (*bis-te*) n. Qui possède la langue arabe. Qui en fait une étude spéciale.

ARABISME (*bis-me*) n. m. Locution propre à la langue arabe.

ARABLE adj. (lat. *arare*, labourer). Se dit d'une



Art arabe : 1. Tombeaux des califes, au Caire ; 2. Minaret de Sidi-Okba (Algérie) ; 3. Moucharaby, au Caire ; 4. Vase de l'Alhambra ; 5, 6, 7, 8, Armes et casque (xve s.) ; 9. Table (xve s.) ; 10. Faïence murale ; 11. Bouteille en verre émaillé ; 12. Marteau de porte en fer ; 13. Lampe de mosquée ; 14. Fontaine de la cour des Lions, à l'Alhambra ; 15. Mosaïque de marbre ; 16. Chapiteau de l'Alhambra ; 17. Vue intérieure de l'archevêché d'Alger.

terre qui peut être labourée plusieurs fois en un temps relativement court : *sol arable, terre arable.*

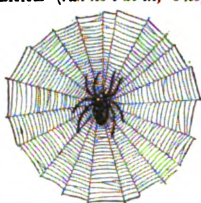
ARACHIDE (*chi*) n. f. Plante légumineuse, vulgairement appelée *pistache de terre,* parce que ses fruits se développent sous terre, et dont les graines (*cacahuètes*) donnent une huile blanche, de saveur agréable.

ARACHNÉEN, ENNE (*rak-né-in, è-ne*) adj. Qui est propre à l'araignée.

ARACHNIDES (*rak*) n. m. pl. Classe d'animaux articulés, comprenant les *araignées, scorpions,* etc. S. un *arachnide.*

ARACHNOÏDE (*rak-no-i-de*) n. f. (du gr *arakhnê,* araignée, et *eidos,* aspect). Nom donné, à cause de sa ténuité, à l'une des trois membranes qui enveloppent le cerveau.

ARACHNOÏDIEN, ENNE (*rak-no-i-di-in, è-ne*) adj. Qui a la finesse d'une toile d'araignée. Qui appartient à l'arachnoïde.


Araignée.

ARACK ou **ARAC** (*rak*) n. m. Liqueur spiritueuse, tirée du riz fermenté.

ARAGNE n. m. Ancien nom de l'araignée.

ARAGONITE n. f. Variété de carbonate de chaux naturel, découverte en Aragon en 1775.

ARAIGNÉE (*rè-gné*) n. f. (lat. *aranea*). Animal articulé à huit pattes et sans ailes. Crochet de fer à plusieurs branches pour retirer les seaux des puits.

ARAIRE (*ré-re*) n. m. Charrue sans avant-train.

ARALIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones polypétales. S. une *araliacée.*

ARANÉIDES (*né-i-de*) n. m. pl. Subdivision de la classe des araignées. S. un *aranéide.*

ARANÉOLE n. f. Nom de la petite vive jeune.

ARANTÈLE ou **ARANTELLE** (*tè-le*) n. f. (du lat. *aranea,* araignée, et *tela,* toile). Toile d'araignée. (Vx.) Tissu de lin très léger. (Vx.) *Véner.* Filandres qui s'entre-croisent comme une toile d'araignée sur les pieds du cerf.

ARASEMENT (*ze-man*) n. m. Action d'araser.

ARASER (*zé*) v. a. Mettre de niveau les assises d'une construction.

ARASES (*ra-ze*) n. f. pl. Pierres qui servent à l'arasement. (On dit aussi PIERRES D'ARASE.)

ARATOIRE adj. (lat. *arator,* laboureur). Qui concerne l'agriculture : *instruments aratoires.*

ARAUCARIA (*rô*) n. m. *Bot.* Conifère des régions tropicales.

ARBALÈTE n. f. (lat. *arcus,* arc, et *balista,* baliste). Arc d'acier monté sur un fût et se bandant avec un ressort : *les armes à feu ont remplacé l'arbalète.* V. ARMES.

ARBALÉTÉE (*té*) n. f. Portée d'arbalète.


Arbalétrier.

ARBALÉTRIER (*tri-é*) n. m. Soldat armé d'une arbalète. *Ornith.* Martinet noir. *Charp.* Pièces de bois qui soutiennent la couverture d'un bâtiment.

ARBALÉTRIÈRE ou **ARBALÉTIÈRE** n. f. Ouverture pratiquée dans les murailles des châteaux forts du moyen âge pour tirer à l'arbalète.



A, Arbalétrier.

ARBITRAGE n. m. Jugement amiable d'un différend par arbitre. Sentence rendue par les arbitres.

ARBITRAIRE (*trè-re*) adj. Qui dépend de la seule volonté. Despotique : *pouvoir arbitraire.* ANT. **Légal, juste.**

ARBITRAIREMENT (*trè-re-man*) adv. D'une manière arbitraire, despotique : *gouverner arbitrairement.* ANT. **Légalement, justement.**

ARBITRAL, E, AUX adj. Qui est prononcé par des arbitres : *jugement arbitral.* Qui est composé d'arbitres : *tribunal arbitral.*

ARBITRALEMENT (*man*) adv. Par arbitres.

ARBITRATION (*si-on*) n. f. Estimation en bloc.

ARBITRE n. m. (lat. *arbitrari,* estimer, juger). Qui est choisi par un tribunal ou par les parties pour prononcer dans un différend. Maître absolu : *Dieu est l'arbitre de nos destinées.* Qui a une grande influence : *être l'arbitre de la mode.* **Libre arbitre** ou **franc arbitre,** puissance que la volonté a de choisir, de se déterminer.

ARBITRER (*tré*) v. a. Juger en qualité d'arbitre.

ARBORER (*ré*) v. a. (lat. *arbor,* arbre). Planter, élever quelque chose droit comme un arbre : *arborer un drapeau. Arborer un pavillon,* le hisser, le déployer. *Arborer l'étendard de la révolte,* se révolter.

ARBORESCENCE (*rès-san-se*) n. f. État d'un végétal arborescent. Forme arborescente.

ARBORESCENT (*rès-san*), **E** adj. Qui a le port, la forme, le caractère d'un arbre : *fougères arborescentes.*

ARBORICOLE adj. (du lat. *arbor, oris,* arbre, et *colere,* habiter). Qui vit sur les arbres.

ARBORICULTEUR n. m. Qui s'occupe d'arboriculture.

ARBORICULTURE n. f. (du lat. *arbor, oris,* arbre, et de *culture*). Culture des arbres.

ARBORISATION (*ri-za-si-on*) n. f. Dessin naturel représentant des branches d'arbres dans des corps minéraux.

ARBORISÉ, E (*ri-zé*) adj. Qui présente des arborisations.

ARBORISER (*ri-zé*) v. n. Cultiver des arbres.

ARBORISTE (*ris-te*) n. m. Syn. peu usité de PÉPINIÉRISTE et de ARBORICULTEUR.

ARBOUSE (*bou-ze*) n. f. Fruit de l'arbousier.

ARBOUSIER (*bou-zi-é*) n. m. Arbre du Midi, à fruits rouges, assez semblables à la fraise, d'une saveur aigrelette.

ARBRE n. m. (lat. *arbor*). Plante ligneuse dont la tige ou *tronc,* fixée au sol par ses *racines,* est nue à la base et chargée de *branches* et de *feuilles* à son sommet. *Arbre de Noël,* arbre vert garni de joujoux et de friandises que l'on dresse dans la nuit de Noël. *Méc.* Axe de bois ou de métal servant à transmettre le mouvement dans les machines : *arbre de moulin, de pressoir,* etc. **Arbre généalogique,** arbre figuré d'où sortent les diverses branches d'une famille. PROV. : **Entre l'arbre et l'écorce il ne faut pas mettre le doigt,** il ne faut pas intervenir dans une discussion délicate, surtout lorsqu'elle a lieu entre parents, amis, etc. **Couper l'arbre pour avoir le fruit,** sacrifier sottement l'avenir au présent.



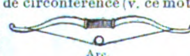
Arbre.

ARBRISSEAU (*bri-so*) n. m. Petit arbre qui se ramifie dès sa base, comme le *lilas,* le *sureau,* etc.

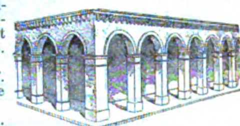
ARBUSTE (*bus-te*) n. m. Plante ligneuse plus petite que l'arbrisseau, comme le *groseillier,* le *chèvrefeuille,* les *bruyères,* certains *rosiers,* etc.

ARBUSTIF (*bus-tif*), **IVE** adj. Qui appartient à l'arbuste. Qui se compose d'arbustes : *plantations arbustives.*

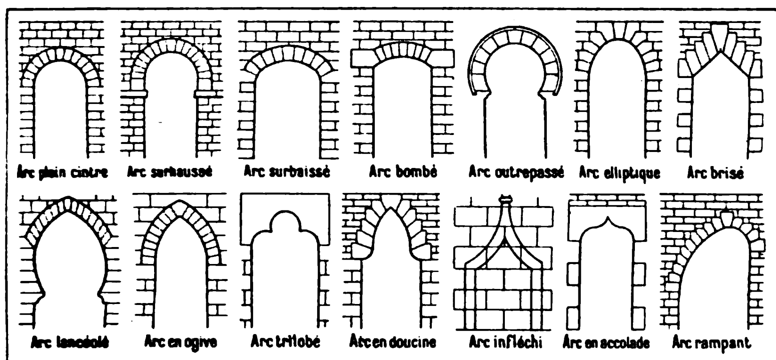
ARC (*ark*) n. m. (lat. *arcus*). Arme servant à lancer des flèches. *Géom.* Portion de circonférence (v. ce mot) ou d'une courbe quelconque. *Fig. Avoir plusieurs cordes à son arc,* avoir plusieurs moyens pour faire réussir un projet. **Arc de triomphe,** monument formant un grand portique cintré, orné de bas-reliefs, etc., consacrant le souvenir d'une victoire, d'un fait mémorable, etc. V. *Part. hist.*


Arc.

ARCADE n. f. Ouverture en forme d'arc.

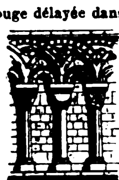

Arcades.

ARCANE n. m. (lat. *arcanus,* secret). Opération mystérieuse des alchimistes. *Fig.* Chose mystérieuse.



ARCANNE (*ka-ne*) n. f. Craie rouge délayée dans l'eau et avec laquelle les charpentiers font des tracés sur les pièces de bois. (On dit aussi ARCAUX n. m. pl.)

ARCANSON n. m. Résine jaunâtre obtenue par la distillation de la térébenthine, et dite aussi plus souvent *colophane*.

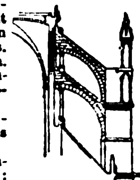

Arcature.

ARCASSE (*ka-se*) n. f. Charpente de l'arrière d'un navire en bois.

ARCATURE n. f. Suite de petites arcades, réelles ou simulées, dans une construction.

ARC-BOUTANT (*ar-bou-tan*) n. m. Pilier qui se termine en demi-arc, et qui sert à soutenir un mur, une voûte. Pl. des *arcs-boutants*.

ARC-BOUTEMENT (*ar-bou-te-man*) n. m. Arrêt du mouvement de roues dentées, par suite d'un défaut de construction des dents.


Arc-boutant.

ARC-BOUTER (*ar-bou-té*) v. a. Soutenir au moyen d'un arc-boutant. **S'arc-bouter** v. pr. S'appuyer, se raidir.

ARC-DOUBLEAU (*ar-dou-blô*) n. m. Arc en saillie. Pl. des *arcs-doubleaux*.

ARCEAU (*sô*) n. m. Partie cintrée d'une voûte. Petite arche : *arceaux d'un jeu de croquet*.

ARC-EN-CIEL (*ar-kan*, même au plur.) n. m. Météore en forme d'arc, présentant les sept couleurs du spectre et résultant de la réfraction et de la réflexion des rayons solaires sur les nuages. Pl. des *arcs-en-ciel*. — Ce météore, le plus beau des phénomènes qui se rapportent à la lumière, annonce tout simplement que le soleil, étant sur l'horizon à une hauteur convenable, darde ses rayons sur un nuage opposé qui se résout en pluie. Lorsqu'on aperçoit donc l'arc-en-ciel, on tourne le dos au soleil, et l'on est placé entre cet astre et le nuage. Les sept couleurs de l'arc-en-ciel sont : *violet, indigo, bleu, vert, jaune, orangé, rouge*. V. MÉTÉORE. — Dans la Bible, l'arc-en-ciel fut le gage de réconciliation donné par Dieu à Noé après le déluge. Les païens en avaient fait l'écharpe d'Iris, messagère des dieux.

ARCHAÏQUE (*ka-i-ke*) adj. Qui a rapport à l'archaïsme : *mot, tournure, style archaïque*.

ARCHAÏSME (*ka-is-me*) n. m. (gr. *arkhaios*, ancien). Mot, tour de phrase suranné, comme *dans l'abord, treuve*, pour *d'abord, trouve* : dans l'abord *il se met au large... Dans la citrouille je la* treuve. (La Font.) Ainsi encore *étrait, s'éjouir, faire l'août, peu ni prou, aucuns*, etc., pour *étroit, se réjouir, faire la moisson, peu ni beaucoup, quelques-uns*, etc. Imitation de la manière des anciens : *l'archaïsme du dessin*. ANT. **Néologisme, modernisme**.

ARCHAÏSTE (*ka-is-te*) n. Celui, celle qui se sert d'archaïsmes.

ARCHAL (*chal*) (**fil d'**) n. m. (lat. *aurichalcum*, laiton). Fil de laiton passé à la filière.

ARCHANGE (*kan-je*) n. m. (du gr. *arkhos*, chef, et de *ange*). Ange d'un ordre supérieur.

ARCHANGÉLIQUE (*kan*) adj. Qui tient de l'archange : *âme archangélique*.



ARCHE n. f. (rad. *arc*). Voûte en forme d'arc, supportée par les piles d'un pont.

ARCHE n. f. (lat. *arca*, coffre). *Bibl.* Grand bateau que Noé construisit sur l'ordre de Dieu pour échapper au déluge. *C'est l'arche de Noé*, se dit, par plaisanterie, d'une maison où logent toutes sortes de gens. **Arche d'alliance** ou **arche sainte**, coffre où les Hébreux gardaient les tables de la loi.

ARCHÉE (*ché*) n. f. *Physiol. anc.* Principe de la vie. *Alchim.* Matière ignée, au centre de la terre.

ARCHÉGONE (*ké*) n. m. Organe reproducteur femelle des mousses, des hépatiques et des fougères.


Francs archers.

ARCHELET (*che-lè*) n. m. Petit archet d'horloger.

ARCHÉOLOGIE (*ké-o-lo-jî*) n. f. (gr. *arkhaios*, ancien, et *logos*, discours). Science des monuments et des arts de l'antiquité.

ARCHÉOLOGIQUE (*ké*) adj. Qui a rapport à l'archéologie : *découverte archéologique*.

ARCHÉOLOGUE (*ké-o-lo-ghe*) n. m. Celui qui est versé dans l'archéologie, qui s'occupe d'archéologie.

ARCHER (*ché*) n. m. Soldat armé de l'arc. Agent de justice ou de police. *Francs archers*, première troupe d'infanterie régulière instituée en France par Charles VII en 1448, et supprimée par Louis XI en 1480. (Ces archers étaient appelés *francs* parce qu'ils étaient exempts de tout impôt.)

ARCHEROT (*che-ro*) n. m. Petit archer. *Poétiq.* Cupidon (à cause de l'arc qu'il porte). [Vx.]

ARCHET (*chè*) n. m. Baguette le long de laquelle sont tendus des crins et qui sert à jouer de certains instruments : contrebasse, violon, violoncelle, etc. Arc d'acier pour tourner ou percer.


Archet.

ARCHÉTYPE (*ké*) n. m. Modèle sur lequel on fait un ouvrage, matériel ou intellectuel. Étalon des monnaies, poids et mesures.

ARCHEVÊCHÉ (*che*) n. m. Diocèse, palais d'un archevêque. Étendue de pays sous sa juridiction. —

Il y a en France 17 archevêchés, dont le siège est à : Aix, Albi, Auch, Avignon, Besançon, Bordeaux, Bourges, Cambrai, Chambéry, Lyon, Paris, Reims, Rennes, Rouen, Sens, Toulouse, Tours.

ARCHEVÊQUE (*che*) n. m. Premier évêque d'une province ecclésiastique.

ARCHI (*ki* ou *chi*), préfixe emprunté du grec, et qui ajoute à la signification du mot qu'il précède une idée de degré extrême.

ARCHIATRE (*chi*) n. m. (du gr. *arkhos*, chef, et *iatros*, médecin). Dans l'antiquité, à Rome, à Constantinople, médecin de l'empereur. (Le titre passa à la cour des princes barbares et subsista même longtemps près des rois de France.)

ARCHICAMÉRIER (*chi, ri-é*) n. m. Dignitaire de l'ancien empire d'Allemagne.

ARCHICHAMBELLAN (*chi-chan-bèl-lan*) n. m. Dans l'ancien empire d'Allemagne, électeur de Brandebourg.

ARCHICHANCELIER (*chi, li-é*) n. m. Grand chancelier.

ARCHICHAPELAIN (*chi, lin*) n. m. Chef de la chapelle royale. Chef de tout le clergé de France. (Ce titre a disparu depuis Henri Ier.)

ARCHICONFRÉRIE (*chi, rî*) n. f. Titre donné à certaines sociétés pieuses, charitables.

ARCHIDIACONAT (*chi, na*) n. m. Dignité d'archidiacre.

ARCHIDIACONÉ (*chi*) n. m. Partie d'un diocèse soumise à la juridiction d'un archidiacre.

ARCHIDIACRE (*chi*) n. m. Supérieur ecclésiastique ayant droit de visite sur les curés d'un diocèse.

ARCHIDIOCÉSAIN, E (*chi, sé-zin, é-ne*) adj. Qui dépend d'un archevêché.

ARCHIDUC (*chi-duk*) n. m. Titre des princes de la maison d'Autriche.

ARCHIDUCAL, E, AUX (*chi*) adj. Qui a rapport à l'archiduc.

ARCHIDUCHÉ (*chi*) n. m. Domaine d'un archiduc.

ARCHIDUCHESSE (*chi, chè-se*) n. f. Femme d'un archiduc. Princesse de la maison d'Autriche.

ARCHIÉPISCOPAL, E, AUX (*ki-é-pis-ko*) adj. Appartenant à l'archevêque : *palais archiépiscopal*.

ARCHIÉPISCOPAT (*ki-é-pis-ko-pa*) n. m. Dignité d'archevêque. Sa durée.

ARCHIÈRE (*chi*) ou **ARCHÈRE** (*chè-re*) n. f. Au moyen âge, ouverture longue et étroite dans les murailles, pour tirer à l'arc ou à l'arbalète.

ARCHIFOU, FOLLE (*chi*) adj. Extrêmement fou.

ARCHIMAGIE (*chi, jî*) n. f. Partie de l'alchimie qui enseignait l'art de faire l'or, et dont s'occupaient les *archimages*.

ARCHIMANDRITAT (*chi, ta*) n. m. Dignité d'archimandrite. Bénéfice, revenu d'un archimandrite.

ARCHIMANDRITE (*chi*) n. m. (gr. *arkhos*, chef, et *mandra*, enclos, cloître). Titre que l'on donne aux supérieurs de quelques monastères grecs.

ARCHINE (*chi-ne*) n. f. Mesure de longueur usitée en Russie (0m,71).

ARCHIPATELIN, E (*chi*) n. et adj. Fourbe très adroit, très patelin.

ARCHIPEL (*chi-pèl'*) n. m. Ensemble d'îles disposées en groupe sur une portion de mer.

ARCHIPOMPE (*chi-pon-pe*) n. f. Cage rectangulaire de planches entourant les pompes d'un navire.

ARCHIPRESBYTÉRAL, E, AUX (*chi-prés*) adj. Qui concerne l'archiprêtre.

ARCHIPRÊTRE (*chi*) n. m. Titre qui donne aux curés de certaines églises une prééminence honorifique sur les autres curés.

ARCHIRABBIN (*chi-ra-bin*) n. m. Chef des rabbins.

ARCHITECTE (*chi-tèk-te*) n. m. (gr. *arkhos*, chef, et *tektôn*, ouvrier). Qui exerce l'art de l'architecture.

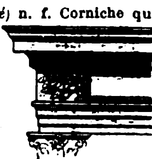
ARCHITECTONIQUE (*chi-tèk*) adj. Qui appartient, qui a rapport à l'architecture : *conception architectonique*. N. f. Cet art lui-même.

ARCHITECTURAL, E, AUX (*chi-tèk*) adj. Qui appartient à l'architecture.

ARCHITECTURE (*chi-tèk*) n. f. Art de construire et d'orner les édifices selon des règles déterminées.

ARCHITRAVE (*chi*) n. f. Partie de l'entablement qui porte immédiatement sur les chapiteaux des colonnes.

ARCHITRAVÉE (*chi-tra-vé*) n. f. Corniche qui se lie directement à l'architrave, sans frise. Adjectiv. : *corniche architravée*.

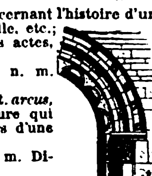

Architrave.

ARCHITRICLIN (*chi*) n. m. (lat. *architriclinus*). *Antiq. rom.* Personne qui présidait à l'ordonnance d'un festin. *Fam.* Celui qui organise un repas.

ARCHIVES (*chi-ve*) n. f. pl. (lat. *archivum*). Anciens titres, chartes, manuscrits et autres papiers importants, concernant l'histoire d'un Etat, d'une ville, d'une famille, etc.; lieu où on les garde. Dépôt des actes, des lois, etc.

ARCHIVISTE (*chi-vis-te*) n. m. Garde des archives.

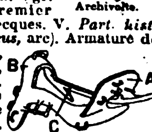
ARCHIVOLTE (*chi*) n. f. (lat. *arcus*, arc, et *volutus*, roulé). Moulure qui règne sur la tête des voussoirs d'une arcade.


Archivolte.

ARCHONTAT (*kon-ta*) n. m. Dignité d'archonte.

ARCHONTE (*kon-te*) n. m. (gr. *arkhôn*, chef). Autrefois, premier magistrat des républiques grecques. V. *Part. hist.*

ARÇON (*son*) n. m. (lat. *arcus*, arc). Armature de la selle, formée de deux arcades, le pommeau et le troussequin, reliées par deux bandes de bois. *Vider les arçons*, tomber de cheval. *Vitic.* Rameau de vigne que l'on courbe en arc. *Techn.* Instrument servant à nettoyer le coton, la laine, etc.



Arçon : A, troussequin; B, pommeau; C, bandes d'arçon.

ARÇONNER (*so-né*) v. a. Battre, nettoyer avec l'arçon : *arçonner la laine*.

ARÇONNEUR (*so-neur*) n. m. Celui qui travaille le poil, la laine, le coton avec l'arçon.

ARCOT (*ko*) n. m. Chez les fondeurs, parties de métal tombées dans les cendres pendant la coulée.

ARC-RAMPANT (*ark'-ran-pan*) n. m. Courbe métallique, destinée à soutenir une rampe. Pl. des *arcs-rampants*.

ARCTIQUE (*ark'*) adj. (gr. *arktikos*). Septentrional, boréal : *pôle arctique*. ANT. **Antarctique.**

ARCURE n. f. Action de courber les branches d'un arbre fruitier, ou les sarments d'une vigne pour en diminuer la vigueur.

ARDÉLION n. m. (lat. *ardelio*). Homme qui fait l'empressé, l'officieux, qui se mêle de tout.

ARDEMMENT (*da-man*) adv. Avec ardeur.

ARDENT (*dan*), **E** adj. (lat. *ardere*, brûler). En feu, qui échauffe fortement, brûlant : *soleil ardent*. *Fig.* Violent : *désir ardent*. Actif, plein d'ardeur : *enfant ardent à l'étude; cheval ardent*. Roux : *poil ardent*. **Chapelle ardente**, luminaire nombreux qui brûle autour d'un cercueil. **Chambre ardente**, autrefois, tribunal qui condamnait au feu les empoisonneurs. ANT. **Froid, indolent.**

ARDER (*dé*) ou **ARDRE** v. a. (lat. *ardere*). Brûler. V. n. Etre brûlant. (Vx.)

ARDEUR n. f. (lat. *ardor*; de *ardere*, brûler). Chaleur extrême : *ardeur du soleil*. *Fig.* Activité, fougue, vivacité excessive : *cheval plein d'ardeur*. ANT. **Fraîcheur, indolence.**

ARDILLON (*ll* mll.) n. m. Pointe de métal au milieu d'une boucle, pour arrêter la courroie.

Ardillon.

ARDOISE (*doi-ze*) n. f. Pierre tendre et bleuâtre qui sert à couvrir les maisons et à faire des crayons, des tablettes, etc.

ARDOISÉ (*zé*), **E** adj. Qui a la couleur de l'ardoise.

ARDOISIER (*zi-é*), **ÈRE** ou **ARDOISEUX, EUSE** (*zeû, eu-ze*) adj. De la nature de l'ardoise : *schiste ardoisier* ou *ardoiseux*.

ARDOISIER (*zi-é*) n. m. Celui qui exploite une ardoisière. Ouvrier employé à exploiter l'ardoise.

ARDOISIÈRE (*zi-è-re*) n. f. Carrière d'ardoise.

ARDU, E adj. (lat. *arduus*). Escarpé : *montagne ardue*. *Fig.* Difficile : *travail ardu*. ANT. **Aisé.**

ARE n. m. (lat. *area*, surface). Unité de mesure pour les surfaces agraires : *l'are vaut cent mètres*

carrés. — L'are est une mesure fictive, l'équivalent d'un carré de 10 mètres de côté ou décamètre carré. Il a pour multiple l'*hectare* ou hectomètre carré, et pour sous-multiple le *centiare* ou mètre carré.

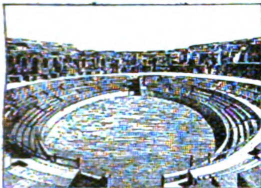
ARÉAGE n. m. Mesurage des terres par ares.

AREC (*rèk*) ou **ARÉQUIER** (*ki-é*) n. m. Genre de palmiers des régions chaudes de l'ancien continent, et dont le fruit appelé *noix d'arec* ou *arac* fournit du cachou.

ARÉNACÉ, E adj. (lat. *arena*, sable). De la nature du sable. Qui lui ressemble : *roche arénacée*.

ARÉNATION (*si-on*) n. f. (lat. *arena*, sable). Action de couvrir de sable une surface, un corps.

ARÈNE n. f. (lat. *arena*, sable). Espace sablé, au centre des amphithéâtres, des cirques, pour les combats, les exercices, les jeux. *Fig.* Carrière, assemblée, etc., où se combattent les idées, les partis. *Poét.* et au pl. Sable fin d'un rivage. Désert de sable.


Arènes.

ARÉNER (*né*) v. n. ou **S'aréner** v. pr. Se dit d'un bâtiment qui s'affaisse : *plancher qui arène* ou *s'arène*.

ARÉNEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Sablonneux.

ARÉNICOLE adj. (lat. *arena*, sable, et *colere*, habiter). Qui vit dans le sable. N. f. Annélide qui vit dans les sables au bord de la mer.

ARÉNIFÈRE adj. (lat. *arena*, sable, et *ferre*, porter). Qui contient du sable : *roche arénifère*.

ARÉNULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. (rad. *arène*). Empli de menu sable. Semblable au menu sable.

ARÉOLAIRE (*lè-re*) adj. Qui se rapporte à l'aréole.

ARÉOLATION (*si-on*) n. f. Disposition aréolaire d'un tissu quelconque.

ARÉOLE n. f. (lat. *area*, cercle). *Anat.* Petite cavité entre les faisceaux de fibres d'un tissu. *Méd.* Cercle rougeâtre qui entoure un point inflammatoire.

ARÉOMÈTRE n. m. (gr. *araios*, peu dense, et *metron*, mesure). Instrument qui sert à déterminer la densité des liquides. — Plongé dans un liquide, l'aréomètre flotte verticalement et s'enfonce d'autant plus que le liquide est moins dense. Il se compose d'une boule ou cylindre de verre lesté par un petit poids et surmonté d'une tige graduée. Suivant sa destination, l'aréomètre prend le nom d'*alcoomètre*, de *pèse-lait*, de *pèse-liqueurs*, etc.


Aréomètre.

ARÉOMÉTRIE (*trî*) n. f. Art de déterminer la densité des liquides au moyen de l'aréomètre.

ARÉOMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à l'aréométrie : *échelles aréométriques*.

ARÉOPAGE n. m. Ancien tribunal d'Athènes. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Réunion de gens vertueux, savants, etc. Assemblée de magistrats, de juges : *l'aréopage des examinateurs*.

ARÉOPAGITE n. m. Membre de l'Aréopage.

ARÉOPAGITIQUE adj. Qui se rapporte à l'Aréopage, à un aréopage.

ARÉOSTYLE (*os-ti-le*) n. m. Entre-colonnement dans lequel l'intervalle entre chaque colonne est de trois et demi à quatre diamètres.

ARÉOTECTONIQUE (*tèk*) n. f. (gr. *areios*, belliqueux, et *tektonikê*, art de bâtir). Art de fortifier, d'attaquer ou de défendre les places fortes.

ARÊTE n. f. (lat. *arista*, épi). Os de certains poissons. *Bot.* Barbe des épis de l'orge, du seigle, etc. *Archit.* Angle saillant : *l'arête du toit*. *Géom.* Ligne d'intersection de deux plans : *les arêtes d'un cube*.

ARÊTIER (*ti-é*) n. m. (rad. *arête*). Pièce de charpente qui forme l'encoignure d'un comble.

ARGANEAU (*nô*) n. m. Syn. de ORGANEAU.

ARGENT (*jan*) n. m. (lat. *argentum*). Métal blanc. Toute sorte de monnaie. *Fig.* Richesse. PROV. : **Point d'argent, point de Suisse,** rien pour rien, point de service sans rétribution. **Plaie d'argent n'est pas mortelle,** les pertes d'argent peuvent toujours se réparer. — L'argent se rencontre rarement à l'état pur dans le sein de la terre ; il est presque toujours mêlé au soufre ou à l'antimoine. On trouve des mines d'argent dans le nord de l'Europe : en Suède, en Norvège, en Russie ; mais les plus riches du monde sont celles du Pérou et du Mexique. L'argent est le plus ductile et le plus malléable de tous les métaux, après l'or ; il fond à 1.000°. La densité de l'argent est de 10,5 ; on l'allie au cuivre pour lui donner plus de dureté. La pièce de 5 fr. en argent contient 9 parties d'argent pur pour 1 de cuivre ; les autres pièces sont un alliage de 835 parties d'argent et de 165 parties de cuivre. Les pièces d'argent sont : 5, 2, 1 fr., 0 fr. 50 c. et 0 fr. 20 c. L'argent sert encore dans l'argenture des glaces ou des objets ; certains de ses sels sont utilisés en photographie.

ARGENTAGE (*jan*) n. m. Action d'argenter. Son résultat. (On dit mieux ARGENTURE.)

ARGENTAN (*jan*) n. m. Alliage de cuivre, de nickel et de zinc dont on se sert en orfèvrerie. (Lorsque l'étain remplace le zinc, l'alliage est appelé ARGENTON.)

ARGENTÉ, E (*jan*) adj. Recouvert de feuilles d'argent ou d'une solution d'argent : *vaisselle argentée*. Qui a l'éclat blanc de l'argent : *flots argentés*.

ARGENTER (*jan-té*) v. a. Couvrir d'une feuille d'argent ou d'un dépôt d'argent. *Fig.* et *poét.* Donner l'éclat, la blancheur de l'argent : *la lune argentait les flots*. ANT. **Désargenter**.

ARGENTERIE (*jan-te-rî*) n. f. Vaisselle et autres ustensiles d'argent.

ARGENTEUR (*jan*) n. m. Ouvrier qui argente.

ARGENTEUX, EUSE (*jan-teû, eu-ze*) adj. *Pop.* Qui a beaucoup d'argent.

ARGENTIER (*jan-ti-é*) n. m. Autrefois, en France, surintendant des finances.

ARGENTIFÈRE (*jan*) adj. (du lat. *argentum*, argent, et *ferre*, porter). Qui renferme de l'argent : *terrain argentifère*.

ARGENTIN, E (*jan*) adj. et n. De la république Argentine.

ARGENTIN, E (*jan*) adj. Qui a le son clair, retentissant de l'argent : *voix argentine*.

ARGENTURE (*jan*) n. f. Couche d'argent appliquée sur un métal ou sur un corps quelconque : *l'argenture des glaces*. Art, action d'argenter.

ARGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) adj. et n. D'Argos.

ARGILACÉ, E adj. Qui ressemble à l'argile.

ARGILE n. f. (lat. *argilla*). Terre molle, grasse. — On distingue l'*argile verte* ou *terre glaise*, qui sert à la fabrication des poteries, des ciments, des chaux hydrauliques, etc., et l'*argile blanche* ou *kaolin*.

ARGILEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui tient de l'argile : *sol argileux*.

ARGILIFÈRE adj. (du lat. *argilla*, argile, et *ferre*, porter). Qui renferme de l'argile : *calcaire argilifère*.

ARGON n. m. Gaz simple incolore, inodore et insipide, qui entre environ pour un centième dans la composition de l'air.

ARGONAUTE (*nô-te*) n. m. (de *Argonaute*. V. *Part. hist.*). Sorte de mollusque appelé aussi NAUTILE.


Argonaute.

ARGOT (*go*) n. m. Langue spéciale aux malfaiteurs, souvent très expressive : *refroidir* (tuer), *la sorbonne* (la tête), *faucher le grand pré* (ramer sur les galères), etc. Langage particulier adopté dans certaines professions : *l'argot des peintres*.

ARGOT (*go*) n. m. Bois au-dessus de l'œil d'une branche. (On dit plutôt ERGOT.)

ARGOTER (*té*) v. a. (rad. *argot*). Couper l'extrémité d'une branche morte.

ARGOTIQUE adj. De la nature de l'argot : *langage argotique*.

ARGOULET (*lè*) n. m. Corps de cavalerie légère,

qui servait dans l'armée française au XVI° siècle. (On les appela d'abord aussi *stradiots* ou *estradiots*.)

ARGOUSIN (*zin*) n. m. (corrupt. de l'esp. *alguazil* et de l'ital. *aguzzino*). Surveillant des forçats. *Par dénigr.* Agent de police.

ARGUE (*ar-ghe*) n. f. Machine qui sert à dégrossir, au moyen de filières, les lingots d'or, d'argent, etc.

ARGUER (*ghu-é*) v. a. (lat. *arguere*, prouver). Accuser : *arguer un acte de faux*. V. n. Conclure : *vous arguez mal à propos de ce fait.*

ARGUEUX, EUSE (*ghu-eù, eu-ze*) adj. Qui tient du reproche, de l'offense : *paroles argueuses.*

ARGUMENT (*man*) n. m. (lat. *argumentum*). Raisonnement par lequel on tire une conséquence. Preuve : *tirer argument d'un fait.* Sommaire d'un livre, d'un chapitre, d'une narration. *Math.* Quantité d'où dépend une circonstance mathématique, équation ou égalité, ou détermination.

ARGUMENTANT (*man-tan*) n. m. Celui qui argumente dans un acte public contre le répondant.

ARGUMENTATEUR, TRICE (*man*) n. Qui aime à argumenter.

ARGUMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. Action, art d'argumenter.

ARGUMENTER (*man-té*) v. n. Faire des arguments.

ARGUS (*ghuss*) n. m. (de *Argus*. V. *Part. hist.*). Homme très clairvoyant. Surveillant incommode, espion. *Yeux d'argus*, yeux très pénétrants. Espèce de papillon. Oiseau voisin du faisan et qui vit dans l'Inde et la Malaisie.


Argus.

ARGUTIE (*si*) n. f. Subtilité de langage.

ARGYRONÈTE n. f. Genre d'arachnides vivant sous l'eau.

ARIA n. m. *Pop.* Embarras, ennui : *que d'arias !*

ARIANISME (*nis-me*) n. m. Hérésie d'Arius. V. *Part. hist.*

ARIDE adj. (lat. *arere*, dessécher). Sec, stérile : *terre aride.* *Fig.* *Esprit aride*, qui ne peut rien produire. *Sujet aride*, qui prête peu aux développements. ANT. **Humide, fécond.**

ARIDITÉ n. f. Sécheresse, stérilité. *Fig.* : *aridité de l'esprit, du style.* ANT. **Humidité, fécondité.**

ARIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) n. et adj. Partisan de l'arianisme : *un arien ; princesse arienne.*

ARIETTE (*ri-è-te*) n. f. (ital. *arietta*). Air léger. Paroles chantées sur cet air.

ARILLE (*ll* mll.) n. m. Tégument accessoire qui, dans certaines graines, se développe au voisinage du hile.

ARILLÉ, E (*ll* mll.) adj. Qui est pourvu d'un arille : *graine arillée.*

ARIMER (*mé*) v. a. Chez les épingliers, ajuster le poinçon sur l'enclume.

ARIOSO (*zo*) adv. (mot ital.). *Mus.* Se dit d'un air qui, par son sentiment pathétique et profond, est destiné à faire naître chez l'auditeur une sensation dramatique très intense.

ARISTOCRATE (*ris-to*) n. et adj. Partisan, membre de l'aristocratie.

ARISTOCRATIE (*ris-to-kra-si*) n. f. (gr. *aristos*, excellent, et *kratos*, pouvoir). Classe des nobles, des privilégiés. ANT. **Démocratie, démagogie.**

ARISTOCRATIQUE (*ris-to*) adj. Qui appartient à l'aristocratie. ANT. **Démocratique.**

ARISTOCRATIQUEMENT (*ris-to, man*) adv. D'une manière aristocratique.

ARISTOLOCHE (*ris-to*) n. f. Genre de plantes à tige grimpante. (Elles sont médicinales, diurétiques.)

ARISTOPHANESQUE (*ris-to-fa-nès-ke*) adj. Dans le genre du poète grec Aristophane.

ARISTOTÉLICIEN, ENNE (*ris-to-té-li-si-in, è-ne*) adj. Conforme à la doctrine d'Aristote. N. Partisan de ce philosophe.

ARISTOTÉLIQUE (*ris-to*) adj. D'Aristote.

ARISTOTÉLISME (*ris-to-té-lis-me*) n. m. (du gr. *Aristotelês*, Aristote). Doctrine d'Aristote.

ARITHMÉTICIEN, ENNE (*a-rit-mé-ti-si-in, è-ne*) n. Qui sait, qui pratique l'arithmétique.

ARITHMÉTIQUE (*a-rit-mé*) n. f. (gr. *arithmos*, nombre). Science des nombres. Art de calculer. Adjectiv. Fondé sur l'arithmétique : *calcul arithmétique.*

ARITHMÉTIQUEMENT (*a-rit-mé-ti-ke-man*) adv. Conformément à l'arithmétique.

ARITHMOGRAPHE (*rit-mo*) n. m. (gr. *arithmos*, nombre, et *graphein*, écrire). Appareil pour effectuer mécaniquement les opérations arithmétiques.

ARITHMOGRAPHIE (*fi*) n. f. (rad. *arithmographe*). Art d'exprimer par des signes conventionnels les quantités dont la composition est connue.

ARITHMOLOGIE (*a-rit-mo-lo-ji*) n. f. (gr. *arithmos*, nombre, et *logos*, discours). Science générale des nombres, de la mesure des grandeurs.

ARITHMOMANCIE (*a-rit, si*) n. f. (gr. *arithmos*, nombre, et *manteia*, divination). Divination au moyen des nombres. (On dit aussi ARITHMANCIE.)

ARITHMOMÈTRE (*a-rit*) n. m. (gr. *arithmos*, nombre, et *metron*, mesure). Calculateur mécanique.

ARLEQUIN (*kin*) n. m. Bouffon dont le vêtement est composé de pièces de diverses couleurs. (On emploie aussi le féminin *arlequine*.) *Fig.* Homme sans principes arrêtés. *Pop.* Mets composé de restes divers.

ARLEQUINADE (*ki*) n. f. Bouffonnerie d'arlequin. Écrit, composition ridicule.

ARMADILLE (*ll* mll.) n. f. Flottille que l'Espagne envoyait dans ses colonies d'Amérique pour les protéger et empêcher les navires étrangers d'y commercer.

ARMAGNAC n. m. Eau-de-vie très renommée, que l'on fabrique dans les départements formés par l'ancien pays d'Armagnac.

ARMATEUR n. m. Celui qui arme ou équipe un navire à ses frais.

ARMATURE n. f. Assemblage de liens de métal soutenant les parties d'un ouvrage mécanique. Plaque métallique faisant partie des condensateurs électriques. *Mus.* Réunion des dièses ou des bémols qui se trouvent à la clef et sont affectés au ton dans lequel le morceau est écrit.

ARME n. f. (lat. *arma*, armes). Instrument qui sert à attaquer ou à défendre : *arme offensive, défensive.* Les différents corps de l'armée, cavalerie, infanterie, artillerie, génie, etc. : *appartenir à l'arme du génie.* Pl. Profession de la guerre : *né pour les armes.* Escrime : *faire des armes.* Emblèmes figurés sur l'écu : *les armes de Paris.* *Passer quelqu'un par les armes*, le fusiller. *Être sous les armes*, être armé. *Fig.* *Fournir des armes contre soi*, donner prise sur soi par ses actes, ses paroles, etc. *Fait d'armes*, trait de bravoure. *Faire ses premières armes*, sa première campagne, et, *au fig.*, débuter.


Armes de Paris.

ARMÉ adj. m. Pourvu d'une armature de métal : *ciment armé.*

ARMÉE (*mé*) n. f. Ensemble des troupes régulières d'un État. Réunion nombreuse de troupes de toutes armes sous les ordres d'un général en chef. — L'armée française est divisée en vingt corps d'armée, dont les chefs-lieux sont : 1er *Lille*, 2e *Amiens*, 3e *Rouen*, 4e *Le Mans*, 5e *Orléans*, 6e *Châlons*, 7e *Besançon*, 8e *Bourges*, 9e *Tours*, 10e *Rennes*, 11e *Nantes*, 12e *Limoges*, 13e *Clermont-Ferrand*, 14e *Grenoble*, 15e *Marseille*, 16e *Montpellier*, 17e *Toulouse*, 18e *Bordeaux*, 19e *Alger*, 20e *Nancy*. Chaque corps d'armée se partage en *divisions*, chaque division en *brigades*, chaque brigade en *régiments*, chaque régiment en *bataillons* ou *escadrons* et chaque bataillon ou escadron en *compagnies* ou *pelotons*.

ARMELINE n. f. Pelleterie blanche et fine, qui provient de la fourrure de l'hermine.

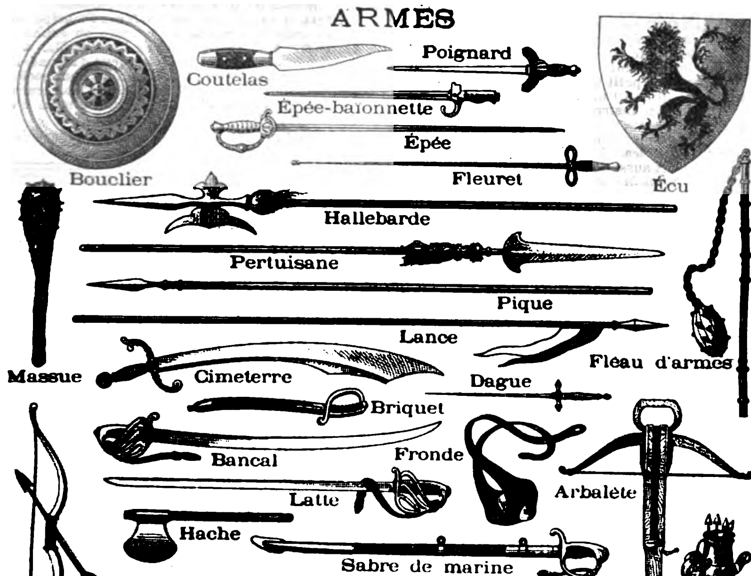
ARMEMENT (*man*) n. m. Action d'armer. Appareil de guerre. Équipement d'un vaisseau. ANT. **Désarmement.**

ARMÉNIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. D'Arménie. N. m. Langue parlée par les Arméniens.

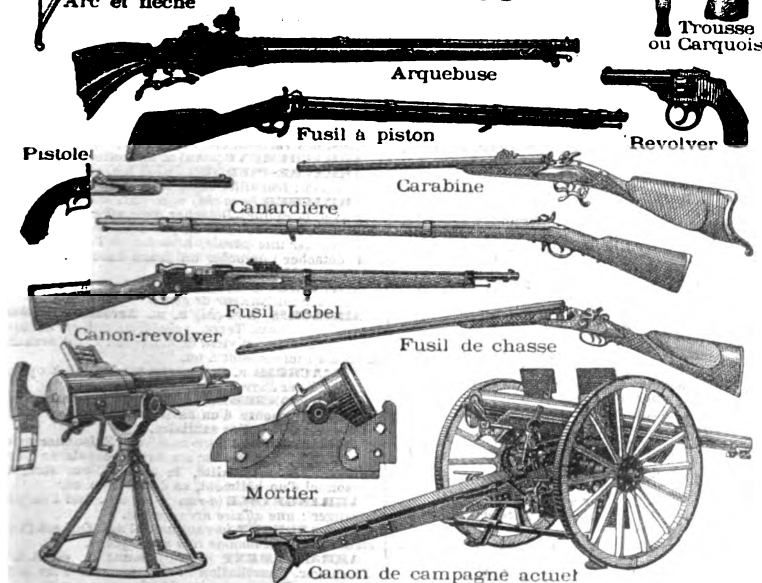
ARMENTEUX, EUSE (*man-teù, eu-ze*) adj. (lat. *armentum*, troupeau). Riche de gros bétail, en parlant d'un pays : *contrée armenteuse.* (Peu us.)

ARMER (*mé*) v. a. Fournir d'armes. Lever des troupes : *État qui peut armer cent mille hommes.* Équiper un vaisseau. Tendre le ressort d'une arme à feu. *Fig.* Garnir d'une chose qui donne de la force : *armer de fer une poutre.* Fortifier, prémunir : *la philosophie nous arme contre les passions.* ANT. **Désarmer.**

ARMES



ARMES A FEU



Voir CANON, ARMURES, ARTILLERIE, etc.

ARMET (*mè*) n. m. Casque en fer, en usage dans la cavalerie du XVe au XVIIe siècle.

ARMILLAIRE (*mil-lè-re*) adj. (lat. *armilla*, bracelet). *Sphère armillaire*, assemblage de plusieurs cercles de métal, de bois ou de carton représentant le ciel et le mouvement des astres et au centre desquels est placé un petit globe figurant la terre.

ARMILLE (*ll* mll.) n. f. Bracelet grec, romain, gaulois, franc, etc. Instrument dont Hipparque et les anciens astronomes se sont servis pour faire des observations astronomiques. N. f. pl. Petites moulures qui entourent le chapiteau des colonnes doriques. (On dit aussi ANNELETS.)

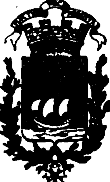

Armoire.

ARMINIEN (*ni-in*) ou **REMONTRANT** (*tran*) n. m. Sectateur d'Arminius, qui combattait une partie des doctrines de Calvin (XVIIe s.).

ARMISTICE (*mis-ti-se*) n. m. (lat. *arma*, armes, et *sistere*, arrêter). Suspension d'armes, interruption momentanée des hostilités par accord mutuel.

ARMOIRE n. f. Meuble haut, fermé d'une ou de deux portes, garni de tablettes, de tiroirs, pour serrer le linge, les vêtements, etc.

ARMOIRIES (*rî*) n. f. pl. (lat. *arma*). Ensemble des signes, devises et ornements intérieurs et extérieurs de l'écu d'un Etat, d'une ville, d'une famille noble : *les armoiries datent des croisades*. V. BLASON.


Armoiries de Paris.

ARMOISE (*moi-ze*) n. *f. Bot.* Genre de plantes aromatiques, de la famille des composées, comprenant l'*armoise commune* ou *herbe de la Saint-Jean*, l'*armoise des champs*, l'*armoise absinthe*, l'*armoise de Judée*. *Techn.* V. ARMOISIN.

ARMOISEUR, EUSE (*zeur, euze*) n. Ouvrier qui fabrique l'étoffe appelée *armoise* ou *armoisin*.

ARMOISIN (*zin*) n. m. ou **ARMOISE** (*moi-ze*) n. f. Sorte d'étoffe de soie qu'on fabrique à Lyon.

ARMON n. m. Nom des deux pièces entre lesquelles se trouve placé le gros bout du timon d'une voiture.

ARMORIAL n. m. Recueil d'armoiries.

ARMORICAIN, E (*kin, è-ne*) adj. et n. De l'Armorique.

ARMORIER (*ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Peindre des armoiries.

ARMORISTE (*ris-te*) adj. et n. Qui fait des armoiries. Qui enseigne le blason.

ARMURE n. f. Armes qui protègent le corps, comme *cuirasse*, *casque*, etc., et dont l'ensemble constituait l'adoubement. Plaque de fer attachée à un aimant. *Agric.* Appareil dont on entoure les arbres pour les protéger. *Mus.* Syn. de ARMATURE.

ARMURERIE (*rî*) n. f. Profession d'armurier. Commerce d'armes. Atelier, fabrique d'armes.

ARMURIER (*ri-é*), n. m. Qui fabrique, qui vend des armes : *un armurier*.

ARNICA ou **ARNIQUE** n. f. *Bot.* Genre de composées employées en médecine : *la teinture d'arnica est employée dans les contusions et les foulures*.


Arnica.

AROBE ou **ARROBE** (*a-ro-be*) n. f. Mesure de capacité pour les liquides, usitée en Espagne et en Portugal, contenant de 10 à 16 litres. Nom de différents poids variant de 12 à 15 kilogr.

AROÏDÉES (*ro-i-dé*) n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type le genre arum. S. une *aroïdée*.

AROMATE n. m. (gr. *arômata*, parfums). Toute substance végétale qui répand une odeur suave.

AROMATIQUE adj. De la nature des aromes : *herbes aromatiques*.

AROMATIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une façon aromatique.

AROMATISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'aromatiser.

AROMATISER (*zé*) v. a. Parfumer avec des aromates : *aromatiser une boisson, une pommade*.

AROME n. m. (gr. *arôma*, parfum). Principe odorant de certaines substances végétales ou animales.

ARONDE n. f. Ancien nom de l'hirondelle. **A** ou **en queue d'aronde**, en forme de queue d'hirondelle.

ARONDELLE (*dè-le*) n. f. Grosse ligne pour pêcher, composée d'une corde de 25 brasses environ, garnie de cordes plus fines dites *avançons*, armées d'un hameçon. *Mar.* Bâtiment très léger.

ARPÈGE n. m. (ital. *arpeggio*). *Mus.* Accord dont on fait entendre successivement, et non à la fois, toutes les notes.


Arpèges.

ARPÉGER (*jé*) v. n. (Se conj. comme *abréger*.) Faire des arpèges.

ARPENT (*pan*) n. m. (lat. *arepennis*, mesure agraire des Gaulois). Ancienne mesure agraire de 30 à 51 ares, suivant les pays.

ARPENTAGE (*pan*) n. m. Mesurage de la superficie des terres.

ARPENTER (*pan-té*) v. a. Mesurer la superficie des terres. *Fig.* Parcourir à grands pas : *arpenter les rues*.

ARPENTEUR (*pan*) n. m. Qui mesure la superficie des terres.

ARPENTEUSE (*pan-teu-ze*) n. f. Chenille des phalènes dites *géomètres*.

ARQUÉ (*ké*), **E** adj. Courbé en arc. *Cheval arqué*, dont les jambes sont pliées au-dessous des genoux dans le repos.

ARQUEBUSADE (*ke-bu-za-de*) n. f. Coup d'arquebuse.

ARQUEBUSE (*ke-bu-ze*) n. f. (ital. *arco*, arc, et *bugio*, trou). Ancienne arme à feu qui se portait sur l'épaule.

ARQUEBUSER (*ke-bu-zé*) v. a. Tuer d'un coup d'arquebuse.

ARQUEBUSERIE (*ke-bu-ze-rî*) n. f. Profession d'arquebusier.

ARQUEBUSIER (*ke-bu-zi-é*) n. m. Autrefois, soldat armé d'une arquebuse. Anc. syn. de ARMURIER.

Arquebusier.

ARQUER (*ké*) v. a. Courber en arc : *arquer une poutre*. V. n. Fléchir, se courber : *poutre qui arque*. **S'arquer** v. pr. Se courber en arc.

ARRACHAGE (*a-ra*) n. m. Action d'arracher des herbes, des racines, etc. : *l'arrachage des betteraves*.

ARRACHEMENT (*man*) n. m. Action d'arracher.

ARRACHE-PIED (D') [*pi-é*] loc. adv. Sans interruption : *travailler six heures d'arrache-pied*.

ARRACHER (*a-ra-ché*) v. a. (lat. *eradicare*, enlever avec la racine). Détacher avec effort. *Fig.* Obtenir avec peine, de force ou par adresse : *on ne peut lui arracher une parole; arracher de l'argent*. Enlever, détacher : *arracher un jeune homme aux plaisirs*. ANT. **Planter**.

ARRACHEUR (*a-ra*) n. m. Celui qui fait le métier d'arracher : *arracheur de dents*.

ARRACHIS (*a-ra-chi*) n. m. Arrachage, enlèvement des arbres. Terre, précédemment en culture forestière, et qu'on vient de défricher. Plant arraché dont les racines sont à nu.

ARRACHOIR n. m. Instrument destiné à opérer ou à faciliter l'arrachage des plantes.

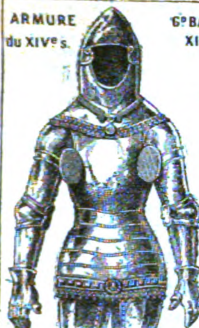
ARRAISONNEMENT (*a-rè-zo-ne-man*) n. m. Examen de la patente d'un navire au point de vue notamment de la police sanitaire.

ARRAISONNER (*a-rè-zo-né*) v. a. Raisonner quelqu'un. (Vx.) *Arraisonner un navire*, constater l'état sanitaire, la nationalité, la composition, etc., du personnel d'un bâtiment, sa destination, etc.

ARRANGEABLE (*a-ran-ja-ble*) adj. Que l'on peut arranger : *une affaire arrangeable*.

ARRANGEANT (*a-ran-jan*), **E** adj. Qui est facile en affaires : *un homme très arrangeant*.

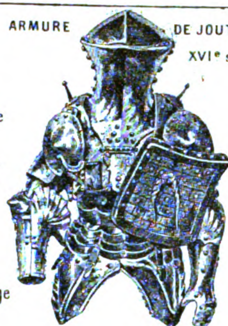
ARRANGEMENT (*a-ran-je-man*) n. m. Action d'arranger. Conciliation : *l'arrangement d'un différend*. ANT. **Dérangement, bouleversement.**


ARMURE du XIVe s.

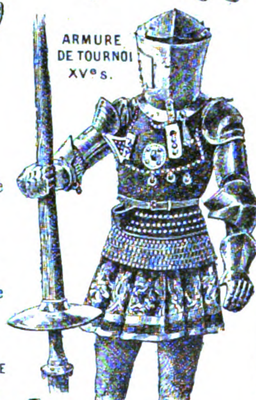

6. BASSINET XIVe s.

Panache
Timbre
Casque
Vue
Ventaille
Couvre-nuque
Epaulière
Cuirasse
Brassard
Faucre
Cubitière
Braconnière
Gantelet
Tassette
Targe
Cotte de mailles
Cuissard
Genouillère
Jambière
Soleret
Poulaine

ARMURE COMPLÈTE du XVe siècle


ARMURE DE JOUTE XVIe s.


ARMURE A TONNE XVIe s.


ARMURE DE TOURNOI XVe s.



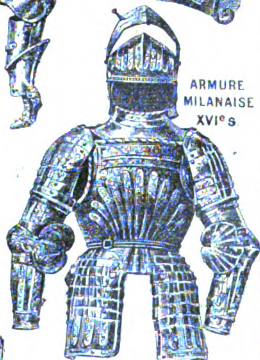
BOUCLIER ET CASQUE DE PAREMENT XVIe s.


BRAS GAUCHE D'ARMURE XVIe s.

CAPELINE XVIIe s.


ARMURE EN QUEUE D'ÉCREVISSE XVIe siècle


HARNOIS COMPLET DE JOUTE XVIe s.


ARMURE MILANAISE XVIe s.

ARRANGER (*a-ran-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *j'arrangeai, nous arrangeons.*) Mettre en ordre : *arranger des livres*. Terminer à l'amiable : *arranger une affaire*. *Fam.* *Arranger quelqu'un*, le maltraiter. *Cela m'arrange*, me convient. **S'arranger** v. pr. Se mettre d'accord. Terminer à l'amiable un différend. ANT. **Déranger, bouleverser.**

ARRANGEUR (*a-ran*) n. m. Celui qui arrange, donne une forme.

ARRENTEMENT (*a-ran-te-man*) n. m. Action d'arrenter.

ARRENTER (*a-ran-té*) v. a. Donner ou prendre à rente.

ARRÉRAGER (*a-ré-ra-jé*) v. n. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *j'arrérageai, nous arrérageons.*) Laisser accumuler les arrérages, en parlant d'une redevance.

ARRÉRAGES (*a-ré*) n. m. pl. Ce qui est dû, échu d'une terre affermée, d'un revenu quelconque.

ARRESTATION (*a-rès-ta-si-on*) n. f. Action de se saisir de quelqu'un pour l'emprisonner. Etat de celui qui est arrêté : *être en état d'arrestation*. ANT. **Libération, élargissement, relaxation.**

ARRÊT (*a-rè*) n. m. Action d'arrêter, de s'arrêter : *l'arrêt des affaires*. Jugement d'une cour souveraine : *les arrêts de la Cour de cassation*. Décision, jugement quelconque : *les arrêts de la conscience sont irrévocables*. *Fig.* Saisie d'une personne ou de ses biens : *faire arrêt sur des marchandises, des appointements*. **Maison d'arrêt,** prison. **Mandat d'arrêt,** ordre donné par le juge d'instruction d'arrêter quelqu'un. **Chien d'arrêt,** qui « arrête » le gibier. Pl. Punition qui consiste à défendre à un officier de sortir de chez lui ou de s'éloigner d'un lieu déterminé pendant un certain temps. *Par ext.*, dans les écoles, Punition consistant en privation de récréation ou de sortie : *être, mettre aux arrêts*.

ARRÊTÉ (*a-ré*) n. m. Décision de l'autorité, ordonnance, prescription : *arrêté de mairie, de police*. *Arrêté de compte*, règlement de compte.

ARRÊTE-BŒUF (*a-ré*) n. m. invar. Plante dont les racines offrent une grande résistance à la charrue.

ARRÊTER (*a-rè-té*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *restare*, rester). Empêcher de marcher, faire rester en place : *arrêter un cheval*. Mettre en état d'arrestation, appréhender : *arrêter un voleur*. Suspendre le cours d'une chose : *arrêter une révolte ; arrêter une horloge*. *Fig.* Fixer : *arrêter ses regards, sa pensée*. Engager à son service : *arrêter un laquais*. Déterminer : *arrêter un plan*. Régler d'une manière définitive : *arrêter un compte, un marché*. Interrompre : *il l'arrêta tout court*. *Chass.* v. a. ou absol. Se dit du chien qui, après avoir approché le gibier, se tient immobile et le maintient immobile aussi jusqu'à l'arrivée du chasseur. *Cout.* Faire un point spécial qui empêche une couture de se défaire. **S'arrêter** v. pr. Cesser de marcher, de parler, d'agir. ANT. **Mouvoir, remuer, relâcher, relaxer.**

ARRÊTISTE (*a-rè-tis-te*) n. m. Celui qui annote et publie un recueil d'arrêts.

ARRÊTOIR (*a-rè*) n. m. Saillie qui empêche un mouvement, dans un mécanisme.

ARRHER (*a-ré*) v. a. Donner des arrhes.

ARRHES (*a-re*) n. f. pl. (gr. *arrhabôn*, gages). Argent donné à l'avance pour assurer l'exécution d'un marché : *donner des arrhes*.

ARRIÈRE (*a-ri-è-re*) interj. (lat. *ad retro*, par derrière). Au loin : *arrière les médisants !* **En arrière** loc. adv. Derrière, en retard : *rester en arrière*. N. m. *Mar.* Partie postérieure d'un navire : *les voiles de l'arrière*. *Vent arrière*, en poupe. ANT. **Avant.**

ARRIÉRÉ, E (*a-ri*) adj. Qui est en retard : *payement arriéré*. *Fig.* Qui n'est pas éclairé, instruit, comme le voudrait son âge, son époque : *peuple arriéré*. N. m. Ce qui reste dû : *solder l'arriéré*. ANT. **Avancé.**

ARRIÈRE-BAN n. m. Levée en masse ordonnée par le souverain, et qui englobait les combattants non compris dans la première levée ou *ban*. Pl. des *arrière-bans*.

ARRIÈRE-BEC (*bèk*) n. m. Eperon d'une pile de pont en aval. Pl. des *arrière-becs*.

ARRIÈRE-BOUCHE n. f. Le fond de la bouche. Pl. des *arrière-bouches*.

ARRIÈRE-BOUTIQUE n. f. Pièce de plain-pied derrière la boutique. Pl. des *arrière-boutiques*.

ARRIÈRE-CORPS (*kor*) n. m. invar. Partie placée à l'arrière d'un bâtiment.

ARRIÈRE-COUR n. f. Petite cour servant de dégagement. Pl. des *arrière-cours*.

ARRIÈRE-FIEF (*fi-èf*) n. m. Fief relevant d'un autre fief. Pl. des *arrière-fiefs*.

ARRIÈRE-FLEUR n. f. Seconde floraison. Pl. des *arrière-fleurs*.

ARRIÈRE-GARDE n. f. Partie d'un corps de troupes qui ferme la marche. Pl. des *arrière-gardes*.

ARRIÈRE-GOÛT (*ghoû*) n. m. Goût qui revient dans la bouche après qu'on a absorbé un mets, une boisson, et qui, le plus souvent, diffère de celui qu'on avait d'abord trouvé. Pl. des *arrière-goûts*.

ARRIÈRE-GRAND'MÈRE (*gran-mè-re*) n. f. Mère du grand-père ou de la grand'mère. Bisaïeule. Pl. des *arrière-grand'mères*.

ARRIÈRE-GRAND-ONCLE (*gran-ton-kle*) n. m. Père du grand-oncle ou de la grand'tante. Pl. des *arrière-grands-oncles*.

ARRIÈRE-GRAND-PÈRE (*gran*) n. m. Père du grand-père ou de la grand'mère. Bisaïeul. Pl. des *arrière-grands-pères*.

ARRIÈRE-GRAND'TANTE (*gran-tan-te*) n. f. Mère du grand-oncle ou de la grand'tante. Pl. des *arrière-grand'tantes*.

ARRIÈRE-MAIN (*min*) n. m. Revers de la main. Partie postérieure du cheval. Pl. des *arrière-mains*.

ARRIÈRE-NEVEU n. m. **ARRIÈRE-NIÈCE** n. f. Le fils, la fille du neveu ou de la nièce. Pl. des *arrière-neveux*, des *arrière-nièces*.

ARRIÈRE-PENSÉE (*pan*) n. f. Pensée, intention que l'on cache, tandis qu'on en manifeste une autre. Pl. des *arrière-pensées*.

ARRIÈRE-PETIT-FILS (*fiss*) n. m. **ARRIÈRE-PETITE-FILLE** n. f. Le fils, la fille du petit-fils ou de la petite-fille. Pl. des *arrière-petits-fils*, des *arrière-petites-filles*.

ARRIÈRE-PETITS-ENFANTS (*zan-fan*) n. m. pl. Enfants du petit-fils, de la petite-fille.

ARRIÈRE-PLAN n. m. Ligne de perspective la plus éloignée du spectateur. Pl. des *arrière-plans*.

ARRIÈRE-POINT (*poin*) n. m. Point d'aiguille empiétant sur le précédent. Pl. des *arrière-points*.

ARRIÈRE-PORT (*por*) n. m. La partie d'un port la plus éloignée de l'entrée. Pl. des *arrière-ports*.

ARRIÈRE-RANG (*ran*) n. m. Dernier rang d'une troupe en bataille. Pl. des *arrière-rangs*.

ARRIÉRER (*a-ri-é-ré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Mettre en retard : *arriérer un payement*. **S'arriérer** v. pr. Demeurer en arrière.

ARRIÈRE-SAISON (*sè-zon*) n. f. Fin de l'automne. Dernière période, en général. Pl. des *arrière-saisons*.

ARRIÈRE-TRAIN (*trin*) n. m. Partie d'un véhicule portée par les roues de derrière. Train postérieur d'un animal. Pl. des *arrière-trains*.

ARRIÈRE-VASSAL (*va-sal*) n. m. Celui qui relevait d'un seigneur vassal d'un autre seigneur. Pl. des *arrière-vassaux*.

ARRIÈRE-VOUSSURE (*vou-su-re*) n. f. Sorte de voûte pratiquée derrière une porte, une fenêtre, pour couronner l'embrasure. Pl. des *arrière-voussures*.

ARRIMAGE (*a-ri*) n. m. Action d'arrimer.

ARRIMER (*a-ri-mé*) v. a. Arranger méthodiquement et solidement la cargaison d'un vaisseau.

ARRIMEUR (*a-ri*) n. m. Celui qui arrime.

ARRISER ou **ARISER** (*a-ri-zé*) v. a. Amener les vergues ou les voiles hautes pendant un grain.

ARRIVAGE (*a-ri*) n. m. Abord des navires dans un port. Arrivée des marchandises. Marchandises : *de beaux arrivages*.

ARRIVÉE (*a-ri-vé*) n. f. Action d'arriver. Moment précis de cette action. ANT. **Départ.**

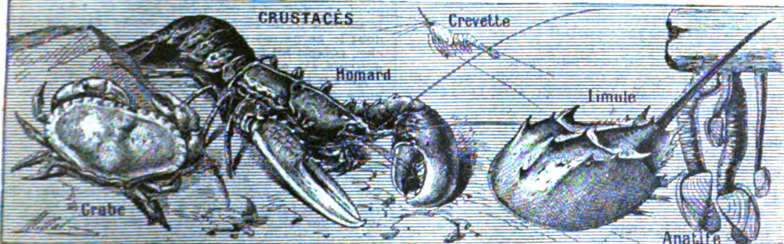
ARRIVER (*a-ri-vé*) v. n. Parvenir dans un lieu. Atteindre : *arriver à la vieillesse*. Venir : *la nuit arrive*. V. imp. : *il m'est arrivé un malheur*. ANT. **Partir.**

INSECTES

Blatte (Orthoptère)
Mante (Orthopt.)
Criquet (Orthoptère)
Ephémère (Névr.)
Termite (Névroptère)
Libellule (Névroptère)
Carabe (Coléoptère)
Dytique (Coléopt.)
Hanneton (Coléopt.)
Longicorne (Coléoptère)
Staphylin (Coléoptère)
Puceron (Hémiptère)
Mouche (Diptère)
Cousin (Diptère)
Punaise (Hémiptère)
Meloé (Coléoptère)
Coccinelle (Coléoptère)
Cigale (Hémiptère)
Machaon (Lépidopt.)
Puce (Aptère)
Sphinx (Lépidop.)
Abeille (Hyménopt.)
Pou (Hém.)
Phalène (Lépidopt.)
Satyre (Lépidopt.)
Guêpe (Hyménopt.)
Fourmi (Hymén.)

ARACHNIDES

Scolopendre (Arachnide)
Scorpion (Arachnide)
Araignée tarentule
Cloporte (Crustacé)



ARRIVISTE (*a-ri-vis-te*) n. Personne qui veut réussir, arriver à tout prix. Ambitieux sans scrupule.

ARROCHE (*a-ro-che*) n. f. Nom vulgaire de plusieurs espèces de plantes chénopodées, souvent cultivées dans les jardins.

ARROGAMMENT (*gha-man*) adv. Avec arrogance.

ARROGANCE (*a-ro*) n. f. Fierté méprisante et insultante. Morgue, manières hautaines. ANT. **Aménité, affabilité.**

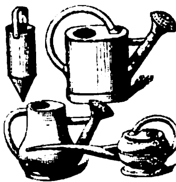
ARROGANT, E (*a-ro-ghan*) adj. Qui a ou qui indique de l'arrogance. Hautain, rogue. ANT. **Courtois, affable, aimable.**

ARROGER (S') [*sa-ro-jé*] v. pr. (lat. *arrogare*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je m'arrogeai, nous nous arrogeons*.) S'attribuer quelque chose sans y avoir droit : *ils se sont arrogé des pouvoirs excessifs*.

ARROI (*a-roi*) n. m. Equipage, appareil, train.

ARRONDIR (*a-ron*) v. a. Rendre rond. *Fig. Arrondir son bien*, l'augmenter. *Arrondir une période*, lui donner du nombre, de l'harmonie.

ARRONDISSEMENT (*a-ron-di-se-man*) n. m. Action d'arrondir. Etat de ce qui est arrondi. Circonscription administrative : *département divisé en arrondissements*.


Arrosoirs.

ARROSABLE (*a-ro-za-ble*) adj. Que l'on peut arroser.

ARROSAGE (*a-ro-za-je*) ou **ARROSEMENT** (*a-ro-ze-man*) n. m. Action d'arroser : *arrosage d'une prairie, des fleurs, des rues*.

ARROSER (*a-ro-zé*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *ros*, rosée). Humecter par irrigation ou par aspersion : *arroser les fleurs*. Couler à travers : *la Seine arrose Paris*.

ARROSION (*a-ro-zi-on*) n. f. Action de ce qui ronge : *l'arrosion de la rouille*.

ARROSOIR (*a-ro-zoir*) n. m. Ustensile pour arroser.

ARROW-ROOT (*a-rou-rout'*) n. m. Fécule comestible tirée de diverses racines (marante, curcume, etc.).

ARROYO (*a-ro-io*) n. m. En divers pays (Indo-Chine, Brésil, etc.), canal naturel ou artificiel reliant des cours d'eau.

ARRUGIE (*a-ru-jî*) n. f. Canal pour l'écoulement des eaux dans les mines.

ARS (*ar* ou *arss*) n. m. (lat. *artus*, membre). Point d'union du membre antérieur du cheval avec le poitrail : *saigner un cheval aux ars*.

ARSENAL n. m. Fabrique et magasin d'armes et de munitions de guerre. Etablissement maritime où se construisent, se réparent et s'arment les bâtiments de guerre : *les arsenaux de l'Etat. Par anal.* Tout ce qui fournit des moyens d'attaque et de défense : *l'arsenal de l'érudition, de la dévotion*, etc.

ARSÉNIATE n. m. *Chim.* Sel dérivant de la combinaison de l'acide arsénique et d'une base.

ARSENIC (*ni; nik'* devant une voyelle) n. m. (gr. *arsên*, vigoureux, et *nikân*, dompter). Corps solide à la température ordinaire, d'une couleur gris de fer et possédant l'éclat métallique. — Sa densité est 5,7, il se sublime à 400° ; projeté sur les charbons, il se volatilise en répandant une forte odeur d'ail. Non vénéneux par lui-même, il le devient par oxydation ; l'antidote est alors le lait.

ARSENICAL, E, AUX ou **ARSÉNIÉ, E** adj. *Chim.* Qui contient de l'arsenic.

ARSÉNIEUX (*ni-eû*) adj. m. *Chim.* Se dit d'un acide qui n'est connu que par ses sels. (Par acide arsénieux, on désigne improprement un *oxyde d'arsenic* appelé aussi *arsenic blanc* ou *mort aux rats*).

ARSÉNIQUE adj. m. *Chim.* Se dit d'un acide qui est une combinaison de l'arsenic avec l'oxygène : *acide arsénique*.

ARSÉNITE n. m. *Chim.* Sel formé par l'action de l'acide arsénieux sur les bases.

ARSÉNIURE n. m. Combinaison de l'arsenic avec un autre métal : *arséniure de nickel*.

ARSIN n. m. (du lat. *ardere*, brûler). Bois détruit ou endommagé par le feu.

ARSIS (*siss*) n. m. *Métriq. anc.* Le levé, par opposition au frappé. Temps fort. Syllabe accentuée.

ARSOUILLE (*sou, ll* mll.) n. et adj. Débauché crapuleux : *un arsouille ; l'air arsouille*.

ART (*ar*) n. m. (lat. *ars*). Application des connaissances à la réalisation d'une conception. Adresse : *avoir l'art de...* Pl. **Arts libéraux**, où l'esprit a plus de part que la main. **Arts mécaniques,** qui dépendent de la main. **Beaux-arts.** V. à son ordre alphab. **Arts d'agrément,** la musique, la danse, etc. **Arts et métiers.** V. ECOLE (*part. hist.*).

ARTÈRE n. f. (gr. *artêria*). Vaisseau qui porte le sang du cœur aux extrémités. *Fig.* Grande voie de communication. V. HOMME.

ARTÉRIALISATION (*za-si-on*) n. f. Oxygénation du sang dans son passage à travers les poumons.

ARTÉRIALISER (*zé*) v. a. Transformer le sang veineux en sang rouge ou artériel.

ARTÉRIEL, ELLE (*ri-él', è-le*) adj. Qui appartient aux artères : *sang artériel*.

ARTÉRIOLE n. f. Petite artère.

ARTÉRIOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *artêria*, artère, et *logos*, discours). Partie de l'anatomie qui traite des artères.

ARTÉRIOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'artériologie.

ARTÉRIOTOMIE (*mî*) n. f. Dissection des artères.

ARTÉRITE n. f. Inflammation d'une artère.

ARTÉSIEN, ENNE (*zi-in, ène*) n. et adj. De l'Artois. *Puits artésien*, V. PUITS.

ARTHRALGIE (*jî*) n. f. (gr. *arthron*, articulation, et *algos*, douleur). Douleur articulaire.

ARTHRITE n. f. (gr. *arthritis*, goutte). Inflammation d'une articulation : *arthrite aiguë, arthrite chronique*.

ARTHRITIQUE adj. Qui a rapport aux articulations. N. Qui est atteint d'arthrite.

ARTHRITISME (*tis-me*) n. m. Diathèse constitutionnelle, par ralentissement de la nutrition.

ARTHROPODES n. m. pl. Embranchement du règne animal, comprenant des animaux chitineux (carabe, mygale, écrevisse). S. un *arthropode*.

ARTICHAUT (*chô*) n. m. Plante potagère dont la fleur avant de s'ouvrir forme une tête composée d'écailles charnues à leur base, et comestibles. Pièce de serrurerie hérissée de crocs.


Artichaut.

ARTICHAUTIÈRE (*chô*) n. f. Terrain planté d'artichauts. Vase à cuire les artichauts.

ARTICLE n. m. Division d'un traité, d'une loi, d'un contrat, d'un compte. Tout objet de commerce : *article de mercerie*. Partie comprise entre deux points d'articulation dans une plante ou un insecte. *Faire l'article*, faire valoir une chose outre mesure. *Gram.* Mot qui détermine les noms : *il y a deux sortes d'articles* : *les articles simples* (le, la, les), *et les articles contractés* (au, aux, du, des). *Articles partitifs*, V. DU. **Article de foi,** point important de croyance religieuse. **Article de Paris,** objet de mode ou industriel, qui se fabrique spécialement à Paris. *A l'article de la mort*, au dernier moment de la vie.

ARTICULAIRE (*lè-re*) adj. Qui a rapport aux articulations : *rhumatisme articulaire*.

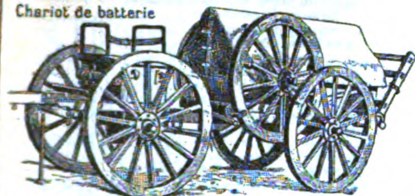
ARTICULATION (*si-on*) n. f. Jointure des os : *articulation des doigts*. Prononciation : *articulation sifflante*.

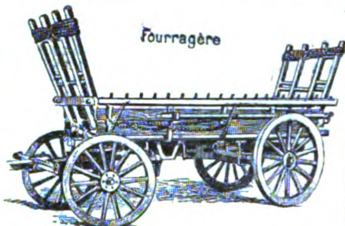
ARTICULÉ, E adj. Qui a une ou plusieurs articulations : *tige articulée*. Enoncé, exprimé nettement : *paroles bien articulées*. N. m. pl. Grand embranchement du règne animal, comprenant les êtres dont le corps est composé d'articulations ou articles, comme les *insectes, araignées, crustacés*. S. un *articulé*. (V. page 63.)

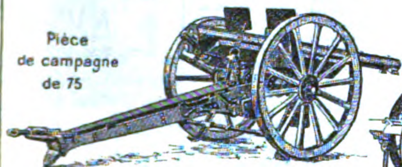
ARTICULER (*lé*) v. a. Déduire par articles : *articuler des preuves*. Affirmer positivement : *articuler un fait*. Prononcer : *articuler un son*.

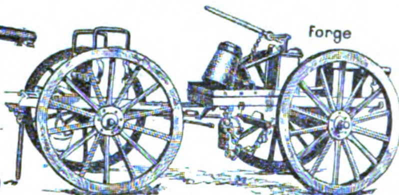
ARTIFICE n. m. (lat. *ars, artis*, art, et *facere*, faire). Déguisement, fraude, ruse, composition de matières faciles à enflammer, employées soit à la guerre, soit dans les réjouissances : *feu d'artifice*.

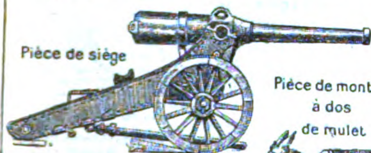
ARTIFICIEL, ELLE (*si-él, è-le*) adj. Qui se fait par art : *fleurs artificielles. Prairie artificielle*, prairie dont la formation due à la culture se compose de plantes dont les plus communes sont le trèfle, la

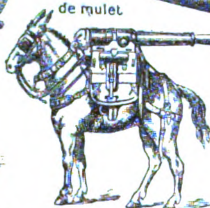

Chariot de batterie

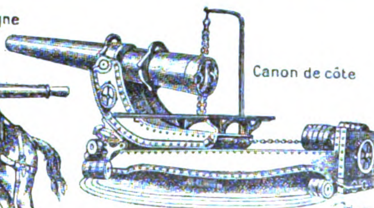

Fourragère

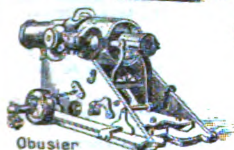

Pièce
de campagne
de 75

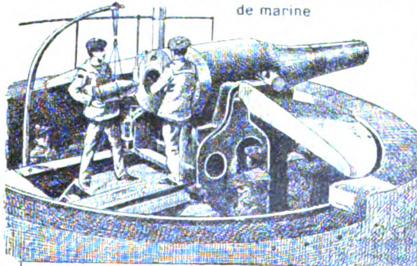

Forge


Pièce de siège


Pièce de montagne
à dos
de mulet


Canon de côte


Obusier


Manœuvre de la pièce de 240mm
de marine


Artilleur
Officiers
Servant
Art. de
Forteresse


Pièce attelée

luzerne, le sainfoin, le ray-grass, etc. *Fig.* Factice, qui a les apparences de la réalité : *vie artificielle.* Ant. **Naturel.**

ARTIFICIELLEMENT (*si-è-le-man*) adv. D'une manière artificielle. Factice. Ant. **Naturellement.**

ARTIFICIER (*si-é*) n. m. Qui fait des feux d'artifice. Artilleur employé à la confection des pièces de pyrotechnie.

ARTIFICIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière artificieuse.

ARTIFICIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. Rusé, qui cherche à tromper : *conduite artificieuse.*

ARTILLERIE (*ti, ll* mll., *e-rî*) n. f. Partie du matériel de guerre qui comprend les canons, les mitrailleuses, etc. : *avant l'invention de la poudre on entendait par artillerie l'ensemble des machines qui servaient à envoyer des projectiles.* V. page 65. Le corps des artilleurs. *Pièce d'artillerie*, canon, obusier, etc. — Il y a en France 40 régiments d'artillerie, 24 batteries de montagne et 16 bataillons d'artillerie à pied. A l'artillerie se rattachent des compagnies d'ouvriers et d'artificiers. (V. page 65.)

ARTILLEUR (*ll* mll.) n. m. Soldat d'artillerie.

ARTIMON n. m. *Mar.* Mât de l'arrière.

ARTIODACTYLES n. m. pl. Ordre de mammifères ongulés à doigts pairs (hippopotame, bœuf). S. un *artiodactyle.*

ARTISAN (*zan*) n. m. Homme de métier, comme le *charpentier*, le *serrurier*, etc. *Fig.* Auteur, cause d'une chose : *il a été l'artisan de sa fortune.*

ARTISON (*zon*) n. m. Insecte qui ronge les pelleteries, les étoffes (teigne, vrillette, psoque, etc.).

ARTISONNÉ (*zo-né*), **E** adj. Attaqué par les artisons : *bois artisonné ; fourrure artisonnée.*

ARTISTE (*tis-te*) n. m. Celui qui exerce un art libéral, comme le *peintre*, le *sculpteur*, etc. *Artiste dramatique, lyrique*, acteur. N. f. : *une jeune artiste.*

ARTISTEMENT (*tis-te-man*) adv. Avec art : *travailler artistement.*

ARTISTIQUE (*tis-ti-ke*) adj. Qui a rapport aux arts.

ARTISTIQUEMENT (*tis-ti-ke-man*) adv. D'une manière artistique.

ARTOCARPE n. m. Genre d'ulmacées, comprenant les *arbres à pain*, d'Asie et d'Océanie.

ARUM (*rom'*) n. m. Genre de plantes aroïdées, vulgairement appelées *pied-de-veau* ou *gouet.*

ARUSPICE (*rus-pi-se*) n. m. Chez les Romains, sacrificateur qui prédisait l'avenir par l'inspection des entrailles des victimes. V. AUGURE (*part. hist.*).

ARVICOLE adj. Qui vit dans les champs.

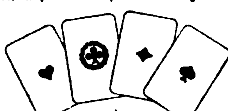
ARYEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. Qui concerne les Aryens ou Aryas, peuple de l'Inde très ancien.

ARYTÉNOÏDE (*no-i-de*) n. m. Cartilage du larynx.

ARYTHMIQUE adj. Qui n'est pas rythmique.

ARZEL (*zèl*) n. m. Cheval ayant les pieds de derrière blancs, le chanfrein blanc ou étoilé de blanc.

AS (*âss*) n. m. (lat. *as*, un seul). Carte à jouer, marquée d'un seul point. Face du dé marquée d'un seul point. Moitié de domino marqué d'un seul point. Unité de poids, de monnaie, de mesure chez les anciens Romains. *Fam. As de pique*, croupion de volaille. *As de carreau*, le sac des fantassins.


As.

ASARET (*za-rè*) n. m. Petite plante européenne à odeur nauséeuse, dite *oreille d'homme.*

ASBESTE (*as-bès-te*) n. m. Substance minérale incombustible, de la nature de l'amiante.

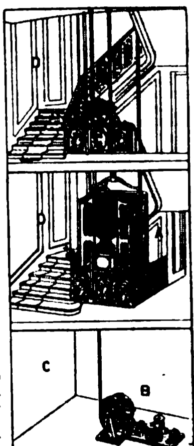
ASCARIDE (*as-ka*) ou **ASCARIS** (*as-ka-riss*) n. m. (gr. *askarizein*, s'agiter.) Genre de vers intestinaux.

ASCENDANCE (*as-san*) n. f. (rad. *ascendant*). Action de monter, de s'élever. Ensemble des générations qui ont précédé une génération actuelle. Ant. **Descendance.**

ASCENDANT (*as-san-dan*), **E** adj. (lat. *ascendere*, monter). Qui va en montant, et, au fig., en progressant : *mouvement ascendant.* Ant. **Descendant.**

ASCENDANT (*as-san-dan*) n. m. *Astr.* Mouvement d'une planète au-dessus de l'horizon. *Fig.* Autorité, influence sur quelqu'un. Pl. Les parents dont on descend. Ant. **Déclinant, descendant.**

ASCENSEUR (*as-san*) n. m. Appareil au moyen duquel on élève automatiquement les personnes ou les fardeaux : *ascenseur électrique, hydraulique.*



Ascenseur : A, cabine ; B, moteur électrique ; C, sous-sol ; D, cage de l'escalier.

ASCENSION (*as-san*) n. f. Action de monter, de s'élever : *l'ascension d'un ballon.* Élévation miraculeuse de Jésus-Christ au ciel ; jour où l'Eglise célèbre cette fête (le jeudi, dix jours avant la Pentecôte). Ant. **Descente.**

ASCENSIONNEL, ELLE (*as-san-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui tend à monter ou faire monter : *mouvement ascensionnel ; force ascensionnelle.*

ASCENSIONNISTE ou **ASCENSIONISTE** (*si-o-nis-te*) n. Personne qui fait une ascension.

ASCÈTE (*as-sè-te*) n. (gr. *askêtês*, qui s'exerce). Personne qui se consacre aux exercices de piété, aux mortifications.

ASCÉTIQUE (*as-sé*) adj. Qui a rapport aux exercices de la vie spirituelle : *vie ascétique.*

ASCÉTISER (*as-sé-ti-zé*) v. a. Rendre ascétique. **S'ascétiser** v. pr. Devenir ascétique.

ASCÉTISME (*as-sé-tis-me*) n. m. Vie consacrée aux exercices de piété.

ASCIDIE (*as-si-dî*) n. f. Feuille, comme celles de *népenthes*, de *sarracenia*, etc., dont l'extrémité ressemble à un vase.

ASCIEN (*as-si-in*) n. m. (*a* priv., et gr. *skia*, ombre). Habitant de la zone torride, sans ombre à midi.

ASCITE (*as-si-te*) n. f. Hydropisie du péritoine. Adjectiv. : *hydropisie ascite.*

ASCLÉPIADE (*as-klé*) n. m. (du n. d'un poète grec). Sorte de vers lyrique, grec ou latin. Adjectiv. : *vers asclépiades.*

ASCLÉPIADE (*as-klé*) n. f. ou **ASCLÉPIAS** (*as-klé-pi-ass*) n. m. Genre de plantes à graines soyeuses, auxquelles appartient le *dompte-venin.*

ASCOMYCÈTES (*as-ko*) n. m. pl. Ordre de la classe des champignons, dont le thalle se développe souvent sur les matières en voie de décomposition. S. un *ascomycète.*

ASEPSIE (*sèp-sî*) n. f. (gr. *a* priv., et *sepsis*, infection). Ensemble des méthodes thérapeutiques qui éliminent les microbes sans agent antiseptique.

ASEPTIQUE (*sèp'*) adj. Qui tient de l'asepsie : *pansement aseptique.* N. m. un *aseptique.*

ASEXUÉ (*sèk-su-é*), **E** ou **ASEXUEL, ELLE** (*sèk-su-èl, è-le*) adj. Qui n'a pas de sexe.

ASIALIE (*zi-a-lî*) n. f. (gr. *a* priv., et *sialon*, salive). Défaut de salive.

ASIARCAT (*zi-ar-ka*) n. m. Fonction d'asiarque.

ASIARQUE (*zi-ar-ke*) n. m. Nom donné dans la province romaine de l'Asie aux magistrats supérieurs des rites religieux, chargés d'organiser les fêtes et les jeux sacrés.

ASIATIQUE (*zi-a*) adj. et n. De l'Asie.

ASILE (*zi-le*) n. m. (lat. *asylus*). Lieu de refuge. *Fig.* Protection, retraite : *l'asile de la paix.* Établissement où l'on trouve une retraite dans l'indigence, la vieillesse, les infirmités. **Salle d'asile**, établissement où les enfants des deux sexes étaient admis de deux à six ans. (Les salles d'asile ont été remplacées en 1881 par les écoles maternelles.) V. ÉCOLE (*part. hist.*). **Droit d'asile.** V. ASILE (*part. hist.*).

ASINE (*zi-ne*) adj. f. (lat. *asinus*, âne). Qui a rapport à l'âne. *Bête asine*, âne ou ânesse.

ASITIE (*zi-sî*) n. f. (gr. *a* priv., et *sition*, aliment). Abstinence forcée. Perte de goût pour les aliments.

ASPARAGINE (*as*) n. f. Substance qui se trouve dans les jeunes pousses d'asperge.

ASPARAGINÉES (*as, né*) n. f. pl. *Bot.* Liliacées ayant pour fruit une baie et dont le type est l'*asperge*. S. une *asparaginée*.

ASPE (*as-pe*) ou **ASPLE** (*as-ple*) n. m. Dévidoir qui sert à tirer la soie des cocons.

ASPECT (*as-pè; pèk* devant une voyelle) n. m. (lat. *aspectus*). Vue d'un objet. Manière dont il se présente à la vue. *Fig.* Face d'une affaire : *entreprise qui se présente sous un fâcheux aspect.*

ASPERGE (*as-pèr-je*) n. f. (gr. *asparagos*). Plante potagère, de la famille des liliacées, dont on mange les tiges quand elles sont encore tendres. **Pointes d'asperges,** l'extrémité des petites asperges.


Asperges.

ASPERGEMENT (*as-pèr-je-man*) n. m. Action d'asperger. Son résultat. (On dit mieux ASPERSION.)

ASPERGER (*as-pèr-jé*) v. a. (lat. *aspergere*, répandre. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *j'aspergeai, nous aspergeons.*) Arroser légèrement avec une branche d'arbre ou un goupillon.

ASPERGERIE (*as-pèr-je-rî*) ou **ASPERGIÈRE** (*ji-è-re*) n. f. Champ d'asperges.

ASPERGÈS (*as-pèr-jèss*) n. m. (mot lat. signif. *tu aspergeras*). Goupillon pour asperger. Moment de l'aspersion à la messe : *on en est à l'aspergès.*

ASPÉRITÉ (*as*) n. f. (lat. *asper*, âpre). Rugosité. Etat de ce qui est raboteux : *l'aspérité du sol. Fig.* Rudesse désagréable : *les aspérités du style.*

ASPERME (*as-pèr-me*) adj. (du gr. *a* priv., et *sperma*, graine). Qui ne produit pas de graines.

ASPERSION (*as-pèr*) n. f. Action d'asperger.

ASPERSOIR (*as-pèr*) n. m. Goupillon. Pomme d'arrosoir, percée de petits trous.

ASPÉRULE (*as*) n. f. *Bot.* Genre de rubiacées. **Aspérule odorante,** petit muguet ou reine-des-bois.

ASPHALTAGE (*as*) n. m. Action d'asphalter. Son résultat : *l'asphaltage d'une cour.*

ASPHALTE (*as*) n. m. (gr. *asphaltos*, bitume). Sorte de bitume, compact, noir et luisant, dont on se sert pour garnir la chaussée des rues.

ASPHALTER (*as-fal-té*) v. a. Couvrir d'asphalte.

ASPHODÈLE (*as*) n. m. *Bot.* Genre de liliacées, à belles fleurs ornementales.

ASPHYXIANT (*as-fik-si-an*), **E** adj. Qui asphyxie.

ASPHYXIE (*as-fik-sî*) n. f. (*a* priv., et gr. *sphuxis*, pouls). Suspension ou ralentissement de la respiration. **Asphyxie locale,** maladie appelée aussi *gangrène symétrique des extrémités.* — L'asphyxie a lieu : par *submersion*, c'est celle des noyés; par *strangulation*, comme dans le supplice de la corde et dans le croup; par l'*absorption* d'un gaz délétère, ainsi que cela arrive dans les fosses d'aisances. Dans cet état, il y a suspension de tous les phénomènes vitaux. Pour combattre l'asphyxie, il faut exposer le malade à l'air libre, le dépouiller de ses vêtements, insuffler de l'air dans les poumons, pratiquer des tractions rythmiques de la langue, et rétablir la circulation du sang au moyen de fortes frictions : dans certaines circonstances, une saignée au bras peut être nécessaire.

ASPHYXIÉ, E (*as*) adj. et n. Frappé d'asphyxie.

ASPHYXIER (*as-fik-si-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Causer l'asphyxie.

ASPIC (*as-pik*) n. m. (gr. *aspis*). *Zool.* Nom vulgaire de la vipère. *Fig. Langue d'aspic*, personne médisante.

ASPIC (*as-pik*) n. m. *Bot.* Nom vulgaire de la grande lavande. *Cuis.* Plat composé de viande ou de poisson froid et de gelée.

ASPIRAIL (*as-pi-ra, l* mll.) n. m. Ouverture pratiquée dans un fourneau, poêle, etc., pour donner passage à l'air : *ménager des aspiraux.*

ASPIRANT (*as-pi-ran*), **E** adj. Qui aspire. *Pompe aspirante*, pompe qui élève l'eau en faisant le vide.

ASPIRANT (*as-pi-ran*), **E** n. Personne qui aspire à une place, à un emploi. *Aspirant de marine*, officier de marine du grade inférieur à celui d'enseigne.

ASPIRATEUR, TRICE (*as*) adj. Qui aspire, qui a rapport à l'aspiration. N. m. Ventilateur.

ASPIRATIF, IVE (*as*) adj. Qui se prononce, qui fait prononcer avec l'aspiration.

ASPIRATION (*as-pi-ra-si-on*) n. f. Action d'aspirer en faisant le vide : *l'aspiration de l'eau par une pompe. Gram.* Action d'émettre un son avec un souffle : *l'aspiration de* h. *Fig.* Mouvement de l'âme vers Dieu. ANT. **Expiration.**

ASPIRATOIRE (*as*) adj. Qui concerne l'aspiration : *mouvement aspiratoire.*

ASPIRÉ, E (*as*) adj. et n. Se dit d'une lettre qui a, qui porte une aspiration : h *aspiré.*

ASPIRER (*as-pi-ré*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *spirare*, respirer). Attirer l'air avec la bouche. Elever l'eau par le vide. Emettre avec un souffle. V. n. Prétendre : *aspirer aux honneurs.* ANT. **Expirer, souffler.**

ASPRE (*as-pre*) n. m. Petite monnaie d'argent turque qui vaut 0 fr. 22 c.

ASQUE (*as-ke*) n. f. Cellule mère des spores des champignons.

ASSA FŒTIDA (*as-sa-fé*) n. f. Résine d'une odeur fétide produite par des ombellifères et qui est antispasmodique.

ASSAGIR (*a-sa*) v. a. Rendre sage. **S'assagir** v. pr. Devenir sage.

ASSAILLANT (*a-sa, ll* mll., *an*), **E** adj. et n. Qui attaque : *armée assaillante; les assaillants.*

ASSAILLIR (*a-sa, ll* mll.) v. a. (préf. *ad*, et lat. *salire*, sauter. — Se conj. comme *cueillir.*) Attaquer vivement.

ASSAINIR (*a-sé*) v. a. Rendre sain. ANT. **Infecter, empester, empoisonner.**

ASSAINISSEMENT (*a-sé-ni-se-man*) n. m. Action d'assainir. Son résultat.

ASSAISONNANT (*a-sé-zo-nan*), **E** adj. Qui assaisonne. *Plantes assaisonnantes*, plantes savoureuses et odorantes qui servent d'assaisonnement.

ASSAISONNEMENT (*a-sé-zo-ne-man*) n. m. Action, manière d'assaisonner les mets. Ingrédient pour assaisonner, comme *poivre, sel, vinaigre*, etc. *Fig.* Agrément dans le discours, grâce dans l'action.

ASSAISONNER (*a-sé-zo-né*) v. a. (de *à*, et *saison*). Accommoder un mets avec des ingrédients qui flattent le goût. *Fig.* Donner de l'agrément, du piquant avec : *assaisonner une faveur de paroles gracieuses.*

ASSARMENTER (*a-sar-man-té*) v. a. Débarrasser une vigne des sarments, après la taille.

ASSASSIN (*a-sa-sin*) n. m. (ar. *haschischin*; de *haschisch*, plante enivrante). Celui qui tue de dessein prémédité ou par trahison. *Assassins.* V. *Part. hist.*

ASSASSIN (*a-sa-sin*), **E** adj. Qui tue. Meurtrier : *fer assassin, main assassine.*

ASSASSINANT (*a-sa-si-nan*), **E** adj. *Fam.* Ennuyeux, fatigant à l'excès : *éloges assassinants.*

ASSASSINAT (*a-sa-si-na*) n. m. Meurtre commis avec préméditation ou guet-apens.

ASSASSINER (*a-sa-si-né*) v. a. Tuer de dessein prémédité ou par trahison. *Fig.* et *fam.* Fatiguer, importuner à l'excès : *assassiner de compliments.*

ASSATION (*a-sa-si-on*) n. f. Coction des aliments ou des médicaments dans leur propre suc, sans addition d'aucun liquide.

ASSAUT (*a-sô*) n. m. (préf. *ad*, et lat. *saltus*, saut). Action d'assaillir. Attaque pour emporter une place de guerre. Combat courtois à l'escrime, boxe, etc. *Fig.* : *faire assaut d'esprit.*

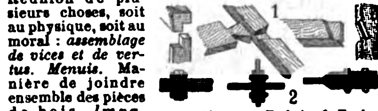
ASSAVOIR (*a-sa*) v. a. Savoir. (Vx.)

ASSEAU (*a-sô*) n. m. Marteau de couvreur, servant à couper et à clouer les lattes et les ardoises.

ASSÈCHEMENT (*a-sè-che-man*) n. m. Action d'assécher. Etat de ce qui est asséché.

ASSÉCHER (*a-sé-ché*) v. a. Priver d'eau.

ASSEMBLAGE (*a-san*) n. m. Action d'assembler. Réunion de plusieurs choses, soit au physique, soit au moral : *assemblage de vices et de vertus. Menuis.* Manière de joindre ensemble des pièces de bois. *Impr.* Mise en ordre des feuilles imprimées. Atelier où s'exécute ce travail.



Assemblages : 1. En bois ; 2. En fer.

ASSEMBLÉ (*a-san*) n. m. Un des pas de la danse.

ASSEMBLÉE (*a-san-blé*) n. f. Réunion de personnes dans un même lieu. Ensemble des personnes qui forment un même corps. V. *Part. hist.*

ASSEMBLEMENT (*a-san-ble-man*) n. m. Action d'assembler.

ASSEMBLER (*a-san-blé*) v. a. Mettre ensemble.

réunir : *assembler des troupes, les feuilles d'un livre.* Joindre : *assembler des pièces de charpente.* Convoquer, réunir : *assembler le Sénat.* Ant. **Disperser.**

ASSEMBLEUR, EUSE (*a-san, eu-ze*) n. et adj. Qui assemble : *Jupiter assembleur de nuées. Impr.* Qui fait l'assemblage des feuilles imprimées.

ASSENER (*a-se-né*) v. a. (lat. *assignare*, désigner. — Se conj. comme *amener.*) Porter avec violence : *assener un coup de sabre.*

ASSENTIMENT (*a-san-ti-man*) n. m. Consentement volontaire. Approbation, acquiescement. Ant. **Désaveu, refus.**

ASSENTIR (*a-san*) v. n. Donner son assentiment. (Vx.) *Chass.* Reconnaître la voie : *assentir du cerf.*

ASSEOIR (*a-soir*) v. a. (lat. *assidere.* — *J'assieds, tu assieds, il assied, nous asseyons, vous asseyez, ils asseyent,* ou *j'assois, tu assois,* etc. *J'asseyais, nous asseyions* ou *j'assoyais,* etc. *J'assis, nous assîmes. J'assiérai, nous assiérons,* ou *j'assoirai, nous assoirons,* etc. *J'assiérais, nous assiérions,* ou *j'assoirais, nous assoirions,* etc. *Assieds, asseyons,* ou *assois, assoyons,* etc. *Que j'asseye, que nous asseyions,* ou *que j'assoie, que nous assoyions,* etc. *Que j'assisse, que nous assissions. Asseyant* ou *assoyant. Assis, e.* On dit toujours au fig. : *j'assois, j'assoyais, j'assoirai, j'assoirais,* etc.) Mettre sur un siège. Poser sur quelque chose de solide. *Fig.* Etablir : *asseoir un camp, des impositions, un gouvernement,* etc. **S'asseoir** v. pr. Se mettre sur son séant.

ASSEREAUX (*a-se-rô*) n. m. pl. *Mines.* Faille d'une couche ardoisière. (Le sing. *assereau* est peu us.)

ASSERMENTÉ, E (*a-sèr-man*) adj. Qui a prêté serment au gouvernement, à la constitution : *fonctionnaire assermenté. Prêtre, curé, évêque assermenté,* prêtre, curé, évêque qui, en 1790, avait prêté serment à la constitution civile du clergé.

ASSERMENTER (*a-sèr-man-té*) v. a. Faire prêter serment : *assermenter un fonctionnaire, un témoin.*

ASSERTIF, IVE (*a-sèr*) adj. Qui a le caractère de l'assertion : *proposition assertive.*

ASSERTION (*a-sèr-si-on*) n. f. (lat. *asserere,* affirmer). Affirmation, proposition qu'on soutient comme vraie.

ASSERVIR (*a-sèr*) v. a. Assujettir, réduire à l'esclavage, à une dépendance extrême. *Fig. Asservir ses passions,* les dompter. Ant. **Délivrer, affranchir.**

ASSERVISSANT (*a-sèr-vi-san*), **E** adj. Qui asservit : *condition asservissante.*

ASSERVISSEMENT (*a-sèr-vi-se-man*) n. m. Etat de ce qui est asservi. Assujettissement, dépendance. Ant. **Affranchissement, libération.**

ASSERVISSEUR (*a-ser-vi-seur*) n. m. Celui qui asservit. Ant. **Libérateur, affranchisseur.**

ASSESSEUR (*a-sè*) adj. et n. m. (lat. *assidere,* s'asseoir auprès). Adjoint à un juge : *conseiller assesseur.*

ASSESSORAL ou **ASSESSORIAL, E, AUX** (*a-sé-so*) adj. Qui a rapport à l'assessorat.

ASSESSORAT (*a-sé-so-ra*) ou **ASSESSORIAT** (*a-sé-so-ri-a*) n. m. Charge, fonctions d'assesseur.

ASSETTE (*a-sè-te*) n. f. Syn. de ASSEAU.

ASSEULER (*a-seu-lé*) v. a. Faire qu'on soit seul. (Vx.) [On dit mieux ESSEULER.]

ASSEZ (*a-sé*) adv. (préf. *ad,* et lat. *satis,* suffisamment). En quantité suffisante, suffisamment.

ASSIBILATION (*a-si-bi-la-si-on*) n. f. Attribution du son sifflant à une lettre qui ne l'a pas ordinairement : *l'assibilation du* t *a lieu dans inertie, idiotie, assibilation,* etc.

ASSIBILER (*a-si, lé*) v.a. Donner le son sifflant de *s.*

ASSIDU, E (*a-si*) adj. (lat. *assidere,* se tenir auprès). Exact à se rendre où le devoir l'appelle : *commis assidu.* Qui rend des soins continuels : *courtisans assidus.* Appliqué sans cesse : *assidu à l'étude.* Continu : *travail assidu.* Ant. **Inexact, négligent.**

ASSIDUITÉ (*a-si*) n. f. Exactitude, application. Continuité de soins; présence fréquente dans un lieu, auprès de quelqu'un. Ant. **Inexactitude, négligence.**

ASSIDÛMENT (*a-si-dû-man*) adv. Avec assiduité. Constamment, continuellement.

ASSIÉGÉ, E (*a-si-é-jé*) adj. Dont on fait le siège : *ville assiégée.* N. Personne qui se trouve dans la place au moment du siège : *les assiégés.*

ASSIÉGEANT (*a-si-é-jan*), **E** adj. et n. Qui assiège : *armée assiégeante; les assiégeants.* Ant. **Assiégé.**

ASSIÉGER (*a-si-é-jé*) v. a. (préf. *ad,* et lat. *sedere,* s'établir. — Se conj. comme *abréger.*) Faire le siège d'une place. *Fig.* Obséder, importuner.

ASSIETTE (*a-si-è-te*) n. f. (rad. *asseoir*). Manière d'être assis, placé. Position stable d'un corps : *l'assiette d'une poutre.* Pièce de vaisselle plate dans laquelle chaque convive reçoit les aliments. *Fig.* Disposition de l'esprit : *la vertu tient l'âme dans une assiette inébranlable.* **L'assiette de l'impôt,** sa base, son fondement. *Pop. Avoir l'assiette au beurre,* loc. adv. Etre dans l'aisance, les honneurs.

ASSIETTÉE (*a-si-è-té*) n. f. Contenu d'une assiette.

ASSIGNABLE (*a-si-gna*) adj. Qui peut être déterminé avec précision. Qui peut être sommé de comparaître en justice.

ASSIGNAT (*a-si-gna*) n. m. Papier-monnaie dont la valeur était *assignée* sur les biens nationaux : *créés en 1789, les assignats furent supprimés en 1797.*

ASSIGNATION (*a-si-gna-si-on*) n. f. Citation devant le juge. Attribution de fonds à un payement.

ASSIGNER (*a-si-gné*) v. a. (préf. *ad,* et lat. *signum,* signe). Appeler quelqu'un en justice. Affecter un fonds à un payement. *Fig.* Affecter, donner, déterminer : *assigner une place, un rendez-vous, une cause à un événement.*

ASSIMILABILITÉ (*a-si*) n. f. Qualité de ce qui est assimilable.

ASSIMILABLE (*a-si*) adj. Qui peut être assimilé. Qui peut être converti en la propre substance de l'être qui s'en nourrit : *toutes les substances alimentaires ne sont pas assimilables.*

ASSIMILATEUR, TRICE (*a-si*) adj. Qui assimile : *fonctions assimilatrices.*

ASSIMILATIF, IVE (*a-si*) adj. Qui a la faculté d'assimiler.

ASSIMILATION (*a-si, si-on*) n. f. Action d'assimiler.

ASSIMILER (*a-si-mi-lé*) v. a. (préf. *ad,* et lat. *similis,* semblable). Rendre semblable : *l'ivrognerie assimile l'homme à la brute.* Etablir une comparaison. **S'assimiler** v. pr. Se comparer : *s'assimiler aux grands hommes. Physiq.* Approprier à sa substance : *s'assimiler des aliments.* Ant. **Différencier ; séparer.**

ASSIS, E (*a-si, i-ze*) adj. Qui est sur son séant. Situé. *Fig.* Bien établi : *réputation bien assise.*

ASSISE (*a-si-ze*) n. f. (subst. partic. de *asseoir*). Rang de pierres posées horizontalement. **Pl. Cour d'assises,** tribunal institué pour juger les causes criminelles. Séances tenues par les magistrats pour juger les causes criminelles. — La cour d'assises siège ordinairement au chef-lieu du département plusieurs fois dans l'année; elle se compose d'un président assisté de deux autres magistrats et d'un jury de douze membres ou jurés.

ASSISTANCE (*a-sis-tan-se*) n. f. Aide, secours : *on doit assistance aux malheureux.* Présence d'un magistrat ou d'un prêtre, lorsqu'elle est requise. Assemblée, auditoire : *son discours ravit l'assistance.* **Assistance publique,** administration publique de secours et de bienfaisance. **Assistance judiciaire,** institution qui facilite ou procure gratuitement aux indigents la défense de leurs droits en justice.

ASSISTANT, E (*a-sis-tan*) adj. Qui assiste, qui aide. N. m. pl. Personnes assemblées dans un même lieu.

ASSISTÉ (*a-sis-té*), **E** n. Qui jouit du bénéfice de l'Assistance publique ou de l'assistance judiciaire.

ASSISTER (*a-sis-té*) v. n. (préf. *ad,* et lat. *sistere,* se tenir). Etre présent : *assister à une séance.* V. a. Secourir, aider : *assister un malheureux.* Ant. **Nuire, desservir.**

ASSOCIATION (*a-so-si-a-si-on*) n. f. Action d'associer. Union de personnes pour un intérêt, un but commun. *Association des idées,* acte psychologique par lequel une idée en évoque une autre.

ASSOCIÉ, E (*a-so*) n. Personne liée par association avec une ou plusieurs autres.

ASSOCIER (*a-so-si-é*) v. a. (préf. *ad,* et lat. *sociare,* joindre. — Se conj. comme *prier.*) Faire entrer en participation, en communauté : *associer un ami à une entreprise.* Réunir en vue d'un but commun. Unir, joindre : *associer des idées.* **S'associer** v. pr. Entrer en société avec. Ant. **Désassocier.**

ASSOGUE (*a-so-ghe*) n. m. Galion espagnol destiné à porter en Amérique le mercure servant à traiter le minerai d'argent.

ASSOIFFÉ (*a-soi-fé*), E adj. Altéré. Se dit surtout au fig. : *assoiffé de richesses*.

ASSOLEMENT (*a-so-le-man*) n. m. Succession méthodique de cultures pour obtenir du sol les meilleurs résultats possibles sans l'affaiblir. V. JACHÈRE.

ASSOLER (*a-so-lé*) v. a. (rad. *sole*). Alterner les cultures d'un champ. ANT. **Dessoler**.

ASSOMBRIR (*a-son*) v. a. Rendre sombre : *nuage qui assombrit le ciel*. *Fig.* : *le chagrin assombrit*. **S'assombrir** v. pr. Devenir sombre. ANT. **Éclaircir, égayer**.

ASSOMMANT (*a-so-man*), E adj. *Fam.* Fatigant, ennuyeux à l'excès : *travail, homme, discours assommant*.

ASSOMMER (*a-so-mé*) v. a. Tuer en frappant avec un corps pesant. Battre avec excès. *Fig.* Confondre, accabler. *Fam.* Importuner : *assommer de questions*.

ASSOMMEUR (*a-so-meur*) n. m. Qui assomme.

ASSOMMOIR (*a-so-moir*) n. m. Tout instrument qui sert à assommer. Sorte de bâton plombé. *Fam.* Débit de boissons de bas étage.

ASSOMPTIF, IVE (*a-sonp*) adj. *Philos.* Auxiliaire : *jugement assomptif*.

ASSOMPTION (*a-sonp-si-on*) n. f. (lat. *assumere*, enlever). Enlèvement de la sainte Vierge au ciel par les anges. Jour où l'Église célèbre la fête de ce miracle (15 août). Œuvre d'art représentant cet événement : *au-dessus de l'autel est une Assomption*.

ASSONANCE (*a-so*) n. f. Rime imparfaite reposant seulement sur l'identité de la voyelle accentuée, comme : *sombre, tondre; peindre, peintre; tombe, onde*, etc. ANT. **Dissonance**.

ASSONANT (*a-so-nan*), E adj. Qui produit une assonance. ANT. **Dissonant**.

ASSORTI, E (*a-sor*) adj. Qui se convient : *époux assortis; couleurs assorties*.

ASSORTIMENT (*a-sor-ti-man*) n. m. Convenance : *l'assortiment de ces couleurs est agréable*. Assemblage complet de choses qui vont ensemble : *assortiment de bijoux*. Collection de marchandises de même genre : *fonds d'assortiment*.

ASSORTIR (*a-sor*) v. a. Réunir des personnes, des choses qui se conviennent : *assortir des étoffes, des convives*. Approvisionner de choses assorties : *assortir un magasin*. **S'assortir** v. pr. Se convenir : *ces couleurs s'assortissent*. ANT. **Désassortir**.

ASSORTISSANT (*a-sor-ti-san*), E adj. Qui assortit bien, qui va bien : *couleur assortissante à une autre*.

ASSOUCHEMENT (*a-sou-che-man*) n. m. (de *souche*). Pierre formant la base du triangle d'un fronton.

ASSOUPIR (*a-sou*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *sopire*, endormir). Endormir à demi : *l'éther assoupit*. *Fig.* Calmer, empêcher l'éclat d'une chose fâcheuse : *assoupir la douleur*. **S'assoupir** v. pr. S'endormir à moitié.

ASSOUPISSANT (*a-sou-pi-san*), E adj. Qui assoupit.

ASSOUPISSEMENT (*a-sou-pi-se-man*) n. m. État d'une personne assoupie. *Fig.* Nonchalance extrême : *honteux assoupissement*.

ASSOUPLIR (*a-sou*) v. a. Rendre souple : *assouplir une étoffe, les muscles*. *Fig.* : *assouplir le caractère*. ANT. **Raidir ou roidir**.

ASSOUPLISSAGE (*a-sou-pli-sa-je*) n. m. Traitement que l'on fait subir aux fils de soie pour les assouplir.

ASSOUPLISSEMENT (*a-sou-pli-se-man*) n. m. Action d'assouplir : *exercices d'assouplissement*. *Fig.* : *assouplissement du caractère*.

ASSOURDIR (*a-sour*) v. a. Rendre comme sourd. Rendre moins éclatant : *assourdir un son*.

ASSOURDISSANT (*a-sour-di-san*), E adj. Qui assourdit : *bruit assourdissant*.

ASSOURDISSEMENT (*a-sour-di-se-man*) n. m. Action d'assourdir. Résultat de cette action.

ASSOUVIR (*a-sou*) v. a. (autre forme de *assoupir*). Rassasier pleinement : *assouvir sa faim, sa vengeance*.

ASSOUVISSEMENT (*a-sou-vi-se-man*) n. m. Action d'assouvir. État de ce qui est assouvi : *assouvissement de la faim, des désirs*.

ASSUJETTIR (*a-su-jè-tir*) ou **ASSUJÉTIR** (*a-su*) v. a. Soumettre, asservir, subjuguer : *assujettir un peuple*. Astreindre : *assujettir à l'obéissance*. Fixer : *assujettir une porte*. ANT. **Délivrer, dégager**.

ASSUJETTISSANT (*a-su-jè*) ou **ASSUJÉTISSANT** (*a-su-jé-ti-san*), E adj. Qui gêne, assujettit : *travail assujettissant*.

ASSUJETTISSEMENT (*a-su-jè*) ou **ASSUJÉTISSEMENT** (*a-su-jé-ti-se-man*) n. m. Action d'assujettir. État de dépendance, de soumission. *Fig.* Contrainte, sujétion : *la grandeur a ses assujettissements*.

ASSUMER (*a-su-mé*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *sumere*, prendre). Prendre sur soi, se charger de : *assumer une responsabilité*. ANT. **Récuser, rejeter, se décharger**.

ASSURABLE (*a-su*) adj. Qui peut être assuré, garanti par une compagnie d'assurance.

ASSURANCE (*a-su*) n. f. Confiance, sécurité : *répondre avec assurance*. Certitude : *j'ai l'assurance que*... Garantie, gage, promesse formelle. *Fig.* **Compagnie d'assurance**, société qui, moyennant le payement d'une prime fixe et régulière, garantit ses membres contre les risques d'incendie, grêle, inondation, naufrage, etc. ANT. **Incertitude, doute, hésitation**.

ASSURÉ, E (*a-su*) adj. Ferme, hardi : *pas, air, regard assuré*. Certain, garanti : *succès assuré*. N. Qui est garanti par un contrat d'assurance.

ASSURÉMENT (*a-su-ré-man*) adv. Certainement.

ASSURER (*a-su-ré*) v. a. Rendre sûr, durable : *assurer le bonheur de quelqu'un*. Rendre stable : *assurer un mur*. Garantir : *assurer une créance*. S'engager à rembourser les pertes : *assurer une récolte*. Affirmer : *assurer un fait à quelqu'un*. Mettre dans un état de certitude : *assurer quelqu'un d'une chose*. **S'assurer** v. pr. Se procurer la certitude : *nous nous sommes assurés que*... Arrêter : *s'assurer d'un coupable*. Passer un contrat d'assurance.

ASSUREUR (*a-su*) n. m. Celui qui assure un navire contre le naufrage, une maison contre l'incendie, etc.

ASSYRIEN, ENNE (*a-si-ri-in, è-ne*) adj. et n. De l'Assyrie. — ART ASSYRIEN. Il atteignit sous Assurbanipal un haut degré de perfection. Le palais assyrien se compose d'une série de grandes salles et de couloirs, d'un ensemble assez peu varié. Mais la sculpture y était répandue à profusion : des taureaux ailés et des figures colossales apparaissaient à l'extérieur; à l'intérieur se déroulaient en de multiples bas-reliefs les chasses et les victoires du prince. Les figures humaines sont de véritables portraits. Les animaux sont représentés avec beaucoup de talent et de vérité. De remarquables effets décoratifs étaient obtenus par l'emploi de briques émaillées et l'usage de peindre les bas-reliefs. L'ameublement et la bijouterie des Assyriens ont produit des œuvres d'une grande perfection. (V. page 70.)

ASSYRIOLOGIE (*a-si, jî*) n. f. Science qui s'occupe des antiquités assyriennes.

ASSYRIOLOGUE (*a-si, lo-ghe*) n. m. Celui qui étudie les antiquités assyriennes.

ASTATIQUE (*as-ta*) adj. Qui présente l'état d'équilibre indifférent : *système astatique*. *Aiguilles astatiques*, système de deux aiguilles également aimantées, reliées entre elles et disposées de façon que les pôles de noms contraires soient en regard, de telle sorte que la terre n'ait aucune action sur le système.

ASTER (*as-tèr'*) n. m. Genre de composées dont une espèce, l'aster de Chine, est la *reine-marguerite*.

ASTÉRIE (*as-té-rî*) n. f. Echinoderme appelé vulgairement *étoile de mer*.


Astérie.

ASTÉRISME (*as-té-ris-me*) n. m. Syn. de CONSTELLATION.

ASTÉRISQUE (*as-té-ris-ke*) n. m. Signe typographique en forme d'étoile pour indiquer un renvoi, une lacune, etc. (*).

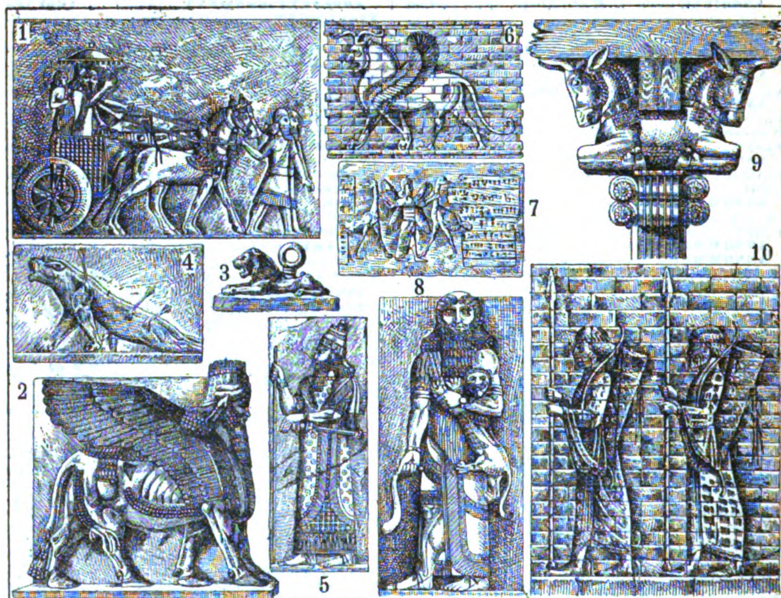
ASTÉROÏDE (*as-té-ro-i-de*) n. m. (gr. *astêr*, astre, et *eidos*, aspect). Nom de petites planètes visibles au télescope et circulant entre Mars et Jupiter. Nom donné aux aérolithes, bolides, étoiles filantes, etc.

ASTHÉNIE (*as-té-nî*) n. f. (du gr. *a* priv., et *sthenos*, force). Diminution de l'action organique.

ASTHÉNIQUE (*as-té*) adj. Qui tient à l'asthénie.

ASTHMATIQUE (*as-ma*) adj. De la nature de l'asthme. N. Qui est affecté d'un asthme.

ASTHME (*as-me*) n. m. (gr. *asthma*, respiration difficile). Maladie caractérisée par des suffocations intermittentes : *l'asthme est fréquent chez les vieillards*. — Les asthmatiques doivent se prémunir contre les variations de la température, porter des habits chauds et légers et s'abstenir de boissons alcooliques, d'aliments trop lourds.



Art assyrien et perse : 1. Téglathphalasar III (British Museum) ; 2. Taureau ailé (Louvre) ; 3. Lion en bronze (Louvre) ; 4. Lionne blessée (British Museum) ; 5. Sargon (Louvre) ; 6. Griffon ailé, frise du palais de Darius (Louvre) ; 7. Empreinte d'un sceau (Musée de la Haye) ; 8. Hercule Assyrien ; 9. Chapiteau du palais de Darius (Louvre) ; 10. Frise des archers, palais de Darius (Louvre).

ASTI (*as-ti*) n. m. Vin mousseux récolté aux environs d'Asti (Italie).

ASTIC (*as-tik*) n. m. Os de cheval dont les cordonniers se servent pour lisser les semelles des souliers.

ASTICOT (*as-ti-ko*) n. m. Sorte de ver de viande dont on se sert pour la pêche.

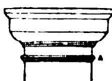
ASTICOTER (*as-ti-ko-té*) v. a. *Fam.* Tracasser pour des bagatelles.

ASTIGMATE (*as-tigh-ma-te*) adj. Qui est affecté d'astigmatisme.

ASTIGMATISME (*as-tigh-ma-tis-me*) n. m. Trouble de la vision par défaut de courbure du cristallin.

ASTIQUER (*as-ti-ké*) v. a. Faire reluire en frottant avec un astic. Faire briller un équipement militaire. Rendre luisants des objets ou des ustensiles en métal.

ASTRAGALE (*as-tra*) n. m. (gr. *astragalos*). *Archit.* Moulure qui couronne la partie supérieure d'une colonne. *Anat.* Un des os du pied. *Bot.* Genre de légumineuses papilionacées, originaires de l'Asie et dont certaines espèces donnent la gomme adragante.



A, Astragale.

ASTRAKAN ou **ASTRACAN** (*as-tra*) n. m. Fourrure d'agneau mort-né, à poil frisé, préparée à Astrakan ou suivant les mêmes procédés.

ASTRAL, E (*as-tral*) adj. Des astres : *influences astrales. Lampe astrale,* lampe dont la lumière tombe de haut en bas, sans porter d'ombre par ses appuis.

ASTRE (*as-tre*) n. m. (gr. *astron*). Corps céleste. *Fig.* Beauté rare : *cette femme est un astre.*

ASTREINDRE (*as-trin-dre*) v. a. (lat. *astringere,* lier, attacher. — Se conj. comme *craindre.*) Obliger, soumettre, assujettir. **S'astreindre** v. pr. S'assujettir à : *s'astreindre à des occupations, à des travaux.* Ant. **Dispenser, exempter.**

ASTREINTE (*as-trin-te*) n. f. Syn. de contrainte.

ASTRICTIF, IVE (*as-trik*) adj. Qui est astringent : *remède astrictif ; substance astrictive.* Ant. **Laxatif.**

ASTRICTION (*as-trik-si-on*) n. f. Effet produit par un astringent.

ASTRINGENCE (*as-trin-jan-se*) n. f. Qualité de ce qui est astringent.

ASTRINGENT (*as-trin-jan*), **E** adj. (lat. *astringere,* resserrer). *Méd.* Qui resserre : *remède astringent.* N. m. : *un astringent.* Ant. **Laxatif.**

ASTROLABE (*as-tro*) n. m. (gr. *astron,* astre, et *lambanein,* prendre). Instrument pour mesurer la position des astres et leur hauteur au-dessus de l'horizon.

ASTROLÂTRE (*as-tro*) adj. et n. (gr. *astron,* astre, et *latreuein,* adorer). Se dit d'un adorateur des astres : *les Chaldéens étaient astrolâtres.*

ASTROLÂTRIE (*as-tro-lâ-trî*) n. f. Adoration des astres. Culte rendu aux astres.

ASTROLOGIE (*as-tro-lo-jî*) n. f. (gr *astron,* astre, et *logos,* discours). Art de prédire les événements d'après l'inspection des astres. — Cette science chimérique prétendait prédire l'avenir par l'inspection des astres, comme s'ils pouvaient avoir quelque influence sur les événements qui dépendent uniquement de la volonté de l'homme et de son libre arbitre. Née en Chaldée, l'astrologie passa en Egypte, de là en Grèce, puis en Italie, et de là dans tout l'occident de l'Europe. On a peine à croire que les hommes les plus célèbres dans tous les temps, que Tacite, Galien, saint Thomas d'Aquin, Tycho-Brahé, Képler et mille autres, s'en soient occupés. Chaque prince avait un astrologue à sa cour ; celui de Louis XI se nommait Galeotti, et celui de Catherine de Médicis Côme Ruggieri, tous les deux Italiens. Il ne naissait pas un personnage de quelque importance sans qu'on appelât un astrologue pour tirer son horoscope. Cette absurde superstition ne disparut complètement qu'au XVIIIe siècle.

ASTROLOGIQUE (*as-tro*) adj. Qui appartient à l'astrologie : *observation astrologique.*

ASTROLOGIQUEMENT (*as-tro, ke-man*) adv. D'après l'astrologie : *horoscope tiré astrologiquement.*

ASTROLOGUE (*as-tro-lo-ghe*) n. m. Qui s'adonne à l'astrologie.

ASTRONOME (*as-tro*) n. m. Qui connaît l'astronomie ou qui s'en occupe.

ASTRONOMIE (*as-tro-no-mî*) n. f. (gr. *astron*, astre, et *nomos*, loi). Science qui traite des astres. — L'astronomie apprend à déterminer la position relative des astres, leur configuration, et à constater les lois de leurs mouvements. Son origine se perd dans la nuit des temps; les philosophes grecs puisèrent une partie de leurs connaissances astronomiques chez les Égyptiens; Pythagore enseignait le mouvement quotidien de la terre sur son axe, et son mouvement annuel autour du soleil; il rattacha les planètes et les comètes au système solaire (140 av. J.-C.). Ptolémée, célèbre astronome de l'école d'Alexandrie, établit un système complet qu'adoptèrent toutes les nations; il admettait, contrairement à Pythagore, que la terre était placée au centre du monde et que tous les astres se mouvaient autour d'elle. Au xve siècle, Copernic, astronome allemand, démontra les erreurs de Ptolémée et ramena la science astronomique aux idées de Pythagore. (V. la carte du ciel, au mot TERRE.)

ASTRONOMIQUE (*as-tro*) adj. Qui concerne l'astronomie : *observation astronomique*.

ASTRONOMIQUEMENT (*as-tro, ke-man*) adv. Suivant les principes de l'astronomie.

ASTUCE (*as-tu-se*) n. f. Finesse méchante. ANT. Candeur, loyauté, franchise, droiture.

ASTUCIEUSEMENT (*as-tu-si-eu-ze-man*) adv. Avec astuce. ANT. Loyalement, franchement.

ASTUCIEUX, EUSE (*as-tu-si-eù, eu-ze*) adj. Qui a de l'astuce. ANT. Candide, droit, franc, loyal.

ASYMÉTRIE (*a-si, trî*) n. f. Défaut de symétrie.

ASYMÉTRIQUE (*a-si*) adj. Sans symétrie.

ASYMPTOTE (*a-sinp*) n. f. (gr. *a* priv., *sun*, avec, et *piptein*, tomber). *Géom*. Ligne droite qui s'approche constamment d'une ligne courbe sans pouvoir jamais la rencontrer.

ASYMPTOTIQUE (*a-sinp*) adj. Qui a rapport à l'asymptote.

ASYNARTÈTE (*a-si*) adj. et n. m. (gr. *asunartêtos*). En métrique ancienne, se dit d'un vers lyrique composé de deux membres, dont chacun peut être considéré comme un vers particulier.

ASYNDÈTE (*a-sin*) n. f. (gr. *a* priv., et *sundein*, joindre). Figure qui consiste à supprimer dans une phrase les particules conjonctives.

ASYSTOLIE (*a-sis-to-lî*) n. f. (gr. *a* priv., et *sustolê*, contraction). Ensemble des troubles dus à l'affaiblissement du cœur.

ATARAXIE (*ksî*) n. f. (gr. *a* priv., et *tarassein*, troubler). État d'une personne que rien n'émeut.

ATAVIQUE adj. Qui se rapporte à l'atavisme.

ATAVISME (*vis-me*) n. m. (lat. *atavus*, bisaïeul). Hérédité de certains caractères venus des aïeux, des ascendants.

ATAXIE (*ksî*) n. f. Incoordination pathologique des mouvements du corps : *ataxie locomotrice*.

ATAXIQUE (*ksi-ke*) adj. Qui appartient à l'ataxie. N. Atteint d'ataxie.

ATÈLE n. m. Genre de singes américains, dits *singes araignées*, à cause de la longueur démesurée de leurs membres.

ATELIER (*li-é*) n. m. Lieu où travaillent des ouvriers, des artistes, etc. Les ouvriers ou élèves travaillant sous un maître.

ATELLANES (*tèl-la-ne*) n. f. pl. Chez les Romains, farces populaires qui avaient pris naissance à Atella.

ATERMOIEMENT ou **ATERMOÎMENT** (*a-tèr-moi-man*) n. m. Accommodement d'un débiteur avec ses créanciers pour les payer à terme convenu. *Par ext*. Délai, tergiversation (s'emploie surtout au plur.).

ATERMOYER (*a-tèr-moi-ié*) v. a. (Se conj. comme *aboyer*.) Retarder le terme d'un payement. *Fig*. Différer, remettre, ajourner.

ATHÉE (*té*) adj. et n. (gr. *a* priv., et *theos*, Dieu). Qui ne reconnaît point l'existence de Dieu. ANT. Déiste.

ATHÉISME (*té-is-me*) n. m. Doctrine des athées. ANT. Déisme.

ATHÉISTIQUE (*té-is-ti-ke*) adj. Qui a rapport à l'athéisme.

ATHÉNÉE (*té-né*) n. m. (du gr. *Athênê*, Minerve, déesse des beaux-arts). Établissement où des savants, des gens de lettres se réunissent pour faire des cours, des lectures.

ATHERMAL, E, AUX (*tèr*) adj. Se dit des eaux minérales froides.

ATHERMANE ou **ATHERMIQUE** (*tèr*) adj. Se dit d'un corps qui ne se laisse pas traverser par les radiations calorifiques.

ATHLÈTE (*at-lè-te*) n. m. (gr. *athlos*, combat). Lutteur qui figurait dans les jeux et les exercices gymnastiques des anciens. Homme très fort.

ATHLÉTIQUE (*at-lé*) adj. Qui appartient aux athlètes : *formes athlétiques; force athlétique*.

ATHLÉTISME (*at-lé-tis-me*) n. m. Ensemble des exercices corporels auxquels se livrent les athlètes.

ATHREPSIE (*trèp-sî*) n. f. (*a* priv., et gr. *trephein*, nourrir). Défaut d'assimilation des aliments, amenant chez les enfants une dénutrition progressive.

ATLANTE (de *Atlas*, n. myth.) n. m. Figure d'homme qui soutient un ouvrage d'architecture.


Atlante.

ATLANTIQUE adj. Qui se rapporte à l'Atlas ou à l'Atlantique : *littoral atlantique*. V. *Part. hist*.

ATLAS (*lass*) n. m. (de *Atlas*, n. myth.). Première vertèbre du cou (qui supporte la tête, de la même manière qu'Atlas supportait le monde). Recueil de cartes géographiques. Planches jointes à un ouvrage.

ATMOSPHÈRE (*mos-fè*) n. f. (gr. *atmos*, vapeur, et *sphaira*, sphère). Masse d'air qui environne la terre. Poids d'une colonne cylindrique de mercure ayant pour hauteur 76 cent., et pour base 1 cent. carré (1.033 gr. environ), que l'on prend pour unité de pression dans l'étude des gaz : *pression de dix, de vingt atmosphères*. — L'atmosphère doit affecter la forme d'un sphéroïde beaucoup plus aplati que ne l'est la terre; on n'est pas complètement fixé sur son épaisseur, qui ne paraît cependant pas dépasser une soixantaine de kilomètres. L'atmosphère exerce sur tous les corps à la surface de la terre une pression dite *pression atmosphérique*, qui est variable et que l'on étudie à l'aide du *baromètre;* cette pression moyenne est de 1.033 gr. par cent. carré, de sorte que la pression sur un homme de grandeur ordinaire est d'environ 17.000 kilogrammes. Si nous ne sommes pas écrasés par cet énorme poids, c'est qu'il est sans cesse contre-balancé par la réaction des fluides dont notre corps est rempli. Les couches d'air qui constituent l'atmosphère se refroidissent à mesure qu'on s'élève d'environ 1° par 215 mètres environ. (V. AIR.) Les observations astronomiques démontrent que les planètes et leurs satellites (la lune exceptée) sont également entourés d'une atmosphère.

ATMOSPHÉRIQUE (*mos-fé*) adj. Qui a rapport à l'atmosphère : *pression, phénomène atmosphérique*.

ATOLL ou **ATTOLL** n. m. Ile corallienne, formant un anneau plus ou moins continu autour d'une lagune intérieure.

ATOME n. m. (gr. *atomos*, qu'on ne peut diviser). Corps regardé comme indivisible à cause de sa petitesse, et qui forme la plus petite quantité d'un élément pouvant entrer en combinaison. Élément des corps. *Fig*. Corps relativement très petit : *les hommes sont des atomes dans l'univers*.

ATOMICITÉ n. f. *Chim*. Syn. de VALENCE.

ATOMIQUE adj. Qui a rapport aux atomes : *théorie atomique. Poids atomique*, poids relatif des atomes des divers corps. *Notation atomique*, notation chimique basée sur la considération des poids atomiques.

ATOMISME (*mis-me*) n. m. Système des philosophes qui prétendent expliquer la formation de l'univers par la combinaison fortuite des atomes.

ATOMISTE (*mis-te*) n. m. Partisan de l'atomisme.

ATOMISTIQUE (*mis-ti-ke*) adj. Qui concerne l'atomisme. N. f. Théorie chimique ayant l'atome pour base.

ATONE adj. (gr. *a* priv., et *tonos*, ton). Fixe, immobile, sans expression, en parlant de l'œil, du regard. Sans vigueur, inerte. Non accentué : *voyelle atone*.

ATONIE (*nî*) n. f. Manque de force, de vitalité.

ATONIQUE adj. Qui résulte de l'atonie : *état atonique*.

ATOUR n. m. Tout ce qui sert à la parure des femmes : *jeune fille parée de ses plus beaux atours.*

ATOURNER (*né*) v. a. (rad. *atour*). Parer. (Vx.)

ATOUT (*tou*) n. m. Carte de la couleur qui retourne. *Fam.* Coup.

ATOXIQUE (*ksi-ke*) adj. (gr. *a* priv., et *toxikon*, poison). Qui n'a point de venin.

ATRABILAIRE (*lè-re*) adj. et n. D'humeur noire.

ATRABILE n. f. (lat. *atra*, noire, et *bilis*, bile). *Méd. anc.* Bile noire, mélancolie. Une des quatre humeurs de Galien.

ÂTRE n. m. (anc. all. *astrich*). Foyer de la cheminée.

ATRIUM (*om'*) n. m. Chez les Romains, cour intérieure entourée d'un portique. Pl. des *atria.*

ATROCE adj. (lat. *atrox, ocis*). D'une cruauté excessive. Horrible à supporter : *douleur atroce.*

ATROCEMENT (*man*) adv. D'une manière atroce.

ATROCITÉ n. f. Action atroce, cruelle, horrible.

ATROPHIE (*fî*) n. f. (gr. *a* priv., et *trophê*, nourriture). *Méd.* Dépérissement d'un être, d'un organe, par défaut de nutrition. Amaigrissement excessif.

ATROPHIÉ (*fi-é*), **E** adj. *Méd.* (rad. *atrophie*). Très amaigri : *membre atrophié.*

ATROPHIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) *Méd.* Faire périr par atrophie. **S'atrophier** v. pr. Périr par atrophie.

ATROPINE n. f. Alcaloïde extrait de la belladone : *l'atropine fait dilater la pupille.*

ATTABLER (S') [*sa-ta-blé*] v. pr. Se mettre à table.

ATTACHANT (*a-ta-chan*), **E** adj. Qui intéresse, fixe fortement l'attention : *lecture attachante.*

ATTACHE (*a-ta-che*) n. f. Ce qui attache, lien, courroie, etc. Endroit où est fixé un muscle. Partie qui joint la main au bras, le pied à la jambe : *avoir les attaches fines. Fig. Tenir quelqu'un à l'attache,* le tenir dans un extrême assujettissement. *Mar. Port d'attache,* port de départ et d'arrivée d'un navire ou d'un service maritime.

ATTACHÉ (*a-ta*) n. m. Membre du personnel d'une ambassade, d'une légation : *attaché militaire.*

ATTACHEMENT (*a-ta-che-man*) n. m. Sentiment de vive affection qui unit à quelqu'un ou à quelque chose. Application : *attachement au travail.* Relevé journalier des travaux et dépenses d'un entrepreneur.

ATTACHER (*a-ta-ché*) v. a. Joindre fortement une chose à une autre. Fixer : *attacher ses yeux sur quelque chose. Fig.* Lier par quelque chose qui plaît, oblige : *attacher par la reconnaissance.* Attribuer : *attacher du prix à un objet.* Absol. Intéresser : *cette lecture attache.* **S'attacher** v. pr. *S'attacher aux pas de quelqu'un,* le suivre sans cesse. *S'attacher à quelqu'un,* éprouver pour lui de l'affection. *S'attacher à quelque chose,* s'y appliquer. Ant. **Détacher.**

ATTACUS (*at-ta-kuss*) n. m. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, renfermant de grands et beaux papillons des régions tropicales.

ATTAQUABLE (*a-ta-ka-ble*) adj. Qui peut être attaqué : *place attaquable.* Ant. **Inattaquable.**

ATTAQUE (*a-ta-ke*) n. f. Action d'attaquer, agression. *Fig.* Accès subit d'un mal : *attaque d'apoplexie.* Atteinte : *les attaques de la calomnie. Pop. Être d'attaque,* être vigoureux. Ant. **Défense, riposte.**

ATTAQUER (*a-ta-ké*) v. a. Assaillir le premier. *Fig.* Provoquer, braver. Intenter une action judiciaire : *attaquer quelqu'un en justice.* Ronger : *la rouille attaque le fer.* Ant. **Défendre, protéger, riposter.**

ATTARDER (*a-tar-dé*) v. a. Mettre en retard : *il m'a attardé.* **S'attarder** v. pr. Se mettre en retard.

ATTEINDRE (*a-tin-dre*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *tangere*, toucher. — Se conj. comme *craindre.*) Toucher de loin : *atteindre d'un coup de pierre.* Joindre en chemin : *atteindre celui qui était en avant.* Parvenir à : *atteindre le but; atteindre une vieillesse avancée.* V. n., avec la prép. *à*, quand il y a effort, difficulté : *atteindre au plancher.* Ant. **Manquer.**

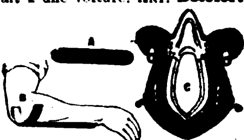
ATTEINT (*a-tin*), **E** adj. Attaqué : *atteint de la peste. Atteint et convaincu,* coupable de fait et reconnu coupable en droit : *atteint et convaincu de vol.*

ATTEINTE (*a-tin-te*) n. f. Coup dont on est atteint, frappé. *Fig.* Dommage matériel ou préjudice moral : *atteinte du feu, de la maladie.*

ATTELAGE (*a-te*) n. m. Action ou manière d'atteler : *attelage mal fait.* Ensemble de bêtes attelées.

ATTELER (*a-te-lé*) v. a. (rad. *attelle.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'attelle.*) Attacher des animaux de trait à une voiture. Ant. **Dételer.**

ATTELLE (*a-tè-le*) n. f. Partie en bois du collier des chevaux à laquelle les traits sont attachés. *Chir.* Éclisse, petite pièce de bois, de fer-blanc, de carton, etc., pour maintenir des os fracturés.


A, B, attelles chirurgicales ; C, collier muni d'attelles.

ATTELLEMENT (*a-tè-le-man*) n. m. Action d'atteler. Résultat de cette action.

ATTELOIRE (*a-te*) n. f. Cheville mobile qui fixe les traits du cheval au timon.

ATTENANT (*a-te-nan*), **E** adj. Contigu : *cour attenante à la maison.*

ATTENDANT (*a-tan-dan*) **(EN)** loc. prép. Jusqu'à la réalisation de... **En attendant que** loc. conj. Jusqu'à ce que.

ATTENDRE (*a-tan-dre*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *tendere*, tendre). Rester dans un lieu jusqu'à ce qu'arrive quelqu'un, quelque chose : *attendre l'ennemi, l'omnibus. Fig.* Etre prêt : *le dîner nous attend.* V. n. Différer : *il faut attendre.* **S'attendre** v. pr. Compter sur, espérer, prévoir : *s'attendre à une faveur.* Prov. : **Attendez-moi sous l'orme,** se dit en parlant d'un rendez-vous où l'on ne veut pas aller, d'une promesse qu'on ne veut pas tenir. **Tout vient à point à qui sait attendre,** avec du temps et de la patience, on réussit, on vient à bout de tout.

ATTENDRIR (*a-tan*) v. a. Rendre tendre : *la gelée attendrit les choux. Fig.* Emouvoir : *attendrir le cœur.* **S'attendrir** v. pr. Devenir tendre : *le gibier s'attendrit quand il faisande.* Etre ému. Ant. **Durcir, endurcir.**

ATTENDRISSANT (*a-tan-dri-san*), **E** adj. Qui émeut l'âme : *paroles attendrissantes.*

ATTENDRISSEMENT (*a-tan-dri-se-man*) n. m. Etat de l'âme émue. Mouvement de tendresse, de compassion. Ant. **Durcissement, endurcissement.**

ATTENDU (*a-tan*) prép. Vu, eu égard : *attendu les événements.* **Attendu que** loc. conj. Vu que, puisque.

ATTENTAT (*a-tan-ta*) n. m. Entreprise criminelle contre les personnes ou les choses : *Henri IV fut victime de dix-neuf attentats.*

ATTENTATOIRE (*a-tan*) adj. Qui porte atteinte, préjudice : *mesure attentatoire.*

ATTENTE (*a-tan-te*) n. f. Etat de celui qui attend. Temps pendant lequel on attend : *être dans l'attente.*

ATTENTER (*a-tan-té*) v. n. (préf. *ad*, et lat. *tentare*, tenter). Commettre une tentative criminelle : *Damiens attenta à la vie de Louis XV.*

ATTENTIF, IVE (*a-tan*) adj. Qui a de l'attention, de l'application : *élève attentif.* Ant. **Inattentif.**

ATTENTION (*a-tan-si-on*) n. f. (préf. *ad*, et lat. *tendere*, tendre). Application d'esprit. *Fig.* Pl. Soins officieux : *avoir mille attentions pour... Absol.* et *interj.* : *Attention !* soyez attentif. *Faute d'attention,* par manque d'attention. Ant. **Distraction, inadvertance.**

ATTENTIONNÉ (*a-tan-si-o-né*), **E** adj. Qui a des prévenances.

ATTENTIVEMENT (*a-tan, man*) adv. Avec attention. Ant. **Distraitement.**

ATTÉNUANT (*a-té-nu-an*), **E** adj. Qui atténue, rend moins grave. **Circonstances atténuantes,** qui ont pour effet de diminuer la gravité d'un crime et d'abaisser la peine. Ant. **Aggravant.**

ATTÉNUATION (*a-té, si-on*) n. f. Action d'atténuer. Diminution, adoucissement : *obtenir une atténuation de peine.* Ant. **Aggravation.**

ATTÉNUÉ (*a-té*), **E** adj. *Bot.* Qui diminue de la base au sommet ou du sommet à la base : *tige atténuée.*

ATTÉNUER (*a-té-nu-é*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *tenuis*, léger). Rendre moins grave : *le repentir atténue la faute.* Ant. **Aggraver.**

ATTERRAGE (*a-tè-ra-je*) n. m. *Mar.* Lieu où un vaisseau peut aborder la terre. Etat des approches de la terre : *de l'atterrage dépend l'atterrissage.*

ATTERRER (*a-tè-ré*) v. a. (rad. *terre*). Accabler : *ce coup l'a atterré.*

ATTERRIR (*a-tè-rir*) v. n. (rad. *terre*). Prendre terre : *navire, ballon qui atterrit*.

ATTERRISSAGE (*a-tè-ri-sa-je*) n. m. Action d'atterrir, de prendre terre : *l'atterrissage d'un ballon; les côtes basses sont d'un atterrissage difficile*.

ATTERRISSEMENT (*a-tè-ri-se-man*) n. m. Amas de terres, de sables apportés par les eaux.

ATTESTATION (*a-tès-ta-si-on*) n. f. Témoignage; déclaration. Affirmation verbale ou écrite : *attestation de bonne conduite*. Ant. **Dénégation.**

ATTESTER (*a-tès-té*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *testis*, témoin). Certifier, assurer la vérité ou la réalité d'une chose : *attester un fait*. Prendre à témoin : *j'en atteste les assistants*. Ant. **Nier, dénier.**

ATTICISME (*at-ti-sis-me*) n. m. (gr. *attikismos*). Forme particulière au dialecte attique. Délicatesse de goût, de langage, particulière aux écrivains attiques.

ATTICISTE (*at-ti-sis-te*) n. m. Celui qui cherche à reproduire le style des écrivains attiques.

ATTIÉDIR (*a-ti-é*) v. a. Rendre tiède : *attiédir un bouillon; le vent attiédit les saisons brûlantes*. *Fig.* Diminuer l'ardeur : *l'absence attiédit l'amitié*.

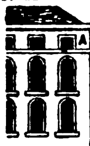
ATTIÉDISSEMENT (*a-ti-é-di-se-man*) n. m. Refroidissement : *l'attiédissement de l'amitié*.

ATTIER (*a-ti-é*) n. m. Nom vulgaire de l'anone écailleux aux Antilles, et de l'ananas à l'île Maurice.

ATTIFAGE (*a-ti-fa-je*) ou **ATTIFEMENT** (*a-ti-fe-man*) n. m. Manière d'attifer ou d'être attifé. Toilette particulière.

ATTIFER (*a-ti-fé*) v. a. Orner, parer avec recherche, avec affectation. **S'attifer** v. pr. S'orner, se parer.

ATTIFET (*a-ti-fè*) n. m. Petit bonnet de femme au XVIe siècle, s'avançant en pointe sur le front.


A, Attique.

ATTIQUE (*at-ti-ke*) adj. (gr. *attikos*). Propre aux anciens habitants de l'Attique : *dialecte attique*. *Sel attique*, raillerie délicate et fine, particulière au peuple d'Athènes. N. m. *Arch*. Petit étage supérieur pour orner ou dissimuler le toit.

ATTIQUEMENT (*at-ti-ke-man*) adv. Avec une élégance attique.

ATTIRABLE (*a-ti*) adj. Qui est susceptible d'être attiré : *l'acier est moins attirable à l'aimant que le fer*.

ATTIRAIL (*a-ti-ra, l* mll.) n. m. (rad. *attirer*). Quantité de choses nécessaires à la guerre, aux voyages, à la chasse, etc. *Fam.* Bagages superflus. Accompagnement fastueux et vain.

ATTIRANT (*a-ti-ran*), **E** adj. Qui attire. Attrayant, séduisant. Ant. **Repoussant.**

ATTIRER (*a-ti-ré*) v. a. Tirer à soi : *l'aimant attire le fer*. *Fig.* Appeler sur soi : *attirer les regards*. Ant. **Repousser, éloigner.**

ATTISAGE (*a-ti-za-je*) n. m. Action d'attiser.

ATTISEMENT (*a-ti-ze-man*) n. m. Action d'attiser.

ATTISER (*a-ti-zé*) v. a. (préf. *ad*, et *tison*). Rapprocher les tisons pour les faire mieux brûler. *Fig.* Exciter, allumer : *attiser le feu de la révolte*.

ATTISEUR, EUSE (*a-ti-zeur, eu-ze*) n. Celui, celle qui attise.

ATTISOIR (*a-ti-zoir*) ou **ATTISONNOIR** (*a-ti-zo-noir*) n. m. Petit instrument pour attiser le feu.


Attisoirs.

ATTITRÉ, E (*a-ti*) adj. Qui existe en vertu d'un titre ou de l'habitude : *courtier, marchand attitré*.

ATTITRER (*a-ti-tré*) v. a. Charger en titre d'une fonction (usité seulement au partic. passé). *Chass.* Placer les chiens dans les relais pour attendre le gibier.

ATTITUDE (*a-ti*) n. f. (ital. *attitudine*; du lat. *aptitudo*, aptitude). Position du corps. *Fig.* Manifestation extérieure de ses dispositions, de ses intentions : *attitude bienveillante*.

ATTORNEY (*a-tor-nè*) n. m. (mot angl.; du vx fr. *atorné*, préposé à). Officier public qui, en Angleterre, remplit les fonctions de procureur ou d'avoué. **Attorney général**, procureur général.

ATTOUCHEMENT (*a-tou-che-man*) n. m. Action de toucher. Tact, contact.

ATTRACTEUR (*a-trak*), **TRICE** adj. Qui agit par attraction : *force attractrice*.

ATTRACTIF, IVE (*a-trak*) adj. Qui attire : *la force attractive de l'aimant*. Ant. **Répulsif.**

ATTRACTION (*a-trak-si-on*) n. f. (préf. *ad*, et lat. *trahere*, tirer). Action d'attirer. *Physiq.* Puissance en vertu de laquelle les corps et les parties d'un même corps s'attirent réciproquement. *Loi de l'attraction universelle* ou *loi de Newton*, loi par laquelle tous les corps de la nature s'attirent mutuellement en raison directe des masses et en raison inverse du carré des distances. (Cette loi explique donc tous les mouvements si complexes et si variés des astres.) **Attraction moléculaire** ou **force de cohésion**, celle qui s'exerce entre les parties d'un même corps par le contact immédiat. **Attraction magnétique**, celle par laquelle les aimants attirent le fer. **Attraction électrique**, celle par laquelle les corps électriques attirent les corps légers. N. f. pl. Plaisirs, distractions : *les attractions de Paris*. Ant. **Répulsion.**

ATTRACTIVEMENT (*a-trak, man*) adv. Avec attraction.

ATTRAIRE (*a-trè-re*) v. a. (Se conj. comme *traire*.) Attirer au moyen d'un appât.

ATTRAIT (*a-trè*) n. m. Ce qui plaît, charme, attire : *l'attrait des plaisirs*. Penchant, inclination : *suivre son attrait*. Pl. Agréments extérieurs d'une femme : *de chastes attraits*.

ATTRAPE (*a-tra-pe*) n. f. Piège pour les animaux. *Fam.* Ruse, apparence trompeuse. Petite tromperie, faite par plaisanterie. *Mar.* Cordage qui retient, assujettit.

ATTRAPE-LOURDAUD (*dô*) n. m. Syn. de ATTRAPE-NIAIS. Pl. des *attrape-lourdauds*.

ATTRAPE-MOUCHE ou **ATTRAPE-MOUCHES** n. m. Nom vulgaire de la *dionée*, dont les feuilles se replient lorsqu'un insecte vient s'y poser. Piège pour les mouches. Pl. des *attrape-mouche* ou *attrape-mouches*.

ATTRAPE-NIAIS (*ni-è*) ou **ATTRAPE-NIGAUD** (*gô*) n. m. Ruse grossière. Pl. des *attrape-nigauds*.

ATTRAPER (*a-tra-pé*) v. a. (rad. *trappe*). Prendre à un piège : *attraper un loup*. *Fig.* Tromper : *se laisser attraper par un fripon*. Saisir au passage, atteindre en courant : *attraper un lièvre*. Atteindre, obtenir par hasard, recevoir : *attraper une place, un rhume, un coup*. Imiter : *attraper la manière d'un auteur*.

ATTRAPEUR, EUSE (*a-tra, eu-ze*) n. Personne qui attrape; qui obtient par ruse, par intrigue.

ATTRAPOIRE (*a-tra*) n. f. Piège pour les animaux. *Fig.* Fourberie, ruse pour tromper.

ATTRAYANT (*a-trè-ian*), **E** adj. Qui attire agréablement : *manières attrayantes*. Ant. **Repoussant.**

ATTREMPER (*a-tran-pé*) v. a. Chauffer par degrés insensibles. *Attremper l'acier*, lui donner la trempe.

ATTRIBUABLE (*a-tri*) adj. Qui peut, qui doit être attribué : *découverte attribuable au hasard*.

ATTRIBUER (*a-tri-bu-é*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *tribuere*, accorder). Assigner, conférer : *attribuer des émoluments à un emploi*. *Fig.* Imputer : *attribuer au hasard*. **S'attribuer** v. pr. Revendiquer, s'arroger : *la vanité s'attribue tous les mérites*.

ATTRIBUT (*a-tri-bu*) n. m. (de *attribuer*). Ce qui est propre, particulier à un être : *la parole est un attribut de l'homme*. Emblème distinctif, symbole : *un glaive, une balance, sont les attributs de la Justice*. *Log.* et *gram.* Troisième terme de la proposition. (C'est la qualité que l'on accorde ou que l'on refuse au sujet.)

ATTRIBUTAIRE (*a-tri-bu-tè-re*) n. *Dr.* Celui, celle à qui a été attribué un lot, un héritage, etc.

ATTRIBUTIF, IVE (*a-tri*) adj. *Gram.* Qui indique ou énonce un attribut : *proposition attributive*. *Verbe attributif*, verbe qui contient l'attribut et le verbe substantif *être*, comme *aimer*, pour *être aimant*. *Dr.* Qui donne un droit qu'on n'avait pas antérieurement.

ATTRIBUTION (*a-tri-bu-si-on*) n. f. Action d'attribuer. Fonction, compétence attribuée à quelqu'un (s'emploie généralement au plur.) : *cela sort de mes attributions; les attributions d'un maire*. *Gram.* *Rapport d'attribution*, celui qui est marqué par la préposition *à*.

ATTRISTANT (*a-tris-tan*), **E** adj. Qui attriste. Ant. **Réjouissant.**

ATTRISTER (*a-tris-té*) v. a. Rendre triste, affliger. **S'attrister** v. pr. Devenir triste. Ant. **Réjouir.**

ATTRITION (*a-tri-si-on*) n. f. (préf. *ad*, et lat. *terere*, broyer). Action de deux corps qui s'usent par

un frottement mutuel. *Théol.* Regret d'avoir offensé Dieu, causé par la crainte des peines.

ATTROUPEMENT (*a-trou-pe-man*) n. m. Rassemblement tumultueux : *les attroupements sont interdits.*

ATTROUPER (*a-trou-pé*) v. a. Rassembler en troupe. **S'attrouper** v. pr. S'assembler en tumulte.

AU, AUX (*ô*) art. contractés, pour *à le, à les.*

AUBADE (*ô*) n. f. Concert donné à l'*aube* du jour, à la porte ou sous les fenêtres de quelqu'un. *Fam.* et *iron.* Vacarme produit dans l'intention de faire une avanie.

AUBAIN (*ô-bin*) n. m. Individu fixé dans un pays étranger où il n'est pas naturalisé.

AUBAINE (*ô-bè-ne*) n. f. Droit par lequel la succession d'un étranger non naturalisé était attribuée au souverain : *le droit d'aubaine fut supprimé en 1819. Par anal.* Cas fortuit avantageux, profit inespéré.


Aubépine.

AUBE (*ô-be*) n. f. (lat. *alba*, blanche). Première lueur du jour qui se produit à l'horizon. Vêtement blanc des prêtres, dans les cérémonies du culte catholique.

AUBE (*ô-be*) n. f. Planche fixée à la circonférence d'une roue hydraulique et sur laquelle s'exerce l'action de l'eau.

AUBÉPINE (*ô*) n. f. (du lat. *alba*, blanche, et de *épine*). Arbrisseau épineux de la famille des rosacées, à baies rouges et astringentes, à fleurs blanches ou d'un rose tendre, d'une odeur agréable. Sa fleur.

AUBÈRE (*ô*) adj. Se dit d'un cheval dont la robe est mélangée de poils blancs et de poils alezans.

AUBERGE (*ô-bèr-je*) n. f. (all. *herberge*). Maison où l'on trouve à manger, à boire et à coucher en payant.


Aubergine.

AUBERGINE (*ô-bèr*) n. f. Fruit oblong, blanc, jaune ou violet, de la forme du concombre, produit par une solanée annuelle, et comestible.

AUBERGISTE (*ô-bèr-jis-te*) n. Qui tient auberge.

AUBIER (*ô-bi-é*) n. m. (lat. *albus*, blanc). Bois tendre et blanchâtre entre l'écorce et le cœur d'un arbre et qui forme chaque année un cercle nouveau autour du cœur. V. PLANTE.

AUBIFOIN (*ô*) n. m. Nom vulgaire du bluet.

AUBIN (*ô*) n. m. Allure défectueuse du cheval qui galope avec les jambes de devant, alors qu'il trotte avec les jambes de derrière.

AUBINER (*ô-bi-né*) v. n. Aller l'aubin.

AUCUBA (*ô*) n. m. Genre de cornacées à feuilles lisses toujours vertes, cultivées comme ornementales.

AUCUN, E (*ô*) adj. ou pron. indéf. Pas un, nul. *Aucun* placé devant un nom est adjectif : *aucun homme.* Il ne se met au pluriel que devant un nom qui n'a pas de singulier : *aucuns frais, aucunes funérailles.* Employé seul, aucun est pronom : *aucun n'est content de son sort.* Pl. Quelques-uns : *aucuns* (ou *d'aucuns*) *pensent.* (Vx en ce sens.)

AUCUNEMENT (*ô, man*) adv. Nullement.

AUDACE (*ô*) n. f. Hardiesse excessive. ANT. **Timidité, couardise, pusillanimité.**

AUDACIEUSEMENT (*ô, ze-man*) adv. Avec audace. ANT. **Timidement.**

AUDACIEUX, EUSE (*ô-da-si-eû, eu-ze*) adj. et n. Qui a de l'audace. ANT. **Timide, craintif.**

AU DEÇÀ, AU DEDANS, AU DEHORS, AU DELÀ. V. DEÇÀ, DEDANS, DEHORS, DELÀ.

AU-DESSOUS (*ô-de-sou*) adv. A un point inférieur.

AU-DESSUS (*ô-de-su*) adv. A un point supérieur.

AU-DEVANT (*ô-de-van*) adv. A la rencontre.

AUDIENCE (*ô-di-an-se*) n. f. (lat. *audire*, entendre). Admission près d'un prince, d'un haut fonctionnaire : *obtenir une audience.* Séance dans laquelle les juges interrogent les parties, entendent les plaidoiries et prononcent leurs jugements. — Les audiences sont publiques. Les juges prononcent le huis clos quand les débats peuvent être dangereux pour l'ordre public ou offenser les bonnes mœurs, mais, même en ce cas, le jugement ou l'arrêt sont rendus publiquement.

AUDIENCIER (*ô-di-an-si-é*) n. et adj. m. Huissier chargé du service de l'audience.

AUDITEUR, TRICE (*ô*) n. Personne qui écoute un discours, une lecture, etc. : *des auditeurs attentifs, distraits.* **Auditeur à la Cour des comptes, au conseil d'État,** fonctionnaire qui fait une sorte de noviciat avant d'être promu au grade de conseiller référendaire, de maître des requêtes, etc. Adjectiv. : *conseiller auditeur.*

AUDITIF, IVE (*ô*) adj. (lat. *audire*, entendre). Qui concerne l'ouïe, l'oreille : *nerf auditif.*

AUDITION (*ô-di-si-on*) n. f. (de *auditif*). Action d'écouter, d'entendre : *l'audition des témoins.* Séance d'essai qu'un directeur de théâtre donne à un artiste, etc., avant de l'engager.



Auges : A, d'abreuvoir ; B, de maçon ; C, de cimentier.

AUDITOIRE (*ô*) n. m. Réunion de ceux qui écoutent une personne parlant en public.

AUGE (*ô-je*) n. f. Pierre ou bille de bois creusée, où mangent et boivent les bestiaux, etc. Récipient de bois à l'usage des maçons, cimentiers, etc. Godet placé à la circonférence d'une roue pour recevoir l'eau. Vide compris entre les deux branches du maxillaire inférieur chez le cheval.

AUGÉE (*ô-jé*) n. f. Le contenu d'une auge.

AUGET (*ô-jè*) n. m. Petite auge.

AUGMENT (*ogh-man*) n. m. (lat. *augmentum*, accroissement). Syllabe que l'on ajoute à certains temps, devant le radical du verbe, dans le grec et quelques autres langues. *Dr.* Ce qu'on ajoute à la dot pour former le douaire.

AUGMENTABLE (*ogh-man*) adj. Que l'on peut augmenter.

AUGMENTATEUR, TRICE (*ogh-man*) n. Personne qui fait des additions à un ouvrage d'esprit.

AUGMENTATIF, IVE (*ogh-man*) adj. *Gram.* Se dit d'une particule comme *très, fort, archi*, ou d'un suffixe comme *agne, issime*, qui sert à ajouter au sens des mots : *montagne* (grand *mont*), *savantissime* (très *savant*). N. m. : *l'italien a de nombreux augmentatifs.* ANT. **Diminutif.**

AUGMENTATION (*ogh-man-ta-si-on*) n. f. Accroissement. Élévation d'un salaire, d'un traitement. ANT. **Diminution, rabais, réduction.**

AUGMENTER (*ogh-man-té*) v. a. (lat. *augmentum*, accroissement). Accroître : *augmenter sa fortune.* Ajouter au traitement, au salaire : *augmenter un domestique.* V. n. : *sa fortune augmente.* ANT. **Diminuer, réduire, restreindre.**

AUGURAL, E, AUX (*ô*) adj. Relatif aux augures : *science augurale.*

AUGURE (*ô*) n. m. (lat. *augur*). Présage, signe par lequel on juge de l'avenir. *Oiseau de bon* (ou *de mauvais*) *augure*, personne qui fait prévoir une bonne (ou une mauvaise) nouvelle. V. *Part. hist.*

AUGURER (*ô-ghu-ré*) v. a. (rad. *augure*). Présager, conjecturer : *augurer l'avenir d'après le passé.*

AUGUSTE (*ô-ghus-te*) adj. (lat. *augustus*). Majestueux, vénérable, imposant, solennel : *personnage auguste ; auguste protection.*

AUGUSTIN, AUGUSTINE (*ô-ghus*) n. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Augustin.

AUJOURD'HUI (*ô-jour-du-i*) adv. Dans le jour où l'on est. Dans le temps présent : *aujourd'hui, l'instruction est obligatoire.*

AULÈTE (*ô*) n. m. (gr. *aulêtês*). Joueur de flûte dans l'antiquité. Surnom de Ptolémée II d'Égypte.

AULIQUE (*ô*) adj. (lat. *aula*, cour). De la cour. **Conseil aulique,** tribunal suprême dans l'ancien empire germanique. Auj., conseiller de la cour d'Autriche.

AULNE (*ô-ne*) n. m., **AULNAIE** (*ô-nè*) n. f. V. AUNE, AUNAIE.

AULX (*ô*) n. Un des pluriels de *ail.*

AUMAILLE (*ô-ma, ll* mll.) n. f. Gros bétail. Adjectiv. : *bêtes aumailles.*

AUMÔNE (*ô*) n. f. (gr. *eleêmosunê*, pitié). Ce qu'on donne aux pauvres par charité.

AUMÔNERIE (*ô-mô-ne-rî*) n. f. Charge d'aumônier.

AUMÔNIER (*ô-mô-ni-é*) n. m. Prêtre attaché à un établissement, à un corps, à un prince, pour dire la

messe, etc. *Grand aumônier de France*, titre donné au premier aumônier des anciens rois de France.

AUMÔNIÈRE (*ô*) n. f. Bourse qu'on portait autrefois à la ceinture et qui contenait l'argent destiné aux aumônes.


Aumônière.

AUMUSSE (*ô-mu-se*) ou **AUMUCE** (*ô*) n. f. Fourrure que portent au bras les chanoines, etc.

AUNAGE (*ô*) n. m. Mesurage à l'aune. Nombre d'aunes d'une pièce d'étoffe.

AUNAIE (*ô-nè*) ou **AULNAIE** (*ô-nè*) n. f. Lieu planté d'aunes.

AUNE (*ô-ne*) n. f. (lat. *ulna*, avant-bras). Ancienne mesure de longueur (1m,188). Prov. : **L'homme ne se mesure pas à l'aune**, il ne faut pas juger du mérite de quelqu'un par sa taille. **Mesurer les autres à son aune**, juger les autres d'après soi.

AUNE ou **AULNE** (*ô-ne*) n. m. (lat. *alnus*). Genre de castanéacées, comprenant des arbres à bois léger des régions tempérées humides.

AUNÉE (*ô-né*) n. f. Longueur d'une aune.

AUNÉE ou **AULNÉE** (*ô-né*) n. f. *Bot.* Composée inulée, à fleurs jaunes, amère et aromatique, employée en médecine.

AUNER (*ô-né*) v. a. Mesurer à l'aune.

AUPARAVANT (*ô, van*) adv. D'abord, avant une autre chose. — Ne dites pas : *auparavant la nuit, auparavant qu'il vienne, auparavant de partir*; mais : *avant la nuit, avant qu'il vienne, avant de partir*.

AUPRÈS (*ô-prè*) adv. Proche : *pour voir cela, il faut que je sois auprès*. **Auprès de** loc. prép. Marque proximité : *auprès du palais*. En comparaison : *votre mal n'est rien auprès du mien*. Ant. **Loin**.

AUQUEL (*ô-kèl*) pr. rel. m. Se dit pour *à lequel*. Fém. *à laquelle*. Pl. *auxquels, auxquelles*.

AURÉOLAIRE (*ô, lè-re*) adj. Qui ressemble à une auréole.

AURÉOLE (*ô*) n. f. (lat. *aureola*, de couleur d'or.) Cercle lumineux dont les peintres, les sculpteurs entourent la tête des saints. *Fig.* Gloire, prestige : *l'auréole du martyre, du génie, de la gloire*.


Auréole.

AURÉOLÉ, E (*ô*) adj. Ceint d'une auréole.

AURÉOLER (*ô, lé*) v. a. Orner d'une auréole.

AURICULAIRE (*ô, lè-re*) adj. (lat. *auricula*, petite oreille). Qui a rapport à l'oreille : *maladie auriculaire*. Qui entend, qui a entendu de ses propres oreilles : *témoin auriculaire*. N. m. Le petit doigt de la main, ainsi nommé parce que sa petitesse permet de l'introduire dans l'oreille.

AURICULE (*ô*) n. f. Lobe ou bout de l'oreille. Oreille externe tout entière. Appendice situé à la partie supérieure de chaque oreillette du cœur.

AURICULÉ, E (*ô*) adj. Qui est muni d'auricules ou oreillettes.

AURICULISTE (*ô, lis-te*) n. et adj. m. Médecin qui traite spécialement les maladies d'oreille. (On dit aussi AURISTE et AURICURE.)

AURIFÈRE (*ô*) adj. (lat. *aurum*, or, et *ferre*, porter). Qui renferme de l'or : *terrain aurifère*.

AURIFICATION (*ô, si-on*) n. f. Action d'aurifier les dents.

AURIFIER (*ô, fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Obturer une dent creuse en y foulant de l'or en feuilles ou en petits lingots spongieux.

AURIFIQUE (*ô*) adj. Qui change en or : *puissance, vertu aurifique*.

AURIQUE (*ô*) adj. et n. f. *Mar.* Se dit des voiles à quatre côtés non symétriques.


Aurochs.

AUROCHS (*ô-roks*) n. m. (all. *auerochs*, bœuf de plaine). Nom vulgaire d'une espèce de bœuf aujourd'hui éteinte et qui habitait encore l'Europe au moyen âge.

AURORE (*o*) n. f. (lat. *aurora*). Lumière qui précède le lever du soleil. *Fig.* Commencement : *l'aurore de la vie*. Le levant : *du couchant à l'aurore*. Adj. inv. : *couleur aurore*, d'un jaune doré. *Rubans aurore*, de cette couleur. **Aurore boréale**, météore lumineux qui paraît dans le ciel, du côté du nord. **Aurore australe**, le même phénomène observé dans l'hémisphère sud. — Ce phénomène est d'autant plus commun que la région où on l'observe est plus voisine des pôles. L'aspect d'une aurore boréale ou australe est très variable : le plus généralement, elle se présente sous forme d'arcs lumineux circulaires qui persistent quelquefois pendant plusieurs jours; souvent leur forme varie d'une manière assez rapide. Ce phénomène est intimement lié au magnétisme terrestre; il rend folle l'aiguille aimantée.

AUSCULTATION (*ôs-kul-ta-si-on*) n. f. (lat. *auscultare*, écouter). *Méd.* Application de l'oreille sur la poitrine ou sur le dos, pour reconnaître les bruits qui se produisent dans le poumon ou le cœur, et en déduire l'état fonctionnel.

AUSCULTER (*ôs-kul-té*) v. a. Faire l'auscultation : *ausculter un malade*.

AUSPICE (*ôs-pi-se*) n. m. (lat. *avis*, oiseau, et *spicere*, examiner). Terme générique désignant, chez les Romains, les divers présages qui se tiraient en général du vol, du chant des oiseaux et de la manière dont ils mangeaient. *Fig.* Pl. *Sous d'heureux auspices*, avec apparence de succès. *Sous les auspices de quelqu'un*, sous sa protection.

AUSSI (*ô-si*) adv. Pareillement : *moi aussi*. De plus, encore : *et cela aussi*. Adv. de comparaison : *il est aussi sage que vaillant*. Conj. C'est pourquoi : *il est méchant, aussi chacun le fuit*. Loc. conj. **Aussi bien**, car, parce que. **Aussi bien que**, de même que. **Aussi peu que**, pas plus que.

AUSSITÔT (*ô-si-tô*) adv. Au moment même. **Aussitôt que** loc. conj. En même temps que. Dès que.

AUSTER (*ôs-tèr*) n. m. (gr. *auô*, je dessèche). Nom poétique du vent du midi.

AUSTÈRE (*ôs-tè-re*) adj. (gr. *austêros*, sévère, rude). Rigoureux, dur : *jeûne austère*. Sévère : *vertu austère*. Âpre, astringent : *saveur austère*. (Peu us.)

AUSTÈREMENT (*ôs-tè-re-man*) adv. Avec austérité.

AUSTÉRITÉ (*ôs-té*) n. f. Mortification des sens et de l'esprit. *Fig.* Sévérité : *austérité des mœurs, des lois*.

AUSTRAL (*ôs-tral*), **E, ALS** ou **AUX** adj. (rad. *auster*). Méridional : *terres australes; signes australs* ou *austraux*. Ant. **Boréal**.

AUSTRALIEN, ENNE (*ôs-tra-li-in, è-ne*) adj. et n. De l'Australie.

AUSTRASIEN, ENNE (*ôs-tra-zi-in, è-ne*) adj. et n. D'Austrasie.

AUTAN (*ô*) n. m. Vent impétueux du S. et du S.-E.

AUTANT (*ô-tan*) adv. (lat. *alterum tantum*, autre tant). Marque égalité de mérite, d'étendue, de quantité, etc. Loc. conj. **Autant que**, dans la même proportion ou de la même manière que. **D'autant que**, vu que. Loc. adv. **D'autant**, dans la même proportion : *payez un acompte, vous diminuerez vos dettes d'autant*. **Tout autant**, autant que. **D'autant plus, d'autant moins**, servent à exprimer l'augmentation ou la diminution de la proportion.

AUTEL (*ô-tèl*) n. m. (lat. *altus*, élevé). Table pour les sacrifices. Table consacrée où l'on dit la messe. *Le sacrifice de l'autel*, la messe. *Maître-autel*, l'autel principal de chaque église. *Fig. Le trône et l'autel*, la monarchie (ou l'empire) et la religion. *Autel contre autel*, croyance contre croyance.

AUTEUR (*ô*) n. m. (lat. *auctor*, ou *autor*). Celui qui cause une chose : *l'auteur d'un accident en est responsable. L'auteur de l'univers*, Dieu. Inventeur : *l'auteur d'une calomnie*. Ecrivain, homme ou femme, qui a fait un livre, une œuvre quelconque : *les auteurs scientifiques*. L'ouvrage même : *étudier un auteur*. Adjectiv. : *femme auteur*.

AUTHENTICITÉ (*ô-tan*) n. f. Qualité de ce qui est authentique, vrai.

AUTHENTIQUE (*ô-tan*) adj. (gr. *authentês*, qui agit par soi-même). Revêtu des formes légales, requises : *acte authentique*. Certain, incontestable, évident, sûr, vrai, positif : *histoire authentique*.

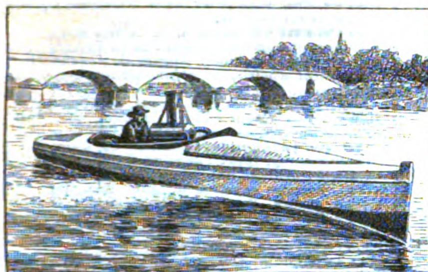
AUTHENTIQUEMENT (*ô-tan-ti-ke-man*) adv. D'une manière authentique.

AUTHENTIQUER (*ô-tan-ti-ké*) v. a. Rendre authentique, légaliser : *authentiquer un acte*.
AUTO (*ô* — du gr. *autos*) préfixe, signifiant *même, de soi-même, par soi-même*, etc.
AUTO (*ô*) n. m. Abréviation familière de AUTOMOBILE : *monter en auto*.
AUTOBIOGRAPHIE (*ô, fî*) n. f. (préf. *auto*; gr. *bios*, vie, et *graphein*, écrire). Vie d'un personnage écrite par lui-même.
AUTOBIOGRAPHIQUE (*ô*) adj. Qui a rapport à une autobiographie : *notes autobiographiques*.
AUTOCHTONE (*ô-tok-to-ne*) adj. et n. (préf. *auto*, et gr. *khthôn*, terre). Qui est originaire du pays qu'il habite; dont les ancêtres ont toujours habité ce pays : *un peuple autochtone*; *un autochtone*. Syn. de ABORIGÈNE.
AUTOCLAVE (*ô*) adj. et n. m. (préf. *auto*, et lat. *clavis*, clef). Se dit d'une marmite en métal pour opérer la cuisson en vase clos. Appareil à pression de vapeur, employé à la stérilisation des instruments chirurgicaux, pansements, etc.
AUTOCOPIE (*ô, pî*) n. f. (préf. *auto*, et *copie*). Procédé au moyen duquel on reproduit une écriture ou un dessin à un certain nombre d'exemplaires. Epreuve obtenue à l'aide de l'autocopiste.
AUTOCOPIER (*ô, pi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Reproduire, multiplier au moyen de l'autocopie.
AUTOCOPISTE (*ô, pis-te*) n. Personne qui autocopie. N. m. Appareil servant à autocopier.
AUTOCRATE (*ô*) n. m. (gr. *autokratês*; de *autos*, soi-même, et *kratos*, puissance). Monarque absolu : *l'autocrate de toutes les Russies*.
AUTOCRATIE (*ô, sî*) n. f. (rad. *autocrate*). Gouvernement d'un souverain absolu.
AUTOCRATIQUE (*ô-to-kra-ti-ke*) adj. Qui a rapport à l'autocratie : *gouvernement autocratique*.
AUTOCRATIQUEMENT (*ô-to-kra-ti-ke-man*) adv. D'une manière autocratique.
AUTOCYCLE (*ô-to-si-kle*) n. m. Bicyclette ou tricycle à moteur mécanique.
AUTODAFÉ (*ô*) n. m. (en espagn. *arrêt de foi*). Supplice du feu qu'ordonnait l'Inquisition : *il y eut une foule d'autodafés sous Philippe II*. *Par ext.* Toute action de brûler : *faire un autodafé de sa bibliothèque*.
AUTODIDACTE (*ô, dak-te*) adj. et n. (préf. *auto*, et gr. *didaskein*, enseigner). Se dit d'une personne qui s'est instruite elle-même sans le secours de professeurs.
AUTODIDAXIE (*ô, ksî*) n. f. (rad. *autodidacte*). Action de s'instruire sans maître.
AUTODYNAMIQUE (*ô*) adj. Qui est produit par la force propre d'une chose, sans agent extérieur.
AUTOFÉCONDATION (*ô, si-on*) n. f. Action de se féconder soi-même. (N'existe que chez certains vers.)
AUTOGÈNE (*ô*) adj. Qui s'engendre, qui existe par soi-même.
AUTOGRAPHE (*ô*) adj. (préf. *auto*, et gr. *graphein*, écrire). Ecrit de la main même de l'auteur : *lettre autographe de Racine*. N. m. : *posséder un autographe de...*
AUTOGRAPHIE (*ô, fî*) n. f. Procédé au moyen duquel on transporte sur la pierre lithographique, ou sur toute autre matière, des traits préalablement tracés sur un papier spécial à l'aide d'une encre grasse dite *encre autographique*.
AUTOGRAPHIER (*ô, fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Reproduire, multiplier par le procédé autographique.
AUTOGRAPHIQUE (*ô*) adj. Qui a rapport à l'autographie : *papier, encre autographique*.
AUTOMATE (*ô*) n. m. (préf. *auto*, et *maomai*, je me meus). Machine organisée qui, par le moyen de ressorts, imite le mouvement d'un corps animé : *Vaucanson a construit de merveilleux automates*. *Fig.* Personne qui ne sait ni penser, ni agir par elle-même. Lourd, stupide : *c'est un véritable automate*.
AUTOMATIQUE (*ô*) adj. Qui opère, qui s'opère par des moyens mécaniques. *Fig.* Qui s'exécute sans la participation de la volonté : *mouvement automatique*.
AUTOMATIQUEMENT (*ô, ke-man*) adv. D'une manière automatique.
AUTOMATISER (*ô, zé*) v. a. Rendre automate.
AUTOMATISME (*ô, tis-me*) n. m. Caractère de ce qui est automatique, purement machinal.
AUTOMÉDON (*ô*) n. m. Cocher ou écuyer habile, par allusion à Automédon, conducteur du char d'Achille. V. *Part. hist*.

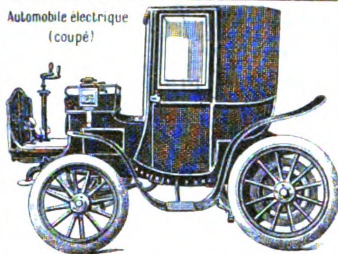
AUTOMNAL, E, AUX (*ô-tom'-nal*) adj. Qui appartient à l'automne : *plantes automnales*.
AUTOMNE (*ô-to-ne*) n. m. et f. (lat. *autumnus*). Saison de l'année qui commence ordinairement le 22 septembre et finit le 21 décembre.
AUTOMOBILE (*ô*) adj. (préf. *auto*, et *mobile*). Se dit d'appareils qui se meuvent d'eux-mêmes. Voiture qui marche à l'aide d'un moteur à vapeur, à l'électricité, à pétrole, à air comprimé, à gaz, etc. : *une voiture automobile*. N. m. : *un automobile*.
AUTOMOBILISME (*ô, lis-me*) n. m. Construction des automobiles. Sport pratiqué au moyen des automobiles.
AUTOMOBILISTE (*ô, lis-te*) n. Qui conduit un automobile. Qui pratique l'automobilisme.
AUTOMOTEUR, TRICE (*ô*) adj. Qui produit de soi-même le mouvement.
AUTONOME (*ô*) adj. Qui possède l'autonomie.
AUTONOMIE (*ô, mî*) n. f. (préf. *auto*, et gr. *nomos*, loi). Liberté de se gouverner par ses propres lois.
AUTOPLASTIE (*ô-to-plas-tî*) n. f. (préf. *auto*, et gr. *plastês*, qui forme). Opération chirurgicale qui consiste à greffer sur une partie détruite une autre empruntée au même sujet.
AUTOPLASTIQUE (*ô-to-plas-ti-ke*) adj. Qui a rapport à l'autoplastie : *méthode autoplastique*.
AUTOPSIE (*ô-to-psî*) n. f. (préf. *auto*, et gr. *opsis*, vue). *Méd.* Ouverture et examen d'un cadavre pour connaître la cause de la mort.
AUTOPSIER (*ô-to-psi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Faire une autopsie.
AUTORISABLE (*ô, za-ble*) adj. Que l'on peut autoriser : *legs autorisable*.
AUTORISATION (*ô, za-si-on*) n. f. Action par laquelle on autorise, on accorde la faculté de faire quelque chose. Ecrit constatant une permission accordée. ANT. **Défense, interdiction.**
AUTORISER (*ô, ri-zé*) v. a. Donner pouvoir : *autoriser un notaire à vendre*... Accorder permission : *autoriser quelqu'un à chasser, à pêcher*. **S'autoriser** v. pr. S'appuyer sur : *s'autoriser de l'exemple*. ANT. **Défendre, interdire.**
AUTORITAIRE (*ô, té-re*) adj et n. Qui use avec rigueur de toute son autorité. Qui ne souffre pas la contradiction : *caractère autoritaire; un autoritaire*.
AUTORITAIREMENT (*ô, té-re-man*) adv. D'une manière autoritaire.
AUTORITARISME (*ô, ris-me*) n. m. Caractère, système autoritaire.
AUTORITÉ (*ô*) n. f. Puissance légitime : *l'autorité des lois, d'un père, d'un chef*. Représentant de la puissance publique, haut fonctionnaire : *aller saluer les autorités*. Influence prépondérante résultant de l'estime, de l'admiration : *invoquer l'autorité de Platon; écrivain qui fait autorité*. **D'autorité,** sans consulter personne, sans employer aucun ménagement, en usant de tout son droit. **De pleine autorité**, avec tout le droit qu'on a. **De son autorité privée,** sans droit.
AUTOSITE (*ô-to-zi-te*) adj. (préf. *auto*, et *sitos*, nourriture). Se dit d'un monstre qui peut se nourrir lui-même et vivre. N. m. : *un autosite*. ANT. **Parasite.**
AUTOSUGGESTION (*ô-to-sugh-jès-ti-on*) n. f. Suggestion que l'on exerce sur soi-même.
AUTOTOMIE (*ô, mî*) n. f. (préf. *auto*, et gr. *tomê*, section). Mutilation spontanée que pratiquent sur eux-mêmes certains animaux pour échapper à l'ennemi qui les tient.
AUTOUR (*ô*) adv. Dans l'espace environnant : *viande avec des légumes autour; la terre tourne autour du soleil*. Marque aussi le voisinage, la société habituelle de : *ceux qui vivent autour de nous*. *Fam.* Environ, à peu près : *posséder autour d'un million*. **Tout autour** loc. adv. De tous côtés. (V. ALENTOUR.) **Autour de,** loc. prépos. En faisant le tour de...
AUTOUR (*ô*) n. m. Oiseau de proie du genre épervier : *l'autour chasse en rasant le sol*.


Autour.

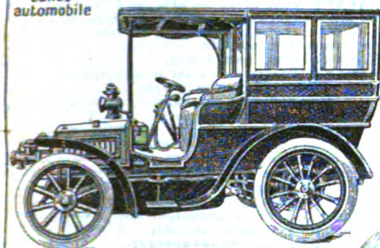
AUTOURSERIE (*ô, se-rî*) n. f. Art d'élever et de dresser les autours pour la chasse.
AUTOURSIER (*ô, si-é*) n. m. Eleveur, dresseur d'autours et autres oiseaux de poing.



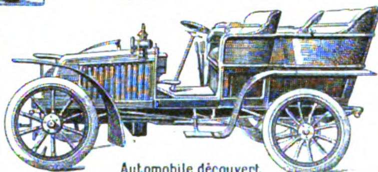
Canot automobile



Automobile électrique (coupé)



Automobile couvert (Omnibus)



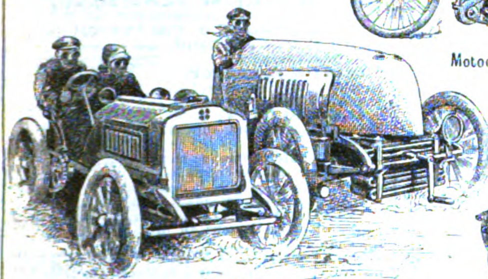
Automobile découvert (tonneau)



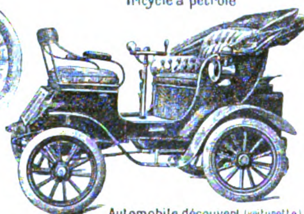
Motocyclette



Tricycle à pétrole

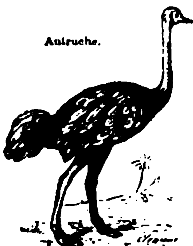


Automobiles de course



Automobile découvert (voiturette)

AUTRE (*ô-tre*) adj. indéf. (lat. *alter*). Distinct, différent : *on se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain*. Égalité, ressemblance : *c'est un autre moi-même*. Antériorité : *l'autre jour*. **Autre part**, ailleurs. *D'autre part*, en outre. *De temps à autre*, parfois. Préf. indéf. : *un autre, les autres ; une moitié du monde rit de l'autre*. **A d'autres !** loc. interj. et elliptique qui signifie : *adressez-vous à d'autres ; pour moi, vous ne me tromperez pas*.



Autruche.

AUTREFOIS (*ô, foi*) adv. Anciennement, jadis.

AUTREMENT (*ô-tre-man*) adv. D'une autre façon : *il parle autrement qu'il ne pense*. Sinon, sans quoi : *obéissez, autrement vous serez puni*.

AUTRICHIEN, ENNE (*ô-tri-chi-in, è-ne*) adj. et n. D'Autriche.

AUTRUCHE (*ô*) n. f. Genre d'oiseaux coureurs, famille des struthionidés, qui atteignent jusqu'à 2m,50 de haut et habitent l'Afrique tropicale. *Estomac d'autruche*, qui digère tout. — Impropre au vol, l'autruche est d'une rapidité extraordinaire à la course. Ses plumes, fort belles, sont l'objet d'un grand commerce.

AUTRUCHERIE (*ô, rî*) n. f. Lieu où l'on fait l'élevage des autruches.

AUTRUCHON (*ô*) n. m. Petit d'autruche.



Auvent.

AUTRUI (*ô*) pron. indéf. (lat. *alteri*, à un autre). Les autres, le prochain.

AUVENT (*ô-van*) n. m. Petit toit en saillie qui garantit une porte, une fenêtre. *Jardin*. Abri placé au sommet d'un mur pour protéger des espaliers.

AUVERGNAT (*ô-vèr-gna*), **E** adj. et n. D'Auvergne.

AUVERGNE (*ô-vèr-gne*) n. f. Dissolution de tan

dans laquelle on fait macérer les peaux. L'opération elle-même. Syn. CHIPAGE.

AUVERGNER (*ô-vèr-gné*) v. a. *Auvergner les peaux*, les plonger dans une auvergne. Syn. CHIPER.

AUVERNAT (*ô-vèr-na*) n. m. Variété de vigne cultivée dans le Loiret. Vin rouge qu'elle produit.

AUXILIAIRE (*ô-ksi-li-è-re*) adj. et n. (lat. *auxilium*, secours). Qui aide, porte secours : *commis auxiliaire; armée auxiliaire. Gram. Verbes auxiliaires*, se dit des verbes *avoir* et *être*, parce qu'ils aident à conjuguer les autres verbes.

AUXILIAIREMENT (*ô-ksi-li-è-re-man*) adv. D'une manière auxiliaire.

AUXILIATEUR, TRICE (*ô-ksi*) n. et adj. Qui donne du secours : *un auxiliateur; une dame auxiliatrice.*

AUXOSPORE (*ô-ksos-po-re*) n. f. Spore sexuée des algues diatomées.

AVACHI, E adj. Déformé, fané, usé. *Pop.* Fatigué.

AVACHIR (S') v. pr. *Fam.* Devenir mou, se déformer, au prop. et au fig.

AVAL n. m. Garantie donnée sur un effet de commerce par un tiers qui s'engage à en payer le montant, s'il n'est pas acquitté par le signataire : *bon pour aval; donner son aval*. Pl. des *avals*.

AVAL n. m. Le côté vers lequel descend la rivière. **En aval de** loc. adv. Après, en descendant vers l'embouchure : *Rouen est en aval de Paris*. ANT. **Amont.**

AVALAGE n. m. Descente d'un bateau sur une rivière. Descente d'une pièce de vin dans une cave.

AVALAISON (*lè-zon*) ou **AVALASSE** (*la-se*) n. f. Cours d'eau torrentiel, qui se forme à la suite de pluies abondantes.

AVALANCHE n. f. Masse considérable de neige, qui se détache des montagnes et roule dans les vallées. V. FLÉAU.

AVALANT (*lan*), **E** adj. Qui descend le cours de l'eau : *péniches avalantes.*

AVALEMENT (*man*) n. m. Action d'avaler. Son résultat. (On dit mieux DÉGLUTITION.)

AVALER (*lé*) v. a. (rad. *aval*). Faire descendre par le gosier jusque dans l'estomac : *avaler des huîtres*. Descendre dans la cave : *avaler un tonneau. Fig.* et *fam.* Croire : *avaler des bourdes*. Se soumettre à quelque chose de fâcheux : *avaler mainte humiliation. Avaler des yeux*, regarder avidement. V. n. Descendre le courant d'une rivière.

AVALERESSE (*rè-se*) n. f. Nom donné dans les terrains houillers à tout fonçage qui n'est pas encore arrivé au charbonnage.

AVALEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Fam.* Glouton.

AVALIES (*lî*) n. f. pl. Laines de peaux de moutons égorgés à l'abattoir.

AVALISER (*zé*) ou **AVALER** (*lé*) v. a. Revêtir d'un aval : *avaliser un effet.*

AVALISTE (*lis-te*) n. et adj. Se dit de la personne qui donne son aval.

AVALOIRE n. f. Pièce du harnais qui, fixée au brancard, descend derrière les cuisses du cheval de timon, pour retenir la voiture dans une descente. *Pop.* Gosier, bouche. (Dans ce sens, on dit aussi AVALOIR n. m.)

AVALURE n. f. Altération du sabot du cheval, dans laquelle la corne se sépare de la peau.

AVANÇAGE n. m. Faveur administrative, en vertu de laquelle une voiture de place stationne au delà de la limite assignée aux autres. Lieu où elle stationne en vertu de ce droit.

AVANCE n. f. Partie de bâtiment qui dépasse l'alignement. Ce dont on devance quelqu'un : *avoir une avance d'une lieue, d'une page*. Payement anticipé : *faire des avances à un ouvrier. Fig.* Premières démarches dans une liaison, une réconciliation, etc. : *faire les premières avances*. **D'avance, par avance** loc. adv. Par anticipation : *se réjouir d'avance*. **En avance**, avant l'heure. ANT. **Retard.**

AVANCÉ, E adj. Mis en avant : *retirer la main avancée. Ouvrage avancé*, qui est en avant des autres. *Poste avancé*, très en avant vers l'ennemi. Emis, énoncé, affirmé : *prouver les faits avancés*. Payé avant le terme : *sommes avancées*. Presque terminé : *travail avancé*. D'une grande perfection : *civilisation avancée*. Qui devance les autres dans la voie du progrès, etc. : *écolier avancé; avoir des idées avancées*. Près de se gâter, de se corrompre : *gibier avancé; fruits avancés.*

AVANCEMENT (*man*) n. m. Action d'avancer : *l'avancement d'un pied devant l'autre*. Progrès, succès, élévation en grade : *obtenir de l'avancement. Avancement d'hoirie*, ce qu'un héritier reçoit par anticipation. ANT. **Recul.**

AVANCER (*sé*) v. a. (rad. *avant*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *j'avançai, nous avançons*.) Porter, pousser en avant : *avancer le bras*. Payer par anticipation : *avancer ses gages à un domestique. Fig.* Hâter : *avancer son départ*. Mettre en avant : *avancer une proposition*. V. n. Aller en avant : *avancer rapidement*. Aller trop vite : *ma montre avance*. Sortir de l'alignement : *ce mur avance*. Faire des progrès : *avancer dans ses études*. Approcher du terme : *l'ouvrage avance*. ANT. **Reculer, rétrograder, retarder.**

AVANIE (*nî*) n. f. Affront public, traitement humiliant : *essuyer une avanie.*

AVANT (*van*) prép. ou adv. (du préf. *ab*, et du lat. *ante*, auparavant). Marque priorité de temps, d'ordre ou de lieu : *placez l'utile avant l'agréable*. **En avant**, loc. adv. En face du lieu où l'on est. (V. AUPARAVANT.) ANT. **Après.**

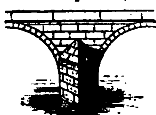
AVANT (*van*) n. m. La partie antérieure d'un objet. Se dit surtout pour les navires, etc. : *l'avant d'un canot. Aller de l'avant*, continuer vivement d'avancer. (Se dit souvent par dénigrement.) ANT. **Arrière.**

AVANTAGE n. m. Ce qui est utile, profitable. Supériorité : *profiter de son avantage*. Succès, victoire : *remporter quelques avantages*. Don fait par testament, excédant la part légale : *faire un avantage*. ANT. **Désavantage.**

AVANTAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il avantagea, nous avantageons*.) Donner des avantages, favoriser : *la nature l'avait fort avantagé*. ANT. **Désavantager.**

AVANTAGEUSEMENT (*jeû-ze-man*) adv. D'une manière avantageuse. ANT. **Désavantageusement.**

AVANTAGEUX, EUSE (*jeû, eu-ze*) adj. Qui produit des avantages : *condition avantageuse*. Qui sied bien : *coiffure avantageuse*. N. m. *Fam.* Présomptueux, suffisant : *c'est un avantageux*. ANT. **Désavantageux.**


Avant-bec.

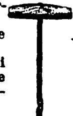
AVANT-BASSIN n. m. Partie du port située en avant d'un bassin. Pl. des *avant-bassins.*

AVANT-BEC (*bèk*) n. m. Brise-glace d'un pont. Pl. des *avant-becs.*

AVANT-BRAS (*bra*) n. m. invar. Partie du bras depuis le coude jusqu'au poignet. Chez le cheval, région du membre antérieur, s'étendant du coude au genou.

AVANT-CALE n. f. Prolongement d'une cale de construction en dessous du niveau de la mer. Pl. des *avant-cales.*

AVANT-CLOU n. m. Sorte de vrille avec laquelle on perce des trous pour y enfoncer des clous sans s'exposer à faire éclater le bois. Pl. des *avant-clous.*


Avant-clou.

AVANT-CORPS (*kor*) n. m. invar. Partie d'une construction en saillie.

AVANT-COUR n. f. Première cour d'une grande maison. Pl. des *avant-cours.*

AVANT-COUREUR adj. et n. m. Qui précède quelqu'un. *Fig.* Tout ce qui annonce un événement prochain : *signes avant-coureurs de la tempête.*

AVANT-COURRIER (*kou-ri-é*), **ÈRE** n. Qui court en avant. (Se dit en poésie en parlant de l'aurore) : *l'avant-courrière du jour.*

AVANT-DERNIER (*dèr-ni-é*), **ÈRE** adj. et n. Qui est avant le dernier. Pl. des *avant-derniers, ères.*

AVANT-DEUX (*deû*) n. m. invar. La seconde des cinq figures du quadrille.

AVANT-FOSSÉ (*fo-sé*) n. m. Fossé entourant la contrescarpe. Pl. des *avant-fossés.*

AVANT-GARDE n. f. Première ligne d'une armée, d'une flotte, etc., en bataille, en marche. Pl. des *avant-gardes.*

AVANT-GLACIS (*si*) n. m. invar. Glacis qui règne au delà d'un avant-fossé.

AVANT-GOÛT (*ghou*) n. m. Goût qu'on a par avance d'une chose agréable. Pl. des *avant-goûts.*

AVANT-HIER (*a-van-ti-èr*) loc. adv. Avant-veille du jour où l'on est.

AVANT-MAIN (*min*) n. m. La partie antérieure de la main. Partie de devant du cheval, comprenant la tête, le cou, le poitrail et les membres antérieurs. Pl. des *avant-mains*.

AVANT-MÈTRÉ n. m. Ensemble des différentes mesures d'un ouvrage à construire. Pl. des *avant-mètrés*.

AVANT-MUR n. m. Mur adossé à un autre mur. Pl. des *avant-murs*.

AVANT-PÊCHE n. f. Petite pêche précoce. Pl. des *avant-pêches*.

AVANT-PORT (*por*) n. m. Petit port à l'entrée d'un grand. Pl. des *avant-ports*.

AVANT-POSTE (*pos-te*) n. m. Poste en avant, le plus près de l'ennemi. Pl. des *avant-postes*.

AVANT-PREMIÈRE n. f. Réunion de critiques, d'amateurs, etc., qui a lieu avant la première représentation d'une pièce, avant l'exposition d'une œuvre d'art. Pl. des *avant-premières*.

AVANT-PROJET (*jè*) n. m. Rédaction préparatoire d'un projet. Pl. des *avant-projets*.

AVANT-PROPOS (*po*) n. m. invar. Préface, introduction en tête d'un livre.

AVANT-QUART (*kar*) n. m. Coup que certaines horloges sonnent un peu avant l'heure, la demi-heure et le quart. Pl. des *avant-quarts*.

AVANT-SCÈNE (*sè-ne*) n. f. Partie de la scène d'un théâtre en avant des décors. Loge de spectateur tout près de la scène : *louer une avant-scène*. Pl. des *avant-scènes*.

AVANT-SOLIER (*li-é*) n. m. (de *avant*, et *sol*). Partie qui supporte les étages des maisons en faisant saillie sur la rue. Pl. des *avant-soliers*.

AVANT-TOIT (*toi*) n. m. Toit en saillie. Pl. des *avant-toits*.

AVANT-TRAIN (*trin*) n. m. Partie d'une voiture qui comprend les deux roues de devant et le timon. Pl. des *avant-trains*.

AVANT-VEILLE (*vè*, *ll* mll.) n. f. Le jour qui est avant la veille. Pl. des *avant-veilles*.

AVARE adj. et n. (lat. *avarus*; de *avere*, désirer ardemment). Qui a un amour excessif de l'argent pour l'accumuler. *Fig*. Très ménager de : *être avare de son temps*. Ant. **Prodigue, dépensier, dissipateur.**

AVAREMENT (*man*) adv. D'une manière avare.

AVARIABLE adj. Qui peut s'avarier.

AVARICE (rad. *avare*) n. f. Attachement excessif aux richesses. Ant. **Prodigalité, générosité.**

AVARICIEUSEMENT (*eû-ze-man*) adv. D'une façon avaricieuse.

AVARICIEUX, EUSE (*si-eû*, *eu-ze*) adj. et n. Qui a de l'avarice dans les petites choses. Qui lésine : *vieillard avaricieux; un avaricieux*.

AVARIE (*rî*) n. f. *Mar*. Dommage arrivé à un navire ou à sa cargaison. Détérioration, dégât.

AVARIÉ, E adj. Endommagé, gâté.

AVARIER (*ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Endommager, gâter : *l'eau avaria nos provisions*.

AVATAR n. m. Nom donné, dans l'Inde, aux incarnations d'un dieu, surtout à celles de Vichnou. *Par anal*. Transformation, métamorphose : *les avatars d'un homme politique*.

À VAU-DE-ROUTE (*vô*) loc. adv. Précipitamment, en désordre : *troupes qui fuient à vau-de-route*.

À VAU-L'EAU (*vô-lô*) loc. adv. Au courant de l'eau : *laisser aller une barque à vau-l'eau*. *Fig*. *Aller à vau-l'eau*, se dit en parlant de ce qui tourne au désordre, à la déconfiture : *que d'entreprises s'en vont à vau-l'eau!* (Dans ce sens, on dit aussi À VAU-LE-VENT, À VAU-LE-FEU.)

AVÉ ou **AVÉ MARIA** n. m. (lat. *ave*, *Maria*, salut, Marie). La salutation angélique. Grain du chapelet sur lequel on dit un avé. Pl. des *avé* ou des *avé Maria*.

AVEC (*vèk*) prép. En même temps que : *prendre au nid la mère avec les petits*. En compagnie de : *déjeuner avec un ami*. Au moyen de, à l'aide de : *ouvrir avec une clef*. Envers : *être docile avec ses maîtres*. Malgré, sauf : *avec tout le respect que je vous dois*. *D'avec* indique un rapport de différence : *distingue l'ami d'avec le flatteur*.

AVECQUE ou **AVECQUES** (*vè-ke*) adv. Anc. orthogr. de AVEC.

AVEINDRE (*vin-dre*) v. a. (Se conj. comme *craindre*.) Atteindre, saisir. (Vx.)

AVEINE (*vè-ne*) n. f. Anc. orthogr. de AVOINE.

AVEINIÈRE (*vè*) ou **AVÉNIÈRE** n. f. Terrain semé d'avoine.

AVELANÈDE n. f. Godet, cupule du gland.

AVELINE n. f. Grosse noisette, fruit de l'avelinier.

AVELINIER (*ni-é*) n. m. Variété de noisetier des contrées méridionales de l'Europe.

AVEN (*vèn*) n. m. (celt. *avon*, source). Puits naturel creusé en forme de gouffre, dans la région des Causses.

AVÉNACÉES (*sé*) n. f. pl. Tribu des graminées, ayant pour type le genre *avoine*. S. une *avénacée*.

AVENAGE n. m. Impôt féodal qui se payait en avoine.

AVENANT (*nan*) n. m. Acte modificatif d'une police d'assurance.

AVENANT (*nan*), **E** adj. Qui a bon air, bonne grâce. Qui est affable : *manières avenantes*. **A l'avenant** loc. adv. A proportion, pareillement. **A l'avenant de** loc. prép. : *dessert à l'avenant du repas*.

AVÈNEMENT (*man*) n. m. Venue, arrivée : *l'avènement du Messie*. (Ce sens a vieilli.) Elévation à une dignité suprême : *avènement à l'empire*.

AVÉNERON n. m. Folle avoine.

AVÉNIÈRE n. f. *Agric*. Syn. de AVEINIÈRE.

AVENIR v. imp. et défec. Advenir, arriver fortuitement. (Peu us.)

AVENIR n. m. Temps futur : *l'avenir est incertain*. *Fig*. Bien-être futur : *assurer l'avenir d'un enfant*. Postérité : *l'avenir nous jugera*. **A l'avenir** loc. adv. Désormais. Ant. **Passé.**

À-VENIR n. m. *Dr*. Sommation adressée par un avoué à l'avoué de l'adversaire de comparaître à l'audience à un jour fixé : *signifier des à-venir*.

AVENT (*van*) n. m. (lat. *adventus*, arrivée). Temps destiné par l'Eglise pour se préparer à la fête de Noël, et qui comprend les quatre dimanches qui précèdent cette fête. Ensemble des sermons prêchés à cette époque : *les avents des grands prédicateurs*.

AVENTURE (*van*) n. f. (lat. *adventurus*, qui doit arriver). Evénement, fait inopiné, fortuit, surprenant : *les aventures de la vie*. Entreprise hasardeuse ou événement extraordinaire : *les aventures de Télémaque*. *La bonne aventure*, la prédiction de l'avenir. Loc. adv. **A l'aventure,** sans dessein arrêté. **Par aventure, d'aventure,** par hasard.

AVENTURER (*van-tu-ré*), v. a. Hasarder, risquer : *aventurer une somme*. **S'aventurer** v. pr. Se hasarder, s'exposer.

AVENTUREUSEMENT (*van-tu-reu-ze-man*) adv. D'une manière aventureuse.

AVENTUREUX, EUSE (*van-tu-reû*, *eu-ze*) adj. Qui s'expose, qui se hasarde : *homme, esprit aventureux*. Abandonné au hasard : *existence aventureuse*. Ant. **Prudent, circonspect.**

AVENTURIER (*van-tu-ri-é*), **ÈRE** n. Qui cherche, qui court des aventures, qui s'abandonne à une vie d'intrigues.

AVENTURINE (*van*) n. f. Pierre d'un jaune brun, semée de petits points d'or. Verre ou poterie imitant cette pierre précieuse.

AVENU, E adj. Ne s'emploie que dans la locution adjective *non avenu* (fém. *avenue*), considéré comme nul.

AVENUE (*nû*) n. f. (rad. *venir*). Chemin par lequel on arrive dans un lieu : *les avenues d'un palais*. Allée d'arbres qui conduit à une habitation. Nom donné à certaines grandes voies des villes, plantées d'arbres : *l'avenue des Champs-Elysées, à Paris*.

AVÉRÉ, E adj. (préf. *ad*, et lat. *verus*, vrai). Reconnu vrai : *fait avéré*. Ant. **Contesté, controversé.**

AVÉRER (*ré*) v. a. Vérifier et démontrer comme vrai : *avérer une nouvelle*.

AVERS (*vèr*) n. m. (du lat. *adversus*, tourné vers). Côté d'une monnaie, d'une médaille, qu'on appelle communément la *tête*, le *droit*, la *face*. Ant. **Revers.**

AVERSE (*vèr-se*) n. f. (rad. *verser*). Pluie subite, abondante et souvent de peu de durée : *essuyer une averse*. **A verse** loc. adv. V. VERSE (À).

ALPHABET DES AVEUGLES

LETTRES ET SIGNES DE PONCTUATION *

a b c d e f g h i j k l

m n o p q r s t u v x y

z ç é à è ù â ê î ô û ë

ï ü œ w , ; : . ? ! ( ) «

* » Apostrophe ' ou abréviatif — ì ò ou § æ numérique majuscule

CHIFFRES ET SIGNES MATHÉMATIQUES

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

: :: + — × / = > < √

* Les gros points représentant les caractères sont en relief; les petits points ne servent ici qu'à indiquer la position relative des gros dans chaque groupe de six.

AVERSION (*vèr*) n. f. (lat. *aversio;* de *avertere*, détourner). Antipathie, haine, répulsion, répugnance extrême : *prendre en aversion.* Ant. **Sympathie.**

AVERTI, E (*vèr*) adj. Qui a reçu un avis ou un avertissement : *se tenir pour averti.* Instruit, expérimenté, avisé : *un critique averti.* Prov. : **Un homme averti en vaut deux,** quand on est prévenu d'avance, on se tient doublement sur ses gardes.

AVERTIN (*vèr*) n. m. Maladie de l'esprit qui rend emporté, furieux. (Vx.) *Art vétér.* Syn. de TOURNIS, maladie des moutons.

AVERTIR (*vèr*) v. a. (lat. *advertere*, faire remarquer). Informer, prévenir, donner avis.

AVERTISSEMENT (*vèr-ti-se-man*) n. m. Action d'avertir, avis, information. Sorte de préface : *avertissement au lecteur.* Avis adressé aux contribuables pour le payement de l'impôt.

AVERTISSEUR (*vèr-ti-seur*) adj. et n. m. Qui avertit : *signal avertisseur.*

AVEU n. m. (rad. *avouer*). Reconnaissance, verbale ou par écrit, d'avoir fait ou dit quelque chose : *faire l'aveu de ses fautes.* Consentement, approbation : *sans votre aveu.* Témoignage : *de l'aveu de tout le monde. Homme sans aveu,* vagabond. Ant. **Dénégation, désaveu.**

AVEUGLANT (*ghlan*), **E** adj. Qui éblouit, aveugle : *lumière aveuglante.*

AVEUGLE adj. et n. (préf. *ab*, et lat. *oculus*, œil). Privé de la vue. *Fig.* Celui à qui la passion enlève le jugement : *la colère rend aveugle.* Se dit de la passion même : *haine aveugle. Soumission aveugle,* entière. **A l'aveugle** loc. adv. Sans intelligence. Ant. **Clairvoyant, voyant.** V. École (*part. hist.*).

AVEUGLEMENT (*man*) n. m. Privation de l'usage de la vue, cécité. *Fig.* Trouble de la raison : *l'aveuglement de la colère, des passions.* Ant. **Clairvoyance, perspicacité.**

AVEUGLÉMENT (*man*) adv. Sans discernement, sans réflexion : *obéir aveuglément.*

AVEUGLE-NÉ, E n. et adj. Aveugle de naissance, qui n'a jamais vu la lumière. Pl. des *aveugles-nés.*

AVEUGLER (*ghlé*) v. a. Rendre aveugle, priver de la vue. *Fig.* Éblouir : *le soleil m'aveugle.* Ôter l'usage de la raison : *la passion aveugle.*

AVEUGLETTE (*ghlè-te*) **(A L')** loc. adv. A tâtons, sans y voir. *Fig.* Au hasard : *agir à l'aveuglette.*

AVEULIR v. a. (préf. *ad*, et *veule*). Rendre veule, faible, sans volonté : *l'oisiveté aveulit l'homme.*

AVEULISSEMENT (*li-se-man*) n. m. Action d'aveulir. Etat de celui qui est sans énergie, sans volonté.

AVIATEUR, TRICE adj. Qui sert à l'aviation : *machine aviatrice.* N. Personne qui s'occupe d'aviation. N. m. Machine volante.

AVIATION (*si-on*) n. f. (du lat. *avis*, oiseau). Vol des oiseaux. Navigation aérienne. — L'aviation désigne surtout la locomotion aérienne faite à l'aide d'un véhicule plus lourd que l'air. On a déjà fait de nombreuses tentatives à ce sujet, mais le problème n'est pas encore résolu. Les différents appareils qui ont été utilisés jusqu'ici peuvent être classés en trois catégories distinctes : les *orthoptères*, les *hélicoptères*, les *aéroplanes.*

AVICEPTOLOGIE (*sèp, ji*) n. f. (lat. *avis*, oiseau; *capere*, prendre, et gr. *logos*, discours). Traité de la chasse aux oiseaux.

AVICULE n. f. Genre de mollusques lamellibranches, voisins des huîtres perlières.

AVICULTEUR n. m. (du lat. *avis*, oiseau, et *cultor*, cultivateur). Eleveur d'oiseaux, de volailles.

AVICULTURE n. f. (de *aviculteur*). Art de multiplier et d'élever les oiseaux. Elevage de volailles.

AVIDE adj. (lat. *avidus*; de *avere*, désirer ardemment). Vorace, goulu. Qui désire avec beaucoup d'ardeur : *avide de gloire*. Cupide, insatiable : *mains avides*. Ant. **Désintéressé.**

AVIDEMENT (*man*) adv. D'une manière avide.

AVIDITÉ n. f. (de *avide*). Gloutonnerie : *manger avec avidité*. Désir ardent et insatiable. Cupidité, convoitise. Ant. **Désintéressement.**

AVILIR v. a. Déprécier : *avilir une marchandise*. Rendre vil, dégrader : *l'alcoolisme avilit l'homme*. Ant. **Ennoblir. S'avilir** v. pr. Se dégrader.

AVILISSANT (*li-san*), **E** adj. Qui avilit, qui dégrade : *la paresse est avilissante*.

AVILISSEMENT (*li-se-man*) n. m. Etat d'une personne, d'une chose avilie. Déconsidération.

AVILISSEUR, EUSE (*li-seur, eu-ze*) n. et adj. Qui cherche à avilir quelqu'un : *l'avilisseur vit souvent de chantage*.

AVINAGE n. m. Action d'imbiber de vin : *l'avinage des tonneaux, des barriques*.

AVINÉ, E adj. Qui est dans l'ivresse.

AVINER (*né*) v. a. (rad. *vin*). Imbiber de vin : *aviner une cuve*. **S'aviner** v. pr. S'imbiber de vin. S'enivrer.

AVIRON n. m. Rame d'embarcation.

AVIS (*vi*) n. m. (lat. *visus*, vue, d'où le vx fr. *vis*, opinion). Opinion, sentiment : *partager l'avis de quelqu'un*. Délibération, vote : *prendre l'avis des juges*. Conseil : *donner un bon avis*. Avertissement. **Avis au public,** placard affiché. **Avis au lecteur,** sorte de préface en tête d'un livre. Prov. : **Deux avis valent mieux qu'un,** on fait bien, avant d'agir, de consulter plusieurs personnes. **Autant de têtes, autant d'avis,** il y a autant d'opinions différentes que de personnes.

AVISÉ (*zé*), **E** adj. Aperçu. (Vx.) Prudent, circonspect : *homme, esprit avisé*. Pensé, imaginé : *ce fut à lui bien avisé*.

AVISER (*zé*) v. a. (rad. *avis*). Apercevoir. Avertir, informer, donner avis. V. n. Réfléchir à ce qu'on doit faire : *avisons à sortir d'ici*. **S'aviser** v. pr. Trouver : *il s'avisa d'un bon expédient*.

AVISO (*zo*) n. m. (m. espagn., signif. *avis*). Navire de faible tonnage, chargé autrefois de porter des avis, des ordres, etc., et destiné aujourd'hui aux stations lointaines, ou aux escadres, comme les *avisos-torpilleurs*. Pl. des *avisos*.

AVITAILLEMENT (*ta, ll* mll., *e-man*) n. m. Action d'approvisionner; ravitaillement. Provisions de bouche ou de guerre. (On dit mieux RAVITAILLEMENT.)

AVITAILLER (*ta, ll* mll., *é*) v. a. (vx fr. *vitaille*, pour *victuaille*). Pourvoir de vivres et de munitions un camp, une place, un vaisseau. (On dit mieux RAVITAILLER.)

AVIVAGE n. m. Action d'aviver : *l'avivage des couleurs*.

AVIVEMENT (*man*) n. m. Action d'aviver les bords d'une cicatrice ou d'une plaie, c'est-à-dire de les rendre saignants pour les réunir à l'aide d'une suture.

AVIVER (*vé*) v. a. (rad. *vif*). Rendre plus ardent : *aviver le feu*. Plus éclatant : *aviver une couleur*. Couper à plus vive arête ou polir davantage : *aviver une poutre, une pièce métallique*. Envenimer, irriter : *aviver une blessure* et, au fig. : *aviver le chagrin*. Mettre à nu les parties saines d'une plaie, en faisant disparaître les parties morbides : *aviver les bords d'une cicatrice*. Ant. **Effacer, oblitérer, ternir.**


Avocat.

AVIVES n. f. pl. Chez les animaux, syn. de PAROTIDITE.

AVOCASSER (*ka-sé*) v. n. Exercer obscurément la profession d'avocat.

AVOCASSERIE (*ka-se-rî*) n. f. Profession d'avocat obscurément exercée. Mauvaise chicane d'avocat.

AVOCASSIER (*ka-si-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport aux mauvais avocats : *gent avocassière; faconde avocassière*. N. m. Mauvais avocat.

AVOCAT (*ka*) n. m. (lat. *advocatus*; de *ad*, auprès, et *vocatus*, appelé). Celui qui fait profession de plaider en justice : *pour être avocat, il faut être licencié en droit et avoir prêté serment devant la cour d'appel*. *Fig.* Celui qui intercède pour un autre. **Avocat général,** officier du ministère public, remplaçant les procureurs généraux, principalement pour le service des audiences, à la Cour de cassation et dans les cours d'appel. N. f. Femme qui a le titre d'avocat. Adj. : *femme avocate*.


Avocatier.

AVOCAT (*ka*) n. m. Fruit de l'avocatier.

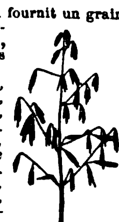
AVOCATIER (*ti-é*) n. m. *Bot.* Genre de lauracées qui vivent en Amérique et en Asie, dont le fruit, très estimé, est connu sous le nom de *avocat* ou *poire d'avocat*.

AVOCATOIRE adj. Se dit de ce qui rappelle : *des lettres avocatoires*. N. m. : *un avocatoire*.


Avocette.

AVOCETTE (*sè-te*) n. f. Oiseau échassier du littoral de l'Océan, à long bec recourbé en l'air, au plumage noir et blanc et de la taille d'un faisan.

AVOINE n. f. (lat. *avena*). Genre de graminées avénacées, qui fournit un grain particulièrement employé à la nourriture des chevaux. **Folle avoine,** variété qui croît spontanément dans les champs.


Avoine.

AVOIR v. a. (lat. *habere*. — *J'ai, tu as, il a, nous avons, vous avez, ils ont. J'avais, nous avions. J'eus, nous eûmes. J'aurai, nous aurons. J'aurais, nous aurions. Aie, ayons, ayez. Que j'aie, que nous ayons. Que j'eusse, que nous eussions. Ayant. Eu, e*). Posséder : *avoir du bien, du mérite*. Eprouver : *avoir faim, avoir peur, qu'avez-vous ?* Se procurer : *on a cela à bon marché*. Obtenir : *il aura le prix*. Etre d'une dimension de : *la tour Eiffel a trois cents mètres de haut*. **Avoir à,** devoir : *avoir à payer*. Avoir pour, posséder comme : *avoir pour parent*. Tenir, regarder : *avoir quelqu'un pour insolvable*. *En avoir*, éprouver de l'irritation : *en avoir contre quelqu'un*. *Impers.* *Il y a*, il est, il existe. C'est un des deux v. auxil. servant à conjuguer les autres verbes.

AVOIR n. m. Ce qu'on possède de bien : *voilà tout mon avoir*. Partie du compte d'une personne où l'on porte les sommes qui lui sont dues. Ant. **Doit.**

AVOISINANT (*zi-nan*), **E** adj. Proche, voisin.

AVOISINER (*zi-né*) v. a. Etre proche, être voisin.

AVORTEMENT (*man*) n. m. (préf. *ab*, et lat. *ortus*, part. pass. de *oriri*, naître). Expulsion spontanée ou provoquée avant l'époque où devient viable le produit de la conception. *Fig.* Insuccès. Syn. FAUSSE COUCHE.

AVORTER (*té*) v. n. Accoucher avant terme. *Fig.* Ne pas mûrir, en parlant des fruits. Echouer, ne pas réussir, en parlant d'une entreprise.

AVORTON n. m. Plante ou animal venu avant terme. *Par plaisant.* Petit homme mal fait.

AVOUABLE adj. Qui peut être honnêtement avoué : *motif avouable*. Ant. **Inavouable.**

AVOUÉ n. m. Officier ministériel, chargé de faire les procédures pour les parties devant les tribunaux de première instance et les cours d'appel. V. AGRÉÉ.

AVOUER (*vou-é*) v. a. (lat. *advocare*, reconnaître). Confesser, reconnaître : *avouer une faute*. Reconnaître comme sien : *avouer un ouvrage*. Ratifier, confirmer : *j'avoue tout ce que vous avez fait*. Ant. **Nier, désavouer.**

AVOYER (*voi-i-é*) n. m. Premier magistrat de certains cantons suisses.

AVRIL (*vril'*) n. m. Le quatrième mois de l'année. *Fig.* **Poisson d'avril,** attrape, plaisanterie usitée le 1er avril.

AVRILLÉ, E (*ll* mll.) adj. Semé, planté en avril.

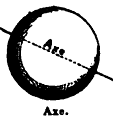
AVRILLET (*vri, ll* mll., *è*) n. m. Blé semé en avril.

AVUER (*vu-é*) ou **AVEUER** (*veu-é*) v. a. Suivre des yeux : *avuer le gibier*.

AVULSIF, IVE adj. Qui opère l'avulsion.

AVULSION n. f. (du lat. *avulsum*, sup. de *avellere*, arracher). *Chir.* Arrachement : *l'avulsion d'une dent.*

AVUNCULAIRE (*von-ku-lè-re*) adj. Qui a rapport à l'oncle, à la tante : *puissance avunculaire.*



Axe.

AXE (*ak-se*) n. m. Ligne droite qui passe ou est censée passer par le centre du globe, et sur laquelle il tourne. Pièce de fer ou de bois qui passe par le centre d'un corps et qui sert à faire tourner ce corps sur lui-même. *Axe d'une voie*, ligne idéale qui tiendrait le milieu entre les deux bords extérieurs de la voie. V. PÔLE.

AXIAL, E (*ak-si*) ou **AXUEL, ELLE** (*ak-su-él, è-le*) adj. Qui a rapport à l'axe. Qui lui ressemble.

AXILE (*ak-si-le*) adj. Qui forme un axe.

AXILLAIRE (*ak-sil-lè-re*) adj. (lat. *axilla*, aisselle). Qui a rapport à l'aisselle : *nerf axillaire.*

AXIOME (*ak-si*) n. m. (gr. *axiôma* ; de *axios*, précieux). Vérité évidente par elle-même et qui n'est susceptible d'aucune démonstration. Proposition générale établie dans une science, comme : *le tout est plus grand que la partie. Deux quantités égales à une troisième sont égales entre elles. Tout effet a une cause.*

AXIOMÈTRE (*ak-si-o*) n. m. (gr. *axios*, juste, et *metron*, mesure). Indicateur donnant à distance la direction de la barre d'un navire.

AXIS (*ak-siss*) n. m. Seconde vertèbre du cou.

AXOLOTL (*ak-so*) n. m. Forme larvaire de batraciens urodèles amphibies du genre amblystome, originaire du Mexique.

AXONGE (*ak-son-je*) n. f. Graisse fondue des animaux, particulièrement du porc, autrement dite SAINDOUX.

AXONOMÉTRIQUE (*ak-so*) n. et adj. f. (gr. *axôn, onos*, axe, et *metron*, mesure). *Perspective axonométrique*, projection orthogonale sur un plan oblique aux trois dimensions du corps à reproduire.

AY (*a-i*) n. m. Vin produit par la commune d'Ay (Champagne). [On écrit aussi AÏ.]

AYAN (*a-ian*) n. m. Officier supérieur turc, chargé de veiller à la sûreté des personnes dans les provinces.

AYANT CAUSE (*è-ian-kô-ze*) n. m. Celui à qui les droits d'une personne ont été transmis. Pl. des *ayants cause.*

AYANT DROIT (*è-ian-droi*) n. m. Celui qui a des droits à quelque chose. Pl. des *ayants droit.*

AYAPANA (*a-ia*) n. m. Genre de plantes composées, de l'Amérique du Sud, dont les feuilles sont employées en infusions comme sudorifiques.

AYE-AYE (*a-i-a-i*) n. m. Petit lémurien de Madagascar, du genre *chéiromys.*

AYUNTAMIENTO (*a-ioun'-ta-mi-én'-to*) n. m. En Espagne, le corps des conseillers municipaux d'une commune, d'une cité. Pl. des *ayuntamientos* (*toss*).


Azalée.

AZALÉE n. f. *Bot.* Genre d'éricacées de l'hémisphère boréal, à fleurs très élégantes, de couleurs variées, mais sans parfum.

AZÉDARAC ou **AZADARACH** (*rak*) n. m. Arbre de la famille des méliacées. (Les noyaux de ses fruits servent à faire des chapelets. Aussi l'appelle-t-on *arbre à chapelets.*)

AZEL (*zél*) n. m. Terre domaniale, en Algérie.

AZEROLE n. f. Sorte de fruit rouge, aigrelet, de la grosseur d'une petite cerise, contenant plusieurs noyaux et produit par l'azerolier.

AZEROLIER (*li-é*) n. m. Arbre épineux à feuilles blanches, du genre alisier.


Azerolier.

AZIMUT (*mut'*) n. m. (ar. *al semt*). Angle que fait un plan vertical fixe avec un plan vertical passant par un corps céleste.

AZIMUTAL, E, AUX adj. Qui représente ou qui mesure les azimuts. N. m. Sorte de boussole.

AZOTATE n. m. *Chim.* Sel résultant de la combinaison de l'acide azotique avec une base : *les azotates sont surtout utilisés comme engrais.*

AZOTE n. m. (*a* priv., et gr. *zôê*, vie). *Chim.* Gaz simple, incolore, inodore et insipide. Adjectiv. : *gaz azote.* — L'azote entre pour les quatre cinquièmes environ dans la composition de l'air atmosphérique, et ne peut entretenir ni la respiration ni la combustion. Un litre d'azote pèse 1gr,258.

AZOTÉ, E ou **AZOTEUX, EUSE** (*teû, eu-ze*) adj. *Chim.* Qui contient de l'azote : *aliments azotés.*

AZOTIQUE adj. Se dit d'un acide que l'on obtient en traitant l'azotate de potassium par l'acide sulfurique. (On l'appelle encore ACIDE NITRIQUE ou EAU-FORTE.) Cet acide sert à fabriquer les azotates, l'acide sulfurique, la nitrobenzine, etc. Il est utilisé dans l'industrie des matières colorantes, et les graveurs sur métaux l'emploient sous le nom d'*eau-forte.*

AZOTITE n. m. Sel obtenu par la combinaison de l'acide azoteux avec une base.

AZOTURE n. m. Nom donné à toute combinaison de l'azote avec un radical considéré comme substitué à l'hydrogène de l'ammoniaque.

AZTÈQUE adj. Qui a rapport aux Aztèques. (V. *Part. hist.*) N. *Pop.* Individu chétif ; avorton : *un, une véritable aztèque.*

AZULEJOS (*zou-lé-joss*) n. m. invar. Carreau de faïence, de fabrication mauresque, employé jadis au revêtement des murailles.

AZUR n. m. (ar. *al-azurd*, le bleu). Verre coloré en bleu par l'oxyde de cobalt. (On l'appelle encore *bleu d'azur, bleu de smalt, bleu de Saxe, bleu de safre, bleu d'émail, bleu d'empois, smalt, verre de cobalt.*) Couleur bleue de l'atmosphère, de la mer, etc. L'air, le ciel : *s'envoler dans l'azur. Blas.* La couleur bleue. (V. la planche BLASON.) **Pierre d'azur**, nom vulgaire du lapis-lazuli.

AZURABLE adj. Que l'on peut azurer.

AZURÉ, E adj. De couleur d'azur. *La voûte azurée*, le ciel. *La plaine azurée*, la mer.

AZURER (*ré*) v. a. Teindre en couleur d'azur.

AZURESCENT (*rès-san*), **E** adj. Qui tire sur la couleur d'azur.

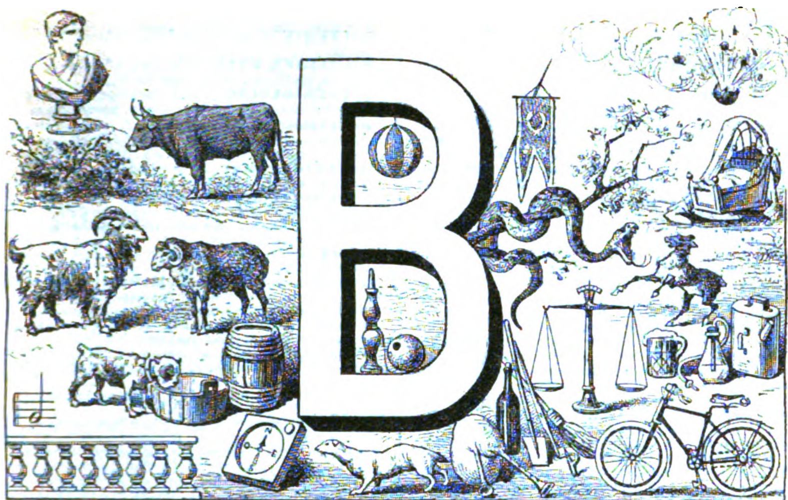
AZURINE n. f. Substance incolore dont les solutions présentent à la lumière une vive fluorescence bleue.

AZYGOS (*ghoss*) n. f. Veine qui établit la communication entre les deux veines caves. Adj. : *veine azygos.*

AZYME adj. (*a* priv., et gr. *zumê*, levain). Sans levain : *pain azyme.* — Les Israélites appelaient pain azyme celui qu'ils faisaient cuire la veille de la Pâque, en mémoire de ce que leurs ancêtres, au moment de quitter l'Egypte, avaient fait un repas avec du pain sans levain. On appelait ce jour la *fête des azymes.* L'Eglise croit généralement que Jésus-Christ s'est servi de pain azyme dans la cène avec ses disciples ; c'est à cause de cela qu'elle emploie cette espèce de pain. Dans l'Eglise russe, on ne fait usage que de pain levé.

AZYMIQUE adj. (de *azyme*). Qui est impropre à la fermentation.





B n. m. (*bé* ou *be*). Deuxième lettre de l'alphabet et la première des consonnes : *un petit* b ; *des* B *majuscules*.

BABA n. m. Gâteau dans lequel il entre du cédrat, du raisin de Corinthe et du rhum ou du kirsch.

BABEURRE (*beu-re*) n. m. (de *battre*, et *beurre*). Liquide séreux qui reste après le barattage de la crème.

BABI n. m. Nom donné aux partisans du babisme.

BABIL (*bil'*) n. m. Abondance de paroles inutiles. Langage des petits enfants. Chant babillard de quelques oiseaux.

BABILLAGE (*ll* mll.) ou **BABILLEMENT** (*bi*, *ll* mll., *e-man*) n. m. Action de babiller.

BABILLARD (*bi*, *ll* mll., *ar*), **E** adj. et n. Qui parle beaucoup et inutilement. Bavard.

BABILLER (*bi*, *ll* mll., *é*) v. n. Parler beaucoup, sans suite et à propos de rien.

BABINE ou **BABOUINE** n. f. Lèvre pendante de certains animaux (chien, singe, etc.).

BABIOLE n. f. Jouet d'enfant. *Fig.* Chose sans importance, sans valeur ; bagatelle.

BABIROUSSA (*rous-sa*) n. m. Genre de pachydermes, famille des suidés, voisins des porcs et originaires de Malaisie : *le babiroussa atteint la taille d'un petit âne.*



Babiroussa.

BABISME (*bis-me*) n. m. Doctrine professée par Bab et ses successeurs.

BABLAH ou **BABLAD** (*blad'*) n. m. Nom dans l'Inde des fruits de divers acacias employés pour le tannage et la teinture en noir. (De là le nom de *tanin oriental* donné à ces fruits.)

BÂBORD (*bor*) n. m. Côté gauche d'un navire quand on regarde l'avant. ANT. Tribord.

BABOUCHE n. f. (persan *papoch*, qui couvre le pied). Pantoufle orientale en cuir de couleur, sans quartier et sans talon.



Babouches.

BABOUIN n. m. (rad. *babine*). Espèce de gros singe d'Afrique, du genre cynocéphale. *Méd.* Petit bouton aux lèvres. *Fig.* et *fam.* Enfant folâtre, turbulent. (En ce sens, le fém. *babouine* est usité quelquefois.)

BABOUVISME (*vis-me*) n. m. Doctrine de Babeuf, qui tendait à établir l'égalité des fortunes par l'application d'une nouvelle loi agraire.

BABOUVISTE (*vis-te*) n. m. Partisan de Babeuf.

BABY n. m. Mot anglais, synonyme de BÉBÉ.

BABYLONIEN, ENNE (*ni-in*, *è-ne*) adj. et n. De Babylone ; de la Babylonie.

BAC (*bak*) n. m. (all. *back*). Bateau long et plat, servant à passer un cours d'eau, et retenu par une poulie qui glisse le long d'un câble tendu d'une rive à l'autre. Grand baquet de bois.



Bac.

BACCALAURÉAT (*ba-ka-lô-ré-a*) n. m. (lat. *bacca*, baie, et *laurus*, laurier). Premier grade universitaire, qui donne le titre de bachelier : *baccalauréat ès lettres, ès sciences.*

BACCARA (*ba-ka-ra*) n. m. Jeu de cartes qui se joue entre un *banquier* et les autres joueurs ou *pontes*.

BACCARAT (*ba-ka-ra*) n. m. Cristal de la manufacture de Baccarat.

BACCHANAL (*ba-ka*) n. m. Grand bruit.

BACCHANALE (*ba-ka*) n. f. Débauche bruyante. Danse emportée, tumultueuse. *Fam.* Pl. Fêtes païennes en l'honneur de Bacchus.

BACCHANTE (*ba-kan-te*) n. f. (rad. *Bacchus*). Prêtresse de Bacchus. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Femme à qui l'ivresse ou la lubricité a fait perdre toute réserve.

BACCHIAQUE (*ba-ki*) adj. Se dit de vers grecs ou latins uniquement composés de *bacchius*.

BACCHIUS (*ba-ki-uss*) n. m. Pied de vers grec ou latin, composé d'une brève et de deux longues.

BACCIFÈRE (*bak-si*) adj. (lat. *bacca*, baie, et *ferre*, porter). Se dit des plantes qui produisent des baies.

BACCIFORME (*bak-si*) adj. (du lat. *bacca*, baie, et de *forme*). Qui ressemble à une baie.

BACH-AGA (*ba-cha-gha*) n. m. En Algérie et en Tunisie, chef intermédiaire entre les agas et les califes.

BÂCHE n. f. Pièce de cuir ou de grosse toile dont on recouvre les bateaux, les voitures, pour garantir de la pluie les marchandises, les bagages. Caisse à châssis vitré abritant les jeunes plantes. Caisse employée dans diverses industries. Filet en forme de poche.

BACHELETTE (*lè-te*) n. f. (fém. de *bachelier*). Autrefois, jeune fille.

BACHELIER (*li-é*) n. m. Au moyen âge, jeune gentilhomme aspirant à être fait chevalier. Jeune homme quelconque. (Vx.) Auj., celui qui est promu au baccalauréat : *bachelier ès lettres, ès sciences*. — Le titre de bachelier est indispensable pour se présenter aux Écoles polytechnique et de Saint-Cyr, et pour se faire inscrire comme élève aux facultés de droit, de lettres, de sciences, de médecine, etc.


Bachi-bouzouck.

BACHELIÈRE n. f. Femme qui a subi avec succès un examen de baccalauréat : *bachelière ès lettres*.

BÂCHER (*ché*) v. a. Étendre la bâche sur une voiture chargée : *bâcher un bateau, une voiture*.

BACHI-BOUZOUCK (*zouk*) n. m. Soldat irrégulier de l'armée turque. Pl. des *bachi-bouzoucks*.

BACHIQUE adj. De Bacchus, dieu du vin chez les païens. *Chanson bachique*, chanson à boire.

BACHLYK ou **BACHELICK** n. m. Écharpe en filet de laine, formant capuchon pour la tête, avec des bouts pendants et munis de houppes.

BACHOT (*cho*) n. m. (rad. *bac*). Petit bateau. En argot des collèges, baccalauréat.

BACHOTEUR n. m. Qui conduit un bachot.

BACHOTTE (*cho-te*) n. f. Tonneau de forme particulière pour transporter les poissons vivants.

BACILLAIRE (*sil-lè-re*) adj. *Minér*. Qui a la forme d'un prisme. *Méd*. Se dit des maladies produites par un bacille. N. f. Genre de petites algues marines, famille des diatomées.


Bacilles.

BACILLE (*si-le*) n. m. (lat. *bacillus*, baguette). Organisme microscopique unicellulaire, affectant la forme d'un bâtonnet droit ou courbe.

BACILLIFORME (*sil-li*) adj. Qui a la forme d'une baguette, d'une bactérie, d'un bacille.

BACILLOSE (*sil-lo-ze*) n. f. Syn. de TUBERCULOSE.

BACKER (*ba-ké*) v. n. (angl. *back*, en arrière). Reculer, dans le vocabulaire des chemins de fer et des bateaux à vapeur.

BÂCLAGE n. m. Action de bâcler. Faire vite et mal : *le bâclage d'une affaire*. Fermeture temporaire d'une rivière à l'aide de chaînes tendues.

BÂCLE n. f. (lat. *baculus*, bâton). Pièce de bois ou de fer que l'on assujettit derrière une porte pour la fermer.

BÂCLER (*klé*) v. a. Fermer une porte, une fenêtre par derrière au moyen d'une bâcle. Faire, conclure à la hâte et sans précaution : *bâcler un travail*.

BÂCLEUR n. m. Celui qui bâcle.

BACONISME (*nis-me*) n. m. Système philosophique de François Bacon.

BACONISTE (*nis-te*) n. m. Disciple de Bacon.

BACQUETER (*ke-té*) v. a. Syn. de BAQUETER.

BACTÉRIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille d'algues microscopiques, comprenant des êtres unicellulaires, allongés, souvent pathogènes. S. une *bactériacée*.

BACTÉRICIDE adj. (de *bactérie*, et du lat. *cædere*, tuer). Se dit des substances qui tuent ou empêchent la pullulation des bactéries, ou encore d'un sérum vaccinant.

BACTÉRIDIE (*dî*) n. f. Nom donné aux grosses bactéries et plus fréquemment à celle du *charbon*.

BACTÉRIE (*rî*) n. f. Genre de *bactériacées*. Syn. de MICROBE.

BACTÉRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte aux bactéries : *les poisons bactériens*.

BACTÉRIOLOGIE (*jî*) n. f. Partie de la microbiologie qui s'occupe des bactéries. Syn. MICROBIOLOGIE.

BACTÉRIOTHÉRAPIE (*pî*) n. f. (de *bactérie*, et du gr. *therapeia*, soin). Traitement des maladies par les bactéries ou leurs produits.

BACTRIEN, ENNE (*in, è-ne*) adj. et n. De Bactres ; de la Bactriane.

BACTRIOLES n. f. pl. Débris, rognures d'or provenant du battage.

BACUL (*ku*) n. m. Large croupière qui bat sur les cuisses des bêtes attelées.

BACULITE n. f. Genre de mollusques, fossiles dans le crétacé.

BADAMIER (*mi-é*) n. m. ou **BADAMIE** (*mî*) n. f. *Bot*. Genre de combrétacées des pays chauds, dont les fruits sont nommés *myrobalans*.

BADAUD (*dô*), **E** n. et adj. Niais, qui regarde tout, admire tout et croit tout ce qu'on lui dit.

BADAUDAGE (*dô*) n. m. Action de badauder.

BADAUDER (*dô-dé*) v. n. Faire le badaud. Perdre le temps.

BADAUDERIE (*dô-de-rî*) n. f. Caractère, action, discours de badaud. Niaiserie.

BADELAIRE (*lère*) n. m. Épée à lame courbe.

BADERNE (*dèr-ne*) n. f. Grosse tresse en fil de caret ou de vieux cordages dont on couvre les parties que l'on veut préserver de l'effet du frottement. *Fig*. Toute chose vieille, hors de service. Se dit, par mépris, d'une personne que son âge ou sa santé mettent hors d'état de rendre des services.

BADIANE n. f. Genre de magnoliacées à fleurs très aromatiques, dont une espèce fournit un fruit dit *anis étoilé*, qui sert à la fabrication de l'anisette.

BADIGEON (*jon*) n. m. Couleur en détrempe dont on peint les murs.

BADIGEONNAGE (*jo-na-je*) n. m. Action de badigeonner. Ouvrage de celui qui badigeonne.

BADIGEONNER (*jo-né*) v. a. Peindre un mur avec du badigeon. Enduire d'une préparation pharmaceutique : *badigeonner de teinture d'iode*.

BADIGEONNEUR (*jo-neur*) n. m. Qui badigeonne. Mauvais peintre.

BADIN, E adj. et n. Qui aime à jouer, à rire : *esprit badin*. ANT. **Grave, sérieux.**

BADINAGE n. m. Action ou discours de badin : *innocent badinage*. Sorte d'enjouement dans le style, dans la conversation : *élégant badinage*.

BADINE n. f. Baguette, canne mince et flexible.

BADINER (*né*) v. n. Faire le badin ; plaisanter. Parler, écrire avec agrément et d'une manière enjouée.

BADINERIE (*rî*) n. f. Ce qu'on dit, ce qu'on fait en plaisantant. Enfantillage.

BADOCHE n. f. Nom commercial de la morue salée.

BADOIS, E (*doi, oi-ze*) adj. et n. Du grand-duché de Bade.

BAFOUER (*fou-é*) v. a. Plaisanter, railler quelqu'un d'une manière outrageante.

BAFOUILLAGE (*fou, ll* mll.) n. m. *Fam*. Propos incohérents ; paroles sans suite.

BAFOUILLER (*fou, ll* mll., *é*) v. n. *Fam*. Bredouiller. Parler d'une manière peu intelligible.

BAFOUILLEUR, EUSE (*fou, ll* mll. *eur, eu-ze*) n. *Fam*. Celui, celle qui bafouille.

BÂFRE ou **BÂFRÉE** (*fré*) n. f. *Pop*. Ripaille.

BÂFRER (*fré*) v. a. et n. *Pop*. Manger avidement, goulûment et avec excès.

BÂFREUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Pop*. Qui aime excessivement à manger ; glouton.

BAGAGE n. m. (bas lat. *baga*). Équipage de voyage ou de guerre. *Fig*. et *fam*. *Plier bagage*, s'enfuir, mourir.

BAGARRE (*gha-re*) n. f. *Fam*. Tumulte, encombrement tumultueux. Grand bruit causé ordinairement par une querelle : *se sauver d'une bagarre*.

BAGASSE (*gha-se*) n. f. Canne à sucre passée par le moulin pour en extraire le suc. Juron provençal.

BAGATELLE (*tè-le*) n. f. (ital. *bagatella*, tour de bateleur). Chose de peu de prix et peu nécessaire. *Fig*. Chose frivole : *il s'amuse à des bagatelles*.

BAGNE (*gne*) n. m. (ital. *bagno*, bain, parce que, à Constantinople, le bagne avait été primitivement un

établissement de bains). Lieu où étaient enfermés les forçats, dans un port. — Les bagnes, qui avaient remplacé les galères, ont été à leur tour supprimés en 1870 : les condamnés aux travaux forcés subissent aujourd'hui la peine de la transportation.

BAGNOLE n. f. Mauvaise voiture. Grenier, taudis.

BAGOUT (*ghou*) n. m. Bavardage hardi et effronté. (On écrit aussi BAGOU.)

BAGUAGE (*gha-je*) n. m. Entaille circulaire faite sur une tige pour arrêter la descente de la sève.

BAGUE (*ghe*) n. f. (lat. *bacca*, anneau de chaîne). Anneau d'or ou d'argent que l'on met au doigt. Grand anneau qu'on enlève dans le jeu de baguenaudier. Moulure en forme d'anneau coupant une colonne dans sa hauteur. *Jeu de bagues*, jeu d'adresse consistant à enlever au galop d'un cheval, avec une lance ou une épée, des anneaux suspendus.


Bagues.

BAGUENAUDE (*ghe-nô-de*) n. f. Fruit du baguenaudier.

BAGUENAUDER (*ghe-nô-dé*) v. n. S'amuser à des choses vaines et frivoles.

BAGUENAUDERIE (*ghe-nô-de-rî*) n. f. Paroles sottes et frivoles.

BAGUENAUDIER (*ghe-nô-di-é*) n. m. Celui qui baguenaude. Jeu d'anneaux qu'il s'agit d'enfiler, puis de désenfiler dans un certain ordre. Adjectiv. Qui s'occupe de baguenauderies : *écrivain baguenaudier*.

BAGUENAUDIER (*ghe-nô-di-é*) n. m. Arbrisseau de la famille des légumineuses, dont le fruit, qui claque quand on le presse entre les doigts, est appelé *faux séné*.

BAGUER (*ghé*) v. a. Arrêter à grands points les plis d'une robe, d'un habit, etc., avant de coudre. (Syn. de FAUFILER.) Garnir de bagues. Pratiquer le baguage en arboriculture.

BAGUETTE (*ghè-te*) n. f. (ital. *bachetta ;* du lat. *baculus*, bâton). Petit bâton fort menu, plus ou moins long et flexible. *Archit*. Petite moulure ronde. **Baguette divinatoire**, bâton de coudrier, au moyen duquel on prétendait autrefois découvrir les sources d'eau cachées, les mines, les trésors enfouis, et même les traces des meurtriers et des voleurs. **Baguette de fée**, petit bâton avec lequel les fées étaient censées opérer leurs enchantements. **Baguette sidérale**, longue et étroite tablette couverte de caractères cabalistiques indiquant le décours des astres, et dont se servaient jadis les astrologues. **Baguette de chef de musique**, petit bâton qui sert à diriger les musiciens. **Baguettes de tambour**, petits bâtons courts terminés en forme d'olive et à l'aide desquels on bat du tambour. **Baguette de fusil**, tige de métal, de bois, de baleine, qui sert à charger ou à nettoyer un fusil.

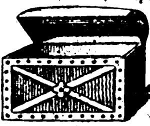

Baguettes de tambour.

BAGUEUR (*gheur*) n. m. Instrument employé en horticulture pour inciser les arbres. Instrument pour placer les bagues aux extrémités des tubes des machines à vapeur.

BAGUIER (*ghi-é*) n. m. Petit coffret, écrin, coupe où l'on dépose des bagues et autres bijoux.

BAH ! interj. qui marque l'étonnement, le doute. **Ah bah !** Exclamation d'insouciance.

BAHUT (*ba-u*) n. m. Coffre de bois à couvercle bombé, servant au moyen âge à serrer des vêtements. Meuble ancien en forme d'armoire. Chaperon de mur, de forme bombée. *Arg. des lyc.* Le lycée, l'école.


Bahut.

BAHUTIER (*ba-u-ti-é*) n. m. Ouvrier qui fabrique des bahuts, des coffres, des malles, etc.

BAI (*bé*), **E** adj. (lat. *badius*, brun). Se dit d'un cheval dont la robe est rougeâtre, avec crins et extrémités noirs : *jument baie*.

BAIE (*bè*) n. f. Rade, petit golfe : *la baie de Douarnenez*. Ouverture de porte, de fenêtre.

BAIE (*bè*) n. f. (lat. *bacca*). Fruit charnu de divers arbres, tels que le laurier, le groseillier, etc. : *les baies n'ont pas de noyau, mais une ou plusieurs graines*.

BAIGNADE (*bé*) n. f. Action de se baigner. Endroit d'une rivière où l'on peut se baigner.

BAIGNAGE (*bé*) n. m. Action de baigner.

BAIGNER (*bé-gné*) v. a. (lat. *balneare*). Mettre dans le bain. *Fig.* Arroser, mouiller : *visage baigné de larmes*. Couler auprès, envelopper : *la mer baigne la ville*. V. n. Etre entièrement plongé : *il faut que ces fruits baignent dans l'eau-de-vie. Baigner dans le sang*, en être couvert. **Se baigner** v. pr. Prendre un bain : *il ne faut pas se baigner quand on vient de manger*.

BAIGNEUR, EUSE (*bé-gneur, eu-ze*) n. Qui se baigne. Qui tient une maison de bains, qui prend soin des bains ou qui aide les autres à se baigner.

BAIGNEUSE (*bé-gneu-ze*) n. f. Sorte de bonnet de femme. Vêtement, peignoir pour le bain.

BAIGNOIRE (*bé*) n. f. Vaisseau de métal ou de pierre, dans lequel on se baigne. Loge de théâtre au rez-de-chaussée.


Baignoire.

BAIL (*ba, l* mll.) n. m. (bas lat. *balium*). Contrat par lequel on cède la jouissance d'un bien meuble ou immeuble pour un prix et un temps déterminés : *tout bail doit être enregistré*. Pl. des *baux*.

BAILE (*bè-le*) n. m. Régent, tuteur. Syndic. Ambassadeur de Venise à Constantinople. (Vx.)

BAILLE (*ba, ll* mll., *e*) n. f. (de l'ital. *baglia*, baquet). Sorte de récipient ordinairement en bois ; baquet.

BÂILLEMENT (*bâ, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de bâiller.

BAILLER (*ba, ll* mll., *é*) v. a. (du lat. *bajulare*, porter). Mot vieilli qui signifie Donner, mettre en main : *baillez-moi les trente écus que vous me devez*. En faire accroire : *vous me la baillez belle*.

BÂILLER (*bâ, ll* mll., *é*) v. n. (vx fr. *baailler ;* du bas lat. *badare*, ouvrir la bouche). Respirer en ouvrant convulsivement la bouche. *Par ext.* Etre entr'ouvert : *la porte bâille*. — Ne dites pas : *bâiller aux corneilles*, mais *bayer aux corneilles*.

BAILLET (*ba, ll* mll., *é*) adj. m. Se dit d'un cheval qui est d'un roux tirant sur le blanc : *cheval baillet*.

BAILLEUR, ERESSE (*ba, ll* mll., *eur, e-ré-se*) n. Qui donne à bail. **Bailleur de fonds**, qui fournit de l'argent. ANT. **Concessionnaire, preneur.**

BÂILLEUR, EUSE (*bâ, ll* mll., *eur, eu-ze*) n. Qui bâille souvent.

BAILLI (*ba, ll* mll.) n. m. (vx fr. *baillir*, administrer). Officier d'épée ou de robe, qui en France rendait la justice au nom du roi ou d'un seigneur.

BAILLIAGE (*ba, ll* mll.) n. m. Tribunal jugeant au nom et sous la présidence d'un bailli : *procureur du roi au bailliage*. Juridiction d'un bailli : *la Révolution supprima les bailliages*.

BAILLIAGER (*ba, ll* mll., *a-jé*), **ÈRE** adj. Qui appartient à un bailliage.

BAILLIVE (*ba, ll* mll.) ou **BAILLIE** (*ba, ll* mll., *î*) n. f. Femme d'un bailli. (Vx.)

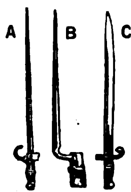
BÂILLON (*bâ, ll* mll.) n. m. Tampon ou objet qu'on met dans la bouche pour empêcher de crier.

BÂILLONNEMENT (*bâ, ll* mll., *o-ne-man*) n. m. Action de bâillonner.

BÂILLONNER (*bâ, ll* mll., *o-né*) v. a. Mettre un bâillon. *Fig.* Réduire au silence.

BAIN (*bin*) n. m. (lat. *balneum*). Eau ou autre liquide dans lequel on se baigne. Immersion du corps ou d'une partie du corps dans l'eau : *les bains hygiéniques doivent être tièdes*. Liquide dans lequel on plonge une substance pour la soumettre à une préparation quelconque. Pl. Etablissement de bains. Eaux thermales ou minérales, où l'on va se baigner : *bains de Vichy, de Luchon*. **Bain de vapeur**, celui que prend une personne exposée aux vapeurs de l'eau bouillante. **Bain-marie**, eau bouillante dans laquelle on met un vase contenant ce qu'on veut faire chauffer. Pl. des *bains-marie*. — Les bains frais (de rivière ou de mer) produisent sur la santé un effet excellent. Il est bon de les prendre le matin, avant le premier repas, ou le soir de quatre à six heures, quand la digestion est complètement terminée. Quinze ou vingt minutes suffisent. On doit quitter l'eau dès que l'on éprouve quelques frissons.

BAÏONNETTE (*ba-i-o-nè-te*) n. f. (de *Bayonne*, ville où cette arme fut d'abord fabriquée). Sorte de long poignard qui s'adapte au bout d'un fusil : *Louvois donna la baïonnette à l'infanterie française.*



Baïonnettes : A, épée-baïonnette ; B, baïonnette à douille ; C, sabre-baïonnette.

BAÏOQUE (*ba-io-ke*) n. f. Petite monnaie des anciens Etats romains, valant un peu plus de 5 centimes.

BAÏRAM *ba-i-ram'*) ou **BEÏRAM** (*bè-i-ram'*) n. m. (mot turc). Nom des deux fêtes principales des musulmans, dont l'une se célèbre après le jeûne du Ramadan et l'autre soixante-dix jours plus tard.

BAISEMAIN (*bè-ze-min*) n. m. Honneur que le vassal rendait à son seigneur. Cérémonie usitée dans certaines cours, et qui consiste à baiser la main du prince. Pl. *Fam.* Civilités, compliments : *offrir ses baisemains à quelqu'un.*

BAISEMENT (*bè-ze-man*) n. m. Action de baiser les pieds des pauvres le jeudi saint ou la mule (pantoufle) du pape.

BAISER (*bè-zé*) v. a. (lat. *basiare*). Appliquer, poser ses lèvres sur : *baiser la main, un crucifix.*

BAISER (*bè-zé*) n. m. Action de baiser : *baiser de paix.* **Baiser de Judas**, de traître. **Baiser Lamourette.** V. LAMOURETTE (*part. hist.*).

BAISEUR, EUSE (*bè-zeur, eu-ze*) n. Personne qui a la manie de donner des baisers.

BAISOTER (*bè-zo-té*) v. a. Donner fréquemment des baisers.

BAISSE (*bè-se*) n. f. Mouvement d'une surface dont le niveau décroît : *la baisse des eaux.* Diminution du prix des marchandises, des fonds publics, des actions, etc. : *la baisse des sucres, des actions de chemins de fer. Jouer à la baisse*, spéculer sur la baisse des fonds publics. ANT. **Hausse, élévation.**

BAISSEMENT (*bè-se-man*) n. m. Action de baisser.

BAISSER (*bè-sé*) v. a. (rad. *bas*). Abaisser, mettre plus bas : *baisser un store.* Diminuer de hauteur : *baisser un toit. Fig. Baisser l'oreille*, être honteux, confus. *Baisser pavillon*, céder. V. n. Aller en diminuant : *les rivières baissent en été.* S'affaiblir : *la vue baisse avec l'âge.* **Se baisser** v. pr. Se courber. ANT. **Elever, monter, lever, hausser.**

BAISSIER (*bè-si-é*) n. m. Celui qui, à la Bourse, spécule sur la baisse des fonds publics.

BAISSIÈRE (*bè-si-è-re*) n. f. Reste du vin quand il approche de la lie. Enfoncement où séjourne l'eau de pluie, dans une terre labourée.

BAISURE (*bè-zu-re*) n. f. Endroit où un pain en a touché un autre dans le four.

BAJOCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Se dit de la partie inférieure du terrain jurassique moyen ou *oolithe inférieur.* N. m. : *le bajocien.*

BAJOUE (*joû*) n. f. Partie de la tête d'un animal, particulièrement du veau et du cochon, qui s'étend depuis l'œil jusqu'à la mâchoire. Joue humaine pendante.

BAJOYER (*joi-ié*) n. m. Mur qui consolide les berges d'une rivière. Partie latérale d'une écluse.

BAL n. m. (bas lat. *ballare*, danser). Assemblée où l'on danse. Local où l'on danse. *Pop.* Pl. des *bals.*


Baladeuse.

BALADE n. f. *Pop.* Promenade.

BALADER (*dé*) (**SE**) v. pr. *Pop.* Flâner, errer, se promener sans but.

BALADEUSE (*deu-ze*) n. f. Voiture de marchand ambulant.

BALADIN, E n. (vx fr. *baller*, danser). Farceur de tréteaux. Paillasse, bouffon. Saltimbanque.

BALADINAGE n. m. Propos, métier de baladin, farce, parade. Plaisanterie de mauvais goût.

BALADINER (*né*) v. n. Faire le baladin, le bouffon.

BALAFRE n. f. Longue blessure au visage et, plus souvent, la cicatrice qui en reste.

BALAFRÉ, E adj. Personne qui a une balafre.

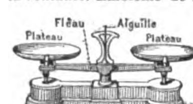
BALAFRER (*fré*) v. a. Blesser en faisant une balafre.

BALAI (*lè*) n. m. Faisceau de jonc, de plumes, de crin, de bruyère, etc., pour nettoyer. *Manche à balai*, bâton au bout duquel est fixé le balai. *Fauconn.* Queue des oiseaux. *Vén.* Bout de la queue des chiens. *Donner un coup de balai*, renvoyer des fonctionnaires, des domestiques. Expédier des affaires. *Rôtir le balai*, mener une vie de désordre.

BALAIS (*lè*) adj. m. Se dit d'un rubis de couleur rose ou rouge violacé : *rubis balais.*

BALAN n. m. Syn. de BALANT.

BALANCE n. f. (lat. *bilanx*; de *bis*, deux fois, et *lanx*, bassin). Instrument pour peser : *on distingue la balance commune, la balance Roberval, la bascule, la romaine.* Emblème de la Justice. Sorte de filet plat pour pêcher les écrevisses. *Com.* Equilibre entre le débit et le crédit : *faire la balance des affaires d'une année. Etre en balance*, être dans l'indécision. *Faire pencher la balance*, faire prévaloir. *Mettre en balance*, comparer. *Astr.* V. *Part. hist.*



Balance de Roberval.



Balance commune.

BALANCÉ n. m. Pas de danse.

BALANCELLE (*sè-le*) n. f. Grosse embarcation de mer à un seul mât, des côtes d'Italie et d'Espagne.

BALANCEMENT (*man*) n. m. Mouvement par lequel un corps penche tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. *Fig.* Hésitation.

BALANCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *je balançai, nous balançons.*) Mouvoir tantôt d'un côté, tantôt de l'autre : *le vent balance les arbres. Fig.* Peser, examiner : *balancer le pour et le contre.* Etablir la différence entre le débit et le crédit : *balancer un compte.* Compenser : *ses vertus balancent ses vices.* V. n. Hésiter, être en suspens : *il n'y a pas à balancer.* Etre incertain : *la victoire balança longtemps.* **Se balancer** v. pr. Se placer sur la balançoire et la mettre en oscillation ; se mouvoir en penchant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre : *l'ours se balance en marchant.*

BALANCIER (*si-é*) n. m. Pièce dont le balancement règle le mouvement d'une machine : *le balancier d'une horloge.* **Balancier d'une machine à vapeur**, organe qui permet de transmettre le mouvement du piston de la machine à un arbre moteur à l'aide d'une bielle ou d'une manivelle. **Balancier monétaire**, machine pour frapper les monnaies. Long bâton des danseurs de corde, qui leur sert à tenir l'équilibre.


Balanciers.

BALANCIER (*si-é*) n. m. Ouvrier qui fait des poids et des balances.

BALANCINE n. f. Nom des cordages qui soutiennent les vergues. Pl. *Arg.* Bretelles.

BALANÇOIRE n. f. Siège suspendu entre deux cordes et sur lequel on se balance. Longue pièce de bois mise en équilibre sur un point d'appui et sur laquelle se balancent deux personnes placées aux deux bouts. (On dit aussi BASCULE.) *Fig.* et *fam.* Baliverne, sornette, conte en l'air.


Balançoires.

BALANDRAN ou **BALANDRAS** (*dra*) n. m. Ancien manteau long boutonné par devant, et sans manches.

BALANDRE n. f. Bateau plat, sorte de chaland employé sur les canaux. (On dit aussi BÉLANDRE.)

BALANE n. m. Genre de crustacés cirripèdes, dits aussi GLANDS DE MER.

BALANIFÈRE adj. et n. *Bot.* V. CUPULIFÈRE.

BALANOPHAGE adj. (gr. *balanos*, gland, et *phagein*, manger). Qui se nourrit de glands.

BALANOPHORE adj. (gr. *balanos*, gland, et *phoros*, qui porte). Qui porte des glands.

BALANT (*lan*) adj. Oscillant. N. m. Balancement que l'on donne à un objet avant de le lancer : *donner du balant*. (On écrit mieux BALLANT.)

BALAYAGE (*lè-ia-je*) n. m. Action de balayer.

BALAYER (*lè-ié*) v. a. (*Je balaye* ou *balaie, tu balayes* ou *balaies, nous balayons. Je balayais, nous balayions. Je balayai, nous balayâmes. Je balayerai* ou *balaierai, nous balayerons* ou *balaierons. Balaye* ou *balaie, balayons, balayez. Je balayerais* ou *balaierais, nous balayerions* ou *balaierions. Que je balaye, que nous balayions. Que je balayasse, que nous balayassions. Balayant. Balayé, e.*) Nettoyer avec un balai : *balayer l'escalier. Fig.* Chasser, mettre en fuite : *balayer l'ennemi.*

BALAYEUR, EUSE (*lè-i-eur, eu-ze*) n. Qui balaye.

BALAYEUSE (*lè-i-eu-ze*) n. f. Machine pour balayer : *pour nettoyer les rues, on utilise des balayeuses mécaniques, montées sur roues.* Volant d'étoffe, de dentelle, etc., cousu au bas d'une jupe. Tissu spécial imprimé noir et blanc ou rayures.

BALAYETTE (*lè-iè-te*) n. f. Petit balai.

BALAYURES (*lè-iu-re*) n. f. pl. Ordures amassées avec le balai.

BALBUTIE (*si*) n. f. Etat de celui qui balbutie : *la balbutie de l'enfance, de la vieillesse.*

Balbuzard.

BALBUTIEMENT (*si-man*) n. m. Action de balbutier.

BALBUTIEUR, EUSE (*si-eur, eu-ze*) n. Qui balbutie.

BALBUTIER (*si-é*) v. n. (lat. *balbutire*; de *balbus*, bègue). Articuler imparfaitement, avec hésitation et difficulté. V. a. Prononcer en balbutiant : *balbutier un compliment.*

BALBUZARD (*zar*) n. m. Nom vulgaire d'une espèce de faucon à bec court, du genre pandion.

Balcon.

BALCON n. m. (ital. *balcone*, plancher, estrade). Plate-forme en saillie sur la façade d'un bâtiment, entourée d'une balustrade et communiquant avec l'intérieur par une ou plusieurs ouvertures. Au théâtre, prolongement de la première galerie jusqu'à l'avant-scène à droite et à gauche.

BALDAQUIN (*kin*) n. m. Espèce de dais ou de ciel de lit, d'une forme demi-circulaire. Ouvrage d'architecture ou de menuiserie, qui sert de couronnement à un trône, à un autel.

Baldaquin.

BALE n. f. Enveloppe du grain dans l'épi : *bale d'avoine.* (On écrit aussi BÂLE et BALLE.)

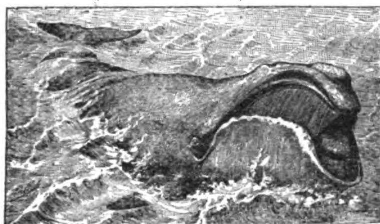
BALEINE (*lè-ne*) n. f. (lat. *balæna*). Genre de mammifères marins, de l'ordre des cétacés. Espèce de corne forte et flexible, tirée des fanons de la baleine. — La baleine habite surtout les mers polaires; c'est le plus grand des animaux. Elle atteint une longueur de plus de 25 mètres et un poids de 150.000 kilogr. Ses mâchoires supérieures portent, non pas des dents, mais des fanons, lames cornées, placées latéralement, et les unes à côté des autres. Elle se nourrit de tout petits animaux (crustacés, mollusques et poissons), et peut, dit Buffon, vivre mille ans. On la pêche pour son huile et ses fanons.

BALEINÉ, E (*lé*) adj. Garni de baleines : *corsage baleiné.*

BALEINEAU (*lè-nô*) n. m. Petit de la baleine.

BALEINIER (*lè-ni-é*) n. m. Navire équipé pour la pêche de la baleine, dans les mers du nord. Celui qui pêche à la baleine.

BALEINIÈRE (*lè*) n. f. Embarcation longue, étroite et légère, servant à la pêche de la baleine. Canot des navires de guerre et de commerce, dont la forme est analogue à celle d'une baleine.



Baleine.

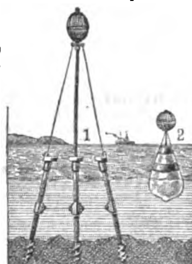
BALEINOPTÈRE (*lè*) n. m. Genre de cétacés des mers froides, appelés aussi *rorquals.*

BALÈVRE n. f. Lèvre inférieure. Au plur. Les deux lèvres. *Constr.* Saillie d'une pierre sur une autre dans un mur.

BALISAGE (*za-je*) n. m. Action de baliser. Ensemble de balises posées en mer ou pour le tracé d'une voie.

BALISE (*li-ze*) n. f. *Mar.* Ouvrage en fer, en bois, en maçonnerie, destiné à indiquer les dangers que présentent un port, une passe, une rivière. Perche indiquant le tracé d'une voûte, d'un chemin de fer, d'un canal.

BALISE (*li-ze*) n. f. Fruit du balisier.



Balises : 1. Fixe ; 2. Flottante.

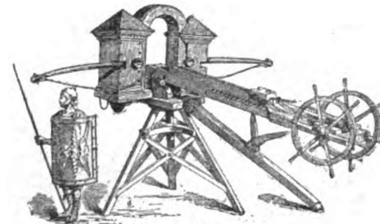
BALISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de planter des balises, pour indiquer le tracé d'une voie, d'un canal.

BALISER (*zé*) v. a. Mettre des balises.

BALISEUR (*zeur*) n. m. Qui établit ou surveille les balises.

BALISIER (*zi-é*) n. m. Arbrisseau des Indes, connu aussi sous le nom de CANNA.

BALISTE (*lis-te*) n. f. (gr. *ballein*, lancer). Machine de guerre des anciens, qui servait à lancer contre l'ennemi des traits, des projectiles.



Baliste.

BALISTIQUE (*lis-ti-ke*) adj. (de *baliste*). Relatif à l'art de lancer des projectiles : *théorie balistique.* N. f. Science qui étudie le mouvement des projectiles lancés dans l'espace par une force quelconque.

BALIVAGE n. m. Choix ou marque des baliveaux : *le balivage est accompagné du martelage, opération qui consiste à marquer d'une empreinte le pied des arbres.*

BALIVEAU (*vô*) n. m. Arbre réservé dans la coupe d'un bois taillis, pour le laisser croître en futaie.

BALIVERNE (*vèr-ne*) n. f. Discours frivole, futile.

Ballon à air chaud (1783)
Premier ballon à hydrogène (1783)
Aérostat de Blanchard (1784)
Montgolfière pour voyageurs (1783)
Dirigeable Santos-Dumont (1904)
Nacelle de ballon captif
Dirigeable Lebaudy (1904)
Ballon sphérique actuel
Dirigeable Renard et Krebs (1884)
Parachute
Ancre Renard

BALIVERNER (*vèr-né*) v. n. Dire des balivernes.

BALKANIQUE adj. Qui appartient aux Balkans.

BALLADE (*ba-la-de*) n. f. Poème composé de trois strophes égales et symétriques et d'un couplet plus court appelé *envoi* (chacune de ces quatre parties étant terminée par un refrain). *Par ext.* Poème à sujet le plus souvent légendaire et fantastique.

BALLANT (*ba-lan*), **E** adj. Qui pend et oscille nonchalamment : *aller les bras ballants.*

BALLAST (*ba-last*) n. m. (mot angl.). Sable, gravier, pierres concassées dont on charge les traverses d'un chemin de fer pour les assujettir.

BALLASTAGE (*ba-las*) n. m. Action de placer du ballast sous les traverses d'une voie ferrée.

BALLASTER (*ba-las-té*) v. a. Couvrir de ballast : *ballaster la voie.* Transporter le ballast.

BALLASTIÈRE (*ba-las*) n. f. Carrière d'où l'on extrait le ballast.

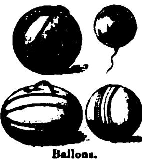
BALLE *ba-le*) n. f. (anc. allem. *balla*). Petite pelote ronde servant à jouer. Boule de plomb dont on charge certaines armes à feu. Gros paquet de marchandises. *Impr.* Tampon dont on se servait avant l'invention du rouleau pour appliquer l'encre. *Fig. Renvoyer la balle*, riposter vivement. *A vous la balle*, à votre tour. *Prendre la balle au bond*, saisir à propos l'occasion favorable. *Enfant de la balle*, personne élevée dans la profession de son père. V. BALE.

BALLER (*ba-lé*) v. n. Danser, sauter. (Rare.)

BALLERINE (*ba-le*) n. f. Danseuse de profession.

BALLET (*ba-le*) n. m. Danse figurée, représentant un sujet. Pièce mimée, dans laquelle les acteurs expriment leurs pensées par des gestes et des pas de danse. (On dit aussi BALLET-PANTOMIME.) **Corps de ballet**, personnel d'un théâtre chargé d'exécuter les ballets : *le corps de ballet de l'Opéra.*

BALLON (*ba-lon*) n. m. (rad. *balle*). Vessie enflée d'air et recouverte de cuir. Sphère en caoutchouc, plus ou moins épaisse et gonflée de gaz. Aérostat. (V. *ce mot.*) *Chim.* Vase de verre de forme sphérique, muni d'un col. *Géogr.* Sommet arrondi d'une montagne : *le ballon d'Alsace.* **Ballon d'essai**, petit ballon qu'on lance avant une ascension aérostatique pour reconnaître la direction du vent. *Fig.* Expérience qu'on fait pour sonder le terrain, l'opinion. — Un aérostat comprend essentiellement deux parties : le *ballon* ou *enveloppe*, formé d'un tissu rendu imperméable, et qui est gonflé à l'aide du gaz hydrogène ou du gaz d'éclairage ; la *nacelle*, panier d'osier suspendu par de petites cordes à un filet qui entoure complètement la partie supérieure du ballon. En vertu du principe d'Archimède, l'aérostat s'élève jusqu'à ce qu'il soit arrivé dans des couches assez raréfiées pour que la différence du poids de l'air déplacé et du poids du gaz intérieur soit égale au poids de l'enveloppe et de la nacelle. L'aéronaute est muni d'une provision de lest (du sable), dont il jette une partie quand il veut s'élever davantage. Pour redescendre,


Ballons.

il ouvre, au moyen d'une corde, une soupape pratiquée à la partie supérieure du ballon, et par laquelle s'échappe une partie du gaz intérieur qui est remplacée par de l'air. — Les aérostats ont été imaginés par les frères Montgolfier, d'Annonay, qui tentèrent leur première expérience le 5 juin 1783. Depuis ce temps, ils ont rendu de grands services aux armées françaises, notamment à la bataille de Fleurus (1794) et pendant la guerre de 1870-1871; en outre, ils contribuent chaque jour au progrès de la météorologie en permettant l'étude des hautes régions de l'atmosphère. Le problème de la direction des ballons n'est pas encore complètement résolu, malgré les nombreuses tentatives qui ont été faites par Renard, Krebs, Tissandier, Santos-Dumont, de La Vaulx, Lebaudy, etc. Les aéronautes ont atteint une hauteur de plus de 10 kilom. — Une école militaire aérostatique a été organisée à Meudon, en 1871.

BALLONNÉ (*ba-lo-né*), **E** adj. Gonflé, distendu.

BALLONNEAU (*ba-lo-nô*) ou **BALLONNET** (*ba-lo-nè*) n. m. Petit ballon.

BALLONNEMENT (*ba-lo-ne-man*) n. m. Distension considérable du ventre.

BALLONNER (*ba-lo-né*) v. a. Enfler, gonfler comme un ballon.

BALLONNIER (*ba-lo-ni-é*) n. m. Fabricant ou marchand de ballons à jouer.

BALLOT (*ba-lo*) n. m. (rad. *balle*). Petite balle de marchandises ou d'effets.

BALLOTE (*ba-lo-te*) n. f. Genre de labiées à odeur fétide, appelée aussi *marrube noire*.

BALLOTIN (*ba-lo*) n. m. Petit ballot.

BALLOTTADE (*ba-lo-ta-de*) n. f. Saut par lequel un cheval s'enlève des quatre pieds sans ruade.

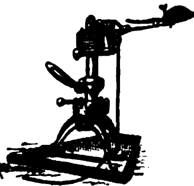
BALLOTTAGE (*ba-lo-ta-je*) n. m. Action de ballotter. Résultat négatif obtenu dans une élection où aucun des candidats n'a réuni la majorité absolue : *scrutin de ballottage*. — Quand il y a ballottage, le second tour de scrutin a lieu 8 jours après dans les élections municipales, et 15 jours après dans les élections législatives. L'élection a lieu alors à la majorité relative.

BALLOTTEMENT (*ba-lo-te-man*) n. m. Action de ballotter.

BALLOTTER (*ba-lo-té*) v. a. Agiter en divers sens : *la mer ballotte les navires*. *Fig.* Se jouer de : *ballotter quelqu'un*. Procéder à un nouveau tour de scrutin. V. n. Remuer, être secoué : *cette porte ballotte*.

BALLOTTINE (*ba-lo-ti-ne*) n. f. Mets froid, composé de plusieurs petites galantines.

BALL-TRAP (*trap*) n. m. Appareil à ressort, lançant en l'air des boules servant de cibles.


Ball-trap.

BALNÉABLE adj. Propre aux bains : *eaux balnéables*.

BALNÉAIRE (*è-re*) adj. Relatif aux bains : *Trouville est une station balnéaire*.

BALNÉATOIRE adj. Qui est fondé sur l'emploi des bains : *thérapeutique balnéatoire*.

BALNÉOTHÉRAPIE (*pî*) n. f. Traitement des maladies par l'emploi méthodique des bains.

BALOURD (*lour*), **E** adj. et n. Grossier, stupide.

BALOURDISE (*di-ze*) n. f. Chose faite ou dite sans esprit et mal à propos.

BALSAMIER (*za-mi-é*) ou **BAUMIER** (*bô-mi-é*) n. m. Nom de divers arbres qui produisent le baume.

BALSAMIFÈRE (*za*) adj. Qui produit du baume.

BALSAMINE (*za*) n. f. (gr. *balsamon*, baume). Genre de balsaminées à fleurs de couleur variée, nommées aussi *impatientes* à cause de l'irritabilité du fruit qui, à sa maturité, éclate dès qu'on le touche.

BALSAMINÉES (*za, né*) n. f. pl. Famille de dicotylédones, ayant pour type la *balsamine*. S. une *balsaminée*.

BALSAMIQUE (*za*) adj. Qui a les propriétés du baume : *odeur, vertu balsamique*.

BALSAMITE (*za*) n. f. *Bot.* Genre de composées vivaces et aromatiques de l'ancien continent.

BALUSTRADE (*lus*) n. f. Rangée de balustres unis par une tablette. Toute clôture à jour et à hauteur d'appui.


Balustrade.

BALUSTRE (*lus-tre*) n. m. Petit pilier façonné. **Compas à balustre**, compas ayant une tête en forme de balustre.

BALUSTRER (*lus-tré*) v. a. Orner, entourer, munir d'une balustrade.

BALZAN, E adj. Se dit d'un cheval noir ou bai qui a des balzanes.

BALZANE n. f. Tache blanche aux pieds de certains chevaux.

BAMBIN, E (*ban*) n. *Fam.* Petit enfant.

BAMBOCHADE (*ban*) n. f. (du peintre *Bamboche*). Tableau dans le genre champêtre ou populaire. Petite débauche.

BAMBOCHE (*ban*) n. f. Marionnette. Jeune tige de bambou. *Pop.* Débauche, ripaille.

BAMBOCHER (*ban-bo-ché*) v. n. *Pop.* Faire des bamboches, des débauches, des fredaines.

BAMBOCHEUR, EUSE (*ban*) adj. et n. *Pop.* Qui a l'habitude de la débauche.

BAMBOU (*ban*) n. m. Roseau arborescent des pays chauds, qui atteint jusqu'à 25 mètres de haut : *le bambou sert à une foule d'usages*. Canne faite de ce roseau.


Bambou.

BAMBOULA (*ban*) n. f. Tambour primitif des nègres. Danse qu'ils exécutent au son de ce tambour.

BAN n. m. (de *bannir*). Signifiait, à l'origine, Ordre notifié ou proclamé publiquement. Convocation de la noblesse. Proclamation, publication : *ban de vendange*. Roulement de tambour et sonnerie de clairon précédant ou suivant une proclamation aux troupes : *ouvrir, fermer le ban*. Applaudissements rythmés d'une façon particulière : *un ban pour l'orateur!* Promesse de mariage publiée à l'église. Jugement qui interdit ou assigne certaines résidences à un condamné après sa libération : *rompre son ban*. *Fam.* *Etre en rupture de ban*, commettre une infraction à ce jugement. *Mettre quelqu'un au ban de l'empire*, signifiait, en Allemagne, le déclarer déchu de ses droits, le chasser de ses domaines, le *bannir*; d'où notre expression : *mettre quelqu'un au ban de l'opinion publique*. — Sous le gouvernement féodal, le mot « ban », qui signifiait *bannière*, se disait de l'appel fait par le seigneur à ses vassaux. La noblesse faisant seule alors le service militaire, le nom de *ban* fut donné aux vassaux immédiats, aux seigneurs convoqués par le roi lui-même, et celui d'*arrière-ban* aux arrière-vassaux appelés par leurs suzerains. De là cette expression : convoquer le *ban* et l'*arrière-ban*.

BAN n. m. Chef d'un banat hongrois.

BANAL, E, AUX adj. (rad. *ban*). *Dr. féod.* Soumis à une redevance au seigneur tout en étant d'un usage public et obligatoire : *moulin banal*. A l'usage de tous : *four banal*. Sans originalité, commun, vulgaire, trivial : *louanges banales*.

BANALEMENT (*man*) adv. D'une manière banale, triviale.

BANALISER (*zé*) v. a. Rendre banal, vulgaire.

BANALITÉ n. f. *Dr. féod.* Usage public et obligatoire d'un objet appartenant au seigneur. *Fig.* Caractère de ce qui est banal, vulgaire. Chose banale.

BANANE n. f. Fruit du bananier.

BANANERIE (*rî*) n. f. Plantation de bananiers.

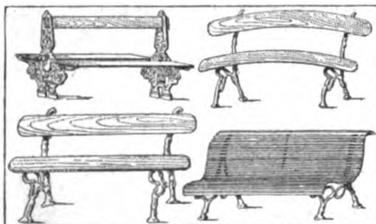

Banane. Bananier.

BANANIER (*ni-é*) n. m. Genre de plantes monocotylédones, à feuilles longues

de deux à trois mètres, à fruit alimentaire (*banane*), et qui habitent les régions tropicales.

BANAT ou **BANNAT** (*ba-na*) n. m. Ancien nom de plusieurs provinces limitrophes de la Hongrie et de la Turquie, et aujourd'hui encore de la Croatie.

BANC (*ban*) n. m. (bas lat. *bancus*). Siège étroit et long. *Mar.* Ecueil caché sous l'eau : *banc de coraux*. **Banc de sable,** amas de sable dans la mer, dans une rivière. **Banc de rocher, d'argile,** etc., couche



Bancs.

ou assise géologique. **Banc de poissons,** troupe nombreuse de poissons de la même espèce, dans la mer : *les thons vont par bancs*. Pl. et *fig. Etre sur les bancs,* suivre les cours d'un collège, d'une école. **Banc d'œuvre,** réservé dans les églises aux marguilliers. **Cour du banc de la reine,** cour souveraine de justice en Angleterre.

BANCABLE ou **BANQUABLE** (*ka-ble*) adj. Se dit d'un effet de commerce réunissant les conditions voulues pour être escompté par une banque, c'est-à-dire portant trois signatures.

BANCAL, E, ALS adj. et n. Bancroche, qui a les jambes tortues : *mendiant bancal; un bancal. Par anal.* Se dit aussi des sièges: *une chaise bancale*. N. m. Sabre de cavalerie recourbé.



Bancal.

BANCELLE (*sè-le*) n. f. Banc long et étroit, à deux ou quatre pieds.

BANCO adj. inv. (mot ital.). Sert à distinguer en banque les valeurs fixes des valeurs variables ou de change : *cinq cents florins banco*. Au jeu. *Faire banco,* tenir seul l'enjeu contre la banque.

BANCOCRATE n. m. Partisan de la bancocratie.

BANCOCRATIE (*sî*) n. f. (de *banque,* et du gr. *kratos,* force). Influence, tyrannie de la banque.

BANCOCRATIQUE (*ti-ke*) adj. Qui a rapport à la bancocratie.

BANCOULIER (*li-é*) n. m. V. ALEURITE.

BANCROCHE adj. et n. Bancal, tortu.

BANDAGE n. m. Action d'assujettir avec des bandes. Cercle de fer ou d'acier qui entoure la jante d'une roue. *Chir.* Ligature pour maintenir un appareil. Bande d'acier élastique pour contenir les hernies.

BANDAGISTE (*jis-te*) n. et adj. m. Celui qui fait ou vend des bandages : *un bandagiste; pharmacien bandagiste*.

BANDE n. f. (german. *binda*). Lien plat qui sert à bander. Lanière de linge qui sert en chirurgie pour envelopper certaines parties du corps. Ornement plus long que large : *bande de velours*. Rebord élastique qui entoure le tapis d'un billard. Zone obscure que l'on voit sur certaines planètes. *Blas.* Pièce honorable qui va de l'angle dextre du chef à l'angle sénestre de la pointe. *Mar.* Inclinaison transversale d'un navire.

BANDE n. f. (goth. *bandi,* bannière). Troupe, compagnie : *bande de voleurs*.

BANDÉ, E adj. *Blas.* Divisé par bandes en nombre égal aux interstices du champ.

BANDEAU (*dô*) n. m. Bande pour ceindre le front, la tête ou couvrir les yeux. *Fig.* Aveuglement : *le bandeau de l'erreur*. **Bandeau royal,** diadème.

BANDELETTE (*lè-te*) n. f. Petite bande. Petite moulure plate. Pl. Bandes qui, dans l'antiquité, ornaient la tête des prêtres et des victimes.

BANDER (*dé*) v. a. Lier et serrer avec une bande : *bander une blessure. Boucher les yeux,* les couvrir d'un bandeau. Tendre fortement : *bander un arc*.

BANDEREAU (*rô*) n. m. Cordon qui sert à porter une trompette en bandoulière.

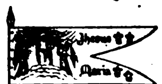


Banderillero.

BANDERILLE (*ll* mll.) n. f. Dard orné de bandes de papier ou de rubans que les toreros plantent sur le cou des taureaux.

BANDERILLERO (*dé-ri, ll* mll., *é-ro*) n. m. (mot espagn.). Torero chargé d'exciter les taureaux de courses en leur plantant des banderilles. Pl. des *banderilleros* (*ross*).

BANDEROLE n. f. Bande d'étoffe longue et étroite qu'on attache au haut d'un mât, à une hampe, à une lance, etc. Bretelle d'un fusil. Pièce de buffleterie qui porte la giberne.



Banderole de Jeanne d'Arc.

BANDIÈRE n. f. (all. *band,* drapeau). Bannière au sommet d'un mât de navire. (Vx.) *Front de bandière,* ligne d'une armée rangée en bataille.

BANDIT (*di*) n. m. (ital. *bandito*). Individu en révolte ouverte contre les lois et qui vit d'attaques à main armée. Malfaiteur.

BANDITISME (*tis-me*) n. m. Etat d'un pays où il y a des bandits. Condition du bandit.

BANDOLINE n. f. Eau visqueuse et aromatisée pour lisser les cheveux, qui a pour base le mucilage de pépins de coing.

BANDOULIER ou **BANDOLIER** (*li-é*) n. m. Bandit. Contrebandier des Pyrénées.

BANDOULIÈRE n. f. Bande de cuir ou d'étoffe à laquelle on suspend une arme. **En bandoulière** loc. adv. Se dit d'un objet qu'on porte en écharpe des deux côtés du torse, de l'épaule à la hanche.

BANIAN n. m. Membre d'une secte brahmanique de l'Hindoustan, qui se distingue par ses aptitudes commerciales. *Figuier, arbre des Banians,* ou simplement *banian,* figuier de l'Inde.

BANJO n. m. Sorte de guitare, en usage chez les nègres d'Amérique.

BANK-NOTE n. f. (m. angl.). Billet de banque anglais. Pl. des *bank-notes*.

BANLIEUE n. f. Territoire entourant une grande ville.

BANNE (*ba-ne*) n. f. Tombereau pour le transport du charbon. Manne d'osier. Toile, bâche tendue pour garantir les marchandises.

BANNER (*ba-né;* v. a. Couvrir avec une banne.

BANNERET (*ba-ne-rè*) n. m. *Féod.* Seigneur d'un fief qui comptait un nombre suffisant de vassaux pour lever une bannière sous laquelle ils devaient se ranger et le suivre. Adjectiv. : *seigneur banneret. Blas. Vol banneret,* ensemble de deux ailes placées en cimier.

BANNETON (*ba-ne*) n. m. Petit panier sans anse, dans lequel on fait lever le pain. Coffre percé de trous qui sert à conserver le poisson dans l'eau.

BANNETTE (*ba-nè-te*) n. f. Petite banne d'osier.

BANNI (*ba-ni*), **E** adj. et n. Qui est expulsé de sa patrie, proscrit, exilé. *Fig.* Ecarté, repoussé.



Bannière française pendant la guerre de Cent ans.

BANNIÈRE (*ba-ni*) n. f. (goth. *bandi,* enseigne). Enseigne sous laquelle se rangeaient les vassaux d'un seigneur pour aller à la guerre. Pavillon d'un vaisseau. Etendard d'une église, d'une confrérie, d'une société. *Ironiq. La croix et la bannière,* le comble des cérémonies, des formalités, des instances. *Fig.* Parti : *se ranger sous la bannière de...*

BANNIR (*ba-nir*) v. a. Exiler, expulser, proscrire, chasser. *Fig.* Eloigner, repousser : *bannir toute crainte*.

BANNISSABLE (*ba-ni-sa-ble*) adj. Qui mérite d'être banni.

BANNISSEMENT (*ba-ni-se-man*) n. m. Action de bannir. Etat d'une personne bannie. Exil. Peine qui consiste à interdire à un national le séjour de son pays.

BANNISSEUR (*ba-ni-seur*) n. m. Celui qui bannit.

BANON n. m. Ancien droit de pâture après la récolte. Epoque où l'on pouvait exercer ce droit.

BANQUE n. f. (rad. *banc*, à cause des bancs ou comptoirs des anciens changeurs). Commerce qui consiste à avancer des fonds, à en recevoir à intérêt, à escompter des effets moyennant une prime : *faire la banque*. Lieu où s'exerce ce *commerce*. Etablissement public de crédit autorisé par une loi, placé sous le contrôle de l'Etat, et ayant certaines charges et privilèges, notamment celui d'émettre des billets de banque. A certains jeux, fonds d'argent qu'a devant lui celui qui tient le jeu. — La Banque de France, créée en 1803 et placée sous le contrôle de l'Etat, a le privilège exclusif d'émettre des billets à vue et au porteur, dits *billets de banque*. (V. BILLET.) Ses opérations statutaires sont les suivantes: escomptes d'effets de commerce et d'effets publics, avances sur lingots, sur rentes, sur actions et obligations de chemins de fer et du Crédit foncier, recouvrements gratuits, etc. Elle a son siège à Paris et des succursales dans les départements.

BANQUER (*ké*) v. a. Garnir de ses bancs une embarcation.

BANQUEROUTE n. f. (ital. *banco*, banc, et *rotto*, rompu ; allusion au vieil usage de rompre le banc ou comptoir du banqueroutier). Faillite d'un commerçant, occasionnée par sa faute et punie par la loi. *Fig.* Violation d'un engagement. **Banqueroute simple**, occasionnée par l'incapacité, l'imprudence ou la mauvaise chance. **Banqueroute frauduleuse**, banqueroute avec détournement d'actif et indication d'un passif imaginaire ; elle est punie par la loi.

BANQUEROUTIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui fait banqueroute.

BANQUET (*kè*) n. m. (rad. *banc*). Grand repas ; festin solennel et somptueux. *Le banquet sacré* ou *eucharistique*, la communion.

BANQUETER (*té*) v. n. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *il banquette*.) Faire bonne chère. Prendre part à un banquet.

BANQUETEUR n. m. Celui qui banquette.

BANQUETTE (*kè-te*) n. f. Banc rembourré et sans dossier. Appui en pierre d'une fenêtre. Palissade à hauteur d'appui. Impériale d'une diligence. Plate-forme où s'abritent les tireurs derrière le parapet d'un rempart. **Banquette irlandaise**, talus gazonné que les chevaux doivent franchir dans les courses d'obstacles.

BANQUIER (*ki-é*), **ÈRE** n. Personne qui fait le commerce de la banque. *T. de jeu.* Celui ou celle qui tient le jeu contre tous les autres joueurs.

BANQUISE (*ki-ze*) n. f. (du scandinave *bank*, banc, et *ice*, glace). Enorme amas de glaces côtières résultant de la congélation directe de l'eau de la mer.

BANQUISTE (*kis-te*) n. m. Bateleur, charlatan. *Fig.* Homme à promesses mensongères.

BANVIN n. m. Avis public par lequel le seigneur autorisait la vente du vin dans sa seigneurie. Droit qu'avait un seigneur de vendre son vin avant tous ses vassaux jusqu'à une certaine époque de l'année.

BAOBAB n. m. Genre de malvacées, comprenant des arbres immenses des régions tropicales, les plus gros des végétaux : *le baobab est peu élevé, mais son tronc dépasse 20 mètres de circonférence.*



Baobab.

BAPTÊME (*ba-tè-me*) n. m. Le premier des sept sacrements de l'Eglise, celui qui efface le péché originel. *Baptême d'une cloche, d'un navire, etc.*, cérémonie solennelle pour les bénir. *Baptême de la ligne* ou *des tropiques*, cérémonie burlesque, qui a lieu quand un navire passe sous l'un des tropiques ou sous l'équateur. (Elle consiste à inonder d'eau de mer ceux qui traversent la ligne pour la première fois.) *Recevoir le baptême du feu*, assister à une bataille pour la première fois. **Nom de baptême**, prénom qu'on reçoit au moment du baptême. — Le mot *baptême* signifie *immersion* (gr. *baptizein*, laver), parce que, dans l'origine, on baptisait en plongeant dans l'eau. Autrefois, le baptême n'était conféré que dans un âge avancé et après de longues épreuves imposées aux néophytes, appelés aussi « catéchumènes ».

BAPTISER (*ba-ti-zé*) v. a. Conférer le baptême à. Bénir en parlant d'une cloche, d'un navire, etc. Donner un nom. *Fam. Baptiser du vin*, y mettre de l'eau.

BAPTISEUR (*ba-ti-zeur*) n. m. Individu qui baptise. (Inus.)

BAPTISMAL (*ba-tis-mal*), **E, AUX** adj. Qui appartient au baptême. Qui sert pour donner le baptême : *eau baptismale*. **Fonts baptismaux**, bassin où l'on baptise.

BAPTISTAIRE (*ba-tis-tè-re*) adj. Qui constate le baptême : *extrait baptistaire*. N. m. : *un baptistaire*.

BAPTISTE (*ba-tis-te*) n. m. Partisan d'une doctrine dite *baptisme*, d'après laquelle le baptême ne doit être administré qu'à des adultes.

BAPTISTÈRE (*ba-tis*) n. m. Edifice, situé ordinairement près d'une cathédrale, et où l'on baptise. Chapelle d'une église où l'on baptise.

BAQUET (*kè*) n. m. Petit cuvier de bois.



Baquet.

BAQUETAGE n. m. Epuisement des eaux au moyen de baquets.

BAQUETER (*té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je baquette*.) Puiser de l'eau dans un baquet avec une pelle ou une écope : *baqueter de l'eau*.

BAQUETURES n. f. pl. Vin qui tombe d'un tonneau en perce dans le baquet placé sous le robinet.

BAR n. m. Nom vulgaire des *labrax*, poissons de mer dont la chair est très estimée.

Bar.

BAR n. m. (mot angl.). Débit de boissons où l'on consomme presque toujours debout devant le comptoir.

BAR n. m. V. BARD.

BARACHOIS (*choi*) n. m. Petit port naturel peu profond, entouré de rochers à fleur d'eau.

BARAGOUIN n. m. Langage corrompu et incompréhensible. — Ce mot vient du bas breton *bara*, pain, et *gwin*, vin ; mots qui, exprimant les premiers besoins de l'homme, devaient être souvent entendus par les Français chez les Bretons. Comme ils n'en comprirent pas d'abord la signification, ils les réunirent pour en faire l'équivalent de *langage inintelligible*.

BARAGOUINAGE n. m. *Fam.* Manière de parler vicieuse, embrouillée, difficile à comprendre.

BARAGOUINER (*né*) v. a. et n. Parler mal une langue : *baragouiner l'anglais ; ne faire que baragouiner*.

BARAGOUINEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui baragouine.

BARALIPTON n. m. Terme mnémotechnique inventé par les logiciens scolastiques pour désigner un mode du syllogisme.

BARAQUE n. f. (bas lat. *baraca*). Hutte en planches. Boutique en planches. *Fig.* Maison mal tenue.

BARAQUEMENT (*ke-man*) n. m. Ensemble des constructions en planches destinées à abriter les soldats. Action d'établir des troupes dans des baraques.

BARAQUER (*ké*) v. a. Etablir sous des baraquements : *baraquer un régiment*. V. n. : *troupes qui baraquent*.

BARAQUETTE (*kè-te*) n. f. Poulie spéciale employée sur les bateaux. Petite baraque.

BARATERIE (*ri*) n. f. Préjudice volontaire causé aux armateurs ou assureurs d'un navire par le patron ou une personne de l'équipage.



Barattes.

BARATTAGE (*ra-ta-je*) n. m. Opération qu'on fait subir au lait dans la baratte pour la fabrication du beurre.

BARATTE (*ra-te*) n. f. Vaisseau de bois dans lequel on bat la crème pour en extraire le beurre.

BARATTER (*ra-té*) v. a. Agiter la crème dans la baratte pour faire le beurre.

BARATTON (*ra-ton*) ou **BARATON** n. m. Bâton servant à battre la crème dans la baratte.

BARBACANE n. f. Ouvrage avancé garni de meurtrières, et servant à défendre une porte, un pont. Ouverture laissée au mur d'une terrasse pour l'écoulement des eaux.


Barbacane.

BARBACOLE n. m. Maître d'école pédant. (*La Fontaine*.)

BARBARA n. m. Terme désignant, comme *baralipton*, un mode du syllogisme.

BARBARE adj. et n. (gr. *barbaros*, étranger). Chez les Grecs et les Romains, tout étranger tenu pour homme de civilisation inférieure. Peu civilisé, sauvage. *Par ext.* Cruel, inhumain. Inculte, grossier. Incorrect : *terme barbare*. N. m. pl. Peuples non civilisés. (V. *Part. hist.*) Ant. **Civilisé, policé.**

BARBAREMENT (*man*) adv. D'une manière barbare : *traiter quelqu'un barbarement*.

BARBARESQUE (*rés-ke*) adj. Qui appartient aux peuples de Barbarie : *les Etats barbaresques*. V. Barbarie (*Part. hist.*) N. : *les Barbaresques*.

BARBARIE (*ri*) n. f. Manque de civilisation. Cruauté, férocité, inhumanité. Ant. **Civilisation.**

BARBARISER (*ri-zé*) v. a. Jeter dans un état de barbarie, dans une extrême grossièreté de mœurs.

BARBARISME (*ris-me*) n. m. (rad. *barbare*). Mot forgé dans une langue où il n'existe pas, employé dans un sens contraire à l'usage, comme *rébarbaratif* pour *rébarbatif; castonade* pour *cassonade; c'est une somme, une faute, une affaire conséquente*, pour *somme considérable, faute grave, affaire importante; il a recouvert la vue*, pour *il a recouvré la vue;* etc.

BARBE n. f. (lat. *barba*). Poil du menton et des joues. Longs poils que certains animaux ont sous la mâchoire : *barbe de bouc*. *Fig.* Pointe des épis. Nom des filets qui tiennent au tuyau des plumes. Moisissure. Bavure. Appendice filamenteux : *barbes d'une pièce de métal, d'une feuille de papier. Barbe grise*, vieillard. *Fig. Rire dans sa barbe*, intérieurement. *Agir à la barbe de quelqu'un*, en sa présence et en dépit de lui. *Faire la barbe à quelqu'un*, l'emporter sur lui, être plus fort. Pl. Bandes de toile ou de dentelle qui pendent aux cornettes des femmes.

BARBE adj. et n. m. Cheval originaire des pays barbaresques, très répandu au Maroc.

BARBEAU (*bô*) n. m. (de *barba*, barbe, à cause des barbillons de ce poisson). Genre de cyprinidés des eaux douces. (On dit aussi barbillon.) *Bot.* Bluet. Adjectiv. : *bleu barbeau*, espèce de bleu clair.


Barbeau.

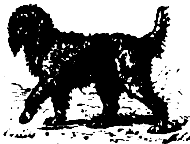
BARBE-DE-CAPUCIN n. f. Chicorée sauvage amère, que l'on mange en salade. Pl. des *barbes-de-capucin*.

BARBELÉ, E adj. Se dit d'une arme dont le fer est garni de dents et de pointes : *flèche barbelée*.

BARBELURE n. f. Etat de ce qui est barbelé.

BARBET, ETTE (*bè, è-te*) n. et adj. Espèce d'épagneul à poil long et frisé.

BARBET (*bè*) n. m. Contrebandier dans les Alpes. Jadis, protestant des Cévennes. V. *Part. hist.*


Barbet.

BARBETTE (*bè-te*) n. f. Sorte de guimpe qui recouvre la poitrine et le cou des religieuses. *Fortif.* Plate-forme en terre, assez élevée pour que les canons qu'on y place puissent tirer par-dessus le parapet. Adjectiv. : *batterie barbette*.

BARBEYER (*bè-ié*) v. n. (Se conj. comme *grasseyer*.) *Mar.* Se tenir, par rapport au vent, de façon que le bateau gouverne sans avancer.

BARBICHE n. f. Barbe qu'on laisse croître seulement au menton.

BARBICHON ou **BARBICHET** (*chè*), ou **BARBICHE** n. m. Petit barbet.

BARBIER (*bi-é*) n. m. Celui dont la profession est de faire la barbe : *en France, au moyen âge, la profession de barbier comprenait l'exercice de la chirurgie*.

BARBIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) *Fam.* Faire la barbe, raser.

BARBILLE (*ll* mll.) n. f. Bavure en filament qui reste au flan des monnaies.

BARBILLON (*ll* mll.) n. m. Petit barbeau. Barbelure d'une flèche. Dent de l'hameçon. Filament tactile, placé de chaque côté de la bouche chez certains poissons. Pl. Replis de la peau de chaque côté du frein de la langue, chez le bœuf et le cheval.

BARBITOS (*toss*) ou **BARBITON** n. m. Sorte de lyre grecque de grande dimension.

BARBON n. m. Homme d'un âge plus que mûr. (S'emploie avec intention de dénigrement.)

BARBOTAGE n. m. Action de barboter. Boisson rafraîchissante pour les bestiaux, faite de farine ou de son délayé dans de l'eau.

BARBOTEMENT (*man*) n. m. Action de barboter.

BARBOTER (*té*) v. n. (onomat.). Fouiller avec le bec dans l'eau ou dans la boue : *le canard barbote*. Marcher dans une eau bourbeuse. *Fam.* et *fig.* Parler avec embarras, difficulté, patauger. En parlant des animaux, boire du barbotage. *Arg.* Voler.

BARBOTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui barbote. N. m. Canard domestique.

BARBOTIÈRE n. f. Mare où barbotent les canards. Baquet renfermant le barbotage destiné aux bestiaux.

BARBOTIN n. m. Couronne en fer à empreintes, employée dans les chèvres et les monte-charges pour empêcher la chaîne de glisser.

BARBOTINE n. f. Pâte à poteries, qu'on utilise par coulage et qui donne une faïence ou une porcelaine tendre et perméable. (On s'en sert aussi pour coller les garnitures dans les faïenceries.)

BARBOUILLAGE (*bou, ll* mll.) ou **BARBOUILLIS** (*bou, ll* mll., *i*) n. m. Grossière application de couleur. Mauvaise peinture. Ecriture illisible. *Fig.* Discours embrouillé.

BARBOUILLÉE (*bou, ll* mll., *é*) n. f. Résultat de l'action de barbouiller.

BARBOUILLER (*bou, ll* mll., *é*) v. a. Salir, gâter. Peindre grossièrement. Troubler : *barbouiller le cœur. Fig. Barbouiller du papier*, mal écrire; écrire en mauvais style. V. n. Prononcer mal.

BARBOUILLEUR, EUSE (*bou, ll* mll., *eu-ze*) n. Qui barbouille. *Fig.* Mauvais peintre. Mauvais écrivain. Bavard inintelligible.

BARBOUILLON, ONNE (*bou, ll* mll., *o-ne*) n. Qui barbouille, qui fait mal sa besogne.

BARBU, E adj. Qui a de la barbe. Ant. **Imberbe.**

BARBUE (*bû*) n. f. Poisson de mer plat et très estimé, du genre turbot : *la barbue, qui se trouve sur les côtes de France, atteint jusqu'à 60 centimètres de long*.

Barbue.

BARCAROLLE (*ro-le*) n. f. (ital. *barca*, barque). Chanson de batelier, et surtout du gondolier vénitien. Tout chant d'un rythme analogue.

BARCELONNETTE n. f. V. bercelonnette.

BARD (*bar*) ou **BAR** n. m. Sorte de civière, de brancard pour transporter à bras des fardeaux. (On dit aussi bayart ou bayard.)

Bard.

BARDAGE n. m. Transport des matériaux à l'aide du bard.

BARDANE n. f. Genre de composées, qui croissent dans les lieux incultes. — La bardane, dite aussi *glouteron* et *herbe aux teigneux*, est employée en médecine dans les maladies de la peau. Ses capitules, vulgairement appelés *boutons de pompier*, s'attachent aux vêtements.

Bardane.

BARDE n. m. (celtique *bardas*). Poète celte qui chantait les héros. *Par ext.* Poète héroïque et lyrique. V. *Part. hist.*

BARDE n. f. (bas lat. *barda*, bât). Nom des lames de métal dont on couvrait les membres d'un guerrier et le poitrail d'un cheval de bataille. Tranche mince de lard dont on enveloppe les pièces de gibier, les volailles qu'on veut rôtir.

BARDÉ, E adj. Couvert, armé de lames de fer. Entouré de tranches de lard : *caille bardée.*

BARDEAU (*dó*) n. m. Planchette en forme de tuile pour couvrir les toitures ou que l'on place sur les solives. Petit train de bois flotté. Boîte contenant les caractères d'imprimerie en surabondance.

BARDÉE (*dé*) n. f. Matériaux remplissant un bard. Enveloppe de lard dont on couvre une pièce à rôtir.

BARDELLE (*dè-le*) n. f. Brancard d'un bard. Selle de grosse toile et de bourre.

BARDER (*dé*) v. a. Couvrir d'une armure, d'une cuirasse : *barder de fer un chevalier*. Envelopper de tranches de lard : *barder une volaille.*

BARDEUR n. m. Porteur de bard.

BARDIT (*di*) n. m. (bas lat. *barditus*, clameur). Chant de guerre des anciens Germains.

BARDOT (*do*) ou **BARDEAU** (*dó*) n. m. Petit mulet produit par l'accouplement d'un cheval et d'une ânesse. Homme qui est un objet de mauvais traitements ou de plaisanteries.

BARÈGE n. m. Etoffe de laine légère non croisée.

BARÊME ou **BARRÊME** (*ba-rè-me*) n. m. Livre contenant des calculs tout faits, ainsi nommé de l'inventeur, B.-F. Barrême.

BARÉTER (*té*) v. n. (Se conj. comme *accélérer*.) Crier, en parlant de l'éléphant et du rhinocéros : *l'éléphant barète*. V. BARRIT.

BARGE n. f. Oiseau échassier des marais salants vulgairement appelé *bécasse de mer.*

BARGE n. f. Bateau plat, à voile carrée. Nom de divers bateaux. Meule de foin, de forme rectangulaire.

BARGUETTE (*ghè-te*) n. f. Bateau plat servant de bac.

BARGUIGNAGE (*ghi-gna-je*) n. m. Hésitation; lenteur à se décider.

BARGUIGNER (*ghi-gné*) v. n. (bas lat. *barcaniare*, marchander). Hésiter à prendre un parti.

BARGUIGNEUR, EUSE (*ghi-gneur, eu-ze*) n. Qui a de la peine à se déterminer.

BARICAUT (*kó*) ou **BARRIQUAUT** (*ba-ri-kó*) n. m. Petit baril.

BARIGOULE n. f. Manière d'apprêter les artichauts à l'huile d'olive et en les remplissant de hachis : *artichaut à la barigoule.*

BARIL (*ri*) n. m. Petit tonnelet.

BARILLAGE (*ll* mll.) n. m. Mise en baril. Art de construire les tonneaux.

BARILLET (*ri, ll* mll., *è*) n. m. Petit baril. *Horl.* Boîte cylindrique qui contient le grand ressort d'une montre, d'une pendule. *Armur.* Pièce cylindrique et mobile du revolver, destinée à recevoir des cartouches. *Anat.* Cavité derrière le tambour de l'oreille.

BARILLEUR (*ll* mll.) ou **BARILIER** (*li-é*) n. m. Celui qui fait des barils. Tonnelier.

BARIOLAGE n. m. Mélange bizarre de couleurs.

BARIOLÉ, E adj. Bigarré.

BARIOLER (*lé*) v. a. (rad. *bariolé*). Peindre bizarrement de diverses couleurs.

BARIOLURE n. f. (rad. *bariolé*). Bigarrure, réunion de couleurs mal assorties.

BARLONG, GUE (*lon, lon-ghe*) adj. Plus long d'un côté que de l'autre : *un châle barlong.*

BARLOTIÈRE n. f. Traverse de fer qui consolide les plombs dans un châssis de vitraux.

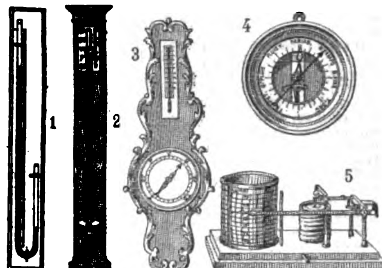
BARNABITE n. m. Religieux des clercs réguliers de Saint-Paul.

BARNACHE n. f. *Ornith.* V. BERNACLE.

BARNE n. f. Partie d'une saline où l'on fait le sel.

BAROCO n. m. Terme mnémotechnique, désignant un mode du syllogisme.

BAROMÈTRE n. m. (gr. *baros*, poids, et *metron*, mesure). Instrument servant à faire connaître la pression de l'air et, par suite, à mesurer la hauteur à laquelle on s'élève ainsi qu'à prévoir approximativement les changements atmosphériques. — Le baromètre fut inventé en 1643 par Torricelli, disciple de Galilée. Pour le construire, on prend un tube de verre long d'environ 90 centimètres et fermé à un bout. Après l'avoir rempli de mercure et bouché avec le doigt, on le renverse sur une cuvette contenant aussi du mercure. On retire alors le doigt, et



Baromètres : 1. A siphon ; 2. A cuvette ; 3. A cadran ; 4. Anéroïde ; 5. Enregistreur.

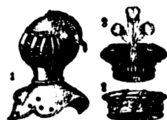
le mercure descend un peu dans le tube, mais il y reste une colonne qui a, en moyenne, une hauteur de 76 centimètres (*hauteur barométrique*) au niveau de la mer. Elle diminue quand on s'élève parce que la pression atmosphérique devient moins forte, et augmente quand on descend. C'est Pascal qui a indiqué l'usage du baromètre pour la mesure des hauteurs. Au même lieu, la pression atmosphérique et par conséquent la hauteur de la colonne barométrique varient d'un instant à l'autre. L'air sec étant moins léger que l'air humide, la hauteur barométrique augmente quand il ne doit pas pleuvoir et diminue dans le cas contraire. — On peut remplacer le tube et la cuvette du baromètre décrit (*baromètre à cuvette*) par un simple tube recourbé (*baromètre à siphon*). Dans la branche ouverte, on peut mettre un flotteur qui suit les mouvements du mercure et fait marcher une aiguille placée devant un cadran (*baromètre à cadran*). Le *baromètre de Fortin* est un baromètre à mercure, construit pour être facilement transporté. — On construit aussi des *baromètres anéroïdes* où il n'entre pas de mercure. Ils consistent en une boîte métallique, à paroi mince, vide d'air et bien close. Cette paroi se déprime suivant la variation de la pression atmosphérique, et les mouvements qui en résultent sont transmis avec augmentation, par un levier, à une aiguille, mobile devant un cadran. Les *baromètres enregistreurs* sont des baromètres anéroïdes, dans lesquels la paroi mobile communique d'une façon continue son mouvement à une plume qui laisse une trace sur un papier mobile devant elle, enregistrant ainsi les variations. V. AIR, ATMOSPHÈRE.

BAROMÉTRIQUE adj. Qui a rapport au baromètre : *observations barométriques.*

BAROMÉTRIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au moyen du baromètre.

BAROMÉTROGRAPHE n. m. (de *baromètre*, et du gr. *graphein*, écrire). Appareil enregistrant automatiquement et d'une manière continue les variations de la pression atmosphérique.

BARON n. m. (haut all. *bar*, homme libre). Autrefois, grand du royaume. Titre de noblesse au-dessous de celui de comte et au-dessus de celui de chevalier.



Signes distinctifs du baron : 1. Heaume (XIIIe s.) ; 2. Couronne (tortil) ; 3. Toque (1er empire).

BARONNAGE (*ro-na-je*) n. m. Qualité de baron. Le corps des barons.

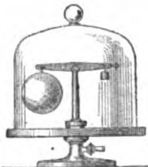
BARONNE (*ro-ne*) n. f. Femme d'un baron.

BARONNET (*ro-nè*) n. m. En Angleterre, titre héréditaire des membres d'un ordre de chevalerie créé en 1611 par Jacques Ier.

BARONNIE (*ro-nî*) n. f. Anciennement, seigneurie et terre d'un baron.

BAROQUE adj. Irrégulier, bizarre : *style baroque.*

BAROSCOPE (*ros-ko-pe*) n. m. (gr. *baros*, poids, et *skopein*, examiner). Balance spéciale, imaginée par Otto de Guericke, que l'on emploie en physique pour mettre en évidence la poussée que subit un corps entouré d'air de la part de celui-ci.


Baroscope.

BAROTHERMOGRAPHE (*tèr*) n. m. (gr. *baros*, poids, *thermê*, chaleur, et *graphein*, décrire). Appareil enregistreur, composé d'un baromètre et d'un thermometre, et qui indique les variations de la pression atmosphérique en même temps que les variations de température pendant le même temps.

BARQUE n. f. (all. *barke*). Petit bateau. *Fig.* Conduite. Intérêts : *bien mener sa barque.*


Barque à voile et barque à rames.

BARQUEROLLE (*ro-le*) n. f. Petite embarcation sans mâts, qui ne va généralement pas à la mer.

BARQUETTE (*kè-te*) n. f. Petite barque.

BARRAGE (*ba-ra-je*) n. m. Barrière élevée sur un chemin. Barrière qu'on ne peut franchir sans payer. Obstacle établi en travers d'un cours d'eau.

BARRE (*ba-re*) n. f. Longue et étroite pièce de bois, de fer, etc. Lingot de forme allongée. Trait de plume. Barrière qui, dans un tribunal, sépare les magistrats du public. *Paraître à la barre*, se présenter devant les juges. *Blas.* Pièce honorable qui va de l'angle sénestre du chef à l'angle dextre de la pointe. *Mar.* Tige fixée à la mèche du gouvernail. Obstacle formé par du sable, des rochers, à l'entrée d'un port, à l'embouchure d'un fleuve. **Barre d'eau**, syn. de MASCARET. **Barre de justice**, tige sur laquelle se coulissent les fers qu'on met aux pieds des hommes punis. **Barres parallèles**, appareil composé de deux barres de bois fixées parallèlement sur des montants verticaux. **Barre fixe**, appareil formé par une traverse horizontale de fer ou de bois rond soutenue par deux montants. (V. GYMNASTIQUE.) Pl. Jeu de course pour enfants. Espaces symétriques dans le maxillaire inférieur du cheval, entre les incisives (ou les canines) et les molaires, et où repose le canon du mors.

BARRÉ, E (*ba-ré*) adj. *Blas.* Divisé par des barres en nombre égal aux interstices du champ.

BARREAU (*ba-rô*) n. m. Petite barre. *Fig.* Banc réservé aux avocats; leur ordre, leur profession : *entrer dans le barreau.*

BARRÊME n. m. V. BARÈME.

BARRÉOLES (*ba-ré*) n. f. pl. Appareil de gymnastique, formé de quatre poteaux reliés entre eux et de deux barres de fer mobiles.

BARRER (*ba-ré*) v. a. Fermer avec une barre. Obstruer, empêcher de passer. Tirer un trait de plume sur; rayer, biffer.

BARRETTE ou **BARETTE** (*ba-rè-te*) n. f. Petit bonnet plat. Bonnet noir des ecclésiastiques, à trois ou quatre cornes. Bonnet rouge des cardinaux.


Barrette.

BARREUR (*ba-reur*) n. m. Celui qui tient la barre du gouvernail dans une petite embarcation.

BARRICADE (*ba-ri*) n. f. Retranchement établi, dans une rue, avec des barriques, des voitures, des pavés, des chaînes, etc. V. *Part. hist.*

BARRICADER (*ba-ri-ka-dé*) v. a. Faire des barricades. *Barricader une porte*, en défendre solidement l'entrée. **Se barricader** v. pr. Se fortifier au moyen de barricades. S'enfermer pour ne voir personne.

BARRIÈRE (*ba-ri*) n. f. (rad. *barre*). Assemblage de pièces de bois fermant un passage. Bornes, défenses naturelles d'un Etat : *les Pyrénées servent de barrières naturelles à la France et à l'Espagne.* Porte d'entrée d'une ville où sont établis des bureaux d'octroi, surtout en parlant de Paris. *Fig.* Empêchement, obstacle : *les lois sont des barrières contre le crime.*

BARRIQUE (*ba-ri-ke*) n. f. Sorte de futaille ou de tonneau servant au transport des marchandises, surtout des liquides. Son contenu : *barrique de vin.* Mesure qui tient environ 300 litres.


Barrique.

BARRIT (*ba-ri*) ou **BARRISSEMENT** (*ba-ri-se-man*) n. m. Cri de l'éléphant. V. BARÉTER.

BARROTER (*ba-ro-té*) v. a. Remplir la cale d'un navire jusqu'aux barrots ou baux.

BARROW (*ba-ro*) n. m. Tumulus préhistorique, amas conique de terre ou de pierres, en Angleterre.

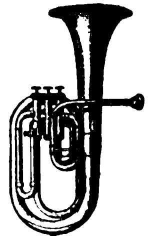
BARTAVELLE (*vé-le*) n. f. Perdrix rouge, vivant sur les hauts sommets et dans les forêts de pins.

BARYMÉTRIE (*tri*) n. f. (gr. *barus*, lourd, et *metron*, mesure). Détermination de la pesanteur.

BARYTE n. f. (gr. *barus*, lourd). *Chim.* Protoxyde de baryum, de couleur blanchâtre, de densité 5,54 et qui possède la propriété de fixer l'oxygène de l'air au rouge pour donner le *bioxyde de baryum*, lequel sert à la préparation de l'*eau oxygénée.*

BARYTON adj. et n. m. Se dit, en grammaire grecque, des mots dont la dernière syllabe est dépourvue d'accent tonique : *mot baryton; un baryton.*

BARYTON n. m. (du gr. *barus*, grave, et de *ton*). Voix entre le ténor et la basse. Personne qui a une voix de baryton. Instrument de musique en cuivre, à vent et à pistons, intermédiaire entre l'alto et la basse.


Baryton.

BARYTONNER (*to-né*) ou **BARYTONER** (*né*) v. n. Chanter d'une voix de baryton. (On dit aussi BARYTONISER.)

BARYUM (*om'*) n. m. (du gr. *barus*, lourd). Métal d'un blanc d'argent, fusible avant la température du rouge et de densité 4,97.

BAS, BASSE (*bâ, bâ-se*) adj. Qui a peu de hauteur. Inférieur : *bas officier, bas peuple.* Vil, abject, rampant : *âme basse.* Trivial : *style bas.* Modique : *à bas prix.* Qui est en décadence : *Bas-Empire. Temps bas*, chargé de nuages. *Avoir la vue basse*, ne voir que de près. *Avoir l'oreille basse*, être humilié. *Bas âge*, première enfance. *Messe basse*, non chantée. Grave, peu intense en parlant d'un son : *voix basse. Mer basse*, mer dont le niveau a baissé. *Ce bas monde*, ici-bas, la terre. *Faire main basse*, tuer, piller. *Bas Normand, bas Breton, bas Allemand*, individu né dans la basse Normandie, etc. (On appelle aussi *bas breton* le langage particulier de la basse Bretagne, et *bas allemand* celui que l'on parle dans le nord de l'Allemagne.) *Bas latin* ou *basse latinité*, le latin corrompu qu'écrivaient les auteurs des derniers temps où le peuple parlait encore la langue latine alors très défigurée. *Bas côté*, nef latérale d'une église, moins élevée que celle du milieu. Adverbialem. au masc. Doucement, sans bruit : *parler bas. Mettre bas les armes*, renoncer à la lutte. *Mettre bas*, faire des petits, en parlant des animaux. *Traiter de haut en bas*, avec fierté. *Ce malade est bien bas*, près de mourir. *A bas!* cri d'improbation. *Etre à bas*, être ruiné. Loc. adv. **En bas, par en bas**, du côté où le niveau est plus bas. ANT. **Haut, élevé, relevé.**

BAS (*bâ*) n. m. Partie inférieure, partie basse : *le bas du visage. Bas de l'eau*, marée basse. **Bas de casse**, partie inférieure de la casse des typographes, où se trouvent les lettres minuscules. Ces lettres elles-mêmes. ANT. **Haut, sommet.**

BAS (*bâ*) n. m. Vêtement qui sert à couvrir le pied et la jambe : *bas de laine, de fil, de coton, de soie.* **Bas bleu**, femme auteur et pédante, qui vise à la réputation de bel esprit. Pl. des *bas bleus.*

BASALTE (*zal-te*) n. m. Roche volcanique compacte, à cassure mate, d'un noir plus ou moins foncé.

BASALTIQUE (*zal*) adj. Formé de basalte : *roche, lave basaltique*.

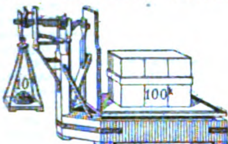
BASANE (*za-ne*) n. f. Peau de mouton tannée avec un soin spécial et servant à la sellerie, à la maroquinerie, à la reliure, etc. : *livre relié en basane*. Peau souple recouvrant en partie les pantalons de cavalerie.

BASANÉ, E (*za*) adj. Noirâtre, hâlé, bistré, bronzé : *visage basané*.

BASANER (*za-né*) v. a. Bistrer, donner une couleur de basane : *le soleil basane la peau*.

BASCULAIRE (*bas-ku-lè-re*) adj. Qui est propre à la bascule : *mouvement basculaire*.

BASCULE (*bas*) n. f. Machine dont l'un des bouts s'élève quand on pèse sur l'autre. Jeu d'enfant appelé aussi *balançoire*. (V. *ce mot*.) Machine, sorte de balance servant à peser de lourds fardeaux : *10 kilogrammes de marchandises placés sur le tablier sont équilibrés par 1 kilo mis sur le plateau du pesage*.



Bascule.

BASCULER (*bas-ku-lé*) v. n. Exécuter un mouvement de bascule. Tomber.

BAS-DESSUS (*bâ-de-su*) n. m. *Mus*. Voix de femme plus basse que le dessus. (On dit auj. MEZZO-SOPRANO.)

BASE (*ba-ze*) n. f. (gr. *basis*). Surface sur laquelle un corps est posé. Partie inférieure d'un corps. *Fig*. Principe, soutien: *la justice est la base d'un Etat*. *Géom*. Ligne ou surface à partir de laquelle on compte perpendiculairement la hauteur. *Chim*. Substance qui, combinée avec un acide, produit un sel. *Topogr*. Ligne mesurée exactement sur le terrain et sur laquelle on construit le travail de triangulation pour déterminer la situation et la place des objets. *Base d'opération d'une armée*, ligne sur laquelle une armée appuie ses mouvements stratégiques. ANT. **Faîte, sommet.**

BASELLE (*zè-le*) n. f. Plante alimentaire des pays tropicaux : *on mange la baselle comme l'épinard*.

BASER (*zé*) v. a. Appuyer. **Se baser** v. pr. Se fonder.

BAS-FOND (*fon*) n. m. Terrain bas et enfoncé. Endroit de la mer, d'une rivière, etc., où l'eau est peu profonde. Pl. des *bas-fonds*.

BASICITÉ (*zi*) n. f. *Chim*. Propriété qu'a un corps de jouer le rôle de base dans les combinaisons.

BASIDE (*zi-de*) n. m. Cellule sporifère des champignons hyménomycètes.

BASIDIOMYCÈTES (*zi*) n. m. pl. Ordre de champignons à spores formées par des basides. S. un *basidiomycète*.

BASIFIXE (*zi*) adj. Se dit d'une anthère attachée par son extrémité inférieure.

BASIFUGE (*zi*) adj. Se dit des plantes à croissance terminale.

BASILAIRE (*zi-lè-re*) adj. Qui sert de base ou qui appartient à une base.


Basilic.

BASILIC (*zi-lik*) n. m. Genre de labiées cultivées pour leur odeur ou comme condiments et aromates. Serpent fabuleux, dont le regard avait la faculté de tuer. *Fig. Yeux de basilic*, yeux méchants, yeux courroucés. Genre d'iguanes habitant l'Amérique.


Basilic.

BASILIQUE (*zi*) n. f. (gr. *basilikos*, royal). Chez les Romains, édifice où l'on rendait la justice et où s'assemblaient les marchands pour traiter d'affaires. Aujourd'hui, nom de quelques églises principales : *la basilique de Saint-Pierre de Rome*.

BASIN (*zin*) n. m. Etoffe croisée, dont la chaîne est de fil et la trame de coton : *basin uni, piqué*.

BASION (*zi-on*) n. m. Point du bord antérieur du trou occipital qui diffère de situation chez chaque race humaine.

BASIQUE (*zi-ke*) adj. *Chim*. Se dit des sels qui contiennent un excès de base, ou d'un corps quelconque qui présente les caractères de base.

BAS-JOINTÉ, E adj. *Art. vétér*. Qui a le paturon court et presque horizontal : *jument bas-jointée*.

BAS-MÂT (*bâ-mâ*) n. m. Partie inférieure d'un mât à brisure. Pl. des *bas-mâts*.

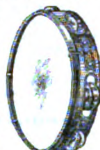
BASOCHE (*zo-che*) n. f. (lat. *basilica*, maison royale). V. *Part. hist*. Corps et juridiction des anciens clercs de procureur. *Fam*. Aujourd'hui, ensemble des gens de loi: avoués, notaires, huissiers, etc.

BASOCHIEN, ENNE (*zo-chi-in, è-ne*) adj. et n. De la basoche.

BASQUAISE (*bas-kè-ze*) n. f. Femme basque.

BASQUE (*bas-ke*) n. f. Partie découpée et tombante de certains vêtements.

BASQUE (*bas-ke*) adj. et n. Des pays basques. (V. *Part. hist*.) N. m. Langage que parlent les Basques. *Tambour de basque*, tambourin garni d'une seule peau et muni de grelots.


Tambour de basque.

BASQUETTE (*bas-kè-te*) n. f. Vêtement d'homme à courtes basques.

BASQUINE (*bas-ki*) n. f. Jupe de femme très ornée.

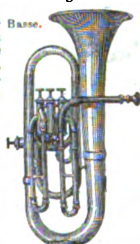




Bas-reliefs : 1. Egyptien (au temple d'Abydos); 2. Grec (Frise du Parthénon, Athènes); 3. Renaissance (Jeunes chanteurs, de Luca della Robbia, Florence).

BAS-RELIEF (*bâ-re-li-èf*) n. m. Ouvrage de sculpture exécuté sur un fond auquel les figures sont adhérentes. Pl. des *bas-reliefs*.

BASSE (*bâ-se*) n. f. *Mus*. Partie, voix, instrument à cordes ou en cuivre, ne faisant entendre que des sons graves. Personne qui a une voix de basse. Acteur, musicien qui chante ou joue la partie de basse.


Basse.

BASSE (*bâ-se*) n. f. Endroit où l'eau est peu profonde et où se trouve caché un banc de sable, de roches ou du corail : *les basses sont marquées sur les cartes marines*.

BASSE-CONTRE n. f. *Mus*. Voix de basse la plus grave. Pl. des *basses-contre*.

BASSE-COUR n. f. Partie d'une maison, d'une ferme, où l'on élève la volaille. Ensemble des animaux qui vivent dans la basse-cour. Pl. des *basses-cours*.

BASSE-COURIER (*ri-é*), **ÈRE** n. Personne chargée du soin des animaux de la basse-cour.

BASSE-FOSSE n. f. Cachot profond, obscur et humide. Pl. des *basses-fosses*. (On dit aussi CUL DE BASSE-FOSSE.)

BASSEMENT (*bâ-se-man*) adv. D'une manière basse, vile : *agir bassement*.

BASSESSE (*bâ-sè-se*) n. f. Sentiment, inclination, action, manières indignes d'un honnête homme : *bassesse du cœur; faire une bassesse; la bassesse est méprisable*. ANT. **Noblesse, grandeur.**

BASSET (*bâ-sè*) n. m. Chien courant à jambes courtes et quelquefois torses. Adjectiv. : *chien basset. Mus. Cor de basset* ou *basse-cor*, clarinette recourbée, à sons plus graves que ceux de la clarinette ordinaire.

Basset.

BASSE-TAILLE (*ta, ll* mll.) n. f. *Mus.* Voix entre le baryton et la basse. Chanteur qui a cette voix. Pl. des *basses-tailles*.

BASSETTE (*ba-sè-te*) n. f. Jeu de cartes qui se joue entre un banquier et quatre joueurs.

BASSE-VERGUE (*vèr-ghe*) n. f. Vergue des bas-mâts. Pl. des *basses-vergues*.

BASSE-VOILE n. f. Voile carrée des bas-mâts. Pl. des *basses-voiles*. Syn. BASSE BONNETTE.

BASSIN (*ba-sin*) n. m. (celt. *bac*, creux, cavité). Récipient large, profond, circulaire; son contenu. Plateau de balance. Plat de métal dont on se sert dans les églises pour recueillir les offrandes. Pièce d'eau dans un jardin. Partie d'un port où les vaisseaux stationnent. *Bassin à flot, bassin ouvert* ou *darse*, bassin qui communique librement avec la mer. *Bassin de radoub*, celui où l'on amène les navires pour les réparer ou les nettoyer. *Bassin d'un fleuve*, tout le pays arrosé par ce fleuve et par ses affluents. *Anat.* Ceinture osseuse qui termine le tronc des animaux vertébrés et sert de point d'attache aux membres inférieurs.

BASSINAGE (*ba-si*) n. m. Action de bassiner : *bassinage d'une plaie*. Léger arrosage : *bassinage des semis*.

Bassine.

BASSINE (*ba-si-ne*) n. f. Ustensile circulaire en métal, servant à des usages domestiques ou industriels.

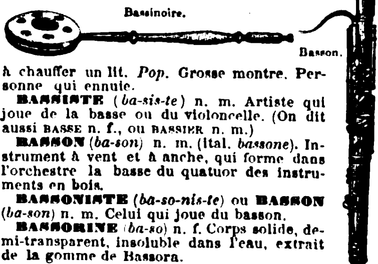
BASSINÉE (*ba-si-né*) n. f. Contenu d'une bassine.

BASSINEMENT (*ba-si-ne-man*) n. m. Action de bassiner : *bassinement d'un lit*. (Peu us.)

BASSINER (*ba-si-né*) v. a. Chauffer avec une bassinoire : *bassiner un lit*. Humecter avec un liquide : *bassiner une plaie*. Arroser légèrement. *Pop.* Ennuyer, fatiguer.

BASSINET (*ba-si-nè*) n. m. Petit bassin; cuvette. *Cracher au bassinet*, Donner de l'argent à contre-cœur. Petite pièce creuse de la platine des anciennes armes à feu, dans laquelle on plaçait la poudre d'amorce. Calotte de fer, casque en usage durant le XVI[e] siècle. Espèce de renoncule, dite aussi *bouton d'or*. *Anat.* Petite poche du rein.

BASSINOIRE (*ba-si*) n. f. Bassin de métal, ayant un couvercle percé de trous, et servant à chauffer un lit. *Pop.* Grosse montre. Personne qui ennuie.


Bassinoire. Basson.

BASSISTE (*ba-sis-te*) n. m. Artiste qui joue de la basse ou du violoncelle. (On dit aussi BASSE n. f., ou BASSIER n. m.)

BASSON (*ba-son*) n. m. (ital. *bassone*). Instrument à vent et à anche, qui forme dans l'orchestre la basse du quatuor des instruments en bois.

BASSONISTE (*ba-so-nis-te*) ou **BASSON** (*ba-son*) n. m. Celui qui joue du basson.

BASSORINE (*ba-so*) n. f. Corps solide, demi-transparent, insoluble dans l'eau, extrait de la gomme de Bassora.

BASTAQUE (*bas-ta-ke*) ou **BASTAGUE** (*bas-ta-ghe*) n. f. *Mar.* Hauban en usage sur les lougres.

BASTE (*bas-te*) ou **BAST** (*bast'*) interj. Qui marque l'indifférence et le dédain : *baste! je m'en moque.*

BASTE (*bas-te*) n. m. L'as de trèfle au jeu de l'hombre, du quadrille, etc. : *le baste est le troisième des matadors*. N. f. Vaisseau de bois pour le transport de la vendange. Panier qu'on attache au bât d'une bête de somme.

BASTER (*bas-té*) v. n. (ital. *bastare*, suffire.) Donner satisfaction à. (Vx.)

BASTERNE (*bas-tèr-ne*) n. f. Char employé dans l'antiquité par les peuples du Nord, puis par les Romains et les Mérovingiens. Litière portée à dos de mulet.

BASTIDE (*bas-ti-de*) n. f. (du provenç. *bastir*, bâtir). Petite maison de campagne dans le Midi. Autrefois, petit ouvrage provisoire construit pour l'attaque d'une place. Ville de fondation seigneuriale ou royale. (Vx.)

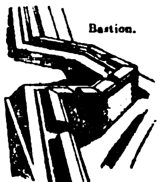
BASTILLE (*bas-ti, ll* mll.) n. f. (vx fr. *bastir*, construire). Autrefois, ouvrage détaché de fortification. Château fort. Ancienne prison d'Etat de Paris. V. *Part. hist.*

BASTILLÉ (*bas-ti, ll* mll., *é*), **E** adj. *Blas.* Se dit des pièces qui ont les créneaux renversés et tournés vers la pointe de l'écu.

BASTIN (*bas-tin*) n. m. Cordage en sparterie, dans la marine du Levant.

BASTING (*bas-tin*) n. m. Madrier épais et peu large.

BASTINGAGE (*bas-tin*) n. m. (celt. *bast*, rempart). *Mar.* Garniture de caissons, en bois ou en fer, placés au-dessus du plat-bord des navires de guerre et destinés à recevoir les hamacs de l'équipage : *les bastingages servent d'abri en temps de guerre.*


Bastion.

BASTINGUE (*bas-tin-ghe*) n. f. *Mar.* Toile, filets matelassés tendus au-dessus du bastingage pour se garantir.

BASTINGUER (*bas-tin-ghé*) v. a. *Mar.* Munir de bastingues. **Se bastinguer** v. pr. Se mettre à couvert par des bastingages.

BASTION (*bas-ti-on*) n. m. (ital. *bastione*). *Fortif.* Ouvrage avancé, à deux flancs et à deux faces.

BASTIONNER (*bas-ti-o-né*) v. a. Garnir de bastions : *fort bastionné.*

BASTONNADE (*bas-to-na-de*) n. f. (vx fr. *baston*, pour *bâton*). Volée de coups de bâton : *recevoir une bastonnade.*

BASTRINGUE (*bas-trin-ghe*) n. m. *Pop.* Bal de guinguette.

BASTRINGUE (*bas-trin-ghe*) n. m. *Techn.* Outil à forer des petits trous. Etabli de tonnelier.

BASTRINGUER (*bas-trin-ghé*) v. n. *Pop.* Fréquenter les bastringues.

BASTUDE (*bas-tu-de*) ou **BATTUDE** (*ba-tu-de*) n. f. Filet dont on se sert pour pêcher dans les étangs salés.

BAS-VENTRE (*bâ-van-tre*) n. m. Partie inférieure du ventre. Pl. des *bas-ventres*.

BAT (*bat'*) n. m. Au cricket, raquette avec manche pour recevoir la balle. *Pêch. Le bat d'un poisson*, longueur du poisson de la queue au bout du museau.

BÂT (*bâ*) n. m. (gr. *bastazein*, porter). Selle grossière de bête de somme. PROV. : **Savoir, sentir où le bât blesse**, connaître les inconvénients de la situation, les causes secrètes de la souffrance, du chagrin.


Bât.

BATACLAN n. m. *Fam.* Attirail. Equipage embarrassant.

BATAILLE (*ta, ll* mll.) n. f. (rad. *battre*). Combat général entre deux armées. *Fig.* Combat quelconque, querelle, discussion. *En bataille*, en ordre déployé. *Cheval de bataille*, cheval qu'on monte les jours de combat. Jeu de cartes à deux.

BATAILLER (*ta, ll* mll., *é*) v. n. Livrer bataille, être en guerre, lutter. Contester, se disputer : *batailler sur des riens.*

BATAILLEUR, EUSE (*ta, ll* mll., *eu-ze*) adj. et n. Qui aime à batailler, à disputer.

BATAILLON (*ta, ll* mll.) n. m. (rad. *bataille*). Corps d'infanterie ou d'artillerie à pied. Fraction d'un régiment subdivisée en plusieurs compagnies.

Chef de bataillon, officier qui commande un bataillon. Troupe quelconque : *le choc des bataillons*.

BÂTARD (*tar*), **E** adj. et n. Né de parents non mariés ensemble. Dégénéré ou altéré : *race bâtarde*. Tenant de deux genres contraires ou opposés : *architecture bâtarde*. **Porte bâtarde**, porte intermédiaire entre la porte cochère et la petite porte. N. f. Ecriture à jambages pleins, à liaisons arrondies, entre la ronde et l'anglaise.

BATARDEAU (*dô*) n. m. Digue provisoire, établie pour mettre à sec un endroit où l'on veut bâtir.

BÂTARDEMENT (*man*) adv. Par bâtardise.(P.us.)

BÂTARDIÈRE n. f. Pépinière d'arbres greffés.

BÂTARDISE (*di-ze*) n. f. Etat de bâtard.

BATAVIQUE adj. *Larme batavique*, goutte de verre terminée par une pointe très déliée, que l'on produit en faisant tomber du verre liquide dans de l'eau froide : *les larmes bataviques se pulvérisent quand on en rompt la pointe*.

BATAYOLE (*ta-io-le*) ou **BATAVIOLE** n. f. *Mar.* Montant en fer ou en cuivre, qui supporte les garde-fous des hunes, passerelles, etc.

BÂTÉ, E adj. Qui porte un bât. *Ane bâté*, personne extrêmement sotte ou ignorante.

BATEAU (*tô*) n. m. (anglo-saxon *bat*). Nom générique donné aux embarcations, aux navires autres que les navires de guerre : *bateau pêcheur, de commerce, de plaisance, à voiles, à vapeur*.

BATÉE ou **BATTÉE** (*ba-té*) n. f. Ecuelle en bois pour le lavage des sables aurifères.

BATELAGE n. m. Métier de bateleur. Droit payé à un batelier. Transport par petits bateaux.

BATELÉE n. f. Charge, contenu d'un bateau : *batelée de bois*.

BATELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je batelle, nous batellerons*.) Transporter sur un bateau : *bateler du poisson*. V. n. Faire des tours de bateleur.

BATELERIE (*rî*) n. f. Bouffonnerie de bateleur.

BATELET (*lè*) n. m. Petit bateau.

BATELEUR, EUSE (*eu-ze*) n. (rad. *bâton*). Personne qui amuse le public, en plein vent, par des bouffonneries, des tours de force ou d'adresse.

BATELIER (*li-é*), **ÈRE** n. Qui conduit un bateau.

BATELLERIE (*tè-le-rî*) n. f. Industrie du transport par bateaux. Ensemble des bateaux d'une rivière.

BÂTER (*té*) v. a. Mettre un bât sur une bête de somme : *bâter un âne*. V. n. *Bien* ou *mal bâter*, aller, convenir bien ou mal : *affaire qui bâte bien, qui bâte mal*.

BAT-FLANC (*ba-flan*) n. m. invar. Pièce de bois qu'on suspend dans les écuries pour séparer deux chevaux l'un de l'autre.

BATHYMÉTRIE (*trî*) n. f. (gr. *bathus*, profond, et *metron*, mesure). Mesure de la profondeur des mers.

BÂTI n. m. (de *bâtir*). Assemblage de plusieurs pièces de menuiserie ou de charpente. Charpente sur laquelle sont assemblées les pièces d'une machine. Assemblage faufilé des pièces d'un vêtement. Gros fil qui a servi à ce travail.

BÂTIER (*ti-é*) n. m. Fabricant de bâts.

BÂTIÈRE n. f. Toit à deux pentes en forme de bât. Bât.

BATIFOLAGE n. m. *Fam.* Action de batifoler.

BATIFOLER (*lé*) v. n. *Fam.* Folâtrer, s'amuser. Faire l'enfant, se livrer à des actes peu sérieux.

BATIFOLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui aime à batifoler, à folâtrer.

BÂTIMENT (*man*) n. m. Construction en maçonnerie destinée à servir de logement. Construction navale, navire. Prov. : **Quand le bâtiment va, tout va**, quand on construit beaucoup, c'est une marque de prospérité générale.

BÂTIR v. a. (même rad. que *bât* et *bâton*). Edifier, construire. *Fig.* Etablir : *bâtir sa fortune sur la ruine d'autrui*. *Bâtir en l'air*, se créer des chimères. Assembler et faufiler, en parlant d'un vêtement. Ant. **Démolir, détruire, renverser.**

BÂTISSABLE (*ti-sa-ble*) adj. Qui peut être bâti.

BÂTISSE (*ti-se*) n. f. Maçonnerie d'un bâtiment.

BÂTISSEUR (*ti-seur*) n. m. Qui a la manie de faire bâtir.

BATISTE (*tis-te*) n. f. (de l'inventeur *Baptiste Chambray*, XIIIe s.). Toile de lin très fine et très serrée.

BÂTON n. m. Long morceau de bois rond et assez mince, qu'on peut tenir à la main. Marque de certaines dignités : *bâton de maréchal de France*. Petit objet de forme cylindrique : *bâton de cire; bâton d'écriture*. Se dit des barres que font les débutants en écriture. Longue baguette résistante ou flexible, qu'on emploie en gymnastique pour les *exercices du bâton*. (V. CANNE.) *Fig. A bâtons rompus*, à diverses reprises. *Tour de bâton*, profit illicite. *Bâton de vieillesse*, celui qui prend soin d'un vieillard. Prov. : **Mettre des bâtons dans les roues**, susciter des obstacles. **Battre l'eau avec un bâton**, Tenter des efforts inutiles.

BÂTONNADE (*to-na-de*) n. f. Syn. de BASTONNADE.

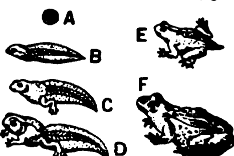
BÂTONNAT (*to-na*) n. m. Dignité du bâtonnier. Durée de l'exercice de cette fonction.

BÂTONNER (*to-né*) v. a. Donner des coups de bâton. Effacer, rayer, biffer.

BÂTONNET (*to-nè*) n. m. Petit bâton. Jeu d'enfants qui consiste à faire sauter un petit bâton aminci par les deux bouts. Petite règle à quatre faces. Petit cylindre dans la rétine. Infusoire cylindrique.

BÂTONNIER (*to-ni-é*) n. m. Autref., membre d'une confrérie portant le bâton. Auj., chef de l'ordre des avocats près d'une cour ou d'un tribunal.

BATRACIENS (*si-in*) n. m. pl. (gr. *batrakhos*, grenouille). Groupe de vertébrés à température variable, à peau nue, qui subissent des métamorphoses, et dont le type est la *grenouille*. S. un *batracien*.



Transformations de l'œuf de grenouille : A, œuf ; B, C, D, têtards ; E, F, grenouille avant et après la dernière mue.

BATTABLE (*ba-ta-ble*) adj. Qui peut être battu.

BATTAGE (*ba-ta-je*) n. m. Action de battre les blés, les laines, les cotons. Temps que dure chacune de ces opérations.

BATTAISON (*ba-tè-zon*) n. f. Action de battre le blé. Epoque où on le bat. (On dit mieux BATTAGE).

BATTANT (*ba-tan*) n. m. Espèce de marteau suspendu dans l'intérieur d'une cloche. Chacun des côtés d'une porte qui s'ouvre en deux ; vantail : *ouvrir une porte à deux battants*. Pièce de bois qui pousse le grain sous la meule. Partie flottante d'un pavillon.

BATTANT (*ba-tan*), **E** adj. Qui bat : *être battant ou battu*. *Porte battante*, qui se referme d'elle-même. *Pluie battante*, qui tombe avec violence. *Tambour battant*, au son du tambour, et, *fig.*, rondement, sévèrement : *mener quelqu'un tambour battant*. Loc. fam. : **Battant neuf, battant neuve, tout battant neuf**, absolument neuf.

BATTE (*ba-te*) n. f. Maillet à long manche, pour aplanir ou écraser. Petit banc sur lequel les blanchisseuses battent et savonnent le linge. Bâton rond pour battre le beurre. Sabre de bois d'Arlequin. Petit battoir qui frappe la balle, au jeu de paume. Action de battre : *la batte de l'or*.

BATTÉE (*ba-té*) n. f. Endroit du châssis où bat une porte ou une fenêtre.

BATTELLEMENT (*ba-tè-le-man*) n. m. Double rang de tuiles formant la partie basse d'un toit.

BATTEMENT (*ba-te-man*) n. m. Choc d'un corps contre un autre : *battement des mains*. Mouvement alternatif : *battement d'ailes*. Pulsation : *battements du cœur, du pouls*, etc. Mouvement de danse exécuté par une jambe qui est en l'air, tandis que l'autre pose à terre. Pièce métallique qui reçoit le choc d'une persienne et sert à l'arrêter.

BATTERIE (*ba-te-rî*) n. f. Querelle accompagnée de coups. Pièces d'artillerie réunies; terrassements qui les protègent; personnel qui les sert; matériel qui les accompagne. Double rangée de canons sur un pont de navire. Le lieu lui-même où sont placés les canons : *la batterie basse*. Pièce de fer qui, dans l'ancien fusil à pierre, recouvrait le bassinet. Manière de battre du tambour. Dans un orchestre, ensemble des

instruments à percussion. *En batterie*, en disposition pour faire feu. **Batterie flottante,** nom donné aux premiers types de navires cuirassés. **Batterie électrique,** groupement de plusieurs bouteilles de Leyde. **Batterie de piles,** groupement de plusieurs piles. **Batterie de cuisine,** ensemble des ustensiles de métal employés dans une cuisine. *Fig.* Pl. Machinations, moyens de réussir. *Dresser ses batteries*, prendre ses mesures.

BATTEUR, EUSE (*ba-teur, eu-ze*) n. Qui bat les épis pour en faire sortir le grain, les métaux pour les amincir : *batteur en grange, batteur d'or*.

BATTEUSE (*ba-teu-ze*) n. f. Machine pour égrener les céréales ou d'autres plantes par l'effet de



Batteuse.

chocs répétés : la première batteuse mécanique date de 1786. Appareil pour réduire les métaux en feuilles.

BATTITURES (*ba-ti*) n. f. pl. Parcelles métalliques qui jaillissent sous le marteau du forgeron : *les battitures sont employées dans les arts céramiques*.

BATTOIR (*ba-toir*) n. m. Palette pour battre le linge, pour jouer à la paume. *Pop.* Main large et solide.

BATTOLOGIE (*ba-to, jî*) n. f. (de *Battos*, roi de Cyrène, qui, étant bègue, répétait souvent le même mot, et du gr. *logos*, discours). Répétition inutile, comme : *il m'a comblé de mille politesses*, au lieu de : *il m'a comblé de politesses*.

BATTRE (*ba-tre*) v. a. (lat. *batuere*, frapper, comprimer. — *Je bats, nous battons. Je battais. Je battis. Je battrai. Je battrais. Bats, battons, battez. Que je batte. Que je battisse, qu'il battît. Battant. Battu, e*). Frapper, donner des coups. Agiter fortement : *battre des œufs*. Vaincre : *battre l'ennemi*. Se heurter contre : *la rivière bat les murailles*. Attaquer à coups de projectiles : *canon qui bat les murailles*. Parcourir en chassant : *battre les bois*. *Battre le pavé*, aller et venir par désœuvrement ou pour chercher une occupation. *Battre des mains*, applaudir. *Battre monnaie*, fabriquer de la monnaie, et *au fig.*, chercher à se procurer de l'argent. *Battre la mesure*, la marquer. *Battre les cartes*, les mêler. *Fig. Battre en retraite*, se retirer en bon ordre devant l'ennemi. *Battre la campagne*, divaguer. V. n. Etre agité : *le cœur lui bat*. PROV. : **Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud,** il faut saisir l'occasion favorable, faire de nouveaux efforts au moment où tout fait présager qu'on doit réussir. **Se battre,** v. pr. Combattre, lutter, se frapper mutuellement : *se battre à coups de poing, à l'épée, au pistolet*. ANT. **Caresser, flatter.**

BATTU (*ba-tu*), **E** adj. Foulé, durci par une pression répétée : *sol battu*. Fréquenté, en parlant d'un chemin : *route battue*. *Fig.* Vulgaire, banal : *auteur qui suit les sentiers battus*. *Yeux battus*, fatigués, au-dessous desquels se voit un demi-cercle bleuâtre.

BATTUE (*ba-tû*) n. f. Chasse qu'on fait, à l'aide de rabatteurs ou traqueurs, aux loups, renards, sangliers, etc. Bruit du pas du cheval.

BATTURE (*ba-tu-re*) n. f. Dorure au miel, à la colle et au vinaigre.

BATZ (*bats*) n. m. Monnaie suisse ou allemande, valant environ 15 centimes.

BAU (*bô*) n. m. Chacune des poutres transversales qui soutiennent un pont de navire. Pl. des *baux*.

BAUDET (*bô-dè*) n. m. Ane. *Fig.* Homme ignorant, stupide. Tréteau de scieur de bois.

BAUDRIER (*bô-dri-é*) n. m. (vx fr. *baudre*, morceau de cuir). Bande de cuir ou d'étoffe, qui se porte en écharpe et soutient un sabre ou une épée.

BAUDROIE (*bô-droî*) n. f. Genre de poissons acanthoptères à grosse tête, de la Méditerranée et de l'Atlantique.

BAUDRUCHE (*bô*) n. f. Pellicule qu'on fabrique avec le cæcum ou gros intestin du bœuf, du mouton : *ballon en baudruche*.

BAUGE (*bô-je*) n. f. (bas lat. *baugium*). Gîte fangeux du sanglier. *Par anal.* Maison ou lit très sale. Retraite de l'écureuil. Mortier d'argile mêlée de paille.

BAUGER (*bô-jé*) v. n. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il baugea, nous baugeons*.) Se retirer dans la bauge. **Se bauger** v. pr. Se gîter, en parlant du sanglier.

BAUGUE (*bô-ghe*) ou **BAUQUE** (*bô-ke*) n. f. Nom vulgaire de la zostère, plante marine employée pour l'emballage et la confection de matelas.

BAUHINIE (*bô-i-nî*) n. f. Genre de légumineuses césalpiniées des tropiques, constituant un excellent vermifuge.

BAUME (*bô-me*) n. m. (gr. *balsamon*). Résine odoriférante qui coule de certains arbres. Médicament balsamique : *baume de Tolu*. *Fig.* Consolation : *l'estime publique est un baume pour l'honnête homme malheureux*. **Baume tranquille,** infusion de plantes narcotiques dans l'huile d'olive, employée en frictions.

BAUME (*bô-me*) ou **BALME** n. f. Grotte. (Vx.)

BAUMIER (*bô-mi-é*) n. m. (rad. *baume*). V. BALSAMIER.

BAUQUIÈRE (*bô-ki-è-re*) n. f. Ceinture intérieure qui, dans un navire, supporte les baux.

BAUXITE (*bô-ksi-te*) n. f. Minerai renfermant de l'alumine et du fer.

BAVARD (*var*), **E** adj. et n. (rad. *bave*). Qui parle beaucoup, qui aime à parler : *le perroquet est bavard*. Indiscret : *méfiez-vous des bavards*. ANT. **Taciturne, silencieux, muet, discret.**

BAVARDAGE n. m. Action de bavarder, de babiller. Choses insignifiantes dites ou écrites. ANT. **Silence, discrétion, mutisme.**

BAVARDER (*dé*) v. n. Parler excessivement de choses frivoles, ou qu'on devrait taire. Babiller, jaser.

BAVAROIS, E (*roi, oi-ze*) adj. et n. De Bavière.

BAVAROISE (*roi-ze*) n. f. Infusion de thé sucrée avec du sirop de capillaire et du lait, qu'on peut remplacer par du café, du chocolat, etc.

BAVE n. f. Salive qui découle de la bouche. Espèce d'écume que jettent certains animaux : *la bave du boa*. *Fig.* Propos ou écrits haineux, venimeux : *la bave de la calomnie*.



A, Bavette.

BAVER (*vé*) v. n. Jeter de la bave.

BAVERETTE (*re-te*) n. f. Partie d'un tablier qui couvre la poitrine.

BAVETTE (*vè-te*) n. f. Linge qui protège la poitrine des petits enfants contre leur bave. Lamelle de métal qui couvre un chéneau. *Tailler une bavette*, causer, caqueter, bavarder.

BAVEUX, EUSE (*veû, eu-ze*) adj. Qui bave : *limace baveuse*. Qui est empâté : *lettre baveuse; trait baveux*.

BAVOCHÉ, E adj. Sali, taché, non net : *épreuve bavochée*.

BAVOCHER (*ché*) v. n. Etre imprimé, reproduit d'une façon peu nette ; être empâté : *épreuve qui bavoche*.

BAVOCHEUX, EUSE (*cheû, eu-ze*) adj. Qui a des bavochures ; dont le contour est peu net, maculé.

BAVOCHURE n. f. Défaut de ce qui est bavoché.

BAVOLET (*lè*) n. m. Petite coiffe de paysanne. Ruban, morceau d'étoffe fixé derrière un chapeau ou un bonnet féminin.

BAVOLETTE (*lè-te*) n. f. Femme portant un bavolet.

BAVURE n. f. Traces que laissent sur l'objet moulé les joints des pièces du moule. Partie du métal qui déborde.

BAYADÈRE (*ba-ia*) n. f. (portug. *bailadeira*, danseuse). Danseuse des Indes. *Par ext.* Danseuse de théâtre.

BAYART (*ba-iar*) n. m. Syn. de BARD. (V. ce mot.)

BAYER (*ba-ié*) v. n. (vx fr. *béer*, être ouvert. — Se conj. comme *balayer*.) Tenir la bouche ouverte en regardant longtemps quelque chose. *Fam. Bayer aux corneilles*, regarder oiseusement, niaisement en l'air.

BAYEUR, EUSE (*bé-ieur, eu-ze*) n. Qui baye, regarde niaisement. Badaud.

BAZAR n. m. (mot ar., signif. *marché, trafic*). Marché public et couvert en Orient. En Europe, grand centre de marchandises. Endroit couvert où l'on vend toute espèce d'objets classés par rayons à prix fixe. *Pop.* Maison mal tenue. Petit mobilier, vêtements, etc. : *mettre tout son bazar dans une malle.*

BAZARDER (*dé*) v. a. *Pop.* Vendre.

BAZIN n. m. Papier à dessin grand in-4°.

BDELLE (*bdè-le*) n. f. Genre d'hirudinées (*sangsues*), des pays chauds.

BEAGLE (*bigl*) n. m. (mot angl.). Chien courant anglais, sorte de basset à jambes droites.

BÉANCE n. f. Etat de ce qui est béant.

BÉANT (*an*), **E** adj. (vx fr. *béer*, être ouvert). Qui bée ou baye. (Inus.) Largement ouvert : *gouffre béant.*

BÉARNAIS, E (*nè, è-ze*) adj. et n. Du Béarn. Absolum. *Le Béarnais*, Henri IV.

BÉAT (*bé-a*), **E** adj. et n. (lat. *beatus*, heureux). Calme et sans inquiétude : *vie molle et béate.* Béatifié par l'Eglise. Très dévot ou qui affecte la dévotion.

BÉATEMENT (*man*) adv. D'une manière béate.

BÉATIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui béatifie.

BÉATIFICATION (*si-on*) n. f. Acte par lequel le pape béatifie.

BÉATIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *beatus*, heureux, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Mettre au nombre des bienheureux.

BÉATIFIQUE adj. Qui rend heureux. *Vision béatifique*, vue que les élus ont de Dieu dans le ciel.

BÉATILLES (*ll* mll.) n. f. pl. (du lat. *beatus*, heureux). Viandes délicates dont on garnit les pâtés. Petits ouvrages que l'on fait dans les couvents.

BÉATIQUE adj. Qui exprime la béatitude.

BÉATITUDE n. f. Félicité dont jouissent les bienheureux. Pl. *Les huit béatitudes*, les huit félicités dont parle l'Evangile. *Par ext.* Bonheur parfait.

BEAU [*bó*] (**bel** devant une voyelle), **BELLE** [*bè-le*] adj. (lat. *bellus*). Qui plaît à l'œil ou à l'esprit : *beau visage, beau poème.* Noble, élevé : *belle âme.* Avantageux : *belle occasion.* Considérable : *belle fortune.* Bienséant : *cela n'est pas beau.* Grand : *une belle peur. Le beau monde*, la société brillante. *Le beau sexe*, les femmes. *Beau parleur*, qui met de l'affectation à bien parler. *Beau joueur*, qui joue franchement, avec calme. *Bel esprit*, homme lettré, spirituel, mais affecté, prétentieux. (Pl. des *beaux esprits*.) *Un bel âge*, un âge avancé. *Le bel âge*, la jeunesse. *Un beau jour, un beau matin...*, inopinément. *Une belle main, une belle plume*, une belle écriture. *Il fait beau voir*, il est agréable de voir. *Il ferait beau voir*, il serait étrange de voir. *L'échapper belle*, Echapper à un grand danger. N. *Faire le beau, la belle*, se pavaner. N. m. Ce qui est excellent : *le beau dans les arts.* Adv. En vain : *vous avez beau faire.* Loc. adv. **En beau**, sous un aspect favorable. **Tout beau**, doucement, modérez-vous. **Bel et bien**, tout à fait. N. f. Partie décisive entre des joueurs qui ont déjà un nombre égal de parties gagnées. Loc. adv. *Fam.* **De plus belle**, de plus en plus. Ant. **Laid, vilain, affreux.**

BEAUCERON, ONNE (*bó, o-ne*) adj. et n. De la Beauce.

BEAUCOUP (*bó-kou*) adv. En quantité considérable : *avoir beaucoup d'argent.* Fort, grandement : *travailler beaucoup.* Un grand nombre, plusieurs : *beaucoup d'explorateurs ne reviennent pas.* Subst. : *plusieurs peu font un beaucoup.* Ant. **Peu.**

BEAU-FILS (*fis*) n. m. Celui dont on a épousé le père ou la mère. Gendre. Pl. des *beaux-fils.*

BEAU-FRÈRE n. m. Mari de la sœur ou de la belle-sœur. Frere du mari ou de la femme. Pl. des *beaux-frères.*

BEAU-PÈRE n. m. Père de la femme par rapport au mari, ou du mari par rapport à la femme, ou second mari de la mère par rapport aux enfants de celle-ci. Pl. des *beaux-pères.*

BEAU-PETIT-FILS (*ti-fis*) n. m. Fils d'un beau-fils ou d'une belle-fille. Pl. des *beaux-petits-fils.*

BEAUPRÉ (*bó*) n. m. Celui des mâts majeurs d'un bâtiment à voiles qui sort de son avant et s'incline sur l'horizon. V. NAVIRE.

BEAUTÉ (*bó*) n. f. Harmonie physique, morale ou artistique, qui inspire l'admiration et charme : *la beauté d'Apollon ; la beauté d'un caractère ; les beautés d'un drame. Une beauté*, une femme très belle. Ant. **Laideur, vilenie.**

BEAUX-ARTS (*bó-zar*) n. m. pl. Arts qui ont pour objet la représentation du beau, comme la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture, la poésie, l'éloquence et la chorégraphie. *Académie des beaux-arts.* V. ACADÉMIE (*part. hist.*).

BEAUX-PARENTS (*bó-pa-ran*) n. m. pl. Père et mère de la femme par rapport au mari, ou du mari par rapport à la femme.

BÉBÉ n. m. Tout petit enfant.

BEC (*bèk*) n. m. (m. celtique). Partie cornée et saillante, qui termine en avant la tête des oiseaux et remplace chez eux les dents. *Fam.* Visage. Bouche



Becs d'oiseaux.

de l'homme. *Par ext.* Langue, faconde : *avoir bon bec.* Ce qui termine un objet : *le bec d'une plume, d'une lampe.* Extrémité d'un instrument de musique, qu'on tient entre les lèvres : *bec de clarinette, de saxophone. Bec à corbin*, outil de calfat. *Avoir bec et ongles*, avoir les moyens de se défendre et s'en bien servir. Loc. fam. **Bec à bec**, face à face. *Géogr.* Pointe de terre au confluent de deux cours d'eau ou qui s'avance en mer : *le bec d'Ambès.*

BÉCABUNGA (*bon*) n. m. Plante appelée vulgairement *véronique cressonnée* et qui croît au bord des eaux. (On écrit aussi BECCABUNGA.)

BÉCANE n. f. *Pop.* Locomotive démodée qui fait le service dans les gares. Bicyclette.

BÉCARD (*kar*) n. m. Variété de saumon à longue saillie crochue de la mâchoire inférieure. Brochet d'une certaine taille.

BÉCARRE (*ka-re*) n. m. (ital. *bequadro*). *Mus.* L'un des trois signes accidentels de musique, qui a pour objet de ramener à son ton naturel ♮ une note précédemment haussée par un dièse ou baissée par un bémol.

BÉCASSE (*ka-se*) n. f. (rad. *bec*). Genre d'oiseaux échassiers migrateurs, à long bec, famille des scolopacidés, et qui constitue un gibier très estimé.

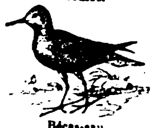


Bécasse.

BÉCASSEAU (*ka-só*) n. m. Genre d'échassiers, dits aussi *limicola*. Petit de la bécasse.

BÉCASSINE (*ka-si-ne*) n. f. Genre d'oiseaux échassiers migrateurs, dit *gallinago* : *la bécassine fréquente les marais.*

BÉCASSON (*ka-son*) n. m. Nom vulgaire de plusieurs variétés des oiseaux appelés *chevaliers.*



Bécasseau.

BÉCAT (*ka*) n. m. Fourche à deux dents pour bêcher.

BEC-CORNU n. m. Sot, imbécile. Pl. des *becs-cornus.*

BEC-CROISÉ (*zé*) n. m. Genre de petits passereaux conirostres, des pays tempérés. Pl. des *becs-croisés.*

BEC-D'ÂNE (*bè-d'â-ne*) ou **BÉDANE** n. m. Outil tranchant de charron, de menuisier, pour creuser des mortaises. Pl. des *becs-d'âne* ou *bédanes.*

Bédane.



Bécassine.

BEC-DE-CANE n. m. Clou à crochet à l'usage des serruriers. Le deuxième pêne d'une serrure, qui a la forme d'un bec de cane, et qui

joue par le moyen d'un bouton sans le secours de la clef. Poignée de porte, en forme de bec. Pl. des *becs-de-cane.*

BEC-DE-CORBEAU (*bô*) n. m. Pince pour couper le fil de fer. Outil tranchant recourbé à une extrémité. Pl. des *becs-de-corbeau.*

BEC-DE-CORBIN n. m. Instrument recourbé, crochu et plus ou moins aigu, comme le bec d'un corbeau : *canne à bec-de-corbin.* Pl. des *becs-de-corbin.*

BEC-DE-CYGNE n. m. Instrument de chirurgie, en bec de cygne, pour élargir les plaies. Pl. des *becs-de-cygne.*

BEC-DE-LIÈVRE n. m. Difformité congénitale caractérisée par la lèvre supérieure fendue comme celle du lièvre. Pl. des *becs-de-lièvre.*

BECFIGUE ou **BEC-FIGUE** (*fi-ghe*) n. m. Nom de petits oiseaux à chair délicate, qui se nourrissent de figues, de raisins ou d'insectes. Pl. des *becfigues* ou *becs-figues.*


Becfigue.

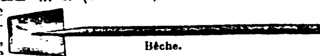
BEC-FIN n. m. Nom vulgaire des passereaux. Pl. des *becs-fins.*

BÊCHAGE n. m. Action de bêcher. Son résultat.

BÉCHAMEL (*mèl*) n. et adj. f. Sauce blanche faite avec de la crème, ainsi appelée du nom de son inventeur, financier du XVII[e] siècle : *morue à la béchamel.*

BÊCHARD (*char*) n. m. Houe à deux branches larges et pointues.

BÊCHE n. f. (rad. *bec*). Lame de fer large, plate et tranchante, adaptée à un fort manche et qui sert à retourner la terre.


Bêche.

BÊCHELON n. m. Petite binette.

BÊCHEMENT (*man*) n. m. Syn. de BÊCHAGE.

BÊCHER (*ché*) v. a. Remuer la terre avec une bêche. *Fig.* et *pop.* Critiquer vivement quelqu'un.

BÊCHETON n. m. Bêche étroite.

BÊCHETTE (*chè-te*) n. f. Petite bêche.

BÊCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui bêche. *Fig.* et *fam.* Travailleur. *Pop.* Personne qui dit du mal d'une autre.

BÉCHIQUE adj. (gr. *bêx*, toux). Se dit des remèdes contre la toux : *sirop béchique.* N. m. : *un béchique.*

BÊCHOIR n. m. Houe carrée à large fer.

BÊCHOT (*cho*) n. m. Petite bêche. Autre nom du bécasseau et de la bécassine.

BÉCOT (*ko*) n. m. Petit baiser.

BÉCOTER (*té*) v. a. Donner des bécots. **Se bécoter** v. pr. Echanger des bécots.

BECQUEBOIS (*bè-ke-boi*) n. m. Nom vulgaire du pivert.

BECQUÉE (*bè-ké*) ou **BÉQUÉE** (*ké*) n. f. Ce qu'un oiseau prend dans son bec, pour le donner à ses petits.

BECQUETAGE (*bè-ke*) n. m. Action de becqueter.

BECQUETER (*bè-ke-té*) ou **BÉQUETER** (*ke-té*) v. a. (Prend un è ouvert devant une syllabe muette : *il becquètera* ou *béquètera.*) Donner des coups de bec. Caresser avec le bec.

BÉCU, E adj. Qui a un bec gros ou long.

BEDAINE (*dè-ne*) n. f. *Fam.* Gros ventre. Ventre en général.

BÉDANE n. m. Techn. V. BEC-D'ÂNE.

BEDEAU (*dô*) n. m. Employé laïque subalterne d'une église. Appariteur d'une faculté. (Vx.)

BÉDÉGAR ou **BÉDÉGUAR** (*ghar*) n. m. Excroissance chevelue produite sur les rosiers et les églantiers par un insecte appelé le *cynips de la rose.*

BEDON n. m. Ventre rebondi. Personne ventrue.

BEDONDAINE (*dè-ne*) n. f. Bedaine. Cornemuse à gros ventre.

BEDONNER (*do-né*) v. n. *Fam.* Prendre du ventre.

BÉDOUIN, E adj. et n. Qui a rapport aux Bédouins, aux Arabes nomades d'Afrique. V. *Part. hist.*

BÉE (*bé*) adj. f. *Tonneau à gueule bée*, défoncé d'un côté. Grande ouverte : *rester bouche bée devant un spectacle étrange.* N. f. Ouverture par où coule l'eau qui fait marcher un moulin.

BÉER (*bé-é*) v. n. V. BAYER.

BEFFROI (*bè-froi*) n. m. Tour roulante, en bois, qui servait à l'attaque des places. Tour ou clocher où l'on sonnait l'alarme; la cloche elle-même : *sonner le beffroi.* Charpente d'un clocher, d'un moulin. — Le beffroi était une tour de ville dans laquelle on plaçait des gardes, qui faisaient le guet jour et nuit, pour surveiller la campagne, et une cloche qui servait à la fois à sonner l'alarme et à convoquer les hommes de la commune. Au XIV[e] siècle, les beffrois reçurent des horloges, avec des cadrans extérieurs pour marquer les heures.


Beffroi.

BÉGAYANT (*ghè-ian*), **E** adj. Qui bégaye.

BÉGAYEMENT ou **BÉGAIEMENT** (*ghè-man*) n. m. Défaut qui consiste à hésiter devant certaines syllabes, ou à les répéter plusieurs fois de suite. Langage inintelligible : *le bégayement des bébés.*

BÉGAYER (*ghè-ié*) v. n. (Se conj. comme *balayer.*) Avoir le vice de prononciation appelé *bégayement.* Commencer à parler. Parler d'une façon inintelligible. *Activ.* et *fig.* : *bégayer des excuses. Bégayer une science,* en connaître à peine les éléments.

BÉGAYEUR, EUSE (*ghè-i-eur, eu-ze*) n. et adj. Qui bégaye : *une bégayeuse ; un juge bégayeur.*

BÉGONIA n. m. Genre de bégoniacées, au feuillage élégant et diversement coloré.

BÉGONIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones dont le bégonia est le type. S. une *bégoniacée.*


Bégonia.

BÉGU, E adj. et n. Se dit d'un cheval ou d'une jument dont les incisives conservent le cornet dentaire qui disparait en général vers dix ans.

BÉGUARD (*ghar*), **BÉGARD** (*ghar*), **BEGGARD** (*bègh-ghar*) ou **BÉGUIN** (*ghin*) n. m. Hérétique qui vivait d'aumônes (XIII[e] s.).

BÈGUE (*bè-ghe*) adj. et n. Qui bégaye : *Louis XIII était bègue.*

BÉGUÈTEMENT (*man*) n. m. Cri de la chèvre.

BÉGUETER (*ghe-té*) v. n. (Prend un è ouvert devant une syllabe muette : *elle béguète.*) Crier, en parlant de la chèvre. Parler en imitant le cri de la chèvre.

BÉGUEULE (*gheu-le*) n. f. *Fam.* Femme prude, d'une réserve exagérée : *faire la bégueule.*

BÉGUEULERIE (*gheu-le-ri*) n. f. *Fam.* Caractère, airs d'une bégueule.

BÉGUIN (*ghin*) n. m. Coiffe à capuchon que portaient les béguines. Bonnet de petit enfant. V. BONNET.

BÉGUINAGE (*ghi*) n. m. Maison, couvent de béguines.

BÉGUINE (*ghi-ne*) n. f. Femme qui partageait l'hérésie des béguards. Nom donné à des religieuses des Pays-Bas, qui, sans prononcer de vœux, vivent réunies dans des sortes de couvents, où chacune a son petit ménage à part. *Par ext.* Religieuse. Fausse dévote. Bigote.

BÉHEN (*bé-èn*) n. m. Nom de diverses racines pharmaceutiques.

BEIGE (*bè-je*) adj. (ital. *bigio*, gris, brunâtre). Bis. *Laine beige,* qui a sa couleur naturelle. De la couleur de cette laine : *un pardessus beige.*

BEIGNET (*bè-gnè*) n. m. (celtique *bigne*, tumeur, enflure). Pâte frite à la poêle et qui renferme ordinairement une substance alimentaire quelconque.

BÉJAUNE (*jô-ne*) n. m. (de *bec*, et *jaune*). *Fauconn.* Oiseau très jeune. *Fig.* Jeune homme ignorant et sot.

BEL adj. V. BEAU.

BÉLANDRE n. f. Barque hollandaise pour les canaux. Caisson militaire, muni de rideaux, pour le transport des malades.



BÊLEMENT (*man*) n. m. Cri des moutons et des chèvres.

Bélemnites.

BÉLEMNITE (*lèm-ni-te*) n. f. Genre de mollusques céphalopodes fossiles.

BÊLER (*lé*) v. n. (lat. *balare*). Faire un bêlement.



Bélier.

BELETTE (*lè-te*) n. f. (celtique *bélé*, martre). Petit mammifère carnassier du genre putois, qui a le corps allongé et le museau pointu.

BÉLIER (*li-é*) n. m. Mâle de la brebis. Ancienne machine de guerre pour battre ou renverser les murailles, les portes des villes assiégées. Navire cuirassé. **Bélier hydraulique**, machine à élever l'eau. *Astron.* V. *Part. hist.*



Bélier.

BÉLIÈRE ou, selon l'Acad., **BELIÈRE** n. f. Sonnette attachée au cou du bélier qui conduit un troupeau. Anneau qui supporte le battant d'une cloche. Anneau mobile de suspension en général. Morceau de cuir servant à accrocher le sabre au ceinturon.

BÉLÎTRE ou, selon l'Acad., **BELÎTRE** n. m. Homme de rien, coquin, gueux, cuistre : *c'est un franc bélître*.

BELLADONE (*bel-la*) n. f. (ital. *belladonna*; de *bella*, belle, et *donna*, dame). Plante vénéneuse, de la famille des solanées, appelée vulgairement *belle-dame* et employée en médecine : *les fruits de la belladone ressemblent aux cerises et sont un poison violent*.



Belladone.

BELLÂTRE (*bè-lâ-tre*) n. et adj. Qui a une beauté fade, sans expression, ou qui a des prétentions à la beauté : *un, une bellâtre*.

BELLE-DAME (*bè-le*) n. f. Nom vulgaire de l'arroche et de la belladone. Papillon, vanesse du chardon. Pl. des *belles-dames*.

BELLE-DE-JOUR n. f. Nom vulgaire du convolvulus, dont la fleur ne s'épanouit que le jour. Pl. des *belles-de-jour*. V. CONVOLVULUS.

BELLE-DE-NUIT n. f. Nom vulgaire des mirabilis, dont les fleurs ne s'épanouissent que la nuit. Pl. des *belles-de-nuit*.

BELLE-D'ONZE-HEURES n. f. Espèce d'ornithogale dont les fleurs s'épanouissent à onze heures du matin. Pl. des *belles-d'onze-heures*.

BELLE-D'UN-JOUR n. f. Nom vulgaire de l'asphodèle et de l'hémérocalle. Pl. des *belles-d'un-jour*.

BELLE-FILLE n. f. Femme du fils. Celle dont on a épousé le père ou la mère. Pl. des *belles-filles*.

BELLEMENT (*bè-le-man*) adv. Avec gentillesse ; avec charme. Doucement, avec modération.

BELLE-MÈRE n. f. Mère du mari ou de la femme. Par rapport aux enfants, celle qui a épousé leur père. Pl. des *belles-mères*. (On dit aussi *fam.* BELLE-MAMAN. Pl. des *belles-mamans*.)

BELLE-PETITE-FILLE n. f. Fille d'un beau-fils ou d'une belle-fille. Pl. des *belles-petites-filles*.

BELLES-LETTRES (*lè-tre*) n. f. pl. Nom donné spécialement à la grammaire, à l'éloquence et à la poésie.

BELLE-SŒUR n. f. Celle dont on a épousé le frère ou la sœur. Femme du frère. Femme du beau-frère. Pl. des *belles-sœurs*.

BELLIGÉRANCE (*bel-li*) n. f. État, qualité de belligérant.

BELLIGÉRANT (*bél-li-jé-ran*), **E** adj. et n. (lat. *bellum*, guerre, et *gerere*, faire). Qui fait la guerre régulièrement, comme soldat, par opposition aux corps francs, corsaires, etc. Qui est en guerre : *puissances belligérantes ; les belligérants*.

BELLIQUEUX, EUSE (*bél-li-keû, eu-ze*) adj. (lat. *bellicosus* ; de *bellum*, guerre). Guerrier, martial. Qui aime la guerre : *avoir l'humeur belliqueuse*. ANT. **Pacifique, paisible.**

BELLIS (*bél-liss*) n. f. Nom scientifique des pâquerettes.

BELLISSIME (*bél-li-si-me*) adj. (superl. à forme lat. de *bel*). *Fam.* Très beau.

BELLOT, OTTE (*bè-lo, o-te*) adj. Petit et joli, mignon : *enfant bellot*. Bellâtre : *un petit homme bellot*. N. Terme d'affection : *ma petite bellotte*.

BELLOTE (*bél*) n. f. Chêne d'Espagne et d'Algérie, dont le gland doux sert à la falsification du café.

BELLUAIRE (*bél-lu-è-re*) n. m. (lat. *bellua*, bête féroce). *Antiq. rom.* Celui qui domptait les bêtes féroces ou combattait contre elles dans le cirque. Auj. Celui qui dompte les bêtes féroces.



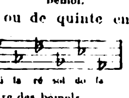
Belvédère.

BELVÉDÈRE ou **BELVÉDER** (*bél, dèr*) n. m. (ital. *belvedere*, même sens). Petit pavillon ou terrasse au sommet d'un édifice.

BÉMOL n. m. *Mus.* Signe qui baisse la note d'un demi-ton. Le double bémol baisse d'un demi-ton une note déjà bémolisée. Adj. Se dit de la note ainsi abaissée : *si* bémol. — Les bémols se posent à la clef de quarte en quarte en montant, ou de quinte en quinte en descendant, en commençant par le *si*. Pour connaître dans quel ton est écrit un morceau qui a des bémols à la clef, on compte une quarte au-dessous du dernier bémol et l'on a ainsi la tonique du ton majeur.



Si bémol et si double bémol.



Ordre des bémols.

BÉMOLISER (*zé*) v. a. Marquer une note d'un bémol ou armer la clef de bémols.

BEN (*bèn*) n. m. Nom des graines du moringa, dont on extrait une huile dite *huile de ben*.

BEN (*bèn*), mot arabe signif. *fils*. V. BÉNI.

BÉNARDE n. f. Serrure à clef non forée, et qui s'ouvre des deux côtés. Adj. : *serrure bénarde*.

BENE (*bé-né*) adv. (mot lat.). *Fam.* Bien. *Nota bene* (N. B.), remarquez bien.

BÉNÉDICITÉ n. m. Prière catholique latine, qui se fait avant le repas et dont le premier mot est *benedicite*, bénissez. Pl. des *bénédicités*.

BÉNÉDICTIN, E n. Religieux, religieuse de l'ordre fondé par saint Benoît. V. *Part. hist.*

BÉNÉDICTION (*dik-si-on*) n. f. (du lat. *bene*, bien, et *dicere*, dire). Action de bénir. **Bénédiction nuptiale**, cérémonie du mariage religieux. *C'est une bénédiction*, c'est le succès, l'abondance, comme par une faveur spéciale du ciel. ANT. **Malédiction.**

BÉNÉFICE n. m. (lat. *beneficium* ; de *bene*, bien, et *facere*, faire). Gain, profit : *réaliser de beaux bénéfices*. Avantage, privilège : *bénéfice d'âge*. Dignité ecclésiastique avec revenu. V. FÉODALITÉ (*part. hist.*). *Sous bénéfice d'inventaire*, se dit pour exprimer qu'avant d'accepter une succession, on se réserve de vérifier ses charges, et, *au fig.*, pour exprimer qu'avant d'admettre une opinion, un fait, etc., on se réserve de les vérifier. ANT. **Perte, préjudice.**

BÉNÉFICIAIRE (*si-è-re*) adj. et n. Se dit : 1° d'un héritier sous bénéfice d'inventaire ; 2° de ce qui est possédé à titre de bénéfice ; 3° de celui ou celle au bénéfice de qui se donne une représentation théâtrale, etc.

BÉNÉFICIAL, E, AUX adj. Qui concerne les bénéfices ecclésiastiques.

BÉNÉFICIER (*si-é*) n. m. Qui possède un bénéfice ecclésiastique.

BÉNÉFICIER (*si-é*) v. n. (Se conj. comme *prier*.) Retirer un avantage ou un gain : *bénéficier d'une ordonnance de non-lieu.*

BENÊT (*nè*) adj. et n. m. Niais, sot, nigaud.

BÉNÉVOLE adj. (lat. *benevolus*; de *bene*, bien, et *volo*, je veux). Bien disposé, indulgent : *lecteur bénévole. Auditeur bénévole*, celui qui assiste à une leçon sans y être obligé. ANT. **Malévole, malveillant.**

BÉNÉVOLEMENT (*man*) adv. Avec bienveillance : *écouter quelqu'un bénévolement.*

BENGALI (*bin*) adj. et n. Du Bengale : *une femme*



Bengalis.

bengali; les Bengalis. N. m. Langue parlée au Bengale. Petit oiseau originaire de ce pays.

BÉNI (plur. de *ben*). Mot sémitique signifiant *fils, habitants*, et qui entre dans la composition des noms de tribus de l'Afrique septentrionale.

BÉNIGNEMENT (*man*) adv. D'une manière bénigne. ANT. **Malignement, méchamment.**

BÉNIGNITÉ n. f. Indulgence, douceur, condescendance. Caractère peu alarmant : *la bénignité d'une maladie.* ANT. **Malignité, malice.**

BÉNIN, IGNE adj. (lat. *benignus*). Doux, indulgent jusqu'à la faiblesse : *humeur bénigne; naturel bénin.* Sans gravité : *fièvre bénigne. Fig.* Favorable, propice : *ciel bénin. Remède bénin*, qui agit doucement. ANT. **Malicieux, malin, méchant.**

BÉNIR v. a. (lat. *benedicere*; de *bene*, bien, et *dicere*, dire). Consacrer au culte : *bénir une église.* Appeler les bénédictions du ciel : *bénir ses enfants.* Glorifier, remercier : *bénir son bienfaiteur. Dieu vous bénisse!* se dit par plaisanterie à quelqu'un qui éternue, ou s'emploie ironiquement contre un importun. Ce verbe a deux part. pass. : **béni, e** et **bénit, e.** Ce dernier ne se dit que pour les choses consacrées par une cérémonie religieuse : *pain bénit, eau bénite.* Employé avec un auxiliaire, *béni* ne prend jamais de *t* : *le prêtre a béni les drapeaux. Eau bénite de cour*, vaines promesses. ANT. **Maudire.**

BÉNISSAGE (*ni-sa-je*) n. m. Action de bénir. *Fam.* Indulgence ou approbation prodiguée et banale, sur un ton emphatique.

BÉNISSEUR, EUSE (*ni-seur, eu-ze*) n. et adj. *Fam.* Personne qui a l'habitude du bénissage.

BÉNITIER (*ti-é*) n. m. Récipient à eau bénite. Nom vulgaire des coquilles des genres peigne et tridacne.

BENJAMIN (*bin*) n. m. (par allus. au fils de Jacob, que celui-ci affectionnait plus particulièrement). Enfant préféré, d'ordinaire le plus jeune. V. *Part. hist.*

BENJAMINE (*bin*) n. f. *Mar.* Voile qu'on installe sur une corne pour remplacer le foc d'artimon.

BENJAMITE (*bin*) n. et adj. Membre de la tribu de Benjamin.

BENJOIN (*bin*) n. m. Résine aromatique, provenant d'un arbre des Indes, et utilisée en médecine, en parfumerie.

BENNE (*bè-ne*) ou **BANNE** (*ba-ne*) n. f. Panier d'osier servant à transporter des fardeaux. Hotte à l'usage des vendangeurs. Caisse en forme de tonneau, employée dans les mines pour l'extraction des produits de l'abatage.

BENOÎT (*noi*), **E** adj. Béni. Bienheureux, fortuné. Bon, indulgent. Qui affecte un air doucereux, béat : *un benoît personnage.*

BENOÎTE n. f. Genre de rosacées, comprenant des plantes qui possèdent des propriétés stimulantes et toniques.

BENOÎTEMENT (*man*) adv. Avec une bonté hypocrite. Dans une quiétude béate.

BENZINE (*bin*) n. f. Huile volatile provenant du goudron de houille : *la benzine, découverte par Faraday en 1825, sert à enlever les taches de graisse.*

BENZOATE (*bin*) n. m. Sel de l'acide benzoïque.

BENZOÏQUE (*bin-zo-i-ke*) adj. Se dit de l'acide extrait du benjoin et de quelques autres substances.

BÉOTIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. et n. De la Béotie. *Fig.* Se dit d'un esprit lourd, grossier, par allusion à la réputation des anciens Béotiens.

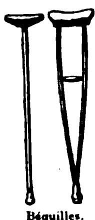
BÉOTISME (*tis-me*) n. m. Grossièreté, lourdeur d'esprit.

BÉQUÉE (*ké*) n. f. V. BECQUÉE.

BÉQUETER (*té*) v. a. V. BECQUETER.

BÉQUILLARD (*ki, ll* mll., *ar*), **E** n. et adj. Personne qui marche avec des béquilles : *malade béquillard.*

BÉQUILLE (*ki, ll* mll.) n. f. (de *bec*, et *quille*). Bâton surmonté d'une petite traverse, sur lequel les infirmes s'appuient pour marcher. *Techn.* Poignée sur laquelle on appuie pour ouvrir une serrure. Ratissoire qui sert à donner de légers labours. Mâtereau servant à étayer un navire échoué.



Béquilles.

BÉQUILLER (*ki, ll* mll., *é*) v. n. Marcher à l'aide d'une béquille.

BÉQUILLON (*ki, ll* mll.) n. m. Canne qui sert de béquille.

BER (*bèr*) n. m. Appareil destiné à maintenir un navire vertical pendant toute la durée de son lancement à l'eau.

BERBÈRE (*bèr*) adj. et n. Qui a rapport aux Berbères. Membre de ce peuple. (V. *Part. hist.*) N. m. : *la langue berbère.*

BERBÉRIDACÉES (*bèr, sé*) ou **BERBÉRIDÉES** (*bèr, dé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales supérovariées, dont le type est le *berbéris.* S. une *berbéridacée* ou *berbéridée.*

BERBÉRIS (*bèr-bé-riss*) n. m. Syn. de ÉPINE-VINETTE.

BERCAIL (*bèr-ka, l* mll.) n. m. Bergerie. *Fig.* Le sein de l'Eglise. Famille, maison paternelle : *ramener au bercail une brebis égarée.* — N'a pas de pluriel.

BERCE (*ber-se*) n. f. Plante ombellifère, qu'on emploie à divers usages domestiques.

BERCEAU (*bèr-sô*) n. m. Lit d'un tout jeune enfant. *Fig.* Enfance : *dès le berceau.* Origine : *la Grèce fut le berceau de la civilisation. Jard.* Treillage en voûte : *berceau de chèvrefeuille.* Voûte cylindrique. Large ciseau strié avec lequel le graveur à la manière noire fait le grain de sa planche. Partie courbée d'un affût de canon.



Berceaux : A, Bercelonnette ; B, Moïse.

BERCELONNETTE (*bèr-se-lo-nè-te*) ou **BARCELONNETTE** (*lo-nè-te*) n. f. (dimin. de *berceau*). Berceau, lit léger et suspendu pour coucher les nouveau-nés.

BERCEMENT (*bèr-se-man*) n. m. Action de bercer.

BERCER (*bèr-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il berça, nous berçons.*) Balancer pour endormir, au propr. et au fig. : *bercer un enfant; bercer son chagrin. Fig.* Amuser d'espérances fausses ou éloignées : *bercer quelqu'un d'illusions.*

BERCEUSE (*bèr-seu-ze*) n. f. Femme qui berce les enfants. Chanson pour endormir les enfants. Berceau suspendu de manière que l'enfant puisse se bercer de lui-même. Siège sur lequel on peut se balancer.



Béret.

BÉRET (*rè*) ou **BERRET** (*bè-rè*) n. m. Espèce de toque ronde et plate, que portent notamment les Béarnais, les chasseurs alpins, les enfants.

BERGAMOTE (*bèr*) n. f. Espèce d'orange, dont on tire une essence d'une odeur très agréable. Poire fondante très estimée.

BERGAMOTIER (*bèr, ti-é*) n. m. Citronnier qui produit la bergamote.

BERGE (*bèr-je*) n. f. Bord escarpé d'une rivière. Talus d'un chemin, d'un fossé. Chaloupe étroite.

BERGER (*bèr-jé*), **ÈRE** n. (du lat. *berbex*, brebis). Qui garde les moutons. Chef ou pasteur : *les bergers des peuples*. **Étoile du berger**, nom de la planète Vénus.


Bergère.

BERGÈRE (*bèr*) n. f. Fauteuil large et profond, dont le fond est garni d'un coussin.

BERGERETTE (*bèr-je-rè-te*) n. f. Jeune bergère. Bergeronnette. *Mus.* Sorte de pastorale.

BERGERIE (*bèr-je-rî*) n. f. Lieu où l'on enferme les moutons. *Fig.* Poésie pastorale : *une bergerie de Racan*.

BERGERONNETTE (*bèr-je-ro-nè-te*) n. f. Genre d'oiseaux passereaux dentirostres, renfermant des petits oiseaux noir et blanc, nommés aussi *bergerettes*, *hochequeues* et *lavandières*, et qui vivent au bord des eaux et dans le voisinage des troupeaux.


Bergeronnette.

BÉRIBÉRI n. m. Maladie des pays chauds, endémique et épidémique, caractérisée par des paralysies et des œdèmes multiples.

BERLE (*bèr-le*) n. f. Nom de l'*ache* d'eau, regardée autrefois comme antiscorbutique, diurétique, etc.

BERLINE (*bèr*) n. f. (de *Berlin*, lieu de première origine). Voiture suspendue, à deux fonds et à quatre roues, garnie de glaces et recouverte d'une capote mobile. Chariot à houille, dans les mines.


Berline.

BERLINGOT (*bèr-lin-go*) n. m. Demi-berline, n'ayant que la banquette du fond. *Fam.* Mauvaise voiture. Sorte de bonbon au caramel.

BERLOQUE n. f. V. BRELOQUE.

BERLUE (*bèr-lû*) n. f. Éblouissement passager. *Fig. Avoir la berlue*, juger de travers une chose.

BERME (*bèr-me*) n. f. Chemin étroit entre un parapet et un fossé, entre la berge et le bord d'un canal.

BERNABLE (*bèr*) adj. Qui mérite d'être berné.

BERNACLE, BERNACHE (*bèr*) ou **BARNACHE** n. f. Sorte d'oie à bec court et menu : *la bernacle, dite aussi oie marine, habite les régions polaires l'été et passe l'hiver sur nos côtes*. Sorte de coquillage.

BERNARDIN, E (*bèr*) n. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Benoît, réformé par saint Bernard.

BERNARD-L'ERMITE ou **L'HERMITE** (*bèr-nar-lèr*) n. m. Nom vulgaire des pagures, crustacés décapodes.

BERNE (*bèr-ne*) n. f. Brimade qui consiste à faire sauter quelqu'un au-dessus d'une couverture tenue aux quatre coins. Moquerie. *Mar. Pavillon en berne*, pavillon non hissé en haut du mât ou de la corne, en signe de deuil ou de détresse.

BERNEMENT (*bèr-ne-man*) n. m. Action de berner. Moquerie.

BERNER (*bèr-né*) v. a. Faire sauter quelqu'un en l'air sur une couverture. *Fig.* Se moquer, railler, tourner en ridicule.

BERNEUR, EUSE (*bèr, eu-ze*) n. Qui berne.

BERNICLE (*bèr*) n. f. Nom vulgaire des coquillages du genre patelle et aussi de la bernacle.

BERNIQUE (*bèr*) *Pop.* Interj. exprimant un espoir déçu : *vous comptez sur lui, bernique !*

BERQUINADE (*bèr-ki*) n. f. Ouvrage écrit pour la jeunesse, à la manière de Berquin. Œuvre fade, sans intérêt.

BERRICHON, ONNE (*bé-ri, o-ne*) n. et adj. Du Berry.


Bersaglier.

BERSAGLIER (*bèr-sa-gli-é*) n. m. (ital. *bersagliere*, tirailleur). Soldat d'infanterie, dans l'armée italienne, ayant de l'analogie avec les chasseurs à pied de l'armée française.

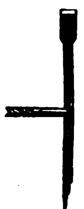
BERTHE (*bèr-te*) n. f. Sorte de garniture ou de pèlerine étroite, que les femmes portent surtout par-dessus un corsage décolleté.

BÉRYL ou **BÉRIL** (*ril'*) n. m. Nom donné aux variétés d'émeraudes incolores, roses, jaunes, bleues ou pierreuses.

BESACE (*za-se*) n. f. (lat. *bis*, deux fois, et *saccus*, sac). Sac ouvert par le milieu et fermé par les deux bouts en forme de poches : *la besace, qu'on porte sur l'épaule, était l'attribut du mendiant*. *Fig.* : *être réduit à la besace*, être dans la misère.

BESACIER (*za-si-é*) n. m. Qui porte la besace. Mendiant.

BESAIGRE (*be-zè-gre*) adj. (rad. *aigre*). Qui s'aigrit : *vin besaigre*. N. m. : *vin qui tourne au besaigre*.


Besaiguë.

BESAIGUË ou **BISAIGUË** (*zê*) n. f. (du lat. *bis*, deux fois, et de *aigu*). Marteau de vitrier. Outil de charpentier dont les deux bouts acérés sont taillés l'un en ciseau, l'autre en bec-d'âne.

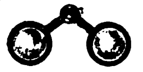
BESANT (*zan*) n. m. (lat. *byzantius*, de Byzance). Monnaie byzantine d'or ou d'argent, qui se répandit en Europe au temps des croisades. *Blas.* Imitation du besant qui, sur les armoiries d'un chevalier, indiquait qu'il était allé en Palestine.

BESET (*zè*) ou **BESAS** (*zass*) n. m. Coup de dés qui amène deux as au trictrac. (On dit aussi AMBESAS.)

BESI (*zi*) n. m. Nom générique de plusieurs espèces de poires.

BÉSI ou **BÉSY** n. m. V. BÉSIGUE.

BESICLES (*zi-kle*) n. f. pl. (du vx franç. *béricles*, de *béryl*). Anciennes lunettes très grosses : *prenez donc vos bésicles*. (Ne s'emploie plus que par ironie.)


Besicles.

BÉSIGUE (*zi-ghe*) n. m. Jeu de cartes qui se joue à deux, trois ou quatre joueurs, avec deux, trois ou quatre jeux de trente-deux cartes. (On dit aussi par abrév. BÉSI ou BÉSY.)

BESOGNE (*zo-gne*) n. f. (ital. *bisogna*, besoin). Travail, ouvrage. *Fig. Tailler de la besogne*, préparer une tâche ; donner de la peine, de l'embarras. *Abattre de la besogne*, faire beaucoup d'ouvrage.

BESOGNER (*zo-gné*) v. n. Travailler, s'occuper.

BESOGNEUX, EUSE (*zo-gneû, eu-ze*) adj. et n. Qui est dans le besoin, la gêne.

BESOIN (*zoin*) n. m. (ital. *bisogna*). Manque d'une chose nécessaire. Indigence, dénuement, pauvreté, misère : *être dans le besoin*. *Avoir besoin de*, être dans la nécessité de se servir d'un aide : *on a souvent besoin d'un plus petit que soi*. Sentir la nécessité de : *avoir besoin de secours*. **Au besoin** loc. adv. En cas de nécessité, s'il le faut. PROV. : **On connaît le véritable ami dans le besoin**, c'est dans les situations difficiles que se fait connaître la véritable amitié. Pl. Nécessités naturelles. Choses nécessaires à l'existence.

BESSON, ONNE (*bè-son, o-ne*) adj. Jumeau, jumelle. (Vx.)

BESTIAIRE (*bès-ti-è-re*) n. m. (lat. *bestiarius* ; de *bestia*, bête). Gladiateur destiné, chez les Romains, à combattre contre les bêtes féroces. Au moyen âge, recueil de fables ou de données sur des animaux réels ou légendaires.

BESTIAL, E, AUX (*bès-ti-al*) adj. (lat. *bestialis* ; de *bestia*, bête). Qui tient de la bête, qui fait ressembler à la bête : *fureur bestiale ; des penchants bestiaux*.

BESTIALEMENT (*bès-ti-a-le-man*) adv. D'une façon bestiale : *vivre bestialement*.

BESTIALISER (*bès-ti-a-li-zé*) v. a. Rendre bestial. **Se bestialiser** v. pr. Devenir bestial.

BESTIALITÉ (*bès-ti*) n. f. Caractère de l'homme qui se livre à tous les instincts de la brute.

BESTIASSE (*bès-ti-a-se*) n. f. *Pop.* Personne stupide ; grosse bête.

BESTIAUX (*bès-ti-ô*) n. m. pl. Animaux domestiques élevés en troupeaux. (Sert de plur. à *bétail*.)

BESTIOLE (*bès-ti*) n. f. Petite bête.

BÊTA n. m. Deuxième lettre de l'alphabet grec.

BÊTA, ASSE (*a-se*) n. et adj. *Pop.* Personne bête : *un bêta ; une fille bétasse*.

BÉTAIL (*bé-ta, l* mll.) n. m. Nom collectif des animaux de pâture dans une ferme : *le gros bétail*


Gros bétail et menu bétail.

se compose du cheval, de l'âne, du mulet, du bœuf; le mouton, la chèvre et le porc forment le menu bétail.

BÊTE n. f. (lat. *bestia*). Tout animal autre que l'homme. *Bête à bon Dieu*, coccinelle. *Bête de somme*, qui porte les fardeaux; *de trait*, qui les traîne. *Bêtes féroces* ou *carnassières*, celles qui se nourrissent de la chair des autres. *Bêtes puantes*, blaireaux, fouines, putois, etc. *Bêtes fauves*, cerfs, daims, chevreuils, etc. *Bêtes noires*, sanglier, marcassin, etc. *Au fig.* : *bête noire*, personne qu'on déteste le plus. *Bonne bête*, personne de peu d'esprit, mais sans méchanceté. Personne ignorante ou stupide. **Bête hombrée**, jeu d'hombre espagnol, un peu modifié. PROV. : **Morte la bête, mort le venin**, un ennemi, un méchant ne peut plus nuire quand il est mort.

BÊTE adj. Sot, stupide : *air bête*. ANT. **Fin, futé, intelligent, spirituel.**

BÉTEL (*tèl*) n. m. Espèce de poivrier grimpant de l'Inde. Mélange de substances dont les feuilles de bétel forment la base, et dont on fait usage dans les régions tropicales comme masticatoire tonique et astringent.

BÊTEMENT (*man*) adv. Sottement, stupidement. ANT. **Finement, ingénieusement, spirituellement.**

BÊTIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Rendre bête, abrutir.

BÊTISE (*ti-ze*) n. f. Défaut d'intelligence. Action ou propos bête : *dire des bêtises*. Chose sans valeur : *donner une bêtise*. Motif futile : *se brouiller pour une bêtise*. ANT. **Finesse, intelligence, ingéniosité.**

BÊTISER (*ti-zé*) v. n. Dire des bêtises. S'occuper de bêtises. Faire la bête, affecter un air niais.

BÉTOINE n. f. Genre de labiées, dont une espèce est employée en médecine comme sternutatoire.

BÉTOIRE n. f. Puisard pour les eaux pluviales. Gouffre où se perdent les eaux de certaines rivières.

BÉTON n. m. (du lat. *bitumen*, bitume). Sorte de mortier composé de chaux hydraulique, d'eau, de sable et de cailloux ou d'éclats de pierre, principalement employé pour construire dans l'eau et faire des fondations.

BÉTONNAGE (*to-na-je*) n. m. Maçonnerie faite avec du béton.

BÉTONNER (*to-né*) v. a. Construire avec du béton.

BÉTONNIÈRE (*to-ni-è-re*) n. f. Machine utilisée pour la fabrication du béton.

BETTE (*bè-te*) n. f. Genre de plantes qui, comme la *poirée* et la *betterave*, croissent spontanément.

BETTERAVE (*bè-te*) n. f. (de *bette*, et *rave*). Espèce de bette, plante potagère à racine d'une saveur sucrée : *on extrait du sucre de la betterave*. V. SUCRE.


Betterave.

BETTERAVERIE (*bè-te, ri*) n. f. S'est dit pour Fabrique de sucre de betterave.

BETTERAVIER (*bè-te-ra-vi-é*), **ÈRE** adj. Qui se rapporte à la betterave : *industrie betteravière*.

BETTING (*bé-tin'gh'*) n. m. (m. angl.). Cote des paris sur un champ de courses. Ensemble des parieurs.

BÉTULINÉES (*né*) n. f. pl. Tribu des cupulifères, comprenant l'*aune*, le *bouleau*, etc. S. une *bétulinée*.

BÉTYLE n. m. (gr. *baitulos*, maison du seigneur). *Antiq.* Pierre sacrée considérée comme la demeure d'un dieu, et quelquefois comme le dieu lui-même.

BEUGLANT (*ghlan*) n. m. *Pop.* Café-concert d'ordre inférieur.

BEUGLEMENT (*man*) n. m. Cri du bœuf, de la vache et du taureau.

BEUGLER (*ghlé*) v. n. (lat. *buculus*, dimin. de *bos*, bœuf). Pousser des beuglements. *Fig.* Jeter de grands cris. V. a. *Pop.* Chanter très fort : *beugler une chanson*.

BEURRE (*beu-re*) n. m. (lat. *butyrum*). Substance grasse et onctueuse extraite du lait. Substance grasse que l'on extrait de divers végétaux : *beurre de cacao*. Ancien nom de certains chlorures métalliques : *beurre d'antimoine*. *Beurre noir*, beurre chauffé dans la poêle jusqu'à ce qu'il devienne noir.

BEURRÉ (*beu-ré*) n. m. Sorte de poire fondante.

BEURRÉE (*beu-ré*) n. f. Tartine de beurre.

BEURRER (*beu-ré*) v. a. Couvrir de beurre : *beurrer du pain*.

BEURRIER (*beu-ri-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport au beurre. N. Qui vend du beurre. N. m. Récipient où l'on conserve le beurre ou dans lequel on le sert sur la table. N. f. S'emploie quelquef. comme syn. de BARATTE.

BEUVEAU ou **BIVEAU** (*vô*) n. m. Équerre à branches mobiles, de tailleur de pierre. Angle de deux murs.

BEUVERIE (*rî*) n. f. V. BUVERIE.

BÉVUE n. f. Méprise, erreur grossière.

BEY (*bè*) n. m. Titre turc donné aux officiers supérieurs de l'armée ottomane, ainsi qu'aux hauts fonctionnaires. — Ce titre était jadis porté par les gouverneurs de province et par les souverains vassaux du sultan, comme le *bey* de Tunis.

BEYLICAL, E, AUX (*bè*) adj. Qui a rapport au bey.

BEYLICAT (*bè-li-ka*) n. m. Gouvernement, pouvoir d'un bey. Contrée soumise à son autorité.

BEYLIK (*bé*) n. m. Division administrative que gouverne un bey.

BÉZOARD (*ar*) n. m. Concrétion pierreuse qui se forme dans l'estomac de certains animaux, et à laquelle on attribuait autrefois de merveilleuses propriétés. (On dit aussi ÆGAGROPILE.)

BI ou **BIS** *bis*) [lat. *bis*, deux fois]. Préfixe qui indique répétition ou duplication.

BIAIS (*bi-è*) n. m. Obliquité, ligne, sens, direction oblique : *le biais d'un mur*. *Fig.* Moyen détourné : *prendre un biais*. Loc. adv. **En biais, de biais**, obliquement : *couper une étoffe de biais*. *Fig.* D'une façon indirecte, détournée : *aborder de biais une question*.

BIAIS, E (*bi-è, è-ze*) adj. Qui est de biais par rapport à la direction principale : *voûte biaise*.

BIAISEMENT (*è-ze-man*) n. m. Action de biaiser.

BIAISER (*è-zé*) v. n. Etre de biais, aller de biais. *Fig.* User de moyens indirects, détournés.

BIAISEUR, EUSE (*è-zeur, eu-ze*) n. Qui biaise, qui aime à biaiser. (Peu us.)

BIARTICULÉ, E adj. Qui présente deux articulations.

BIATOMIQUE adj. Se dit de la molécule d'un corps simple, lorsque le poids moléculaire du corps est double du poids atomique.

BIBASIQUE (*zi-ke*) adj. *Chim.* Se dit des acides qui renferment deux atomes d'hydrogène remplaçables par des atomes métalliques.

BIBELOT (*lo*) n. m. Petit objet de luxe qui se place sur une cheminée, une étagère, etc. Objet futile et de peu de valeur.

BIBELOTER (*té*) v. n. Acheter ou marchander des bibelots. S'occuper à de petits travaux sans importance.

BIBELOTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui achète, revend, collectionne des bibelots.

BIBERON n. m. (lat. *bibere*, boire). Vase à bec pour faire boire les malades couchés. Fiole munie d'une tetine, et souvent d'un tuyau de caoutchouc, pour l'allaitement artificiel des nouveau-nés.


Biberon.

BIBERON, ONNE (*o-ne*) n. et adj. Qui aime à boire.

BIBION n m. Genre de diptères, nommés *mouches de la Saint-Jean*, de l'époque où ils paraissent.

BIBLE n. f. (gr. *biblion*, livre, c'est-à-dire le *livre par excellence*). Recueil des saintes Ecritures : *la Bible comprend deux parties : l'Ancien et le Nouveau Testament*. V. *Part. hist.*

BIBLIOGRAPHE n. m. (gr. *biblion*, livre, et *graphein*, écrire). Celui qui est versé dans la science des livres, des éditions. Celui qui écrit sur cette matière.

BIBLIOGRAPHIE (*fî*) n. f. Science du bibliographe. Ensemble des livres écrits sur une question : *la bibliographie de la France*.

BIBLIOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la bibliographie : *connaissances bibliographiques*.

BIBLIOMANCIE (*sî*) n. f. (gr. *biblion*, livre, et *manteia*, divination). Divination qui se pratiquait en ouvrant au hasard la *Bible* ou tout autre livre, et en tirant du passage sur lequel on était tombé des conclusions pour l'avenir.

BIBLIOMANE n. m. (gr. *biblion*, livre, et *mania*, folie). Qui a la manie des livres.

BIBLIOMANIE (*nî*) n. f. (rad. *bibliomane*). Manie, passion excessive pour les livres.

BIBLIOPHILE n. m. (gr. *biblion*, livre, et *philos*, ami). Amateur éclairé des livres.

BIBLIOPHILIE (*lî*) n. f. Art, science, goût du bibliophile. Amour des livres.

BIBLIOTHÉCAIRE (*kè-re*) n. m. Préposé à la direction ou à la garde d'une bibliothèque.

BIBLIOTHÈQUE n. f. (gr. *biblion*, livre, et *thêkê*, armoire). Collection de livres, manuscrits, etc., classés : *la Bibliothèque nationale, à Paris, contient d'inestimables trésors*. Armoire à rayons où ils sont rangés. Lieu qui les contient. *Fig.* : *c'est une bibliothèque vivante*, c'est un homme très savant. V. *Part. hist.*

BIBLIQUE adj. Qui a rapport à la Bible. *Société biblique*, pour la propagation de la Bible. *Style biblique*, style imagé, qui offre de l'analogie avec le style de la Bible.

BIBLORHAPTE n. m. (gr. *biblos*, papier, et *raptein*, coudre). Reliure mobile pour manuscrits, lettres, etc.

BICAPSULAIRE (*lè-re*) adj. *Bot.* Se dit des fruits à deux carpelles, analogues à des capsules, comme dans la *pervenche*, le *laurier-rose*.

BICARBONATE n. m. Sel, et en particulier sel à base de soude, qui contient deux fois plus d'acide carbonique que le carbonate neutre pour le même poids de base : *le bicarbonate de soude facilite la digestion*.

BICARBONÉ, E adj. *Hydrogène bicarboné*, syn. de ÉTHYLÈNE.

BICARBURE n. m. Carbure qui contient deux portions de carbone.

BICARRÉ (*ka-ré*), **E** adj. *Alg.* Qui est élevé au carré du carré, à la quatrième puissance. **Equation bicarrée**, équation qui, après réduction des termes semblables, ne comprend que trois termes : un terme qui contient l'inconnue à la quatrième puissance, un autre terme qui contient l'inconnue à la seconde puissance et un troisième terme connu.

BICÉPHALE adj. Qui a deux têtes : *on voit dans les armoiries russes des aigles bicéphales*.

BICEPS (*sèps*) n. m. et adj. (mot lat. signif. *à deux têtes*). Se dit des muscles dont une extrémité se divise en deux cordes tendineuses ou chefs : *biceps des bras* ; *muscles biceps*. *Fam. Avoir du biceps*, être très fort.

BICHE n. f. Femelle du cerf : *le petit de la biche s'appelle faon*. *Ventre de biche*, couleur d'un blanc roussâtre, comme le ventre de la biche.

BICHET (*chè*) n. m. Ancienne mesure pour les grains de 20 à 40 litres.

BICHETTE (*chè-te*) n. f. Jeune biche. *Fam.* Expression affectueuse adressée à une petite fille.

BICHOF ou **BISCHOF** (*bi-chof*) n. m. Boisson chaude ou froide, composée de vin sucré dans lequel on fait infuser du citron ou de l'orange.


Biche.

BICHON, ONNE (*o-ne*) n. (abrév. de *barbichon*). Petit chien ou petite chienne à poil long, soyeux et ondoyant. Petit coussinet de velours, de peau, etc., dont on se sert pour essuyer les chapeaux de soie.

BICHONNER (*cho-né*) v. a. Friser, boucler, comme le poil d'un bichon. Parer, caresser : *bichonner un enfant*. **Se bichonner** v. pr. Se friser, se parer, s'attifer.

BICHROMATE (*kro*) n. m. Sel et en particulier sel à base de potasse, contenant deux fois plus d'acide chromique que le sel neutre.

BICIPITAL, E, AUX (*ô*) adj. Qui a rapport au muscle biceps : *les tendons bicipitaux*.

BICOLORE adj. Qui a deux couleurs.

BICONCAVE adj. Qui offre deux faces concaves opposées : *les myopes ont des verres biconcaves*.

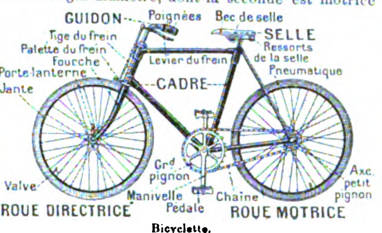
BICONVEXE (*vèk-se*) adj. Qui offre deux faces convexes opposées : *les presbytes ont des verres biconvexes*.

BICOQUE n. f. Place mal fortifiée. Petite ville. Maison de peu de valeur.

BICORNE adj. Qui a deux pointes : *un chapeau bicorne*. N. m. : *un bicorne*.

BICYCLE n. m. Vélocipède à deux roues dont la première est mise en mouvement par l'action des pieds sur deux pédales.

BICYCLETTE (*klè-te*) n. f. Vélocipède à deux roues d'égal diamètre, dont la seconde est motrice



Bicyclette.

(cette seconde roue est mise en mouvement par un moyen de transmission, le plus souvent une chaîne, qui la rattache aux pédales) : *la bicyclette sans chaîne est dite acatène*.

BICYCLISTE (*klis-te*) n. Personne qui fait usage du bicycle ou de la bicyclette.

BIDENT (*dan*) n. m. Fourche à deux dents.

BIDENTÉ, E (*dan*) adj. Qui a deux dents.

BIDET (*dè*) n. m. Petit cheval de selle.

BIDON n. m. Broc de bois, contenant environ 5 litres. Vase de fer-blanc où l'on met le pétrole, l'huile à brûler, etc. Sorte de gourde en fer-blanc (1 lit.), que portent les soldats.


Bidon.

BIEF (*bi-èf*) ou **BIEZ** (*bi-é*) n. m. Canal de dérivation qui sert à conduire les eaux jusque sur la roue d'un moulin. Espace de canal compris entre deux écluses.

BIELLE (*bi-è-le*) n. f. Pièce d'une machine qui sert à communiquer et à transformer le mouvement.

BIEN (*bi-in*) n. m. (du lat. *bene*, même sens). Ce qui est conforme au devoir : *un homme de bien*. Ce qui est agréable, avantageux ou utile. Richesse. Propriété : *bien patrimonial*. *Le bien public*, ce qui est utile à l'ensemble des citoyens. Pl. *Biens meubles*, *immeubles*, les meubles, les immeubles. (V. ces mots.) *Biens de la terre*, productions du sol. *Biens éternels*, le ciel. *Fig. Biens du corps*, la santé, la force. *Biens de l'esprit*, les talents. *Biens de l'âme*, les vertus. Adv. Conformément au devoir : *se bien conduire*. Beaucoup, fort : *il dort bien*. Formellement : *songez-y bien*. A peu près : *il y a bien deux ans*. Marque avantage : *ce malade est bien mieux*. Certain degré de perfection : *il écrit bien*. Consentement : *je le veux bien*. Convenance : *je suis bien ici*. Sagesse, prudence : *vous ferez bien d'agir ainsi*. Approbation : *bien, très bien*. **Bien de**, beaucoup de : *se donner bien du mal*. Loc. adv. **Bien plus**, en outre. Loc. conj. **Bien que**, quoique ; **si bien que**, de sorte que. Interj. **Hé bien!** ou **eh bien!** marque l'interrogation, l'étonnement, la concession, etc. : *hé bien! que vous en semble? Eh bien! soit*. PROV. : **En tout bien tout honneur**, dans une intention honnête. **Le mieux est l'ennemi du bien**, on court

risque de gâter ou de perdre ce qui est bien en voulant obtenir mieux. ANT. **Mal.**

BIEN-AIMÉ (*bi-in-né-mé*), **E** adj. et n. Chéri tendrement. Préféré à tout autre : *c'est mon fils bien-aimé.*

BIEN-DIRE n. m. Action ou faculté de s'exprimer d'une façon correcte, élégante : *le bien-faire vaut mieux que le bien-dire.*

BIEN-DISANT (*zan*), **E** adj. Qui parle bien, avec facilité, avec élégance.

BIEN-ÊTRE (*bi-in-né-tre*) n. m. Situation agréable de corps, d'esprit et de fortune : *chacun cherche le bien-être.* ANT. **Malaise, souffrance, besoin, misère.**

BIENFACTURE n. f. Action de bien fabriquer. Etat d'un objet bien fabriqué.

BIEN-FAIRE (*bi-in-fè-re*) n. m. Action de faire du bien : *le bien-dire ne dispense pas du bien-faire*

BIENFAISANCE (*bi-in-fe-san-se*) n. f. Inclination à faire le bien. Action de faire du bien à quelqu'un. **Bureau de bienfaisance,** établissement de charité où les indigents reçoivent du pain, des vêtements, etc.

BIENFAISANT (*bi-in-fe-zan*), **E** adj. (de *bien*, et *faisant*). Qui aime à faire du bien. Qui fait du bien, salutaire : *remède bienfaisant.*

BIENFAIT (*bi-in-fè*) n. m. (lat. *benefactum*). Bien que l'on fait, service, faveur : *combler quelqu'un de bienfaits.* Avantage : *les bienfaits de la civilisation.* PROV. : **Un bienfait n'est jamais perdu,** une bonne action a toujours sa récompense.

BIENFAITEUR, TRICE (*bi-in-fè*) n. Qui fait du bien.

BIEN-FONDÉ n. m. Formule employée dans les arrêts et, *par anal.*, dans le langage usuel : *le bien-fondé d'une réclamation.*

BIEN-FONDS (*bi-in-fon*) n. m. Immeuble (terre ou maison). Pl. des *biens-fonds.*

BIENHEUREUX, EUSE (*bi-in-neu-reû, eu-ze*) adj. Extrêmement heureux. (Il s'écrit en deux mots, lorsque *bien* est adverbe : *tu es bien heureux d'avoir évité ce danger.*) N. Celui, celle qui jouit de la béatitude éternelle. Celui, celle que l'Eglise a béatifié.

BIEN-INTENTIONNÉ (*bi-in-nin-tan-si-o-né*), **E** adj. Animé de bonnes intentions.

BIEN-JUGÉ n. m. Arrêt conforme à la loi et à la jurisprudence.

BIENNAL, E, AUX (*èn'-nal*) adj. (préf. *bi*, et lat. *annus*, année). Qui dure deux ans : *charge biennale.* Qui s'exécute de deux en deux ans : *assolements biennaux.*

BIENSÉAMMENT (*bi-in-sé-a-man*) adv. D'une manière bienséante.

BIENSÉANCE (*bi-in*) n. f. (de *bienséant*). Ce qui sied bien : *la bienséance d'une étoffe.* Convenance, retenue honnête : *observez toujours les bienséances, les règles de la bienséance.* ANT. **Inconvenance, impertinence.**

BIENSÉANT (*bi-in-sé-an*), **E** adj. (de *bien*, et *séant*). Ce qu'il convient de faire, de dire. ANT. **Malséant.**

BIEN-TENANT (*nan*), **E** n. et adj. Personne qui tient les biens d'une succession ou des biens grevés d'hypothèque. (On dit mieux DÉTENTEUR, TRICE.) Pl. *bien-tenants, antes.*

BIENTÔT (*bi-in-tô*) adv. (de *bien*, et *tôt*) Sous peu. **A bientôt** loc. adv. Je souhaite, je compte vous revoir avant peu.

BIENVEILLAMMENT (*bi-in-vè, ll* mll., *a-man*) adv. Avec bienveillance.

BIENVEILLANCE (*bi-in-vé, ll* mll.) n. f. (de *bienveillant*). Bonté, disposition favorable envers quelqu'un. ANT. **Malveillance, hostilité.**

BIENVEILLANT (*bi-in-vé, ll* mll., *an*), **E** adj. (de *bien*, et *veuillant*, part., aujourd'hui inusité, de *vouloir*). Qui veut du bien : *un chef bienveillant.* Qui marque de la bienveillance : *des regards bienveillants.* ANT. **Malveillant, hostile, désobligeant.**

BIENVENIR (*bi-in*) v. n. N'est usité que dans la locution *se faire bienvenir*, se faire accueillir avec plaisir.

BIENVENU, E (*bi-in*) adj. et n. Qui est accueilli avec plaisir, qui arrive à propos : *soyez le bienvenu.*

BIENVENUE (*bi-in*) n. f. Arrivée qui fait plaisir, qui se produit à propos. Réception cordiale. Régal qu'on a l'habitude de payer en entrant dans un corps : *payer sa bienvenue.*

BIÈRE n. f. (all. *bier*). Boisson fermentée, faite avec de l'orge et du houblon : *la bière est nutritive. Ce n'est pas de la petite bière,* ce n'est pas peu de chose.

BIÈRE n. f. (all. *bahre* ou angl. *bier*). Cercueil.

BIÈVRE n. m. Castor. (Vx.)

BIEZ (*bi-é*) n. m. V. BIEF.

BIFFAGE (*bi-fa-je*) n. m. Action de biffer. Son résultat. (On dit aussi BIFFEMENT et BIFFURE.)

BIFFER (*bi-fé*) v. a. Rayer ce qui est écrit : *biffer une clause dans un contrat.*

BIFIDE adj. (lat. *bifidus*, même sens). Fendu en deux parties.

BIFTECK (*bif-tèk*) n. m. (angl. *beef*, bœuf. et *steak*, grillade). Tranche de bœuf grillée ou cuite à la poêle. Pl. des *biftecks.*

BIFURCATION (*si-on*) n. f. (de *bifurquer*). Endroit où une chose se divise en deux : *la bifurcation d'un chemin, d'une branche, d'une veine.*

BIFURQUER (*ké*) v. n. (préf. *bi*, et lat. *furca*, fourche). Diviser en deux, à la façon d'une fourche : *la voie bifurque.* **Se bifurquer** v. pr. Se diviser en deux.

BIGAME adj. et n. (préf. *bi*, et gr. *gamos*, mariage). Marié à deux personnes en même temps.

BIGAMIE (*mî*) n. f. Etat de bigame.

BIGARADE n. f. Espèce d'orange amère, employée pour la fabrication du curaçao.

BIGARADIER (*di-é*) n. m. Variété d'oranger.

BIGARRÉ (*gha-ré*), **E** adj. Qui a des couleurs ou des dessins variés : *étoffe bigarrée.*

BIGARREAU (*gha-rô*) n. m. Cerise rouge et blanche, à chair très ferme et sucrée.

BIGARREAUTIER (*gha-rô-ti-é*) n. m. Variété de cerisier qui porte des bigarreaux.

BIGARRER (*gha-ré*) v. a. Diversifier par des couleurs ou des dessins variés.

BIGARRURE (*gha-ru-re*) n. f. Variété de couleurs ou de dessins. *Fig.* Mélange confus de personnes ou de choses disparates. *Bigarrure du style,* mélange de styles disparates.

BIGE n. m. Char romain à deux ou quatre roues, attelé de deux chevaux.

BIGLE adj. Louche : *yeux bigles.* N. Personne qui louche. (Le fém. *biglesse* est usité.)

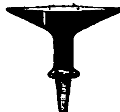
BIGLE n. m. *Véner.* Syn. de BEAGLE.

BIGNE n. f. Tumeur, bosse, contusion. (Vieux mot dont on a fait les mots pop. *beigne* et *beugne.*)

BIGNONE n. f. Genre de bignoniacées.

BIGNONIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones gamopétales supérovariées. S. une *bignoniacée.*

BIGORNE n. f. (du lat. *bigornis*, à deux cornes). Enclume à deux pointes. Masse de bois que les tanneurs emploient à fouler les peaux mouillées.


Bigorne.

BIGORNEAU (*nô*) n. m. Petite bigorne. Petit coquillage comestible du genre *littorine.*

BIGORNER (*né*) v. a. Arrondir sur la bigorne : *bigorner un anneau.* Fouler les peaux avec la bigorne.

BIGOT (*gho*), **E** n. et adj. Qui est d'une dévotion outrée, étroite, mal entendue.

BIGOT (*gho*) n. m. Espèce de pioche à deux fourchons, dite aussi *bigorne.*

BIGOTERIE (*rî*) n. f. (rad. *bigot*). Dévotion outrée.

BIGOTISME (*tis-me*) n. m. Caractère du bigot.

BIGOUDI n. m. Petite tige métallique entourée de cuir, autour de laquelle les femmes roulent leurs cheveux pour les friser.

BIGUE (*bi-ghe*) n. f. Chèvre formée de deux longues pièces de bois liées par le haut et portant une poulie.

BIHEBDOMADAIRE (*dé-re*) adj. Qui paraît, qui a lieu deux fois par semaine.

BIHOREAU (*rô*) n. m. Genre d'échassiers renfermant des hérons de petite taille.

BIJOU n. m. (du bas bret. *bizou*, anneau pour le doigt). Joyau, petit ouvrage d'une matière ou d'un travail précieux, servant pour la parure. Chose élégante et d'une petitesse relative : *la flèche de la Sainte-Chapelle est un vrai bijou.* Joli enfant. Chose ou personne mignonne. Pl. des *bijoux.*

BIJOUTERIE (*rî*) n. f. Commerce de bijoux. Objets fabriqués par le bijoutier : *acheter de la bijouterie.*

BIJOUTIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui fait ou vend des bijoux.

BIJUMEAU (*mô*) n. et adj. m. Monstre double. *Anat.* Biceps.

BILABIÉ, E adj. (préf. *bi*, et lat. *labium*, lèvre). Se dit des corolles ou des calices divisés en deux.

BILAN n. m. (lat. *bilanx*, balance). Compte de l'actif et du passif d'un négociant. Etat de situation d'un commerçant en faillite. *Déposer son bilan*, se déclarer en faillite. *Fig.* Se déclarer vaincu.

BILATÉRAL, E, AUX adj. Qui a deux côtés, qui se rapporte aux deux côtés d'un objet : *paralysie bilatérale*. *Dr.* Qui engage les deux parties : *une convention bilatérale*.

BILATÉRALEMENT (*man*) adv. Des deux côtés.

BILBOQUET (*kè*) n. m. Jouet formé d'une boule percée d'un trou et reliée par une cordelette à un bâtonnet pointu à l'un de ses bouts, concave à l'autre. Figurine de moelle de sureau, lestée de plomb par le bas, de telle manière qu'elle ne peut se tenir que debout. Petit ouvrage typographique : affiches, cartes de visite, lettres de faire part, etc.


Bilboquet.

BILE n. f. (lat. *bilis*). Liquide amer, d'un jaune verdâtre, qui est sécrété par le foie. *Fig.* Colère, irritabilité. *Se faire de la bile*, se tourmenter, s'inquiéter. — La bile agit comme agent de la digestion dans les intestins. Quand elle se déverse dans l'estomac, elle cause des maux de cœur, des étourdissements. On combat ces malaises surtout par des vomitifs et des purgatifs.

BILHARZIE (*zî*) n. f. Genre de vers trématodes, parasites de l'intestin humain.

BILIAIRE (*li-è-re*) adj. Qui a rapport à la bile.

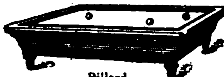
BILIEUX, EUSE (*li-eû, eu-ze*) adj. Qui abonde en bile. *Fig. Homme bilieux*, homme irascible, d'humeur acariâtre.

BILINGUE (*lin-ghe*) adj. (lat. *bilinguis*). Qui est en deux idiomes différents : *inscription bilingue*.

BILITÈRE adj. Composé de deux lettres : *dé, si*.

BILL (*bil*) n. m. (mot angl.). Projet d'acte du Parlement d'Angleterre et quelquefois loi rendue. Pl. des *bills*.

BILLARD (*bi, ll* mll., *ar*) n. m. (rad. *bille*). Jeu qui se joue avec des boules d'ivoire sur une table d'ardoise, entourée de bandes en caoutchouc et couverte d'un tapis de drap vert. La table sur laquelle on joue. La salle où l'on joue. Autref., bâton ou *queue* servant à pousser les billes. *Mar.* Barre de fer servant à faire entrer, en les frappant, les cercles de fer dont les mâts sont munis.


Billard.

BILLARDER (*bi, ll* mll., *ar-dé*) v. n. Toucher deux fois sa bille avec la queue. (Vx.)

BILLARDIER (*bi, ll* mll., *ar-di-é*) n. m. Ouvrier qui fabrique ou répare les billards.

BILLE (*ll* mll.) n. f. Boule de billard. Petite boule d'argile, de pierre, de marbre ou d'agate. Bloc de bois non travaillé.

BILLEBARRER (*bi, ll* mll., *e-ba-ré*) v. a. Chamarrer, bigarrer de couleurs mal assorties.

BILLEBAUDE (*bi, ll* mll., *e-bô-de*) n. f. (de *bille*, et du vx fr. *baude*, hardie). Confusion. *Feu de billebaude*, tir à volonté. **A la billebaude** loc. adv. Sans ordre, confusément.

BILLEBAUDER (*bi, ll* mll., *e-bô-dé*) ou **BILBAUDER** (*bô-dé*) v. n. Se dit du chien qui quête mal.

BILLET (*bi, ll* mll., *é*) n. m. (du lat. *bulla*, cédule). Petite lettre missive : *billet d'invitation*. Carte d'entrée ou de parcours : *billet de spectacle, de chemin de fer*. Bulletin de loterie. Imprimé que l'on envoie à ses relations pour annoncer un mariage, un décès, etc. : *billet de faire part* (ou *de part*). *Billet de logement*, écrit qui donne à un militaire le droit de loger chez la personne désignée sur ce billet. *Billet de banque*, papier émis par la Banque de France et remplaçant les monnaies d'or et d'argent : *il y a des billets de banque de 50, de 100, de 500 et de 1.000 francs*. (V. BANQUE.) *Billet à ordre*, écrit par lequel on s'engage à payer une somme à une époque déterminée, soit à la personne en faveur de laquelle le billet a été souscrit, soit à *son ordre*, c'est-à-dire à toute personne à qui la première aura transmis le billet. — Les billets à ordre doivent être faits sur du papier au timbre de 5 cent. par 100 francs ou fraction de 100 francs. (V. ENDOSSEMENT.) Voici un exemple de la formule du billet à ordre :

Paris, le 4 juillet 1905. B. P. F. 1.000 »
Au premier mai prochain, je payerai à Monsieur Paul, ou à son ordre, la somme de mille francs.
Valeur reçue en marchandises.
JEAN.
A mon domicile, 15, rue Montparnasse.

BILLETÉ, E (*ll* mll.) adj. *Blas.* Semé de billettes.

BILLETTE (*bi, ll* mll., *è-te*) n. f. Morceau de bois fendu pour le chauffage. Rouleau de bois. *Blas.* Pièce héraldique qui est un petit carré long, toujours employé en nombre. Série de petites billes formant des ornements sur les corniches, les archivoltes.

BILLEVESÉE (*bi-le-ve-zé*) n. f. (du vx fr. *billeveze*, cornemuse). Chose frivole, vaine, chimérique.

BILLION (*bi-li-on*) n. m. Syn. de MILLIARD.

BILLON (*ll* mll.) n. m. Autref., monnaie de cuivre alliée d'un peu d'argent. Auj., monnaie de cuivre, ou de bronze. — En France, la monnaie de billon est un alliage de 95 p. 100 de cuivre, 4 d'étain et 1 de zinc. Les pièces de billon françaises sont de 10 centimes, de 5 cent., de 2 cent. et de 1 cent.

BILLON (*ll* mll.) n. m. *Agric.* Ados formé dans un terrain avec la charrue.

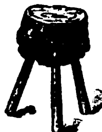
BILLONNAGE (*bi, ll* mll., *o-na-je*) n. m. Labourage en billons. Trafic illégal sur les monnaies défectueuses.

BILLONNEMENT (*bi, ll* mll., *o-ne-man*) n. m. Action de labourer en billons. (Vx.)

BILLONNER (*bi, ll* mll., *o-né*) v. n. Trafiquer illégalement avec des monnaies défectueuses. (Vx). Faire des sillons séparés des autres. (Vx.)

BILLONNEUR (*bi, ll* mll. *o-neur*) n. m. Celui qui billonne. (Vx.)

BILLOT (*bi, ll* mll., *o*) n. m. (dimin. de *bille*). Tronçon de bois gros et court. Pièce de bois sur laquelle on tranchait la tête des condamnés. Bâton cylindrique attaché le long des flancs des chevaux quand on les conduit à la file. Morceau de bois qu'on attache au cou des bœufs pour les empêcher de courir. Masse de bois qui porte une enclume. Morceau de bois sur lequel les cordonniers battent le cuir.


Billot.

BILOBÉ, E adj. *Hist. nat.* Partagé en deux lobes.

BILOCULAIRE (*lè-re*) adj. Se dit d'un fruit à deux cavités ou loges.

BILOQUER (*ké*) v. a. Labourer profondément.

BIMANE adj. et n. (préf. *bi*, et lat. *manus*, main). Qui a deux mains : *l'homme est bimane*.

BIMBELOT (*bin-be-lo*) n. m. Jouet d'enfant. Colifichet.

BIMBELOTERIE (*bin, rî*) n. f. Fabrication ou commerce de bimbelots. Ensemble de ces objets.

BIMBELOTIER (*bin, ti-é*) n. m. Fabricant ou marchand de jouets d'enfants.

BIMENSUEL, ELLE (*su-èl, è-le*) adj. Qui a lieu deux fois par mois : *publication bimensuelle*.

BIMÉTALLIQUE (*tal-li-ke*) adj. Qui a rapport au bimétallisme.

BIMÉTALLISME (*tal-lis-me*) n. m. Système monétaire établi sur un double étalon (or et argent).

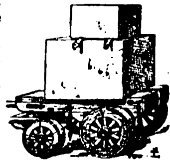
BIMÉTALLISTE (*tal-lis-te*) adj. Qui a rapport au bimétallisme. N. Partisan de ce système.

BINAGE n. m. Action de biner. Seconde façon que l'on donne à la terre. Action du prêtre qui bine.

BINAIRE (*nè-re*) adj. (lat. *binarius*). Qui a 2 pour base : *nombre binaire*. *Composé binaire*, qui est formé de deux éléments.

BINAIREMENT (*nè-re-man*) adv. D'une manière binaire.

BINARD ou **BINART** (*nar*) n. m. Chariot bas à quatre roues, pour transporter les pierres de taille.


Binard.

BINEMENT (*man*) n. m. Syn. peu us. de BINAGE.

BINER (*né*) v. a. (lat. *binare*; de *bini*, deux). Donner une seconde façon aux terres, aux vignes. V. n. Dire deux messes le même jour dans deux églises différentes.

BINERVÉ, E (*nèr*) adj. *Bot.* Qui a deux nervures, comme les corolles des chicoracées.

BINET (*nè*) n. m. (de *biner*). Brûle-bout ; bobèche à pointe pour brûler les bouts de chandelle, de bougie.

BINETTE (*nè-te*) n. f. (de *biner*). Outil de jardinier qui revêt diverses formes.


Binette. Binocles. Biniou.

BINEUR n. m. Syn. de BINOT.

BINIOU n. m. (mot bas breton). Sorte de cornemuse bretonne.

BINOCLE n. m. (lat. *binus*, double, et *oculus*, œil). Lorgnon qui se maintient sur le nez par la pression d'un ressort ou que l'on tient à la main à l'aide d'une poignée. V. LORGNON, FACE-À-MAIN.

BINOCULAIRE (*lè-re*) adj. Qui se fait, a lieu par les deux yeux : *vision binoculaire*.

BINOIR n. m. *Agric.* Syn. de BINOT.

BINÔME n. m. (préf. *bi*, et gr. *nomê*, division). *Alg.* Expression algébrique à deux termes, comme *a — b*. **Binôme de Newton,** formule par laquelle Newton a donné le développement des puissances d'un binôme affecté d'un exposant quelconque.

BINOT (*no*) n. m. Petite charrue qui sert à biner.

BIOBLASTE (*blas-te*) n. m. (gr. *bios*, vie, et *blastos*, germe). Granulation vivante des plastides.

BIOCHIMIE (*mî*) n. f. (du gr. *bios*, vie, et de *chimie*). Se dit pour CHIMIE BIOLOGIQUE. V. CHIMIE.

BIOGÈNE adj. (gr. *bios*, vie, et *gennân*, produire). Qui croît en parasite sur une plante : *végétal biogène*.

BIOGNOSE (*ghno-ze*) n. f. (gr. *bios*, vie, et *gnôsis*, connaissance). Étude ou science de la vie.

BIOGRAPHE (*fe*) n. m. Auteur de biographies.

BIOGRAPHIE (*fî*) n. f. (gr. *bios*, vie, et *graphein*, écrire). Histoire de la vie d'un personnage.

BIOGRAPHIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Faire une biographie : *biographier un savant*.

BIOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la biographie : *notice biographique*.

BIOGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue de la biographie.

BIOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *bios*, vie, et *logos*, discours). Science de la vie des corps organisés.

BIOLOGIQUE adj. Qui se rapporte à la biologie.

BIOLOGISTE (*jis-te*) ou **BIOLOGUE** (*ghe*) n. m. Celui qui s'occupe de biologie.

BIOMÉCANIQUE n. f. (du gr. *bios*, vie, et de *mécanique*). Science qui a pour but d'expliquer, par la physique et la chimie, le plus grand nombre possible des phénomènes vitaux.

BION n. m. Rejet d'une plante vivace.

BIONNER (*o-né*) v. a. Replanter les bions d'une plante vivace : *bionner des artichauts*.

BIOPHILIE (*fi-lî*) n. f. (gr. *bios*, vie, et *philos*, ami). Amour de la vie.

BIOVULÉ, E adj. Qui contient deux ovules : *loge biovulée*.

BIOXYDE (*ksi-de*) n. m. Oxyde au second degré.

BIPARIÉTAL, E, AUX adj. Qui a rapport aux deux pariétaux.

BIPARTI, ITE adj. Se dit des organes divisés en deux segments : *feuille bipartite*.

BIPARTIBLE adj. Que l'on peut diviser en deux parties.

BIPARTITION (*si-on*) n. f. Division en deux parties.

BIPÈDE adj. et n. (préf. *bi*, et lat. *pes, pedis*, pied). Se dit de tout animal à deux pieds : *reptile bipède ; l'homme est un bipède*. N. m. Chez un cheval, ensemble de deux membres antérieurs, postérieurs, latéraux ou diagonaux.

BIPOLAIRE (*lè-re*) adj. Qui a deux pôles : *aimant bipolaire*. **Coordonnées bipolaires,** système de coordonnées dans lequel un point est déterminé par ses distances à deux points fixes.

BIQUE n. f. *Fam.* Chèvre : *manteau de peau de bique*.

BIQUET (*kè*) n. m. Petit d'une bique ; chevreau.

BIQUETER (*té*) v. n. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *elle biquette*.) Se dit de la chèvre qui met bas.

BIQUETTE (*kè-te*) n. f. Chevrette, jeune chèvre.

BIRÉFRINGENCE (*jan-se*) n. f. Nature de ce qui est biréfringent.

BIRÉFRINGENT (*jan*), **E** adj. *Opt.* Se dit d'un corps susceptible de produire une double réfraction.

BIRÈME n. f. Vaisseau ancien à deux rangs de rames de chaque côté.

BIRIBI n. m. Sorte de jeu de hasard prohibé, qui se joue avec un tableau partagé en 70 cases numérotées et des billets correspondant à ces numéros. *Arg. milit.* Compagnie de discipline d'Afrique.

BIRLOIR n. m. Tourniquet servant à ouvrir ou fermer le châssis d'une fenêtre.

BIS, E (*bi, bi-ze*) adj. Gris brun : *toile bise*. **Pain bis**, pain de qualité inférieure et de couleur grise.

BIS (*biss*) adv. Une seconde fois, deux fois : *numéro 20 bis*. N. m. Cri qui, adressé à des chanteurs, à des acteurs, signifie qu'on demande la répétition d'un passage : *avoir les honneurs du bis*. V. BI.

BISAÏEUL, E (*bi-za-i-eul*) n. Père, mère de l'aïeul, ou de l'aïeule. Pl. des *bisaïeuls, bisaïeules*.

BISAIGUË (*zè-ghu-e*) n. f. *Techn.* V: BESAIGUË.

BISAILLE (*za, ll* mll.) n. f. Farine servant à la fabrication du pain bis. Mélange de pois et de vesces pour nourrir la volaille.

BISANNUALITÉ (*zan'-nu*) n. f. Caractère de ce qui est bisannuel.

BISANNUEL, ELLE (*zan'-nu-èl, è-le*) adj. Qui revient tous les deux ans : *fête bisannuelle*. *Bot.* Qui ne fleurit, ne fructifie et ne meurt qu'au bout de deux ans, comme la carotte, la betterave, le blé d'hiver, etc.

BISBILLE (*bis-bi, ll* mll.) n. f. (de l'ital. *bisbiglio*, murmure). *Fam.* Petite querelle sur un objet futile.

BISCAÏEN, ENNE (*bis-ka-i-in, è-ne*) adj. et n. De la Biscaye.

BISCAÏEN (*bis-ka-i-in*) adj. et n. m. (de *Biscaye*, prov. d'Espagne). Se disait d'un fusil de gros calibre et du projectile qu'il contenait. Plus tard, projectile de boîte à mitraille.

BISCHOF n. m. V. BICHOF.

BISCORNU, E (*bis*) adj. Qui a deux cornes. D'une forme irrégulière. *Fig.* Bizarre : *raisonnement biscornu*.

BISCOTIN (*bis*) n. m. (de l'ital. *biscottino*, dimin. de *biscotto*, biscuit). Petit biscuit ferme et cassant.

BISCOTTE (*bis-ko-te*) n. f. (de l'ital. *biscotto*, biscuit). Tranche de pain (souvent au lait), séchée au four. Petit four en pâte sèche et dure.

BISCUIT (*bis-ku-i*) n. m. (préf. *bis*, et *cuit*). Sorte de pain sec, dur et peu levé, se conservant longtemps, employé surtout pour les soldats et les marins. *S'embarquer sans biscuit*, s'engager dans une entreprise sans avoir pris ses précautions. Pâtisserie faite avec de la farine, des œufs et du sucre. Ouvrage de porcelaine qui, après avoir reçu deux cuissons, est laissé dans son blanc mat, imitant le grain du marbre : *statuette de biscuit*.

BISCUITER (*bis-ku-i-té*) v. a. Amener la porcelaine à l'état de biscuit : *four à biscuiter*.

BISCUITERIE (*bis-ku-i-te-rî*) n. f. Boulangerie, dans les arsenaux, où l'on fabrique le biscuit de mer.

BISE (*bi-ze*) n. f. Vent du nord. *Fig.* Hiver : *quand la bise fut venue*.

BISEAU (*zô*) n. m. Bord taillé obliquement : *glace taillée en biseau*. Outil aciéré, à tranchant incliné.

BISEAUTAGE (*zô*) n. m. Action de biseauter.

BISEAUTER (*zô-té*) v. a. Tailler en biseau : *biseauter un brillant, une glace*. Marquer les cartes pour les reconnaître et tricher au jeu.

BISEAUTEUR, EUSE (*zô-teur, eu-ze*) n. Celui, celle qui biseaute les cartes.

BISEGMENTATION (*ségh-man-ta-si-on*) n. f. Action de bisegmenter. État de ce qui est divisé en deux segments.

BISEGMENTER (*ségh-man-té*) v. a. Séparer en deux parties.

BISER (*zé*) v. a. (du lat. *bis*, deux fois). Reteindre, en parlant des étoffes : *biser du drap*. V. n. Dégénérer, noircir, en parlant des grains qui se gâtent.

BISET (*zè*) n. m. Pigeon sauvage d'un gris ardoisé : *le biset est nommé aussi* pigeon de roche.

BISETTE (*zè-te*) n. f. Dentelle en fil de lin, très étroite et demi-blanche. Macreuse.

BISEXUÉ (*sèk-su-é*), **E** ou **BISEXUEL, ELLE** (*sek-su-èl, è-le*) adj. V. BISSEXUÉ.

BISMUTH (*bis-mut'*) n. m. (mot angl.). Métal d'un blanc gris, un peu rougeâtre, de densité 9,8, cassant et facile à réduire en poudre. — On l'utilise surtout allié à d'autres métaux; un de ses sels, le *sous-nitrate*, appelé vulgairement « bismuth », sert à combattre la diarrhée.

BISON (*zon*) n. m. (gr. *bisôn*). Bœuf sauvage de l'Amérique du Nord et de l'Europe, à garrot relevé en bosse.


Bison.

BISONNE (*zo-ne*) n. f. Toile grise, employée surtout comme doublure. Femelle du bison.

BISONTIN, E (*zon*) adj. et n. (de *Bisontium*, n. lat. de Besançon). De Besançon.

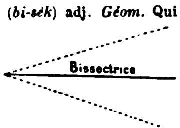
BISQUAIN ou **BISQUIN** (*bis-kin*) n. m. Peau de mouton préparée et garnie de sa laine, dont on couvre le collier des chevaux de trait.

BISQUE (*bis-ke*) n. f. (orig. incoun.). Potage fait de coulis d'écrevisses, de quenelles de volaille ou de gibier, de hachis de poissons, etc. Avantage de quinze points qu'un joueur fait à un autre, au jeu de paume. *Pop.* Dépit, mauvaise humeur.

BISQUER (*bis-kè*) v. n. *Fam.* Éprouver du dépit.

BISSAC (*bi-sac*) n. m. (préf. *bis*, et *sac*). Besace; sac analogue, faisant partie du harnachement des chevaux dans l'armée.

BISSECTEUR, TRICE (*bi-sèk*) adj. *Géom.* Qui divise en deux parties égales : *plan bissecteur; ligne bissectrice.* N. f. Ligne de bissection, ou ligne droite qui divise un angle en deux parties égales.



BISSECTION (*bi-sèk-si-on*) n. f. *Géom.* Division géométrique, en deux parties égales : *la bissection d'un dièdre.*

BISSER (*bi-sé*) v. a. (du lat. *bis*, deux fois). Répéter ou faire répéter une seconde fois : *bisser un passage, un acteur.*

BISSEXTE (*bi-sèks-te*) n. m. (lat. *bissextus*, deux fois sixième). Vingt-neuvième jour ajouté au mois de février dans toutes les années dont l'expression numérale est exactement divisible par quatre, c'est-à-dire bissextiles.

BISSEXTIL, E (*bi-sèks*) adj. (lat. *bissextilis*, même sens). Se dit de l'année de 366 jours : *année bissextile.* — Chez les Romains, l'année était de 365 jours; or, la terre employant à peu près 365 jours 1/4 à faire sa révolution annuelle autour du soleil, les six heures restantes avaient amené, au temps de Jules César, une perturbation entre les dates vulgaires et les révolutions célestes. Pour régler cette différence, Jules César appela à Rome Sosigène, célèbre astronome d'Alexandrie. Ce savant établit que l'année commune serait trois fois de suite de 365 jours, et la quatrième de 366 jours. Ce jour intercalaire s'ajoute au mois de février qui, tous les quatre ans, a 29 jours au lieu de 28. Cette quatrième année se nomme *bissextile.* Toute année dont l'expression numérale est exactement divisible par quatre est bissextile : 1888, 1892, 1896, 1904, etc. Les années séculaires ne sont pas bissextiles, sauf celles dont les deux premiers chiffres sont également divisibles par 4 : 1600, 2000, 2400, etc.

BISSEXUÉ (*bi-sèk-su-é*), **E** ou **BISSEXUEL, ELLE** (*bi-sèk-su-èl, è-le*) adj. Se dit des fleurs qui ont à la fois des étamines et des pistils.

BISTOQUET (*bis-to-kè*) n. m. Instrument tranchant, qui coupe à longueur les tringles de fer servant à fabriquer des clous.

BISTORTE (*bis*) n. f. Genre de renouée astringente, appelée ainsi parce que sa racine est tordue sur elle-même, ordinairement deux fois.

BISTORTIER (*bis-tor-ti-é*) ou **BISTOTIER** (*bis-to-ti-é*) n. m. Pilon de pharmacien, pour les substances molles.

BISTOURI (*bis*) n. m. Petit couteau chirurgical, servant à faire des incisions dans les chairs.

Bistouri.

BISTOURNAGE (*bis*) n. m. Castration, par torsion sous-cutanée, du cordon testiculaire, principalement chez le taureau.

BISTOURNER (*bis-tour-né*) v. a. Tourner, déformer. Faire le bistournage.

BISTRE (*bis-tre*) n. m. Couleur d'un brun noirâtre, employée dans le lavis, et que l'on obtient avec de la suie détrempée et mêlée d'un peu de gomme. Adj. Qui est de couleur bistre : *teint bistre, crayon bistre.*

BISTRER (*bis-tré*) v. a. Donner la couleur du bistre.

BISULCE ou **BISULQUE** adj. (du préf. *bi*, et du lat. *sulcus*, sillon). Qui a le pied fourchu. V. RUMINANT.

BISULFITE n. m. Sel de l'acide sulfureux.

BISULFURE n. m. Composé binaire non oxygéné, dont la molécule comprend un atome d'un corps simple et deux atomes de soufre.

BITORD (*tor*) n. m. (préf. *bi*, et *tordu*). Petit cordage composé de deux, trois ou quatre fils de caret, tortillés ensemble.

BITTE (*bi-te*) n. f. (scandin. *biti*, poutre). Billot de bois ou de fonte pour l'amarrage à bord des bateaux.

BITTER (*bi-tèr*) n. m. Liqueur alcoolique amère, qui s'obtient en faisant macérer diverses substances dans du genièvre.

BITTON (*bi-ton*) n. m. Petite bitte fixée sur le pont d'un navire pour amarrer les manœuvres.

BITUMAGE n. m. Action de bitumer.

BITUME n. m. (lat. *bitumen*). Substance inflammable, liquide et jaunâtre, ou solide et noire, qui se trouve dans le sein de la terre : *le bitume sert à la confection des trottoirs.*

BITUMIER (*mi-é*) n. m. Ouvrier qui recouvre de bitume une chaussée, un trottoir, etc.

BITUMINER (*né*) v. a. Enduire de bitume.

BITUMINEUX ou **BITUMEUX** (*eû*), **EUSE** (*eu-ze*) adj. Qui a les qualités du bitume, qui en contient : *sol bitumineux.*

BIVAC (*vak*) n. m. Forme vieille de BIVOUAC.

BIVALVE adj. et n. m. (préf. *bi*, et lat. *valve*). *Hist. nat.* Se dit des coquillages composés de deux pièces jointes par une espèce de charnière, comme les moules, les huîtres.

BIVALVULAIRE (*lè-re*) adj. Qui a la forme d'une double valvule.

BIVOLTIN ou **BIVOLTAIN** (*tin*) n. m. Vers à soie donnant deux générations par an.


Bivouac.

BIVOUAC (*vou-ak*) n. m. (allem. *bei*, auprès, et *wacht*, garde). Campement provisoire et en plein air d'une armée. Lieu où est établi le bivouac. Troupe qui bivouaque.

BIVOUAQUER (*ké*) v. n. Camper en plein air. (On disait autrefois BIVAQUER.)

BIZARRE (*za-re*) adj. Fantasque, extravagant, capricieux : *esprit bizarre.*

BIZARREMENT (*za-re-man*) adv. D'une façon bizarre.

BIZARRERIE (*za-re-rî*) n. f. Caractère de ce qui est bizarre, fantasque.

BIZUT ou **BIZUTH** (*zu*) n. m. Se dit, en France, dans l'argot des grandes écoles pour désigner un élève de première année.

BLACKBOULAGE n. m. Action de blackbouler.

BLACKBOULER (*lé*) v. a. (de l'angl. *black*, noir, et de *boule*). *Fam.* Refuser à un examen. Évincer, repousser par un vote.

BLACK-ROT (*blak-rot'*) n. m. Maladie de la vigne, provoquée par un champignon microscopique, qui se développe sur les feuilles : *on traite le black-rot par le sulfate de cuivre en solution.*

BLAFARD (*far*), **E** adj. Pâle, décoloré, d'un blanc terne : *teint blafard; lueur blafarde.*

BLAGUE (*bla-ghe*) n. f. (all. *balg*, poche élastique). Petit sac de poche dans lequel les fumeurs mettent leur tabac. *Fam.* Mensonge, hâblerie : *dire des blagues.* Facilité à débiter des hâbleries : *avoir de la blague.*

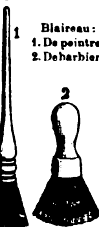

Blagues.

BLAGUER (*ghé*) v. n. Dire des blagues. V. a. *Fam.* Railler : *blaguer quelqu'un.*

BLAGUEUR, EUSE (*gheur, eu-ze*) adj. et n. *Fam.* Qui dit des blagues : *air blagueur, propos blagueur.*


Blaireau.

BLAIREAU (*blè-rô*) n. m. (orig. incert.). Petit mammifère omnivore, plantigrade, à odeur infecte. Pinceau de doreur, fait de poils de blaireau. Pinceau à savonner la barbe.



Blaireau : 1. De peintre; 2. De barbier.

BLÂMABLE adj. Digne de blâme.

BLÂME n. m. Sentiment, discours par lequel on condamne une personne, une action.

BLÂMER (*mé*) v. a. (du lat. *blasphemare*, propr. blasphémer, outrager). Désapprouver, réprouver.

BLANC (*blan*), **BLANCHE** adj. (de l'anc. haut allem. *blanch*, même sens). Qui est de la couleur du lait, de la neige. *Fig.* Qui n'est pas sale : *linge blanc.* Innocent : *blanc comme neige. Arme blanche,* tranchante ou pointue. *Papier blanc,* où il n'y a rien d'écrit. *Nuit blanche,* passée sans dormir. *Le drapeau blanc,* le drapeau des Bourbons, le drapeau des parlementaires. *Donner carte blanche,* donner plein pouvoir.

BLANC (*blan*) n. m. La couleur blanche. Fard que l'on étend sur la peau. Homme appartenant à la race blanche (pour une femme on dit une *blanche*). Espace vide dans une page. *Fig. De but en blanc,* directement, brusquement, sans ménagement. Etoffes blanches en fil ou en coton, telles que calicot, mousseline : *magasin de blanc. Mets au blanc,* mets accommodé à la sauce blanche. *Chauffer à blanc,* jusqu'à ce que la matière chauffée passe du rouge au blanc. *Blanc de poulet,* chair entourant le bréchet. *Blanc d'œuf,* partie glaireuse de l'œuf. *Blanc de l'œil,* la cornée. *Blanc d'Espagne,* craie friable. *Blanc de céruse, de plomb,* sel de plomb qui entre dans certaines couleurs. *Blanc de baleine,* matière grasse extraite de la tête de la baleine et de certains cétacés, et qui sert à fabriquer les bougies. *Les Blancs.* V. BLANCS (*part. hist.*). ANT. **Noir, sale, malpropre.**

BLANC-BEC (*blan-bèk'*) n. m. Jeune homme sans expérience. Pl. des *blancs-becs.*

BLANCHAILLE (*cha, ll* mll.) n. f. Menus poissons blancs.

BLANCHÂTRE adj. Tirant sur le blanc : *liqueur blanchâtre.*

BLANCHE n. f. *Mus.* Note qui vaut la moitié de la ronde ou deux noires, ou quatre croches.

BLANCHET (*chè*) n. m. (de *blanc*). Sorte d'étoffe de laine blanche. Filtre de molleton employé dans les pharmacies et les fabriques de liqueurs. *Impr.* Morceau de laine ou de soie dont on garnit le tympan ou les cylindres d'une presse pour rendre le foulage plus égal et garantir les caractères.

BLANCHEUR n. f. Qualité de ce qui est blanc : *la blancheur de la neige.*

BLANCHIMENT (*man*) n. m. Action ou art de blanchir : *blanchiment de la toile.*

BLANCHIR v. a. Rendre blanc : *l'âge blanchit les cheveux.* Rendre propre : *blanchir du linge. Cuis.* Passer à l'eau bouillante pour attendrir, enlever l'âcreté : *blanchir des choux. Fig.* Disculper : *rien ne peut le blanchir.* PROV. : **A blanchir la tête d'un nègre on perd sa lessive,** on perd son temps quand on veut corriger un incorrigible, faire comprendre à quelqu'un une chose qui passe sa portée, etc. V. n. Devenir blanc : *ses cheveux commencent à blanchir.* **Se blanchir,** être blanchi. Se salir avec du blanc. *Fig.* Se disculper. ANT. **Noircir, salir.**

BLANCHISSAGE (*chi-sa-je*) n. m. Action de nettoyer, de blanchir le linge, de raffiner le sucre.

BLANCHISSANT (*chi-san*), **E** adj. Qui prend une couleur blanche : *tête, aube blanchissante.*

BLANCHISSERIE (*chi-se-rî*) n. f. Lieu où l'on blanchit des toiles, des étoffes, etc.

BLANCHISSEUR, EUSE (*chi-seur, eu-ze*) n. Dont la profession est de blanchir du linge.

BLANCHOYER (*choi-ié*) v. n. (Se conj. comme *aboyer.*) Avoir un reflet blanc.

BLANC-MANGER (*jé*) n. m. Crème en gelée blanche, que l'on prépare avec des amandes, du lait, du sucre, des aromates. Gelée de viande blanche. Pl. des *blancs-mangers.*

BLANC-POUDRÉ, E adj. Poudré à blanc, de blanc : *cheveux blanc-poudrés; chevelure blanc-poudrée.* N. : *nos blanc-poudrés.*

BLANC-SEING (*sin*) n. m. Papier en blanc, au bas duquel on met sa signature et que l'on confie à quelqu'un pour qu'il le remplisse à volonté. Pl. des *blancs-seings.*

BLANCS-MANTEAUX (*tô*) n. m. pl. Religieux appartenant à l'ordre des servites de la Vierge, fondé à Marseille en 1252. Moines parisiens de l'ordre des guillemites. S. un *blanc-manteau.*

BLANQUE n. f. Jeu de hasard se jouant avec 52 cartes enfermées chacune dans un étui en bois. Variété de raisin blanc.

BLANQUETTE (*kè-te*) n. f. Petite poire d'été à peau blanche. Ragoût de viandes blanches accommodées au blanc. Sorte de vin blanc mousseux du Midi : *blanquette de Limoux.*

BLAPS (*blapss*) n. m. Genre d'insectes coléoptères noirs, nocturnes, lents et qui vivent dans les lieux obscurs.

BLASÉ (*zé*), **E** adj. Dégoûté de tout : *homme blasé.*

BLASEMENT (*ze-man*) n. m. Etat d'une personne blasée.

BLASER (*zé*) v. a. Affaiblir, émousser les sens, la sensibilité, le goût : *les liqueurs fortes blasent le palais.*

BLASON (*zon*) n. m. Ensemble des armoiries ou des signes qui composent un écu armorial. Science des armoiries. — La science du blason date de l'époque des croisades; c'est à la fin du XIIe siècle qu'on la voit obéir à des lois immuables et prendre un caractère régulier. A cette époque, on établit des chartes et répertoires destinés à fixer l'authenticité des armoiries, et chaque blason de famille devient propriété régulière et transmissible. Sous ce nom de *blason,* on comprend alors les armoiries peintes sur l'écu et aussi les *ornements extérieurs* (casques, lambrequins, colliers, supports, etc.). L'*écu* lui-même ou *table d'attente* revêt différentes formes, chacune de ses régions reçoit un nom particulier. Les couleurs sont dites *métaux* (or, argent), ou *émaux* (gueules, azur, sinople, sable, orangé, pourpre); on emploie aussi des *fourrures* (hermine et vair, puis contre-hermine, contre-vair et vairé); la table d'attente est divisée par des lignes droites qui donnent les *partitions;* les pièces qui la meublent sont *honorables* (ce sont les plus anciennes, et qui donnent naissance à d'autres par *rebattement*), ou *ordinaires* (celles-ci comprenant les figures de toute sorte : hommes, animaux, plantes, maisons, châteaux, objets divers, armes, outils, pièces de costume, etc.). Les *attributs* indiquent la manière d'être des pièces, leur aspect, leur disposition et leur nombre; enfin, les *ornements extérieurs* indiquent le rang, la charge, les dignités ou la fonction du possesseur. Après les nobles, les villes, municipalités, provinces, corporations, chapitres, eurent aussi leurs armoiries.

BLASONNEMENT (*zo-ne-man*) n. m. Action de représenter des armoiries, suivant les règles du blason.

BLASONNER (*zo-né*) v. a. Peindre ou interpréter des armoiries.

BLASONNEUR, EUSE (*zo-neur, eu-ze*) adj. et n. Qui blasonne.

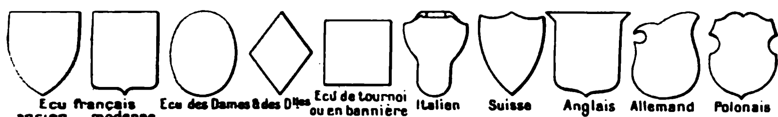
BLASPHÉMATEUR, TRICE (*blas-fé*) n. Qui blasphème.

BLASPHÉMATOIRE (*blas-fé*) adj. Qui contient des blasphèmes : *propos blasphématoires.*

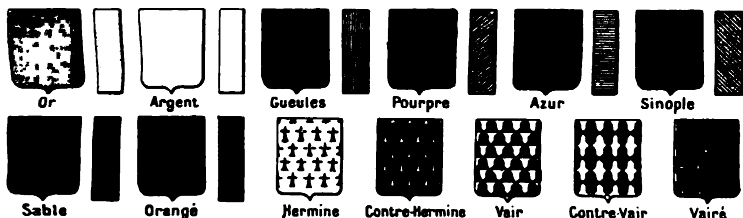
BLASPHÈME (*blas-fè-me*) n. m. (gr. *blasphêmia*). Parole qui outrage la Divinité, la religion : *proférer des blasphèmes.* Parole outrageante, en général.

BLASPHÉMER (*blas-fé-mé*) v. a. et n. (Se conj.

FORMES DE L'ÉCU

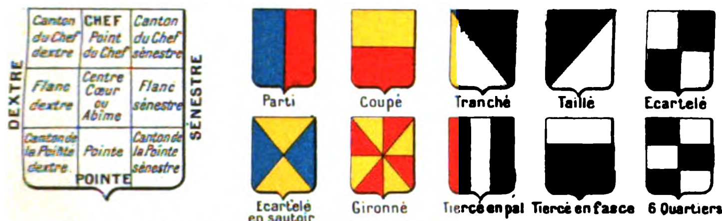


ÉMAUX, MÉTAUX & FOURRURES

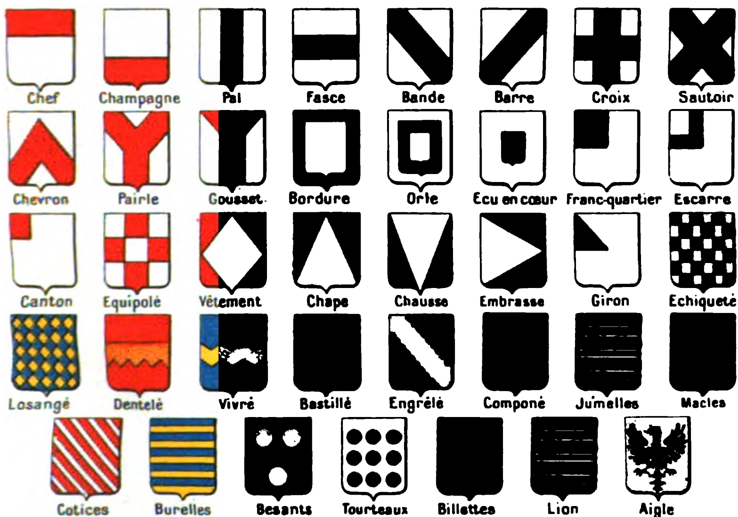


DIVISIONS DE L'ÉCU

PARTITIONS PRINCIPALES DE L'ÉCU



PIÈCES HONORABLES, REBATTEMENTS & FIGURES PRINCIPALES



comme *accélérer.*) Proférer un blasphème : *blasphémer la religion ; blasphémer contre la religion.* Proférer des jurements.

BLASTE (*blas-te*) n. m. (gr. *blastos*, germe). Partie de l'embryon qui se développe lors de la germination.

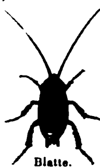
BLASTÈME (*blas*) n. m. Partie de l'embryon des végétaux.

BLASTODERME (*blas-to-dèr-me*) n. m. Membrane vitelline qui donne naissance au corps de l'embryon.

BLATER (*té*) v. a. Falsifier, en parlant des grains.

BLATÉRER (*ré*) v. n. (Se conj. comme *accélérer.*) Se dit du bélier et du chameau qui crient.

BLATIER (*ti-é*) n. m. (du lat. *bladum*, blé). Marchand de blé, au marché. Adj. : *un marchand blatier.*


Blatte.

BLATTE (*bla-te*) n. f. Insecte nocturne orthoptère, vulgairement appelé *cafard.*

BLAUDE (*blô-de*) n. f. Blouse de charretier.

BLAVET (*vè*) n. m. Espèce d'agaric.

BLÉ n. m. (autref. *bled ;* bas lat. *bladum*). Nom vulgaire d'une espèce de graminées (nom scientifique *triticum*), qui produit le grain dont on fait le pain. **Blé méteil**, moitié blé, moitié seigle. **Blé noir**, sarrasin. **Blé de Turquie**, maïs. Prov. : **Manger son blé en herbe**, dépenser son revenu par avance. **Crier famine sur un tas de blé**, se plaindre quand on est dans l'aisance, quand on est riche.

BLEIME (*blè-me*) n. f. Contusion, meurtrissure de la face plantaire chez le cheval, avec épanchement de sang et suppuration.

BLÊME adj. Très pâle, pâlir : *teint blême.*

BLÊMIR v. n. Devenir blême ; pâlir.

BLÊMISSANT (*mi-san*), **E** adj. Qui blêmit.

BLÊMISSEMENT (*mi-se-man*) n. m. Action de blêmir.

BLENDE (*blin-de*) n. f. Minerai de zinc.

BLENNIE (*blèn-nî*) n. f. Genre de petits poissons de mer et des eaux douces, de formes bizarres.

BLENNOPHTALMIE (*blèn-nof-tal-mî*) n. f. Inflammation purulente de la conjonctive.

BLÉPHARITE n. f. Inflammation des paupières. (On doit laver à l'eau boriquée les paupières atteintes de blépharite.)

BLÈSE (*blè-ze*) adj. et n. Affecté de blésité : *être blèse.*

BLÈSEMENT (*ze-man*) n. m. Action de bléser.

BLÉSER (*zé*) v. n. (du lat. *blæsus*, bègue.— Se conj. comme *accélérer.*) Substituer dans la prononciation une consonne faible à une consonne forte, comme *zerbe, seval, pizon,* pour *gerbe, cheval, pigeon.* V. zézayer.

BLÉSITÉ (*zi*) n. f. Vice dans la prononciation, consistant à dire *z* pour *s, g,* etc. V. zézaiement.

BLESSANT (*blè-san*), **E** adj. Offensant, qui mortifie : *parole blessante.*

BLESSÉ (*blè-sé*), **E** adj. et n. Qui a reçu une blessure. *Fig.* Affligé, offensé, outragé : *blessé dans ses affections, dans son honneur.*

BLESSER (*blè-sé*) v. a. (orig. incert.). Donner un coup qui fait plaie, fracture ou contusion. Faire du mal : *mon soulier me blesse.* Affecter désagréablement les sens : *son qui blesse l'oreille ; couleurs qui blessent la vue. Fig.* Choquer, offenser : *ce mot le blessa.* Porter préjudice : *blesser des intérêts.* **Se blesser** v. pr. Se faire une blessure. S'offenser.

BLESSURE (*blè-su-re*) n. f. (de *blesser*). Lésion produite sur un être vivant par un choc, une arme. *Fig.* Ce qui offense l'honneur, l'amour-propre. Tourment moral : *blessure de l'âme.*

BLET, ETTE (*blè, è-te*) adj. (du german. *blet*, noirâtre). Se dit des fruits trop mûrs qui ont subi un commencement de décomposition : *poire blette.*

BLÈTE ou **BLETTE** (*blè-te*) n. f. Plante potagère, de la famille des chénopodiacées.

BLETTIR (*blè-tir*) v. n. Devenir blet.

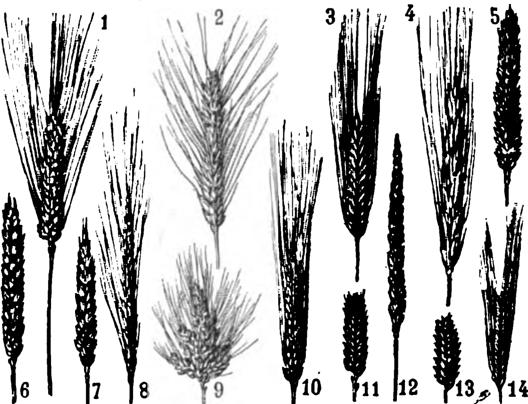
BLETTISSEMENT (*blè-ti-se-man*) n. m. Excès de maturité qui rend un fruit mou, noirâtre.

BLEU, E adj. (du german. *blau*). De couleur d'azur. *Cordon bleu*, cuisinière très habile. *Bas bleu.* V. bas n. m. *Contes bleus*, récits fabuleux, contes de fées. *Colère bleue*, violente colère. N. m. La couleur bleue : *passer du linge au bleu ; des étoffes bleu clair, bleu foncé.* Court-bouillon : *poisson au bleu. Voir tout en bleu*, être très optimiste (on dit plus souvent *tout en rose*). *Fam. Passer au bleu*, ne pas mentionner, escamoter, dissiper. **Bleu de Prusse**, matière d'un bleu foncé. *Fam.* et *pop.* **Un bleu**, un conscrit. **Petit bleu**, vin ordinaire, léger. *Les Bleus.* V. Blancs (*part. hist.*).

BLEUÂTRE adj. Qui tire sur le bleu.

BLEUET (*bleu-è*) n. m. V. bluet.

BLEUIR v. a. Rendre bleu. V. n. Devenir bleu.



Blés : 1. Nonette de Lausanne ; 2. D'automne rouge ; 3 Amidonnier noir ; 4. De Pologne ; 5. Victoria d'automne ; 6. Blanc de Flandre ; 7. Richelle de Naples ; 8. Epeautre blanc barbu ; 9. Miracle ; 10. Poulard blanc lisse ; 11. Carré de Sicile ; 12. Epeautre blanc sans barbe ; 13. Du Chili ; 14. Engrain.

BLEUISSAGE (*bleu-i-sa-je*) n. m. Action de bleuir. Son résultat : *le bleuissage de l'acier.*

BLEUISSEMENT (*bleu-i-se-man*) n. m. Passage d'une couleur au bleu. (Peu us.)

BLEUTÉ, E adj. Qui a une nuance bleue.

BLIN n. m. Une des pièces de l'ourdissoir. Cercles de fer placés sur les vergues comme supports aux bouts-dehors : *blins de bouts-dehors de bonnettes.*

BLINDAGE n. m. Action de blinder. Cuirasse d'acier protégeant les vaisseaux contre l'artillerie.

BLINDE n. f. ou plus souvent **BLINDES** n. f. pl. (allem. *blende*). Pièces de bois employées surtout dans les sièges pour soutenir une voûte de fascines ou d'autres objets qui garantissent des feux plongeants de l'ennemi.

BLINDER (*dé*) v. a. Garnir de blindes une tranchée. Entourer de plaques d'acier les parois des navires, des forts, etc., pour les protéger.

BLOC (*blok*) n. m. (german. *bloch*). Masse considérable et pesante : *un bloc de marbre, de fer.* Amas : *un bloc de livres.* Loc. adv. **En bloc**, en gros ; sans examen détaillé : *vendre en bloc.* **A bloc**, à fond : *serrer des freins à bloc ;* jusqu'en haut : *hisser un pavillon à bloc.*

BLOCAGE n. m. ou **BLOCAILLE** (*ka, ll* mll.) n. f. Débris de moellons, de briques.

BLOCAGE n. m. *Jeu* et *impr.* Action de bloquer.

BLOCHET (*chè*) n. m. Pièce de bois placée aux angles d'une toiture, recevant le pied des arbalétriers.

BLOCKHAUS (*blo-kôss*) n. m. invar. (all. *block*, bloc, et *haus*, maison). Ouvrage défensif, originairement improvisé au moyen de troncs d'arbres équarris, de barres de fer, etc., qui procurent promptement un abri à l'épreuve des balles.


Blockhaus.

BLOCK-SYSTEM (*blok-sis-tèm*) n. m. Mode d'exploitation des chemins de fer destiné à prévenir les collisions.

BLOC-NOTES ou **BLOCK-NOTES** n. m. Paquet de feuillets faciles à détacher, sur lesquels on prend des notes. Pl. des *blocs-notes* ou *blocks-notes*.

BLOCUS (*kuss*) n. m. Investissement d'une ville, d'un port, d'une position fortifiée, pour couper toute communication entre le lieu bloqué et le dehors. **Blocus continental**. V. *Part. hist.*

BLOND (*blon*), **E** adj. D'une couleur tenant le milieu entre le doré et le châtain clair : *chevelure blonde*. N. Se dit des personnes : *un blond, une belle blonde*. N. m. La couleur blonde : *cheveux d'un beau blond*.

BLONDASSE (*da-se*) adj. et n. D'un blond fade.

BLONDIN, E adj. et n. Qui a les cheveux blonds ; *un enfant blondin, une blondine*.

BLONDINET, ETTE (*nè, è-te*) n. et adj. Se dit d'une personne légèrement blonde : *un blondinet*.

BLONDIR v. n. Devenir blond : *blé qui blondit*.

BLONDISSANT (*di-san*), **E** adj. Qui blondit : *épis blondissants, campagnes blondissantes*.

BLOQUER (*ké*) v. a. (de *bloc*). Faire le blocus d'une place, d'une ville. Au billard, Pousser droit et avec force une bille dans la blouse. *Impr.* Mettre une lettre renversée à la place d'une autre qui manque provisoirement. Réserver en blanc la place d'une figure, etc. *Maçonn.* Remplir les vides de blocage et de mortier, etc. Arrêter un train, un automobile, etc., en bloquant les freins. *Bloquer les freins*, les serrer à bloc.

BLOQUET (*kè*) n. m. Bobine à manche pour les dentellières à la main.

BLOQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) adj. Qui bloque des roues, un convoi, etc.

BLOTTIR [*blo-tir*] **(SE)** v. pr. S'accroupir, se pelotonner : *la perdrix se blottit devant le chien*.

BLOUSE (*blou-ze*) n. f. Chacun des trous des coins et des côtés des anciens billards. Moule du potier d'étain. Cavité pleine d'eau et recouverte de sable, dans les landes de Gascogne.

BLOUSE (*blou-ze*) n. f. Surtout de toile ou de cotonnade porté par les paysans, les ouvriers, les artistes, les écoliers, etc.


Blouse.

BLOUSER (*blou-zé*) v. a. Faire entrer une bille de billard dans la blouse. *Fig.* et *fam.* Tromper, induire en erreur : *il m'a blousé*.

BLUE-BOOK (*blou-bouk* — mot angl. qui signif. *livre bleu*) n. m. En Angleterre, livre qui contient les documents diplomatiques, et ainsi appelé de la couverture bleue dont on le revêt.

BLUET ou **BLEUET** (*è*) n. m. Centaurée à fleur bleue, très commune dans les blés.


Bluet.

BLUETTE (*è-te*) n. f. (du vx fr. *belue*, étincelle). Petite étincelle. *Fig.* Petit ouvrage littéraire, spirituel et sans prétention : *cette comédie n'est qu'une bluette*.

BLUFF (*bleuf*) n. m. (mot angl.). Parole ou action propre à intimider ou à faire illusion.

BLUFFER (*bleu-fé*) v. a. Leurrer par de fausses apparences : *bluffer quelqu'un*.

BLUFFEUR, EUSE (*bleu-feur, eu-ze*) n. et adj. Qui bluffe.

BLUTAGE n. m. Action de bluter. Produit qui en résulte.

BLUTER (*té*) v. a. (pour *bureter* ; de *bure*). Passer la farine par un sas, tamis ou blutoir.

BLUTERIE (*rî*) n. f. Lieu où l'on blute.

BLUTOIR ou **BLUTEAU** (*tô*) n. m. Tamis pour bluter la farine ou autres substances broyées.

BOA n. m. (du lat. *boa*, couleuvre). Genre d'ophidiens, famille des pythonidés. *Fig.* Fourrure allongée que les dames portent autour du cou. — Le boa habite l'Amérique méridionale, centrale et les Antilles ; il atteint jusqu'à 6 mètres de long, se nourrit de petits mammifères qu'il étouffe en s'enroulant autour de leur corps, rend de réels services en détruisant les rongeurs. Il n'est pas venimeux, et en général, il n'attaque pas l'homme.


Boa.

BOBÈCHE n. f. Disque de verre ou de métal, à rebords, percé au milieu, que l'on adapte à un bougeoir, etc., pour empêcher la cire de couler plus bas. Partie supérieure et mobile du chandelier, qui a la forme de ce disque.

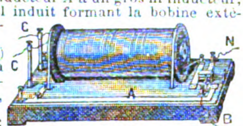


A, Bobèche.

BOBINAGE n. m. Action d'enrouler le fil sur des bobines.

BOBINE n. f. Petit cylindre de bois pour dévider du fil, de la soie, etc. *Pop.* Figure ridicule, grimaçante. *Electr.* Cylindre creux autour duquel est enroulé un fil métallique recouvert d'une enveloppe isolante et que peut traverser un courant électrique. **Bobine d'induction**, appareil électrique formé de deux bobines, le fil de l'une parcouru par un courant variable qui influence celui de l'autre. **Bobine de Ruhmkorff**, machine d'induction électrique qui permet d'obtenir des effets très intenses. (V. INDUCTION.) — Le courant de la pile arrive en B, passe par l'intermédiaire du conducteur A à un gros fil inducteur, et sort en N ; le fil induit formant la bobine extérieure a ses extrémités en C, C.


Bobines.



Bobine de Ruhmkorff.

BOBINER (*né*) v. a. Enrouler de la soie, du fil, du coton, de la laine, etc., sur une bobine.

BOBINETTE (*nè-te*) n. f. Petite pièce de bois mobile qui servait autrefois à fermer les portes, dans les campagnes : *le loquet a remplacé la bobinette*.

BOBINEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui bobine. N. f. Machine à bobiner.

BOBINOIR n. m. Bobineuse mécanique.

BOBO n. m. Petit mal (dans le langage enfantin) ; mal insignifiant : *avoir bobo, du bobo*.

BOCAGE n. m. (pour *boscage* ; de *bosc*, bois). Bosquet, petit bois, bois agréablement ombragé.

BOCAGER (*jé*), **ÈRE** adj. Qui habite les bocages : *nymphe bocagère*. Coupé de bocages : *vallon bocager*.

BOCAL n. m. (ital. *bocale*). Vase de verre, de faïence, etc., à large ouverture et à col très court : *un bocal de pharmacien*. Pl. des *bocaux*.


Bocal.

BOCARD (*kar*) n. m. Machine pour écraser le minerai, et qui sert pour produire des poudres très fines.

BOCARDAGE n. m. Action de bocarder.

BOCARDER (*dé*) v. a. Passer au bocard.

BOCK (*bok*) n. m. (m. all.). Verre à bière, équivalant à un quart de litre : *bock de cristal*. Contenu de ce verre : *boire un bock*.

BOËSSE (*bo-è-se*) n. f. Outil pour ébarber les sculptures.

BOËSSER (*bo-è-sé*) v. a. Ebarber avec la boësse.

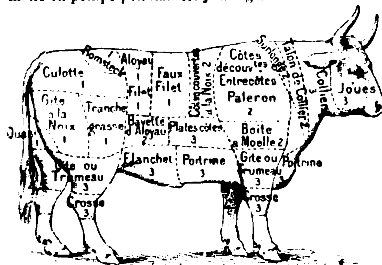
Vache bretonne — Vache comtoise — Bœuf normand — Vache gasconne

Taureau limousin — Bœuf nivernais — Taureau Durham

Taureau flamand — Vache hollandaise — Vache lorraine

BOËTTE ou **BOUETTE** (*è-te*). *Pêch.* V. BOITTE.

BŒUF (*beuf*, au pl. *beû*) n. m. (gr. *bous*, lat. *bos*). Animal ruminant et à cornes. Sa chair. *Travailler comme un bœuf*, travailler longuement, durement. **Bœuf gras** (*beu* au sing. et au pl.), bœuf qu'on promène en pompe pendant les jours gras. PROV. : **Bœuf saignant, mouton bêlant,** le rôti de bœuf doit se manger peu cuit, celui de mouton encore moins cuit.



Bœuf de boucherie (détail) : 1. Viande de première qualité ; 2. De seconde qualité ; 3. De troisième qualité.

BOG n. m. Jeu de cartes, sorte de nain jaune.

BOGHEADS (*bog-hèdss*) n. m. pl. Combustibles fossiles, analogues à la houille. S. un *boghead*.

• **BOGHEI** ou **BOGUET** (*bo-ghè* — angl. *buggy*) n. m. Cabriolet découvert, à deux roues.

BOGIE (*jî*) ou **BOGGIE** (*bogh-jî*) n. m. Truck à deux essieux, sur lequel porte l'avant-train d'une locomotive ou le châssis d'un wagon.

BOGUE (*bo-ghe*) n. f. (provenç. *boga*). Enveloppe de la châtaigne armée de piquants. Pelle dont on se sert pour enlever les boues.

BOGUER (*ghé*) v. n. Au bog, mettre un enjeu. V. a. Faire mûrir du raisin, des coings, etc., sur la paille.

BOHÈME n. Personne qui vit au jour le jour. N. f. L'ensemble des bohèmes.

BOHÉMIEN, ENNE (*mi-in, è-ne*) adj. et n. De la Bohême. N. Vagabond, homme ou femme, que l'on croyait originaire de la Bohême et qui disait la bonne aventure ou mendiait : *un bohémien, une bohémienne*. (On dit aussi TZIGANE.)

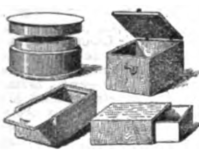
BOIRE v. a. (lat. *bibere*. — *Je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent. Je buvais. Je bus. Je boirai. Je boirais. Bois, buvons, buvez. Que je boive, que nous buvions. Que je busse. Buvant. Bu, bue*). Avaler un liquide : *boire de l'eau. Boire la santé*, ou plus souvent *à la santé de quelqu'un*, faire des vœux pour lui en buvant. *Absol.* S'enivrer : *ceux qui boivent finissent mal.* Absorber : *ce papier boit.* Se noyer : *j'ai failli boire. Donner pour boire*, donner quelque chose en sus du prix convenu. (V. POURBOIRE.) *Fig.* Etre forcé d'endurer : *boire une insulte. Boire le calice jusqu'à la lie*, supporter un malheur dans toute son étendue. PROV. : **Qui a bu boira,** on ne se corrige jamais d'un défaut qui est devenu une habitude.

BOIRE n. m. Ce qu'on boit : *le boire. Perdre le boire et le manger*, être si absorbé par quelque chose qu'on ne pense plus aux nécessités de la vie.

BOIS (*boi*) n. m. (bas lat. *boscum*). Substance dure et compacte des arbres. Lieu planté d'arbres. Objet de bois : *un beau bois de lit.* Hampe d'un drapeau, bâton d'une lance. Cornes des bêtes fauves : *bois du cerf. Homme des bois*, nom vulgaire de l'orang-outan. PROV. : **Trouver visage de bois,** trouver la porte fermée, ne trouver personne. **Etre volé comme dans un bois,** être la dupe de fripons. **Le bois tortu fait le feu droit,** il est permis de recourir à des moyens détournés pour arriver à un but honnête.

BOISAGE (*za-je*) n. m. Bois pour boiser. Revêtir de pièces de bois l'intérieur des puits et des galeries de mines ; bois pour cette opération.

BOISÉ (*zé*), **E** adj. Garni d'arbres : *pays boisé.*
BOISEMENT (*ze-man*) n. m. Plantation de bois.
BOISER (*zé*) v. a. Garnir d'une boiserie : *boiser un salon.* Planter de bois : *boiser une montagne.* Construire la carcasse d'un navire.
BOISERIE (*ze-rî*) n. f. Menuiserie qui couvre les murs d'un appartement.
BOISEUR (*zeur*) n. m. Ouvrier employé dans les mines aux travaux de boisage.
BOISEUX, EUSE (*zeû, eu-ze*) adj. Ligneux. (P. us.)
BOISSEAU (*boi-sô*) n. m. (même étym. que *boîte*). Ancienne mesure de capacité pour les matières sèches, de contenance variable suivant les pays (environ 13 litres); son contenu. Poteries s'emboîtant les unes dans les autres pour former des cheminées, des ventilateurs, etc. *Fig. Mettre la lumière sous le boisseau,* cacher la vérité.
BOISSELÉE (*boi-se-lé*) n. f. Contenu du boisseau.
BOISSELIER (*boi-se-li-é*) n. m. Qui fait des boisseaux et des ustensiles de bois.
BOISSELLERIE (*boi-sè-le-rî*) n. f. Art ou commerce du boisselier. Objets qu'il fabrique.
BOISSON (*boi-son*) n. f. (rad. *boire.*) Ce qu'on boit. *Être pris de boisson,* être ivre. *Spécialem.* Eau mélangée de vin ou de vinaigre. Eau qui a passé sur du marc de raisin, des fruits, etc. (On dit aussi PIQUETTE.)
BOITE n. f. Etat du vin bon à boire. Syn. de BOISSON, dans le sens de piquette.
BOÎTE n. f. (lat. pop. *buxta*). Coffret de bois, de carton ou de métal; son contenu : *boîte de bonbons.* Tabatière. Pièce de pyrotechnie. Cavité osseuse qui contient certains organes : *la boîte du crâne. Mécan.* Noms de divers récipients : *boîte à graisse, à sable,* etc. **Boîte aux lettres,** boîte dans laquelle les particuliers jettent les lettres pour la poste ou les facteurs les lettres pour les particuliers. PROV. : **Dans les petites boîtes les bons onguents,** flatterie envers les personnes de petite taille pour faire entendre qu'elles ont souvent plus de mérite que les autres.


Boîtes.

BOITEMENT (*man*) n. m. Action de boiter.
BOITER (*té*) v. n. Marcher en clochant.
BOITERIE (*rî*) n. f. Claudication d'un animal.
BOITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. et n. Qui boite.
BOÎTIER (*ti-é*) n. m. Coffre à compartiments. Boîte métallique qui renferme le mouvement d'une montre. Boîte de chirurgie. Ouvrier qui fait les boîtes. Facteur qui fait le service d'une boîte supplémentaire.
BOITTE (*boi-te*) n. f. Appât dont on se sert à la pêche. (On écrit aussi BOËTE, BOËTTE et BOUETTE.)
BOITTER (*boi-té*) ou **BOUETTER** (*bou-è-té*) v. n. Amorcer en jetant de la boitte.
BOL n. m. (angl. *bowl*, jatte). Vase demi-sphérique. Son contenu : *bol de lait.*


Bol.

BOL (gr. *bôlos*, boule de terre) n. m. Grosse pilule. Nom donné aux argiles ocreuses. **Bol d'Arménie,** argile ocreuse, rouge, grasse et qui est employée parfois en pharmacie. **Bol alimentaire,** masse formée par les aliments sur la langue après la mastication et qu'on avale en une fois.
BOLÉRO n. m. Danse espagnole très vive; air sur lequel elle s'exécute. Petite veste de femme; petit chapeau rond de femme, à pompons, tous deux d'origine espagnole. Pl. des *boléros.*
BOLET (*lè*) n. m. (lat. *boletus*). Sorte de champignon charnu, ferme, d'un blanc jaunâtre. *il y a des bolets comestibles et des bolets vénéneux; ceux-ci se reconnaissent à la teinte bleuâtre de leur chair.*


Bolet.

BOLIDE n. m. (gr. *bolis, idos,* jet). Corps de petite masse qui erre dans l'espace, traverse parfois notre atmosphère ou même tombe sur la terre.
BOLIER ou **BOULIER** (*li-é*) n. m. Grand filet de pêche en forme de nappe, que des bateaux traînent sur le sable, le long des côtes.

BOLIVIEN, ENNE (*vi-in, è-ne*) adj. et n. De la Bolivie.
BOLLANDISTE (*bol-lan-dis-te*) n. m. V. *Part. hist.*
BOMBA (*bon*) n. m. Idiome de la Guinée méridionale.
BOMBAGE (*bon*) n. m. Opération qui consiste à cintrer les feuilles de verre au four.
BOMBAGISTE (*bon-ba-jis-te*) n. m. Fabricant de corbeilles, couvre-plats, etc., en toile métallique.
BOMBANCE (*bon*) n. f. Grande chère; ripaille.
BOMBARDE (*bon*) n. f. (du gr. *bombos,* fracas). Machine de guerre, qui servait au moyen âge à lancer de grosses pierres. Pièce d'artillerie dite aussi *mortier.*


Bombarde.

BOMBARDEMENT (*bon, man*) n. m. Action d'attaquer avec des bombes.
BOMBARDER (*bon-bar-dé*) v. a. Lancer des bombes dans une place de guerre. *Fam.* Accabler, obséder : *bombarder quelqu'un de demandes.* Nommer subitement quelqu'un à un emploi : *bombarder un journaliste trésorier général.*
BOMBARDIER (*bon-bar-di-é*) n. m. Artilleur qui lance des bombes. *Zool.* Nom vulgaire de certains coléoptères (*brachyne, aptine,* etc.), doués de la faculté de crépiter.
BOMBARDON (*bon*) n. m. Contrebasse à vent, en cuivre et à pistons, le plus grave des instruments employés dans les musiques militaires.


Bombardon.

BOMBASIN (*bon-ba-zin*) n. m. Tissu de coton croisé ou de soie tramée de laine.
BOMBE (*bon-be*) n. f. (du gr. *bombos,* fracas). Projectile creux en forme de boule, plein de poudre et muni d'une mèche qui le fait éclater en communiquant le feu à la charge : *les bombes datent du XVIe siècle. Arriver comme une bombe,* à l'improviste, sans être attendu.


Bombe.

BOMBÉ, E (*bon*) adj. Convexe. *Pop.* Bossu, bossue.
BOMBEMENT (*bon-be-man*) n. m. Convexité, renflement.
BOMBER (*bon-bé*) v. a. Renfler, rendre convexe : *bomber la poitrine.* V. n. : *ce mur bombe.*
BOMBEUR (*bon*) n. m. Celui qui fabrique ou vend des verres bombés.
BOMBONNE (*bon-bo-ne*) n. f. V. BONBONNE.
BOMBYX (*bon-biks*) ou **BOMBYCE** (*bon*) n. m. (gr. *bombux, ukos,* ver à soie). Genre d'insectes lépidoptères, dont une espèce donne le ver à soie.


Bombyx.

BON, BONNE (*bo-ne*) adj. (lat. *bonus*). Qui a de la bonté : *bon père.* Conforme à la morale : *bonne conduite.* Ingénieux, spirituel, fin : *bon mot.* Heureux : *bonne année.* Avantageux, favorable : *bonne occasion.* Lucratif : *bon emploi.* Qui a les qualités convenables : *bon cheval.* Qui excelle, habile, expert : *bon ouvrier.* Distingué : *la bonne compagnie.* Propre à : *bon pour le conseil.* Favorable : *voilà un bon temps.* Grand, fort : *donner un bon coup.* Faible, crédule : *bonnes gens.* Loc. fam. : **Bon!** exclamation de doute, de surprise, d'incrédulité. **C'est bon,** cela suffit. N. m. Ce qui est bon : *préférez le bon au beau.* Ce qu'il y a de plaisant, d'extraordinaire : *le bon de l'histoire, c'est que...* Adv. : *sentir bon.* Loc. adv. : **Tout de bon, pour de bon,** sérieusement, véritablement. ANT. **Mauvais, méchant.** Pl. Gens de biens : *les bons et les méchants.*
BON n. m. Billet qui autorise à toucher de l'argent ou des objets en nature : *un bon de caisse, du trésor; un bon de pain.*
BONACE n. f. Calme de la mer : *temps de bonace. Fig.* Calme en général; tranquillité, repos.
BONAPARTISME (*bo-na-par-tis-me*) n. m. Attachement au système politique ou à la dynastie des Bonapartes.

BONAPARTISTE (*bo-na-par-tis-te*) adj. et n. Qui appartient au bonapartisme.
BONASSE (*na-se*) adj. D'une bonté, d'une simplicité excessives.
BONASSEMENT (*na-se-man*) adj. D'une manière bonasse.
BONASSERIE (*na-se-rî*) n. f. Caractère bonasse.
BON-BEC (*bèk*) n. Personne bavarde, qui sait se défendre. Pl. des *bons-becs*.
BONBON n. m. (*bon* répété). Dragée ou autre friandise de confiseur : *bonbon fondant, au chocolat*, etc.
BONBONNE ou **BOMBONNE** (*bon-bo-ne*) n. f. Sorte de dame-jeanne de verre ou de grès : *une bonbonne d'acide*.
BONBONNERIE (*bo-ne-rî*) n. f. Fabrication commerciale de bonbons : *faire sa fortune dans la bonbonnerie*.
BONBONNIÈRE (*bo-ni-è-re*) n. f. Boîte à bonbons. *Fig.* Petite maison; petite salle élégante et meublée avec goût.
BON-CHRÉTIEN (*kré-ti-in*) n. m. Variété de grosses poires très estimées. Pl. des *bons-chrétiens*.
BOND (*bon*) n. m. (de *bondir*). Rejaillissement d'un corps élastique. Saut : *faire un bond*. *Fig.* Passage subit : *arriver d'un bond à une haute position*. *Du premier bond*, immédiatement. *Prendre la balle au bond*, profiter vivement de l'occasion. *Faire faux bond*, manquer à un engagement.
BONDE n. f. Pièce de bois qui, baissée ou levée, retient ou laisse écouler l'eau d'un étang. Trou rond pratiqué dans l'une des douves d'un tonneau, pour y verser le liquide; bouchon qui ferme ce trou. Rondelle métallique qui bouche le trou d'un évier.
BONDER (*dé*) v. a. Remplir autant que possible : *bonder une valise*. *Fig.* : *salle bondée de spectateurs*.
BONDIR v. n. Faire des bonds. *Fig. Cela fait bondir, fait bondir le cœur*, cela indigne, répugne extrêmement. *Bondir de joie*, tressaillir de bonheur.
BONDISSANT (*di-san*), **E** adj. Qui bondit : *agneaux bondissants*.
BONDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. Action de bondir. *Bondissement de cœur*, nausée. (Peu us.)
BONDON n. m. (de *bonde*). Bouchon de la bonde d'un tonneau. Petit fromage de Neufchâtel, ayant la forme d'un bondon.
BONDONNER (*do-né*) v. a. Boucher avec un bondon.
BONDRÉE (*dré*) n. f. Genre d'oiseaux rapaces, renfermant des buses à régime surtout insectivore.
BON-HENRI (*bo-nan-rî*) n. m. Nom vulgaire de l'épinard sauvage : *on mange les jeunes pousses du bon-henri comme les asperges*.
BONHEUR (*bo-neur*) n. m. (de *bon*, et *heur*). Etat heureux : *le bonheur parfait n'existe pas*. Evénement prospère. Hasard favorable : *c'est un bonheur qu'on ait entendu ses cris*. Félicité, joie, béatitude. Loc. adv. **Par bonheur**, heureusement. Ant. **Malheur, malchance.**
BONHOMIE (*bo-no-mî*) n. f. Bonté du cœur. Simplicité des manières; simplicité excessive, crédulité.
BONHOMME (*bo-no-me*) n. m. Homme simple, doux, sans malice. Homme facile à abuser. *Faux bonhomme*, homme qui simule une simplicité, une douceur qu'il n'a pas. Homme âgé. *Un petit bonhomme*, un petit garçon. Figure dessinée grossièrement : *dessiner des bonshommes*.
BONI n. m. (mot lat., génit. de *bonum*, bon). Excédent de la dépense prévue ou des fonds alloués sur les sommes réellement dépensées. *Par ext.* Tout bénéfice. Pl. des *bonis*.
BONIFACE n. et adj. *Pop.* Se dit d'une personne d'un caractère bénin, crédule presque jusqu'à la niaiserie.
BONIFICATION (*si-on*) n. f. Amélioration : *la bonification des terres*. Rabais, remise sur le prix convenu.
BONIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *bonus*, bon, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Rendre meilleur : *bonifier des terres*.
BONIMENT (*man*) n. m. Annonce pompeuse de charlatan, de saltimbanque. Discours artificieux pour séduire.
BONITE n. f. Nom vulgaire des scombres.
BONJOUR n. m. Salut du jour.
BONNE (*bo-ne*) n. f. Servante. *Bonne à tout faire*, femme chargée de tous les travaux d'un ménage.
BONNE-DAME n. f. Nom vulgaire de l'arroche. Pl. des *bonnes-dames*.
BONNE-MAIN (*min*) n. f. Gratification, pourboire. Pl. des *bonnes-mains*. (Inus.)
BONNE-MAMAN n. f. Nom familier et affectueux, que les enfants substituent à celui de grand'mère. Pl. des *bonnes-mamans*.
BONNEMENT (*bo-ne-man*) adv. De bonne foi. Naïvement, simplement : *convenir bonnement d'une chose*.
BONNET (*bo-né*) n. m. (orig. inconn.). Coiffure d'homme sans rebords. Coiffure de femme, en lingerie. Coiffure de certains dignitaires : *bonnet de docteur*. *Bonnet de nuit*, celui que l'on met pour se



coucher. *Bonnet phrygien*, coiffure que l'on met aux images de la Liberté, de la République. *Bonnet de police*, coiffure de petite tenue des soldats. *Fig. Gros bonnet*, personnage important. Loc. prov. : **Prendre sous son bonnet**, inventer. **Avoir la tête près du bonnet**, être prompt à se fâcher. **Deux têtes dans un bonnet**, deux personnes toujours du même avis. **Triste comme un bonnet de nuit** (ou **un bonnet de coton**), fort triste. **Opiner du bonnet**, se contenter d'être de l'avis des autres. **Jeter son bonnet par-dessus les moulins**, se mal conduire; se conduire avec désinvolture, en bravant l'opinion.
BONNETADE (*bo-ne*) n. f. Salut du bonnet. (Vx.)
BONNETEAU (*bo-ne-tô*) n. m. Jeu qui se joue avec trois cartes retournées et légèrement pliées dans le sens de la longueur. (Le tenancier fait passer rapidement ces cartes sous les yeux des naïfs : il s'agit de deviner où se trouve une des cartes déterminée d'avance.)
BONNETERIE (*bo-ne-te-rî*) n. f. Commerce de bonnetier. Objets qu'il vend : *acheter de la bonneterie*.
BONNETEUR (*bo-ne*) n. m. Celui qui tient un jeu de bonneteau. Tricheur au jeu.
BONNETIER (*bo-ne-ti-é*), **ÈRE** n. Fabricant, marchand de bonnets, de bas, de tricots, etc.
BONNETTE (*bo-nè-te*) n. f. (de *bonnet*). Coiffure de petit enfant. *Fortif.* Ouvrage en forme de petit corps de garde, au delà du glacis ou de l'avant-fossé. *Mar.* Petite voile supplémentaire pour activer la marche.
BONNIER (*bo-ni-é*) ou **BONIER** (*ni-é*) n. m. Mesure agraire, qui valait 1 hectare 40 ares. (Vx.)
BON-PAPA n. m. Grand-père, dans le langage enfantin. Pl. des *bons-papas*.
BONSOIR n. m. Salut du soir.
BONTÉ n. f. (lat. *bonitas*; de *bonus*, bon). Qualité de ce qui est bon : *bonté d'un terrain*. Penchant à faire le bien. Bienveillance, indulgence, douceur, humanité, sensibilité. Pl. Actes de bienveillance. Ant. **Méchanceté, sévérité, dureté.**
BONZE n. m. (du japon. *bozu*, prêtre). Prêtre bouddhiste. (Fém. BONZESSE ou BONZELLE.)
BONZERIE (*rî*) n. f. Monastère de bonzes.
BOOKMAKER (*bouk-mé-keur*) n. m. (de l'angl. *book*, livre, et *maker*, faiseur). Celui qui tient un livre pour les paris sur les champs de courses de chevaux.
BOQUETEAU (*ke-tô*) n. m. Petit bois.
BOQUEUR (*keur*) n. m. Ouvrier fondeur.
BOQUILLON (*ki, ll* mll.) n. m. Bûcheron. (Vx.)
BORA n. m. Vent du nord-est sur l'Adriatique.
BORACIQUE adj. Barbarisme, pour ACIDE BORIQUE.
BORACITE n. f. Borate naturel de magnésie : *l'éclat de la boracite est vitreux*.
BORASSE (*ra-se*) n. m. Genre de palmiers des pays

tropicaux, dont une espèce, le *borasse éventail*, produit une liqueur appelée *vin de palme*.

BORATE n. m. Sel résultant de la combinaison de l'acide borique avec une base.

BORAX (*raks*) n. m. *Chim.* Borate hydraté de soude.

BORBORYGME (*righ-me*) n. m. (gr. *borboruzein*, gargouiller). Bruit que font entendre les vents contenus dans l'abdomen.

BORD (*bor*) n. m. (bas allem. *bord*, angl. *board*). Extrémité d'une surface : *bord d'une table*. Orifice : *les bords d'un vase, d'un précipice*. Etoffe dont on garnit le tour d'un vêtement : *mettre un bord de soie à un corsage*. Rivage, côte : *bords du Rhin; les bords américains*. *Mar.* Syn. de BORDÉE (route). Côté d'un navire. Le navire même : *monter à bord*. *Vaisseau de haut bord*, autref., vaisseau de guerre à plusieurs ponts. *Etre du bord de quelqu'un*, de son opinion, de son parti. *Fig. Les sombres bords*, le royaume de Pluton, les enfers. Loc. adv. **Bord à bord,** les deux bords se touchant.

BORDACHIEN (*chi-in*) n. m. *Fam.* Elève du *Borda*.

BORDAGE n. m. Action, manière de border : *le bordage d'un habit*. Revêtement qui couvre les membrures d'un navire.

BORDE n. f. Métairie.

BORDÉ n. m. Galon qui sert à border.

BORDEAUX (*dô*) n. m. Vin récolté dans le sud-ouest de la France, surtout dans la région de Bordeaux. — Les principaux bordeaux sont le château-margaux, le château-lafite, le château-yquem, le sauternes, le graves, le barsac, le saint-émilion, le saint-estèphe, etc.

BORDÉE (*dé*) n. f. (de *bord*). *Mar.* Ensemble des marins affectés spécialement au service d'un des côtés du navire : *la bordée des tribordais, des bâbordais*. Ensemble des canons rangés sur un des côtés du navire. Décharge simultanée de tous ces canons. *Fig.* : *une bordée d'injures*. Chemin que parcourt un navire au plus près sans virer de bord : *courir une bordée*. *Tirer une bordée*, louvoyer en changeant d'amures. *Fig. Courir, tirer une bordée*, expressions dont se servent les matelots pour caractériser leurs escapades à terre.

BORDER (*dé*) v. a. Mettre des bordages à un navire, des bords à un vêtement, etc. Entourer : *border de buis une plate-bande*. Côtoyer : *navire qui borde la côte*. *Border un lit*, replier les draps, les couvertures sous le matelas. *Mar.* Côtoyer.

BORDEREAU (*rô*) n. m. Détail des articles d'un compte. Etat des espèces diverses qui composent une somme, un compte d'intérêt. *Bordereau d'escompte*, relevé des effets présentés à l'escompte. *Bordereau d'inscription*, contenant l'énonciation d'une créance à inscrire sur le registre du conservateur des hypothèques.

BORDIER (*di-é*), **ÈRE** n. et adj. Métayer, métayère, qui exploite une ferme, une borde.

BORDIGUE (*di-ghe*) n. f. (provenç. *bordiga*). Enceinte de claies sur le bord de la mer pour prendre ou garder du poisson.

BORDURE n. f. Ce qui borde, sert d'ornement : *bordure d'un tableau; bordure de fleurs, de gazon*. Ligne de longues pierres au bord d'un trottoir, du côté de la chaussée. *Bordure d'un bois*, sa lisière. *Blas.* Pièce honorable. (V. la planche BLASON.)

BORE n. m. *Chim.* Corps simple solide, cristallisable et noirâtre, se rapprochant du carbone.

BORÉAL, E, AUX adj. (de *Borée*). Du nord : *pôle boréal; aurore boréale*.

BORÉE (*ré*) n. m. *Poét.* Vent du nord. V. *Part. hist.*

BORGNE adj. et n. Qui ne voit que d'un œil ou qui a perdu un œil. *Fig.* Mal tenu et peu sûr : *maison borgne; cabaret borgne*. PROV. : **Troquer son cheval borgne contre un aveugle,** échanger une chose défectueuse contre une autre plus défectueuse encore. **Au royaume des aveugles les borgnes sont rois,** parmi les incapables les gens médiocres brillent.

BORGNESSE (*gné-se*) ou **BORGNE** n. f. et adj. Femme borgne : *une borgnesse, une borgne*.

BORGO n. m. Voile dont les musulmanes se couvrent jusqu'aux yeux.

BORIN, E n. et adj. Ouvrier, ouvrière d'une houillère : *un borin; une ouvrière borine*.

BORINAGE n. m. Extraction de la houille dans le nord de la France. Ensemble des ouvriers d'une houillère. V. *Part. hist.*

BORIQUE adj. m. Se dit d'un acide formé de bore et d'oxygène : *l'acide borique est un antiseptique*.

BORLASIE (*zî*) n. f. Genre de vers némertiens, de la Méditerranée.

BORNAGE n. m. Limitation des biens ruraux par des bornes. Cabotage très réduit.

BORNE n. f. Pierre ou autre marque qui sépare un champ d'un autre. Pierre enfoncée à l'angle d'un mur, sur les côtés d'une porte, etc., pour les préserver du choc des véhicules. Serre-fil pour établir le contact électrique. *Borne kilométrique*, pierre qui, sur les routes, indique les distances kilométriques. Pl. Frontière : *bornes d'un empire*. Limite : *bornes de l'univers; bornes de l'esprit humain*. *Dépasser les bornes*, au fig., aller au delà de ce qui est convenable. Syn. LIMITE, TERME.



Borne kilométrique.

BORNÉ, E adj. De peu d'étendue, limité. *Fig. Esprit borné*, peu intelligent. ANT. **Illimité; large.**

BORNE-FONTAINE (*tè-ne*) n. f. Petite fontaine en forme de borne. Pl. des *bornes-fontaines*.

BORNER (*né*) v. a. Mettre des bornes. Limiter. *Fig.* Modérer : *borner ses désirs*.

BORNOYER (*noi-ié*) v. a. (pour *borgnoyer*; de *borgne*. — Se conj. comme *aboyer*.) Viser d'un œil en fermant l'autre, pour s'assurer si une ligne est droite, si une surface est plane. Tracer une ligne droite avec des jalons à l'aide du même procédé.

BORRAGINÉES (*bo-ra-ji-né*) ou **BORRAGINACÉES** (*bo-ra, sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type la *bourrache*. S. une *borraginée* ou *borraginacée*.

BORT (*bor*) n. m. Tissu de laine, de nature grossière.

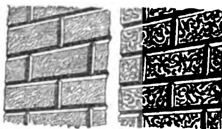
BOSCOT, OTTE (*bos-ko, o-te*) adj. et n. *Pop.* Se dit d'une personne petite et bossue, un peu bossue.

BOSNIAQUE (*bos*) ou **BOSNIEN, ENNE** (*bos-ni-in, é-ne*) adj. et n. De la Bosnie.

BOSPHORE (*bos*) n. m. Etroit espace de mer resserré entre deux terres : *le Bosphore de Thrace*.

BOSQUET (*bos-kè*) n. m. Petit bois. Touffe d'arbres.

BOSSAGE (*bo-sa-je*) n. m. (de *bosse*). *Archit.* Partie laissée comme ornement ou pour être taillée.


Bossages.

BOSSE (*bo-se*) n. f. Grosseur contre nature au dos ou à l'estomac. Enflure. Elévation arrondie. Relief. Ornement en relief. Figure sculptée ou moulée pour s'exercer à dessiner d'après nature : *étudier d'après la bosse*. Protubérance du crâne, considérée comme indice d'un penchant, d'une aptitude. Cette aptitude : *avoir la bosse du commerce, du dessin*. **Ronde-bosse.** V. ce mot. ANT. **Cavité, creux, enfoncement.**

BOSSELAGE (*bo-se*) n. m. Travail en bosse sur la vaisselle : *travailler en bosselage*.

BOSSELER (*bo-se-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je bosselle*.) Travailler en bosse la vaisselle, etc. Déformer par des bosses. **Se bosseler** v. pr. Etre déformé par des bosses.

BOSSELLE (*bo-sè-le*) n. f. Nasse pour pêcher l'anguille.

BOSSELLEMENT (*bo-sè-le-man*) n. m. Action de bosseler. Son résultat. (On dit aussi BOSSELURE.)

BOSSELURE (*bo-se-lu-re*) n. f. Résultat du travail en bosse. Etat d'une surface semée de bosses.

BOSSEMAN (*bo-se*) n. m. (allem. *boot*, bateau, et *mann*, homme). Autref., sous-officier de marine chargé de veiller aux ancres, aux câbles et aux bouées.

BOSSER (*bo-sé*) v. a. Retenir, fixer au moyen de bosses un cordage ou une chaîne : *bosser une manœuvre. Bosser une ancre*, passer ses bosses.

BOSSETTE (*bo-sè-te*) n. f. (de *bosse*). Ornement en saillie des deux côtés d'un mors de cheval.

BOSSOIR (*bo-soir*) n. m. (de *bosse*). *Mar.* Pièce de bois ou de fer qui supporte l'ancre. Sorte d'arc-bou-

tant auquel on suspend une embarcation en dehors du navire. (On dit aussi PORTEMANTEAU.)

BOSSU (*bo-su*), **E** n. et adj. Qui a une bosse sur le dos ou sur le ventre, par suite d'une déformation de la colonne vertébrale ou du sternum. *Rire comme un bossu*, rire aux éclats.

BOSSUER (*bo-su-é*) v. a. Déformer accidentellement un objet par des bosses : *bossuer un casque*. On dit aussi BOSSELER.)

BOSTANGI (*bos-tan*) n. m. (turc *bostandji*). Garde du sérail.

BOSTON (*bos*) n. m. (de *Boston*, n. de ville). Jeu de cartes qui se joue à quatre et avec 52 cartes. Sorte de danse.

BOSTONNER (*bos-to-né*) v. n. Jouer au boston. Danser le boston.

BOSTRYCHE (*bos*) n. f. Genre de coléoptères qui vivent dans le bois mort, et dont plusieurs espèces sont françaises.

BOT (*bo*), **E** adj. Se dit d'une difformité du pied, de la main, causée par réfraction de certains muscles : *pied bot, main bote*. N. m. *Pied bot*, Personne qui a un pied contrefait : *Byron était pied bot*. Pl. des *pieds bots*.

BOTANIQUE n. f. (gr. *botanikê*; de *botanê*, plante). Science des végétaux. Adjectiv. Qui a rapport à cette science : *jardin botanique*.

BOTANIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue, ou d'après les règles de la botanique.

BOTANISER (*zé*) v. n. Herboriser.

BOTANISTE (*nis-te*) n. Qui s'occupe de botanique. Qui est versé dans la botanique.

BOTHRIOCÉPHALE n. m. Genre de vers cestodes, parasites des animaux vertébrés : *le bothriocéphale, qui atteint jusqu'à 10 mètres de long, est le plus grand ver rubané parasite de l'homme*.

BOTTE (*bo-te*) n. f. Assemblage de choses de même nature liées ensemble : *botte d'asperges, de fleurs*.

BOTTE (*bo-te*) n. f. Coup de fleuret ou d'épée. *Fig. Porter, pousser une botte à quelqu un*, lui poser à l'improviste une question pressante, embarrassante.

BOTTE (*bo-te*) n. f. Outre, sorte de tonneau. Chaussure de cuir qui enferme le pied et la jambe : *bottes à l'écuyère, de chasse*. PROV. : **Avoir du foin dans ses bottes**, avoir des ressources, être riche. **A propos de bottes**, sans motif raisonnable, hors de propos.


Botte.

BOTTELAGE (*bo-te*) n. m. Action de botteler : *le bottelage du foin, de la paille*.

BOTTELER (*bo-te-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je bottelle*.) Lier en bottes : *botteler des radis, du foin*.

BOTTELETTE (*bo-te-lé-te*) n. f. Petite botte : *bottelette d'oignons, de carottes*.

BOTTELEUR, EUSE (*bo-te, eu-ze*) n. Qui bottelle.

BOTTELOIR (*bo-te*) n. m. ou **BOTTELEUSE** (*bo-te-leu-ze*) n. f. Machine à botteler.

BOTTER (*bo-té*) v. a. Fournir de bottes : *botter un régiment de cavalerie*. Mettre des bottes : *botter un chasseur*. *Singe botté*, petit homme contrefait ou ridicule. **Se botter** v. pr. Mettre ses bottes. ANT. **Débotter.**

BOTTERIE (*bo-te-rî*) n. f. Atelier, boutique, marchandises ou commerce du bottier : *fonder une botterie*.

BOTTIER (*bo-ti-é*) n. m. Qui fait ou vend des bottes.

BOTTILLON (*bo-ti, ll* mll.) n. m. Petite botte d'herbes ou de légumes : *bottillon d'oseille, d'épinards*.

BOTTIN (*bo-tin*) n. m. (du n. de son éditeur *Bottin*, administrateur français, 1764-1853). Almanach, annuaire du commerce et de l'industrie, de l'administration et de la magistrature : *consulter le bottin*.


Bottine.

BOTTINE (*bo-ti-ne*) n. f. Chaussure montante, à boutons ou à élastiques. Petite botte.

BOUC (*bouk*) n. m. (germ. *bukk*). Mâle de la chèvre. **Bouc émissaire**, bouc que les Juifs, à la fête des Expiations, chassaient dans le désert, après que le grand prêtre l'avait, avec des imprécations, chargé de toutes les iniquités du peuple. — On désignait cet animal réprouvé sous le nom de *Azazel*, mot hébreu qui signifie *émissaire* ou *renvoyé*. Le mot *bouc émissaire* est devenu proverbial pour désigner une personne sur laquelle on fait retomber toutes les fautes et qu'on accuse de tous les malheurs qui arrivent.


Bouc.

BOUCAGE n. m. *Bot.* Syn. de ANIS.

BOUCAN n. m. (du caraïbe *boucacoui*). Lieu où les Indiens d'Amérique fument leurs viandes ; gril servant à cette action. *Fam.* Bruit, vacarme : *c'est un boucan à ne pas s'entendre*.

BOUCANAGE n. m. Action d'exposer des viandes ou des poissons à la fumée pour les faire sécher.

BOUCANER (*né*) v. a. (de *boucan*). Fumer de la viande, du poisson. Faire la chasse aux bœufs sauvages.

BOUCANIER (*ni-é*) n. m. (de *boucan*). Nom sous lequel on désignait des aventuriers qui, aux XVIe et XVIIe siècles, chassaient les bœufs sauvages en Amérique, pour en avoir les peaux dont ils faisaient grand commerce. (Ils se transformèrent en pirates, en corsaires ou en *flibustiers*.)

BOUCARO n. m. Terre odorante et rougeâtre, dont on fait des vases poreux. (On dit aussi BUCARO et BOCARO.)

BOUCASSIN (*ka-sin*) n. m. Sorte de futaine, d'étoffe de coton pour doublure.

BOUCAU (*kô*) n. m. (du gasc. *bouco*, bouche). Entrée d'un port.

BOUCAUT (*kô*) n. m. Tonneau où l'on met des marchandises sèches : *morue en boucaut; sucre en boucaut*.

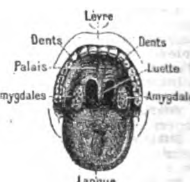
BOUCHAGE n. m. Action de boucher : *le bouchage des bouteilles*. Ce qui sert à boucher : *bouchage solide*.


Bouchardes.

BOUCHARDE n. f. Marteau à tête découpée en pointes de diamant, utilisé par les tailleurs de pierre. Rouleau de métal pour les bitumiers.

BOUCHARDER (*dé*) v. a. Travailler avec la boucharde.

BOUCHE n. f. (lat. *bucca*). Cavité qui, chez l'homme, s'ouvre à la partie inférieure de la face entre les deux mâchoires, reçoit les aliments et donne passage à la voix. En parlant des animaux, se dit des bêtes de somme et de trait : *bouche d'un bœuf, d'un cheval*. On dit aussi : *la bouche d'un saumon, d'une carpe, d'une grenouille*. *Bouche close*, silence. *Ouvrir la bouche*, parler. *Provisions de bouche*, vivres. *Faire venir l'eau à la bouche*, exciter le désir. *Faire la petite bouche*, le difficile, le dégoûté. *La déesse aux cent bouches*, la Renommée. *Fig.* Considérée par rapport à la nourriture qu'elle consomme : *faire sortir d'une ville assiégée les bouches inutiles*. Ouverture : *la bouche d'un canon, d'un four*. **Bouche à feu**, pièce d'artillerie. **Bouche de chaleur**, ouverture au moyen de laquelle la chaleur se communique. Pl. Embouchures d'un fleuve : *les bouches du Nil, du Rhône*, etc.



BOUCHÉ, E adj. Fermé, obstrué : *trou mal bouché*. *Fig.* Sans intelligence : *enfant bouché*. *Temps bouché*, temps couvert.

BOUCHÉE (*ché*) n. f. Ce qu'on met de nourriture, en une fois, dans la bouche. Petit vol-au-vent qui varie de nom, suivant les garnitures qu'il contient : *bouchée aux huîtres, à la financière, à la reine*, etc. *Pâtiss.* Petit four. *Manger une bouchée*, faire un repas rapide et léger. *Fig. Ne faire qu'une bouchée de*, exécuter ou vaincre très facilement.

BOUCHEMENT (*man*) n. m. (de *boucher*). Réparation des enduits, dans les murs d'une construction.

BOUCHER (*ché*) v. a. (du vx fr. *bourche*, faisceau de branchages). Fermer une ouverture : *boucher une*

fenêtre, une bouteille. Barrer, obstruer, intercepter : *boucher un passage, la rue.* ANT. **Déboucher.**

BOUCHER (*ché*) n. m. Qui tue les bestiaux et vend leur chair crue en détail. *Fig.* Homme sanguinaire. *Fam.* Chirurgien ignorant, maladroit.

BOUCHÈRE n. f. Femme d'un boucher.

BOUCHERIE (*rî*) n. f. Lieu où se vend la viande au détail. Commerce de boucher. *Fig.* Massacre, tuerie, carnage. *Mener des troupes à la boucherie,* à une action où elles doivent périr.

BOUCHETON (À) loc. adv. Se dit des vases placés les uns sur les autres, l'ouverture en bas.

BOUCHE-TROU n. m. Personne ou objet qui ne sert qu'à combler une place vide, à figurer, à faire nombre. Pl. des *bouche-trous.*

BOUCHOIR n. m. (de *boucher* v. a.). Plaque de fer mobile, qui sert à fermer la bouche d'un four.

BOUCHON n. m. (du vx fr. *bousche,* faisceau de branchages). Ce qui sert à boucher en général : *bouchon de toile. Spécialem.* Morceau de liège ou de verre préparé pour boucher une bouteille, un flacon. Branche de verdure ou d'arbre, qui sert d'enseigne à un cabaret; le cabaret même. Poignée de paille tortillée. Liège adapté à une ligne de pêche et faisant office de flotteur. Jeu qui consiste à faire tomber dans certaines conditions (avec un palet ou avec une bille de billard) un bouchon supportant des pièces de monnaie.

BOUCHONNEMENT (*cho-ne-man*) n. m. Action de bouchonner : *le bouchonnement des chevaux est favorable à leur santé.*

BOUCHONNER (*cho-né*) v. a. Frotter avec un bouchon de paille ou de foin pour enlever la sueur ou la malpropreté : *bouchonner un cheval.*

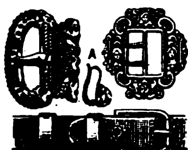
BOUCHONNIER (*cho-ni-é*) n. m. Qui fait ou vend des bouchons de liège.

BOUCHOT (*cho*) n. m. Parc à moules et autres coquillages. (On dit aussi BUCHOT.)

BOUCHOTEUR n. m. Celui qui s'occupe de la reproduction des moules au moyen de bouchots.

BOUCHURE n. f. Haie vive.

BOUCLE n. f. (lat. *buccula*). Gros anneau de fer où l'on passe un câble, etc. Anneau ou rectangle de métal, avec traverse, portant un ou plusieurs ardillons. Agrafe : *boucle de ceinturon.* Bijou que les femmes portent aux oreilles : *boucles en brillants.* Spirale de cheveux frisés : *boucles ondoyantes.* Grande courbe d'un cours d'eau. Loc. fam. **Se serrer la boucle,** Se priver, être privé de manger.



Boucles : A, d'oreille.

BOUCLER (*klé*) v. a. Serrer avec une boucle : *boucler des guêtres, une valise.* Mettre en boucle : *boucler des cheveux.* V. n. Etre en boucles : *ses cheveux bouclent.* Bomber, en parlant d'un mur. ANT. **Déboucler.**

BOUCLETTE (*klè-te*) n. f. Petite boucle.

BOUCLIER (*kli-é*) n. m. (du vx fr. *boucle,* bosse) Rempart portatif de métal, d'osier recouvert de peau, etc., que les guerriers d'autrefois portaient devant eux, au bras gauche, pour parer les traits ou les coups de l'ennemi : *certaines peuplades sauvages se servent encore de boucliers. Levée de boucliers,* révolte, insurrection armée. *Fig.* Défenseur, défense, appui : *le bouclier des lois.* Appareil protecteur mobile, servant dans le percement des souterrains.


Bouclier.

BOUDDHIQUE (*bou-di-ke*) adj. Qui a rapport au bouddhisme.

BOUDDHISME (*bou-dis-me*) n. m. Religion fondée par Bouddha (Inde, Chine, Japon, Thibet, Turkestan, etc.). V. BOUDDHA (*part. hist.*)

BOUDDHISTE (*bou-dis-te*) n. Sectateur de la religion du Bouddha.

BOUDER (*dé*) v. n. Témoigner, laisser voir du dépit, de la mauvaise humeur, par son silence, ses actions, l'expression de sa physionomie. Au jeu de dominos, ne pas jouer parce qu'on n'a pas le dé qu'exige la pose. V. a. *Bouder quelqu'un,* lui marquer du mécontentement.

BOUDERIE (*rî*) n. f. Action de bouder. Etat de quelqu'un qui boude : *la bouderie est l'arme des faibles.*

BOUDEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui a l'habitude de bouder. Qui marque la bouderie : *mine boudeuse.*

BOUDIN n. m. Boyau rempli de sang et de graisse de porc assaisonnés. Spirale d'acier, de fil de fer : *ressort à boudin. S'en aller en eau de boudin,* échouer, aller à néant. Moulure demi-cylindrique. Fusée avec laquelle on met le feu à une mine. Saillie interne de la jante des roues d'un véhicule destiné à rouler sur des rails, et qui le maintient.

BOUDINAGE n. m. Action de boudiner le fil de lin ou de soie.

BOUDINE n. f. Bosse des lames de verre pour les vitraux d'ornement.

BOUDINER (*né*) v. a. Tordre légèrement le fil de lin, de soie, de laine, avant de le mettre en bobine.

BOUDINIÈRE n. f. Petit entonnoir pour faire des boudins ou des saucisses.

BOUDJOU n. m. Ancienne monnaie algérienne qui valait 1 fr. 86 c. Pl. des *boudjous.*

BOUDOIR n. m. (de *bouder*). Petit salon de dame orné avec élégance.

BOUE (*boû*) n. f. Poussière des rues et des chemins détrempée d'eau. *Fig.* Abjection : *âme de boue. Traîner dans la boue,* vilipender. *Se traîner dans la boue,* s'avilir. *Tirer quelqu'un de la boue,* d'un état abject. Mortier de terre. N. f. pl. Limon que déposent certaines eaux minérales.

BOUÉE (*bou-é*) n. f. Appareil flottant, indiquant la route en mer, ou marquant un obstacle. *Bouée lumineuse,* bouée portant un feu. *Bouée sonore,* bouée portant une cloche que le mouvement de l'eau fait sonner. *Bouée à sifflet,* bouée munie d'un appareil siffleur actionné par des soupapes que le mouvement des eaux ouvre ou laisse se refermer. *Bouée de sauvetage,* appareil flottant que l'on jette à une personne tombée à l'eau. *Bouée de corps mort,* bouée fixée au corps mort, dont elle indique la place aux navires qui viennent en rade.



Bouée de sauvetage et bouée de corps mort.

BOUEUR n. m. Qui est chargé de l'enlèvement des boues, balayures et ordures dans les villes.

BOUEUX, EUSE (*eû, eu-ze*) adj. Plein de boue : *chemin boueux; souliers boueux.*

BOUFFANT (*bou-fan*), **E** adj. Qui bouffe, qui est comme gonflé : *cheveux bouffants ; manche bouffante.*

BOUFFANTE (*bou-fan-te*) n. f. Petit panier qui servait à faire bouffer les jupes.

BOUFFARDE (*bou-far-de*) n. f. *Pop.* Grosse pipe.

BOUFFE (*bou-fe*) adj. (ital. *buffa*). Bouffon : *opéra bouffe.* N. m. Chanteur qui remplit un rôle bouffe.

BOUFFÉE (*bou-fé*) n. f. (de *bouffer*). Action subite et passagère d'un corps léger qui se porte en masse vers nous : *bouffée de vent, de fumée.* Air qui sort de la bouche : *bouffée de vin. Fig.* Mouvement subit et passager : *bouffée d'orgueil, de générosité.*

BOUFFER (*bou-fé*) v. n. (de *bouf,* onomatopée). Exprimer sa mauvaise humeur en se gonflant les joues. (Vx.) Se gonfler : *cette étoffe bouffe. Pop.* Manger avec avidité. Manger. Activ. : *bouffer de la viande.*

BOUFFETTE (*bou-fè-te*) n. f. (de *bouffer*). Nœud de ruban. Petite houppe de laine, de soie, etc.

BOUFFI (*bou-fi*), **E** adj. Plein, gonflé : *visage bouffi ; bouffi d'orgueil. Fig. Style bouffi,* style enflé, ampoulé.

BOUFFIR (*bou-fir*) v. a. Enfler, gonfler : *l'hydropisie bouffit le corps.* V. n. Devenir enflé : *visage qui bouffit.*

BOUFFISSURE (*bou-fi-su-re*) n. f. Enflure : *la morsure de la vipère détermine la bouffissure. Fig.* Vanité extrême. *Bouffissure de style, d'esprit,* enflure, prétention.

BOUFFON (*bou-fon*) n. m. (ital. *buffa,* chose bouffonne). Acteur d'un comique bas. Personnage grotesque que les rois entretenaient auprès d'eux pour s'amuser de ses facéties. *Servir de bouffon,* servir de jouet.

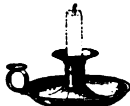
BOUFFON, ONNE (*bou-fon, o-ne*) adj. Plaisant, facétieux, d'un comique bas : *esprit, discours bouffon*. Syn. BURLESQUE.

BOUFFONNER (*bou-fo-né*) v. n. Faire le bouffon.

BOUFFONNERIE (*bou-fo-ne-rî*) n. f. Ce qu'on fait ou ce qu'on dit pour exciter le rire. Plaisanterie, facétie.

BOUGE n. m. Petit cabinet. Logement malpropre, taudis. Partie la plus renflée d'un tonneau. Convexité des baux d'un pont de navire. Coffre qui servait, au moyen âge, pour le transport des vêtements, etc.

BOUGEOIR (*joir*) n. m. (de *bougie*). Chandelier portatif, bas, muni d'un plateau avec manche ou anneau pour le saisir.


Bougeoir.

BOUGER (*jé*) v. n. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il bougea, nous bougeons.*) Se mouvoir, remuer. V. a. Changer de place : *bouger des livres, des meubles.*

BOUGETTE (*jé-te*) n. f. (de *bouge*). Sac de cuir, grande bourse, petit coffre de voyage.

BOUGIE (*jî*) n. f. (de *Bougie*, v. d'Algérie d'où l'on tirait beaucoup de cire). Chandelle de cire ou de stéarine, à mèche tressée. *Chir.* Appareil en forme de cylindre employé comme sonde.

BOUGIER (*ji-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Passer le bord d'une étoffe coupée sur la cire d'une bougie allumée pour empêcher l'effilage : *bougier du drap, du taffetas.*

BOUGON, ONNE (*o-ne*) n. Qui bougonne souvent.

BOUGONNER (*gho-né*) v. n. *Fam.* Murmurer, gronder entre ses dents.

BOUGRAN n. m. Toile forte et gommée.

BOUI-BOUI n. m. *Pop.* Théâtre, concert d'ordre inférieur. Pl. des *bouis-bouis.*

BOUILLABAISSE (*bou, ll* mll., *a-bè-se*) n. f. Mets provençal, composé de poissons cuits dans de l'eau ou du vin blanc, relevé d'ail, de persil, de safran, de poivre, de laurier, etc.

BOUILLAGE (*bou, ll* mll.) n. m. Action de faire bouillir.

BOUILLAISON (*bou, ll* mll., *è-zon*) n. f. Fermentation de la bière, du cidre, etc.

BOUILLANT (*bou, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui bout : *huile bouillante. Fig.* Vif, ardent : *jeunesse bouillante.*

BOUILLE (*bou, ll* mll.) n. m. Vase à grosse panse pour transporter le lait. (Syn. BERTHE.) Perche pour troubler l'eau. Morceau de charbon de terre. Hotte de bois pour la vendange.

BOUILLER (*bou, ll* mll., *é*) v. a. Troubler l'eau avec la bouille.

BOUILLERIE (*bou, ll* mll., *e-rî*) n. f. Distillerie d'eau-de-vie.

BOUILLEUR (*bou, ll* mll.) n. m. Distillateur d'eau-de-vie. *Bouilleur de cru*, propriétaire qui distille son propre marc, ses propres fruits. *Techn.* Annexe de la machine à vapeur où l'eau entre en ébullition.

BOUILLI (*bou, ll* mll.) n. m. Viande cuite dans l'eau pour faire du bouillon : *bouilli de bœuf, de mouton.*

BOUILLIE (*bou, ll* mll., *î*) n. f. Aliment composé de lait et de farine bouillis ensemble. Pâte à papier, à carton. *Fig.* et *fam. Bouillie pour les chats*, peine sans profit. Chose indigeste. Chose peu intelligible.

BOUILLIR (*bou, ll* mll.) v. n. (*Je bous, tu bous, il bout, nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent. Je bouillais, nous bouillions. Je bouillis, nous bouillîmes. Je bouillirai, nous bouillirons. Je bouillirais, nous bouillirions. Bous, bouillons, bouillez. Que je bouille, que nous bouillions. Que je bouillisse, que nous bouillissions. Bouillant. Bouilli, e.*) Etre en ébullition : *l'eau bout à 100 degrés. Fig.* : *bouillir de colère. La tête bout*, on est excité, enflammé. *Fam. Faire bouillir la marmite*, pourvoir à la subsistance.


Bouilloire.

BOUILLOIRE (*bou, ll* mll.) n. f. Vase de métal pansu pour faire bouillir de l'eau.

BOUILLON (*bou, ll* mll.) n. m. Aliment liquide qu'on obtient en faisant bouillir dans l'eau de la viande, des légumes ou herbes : *bouillon gras, maigre.* Bulle qui s'élève à la surface d'un liquide bouillant. Onde tumultueuse d'un liquide s'échappant avec force : *l'eau sort à gros bouillons.* Pli bouffant d'une étoffe. Excroissance de chair dans une plaie. Restaurant où l'on ne donnait primitivement que du bouillon. Ensemble d'exemplaires invendus de livres ou de journaux. *Bouillon de culture*, bouillon de bœuf ou de poulet préparé comme milieu de culture bactériologique. *Fam. Boire un bouillon*, subir une perte. *Bouillon d'onze heures*, breuvage empoisonné. *Bouillon pointu*, lavement.

BOUILLON-BLANC (*bou, ll* mll., *blan*) n. m. Nom vulgaire d'une espèce de molène dont les fleurs sont pectorales. Pl. des *bouillons-blancs.*

BOUILLONNANT (*bou, ll* mll., *o-nan*), **E** adj. Qui bouillonne.

BOUILLONNEMENT (*bou, ll* mll., *o-ne-man*) n. m. Etat d'un liquide qui bouillonne. *Fig.* Agitation, effervescence.

BOUILLONNER (*bou, ll* mll., *o-né*) v. n. S'élever en bouillons. *Fig.* S'agiter, fermenter. V. a. Faire des bouillons à : *bouillonner une robe.*

BOUILLOTTE (*bou, ll* mll., *o-te*) n. f. Récipient métallique que l'on remplit d'eau bouillante et qui sert à chauffer les wagons, les voitures, etc. Petite bouilloire. Jeu de cartes, sorte de brelan.


Bouillotte.

BOUILLOTTER (*bou, ll* mll., *o-té*) v. n. Bouillir doucement.

BOUJARON n. m. *Mar.* Petite mesure de 6 centilitres, représentant la ration de tafia distribuée aux marins. Contenu de cette mesure.

BOULAIE (*lè*) n. m. Terrain planté de bouleaux.

BOULANGE n. f. Métier ou commerce de boulanger. *Bois de boulange*, bois pour chauffer le four.

BOULANGEABLE (*ja-ble*) adj. Qui peut être boulangé ou pétri : *farine boulangeable.*

BOULANGER (*jé*), **ÈRE** n. Qui fait et vend du pain. N. f. Sorte de danse.

BOULANGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il boulangea, nous boulangeons.*) Pétrir du pain et le cuire : *boulanger de la farine.*

BOULANGERIE (*rî*) n. f. Fabrication et commerce du pain. Le lieu où il se fait, où il se vend.

BOULBÈNE ou **BOLBÈNE** n. f. Terre argilo-sablonneuse.

BOULE n. f. (lat. *bulla*). Corps sphérique. *Boule noire*, celle qui exprime le rejet dans un scrutin. *Boule blanche*, celle qui adopte. *Boule rouge*, celle qui, dans un examen, exprime une note intermédiaire entre *bien* et *mal*. **Boule de signaux**, ballon servant à faire des signaux dans les ports. Loc. adv. **A boule vue**, précipitamment. (On dit aussi À LA ou À BOULEVUE.) Pl. Jeu qui se joue avec des boules : *jouer aux boules.*


Bouleau.

BOULE n. m. *Mobil.* V. BOULLE.

BOULEAU (*lô*) n. m. Genre de cupulifères bétulées, comprenant des arbres à bois blanc, des pays froids et tempérés : *on extrait du bouleau un goudron qui donne au cuir de Russie une odeur caractéristique.*

BOULE-DE-NEIGE (*nè-je*) n. f. Nom vulgaire de la *viorne obier.* Pl. des *boules-de-neige.*

BOULEDOGUE (*ghe*) n. m. Variété de dogue à mâchoires proéminentes, plus petit et plus féroce que le grand dogue.

BOULER (*lé*) v. n. Rouler comme une boule. *Bouler les cornes d'un taureau*, garnir l'extrémité des cornes de boules de cuir. *Pop. Envoyer bouler*, envoyer promener, repousser.


Bouledogue.

BOULET (*lè*) n. m. Sphère de fer dont on chargeait les canons. Peine infamante qui consistait à traîner un boulet de 8 livres attaché à une chaîne de 2m,50 de long : *la peine du boulet fut supprimée en 1857. Fig.* et *fam.* Personne à charge, chose très ennuyeuse : *traîner son boulet.* Jointure de la jambe du cheval au-dessus du paturon. (V. la planche CHEVAL.)

BOULETÉ, E adj. *Art vétér.* Se dit du cheval qui a le boulet déplacé en avant.

BOULETTE (*lè-te*) n. f. Petite boule. Petite boule de pâte ou de chair hachée. *Fig.* et *fam.* Bévue.

BOULETURE n. f. Etat d'un cheval bouleté.

BOULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) n. Cheval, jument courts, trapus, propres aux travaux de fatigue.

BOULEVARD ou **BOULEVART** (*var*) n. m. Autref., terre-plein d'un rempart. Auj., promenade, large rue plantée d'arbres. *Fig.* Place forte : *cette ville est le boulevard de l'Italie*. Protection : *la justice est le boulevard des Etats*.

BOULEVARDER (*dé*) v. n. A Paris, flâner sur les grands boulevards.

BOULEVARDIER (*di-é*), **ÈRE** n. A Paris, personne qui fréquente les grands boulevards. Adj. Qui a rapport à ces personnes, aux boulevards : *l'esprit, l'argot boulevardier*.

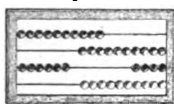
BOULEVERSANT (*vèr-san*), **E** adj. Qui trouble, bouleverse : *nouvelles bouleversantes*.

BOULEVERSEMENT (*vèr-se-man*) n. m. Trouble violent ; agitation, grand désordre, au pr. et au fig.

BOULEVERSER (*vèr-sé*) v. a. Mettre en grand désordre : *bouleverser une bibliothèque*. Agiter violemment, ruiner, abattre : *bouleverser un Etat*. *Fig.* Troubler, émouvoir violemment : *bouleverser le cœur, l'esprit*.

BOULEVUE (À LA ou **À)** loc. adv. V. BOULE.

BOULIER (*li-é*) n. m. Appareil analogue à l'abaque, comprenant des tringles de fer sur lesquelles sont enfilées des boules et qui sert à apprendre aux enfants les premiers éléments du calcul. (On dit aussi BOULIER COMPTEUR.) Filet. (V. BOLIER.) Pot de terre pansu et sans anse.


Boulier.

BOULIMIE (*mî*) n. f. (gr. *bous*, bœuf, et *limos*, faim). Faim insatiable et produisant, quand elle n'est pas satisfaite, des espèces de défaillances.

BOULIMIQUE adj. Qui a rapport à la boulimie : *gastrite boulimique*. N. Personne atteinte de boulimie.

BOULIN n. m. Trou ou pot de colombier pour faire nicher les pigeons. *Constr.* Trou fait dans un mur pour supporter les échafaudages. Pièce de bois scellée horizontalement dans un mur, pour soutenir le plancher d'un échafaudage.

BOULINE n. f. *Mar.* Corde amarrée vers le milieu de chaque côté d'une voile, pour lui faire prendre le vent le mieux possible.

BOULINER (*né*) v. a. Haler avec la bouline : *bouliner une voile*. V. n. Naviguer à la bouline. *Fam.* Marcher en piétinant.

BOULINGRIN n. m. (angl. *bowl*, boule, et *green*, vert). Parterre de gazon.

BOULINGUE (*lin-ghe*) n. f. Petite voile du haut du mât.

BOULINIER (*ni-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui navigue à la bouline.

BOULLE (*bou-le*) ou **BOULE** n. m. Meuble incrusté d'écaille, d'or et de cuivre, à l'imitation de ceux de l'ébéniste Boulle.

BOULOIR n. m. Instrument de maçon pour remuer la chaux, le mortier.

BOULON n. m. Cheville de fer qui a une tête à un bout et une fente ou un pas de vis à l'autre pour recevoir une clavette ou un écrou.


Boulon.

BOULONNER (*lo-né*) v. a. Fixer avec un boulon.

BOULOT, OTTE (*lo, o-te*) adj. et n. (rad. *boule*). Se dit familièrement pour Gros, gras et rond.

BOULOTTER (*lo-té*) v. n. *Pop.* Vivoter doucement, sans ambition. Prospérer doucement : *ça boulotte*. V. a. Manger : *boulotter son pain*.

BOULURE n. f. Rejeton qui pousse sur la racine d'un arbre.

BOUMERANG ou **BOOMERANG** (*bou-me-rangh*) n. m. Chez les Australiens, arme de jet faite d'une lame de bois dur et courbé.

BOUQUE n. f. Syn. anc. de DÉTROIT.

BOUQUER (*ké*) v. n. Se dit de bêtes qu'on a fait venir par force à la bouche du terrier : *faire bouquer un renard*.

BOUQUET (*kè*) n. m. Assemblage de fleurs ou de certaines choses liées ensemble : *bouquet de diamants, de persil, de thym*, etc. *Bouquet d'arbres*, très petit bois. *Fig.* Parfum agréable du vin. Pièce qui termine un feu d'artifice. Couronnement, conclusion. Poésie galante : *bouquets à Chloris*. Cadeau de fête. *Fam. C'est le bouquet*, c'est le plus fort, ce qu'il y a de mieux.

BOUQUET (*kè*) n. m. *Hist. nat.* Grosse crevette qui devient rose par la cuisson. Lièvre, lapin mâle.

BOUQUET (*kè*) n. m. Maladie pustuleuse particulière aux moutons et aux chèvres.

BOUQUETIER (*ti-é*) n. m. Vase à fleurs.

BOUQUETIÈRE n. f. Marchande de bouquets, de fleurs naturelles.

BOUQUETIN n. m. (dimin. de *bouc* ou venu de *bouc-estain*, bouc des rochers). Genre de mammifères ruminants cavicornes, comprenant des chèvres des montagnes à cornes énormes et noueuses.


Bouquetin.

BOUQUIN (*kin*) n. m. Vieux bouc. **Cornet à bouquin**, embouchure fixée à une corne de bœuf évidée en cor de chasse.

BOUQUIN (*kin*) n. m. Vieux livre de peu de valeur.

BOUQUINER (*ki-né*) v. n. Chercher ou consulter de vieux livres.

BOUQUINERIE (*ki-ne-rî*) n. f. Commerce du bouquiniste. Manie de bouquiner.

BOUQUINEUR, EUSE (*ki, eu-ze*) n. et adj. Qui aime à bouquiner. Amateur de vieux livres.

BOUQUINISTE (*ki-nis-te*) n. m. Qui fait le commerce des vieux livres.

BOURACAN n. m. Ancien tissu de laine, de nature assez grossière.

BOURBE n. f. Amas de boue dans les marais, les étangs.

BOURBEUX, EUSE (*beû, eu-ze*) adj. Plein de bourbe.

BOURBIER (*bi-é*) n. m. Lieu creux et plein de boue. *Fig.* Mauvaise affaire : *il s'est mis dans un bourbier*. Impureté, infamie : *le bourbier du vice*.

BOURBILLON (*ll* mll.) n. m. Amas de bourbe. Tissu cellulaire gangrené, blanc, qui occupe le centre d'un furoncle.

BOURBONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui concerne la famille des Bourbons. *Nez bourbonien*, aquilin. N. Partisan des Bourbons.

BOURBONNAIS, E (*bo-nè, è-ze*) adj. et n. Du Bourbonnais.

BOURCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il bourça, nous bourçons*.) Carguer une voile en partie.

BOURCET (*sè*) n. m. Voile en forme de trapèze employée dans les lougres, les chasse-marée, etc.

BOURCETTE (*sè-te*) n. f. Syn. de MÂCHE.

BOURDAINE (*dè-ne*) ou **BOURGÈNE** n. f. Arbuste dont le bois, réduit en charbon, sert à la fabrication de la poudre de chasse.

BOURDALOU n. m. Tresse ou ruban de chapeau avec une boucle. Bande de cuir verni, garnissant un shako en dehors à sa partie inférieure.

BOURDE n. f. *Fam.* Mensonge, défaite, baliverne : *conter des bourdes*.

BOURDER (*dé*) v. n. Débiter des bourdes.

BOURDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui débite des bourdes.

BOURDILLON (*ll* mll.) n. m. Bois de chêne refendu, propre à faire des douves pour les futailles.

BOURDON n. m. Bâton de pèlerin. Genre d'insectes hyménoptères, voisins des abeilles, à corps gros et velu. Grosse cloche. Omission de mots dans une composition typographique. Un des jeux de l'orgue, qui fait la basse. *Faux bourdon*, Mâle des abeilles. **Faux-bourdon**. *Mus.* V. FAUX-BOURDON.


Bourdon.

BOURDONNANT (*do-nan*), **E** adj. Qui bourdonne.

BOURDONNEMENT (*do-ne-man*) n. m. Bruit que fait le vol des insectes et de certains petits oiseaux : *le bourdonnement des ruches*. *Fig.* Murmure sourd et

confus : *bourdonnement de la foule.* Bruit continuel dans les oreilles.

BOURDONNER (*do-né*) v. n. Faire entendre un bourdonnement. Murmurer. V. a. Chanter ou dire à voix basse : *bourdonner un air.*

BOURDONNET (*do-nè*) n. m. Tampon de charpie, de ouate, mis dans une plaie pour en absorber le pus.

BOURDONNEUR, EUSE (*do-neur, eu-ze*) n. et adj. Qui bourdonne : *le colibri est un bourdonneur; insecte bourdonneur.*

BOURDONNIÈRE (*do-ni-ère*) n. f. Appareil employé en apiculture pour se débarrasser des mâles ou faux bourdons. Arrondissement pratiqué à la partie supérieure de l'armure latérale d'une porte.

BOURG (*bour*) n. m. (all. *burg*). Gros village où l'on tient marché. **Bourg pourri**, bourg anglais dont les électeurs vendaient facilement leurs suffrages au candidat qui désirait se faire envoyer au Parlement. Place forte d'un parti politique.

BOURGADE n. f. Petit bourg.

BOURGÈNE n. f. *Bot.* V. BOURDAINE.

BOURGEOIS, E (*joi, oi-ze*) n. (rad. *bourg*). Autref., habitant d'une ville, jouissant de certains droits particuliers, analogues aux droits de cité. Personne aisée qui habite la ville. Patron, maître, dans le langage des ouvriers. Adj. Qui tient à la bourgeoisie : *maison bourgeoise.* Commun : *manières bourgeoises.* Antilibéral, antiartistique : *préjugés bourgeois.* Confortable : *ordinaire bourgeois.*

BOURGEOISEMENT (*joi-ze-man*) adv. D'une manière bourgeoise : *vivre bourgeoisement.*

BOURGEOISIE (*joi-zî*) n. f. Qualité de bourgeois. Autref., classe intermédiaire entre la noblesse et le peuple. *Droits de bourgeoisie,* autref., privilèges de cette classe.


Bourgeon.

BOURGEON (*jon*) n. m. Bouton qui pousse sur les branches des arbres. Nouveau jet de la vigne. *Fig.* Bouton au visage.

BOURGEONNEMENT (*jo-ne-man*) n. m. Développement des bourgeons : *le bourgeonnement s'opère au printemps.*

BOURGEONNER (*jo-né*) v. n. Pousser des bourgeons : *les arbres bourgeonnent. Fig.* Avoir des boutons : *son nez bourgeonne.*

BOURGERON n. m. Courte blouse de toile que portent certains ouvriers, les soldats, etc.

BOURGMESTRE (*bourgh'-mes-tre*) n. m. Premier magistrat de quelques villes de Belgique, d'Allemagne, de Suisse, de Hollande, etc., et que l'on nomme *maire* en France.

BOURGOGNE n. m. Vin récolté en Bourgogne : *boire un verre de bourgogne.* — Les principaux bourgognes sont : le chambertin, le pommard, le clos-vougeot, le corton, le musigny, le romanée, le montrachet, le beaune, le chablis, etc.

BOURGUIGNON, ONNE (*ghi, o-ne*) adj. et n. De la Bourgogne.

BOURGUIGNOTTE (*ghi-gno-te*) n. f. Casque très complet, en usage de la fin du XVe à la fin du XVIIe siècle.


Bourguignotte.

BOURLINGUER (*ghé*) v. n. *Mar.* Se dit d'un navire qui fatigue en luttant contre une grosse mer. *Pop.* Exercer un métier pénible; faire un travail rude et fatigant.

BOURNONITE n. f. Minéral qui n'est autre qu'un sulfure de plomb, d'antimoine et de cuivre.

BOURRACHE (*bou-ra-che*) n. f. Genre de *borraginacées,* à larges fleurs bleues, parfois blanches ou roses, comprenant des plantes béchiques expectorantes, diurétiques et dépuratives.

BOURRADE (*bou-ra-de*) n. f. Morsure du chien qui, d'un coup de gueule, enlève du poil au gibier qui court. *Fig.* Coup brusque. Paroles vives et rudes.


Bourrache.

BOURRAGE (*bou-ra-je*) n. m. Action de bourrer.

BOURRASQUE (*bou-ras-ke*) n. f. Vent impétueux et de peu de durée. *Fig.* Accès passager de mauvaise humeur. Attaque soudaine et violente.

BOURRE (*bou-re*) n. f. (bas lat. *bura,* poil). Amas de poils arrachés à une bête. Poils servant à garnir les selles, les bâts, etc. Ce qu'on met par-dessus la charge des armes à feu pour la maintenir. Partie grossière de la soie, de la laine. *Bot.* Bourgeon. *Fig.* Chose sans valeur. Nom vulgaire de la cane. Sorte de jeu d'écarté se jouant entre trois joueurs au moins ou six au plus.

BOURREAU (*bou-rô*) n. m. Homme chargé de mettre à exécution les peines corporelles prononcées par une cour criminelle, notamment la peine de mort. *Fig.* Homme cruel, inhumain. *Bourreau d'argent,* prodigue. (Le fém. *bourrelle* est vieux et peu us.)

BOURRÉE (*bou-ré*) n. f. Fagot de menu bois. *Chorégr.* Danse d'Auvergne; air sur lequel on l'exécute.

BOURRÈLEMENT (*bou-rè-le-man*) n. m. (de *bourreau*). Douleur cruelle. *Fig.* Tourment moral : *le bourrèlement du remords.*

BOURRELER (*bou-re-lé*) v. a. (Prend un *è* grave devant une syllabe muette : *je bourrèle.*) Tourmenter comme un bourreau : *la conscience bourrèle les méchants.*


Bourrelet.

BOURRELET (*bou-re-lè*) ou **BOURLET** (*lè*) n. m. Coussin rond et vide par le milieu. Gaine remplie de bourre, qui se met aux portes, aux fenêtres. Coiffure rembourrée ou élastique pour protéger les petits enfants contre les effets des chutes. Renflement circulaire à la bouche des canons, sur les cartouches, etc. Partie renflée d'une pièce de métal. Garniture métallique ou de bois.

BOURRELIER (*bou-re-li-é*) n. m. Fabricant, marchand de harnais.

BOURRELLERIE (*bou-rè-le-rî*) n. f. Etat et commerce du bourrelier. Etablissement de bourrelier.

BOURRER (*bou-ré*) v. a. Arracher du poil au gibier qui court, en parlant d'un chien : *chien qui bourre un lièvre.* Enfoncer la bourre dans une arme à feu : *bourrer un fusil.* Garnir de bourre : *bourrer un fauteuil.* Faire manger avec excès : *bourrer un enfant de gâteaux. Fig.* : *bourrer un élève de grec.* Maltraiter : *bourrer quelqu'un de coups.* **Se bourrer** v. pr. Se maltraiter réciproquement. Manger avec excès. ANT. **Débourrer.**


Bourriche.

BOURRICHE (*bou-ri-che*) n. f. Panier pour envoyer du gibier, du poisson; son contenu : *bourriche d'huîtres.*

BOURRIQUE (*bou-ri-que*) n. f. Anesse. *Fig.* Très ignorant : *tel fait le savant qui n'est qu'une bourrique.*

BOURRIQUET (*bou-ri-kè*) n. m. Anon ou âne de petite taille. Civière à mortier ou à pierres. Tourniquet pour monter les produits d'une mine.

BOURROIR (*bou-roir*) n. m. Pilon pour bourrer.

BOURRU (*bou-ru*), **E** adj. et n. D'une humeur brusque et chagrine. *Vin bourru,* vin blanc nouveau qui n'a point fermenté. ANT. **Affable, doux, câlin.**

BOURSAULT ou **BOURSEAU** (*sô*) n. m. Grosse moulure qui s'étend tout le long du sommet d'un toit.

BOURSE n. f (du gr. *bursa,* cuir). Petit sac à argent. *Fig.* L'argent qu'on y met : *aider quelqu'un de sa bourse. Sans bourse délier,* sans donner d'argent. Pension gratuite dans un collège. Valeur monétaire en Turquie, valant 500 piastres. Lieu, édifice où se font les opérations financières sur les valeurs publiques, obligations, actions, etc. (V. *Part. hist.*) Marché de ces valeurs. Temps qu'il dure. Filet pour chasser le lapin au furet. *Bot.* Capsule des anthères. PROV. : **Loger le diable dans sa bourse,** n'avoir pas le sou.


Bourses.

BOURSICOT (*ko*) ou **BOURSICAUT** (*kô*) n. m. Petite bourse. Petite somme amassée avec économie et mise en réserve.

BOURSICOTER (*té*) v. n. Faire de petites économies. Faire de petites opérations à la Bourse.

BOURSICOTIER (*ti-é*), **ÈRE** ou **BOURSICOTEUR, EUSE** (*eu-ze*) n. Personne qui fait de petites opérations de bourse. Adj. : *manie boursicotière*.

BOURSIER (*si-é*), **ÈRE** n. Personne qui spécule à la Bourse. Personne qui fabrique des bourses. Élève qui jouit d'une bourse dans un établissement d'instruction publique. Adj. : *un élève boursier*. — On n'est boursier qu'après un examen, les bourses étant données au concours. Les boursiers doivent être bons élèves, car la bourse peut leur être retirée s'ils n'ont ni application ni conduite. L. gouvernement et les villes payent leur pension. Il y a des bourses entières, des demi-bourses et des quarts de bourse.

BOURSOUFLAGE n. m. État de ce qui est boursouflé. *Fig*. Enflure du style.

BOURSOUFLÉ, E adj. Enflé, bouffi, gonflé. *Fig*. Vide et emphatique : *style, discours boursouflé*.

BOURSOUFLEMENT (*man*) n. m. État de ce qui est boursouflé. Augmentation de volume.

BOURSOUFLER (*flé*) v. a. Rendre enflé, gonflé, gros et mou. *Fig*. Rendre vain : *l'orgueil boursoufle les sots*. **Se boursoufler** v. pr. Devenir enflé.

BOURSOUFLURE n. f. Enflure, au prop. et au fig. : *boursouflure du visage, du style*.

BOUSAGE (*za-je*) n. m. Passage au bain de bouse des étoffes sur lesquelles on a imprimé le mordant.

BOUSCULADE (*bous-ku*) n. f. Action de bousculer. (On dit aussi, mais moins, BOUSCULEMENT n. m.)

BOUSCULER (*bous-ku-lé*) v. a. Mettre sens dessus dessous. Pousser brusquement en tous sens. *Fig.* et *fam*. Gronder, exciter. **Se bousculer** v. pr. Se pousser réciproquement.

BOUSE (*bou-ze*) n. f. (du gr. *bous*, bœuf). Fiente de bœuf, de vache.

BOUSER (*zé*) v. a. Former l'aire d'une grange avec un mélange de terre franche et de bouse. Soumettre à l'opération du bousage : *bouser des toiles*. V. n. Évacuer de la bouse.

BOUSIER (*zi-é*) n. m. Nom vulgaire de divers insectes coléoptères coprophages.

BOUSILLAGE (*zi, ll* mll.) n. m. Mélange de chaume et de terre détrempée dont on fait des murs de clôture. *Fig.* et *fam*. Ouvrage mal fait.

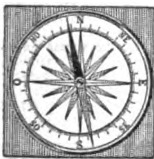
BOUSILLER (*zi, ll* mll., *é*) v. n. Maçonner en bousillage. V. a. Faire mal quelque chose.

BOUSILLEUR, EUSE (*zi, ll* mll., *eur, eu-ze*) n. Qui bousille.

BOUSIN (*zin*) n. m. Matière étrangère qui recouvre des pierres quand on les extrait de la carrière.

BOUSINGOT (*zin-go*) n. m. Petit chapeau de marin en cuir verni.

BOUSSOLE (*bou-so-le*) n. f. (ital. *bossola*, petite boîte). Cadran dont l'aiguille aimantée se tourne toujours vers le N. *Fig*. Guide : *vos conseils seront ma boussole*. *Très fam. Perdre la boussole*, l'esprit, la tête. — La boussole était inconnue des anciens; mais il paraît que les Chinois en faisaient usage plus de 1.000 ans avant l'ère chrétienne. Ils en enseignèrent l'usage aux Arabes, qui le transmirent eux-mêmes aux Occidentaux à l'époque des croisades. Le cercle que parcourt l'aiguille est divisé en 32 parties et se nomme *rose des vents*. La boussole est indispensable aux navigateurs, aux explorateurs; elle leur permet de se diriger au milieu des mers et de parcourir les régions inconnues.


Boussole.

BOUSTIFAILLE (*bous-ti-fa, ll* mll.) n. f. *Pop*. Festin, bombance, et *par ext*., aliments, mangeaille.

BOUSTROPHÉDON (*bous-tro*) n. m. (gr. *bous*, bœuf, et *strephein*, tourner). Sorte d'écriture grecque très ancienne dont les lignes allaient, sans discontinuer, de gauche à droite et de droite à gauche.

BOUT (*bou*) n. m. Extrémité : *le bout d'une gaule*. Fin : *le bout de l'année*. Garniture à l'extrémité de certains objets : *un bout de parapluie*. Fragment : *bout de chandelle*. Très petite quantité, etc. : *faire un bout de conduite*. *Fam. Bout de femme, d'homme*, personne de très petite taille. *Bout d'aile*, plume du bout de l'aile. *Bout de l'an*, service funèbre en l'honneur de quelqu'un, un an après sa mort. *Fig.* : *rire du bout des dents*, s'efforcer de rire. *Savoir sur le bout du doigt*, parfaitement. *Pousser à bout*, faire perdre patience. *Mettre à bout*, réduire au silence. *Être à bout*, ne savoir que devenir. *Venir à bout de*, triompher de, réussir à. *A tout bout de champ*, à tout propos. *Au bout du monde*, très loin. Loc. prépos. **A bout de,** n'ayant plus : *être à bout de ressources, de patience*. Loc. adv. : **Bout à bout,** l'un ajouté à l'autre. **De bout en bout, d'un bout à l'autre,** d'une extrémité à l'autre, entièrement. **A bout portant,** le bout d'une arme à feu touchant le but. **Au bout du compte,** après tout.

BOUTADE n. f. Caprice brusque. Saillie d'esprit ou d'humeur.

BOUTARGUE, BOTARGUE ou **POUTARGUE** (*tar-ghe*) n. f. Mets de l'Europe méridionale, composé de laite de muge pressée, salée et séchée au soleil ou fumée.

BOUT-DEHORS ou **BOUTE-HORS** (*or*) n. m. *Mar*. Pièce de mâture que l'on ajoute à une vergue pour porter des voiles supplémentaires, quand le vent est faible. Pl. des *bouts-dehors* ou *boute-hors*.

BOUTE-EN-TRAIN (*bou-tan-trin*) n. invar. Personne qui met les autres en train, en gaieté.


Bouteilles.

BOUTEFEU n. et adj. m. Bâton muni d'une mèche allumée pour mettre le feu aux canons. (Vx.) *Fig*. Qui excite une sédition, des querelles : *on arrêta les boutefeux*. (Vx.) Pl. des *boutefeux*.

BOUTEILLE (*tè, ll* mll.) n. f. (du vx fr. *boute*, tonneau). Vase à goulot étroit, pour contenir les liquides; son contenu. *Aimer la bouteille*, aimer à boire. *C'est la bouteille à l'encre*, cela est obscur, embrouillé, on n'y connaît rien. *Phys*. **Bouteille de Leyde,** condensateur électrique construit pour la première fois en 1746 par trois savants hollandais.


Coupe d'une bouteille de Leyde.

BOUTEILLER (*tè, ll* mll., *é*) ou **BOUTILLIER** (*ti, ll* mll., *é*) n. m. Officier chargé de l'intendance du vin chez un roi, un prince, etc.

BOUTER (*té*) v. a. Mettre, placer. (Vx.)

BOUTEROLLE (*ro-le*) n. f. Garniture de métal au bas d'un fourreau d'épée. Sorte de filet. Outil de bijoutier, de serrurier, etc. Une des gardes de la serrure. Chacune des fentes de la clef.

BOUTEROUE (*roû*) n. f. Borne placée aux angles d'un édifice d'un portail, pour les préserver du choc des voitures. (On dit aussi CHASSE-ROUE.)

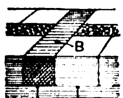
BOUTE-SELLE (*sè-le*) n. m. invar. Sonnerie de trompette ordonnant aux cavaliers de *bouter* (placer) la *selle* sur le cheval, de le seller pour partir.

BOUTIQUE n. f. (gr. *apothêkê*; de *apotithêmi*, je dépose). Lieu d'étalage et de vente au détail. Ensemble des marchandises qu'il contient. Atelier. Ensemble des outils d'un artisan. *Par dénigr*. Maison mal tenue : *quelle boutique!* Boîte ménagée dans le fond d'un bateau, percée de trous pour le renouvellement de l'eau, et dans laquelle les pêcheurs conservent le poisson vivant.

BOUTIQUIER (*ki-é*), **ÈRE** n. Personne qui tient boutique.

BOUTIS (*ti*) n. m. Endroit où un sanglier a fouillé avec son boutoir.

BOUTISSE (*ti-se*) n. f. *Maç*. Pierre placée selon sa longueur dans un mur, de manière à laisser voir ses deux bouts.



B, Boutisse.

BOUTOIR n. m. Outil de maréchal et de corroyeur. Groin du sanglier. *Fig. Coup de boutoir*, trait d'humeur, propos brusque et blessant.

BOUTON n. m. Petit corps proéminent, qui pousse sur une plante et donne naissance à une tige, à une fleur, à une feuille : *bouton de rose*. Tumeur sur la peau. Cercle de métal, de corne, de bois, etc., couvert ou non d'étoffe servant à attacher les vêtements. Ce qui a vaguement la forme d'un bouton : *bouton de fleuret, de porte, de sonnette*. **Bouton de feu,** bouton de fer rougi au feu, qui s'applique dans plusieurs opérations de chirurgie, de maréchalerie.

BOUTON-D'ARGENT (*jan*) n. m. *Bot.* Nom vulgaire de deux renoncules. Pl. des *boutons-d'argent.*

BOUTON-D'OR n. m. Nom vulgaire de la renoncule âcre, à fleurs jaunes, commune dans les prés. Pl. des *boutons-d'or.*

BOUTONNANT (*to-nan*), **E** adj. Qui se boutonne : *redingote boutonnante.*

BOUTONNER (*to-né*) v. n. Pousser des boutons : *l'abricotier boutonne de bonne heure.* V. a. Attacher, arrêter avec des boutons : *boutonner un habit.* Toucher avec le bout du fleuret : *boutonner son adversaire.* ANT. **Déboutonner.**

BOUTONNERIE (*to-ne-rî*) n. f. Fabrique, commerce de boutons.

BOUTONNEUX, EUSE (*to-neû, eu-ze*) adj. Couvert de boutons.

BOUTONNIER (*to-ni-é*), **ÈRE** n. Personne qui fait ou vend des boutons.

BOUTONNIÈRE (*to-ni*) n. f. Petite fente faite à un vêtement, pour passer le bouton.

BOUT-SAIGNEUX (*sè-gneû*) n. m. Cou de veau, de mouton vendu à la boucherie. Pl. des *bouts-saigneux.*

BOUTS-RIMÉS n. m. pl. Vers faits sur des rimes qu'on impose. Sing. Pièce de vers composée sur des rimes données : *un mauvais bout-rimé.*

BOUTURAGE n. m. Multiplication des végétaux par boutures.

BOUTURE n. f. Pousse ou rejeton d'un arbre, qui, étant mis en terre, prend racine. — Plusieurs grands arbres, le peuplier, le saule, le platane, etc., se reproduisent par boutures. Les autres moyens de reproduction sont la *marcotte* et la *greffe.* Marcotter une plante, c'est coucher en terre une ou plusieurs de ses branches, afin qu'elles produisent des racines, tandis qu'elles tiennent encore à la branche mère. La greffe consiste à appliquer un rameau d'un végétal sur un autre végétal, de manière que leur sève puisse se mettre promptement en communication. Elle ne réussit que sur les végétaux de même nature.

BOUTURER (*ré*) v. n. Pousser des tiges par le pied, des drageons. V. a. Reproduire par boutures : *bouturer des saules.*

BOUVEAU (*vô*) ou **BOUVELET** (*lè*) n. m. Jeune bœuf.

BOUVERIE (*rî*) n. f. Etable à bœufs.

BOUVET (*vè*) n. m. Rabot pour faire des rainures.

BOUVIER (*vi-é*), **ÈRE** n. Qui conduit ou garde les bœufs. *Fig.* Personne grossière.

BOUVILLON (*ll* mll.) n. m. Jeune bœuf, depuis son sevrage jusqu'à la perte de sa première incisive caduque ou dent de lait.

BOUVREUIL (*vreu, l* mll.) n. m. Genre de passereaux conirostres, comprenant des oiseaux chanteurs à tête noire et à gorge rouge.


Bouvreuil.

BOUVRIL (*vril'*) n. m. Lieu où on loge les bœufs dans les abattoirs.

BOVINE adj. f. De l'espèce du bœuf : *bête bovine. Race, espèce bovine,* ensemble des animaux qu'engendre le taureau domestique.

BOVINÉS (*né*) ou **BOVIDÉS** (*dé*) n. m. pl. Tribu de mammifères artiodactyles ruminants, renfermant les bœufs, etc. S. un *boviné* ou *bovidé.*

BOW-WINDOW (*bô-ouin'-dô*) n. m. (m. angl.). Fenêtre en saillie sur le parement d'un mur de façade.

BOXE (*bok-se*) n. f. (angl. *box*). Art, action de boxer. Sorte de pugilat fort usité en Angleterre, et qui est complété dans la *boxe française* par les coups de pied de la *savate.*

BOXE (*bok-se*) n. f. ou **BOX** (*bokss*) n. m. (mot angl.). Loge ou stalle d'écurie dans laquelle un seul cheval est logé sans être attaché.

BOXER (*bok-sé*) v. n. Se battre à coups de poing, spécialement d'après les règles de la boxe.

BOXEUR, EUSE (*bok-seur, eu-ze*) n. et adj. Qui se livre ou s'exerce aux combats de boxe.

BOYARD ou **BOÏARD** (*bo-iar*) n. m. Nom des anciens nobles de Russie, de Transylvanie et des Provinces danubiennes.

BOYAU (*boi-iô*) n. m. Intestin. Conduit de cuir, de toile, de caoutchouc, etc., adapté à une pompe. *Fig.* Chemin long et étroit. Tranchée en zigzag qui relie les ouvrages des assiégeants. **Corde à boyau,** corde faite avec les intestins de certains animaux, qui sert à garnir les violons, les harpes, etc.

BOYAUDERIE (*boi-iô-de-rî*) n. f. Lieu où l'on prépare les boyaux. Industrie ayant pour objet de préparer les boyaux pour les employer à divers usages.

BOYAUDIER (*boi-iô-di-é*), **ÈRE** n. Ouvrier, ouvrière qui travaille à la préparation des boyaux.

BOYCOTTAGE (*bo-i-ko-ta-je*) n. m. Action de boycotter.

BOYCOTTER (*bo-i-ko-té*) v. a. (de *Boycott,* le premier propriétaire irlandais mis à l'index). Mettre en interdit, en quarantaine. Menacer de mort.

BOYCOTTEUR, EUSE (*bo-i-ko-teur, eu-ze*) n. Personne qui boycotte.

BRABANÇON, ONNE (*o-ne*) adj. et n. Du Brabant.

BRACELET (*lè*) n. m. (de *bras*). Ornement que les femmes portent au bras. Objet quelconque de forme analogue. Sorte d'anneau qui orne le fût des colonnes.


Bracelet.

BRACHIAL, E, AUX (*ki*) adj. (lat. *brachium,* bras). Qui a rapport au bras : *artère brachiale.*

BRACHIOPODES (*ki*) n. m. pl. Classe de mollusцoïdes marins, à coquilles bivalves et munies de deux bras enroulés en spirale. S. un *brachiopode.*

BRACHYCÉPHALE (*ki*) adj. et n. (gr. *brakhus,* court, et *kephalê,* tête). Se dit d'hommes dont le crâne est peu allongé, la largeur égalant presque la longueur.

BRACHYGRAPHIE (*ki, fî*) n. f. (gr. *brakhus,* court, et *graphein,* écrire). Art d'écrire par abréviation.

BRACHYURES (*ki*) n. m. pl. Groupe de crustacés décapodes, qui ont l'abdomen très réduit, tels les *crabes.* S. un *brachyure.*

BRACONNAGE (*ko-na-je*) n. m. Action de braconner.

BRACONNER (*ko-né*) v. n. (rad. *braque,* espèce de chien). Chasser : 1° en des temps défendus ; 2° avec des engins prohibés ; 3° sans permis ; 4° sur des terres réservées.

BRACONNIER (*ko-ni-é*), **ÈRE** n. Celui qui braconne. Autref., agent de vénerie chargé de dresser les braques. Adj. : *humeur braconnière.*

BRACONNIÈRE (*ko-ni-è-re*) n. f. Pièce d'armure qui protège le corps, de la ceinture au milieu de la cuisse. (V. la planche ARMURE.)

BRACTÉE (*té*) n. f. Nom des petites feuilles qui recouvrent les fleurs avant leur développement.

BRACTÉAL, E, AUX adj. Qui concerne les bractées : *feuilles bractéales.*

BRACTÉOLE n. f. Bractée d'ordre secondaire. *Techn.* Feuille d'or défectueuse, dans les ateliers de batteurs d'or.

BRADYPE n. m. Mammifère édenté. (On l'appelle aussi AÏ et PARESSEUX.)


Bradype.

BRADYPEPSIE (*pèp-sî*) n. f. (gr. *bradus,* difficile, et *pepsis,* digestion). Digestion lente et difficile.

BRAGUE (*bra-ghe*) n. f. Caleçon, culotte. (Vx.) *Mar.* Cordage qui limite le recul d'une bouche à feu.

BRAGUETTE (*ghè-te*) n. f. V. BRAYETTE.

BRAHMANE, BRAME, BRAMIN ou **BRAMINE** n. m. Membre de la caste sacerdotale, la première des quatre castes, dans l'Hindoustan.

BRAHMANIQUE adj. Qui a rapport au brahmanisme : *doctrines brahmaniques.*

BRAHMANISME (*nis-me*) n. m. Religion de Brahma. V. *Part. hist.*

BRAI (*brè*) n. m. Résine du pin et du sapin.

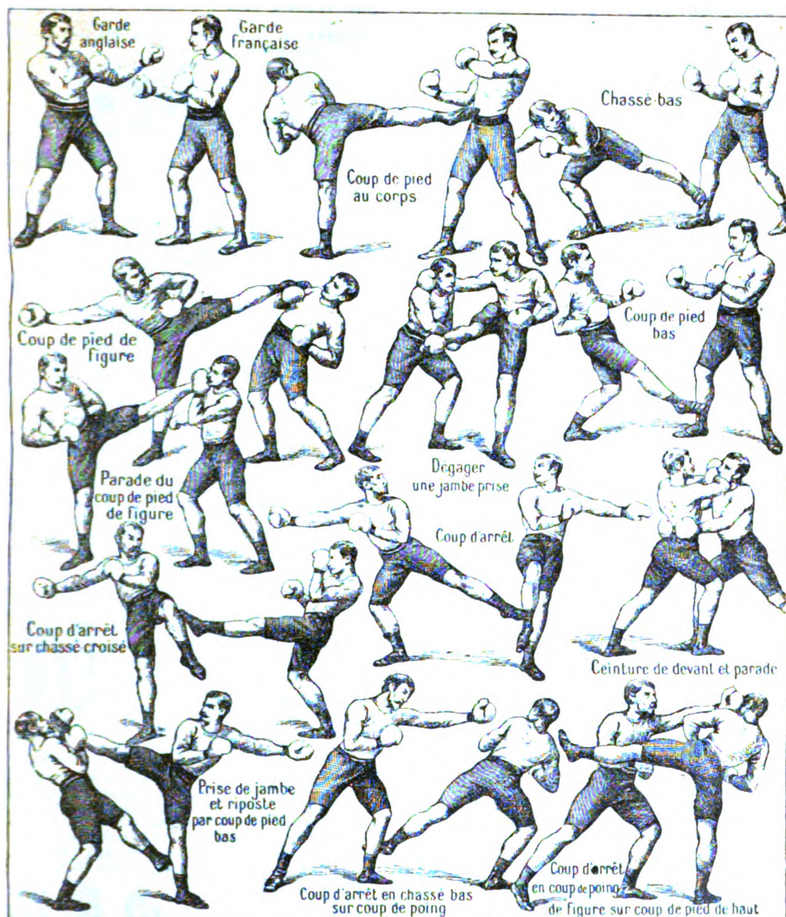
BRAIE (*brè*) n. f. (celtiq. *bracca*). Linge d'enfant, couche. Pl. Ancien vêtement gaulois, servant de pantalon.

BRAILLARD, E (*bra, ll* mll., *ar*) ou **BRAILLEUR, EUSE** (*bra, ll* mll., *eur, eu-ze*) adj. et n. Qui braille, crie fort et mal à propos.

BRAILLEMENT (*bra, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de brailler.

BRAILLER (*bra, ll* mll., *é*) v. n. (rad. *braire,* dans le vx sens de *crier*). Parler bien haut, beaucoup et mal à propos. *Fam.* Crier. Chanter mal et fort.

BRAIMENT (*brè-man*) n. m. Cri prolongé de l'âne.



BOXE ET SAVATE.

BRAIRE (*brè-re*) v. n. et déf. (bas lat. *bragere*, hennir. — Ne s'emploie guère qu'à l'inf. et aux 3es pers. de l'ind. pr. : *il brait, ils braient*; du fut. : *il braira, ils brairont*; du cond. : *il brairait, ils brai-raient.*) Crier, en parlant de l'âne.

BRAISE (*brè-ze*) n. f. Bois réduit en charbons, ardents ou éteints : *la braise peut asphyxier comme le charbon.*

BRAISER (*brè-zé*) v. a. Faire cuire à feu doux, sans évaporation, de manière que les viandes conservent tous leurs sucs : *braiser un gigot de mouton.*

BRAISIER (*brè-zi-é*) n. m. Huche pour la braise.

BRAISIÈRE (*brè-zi*) n. f. Etouffoir pour la braise. Casserole à couvercle servant à braiser.

BRAME n. m. V. BRAHMANE.

BRAMEMENT (*man*) n. m. Cri du cerf et du daim.

BRAMER (*mé*) v. n. Crier, en parlant du cerf, du daim et de certains autres animaux du même genre.

BRAMIN, BRAMINE n. m. V. BRAHMANE.

BRAN n. m. (d'orig. gaul.). Partie la plus grossière du son. *Pop.* Matière fécale. *Bran de scie*, sciure, poudre qui tombe du bois qu'on scie, et qui ressemble à du son. *Bran d'agace* (de pie), nom donné à la gomme qui exsude de l'écorce du prunier et du cerisier.

BRANC ou **BRAND** (*bran*) n. m. Epée à lame large et forte, en usage au moyen âge.

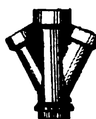
BRANCARD (*kar*) n. m. (du provenç. *brancal*). Espèce de civière sur laquelle on transporte des malades, des blessés, des choses fragiles. (V. CIVIÈRE.) Chacune des deux prolonges de bois entre lesquelles on attelle le cheval.

BRANCARDER (*dé*) v. n. Transporter avec un brancard d'ambulance. (Peu us.)

BRANCARDIER (*di-é*) n. m. Préposé au service des brancards sur lesquels on transporte les blessés.

BRANCHAGE n. m. Toutes les branches d'un arbre : *élaguer le branchage d'un arbre trop touffu.* Amas de branches : *faire des huttes de branchages.*

BRANCHE n. f. (lat. pop. *branca*). Bois que pousse le tronc d'un arbre, d'un arbuste ou d'un arbrisseau. (V. PLANTE.) Division d'un cours d'eau : *les branches du Nil. Fig.* Différentes parties d'une science : *les branches de l'enseignement.* Chacune des familles sortant d'une même souche : *les Valois, les Bourbons sont des branches de Capétiens.*


Branchement.

BRANCHÉE (*ché*) n. f. Ce que porte une branche.

BRANCHEMENT (*man*) n. m. Chacun des tuyaux secondaires qui aboutissent à un tuyau principal.

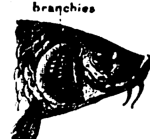
BRANCHER (*ché*) v. n. Percher sur des branches d'arbre : *l'alouette ne branche pas.* V. a. Pendre à une branche d'arbre : *brancher un voleur.* Diviser une conduite principale en tuyaux secondaires.

BRANCHETTE (*chè-te*) n. f. Petite branche.

BRANCHE-URSINE n. f. *Bot.* Nom vulgaire de l'acanthe commune.

BRANCHIAL, E, AUX (*chi*) adj. Qui a rapport aux branchies : *veines branchiales.*

BRANCHIES (*chî*) n. f. pl. (gr. *bragchia*). Organes respiratoires des poissons, vulgairement appelés *ouïes*, et composés de lames analogues aux dents d'un peigne. S. une *branchie.*


branchies

BRANCHIOPODES (*ki*) n. m. pl. Sous-ordre de crustacés à carapace et à nombreuses paires de pattes. S. un *branchiopode.*

BRANCHU (*chu*), **E** adj. Qui a beaucoup de branches.

BRAND (*bran*) n. f. V. BRANC.

BRANDADE n. f. (provenç. *brandado*). Préparation de morue à la provençale, avec de l'ail, du persil, du jus de citron, du poivre, et battue avec de l'huile d'olive.

BRANDE n. f. Sorte de bruyère; lieu où elle pousse. Fagot enduit de matières inflammables, employé en pyrotechnie.

BRANDEBOURG (*bour*) n. m. Passementerie, galon formant des dessins variés ou entourant les boutonnières ou même tenant lieu de boutonnières. Berceau de jardin. N. f. Casaque à longues manches.

BRANDEBOURGEOIS, E (*joi, joi-ze*) adj. et n. Du Brandebourg.

BRANDEVIN n. m. (flam. *brandewyn*, vin brûlé). Eau-de-vie de vin.

BRANDEVINIER (*ni-é*), **ÈRE** n. Celui, celle qui fabrique ou vend de l'eau-de-vie.

BRANDILLER (*di, ll* mll., *é*) v. a. Mouvoir deçà et delà : *brandiller les jambes.* V. n. Flotter, s'agiter.

BRANDILLOIRE (*ll* mll.) n. f. Balançoire faite avec des cordes ou des branches d'arbre entrelacées.

BRANDIR v. a. (du vx fr. *brand*, épée). Agiter avec la main avant de frapper ou de lancer : *brandir un sabre, un javelot.*

BRANDON n. m. (all. *brand*, torche). Flambeau de paille tortillée. Paille tortillée au bout d'un bâton placé aux extrémités d'un champ pour indiquer que les fruits en sont saisis. Corps enflammé qui s'élève d'un incendie. *Fig. Allumer le brandon de la discorde,* la provoquer.

BRANDONNER (*do-né*) v. a. Mettre des brandons à : *brandonner un champ.*

BRANDY n. m. En Angleterre, eau-de-vie.

BRANLANT (*lan*), **E** adj. Qui branle : *tête branlante.* ANT. **Fixe, immobile, stable.**

BRANLE (subst. verb. de *branler*) n. m. Oscillation d'un corps : *le branle d'une cloche. Fig.* Première impulsion donnée à une chose : *mettre en branle.* Danse en rond. Hamac de matelot. *Fig. Donner le branle,* mettre tous les autres en train.

BRANLE-BAS (*bâ*) n. m. invar. *Mar.* Préparatifs de combat à bord d'un vaisseau : *sonner le branle-bas. Fig.* Bouleversement, tapage.

BRANLEMENT (*man*) n. m. Mouvement de ce qui branle.

BRANLER (*lé*) v. a. Agiter, remuer : *branler la tête.* V. n. Chanceler, osciller : *le plancher branle.* Bouger : *personne ne branla. Fig.* et *fam. Branler dans le manche,* être en danger de perdre sa place, le crédit ou la faveur dont on jouit.

BRANLOIRE n. f. Planche mobile, servant de balançoire.

BRAQUE n. m. Chien de chasse à poil ras et oreilles pendantes : *le braque est un bon chien d'arrêt.* Adj. et n. *Fig.* et *fam.* Etourdi, écervelé.


Braque.

BRAQUEMART (*ke-mar*) n. m. Epée à lame courte et large, en usage aux XIVe et XVe siècles.

BRAQUEMENT (*ke-man*) n. m. Action de braquer : *le braquement d'un canon.*

BRAQUER (*ké*) v. a. Tourner un objet vers un point : *braquer un canon; braquer les yeux sur quelqu'un.*

BRAS (*bra*) n. m. (lat. *brachium*). Membre du corps humain qui tient à l'épaule, et, plus précisément, partie qui s'étend de l'épaule au coude. Partie du membre antérieur du cheval, comprise entre le genou et l'épaule. Support latéral d'un siège. Tige qui transmet un mouvement. Partie d'un fleuve, d'une mer. *Fig.* Travail : *vivre de ses bras.* Puissance : *le bras de Dieu.* Vaillance : *tout cède à son bras. Recevoir à bras ouverts,* accueillir avec joie. *Couper bras et jambes,* décourager. *Avoir quelqu'un sur les bras,* l'avoir à sa charge. *Demeurer les bras croisés,* ne rien faire. *Avoir le bras long,* avoir de l'influence. *Les bras lui tombent,* il est anéanti. *Bras séculier,* puissance du juge auquel on renvoyait l'exécution de certaines ordonnances ecclésiastiques. *Bras de levier,* distance du point d'appui aux deux forces : *puissance* et *résistance. Bras d'une vergue,* cordage qui sert à l'orienter. Loc. adv. : **A tour de bras,** avec force. **A bras,** à force de bras. **A bras-le-corps,** par le milieu du corps. **A bras raccourcis,** avec la plus grande violence. **Bras dessus, bras dessous,** en se donnant le bras.

BRASER (*zé*) v. a. Réunir deux morceaux d'un même métal ou de métaux différents à l'aide d'un autre plus fusible.

BRASERO (*zé*) n. m. (m. espagn.). Bassine remplie de braise, de charbons ardents. Pl. des *braseros.* — En Espagne, les braseros remplacent souvent les cheminées. L'acide carbonique qui s'en dégage peut asphyxier; il faut avoir soin d'aérer.


Brasero.

BRASIER (*zi-é*) n. m. Feu de charbons incandescents.

BRASILLER (*zi, ll* mll., *é*) v. a. Faire griller sur de la braise : *faire brasiller des pêches.* V. n. Scintiller en parlant de la mer, soit par phosphorescence, soit par la réflexion de la lumière d'un astre.

BRASQUAGE (*bras-ka*) n. m. Action de brasquer.

BRASQUE (*bras-ke*) n. f. Pâte formée de poudre de charbon et d'argile, employée dans la métallurgie. Revêtement en matériaux réfractaires dont on garnit l'intérieur des fourneaux, en métallurgie.

BRASQUER (*bras-ké*) v. a. Enduire de brasque.

BRASSAGE (*bra-sa-je*) n. m. Action de brasser.

BRASSARD (*bra-sar*) n. m. Partie de l'armure qui couvrait le bras. Bande d'étoffe, ruban qu'on porte au bras comme insigne. Crêpe que portent au bras les personnes en deuil.



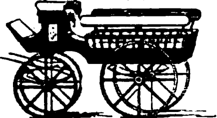
Brassards : 1. De première communion ; 2. D'ambulance ; 3. De deuil.

BRASSE (*bra-se*) n. f. Mesure de la longueur des deux bras étendus. *Mar.* Mesure d'environ 1m,62. Manière particulière de nager, qui consiste à porter alternativement chaque bras en avant.

BRASSÉE (*bra-sé*) n. f. Ce que peuvent contenir les deux bras : *une brassée de paille, de bois.* Mouvement simultané des bras du nageur. Distance parcourue par le nageur en une brasse.

BRASSER (*bra-sé*) v. a. Remuer, agiter, mêler à force de bras. Préparer la bière en opérant le mélange du malt avec l'eau. *Mar.* Agir sur les bras des vergues : *brasser les vergues. Fig.* Faire vite et en grand nombre, mais avec plus de diligence que de soin : *brasser des affaires.* Pratiquer sourdement, tramer : *brasser une intrigue.*

BRASSERIE (*bra-se-rî*) n. f. Lieu où l'on brasse la bière. Débit de bière.
BRASSEUR, EUSE (*bra-seur, eu-ze*) n. Qui fait de la bière et la vend en gros. *Fig. Brasseur d'affaires*, homme qui entreprend et mène beaucoup d'affaires.
BRASSICOURT (*bra-si-kour*) adj. et n. m. (de *bras*, et *court*). Cheval qui a les genoux arqués naturellement.
BRASSIÈRE (*bra-si*) n. f. Petite camisole pour maintenir le corps des enfants. Pl. Bretelles d'un havresac, d'une hotte, etc.
BRASSIN (*bra-sin*) n. m. Cuve à bière ; le contenu de cette cuve.
BRASURE (*zu-re*) n. f. Point de réunion des pièces brasées. Action de braser.
BRAVACHE n. m. (ital. *bravaccio*). Faux brave. Adjectiv. : *air, mine bravache*.
BRAVADE n. f. Action ou parole de défi, de forfanterie.
BRAVE adj. (ital. *bravo*). Vaillant, courageux : *homme brave*. Honnête, bon : *brave homme*. N. m. Homme courageux, vaillant. Ant. **Lâche, poltron.**
BRAVEMENT (*man*) adv. D'une manière brave.
BRAVER (*vé*) v. a. (rad. *brave*). Défier : *braver quelqu'un*. Affronter : *braver la mort*.
BRAVISSIMO (*vis-si-mo*) interj. (mot ital.). Superlatif de *bravo*. Cri par lequel on exprime une très vive approbation.
BRAVO ! interj. (mot ital.). Très bien ! N. m. Approbation, applaudissement : *redoubler les bravos*.
BRAVO n. m. (m. ital.). Assassin à gages, spadassin. Pl. des *bravi*.
BRAVOURE n. f. (rad. *brave*). Courage, vaillance, intrépidité. Ant. **Lâcheté, poltronnerie.**
BRAYE (*bré*) n. f. Terre grasse, qu'on emploie comme corroi et dont on enduit les bassins, les étangs.
BRAYER (*brè-ié*) n. m. Bandage servant à contenir les hernies. Bande de gros cuir soutenant le battant d'une cloche. Bretelle de cuir terminée par un étui, qui soutient la hampe d'un drapeau. Cordage pour élever les moellons et le mortier.
BRAYER (*brè-ié*) v. a. (Se conj. comme *balayer*.) Enduire un vaisseau de brai.
BRAYETTE (*bra-iè-te*) ou **BRAGUETTE** (*ghè-te*) n. f. (dimin. de *braie*). Fente pratiquée sur le devant du pantalon d'homme.
BREAK (*brek*) n. m. (m. angl.). Voiture à quatre roues, avec un siège élevé sur le devant, et dont le derrière est occupé par des bancs longitudinaux.


Break.

BREBIS (*bi*) n. f. (bas lat. *berbix*). Femelle du mouton : *la brebis nous donne son lait, sa chair et sa laine*. Chrétien sous la conduite de son pasteur. *Fig. Brebis galeuse*, personne dont la société et l'exemple sont dangereux. Prov. : **Brebis qui bêle perd sa goulée**, celui qui parle beaucoup perd le temps d'agir. **Qui se fait brebis, le loup le mange**, celui qui a trop de bonté encourage les méchants à lui nuire.

Brebis.

BRÈCHE n. f. Ouverture faite à un mur, un rempart, une haie. Brisure qui se trouve au tranchant d'une lame. *Fig.* Tort, dommage : *c'est une brèche à l'honneur*. *Etre toujours sur la brèche*, être en lutte constante, en activité soutenue. *Mourir sur la brèche*, en combattant. *Battre en brèche*, attaquer à coups de canon, et, *au fig.*, attaquer vivement une personne ou une chose : *battre en brèche un principe*. *Géol.* Roche formée de fragments réunis par un ciment naturel.
BRÈCHE-DENT (*dan*) adj. et n. Qui a perdu une ou plusieurs dents de devant. Pl. des *brèche-dents*.
BRECHET (*chè*) n. m. Le sternum chez les oiseaux.
BREDI-BREDA loc. adv. Trop vite : *raconter une chose bredi-breda*.
BREDOUILLAGE (*dou, ll* mll.) ou **BREDOUILLEMENT** (*dou, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de bredouiller. Paroles prononcées en bredouillant.
BREDOUILLE (*dou, ll* mll.) n. f. Marque du jeu de trictrac, qui indique que l'on a gagné sans que l'adversaire ait pris un point. Désappointement d'un chasseur qui n'a rien tué. Echec dans ce qu'on entreprend. Adj. : *revenir bredouille*.
BREDOUILLER (*dou, ll* mll., *é*) v. n. Parler d'une manière précipitée et peu distincte.
BREDOUILLEUR, EUSE (*dou, ll* mll., *eur, eu-ze*) adj. et n. Qui bredouille.
BREF (*bréf*), **ÈVE** adj. (lat. *brevis*). Court, concis, laconique, succinct, de peu de durée : *discours bref*. Brusque, impératif : *ton bref, parole brève*. N. f. Syllabe brève. **Bref** adv. Enfin, en un mot : *bref, je ne veux pas*. Ant. **Long, prolixe.**
BREF (*bréf*) n. m. Lettre pastorale du pape ayant un caractère privé. Calendrier ecclésiastique, indiquant l'office de chaque jour pour chaque diocèse.
BRÉHAIGNE (*é-gne*) adj. f. Stérile, en parlant des femelles des animaux domestiques. Se dit aussi de juments qui ont des crochets.
BRELAN n. m. Jeu de cartes, dans lequel chaque joueur a trois cartes. Réunion de trois cartes semblables : *brelan d'as*. Lieu où l'on s'assemble pour jouer aux jeux de hasard. Tripot : *tenir brelan chez soi*.
BRELOQUE n. f. Bijou de peu de valeur. Se dit de petits bijoux qu'on attache à une chaîne de montre. *Milit.* Batterie et sonnerie pour faire rompre les rangs. (On dit aussi BERLOQUE.)
BRÈME n. f. Poisson d'eau douce, plus large et plus plat que la carpe.


Brème.

BRENN (*brèn*) n. m. Mot gaulois qui signifie *chef*, et que les Romains paraissent avoir pris pour un nom propre dont ils ont fait Brennus.
BRÉSIL (*zil'*) n. m. Bois rouge de teinture. (On dit aussi BOIS DE BRÉSIL.)
BRÉSILIEN, ENNE (*zi-li-in, è-ne*) adj. et n. Du Brésil.
BRÉSILLER (*zi, ll* mll., *é*) v. a. Rompre par petits morceaux. Teindre avec du brésil. V. n. Tomber en poudre par l'effet de la sécheresse.
BRESSAN, E (*brè-san, a-ne*) adj. et n. De la Bresse.
BRESSANT (*brè-san*) n. f. (de l'acteur *Bressant*). Genre de coiffure, de coupe de cheveux, mis à la mode par l'acteur Bressant : *une bressant*. (On dit aussi COIFFURE À LA BRESSANT.)
BRÉTAILLER (*ta, ll* mll., *é*) v. n. Tirer l'épée à la moindre occasion. Fréquenter les salles d'armes.
BRÉTAILLEUR (*ta, ll* mll.) n. m. Qui est toujours prêt à tirer l'épée.
BRETAUDER (*tô-dé*) v. a. Tondre inégalement un animal. Lui couper les oreilles, le châtrer.
BRETÈCHE n. f. Pièce de fortification ou partie crénelée de muraille.
BRETELLE (*tè-le*) n. f. Courroie pour porter un fardeau, un fusil. Tissu de fil, de soie, etc., pour soutenir le pantalon.
BRETESSÉ (*tè-sé*), **E** adj. *Blas.* Se dit des pièces honorables qui portent des bretèches ou créneaux.
BRETON, ONNE (*o-ne*) adj. et n. De la Bretagne.
BRETONNANT (*to-nan*), **E** adj. Se dit de la Bretagne et des Bretons qui ont conservé leur ancien langage, leurs mœurs primitives.
BRETTE (*brè-te*) n. f. Epée longue et étroite.
BRETTELER (*brè-te-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je brettelle*.) Tailler avec un instrument dentelé : *bretteler une pierre*.
BRETTEUR (*brè-teur*) n. m. Spadassin, ferrailleur qui aime à se battre à l'épée.
BRETZEL (*brèt-zél*) n. f. Pâtisserie allemande en forme de huit, dure, saupoudrée de sel et de cumin.
BREUIL (*breu, l* mll.) n. m. Taillis fermé de haies, servant de retraite au gibier.
BREUVAGE n. m. (du lat. *biberare*, fréquentatif de *bibere*, boire). Boisson. Médicament liquide pour les animaux.
BREVET (*vé*) n. m. (rad. *bref*). Patente, diplôme délivré au nom d'un gouvernement : *brevet d'instituteur, de bachelier*. Autref., acte émané du roi, mais sans être scellé ni enregistré. **Brevet d'invention**, celui que le gouvernement délivre à l'auteur d'une invention, d'une découverte, pour lui en assurer la propriété et l'exploitation exclusive pendant un certain nombre d'années, au plus quinze ans.

BREVETER (*té*) v. a. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *je brevète.*) Donner un brevet.

BRÉVIAIRE (*vi-é-re*) n. m. (lat. *brevis*, bref). Livre contenant les offices que les prêtres doivent lire chaque jour. L'office même. *Fig.* Lecture habituelle : *Horace est le bréviaire des gens de lettres.*

BRÉVITÉ n. f. Qualité de ce qui est bref : *brévité d'une syllabe.*

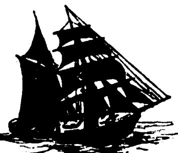
BRIARD (*ar*), **E** adj. et n. De la Brie.

BRIBE n. f. Gros morceau de pain. Pl. Restes d'un repas. *Fig.* Citations, phrases détachées et sans suite, extraites d'un ouvrage.

BRIC-À-BRAC (*bri-ka-brak*) n. m. invar. Marchandises diverses d'occasion. Magasin où on les vend.

BRICK (*brik*) n. m. (angl. *brig*). Navire à voiles de petit tonnage, à deux mâts carrés, et gréant cacatois et bonnettes.

BRICOLE n. f. (ital. *briccola*). Espèce de baliste en contrepoids, en usage au moyen âge. Partie du harnais qui s'attache au poitrail. Bretelle de portefaix. Hameçon double. Balancement d'un navire, dû au poids des manœuvres hautes. Au billard, coup où la bille frappe la bande avant de toucher l'autre bille. *Fig.* Petit travail mal payé. Habileté acquise par une longue pratique. Ruse, tromperie. Pl. Rets pour les cerfs.


Brick.

BRICOLER (*lé*) v. n. *Fam.* Faire toute espèce de métiers.

BRICOLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui bricole. (On dit aussi BRICOLIER.)

BRIDE n. f. (german. *brida*). Partie du harnais d'un cheval qui sert à le conduire, et comprend la monture, le mors et les rênes. (V. HARNAIS.) Lien pour retenir certaines coiffures. Boutonnière formée d'une suite de points de chaînette. Tissu qui joint les fleurs dans les dentelles d'Alençon, de Malines, de Venise. Lien de fer unissant deux pièces. *Fig. Lâcher la bride à ses passions*, s'y abandonner. *Tenir la bride haute*, se montrer sévère. *Courir bride* (ou *à bride*) *abattue* ou *à toute bride*, courir très vite. *Tourner bride*, revenir sur ses pas.

BRIDER (*dé*) v. a. Mettre la bride à. Serrer. *Brider une volaille*, passer une ficelle dans les cuisses et les ailes pour les assujettir. *Mar.* Lier des cordages. *Fig.* Réprimer, contenir. PROV. : **Brider l'âne par la queue,** faire une chose à rebours. ANT. **Débrider.**

BRIDEUSE (*deu-ze*) n. f. Ouvrière dentellière en point d'Alençon.

BRIDGE (*brid-je*) n. m. Jeu de cartes, sorte de variété de whist.

BRIDON n. m. Petite bride légère, à mors brisé.

BRIE (*bri*) n. m. Fromage très estimé, qui se fabrique dans la Brie : *du brie nouveau.*

BRIEF (*èf*), **ÈVE** adj. Ancienne forme de *bref.*

BRIÈVEMENT (*man*) adv. En peu de mots. ANT. **Longuement, prolixement.**

BRIÈVETÉ n. f. Courte durée : *brièveté de la vie. Littér.* Concision : *trop de brièveté rend le style obscur.* ANT. **Éternité, longévité, perpétuité.**

BRIGADE n. f. Deux régiments réunis sous le commandement d'un général. Escouade de gendarmes, sous les ordres d'un sous-officier. Troupe d'ouvriers travaillant sous la direction d'un chef.

BRIGADIER (*di-é*) n. m. Qui occupe le grade le moins élevé dans la cavalerie, l'artillerie et la gendarmerie. Chef d'une brigade dans la gendarmerie. *Par abrév.* Général de brigade. Premier matelot d'une embarcation. En Espagne, officier supérieur d'un grade intermédiaire entre ceux de colonel et de général.

BRIGAND (*gan*) n. m. Celui qui exerce le brigandage.

BRIGANDAGE n. m. Vol à main armée, pillage sur les grands chemins. *Fig.* Concussion, rapine : *son administration ne fut qu'un brigandage.*

BRIGANDEAU (*dô*) n. m. Mauvais garnement. Fripon.

BRIGANDER (*dé*) v. n. Vivre en brigand : *accoutumé à brigander.*

BRIGANDINE n. f. Petite cotte de mailles.

BRIGANTIN n. m. Petit navire à deux mâts et à un seul pont.

BRIGANTINE n. f. Voile trapézoïdale enverguée sur la corne d'artimon. Petit bâtiment de la Méditerranée.

BRIGHT (*bra-it'*) [MAL DE]. *Pathol.* V. NÉPHRITE.

BRIGHTIQUE (*bra-i*) adj. Qui a rapport au mal de Bright. N. Personne atteinte de ce mal.

BRIGHTISME (*bra-i-tis-me*) n. m. État de celui qui est atteint du mal de Bright.

BRIGNOLE n. f. Prune sèche, provenant de Brignoles.

BRIGUE (*bri-ghe*) n. f. (ital. *briga*). Manœuvre. Cabale. Faction. Complot, conjuration.

BRIGUER (*ghé*) v. a. Tâcher d'obtenir par brigue. Rechercher avec ardeur : *briguer une alliance.*

BRIGUEUR, EUSE (*gheur, eu-ze*) n. Qui brigue.

BRILLAMMENT (*bri, ll* mll., *a-man*) adv. D'une manière brillante. ANT. **Obscurément.**

BRILLANT (*bri, ll* mll., *an*), **E** adj. Éclatant, qui brille. *Fig.* Somptueux. Illustre. Séduisant. Florissant : *suite, espérances, santé, réputation brillantes.* N. m. Lustre, éclat : *le brillant de l'or.* Diamant taillé à facettes. ANT. **Obscur, pâle, sombre, terne.**

BRILLANTÉ, E (*li* mll.) adj. D'un éclat ordinairement trompeur. N. m. Jaconas broché dont les dessins paraissent brillants. Dentelle fausse, fabriquée au métier.

BRILLANTER (*bri, ll* mll., *an-té*) v. a. Tailler en brillant. *Fig. Brillanter son style*, lui donner un éclat souvent factice.

BRILLANTINE (*ll* mll.) n. f. Huile parfumée pour donner du brillant aux cheveux. Percale lustrée.

BRILLER (*bri, ll* mll., *é*) v. n. (ital. *brillare* ; du lat. *beryllus*, pierre précieuse très brillante). Jeter une vive lumière ; avoir de l'éclat, luire. *Fig.* Se faire remarquer par une qualité quelconque. Paraître avec honneur : *briller au barreau.* Éclater : *la joie brille dans ses regards.* PROV. : **Tout ce qui brille n'est pas or,** ne pas se fier aux apparences.

BRIMADE n. f. Épreuve imposée aux nouveaux par les anciens soldats d'un régiment, les anciens élèves de certaines écoles, etc.

BRIMBALEMENT (*brin, man*) n. m. Balancement saccadé.

BRIMBALER (*brin-ba-lé*) v. a. Agiter par un branle continu : *brimbaler les cloches.*

BRIMBORION (*brin*) n. m. Chose de peu de valeur.

BRIMER (*mé*) v. a. Berner, faire subir des brimades.

BRIN n. m. Première pousse d'un grain ou d'une graine : *brin d'herbe.* Chacune des cordelettes dont l'ensemble forme une corde. Petit bout, petite partie de : *brin de paille ; un brin de pain. Fig. Un beau brin de fille*, fille d'une belle venue.

BRINDE n. f. Coup que l'on boit, sorte de toast à la santé de quelqu'un.

BRINDILLE (*ll* mll.) n. f. Branche menue.

BRIO n. m. (mot ital.). Dans la littérature et les beaux-arts, chaleur, entrain, vivacité.

BRIOCHAIN, E (*chin, è-ne*) n. et adj. De Saint-Brieuc.

BRIOCHE n. f. Sorte de pâtisserie, faite avec de la fleur de farine, du beurre, des œufs. *Fig.* et *fam.* Bévue : *faire des brioches.*

BRIQUE n. f. Terre argileuse pétrie et moulée, puis séchée au soleil et cuite au four. Ce qui en a la figure : *une brique de savon. Ton de brique*, brun rougeâtre.

BRIQUET (*kè*) n. m. Pièce d'acier avec laquelle on frappe un silex pour enflammer un morceau d'amadou. Tout appareil servant à produire du feu. Sabre court et recourbé.

BRIQUETAGE n. m. Maçonnerie de briques. Enduit auquel on donne l'apparence de la brique.

BRIQUETER (*ke-té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je briquette.*) Paver, garnir de briques. Imiter la brique.

BRIQUETERIE (*ke-te-rî*) n. f. Lieu où l'on fait de la brique.

BRIQUETEUR n. m. Ouvrier qui emploie la brique dans les constructions.

BRIQUETIER (*ke-ti-é*) n. m. Qui fait ou vend de la brique

BRIQUETTE (*kè-te*) n. f. Sorte de brique faite de tourbe ou de poussière de charbon agglomérée, et servant de combustible.

BRIS (*bri*) n. m. Fracture avec violence d'une porte, d'une vitre, d'une glace, d'un scellé, etc.: *s'assurer contre le bris des glaces*. Fragment d'un navire brisé.

BRISANT (*zan*) n. m. Rocher, écueil à fleur d'eau.

BRISCARD ou **BRISQUARD** (*bris-kar*) n. m. Vieux soldat qui a des chevrons.

BRISE (*bri-ze*) n. f. Petit vent frais et doux.

BRISÉ (*bri-zé*), **E** adj. *Ligne brisée*, ligne composée de droites qui se coupent. V. LIGNE.

BRISE-BISE (*bi-ze*) n. m. invar. Bande d'étoffe pour arrêter les courants d'air aux rainures des fenêtres. Petit rideau ne masquant que le bas des vantaux d'une fenêtre.

BRISE-COU n. m. invar. Syn. de CASSE-COU.

BRISÉES (*zé*) n. f. pl. Branches d'arbres que le veneur rompt pour reconnaître l'endroit où la bête a passé. Branches taillées pour marquer les limites des coupes de bois. *Fig. Aller sur les brisées de quelqu'un*, entrer en concurrence avec lui.

BRISE-GLACE ou **BRISE-GLACES** n. m. Arc-boutant en avant des piles d'un pont pour briser la glace ou les glaces. Eperon à l'avant d'un navire, servant au même usage. Navire muni de cet éperon. Pl. des *brise-glace* ou *brise-glaces*.

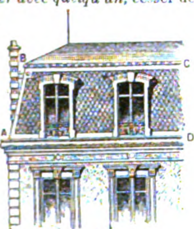
BRISE-LAMES n. m. invar. Ouvrage en avant d'un port pour amortir la violence des vagues.

BRISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de briser. Action d'être brisé : *brisement des flots*. *Fig. Brisement de cœur*, douleur profonde.

BRISE-MOTTES (*mo-te*) n. m. invar. Sorte de cylindre propre à écraser les mottes de terre.

BRISE-PIERRE (*pi-è-re*) n. m. invar. Pince pour briser la pierre dans la vessie.

BRISER (*zé*) v. a. Rompre, casser, mettre en pièces : *briser une glace*. *Fig.* Fatiguer : *la voiture m'a brisé*. Détruire, supprimer : *briser une institution*. Abattre : *briser les courages*. *Briser ses fers*, recouvrer sa liberté. V. n. Heurter contre un obstacle (en parlant des vagues). *Briser avec quelqu'un*, cesser de le voir. *Brisons là*, cessons de parler, de discuter. *Blas.* Ajouter une brisure à des armoiries.



A, B, C, D, Brisis.

BRISE-TOUT (*tou*) n. invar. Personne maladroite, étourdie, qui brise tout ce qu'elle touche.

BRISEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Qui brise. Qui aime à briser.

BRISE-VENT (*van*) n. m. invar. Abri pour garantir les plantes de l'action du vent.

BRISIS (*zi*) n. m. Nom des angles que forment les plans d'un comble brisé.

BRISKA (*bris-ka*) n. m. (m. russe). En Russie, chariot léger et recouvert d'osier, que l'on transforme en traîneau. Calèche de voyage, légère et découverte.


Briska.

BRISOIR (*zoir*) n. m. Instrument pour briser le chanvre, la paille. Baguette à battre la laine.

BRISQUE (*bris-ke*) n. f. Se dit des as et des dix, au jeu de bésigue. Sorte de jeu de cartes, appelé aussi MARIAGE. *Pop.* Chevron de soldat rengagé.

BRISTOL (*bris-tol*) n. m. Sorte de carton, composé de feuilles de papier à dessin, superposées et collées ensemble.

BRISURE (*zu-re*) n. f. Solution de continuité dans un objet brisé. Joint de deux parties d'un ouvrage de menuiserie qui peuvent se replier l'une sur l'autre. *Blas.* Modification apportée aux armoiries d'une famille pour distinguer une branche cadette ou bâtarde de la branche principale ou légitime.

BRITANNIQUE (*tan'-ni-ke*) adj. (lat. *Britannia*, la Grande-Bretagne ou Angleterre). Qui a rapport à l'Angleterre ou aux Anglais : *coutumes britanniques*.

BROC (*bro*. — Le *c* se prononce comme *k* devant une voyelle et à la fin des vers si la rime l'exige.) n. m. Grand vase de bois ou de métal, à une anse, servant à porter, transvaser du vin ou d'autres liquides.


Broc.

BROCANTAGE n. m. Action de brocanter.

BROCANTE n. f. Commerce, industrie du brocanteur. Ouvrage de peu de valeur.

BROCANTER (*té*) v. n. Acheter, vendre, échanger des objets de curiosité ou de hasard. V. a. : *brocanter des tableaux, des bijoux*.

BROCANTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui brocante.

BROCARD (*kar*) n. m. (de *broche*, aiguille). *Fam.* Raillerie offensante : *lancer des brocards*.

BROCARD ou **BROCART** (*kar* n. m. Chevreuil mâle.

BROCARD (*kar*) n. m. Atelier où l'on procède au broyage du minerai.

BROCARDER (*dé*) v. a. Piquer par des brocards.

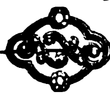
BROCART (*kar*) n. m. Etoffe brochée de soie, d'or ou d'argent.

BROCATELLE (*té-le*) n. f. Etoffe imitant le brocart. Marbre de plusieurs couleurs.

BROCHAGE n. m. Action de brocher des livres. Résultat de cette action.

BROCHANT (*chan*), **E** adj. *Blas.* Se dit d'une pièce qui passe par-dessus d'autres. *Brochant sur le tout*, se dit des pièces brochantes qui passent d'un côté de l'écu à l'autre. *Fig.* S'ajoutant à tout le reste en y mettant le comble.

BROCHE n. f. Verge de fer pour faire rôtir la viande. Cheville de bois servant à enfiler les harengs saurés. Tringle à laquelle on suspend les chandelles. Verge de fer recevant la bobine, dans les métiers à tisser. Tige de fer fixée à une serrure, et qui pénètre dans le trou d'une clef forée. Aiguille à tricoter. Cheville de bois, pointue, pour boucher le trou fait dans un tonneau avec le foret. Bijou de femme, muni d'une grosse épingle. Billet de commerce inférieur à 100 fr. ou même à 50 fr. Pl. *Véner.* Défenses du sanglier.


Broche.

BROCHÉE (*ché*) n. f. Quantité de viande qu'on fait rôtir à une broche en une seule fois.

BROCHER (*ché*) v. a. Passer l'or, la soie, etc., dans une étoffe. Coudre les feuilles d'un livre. Enfoncer avec le brochoir les clous dans le sabot du cheval. *Fig.* et *fam.* Exécuter à la hâte : *cet écolier broche ses devoirs*.

BROCHET (*chè*) n. m. Poisson d'eau douce, très vorace : *le brochet est le requin des rivières*.


Brochet.

BROCHETON n. m. Petit brochet.

BROCHETTE (*chè-te*) n. f. Petite broche qui sert à fixer la viande à la broche principale. Petite broche pour faire cuire des rognons, de petits oiseaux, etc. Ensemble des pièces enfilées sur une même brochette : *une brochette de mauviettes*. Petite broche sur laquelle on réunit plusieurs décorations. Petit morceau de bois employé pour donner à manger aux jeunes oiseaux. *Fig. Elever quelqu'un à la brochette*, l'élever avec des soins minutieux.

BROCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui broche des livres.

BROCHOIR n. m. Marteau de maréchal pour ferrer les chevaux.


Brochoir.

BROCHURE n. f. Action de brocher. Ouvrage broché peu volumineux. Dessin broché sur une étoffe.

BROCHURIER (*ri-é*), **ÈRE** n. Auteur de mauvaises brochures.

BROCOLI n. m. (ital. *broccolo*). Chou-fleur d'Italie. *Par ext.*, se dit des petits rejetons du chou.

BRODEQUIN (*kin*) n. m. (holl. *brosekin*). Chaussure lacée, enveloppant le pied et le bas de la jambe. Appareil au moyen duquel on torturait les membres inférieurs d'un patient. Nom donné à la chaussure des personnages de la comédie antique. *Fig. Chausser le brodequin*, jouer la comédie.


Brodequin.

BRODER (*dé*) v. a. (origine celtique ou germanique). Faire des dessins en relief sur une étoffe, soit

à l'aiguille, soit au métier. *Fig.* Amplifier, embellir : *broder n'est pas mentir, mais farder la vérité.*

BRODERIE (*rî*) n. f. Ouvrage du brodeur. *Fig.* Détails ajoutés à un récit. Notes d'agrément dans le chant. (On dit aussi *floriture*.)

BRODEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui brode : *ouvrier brodeur.*

BROIE (*broî*) n. f. Instrument qui sert à briser la tige du chanvre et du lin. Syn. BRISOIR.


Broie.

BROIEMENT ou **BROÎMENT** (*broi-man*) n. m. Syn. BROYAGE.

BROMATE n. m. Sel de l'acide bromique.

BROME n. m. (du gr. *brômos*, fétidité). *Chim.* Corps simple, d'une odeur fétide, qu'on retire des eaux de la mer, et que l'on obtient sous forme d'un liquide rouge très vénéneux, bouillant à 63° et donnant des vapeurs très lourdes.

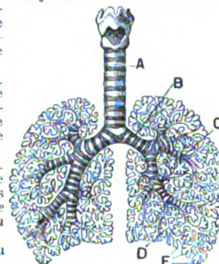
BROMÉLIACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de monocotylédones, des pays tropicaux. S. une *broméliacée.*

BROMÉLIE (*lî*) n. f. Genre de broméliacées, originaires d'Amérique.

BROMHYDRIQUE adj. m. Se dit d'un acide gazeux à la température ordinaire, qui se forme par la combinaison du brome et de l'hydrogène.

BROMIQUE adj. m. Se dit d'un acide qui se forme par l'action de l'eau sur le pentabromure de phosphore.

BROMURE n. m. Combinaison du brome avec un autre corps simple : *le bromure d'argent est utilisé en photographie.*



Bronches : A, trachée ; B, grosses bronches ; C, petites bronches ; D, bronchioles ; E, vésicules pulmonaires.

BRONCHE n. f. (du gr. *brogchos*, gorge). Chacun des deux conduits qui font suite à la trachée-artère et par lesquels l'air s'introduit dans les poumons. Se dit aussi de leurs subdivisions.

BRONCHER (*ché*) v. n. Faire un faux pas, trébucher. Bouger, remuer. *Fig.* Faillir. PROV. : **Il n'y a si bon cheval qui ne bronche,** les plus habiles ou les plus sages se trompent parfois.

BRONCHIAL, E, AUX (*chi*) adj. Qui a rapport aux bronches.

BRONCHIOLE (*chi*) n. f. Ramification terminale des bronches.

BRONCHIQUE (*chi-ke*) adj. Des bronches : *veine bronchique.*

BRONCHITE (*chi-te*) n. f. Inflammation des bronches.

BRONCHO-PNEUMONIE (*ko, nî*) n. f. Inflammation des bronchioles et des vésicules pulmonaires.

BRONCHOTOMIE (*ko, mî*) n. f. (gr. *brogkhion*, bronche, et *tomê*, section). *Chir.* Incision pratiquée dans les voies respiratoires.

BRONZAGE n. m. Action de bronzer.

BRONZE n. m. (ital. *bronzo*; de *Brundusium*, nom antique de Brindisi). Alliage de cuivre, d'étain et de zinc dans des proportions qui varient suivant la destination de l'alliage. Statue, médaille de bronze : *voilà un beau bronze. Fig. Cœur de bronze,* cœur dur. *Poét.* Canon : *le bronze tonne.*

BRONZÉ, E adj. Qui a la couleur du bronze : *statuette bronzée.* Basané : *visage, teint bronzé.*

BRONZER (*zé*) v. a. Peindre en couleur de bronze.

BRONZERIE (*rî*) n. f. Art du bronzeur.

BRONZEUR ou **BRONZIER** (*zi-é*) n. m. Ouvrier qui travaille le bronze.

BROOK (*brouk'*) n. m. (mot angl.). Large fossé plein d'eau servant d'obstacle dans un steeple-chase.

BROQUART (*kar*) n. m. *Véner.* V. BROCARD.

BROQUE n. m. *Hort.* Syn. de BROCOLI.

BROQUETTE (*ké-te*) n. f. Petit clou à large tête.

BROSSAGE (*bro-sa-je*) n. m. Action de brosser.

BROSSE (*bro-se*) n. f. Ustensile de nettoyage, formé de filaments souples fixés de niveau sur une plaque. Sorte de gros pinceau, fait avec des soies de porc et servant à étaler les couleurs. *Cheveux en brosse,* droits et hérissés comme les poils d'une brosse. Pl. Buissons plantés sur la lisière d'un bois.



Brosses : 1. A habits ; 2. A cheveux ; 3. A chapeaux ; 4. A dents ; 5. A ongles ; 6. A parquets ; 7. De peintre.

BROSSÉE (*bro-sé*) n. f. Coup de brosse. *Fig.* et *fam.* Grêle de coups, défaite : *recevoir une brossée.*

BROSSER (*bro-sé*) v. a. Nettoyer avec une brosse. *Fam.* Vaincre, battre.

BROSSERIE (*bro-se-rî*) n. f. Fabrique, commerce de brosses.

BROSSEUR (*bro-seur*) n. m. Soldat attaché comme domestique à un officier.

BROSSIER (*bro-si-é*) n. m. Qui fait ou vend des brosses.

BROU n. m. Enveloppe verte des fruits à écales. *Brou de noix,* couleur brune et liqueur stomachique tirées de cette enveloppe.

BROUET (*è*) n. m. Aliment presque liquide. Chaudeau fait d'œufs, de bouillon, de lait sucré qu'on offrait autrefois aux accouchées et aux jeunes mariées. *Brouet noir,* mets liquide, noirâtre et fort grossier, dont se nourrissaient les Spartiates.

BROUETTAGE (*è-ta-je*) n. m. Transport à la brouette.

BROUETTE (*è-te*) n. f. (latin *bis*, deux, et *rota*, roue : on disait autrefois *berouette*). Petit tombereau à une roue et à deux brancards, servant à opérer de petits transports. Autref., chaise à porteur à deux roues, dite aussi *vinaigrette.* — Quand on dit que Pascal perfectionna la brouette, il faut entendre la *vinaigrette,* et non la brouette proprement dite, qui est fort ancienne.


Brouette.

BROUETTÉE (*è-té*) n. f. Contenu d'une brouette.

BROUETTER (*è-té*) v. a. Transporter dans une brouette : *brouetter du sable.*

BROUETTEUR (*è-teur*) ou **BROUETTIER** (*è-ti-é*) n. m. Celui qui transporte des fardeaux, des matériaux à l'aide de la brouette. Autref., porteur de la chaise appelée *vinaigrette.*

BROUGHAM (*gham'*) n. f. Voiture à deux ou quatre roues, à caisse basse.

BROUHAHA n. m. (onomat.). *Fam.* Bruit de voix confus et tumultueux.

BROUILLAMINI (*brou, ll* mll.) n. m. (corrupt. de *bol d'Arménie*). *Pharm.* Bol d'Arménie. Emplâtre de bol d'Arménie pour les chevaux. *Fig.* Désordre, confusion. — Ne pas dire *embrouillamini.*

BROUILLARD (*brou, ll* mll., *ar*) n. m. Amas de vapeurs d'eau épaisses et froides, qui obscurcissent l'air. *Comptab.* Livre de commerce sur lequel on inscrit les opérations à mesure qu'elles se font. (On l'appelle aussi BROUILLON OU MAIN COURANTE.) Adjectiv. *Papier brouillard,* non collé et servant à sécher l'écriture.

BROUILLASSE (*brou, ll* mll., *a-se*) n. f. Léger brouillard.

BROUILLASSER (*brou, ll* mll., *a-sé*) v. n. Commencer à tomber, en parlant du brouillard.

BROUILLE (*brou, ll* mll.) n. f. *Fam.* Désunion.

BROUILLEMENT (*brou, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de brouiller. Etat de ce qui est brouillé.

BROUILLER (*brou, ll* mll., *é*) v. a. Mêler : *brouiller des œufs. Fig.* Embrouiller, mettre de la mésintelligence : *brouiller deux amis. Brouiller les cartes,* les mêler, et, *au fig.*, semer le désordre, la division. *Le*

temps se brouille, se couvre de nuages. Ant. **Débrouiller, réconcilier.**

BROUILLERIE (*brou, ll* mll., *e-rî*) n. f. Mésintelligence, désunion.

BROUILLON, ONNE (*brou, ll* mll., *on, o-ne*) adj. et n. Qui ne fait que brouiller ou s'embrouiller : *esprit brouillon ; personne brouillonne*. N. m. Ecrit corrigé, raturé, à mettre au net : *brouillon de lettre*. *Comptab.* V. BROUILLARD.

BROUILLONNER (*brou, ll* mll., *o-né*) v. a. Ecrire en brouillon : *brouillonner une lettre*.

BROUIR v. a. Dessécher, brûler. (Se dit de l'action du soleil sur les plantes gelées.)

BROUISSURE (*i-su-re*) n. f. Dommage éprouvé par les végétaux brouis.

BROUSSAILLES (*brou-sa, ll* mll.) n. f. pl. Epines, ronces qui croissent dans les bois. (S'emploie quelquef. au sing. : *en broussaille*, en désordre.)

BROUSSAILLEUX, EUSE (*brou-sa, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Couvert de broussailles.

BROUSSE (*brou-se*) n. f. Etendue couverte d'épaisses broussailles.

BROUSSE (*brou-se*) n. f. Sorte de caillé fait avec du lait de chèvre ou de brebis.

BROUSSIN (*brou-sin*) n. m. Excroissance ligneuse qui vient au tronc de certains arbres et que l'on emploie en ébénisterie.

BROUT (*brou* — subst. verb. de *brouter*) n. m. Pousse des jeunes arbres au printemps. *Mal de brout*, inflammation intestinale des bestiaux, provoquée par l'ingestion de jeunes pousses et de bourgeons.

BROUTER (*té*) v. a. Paître, manger l'herbe, les jeunes pousses. Couper par soubresauts, en parlant de certains outils. Prov. : **Où la chèvre est attachée, il faut qu'elle broute**, il faut savoir vivre où l'on est et avec les ressources dont on dispose.

BROUTILLE (*ll* mll.) n. f. Menu branchage. *Fig.* Objet de peu d'importance.

BROYAGE (*broi-ia-je*) n. m. Action de broyer. (On écrit aussi BROIEMENT ou BROIMENT.)

BROYER (*broi-ié*) v. a. (du germ. *brekan*. — Se conj. comme *aboyer*.) Pulvériser, triturer, réduire en poudre. Casser : *broyer du poivre*. Ecraser en délayant : *broyer des couleurs*. *Fig.* *Broyer du noir*, se livrer à des idées tristes.

BROYEUR, EUSE (*broi-ieur, eu-ze*) n. Personne qui broie les couleurs, etc. Adjectiv. : *Machine broyeuse* et, substantiv., *une broyeuse*.

BRRR interj. qui sert à marquer un sentiment de crainte, une sensation de froid ou le bruit que font plusieurs corps qui roulent.

BRU n. f. Femme du fils; belle-fille.

BRUANT ou **BRÉANT** (*an*) n. m. Genre d'oiseaux de passage, dont font partie le *verdier*, l'*ortolan*, etc.

BRUCELLES (*sè-le*) n. f. pl. Pinces fines à ressort pour saisir les petits objets.


Brucelles.

BRUCHE n. m. Genre d'insectes coléoptères, famille des curculionidés, dont les larves causent de grands ravages dans les graines des légumineuses.

BRUCINE n. f. Alcali que l'on extrait de la noix vomique. (C'est un poison violent.)

BRUGNON n. m. Pêche à peau lisse produite par une variété de pêcher, dit *brugnonier*.

BRUINE n. f. Pluie fine et froide qui tombe lentement. *Agric.* Carie des blés.

BRUINER (*né*) v. impers. Se dit de la bruine qui tombe : *il bruine*.

BRUINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui contient de la bruine : *temps bruineux*.

BRUIRE v. n. et déf. Rendre un son confus : *le vent bruyait dans la forêt*. — Ne s'emploie, selon l'Acad., qu'à l'inf. prés. et dans : *il bruit, il bruyait, ils bruyaient* ; mais d'excellents écrivains nous fournissent des exemples d'une forme plus variée : *les torrents bruissent ; tout bruissait ; les serpents à sonnettes bruissaient ; pas un insecte qui bruisse*. On peut conclure qu'antérieurement au verbe *bruire* il a existé une forme *bruisser*.

BRUISSANT (*bru-i-san*), **E** adj. Qui bruit.

BRUISSEMENT (*bru-i-se-man*) n. m. Bruit faible et confus : *le bruissement des feuilles*.

BRUIT (*bru-i*) n. m. Assemblage de sons divers, abstraction faite de toute harmonie. *Fig.* Nouvelle : *le bruit court*. Eclat : *cette affaire fait grand bruit*. Sédition : *il y a du bruit dans la ville*. Renommée : *il fait du bruit dans le monde*.

BRÛLAGE n. m. Destruction par le feu des herbes sèches ou des broussailles.

BRÛLANT (*lan*), **E** adj. Qui brûle. *Fig.* Vif, animé : *zèle brûlant, style brûlant*. Ant. **Frais, glacé, tiède.**

BRÛLÉ n. m. Odeur répandue par une chose brûlée : *sentir le brûlé*.

BRÛLE-BOUT ou **BRÛLE-BOUTS** (*bou*) n. m. V. BRÛLE-TOUT.

BRÛLE-GUEULE (*gheu-le*) n. m. invar. *Pop.* Pipe à tuyau très court.

BRÛLEMENT (*man*) n. m. Action de brûler.

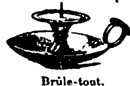
BRÛLE-PARFUMS (*fun*) n. m. invar. Réchaud sur lequel on fait brûler des parfums.

BRÛLE-POURPOINT [*poin*] (**À**) loc. adv. De très près, à bout portant. Brusquement.

BRÛLER (*lé*) v. a. Consumer par le feu. Causer une douleur vive par le contact du feu : *ce tison m'a brûlé*. Dessécher : *le soleil brûle les plantes*. Employer comme combustible et pour l'éclairage : *brûler du bois, de l'huile*. *Fig.* *Brûler le pavé*, courir très vite. *Brûler la cervelle à quelqu'un*, lui casser la tête d'un coup de pistolet. *Brûler ses vaisseaux*, s'ôter volontairement tout moyen de reculer, quand on est engagé dans une affaire. *Brûler la politesse à quelqu'un*, le quitter brusquement. *Brûler les planches*, jouer avec beaucoup de chaleur, en parlant d'un acteur. *Brûler une étape*, passer outre sans s'y arrêter. V. n. Se consumer : *la maison brûle*. Avoir très chaud. Subir un feu trop vif : *le rôti brûle*. *Fig.* Eprouver une violente passion, désirer ardemment : *il brûle d'être à Paris*. *Les pieds lui brûlent*, il est impatient de partir.

BRÛLERIE (*rî*) n. f. Atelier où l'on distille le vin pour en faire de l'eau-de-vie.

BRÛLE-TOUT (*tou*) n. m. invar. Bobèche avec pointe, pour brûler les bouts de bougies. (On dit aussi BRÛLE-BOUT.)


Brûle-tout.

BRÛLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Incendiaire. Distillateur d'eau-de-vie. N. m. Appareil employé pour faciliter la combustion du gaz d'éclairage, de l'alcool, etc.

BRÛLIS (*li*) n. m. Partie de forêt incendiée, ou de champ dont les herbes ont été brûlées pour améliorer le sol.


Brûloir à café.

BRÛLOIR n. m. Ustensile pour torréfier le café.

BRÛLOT (*lo*) n. m. Bâtiment rempli de matières inflammables, pour brûler les vaisseaux ennemis. Eau-de-vie brûlée avec du sucre. Morceau de viande très épicé. Individu qui sème la discorde.

BRÛLURE n. f. Effet de la combustion ou d'une élévation anormale de la température : *se faire une brûlure sur la main*. (L'acide picrique en solution calme rapidement la douleur des brûlures.)

BRUMAIRE (*mè-re*) n. m. Deuxième mois du calendrier républicain (du 23 octobre au 21 novembre). V. *Part. hist.*

BRUMAL, E, AUX adj. De la saison des brumes, de l'hiver.

BRUMASSER (*ma-sé*) v. impers. Se dit quand le temps est couvert par une légère brume : *il brumasse*.

BRUME n. f. (du lat. *bruma*, hiver). Brouillard épais. *Fig.* Obscurité, mélancolie, incertitude, tristesse.

BRUMEUX, EUSE (*meû, eu-ze*) adj. Couvert de brume : *temps brumeux*.

BRUN, E adj. et n. De couleur entre jaune, roux et noir, mais tirant sur le noir. Qui a les cheveux bruns : *c'est un beau brun*. N. m. Couleur brune.

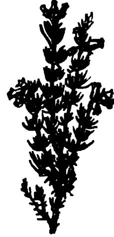
BRUNÂTRE adj. Tirant sur le brun.

BRUNE n. f. (rad. *brun*). Moment où le jour baisse, vers le soir : *sur la brune*.

BRUNET, ETTE (*nè, è-te*) adj. et n. Diminutif de *brun*.
BRUNI n. m. Le poli d'un morceau d'orfèvrerie.
BRUNIR v. a. Rendre brun : *brunir une voiture*. Polir : *brunir l'or*. V. n. Devenir brun : *son teint brunit*.
BRUNISSAGE (*ni-sa-je*) n. m. Action de donner le bruni à un métal : *le brunissage de l'or*.
BRUNISSEUR, EUSE (*ni-seur, eu-ze*) n. Celui, celle qui brunit les métaux.
BRUNISSOIR (*ni-soir*) n. m. Outil pour polir les ouvrages d'or, d'argent, etc.

Brunissoir.

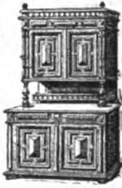
BRUNISSURE (*ni-su-re*) n. f. Art du brunisseur. Poli donné à un métal par le brunissage. Façon donnée aux étoffes pour mieux assortir les nuances. Maladie de la vigne.
BRUSQUE (*brus-ke*) adj. (ital. *brusco*, âpre). Prompt, subit : *attaque brusque*. Vif : *manières brusques*. Rude, incivil : *ton brusque*.
BRUSQUEMBILLE (*brus-kan-bi, ll* mll.) n. f. Jeu de cartes qui se joue de deux à cinq joueurs.
BRUSQUEMENT (*brus-ke-man*) adv. D'une manière brusque.
BRUSQUER (*brus-ké*) v. a. Traiter d'une manière brusque. *Fig. Brusquer une affaire*, la faire vite.
BRUSQUERIE (*brus-ke-rî*) n. f. Action ou paroles brusques.
BRUT (*brut'*), **E** adj. (lat. *brutus*, lourd, stupide). Qui n'est pas façonné : *diamant brut*. Sans éducation, sans culture : *nations brutes*. *Sucre brut*, non raffiné. *Produit brut*, frais non défalqués. *Poids brut*, poids dont on n'a pas défalqué celui de l'emballage. **Brut** adv. : *ce boucaut de sucre pèse brut 200 kilogrammes*. ANT. **Travaillé, dégrossi, affiné, poli.**
BRUTAL, E, AUX adj. Tenant de la bête brute : *instinct brutal*. *Fig*. Grossier, emporté, féroce : *procédé brutal, force brutale*. N. : *c'est un brutal*. ANT. **Poli, doux, galant.**
BRUTALEMENT (*man*) adv. Avec brutalité.
BRUTALISER (*zé*) v. a. Traiter brutalement.
BRUTALITÉ n. f. Grossièreté, rudesse. Action ou parole brutale. ANT. **Civilité, douceur.**
BRUTE n. f. (lat. *bruta*). Animal privé de raison. *Fig*. Personne grossière, sans esprit ni raison.
BRUYAMMENT (*bru* ou *brui-ia-man*) adv. Avec grand bruit.
BRUYANT (*bru* ou *brui-ian*), **E** adj. (rad. *bruire*). Qui fait du bruit.
BRUYÈRE (*bru-iè-re*) n. f. (celtique *brug*, buisson). Nom vulgaire de diverses éricacées qui croissent dans les terres incultes. Le terrain où elles croissent. **Terre de bruyère**, terre formée par la décomposition de la bruyère. **Coq de bruyère**, sorte de grand gallinacé qui habite surtout le nord de l'Europe.


Bruyère.

BRYACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de mousses. S. une *bryacée*.
BRYOLOGIE (*jî*) n. f. Partie de la botanique qui s'occupe des mousses.
BRYON ou **BRION** n. m. Mousse qui croît sur l'écorce des arbres.
BRYONE n. f. Genre de cucurbitacées vivaces, grimpantes, ornementales.
BRYOZOAIRES (*è-re*) n. m. pl. Classe de petits animaux marins, qui vivent en colonies, fixés à la surface d'objets divers. S. un *bryozoaire*.
BUANDERIE (*rî*) n. f. Lieu où se fait la lessive.
BUANDIER (*di-é*), **ÈRE** n. Qui blanchit les toiles neuves. N. f. Femme qui fait la lessive.
BUBALE n. m. Ruminant du genre antilope.
BUBE n. f. Pustule qui vient sur la peau.
BUBON n. m. Ganglion lymphatique enflammé.
BUBONIQUE adj. Qui tient du bubon : *peste bubonique*. V. PESTE.
BUCCAL, E, AUX (*buk-kal*) adj. (lat. *bucca*, bouche). Qui a rapport à la bouche : *glande buccale*.
BUCCIN (*buk-sin*) n. m. Ancien instrument à vent. Genre de mollusques.
BUCCINATEUR (*buk-si*) n. m. Romain sonnant de la buccine. Adj. Se dit d'un muscle de la joue. Substantiv. : *le buccinateur*.
BUCCINE (*buk-si-ne*) n. f. Trompette romaine.
BUCENTAURE (*san-tô-re*) n. m. (du gr. *bous*, bœuf, et de *centaure*). Centaure qui avait le corps d'un taureau. V. *Part. hist*.
BUCÉPHALE n. m. (nom du cheval d'Alexandre. V. *Part. hist.*). Cheval de parade ou de bataille. Par antiphrase, Rosse.
BÛCHE n. f. Morceau de gros bois de chauffage. *Fig*. Personne stupide.
BÛCHER (*ché*) n. m. (rad. *bûche*). Lieu où l'on serre le bois à brûler. Pile de bois sur laquelle les anciens brûlaient les corps. Amas de bois sur lequel on brûlait ceux qui avaient été condamnés au supplice du feu : *Jeanne d'Arc mourut sur le bûcher*.
BÛCHER (*ché*) v. a. (rad. *bûche*). Dégrossir une pièce de bois. Abattre les saillies d'une pierre. V. n. *Pop*. Battre. Travailler sans relâche. **Se bûcher** v. pr. *Fam*. Se battre.
BÛCHERON, ONNE (*o-ne*) n. Qui abat du bois dans une forêt.
BÛCHETTE (*chè-te*) n. f. Menu morceau de bois. *Tirer à la bûchette*, tirer à la courte paille.
BÛCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Fam*. Travailleur.
BUCOLIQUE adj. (gr. *boukolikos ;* de *boukolein*, faire paître des bœufs). Qui a rapport à la vie des bergers ou à la poésie pastorale : *existence bucolique*. N. f. pl. Morceaux de poésie pastorale : *les Bucoliques de Théocrite*. (S. une *bucolique*.) *Fig*. et *ironiq*. Ramassis d'objets, de paperasses sans valeur.
BUCRÂNE ou **BUCRANE** du gr. *bous*, bœuf, et *kranion*, crâne) n. m. Tête de bœuf décharnée, employée comme décoration architecturale.


Bucrâne.

BUDGET (*bud-jè*) n. m. (m. angl., tiré lui-même du vx fr. *bougette*, petite bourse). État de prévision des recettes et des dépenses d'un État, d'un département, d'une commune, etc. *Par ext*. Recettes ou dépenses d'un particulier.
BUDGÉTAIRE (*tè-re*) adj. Qui concerne le budget : *loi budgétaire*.
BUDGÉTER (*té*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) Inscrire au budget.
BUÉE (*bu-é*) n. f. Lessive (vx) : *faire la buée*. Vapeur qui se dégage d'un liquide en ébullition.
BUEN-RETIRO (*bou-èn'-ré*) n. m. (mot esp. signif. *bonne retraite*). Appartement privé. Villa à l'écart. *Iron*. Lieux d'aisances.


Buffet.

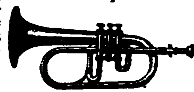
BUFFET (*bu-fè*) n. m. Armoire pour renfermer la vaisselle, le linge de table. Dans les grandes réunions, table où sont dressés des mets, des vins, des liqueurs. Restaurant installé dans les gares de chemins de fer. Menuiserie de l'orgue.
BUFFETIER (*bu-fe-ti-é*), **ÈRE** n. Personne qui tient un buffet dans une gare.
BUFFLE (*bu-fle*) n. m. Espèce de bœuf sauvage ; son cuir. Peau collée sur un morceau de bois et servant pour polir à l'émeri ou blanchir au blanc d'Espagne.


Buffle.

BUFFLETERIE (*bu-fle-te-rî*) n. f. Partie de l'équipement militaire en peau de buffle, servant à soutenir les armes du soldat.
BUFFLETIN n. m. Jeune buffle. Justaucorps en peau de buffle.
BUGGY (*beugh-ghé*) n. m. Voiture très légère à deux roues.


Buggy.

BUGLE n. m. Sorte de trompette à pistons, dont le son est plus doux et plus moelleux que celui du cornet. *Petit bugle*, instrument plus petit que le bugle et dont le son est très aigu. N. f. Genre de plantes, de la famille des labiées.


Bugle.

BUGLOSSE (*glo-se*) ou **BUGLOSE** (*glo-ze*) n. f. Genre de borraginacées, cultivées dans les jardins et employées en médecine.

BUGRANE n. f. *Bot.* Nom scientifique de l'arrête-bœuf.

BUIRE n. f. Vase en forme de cruche, muni d'une anse et d'un bec : *buire d'argent, buire ciselée.*


Buire.

BUIRETTE (*ré-te*) n. f. Tas de foin coupé.

BUIS (*bui*) n. m. (lat. *buxus*). Genre de plantes ou d'arbrisseaux toujours verts ; *son bois*. Outil de cordonnier en buis, qui sert à polir le talon et le bord des semelles. *Buis bénit*, branche de buis qu'on bénit dans les églises, et qu'on distribue le jour des Rameaux.

BUISSIÈRE (*bui-si-é-re*) ou **BUISSAIE** (*bui-sè*) n. f. Lieu planté de buis.

BUISSON (*bui-son*) n. m. Touffe d'arbrisseaux sauvages et rameux. Taillis d'arbres de trois à quatre mètres. Arbre fruitier, taillé en buisson. Plat disposé en pyramide épineuse : *buisson d'écrevisses. Buisson ardent*, buisson enflammé sous la forme duquel Dieu apparut à Moïse. *Bot.* Pyracanthe. *Battre les buissons*, les parcourir pour en déloger le gibier. *Fig.* Faire quelque recherche.

BUISSONNEUX, EUSE (*bui-so-neû, eu-ze*) adj. Couvert de buissons : *pays buissonneux.*

BUISSONNIER (*bui-so-ni-é*), **ÈRE** adj. Qui se retire dans les buissons : *lapin buissonnier. Fig. Faire l'école buissonnière*, se promener au lieu d'aller en classe.

BULBE n. m. (gr. *bolbos*, lat. *bulbus*, oignon). Oignon de plante. *Anat.* Partie renflée, globuleuse.

BULBEUX, EUSE (*beû, eu-ze*) adj. *Bot.* Formé d'un bulbe. *Anat.* Pourvu d'un bulbe.

BULGARE adj. et n. De la Bulgarie.

BULLAIRE (*bul-lè-re*) n. m. Recueil de bulles des papes. Écrivain qui copie les bulles.

Bulbe.

BULLE (*bu-le*) n. f. (lat. *bulla*). Globule d'air qui s'élève à la surface d'un liquide : *bulle de savon*. Gros clou employé comme motif décoratif. Soulèvement de l'épiderme, rempli de liquide. *Diplom.* Sceau attaché à un acte. Acte muni de ce sceau. *Admin. eccl.* Décret du pape scellé en plomb et ordinairement désigné par le premier mot qu'on y lit : *bulle d'excommunication. Comm.* n. et adj. m. *Papier bulle*, papier d'une pâte grossière, de couleur jaunâtre.

BULLETIN (*bu-le*) n. m. (ital. *bulletino*). Billet qui sert à exprimer un vote. Rapport qui publie quelque chose d'officiel. Récit officiel des opérations d'un corps de troupes : *bulletin de la Grande Armée*. État de conduite, de travail : *le bulletin d'un écolier. Bulletin des lois*, recueil des actes du gouvernement français.

BULLEUX, EUSE (*bul-leû, eu-ze*) adj. Qui consiste en bulles : *éruption bulleuse.*

BULL-FINCH n. m. (mot angl.). Obstacle de steeple-chase, formé d'un talus surmonté d'une haie.

BULL-TERRIER (*boul-té-ri-é*) n. m. Chien anglais qui chasse les rats. Pl. des *bull-terriers.*


Bupreste.

BUPRESTE (*près-te*) n. m. Genre d'insectes coléoptères xylophages ou phytophages, dont les espèces, très nombreuses, sont répandues sur tout le globe.

BURALISTE (*lis-te*) n. Personne préposée à un bureau de payement, de distribution, de recette, etc. Adjectiv. : *receveur buraliste.*

BURAT (*ra*) n. m. Petite étoffe de laine légère.

BURATIN n. m. ou **BURATINE** n. f. Sorte de popeline, étoffe soie et laine.

BURE n. f. (lat. *burra*). Grosse étoffe de laine.


Bureau.

BURE n. f. (flam. *boorn*). Puits creusé pour l'exploitation d'un minerai.

BUREAU (*rô*) n. m. (de *bure*). Sorte de grosse étoffe de laine. Table ou meuble à tiroir ou à tablettes, pour écrire. Endroit où s'expédient les affaires : *bureaux d'un ministère*. Lieu où se réunissent les commissions d'une assemblée. Établissement public : *bureau de poste*. Le président, le vice-président et les secrétaires d'une assemblée. Cabinet des comptables, des employés supérieurs d'une administration particulière. **Bureau de placement**, où l'on se charge de placer les employés, les domestiques. **Bureau de bienfaisance**, institution municipale d'assistance aux indigents. **Bureau des longitudes**, société officielle de savants qui, à l'Observatoire de Paris, s'occupent des questions usuelles de mathématiques et d'astronomie. **Bureau arabe**, personnel militaire français, établi en Algérie depuis 1833 pour administrer les communes indigènes des territoires de commandement.

BUREAUCRATE (*rô*) n. m. (de *bureau*, et du gr. *kratos*, force). Employé dans les bureaux d'une administration.


Burette.

BUREAUCRATIE (*rô-kra-sî*) n. f. (de *bureaucrate*). Pouvoir, influence des bureaux. (Se prend en mauv. part.)

BUREAUCRATIQUE (*rô*) adj. (de *bureaucrate*). Qui a rapport aux gens de bureau.

BURELLE ou **BURÈLE** n. f. *Blas.* Fasce diminuée de largeur et toujours employée en nombre. (V. la planche BLASON.)

BURETTE (*ré-te*) n. f. (de *buire*). Petit vase à goulot, destiné à contenir divers liquides, principalement de l'huile ou du vinaigre. Chacun des vases où l'on met l'eau et le vin pour la messe.

BURGAU (*ghô*) n. m. Nom vulgaire d'une sorte de grosse coquille, dont on tire une nacre grossière, très employée dans les incrustations, surtout par les Japonais. Nacre qu'elle fournit.

BURGAUDINE (*ghô*) n. f. Nacre fournie par la coquille du burgau et remarquable par un éclat perlé.

BURGRAVE n. m. (all. *burg*, bourg, et *graf*, comte). Nom donné, pendant le moyen âge, au commandant militaire d'une ville ou place forte en Allemagne. *Fam.* Depuis la représentation du drame de V. Hugo (*les Burgraves*), nom donné souvent aux personnes âgées, dont les idées sont arriérées.

BURGRAVIAT (*vi-a*) n. m. Dignité de burgrave.

BURIN n. m. (all. *bohren*, percer). Ciseau d'acier pour couper les métaux. Instrument d'acier taillé en biseau dont on se sert pour graver sur les métaux. *Fig.* : *le burin de l'histoire.*

Burin.

BURINER (*né*) v. a. Travailler au burin, graver : *buriner une planche de cuivre*. Absol. *Pop.* Travailler sans relâche.


Burnous.

BURINEUR n. m. Ouvrier qui emploie le burin. Instrument qui remplit l'office du burin. *Pop.* Qui travaille durement, beaucoup. (On dit aussi BÛCHEUR en ce sens.)

BURLESQUE (*lès-ke*) adj. (ital. *burlesco* ; du lat. *burla*, farce). Qui est d'un comique outré, et souvent trivial : *poème, figure burlesque*. N. m. Le genre burlesque.

BURLESQUEMENT (*lès-ke-man*) adv. D'une manière burlesque.

BURNOUS (*nouss*) n. m. (ar. *bornos*). Grand manteau d'homme, en laine, à capuchon, en usage surtout chez les Arabes.

BURON n. m. Hutte de berger. Fromagerie.

BURONNIER (*ro-ni-é*) n. m. Celui qui fait les fromages sur place, dans son buron.

BURSAL, E, AUX adj. (du lat. *bursa*, bourse). Qui a pour objet un impôt extraordinaire : *édit bursal.*

BUSARD (*zar*) n. m. Oiseau de proie du genre buse.


Busard.

BUSC (*busk*) n. m. Lame de baleine, d'acier, que l'on met dans les corsets pour leur donner de la rigidité. Coude que forme en dessus la crosse des fusils. Saillie installée sur le fond d'une écluse, et sur laquelle vient buter la partie inférieure des portes.

BUSE (*bu-ze*) n. f. (lat. *buteo*). Genre d'oiseaux rapaces, voisins des faucons, répandus sur tout le globe. *Fig.* Ignorant et sot : *c'est une buse.*

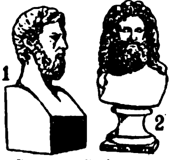
BUSE (*bu-ze*) n. f. (du flam. *buis*, conduit). Canal qui amène l'eau d'un bief de moulin dans la roue. Tuyau qui fournit l'air et met les puits des mines en communication. Tuyau conique qui, dans les hauts fourneaux, s'adapte aux tuyères. *Buse de gabions*, réunion de gabions, reliés par une perche, pour protéger les tireurs.


Buse.

BUSQUER (*bus-ké*) v. a. Munir d'un busc. Arquer. Rendre courbe : *nez busqué.*

BUSQUIÈRE (*bus-ki*) n. f. Coulisse du corset, dans laquelle on introduit le busc.

BUSTE (*bus-te*) n. m. (ital. *busto*). Partie supérieure du corps humain. Représentation peinte ou sculptée de la partie supérieure du corps d'une personne. — Le buste est dit en *hermès* quand les épaules, la poitrine, le dos sont coupés par des plans verticaux ; il est dit en *piédouche* quand il est de forme arrondie ou ovale par le bas et monté sur socle.



Bustes : 1. En hermès ; 2. En piédouche.

BUT (*bu*, et *but'* devant une voyelle) n. m. (subst. verbal de *buter*) n. m. Point où l'on vise : *frapper au but.* Fin qu'on se propose : *la fortune est son but. But en blanc*, point où la trajectoire du projectile coupe la ligne de mire. Loc. adv. : **De but en blanc**, brusquement, sans précaution ni formalités. **But à but**, sans avantage de part et d'autre.

BUTE n. f. Outil de maréchal pour couper la corne des pieds des chevaux.

BUTÉE (*té*) n. f. Genre de légumineuses d'Asie, renfermant des arbustes grimpants dont l'un, nommé *arbre à laque*, donne une gomme astringente, utilisée dans les maladies du tube digestif.

BUTÉE ou **BUTTÉE** (*bu-té*) n. f. Massif de pierres aux deux extrémités d'un pont, pour soutenir la chaussée.

BUTER (*té*) v. n. Venir s'appuyer contre quelque chose. Se heurter le pied contre un obstacle. Tendre à, avoir pour but. V. a. Étayer : *buter un mur.* **Se buter** v. pr. Se heurter. *Fig.* S'opiniâtrer, s'obstiner.

BUTIN n. m. (all. *beute*, proie). Ce qu'on enlève à l'ennemi. Ce qu'on amasse en quêtant çà et là : *butin d'une abeille.* Ce qu'on acquiert par son travail, ses études, etc. *Fig.* Richesse : *il y a du butin dans cette maison.*

BUTINER (*né*) v. a. et n. Faire du butin : *l'abeille butine les fleurs ; les soldats butinèrent.*

BUTINEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. Qui butine.

BUTOIR n. m. Obstacle artificiel où viennent buter les wagons ou locomotives en manœuvre (v. *Chemin de fer*). Pièce métallique ou non d'un appareil contre laquelle certains organes viennent buter et, par suite, n'ont qu'un déplacement limité.

BUTOR n. m. Genre d'oiseaux échassiers, voisins des hérons, à voix forte et retentissante. *Fig.* Homme grossier, stupide, balourd, lourdaud. N. f. *Pop. : c'est une butorde.*

Butor.

BUTTAGE (*bu-ta-je*) n. m. Action du butter.

BUTTE (*bu-te*) n. f. Petite colline. Tertre servant de point de mire. *Fig. Être en butte à*, être exposé à.

BUTTER (*bu-té*) v. a. Entourer de terre exhaussée : *butter un arbre, une plante.*

BUTTOIR n. m. Petite charrue qu'on emploie pour opérer le buttage. Outil pour sculpter le bois.

BUTYLÈNE n. m. Nom donné à un des carbures d'hydrogène.

BUTYLIQUE adj. Se dit d'un certain nombre de corps composés, comme les alcools butyliques, les aldéhydes butyliques.

BUTYRATE n. m. Sel obtenu par la combinaison de l'acide butyrique avec une base.

BUTYREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (lat. *butyrum*, beurre). De la nature du beurre.

BUTYRINE n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Une des substances grasses qui constituent le beurre.

BUTYRIQUE adj. (même étymol. qu'aux art. précéd.). Se dit d'un acide que produit le beurre.

BUTYROMÈTRE n. m. (lat. *butyrum*, beurre, et gr. *metron*, mesure). Instrument servant à évaluer la richesse du lait en beurre.

BUVABLE adj. Qui peut être bu.

BUVARD (*var*) adj. *Papier buvard*, papier non collé, propre à absorber l'encre fraîche. N. m. Cahier relié, sorte de portefeuille contenant du papier buvard.

BUVERIE (*rî*) n. f. Partie de plaisir où l'on boit beaucoup. (On dit aussi BEUVERIE.)

BUVETIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Personne qui tient buvette.

BUVETTE (*vè-te*) n. f. Petit débit de boissons, d'aliments légers, qui se trouve dans une administration, un théâtre, une gare, etc.

BUVEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui aime à boire.

BUVOTER (*té*) v. n. Boire à petits coups et fréquemment.

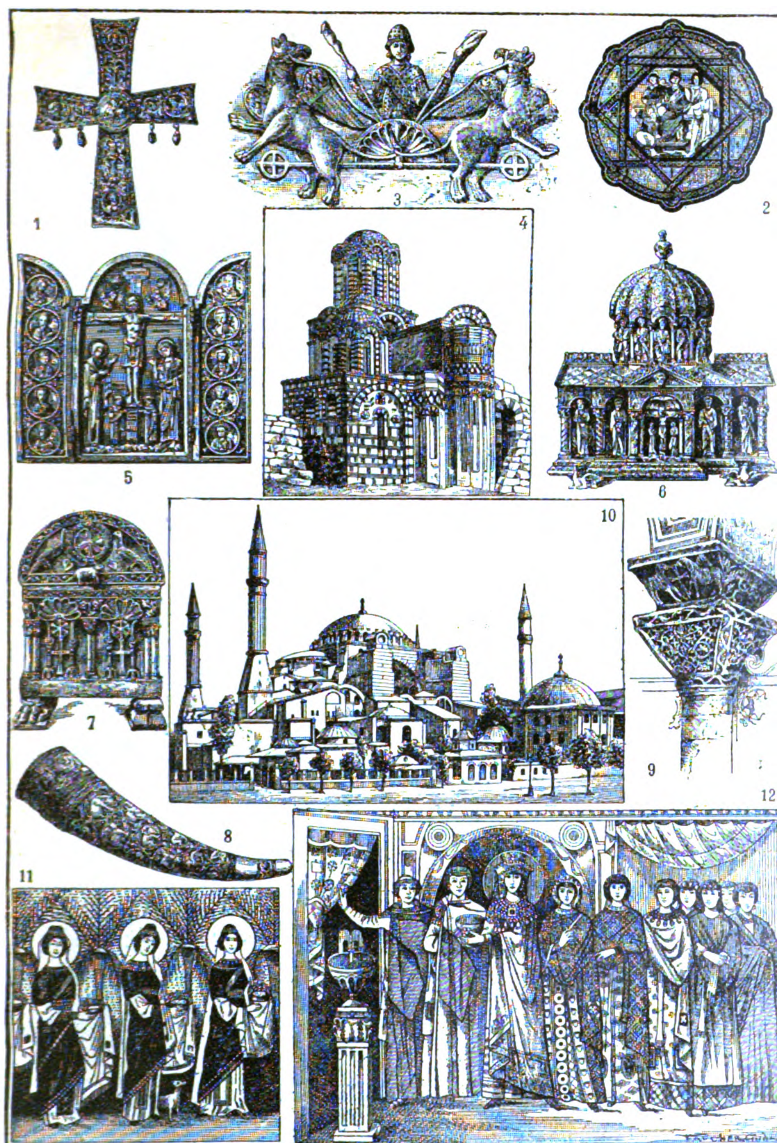
BYRONIEN, ENNE (*ni-in, é-ne*) adj. Qui a du rapport avec l'imagination, le style du poète anglais Byron.

BYRRH n. m. Vin cuit, à base de quinquina et d'amers, constituant un apéritif.

BYSSE (*bi-se*) ou **BYSSUS** (*bi-suss*) n. m. (gr. *bussos*). Sorte d'étoffe très estimée des anciens.

BYZANTIN, E adj. et n. De Byzance. *Empire byzantin*, empire d'Orient. *Style byzantin, architecture byzantine*, particuliers aux architectes de l'empire d'Orient. *Discussions byzantines*, oiseuses et intempestives. N. f. *La Byzantine*, collection de sources historiques relatives à l'empire grec d'Orient. — ART BYZANTIN. Issu d'une combinaison des procédés de l'art gréco-romain et des influences orientales, il prit sa physionomie particulière au VI[e] siècle, sous Justinien. Son type est l'église de Sainte-Sophie, bâtie de 532 à 537 à Constantinople, et que caractérisent les lignes courbes, son immense coupole, sa luxueuse décoration de mosaïques à fonds d'or, la dentelle de pierre de ses chapiteaux. Citons encore Saint-Vital de Ravenne, Saint-Serge et l'église des Apôtres, à Constantinople. Le même luxe élégant apparaît dans les miniatures et dans la sculpture sur ivoire. Sur son déclin, l'art byzantin se fixa dans des formes sèches, dures, hiératiques, soumises à des règles minutieuses et immuables. Il a exercé au moyen âge une puissante influence, surtout en Orient.





ART BYZANTIN : 1. Croix de l'empereur Justin II (musée du Vatican); 2. Miniature du manuscrit de Dioscoride; 3. Ascensio d'Alexandre (bas-relief de Saint-Marc de Venise); 4. Église des Saints-Apôtres, à Salonique; 5. Le crucifiement, ivoire du cabine des médailles (France); 6. Reliquaire; 7. Sarcophage, à Ravenne; 8. Olifant en ivoire; 9. Chapiteau de Saint-Vital, à Ravenne 10. L'église Sainte-Sophie, à Constantinople; 11. Procession de saintes (mosaïque de Saint-Apollinaire-le-Neuf); 12. Théodora les femmes de sa cour (mosaïque de Saint-Vital, à Ravenne).

C n. m. (*sé* ou *se*). Troisième lettre de l'alphabet et la deuxième des consonnes. — Devant les voyelles *a, o, u,* devant une consonne ou à la fin d'un mot, c se prononce comme *k : cacao, crime, échec.* c marqué d'une cédille ou placé devant *e, i, y,* se prononce comme *s : François, citron, cygne.* C, chiffre romain, vaut 100; mais, précédé d'un X (XC), il ne vaut que 90.

ÇA pr. dém. contr. pour *cela* : *donnez-moi ça.* (*Fam.*)

ÇÀ adv. de lieu. Ici : *viens çà.* **Çà et là** loc. adv. De côté et d'autre : *courir çà et là.* **Çà, or çà, ah çà** interj. : *çà, déjeunons. Or çà, répondez...*

CAB n. m. (mot angl.). Sorte de cabriolet à deux ou à quatre roues, d'origine anglaise, où le cocher est sur un siège élevé, placé par derrière.

Cab.

CABALE n. f. (hébr. *kabbalah*, tradition). Chez les juifs, interprétation mystérieuse de la Bible, transmise depuis Adam ou Abraham par une chaîne continue d'initiés. Art chimérique de commercer avec les esprits. Ensemble des partisans d'une doctrine, d'une coterie. Menée, intrigue : *former des cabales.*

CABALER (*lé*) v. n. Comploter.

CABALEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui cabale.

CABALISTE (*lis-te*) n. Personne versée dans l'art de la cabale.

CABALISTIQUE (*lis-ti-ke*) adj. Qui a rapport à la cabale, à la magie : *signes cabalistiques.* Qui affecte un air d'obscurité mystérieuse : *style cabalistique.*

CABALISTIQUEMENT (*lis-ti-ke-man*) adv. D'une manière cabalistique.

CABALLERO (*bal'-lé*) n. m. (mot esp. signif. *cavalier*). En Espagne, membre de la petite noblesse dispensée de l'impôt, mais à la condition de servir à cheval. Pl. des *caballeros.*

CABAN n. m. (esp. *gaban*). Surtout à manche et à capuchon qu'on met par les temps pluvieux.

CABANAGE n. m. Endroit où l'on établit des cabanes. Fait de loger dans une cabane.

CABANE n. f. (lat. vulg. *capanna*). Maisonnette, hutte, baraque, bicoque, réduit chétif, abri. Réduit destiné à des animaux : *cabane à lapins.*

CABANER (*né*) v. n. Vivre sous des cabanes.

CABANON n. m. Petite et chétive cabane. Petite loge où l'on renferme les fous furieux, dans les maisons d'aliénés : *être fou à mettre au cabanon.* Cachot étroit et sombre dans une prison.

CABARET (*ré*) n. m. Lieu où l'on boit, où l'on achète des boissons spiritueuses au détail. (S'emploie souvent en mauv. part.) *Pilier de cabaret,* client assidu des cabarets, ivrogne. *Cabaret borgne,* débit mal tenu, mal famé. Restaurant élégant : *viveurs qui vont souper au cabaret.* Petite table, plateau supportant des tasses, des verres à liqueurs, etc. ; assortiment de ces objets : *un cabaret en baccarat.*

CABARETIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui tient cabaret.

CABAS (*ba*) n. m. Panier plat en paille, en laine, etc. Panier de jonc pour les figues.

Cabas.

CABASSET (*ba-sé*) n. m. (de *cabas*). Casque du XVIe siècle, sorte de bassinet sans visière.

CABERNET (*bér-né*) n. m. Cépage cultivé dans le sud-ouest de la France, et dont il existe deux variétés principales : le *cabernet franc* et le *cabernet sauvignon,* qui sont d'une maturité relativement tardive.

CABÉRU n. m. Chien sauvage d'Afrique.

CABESTAN (*bès-tan*) n. m. Treuil vertical à barres horizontales pour rouler ou dérouler un câble, haler les fardeaux, etc. : *on lève l'ancre des navires au moyen du cabestan.*

CABIAI (*bi-é*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, de l'Amérique du Sud.

CABILLAUD (*bi, ll* mll., *ô*) ou **CABLIAU** (*ô*) n. m. Nom vulgaire de la morue fraîche.

CABILLOT (*bi, ll* mll., *o*) n. m. *Mar.* Cheville de bois dur ou de fer, autour de laquelle on amarre un cordage.

Cabestan.

CABINE n. f. (de *cabane*). Chambrette à bord d'un navire. Logette où un baigneur se déshabille. Réduit spécial : *cabine téléphonique.*

CABINET (*né*) n. m. (de *cabine*). Petite chambre ; *cabinet de toilette.* Bureau : *le cabinet du directeur.* Etude de notaire, d'avocat, d'homme d'affaires. Ensemble des ministres d'un Etat : *la politique du cabinet Polignac amena la révolution de 1830.* Collection scientifique : *cabinet d'histoire naturelle.* Lieux d'aisances. (Dans ce sens, s'emploie en général

au pluriel.) Petit buffet à compartiments : *cabinet de laque*. *Cabinet noir,* bureau secret, établi par Louis XV, et où le gouvernement violait le secret des correspondances. *Cabinet de lecture,* salle où l'on donne à lire des journaux, des livres. *Homme de cabinet,* que sa profession oblige d'y travailler.

CÂBLE n. m. Grosse corde. Faisceau de fils métalliques protégé par des enveloppes isolantes, qui sert à la télégraphie ou à la téléphonie souterraine ou sous-marine : *le premier câble transatlantique fut jeté entre la France et l'Amérique en 1866.* Encablure.

CÂBLÉ n. m. Gros cordon formé de fils tordus en câble, pour soutenir les tableaux, les tentures, etc.

CÂBLÉ, E adj. *Archit.* Qui présente la forme d'un câble : *moulure câblée.*

CÂBLEAU (*blô*) ou **CÂBLOT** (*blo*) n. m. Câble, amarre de médiocre grosseur.

CÂBLER (*blé*) v. a. Tordre plusieurs cordes ensemble pour n'en faire qu'une. Télégraphier par câble : *câbler une victoire.*

CÂBLOGRAMME (*gra-me*) n. m. (de *câble,* et du gr. *gramma,* écrit). Dépêche télégraphique, envoyée par un câble : *envoyer un câblogramme.*

CABOCHARD (*char*), **E** adj. et n. Se dit d'un homme ou d'un animal entêté : *jument cabocharde.*

CABOCHE n. f. (lat. *caput,* tête). *Fam.* Grosse tête. *Comm.* Clou à tête large et ronde.

CABOCHON n. m. Pierre précieuse polie, mais non taillée. Clou de cuivre doré, argenté, bronzé, à tête décorée, et que l'on emploie en ameublement.

CABOSSE (*bo-se*) n. f. Meurtrissure ; bosse.

CABOSSER (*bo-sé*) v. a. Bosseler : *cabosser de l'argenterie pour la faire paraître plus ancienne.*

CABOT ou **CHABOT** (*bo*) n. m. Nom vulgaire d'un poisson d'eau douce du genre *muge.*


Cabot.

CABOTAGE n. m. (esp. *cabo,* cap). Navigation marchande à faible distance des côtes, et spécialement entre les ports d'un même pays, par opposition à la navigation *au long cours.*

CABOTER (*té*) v. n. Faire le cabotage.

CABOTEUR ou **CABOTIER** (*ti-é*) adj. et n. m. Bâtiment, marin qui fait le cabotage : *navire caboteur ; un caboteur.*

CABOTIN, E n. (de *Cabotin,* n. propre). Mauvais acteur. Comédien ambulant. *Fam.* et *fig.* Personne qui joue une comédie bruyante pour se faire valoir : *les cabotins de la politique.*

CABOTINAGE n. m. Métier, action de cabotin.

CABOTINER (*né*) v. n. Faire le cabotin.

CABOULOT (*lo*) n. m. Loge, compartiment dans une étable. *Pop.* Café d'ordre inférieur.

CABRER [*bré*] (**SE**) v. pr. Se dresser sur les pieds de derrière, en parlant des chevaux. *Fig.* Se révolter : *l'amour-propre se cabre devant les railleries.*

CABRI n. m. (lat. *capra,* chèvre). Chevreau. *Sauter comme un cabri,* sauter gaiement et vivement.

CABRIOLE n. f. (ital. *capriola*). Saut agile que l'on fait en se retournant sur soi-même. *Fig. Faire la cabriole,* montrer de la souplesse, savoir se plier facilement aux circonstances.

CABRIOLER (*lé*) v. n. Faire des cabrioles.

CABRIOLET (*lè*) n. m. Voiture légère à deux ou quatre roues, et munie généralement d'une capote. Chapeau de femme, sous le Directoire. Cordelette à nœuds, terminée à chaque bout par un morceau de bois, dont on se sert pour maintenir par les poignets des malfaiteurs.


Cabriolet.

CABRIOLEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui fait des cabrioles. (Peu us.)

CABUS (*bu*) adj. m. Pommé : *chou cabus.*

CACA n. m. Excrément. (Langage enfantin.)

CACADE n. f. Entreprise folle. Échec ridicule.

CACAHUÈTE (*ou-è-te*) n. f. Nom vulgaire des fruits de l'arachide. On dit aussi CACAHUATE (*ou-a-te*).

CACAO n. m. Amande du cacaoyer, qui sert à faire le chocolat. Chocolat en poudre : *cacao de première marque. Beurre de cacao,* huile extraite du cacao.

CACAOYER (*o-ié*) ou **CACAOTIER** (*ti-é*) n. m. Arbre d'Amérique, famille des malvacées, qui produit le cacao, et qui atteint dix mètres de hauteur.


Cacaoyer.

CACARDER (*dé*) v. n. Se dit du cri de l'oie : *l'oie cacarde.*

CACAOYÈRE (*o-ié-re*) ou **CACAOTIÈRE** n. f. Terrain planté de cacaoyers.

CACATOIS (*toi*) n. m. (du malais *kakatoua*). Oiseau de la famille des perroquets, au plumage orné de couleurs vives, et qui habite l'Inde, la Malaisie, la Nouvelle-Hollande : *le cacatois apprend difficilement à parler.* (On dit aussi CACATOÈS et KAKATOÈS.) *Mar.* Petit mât au-dessus du mât de perroquet. Petite voile carrée, s'établissant sur ce mât.


Cacatois.

CACHALOT (*lo*) n. m. Grand mammifère cétacé assez semblable à la baleine, mais d'une férocité exceptionnelle. — Le cachalot a les mâchoires garnies de dents et non de fanons ; sa tête est énorme et il atteint jusqu'à 25 mètres de long. On trouve dans ses intestins l'ambre gris et l'on retire de sa tête le blanc de baleine dont on fait les bougies. Il habite toutes les mers, mais surtout le grand Océan.


Cachalot.

CACHE n. f. Lieu secret pour cacher : *une cache introuvable.* N. m. *Phot.* Papier noir découpé de façon à cacher certaines parties d'un cliché photographique et à laisser la lumière agir sur d'autres.

CACHE-CACHE n. m. Jeu d'enfants, dans lequel tous les joueurs se cachent, à l'exception d'un seul, qui cherche à découvrir les cachettes des autres.

CACHE-CORSET (*sè*) n. m. invar. Corsage de dessous, en tissu léger et chaud.

CACHECTIQUE (*chèk-ti-ke*) adj. et n. Qui a rapport à la cachexie. Atteint de cachexie : *enfant cachectique ; un cachectique.*

CACHE-ENTRÉE (*an-tré*) n. m. invar. Pièce métallique mobile pour recouvrir le trou d'une serrure.

CACHEMIRE n. m. Tissu fin en poil de chèvres de Cachemire. *Cachemire de l'Inde,* châle fait de ce tissu.

CACHE-MOUCHOIR n. m. invar. Jeu d'enfant dans lequel un des joueurs cache un mouchoir et les autres le cherchent. (On dit aussi CACHE-TAMPON.)

CACHE-NEZ (*né*) n. m. invar. Cravate longue, épaisse, pour garantir du froid le cou, la partie inférieure du visage.

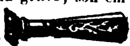
CACHE-PEIGNE (*pé-gne*) n. m. invar. Se dit de fleurs, rubans placés en garniture derrière un chapeau de femme pour cacher le peigne qui retient le chignon.

CACHE-POT (*po*) n. m. invar. Enveloppe de papier, d'étoffe, etc., ou vase orné qui sert à cacher un pot grossier contenant une plante d'appartement.

CACHE-POUSSIÈRE (*pou-si-è-re*) n. m. invar. Manteau, pardessus léger qui préserve de la poussière.

CACHER (*ché*) v. a. (lat. *coacticare*). Soustraire aux regards : *les femmes arabes cachent leur visage sous un voile.* Faire un secret de, dissimuler : *cacher sa joie.* **Se cacher** v. pr. Se soustraire aux regards. *Se cacher d'une chose,* ne pas vouloir qu'elle soit sue : *pourquoi se cacher d'un scrupule honorable ? Se cacher de quelqu'un,* agir en dehors de lui. ANT. **Dévoiler, montrer.**

CACHET (*chè*) n. m. Petit sceau gravé ; son empreinte : *les lettres chargées doivent être scellées de cinq cachets.* Carte qui sert à marquer chaque leçon que donne un maître. *Payer au cachet,* payer d'après le nombre des leçons don-


Cachet.

nées. *Courir le cachet*, par dénigr., donner pour vivre des leçons à domicile. **Lettre de cachet,** pli fermé d'un cachet du roi, et qui contenait ordinairement un ordre arbitraire d'exil ou d'emprisonnement. *Fig.* Caractère de l'esprit, du talent : *le cachet du génie*. Absol. : *œuvre qui n'a point de cachet.*

CACHETAGE n. m. Action de cacheter.

CACHETER (*té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je cachette.*) Fermer, sceller avec un cachet. Fermer, en général, en parlant d'une enveloppe. *Cire à cacheter*, Espèce de résine dont on se sert pour cacheter les lettres, les bouteilles. ANT. **Décacheter.**

CACHETTE (*chè-te*) n. f. Endroit propre à cacher quelqu'un. Petite cache. **En cachette** loc. adv. En secret, à la dérobée : *rire en cachette.*

CACHEXIE (*chek-si*) n. f. (gr. *kakos*, mauvais, et *exis*, état). État d'affaissement, d'amaigrissement général du corps : *la cachexie est souvent la forme suprême des maladies de la nutrition.*

CACHOLONG (*lon*) n. m. *Minér.* Variété d'opale.

CACHOT (*cho*) n. m. Prison étroite, obscure. Lieu de détention, en général : *les cachots de Venise rendaient rarement leur proie.*

CACHOTTER (*cho-té*) v. n. Faire des cachotteries.

CACHOTTERIE (*cho-te-rî*) n. f. *Fam.* Mystère sur des choses de peu d'importance : *faire des cachotteries.* ANT. **Franchise, sincérité.**

CACHOTTIER, ÈRE (*cho-ti-é*), adj. et n. Qui se plaît aux cachotteries; qui fait des cachotteries.

CACHOU n. m. Substance astringente, stomachique et stimulante, extraite d'un acacia des Indes. Adjectiv. De couleur tabac : *une robe cachou.*

CACHUCHA (*ka-tchu-tcha*) n. f. Danse espagnole, d'un mouvement gracieux et vif, avec accompagnement de castagnettes.

CACIQUE n. m. (m. caraïbe). Chef, prince, chez certains indigènes d'Amérique, aujourd'hui disparus.

CACOCHYME (*chi-me*) adj. et n. (gr. *kakos*, mauvais, et *chumos*, suc). Qui est d'une constitution débile : *vieillard cacochyme*. (S'emploie surtout plaisamment.) *Fig.* Quinteux.

CACOCHYMIE (*chi-mî*) n. f. État d'une personne cacochyme. Aigreur de caractère.

CACOGRAPHIE (*fî*) n. f. (gr. *kakos*, mauvais, et *graphein*, écrire). Orthographe vicieuse. Exercice grammatical qui présente aux élèves des fautes de langage qu'ils doivent corriger, comme : *apparution, disparution, en définitif*, mis pour : *apparition, disparition, en définitive*. Recueil d'exercices de ce genre.


Cacolet.

CACOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la cacographie.

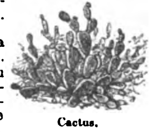
CACOLET (*lè*) n. m. Siège léger, à dossier, que l'on peut placer de chaque côté d'un bât spécial, sur les mulets, pour transporter les voyageurs ou les blessés.

CACOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *kakos*, mauvais, et *logos*, discours). Construction ou locution vicieuse, comme : *il faut réfléchir* auparavant *de parler*; *il ne voulait pas que j'y* aille, au lieu de : *avant, allasse.*

CACOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la cacologie : *exercices cacologiques.*

CACOPHONIE (*nî*) n. f. (gr. *kakos*, mauvais, et *phônê*, voix). Rencontre de mots ou de syllabes qui blessent l'oreille, comme : *Ciel! si ceci se sait!* ANT. **Euphonie.** *Mus.* Mélange désagréable de sons discordants : *les discussions dégénèrent souvent en cacophonies.* ANT. **Harmonie.**

CACOPHONIQUE adj. Qui a le caractère de la cacophonie.


Cactus.

CACTACÉES (*kak-ta-sé*) ou **CACTÉES** (*kak-té*) n. f. pl. Famille de plantes grasses dicotylédones, ayant pour type le genre *cactus*. S. une *cactacée* ou *cactée.*

CACTUS (*kak-tuss*) ou **CACTIER** (*kak-ti-é*) n. m. (gr. *kaktos*, sorte de plante épineuse). Genre de plantes exotiques, grasses et épineuses, type de la famille des *cactées* (nopal, figuier d'Inde, etc.) : *les cactus atteignent leur plus grande dimension dans les pays chauds et secs.*

CADASTRAGE (*das-tra-je*) n. m. ou **CADASTRATION** (*das-tra-si-on*) n. f. Action de cadastrer.

CADASTRAL (*das-tral*), **E, AUX** adj. Relatif au cadastre : *registre cadastral; plan cadastral.*

CADASTRE (*das-tre*) n. m. (lat. *capitastrum*). Registre public qui porte le relevé détaillé des propriétés territoriales d'une contrée, d'une commune, présentant leur situation, leur étendue et leur valeur, pour permettre l'assiette de l'impôt foncier : *Charles VII eut la première idée du cadastre général de la France.*

CADASTRER (*das-tré*) v. a. Mesurer et inscrire au cadastre : *cadastrer le territoire d'une commune.*

CADAVÉREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui tient du cadavre : *teint cadavéreux.*

CADAVÉRIQUE adj. Qui a rapport au cadavre : *rigidité cadavérique.*

CADAVRE n. m. (lat. *cadaver*). Corps d'un homme ou d'un animal mort. *Par exagér.* Corps très affaibli, menacé de mort prochaine : *c'est un cadavre ambulant. Poét.* : *le cadavre d'un vieux chêne.*

CADE n. m. Sorte de genévrier. *Huile de cade*, liquide noir et puant, inflammable, qui s'emploie contre les plaies des chevaux, les maladies de la peau, etc.

CADE n. m. (lat. *cadus*, tonneau). Baril en usage dans les salines.

CADEAU (*dô*) n. m. Présent, don : *les petits cadeaux entretiennent l'amitié.*

CADÉDIS (*diss*) interj. Ancien juron gascon.

CADENAS (*na*) n. m. (lat. *catena*, chaîne). Serrure mobile, munie d'un arceau métallique, fixé à l'une de ses extrémités, qui se passe dans des pitons fermés, etc. Coffret où l'on enfermait l'argenterie royale.


Cadenas.

CADENASSER (*na-sé*) v. a. Fermer avec un cadenas : *cadenasser une porte.*

CADENCE (*dan-se*) n. f. (ital. *cadenza*). Répétition de sons ou de mouvements qui se succèdent d'une façon régulière ou mesurée : *marcher en cadence; la cadence du vers alexandrin est monotone. Mus.* Repos marqué et amené de la voix ou de l'instrument à la fin d'une phrase musicale : *cadence parfaite; cadence plagale.* (S'est dit jadis pour TRILLE.)

CADENCER (*dan-sé*) v. n. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il cadença, nous cadençons.*) Faire des cadences ou trilles avec la voix. V. a. Donner de l'harmonie et du rythme à ses périodes, à ses vers, à un acte quelconque : *cadencer le pas.*

CADENETTE (*nè-te*) n. f. Longue tresse de cheveux que portaient de chaque côté de la figure certains corps de troupes au XVIIIe siècle.

CADET, ETTE (*dè, è-te*) adj. et n. (bas lat. *capitettus*, petite tête). Puîné, ou, plus particulièrement, enfant né le second : *sous l'ancien régime, les aînés étaient avantagés au détriment des cadets. Branche cadette d'une maison*, sortie d'un cadet : *la branche cadette des Bourbons descend de Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV.* N. m. Le plus jeune : *le cadet de toute la famille. Fig.* Moins âgé, sans relation de parenté : *il est mon cadet.* Jeune gentilhomme, destiné à la carrière militaire, qui faisait ses premières armes en qualité de soldat : *compagnie de cadets. C'est un fier cadet*, se dit d'un jeune homme courageux. LOC. PROV. : **C'est le cadet de mes soucis,** c'est ce qui me préoccupe le moins.

CADETTE (*dè-te*) n. f. La moins longue des deux grandes queues, dans les anciens billards. Dalle carrée de pierre, servant au pavage.

CADI n. m. (ar. *câdhi*). Juge musulman qui remplit à la fois des fonctions civiles et religieuses.

CADIS (*di*) n. m. Tissu de laine étroit et léger.

CADMÉEN, ENNE (*mé-in, è-ne*) adj. Attribué à Cadmus. *Lettres cadméennes*, les seize lettres de l'alphabet grec primitif, imité de l'alphabet phénicien.

CADMIE (*mî*) n. f. Résidu qui s'attache aux parois du gueulard des hauts fourneaux.

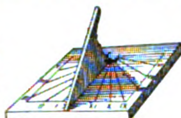
CADMIUM (*om'*) n. m. Corps simple, métal mou et blanc, qui accompagne le zinc dans ses minerais (découvert par Stromeyer en 1817).

CADOLE n. f. Sorte de loquet de porte.

CADRAN n. m. Surface portant les chiffres des heures, etc., et sur laquelle courent les aiguilles d'une montre, d'une pendule, etc. Surface analogue qui porte les divisions d'un instrument de physique : manomètre, galvanomètre, etc., ou une rose des vents : *le cadran d'une boussole. Cadran solaire, cadran lunaire,* surface plane sur laquelle des lignes indiquent les heures que le soleil ou la lune marquent en projetant successivement sur ces lignes l'ombre d'un *style*, ou tige implantée dans la surface : *les cadrans solaires étaient connus des Egyptiens.*


Cadran.

CADRAT (*dra*) n. m. *Impr.* Petit lingot de métal plus bas et de même corps que les lettres, qui sert à compléter une ligne que la lettre ne remplit pas.


Cadran solaire.

CADRATIN n. m. *Imp.* Petit cadrat.

CADRATURE n. f. Assemblage des pièces qui meuvent les aiguilles d'une montre, etc.

CADRE n. m. (ital. *quadro*, carré). Bordure unie ou ouvragée, de bois, de bronze, etc., qui entoure une glace, un tableau, un panneau, etc. Charpente de bois soutenant les parois d'un puits. Châssis de bois que l'on place dans les ruches et dans lequel les abeilles établissent leurs rayons. Châssis de bois avec un fond de toile servant, à bord, de couchette suspendue. Châssis en général. *Fig.* Limites renfermant un espace; cet espace lui-même : *les montagnes d'un côté, la mer de l'autre, forment à Nice un cadre magnifique.* Plan d'un ouvrage d'esprit : *Corneille place tous ses héros dans un cadre héroïque.* Ensemble des gradés d'une troupe militaire, qui en forment le noyau : *les cadres d'un régiment.*

CADRER (*dré*) v. n. (lat. *quadrare*). Avoir du rapport, concorder. ANT. **Détonner, jurer.**

CADUC, UQUE (*duk, du-ke*) adj. (lat. *caducus*). Vieux, cassé, faible, menaçant de tomber : *l'intempérance rend l'homme caduc avant l'âge.* Se dit des organes des plantes qui tombent et se renouvellent chaque année : *feuilles caduques. Fig.* Nul, annulé : *un legs devient caduc en cas d'aliénation par le testateur de la chose léguée.* **Mal caduc,** épilepsie. ANT. **Jeune, robuste, vigoureux, persistant.**

CADUCÉE (*sé*) n. m. (lat. *caduceum*). Baguette de laurier ou d'olivier surmontée de deux ailes et entourée de deux serpents entrelacés : *le caducée, attribut de Mercure, symbolisait la paix et le commerce.* (Les serpents sont le symbole de la prudence, de la ruse, et les ailes désignent l'activité.) — La Fable raconte que Mercure sépara un jour, avec sa baguette, deux serpents qui se battaient. Le caducée, fait de la baguette de Mercure et des deux serpents, devint dès lors l'emblème de la concorde.


Caducée.

CADUCITÉ n. f. Etat de ce qui est caduc. Période de la vie humaine, qui va de 70 à 80 ans.

CADURCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. et n. (lat. *Cadurci*, peuple qui habitait Cahors et ses environs). De Cahors. (On dit aussi CAHORSIN, E.)

CÆCAL, E, AUX (*sé*) adj. Qui appartient au cæcum : *appendice cæcal.*

CÆCUM (*sé-kom'*) n. m. (lat. *cæcus*, aveugle). Partie du gros intestin, entre l'intestin grêle et le côlon.

CÆSIUM ou **CÉSIUM** (*sé-zi-om'*) n. m. Métal de la famille du potassium : *le cæsium est rare et sans emploi.*

CAFARD (*far*), **E** n. (bas lat. *caphardum*, sorte de déguisement). *Fam.* Hypocrite, faux dévot : *Méfiez-vous des cafards.* Adj. Qui marque l'hypocrisie : *air cafard.*

CAFARD (*far*) n. m. Nom vulgaire de la blatte.

CAFARDER (*dé*) v. n. Faire le cafard. Espionner. Rapporter.

CAFARDISE (*di-ze*) n. f. Action, parole de cafard.

CAFÉ n. m. (de l'ar. *kahoua*). Fruit du caféier : *les cafés de l'île Bourbon, de la Martinique, de Moka sont les plus estimés.* Infusion faite avec ce fruit torréfié : *prendre son café.* Lieu public où l'on prend du café et d'autres liqueurs. *Café au lait,* mélange d'une infusion de café et de lait. Adj. Qui est de la couleur du café, c'est-à-dire d'un brun presque noir : *une robe café.* — Le café paraît être originaire de l'Ethiopie. On fait communément honneur de la découverte de ses propriétés excitantes à un berger, qui aurait remarqué que ses chèvres manifestaient une vivacité extraordinaire après avoir brouté les graines et les feuilles de l'arbrisseau appelé *caféier*. Le café se répandit dans tout l'Orient, à partir du XV[e] siècle. Introduit en France en 1654, ce ne fut qu'en 1669 qu'on en fit usage à Paris, malgré le premier avis des médecins. C'est un excellent tonique et stimulant du cœur. Toutefois, on doit en donner peu aux jeunes enfants, à cause de la surexcitation nerveuse qu'il peut déterminer.

CAFÉ-CONCERT (*sèr*) n. m. Sorte de théâtre en petit où le public boit, fume, en écoutant des chansonnettes, des saynètes, etc. Pl. des *cafés-concerts.* (On dit aussi CAFÉ CHANTANT.)

CAFÉIER (*fé-ié*) ou **CAFIER** (*fi-é*) n. m. Arbuste de la famille des rubiacées, haut de 7 à 10 mètres, qui produit le café : *le caféier commence à fructifier au bout de trois ans.*

CAFÉIÈRE (*fé-iè-re*) n. f. Lieu planté de caféiers.


Caféier.

CAFÉINE (*fé-i-ne*) n. f. Alcaloïde extrait du café, tonique et stimulant du cœur, utilisé en médecine.

CAFÉISME (*fé-is-me*) n. m. Etat pathologique dû à l'abus du café.

CAFETAN ou **CAFTAN** n. m. Robe turque richement ornée et doublée de fourrure.

CAFETIER (*ti-é*) n. m. Qui tient un café.

CAFETIÈRE n. f. Vase qui sert à faire ou à verser le café : *cafetière d'argent, de porcelaine.*

CAFIER (*fi-é*) n. m. V. CAFÉIER.

CAFRE adj. et n. De la Cafrerie : *les idiomes cafres sont agglutinants.*


Cafetière.

CAGE n. f. (lat. *cavea*). Loge grillée pour enfermer des oiseaux, des animaux, etc. *Louis XI renfermait ses prisonniers dans des cages de fer. Fig.* et *fam.* Prison : *mettre un voleur en cage. Cage d'une maison,* les gros murs. *Cage d'un escalier,* espace réservé dans une construction, pour recevoir l'escalier. Appareil qui, dans les mines, monte le minerai extrait, les ouvriers, etc. PROV. : **La plus belle cage ne nourrit pas l'oiseau,** on peut, dans une habitation luxueuse, manquer du nécessaire.

CAGÉE (*jé*) n. f. Ensemble des oiseaux d'une cage.

CAGEOT (*jo*) n. m. Petite cage. Cage d'osier servant à transporter la volaille, les fruits, etc.

CAGEROTTE (*ro-te*) n. f. Forme en osier pour faire égoutter les fromages.

CAGETTE (*jè-te*) n. f. Petite cage.

CAGNARD (*gnar*), **E** adj. et n. (rad. *cagne*). *Fam.* Paresseux, fainéant : *vie cagnarde; c'est un cagnard.*

CAGNARDER (*dé*) v. n. *Fam.* Vivre dans la paresse.

CAGNARDISE (*di-ze*) n. f. *Fam.* Fainéantise.

CAGNE n. f. (du lat. *canis*, chien). Mauvais chien. Personne fainéante, méprisable.

CAGNEUX, EUSE (*gneû, eu-ze*) adj. et n. Qui a les jambes rapprochées à la hauteur des genoux et écartées près des pieds : *jambes cagneuses.* Se dit du cheval dont les pieds sont tournés en dedans.

CAGNOTTE (*gno-te*) n. f. Tiroir ou vase à fente, analogue à une tirelire, qui reçoit les contributions imposées aux joueurs. Somme recueillie dans cette tirelire : *manger la cagnotte.*

CAGOT (*gho*), **E** adj. et n. (béarnais *cagot*). Qui affecte une dévotion outrée et hypocrite : *évitez les cagots autant que les gens dissipés.*

CAGOTERIE (*te-rî*) n. f. Action, parole de cagot.

CAGOTISME (*tis-me*) n. m. Caractère de cagot.

CAGOULE n. f. Manteau de moine sans manches, surmonté d'un capuchon. Capuchon percé à l'endroit des yeux : *les confréries de pénitents portent la cagoule.*


Cagoules : 1. De moine; 2. De pénitent.

CAHIER (*ka-ié*) n. m. Assemblage de feuilles de papier cousues ensemble : *tenez vos cahiers propres.* Autref., mémoire de remontrances ou de doléances adressé au souverain : *les cahiers du tiers. Cahier des charges,* ensemble des clauses imposées au signataire du contrat.

CAHIN-CAHA loc. adv. (du lat. *qua hinc, qua hac*). *Fam.* Tant bien que mal : *sa santé va cahin-caha.*

CAHOT (*ka-o*) n. m. (onomat.). Saut que fait un véhicule roulant sur un chemin raboteux. *Fig.* Obstacle, épreuve : *les cahots de la vie.*

CAHOTAGE n. m. Mouvement fréquent, causé par les cahots.

CAHOTANT (*tan*), **E** adj. Qui fait ou fait faire des cahots : *voiture cahotante; chemin cahotant.*

CAHOTEMENT (*man*) n. m. Action de cahoter.

CAHOTER (*té*) v. n. Eprouver des cahots. V. a. Secouer. *Fig.* et *fam.* Ballotter, tourmenter.

CAHOTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui fait éprouver des cahots : *roue cahoteuse.*

CAHUTE n. f. (holland. *kajuit*). Petite hutte : *les cahutes des Arabes sont faites de boue et de paille.*

CAÏD (*ka-id*) n. m. (ar. *kaïd,* chef). En Algérie et en Tunisie, magistrat indigène qui cumule les fonctions de juge, commandant, receveur des contributions, etc.

CAÏDAT (*ka-i-da*) n. m. Dignité, fonction d'un caïd.

CAÏEU ou **CAYEU** (*ka-i-eu*) n. m. Bourgeon souterrain qui se forme sur le côté d'un bulbe.

CAILLAGE (*ka, ll* mll.) n. m. Action de faire cailler ou de se cailler : *on évite le caillage prématuré du lait en le faisant bouillir.*


Caille.

CAILLASSE (*ka, ll* mll., *a-se*) n. f. Dépôt caillouteux d'époque tertiaire.

CAILLE (*ka, ll* mll.) n. f. Genre de gallinacés, voisin des perdrix : *le petit de la caille se nomme* cailleteau. — La caille, gibier de passage, fournit une chair succulente, et s'apprivoise avec facilité.

CAILLÉ (*ka, ll* mll., *é*) n. et adj. m. Caséine. Lait caillé.

CAILLEBOTIS (*ka, ll* mll., *e-bo-ti*) n. m. Panneau à jour pour fermer les écoutilles.

CAILLEBOTTE (*ka, ll* mll., *e-bo-te*) n. f. Masse de lait caillé.

CAILLEBOTTER (*ka, ll* mll., *e-bo-té*) v. a. Réduire en caillots. **Se caillebotter** v. pr. Se prendre en caillots.

CAILLE-LAIT (*ka, ll* mll., *e-lè*) n. m. invar. Nom vulgaire du *gaillet,* plante de la famille des rubiacées, à laquelle on a faussement attribué la propriété de faire cailler le lait.

CAILLEMENT (*ka, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de cailler. Son résultat.

CAILLER (*ka, ll* mll., *é*) v. a. (lat. *coagulare*). Figer, coaguler, épaissir : *la présure caille le lait.*

CAILLETAGE (*ka, ll* mll.) n. m. Bavardage.

CAILLETEAU (*ka, ll* mll., *e-tô*) n. m. Jeune caille.

CAILLETER (*ka, ll* mll., *e-té*) v. n. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je caillette.*) Babiller beaucoup.

CAILLETTE (*ka, ll* mll., *è-te*) n. f. Femme frivole, babillarde. (Se dit quelquefois d'un homme bavard ou léger.) Quatrième estomac des ruminants, ou *abomasum,* où se trouve la présure qui fait cailler le lait.

CAILLOT (*ka, ll* mll., *o*) n. m. Petite masse de liquide coagulé. (Se dit surtout du sang.)

CAILLOT-ROSAT (*ka, ll* mll., *o-ro-za*) n. m. Variété de poire, pierreuse, et dont le goût rappelle le parfum de la rose. Pl. des *caillots-rosats.*

CAILLOU (*ka, ll* mll.) n. m. Nom générique des pierres de petite dimension. *Fig.* Obstacle, embarras : *la route de l'homme est semée d'épines et de cailloux.*

CAILLOUTAGE (*ka, ll* mll.) n. m. Action de caillouter : *le cailloutage des routes prévient leur dégradation par l'eau.* Maçonnerie, pavage en cailloux.

CAILLOUTÉE (*ka, ll* mll., *ou-té*) n. f. Faïence en terre de pipe. Ornement en cailloux de diverses couleurs.

CAILLOUTER (*ka, ll* mll., *ou-té*) v. a. Garnir de cailloux : *caillouter une route.*

CAILLOUTEUR (*ka, ll* mll.) n. m. Ouvrier qui empierre les chemins.

CAILLOUTEUX, EUSE (*ka, ll* mll., *ou-teû, eu-ze*) adj. Rempli de cailloux : *chemin caillouteux.*

CAILLOUTIS (*ka, ll* mll., *ou-ti*) n. m. Amas de petits cailloux concassés, pour l'entretien d'une route. Ouvrage fait avec ces cailloux.

CAÏMACAN (*ka-i*) n. m. Lieutenant du grand vizir ou d'un haut dignitaire turc.


Caïman.

CAÏMAN (*ka-i*) n. m. Espèce de crocodile des fleuves d'Amérique et de Chine, à museau long. (Il atteint 6 mètres de long; sa peau est très employée en maroquinerie.)

CAÏQUE (*ka-i-ke*) ou **CAÏC** (*ka-ik*) n. m. Embarcation longue et étroite, en usage dans les mers du Levant.

CAIRN (*kèrn*) n. m. (mot irland.). Monticule ou tumulus de terre et de pierres élevé par les Celtes.

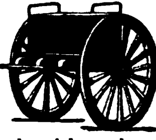
CAISSE (*kè-se*) n. f. (du lat. *capsa,* coffre). Coffre de bois, à usages divers. Coffre à argent. Bureau où il se trouve; son contenu. Contenu d'un de ces coffres en général : *voler la caisse; acheter une caisse de raisins.* Corps d'une voiture. Boîte d'une horloge. Récipient de bois pour plantes : *orangers en caisse.* Récipient quelconque, même en papier : *petits fours en caisse.* Etablissement qui reçoit des fonds pour les faire valoir ou seulement les administrer : *caisse d'épargne; caisse d'épargne postale; caisse des retraites; livre de caisse. Caisse du tympan,* cavité de l'oreille, qui se trouve en arrière du tympan. *Caisse d'un mât,* partie inférieure et carrée de ce mât. Tambour : *caisse roulante, caisse claire.* **Grosse caisse,** sorte de gros tambour. **Caisse d'épargne.** V. ÉPARGNE. **Caisse des retraites pour la vieillesse.** V. RETRAITE.


Grosse caisse.

CAISSETTE (*kè-sè-te*) n. f. Petite caisse.

CAISSIER (*kè-si-é*), **ÈRE** n. Celui, celle qui tient la caisse d'un établissement.

CAISSON (*kè-son*) n. m. Chariot couvert pour transporter les vivres, les munitions d'une armée : *chaque pièce d'artillerie de campagne est accompagnée de son caisson.* Coffre d'une voiture. Grande caisse en tôle ou en charpente que l'on coule au fond de l'eau quand on a des fondations à établir. Compartiment de plafond orné de moulures.


Caisson.

CAJEPUT (*put*) n. m. Nom vulgaire d'espèces de myrtacées des Indes, ainsi que de l'huile et de l'essence verte qu'on extrait de ces végétaux.

CAJOLER (*lé*) v. a. Flatter, louer, caresser dans un intérêt quelconque : *cajoler un vieillard pour se faire nommer sur son testament.* ANT. **Rudoyer.**

CAJOLERIE (*rî*) n. f. Action de cajoler, paroles et manières flatteuses. ANT. **Bourrade, brusquerie.**

CAJOLEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui cajole. ANT. **Bourru.**

CAKE-WALK (*kèk-ouâk*) n. m. (mot angl.). Danse américaine, dérivée de la bamboula des nègres.

CAL n. m. (lat. *calus,* callosité). Durillon, cicatrice saillante d'un os fracturé. Pl. des *cals.*

CALABRAIS, E (*la-brè, è-ze*) adj. et n. De la Calabre.

CALADE ou **CHALADE** n. f. Terrain en pente, que l'on exerce les chevaux à descendre en galopant.

CALADION n. m. Genre d'aroïdées à feuillage ornemental, de l'Amérique du Sud.

CALAGE n. m. Action de caler, d'étayer.

CALAISON (*lè-zon*) n. f. *Mar.* Enfoncement d'un navire suivant son chargement. Syn. TIRANT D'EAU.

CALAMBAR, CALAMBAC, CALAMBOUR (*lan*) n. m. Bois odorant des Indes, employé en tabletterie.

CALAME n. m. (lat. *calamus*) n. m. Roseau dont les anciens se servaient pour écrire.

CALAMENT (*man*) n. m. Variété de mélisse à odeur agréable, employée en médecine.

CALAMINAIRE (*nè-re*) adj. *Pierre calaminaire*, syn. de CALAMINE.

CALAMINE n. f. *Minér.* Silicate hydraté naturel de zinc, phosphorescent par frottement.

CALAMITE n. f. Espèce de gomme-résine. Sorte d'argile blanche. Plante cryptogame, fossile dans la houille.

CALAMITÉ n. f. (lat. *calamitas*). Grand malheur public. Infortune qui atteint toute une catégorie d'individus : *la famine, la guerre sont des calamités.*

CALAMITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Se dit des temps de peste, de guerre, de famine, etc.

CALANDRAGE n. m. Action de calandrer : *le calandrage sert à glacer les étoffes et le papier.*

CALANDRE n. f. Machine pour lisser et lustrer les étoffes, glacer les papiers : *les calandres sont formées de trois cylindres, deux en carton et le troisième métallique.* Grosse alouette. Petit charançon qui ronge le blé.

CALANDRER (*dré*) v. a. Faire passer à la calandre.

CALANDREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui calandre.

CALAO n. m. Genre d'oiseaux d'Asie, à bec pourvu d'un appendice recourbé. (On dit aussi BUCEROS.)

CALCAIRE (*kè-re*) adj. (lat. *calcarius*). Qui contient de la chaux : *les marnes calcaires servent à amender les sols sablonneux.* N. m. Roche riche en carbonate de chaux, d'où l'on tire la chaux en dégageant l'acide carbonique sous l'action d'une forte chaleur : *on reconnaît les calcaires à l'effervescence qu'ils produisent au contact d'un acide.*

CALCANEUM (*né-om'*) n. m. *Anat.* Os du talon, gros et court, qui soutient le poids du corps dans la marche.

CALCÉDOINE n. f. Agate fine d'un blanc laiteux, légèrement bleuâtre : *la calcédoine rouge prend le nom de* cornaline.

CALCÉDONIEUX, EUSE (*ni-eû, eu-ze*) adj. (de *calcédoine*). Taché de blanc laiteux, en parlant des pierres fines.

CALCÉOLAIRE (*lè-re*) n. f. Genre de scrofulariacées ornementales, originaires de l'Amérique du Sud, et cultivées dans les serres d'Europe.

CALCIFICATION (*si-on*) n. f. Dépôt de sels calcaires dans les tissus organiques.

CALCIFIÉ, E adj. Converti en carbonate de chaux.

CALCIN n. m. Débris de verre pulvérisé. Verre utilisé pour les émaux. Croûte calcaire qui se dépose à l'intérieur des chaudières à vapeur : *les déchirements du calcin peuvent amener l'explosion d'une chaudière.*

CALCINATION (*si-on*) n. f. Action de calciner; ses effets : *la calcination du gypse fournit le plâtre.*

CALCINER (*né*) v. a. (lat. *calx, calcis*, chaux). *Proprem.* Réduire en chaux par l'action du feu. *Par exagér.* Dessécher par l'effet d'une excessive chaleur : *calciner l'or, le plomb.*

CALCITE n. f. Carbonate naturel de chaux : *le spath d'Islande est formé de calcite.*

CALCIUM (*si-om'*) n. m. Métal blanc jaunâtre, isolé par Davy (1808), qu'on obtient en décomposant certains de ses sels au moyen de la pile ou encore en chauffant de la chaux dans un courant de vapeurs de potassium ou de sodium : *le calcium décompose l'eau à la température ordinaire.*

CALCUL (*kul'*) n. m. (lat. *calculus*, caillou, parce que, anciennement, on comptait avec des petits cailloux). Opération que l'on fait pour trouver le résultat de la combinaison de plusieurs nombres : *erreur de calcul.* Art de résoudre les problèmes de l'arithmétique : *Pascal enfant avait de merveilleuses dispositions pour le calcul. Calcul mental*, opérations d'arithmétique résolues de tête, sans le secours de signes écrits. *Calcul infinitésimal*, ensemble du calcul différentiel et du calcul intégral ayant pour but d'étudier la variation des fonctions pour des variations infiniment petites des variables. Combinaisons, mesures pour le succès d'une affaire : *le résultat a trompé notre calcul. Méd.* Nom donné à des concrétions pierreuses, qui se forment dans la vessie et les reins.

CALCULABLE adj. Qui peut se calculer : *le nombre des étoiles n'est pas calculable.*

CALCULATEUR, TRICE adj. et n. Qui sait calculer, prévoir : *esprit calculateur; un calculateur habile.*

CALCULER (*lé*) v. a. Faire une opération de calcul. *Fig.* Régler, combiner, apprécier : *il faut calculer ses dépenses d'après ses revenus. Règle, machine à calculer*, instruments à l'aide desquels on fait mécaniquement certains calculs.

CALCULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. *Méd.* Qui a des calculs. Qui a rapport aux calculs.

CALDARIUM (*ri-om'*) n. m. (mot lat.). Etuve de bains, chez les Romains.

CALE n. f. Objet quelconque, que l'on place sous un objet pour le mettre d'aplomb, l'empêcher de rouler, etc. Partie la plus basse dans l'intérieur d'un vaisseau : *on arrime les marchandises dans la cale.* Partie inclinée d'un port où l'on construit, où l'on répare les bâtiments qu'on y a halés et mis à sec. *Cale d'un quai*, lieu de débarquement. *Supplice de la cale*, autref., à bord des navires, châtiment qui consistait à laisser tomber le patient d'une certaine hauteur soit dans la mer (*cale humide*), soit sur le pont (*cale sèche*). *Fig.* et *fam. Etre à fond de cale*, n'avoir plus aucune ressource.

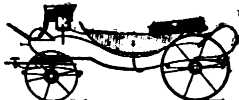

Calebasse.

CALÉ, E adj. Pourvu d'une cale. *Fig.* et *pop.* Riche. Instruit, savant, fort : *être calé, calé en histoire.*

CALEBASSE (*ba-se*) n. f. (esp. *calabaça*). Fruit de diverses espèces de courges et particulièrement du *calebassier*, qui, vidé et séché, sert de récipient : *les pèlerins d'autrefois portaient une calebasse au bout de leur bourdon.* Ustensile ainsi fait; son contenu : *manger une calebasse de riz.*

CALEBASSIER (*ba-si-é*) n. m. Genre de bignoniacées de l'Amérique du Sud, qui produit les calebasses.

CALÈCHE n. f. (all. *kalesche*). Voiture découverte, suspendue, à quatre roues, munie à l'avant d'un siège à dossier, à l'arrière d'une capote à soufflet, tous deux mobiles.


Calèche.

CALEÇON n. m. (ital. *calzone*). Sorte de pantalon de dessous. *Caleçon de bain*, culotte légère arrivant à mi-cuisse et que mettent les baigneurs, lutteurs, etc. *Jeter le caleçon à quelqu'un*, le provoquer à la lutte

CALÉDONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. De la Calédonie.

CALÉFACTEUR n. m. Appareil pour faire cuire les aliments avec économie de combustible.

CALÉFACTION (*fak-si-on*) n. f. (lat. *calefacere*, chauffer). Action du feu produisant la chaleur. Phénomène par lequel une goutte d'eau jetée sur une plaque fortement chauffée prend l'apparence d'une petite sphère, soutenue par la vapeur qu'elle émet.

CALEMBOUR (*lan*) n. m. Jeu de mots fondé sur une équivoque de sens, une similitude de sons, ex. : Louis XVIII mourant, voyant sur la figure des médecins qu'il n'avait plus rien à espérer, leur dit : « Allons, finissons-en, Charles attend (*charlatans*). »

CALEMBOURISTE (*lan-bou-ris-te*) n. *Pop.* Faiseur, faiseuse de calembours. (On dit aussi : CALEMBOURDIER, ÈRE.)

CALEMBREDAINE (*lan-bre-dè-ne*) n. f. Vain propos; plaisanterie : *débiter des calembredaines.*

CALENDER (*lan-dèr*) n. m. Derviche mendiant d'un ordre que l'Arabe Yousouf fonda au XIIIe siècle.

CALENDES (*lan-de*) n. f. pl. (lat. *calendæ*). Premier jour du mois chez les Romains. — Chez les Romains, le mois était divisé en trois parties : les *calendes*, les *ides* et les *nones*. Les calendes tombaient le 1er, les ides le 13 ou le 15, et les nones le neuvième jour avant les ides. Les calendes étaient consacrées à Junon et fixées pour le payement des dettes. Des calendes aux nones, il y avait quatre jours en janvier, février, avril, juin, août, septembre, novembre et décembre, et six en

mars, mai, juillet et octobre. On comptait ces jours par leur éloignement des nones; les autres jours du mois se comptaient par leur éloignement des calendes du mois suivant. On donnait le nom de *veille* au jour avant les calendes, les nones et les ides.

Les mois grecs n'avaient point de calendes; d'où le dicton romain : *Ad calendas græcas solvere*, payer aux calendes grecques, qui signifiait Ne jamais payer. De là aussi notre locution proverbiale : *Renvoyer aux calendes grecques*, qui veut dire remettre une chose à une époque qui n'arrivera pas.

CALENDRE (*lan-dre*) n. f. Machine employée dans certaines mines de houille, pour faire fonctionner les pompes d'épuisement.

CALENDRIER (*lan-dri-é*) n. m. (lat. *calendarium*; de *calendæ*, calendes). Tableau des jours, des mois, des saisons, des fêtes de l'année. *Fig.* et *fam. Ce n'est pas un saint de votre calendrier*, cette personne n'est pas de vos amis. — Le calendrier romain doit son origine à Romulus, qui composa une année de 300 jours, divisée en 10 mois. Numa, son successeur, ajouta les deux autres. En l'an 708 de Rome, Jules César le réforma pour le mettre en rapport avec le cours du soleil, et il s'appela dès lors le *calendrier Julien*. Un jour complémentaire, ou *bissexte*, fut intercalé tous les quatre ans; mais l'année était alors trop forte et amenait une erreur de 7 jours au bout de 900 ans, en sorte qu'en 1582 l'équinoxe du printemps avait rétrogradé de 10 jours. Le pape Grégoire XIII ordonna que le 5 octobre de cette année s'appellerait le 15 octobre et supprima les bissextiles séculaires, excepté une sur quatre. Cette réforme, dite *grégorienne*, a été adoptée par tous les peuples de l'Europe, à l'exception des Russes, des Grecs et des Turcs. Il y a bien encore une petite erreur, mais elle n'est que d'un jour sur 4.000 ans. Le calendrier grégorien est aujourd'hui en avance de 12 jours sur le calendrier julien. — **Calendrier républicain.** D'après ce calendrier, établi par la Convention nationale, le 24 novembre 1793, l'année commençait à l'équinoxe d'automne (22 septembre), et était partagée en 12 mois de 30 jours chacun, plus 5 jours *complémentaires*, qui devaient être consacrés à la célébration de fêtes républicaines. Ces mois reçurent les noms suivants : pour l'automne, *vendémiaire* (mois des vendanges), *brumaire* (des brumes), *frimaire* (des frimas); pour l'hiver, *nivôse* (des neiges), *pluviôse* (des pluies), *ventôse* (des vents); pour le printemps, *germinal* (de la germination), *floréal* (des fleurs), *prairial* (des prairies); pour l'été, *messidor* (des moissons), *thermidor* (de la chaleur, des bains), *fructidor* (des fruits). Ces poétiques appellations sont dues au conventionnel Fabre d'Eglantine. Le mois était divisé en trois dizaines ou *décades*, et les noms des jours étaient tirés de l'ordre naturel de la numération : *primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi, décadi*. — **Calendrier ecclésiastique** ou **perpétuel**, procédé à l'aide duquel on trouve toutes les indications ordinaires d'un calendrier, à la condition de connaître la lettre dominicale et l'épacte de l'année.

CALEPIN n. m. (du nom de l'inventeur). Carnet sur lequel on prend des notes. *Fig. Mettez ceci sur votre calepin*, souvenez-vous-en.

CALER (*lé*) v. a. Assujettir avec des cales : *caler un meuble. Mar. Caler la voile*, la baisser. *Caler un mât*, l'abaisser sans retirer le gréement. *Fig.* Rabattre de ses prétentions, se radoucir, céder. V. n. Enfoncer dans l'eau : *ce bâtiment cale trop. Fig.* et *pop.* Céder, reculer, faire le poltron.

CALFAT (*fa*) n. et adj. m. Ouvrier qui calfate : *un calfat; un ouvrier calfat.*

CALFATAGE n. m. Action de calfater.

CALFATER (*té*) v. a. (ar. *calafa*). Garnir d'étoupe, de poix, de goudron les fentes de la coque d'un vaisseau, pour la rendre parfaitement étanche.

CALFEUTRAGE ou **CALFEUTREMENT** (*man*) n. m. Action de calfeutrer.

CALFEUTRER (*tré*) v. a. Boucher les fentes d'une porte, d'une fenêtre. **Se calfeutrer** v. pr. Se tenir enfermé : *se calfeutrer chez soi.*

CALIBRAGE ou **CALIBREMENT** (*man*) n. m. Action de donner le calibre voulu à une arme à feu, etc., ou de mesurer le calibre.

CALIBRE n. m. (ar. *kalab*, moule). Diamètre d'un cylindre creux : *le fusil Lebel a 8 m/m de calibre.* Modèle servant à vérifier le diamètre des armes à feu, des projectiles. Grosseur d'un boulet, d'une balle, d'une colonne, etc. Pièce préparée pour servir de mesure, d'étalon dans un atelier. *Fig.* et *fam.* Qualité, caractère, état des personnes, des choses : *le menteur et l'hypocrite sont du même calibre.*


Calice.

CALIBRER (*bré*) v. a. Donner le calibre : *calibrer des balles.* Mesurer le calibre d'une arme à feu.

CALICE n. m. (lat. *calix*, du gr. *kalux*). Enveloppe extérieure des fleurs, formée par les sépales : *le calice subsiste en général plus longtemps que la corolle.* Coupe, vase à boire, chez les anciens. Vase sacré de métal précieux, dans lequel on verse le vin pendant le sacrifice de la messe. *Fig. Boire le calice, le calice d'amertume, le calice jusqu'à la lie*, endurer les plus grandes afflictions. *Anat.* Chacune des divisions du bassinet coiffant le sommet de chaque lobe du rein.

CALICOT (*ko*) n. m. (de *Calicut*). Toile de coton. *Pop.* Commis d'un magasin de nouveautés.

CALICULE n. m. Calice supplémentaire, qui enveloppe certaines fleurs (fraisier, œillet).

CALIFAT (*fa*) n. m. Dignité de calife. Durée de son règne. Territoire soumis à son autorité : *le monde musulman fut longtemps partagé entre les trois califats de Cordoue, de Bagdad et du Caire.*

CALIFE n. m. (ar. *khalifa*, vicaire). Titre que prirent, après la mort de Mahomet, les membres de sa famille qui régnèrent sur les musulmans.

CALIFORNIEN, ENNE (*ni-in, é-ne*) adj. et n. De Californie.

CALIFOURCHON (À) loc. adv. Jambe d'un côté, jambe de l'autre, comme si l'on était à cheval : *le cornac se place à califourchon sur le cou de l'éléphant.* **Califourchon** n. m. *Fam.* Idée favorite, dada : *c'est son califourchon.*

CÂLIN, E adj. et n. Doux et caressant : *des manières câlines.* Ant. **Bourru.**

CÂLINER (*né*) v. a. Caresser. **Se câliner** v. pr. Dans le Midi, se balancer. Vivre paresseusement. Se faire des câlineries mutuelles. Ant. **Brutaliser.**

CÂLINERIE (*rî*) n. f. Action de câliner; manières câlines. Ant. **Brusquerie, rudesse.**

CALINOTADE n. f. Naïveté, niaiserie digne de Calino, qui, prétend-il, « n'ouvre jamais les lettres anonymes ».

CALIORNE n. f. Solide palan de marine.

CALLE (*ka-le*) n. f. Sorte de pieu en bois, supportant une partie du poids d'une autre pièce que l'on travaille.

CALLEUX, EUSE (*ka-leû, eu-ze*) adj. Où il y a des cals : *mains calleuses. Anat. Corps calleux*, tissu médullaire qui unit les hémisphères du cerveau.

CALLIGRAPHE (*kal-li*) n. et adj. (gr. *kallos*, beauté, et *graphein*, écrire). Personne qui a une belle écriture, qui donne des leçons d'écriture : *copiste calligraphe.*

CALLIGRAPHIE (*kal-li-gra-fî*) n. f. Art de calligraphier. Œuvre d'un calligraphe : *voici une merveilleuse calligraphie.*

CALLIGRAPHIER (*kal-li-gra-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Former avec un art parfait les caractères écrits : *calligraphier une lettre.*

CALLIGRAPHIQUE (*kal-li*) adj. Qui a rapport à la calligraphie.

CALLOSITÉ (*kal-lo-zi-té*) n. f. (de *cal*). Epaississement et durcissement de l'épiderme.

CALMANDE n. f. Etoffe de laine lustrée d'un côté, comme le *satin.*

CALMANT (*man*), **E** adj. Qui calme. N. m. Remède qui calme les douleurs : *le laudanum, le baume tranquille sont des calmants. Fig.* : *l'espérance est un précieux calmant.* Ant. **Excitant, irritant.**

CALMAR n. m. Mollusque marin céphalopode, voisin des seiches : *les calmars sont les géants des céphalopodes.*

CALME adj. Tranquille : *mer calme.* Ant. **Agité.** N. m. Absence d'agitation : *le calme de la mer. Fig.* Tranquillité, silence. Ant. **Trouble, tumulte.**

CALMER (*mé*) v. a. Apaiser : *calmer la colère.* Atténuer : *calmer une douleur.* **Se calmer** v. pr. Devenir calme. Ant. **Agiter, exciter, irriter.**

CALMIR v. n. *Mar.* Devenir calme. Diminuer : *le vent calmit.*

CALOMEL (*mèl*) n. m. Protochlorure de mercure, blanc, purgatif : *quand on a pris du calomel, il faut éviter tout aliment salé.*

CALOMNIATEUR, TRICE (*lom'-ni*) n. et adj. Qui calomnie : *un lâche calomniateur; propos calomniateurs.*

CALOMNIE (*lom'-nî*) n. f. (lat. *calumnia*). Fausse accusation qui blesse la réputation, l'honneur : *la calomnie est l'arme des lâches.*

CALOMNIER (*lom'-ni-é*) v. a. (de *calomnie.* — Se conj. comme *prier.*) Atteindre quelqu'un dans sa réputation, dans son honneur, par des accusations que l'on sait fausses : *le moyen sûr de ne jamais calomnier, c'est de ne jamais médire.*

CALOMNIEUSEMENT (*lom'-ni-eu-ze-man*) adv. D'une manière calomnieuse.

CALOMNIEUX, EUSE (*lom'-ni-eû, eu-ze*) adj. Qui contient des calomnies : *imputations calomnieuses.*

CALORICITÉ n. f. Propriété que possèdent les corps vivants de dégager du calorique.

CALORIE (*rî*) n. f. Unité adoptée en physique, dans l'évaluation des quantités de chaleur. (C'est la chaleur nécessaire pour élever de 0° à 1° centigrade la température d'un kilogramme d'eau liquide.) *Petite calorie,* quantité de chaleur nécessaire pour élever de 0° à 1° centigrade un gramme d'eau liquide.

CALORIFÈRE adj. (lat. *calor,* chaleur, et *ferre,* porter). Qui porte, répand la chaleur. N. m. Appareil destiné à chauffer une maison, un édifice, etc., au moyen d'un foyer unique et de tuyaux de distribution : *calorifère à air chaud, à eau chaude,* etc.

CALORIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui échauffe : *l'action calorifiante du soleil.*

CALORIFICATION (*si-on*) n. f. Production de la chaleur dans les corps organisés.

CALORIFIQUE adj. (lat. *calor,* chaleur, et *facere,* faire). Qui donne de la chaleur. ANT. **Frigorifique.**

CALORIMÈTRE n. m. (lat. *calor,* chaleur, et gr. *metron,* mesure). Instrument pour mesurer les quantités de chaleur fournies ou cédées par un corps sous une influence quelconque.

CALORIMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *calorimètre*). Partie de la physique ayant pour objet la mesure des quantités de chaleur dans tous les phénomènes où celle-ci est mise en jeu.

CALORIMÉTRIQUE adj. Qui se rapporte à la calorimétrie.

CALORIQUE n. m. (lat. *calor,* chaleur). Principe de la chaleur. Chaleur en général.

CALOT (*lo*) n. m. Morceau de bois pour caler.

CALOT (*lo*) n. m. Nom donné familièrement à la *calotte de campagne,* sorte de bonnet de police.


Calot.

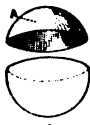
CALOTIN ou **CALOTTIN** (*lo-tin*) n. m. (de *calotte*). Par dénigrement, Homme d'église, partisan des prêtres.

CALOTTE (*lo-te*) n. f. Petit bonnet rond, ne couvrant que le sommet du crâne, principalement à l'usage des ecclésiastiques : *les cardinaux portent la calotte rouge.* Petit dôme. *Calotte du crâne,* son sommet arrondi. *Calotte sphérique,* surface de la sphère obtenue en coupant cette dernière par un plan. *Calotte des cieux,* la voûte ronde du ciel. *Fam.* Enveloppe arrondie, pot plus ou moins ventru : *une calotte de confiture.* Tape légère sur la tête.


Calotte.

CALOTTER (*lo-té*) v. a. (de *calotte,* tape). Donner un coup, des coups sur la tête avec le plat de la main.

CALOYER (*lo-ié*), **ERE** n. Moine grec, religieuse grecque de l'ordre de Saint-Basile.


A, calotte sphérique.

CALQUAGE (*ka-je*) n. m. Action de calquer.

CALQUE n. m. Trait léger d'un dessin calqué. *Fig.* Imitation servile.

CALQUER (*ké*) v. a. (lat. *calcare,* fouler). Reproduire un dessin sur un papier transparent en suivant tous ses traits à travers ce papier : *calquer une carte. Fig.* Copier servilement : *calquer les modes françaises.*

CALQUOIR (*koir*) n. m. Pointe de métal émoussée pour calquer.

CALUMET (*mè*) n. m. Pipe à long tuyau des sauvages de l'Amérique du Nord.

CALVADOS (*doss*) n. m. (de *Calvados,* n. d'un départ. français). Eau-de-vie de cidre.

CALVAIRE (*vè-re*) n. m. V. *Part. hist.* Petite élévation sur laquelle on a planté une croix. *Fig.* Cruelle souffrance morale : *gravir son calvaire.*

CALVILLE (*vi-le*) n. m. ou f. Variété de pomme un peu côtelée, rouge ou blanche, et très estimée.

CALVINISME (*nis-me*) n. m. Doctrine religieuse de Calvin. V. CALVIN (*part. hist.*).

CALVINISTE (*nis-te*) adj. Qui concerne la religion de Calvin. N. Disciple de Calvin.

CALVITIE (*sî*) n. f. (lat. *calvities*). Etat d'une tête chauve : *la calvitie est difficilement curable.*

CAMAÏEU (*ma-i-eu*) n. m. (du gr. *kamalos,* travail). Peinture imitant les bas-reliefs, dans laquelle on n'emploie que les divers tons d'une seule couleur : *la peinture en camaïeu fut à la mode au* XVIII*e siècle. Fig.* Ouvrage littéraire uniforme. Pierre fine à deux couches superposées et diversement colorées, sur laquelle on n'a laissé subsister de la première couche que ce qu'il en faut pour former une figure en relief.

CAMAIL (*ma, l* mll.) n. m. (vx fr. *cap,* tête, et *mail,* armure de mailles). Pièce de mailles armant le cou et les épaules. Pèlerine à capuchon, que portent les évêques et autres ecclésiastiques privilégiés.

CAMALDULE n. Nom des religieux et religieuses bénédictins établis à Camaldoli (Toscane), par saint Romuald, au XIe siècle.

CAMARADE n. (esp. *camarada*; de *camara,* chambre). Compagnon de travail, d'étude, de chambre : *deux camarades de pension. Fig.* Egal, de même condition : *vous êtes pauvre?... eh! vous avez beaucoup de camarades.*

CAMARADERIE (*rî*) n. f. Familiarité qui existe d'ordinaire entre camarades. Esprit de coterie : *la camaraderie littéraire.*

CAMARD (*mar*), **E** adj. et n. Qui a le nez plat et comme écrasé. *Pop. La camarde,* la mort.

CAMARILLA (*ril-la*) n. f. (m. esp., dimin. du lat. *camara,* chambre). Coterie influente à la cour d'Espagne, et, *par ext.,* la foule des courtisans qui dirigent les actes d'un Etat quelconque.

CAMBIUM (*kan-bi-om*) n. m. Tissu végétal en voie de formation, de nature mucilagineuse.

CAMBODGIEN, ENNE (*kan-bod-ji-in, è-ne*) adj. et n. Du Cambodge.

CAMBOUIS (*kan-bou-i*) n. m. Huile ou graisse noircie par le frottement des roues d'une voiture ou des organes d'une machine.

CAMBRAI (*kan-brè*) n. m. Toile de lin, blanche, fine, qu'on fabriquait à Cambrai. Sorte de dentelle.

CAMBRÉ, E (*kan*) adj. Qui est courbé en arc. Se dit du cheval dont les genoux sont portés en dehors.

CAMBREMENT (*man*) n. m. Action de cambrer.

CAMBRER (*kan-bré*) v. a. Courber en arc : *cambrer sa taille pour se donner un air martial.*

CAMBRIEN, ENNE (*kan-bri-in, è-ne*) adj. Se dit de l'un des terrains sédimentaires les plus anciens. N. m. : *le cambrien.*

CAMBRIOLAGE (*kan*) n. m. Action de cambrioler.

CAMBRIOLER (*kan, lé*) v. a. Dévaliser une maison, un appartement, par effraction, escalade, ou à l'aide de fausses clefs, etc.

CAMBRIOLEUR, EUSE (*kan, eu-ze*) n. Personne qui pratique le cambriolage.

CAMBRURE (*kan*) n. f. Courbure en arc : *la cambrure d'une pièce de bois.* La pièce de milieu, dans la semelle d'une chaussure.

CAMBUSE (*kan-bu-ze*) n. f. *Mar.* Magasin situé dans l'entrepont d'un navire, où se conservent et se distribuent les vivres. Cantine, dans un chantier. *Pop.* Auberge, maison mal tenue.

CAMBUSIER (*kan-bu-zi-é*) n. m. Celui qui est chargé du service de la cambuse.

CAME n. f. Dent ou saillie d'engrenage, destinée à transmettre et à transformer le mouvement d'une machine, d'une serrure, etc.

CAMÉE (*mé*) n. m. (ital. *cameo*). Pierre fine de couleur, sculptée en relief : *Dioscoride fut un des plus célèbres graveurs de camées.* Coquille imitant cette pierre. Peinture en grisaille imitant le camée.

CAMÉLÉON n. m. Genre de reptiles sauriens. Adjectiv. *Etoffe caméléon*, tissu à reflets changeants. *Fig.* Qui change d'opinion et de manière de voir au gré de son intérêt. — Le caméléon a une couleur qui lui est propre, mais dont la nuance change sous l'effet de causes accidentelles. Sur un arbre vert, il devient, par suite du reflet, d'un *vert tendre*. Mais, craintif à l'excès, c'est principalement la crainte qui produit en lui les nuances rouges, jaunes, noires, vertes, blanches, dont il se colore, et que l'on voit à travers sa peau, dont le tissu est transparent. Cette singulière propriété du caméléon en a fait l'emblème de l'hypocrisie, de l'homme qui change d'opinion et de conduite au gré de son intérêt.


Caméléon.

CAMÉLÉONIENS (*ni-in*) n. m. pl. Famille de reptiles sauriens, dont le type est le *caméléon*. S. un *caméléonien*.

CAMÉLIA ou **CAMELLIA** (*mè-li-a*) n. m. Genre d'arbrisseaux de l'Asie orientale, que le missionnaire *Camelli* apporta en Europe. Sa fleur : *les camélias blancs sont les plus estimés*.


Camélia.

CAMELINE n. f. Plante à petites fleurs jaunes de la famille des crucifères, qui fournit une huile employée à l'éclairage et à la peinture.

CAMELOT (*lo*) n. m. Etoffe qui fut primitivement de poil de chameau, puis de poil de chèvre, enfin de laine, et sans grande valeur. Petit marchand d'objets de peu de valeur.

CAMELOTE n. f. Marchandise inférieure : *vendre, acheter de la camelote*. Ouvrage mal fait.

CAMELOTER (*té*) v. a. Faire du camelot ou de la camelote. V. n. Vendre de la camelote.

CAMEMBERT (*man-bèr*) n. m. Fromage gras très estimé, fabriqué à Camembert (Orne), ou aux environs.

CAMÉRIER (*ri-é*) n. m. (ital. *camera*, chambre). Officier de la chambre du pape : *camérier secret*.

CAMÉRISTE (*ris-te*) ou **CAMÉRIÈRE** n. f. Femme de chambre des dames de qualité, en Italie, en Espagne et en Portugal. Femme de chambre.

CAMERLINGAT (*mèr-lin-gha*) n. m. Dignité de camerlingue : *le camerlingat est l'office le plus éminent de la cour pontificale*.

CAMERLINGUE (*mèr-lin-ghe*) n. m. Cardinal qui administre les affaires de l'Eglise pendant la vacance du saint-siège.

CAMION n. m. Grand chariot bas et à quatre roues. Petit chariot bas et à deux roues, en usage sur les chantiers. Vase dans lequel les peintres en bâtiment délayent leur peinture. Très petite épingle.


Camion.

CAMIONNAGE (*o-na-je*) n. m. Transport par camion. Prix de ce transport : *payer un camionnage*.

CAMIONNER (*o-né*) v. a. Transporter par camion : *camionner des marchandises*.

CAMIONNEUR (*o-neur*) n. m. Qui conduit un camion.

CAMISOLE (*zo-le*) n. f. (dimin. du lat. *camisa*, chemise). Vêtement de femme, court et à manches. *Camisole de force*, sorte de camisole de toile forte, paralysant les mouvements des bras, et à l'aide de laquelle on maîtrise les fous furieux, les criminels.

CAMOMILLE (*ll* mll.) n. f. (bas lat. *camomilla*) Plante odoriférante vivace, à fleurs jaunes, du genre matricaire, dont on fait des infusions médicinales. Sa fleur : *les infusions de camomille facilitent la digestion*. — L'huile de camomille, faite d'extrait de fleurs de la camomille, mélangé d'huile d'olive, est employée pour les frictions.


Camomille.

CAMORRA n. f. (mot ital. signif. *rixe*). Association de malfaiteurs, organisée autrefois dans le royaume de Naples, et dont quelques restes subsistent.

CAMOUFLET (*flè*) n. m. Fumée épaisse, qu'on souffle au nez de quelqu'un. *Fig.* et *fam.* Mortification : *recevoir un camouflet*. Fourneau de mine destiné à agir contre une galerie souterraine ennemie, en asphyxiant ses défenseurs.

CAMP (*kan*) n. m. (lat. *campus*, champ). Lieu où s'établit une armée : *les Romains fortifiaient chaque soir leur camp*. L'armée campée : *le camp est endormi*. *Camp d'instruction*, celui où une troupe s'instruit par des manœuvres : *le camp de Châlons est un camp d'instruction*. *Camp retranché*, place forte entourée de forts détachés : *Paris est le plus vaste camp retranché du monde*. *Camp volant*, corps d'éclaireurs, et, *par ext.*, campement de nomades ou bohémiens. (Se dit aussi du nomade bohémien lui-même.) *Fig.* *En camp volant*, sans être définitivement installé. *Aide de camp*, officier attaché à un général, à un chef. Lice, champ clos : *les juges du camp*. Parti : *Condé quitta le camp royal pour le camp des Frondeurs*. *Lever le camp*, s'en aller. **Camp du drap d'or.** V. *Part. hist.*

CAMPAGNARD (*kan-pa-gnar*), **E** n. Qui habite la campagne. Adj. Propre aux gens de la campagne : *manières campagnardes*. Ant. **Citadin.**

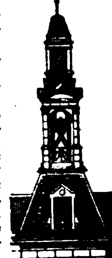
CAMPAGNE (*kan*) n. f. (lat. *campus*, champ). Etendue de pays plat et découvert : *la campagne de Rome est un désert*. Les champs en général : *les travaux de la campagne*. *Rase campagne*, campagne sans aucun accident de terrain, sans aucune ville : *il est déshonorant pour un général de capituler en rase campagne*. *Fig.* Expédition militaire : *les années de campagne comptent double pour la retraite*. *En campagne*, en course, en mouvement : *solliciteur qui met toutes ses relations en campagne*. *Tenir la campagne*, résister à l'ennemi en plein champ. Saison propre à certains travaux : *maison bâtie en deux campagnes*. *Aller à la campagne*, hors de la ville. *Aller en campagne*, sortir pour ses affaires. *Battre la campagne*, l'explorer, et, *au fig.*, déraisonner. *Entrer en campagne*, marcher contre l'ennemi. *Faire campagne*, aller en guerre. *Faire ses premières campagnes*, au propr., aller à la guerre, et, au fig., débuter, dans un ordre d'idées quelconque.


Campagnol.

CAMPAGNOL (*kan*) n. m. Genre de petits rongeurs nuisibles, à poil brun et à queue courte, comprenant le rat des champs, le rat d'eau, le rat musqué, etc. : *les campagnols se multiplient avec une rapidité dangereuse pour l'agriculture*.

CAMPANE (*kan*) n. f. Ornement de soie, d'or, en forme de cloche. *Archit.* Corps du chapiteau corinthien et du chapiteau composite.

CAMPANILE ou **CAMPANILLE** (*ni-le*) n. m. (du lat. *campana*, cloche). Clocher à jour, ne faisant pas corps avec une église : *le campanile de Saint-Marc, à Venise, qui s'est écroulé en 1902, était une merveille d'architecture*. Lanterne ou petit clocher à jour qui, au-dessus d'un édifice, contient des cloches, une horloge, etc. : *le campanile de l'Hôtel de Ville, à Paris*.


Campanile.

CAMPANULACÉES (*kan, la-sé*) n. f. pl. Famille de plantes gamopétales, ayant pour type le genre *campanule*. S. une *campanulacée*.

CAMPANULE (*kan*) n. f. (lat. *campana*, cloche). Genre de campanulacées très répandu dans les bois, les jardins, à fleurs en forme de cloche.

CAMPANULÉ, E (*kan*) adj. En forme de cloche : *corolle campanulée*.

CAMPÉ, E (*kan*) adj. Etabli, posté, posé. *Fig.* et *fam.* : *un gaillard bien campé*.


Campanule.

CAMPÊCHE (*kan*) n. m. Nom donné au bois lourd et dur d'un arbre de l'Amérique tropicale, qui fournit une teinture rouge : *le bois de campêche peut recevoir un beau poli*.

CAMPEMENT (*kan-pe-man*) n. m. Action de camper. Le lieu où l'on campe. Troupe campée : *un campement de tziganes.* Avant-garde qui prépare le camp ou le cantonnement d'une colonne.

CAMPER (*kan-pé*) v. n. Vivre au camp. Habiter passagèrement. V. a. Asseoir un camp, dans un camp : *camper son armée sur une colline. Fam.* Installer, poser : *camper son chapeau sur l'oreille.* Quitter brusquement : *camper là quelqu'un.* **Se camper** v. pr. *Fam.* Se placer dans une posture hardie, provocante : *il se campa dans un fauteuil.* ANT. **Décamper.**

CAMPHRE (*kan-fre*) n. m. (bas lat. *camphora*). Substance aromatique, cristallisée, extraite du camphrier : *le camphre s'emploie contre les douleurs rhumatismales et goutteuses.*

CAMPHRÉ, E (*kan-fré*), adj. Qui contient du camphre : *eau-de-vie camphrée.*

CAMPHRÉE (*kan-fré*) n. f. ou **CAMPHOROSME** (*kan-fo-ros-me*) n. m. Genre de salsolacées du midi de la France, dont les feuilles sentent le camphre.

CAMPHRER (*kan-fré*) v. a. Mettre du camphre dans : *on camphre les fourrures et les lainages pour les préserver des insectes.*

CAMPHRIER (*kan-fri-é*) n. m. Laurier du Japon, de la Chine et de l'Océanie, dont on extrait le camphre par distillation du bois.

CAMPOS (*kan-pô*) n. m. (du lat. *campus*, champ). *Fam.* Congé, repos : *donner campos à des écoliers.*

CAMUS, E (*mu, u-ze*) adj. Court et plat, en parlant du nez : *les nègres ont généralement le nez camus.* Qui a le nez court et plat : *homme camus. Fig.* et *fam.* Désappointé, ébahi : *rester tout camus.* SYN. CAMARD.

CANADA n. m. Variété de pomme de reinette.

CANAILLE (*na, ll* mll.) n. f. (du lat. *canis*, chien). Vile populace : *Néron donna à la canaille de Rome le goût du sang. Par iron.*, les humbles, les pauvres en général : *les aspirations de la canaille.* Adjectiv. Qui a des sentiments, des mœurs méprisables.

CANAILLERIE n. f. (*na, ll* mll., *e-rî*). Friponnerie. Acte de canaille : *toutes les canailleries ne profitent pas à leurs auteurs.*

CANAL n. m. (lat. *canalis*). Rivière creusée par l'homme, comprenant des bassins ou biefs et des écluses : *les canaux sont une ressource précieuse pour l'industrie d'un pays. Canal maritime*, celui qui fait communiquer deux mers, comme le canal de Suez. *Canal latéral*, celui qui est creusé à côté d'un cours d'eau de navigation difficile. *Canal d'irrigation*, celui qui fournit à l'agriculture les eaux amenées d'un cours d'eau éloigné. Mer resserrée entre deux rivages : *le canal de Mozambique.* Conduit : *canal pour la vapeur, pour le gaz. Fig.* Voie, moyen : *réussir par le canal de quelqu'un. Anat.* Vaisseau du corps : *canal médullaire; canaux veineux. Archit.* Cannelure d'une colonne.

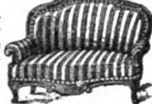
CANALICULE n. m. (dimin. de *canal*). Petit tuyau, petit conduit.

CANALISABLE (*za-ble*) adj. Susceptible d'être canalisé : *cours d'eau canalisable.*

CANALISATEUR, TRICE (*za*) adj. Qui canalise, centralise, concentre : *l'adresse canalisatrice des financiers.* N. m. Qui creuse des canaux.

CANALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de canaliser. Réseaux de canaux, de conduits.

CANALISER (*zé*) v. a. Ouvrir des canaux. Transformer un cours d'eau en canal, rendre navigable : *la Loire a été partiellement canalisée.*


Canapé.

CANAMELLE (*mè-le*) n. f. (lat. *canna*, canne, et *mel*, miel). Nom de la canne à sucre.

CANAPÉ n. m. Long siège à dossier, où peuvent tenir plusieurs personnes.

CANARD (*nar*) n. m. Genre d'oiseaux aquatiques palmipèdes lamellirostres : *la femelle du canard se nomme cane, et son petit caneton.* Fausse nouvelle, mensonge : *les canards des journaux.* Note fausse et criarde. Morceau de sucre trempé dans le café, l'eau-de-vie, etc.


Canard.

CANARDEAU (*dô*) n. m. Jeune canard.

CANARDER (*dé*) v. a. Tirer sur quelqu'un d'un lieu où l'on est à couvert. V. n. Piquer de l'avant dans la lame, en parlant d'un navire. Faire des notes fausses et criardes en chantant ou en jouant d'un instrument.

CANARDIÈRE n. f. Mare établie pour des canards. Partie d'un étang disposée pour prendre au filet les canards sauvages. Long fusil ou petit canon placé à l'avant d'une barque, et qui sert à tirer les canards sauvages.

CANARI n. m. Serin jaune des îles Canaries.

CANCALE n. f. Huître de Cancale : *les cancales sont blanches et savoureuses.*

CANCAN n. m. Médisance que l'on colporte : *faire des cancans.* Sorte de danse excentrique.

CANCANER (*né*) v. n. *Fam.* Faire des cancans. Danser le cancan.

CANCANIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. et n. Qui a l'habitude de faire des cancans.

CANCELLARIAT (*sèl-la-ri-a*) n. m. Dignité de chancelier.

CANCER (*sèr*) n. m. *Méd.* Tumeur solide maligne, qui dégénère en ulcère : *le cancer est sujet à de perpétuelles récidives. Astron.* V. *Part. hist.*

CANCÉREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. De la nature du cancer : *tumeur cancéreuse.* N. Qui est atteint d'un cancer : *un cancéreux inopérable.*

CANCHE n. f. Genre de graminées des prairies, cultivées parfois comme ornementales.

CANCRE n. m. (lat. *cancer*). Crabe tourteau, écrevisse de mer. *Fig.* Homme très avare. Ecolier paresseux.

CANCRELAT (*la*) n. m. Nom vulgaire des blattes, dans les navires et magasins de denrées.

CANCROÏDE (*kro-i-de*) n. m. Cancer de la peau et des muqueuses : *l'usage de la pipe prédispose au cancroïde des lèvres.*


Candélabre.

CANDÉLABRE n. m. (lat. *candela*, chandelle). Grand chandelier, généralement à plusieurs branches : *les arbres fruitiers sont souvent taillés en candélabre.* Balustre avançant au coin des édifices pour supporter un dispositif d'éclairage. Colonne métallique creuse, portant plusieurs lanternes.

CANDEUR n. f. (lat. *candor*, blancheur éclatante). Ingénuité. Pureté d'âme, confiance naïve : *un aveu plein de candeur.* ANT. **Dissimulation, fourberie, sournoiserie.**

CANDI adj. et n. m. Dépuré, cristallisé et à demi transparent, en parlant du sucre : *le sucre candi ajouté au vin le fait mousser.* Enveloppé de sucre candi : *fruit candi* ou, absolum., *un candi.*

CANDIDAT (*da*) n. m. (du lat. *candidus*, blanc, parce que les candidats, à Rome, étaient vêtus de blanc). Qui postule un emploi, une fonction soumise à l'élection, un titre : *candidat à l'Académie.* Qui se présente à un examen : *candidat au baccalauréat.*

CANDIDATURE n. f. Qualité de candidat : *poser sa candidature.*

CANDIDE adj. et n. Qui a de la candeur : *les candides sont souvent les dupes des trompeurs.* Qui marque la candeur : *air candide.* ANT. **Rusé, vicieux.**

CANDIDEMENT (*man*) adv. Avec candeur.

CANDIOTE adj. et n. De l'île de Candie.

CANDIR (SE) v. pr. Se cristalliser, en parlant du sucre. Absol. et en supprimant le pronom, ne s'emploie qu'avec le verbe *faire* : *faire candir du sucre.*

CANDISATION (*za-si-on*) n. f. Transformation du sucre en sucre candi : *la candisation s'opère en faisant évaporer complètement du sirop de sucre ordinaire.* Opération par laquelle on recouvre les fruits d'une couche de sucre cristallisé.

CANE n. f. Femelle du canard : *la cane se dandine en marchant.*

CANEPETIÈRE n. f. Nom vulgaire de la petite outarde : *la canepetière, dont la chair est très délicate, se laisse difficilement approcher.*

CANÉPHORE n. f. (gr. *kaneon*, corbeille, et *phoros*, qui porte). Jeune fille qui, dans certaines cérémonies grecques, portait sur la tête, dans une corbeille, les choses destinées aux sacrifices.

CANER (*né*) v. n. *Pop.* Marcher comme une cane. Avoir peur, reculer, céder.

CANETON n. m. Jeune canard : *préparer un caneton aux petits pois.*

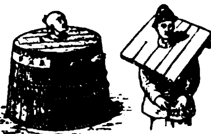
CANETTE (*né-te*) n. f. Petite cane. Sarcelle d'hiver. *Blas.* Petite cane représentée de profil sur l'écu, et toujours en nombre. Mesure pour les liquides, pour la bière surtout. Bouteille; son contenu. Petit cylindre de métal, bois ou carton, sur lequel est enroulé le fil ou la soie dans la navette.

CANEVAS (*va*) n. m. (ital. *canavaccio*, toile de chanvre). Grosse toile claire pour faire la tapisserie. Toile à voiles. *Fig.* Plan d'un ouvrage d'esprit : *tracer son canevas. Mus.* Paroles faites sur un air. *Géod.* Ensemble des triangles d'un levé.

CANEZOU n. m. Corsage de dentelle ou de lingerie, en général sans manches.

CANGE n. f. Barque légère, employée sur le Nil.

CANGUE (*kan-ghe*) n. f. En Chine, table percée de trous dans lesquels on introduit la tête et les bras d'un condamné : *le poids de la cangue varie avec la gravité de la faute commise.* Ce supplice lui-même.


Cangues.

CANICHE n. (lat. *canis*, chien). Variété de chien barbet à poils frisés : *la fidélité du caniche le fait choisir de préférence pour guider les aveugles.* Adjectiv. : *chien, chienne caniche.*

CANICULAIRE (*lè-re*) adj. Qui tient de la canicule, de l'époque de la canicule : *chaleur caniculaire.*

CANICULE n. f. (de *Canicule*, nom que porte l'étoile *Sirius* dans la constellation du grand Chien). Epoque où *Sirius* se lève et se couche avec le soleil (22 juillet au 23 août) : *la canicule correspond en général à de grandes chaleurs.*

CANIDÉS (*dé*) n. m. pl. Famille de mammifères carnivores, comprenant les *chiens*, les *loups*, etc. S. un *canidé.*

CANIF n. m. Petit couteau de poche, composé d'une ou de plusieurs lames : *Damiens frappa Louis XV avec un canif.*


Canif.

CANIN, E adj. (lat. *canis*, chien). Qui tient du chien. *Faim canine*, très grande. *L'espèce canine*, les chiens. N. f. *Anat.* Nom des quatre dents pointues qui, chez l'homme, sont situées entre les incisives et les molaires : *les canines sont la marque distinctive des mammifères carnassiers.* Adjectiv. : *une dent canine.*

CANITIE (*si*) n. f. (lat. *canities*). Etat de blancheur plus ou moins complète des cheveux : *la canitie est un des signes qui accompagnent le plus régulièrement la vieillesse.*

CANIVEAU (*vô*) n. m. Pierre creusée, rigole pour faire écouler les eaux. Petit canal où l'on pose des tuyaux, des câbles conducteurs, etc.

CANNA n. m. *Bot.* Syn. de BALISIER.

CANNAGE (*ka-na-je*) n. m. Mesurage à la canne. (Vx.) Action de garnir le fond d'un siège avec des lanières de canne entrelacées. Ce fond lui-même : *crever le cannage d'une chaise.*

CANNAIE (*ka-nè*) n. f. Lieu planté de cannes à sucre, de roseaux.

CANNE (*ka-ne*) n. f. (lat. *canna*, roseau). Nom vulgaire de plusieurs grands roseaux. Jonc, bâton, pour s'appuyer en marchant : *les grands seigneurs des* XVII*e et* XVIII*e siècles portaient des cannes magnifiquement ouvragées.* Baguette résistante et flexible dont on se sert en gymnastique pour les *exercices de canne. Canne à pêche*, roseau ou bambou de pêche, sectionné en diverses parties qui s'emboîtent les unes dans les autres. *Canne à épée*, canne de l'intérieur de laquelle on peut extraire une lame d'acier, et qui sert d'arme de défense : *le port de la canne à épée est prohibé.* Ancienne mesure de longueur, variant de 1m,71 à 2m,98. **Canne à sucre**, roseau dont on tire le sucre. — **La canne à sucre, connue des Chinois dès la plus haute antiquité, est originaire de l'Inde; elle fut apportée en Arabie et en Europe dans le** III**e siècle. Elle passa ensuite dans l'île de Chypre, en Sicile, en Espagne, à Madère, d'où elle fut portée à Saint-Domingue, lors de la découverte de l'Amérique. La température de Saint-Domingue lui fut si favorable, que bientôt le sucre que fournit cette île fut préféré à tous les autres. V. SUCRE.**


Canne à sucre.

CANNÉ (*ka-né*), **E** adj. Se dit des sièges dont le fond est de cannage.

CANNEBIÈRE (*ka-ne*) ou **CANEBIÈRE** n. f. Syn. de CHÈNEVIÈRE dans le sud-est de la France.

CANNELÉ, E (*ka-ne*) adj. Garni de cannelures : *les colonnes doriques sont généralement cannelées.* N. m. Etoffe de soie : *du cannelé de Reims.*

CANNELER (*ka-ne-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je cannelle.*) Garnir, orner de cannelures.

CANNELIER (*ka-ne-li-é*) n. m. Laurier-cinnamome, originaire des Indes orientales, et dont on tire la cannelle.

CANNELLE (*ka-nè-le*) n. f. Ecorce odoriférante du cannelier, employée comme épice, aromate : *la cannelle de Ceylan est plus estimée que celles de Chine ou de Cayenne.*

CANNELLE (*ka-nè-le*) ou **CANNETTE** (*ka-nè-te*) n. f. Robinet de métal ou de bois creusé, qu'on met à une cuve, à un pressoir, à un tonneau, etc.


Cannelle.

CANNELURE (*ka-ne*) n. f. Rainure creusée du haut en bas le long d'une colonne, d'un pilastre, etc. : *le style gothique n'admet pas les cannelures. Bot.* Strie que l'on remarque sur la tige de certaines plantes.


Cannelures.

CANNER (*ka-né*) v. a. Garnir les fonds de sièges avec un cannage : *canner une chaise.* Mesurer les étoffes à la canne.

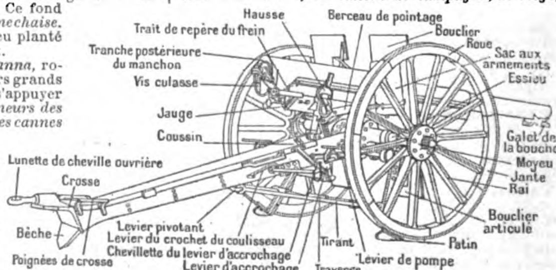
CANNETILLE (*ka-ne-ti*, *ll* mll.) n. f. Fil d'or, d'argent, de cuivre, etc., tortillé, qu'on emploie dans les broderies.

CANNEUR, EUSE (*ka-neur, eu-ze*) n. Ouvrier qui canne les chaises, les fauteuils.

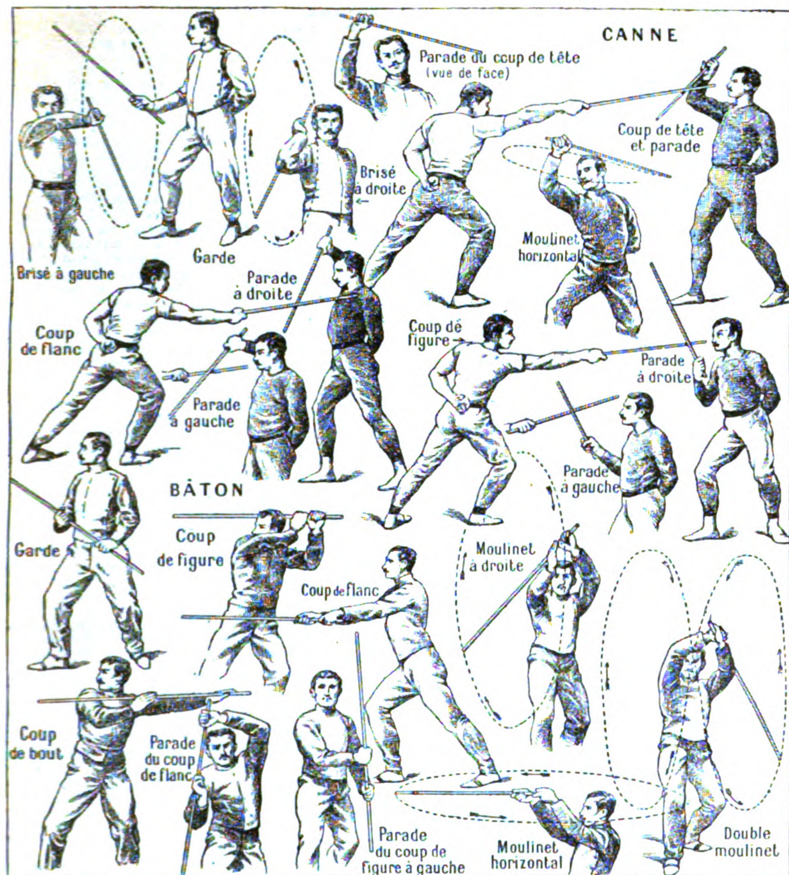
CANNIBALE (*kan'-ni*) adj. et n. (indien *canniba*). Nom primitif donné par les Espagnols aux Caraïbes. Anthropophage : *il existe encore dans le centre de l'Afrique des peuplades cannibales. Fig.* Homme cruel, féroce. V. ANTHROPOPHAGIE.

CANNIBALISME [*kan'-ni-ba-lis-me*] n. m. Anthropophagie. *Fig.* Cruauté féroce.

CANON n. m. Pièce d'artillerie : *on distingue, selon leur destination, les canons de campagne, de siège, de côte,* etc. Tube d'une arme à feu : *le canon rayé augmente la portée du fusil.* Corps de pompe d'une



Canon (actuel) de campagne, de 75 millimètres, à tir rapide. (V. ARTILLERIE.)



seringue. Os de la jambe du cheval. Mesure de vin de la contenance d'un huitième de litre. Partie forée d'une clef. **Canon-revolver,** bouche à feu, employée surtout dans les forts et à bord des navires, et composée de plusieurs petits canons tournant autour d'un axe. Pl. des *canons-revolvers*.

CANON n. m. (gr. *kanôn*, règle). Décret d'un concile : *les canons du concile de Trente ont profondément réformé l'Eglise catholique*. Règle concernant la foi ou la discipline religieuse. Ensemble des livres de l'Ecriture. Prières et cérémonies essentielles de la messe, depuis la préface jusqu'à la communion. Morceau de musique que des voix en nombre indéterminé attaquent l'une après l'autre et peuvent reprendre indéfiniment. Modèle : *l'Apollon du Belvédère est comme le canon de la beauté antique*. *Canons d'autel*, cartons où sont inscrites certaines prières de la messe. **Droit canon** ou *droit canonique*, droit ecclésiastique.

CAÑON (*ka-gnon*) n. m. (mot esp.). Gorge sinueuse et profonde, creusée par un cours d'eau : *les cañons du Colorado sont les plus beaux du monde*.

CANONIAL, E, AUX adj. Réglé par les canons de l'Église : *défenses canoniales*. Conforme à la règle. *Heures canoniales*, petites heures du bréviaire. Qui a rapport à un canonicat.

CANONICAT (*ka*) n. m. (bas lat. *canonicus*, chanoine). Autref., bénéfice de chanoine : *postuler, recevoir un canonicat*. Auj., dignité, office de chanoine. *Fig.* et *fam.* Sinécure.

CANONICITÉ n. f. Caractère de ce qui est canonique.

CANONIQUE adj. Relatif, conforme aux canons de l'Eglise : *peines canoniques*. **Droit canonique,** syn. de DROIT CANON.

CANONIQUEMENT (*man*) adv. Selon les canons.

CANONISABLE (*ni-za-ble*) adj. Qui peut être canonisé.

CANONISATION (*za-si-on*) n. f. Action de canoniser : *la canonisation d'un saint est prononcée par le pape après un procès spécial*.

CANONISER (*zé*) v. a. (rad. *canon*). Mettre au nombre des saints : *Louis IX fut canonisé moins d'un demi-siècle après sa mort*. *Fig.* et *fam.* Prôner, louer exagérément.

CANONISTE (*nis-te*) n. m. Savant en droit canon.

CANONNADE (*no-na-de*) n. f. Ensemble ou suite de coups de canon : *la bataille de Valmy fut surtout une violente canonnade.*

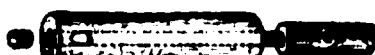
CANONNAGE (*no-na-je*) n. m. Art du canonnier.

CANONNER (*no-né*) v. a. Battre à coups de canon : *canonner une place.*

CANONNERIE (*no-ne-rî*) n. f. Endroit d'une fonderie où l'on coule des canons.

CANONNIER (*no-ni-é*) n. m. Soldat dont la spécialité est de servir le canon.

CANONNIÈRE (*no-ni*) n. f. Petite ouverture dans une muraille pour tirer sans être vu. Jouet d'enfant, fait d'un tuyau de sureau avec lequel on lance des bouchons de filasse. Petit bâtiment armé de plusieurs canons: *les canonnières sont utiles pour la défense des rivières et des côtes.* Adj. : *chaloupe canonnière.*


Canonnière.

CANOPE n. m. Vase de l'ancienne Egypte, portant pour couvercle une tête emblématique.

CANOT (*no*) n. m. Petite embarcation non pontée, marchant à l'aviron, à la voile, ou automobile : *un bâtiment en danger de couler met ses canots à la mer. Canot de sauvetage*, embarcation pourvue de caissons étanches, insubmersible, et qui va au secours des navires en perdition.


Canot.

CANOTAGE n. m. Art du canotier : *le canotage est devenu un véritable sport.*

CANOTER (*té*) v. n. Se promener en canot, ramer.

CANOTIER (*ti-é*) n. m. Matelot d'un canot. Amateur qui canote. (Dans ce sens, il y a un fém. : CANOTIÈRE.) Adj. *Chapeau canotier* ou substantiv. *canotier*, chapeau d'homme, de dame, d'enfant, à bords plats et étroits.


Chapeau canotier.

CANT (*kan't*) n. m. (mot angl.) Affectation hypocrite, ou exagérée, de pudeur, de respect des convenances.

CANTABILE (*bi-lé*) n. m. (mot ital.). Mélodie facile, gracieuse, parfois mélancolique, et d'un mouvement modéré.

CANTAL n. m. Fromage fabriqué en Auvergne avec un mélange de lait de vache, de brebis et de chèvre.

CANTALOUP (*lou*) n. m. Melon rond à grosses côtes rugueuses, et à chair orange foncé.

CANTATE n. f. (lat. *cantatus*, chanté). Poésie souvent de circonstance, faite pour être mise en musique et chantée. Musique faite pour ce poème : *Méhul a composé de magnifiques cantates.*

CANTATILLE (*ll* mll.) n. f. Petite cantate.

CANTATRICE n. f. (lat. *cantatrix*). Chanteuse professionnelle de talent : *la Malibran fut la première cantatrice de son temps.*

CANTER (*teur*) n. m. (mot angl.). *Turf.* Galop d'essai : *prendre un canter.*

CANTHARIDE n. f. Genre d'insectes coléoptères qui abondent dans les régions méditerranéennes et sont d'un grand usage pour les vésicatoires. Adjectiv. : *mouche cantharide.*


Cantharide.

CANTHARIDINE n. f. Principe actif, vésicant très énergique, que l'on extrait des cantharides par un épuisement au chloroforme. — On l'emploie en médecine, mais avec beaucoup de précautions, car c'est une substance très dangereuse.

CANTILÈNE n. f. (lat. *cantilena*, chanson). Mélodie d'un mouvement modéré. Romance d'un genre grave et sentimental.

CANTINE n. f. Lieu où l'on vend à boire et à manger aux ouvriers d'un chantier, aux enfants dans les écoles, aux soldats, aux prisonniers, etc. Petite malle d'ordonnance : *une cantine d'officier.*

CANTINIER (*ni-é*), **ÈRE** n. Qui tient une cantine : *les cantinières de l'armée française portaient jadis un pittoresque costume.*

CANTIQUE n. m. (lat. *canticum*, chant). Chant religieux, et particulièrement, chant religieux d'actions de grâces : *le Noël d'Adam est un fort beau cantique.* (V. *Part. hist.*)

CANTON n. m. Subdivision d'un arrondissement. Certaine étendue de pays : *canton fertile. Blas.* Pièce honorable de forme carrée et qui occupe en général un coin de l'écu. (V. BLASON.) — Le canton est une circonscription territoriale formée de plusieurs communes et faisant partie d'un arrondissement; cependant, une ville et même une partie de ville peuvent former à elles seules un canton. Le canton est le ressort dans lequel s'exerce la juridiction du juge de paix; il est aussi le siège d'un bureau d'enregistrement. Le tirage au sort et le conseil de revision ont lieu au chef-lieu de canton. Chaque canton nomme un représentant au conseil général et un autre au conseil d'arrondissement.

CANTONADE n. f. Chacun des côtés de la scène, sur lequel se plaçaient des spectateurs privilégiés. (Vx.) Auj., la coulisse. *Parler à la cantonade*, à un personnage que l'on suppose en dehors de la scène.

CANTONAL, E, AUX adj. Propre au canton : *comice agricole cantonal. Délégué cantonal*, personne chargée par le conseil départemental de surveiller les écoles primaires d'un canton.

CANTONNEMENT (*to-ne-man*) n. m. Etablissement temporaire de troupes dans un lieu habité : *le cantonnement vaut mieux pour la santé du soldat que le campement.* Lieu où les troupes cantonnent. Terrain où l'on isole des bestiaux malades. Terrain de chasse ou de pêche réservé.

CANTONNER (*to-né*) v. a. Distribuer des troupes dans les diverses habitations ou les quartiers d'une localité. Installer séparément, isoler. V. n. Prendre ses quartiers. **Se cantonner** v. pr. S'enfermer, s'isoler : *se cantonner dans une prudente réserve.*

CANTONNIER (*to-ni-é*) n. m. Celui qui est préposé à l'entretien d'une route : *les cantonniers des routes nationales sont nommés par les préfets.*

CANTONNIÈRE (*to-ni*) n. f. Draperie qui passait par-dessus les rideaux d'un lit, d'une fenêtre.

CANULE n. f. Petit tuyau qui s'adapte au bout d'une seringue. Tube chirurgical.

CANUT, USE (*nu, u-ze*) n. Ouvrier, ouvrière en soie des fabriques à métier de Lyon.

CANZONE (*kan-dzo-ne*, ou ital. *kan-dzo-né*) n. f. (mot ital.). Petit poème italien, divisé en stances : *les canzones de Pétrarque sont les plus belles de la langue italienne.* (Le pluriel ital. est *canzoni.*)

CANZONETTE (*kan-dzo-nè-te*) n. f. Dans le Midi, petite chanson populaire à refrain.

CAOUTCHOUC (*ou-tchou*) n. m. (indien *cahuchu*). Substance élastique et résistante, extraite par incisions de plusieurs arbres ou lianes de l'Amérique, de l'Asie et de l'Afrique (vulgairement *gomme élastique*) : *le caoutchouc est une des grandes richesses du Brésil.* Objet en caoutchouc, tel que chaussure protectrice, dessous de bras, etc. *Caoutchouc vulcanisé*, caoutchouc traité par le soufre, qui sert à fabriquer des objets de toilette, des accessoires de machine électrique, des bandages de roues pneumatiques, etc. *Bot.* Nom vulgaire du *ficus elastica.*

CAOUTCHOUTER (*ou-tchou-té*) v. a. Enduire de caoutchouc : *on caoutchoute les tissus pour les rendre imperméables.*

CAP (*kap*) n. m. (lat. *caput*, tête). Tête : *armé de pied en cap. Cap à cap*, tête à tête. *Mar.* Avant d'un vaisseau : *mettre le cap au sud.* Pointe de terre qui s'avance dans la mer : *Barthélemy Diaz découvrit le cap de Bonne-Espérance. Doubler un cap*, le tourner en longeant la côte.



Cap.

CAPABLE adj. (lat. *capax*). Qui peut contenir, embrasser. Qui est en état de faire une chose, de produire un résultat : *homme capable de voler.* Habile, intelligent. *Capable de tout*, qui n'hésite devant rien. Investi de droits légaux : *le mineur n'est pas capable.* Substantiv. *Faire le capable*, se donner pour instruit, habile. ANT. **Impuissant, incapable.**

CAPACITAIRE (*tè-re*) n. m. Celui qui, par sa profession, son instruction, etc., jouit de certains privilèges politiques. *Capacitaire en droit*, personne qui a obtenu le certificat de capacité en droit.

CAPACITÉ n. f. (lat. *capacitas*). Contenance : *capacité d'un vase*. Intelligence, science, habileté : *personne d'une haute capacité*. La personne même ainsi douée : *consulter des capacités médicales*. Droit légal : *la capacité de la femme mariée est fort restreinte*. *Mesures de capacité*, nom donné aux vases destinés à mesurer les liquides et les matières sèches. (V. LITRE et MÉTRIQUE [*système*].) *Capacité électrique*, quantité d'électricité que prend un condensateur pour un potentiel de 1 volt. ANT. **Incapacité, impéritie, impuissance.**

CAPARAÇON n. m. Housse ou armure d'ornement dont on revêt les chevaux montés ou attelés, dans les cérémonies : *les caparaçons de tournoi étaient, au* XVI*e siècle, d'une merveilleuse richesse*.


Caparaçon (XVIe s.).

CAPARAÇONNER (*so-né*) v. a. Couvrir d'un caparaçon.

CAPE n. f. (de *cap*, tête). Manteau à capuchon. (Vx.) *Rire sous cape*, en dessous. *N'avoir que la cape et l'épée*, être sans fortune. Sorte de capuchon de femme. *Mar.* Grande voile du grand mât. *Etre à la cape*, mettre dehors, par mauvais temps, le moins de voile possible.

CAPELAGE n. m. *Mar.* Action de disposer les boucles des manœuvres pour les fixer sur les vergues.

CAPELAN n. m. (mot provenç.). Prêtre. Petit poisson de mer, du genre gade, à chair délicate, que les pêcheurs de morue emploient comme appât.

CAPELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je capelle*.) Procéder au capelage.

CAPELET (*lè*) n. m. Tumeur molle, qui se développe à la pointe du jarret d'un cheval.

CAPELINE n. f. (dimin. de *cape*). Coiffure de femme et d'enfant couvrant la tête et les épaules. Bandage chirurgical appelé aussi *bonnet d'Hippocrate*, dont la forme rappelle celle d'une capeline de femme. Chapeau de fer à long couvre-nuque, que portaient les gens de pied au moyen âge.


Capeline.

CAPENDU (*pan*) ou **COURT-PENDU** (*kour-pan*) n. m. Variété excellente de pomme rouge à très courte queue.

CAPÉTIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte aux Capétiens : *la monarchie capétienne fut d'abord un Etat féodal*. V. *Part. hist.*

CAPHARNAÜM (*na-om*) n. m. (de *Capharnaüm*, ville de Galilée). Lieu renfermant des objets entassés confusément : *une boutique de brocanteur est un vrai capharnaüm*. V. *Part. hist.*

CAPILLAIRE (*pil-lè-re*) adj. (lat. *capillus*, cheveu). Relatif aux cheveux : *sève capillaire*. Fin comme un cheveu, très fin : *tube capillaire*. *Vaisseaux capillaires*, ou subst. *capillaires*, les dernières ramifications du système circulatoire. N. m. Sorte de fougère à fronde souple et déliée : *le capillaire fournit un sirop employé contre la toux*.

CAPILLARIMÈTRE (*pil-la*) n. m. (lat. *capillus*, cheveu, et gr. *metron*, mesure). Appareil destiné à étudier la capillarité.

CAPILLARITÉ (*pil-la*) n. f. Etat d'un tube ou d'un conduit capillaire. Ensemble des propriétés des tubes capillaires à l'égard des liquides qui les traversent : *l'ascension de la sève dans les végétaux est un phénomène de capillarité*. Partie de la physique qui s'occupe des phénomènes capillaires.

CAPILOTADE n. f. Ragoût de morceaux de viande rôtie. *Fig.* *Mettre en capilotade*, mettre en pièces.

CAPITAINE (*tè-ne*) n. m. (lat. *caput*, tête). Chef d'une troupe : *Mandrin fut le plus redouté des capitaines de voleurs*. Chef d'une compagnie, d'un escadron ou d'une batterie : *capitaine en premier, en second*. Commandant d'un vaisseau, d'un port, d'un ballon. Habile général : *Turenne et Montecuculli furent les deux plus fameux capitaines de leur temps*.

CAPITAINERIE (*tè-ne-rî*) n. f. Circonscription sur laquelle s'étendait, sous l'ancien régime, l'autorité d'un capitaine des chasses.

CAPITAL, E, AUX (lat. *capitalis*; de *caput*, tête). adj. Essentiel, fondamental : *point capital*. Qui est comme la tête de : *ville capitale*. Où il y va de la tête, de la vie : *sentence capitale*. *Peine capitale*, peine de mort. *Lettre capitale*, majuscule. *Sept péchés capitaux* (*les*), péchés qui sont comme le principe de tous les autres : *les sept péchés capitaux sont : l'orgueil, l'avarice, la luxure, l'envie, la gourmandise, la colère et la paresse*.

CAPITAL n. m. La chose essentielle : *se bien conduire, voilà le capital*. Somme qui rapporte intérêts : *placer ses capitaux en rente sur l'Etat*. Fonds monnayés ou monnayables d'une société d'exploitation : *toute industrie ne vit que par l'union du capital et du travail*. Biens que l'on possède : *manger son capital*.

CAPITALE n. f. Ville principale d'un Etat qui est le siège des pouvoirs publics : *Paris est la capitale de la France*. Lettre majuscule. Bissectrice de l'angle saillant d'un ouvrage fortifié.

CAPITALISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être capitalisé : *intérêts capitalisables*.

CAPITALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de capitaliser, et, *au fig.*, d'amasser.

CAPITALISER (*zé*) v. a. Convertir en capital. V. n. Thésauriser.

CAPITALISME (*lis-me*) n. m. Puissance des capitaux ou des capitalistes.

CAPITALISTE (*lis-te*) n. et adj. Qui a des capitaux, particulièrement des capitaux engagés dans une entreprise.

CAPITAN n. m. (ital. *capitano*). Fanfaron de comédie : *le capitan figure dans la comédie de Plaute*.

CAPITANE n. f. Autrefois, galère du capitaine général. Adjectiv. : *galère capitane*.

CAPITAN-PACHA n. m. Grand amiral turc.

CAPITATION (*si-on*) n. f. (lat. *caput*, tête). Impôt. Taxe par tête : *les prestations sont une forme de capitation*.

CAPITÉ, E adj. (lat. *caput, itis*, tête). *Bot.* Terminé en tête arrondie.

CAPITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. (lat. *caput*, tête). Qui porte à la tête : *vin capiteux*.

CAPITOLE n. m. Ancienne forteresse de Rome. (V. *Part. hist.*) *Monter au Capitole*, triompher.

CAPITOLIN, E adj. Qui a rapport au Capitole.

CAPITON n. m. Bourre de soie. Dans un siège rembourré et piqué, chacune des divisions formées par la piqûre.

CAPITONNAGE (*to-na-je*) n. m. Action de capitonner. Ouvrage capitonné.

CAPITONNER (*to-né*) v. a. Rembourrer un siège en le piquant de place en place : *capitonner un fauteuil*.

CAPITOUL n. m. Nom des anciens magistrats municipaux de Toulouse.

CAPITOULAT (*la*) n. m. Dignité de capitoul.

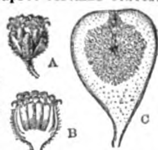
CAPITULAIRE (*lè-re*) adj. Appartenant à un chapitre de chanoines ou de religieux : *les évêques étaient élus jadis par les assemblées capitulaires*. N. m. pl. Actes législatifs émanant des rois de la première et de la seconde race, et divisés en chapitres (*capitula*) : *les Capitulaires de Charlemagne sont un précieux monument historique*. V. *Part. hist.*

CAPITULAIREMENT (*lè-re-man*) adv. (de *capitulaire*). En chapitre : *religieux capitulairement assemblés*.

CAPITULARD (*lar*) n. m. (de *capituler*). *Fam.* Lâche, homme qui se dérobe.

CAPITULATION (*si-on*) n. f. (de *capituler*). Traité pour la reddition d'une place : *la reddition de Huningue (1815) fut une glorieuse capitulation*. Convention qui règle les droits des sujets chrétiens des territoires musulmans. Accommodement entre deux parties. *Fig.* Sacrifice imposé par la nécessité. *Capitulation de conscience*, composition honteuse avec soi-même.

CAPITULE n. m. (lat. *capitulum*, petite tête, chapitre). Petite prière qu'on dit après certains offices. Genre d'inflorescence de plusieurs fleurs : *les composées fleurissent en capitule.*


Capitules : A, De l'armoise ; B, Coupe ; C, Coupe d'une figue.

CAPITULER (*lé*) v. n. Traiter de la reddition d'une place. *Fig.* Entrer en accommodement.

CAPON, ONNE (*o-ne*) [de *chapon*] adj. et n. Poltron. ANT. **Hardi.**

CAPONNER (*po-né*) v. n. *Pop.* Faire le capon, montrer de la lâcheté.

CAPONNIÈRE (*po-ni*) n. f. (ital. *capponiera*). Chemin pratiqué dans le fossé à sec d'une place forte pour joindre la tenaille à la demi-lune.

CAPORAL n. m. (ital. *caporale*). Militaire qui occupe le grade le moins élevé dans l'infanterie : *le caporal commande à une escouade.* Tabac à fumer d'une qualité inférieure. **Petit caporal**, surnom familier donné à Napoléon par ses soldats.

CAPORALISER (*zé*) v. a. Soumettre au régime du caporalisme.

CAPORALISME (*lis-me*) n. m. Régime politique, où les militaires ont la principale influence.

CAPOT (*po*) n. m. (de *cape*). Manteau à capuchon. Pièce ou capuchon de toile employé en marine pour protéger les objets contre la pluie ou les chocs. Couverture métallique qui, dans une voiture automobile, sert à protéger le moteur.


Capote.

CAPOT (*po*) adj. invar. Se dit du joueur qui n'a pas fait de levée : *elle est restée capot. Faire capot,* faire toutes les levées. *Fig.* Confus, interdit : *rester capot devant une réprimande.* N. m. Coup qui rend l'adversaire capot : *craindre le capot.* (On dit aussi, mais abusivement *craindre la capote.*)

CAPOTAGE n. m. (de *cap*). Disposition donnée à la capote d'une voiture, pour l'ouvrir ou la fermer.

CAPOTE n. f. (dimin. de *cape*). Manteau à capuchon. Redingote à l'usage des soldats : *la capote est la tenue de campagne de l'infanterie française, sauf les zouaves et les turcos.* Chapeau de femme. Couverture en cuir d'un cabriolet.


Capote.

CÂPRE n. f. Bouton à fleur du câprier épineux, qui se confit dans le vinaigre et sert d'assaisonnement.

CAPRICANT (*kan*), **E** adj. (du lat. *capra*, chèvre). Inégal, sautillant : *allure capricante.*

CAPRICE n. m. (lat. *capra*, chèvre, à cause de l'allure capricieuse de cet animal). Volonté subite et irréfléchie : *céder aux caprices d'un enfant, c'est lui rendre un mauvais service.* Goût soudain et passager : *les caprices de la mode.* Fantaisie d'imagination.

CAPRICIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Par caprice.

CAPRICIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. Qui a des caprices. N. : *c'est un capricieux, une capricieuse.*

CAPRICORNE n. m. Genre d'insectes coléoptères : *le capricorne musqué a une odeur de rose. Astron.* V. *Part. hist.*


Capricorne.

CÂPRIER (*pri-é*) n. m. Genre de capparidacées, comprenant des arbrisseaux des régions chaudes du globe, qui produisent les câpres.

CÂPRIÈRE n. f. Champ planté de câpriers. Boîte ou pot à conserver les câpres.

CAPRIFICATION (*si-on*) n. f. (du lat. *caprificus*, figuier sauvage). Opération qui consiste à placer des fruits de figuier sauvage sur les figuiers cultivés pour favoriser la fructification de ces derniers.

CAPRIFOLIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type le *chèvrefeuille.* S. une *caprifoliacée.*

CAPRIN, E adj. (lat. *capra*, chèvre). Relatif à la chèvre : *race caprine.*

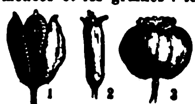
CAPRON ou **CAPERON** n. m. Grosse fraise.

CAPRONIER (*ni-é*) n. m. Variété de fraisier qui produit le capron.

CAPSULAGE n. m. Opération qui consiste à recouvrir le goulot d'une bouteille d'une capsule d'étain.

CAPSULAIRE (*lè-re*) adj. Qui s'ouvre en forme de capsule : *fruit capsulaire.*

CAPSULE n. f. (lat. *capsula*). *Bot.* Enveloppe sèche qui renferme les semences et les graines : *le fruit du pavot est une capsule.* Amorce de cuivre au fulminate, pour les armes à piston : *il faut préserver les capsules de l'humidité.* Enveloppe soluble, contenant certains médicaments de saveur désagréable. Coiffe métallique, recouvrant le bouchon et le goulot d'une bouteille. *Chim.* Vase arrondi, employé surtout pour les évaporations.


Capsules : 1. D'iris ; 2. D'œillet ; 3. De pavot.

CAPSULERIE (*rî*) n. f. Fabrique de capsules.

CAPTAGE n. m. Action de capter une source : *le captage des eaux de la Vanne a donné à Paris des eaux très pures.*

CAPTAL n. m. Titre du moyen âge employé en Gascogne comme syn. de *capitaine*, de *seigneur* : *le captal de Buch fut battu à Cocherel par Du Guesclin.*

CAPTATEUR, TRICE n. Qui use de captation.

CAPTATION (*si-on*) n. f. (de *capter*). Manœuvre perfide pour s'emparer d'une succession, surprendre une donation, un legs : *la captation, si elle est prouvée, entraîne la nullité d'un testament.*

CAPTATOIRE adj. Qui a pour but la captation : *manœuvres captatoires.* Entaché de captation.

CAPTER (*kap-té*) v. a. (lat. *captare*). Obtenir par insinuation : *Concini capta la confiance de Marie de Médicis.* Amener dans un lieu déterminé des eaux de source au moyen de tranchées, d'aqueducs, etc.

CAPTIEUSEMENT (*kap-si-eu-ze-man*) adv. D'une manière captieuse: *interroger captieusement un accusé.*

CAPTIEUX, EUSE (*kap-si-eû, eu-ze*) adj. Insidieux, qui cherche à tromper : *raisonnement captieux.*

CAPTIF, IVE adj. et n. (lat. *captivus*; de *capere*, prendre). Prisonnier : *les Romains, au lendemain du triomphe, massacraient leurs captifs.* Tenu dans une extrême contrainte : *âme captive du plaisir.* **Ballon captif,** ballon retenu par une corde. ANT. **Libre.**

CAPTIVANT (*van*), **E** adj. Qui captive : *les romans de Dumas père sont en général captivants.*

CAPTIVER (*vé*) v. a. Assujettir. *Captiver l'attention, les esprits,* les charmer, les séduire.

CAPTIVITÉ n. f. (de *captif*). Privation de la liberté : *beaucoup d'oiseaux ne peuvent vivre en captivité. Fig.* Sujétion, gêne pénible. ANT. **Liberté.**

CAPTURE n. f. Action de capturer un homme, un navire, des marchandises de contrebande : *Jean Bart fit de nombreuses captures.* Ce qu'on capture.

CAPTURER (*ré*) v. a. (du lat. *captum*, supin de *capere*, prendre). Parvenir à s'emparer.

CAPUCE n. m. (rad. *cap*). Capuchon pointu de certains moines.

CAPUCHE n. f. Coiffure en forme de capuchon.

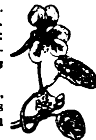

Capuchon.

CAPUCHON n. m. (rad. *cap*). Vêtement de tête, qui peut se rabattre en arrière. *Prendre le capuchon,* se faire moine. Garniture de tôle, qui protège et ferme l'extrémité des tuyaux de cheminée.

CAPUCHONNÉ (*cho-né*), **E** adj. En forme de capuchon.

CAPUCHONNER (*cho-né*) v. n. Fermer l'orifice d'une cheminée à l'aide d'un capuchon.

CAPUCIN n. m. (ital. *capucino*). Religieux de l'ordre de Saint-François : *à Paris, avant la Révolution, les capucins étaient chargés d'éteindre les incendies.*


Capucine.

CAPUCINADE n. f. Sermon trivial, grossier, comme ceux que les capucins avaient coutume d'adresser au menu peuple. Tirade banale et plate.

CAPUCINE n. f. Religieuse d'un ordre mendiant de Saint-François : *les capucines étaient appelées aussi Dames de la passion.*

CAPUCINE n. f. Genre de géraniacées ornementales. Anneau qui assujettit le canon d'une arme à feu. Courbe qui relie l'éperon et l'étrave.

CAPUCINIÈRE n. f. Maison de capucins. *Fig.* Maison habitée par des personnes très dévotes.

CAPULET (*le*) n. m. Capuchon de femme en usage dans les Pyrénées.

CAPUT-MORTUUM (*put'-mor-tu-om'*) n. m. (mots lat. qui signif. *tête morte*). Expression par laquelle les alchimistes désignaient le résidu non liquide de leurs analyses. *Fig.* Résultat, unité sans valeur.

CAQUAGE (*ka-je*) n. m. Action de caquer.

CAQUE n. f. Barrique où l'on presse les harengs salés : *se serrer comme des harengs en caque.* PROV. : **La caque sent toujours le hareng,** on se ressent toujours de son origine.

CAQUER (*ké*) v. a. Mettre des harengs en caque. (On dit aussi ENCAQUER.)

CAQUET (*kè*) n. m. (onomat.). Cri de la poule qui va pondre. Babil importun. *Rabattre le caquet de quelqu'un,* le faire taire. Pl. Propos médisants.

CAQUETAGE (*ke-ta-je*) n. m. ou **CAQUETERIE** (*ke-te-ri*) n. f. Action de caqueter : *le caquetage est le défaut particulier aux petites filles.*

CAQUETER (*ke-té*) v. n. (de *caquet.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *elle caquette.*) Se dit du cri de la poule qui va pondre. *Fig.* Babiller.

CAQUETEUR, EUSE (*ke-teur, eu-ze*) adj. et n. Qui caquette, qui bavarde.

CAQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) n. Celui, celle qui caque les harengs.

CAR conj. (lat. *quare,* c'est pourquoi). Qui marque la preuve, la raison de la proposition avancée : *l'Académie n'admit qu'à grand'peine le mot* car *dans son dictionnaire.* N. m. : les *car,* raisons données pour expliquer quelque chose : *avec ces gens retors, il y a toujours des* **si,** *des* **mais** *et des* **car.**

CARABE n. m. Genre d'insectes coléoptères : *le carabe doré est vulgairement appelé* jardinière. — Le carabe n'a pas d'ailes, mais il court vite; il est carnassier et très vorace. Il est utile à l'agriculture, parce qu'il détruit une foule de chenilles nuisibles.



Carabe.

CARABÉ n. m. Variété d'ambre jaune ou succin.

CARABIN n. m. Autref., soldat de cavalerie légère, armé de l'arquebuse longue ou carabine. Auj. *Fam.* Etudiant en chirurgie, en médecine.

CARABINE n. f. Fusil court, léger, à canon ordinairement rayé : *la carabine fut longtemps l'arme particulière des chasseurs à pied.*

CARABINÉ, E adj. *Fam.* Violent, excessif : *recevoir une réprimande carabinée. Mar. Brise carabinée,* brise soudaine et violente.

CARABINIER (*ni-é*) n. m. Dans certains pays, soldat à pied ou à cheval, faisant partie d'un corps spécial, ou armé d'une carabine : *les carabiniers ont été supprimés en France en 1871.* En Italie, gendarme ; en Espagne, douanier.

Carabinier.

CARACAL n. m. Carnassier voisin du lynx, qui habite le nord de l'Afrique. Pl. des *caracals.*

CARACO n. m. Vêtement de dessus pour les femmes, en forme de camisole prenant la taille.

CARACOLE n. f. Spirale : *escalier en caracole.* Mouvement en rond ou en demi-rond, qu'on fait exécuter à un cheval.

CARACOLER (*lé*) v. n. Faire des caracoles : *Charles VIII aimait à voir Bayard caracoler.* Aller çà et là, de droite et de gauche. Cabrioler, sautiller.

CARACTÈRE n. m. (gr. *kharaktêr*; de *kharassein,* graver). Figure dont on se sert dans l'écriture : *les caractères arabes, phéniciens.* Type dont on se sert dans l'imprimerie : *les caractères d'imprimerie sont faits d'un alliage de plomb, d'étain et d'antimoine. Fig.* Nature de l'âme : *ce n'est pas notre situation, c'est notre caractère qui nous rend heureux ou malheureux.* Fermeté, courage : *montrer du caractère.* Marque, empreinte : *à la cour de Louis XIV, on voyait tous les caractères de la grandeur.* Expression, trait original et saillant : *une œuvre de grand caractère.* Ce qui est propre à une chose : *la raison est le caractère distinctif de l'homme.* Titre, dignité, mission : *caractère d'ambassadeur.* **Danse de caractère,** danse qui exprime une action et des sentiments.

CARACTÉRISER (*zé*) v. a. Déterminer avec précision : *caractériser un siècle, un personnage.*

CARACTÉRISTIQUE (*ris-ti-ke*) adj. Qui caractérise : *signe caractéristique. Gram.* Adj. et n. f. Lettre qui se retrouve toujours dans des cas semblables qu'elle sert à déterminer : *la lettre* s *est la lettre caractéristique* (ou *est la caractéristique*) *du pluriel. Mathém. Caractéristique d'un logarithme,* partie de ce logarithme qui exprime des unités entières. *Caractéristique d'une machine,* courbe représentant la variation de l'un des éléments de la machine en fonction d'un autre.

CARACUL (*kul'*) n. m. Fourrure formée par le ventre de l'astrakan, à poil ondulé et non frisé.

CARAFE n. f. (ital. *caraffa*; ar. *garafa,* puiser). Sorte de bouteille à base large, en verre ou en cristal; son contenu.

CARAFON n. m. Petite carafe; son contenu.



Carafon. Carafe.

CARAÏBE (*ra-i-be*) adj. et n. Qui se rapporte aux indigènes des Antilles et des côtes voisines de l'Amérique.

CARAÏTE (*ra-i-te*) n. m. Sectaire juif, qui rejette la tradition, et n'admet que l'Ecriture.

CARAMBA (*ran*). Juron espagnol ou portugais.

CARAMBOLAGE (*ran*) n. m. Action de caramboler.

CARAMBOLER (*ran-bo-lé*) v. n. Au billard, pousser une bille de manière qu'elle aille du même coup toucher les deux autres.

CARAMEL (*mèl*) n. m. (esp. *caramelo*). Sucre fondu et en partie décomposé par l'action du feu : *le caramel possède une odeur aromatique et caractéristique.* Bonbon fait avec du sucre ainsi préparé.

CARAMÉLISATION (*za-si-on*) n. f. Réduction du sucre en caramel.

CARAMÉLISER (*zé*) v. a. Réduire en caramel, en parlant du sucre. Mêler de caramel : *on caramélise de l'eau-de-vie pour lui donner de la couleur.*

CARAPACE n. f. Test osseux, corné ou calcaire, protégeant le corps des tortues, des crustacés, etc. : *la carapace du crocodile est à l'épreuve de la balle.*

CARAQUE n. f. Vaisseau portugais, qui faisait le voyage du Brésil et des Indes orientales au XVIe siècle. Adj. f. Se dit d'une porcelaine fine apportée en Europe par les caraques portugaises : *porcelaine caraque.*

CARAT (*ra*) n. m. Partie d'or fin pesant un vingt-quatrième du poids total d'un alliage. Petit poids de 20 centigrammes pour peser les diamants, les perles, etc. : *diamant de 50 carats. Du carat,* diamants très petits qui se vendent au poids. *Fig. Sot à vingt-quatre, à trente-six carats,* au suprême degré.

CARAVANE n. f. (persan *karouan*). Troupe de voyageurs réunis pour franchir un désert, une contrée peu sûre, etc. : *le chameau est par excellence la bête de somme des caravanes.*



Caravane.

CARAVANIER (*ni-é*) n. m. Conducteur des bêtes de somme, dans une caravane.

CARAVANSÉRAIL (*ra, l* mll.) n. m. (persan *karouan-seraï*). En Orient, abri réservé aux caravanes. *Fig.* Endroit fréquenté par un grand nombre d'étrangers de différentes nations.

CARAVELLE (*vè-le*) n. f. (ital. *caravella*). Navire turc. Navire italien, espagnol ou portugais, à quatre mâts et à voilure latine : *c'est avec quatre frêles caravelles que Christophe Colomb découvrit l'Amérique.*

CARBET (*bè*) n. m. Aux Antilles, grande case pour plusieurs familles, bâtie avec des pieux et des feuillages. Hangar pour abriter les engins de pêche.

CARBONADO n. m. Diamant noir, utilisé surtout pour le forage des roches.

CARBONARISME (*ris-me*) n. m. Société politique secrète formée par les *carbonari*. V. *Part. hist.*

CARBONARO n. m. (mot ital., signif. *charbonnier*). Affilié au carbonarisme. Pl. des *carbonari.*

CARBONATE n. m. *Chim.* Nom générique des sels dérivés de l'acide carbonique.

CARBONE n. m. (lat. *carbo, carbonis*, charbon). *Chim.* Corps simple qui se rencontre dans la nature, soit cristallisé (*diamant, graphite*), soit amorphe (*charbon de terre, houille, anthracite, lignite*).

CARBONÉ, E adj. Qui contient du carbone.

CARBONIDE ou **CARBONOÏDE** (*no-i-de*) adj. *Chim.* Qui ressemble au carbone.

CARBONIFÈRE adj. Qui contient du charbon : *terrain carbonifère.*

CARBONIQUE adj. Se dit d'un anhydride résultant de la combinaison du carbone avec l'oxygène : *l'anhydride carbonique a été défini par Lavoisier.* — L'acide n'a pu être isolé, mais on connaît les sels, dits *carbonates*. Le gaz carbonique est produit par la combustion du charbon, la fermentation des liquides, comme le vin et la bière (alcool), la respiration de l'homme, des animaux, des plantes, etc. C'est un gaz incolore, inodore, à saveur aigrelette, asphyxiant, plus lourd que l'air. Il se tient donc dans les parties basses de l'endroit où il se produit, particulièrement au fond des cuves, sur le sol de certaines grottes (grotte du Chien, etc.). Une bougie allumée s'éteint quand on la plonge dans le gaz carbonique.

CARBONISATION (*za-si-on*) n. f. Transformation d'un corps en charbon : *la carbonisation des os fournit le noir animal.*

CARBONISER (*zé*) v. a. Réduire en charbon.

CARBONNADE (*bo-na-de*) n. f. (ital. *carbonata*). Viande grillée sur des charbons.

CARBORUNDUM (*ron-dom'*) n. m. *Chim.* Composé de charbon et de silicium ou *carbure de silicium.*

CARBURATEUR, TRICE adj. Se dit des appareils destinés à produire la carburation de certains corps. N. m. Appareil destiné à produire une saturation complète du gaz d'éclairage ou de l'air, par des vapeurs d'huiles hydrocarburées. V. CARBURATION.

CARBURATION (*si-on*) n. f. Opération qui a pour objet de soumettre certains corps à l'action du carbone : *la carburation du fer a pour objet de le transformer en acier.* Saturation de l'air ou du gaz d'éclairage par des vapeurs d'hydrocarbures. — Cette opération a pour but soit de donner à une flamme un éclat plus intense, soit de former un mélange détonant, tel que celui dont l'explosion actionne les moteurs à alcool ou à pétrole.

CARBURE n. m. *Chim.* Combinaison du carbone avec un autre corps simple : *le gaz d'éclairage est un carbure d'hydrogène.*

CARBURÉ, E adj. Qui contient du carbone : *hydrogène carburé.* Syn. de CARBONÉ.

CARBYLAMINE n. f. Nom donné aux éthers isocyanhydriques.

CARCAILLER (*ka, ll* mll., *é*) v. a. Crier, en parlant de la caille.

CARCAJOU n. m. Nom vulgaire du blaireau d'Amérique.


Carcan.

CARCAN n. m. (anc. haut all. *querca*, cou). Autref., collier de fer pour attacher un criminel au poteau d'exposition. Cette peine : *la peine du carcan a été supprimée en 1832. Pop.* Mauvais cheval.

CARCASSE (*ka-se*) n. f. (ital. *carcassa*). Charpente osseuse d'un animal : *la carcasse humaine s'appelle squelette. Fam.* Le corps humain : *promener sa carcasse.* Appareil destiné à soutenir un ensemble : *carcasse d'abat-jour.* Charpente : *carcasse d'un navire.*

CARCEL (*sèl*) n. m. Lampe à rouages et à piston, inventée par Carcel. Unité d'intensité lumineuse, représentée par une lampe Carcel.

CARCINOMATEUX, EUSE (*teû, euze*) adj. De la nature du carcinome.

CARCINOME n. m. *Méd.* Syn. de CANCER.

CARDAGE n. m. Action de carder.

CARDAMINE n. f. Genre de crucifères, dont une espèce est appelée vulgairement *cresson des prés.*

CARDAMOME n. m. Espèce d'amome des Indes, qui produit une huile volatile et des graines d'un goût agréable.

CARDE n. f. (lat. *carduus*, chardon). Côte comestible de l'artichaut *cardon*. Tête épineuse du *chardon à foulon*, employée pour le peignage des draps, laines, etc. Machine garnie de chardons pour peigner le drap. Brosse garnie de pointes métalliques, servant au même usage.


Cardes.

CARDÉE (*dé*) n. f. Quantité de textile qu'on prend à la fois entre deux cardes : *cardée de laine.*

CARDER (*dé*) v. a. Peigner, démêler la laine, etc., avec des cardes.

CARDÈRE n. f. Nom vulgaire du *chardon à foulon*, dont les tiges garnies d'aspérités sont employées au cardage des étoffes.

CARDERIE (*rî*) n. f. Atelier où l'on carde la laine et d'autres matières textiles.

CARDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui carde : *une cardeuse de matelas.* N. f. Machine à carder.

CARDIA n. m. (gr. *kardia*, cœur). Orifice supérieur de l'estomac situé non loin du cœur.

CARDIALGIE (*jî*) n. f. (gr. *kardia*, cœur, et *algos*, douleur). Douleur du cœur ou du cardia.

CARDIAQUE adj. (gr. *kardia*, cœur). Qui appartient au cœur. Se dit d'un médicament tonique : *potion cardiaque*, ou substantiv. : *un cardiaque.* N. Personne atteinte d'une maladie de cœur.

CARDINAL, E, AUX adj. (lat. *cardinalis*; de *cardo, inis*, gond). Principal. *Vertus cardinales*, la Justice, la Prudence, la Tempérance et la Force. *Points cardinaux*, l'est, le sud, l'ouest et le nord. (V. ROSE DES VENTS.) *Nombre cardinal*, celui qui exprime simplement le rapport de la quantité à l'unité, comme *un, deux, trois, quatre*, etc.

CARDINAL n. m. Un des soixante-dix prélats qui sont les électeurs, les ministres et les conseillers du pape : *la pourpre est la couleur du costume officiel des cardinaux.* Genre d'oiseaux, à plumage rouge, de l'Amérique du Nord.


Cardinal.

CARDINALAT (*la*) n. m. Dignité de cardinal : *être promu au cardinalat.*

CARDINALICE adj. Qui a rapport aux cardinaux : *dignité cardinalice.*

CARDIOGRAPHE n. m. (gr. *kardia*, cœur, et *graphein*, écrire). Écrivain qui traite de la description et des maladies du cœur. Appareil enregistreur des mouvements du cœur.

CARDIOGRAPHIE (*fî*) n. f. (de *cardiographe*). Description, traité sur le cœur.

CARDITE n. f. (gr. *kardia*, cœur). Inflammation du cœur.

CARDON n. m. (lat. *carduus*, chardon). Plante potagère bisannuelle, du même genre que l'artichaut, mais très volumineuse : *on sème au printemps, sur couche, la graine de cardon.*


Cardon.

CARDONNETTE (*do-nè-te*) n. f. *Bot.* V. CHARDONNETTE.

CARÊME n. m. (du lat. *quadragesima*, quarantième). Temps d'abstinence pour les catholiques, entre le mercredi des Cendres et le jour de Pâques. *Fig.* *Visage de carême*, pâle et défait. PROV. : **Arriver comme marée en carême**, arriver

fort à propos, comme la marée (le *poisson*), dans un temps où les aliments gras sont prohibés par l'Eglise.

CARÊME-PRENANT (*nan*) n. m. Les trois jours gras qui précèdent le mercredi des Cendres. *Fig.* Personne déguisée, ou vêtue d'une manière extravagante. Pl. des *carêmes-prenants*.

CARÉNAGE n. m. Action de caréner un vaisseau. Lieu où cette opération peut se pratiquer.

CARENCE (*ran-se*) n. f. (lat. *carere*, manquer). *Dr.* Absence de tous objets mobiliers pouvant répondre d'une dette : *procès-verbal de carence*.

CARÈNE n. f. (lat. *carina*). Partie inférieure d'un navire, la quille et les flancs jusqu'à fleur d'eau : *les carènes des navires en bois sont en général recouvertes de cuivre*.

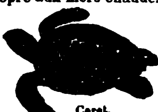
CARÉNER (*né*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) Nettoyer ou réparer la carène d'un navire.

CARESSANT (*rè-san*), **E** adj. Qui caresse : *le chien est fidèle et caressant*.

CARESSE (*rè-se*) n. f. (ital. *carezza*). Attouchement tendre ou affectueux : *faire des caresses à un enfant*. *Poét.* Frôlement doux et agréable : *les caresses de la brise*. Démonstration d'amitié, en paroles ou en actions : *il faut se méfier des caresses des flatteurs*. *Fig.* : *les caresses de la fortune*.

CARESSER (*rè-sé*) v. a. Faire des caresses : *le chien caresse la main qui le frappe*. Nourrir, entretenir avec amour : *caresser de vaines espérances*. ANT. **Battre, rudoyer.**

CARET (*rè*) n. m. (malais *karah*). Nom vulgaire de la grosse *tortue imbriquée*, propre aux mers chaudes.


Caret.

CARET (*rè*) n. m. (pour *charet*, petit char). Sorte de dévidoir. *Fil de caret*, gros fil à fabriquer les cordages.

CAREX (*rèks*) n. m. *Bot.* Nom scientifique des *laîches*, variété de cypéracées.

CARGAISON (*ghè-zon*) n. f. Ensemble des marchandises qui font la charge entière d'un navire : *le capitaine du navire est responsable de la cargaison*. Action de charger un navire.

CARGO-BOAT (*bôt*) n. m. Bâtiment spécialement destiné au transport des marchandises. Pl. des *cargo-boats*.

CARGUE (*kar-ghe*) n. f. Cordages qui servent à relever les voiles contre leurs vergues.

CARGUER (*ghé*) v. a. Replier, serrer les voiles.

CARIATIDE ou **CARYATIDE** n. f. Statue de femme ou d'homme qui soutient une corniche : *les cariatides de Jean Goujon ont donné leur nom à une des plus intéressantes salles du Louvre*.


Cariatide.

CARICATURAL, E, AUX adj. Qui tient de la caricature.

CARICATURE n. f. (ital. *caricare*, charger). Reproduction grotesque d'une personne ou d'une chose par le dessin, la peinture : *la caricature exige une réelle science du dessin*. Image grotesque. *Fig.* et *fam.* Personne ridicule.

CARICATURER (*ré*) ou **CARICATURISER** (*zé*) v. a. Reproduire en caricature.

CARICATURISTE (*ris-te*) n. m. Celui qui fait des caricatures : *Cham, Gavarni, Daumier et Henri Monnier furent les grands caricaturistes de leur temps*.

CARIE (*rî*) n. f. (lat. *caries*). Maladie inflammatoire des os et des dents, se terminant par leur ramollissement et leur destruction. Maladie des grains de froment. Pourriture des arbres.

CARIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. De la Carie.

CARIER (*ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Gâter par l'effet de la carie : *une dent malade suffit pour carier toutes les autres*. **Se carier** v. pr. Etre affecté de carie : *os qui se carie*.

CARILLON (*ll* mll.) n. m. (bas lat. *quadrilio*, réunion de quatre choses). Réunion des cloches ou des timbres d'une horloge, accordés à différents tons : *les carillons de Flandre peuvent exécuter des airs complets*. Sorte d'harmonica formant une ou deux octaves musicales. Sonnerie de ces cloches. *Par ext.* Sonnerie de cloches vive et précipitée. *Fig.* Grand bruit : *faire du carillon*.

CARILLONNÉ (*ll* mll., *o-né*), **E** adj. Se dit des fêtes solennelles, annoncées par des carillons.

CARILLONNEMENT (*ll* mll., *o-ne-man*) n. m. Action de carillonner.

CARILLONNER (*ll* mll., *o-né*) v. n. Sonner le carillon. Agiter vivement une sonnette à une porte. Faire beaucoup de bruit. V. a. Sonner en carillon : *carillonner un air*.

CARILLONNEUR (*ll* mll., *o-neur*) n. m. Celui qui carillonne.

CARLIN n. m. (ital. *carlino* ; de *Carlo*, Charles). Ancienne monnaie d'Italie, en or ou en argent, de valeurs diverses.


Carlin.

CARLIN n. m. Petit dogue à poil ras, à museau noir et écrasé : *les carlins ont été fort à la mode comme chiens d'appartement*.

CARLINGUE (*lin-ghe*) n. f. Grosse pièce de bois placée à l'intérieur d'un navire dans le sens de la quille, et servant à consolider la carène ; ses extrémités relevées se nomment *marsouins*.

CARLISME (*lis-me*) n. m. Opinion politique des carlistes.

CARLISTE (*lis-te*) adj. et n. V. *Part. hist.*

CARLOVINGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) adj. et n. Syn. de CAROLINGIEN.

CARMAGNOLE (*gno-le*) n. f. Veste courte en usage pendant la Révolution. Sorte de ronde révolutionnaire, qu'on dansait en 1793. Chanson sur l'air de laquelle on la dansait. — La veste, dite *carmagnole*, fut apportée en France par des ouvriers piémontais, originaires de *Carmagnola*. Les fédérés marseillais l'importèrent à Paris où elle fut adoptée par les révolutionnaires.

CARME n. m. Religieux de l'ordre du Mont-Carmel. *Carmes déchaux* ou *déchaussés*, ceux qui vont nu-pieds : *l'ordre des Carmes, fondé en Palestine au XIIe siècle, s'introduisit en France sous Louis IX*.

CARMELINE n. f. (esp. *carmelina*). Laine de vigogne. Adjectiv. : *laine carmeline*.

CARMÉLITE n. f. Religieuse de l'ordre du Mont-Carmel. *Carmélites déchaussées*, celles qui vont nu-pieds : *la règle des carmélites est très sévère*. Adjectiv. *Couleur carmélite*, couleur brun pâle.

CARMIN n. m. (de *kermès*, et de *minium*). Couleur d'un rouge éclatant, généralement tirée de la cochenille. *Fig.* : *des lèvres de carmin*.

CARMINÉ, E adj. Qui renferme du carmin : *laque carminée*.

CARMINATIF, IVE adj. (lat. *carminare*, carder, nettoyer). Se dit des remèdes qui ont la propriété d'expulser les vents des intestins. N. m. : *l'essence d'anis est un carminatif*.

CARMINER (*né*) v. a. Colorier ou teindre en carmin : *carminer de la soie*.

CARNAGE n. m. (ital. *carnaggio*). Massacre, tuerie : *les croisés firent, à Béziers, un affreux carnage des albigeois, en 1209*. Chair qui sert de pâture aux bêtes féroces, ou qu'on donne aux chiens de chasse.

CARNASSIER (*na-si-é*), **ÈRE** adj. Qui se repaît généralement de chair crue et en est avide : *le tigre est carnassier*. N. m. pl. Ordre de mammifères à dents canines, incisives et molaires, à ongles aigus, comprenant les genres *lion, tigre, chat, chien*, etc. : *les carnassiers possèdent une molaire spéciale tranchante, dite* dent carnassière. S. un *carnassier*.

CARNASSIÈRE (*na-si*) n. f. Sac en filet pour mettre le gibier. (On dit aussi CARNIER.)


Carnassière.

CARNATION (*si-on*) n. f. (lat. *caro, nis*, chair). Teint, coloration, apparence des chairs d'une personne ; *belle carnation*. *Peint.* Coloris des chairs : *le Titien excelle dans la peinture des carnations*.

CARNAVAL n. m. (ital. *carnevale*). Temps destiné aux divertissements, depuis le jour des Rois ou Epiphanie jusqu'au mercredi des Cendres. Ces divertissements eux-mêmes : *le carnaval de Venise fut longtemps célèbre par ses mascarades*. *Par ext.* Mannequin grotesque qui personnifie le carnaval. Pl. des *carnavals*. — Le carnaval est une imitation des bacchanales, des saturnales

des anciens, ou un reste des fêtes populaires de nos aïeux, comme la fête des fous.

CARNAVALESQUE (*lès-ke*) adj. Qui tient du carnaval : *folies carnavalesques*.

CARNE n. f. (du lat. *cardo*, gond). Angle saillant d'une pierre, d'une table.

CARNE n. f. (ital. *carne*). *Pop.* Mauvaise viande.

CARNÉ, E adj. *Bot.* Couleur de chair : *œillet carné*.

CARNET (*nè*) n. m. (lat. *quaternetum*). Petit livre de notes, de compte : *carnet d'échéances*.

CARNIER (*ni-é*) n. m. Carnassière.

CARNIFIER [*ni-fi-é*] **(SE)** v. pr. (Se conj. comme *prier*.) Acquérir la consistance des parties charnues.

CARNIVORE adj. et n. (lat. *caro, carnis*, chair, et *vorare*, dévorer). Qui se nourrit plus ou moins régulièrement de chair : *l'homme est carnivore, mais non pas carnassier*.

CAROGNE (*ro-gne*) n. f. (forme picarde de *charogne*). *Pop.* Femme débauchée, méprisable.

CAROLINGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) adj. (de *Carolus* n., en lat., de Charlemagne). Qui appartient, ou qui est relatif à la dynastie des Carolingiens. V. *Part. hist.*

CAROLUS (*luss*) n. m. Ancienne monnaie de billon, alliée d'argent, émise par Charles (*Carolus*) VIII.


Caronade.

CARONADE n. f. (angl. *carronade*). Canon en fonte, en usage jadis dans la marine : *les caronades étaient plus légères que les canons, mais tiraient moins juste*.

CARONCULE n. f. (lat. *caruncula*). Nom de divers organes charnus de couleur rougeâtre.

CAROTIDE n. f. (gr. *karôtis*). Chacune des deux artères principales qui portent le sang du cœur à la tête : *carotide interne, carotide externe*. Adjectiv. : *l'artère carotide*.


Carotte.

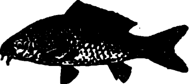
CAROTTE (*ro-te*) n. f. (lat. *carota*). Genre d'ombellifères comestibles d'Europe et d'Amérique. La racine de ces plantes : *la carotte contient une assez forte proportion de sucre*. Feuilles de tabac roulées en forme de carotte et destinées aux chiqueurs. *Fig.* et *fam.* *Tirer une carotte à quelqu'un*, lui extorquer quelque chose en le trompant.

CAROTTER (*ro-té*) v. a. *Fam.* Tromper. Escroquer.

CAROTTEUR, EUSE (*ro-teur, eu-ze*) n. *Fam.* Qui carotte. (On dit aussi CAROTTIER, ÈRE.)

CAROUBE ou **CAROUGE** n. f. Fruit du caroubier.

CAROUBIER (*bi-é*) n. m. Genre de légumineuses césalpiniées, comprenant des arbres méditerranéens, à bois rouge et dur, employé dans la marqueterie.


Carpe.

CARPE n. f. (lat. *carpa*). Genre de poissons d'eau douce, famille des cyprinoïdés. *Fig.* *Saut de carpe*, bond à plat ventre et en se retournant sans se servir des mains. — La carpe, dont la chair est très estimée, est un poisson de fond qui se plaît dans la vase; elle est d'une fécondité prodigieuse. Elle ne dépasse pas un mètre de long ni un poids de 20 kilogr.

CARPE n. m. (gr. *karpos*). Squelette du poignet.

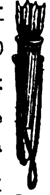
CARPEAU (*pô*) n. m. et **CARPETTE** (*pè-te*) n. f. Petite carpe, jeune carpe.

CARPELLE (*pè-le*) n. m. (gr. *karpos*, fruit). Organe foliaire primitif de l'ovaire d'une fleur et de son fruit.

CARPETTE (*pè-te*) n. f. (angl. *carpet*). Sorte de tapis de chambre plus ou moins carré.

CARPIEN, ENNE (*pi-in, è-ne*) adj. Qui a rapport au carpe : *les os carpiens*.

CARPILLON (*ll* mll.) n. m. Très petite carpe.


Carquois.

CARQUOIS (*koi*) n. m. (du bas grec *tarkasion*). Etui à flèches : *le carquois est un des attributs de Diane chasseresse*. Loc. *Avoir vidé son carquois*, être à bout de mots méchants.

CARRARE (*ka-ra-re*) n. m. Marbre blanc renommé, que l'on tire des environs de Carrare (Italie).

CARRE (*ka-re*) n. f. Epaisseur d'un objet plat, coupé carrément : *la carre d'une planche*. Partie supérieure d'un chapeau. Haut de la taille d'un habit entre les épaules. (Vx.) Carrure d'un homme. Bout d'un soulier carré. Sorte de mise au jeu de bouillotte.

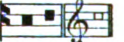
CARRÉ (*ka-ré*), **E** adj. (lat. *quadratus*). Qui est taillé en forme quadrangulaire : *voiles carrées*. *Fig.* *Epaules carrées*, larges. *Bonnet carré*, bonnet à trois ou quatre pans que portaient autrefois les docteurs. *Fig.* Franc, loyal, accentué. *Arith.* *Racine carrée d'un nombre*, nombre qui, multiplié par lui-même, reproduit le nombre donné. *Pied, mètre carré*, etc., surface carrée dont le côté a un pied, un mètre, etc. *Partie carrée*, partie de plaisir faite entre deux couples. *Trait carré*, trait tracé perpendiculairement à un autre, dans un travail de charpentage.


Carré.

CARRÉ (*ka-ré*) n. m. Quadrilatère qui a 4 côtés égaux et 4 angles droits : *on obtient la surface d'un carré en multipliant le côté de ce carré par lui-même*. Palier d'un escalier : *deux locataires habitant sur le même carré*. Compartiment de jardin où l'on cultive une même espèce de plantes. Sur un navire, salle où les officiers prennent leurs repas. Troupe ayant autant de profondeur que de front, et faisant tête sur quatre faces : *la cavalerie des Mameluks ne put parvenir à rompre les carrés de Bonaparte*. Format de papier (environ 0m,56 sur 0m,45). Produit d'un nombre multiplié par lui-même : *élever une quantité au carré*.


Carreau.

CARREAU (*ka-rô*) n. m. (lat. pop. *quadrellum*). Petit carré. Espèce de pavé plat, fait de terre cuite, de pierre, etc. Verre de fenêtre. Coussin carré. Fer de tailleur. Aux cartes, couleur marquée par des carrés rouges. Grosse lime rectangulaire. Autref., grosse flèche d'arbalète dont le fer avait quatre faces. *Méd.* Maladie tuberculeuse du mésentère qui rend le ventre dur et tendu. *Demeurer, rester sur le carreau*, être tué sur place. *Fam.* *Se garder à carreau*, prendre de sérieuses précautions contre un accident possible. Pl. Foudres : *les carreaux de Jupiter*.


Notes carrées.

CARRÉE (*ka-ré*) n. f. Couronne de bois à laquelle on attache les draperies d'un lit. Une des notes de l'ancienne musique, appelée aussi *brève*. Adjectiv. : *note carrée*.

CARREFOUR (*ka-re*) n. m. (lat. pop. *quadrifurcum*). Lieu où se croisent plusieurs chemins, plusieurs rues. *Manières, langage de carrefour*, manières, langage trivials.

CARRELAGE (*ka-re*) n. m. Action de carreler. Assemblage de carreaux.

CARRELER (*ka-re-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *nous carrellerons*.) Paver en carreaux. Raccommoder de vieux souliers. ANT. **Décarreler.**


Pêche au carrelet.

CARRELET (*ka-re-lè*) n. m. Grosse aiguille à l'usage des bourreliers. Règle quadrangulaire. Châssis d'un blanchet. Filet carré, monté sur deux cerceaux croisés, attachés au bout d'une perche, pour pêcher le menu poisson. Poisson de mer très plat, voisin des limandes.

CARRELETTE (*ka-re-lè-te*) n. f. Lime plus petite que le carreau.

CARRELEUR (*ka-re*) n. m. Ouvrier qui pose le carreau. Savetier ambulant.

CARRELURE (*ka-re*) n. f. (de *carreler*). Ressemelage de vieilles chaussures.

CARRÉMENT (*ka-ré-man*) adv. En carré. A angle

droit, d'équerre : *disposer carrément deux madriers*. *Fig*. Franchement : *répondez carrément*.

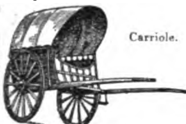
CARRER (*ka-ré*) v. a. Rendre carré : *carrer une pierre*. Multiplier par le nombre même : *carrer un nombre*. Convertir en un carré équivalent : *carrer un cercle est une opération impossible*. **Se carrer** v. pr. Se mettre à l'aise : *se carrer dans un fauteuil*. Se donner un air important. Au jeu de bouillotte, s'assurer la priorité en doublant sa mise.


Carrick.

CARRICK (*ka-rik*) n. m. (mot angl.). Redingote à plusieurs collets.

CARRIER (*ka-ri-é*) n. m. Ouvrier qui extrait la pierre. Celui qui exploite une carrière.

CARRIÈRE (*ka-ri*) n. f. (du lat. *carrus*, char). Lieu fermé de barrières pour les courses de chevaux ou de chars : *il ne déplaisait pas à Néron de triompher dans la carrière*. Course à parcourir. *Fig*. Cours de la vie : *bien remplir sa carrière*. Profession : *embrasser la carrière des armes*. *Entrer dans la carrière*, débuter dans une entreprise difficile. *Donner carrière*, donner pleine liberté.


Carriole.

CARRIÈRE (*ka-ri*) n. f. (ital. *carriera*). Lieu d'où l'on extrait la pierre : *les carrières de Syracuse servirent de prison aux soldats athéniens*.

CARRIOLE (*ka-ri*) n. f. (ital. *carriuola*). Petite charrette couverte et suspendue. Par dénigrement, mauvaise voiture quelconque.

CARROSSABLE (*ka-ro-sa-ble*) adj. Que les voitures peuvent parcourir : *le col du Genèvre est pourvu d'une route carrossable*.

CARROSSE (*ka-ro-se*) n. m. (ital. *carrozza*). Voiture de luxe suspendue, à quatre roues et couverte : *l'usage du carrosse passa d'Italie en France au* XVI*e* *siècle*. *Fig*. *Cheval de carrosse*, homme grossier ou brutal. *Rouler carrosse*, être riche.


Carrosse, sous Louis XIV.

CARROSSÉE (*ka-ro-sé*) n. f. *Fam*. Ensemble des personnes que contient un carrosse.

CARROSSER (*ka-ro-sé*) v. a. Transporter, conduire en carrosse.

CARROSSERIE (*ka-ro-se-rî*) n. f. Art ou commerce du carrossier.

CARROSSIER (*ka-ro-si-é*) n. m. Qui fabrique des voitures de luxe.

CARROUSEL (*ka-rou-zèl*) n. m. (ital. *carosello*). Exercice de parade où des cavaliers exécutent des évolutions variées : *les carrousels ont remplacé les tournois au* XVII*e* *siècle*. Lieu où se fait le carrousel.

CARRURE (*ka-ru-re*) n. f. (lat. *quadratura*). Largeur du dos. Forme large, vigoureuse : *les mariniers sont en général d'une belle carrure*.

Cartables.

CARTABLE n. m. Carton à dessin. Carton où les écoliers mettent leurs cahiers. Buvard.

CARTAYER (*tè-ié*) v. n. (de *charrette*. — Se conj. comme *balayer*.) Conduire une voiture de façon qu'une des ornières soit placée entre les roues, afin d'éviter de trop forts cahots.

CARTE n. f. (lat. *charta*, papier). Carton mince obtenu en collant ensemble plusieurs feuilles de papier. Petit carton fin, portant des figures sur une de ses faces et servant à jouer : *les cartes ont été inventées par les Sarrasins*. Billet d'identité et d'admission : *carte d'électeur*. Liste des mets qu'on trouve dans un restaurant. Représentation du globe ou d'une de ses parties : *carte marine*. *Carte de visite*, sur laquelle on a fait imprimer son nom. *Tirer les cartes*, prédire l'avenir au moyen des combinaisons qu'elles peuvent présenter. *Fig*. *Le dessous des cartes*, ce qu'on cache d'une affaire. *Brouiller les cartes*, embrouiller une affaire. *Donner carte blanche*, pleins pouvoirs. *Perdre la carte*, se troubler. *Jouer cartes sur table*, ne rien dissimuler. *Jouer sa dernière carte*, faire une suprême et dernière tentative.

CARTEL (*tèl*) n. m. (ital. *cartello*). Provocation en duel : *Charles-Quint ne voulut pas accepter le cartel que lui adressa François I*er. Convention provisoire entre deux partis ennemis pour la rançon, l'échange des prisonniers, l'enterrement des morts. Encadrement de certaines pendules qui s'appliquent à la muraille. Ces pendules elles-mêmes.

CARTE-LETTRE (*lè-tre*) n. f. Carte postale fermée, tarifée comme les lettres. Pl. des *cartes-lettres*.

CARTÉSIANISME (*zi-a-nis-me*) n. m. (de *Cartesius*, n. lat. de Descartes). Philosophie de Descartes. V. Descartes (*part. hist.*).

CARTÉSIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à la doctrine de Descartes. N. m. Partisan de cette doctrine.

CARTE-TÉLÉGRAMME (*gra-me*) n. f. Carte postale transmise, dans l'intérieur de certaines grandes villes, au moyen de tubes pneumatiques. Pl. des *cartes-télégrammes*. (On dit plutôt carte pneumatique.)

CARTHAGINOIS, E (*noi, oi-ze*) adj. et n. De Carthage.

CARTHAME n. m. Genre de composées dont une espèce est dite *safran bâtard* ou *des teinturiers*.

CARTHAMINE n. f. Principe colorant du carthame, entrant dans la composition du *rouge végétal*.

CARTIER (*ti-é*) n. m. Qui fait ou vend des cartes à jouer.

CARTILAGE n. m. (lat. *cartilago*). *Anat*. Tissu blanc, dur et élastique, qui se trouve surtout aux extrémités des os : *les cartilages constituent entièrement le squelette des vertébrés inférieurs*.

CARTILAGINEUX, EUSE (*ji-neû, eu-ze*) adj. De la nature du cartilage : *tissu cartilagineux*.

CARTISANE (*za-ne*) n. f. (ital. *carteggiana*). Petit morceau de carton, de parchemin, entortillé d'un fil de soie, d'or ou d'argent, qui servait jadis dans certaines broderies.

CARTOGRAPHE n. m. (lat. *carta*, carte, et *graphein*, décrire). Personne qui dresse les cartes de géographie.

CARTOGRAPHIE (*fî*) n. f. (de *cartographe*). Art de dresser les cartes de géographie : *Mercator a créé la cartographie scientifique moderne*.

CARTOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la cartographie : *la science cartographique*.

CARTOMANCIE (*sî*) n. f. (de *carte*, et du gr. *manteia*, divination). Art prétendu de tirer les cartes et de prédire l'avenir par les combinaisons qu'elles offrent : *la cartomancie fait encore de trop nombreuses dupes*.

CARTOMANCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. Qui pratique la cartomancie.

CARTON n. m. (ital. *cartone*; du lat. *charta*, papier). Carte grossière, fabriquée avec des rognures de papier, des chiffons, etc. : *le carton durci remplace le bois ou même le fer pour certains usages*. Boîte en carton : *carton à chapeau*. Grand portefeuille de dessin. *Impr*. Partie de feuille comprenant deux feuillets ou quatre pages. Dessin qu'un peintre exécute avant de faire un tableau : *Raphael a laissé de superbes cartons*. *Homme de carton*, homme de parade, sans action réelle.

CARTONNAGE (*to-na-je*) n. m. Action de cartonner. Industrie comprenant la fabrication des objets en carton. Ouvrage, couverture en carton.

CARTONNER (*to-né*) v. a. Relier un livre en carton, garnir de carton. V. n. *Fam*. Jouer aux cartes.

CARTONNERIE (*to-ne-rî*) n. f. Art du cartonnier. Fabrique de carton.

CARTONNEUR, EUSE (*to-neur, eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui cartonne des livres.

CARTONNIER (*to-ni-é*), **ÈRE** n. Celui, celle qui fabrique ou vend du carton ou des petits objets en carton. N. m. Casier garni de cartons pour serrer les papiers.

CARTON-PAILLE (*pa, ll* mll.) n. m. Carton fabriqué avec de la paille hachée.

CARTON-PÂTE n. m. Carton obtenu en traitant des déchets de chiffons et de carton.

CARTON-PIERRE (*pi-è-re*) n. m. Carton durci avec lequel on fait des ornements, pour les boiseries par exemple.


Cartouche.

CARTOUCHE n. m. (ital. *cartoccio*). Encadrement orné d'enroulements et de décorations, dans lequel on place une inscription, une devise, des armoiries, le titre d'une carte géographique, etc. : *le style rocaille a abusé des cartouches*. N. f. Cylindre de carton ou de métal, renfermant la charge d'un fusil, d'un pistolet, etc. : *cartouche à plomb, à balle*, etc.



Cartouches : 1. De chasse ; 2. De fusil Lebel.

CARTOUCHERIE (*rî*) n. f. Local, usine où l'on fabrique des cartouches.

CARTOUCHIÈRE n. f. Sac de cuir, où le soldat met ses cartouches en campagne : *chaque soldat d'infanterie porte trois cartouchières*.


Cartouchière.

CARTULAIRE (*lè-re*) n. m. (lat. *chartula*, dimin. de *charta*, papier). Recueil de titres relatifs aux droits temporels d'un monastère, d'une église, etc. : *on a rédigé des cartulaires depuis le* VII*e siècle*.

CARVI n. m. Espèce d'ombellifères des prairies, aromatique, bisannuelle, dont les graines entrent dans la composition de plusieurs liqueurs.

CARYOCINÈSE ou **KARYOKINÈSE** (*nè-ze*) n. f. Division indirecte de la cellule vivante.

CARYOPHYLLÉ, E (*fil-lé*) adj. Se dit des fleurs à cinq pétales dont l'onglet est très allongé. N. f. pl. Famille de plantes dicotylédones comprenant l'œillet, le lin, la saponaire, etc. (On dit aussi CARYOPHYLLACÉES.)

CAS (*kâ*) n. m. (lat. *casus*, accident). Evénement fortuit : *le cas est extraordinaire*. Circonstance, conjoncture spéciale : *délibérer sur un cas embarrassant*. *Cas de conscience*, difficulté de conduite dans laquelle l'Eglise permet ou défend, selon les circonstances précises du fait. Fait juridique, position du délinquant : *se mettre dans un mauvais cas*. *Faire cas*, estimer. **En ce cas**, alors. **En tout cas**, quoi qu'il arrive. **Au cas que**, supposé que. *Gram*. Désinence des substantifs, pronoms, adjectifs suivant leur rôle dans le discours : *les six cas de la langue latine*.

CASANIER (*za-ni-é*), **ÈRE** n. (lat. *casa*, maison). Qui aime à rester chez lui. Adj. Qui a rapport aux personnes de ce caractère : *habitudes casanières*.

CASAQUE (*za-ke*) n. f. (ital. *casacca*). Surtout à manches très larges. Vêtement de dessus pour femme. Manteau des mousquetaires et des gardes du corps au XVII*e* siècle. Jaquette en soie de couleur voyante, que portent les jockeys. *Fig. Tourner casaque*, changer de parti.

CASAQUIN (*za-kin*) n. m. Espèce de camisole courte. *Pop*. Le corps humain : *tomber sur le casaquin à quelqu'un*.

CASBAH (*kas-bâ*) n. f. (m. ar.). Citadelle et palais d'un souverain, dans les Etats barbaresques.


Cascade.

CASCADE (*kas-ka-de*) n. f. (ital. *cascata*, chute). Chute d'eau naturelle ou artificielle : *la cascade de Gavarnie a 422 mètres de hauteur*. *Fig*. Chute par bonds : *des cascades de louis*. Désordre de conduite.

CASCADER (*kas-ka-dé*) v. n. Tomber en cascade. *Pop*. et *fig*. Avoir une conduite désordonnée.

CASCADEUR, EUSE (*kas-ka-deur, eu-ze*) n. *Fam*. Qui a une conduite légère.

CASCARILLE (*kas-ka-ri, ll* mll.) n. f. Genre de rubiacées d'Amérique, astringentes, appartenant au genre *croton*.

CASCATELLE (*kas-ka-tè-le*) n. f. Petite cascade.

CASE (*ka-ze*) n. f. (lat. *casa*). Cabane des nègres en Amérique : *une case de bambou*. Compartiment d'un meuble, coffre, etc. *Fig*. : *les cases du cerveau*. Carré de l'échiquier, du damier, du trictrac. Chacun des compartiments d'une page réglée de registre.

CASÉEUX, EUSE (*zé-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *caseus*, fromage). De la nature du fromage : *la partie caséeuse du lait; la matière caséeuse*.

CASÉIFICATION (*zé-i, si-on*) ou **CASÉATION** (*zé-a-si-on*) n. f. *Chim. org*. Action de caséifier.

CASÉIFIER (*zé-i-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Produire la caséine dans le lait.

CASÉINE (*zé-i-ne*) n. f. (du lat. *caseus*, fromage). Substance protéique, qui constitue la majeure partie des albumines du lait.

CASEMATE (*ze-ma-te*) n. f. (ital. *casamatta*). Souterrain voûté d'un fort, d'une citadelle, à l'abri des projectiles.

CASEMATER (*ze-ma-té*) v. a. Garnir de casemates : *il est prudent de casemater les poudrières*.

CASER (*zé*) v. a. Mettre en ordre : *caser des marchandises*. *Fig*. Procurer un emploi : *on ne peut réussir à le caser*. V. n. Au trictrac, faire une case. Remplir une case avec deux dames.

CASERNE (*zèr-ne*) n. f. Bâtiment affecté au logement des soldats : *Vauban fit établir les premières casernes*. La troupe entière casernée. *Fig*. Vaste maison mal agencée. *Plaisanteries de caserne*, plaisanteries grossières.

CASERNEMENT (*zèr-ne-man*) n. m. Action de caserner, d'être caserné. Ensemble des constructions et des annexes d'une caserne.

CASERNER (*zèr-né*) v. a. Etablir en caserne. V. n. Etre logé dans une caserne.

CASERNIER (*zèr-ni-é*) n. m. Agent du génie militaire, chargé de la conservation du matériel des casernements.

CASÉUM (*zé-om'*) n. m. Syn. de CASÉINE.

CASIER (*zi-é*) n. m. Meuble garni de cases, qui reçoit des cartons, des papiers, etc. : *les casiers d'une bibliothèque*. Engin de pêche en osier. **Casier judiciaire**, relevé des condamnations encourues par une personne : *avoir un casier judiciaire intact*.


Casier à musique.

CASILLEUX, EUSE (*zi, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Se dit du verre insuffisamment recuit, qui se brise sous le diamant au lieu de se couper.

CASIMIR (*zi*) n. m. (de l'angl. *karsey-mere*). Etoffe de laine mince et croisée : *le casimir sert souvent à la fabrication des filets*.

CASINO (*zi*) n. m. (m. ital. signif. *maison de campagne*). Lieu de réunion, de plaisir, particulièrement dans les villes d'eaux : *le casino de Monte-Carlo est d'une belle architecture*.


Casoar.

CASOAR (*zo*) n. m. Genre d'oiseaux coureurs d'Australie, rappelant l'autruche, et dont les plumes sont employées comme ornement.

CASQUE (*kas-ke*) n. m. (esp. *casco*, crâne). Armure défensive en cuir bouilli ou en métal, qui couvre la tête : *le casque fut la coiffure militaire par excellence des Grecs*. Proéminence osseuse ou calleuse, qui se trouve sur la tête ou le bec de certains oiseaux. (V. CASQUETTE.) Genre de mollusques à coquille ventrue et irrégulièrement bossuée, qui vivent dans les mers chaudes.

CASQUÉ (*kas-ké*), **E** adj. Coiffé d'un casque.

CASQUET (*kas-kè*) n. m. Forme ancienne du mot CASQUE. *Hort*. Sorte de râteau en bois qui sert à sarcler les allées d'un jardin et les plates-bandes.

CASQUETTE (*kas-kè-te*) n. f. (de *casque*). Coiffure



CASQUETTES : 1. Russe ; 2. Marine ; 3. Anglaise ; 4. De paysan ; 5. De toile ; 6. De soie ; 7. D'automobiliste ; 8. De toile cirée. — CASQUES : 9. De pompier ; 10. De cuirassier ; 11. Colonial ; 12. Militaire, en cuir bouilli.

d'homme avec visière : *la casquette est la coiffure de petite tenue des officiers de marine.*

CASQUETTIER (*kas-kè-ti-é*), **ÈRE** n. Qui fait ou vend des casquettes.

CASSABLE (*ka-sa-ble*) adj. Qui peut être cassé.

CASSAGE (*ka-sa-je*) n. m. Action de casser : *le cassage des minerais s'opère mécaniquement.*

CASSANT (*ka-san*), **E** adj. Fragile, peu flexible : *l'acier est plus dur, mais aussi plus cassant que le fer. Fig.* Tranchant, impérieux : *ton cassant.*

CASSATION (*ka-sa-si-on*) n. f. Annulation juridique d'un arrêt, d'une procédure : *la cassation d'un testament est prononcée par le tribunal civil.* **Cour de cassation**, cour suprême, qui a pour mission de vérifier si les formes de la procédure ont été exactement suivies : *la cour de cassation fut créée en 1790.* Peine militaire par laquelle un caporal ou un sous-officier est cassé de son grade : *la cassation est prononcée par le chef de corps.*

CASSAVE (*ka-sa-ve*) n. f. Farine faite de la racine de manioc séchée.

CASSE (*ka-se*) n. f. Action de briser. Objets cassés : *payer la casse.*

CASSE (*ka-se*) n. f. (gr. *kassia*, cannelle). Syn. de CASSIER. Gousse du cassier, employée comme purgatif doux. PROV. : **Passez-moi la casse, je vous passerai le séné,** faisons-nous de mutuelles concessions.

CASSE (*ka-se*) n. f. (ital. *cassa*). Boîte à compartiments divisée en deux parties, pour mettre les caractères d'imprimerie : *on distingue les lettres du haut de casse et les lettres du bas de casse.* Dans les fonderies, bassin qui reçoit le métal en fusion à sa sortie du fourneau. Poêlon de cuivre à l'usage des savonniers. Grande cuiller dont se servent les verriers. *Casse à rôt*, sorte de lèchefrite.

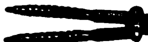
CASSÉ (*ka-sé*), **E** adj. Vieux, infirme : *vieillard tout cassé.* Tremblant : *voix cassée.*

CASSEAU (*ka-sô*) n. m. *Impr.* Moitié de casse dont les compartiments, plus grands et plus profonds, servent de réserve à certains caractères.

CASSE-COU (*ka-se*) n. m. invar. Endroit où il est aisé de tomber : *les sentiers des Pyrénées sont souvent de véritables casse-cou.* Palefrenier qui dresse les chevaux vicieux. Individu imprudent, téméraire. *Interj.* Cri du jeu de colin-maillard.

CASSEMENT (*ka-se-man*) n. m. Action de casser. *Cassement de tête*, grande fatigue de tête, d'esprit, causée par un travail assidu, des affaires pénibles ou par un bruit insupportable. Fatigue.

CASSE-MUSEAU (*zô*) n. m. Sorte de pâtisserie assez dure à croquer. (Syn. TALMOUSE.) Pl. des *casse-museau* ou *casse-museaux.*


Casse-noisette.

CASSE-NOISETTE (*noi-zè-te*) n. m. Instrument pour casser des noisettes. Pl. des *casse-noisette* ou *casse-noisettes.*

CASSE-NOIX (*noi*) n. m. invar. Instrument pour casser des noix.

CASSE-PIERRE ou **CASSE-PIERRES** (*pi-è-re*) n. m. Masse de fer avec laquelle on casse de la pierre ou des pierres. Machine employée au concassage du ballast des voies ferrées. *Bot.* Nom vulgaire donné à la *pariétaire*, à la *saxifrage* et à la *criste marine.* Pl. des *casse-pierre* ou *casse-pierres.*

CASSER (*ka-sé*) v. a. (lat. *quassare*, secouer). Briser, rompre. *Fig.* Étourdir : *ce vin casse la tête. Casser aux gages*, priver quelqu'un de sa situation, de son emploi. Annuler : *la cour d'appel casse les jugements de première instance. Casser un officier*, lui ôter son grade. *Fig. Casser les vitres*, ne garder aucun ménagement. *Casser bras et jambes*, enlever tout courage, tout moyen d'agir. **Se casser** v. pr. Se rompre. (Se dit d'un navire dont la quille se courbe.) *Fam. Se casser la tête*, s'appliquer fortement. PROV. : **Qui casse les verres les paye,** celui qui fait le dommage doit le réparer.


Casseroles.

CASSEROLE (*ka-se*) n. f. (de *casse*). Sorte de poêlon de fer, de cuivre étamé, etc., à fond plat et à manche court : *les casseroles de cuivre demandent à être soigneusement entretenues.*

CASSEROLÉE (*ka-se-ro-lé*) n. f. Le contenu d'une casserole.

CASSE-SUCRE n. m. invar. Instrument pour casser le sucre en morceaux réguliers.

CASSE-TÊTE n. m. Massue des sauvages : *le casse-tête fut sans doute la première arme de l'homme.* Verge courte et flexible, portant une masse de plomb à l'une de ses extrémités. *Fig.* Travail qui demande une grande application : *l'algèbre apparaît aux débutants comme un vrai casse-tête.* Bruit qui fatigue. *Casse-tête chinois*, jeu de combinaison de pièces de bois, etc. Pl. des *casse-tête* ou *casse-têtes.*

CASSETIN (*ka-se*) n. m. *Impr.* Chacun des compartiments d'une casse.

CASSETTE (*ka-sè-te*) n. f. (ital. *cassetta*). Petit coffre. Trésor particulier d'un souverain : *Louis XIV pensionna les écrivains sur sa cassette particulière.*

CASSEUR, EUSE (*ka-seur, eu-ze*) n. Personne dont la profession est de casser. *Casseur de pierres*, celui qui casse les pierres pour l'entretien des routes. Qui casse souvent, par maladresse. Adjectiv. : *Cuisinière casseuse.* N. m. Fier-à-bras. *Casseur d'assiettes*, tapageur.

Cassis.

CASSIER (*ka-si-é*) n. m. *Impr.* Armoire où l'on range les casses.

CASSIER (*ka-si-é*) n. m. ou **CASSE** (*ka-se*) n. f. Nom vulgaire de l'acacia de Farnèse, qui produit la *casse.* (On dit aussi *canéficier.*)

CASSINE (*ka-si-ne*) n. f. (ital. *cassina*). Petite maison isolée dans les champs. Bicoque.

CASSIS (*ka-siss*) n. m. Groseillier à fruits noirs ; le fruit lui-même. Liqueur qu'on en fait.

CASSIS (*ka-si*) n. m. Rigole traversant une route perpendiculairement à sa direction, à l'intersection d'une pente et d'une rampe.


Cassolette.

CASSOLETTE (*ka-so-lè-te*) n. f. (esp. *cazoleta*). Vase-réchaud à brûler des parfums.

CASSON (*ka-son*) n. m. Pain informe de sucre fin.

CASSONADE (*ka-so*) n. f. (de *casson*). Sucre qui n'a été raffiné qu'une fois.

CASSOULET (*ka-sou-lè*) n. m. Ragoût languedocien de haricots blancs, avec des filets d'oie ou de canard, ou encore de porc ou de mouton.

CASSURE (*ka-su-re*) n. f. Endroit où un objet est cassé : *examiner la cassure d'un minéral.*


Castagnettes.

CASTAGNETTES (*kas-ta-gnè-te*) n. f. pl. (esp. *castañeta* ; de *castaña*, châtaigne). Instrument composé de deux petits morceaux de bois ou d'ivoire creusés, que l'on s'attache aux doigts et qu'on fait résonner en les frappant l'un contre l'autre : *les danses espagnoles se jouent avec accompagnement de castagnettes.*

CASTE (*kas-te*) n. f. (portug. *casta*, race non mélangée ; du lat. *castus*, pur, sans mélange). Chacune des classes fermées entre lesquelles se

partagent les peuples de l'Inde : *caste des brahmines*. Classe de citoyens jouissant de privilèges exclusifs : *la noblesse formait, sous l'ancien régime, une véritable caste*.

CASTEL (*kas-tèl*) n. m. (lat. *castellum*). Ancienne forme du mot *château*, employée en style familier.

CASTILLAN, E (*kas-ti, ll* mll.) adj. et n. De la Castille.

CASTINE (*kas-ti-ne*) n. f. Pierre calcaire que l'on mêle au minerai de fer, pour en favoriser la fusion, quand il contient trop d'argile.

CASTOR (*kas-tor*) n. m. (gr. *kastôr*). Genre de mammifères rongeurs de l'Europe et de l'Amérique du Nord, comprenant deux espèces dont les pieds de derrière sont palmés et la queue écailleuse aplatie horizontalement. Chapeau fait de poil de castor. — Très nuisibles aux jeunes arbres, qu'ils coupent la nuit et transportent dans les cours d'eaux pour consolider les barrages qu'ils établissent, les castors élèvent de véritables villages avec des huttes de terre maçonnée et détournent les eaux courantes en établissant des séries de biefs. On chasse les castors pour leur fourrure très estimée.



Castors.

CASTORÉUM (*kas-to-ré-om'*) n. m. Matière antispasmodique, extraite du castor.

CASTORINE (*kas-to*) n. f. Etoffe de poil de castor mêlé de laine.

CASTRAMÉTATION (*kas-tra, si-on*) n. f. (lat. *castra*, camp, et *metari*, mesurer). Art de choisir et de disposer l'emplacement d'un camp.

CASTRAT (*kas-tra*) n. m. (lat. *castratus*). Chanteur à qui l'on a fait subir la castration pour lui conserver la voix de soprano : *les castrats de la chapelle Sixtine*.

CASTRATION (*kas-tra-si-on*) n. f. (de *castrat*). Ablation d'un organe nécessaire à la génération.

CASTRER (*kas-tré*) v. a. Pratiquer la castration.

CASUALITÉ (*zu-a*) n. f. Qualité de ce qui est casuel.

CASUEL, ELLE (*zu-èl, è le*) adj. (lat. *casus*, accident). Fortuit, accidentel. N. m. Ensemble des bénéfices variables, qui s'ajoutent à un traitement fixe : *le casuel d'une cure*.

CASUELLEMENT (*zu-è-le-man*) adv. Fortuitement, par hasard. (Peu us.)

CASUISTE (*zu-is-te*) n. m. (lat. *casus*, cas). Théologien qui s'attache à résoudre les cas de conscience : *un casuiste subtil*.

CASUISTIQUE (*zu-is-ti-ke*) n. f. Partie de la théologie qui traite des cas de conscience : *Pascal a flétri pour son indulgence la casuistique espagnole*.

CATACHRÈSE (*krè-ze*) n. f. (gr. *katakhrèsis*). Figure de rhétorique, qui consiste à employer un mot dans un sens différent de son sens propre, par suite de l'absence dans la langue d'un terme littéral : *les bras d'un fauteuil*.

CATACLYSME (*klis-me*) n. m. (gr. *kataklusmos*). Déluge, catastrophe, grand bouleversement de la surface du globe. *Fig.* : *le cataclysme de 1789*.

CATACOMBES (*kon-be*) n. f. pl. (ital. *catacomba*). Souterrains où l'on enterrait les morts. V. *Part. hist.*

CATACOUSTIQUE (*kous-ti-ke*) n. f. (gr. *katakouein*, écouter). Partie de l'acoustique qui a pour objet la propriété des échos.

CATADIOPTRIQUE n. f. (combinaison des mots *catoptrique* et *dioptrique*). Partie de la physique concernant les effets combinés de la réflexion et de la réfraction de la lumière.

CATADOUPE n. f. (gr. *kataloupa*). Cataracte.

CATAFALQUE n. m. (ital. *catafalco*). Décoration funèbre qu'on élève au-dessus d'un cercueil : *les artistes italiens dressèrent à Michel-Ange mort un magnifique catafalque*.

Catafalque.

CATAIRE (*tè-re*) n. f. Nom vulgaire d'une espèce de népète appelée vulgairement *herbe aux chats*.

CATALAN, E adj. et n. De la Catalogne. *Méthode catalane*, procédé métallurgique d'après lequel on convertit directement le minerai en fer, sans l'avoir fait passer par l'état de fonte.

CATALECTES (*lèk-te*) n. m. pl. (gr. *katalecta*). Recueil de morceaux choisis.

CATALECTIQUE (*lèk*) adj. (gr. *katalèktikos*). Se dit d'un vers grec ou latin qui se termine par un pied incomplet : *pentamètre catalectique*.

CATALEPSIE (*lèp-sî*) n. f. (gr. *katalêpsis*, surprise). Etat particulier dans lequel la sensibilité extérieure et les mouvements volontaires sont suspendus : *la catalepsie se distingue de la mort par l'absence de putréfaction*.

CATALEPTIQUE (*lèp*) adj. Atteint de catalepsie. Qui a rapport à la catalepsie : *sommeil cataleptique*.

CATALOGUE (*lo-ghe*) n. m. (gr. *katalogos*, dénombrement). Liste, énumération par ordre : *catalogue de plantes, de livres*.

CATALOGUER (*ghé*) v. a. Inscrire par ordre des plantes, des livres, etc.

CATALPA n. m. Genre de bignoniacées du nord de l'Amérique, à fleurs blanches tachées de pourpre : *le catalpa est un bel arbre d'ornement*.

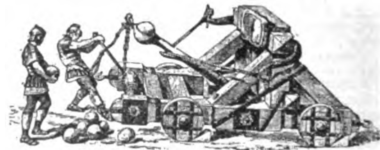
CATALYSE (*li-ze*) n. f. (du gr. *katalusis*, dissolution). Action qu'exercent certains corps sur la composition de certains autres sans être eux-mêmes modifiés.

CATALYTIQUE adj. Qui se rapporte à la catalyse : *phénomènes catalytiques*.

CATAPHRACTE n. f. (gr. *kataphraktês*, cuirasse). *Antiq.* Armure de cavalerie faite d'une toile ou d'une peau, sur laquelle on cousait des écailles de métal.

CATAPLASME (*plas-me*) n. m. (gr. *kataplasma*, application). Bouillie médicinale épaisse, qu'on applique entre deux linges sur une partie du corps, pour amollir et résoudre les inflammations : *les cataplasmes résolutifs hâtent la maturation des abcès*.

CATAPULTE n. f. (lat. *catapulta*). Machine de guerre mue par des cordes tordues, dont se servaient les anciens pour lancer des pierres, des traits : *la catapulte a été d'un usage courant chez les Macédoniens, les Carthaginois et les Romains*.



Catapulte.

CATARACTE n. f. (gr. *kataraktês*, rupture). Chute d'un fleuve ou d'une rivière qui se précipite d'une grande hauteur : *la cataracte du Niagara*. Opacité du cristallin ou de sa membrane, qui produit une cécité complète ou partielle : *la cataracte se guérit par l'ablation du cristallin*.

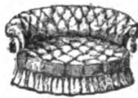
CATARRHAL (*ta-ral*), **E, AUX** adj. Qui tient du catarrhe : *toux catarrhale*.

CATARRHE (*ta-re*) n. m. (gr. *katarhein*, couler en bas). Inflammation aiguë ou chronique des muqueuses, avec hypersécrétion. Gros rhume.

CATARRHEUX, EUSE (*ta-reû, eu-ze*) adj. Sujet au catarrhe : *vieillard catarrheux*.

CATASTROPHE (*tas-tro-fe*) n. f. (gr. *katastrophê*, retour). Evénement décisif et funeste : *l'éruption du Vésuve en l'an 79 de notre ère fut une épouvantable catastrophe*. Dans un poème dramatique, événement décisif qui dénoue l'action.

CATÉCHÈSE (*chè-ze*) n. f. (gr. *katechêsis*). Instruction religieuse par demandes et par réponses.
CATÉCHISATION (*chi-za-si-on*) n. f. Action de catéchiser : *la catéchisation des infidèles.*
CATÉCHISER (*chi-zé*) v. a. (de *catéchisme*). Instruire sur les principaux points de la religion chrétienne. *Fig.* Tâcher de persuader.
CATÉCHISME (*chis-me*) n. m. (gr. *katêchismos*). Instruction sur les principes et les mystères de la foi : *assister au catéchisme.* Livre qui contient cette instruction : *chaque diocèse a son catéchisme.*
CATÉCHISTE (*chis-te*) n. Qui enseigne le catéchisme aux enfants.
CATÉCHUMÉNAT (*ku-mé-na*) n. m. Etat du catéchumène.
CATÉCHUMÈNE (*ku*) n. (gr. *katêkhoumenos*, instruit de vive voix). Prosélyte que l'on instruit pour le disposer à recevoir le baptême.
CATÉGORIE (*rî*) n. f. (gr. *katêgoria*, attribut). Suivant Aristote, chacun des genres les plus généraux dans lesquels se rangent les objets de la pensée : *le lieu et le temps sont des catégories. Fig.* Classe d'objets de même nature : *ces choses ne sont pas de la même catégorie.*
CATÉGORIQUE adj. Clair, précis : *mise en demeure catégorique.* Ant. **Equivoque, évasif.**
CATÉGORIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière catégorique : *répondre catégoriquement.*
CATGUT (*kat'-ghut'*) n. m. Corde formée d'intestins de chèvre ou de chat, employée en chirurgie pour les sutures.
CATHARTIQUE adj. (gr. *kathartikos*, qui purge). Se dit des purgatifs non drastiques. N. m. : *un cathartique.*
CATHÉDRAL, E adj. Qui a rapport au siège épiscopal : *chanoine cathédral.*
CATHÉDRALE n. f. (lat. *cathedra*, chaire). Eglise épiscopale d'un diocèse.
CATHÉTOMÈTRE n. m. Instrument de physique servant à évaluer la différence de niveau de deux points.
CATHODE n. f. *Electr.* Pôle négatif d'une pile.
CATHODIQUE adj. Qui émane de la cathode. *Rayons cathodiques*, rayons qui partent de la cathode dans une ampoule électrique vide d'air.
CATHOLICISME (*sis-me*) n. m. Religion catholique : *le catholicisme est la religion de la majorité des Français.*
CATHOLICITÉ n. f. Doctrine de l'Eglise catholique. Ensemble des peuples catholiques : *le pape est le chef de la catholicité.*
CATHOLICON n. m. Electuaire de rhubarbe et de séné, considéré autrefois comme une panacée.
CATHOLIQUE adj. (gr. *katholikos*, universel). Qui appartient à la religion romaine : *Henri IV se fit catholique.* **Sa Majesté Catholique**, le roi d'Espagne. N. Qui professe la religion catholique : *les catholiques et les protestants ensanglantèrent au XVIe siècle la France de leurs luttes.*
CATHOLIQUEMENT (*ke-man*) adv. Conformément à la loi de l'Eglise catholique.
CATI n. m. (de *catir*). Apprêt gommé qui rend les étoffes plus fermes et plus lustrées : *donner le cati à du drap.*
CATILINAIRE (*nè-re*) n. f. Satire violente en souvenir des *Catilinaires* de Cicéron.
CATILLAC (*ll* mll., *ak*) ou **CATILLARD** (*ll* mll., *ar*) n. m. Grosse poire d'hiver qu'on mange cuite.
CATIMINI (EN) loc. adv. *Fam.* En cachette.
CATIN n. f. *Fam.* Femme de mauvaises mœurs.
CATIR v. a. Donner le cati, le lustre à une étoffe. Ant. **Décatir.**
CATISSAGE (*ti-sa-je*) n. m. Action de catir : *le catissage s'opère à la presse hydraulique.*
CATISSEUR, EUSE (*ti-seur, eu-ze*) n. et adj. Qui donne le cati. Ant. **Décatisseur.**
CATOGAN ou **CADOGAN** n. m. (d'un nom propre anglais). Nœud de cheveux retroussés avec un ruban, fort à la mode à la fin du XVIIIe siècle.
CATOPTRIQUE n. f. (gr. *katoptron*, miroir). Partie de l'optique, qui traite de la lumière réfléchie.
CAUCASIEN, ENNE (*kô-ka-zi-in, è-ne*) adj. et n. ou **CAUCASIQUE** (*kô-ka-zi-ke*) adj. Du Caucase : *la race blanche est appelée aussi* caucasienne *ou* caucasique.
CAUCHEMAR (*kô*) n. m. Rêve pénible avec sensation d'oppression, d'étouffement : *avoir le cauchemar. Fig.* et *fam.* Personne ennuyeuse et incommode : *cet homme est mon cauchemar.*
CAUCHOIS, E (*kô-choi, oi-ze*) adj. et n. Du pays de Caux.
CAUDAL, E (*kô*) adj. (lat. *cauda*, queue). De la queue : *nageoire caudale ; plumes caudales.*
CAUDATAIRE (*kô-da-tè-re*) n. m. (lat. *cauda*, queue). Celui qui porte la queue de la robe du pape, d'un prélat. *Fig.* Adulateur.
CAULESCENT, (*kô-lès-san*), **E** adj. Qui est pourvu d'une tige : *plante caulescente.* Ant. **Acaule.**
CAURIS (*kô-riss*) n. m. Petite coquille qui sert de monnaie dans l'Inde et au Sénégal.
CAUSAL (*kô-zal*), **E** adj. (lat. *causa*, cause). Qui annonce un rapport de cause à effet.
CAUSALITÉ (*kô-za*) n. f. Rapport qui unit la cause à son effet : *le principe de causalité.*
CAUSANT (*kô-zan*), **E** adj. Qui aime à causer.
CAUSATIF, IVE (*kô-za*) adj. *Gram.* Syn. de CAUSAL.
CAUSATIVEMENT (*kô-za, man*) adv. En agissant comme cause.
CAUSE (*kô-ze*) n. f. (lat. *causa*). Principe, ce qui fait que la chose est. Motif, sujet : *agir sans cause.* Intérêt, parti : *défendre la cause de l'innocence.* Procès : *les causes célèbres passionnent l'opinion publique.* **Cause finale**, fin pour laquelle une chose est faite. **A cause de** loc. prép. En considération de. (La locution *à cause que* pour *parce que* est archaïque.) Ant. **Effet, résultat, conséquence.**
CAUSER (*kô-zé*) v. a. Etre cause de : *un coup d'éventail causa la prise d'Alger.* Parler de : *causer littérature.* V. n. S'entretenir familièrement. Parler trop, inconsidérément : *il ne fait que causer.*
CAUSERIE (*kô-ze-rî*) n. f. Action de causer. Conversation familière : *le ton de la causerie n'est pas celui de la conférence.*
CAUSETTE (*kô-zè-te*) n. f. *Fam.* Petite causerie : *faire la causette.*
CAUSEUR, EUSE (*kô-zeur, eu-ze*) adj. et n. Qui aime à causer. Ant. **Silencieux, taciturne.**


Causeuse.

CAUSEUSE (*kô-zeu-ze*) n. f. Petit canapé pour deux personnes.
CAUSSE (*kô-se*) n. m. (lat. *calx*, chaux). Récipient en cuivre étamé, où l'on verse la crème destinée à la fabrication du beurre. Nom donné aux plateaux calcaires qui bordent les Cévennes au sud-ouest : *les causses du Gévaudan, du Rouergue, du Tarn.*
CAUSTICITÉ (*kôs-ti*) n. f. Caractère de ce qui est corrosif : *la causticité des acides. Fig.* Penchant à dire des choses mordantes.
CAUSTIQUE (*kôs-ti-ke*) adj. (gr. *kaustikos*, qui brûle). Corrosif : *remède caustique* ou, substantiv., *un caustique. Fig.* Mordant, satirique : *Fontenelle avait l'humeur caustique.* N. f. *Physiq. Caustique par réflexion* ou *par réfraction*, courbe enveloppée de rayons issus d'un point et réfléchis ou réfractés par une courbe plane.
CAUTELEUSEMENT (*kô, ze-man*) adv. D'une manière cauteleuse.
CAUTELEUX, EUSE (*kô-te-leû, eu-ze*) adj. Fin, rusé : *esprit cauteleux.* (Se prend en mauv. part.)
CAUTÈRE (*kô*) n. m. (gr. *kautêrion*). Agent mécanique ou chimique qui brûle les chairs. Plaie qu'on entretient pour la suppuration : *l'effet du cautère est d'attirer à l'extérieur une inflammation qui atteindrait un organe profond.* Prov. : **C'est un cautère sur une jambe de bois**, se dit d'un remède qui ne peut servir à rien, d'un moyen inefficace, etc.
CAUTÉRISATION (*kô, za-si-on*) n. f. Action de cautériser.
CAUTÉRISER (*kô, zé*) v. a. Brûler avec un caustique ou un fer rouge : *il faut se hâter de cautériser la morsure d'un chien que l'on croit enragé.*
CAUTION (*kô-si-on*) n. f. (lat. *cautio*). Personne qui s'engage à remplir les obligations contractées par une autre personne si celle-ci ne le fait elle-même : *se porter caution.* Celui qui s'oblige ainsi. *Fig.* Garantie : *son honneur est ma caution. Sujet, sujette à caution*, sur qui l'on ne peut compter.

CAUTIONNEMENT (*kô-si-o-ne-man*) n. m. Contrat de garantie donné à un créancier par une tierce personne qui se rend *caution* de l'obligation contractée par un débiteur. Somme déposée en garantie par un comptable, un adjudicataire, etc.

CAUTIONNER (*kô-si-o-né*) v. a. Se rendre caution pour quelqu'un.

CAVALCADE n. f. (lat. *cavalcare*, chevaucher). Promenade à cheval, avec pompe et cérémonie : *les cavalcades du mardi gras*. Troupe de gens à cheval.

CAVALCADER (*dé*) v. n. (de *cavalcade*). Faire une promenade à cheval et en troupe.

CAVALCADOUR adj. m. (ital. *cavalcatore*). Se disait d'un écuyer chargé du soin des écuries et des équipages d'un prince. N. m. : *un cavalcadour*.

CAVALE n. f. (ital. *cavalla*). Jument. (S'emploie surtout en poésie.)

CAVALERIE (*rî*) n. f. Ensemble de troupes à cheval : *Murat fut le premier général de cavalerie de son temps*. *Grosse cavalerie*, celle qui se compose d'hommes pesamment armés et montés sur de grands chevaux (cuirassiers). *Cavalerie légère*, troupe montée sur des chevaux légers, et dont les membres sont employés au service d'éclaireurs (chasseurs, hussards). *Cavalerie de ligne*, dragons.

CAVALIER (*li-é*) n. m. (ital. *cavaliere*). Homme à cheval. Soldat de cavalerie : *un bon cavalier doit aimer son cheval*. Homme qui accompagne une dame : *cavalier servant*. Pièce du jeu des échecs. Papier de grand format. Ouvrage de fortification, placé en arrière des retranchements et les dominant. Amas de déblais sur les côtés d'une route, d'un chemin de fer. *Beau cavalier*, jeune homme leste et bien fait. (On emploie quelquefois le féminin *cavalière*.)

CAVALIER (*li-é*), **ÈRE** adj. Un peu trop libre : *air cavalier*. Brusque, un peu hautain : *réponse cavalière*. *Plan cavalier, perspective cavalière*, dessin qui présente les objets sous l'angle visuel d'une personne placée en un point élevé, tel que le cavalier d'une fortification.

CAVALIÈREMENT (*man*) adv. D'une manière cavalière : *répondre cavalièrement à une observation*.

CAVATINE n. f. (ital. *cavatina*). *Mus*. Air court, sans reprise, ni seconde partie.

CAVE adj. (lat. *cavus*). Creux : *joues caves*. *Anat*. *Veines caves*, les deux grosses veines qui aboutissent dans l'oreillette droite du cœur : *on distingue la veine cave supérieure et la veine cave inférieure*.

CAVE n. f. (lat. *cavus*, creux). Lieu souterrain où l'on conserve le vin et d'autres provisions : *la température d'une bonne cave doit rester la même toute l'année*. Vin que l'on a dans une cave : *avoir une cave bien garnie*. Caisse à liqueurs. Enjeu, à la bouillotte et autre jeux : *perdre sa cave*.

CAVEAU (*vô*) n. m. Petite cave. Souterrain servant de sépulture.

CAVECÉ, E adj. (de l'esp. *cabeza*, tête). Se dit d'un cheval rouan qui a la tête noire.

CAVEÇON n. m. (ital. *cavezzone*). Demi-cercle de fer, que l'on fixe au nez des chevaux pour les dompter. Muselière pour les agneaux en sevrage.

CAVER (*vé*) v. a. (lat. *cavus*, creux). Creuser, miner : *l'eau cave lentement la pierre*.

CAVER (*vé*) v. n. (ital. *cavare*). Mettre un enjeu. **Se caver** v. pr. Faire une mise. Ant. **Décaver**.

CAVERNE (*vèr-ne*) n. f. (lat. *caverna*). Excavation profonde : *l'homme préhistorique a longtemps habité les cavernes*. Retraite de malfaiteurs : *caverne de voleurs*. Creux qui demeure dans un organe (le poumon, par ex.), à la suite d'une maladie.

CAVERNEUX, EUSE (*vèr-neû, eu-ze*) adj. Plein de cavernes : *montagnes caverneuses*. *Fig*. Sourd, voilé : *voix caverneuse*.

CAVERNICOLE (*vèr*) adj. et n. Se dit de certains animaux qui recherchent l'obscurité et qui se réfugient ou vivent dans les grottes, les cavernes.

CAVET (*vè*) n. m. (ital. *cavetto*). Moulure concave dont le profil est d'un quart de cercle.


A, Cavet.

CAVIAR n. m. (ital. *caviale*). Aliment russe, très estimé, composé d'œufs d'esturgeon pressés et salés.

CAVICORNES (*kor-ne*) n. m. pl. (du lat. *cavus*, creux, et *cornu*, corne). Famille de mammifères ruminants, comprenant les *antilopes*, les *bœufs*, les *moutons*, etc. S. un *cavicorne*.

CAVITÉ n. f. (rad. *cave*). Creux, vide dans un corps solide, dans l'intérieur du corps ou des organes : *les cavités de la terre, du cœur*. Ant. **Saillie, protubérance**.

CE pr. dém. m. sing. Cela, la chose ou la personne dont on parle : *ne remettez pas au lendemain ce que vous pouvez faire le jour même*. — On emploie *ce sont* au lieu de *c'est* devant une 3e personne du pluriel exprimée par un nom ou un pronom : *ce sont les vices qui dégradent l'homme ; ce sont eux qui le rendent malheureux*. On emploie *c'est* dans les autres cas : *c'est nous, c'est vous ; c'est l'intempérance et l'oisiveté qui perdent les hommes*.

CE, CET (*sèt'*) adj. dém. m. sing. ; **cette** f. sing. ; **ces** pl. des deux genres (lat. *ecce iste*), marquant la personne ou la chose qu'on désigne.

CÉANS (*sé-an*) adv. (de *çà*, ici, et du lat. *intus*, dedans). Ici dedans : *sortez de céans*.

CECI pr. dém. Cette chose-ci. V. cela.

CÉCITÉ n. f. (lat. *cæcitas*). État d'une personne qui a perdu la vue : *Milton fut frappé de cécité*.

CÉCOGRAPHE adj. et n. (lat. *cæcus*, aveugle, et gr. *graphein*, écrire). Celui qui emploie ou enseigne une méthode d'écriture particulière aux aveugles. N. m. Instrument dont les aveugles se servent pour écrire.

CÉCOGRAPHIE (*fî*) n. f. (de *cécographe*). Méthode d'écriture propre aux aveugles.

CÉDANT (*dan*), **E** n. Qui cède son droit.

CÉDER (*dé*) v. a. (lat. *cedere*, s'en aller. — Se conj. comme *accélérer*.) Laisser, abandonner : *Carloman céda le pouvoir à Pépin le Bref*. Vendre : *céder un fond de commerce*. V. n. Se soumettre : *céder à la force*. Succomber : *céder à la douleur*. Se reconnaître inférieur : *céder au mérite*. Plier : *céder sous le poids*.

CÉDILLE (*ll* mll.) n. f. (esp. *cedilla*, petit *c*). Signe orthographique qui se met sous la lettre *c* devant *a*, *o*, *u*, pour lui donner le son de *s* dur, comme dans : *façade, leçon, reçu*.

CÉDRAT (*dra*) n. m. (ital. *cedrato* ; de *cedro*, citron). Arbre de l'espèce du citronnier. (On dit aussi cédratier.) Son fruit : *des cédrats confits*.

CÈDRE n. m. (gr. *kedros*). Genre de conifères d'Asie et d'Afrique, à branches étalées horizontalement : *les cèdres du Liban atteignent 40 mètres de hauteur*.


Cèdre.

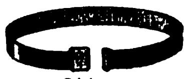
CÉDULE n. f. (lat. *schedula*, feuillet). Billet sous seing privé. *Dr*. Permis de citer.

CEINDRE (*sin-dre*) v. a. (lat. *cingere*. — Se conj. comme *craindre*.) Entourer, environner. Mettre autour d'une partie de son corps : *ceindre une épée*. *Ceindre le diadème*, être élevé au pouvoir souverain. *Ceindre la tiare*, être élu pape.

CEINTURE (*sin*) n. f. (lat. *cinctura*). Bande de cuir, d'étoffe, etc., mise autour du milieu du corps : *passer un poignard à sa ceinture*. Endroit du corps où se place la ceinture : *être nu jusqu'à la ceinture*. Ce qui entoure, fortifie : *ceinture de murailles*. *Ceinture de sauvetage*, appareil servant à maintenir les naufragés sur l'eau. Prov. : **Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée**, mieux vaut jouir de l'estime publique que d'être riche.

CEINTURER (*sin-tu-ré*) v. a. Entourer d'une ceinture, d'une enceinte.

CEINTURON (*sin*) n. m. Ceinture à laquelle on suspend l'épée, le sabre, la baïonnette, etc.


Ceinturon.

CELA pr. dém. Cette chose-là, etc. — Cela se dit par opposition à ceci, pour indiquer une chose plus éloignée qu'une autre. On se sert de ceci pour une chose qui va être expliquée : *retenez bien ceci : le travail est un trésor*.



CAVALERIE FRANÇAISE.

Cela se dit pour une chose dont on vient de parler : *secourez votre prochain : n'oubliez pas cela.*

CÉLADON n. m. Vert pâle : *céladon clair.* Adjectiv. : *un ruban céladon.* V. *Part. hist.*

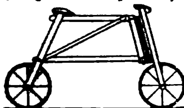
CÉLÉBRANT (*bran*) n. m. Prêtre qui dit la messe, qui officie : *le célébrant monte à l'autel.*

CÉLÉBRATION (*si-on*) n. f. Action de célébrer : *la célébration d'un mariage, des funérailles,* etc.

CÉLÈBRE adj. (lat. *celeber*). Fameux, renommé : *mieux vaut chercher à être utile qu'à être célèbre.* Ant. **Obscur, ignoré.**

CÉLÉBRER (*bré*) v. a. (de *célèbre.* — Se conj. comme *accélérer.*) Exalter, louer avec éclat : *célébrer un héros.* Accomplir solennellement : *célébrer la messe, un mariage.*

CELEBRET (*sé-lè-brèt'*) n. m. (mot lat.). Pièce signée et scellée par l'évêque, exigée de tout prêtre qui veut dire sa messe dans une paroisse où il n'est pas connu. (On dit aussi admittatur, mot. lat. signif. *qu'il soit admis.*)


Célérette.

CÉLÉBRITÉ n. f. (de *célèbre*). Grande réputation : *l'estime vaut mieux que la célébrité.* Personnage célèbre : *c'est une de nos célébrités.*

CELER (*lé*) v. a. (lat. *celare.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *je cèle.*) Cacher. Taire, ne pas révéler. Ant. **Montrer, exhiber.**

CÉLÈRES n. m. pl. (du lat. *celer,* rapide). Corps de cavalerie créé par Romulus pour lui servir de garde, et qui paraît avoir été l'origine de l'ordre équestre. S. un *célère.*

CÉLÉRETTE (*rè-te*) n. f. Petite draisienne pour enfants.

Céleri.

CÉLERI n. m. (piémont. *seleri*). Nom vulgaire de l'*ache améliorée,* qu'on mange en salade : *on sème le céleri en janvier.*

CÉLÉRIFÈRE n. m. (lat. *celer,* rapide, et *ferre,* porter). Voiture publique légère. Instrument de locomotion, composé de deux roues reliées par une pièce de bois : *le célérifère est l'ancêtre le plus éloigné de la bicyclette.*


Célérifère.

CÉLÉRITÉ n. f. (lat. *celeritas*). Vitesse, promptitude dans l'exécution : *Napoléon dut la capitulation d'Ulm à la célérité de ses manœuvres.*

CÉLESTE (*lès-te*) adj. (lat. *cælestis;* de *cælum,* ciel). Qui appartient au ciel : *les planètes sont des corps célestes. Sphère céleste,* ensemble idéal du ciel, des étoiles, etc. Divin, qui vient de Dieu : *bonté céleste. Le Père céleste,* Dieu. *Esprits célestes,* qui habitent le séjour des bienheureux. Ant. **Infernal.**

CÉLESTIN (*lès-tin*) n. m. Religieux d'un ordre fondé en 1251 par Pierre Angélerier, plus tard pape sous le nom de Célestin V : *les célestins portaient la robe blanche et le capuchon noir.*

CÉLESTINE (*lès-ti-ne*) n. f. Minerai généralement bleu, qui est un sulfate naturel de strontiane.

CÉLIBAT (*ba*) n. m. (lat. *cælibatus*). Etat d'une personne non mariée : *les vestales de Rome devaient vivre dans le célibat.* Ant. **Mariage.**

CÉLIBATAIRE (*tè-re*) adj. et n. Qui vit dans le célibat : *les législations antiques étaient dures en général aux célibataires.*

CELLE, CELLES (*sè-le*) pron. dém. f. V. celui.

CELLÉRIER (*sè-lé-ri-é*), **ÈRE** n. (de *cellier*). Chargé de faire des provisions, dans un monastère.

CELLIER (*sè-li-é*) n. m. (lat. *cellarium*). Sorte de hangar ou de cave non voûtée, où s'accomplissent les manipulations exigées par la fabrication du vin : *un bon cellier doit être frais, mais non pas humide.*

CELLULAIRE (*sè-lu-lè-re*) adj. Qui est formé de cellules : *tissu cellulaire. Voiture cellulaire,* qui sert à transporter les prisonniers.

CELLULE (*sè-lu-le*) n. f. (lat. *cellula*). Petite chambre d'un religieux ou d'une religieuse : *les cellules des chartreux sont austères et nues.* Prison dans laquelle on isole complètement le détenu. Alvéole des abeilles. *Anat.* Elément fondamental de la matière vivante : *la cellule se compose essentiellement d'une masse de protoplasma entourée d'une membrane et renfermant un noyau.*

CELLULEUX, EUSE (*sè-lu-leû, eu-ze*) adj. Divisé en cellules.

CELLULOÏD (*sè-lu-lo-id*) ou **CELLULOÏDE** n. m. (lat. *cellula,* cellule, et gr. *eidos,* forme). Substance fabriquée avec un mélange de camphre et de fulmicoton. — Le celluloïd est solide, dur, transparent comme la corne chauffée; il prend toutes les formes et l'on en fait des peignes, des billes de billard, etc. Son inconvénient est d'être très inflammable.

CELLULOSE (*sè-lu-lo-ze*) n. f. (de *cellule*). Principe particulier des corps organisés, qui constitue la partie solide des végétaux.

CELTIQUE (*sèl*) adj. Qui concerne les Celtes : *les invasions celtiques ont pénétré jusqu'en Asie Mineure.* N. m. La langue des Celtes.

CELUI, CELLE (*sè-le*) pron. dém. ; pl. **CEUX, CELLES** (*seû, sè-le*). Se disent des personnes et des choses. **Celui-ci, celle-ci**, etc., servent à représenter ce qui est le plus proche. **Celui-là, celle-là**, etc., servent à représenter ce qui est le plus éloigné.

CÉMENT (*man*) n. m. (du lat. *cæmentum*, blocaille). Charbon en poudre dont on entoure un corps métallique pour le cémenter. Substance qui recouvre l'ivoire de la racine des dents.

CÉMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. Action de cémenter un métal : *la cémentation du fer fournit un acier très dur.*

CÉMENTER (*man-té*) v. a. (de *cément*). Modifier la composition d'un métal, particulièrement du fer, en le combinant avec une substance, généralement du charbon, sous l'action d'une forte chaleur.

CÉMENTEUX, EUSE (*man-teû, eu-ze*) adj. Qui a les caractères du cément : *matière cémenteuse.*

CÉNACLE n. m. (lat. *cenaculum*). Salle à manger, où Jésus réunit ses disciples pour la cène : *la réunion des disciples au cénacle a été magnifiquement représentée par Léonard de Vinci. Fig.* Réunion de littérateurs, d'artistes, etc., qui ont les mêmes idées.

CENDRE (*san-dre*) n. f. (lat. *cinis, cineris*). Résidu de toute combustion : *les cendres contiennent une forte proportion de potasse, qui les fait utiliser pour le lessivage. Réduire en cendres*, brûler complètement. *Renaître de ses cendres*, reprendre une vie nouvelle, comme le phénix. Pl. Restes des morts, par allusion à l'habitude antique de brûler les morts : *les cendres de Napoléon furent ramenées triomphalement en France en 1840.* Résidu des rameaux bénits dont le prêtre marque le front des fidèles le *mercredi des Cendres*, premier jour du carême : *recevoir les cendres.*

CENDRÉ, E (*san*) adj. Couleur de cendre : *cheveux blond cendré.*

CENDRÉE (*san-dré*) n. f. Ecume de plomb. Petit plomb pour la chasse du menu gibier.

CENDRER (*san-dré*) v. a. Donner une couleur de cendre à : *cendrer un mur.* Mêler de cendres.

CENDREUX, EUSE (*san-dreû, eu-ze*) adj. Plein de cendre.

CENDRIER (*san-dri-é*) n. m. Partie sise au-dessous d'un foyer et où tombe la cendre. Petit plateau où les fumeurs déposent la cendre de leurs cigares.

CENDRILLON (*san-dri, ll* mll.) n. f. V. *Part. hist.* Femme qui se tient toujours au coin du feu. *Fam.* Servante malpropre.

CÈNE n. f. (lat. *cena*). Dernier repas de Jésus-Christ avec ses apôtres, la veille de sa passion : *c'est pendant la cène que le Christ institua l'eucharistie.* Cérémonie commémorative de ce repas, où des princes, des prélats servent les pauvres : *la cène se pratique à la cour pontificale, le jour du jeudi saint.* Communion sous les deux espèces, chez les protestants.

CENELLE (*ne-le*) n. f. Fruit de l'aubépine.

CÉNOBITE n. m. (gr. *koinos*, commun, et *bios*, vie). Moine qui vit en communauté. Personne qui mène une vie austère, très retirée.

CÉNOBITIQUE adj. Qui appartient au cénobite : *vie cénobitique.*

CÉNOBITISME (*tis-me*) n. m. Etat du cénobite.

CÉNOTAPHE n. m. (gr. *kenos*, vide, et *taphos*, tombeau). Tombeau vide dressé à la mémoire d'un mort dont on n'a pas le corps : *le cénotaphe de Gustave-Adolphe se dresse sur le champ de bataille de Lutzen.*

CENS (*sans*) n. m. (lat. *census*). Dénombrement des citoyens tous les cinq ans, chez les Romains : *le cens était effectué par les censeurs.* Au moyen âge, redevance payée par des roturiers à leur seigneur. Quotité d'impositions nécessaires pour être électeur en certains pays : *le cens électoral.*

CENSÉ, E (*san*) adj. (lat. *censere*, juger). Considéré comme : *nul n'est censé ignorer la loi.*

CENSÉMENT (*san-sé-man*) adv. *Pop.* Par supposition : *être censément le maître.*

CENSEUR (*san*) n. m. (lat. *censor*). Ancien magistrat de Rome. (V. *Part. hist.*) Critique : *Zoïle est resté le type des censeurs impitoyables et malveillants.* Personne préposée par le gouvernement à l'examen des pièces de théâtre, des chansons, etc. Surveillant des études, dans un lycée.

CENSIER (*san-si-é*), **ÈRE** adj. et n. A qui le cens était dû. Qui percevait le cens. Qui payait le cens : *fermier censier.*

CENSITAIRE (*san-si-tè-re*) n. m. Celui qui devait le cens à un seigneur. Qui paye le cens nécessaire pour être élu ou électeur : *la révolution de 1848 a supprimé en France les censitaires.* Adjectiv. : *électeur censitaire.*

CENSIVE (*san*) n. f. V. FÉODALITÉ (*part. hist.*).

CENSORIAL, E, AUX (*san*) adj. Relatif à la censure : *loi censoriale.*

CENSUEL, ELLE (*san-su-él, è-le*) adj. Qui a rapport au cens : *rente censuelle.*

CENSURABLE (*san*) adj. Qui mérite la censure : *conduite censurable.*

CENSURE (*san*) n. f. (lat. *censura*). Fonction de censeur : *la censure de Caton fut d'une exceptionnelle sévérité.* Critique d'un ouvrage. Blâme : *s'exposer à la censure du public.* Jugement ecclésiastique qui prononce un blâme sévère. Examen qu'un gouvernement fait faire des ouvrages avant d'en permettre la publication. Comité des personnes chargées de cet examen.

CENSURER (*san-su-ré*) v. a. Blâmer vivement : *Molière a censuré tous les ridicules de son temps.* Critiquer. Infliger la censure. ANT. **Approuver.**

CENT (*san*) adj. num. (lat. *centum*). Dix fois dix. — Cent prend un *s* quand il est précédé d'un adjectif de nombre qui le multiplie : *trois cents hommes.* Il reste invariable : 1° s'il est suivi d'un autre adjectif de nombre : *quatre cent huit hommes;* 2° quand il est employé pour *centième* : *l'an neuf cent, page cinq cent* (pour l'an neuf centième, la page cinq centième). N. m. : *trois cents d'œufs, un cent de piquet. Pour cent*, pour une somme de cent francs : *prêter à cinq pour cent. Acheter du trois pour cent.*

CENTAINE (*san-tè-ne*) n. f. Cent. Un grand nombre : *par centaines.* Brin de fil ou de soie qui lie ensemble tous les fils d'un écheveau.

CENTAURE (*san-tô-re*) n. m. Etre fabuleux moitié homme, moitié cheval. V. *Part. hist.*

CENTAURÉE (*san-to-ré*) n. f. Genre de composées vivaces ou annuelles très répandues : *la centaurée commune est tonique et fébrifuge.*


Centaurée.

CENTENAIRE (*san-te-nè-re*) adj. et n. Qui a vécu cent ans. Qui a cent ans : *Chevreul mourut centenaire.* N. m. Anniversaire d'un événement mémorable, qui revient de cent en cent ans : *le centenaire de la Révolution française a été célébré avec éclat.*

CENTENIER (*san-te-ni-é*) n. m. Dans l'antiquité romaine et au moyen âge, chef d'une troupe de cent hommes.

CENTENNAL (*san-tèn-nal*), **E, AUX** adj. Qui se fait ou qui revient tous les cent ans.

CENTÉSIMAL, E, AUX (*san-té-zi*) adj. Qui est divisé en cent parties : *l'échelle normale du thermomètre est centésimale.* Qui se rapporte à chacune des divisions d'une échelle coupée en cent parties égales : *degrés centésimaux.*

CENT-GARDES (*san*) n. m. pl. Garde particulière de l'empereur Napoléon III. N. m. Soldat de cette troupe : *un cent-garde.*

CENTI [*san*] (lat. *centum*, cent). Préfixe qui désigne, dans le système métrique, une unité cent fois plus petite que l'unité génératrice, comme *centimètre, centilitre, centigramme*, etc.

CENTIARE (*san-ti*) n. m. Centième partie de l'are. — Le centiare est le seul sous-multiple de l'are ; il vaut 1 mètre carré.

CENTIÈME (*san-ti*) adj. ord. de *cent*. Qui occupe une place, un rang marqué par le numéro *cent*. N. m. La centième partie.

CENTIGRADE (*san-ti*) adj. (préf. *centi*, et lat. *gradus*, degré). Divisé en 100 degrés : *thermomètre centigrade.*

CENTIGRAMME (*san-ti-gra-me*) n. m. Centième partie du gramme.

CENTILITRE (*san*) n. m. Centième partie du litre.

CENTIME (*san*) n. m. Centième partie du franc.

CENTIMÈTRE (*san-ti*) n. m. Centième partie du mètre. *Abusiv.* Ruban, bande divisée en centimètres, et qui sert d'instrument de mesure.

CENTISTÈRE (*san-tis-tè-re*) n. m. Centième partie du stère. (Inus.)

CENTON (*san*) n. m. (lat. *cento*, habit fait de morceaux). Poésie dont les vers, les fragments sont empruntés à différents auteurs : *le centon fut très pratiqué par les écrivains de la décadence latine.*

CENTRAGE (*san*) n. m. *Mécan.* Opération par laquelle on détermine le centre d'une figure de pièce. *Phys.* Opération consistant à placer suivant une même ligne droite les axes de toutes les pièces.

CENTRAL, E, AUX (*san*) adj. Qui est au centre. Principal : *bureau central de charité. Feu central,* masse incandescente supposée au centre de la terre. N. m. *Fam.* Elève de l'École centrale.

CENTRALISATEUR, TRICE (*san, za*) adj. et n. Qui centralise.

CENTRALISATION (*san, za-si-on*) n. f. Action de tout réunir en un centre unique d'action, d'autorité, etc. : *la centralisation politique fut réalisée en France par l'ancienne monarchie.* ANT. **Décentralisation.**

CENTRALISER (*san, zé*) v. a. Réunir dans un centre commun : *centraliser des renseignements.* ANT. **Décentraliser.**

CENTRANTHE (*san*) n. m. Genre de valérianacées méditerranéennes, remarquables par la beauté de leurs grands panicules : *le centranthe rouge est aussi appelé* valériane rouge *ou* lilas d'Espagne.

CENTRE (*san-tre*) n. m. (lat. *centrum*). Point situé à égale distance de tous les points d'une ligne ou d'une surface courbe : *centre d'un cercle, d'une sphère.* (V. CIRCONFÉRENCE.) *Centre de figure,* point tel que tous les points de la figure soient deux à deux symétriques par rapport à lui : *le point de rencontre des diagonales d'un rectangle est le centre de la figure. Fig.* Siège principal, lieu où l'activité est le plus intense : *le centre des affaires. Centre d'attraction* ou *de gravitation,* point vers lequel un corps céleste est sans cesse attiré par la force de gravité.

CENTRER (*san-tré*) v. a. Fixer l'axe central d'une pièce : *déterminer son centre.* Ramener au centre.

CENTRIFUGE (*san*) adj. (lat. *centrum*, centre, et *fugere,* fuir). Qui tend à éloigner du centre : *force centrifuge.* — Tout corps qui tourne autour d'un centre tend à s'échapper, à fuir par la tangente. La force en vertu de laquelle ce corps tend ainsi à s'éloigner se nomme *force centrifuge.* C'est en vertu de cette force que les pierres s'échappent des frondes.

CENTRIPÈTE (*san*) adj. (lat. *centrum,* centre, et *petere,* gagner). Qui tend à rapprocher du centre : *force centripète.*

CENT-SUISSES (*san-su-i-se*) n. m. pl. Corps d'infanterie suisse, attaché jadis à la garde personnelle du roi de France. S. un *Cent-Suisse.*

CENTUMVIR (*sin-tom'*) n. m. (lat. *centum,* cent, et *vir,* homme). Membre d'un tribunal civil de l'ancienne Rome, composé de cent membres.

CENTUMVIRAL, E, AUX (*sin-tom'*) adj. Qui se rapporte aux centumvirs.

CENTUMVIRAT (*sin-tom'-vi-ra*) n. m. Dignité de centumvir.

CENTUPLE (*san*) n. m. et adj. Qui vaut cent fois autant. Loc. adv. **Au centuple,** cent fois plus, beaucoup plus : *être payé au centuple d'une bonne action.*

CENTUPLER (*san-tu-plé*) v. a. Rendre cent fois aussi grand.

CENTURIE (*san-tu-rî*) n. f. (lat. *centuria;* de *centum,* cent). *Antiq. rom.* Unité politique et administrative, formée de cent citoyens : *les comices par centuries furent longtemps la principale assemblée politique de Rome.* Corps de cent fantassins.

CENTURION (*san*) n. m. *Milit.* Chef d'une centurie, subdivision de la légion : *le centurion le plus ancien commandait le manipule.*

CEP (*cè — cèp'* devant une voyelle) n. m. (lat. *cippus,* souche). Fer de prisonnier. (Vx.) Pied de vigne : *les ortolans nichent souvent dans les ceps.*

CÉPAGE n. m. Plant de vigne : *les cépages américains ont servi à reconstituer le vignoble français.*

CÈPE ou **CEPS** (*sèp'*) n. m. Bolet comestible : *le cèpe est un champignon très estimé.* V. CHAMPIGNON.

CÉPÉE (*pé*) n. f. (lat. *cippus,* souche). Touffe de tiges ou rejets de bois sortant du même tronc.

CEPENDANT (*pan-dan*) adv. Pendant ce temps-là : *nous bavardons, et cependant le temps fuit.* Conj. Néanmoins, toutefois : *les moineaux sont pillards, et cependant ils sont utiles.*

CÉPHALALGIE (*jî*) n. f. (gr. *kephalê,* tête, et *algos,* douleur). Douleur de tête.

CÉPHALALGIQUE adj. Qui a rapport à la céphalalgie.

CÉPHALIQUE adj. (gr. *kephalê,* tête). De la tête. *Artère céphalique,* la carotide.

CÉPHALOPODES n. m. pl. (gr. *kephalê,* tête, et *pous, podos,* pied). Classe de mollusques armés d'un bec corné, avec deux yeux latéraux et munis de huit bras garnis de ventouses (*poulpe, seiche, calmar, etc.*) : *les céphalopodes sont les géants des mollusques.* S. un *céphalopode.*

CÉRAME n. m. (gr. *keramos*). Vase de terre cuite. Adjectiv. *Grès cérame,* grès propre à faire des vases.

CÉRAMIQUE adj. (de *cérame*). Qui concerne la fabrication des vases de terre cuite : *l'industrie céramique fut perfectionnée par Bernard Palissy.* N. f. Art de fabriquer des vases, des objets de terre cuite : *les statuettes de Tanagra sont les bijoux de la céramique grecque.*

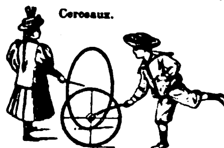
CÉRAMISTE (*mis-te*) adj. et n. Qui s'occupe de céramique.

CÉRASTE (*ras-te*) n. m. Vipère d'Egypte : *le céraste est la vipère cornue des déserts d'Afrique.*

CÉRAT (*ra*) n. m. (lat. *ceratus,* qui contient de la cire). Onguent qui a pour base la cire et l'huile : *le cérat est utilisé pour guérir les gerçures des lèvres.*

CERBÈRE (*sèr*) n. m. Portier brutal, grossier, intraitable. Gardien sévère. V. *Part. hist.*

CERCE (*sèr-se*) n. f. Calibre servant à exécuter une construction d'après une forme donnée : *le bombement d'une chaussée s'établit à l'aide d'une cerce.* Menuiserie entourant les meules d'un moulin.


Cerceaux.

CERCEAU (*sèr-sô*) n. m. (lat. *circulus,* cercle). Cercle de bois ou de fer. Cercle de bois léger que les enfants font rouler devant eux en le poussant avec un bâton : *jouer au cerceau.* Pl. Plumes de l'extrémité des ailes des oiseaux de proie.

CERCLAGE (*sèr-kla-je*) n. m. Action de cercler.

CERCLE (*sèr-kle*) n. m. (lat. *circulus*). Surface plane limitée par une circonférence, ou courbe dont tous les points sont à égale distance d'un point fixe appelé centre : *l'aire d'un cercle a pour mesure le produit du carré du rayon par le nombre* π ou 3,1416. La circonférence elle-même : *décrire un cercle. Cercles polaires,* petits cercles de la sphère terrestre, aussi distants du pôle que les tropiques le sont de l'équateur : *cercle polaire arctique, antarctique.* Cerceau de bois ou de fer : *cercle d'un tonneau.* Tonneau : *vin en cercle.* Réunion, assemblée, association : *cercle nombreux.* Lieu où elle se tient : *aller au cercle. Fig.* Etendue, limites : *le cercle des connaissances humaines. Cercle vicieux,* raisonnement où l'on donne comme preuve précisément ce qu'il faudrait prouver.


Cercle.

CERCLER (*sèr-klé*) v. a. Garnir, entourer de cercles : *cercler un tonneau.*

CERCOPITHÈQUE (*sèr*) n. m. Genre de singe à longue queue d'Afrique.

CERCUEIL (*sèr-keu, l* mll.) n. m. (gr. *sarkophagos*). Bière, coffre de bois, de métal, où l'on renferme le corps d'un mort : *les cercueils égyptiens sont couverts de peintures hiératiques. Poétiq.* La mort : *du berceau au cercueil, l'homme est sujet à mille maux. Descendre au cercueil,* mourir.

CÉRÉALE adj. et n. f. (de *Cérès,* déesse des moissons). Se dit des graminées dont les grains servent à la nourriture de l'homme et des animaux domestiques, surtout réduits en farine (*blé, seigle, avoine, orge, riz, maïs*) : *la plupart des céréales* (ou *des plantes céréales*) *sont originaires de l'Asie occidentale.*

CÉRÉBELLEUX, EUSE (*bèl-leû, eu-ze*) adj. (lat. *cerebellum*). Qui appartient au cervelet : *les artères cérébelleuses sont surtout à la surface du cervelet.*

CÉRÉBRAL, E, AUX adj. (lat. *cerebrum*, cerveau). Qui appartient au cerveau : *artères cérébrales.* Qui le concerne : *puissance cérébrale ; fièvre cérébrale.*

CÉRÉBRO-SPINAL, E, AUX adj. Qui appartient au cerveau et à la moelle épinière : *la méningite cérébro-spinale est presque toujours mortelle.*

CÉRÉMONIAL, E, AUX adj. Fait en cérémonie. (P. us.) N. m. sans plur. Usage suivi dans les cérémonies religieuses ou politiques : *le cérémonial de la cour d'Espagne était d'un extraordinaire formalisme.* Livre contenant ces usages.

CÉRÉMONIE (*nî*) n. f. Forme extérieure et régulière d'un culte : *les cérémonies du culte romain sont pompeuses.* Pompe, appareil : *grande cérémonie.* Politesse, déférence : *visite de cérémonie.* Civilité gênante : *faire des cérémonies. Sans cérémonie,* sans façon.


Cerf.

CÉRÉMONIEUSEMENT (*ni-eû-ze-man*) adv. D'une façon cérémonieuse.

CÉRÉMONIEUX, EUSE (*ni-eû, eu-ze*) adj. Qui fait trop de cérémonies : *les Chinois sont excessivement cérémonieux.* Fait avec cérémonie : *accueil cérémonieux.* ANT. **Familier, simple.**

CERF (*sér* ou *sèrf*) n. m. (lat. *cervus*). Genre de mammifères ruminants, à tête garnie de prolongements osseux et ramifiés (bois), et dont la chair est très estimée : *la biche est la femelle du cerf. Fig.* et *fam.* Personne qui court très vite. Caractère lâche.


Cerfeuil.

CERFEUIL (*sèr-feu, l* mll.) n. m. Genre d'ombellifères, très employées comme condiment.

CERF-VOLANT (*sèr-vo-lan*) n. m. Nom vulgaire d'un gros coléoptère à pinces très développées, le *lucane.* Jouet d'enfant consistant en un polygone, en un cœur, etc., composé de baguettes légères recouvertes de papier, que l'on fait voler : *c'est au moyen d'un cerf-volant que Franklin reconnut la vraie nature de la foudre.* — Ce jouet, perfectionné, sert à élever dans les hautes régions des appareils météorologiques enregistreurs, à porter une amarre d'un navire à la terre, etc. Pl. des *cerfs-volants.*


Cerf-volant.


Cerf-volant.

CÉRIFÈRE adj. Qui produit de la cire : *plante, insecte cérifère.*

CÉRIFICATION (*si-on*) n. f. Phénomène par lequel les cellules d'un végétal s'incrustent de cire.

CERISAIE (*zè*) n. f. Lieu planté de cerisiers.

CERISE (*ri-ze*) n. f. Fruit du cerisier. Adjectiv. Qui est de la couleur de la cerise : *des rubans cerise. Rouge cerise,* couleur claire et vive que prend un corps suffisamment chauffé.

CERISETTE (*zè-te*) n. f. Cerise séchée. Nom vulgaire de la morelle faux piment.

CERISIER (*zi-é*) n. m. Genre de rosacées, voisin du genre prunier, tribu des amygdalées, et produisant la cerise : *le cerisier est originaire d'Asie Mineure.*


Cerises.

CÉRITE n. f. Silicate hydraté naturel de cérium : *la cérite est infusible au chalumeau.* (On dit aussi CÉRÉTITE.)

CÉRIUM (*ri-om'*) n. m. Métal que l'on trouve dans un certain nombre de minerais, tels que la cérite, l'orthite, et dont l'oxyde, mélangé à ceux de thorium, yttrium, etc., sert à la fabrication des manchons à incandescence.

CERNE (*sèr-ne*) n. m. Cercle. Couche concentrique d'un arbre coupé en travers : *le nombre des cernes sert à reconnaître l'âge d'un arbre.* Marbrure qui se forme autour d'une plaie, d'une contusion, etc.

CERNÉ, E (*sèr*) adj. Entouré. *Yeux cernés,* entourés d'un cercle bleuâtre.

CERNEAU (*sèr-nô*) n. m. Chair des noix vertes. *Vin de cerneaux,* bon à boire à l'époque des noix vertes.

CERNER (*sèr-né*) v. a. Faire une incision autour de : *cerner un arbre.* Faire des cerneaux : *cerner des noix.* Investir pour empêcher qu'on ne sorte, qu'on ne parte : *César cerna Vercingétorix dans Alésia. Fig.* Circonvenir : *cerner quelqu'un.*

CÉROPLASTIQUE (*plas-ti-ke*) n. f. (gr. *kêros,* cire, et *plastês,* qui façonne). L'art de modeler en cire : *la céroplastique était connue des anciens.*

CERTAIN, E (*sèr-tin, è-ne*) adj. (lat. *certus*). Indubitable, vrai : *fait certain.* Qui n'a aucun doute : *témoin certain de ce qu'il a vu.* Sûr, assuré : *gage certain.* Déterminé : *se réunir à certaines heures.* Un, quelque, de quelque prix : *certain auteur ; vin d'une certaine renommée.* N. m. Chose certaine : *préférer le certain à l'incertain.* ANT. **Incertain, douteux.**

CERTAINEMENT (*sèr-tè-ne-man*) adv. Assurément, indubitablement.

CERTES (*sèr-te*) adv. Très certainement.

CERTIFICAT (*sèr, ka*) n. m. (du lat. *certum,* certain, et *facere,* faire). Écrit officiel ou dûment signé d'une personne compétente qui atteste un fait : *un certificat de bonne conduite. Certificat de vie,* pièce officielle, délivrée par un notaire, un maire, etc., attestant qu'une personne est vivante. *Certificat d'études,* diplôme témoignant, à la suite d'un examen, qu'un élève des écoles primaires a terminé ses études. (Le candidat doit être âgé d'au moins onze ans. Il y a aussi un certificat concernant les études primaires supérieures, certaines études secondaires, etc.) *Par ext.* Preuve, assurance : *soyez tempérants, c'est un certificat de longue vie.*

CERTIFICATEUR (*sèr*) n. m. Qui certifie quelque chose. Celui qui garantit en sous-ordre la solvabilité d'une première caution. Adjectiv. : *agent certificateur.*

CERTIFICATIF, IVE (*sèr*) adj. Qui est propre à certifier : *pièces certificatives.*

CERTIFICATION (*sèr, si-on*) n. f. Assurance donnée par écrit.

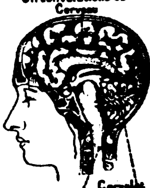
CERTIFIER (*sèr, fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Donner, assurer comme certain, affirmer, attester : *Galilée certifia que la terre tourne. Certifier une caution,* promettre de remplacer au besoin la personne qui la première s'est portée caution.

CERTITUDE (*sèr*) n. f. (lat. *certitudo ;* de *certus,* certain). Qualité de ce qui est certain : *la certitude d'un événement historique est souvent difficile à contrôler.* Conviction, adhésion entière et volontaire de l'esprit à un fait, à une opinion : *Jeanne d'Arc avait la certitude de sauver la France.* ANT. **Doute, incertitude.**

CÉRUMEN (*mèn*) n. m. Matière jaune et épaisse qui se forme dans l'oreille.

CÉRUMINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui forme le cérumen. Qui tient de la cire : *matière cérumineuse.*

CÉRUSE (*ru-ze*) n. f. Carbonate de plomb, appelé aussi BLANC DE CÉRUSE ou BLANC D'ARGENT, et que l'on emploie en peinture : *la céruse est un poison violent.*



CÉRUSITE (*zi-te*) n. f. Carbonate naturel de plomb. Syn. BLANC DE CÉRUSE.

CERVAISON (*sèr-vè-zon*) n. f. Époque où le cerf est gras et bon à chasser (de juin à mi-septembre).

CERVEAU (*sèr-vô*) n. m. (lat. *cervix,* tête). *Anat.* Masse de matière nerveuse, qui occupe le crâne des vertébrés et qui est le siège des sensations et le principe des mouvements volontaires : *chez les vertébrés, le cerveau présente de nombreuses circonvolutions séparées par des sillons ou scissures. Fig.* Esprit, intelligence, jugement : *Napoléon fut le cerveau le plus puissant de son temps.* **Cerveau brûlé,** homme exalté, extravagant.

CERVELAS (*sèr-ve-la*) n. m. Saucisse grosse et courte, faite de chair hachée, salée et épicée.

CERVELET (*sèr-ve-lé*) n. m. Partie postérieure et inférieure de l'encéphale. V. CERVEAU.

CERVELLE (*sèr-vè-le*) n. f. Substance du cerveau : *retiré de la tête, le cerveau n'est plus qu'une cervelle. Fig.* Entendement, esprit. *Homme, tête sans cervelle,* fou, évaporé. *Fam. Brûler la cervelle,* tuer d'un coup d'arme à feu dans la tête. *Rompre la cervelle,* fatiguer par du bruit, des importunités.

CERVICAL, E, AUX (*sèr*) adj. (lat. *cervix*, tête). Qui appartient au cou : *la tête s'appuie sur la première vertèbre cervicale.*

CERVIDÉS (*sèr*) n. m. pl. Famille de ruminants, ayant pour type le genre *cerf*. S. un *cervidé*.

CERVIER (*sèr-vi-é*) adj. m. V. LOUP-CERVIER.

CERVOISE (*sèr-voi-ze*) n. f. Bière des anciens Gaulois. (Vx.)

CES (*sè*) adj. dém. V. CE.

CÉSALPINIE (*zal-pi-nî*) n. f. Genre de légumineuses des pays chauds et tempérés.

CÉSAR (*zar*) n. m. Empereur de la famille de Jules César : *Suétone a écrit l'histoire des douze Césars.* Titre donné, depuis Dioclétien, à l'héritier présomptif de l'empire romain. Associé au gouvernement. Roi, empereur, souverain.

CÉSARÉVITCH (*za*) ou **TSAREVITCH** n. m. Le fils ou l'héritier présomptif du tsar.

CÉSARIEN, ENNE (*za-ri-in, è-ne*) adj. Qui a rapport, ou qui est dévoué à Jules César ou aux Césars, ou à un souverain. **Opération césarienne,** opération chirurgicale pratiquée dans certains accouchements. N. m. Partisan de César, des Césars, d'un souverain autoritaire.

CÉSARISME (*za-ris-me*) n. m. Gouvernement des Césars. Domination militaire des souverains portés au pouvoir par la démocratie, mais revêtus d'une autorité absolue.

CESSANT (*sé-san*), **E** adj. Arrêté, suspendu : *toute affaire cessante.*

CESSATION (*sé-sa-si-on*) n. f. Discontinuation : *la cessation des payements est le premier acte de la faillite.* ANT. **Continuation.**

CESSE (*sè-se*) n. f. Répit, fin : *il n'avait point de cesse qu'il n'eût réussi.* **Sans cesse** loc. adv. Sans discontinuer.

CESSER (*sé-sé*) v. a. (lat. *cessare*). Discontinuer : *cesser une poursuite.* V. n. Prendre fin : *l'orage a cessé.* ANT. **Continuer.**

CESSIBILITÉ (*sé-si*) n. f. Qualité d'une chose qui peut être cédée.

CESSIBLE (*sé-si-ble*) adj. Qui peut être cédé.

CESSION (*sé-si-on*) n. f. Action de céder, transport : *la cession d'une créance. Cession de biens,* abandon qu'un débiteur fait de ses biens à ses créanciers.

CESSIONNAIRE (*sé-si-o-né-re*) n. Bénéficiaire d'une cession.

C'EST-À-DIRE (*sè-ta-di-re*) loc. conj. qui indique explication.


Ceste.

CESTE (*sès-te*) n. m. (lat. *cæstus*). Gantelet garni de fer ou de plomb, dont se servaient les athlètes dans les combats du pugilat. Pugilat : *remporter le prix du ceste.*

CÉSURE (*zu-re*) n. f. (lat. *cæsura*, action de couper). Repos ménagé dans un vers français pour en régler la cadence : *la césure se place après la sixième syllabe dans l'alexandrin, après la quatrième dans le vers de dix syllabes.* Dans les vers grecs et latins, syllabe longue qui termine un mot et commence un pied.

CET, CETTE (*sèt', sè-te*) adj. dém. V. CE.

CÉTACÉ, E (du gr. *kêtê*, gros poisson) adj. Qui appartient aux grands mammifères ayant la forme de poisson. N. m. pl. Ordre de mammifères auquel appartiennent les *baleines*, les *cachalots*, les *dauphins*, etc. : *les cétacés contiennent les géants des mammifères.* S. un *cétacé*. (V. la planche MAMMIFÈRES.)


Cétoine.

CÉTÉRAC (*rak*) n. m. Genre de fougères, abondantes sur les murs : *le cétérac officinal.*

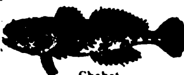
CÉTOINE n. f. Genre de coléoptères à couleurs métalliques, qui vivent en toutes régions, sur les fleurs ou les plaies des arbres : *la cétoine dorée est souvent appelée* hanneton des roses.

CEUX, CELLES pron. dém. V. CELUI.

CÉVENOL, E n. et adj. Des Cévennes.

C. G. S. Système d'unités physiques dans lequel les trois unités fondamentales sont : le **C**entimètre (longueur), le **G**ramme (masse) et la **S**econde (temps).

CHABLER (*blé*) v. a. Battre à coups de gaule : *chabler des noix.* Attacher un câble à un fardeau. Tordre des torons ensemble pour en former une corde.


Chabot.

CHABLIS (*bli*) n. m. Vin blanc très estimé, récolté à Chablis. Bois abattu dans les forêts par le vent ou l'orage.

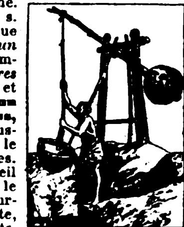
CHABOT (*bo*) n. m. Poisson d'eau douce, de couleur noirâtre. (Il atteint de 12 à 15 centimètres.)

CHABRAQUE ou **SCHABRAQUE** n. f. Pièce de drap, ou peau de chèvre ou de mouton que l'on mettait sur les chevaux de la cavalerie.


Chacal.

CHACAL n. m. (turc *schakal*). Quadrupède carnassier du genre chien, qui tient du loup et du renard et qui habite les pays chauds : *le chacal d'Afrique vit par troupes.* Pl. des *chacals*.

CHACONNE ou **CHACONE** (*ko-ne*) n. f. (esp. *chacona*). Danse très en vogue au XVIIe et au XVIIIe s., que l'on exécutait sur un air servant de finale aux ballets. Cet air lui-même.


Chadouf.

CHACUN, E pron ind. s. Chaque personne ou chaque chose. Tout le monde : *chacun le dit.* (*Chacun* ne peut se remplacer par *chaque* : *ces livres coûtent un franc chacun,* et non *chaque*.) PROV. : **Chacun pour soi et Dieu pour tous,** ne nous occupons que de nous-mêmes, et laissons à Dieu le soin de s'occuper des autres.

CHADOUF n. m. Appareil à bascule, employé dans le midi de l'Europe, mais surtout en Tunisie, en Egypte, pour tirer l'eau des puits.

CHAFOUIN, E adj. et n. *Fam.* Maigre, de petite taille, à l'aspect sournois et rusé : *mine chafouine.*

CHAGRIN, E adj. Triste, mélancolique. De mauvaise humeur : *les envieux ont toujours l'air chagrin.* ANT. **Joyeux, gai.**

CHAGRIN n. m. Affliction, souci : *avoir du chagrin.* ANT. **Joie, allégresse.**

CHAGRIN n. m. (turc *sagri*). Cuir grenu, fait de peau d'âne, de cheval, de mulet, etc., et servant à couvrir des bottes, des livres.

CHAGRINANT (*nan*), **E** adj. Qui chagrine. ANT. **Consolant, réjouissant.**

CHAGRINÉ, E adj. Qui a l'apparence du chagrin.

CHAGRINER (*né*) v. a. Attrister. Préparer une peau en façon de chagrin. ANT. **Réjouir, consoler.**

CHAH n. m. V. SCHAH.

CHAHUT (*cha-u*) n. m. Tapage, scandale : *faire du chahut.* Danse très excentrique : *danser le chahut.*

CHAHUTER (*cha-u-té*) v. a. Bousculer, mettre en désordre. V. n. Faire du chahut. Danser le chahut.

CHAI ou **CHAIS** (*chè*) n. m. (altér. de *quai*). Lieu où sont emmagasinés les vins et les eaux-de-vie : *la température du chai doit être aussi stable que possible.*

CHAÎNAGE (*chè*) n. m. *Arpent.* Action de mesurer à la chaîne. *Constr.* Action de relier par des barres métalliques horizontales deux murs dont on veut empêcher l'écartement.

CHAÎNE (*chè-ne*) n. f. (lat. *catena*). Lien composé d'anneaux passés les uns dans les autres : *chaîne d'or. Chaîne d'arpenteur,* chaîne de dix mètres servant à mesurer les terrains. Barre métallique plate, reliant deux murs. Pile en pierres de taille, placée dans un mur pour le consolider : *les chaînes d'encoignures doivent être très solides.* Peine des galères : *condamner à la chaîne.* Ensemble des galériens. Suite

d'accidents physiques qui forment une ligne continue : *chaîne de montagnes*. Fils tendus entre lesquels passe la trame. *Fig*. Captivité, sujétion : *les chaînes de l'esclavage*. *Briser ses chaînes*, se rendre libre. Groupement de personnes qui se passent quelque chose de main en main : *faire la chaîne dans un incendie*. *Chaîne d'un port*, série de radeaux ou estacade fermant un port. Figure de danse : *chaîne anglaise*. Enchaînement : *la chaîne des idées*.

CHAÎNÉ (*chê-né*), **E** adj. Formé de parties attachées bout à bout : *câble chaîné*.

CHAÎNER (*chê-né*) v. a. Mesurer avec la chaîne d'arpenteur. Faire le chaînage de murs.

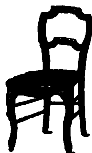
CHAÎNETTE (*chê-nè-te*) n. f. Petite chaîne. *Mécan*. Courbe suivant laquelle se tend un fil homogène, flexible et inextensible, suspendu par ses extrémités à deux points fixes. *Point de chaînette*, point de couture ou de broderie qui ressemble à une chaînette.

CHAÎNEUR (*chê*) n. m. Celui qui mesure avec la chaîne d'arpenteur.

CHAÎNON (*chê*) n. m. Anneau de chaîne. Partie d'une chaîne : *un chaînon de montagnes peu élevé*.

CHAIR (*chèr*) n. f. (vx fr. *car*, *char* ; du lat. *caro*). Substance molle, sanguine et organique de l'animal : *la chair du bœuf est rouge et compacte*. *Fig*. Nature humaine, considérée au point de vue de la sensibilité : *la chair est faible*. Corps humain : *mortifier la chair*. Pulpe des fruits : *la chair du melon*. *Chair de poule*, peau humaine devenue comme granulée sous l'impression du froid ou d'une émotion. *Avoir la chair de poule*, frissonner. *Couleur de chair* ou *couleur chair*, d'un blanc rose. Pl. *Chairs d'un tableau*, ce que l'on voit à nu des personnages. PROV. : **Il n'est ni chair ni poisson**, se dit d'un homme qui, par faiblesse, flotte entre deux partis opposés.

CHAIRE (*chê-re*) n. f. (lat. *cathedra*). Tribune plus ou moins élevée d'où un professeur, un prédicateur parlent à l'auditoire : *monter en chaire*. *Fig*. Prédication religieuse : *éloquence de la chaire*. Siège apostolique : *la chaire de saint Pierre*. Fonction de professeur : *chaire de philosophie*.


Chaise.

CHAIS (*chê*) n. m. V. CHAI.

CHAISE (*chê-ze*) n. f. Siège à dossier sans bras : *la chaise curule était réservée, à Rome, aux hauts magistrats*. Pièce de fonte qui supporte un arbre de transmission. *Mar*. Sorte de nœud. *Chaise à porteurs*, siège de luxe, fermé et couvert, dans lequel on se faisait porter par deux hommes. *Chaise de poste*, voiture pour courir la poste. *Chaise percée*, siège pour les besoins naturels.


Chaise à porteurs.

CHAISIER (*chê-zi-é*), **ÈRE** n. Ouvrier, ouvrière qui fabrique des chaises. Personne préposée à la location des chaises dans une église ou un lieu public.

CHALAND (*lan*) ou **CHALAN** n. m. Bateau plat, destiné au transport des marchandises.

CHALAND (*lan*), **E** n. Acheteur : *dans le commerce, il faut savoir attirer les chalands*.

CHALCOGRAPHE (*kal*) n. m. (du gr. *khalkos*, cuivre, et *graphein*, écrire). Graveur sur métaux.

CHALCOGRAPHIE (*kal*, *fi*) n. f. Art du chalcographe, gravure : *la chalcographie du Louvre a fourni d'admirables reproductions des chefs-d'œuvre de l'antiquité*.

CHALCOGRAPHIQUE (*kal*) adj. Qui se rapporte à la chalcographie.

CHALCOPYRITE (*kal*) n. f. Pyrite de cuivre ou sulfure double naturel de cuivre et de fer. (Ce minerai est employé pour l'extraction du cuivre.)

CHALCOSINE (*kal-ko-zi-ne*) n. f. Pyrite ou sulfure naturel de cuivre, très fusible.

CHALDAÏQUE (*kal-da-i-ke*) adj. Qui a rapport aux Chaldéens : *langue chaldaïque*.

CHALDÉEN, ENNE (*kal-dé-in, è-ne*) adj. et n. De la Chaldée.

CHÂLE n. m. (ar. *schâl*). Grande pièce de laine, de soie, etc., que les femmes portent sur leurs épaules : *les châles de cachemire furent introduits en Europe au XVIIIe siècle*. *Châle-tapis*, châle de laine très fort, à dessins de formes régulières ou carrées.

CHALET (*lè*) n. m. Petite maison de bois recouverte de planches, qui sert d'habitation aux montagnards de la Suisse. Toute maison de campagne, même luxueuse, imitant le chalet suisse. *Chalet de nécessité*, petit édicule contenant des cabinets d'aisances publics.

CHALEUR n. f. (lat. *calor*). Phénomène de physique par lequel la température d'un corps s'élève : *toute combustion dégage de la chaleur*. Qualité de ce qui est chaud. Sensation que produit un corps chaud. Température élevée, temps chaud : *les grandes chaleurs de l'été ont lieu en général pendant la canicule*. Élévation de la température du corps : *la chaleur de la fièvre*. *Chaleur animale*, température propre aux êtres vivants. *Chaleur spécifique*, quantité de chaleur absorbée par 1 kilogramme d'un corps, lorsque sa température s'élève de 1 degré. *Fig*. Ardeur : *chaleur du combat*. Zèle, nature pressante : *la chaleur d'une discussion*. ANT. **Froid, froidure.**

CHALEUREUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec chaleur. ANT. **Froidement.**

CHALEUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui a de la vie, de l'animation : *style chaleureux*. Qui presse avec zèle : *recommandation chaleureuse*. ANT. **Froid, glacé, glacial.**

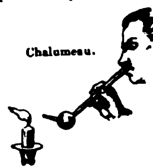
CHÂLIT (*li*) n. m. Bois de lit. Charpente quelconque, sur laquelle reposent les matelas.

CHALOIR v. n. Importer, intéresser. (N'est plus employé que dans ces locutions : *il me chaut*, *il ne m'en chaut*, *peu me chaut*, cela ne m'intéresse pas.)


Chaloupe à vapeur.

CHALOUPE (esp. *chaluta*) n. f. Grand et fort canot à la voile ou à l'aviron, pour le service des vaisseaux. *Chaloupe canonnière*, chaloupe de petites dimensions, armée de canons.

CHALUMEAU (*mô*) n. m. (lat. *calamus*). Tuyau de paille, de roseau. Flûte champêtre. Tuyau métallique avec lequel on souffle sur une flamme qui devient d'une température très élevée : *le chalumeau oxhydrique peut fondre le platine*.


Chalumeau.

CHALUT (*lu*) n. m. Filet de pêche en forme de poche que l'on traîne : *les chaluts servent surtout à la pêche sur les bancs de sable*.

CHALUTIER (*ti-é*) n. m. Pêcheur qui se sert du chalut. Bateau qui traîne le chalut : *on construit aujourd'hui de grands chalutiers à vapeur*.

CHAMADE (ital. *chiamata*) n. f. Signal donné par le tambour pour annoncer que des assiégés capitulent : *battre la chamade*.

CHAMAILLER (*ma, ll* mll., *é*) v. n. et a. Quereller. **Se chamailler** v. pr. Se battre ou se quereller avec bruit.

CHAMAILLERIE (*ma, ll* mll., *e-rî*) n. f. Querelle.

CHAMANISME (*nis-me*) n. m. Religion grossière des peuples de la Sibérie orientale et de l'extrême nord de l'Asie : *le chamanisme a pour base le culte de la nature et des esprits qui la gouvernent*.

CHAMARRER (*ma-ré*) v. a. (vx fr. *chamarre*, simarre). Charger de passementeries, de galons, d'ornements : *un général chamarré de décorations*. (Se dit presque toujours en mauv. part.)

CHAMARRURE (*ma-ru-re*) n. f. Manière de chamarrer. Ornements de mauvais goût.

CHAMBARD ou **CHAMBART** (*chan-bar*) n. m. *Pop*. Vacarme. Renversement.

CHAMBARDEMENT (*chan, man*) n. m. *Pop*. Action de chambarder.

CHAMPIGNONS

Amanite oronge C.

Amanite grisette C.

Coulemelle C.

Amanite citrine V.

Amanite golmelle C.

Amanite phalloïde V.

Souchette C

Amanite tue-mouches ou fausse oronge V.

Mousseron C.

Hypholome V.

Lactaire délicieux C.

Amanite fausse golmelle V.

Lactaire taché C.

Pleurote huître C.

Lactaire roux V.

Fausse girolle V.

Lactaire visqueux V.

Lactaire vénéneux V.

Volvaire gluante V.

Girolle ou Chanterelle C.

Russule palomet C.

Russule charbonnier C.

Bolets raboteux C.

Bolet amer V.

Bolet Satan V.

Russule de Quélet V.

Russule émétique V

Psalliote boule de neige C.

Bolet comestible ou Cèpe de Bordeaux C.

Bolet tête de nègre C.

Langue ou foie de bœuf C.

Champignon de couche C.

Coprin C.

Morilles C

Hydne imbriqué C.

Hydne bosselé C.

Clavaire jaune C.

Helvelle C.

Truffe C

C. Comestible V. Vénéneux

Petit Larousse illustré

CHAMBARDER (*chan-bar-dé*) v. a. *Pop.* Renverser, bouleverser de fond en comble.

CHAMBELLAN (*chan-bèl-lan*) n. m. Officier chargé de tout ce qui concerne le service intérieur de la chambre d'un prince : *les derniers chambellans figurèrent à la cour de Napoléon III. Grand chambellan*, le plus élevé en dignité des chambellans.

CHAMBERTIN (*chan-bèr-tin*) n. m. Vin rouge très estimé, récolté dans le vignoble de Gevrey-Chambertin : *boire du chambertin.*

CHAMBRANLE (*chan*) n.m. Encadrement de trois côtés d'une porte, d'une fenêtre, d'une cheminée.

CHAMBRE (*chan-bre*) n. f. (lat. *camera*, chambre). Pièce d'une maison, spécialement celle où l'on couche : *il est malsain de coucher dans une chambre insuffisamment aérée. Garder la chambre*, ne pas sortir par suite d'une indisposition. *Travailler en chambre*, travailler à un métier sans tenir boutique : *les canuts lyonnais ont longtemps travaillé en chambre.* Lieu où se réunissent les assemblées délibérantes, les corps constitués : *aller à la Chambre des députés.* L'ensemble des membres de ces assemblées : *les décisions des Chambres.* (V. *Part. hist.*) Section ou division de certains tribunaux : *première chambre du tribunal civil; chambre correctionnelle, criminelle. Chambres de l'œil*, cavités antérieure et latéro-ciliaire de l'œil où se trouve l'humeur aqueuse. *Chambre de chauffe*, compartiment dans lequel sont placés les foyers des chaudières d'un bateau. *Chambre à air*, tuyau rond en caoutchouc que l'on met autour de la jante d'une roue et qui est muni d'une valve par où l'on fait pénétrer l'air pour le gonfler. Cavité destinée à recevoir un explosif : *la chambre d'une mine, d'une torpille. Chambre noire* ou *obscure*, boîte close, sauf une légère ouverture, munie en général d'une lentille, par laquelle pénètrent les rayons réfléchis par les objets extérieurs, dont l'image va se former sur un écran placé à une distance convenable : *l'objectif et la chambre noire sont les éléments principaux de tout appareil photographique. Chambre claire*, appareil composé principalement d'un prisme qui projette sur un écran des images dont on peut suivre et arrêter les contours avec un crayon.

CHAMBRÉE (*chan-bré*) n. f. L'ensemble des ouvriers et surtout des soldats, logeant et mangeant dans une même chambre : *il faut supporter avec bonne humeur les plaisanteries de la chambrée.* Ensemble des spectateurs réunis quelque part.

CHAMBRELAN (*chan*) n. m. Ouvrier qui travaille en chambre.

CHAMBRER (*chan-bré*) v. n. Habiter la même chambre. V. a. Enfermer, pour punir, voler, etc. : *il faut surveiller, mais non pas chambrer les enfants.*

CHAMBRETTE (*chan-brè-te*) n. f. Petite chambre.

CHAMBRIER (*chan-bri-é*) n. m. Officier chargé de la garde du trésor auprès du roi de France.


Chameau.

CHAMBRIÈRE (*chan*) n. f. Femme de chambre. (Vx.) Long fouet de manège. Support mobile pour tenir horizontal un véhicule non attelé.

CHAMEAU (*mô*) n. m. (lat. *camelus*). Genre de mammifères ruminants, qui a deux bosses sur le dos (Asie centrale et Turkestan) : *le chameau, par sa sobriété et son endurance, est l'animal le plus utile au désert.* V. DROMADAIRE. *Mar.* Ponton pour soulever un navire.

CHAMELIER (*li-é*) n. m. Celui qui soigne et conduit les chameaux.

CHAMELLE (*mè-le*) n. f. Femelle du chameau : *le lait de la chamelle est très nourrissant.*

CHAMELON n. m. Petit du chameau.

CHAMÉROPS (*ka-mé-rops*) n. m. Genre de palmiers de petite taille, dits aussi *palmiers nains* : *le chamérops est commun sur le littoral méditerranéen.*

CHAMOIS (*moi*) n. m. Genre d'antilopes des montagnes d'Europe : *le chamois évite le chasseur en sautant de rocher en rocher avec une agilité merveilleuse.* Sa peau préparée : *gants de chamois.* N. et adj. Jaune clair : *le chamois est salissant; robe chamois.*


Chamois.

CHAMOISAGE (*za-je*) n.m. Préparation que l'on fait subir aux peaux d'une foule d'animaux pour les rendre souples et moelleuses.

CHAMOISER (*zé*) v. a. Préparer par le chamoisage.

CHAMOISERIE (*ze-rî*) n. f. Lieu où l'on prépare les peaux. Ces peaux préparées.

CHAMOISEUR (*zeur*) n. m. Qui prépare et vend les peaux en général.

CHAMP (*chan*) n. m. (lat. *campus*). Étendue de terre labourable : *un champ de blé, de maïs.* Au plur., la campagne en général : *la vie des champs. Fig. Champ de bataille, champ d'honneur*, endroit où se livre un combat : *mourir au champ d'honneur.* Perspective, sujet, matière : *le champ des hypothèses est illimité; le champ de notre activité. Champ d'une lunette*, espace que l'on aperçoit quand on regarde dans cet instrument. *Champ magnétique, électrique*, région soumise à l'influence d'un aimant, d'un courant. *Champ opératoire*, région sur laquelle porte une intervention chirurgicale. *Champ de courses*, hippodrome pour courses de chevaux. *Champ de tir*, terrain disposé pour que les soldats s'exercent au tir. Fond sur lequel on représente quelque chose : *le champ d'une médaille, d'un écu d'armes. Champ de Mars*, champ de manœuvre. *Battre, sonner aux champs*, rendre avec les trompettes, les tambours, les honneurs militaires. *Champ de repos*, cimetière. *Se battre en champ clos*, en combat singulier. *Courir les champs*, la campagne. *Prendre la clef des champs*, s'enfuir. Loc. adv. : **Sur-le-champ**, sans délai. **A tout bout de champ**, à tout propos.

CHAMP (*chan*) n. m. (vx fr. *cant*, côté). Côté d'une pièce équarrie le plus étroit dans le sens de la longueur. Partie lisse autour d'un cadre, d'une moulure. Loc. adv. **De champ**, dans le sens de la longueur et sur la petite face.

CHAMPAGNE (*chan*) n. m. Vin blanc mousseux, très estimé, que l'on prépare en Champagne. *Champagne frappé*, refroidi ou même congelé, à l'aide de glace pilée mise autour de la bouteille. *Fine champagne*, eau-de-vie de qualité supérieure, fabriquée dans les Charentes.

CHAMPAGNE (*chan*) n. f. *Blas.* Pièce honorable qui occupe le tiers inférieur de l'écu d'armes.

CHAMPAGNISER (*chan, gni-zé*) v. a. Préparer à la manière du champagne : *champagniser des vins.*

CHAMPART (*chan-par*) n. m. Mélange de froment et de seigle semés ensemble. *Féod.* Part sur les gerbes qui revenait aux seigneurs de certains fiefs.

CHAMPENOIS, E (*chan-pe-noi, oi-ze*) adj. et n. De la Champagne.

CHAMPÊTRE (*chan*) adj. Qui appartient aux champs : *vie champêtre.* **Garde champêtre**, agent chargé de la garde des propriétés rurales.

CHAMPI, ISSE (*chan, i-se*) adj. et n. Enfant trouvé dans les champs. (Vx.)

CHAMPIGNON (*chan*) n. m. (bas lat. *campinolius*). Genre de végétaux cryptogames, de formes diverses : *les moisissures, les truffes sont des champignons. Pousser comme un champignon*, grandir très vite. Support pour chapeaux, vêtements, dont l'extrémité est arrondie et qui sert à soutenir divers objets. Bouton qui se forme à une mèche qui brûle. *Méd.* Excroissance molle et fongueuse, qui se forme dans les plaies. — Certaines espèces de champignons sont bonnes à manger et les autres vénéneuses. Il faut se garder de consommer tout champignon dont on ne connaît pas absolument la nature et le caractère comestible. En cas d'empoisonnement par les champignons, il faut, en attendant le médecin, prendre un vomitif, et non un purgatif. Se garder de boire du vinaigre, de l'éther ou de l'eau salée, qui répandraient le poison dans tout l'organisme.

CHAMPIGNONNIÈRE (*chan-pi-gno-ni*) n. f. Endroit, presque toujours souterrain, où l'on cultive les champignons de couche : *les carrières des envi-*

rons de Paris ont été transformées avec profit en champignonnières. Couche de terreau et de fumier pour cultiver les champignons.

CHAMPION (*chan*) n. m. Celui qui combattait en champ clos pour sa cause ou pour la cause d'autrui. Combattant, concurrent quelconque : *les champions du cyclisme*. Vainqueur d'une épreuve sportive : *champion de la course, de la nage, de l'escrime*, etc. *Fig*. Défenseur : *Voltaire fut, en son temps, le champion de la tolérance*.

CHAMPIONNAT (*chan-pi-o-na*) n. m. Epreuve sportive, dont le vainqueur reçoit le titre de *champion*.

CHAMPLEVER (*chan-le-vé*) v. a. Creuser une surface unie pour y tailler des figures ou y incruster des ornements. Dans la gravure, enlever certaines parties de l'absence desquelles résulteront les blancs.

CHANÇARD (*sar*), **E** n. et adj. *Pop*. Qui a de la chance, à qui les choses réussissent bien.

CHANCE n. f. Nature ou résultat d'un événement : *profiter d'une heureuse chance*. Bonheur : *avoir de la chance. La chance tourne*, les choses changent de face. Pl. Probabilités : *calculer les chances*.

CHANCELANT (*lan*), **E** adj. Qui chancelle : *vieillard chancelant. Fig*. Mal assuré : *santé chancelante*.

CHANCELER (*lé*) v. n. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *nous chancellerons*.) Vaciller sur ses pieds, sa base : *cet homme, cet édifice chancelle. Fig*. Etre irrésolu : *sa vertu chancelle*.

CHANCELIER (*li-é*) n. m. Chef suprême de la justice, sous l'ancienne monarchie : *le chancelier était inamovible*. Dignitaire qui a la garde des sceaux, dans un corps ou un ordre : *le chancelier de la Légion d'honneur. Chancelier de l'Echiquier*, en Angleterre, juge de la cour des finances.

CHANCELIÈRE n. f. Femme d'un chancelier. Boîte ou sac fourré pour tenir les pieds chauds.


Chancelière.

CHANCELLEMENT (*sè-le-man*) n. m. Action de chanceler. (Peu us.)

CHANCELLERIE (*sè-le-rî*) n. f. Lieu où l'on scelle avec le sceau de l'Etat. Ministère de la justice. Bureaux, administration que dirige un chancelier. *Grande chancellerie*, administration chargée de tout ce qui a rapport à l'ordre de la Légion d'honneur.

CHANCEUX, EUSE (*seû, eu-ze*) adj. Qui a une chance heureuse : *homme chanceux*. Hasardeux : *cette affaire est chanceuse*.

CHANCI, E adj. Moisi. N. m. Fumier sur lequel a poussé du blanc de champignon.

CHANCIR v. n. (bas lat. *canutire*). Moisir.

CHANCISSURE (*si-su-re*) n. f. Moisissure.

CHANCRE n. m. Nom vulgaire des ulcères. *Fig*. Cause de destruction progressive. Maladie des arbres.

CHANCREUX, EUSE (*kreû, eu-ze*) adj. De la nature du chancre. Attaqué par un chancre.

CHANDELEUR n. f. (lat. *candela*, cierge). Fête de la présentation de Notre-Seigneur au Temple et de la purification de la Vierge (2 février).

CHANDELIER (*li-é*) n. m. Ustensile pour mettre la chandelle, la bougie : *le chandelier à sept branches était un des principaux instruments du culte hébreu. Mar*. Support métallique.


Chandelier.

CHANDELIER (*li-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui fait ou vend des chandelles : *ouvrier chandelier*.

CHANDELLE (*dè-le*) n. f. (lat. *candela*; de *candere*, brûler). Flambeau de suif, de résine. *Economie de bouts de chandelle*, Economie insignifiante, mal entendue. *Brûler la chandelle par les deux bouts*, dépenser, gaspiller avec excès. *Devoir une belle, une fière chandelle à quelqu'un*, lui avoir une grande obligation. *Faire voir à quelqu'un trente-six chandelles*, le frapper fortement à la face. *Chandelle romaine*, pièce d'artifice.

CHANDELLERIE (*dè-le-rî*) n. f. Fabrique de chandelles.

CHANFREIN (*frin*) n. m. Armure qui protégeait la tête du cheval de guerre. Partie de la tête du cheval, d'un animal, qui s'étend des oreilles aux naseaux. (V. CHEVAL.) Petite surface que l'on forme en abattant l'arête d'une pierre ou d'une pièce de bois.

CHANFREINER (*fré-né*) v. a. Tailler en chanfrein.

CHANGE n. m. Changement : *gagner, perdre au change*. Troc d'une chose contre une autre. Opération qui consiste dans la vente des monnaies, des matières d'or et d'argent et des papiers-monnaies. Taux auquel on fait cette opération : *le change entre la France et l'Espagne est très élevé*. Bureau du changeur. Commission du changeur : *il y a tant pour le change. Prendre le change*, se laisser tromper. *Donner le change*, tromper. **Agent de change**. V. AGENT. **Lettre de change**, acte par lequel le souscripteur enjoint à une autre personne de payer à une époque dite, à l'ordre de telle personne dénommée, une somme déterminée.— Les personnes dénommées dans une lettre de change sont : le *tireur* ou *souscripteur*, qui fait la lettre et en reçoit la valeur ; le *preneur* ou *bénéficiaire*, qui fournit cette valeur et devient ainsi propriétaire du titre ; le *tiré* ou *payeur* ou *accepteur*. Voici un exemple de la formule de la lettre de change :

Paris, le 1906. B. P. F. 1.000

Au trente et un décembre, veuillez payer, par cette présente de change, à l'ordre de MM. Paul et Cie, la somme de mille francs, valeur reçue en marchandises, que passerez suivant avis à M. Pierre, négociant à Lyon.

Accepté : PIERRE. JEAN et Cie.

La lettre de change est écrite sur papier timbré ou sur papier libre avec apposition d'un timbre mobile (droit de 0 fr. 05 par 100 francs). Ce timbre doit être annulé le jour du tirage.

CHANGEABLE (*ja-ble*) adj. Qui peut être changé.

CHANGEANT (*jan*), **E** adj. Inconstant, variable : *caractère changeant*. ANT. **Constant, fixe, immuable.**

CHANGEMENT (*man*) n. m. Action de changer. Modification qui en résulte : *changement de temps*. ANT. **Stabilité, constance.**

CHANGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je changeai, nous changeons*. — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.) Céder une chose pour une autre. Remplacer une chose par une autre : *changer un rouage de montre. Changer un enfant*, le changer de linge. Convertir : *changer les métaux en or*. V. n. Quitter une chose pour une autre : *changer de condition*. Passer d'un état à un autre : *le temps va changer. Changer de visage*, pâlir, rougir, perdre contenance. ANT. **Maintenir, perpétuer.**

CHANGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui se livre aux opérations du change : *les changeurs se groupaient, à Paris, sur le pont au Change*.

CHANLATE ou **CHANLATTE** (*la-te*) n. f. Chevron refendu, qui se pose dans le même sens que les lattes. Pièce qui facilite l'écoulement des eaux d'un toit.

CHANOINE n. m. (gr. *kanonikos*, régulier). Dignitaire ecclésiastique qui, autrefois, possédait un canonicat (auj., fait partie du conseil d'un évêque, etc.) : *chanoine titulaire, prébendé, honoraire*.

CHANOINESSE (*nè-se*) n. f. Autrefois religieuse qui possédait une prébende : *il existe encore en Allemagne quelques chapitres de chanoinesses. Pâtiss*. Petite nonnette : *les chanoinesses de Dijon sont estimées*.

CHANOINIE (*nî*) n. f. (de *chanoine*). Canonicat.

CHANSON n. f. (lat. *cantio*). Pièce de vers frivole ou satirique, que l'on chante : *en France, tout finit par des chansons. Chanson de geste*, ancien poème dans lequel on célébrait les exploits des chevaliers : *la plus célèbre des chansons de geste est la* Chanson de Roland. Pl. *Fig*. Sornettes, discours frivoles : *chansons que tout cela!* LOC. PROV. : **L'air ne fait pas la chanson**, l'apparence n'est pas la réalité. **Il en a l'air et la chanson**, il est réellement ce qu'il paraît être. **Le ton fait la chanson**, la manière de dire les choses en détermine le sens.

CHANSONNER (*so-né*) v. a. Faire une chanson satirique contre quelqu'un : *Mazarin fut chansonné par les Frondeurs*.

CHANSONNETTE (*so-nè-te*) n. f. Petite chanson : *les chansonnettes de Nadaud ont été très populaires*.

CHANSONNIER (*so-ni-é*), **ÈRE** n. Personne qui fait, qui chante des chansons : *Béranger fut un chansonnier hardi et éloquent*. N. m. Recueil de chansons.

CHANT (*chan*) n. m. (lat. *cantus*). Suite de sons modulés, émis par la voix. Air mis sur des paroles. Mélodie : *chant harmonieux*. Chanson de style soutenu : *un chant guerrier*. Toute composition en vers de style noble : *mes chants rediront vos exploits*. Chacune des divisions d'un poème épique ou didactique :

poème en dix chants. Chant grégorien, chant ordinaire de l'Eglise. V. PLAIN-CHANT.

CHANTAGE n. m. Action d'extorquer à une personne de l'argent, des faveurs, etc., sous la menace de révélations scandaleuses : *pratiquer un chantage.*

CHANTANT (*tan*), **E** adj. Qui chante. Où l'on chante : *café chantant*. Qui se chante aisément : *une mélodie très chantante.*

CHANTEAU (*tô*) n. m. Morceau coupé à un grand pain ou à une pièce d'étoffe. *Chanteau de pain bénit*, le morceau qu'on envoie à celui dont c'est le tour de rendre le pain bénit.

CHANTEPLEURE n. f. Entonnoir à long tuyau, percé de trous. Robinet. Espèce d'arrosoir. Fente verticale pratiquée dans un mur pour l'écoulement des eaux.

CHANTER (*té*) v. n. (lat. *cantare*). Former avec la voix des sons variés : *les oiseaux sifflent, l'homme seul chante*. Imiter le chant en déclamant : *cet orateur chante*. V. a. Célébrer, louer : *chanter la gloire, les vertus*. Chansonner, railler : *Mazarin disait : ils chantent, ils payeront*. *Faire chanter quelqu'un*, pratiquer un chantage sur lui. **Pain à chanter**, pain azyme. **Se chanter** v. pr. Etre chanté : *cet air se chante partout.*

CHANTERELLE (*rè-le*) n. f. (du lat. *cantare*, chanter). Corde d'un violon, d'une basse, qui a le son la plus aigu. *Fig.* et *fam. Appuyer sur la chanterelle*, insister sur le point délicat, important. Oiseau qu'on emploie pour en attirer d'autres dans des filets. Femelle de la perdrix, dont on se sert pour attirer les mâles.

CHANTERELLE (*rè-le*) n. f. (lat. *cantharellus*, petite coupe). Genre de champignons comestibles, dits aussi *girolles*. (V. la planche CHAMPIGNONS.)

CHANTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui chante souvent ou fait métier de chanter : *les chanteurs de l'Opéra*. Adjectiv. *Oiseaux chanteurs*, ceux dont le chant est agréable (*serin, rossignol*, etc.). *Maître chanteur*, qui excelle dans le chantage.

CHANTIER (*ti-é*) n. m. (lat. *canterium*, chevron). Emplacement où les marchands entassent le bois, le charbon qu'ils ont à vendre. Atelier à l'air libre, clôturé ou couvert, où l'on travaille le bois, la pierre ; *un chantier de construction*. Lieu de construction pour les vaisseaux : *La Seyne possède d'importants chantiers maritimes*. Charpente supportant une embarcation. Ensemble des madriers sur lesquels on place les tonneaux dans les caves, les fardeaux, etc. *Fig. Avoir un ouvrage sur le chantier*, y travailler.

CHANTIGNOLE ou **ÉCHANTIGNOLE** n. f. Pièce de bois trapézoïdale, qui soutient les pannes d'une charpente. Brique de demi-épaisseur pour construire les cheminées. V. FERME.

CHANTONNER (*to-né*) v. a. et n. Chanter à demi-voix : *chantonner une mélodie.*

CHANTOURNAGE n. m. Action de chantourner.

CHANTOURNEMENT (*man*) n. m. Contour d'une planche chantournée.

CHANTOURNER (*né*) v. a. Tailler en dehors et évider en dedans une pièce de bois ou de métal, d'après un profil donné : *chantourner une bordure*. Faire ressortir la partie saillante d'une peinture.



Chanvre.

CHANTRE n. m. (lat. *cantor*). Celui qui chante. Spécialem., qui chante au lutrin : *dans l'église primitive, les chantres faisaient partie du clergé*. *Fig.* Poète : *le chantre d'Ausonie* ou *des Géorgiques* (Virgile) ; *le chantre d'Achille* (Homère) ; *le chantre de Thrace* (Orphée). *Les chantres des bois*, les oiseaux.

CHANVRE n. m. Genre de plantes textiles qui portent le chènevis. Filasse qu'on retire de l'écorce du chanvre : *le rouissage, le broyage et le teillage sont les trois étapes de la préparation du chanvre.*

CHANVRIER (*vri-é*), **ÈRE** n. Personne qui travaille le chanvre. Adj. Qui concerne le chanvre : *industrie chanvrière.*

CHAOS (*ka-o*) n. m. (mot gr. signif. *abîme*). Confusion générale et primitive des éléments, de la matière. *Fig.* Confusion, désordre : *comment se reconnaître dans ce chaos d'arguments !*

CHAOTIQUE (*ka-o*) adj. Qui tient du chaos.

CHAPARDER (*dé*) v. a. *Pop.* Voler, marauder.

CHAPARDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui chaparde.

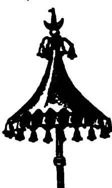
CHAPE n. f. (bas lat. *cappa*). Sorte de grand manteau d'église, qui s'agrafe par devant : *la chape ne se porte que pendant les cérémonies*. Vêtement de cardinal. Enveloppe de certains objets. Enveloppe de plâtre qui réunit les pièces d'un moule de sculpture. Enduit qui protège contre les infiltrations le dessus d'une voûte. Etrier de fer, qui porte l'axe sur lequel tourne une poulie. *Chape d'une aiguille de boussole*, partie conique recevant le saphir de support du pivot. *Blas.* Pièce honorable constituée par deux triangles rectangles obtenus en joignant le milieu du chef aux cantons de la pointe. (V. la planche BLASON.)



Chape de poulie.

CHAPÉ, E adj. Revêtu d'une chape. *Blas.* Qui s'ouvre en chape ou en pavillon, en parlant de l'écu.

CHAPEAU (*pô*) n. m. (bas lat. *capellus*). Coiffure à bords, d'homme ou de femme. (V. COIFFURE.) *Coup de chapeau*, salut qu'un homme fait en soulevant son chapeau. Partie supérieure d'un champignon, de certaines pièces mécaniques, etc. : *le chapeau d'un marteau-pilon*. **Chapeau chinois**, instrument de musique formé d'un chapeau de cuivre muni de clochettes.



Chapeau chinois.

CHAPELAIN (*lin*) n. m. (lat. *capellanus*). Aumônier d'un prince. Desservant d'une chapelle.

CHAPELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je chapellerai*.) Râper la croûte.

CHAPELET (*lè*) n. m. Ensemble de grains enfilés que l'on fait glisser entre ses doigts en récitant des *Pater* et des *Ave* : *un chapelet de corail*. Prières ainsi récitées : *dire un chapelet*. Objets réunis ensemble comme les grains d'un chapelet : *certaines rivières russes sont de véritables chapelets de lacs*. *Fig.* Série : *défiler un chapelet d'injures*. *Arch.* Baguette découpée en une suite continue de grains ronds ou ovales. *Hydraul.* Noria. *Fig. Défiler son chapelet*, dire tout ce qu'on a sur le cœur.

CHAPELIER (*li-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui fait ou vend des chapeaux.

CHAPELIÈRE n. f. Malle bombée, à châssis et à compartiments, pour les chapeaux, etc.

CHAPELLE (*pè-le*) n. f. (lat. *capella*). Petite église. Toute partie d'une église ayant un autel : *les cathédrales comprennent en général de nombreuses chapelles annexes*. Orfèvrerie employée au sacrifice de la messe. **Chapelle ardente**, luminaire et pompeux appareil funéraire.

CHAPELLENIE (*pè-le-nî*) n. f. Dignité, bénéfice d'un chapelain.

CHAPELLERIE (*pè-le-rî*) n. f. Art, industrie, commerce du chapelier. Boutique de chapelier.

CHAPELURE n. f. Croûte de pain râpée.

CHAPERON (dériv. de *chape*) n. m. Sorte de capuchon habillant la tête et le cou jusqu'aux épaules, qui était la coiffure ordinaire des deux sexes au moyen âge : *Etienne Marcel coiffa le dauphin Charles de son chaperon aux armes de Paris*. Petit capuchon dont on coiffe les faucons à la chasse. Couronnement d'un mur en forme de toit. *Fig.* Femme sérieuse ou âgée qui accompagne dans le monde une jeune fille, une jeune femme.



Chaperon de mur.

CHAPERONNER (*ro-né*) v. a. Couvrir d'un chaperon : *chaperonner une muraille ; chaperonner un faucon*. *Fig.* Accompagner, surveiller, protéger une personne jeune.

CHAPIER (*pi-é*) n. m. Fabricant, marchand de chapes. Porte-chape. Armoire, meuble à serrer les chapes.

CHAPITEAU (*tô*) n. m. (lat. *capitellum* ; de *caput*, tête). Partie, ordinairement sculptée, qui fait saillie

au-dessus d'un fût de colonne, de pilastre : *la forme du chapiteau est caractéristique de l'ordre auquel appartient la colonne*. (V. COLONNE, ORDRE.) Corniche d'un buffet, d'une armoire, etc. Partie supérieure d'un alambic. Petit couvercle sur la lumière d'un canon. (Vx.)


Chapiteau.

CHAPITRAL, E, AUX adj. Qui concerne un chapitre de religieux, de chanoines.

CHAPITRE n. m. (lat. *capitulum* ; de *caput*, tête). Division d'un livre indiquée par ce mot même avec un numéro d'ordre ou par ce simple numéro. Somme des matières qui y sont traitées. Conseil de religieux, de chanoines : *l'évêque et son chapitre*. Lieu où il s'assemble : *se rendre au chapitre*. Assemblée en général. *Avoir voix au chapitre*, avoir le droit de donner son avis. *Fig*. Matière. chose dont on parle : *causons sur ce chapitre*.

CHAPITRER (*tré*) v. a. Réprimander en plein chapitre : *chapitrer un religieux*. Réprimander sévèrement. Faire des recommandations à.

CHAPON n. m. (lat. *capo*). Coq que l'on a châtré et que l'on engraisse pour le manger : *les chapons du Maine sont renommés*. Croûte de pain frottée d'ail.

CHAPONNEAU (*po-nó*) n. m. Jeune chapon.

CHAPONNIÈRE (*po-ni-è-re*) n. f. Vase où l'on fait cuire un chapon en ragoût.

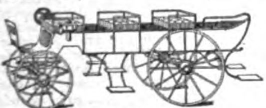

Chapska.

CHAPSKA n. m. Coiffure militaire, empruntée aux Polonais et que portèrent, en France, les lanciers du second Empire.

CHAQUE adj. indéf. (sans plur.). Tout, toute, nul excepté, dans une catégorie de choses ou d'individus : *il faut une place pour chaque chose, et chaque chose à sa place*. V. CHACUN.


Char romain.

CHAR n. m. (lat. *carrus*). Chez les anciens, voiture à deux roues pour les combats, les jeux, etc. : *les triomphateurs romains traînaient leurs prisonniers derrière leur char*. Auj., voiture quelconque. **Char à bancs**, voiture à bancs disposés en travers. **Char funèbre**, corbillard.


Char à bancs.

CHARABIA n. m. Patois des Auvergnats. Langage bizarre, inintelligible.

CHARADE n. f. (du provenç. *charrado*, causerie). Sorte d'énigme où l'on doit deviner un mot, à l'aide de la signification de chacune de ses syllabes présentant un sens complet, comme : *mon premier se sert de mon dernier pour manger mon entier* (chien-dent). *Fig*. Ce qui est peu intelligible.

CHARANÇON n. m. Genre d'insectes coléoptères curculionidés, qui rongent les blés, les pois, les lentilles, etc. : *on peut réussir à se débarrasser des charançons en ventilant régulièrement les greniers*.


Charançon.

CHARANÇONNÉ (*so-né*), **E** adj. Attaqué par les charançons : *blé charançonné*.

CHARBON n. m. (lat. *carbo*). Produit qui résulte du bois brûlé à l'abri du contact de l'air : *le charbon est du carbone presque pur. Charbon ardent, charbon*, ce même produit embrasé, mais ne jetant pas de flamme. *Fig. Etre sur les charbons*, Etre dans une situation critique, cruelle. *Charbon de terre*, houille. (V. ce mot.) *Méd*. Maladie infectieuse, commune à l'homme et aux animaux : *le charbon est le plus souvent transmis à l'homme par la piqûre des mouches*. *Agr*. Maladie contagieuse des végétaux, surtout des céréales, et spécialement du blé, où certains organes sont remplacés par une poudre noire ou brune.

CHARBONNAGE (*bo-na-je*) n. m. Exploitation de la houille en général ou d'une houillère en particulier.

CHARBONNÉE (*bo-né*) n. f. Viande grillée sur le charbon. Dessin au charbon.

CHARBONNER (*bo-né*) v. a. Réduire en charbon : *charbonner un rôti*. Noircir en écrivant, en dessinant avec du charbon : *charbonner les murs*. V. n. Se réduire en charbon sans flamber.

CHARBONNERIE (*bo-ne-rî*) n. f. Dépôt de charbon. Société politique, v. CARBONARISME.

CHARBONNEUX, EUSE (*bo-neû, eu-ze*) adj. Qui a rapport au charbon (maladie). *Mouches charbonneuses*, celles qui peuvent transmettre le charbon.

CHARBONNIER (*bo-ni-é*), **ÈRE** n. Qui fait ou vend du charbon. Membre de la charbonnerie. (On dit plus souvent CARBONARO.) Adj. Qui a rapport à l'industrie, au commerce du charbon : *les centres charbonniers*. N. m. Bâtiment qui transporte du charbon. Loc. PROV. : **Charbonnier est maître en sa maison**, le plus pauvre homme agit chez soi à sa guise.

CHARBONNIÈRE (*bo-ni-è-re*) n. f. Lieu où l'on fait du charbon de bois au milieu des forêts. Nom vulgaire de la mésange à tête noire.

CHARCUTER (*té*) v. a. Couper malproprement de la viande : *charcuter une volaille*. Pratiquer maladroitement une opération chirurgicale.

CHARCUTERIE (*rî*) n. f. Commerce, boutique ou marchandises du charcutier.

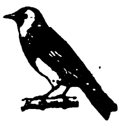
CHARCUTIER (*ti-é*), **ÈRE** n. (de *chair*, et *cuit*). Qui prépare ou vend de la chair de porc. Adjectiv. : *garçon charcutier*.

CHARDON n. m. (lat. *carduus*). Nom vulgaire de plusieurs plantes de divers genres à feuilles épineuses. Ensemble de pointes de fer courbées et entrelacées, qu'on met sur les murs ou les grilles pour empêcher de les escalader.


Chardon.

CHARDONNERET (*do-ne-rè*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux chanteurs, à plumage coloré de rouge, noir, jaune et blanc, et qui aiment à se nourrir des graines du *chardon*, d'où leur nom.

CHARDONNETTE ou **CARDONNETTE** (*do-nè-te*) n. f. Espèce d'artichaut sauvage.


Chardonneret.

CHARENTAIS, E (*ran-tè, è-ze*) adj. et n. De la Charente.

CHARGE n. f. Faix, fardeau : *donner trop de charge à un plancher*. Ce que peut porter un homme, un cheval, un vaisseau, une voiture. Obligation onéreuse : *avoir de grandes charges*. *Etre à charge à quelqu'un*, lui occasionner des dépenses, et *au fig.*, lui être pénible, lourd à supporter. Fonctions publiques : *occuper de hautes charges*. Emploi : *les charges d'officiers ministériels sont vénales*. Impôt. Obligation envers l'Etat. Mission, mandat : *avoir charge de vendre un bien*. Présomption, preuve de culpabilité : *relever de lourdes charges contre un inculpé*. Attaque impétueuse d'une troupe, principalement de cavaliers : *la charge de Reichshoffen*. Batterie de tambour, sonnerie de trompette, pour avancer sur l'ennemi : *battre, sonner la charge*. Poudre, projectiles, etc., que l'on met dans une arme à feu. Quantité d'électricité contenue dans un appareil. **Femme de charge**, qui a soin du linge, de la vaisselle, etc. **Témoin à charge**, qui dépose contre un accusé. *Fig*. Caricature, imitation grotesque : *charge littéraire, artistique ; faire la charge de quelqu'un*. Loc. adv. : **A charge de**, sous la condition de.

CHARGÉ, E adj. Qui a reçu une charge : *voiture chargée ; fusils chargés*. Qui a trop : *discours chargé de citations*. Soumis à une charge : *régiment chargé par la cavalerie ennemie*. *Fig*. Comblé : *chargé d'honneurs*. *Temps chargé*, couvert de nuages. *Lettre chargée*, lettre contenant des valeurs dont l'envoi par la poste est soumis à des formalités pour garantie. (V. CHARGEMENT.) N. m. **Chargé d'affaires**, diplomate représentant momentanément son gouvernement près d'un souverain étranger, à défaut d'ambassadeur ou de ministre plénipotentiaire. Homme d'affaires.

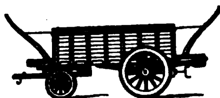
CHARGEMENT (*man*) n. m. Action de charger : *le chargement des navires s'effectue au moyen de grues*. Charge d'une voiture, d'un bâtiment, d'une bête de somme, etc. Action de préparer et d'expédier une lettre chargée ; cette lettre même : *la poste n'est responsable des chargements que jusqu'à concurrence de leur valeur déclarée, qui ne peut excéder dix mille francs*. Ant. **Déchargement**. — Les lettres chargées doivent être sous enveloppe scellée de cinq cachets de cire gravés d'une marque (initiales) particulière à l'envoyeur. Les boîtes contenant des valeurs doivent atteindre au plus 0m,30 en longueur et 0m,10 en hauteur et en largeur ; l'épaisseur des parois doit être de 0m,008. Elles sont, comme les lettres, scellées de cachets et doivent être garnies de papier blanc sur les deux faces (dessus et dessous).

CHARGER (*jé*) v. a. (bas lat. *carricare*, charrier. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je chargeai, nous chargeons*.) Mettre une charge sur : *charger un portefaix*. Couvrir : *charger une table de mets*. *Pop*. Prendre comme charge : *cocher qui a chargé un client*. *Fig*. Imposer une charge : *charger d'impôts*. Déposer contre : *charger un accusé*. Donner un ordre, une commission : *charger un avoué d'une affaire*. Accabler : *charger de coups, de malédictions*. Attaquer avec impétuosité : *charger l'ennemi*. Mettre dans une arme à feu de la poudre, des projectiles. Exagérer : *charger un récit ; cet acteur charge trop*. Rendre ridicule : *charger un portrait*. **Se charger** v. pr. Prendre sur soi comme charge. Recevoir la charge : *canon qui se charge par la culasse*. S'attaquer réciproquement. Prendre le soin, la conduite de quelque chose : *je me charge de tout*. *Se charger de quelqu'un*, l'entretenir, ou se porter fort de le vaincre, de le déterminer. *Le temps se charge*, se couvre de nuages. Ant. **Décharger**.

CHARGETTE (*jè-te*) n. f. Petite éprouvette métallique à manche, avec laquelle on mesure la poudre et le plomb qui doivent entrer dans une cartouche.

CHARGEUR n. m. Qui charge des marchandises. Dispositif permettant d'introduire plusieurs cartouches dans le magasin d'une arme à répétition.

CHARIOT (*ri-o*) n. m. (rad. *char*). Voiture à quatre roues et à ridelles, pour les fardeaux : *les rois fainéants se promenaient dans des chariots traînés par des bœufs*. Appareil roulant, dans lequel on place les enfants qui commencent à marcher. Pièce mobile d'une machine-outil, portant l'outil qui mord sur l'objet à travailler.


Chariot.

CHARITABLE adj. Qui a de la charité pour son prochain. Qui fait des aumônes. Doux, indulgent : *il faut être charitable, surtout envers ceux que le malheur frappe*. Qui part d'un principe de charité : *sentiments charitables*. Ant. **Egoïste, inhumain**.

CHARITABLEMENT (*man*) adv. D'une manière charitable.

CHARITÉ n. f. (lat. *caritas*). Amour de Dieu et du prochain : *la charité est une des trois vertus théologales*. Vertu qui porte à faire ou à désirer le bien d'autrui. Aumône : *c'est un art véritable, que de faire à propos la charité*. **Bureau de charité**, où l'on distribue des secours aux indigents. **Sœurs de charité**, congrégation de religieuses qui se vouent au soulagement des pauvres et des malades, instituée en 1607 par saint Vincent de Paul. **Dames de charité**, dames qui secondent les bureaux de charité. Prov. : **Charité bien ordonnée commence par soi-même**, maxime égoïste qui signifie : « Avant de songer aux autres, pensons à nous. »

CHARIVARI n. m. Bruit tumultueux de poêles, de chaudrons, accompagné de cris et de huées, que l'on fait devant la maison de ceux qui ont excité un mécontentement : *donner un charivari*. *Fig*. Musique discordante. Tapage en général.

CHARLATAN n. m. (ital. *ciarlatano ; de ciarlare*, bavarder). Vendeur de drogues, arracheur de dents, etc., sur les places publiques : *Tabarin fut le roi des charlatans*. *Fig*. Médecin ignorant et impudent. Imposteur qui exploite la crédulité publique. Adjectiv. : *un ton charlatan*.

CHARLATANERIE (*ri*) n. f. Hâblerie.

CHARLATANESQUE (*nès-ke*) adj. Qui sent le charlatanisme.

CHARLATANISME (*nis-me*) n. m. Exploitation de la crédulité publique.

CHARLEMAGNE (faire). Se retirer du jeu, après avoir gagné, sans donner de revanche.

CHARLOTTE (*lo-te*) n. f. Marmelade de pommes, qu'on entoure de pain frit. *Charlotte russe*, crème fouettée entourée de petits biscuits.

CHARMANT (*man*), **E** adj. Agréable : *un convive charmant*. Qui plaît extrêmement, qui captive le cœur. **Prince charmant**, personnage séduisant des contes de fées. Beau jeune homme. Ant. **Désagréable, déplaisant, choquant**.

CHARME n. m. (lat. *carmen*). Enchantement magique : *rompre le charme*. *Fig*. Grand agrément, puissant attrait : *le charme de la vertu*. Pl. Appas, beautés.

CHARME n. m. (lat. *carpinus*). Arbre de haute tige, à bois dur et blanc, famille des amentacées : *le charme s'emploie pour le chauffage et la carrosserie*. Loc. fam. **Se porter comme un charme**, jouir d'une bonne santé, être robuste.

CHARMER (*mé*) v. a. Jeter un charme sur. Fasciner : *le serpent, dit-on, charme l'oiseau*. *Fig*. Plaire extrêmement, ravir d'admiration : *charmer l'esprit*. Suspendre, adoucir l'effet d'un sentiment triste, pénible : *charmer la douleur, les peines*. Ant. **Blesser, choquer, déplaire**.

CHARMEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui fait des enchantements. *Charmeur, charmeuse de serpents*, qui fait des tours avec des serpents. *Fig*. Qui charme. (En ce sens, le fém. CHARMERESSE est quelquef. employé.)

CHARMILLE (*ll* mll.) n. f. Plants de petits charmes. Allée, berceau planté de petits charmes ou d'arbustes.

CHARMOIE (*moi*) n. f. Bois de charmes.

CHARNEL, ELLE (*nèl, è-le*) adj. (lat. *carnalis ;* de *caro, carnis*, chair). Voluptueux : *homme charnel*. Qui a rapport aux sens : *plaisirs charnels*.

CHARNELLEMENT (*nè-le-man*) adv. D'une manière charnelle.

CHARNIER (*ni-é*) n. m. (lat. *carnarium ;* de *caro, carnis*, chair). Lieu où l'on conserve des viandes salées ou destinées à la consommation. Dépôt d'ossements humains. Entassement de cadavres.

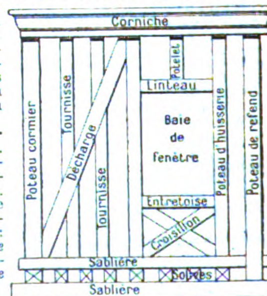
CHARNIÈRE n. f. (bas lat. *cardinaria ;* de *cardo, cardinis*, gond). Appareil composé de deux pièces métalliques assemblées sur un axe commun, l'une au moins étant mobile autour de cet axe. (Les charnières servent à assujettir les portes, les fenêtres.) Partie d'un coquillage par laquelle se tiennent les deux valves. Burin de graveur en pierres fines.


Charnière.

CHARNU, E adj. (lat. *caro, carnis*, chair). Formé de chair : *masse charnue*. Bien fourni de chair : *bras charnus*. *Fig*. Se dit des fruits épais et succulents : *la pêche est charnue*. Ant. **Maigre, décharné**.

CHARNURE n. f. (lat. *caro, carnis*, chair). Constitution, ensemble des parties charnues du corps. (Peu us.)

CHAROGNE n. f. (lat. *caro*, chair. — On disait autref. CAROGNE). Cadavre d'une bête en décomposition : *l'hyène et le vautour se repaissent de charognes*.



Charpente.

CHARPENTE (*pan-te*) n. f. (lat. *carpentum*, char). Assemblage de pièces de bois ou de métal, servant à soutenir ou à élever des constructions : *les charpentes métalliques sont devenues d'usage courant*. *Bois de charpente*, propre à faire des pièces de charpente : *le*

chêne est le bois de charpente par excellence. Fig. Assemblage des os : *la charpente osseuse.* Structure d'un ouvrage d'esprit, d'un poème.

CHARPENTÉ, E (*pan*) adj. Constitué, bâti : *homme, drame solidement charpenté.*

CHARPENTER (*pan-té*) v. a. Tailler, équarrir. Tailler maladroitement. *Fig.* Disposer le plan de : *charpenter un drame.*

CHARPENTERIE (*pan-te-rî*) n. f. Art ou travail du charpentier.

CHARPENTIER (*pan-ti-é*) n. m. Artisan qui travaille en charpente. Entrepreneur de travaux de charpente. Adjectiv. *Matelot charpentier,* celui qui s'occupe à bord de toutes les réparations des objets en bois.

CHARPIE (*pî*) n. f. (vx fr. *charpir*, mettre en menus morceaux). Filaments de linge usé, avec lesquels on pansait les plaies : *la charpie a été remplacée avec avantage par le coton hydrophile. Viande en charpie,* qui s'effiloche.

CHARRÉE (*cha-ré*) n. f. (lat. *cinerata*). Cendre qui a servi à faire la lessive. Résidu de soude brute, qui fait un engrais excellent.

CHARRETÉE (*cha-re-té*) n. f. Contenu d'une charrette : *une charretée de bois, de foin.*

CHARRETIER (*cha-re-ti-é*), **ÈRE** adj. Par où les charrettes peuvent passer : *voie, porte charretière.* N. m. Qui conduit une charrette. *Jurer comme un charretier,* proférer à tout propos des jurons grossiers.

CHARRETON (*cha-re-ton*) n. m. Petite charrette sans ridelles. (On dit aussi CHARRETIN.)

CHARRETTE (*cha-rè-te*) n. f. Voiture de charge non suspendue, à deux roues, à ridelles et à limons. *Charrette anglaise,* petite voiture de luxe, à deux roues, à deux ou quatre places.

Charrette.

CHARRIAGE (*cha-ri-a-je*) n. m. Action de charrier.

CHARRIER (*cha-ri-é*) n. m. Grosse toile qui se met entre la cendre et le linge, dans un cuvier, lorsqu'on fait la lessive.

CHARRIER (*cha-ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Transporter dans un char ou une charrette : *charrier des pierres.* Emporter dans son cours : *le fleuve charrie du sable. A bsol.* Porter des glaçons : *la rivière charrie.*

CHARROI (*cha-roi*) n. m. Transport par chariot : *l'extension des chemins de fer a porté un coup mortel au charroi.* Convoi militaire.

CHARRON (*cha-ron*) n. m. Artisan qui fait des charrettes, des charrues, des voitures.

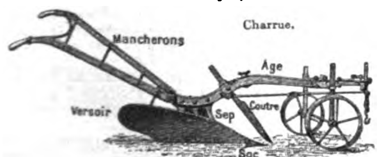
CHARRONNAGE (*cha-ro-na-je*) n. m. Métier ou ouvrage de charron : *le frêne est un excellent bois de charronnage.*

CHARRONNERIE (*cha-ro-ne-rî*) n. f. Industrie du charronnage.

CHARROYER (*cha-roi-ié*) v. a. (de *charroi.* — Se conj. comme *aboyer.*) Transporter sur des chariots, des charrettes, des tombereaux, etc.

CHARROYEUR (*cha-roi-i-eur*) n. m. Qui charroie.

CHARRUE (*cha-rû*) n. f. (lat. *carruca*). Machine à labourer la terre : *Dombasle a perfectionné la charrue*



araire. Etendue de terre qu'on peut mettre en valeur avec une charrue : *cette ferme est de deux charrues. Fig. Cheval de charrue,* personne robuste, mais peu intelligente. *Tirer la charrue,* avoir beaucoup de peine. PROV. : **Mettre la charrue avant** (ou **devant**) **les bœufs,** commencer par où l'on devrait finir.

CHARTE ou **CHARTRE** n. f. (lat. *charta,* papier). Ancien titre concédant des franchises, des privilèges : *les chartes des monastères sont de précieux documents historiques.* Lois constitutionnelles d'un Etat. (V. *Part. hist.*) *Par ext.* Loi, règle fondamentale. **Ecole des chartes.** V. ÉCOLE (*part. hist.*). **Charte-partie,** acte qui constate le louage de tout ou partie d'un navire.

CHARTIL (*ti*) n. m. Longue et forte charrette pour transporter les gerbes. Appentis servant de remise à charrettes, etc.

CHARTISME (*tis-me*) n. m. Mouvement libéral anglais au XIXe siècle, qui voulait une constitution démocratique.

CHARTISTE (*tis-te*) n. m. En Angleterre, partisan du chartisme. Adjectiv. : *mouvement chartiste.* En France, élève de l'Ecole des chartes.

CHARTOGRAPHE (*kar*) n. m. (de *charte,* et du gr. *graphein,* décrire). Celui qui recueille ou explique les anciennes chartes.

CHARTOGRAPHIE (*kar, fî*) n. f. Science, art du chartographe.

CHARTRE n. f. (lat. *carcer,* cachot). Prison. (Vx.) *Tenir quelqu'un en chartre privée,* le détenir sans autorité de justice. Syn. de CHARTE.

CHARTREUSE (*eu-ze*) n. f. Couvent de chartreux : *les chartreuses sont généralement construites dans un style sévère.* Retraite. *Fig.* Petite maison de campagne isolée. Liqueur aromatique renommée, que l'on fabriquait au couvent de la Grande-Chartreuse.

CHARTREUX, EUSE (*treû, eu-ze*) n. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Bruno : *les chartreux vivent dans des ermitages reliés à un cloître commun.*

CHARTRIER (*tri-é*) n. m. Gardien de chartes dans un couvent. Recueil de chartes : *le chartrier de France.* Salle où se trouvaient rangées les chartes, titres, etc.

CHAS (*châ*) n. m. Trou d'une aiguille.

CHASSE (*cha-se*) n. f. Action de tuer, de prendre, de poursuivre le gibier : *la chasse, avant d'être un plaisir, fut une nécessité pour l'homme.* Terrain réservé pour chasser : *chasse giboyeuse.* Gibier pris ou tué en chassant : *manger de sa chasse.* Chasseurs, chiens, équipage de la chasse : *perdre la chasse. Permis de chasse,* autorisation de chasser délivrée par le préfet sur demande, et moyennant payement (28 fr.). (Le permis de chasse est valable durant un an, pendant la période où la chasse est ouverte. La chasse nocturne et la chasse au moyen d'engins autres que le fusil est interdite.) Poursuite, notamment d'un navire : *donner la chasse à l'ennemi, à un voleur.* Ecoulement rapide des eaux. PROV. : **Qui va à la chasse, perd sa place,** quitter sa place, c'est s'exposer à la trouver occupée, quand on voudra la reprendre.


Châsse.

CHÂSSE (*châ-se*) n. f. (lat. *capsa*). Coffre où l'on conserve les reliques d'un saint : *la châsse de sainte Geneviève était vénérée des Parisiens.* Monture, place réservée pour recevoir une pièce : *la châsse d'un verre de lunettes.* Sorte de marteau de charron.

CHASSÉ (*cha-sé*) n. m. Temps de danse qui consiste à déplacer un pied en le chassant avec l'autre.

CHASSÉ-CROISÉ (*cha-sé-kroi-zé*) n. m. Sorte de pas de danse. *Fig.* Suite d'évolutions qui se succèdent sans résultat. Pl. des *chassés-croisés.*

CHASSELAS (*cha-se-la*) n. m. Variété de raisin blanc de table, ordinairement cultivé en treille : *le chasselas mûr prend une belle couleur dorée.*

CHASSE-MARÉE n. m. invar. Bâtiment côtier à trois mâts. Voiture, voiturier qui apporte la marée.


Chasse-mouches.

CHASSE-MOUCHES n. m. invar. Sorte d'éventail. Touffe de crins fixée à un manche, et dont on se sert pour chasser les mouches. Sorte de filet à cordons pendants, dont on couvre les chevaux pour les garantir des mouches.

CHASSE-NEIGE (*né-je*) n. m. invar. Bouclier en forme de double versoir de charrue, destiné à débarrasser une voie ferrée de la neige qui l'obstrue.

CHASSE-PIERRES (*pi-è-re*) n. m. invar. Appareil fixé à une locomotive, etc., pour éloigner les pierres ou tout autre objet qui obstrue la voie.

CHASSEPOT (*cha-se-po*) n. m. (du n. de l'inventeur). Fusil de guerre à aiguille, en usage en France de 1866 à 1874.

CHASSER (*cha-sé*) v. a. (lat. *captiare*, s'emparer de). Mettre dehors avec violence : *Jeanne d'Arc chassa les Anglais d'Orléans*. Pousser, enfoncer : *chasser un clou à coups de marteau*. Ecarter ce qui importune : *chasser de tristes pensées*. Dissiper : *chasser le mauvais air*. Poursuivre un gibier : *on chassait jadis au faucon le menu gibier*. V. n. : *aimer à chasser*. *Fig*. *Chasser sur les terres d'autrui*, empiéter sur le droit des autres. Venir : *le vent chasse du nord*. Glisser sur un fond, sans mordre : *les ancres chassent*. *Chasser de race*, avoir les qualités, les défauts de ses ascendants : *un bon chien, dit le proverbe, chasse de race*. **Se chasser** v. pr. Etre poursuivi, tiré : *l'alouette se chasse au petit plomb*. Se renvoyer mutuellement avec violence : *les partis se chassent du pouvoir*.

CHASSERESSE (*cha-se-rè-se*) n. f. *Poét*. Chasseuse. Adjectiv. : *Diane chasseresse*.

CHASSE-ROUE ou **CHASSE-ROUES** n. m. Borne ou arc métallique, destiné à empêcher les roues de détériorer les murs. (On dit aussi BOUTE-ROUE.) Pl. des *chasse-roue* ou *chasse-roues*.

CHASSEUR, EUSE (*cha-seur, eu-ze*) n. Qui chasse : *la Saint-Hubert est la fête des chasseurs*. Adjectiv. *Bâtiment chasseur*, 1° Qui donne la chasse à un autre ; 2° Qui porte la marée du lieu de pêche à destination. N. m. Soldat armé à la légère : *l'armée française possède des régiments de chasseurs à cheval, des bataillons de chasseurs à pied et des chasseurs alpins*. (V. CAVALERIE, INFANTERIE.) Dans les cafés, les hôtels, domestique en livrée qui fait les courses, les commissions, etc.

CHASSEZ-HUIT (*sé-u-it'*) n. m. Pas de danse.

CHASSIE (*cha-sî*) n. f. (du lat. *cæcus*, aveugle). Humeur visqueuse qui découle des yeux.

CHASSIEUX, EUSE (*cha-si-eû, eu-ze*) adj. Qui a de la chassie : *des yeux chassieux*.

CHÂSSIS (*châ-si*) n. m. Encadrement en bois, en fer, pour enchâsser, contenir : *le châssis d'une fenêtre*. Cadre sur lequel on applique une toile, un tableau. Cadre supportant la caisse d'un wagon, l'affût de certains canons, l'ouverture, les parois d'un puits ou d'une galerie de mine, etc. Cadre en général. Charpente d'une machine à vapeur. Toiture vitrée au-dessus d'une cour. *Châssis d'imprimerie*, cadre de fer pour serrer la composition. Cadre garni de vitres, qu'on met sur une couche : *le châssis est une véritable serre froide*. *Châssis à demeure* ou *dormant*, celui qui est scellé. *Châssis mobile*, qu'on peut enlever. Tiroir mobile où se trouve la plaque sensible d'un appareil photographique. *Châssis à tabatière*, ouverture vitrée d'un comble, dont le cadre en métal peut se soulever comme un couvercle. **Châssis-presse**, cadre de bois à volets dans lequel on place un négatif photographique et le papier sensible, afin d'obtenir, par exposition à la lumière, une image positive.


Châssis.

CHASTE (*chas-te*) adj. (lat. *castus*). Pur, ennemi de tout ce qui blesse la pudeur, la modestie : *oreille chaste*. Substantiv. Personne qui a cette vertu : *c'est une chaste*.

CHASTEMENT (*chas-te-man*) adv. D'une manière chaste.

CHASTETÉ (*chas-te-té*) n. f. Vertu des personnes chastes.

CHASUBLE (*zu-ble*) n. f. (bas lat. *casibula*). Manteau formé de deux pans que le prêtre met par-dessus l'aube et l'étole pour célébrer la messe : *les chasubles sont faites de soie ou de drap d'or*.

Chasuble.

CHASUBLERIE (*zu-ble-rî*) n. f. Art, commerce du chasublier.

CHASUBLIER (*zu-bli-é*) n. m. Qui fait ou vend des chasubles et autres ornements d'église.

CHAT (*cha*), **CHATTE** (*cha-te*) n. (lat. *cattus*). Genre de mammifères carnivores digitigrades, renfermant de nombreuses espèces dont une domestique, qui détruit les rats et les souris : *le lion, le tigre, le léopard, la panthère, etc., appartiennent au genre chat*. *Chat perché, chat coupé*, etc., jeux d'enfants. *Il n'y a pas un chat*, il n'y a personne. *Vivre comme chien et chat*, s'accorder mal ensemble. *Avoir un chat dans la gorge*, être enroué. *Acheter chat en poche*, sans examiner. *Réveiller le chat qui dort*, réveiller une affaire assoupie, un ennemi endormi. **Chat sauvage**, chat plus grand que le chat domestique et vivant dans les bois, où il se nourrit de gibier, d'oiseaux, etc. PROV. : **A bon chat, bon rat**, bien attaqué, bien défendu. **Chat échaudé craint l'eau froide**, on redoute même la fausse apparence du mal qu'on a ressenti une fois. **Le chat parti, les souris dansent**, quand les maîtres sont absents, les écoliers ou les inférieurs se livrent au désordre.


Chat.

CHÂTAIGNE (*tè-gne*) n. f. (lat. *castanea*). Fruit du châtaignier : *la châtaigne est une précieuse ressource en Corse*. Chacune des quatre éminences cornées des membres du cheval. *Châtaigne d'eau*, macre.

CHÂTAIGNERAIE (*tè-gne-ré*) n. f. Lieu planté de châtaigniers : *les châtaigneraies s'accommodent du sol siliceux du Limousin et des Cévennes*.

CHÂTAIGNIER (*tè-gni-é*) n. m. Genre de castanéacées, comprenant des arbres des deux mondes, qui produisent les châtaignes : *le bois de châtaignier sert à la confection des treillages*. *La longévité du châtaignier est considérable*.


Châtaignier et châtaigne.

CHÂTAIN (*tin*) n. m. Couleur entre le blond et le noir, pareille à celle de la châtaigne : *aimer le châtain*. Adjectiv. *Des cheveux châtains, des boucles châtain clair*, c'est-à-dire d'un châtain clair. (Pas de fém.)

CHÂTEAU (*tô*) n. m. (lat. *castellum*, forteresse). Demeure féodale fortifiée : *Richelieu fit détruire un grand nombre de châteaux*. Habitation royale ou seigneuriale : *la plupart des châteaux des bords de la Loire ont été construits au temps des Valois*. Grande et belle maison de campagne. Construction élevée aux extrémités des anciennes nefs : *château d'avant, château d'arrière*. *Château d'eau*, réservoir d'eau destinée à être distribuée en divers lieux. *Fig*. *Château de cartes*, ce qui est facile à détruire. *Château en Espagne*, rêve, projet chimérique : *bâtir des châteaux en Espagne*. **Château fort**, citadelle féodale : *au moyen âge la France se couvrit de châteaux forts*. — Le château fort était généralement bâti sur un lieu élevé ; il était entouré ou presque entouré de fossés, d'épaisses et solides murailles, flanqué de tours et défendu par des ouvrages avancés, lices, barbacanes, etc. Un donjon élevé, et plus solidement bâti encore, était le centre de la résistance. On arrivait au château par un pont-levis qui, en se relevant, fermait la porte flanquée de tourelles et surmontée d'un corps de garde.

CHÂTEAUBRIANT (*tô-bri-an*) n. m. Filet de bœuf grillé, garni en général de pommes de terre soufflées.

CHÂTELAIN (*lin*) n. m. (du vx fr. *châtel*, château). Possesseur ou gouverneur d'un château féodal. Propriétaire ou locataire d'un château moderne.

CHÂTELAINE (*lè-ne*) n. f. Femme d'un châtelain : *une noble châtelaine*. Maîtresse d'un château. Chaîne de femme à laquelle on suspend des bijoux.

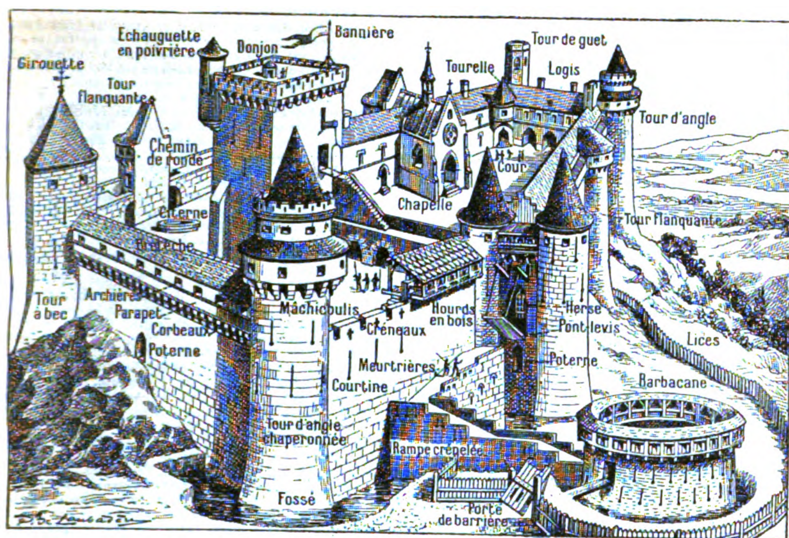
CHÂTELET (*lè*) n. m. Petit château, et surtout petit château fort. V. *Part. hist*.

CHÂTELLENIE (*tè-le-nî*) n. f. Seigneurie et juridiction d'un seigneur châtelain.

CHAT-HUANT (*cha-u-an*, même au plur. ; *h* de *huant* est aspiré). n. m. Nom vulgaire d'une espèce de chouette dite aussi *hulotte*. Pl. des *chats-huants*.

CHÂTIER (*ti-é*) v. a. (lat. *castigare* ; de *castus*, pur. — Se conj. comme *prier*.) Punir, corriger : *châtier des rebelles*. *Fig*. Polir, rendre pur : *châtier son style*. PROV. : **Qui aime bien, châtie bien**, gronder, punir quelqu'un qui le mérite, c'est lui prouver son affection. ANT. **Récompenser**.

CHATIÈRE n. f. Ouverture pratiquée au bas



CHATEAU FORT.

d'une porte pour laisser passer les chats. Piège à chats. Trou d'aération dans les combles.

CHÂTIMENT (*man*) n. m. (de *châtier*). Punition, correction : *les châtiments corporels sont abolis dans l'armée française depuis 1789.*

CHATOIEMENT ou **CHATOÎMENT** (*toi-man*) n. m. Reflet brillant et changeant d'une pierre, d'une étoffe, etc.

CHATON n. m. Petit chat.

CHATON n. m. Partie d'une bague, dans laquelle une pierre précieuse est sertie; cette pierre elle-même. Pl. Fleurs de certains arbres attachées ensemble sur un même pédoncule, telles que celles du *noyer*, du *noisetier*, etc. (V. la planche PLANTE.)

CHATONNER (*to-né*) v. a. Sertir dans un chaton.

CHATOUILLEMENT (*tou, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de chatouiller. Sensation qui en résulte : *les Chinois ont fait un supplice du chatouillement. Fig.* Impression flatteuse : *les chatouillements de l'amour-propre.*

CHATOUILLER (*tou, ll* mll., *é*) v. a. Causer, par des attouchements très légers et répétés, un tressaillement qui provoque ordinairement le rire. *Fig.* Flatter agréablement : *les louanges chatouillent l'oreille.*

CHATOUILLEUX, EUSE (*tou, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Sensible au chatouillement. *Fig.* Susceptible, qui se fâche aisément : *esprit chatouilleux.*

CHATOYANT (*toi-ian*), **E** adj. Qui chatoie : *étoffe chatoyante.*

CHATOYER (*toi-ié*) v. n. (Se conj. comme *aboyer*.) Se dit des pierres précieuses, des étoffes brillantes qui jettent des rayons changeants, comme l'œil d'un *chat*.

CHAT-PARD (*cha-par*) n. m. (de *chat*, et du lat. *pardus*, léopard). Lynx de Portugal. Pl. des *chats-pards*.

CHÂTRER (*tré*) v. a. Pratiquer la castration. Couper. *Châtrer un fraisier, un melon*, en ôter les stolons, les fleurs staminées.

CHATTE (*cha-te*) n. f. Femelle du chat.

CHATTÉE (*cha-té*) n. f. Portée d'une chatte.

CHATTEMITE (*cha-te*) n. f. (de *chatte*, et du lat. *mitis*, doux). *Fam.* Personne qui affecte un faux air de douceur pour mieux tromper : *faire la chattemite.*

CHATTER (*cha-té*) v. n. Faire des petits, en parlant d'une chatte.

CHATTERIE (*cha-te-rî*) n. f. Manières de chat. Gentillesse maligne ou perfide. Friandise.

CHAT-TIGRE (*cha-ti-gre*) n. m. Un des noms vulgaires de l'*ocelot*. Pl. des *chats-tigres*.

CHAUD (*chô*), **E** adj. (lat. *calidus*). Qui a ou donne de la chaleur : *climat chaud, vin chaud.* Qui la conserve : *vêtement chaud. Fig.* Vif, animé : *une chaude dispute.* Ardent : *tête chaude.* Empressé : *ami chaud.* Récent : *nouvelle toute chaude. Fièvre chaude*, fièvre ardente accompagnée de frénésie, de délire. *Pleurer à chaudes larmes*, pleurer abondamment. N. m. Chaleur : *craindre le chaud et le froid.* Adverbialem. : *servez chaud.* ANT. **Froid.**

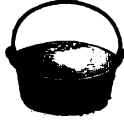
CHAUDE (*chô-de*) n. f. (de *chaud*). Feu vif et clair pour se chauffer promptement : *faire une chaude.* Action de chauffer un métal, du verre, pour le forger ou le travailler : *donner deux chaudes à un fer à cheval.*

CHAUDEAU (*chô-dô*) n. m. Sorte de bouillon chaud. Boisson faite de lait bouillant versé sur des œufs crus.

CHAUDEMENT (*chô-de-man*) adv. De manière à avoir chaud : *se vêtir chaudement. Fig.* Avec ardeur : *poursuivre chaudement une affaire.* ANT. **Froidement.**

CHAUD-FROID (*chô-froi*) n. m. Volaille, gibier que l'on sert entouré de gelée ou de mayonnaise : *un chaud-froid de perdreau.* Pl. des *chauds-froids*.

CHAUDIÈRE (*chô*) n. f. (lat. *caldaria*). Grand vaisseau métallique où l'on fait chauffer, cuire, bouillir, etc. Son contenu : *une chaudière de sucre. Chaudière à vapeur*, appareil qui produit de la vapeur : *chaudière à bouilleurs; la chaudière tubulaire fut inventée par Séguin.*


Chaudron.

CHAUDRON (*chô*) n. m. (dimin. de *chaudière*). Petite chaudière, généralement en cuivre, à anse mobile : *les chaudrons doivent toujours être tenus très propres. Fig.* et *fam.* Mauvais piano.

CHAUDRONNÉE (*chô-dro-né*) n. f. Ce que contient un chaudron.

CHAUDRONNERIE (*chô-dro-ne-rî*) n. f. Profession, marchandise du chaudronnier. — La grosse chaudronnerie englobe le travail des tôles épaisses et du cuivre destinés à la construction des chaudières à vapeur, appareils de distillation, etc.; la petite chaudronnerie produit des objets de faibles dimensions.

CHAUDRONNIER (*chô-dro-ni-é*), **ÈRE** n. Qui fait ou vend des chaudrons, des ustensiles de cuisine.

CHAUFFAGE (*chô-fa-je*) n. m. Ce qui sert à chauffer : *le chauffage au moyen de poêles mobiles est dangereux*. Action, manière de chauffer : *bien conduire le chauffage d'un four*. **Bois de chauffage**, tout bois destiné à être brûlé dans les appartements : *le stère est l'unité de mesure pour le bois de chauffage*.

CHAUFFE (*chô-fe*) n. f. Action de chauffer. Lieu où se brûle le combustible dans les fourneaux de fonderie, les navires, etc. Distillation. *Surface de chauffe*, portion de chaudière directement exposée à l'action du feu : *les tubes d'une chaudière augmentent la surface de chauffe*.

CHAUFFE-BAIN (*bin*) n. m. Appareil pour faire chauffer l'eau d'une baignoire. Pl. des *chauffe-bains*.

CHAUFFE-CIRE n. m. invar. Autrefois, officier de la grande chancellerie, préparant la cire pour sceller les actes royaux.

CHAUFFE-LINGE n. m. invar. Appareil pour chauffer le linge.

CHAUFFE-PIEDS (*pi-é*) n. m. invar. Chaufferette.

CHAUFFER (*chô-fé*) v. a. (lat. *calefacere*). Rendre chaud : *chauffer un four*. Mettre en activité un appareil à vapeur. *Fig.* et *fam.* Presser, mener vivement : *chauffer une affaire*. V. n. Devenir chaud : *le bain chauffe*. S'animer, s'exalter. Avoir ses feux allumés, en parlant d'une machine à vapeur. Ant. **Refroidir, rafraîchir, glacer.**

CHAUFFERETTE (*chô-fe-rè-te*) n. f. Sorte de boîte où l'on met de la braise pour se chauffer les pieds. Petit réchaud de table. Appareil servant à réchauffer.


Chaufferette.

CHAUFFERIE (*chô-fe-rî*) n. f. Forge ou l'on réduit le fer en barres. Chambre de chauffe d'un navire, d'une usine, etc.

CHAUFFEUR (*chô-feur*) n. m. Celui qui est chargé d'entretenir le feu d'une forge, d'une machine à vapeur. Conducteur d'automobile. *Les Chauffeurs*. V. *Part. hist.*

CHAUFFEUSE (*chô-feu-ze*) n. f. Chaise basse pour s'asseoir près du feu. Conductrice d'automobile.

CHAUFFOIR (*chô-foir*) n. m. Salle où l'on se réunit pour se chauffer. Pièce de linge pour essuyer ou réchauffer un malade.

CHAUFOUR (*chô*) n. m. Four à chaux.

CHAUFOURNIER (*chô-four-ni-é*) n. m. Ouvrier attaché à un four à chaux.

CHAULAGE (*chô*) n. m. Action de chauler le blé, les arbres, un terrain : *des chaulages intelligents ont transformé le sol stérile de la Sologne*.

CHAULER (*chô-lé*) v. a. Passer le blé par l'eau de chaux avant de le semer, pour détruire les germes parasites. Amender un terrain avec de la chaux. *Chauler un arbre*, l'enduire de lait de chaux pour détruire les insectes.

CHAUMAGE (*chô*) n. m. Action d'arracher la partie inférieure du chaume des céréales, après la moisson. Temps où se fait cette opération.

CHAUME (*chô-me*) n. m. Tige des graminées. Partie de la tige des blés qui reste dans les champs quand on les a coupés. Le champ lui-même quand le chaume est encore sur pied : *les cailles, les perdrix se réunissent dans les chaumes*. Paille longue dont on a enlevé le grain, et qui sert à recouvrir les habitations pauvres dans les campagnes. *Fig.* Chaumière : *Sixte-Quint naquit sous le chaume*.

CHAUMER (*chô-mé*) v. a. et n. Couper et arracher le chaume.

CHAUMIÈRE (*chô*) n. f. Petite maison couverte de chaume.

CHAUMINE (*chô*) n. f. Petite chaumière : *une chaumine de bûcheron*.

CHAUMONTEL (*chô-mon-tèl*) n. m. Poire de beurré, originaire de Chaumontel (Seine-et-Oise).

CHAUSSE (*chô-se*) n. f. (lat. *calceus*). Bande d'étoffe que les membres de l'Université portent sur l'épaule par-dessus leur robe. Etoffe disposée en forme d'entonnoir pour clarifier les liquides. *Blas.* Pièce honorable formée par deux triangles obtenus en joignant le milieu de la pointe aux cantons du chef. (C'est l'inverse de la *chape*. V. la planche BLASON.) N. f. pl. Sorte de caleçon qui couvrait le corps, depuis la ceinture jusqu'aux pieds inclusivement, et tenait lieu à la fois de bas et de culotte. *Y laisser ses chausses*, y périr. *Tirer ses chausses*, échapper.

CHAUSSÉE (*chô-sé*) n. f. Elévation de terre pour retenir l'eau d'une rivière, d'un étang. Levée dans un lieu bas pour servir de chemin : *les marécages de la Vénétie sont coupés de chaussées*. Partie bombée d'une rue ou d'une route : *chaussée pavée, empierrée*. Long écueil sous-marin : *la chaussée de Sein a vu se perdre bien des navires*.

CHAUSSE-PIED (*chô-se-pi-é*) n. m. Morceau de corne ou de métal façonné sur la forme du talon, pour chausser un soulier. Pl. des *chausse-pieds*.

CHAUSSER (*chô-sé*) v. a. (lat. *calceare*; de *calceus*, soulier). Mettre des bas, des souliers. Faire, fournir de la chaussure. *Chausser une plante*, l'entourer de terre. V. a. et n. Aller bien au pied : *ce soulier vous chausse parfaitement*. Ant. **Déchausser.**

CHAUSSETIER (*chô-se-ti-é*) n. m. Qui fait ou vend des bas.

Chausse-pied.

CHAUSSE-TRAPE (*chô-se*) n. f. Piège à renards et autres bêtes. Assemblage de quatre pointes de fer qu'on jette sur le sol pour enferrer les hommes et les chevaux. *Fig.* Ruse. Pl. des *chausse-trapes*.

CHAUSSETTE (*chô-sè-te*) n. f. (de *chausse*). Demi-bas. *Chaussette russe*, bandelette de toile qui enveloppe le pied et tient lieu de chaussette.

CHAUSSON (*chô-son*) n. m. (de *chausse*). Chaussure d'étoffe qui n'enveloppe que le pied. Combat à coups de pied. (Syn. SAVATE.) Sorte de pâtisserie faite d'un rond de pâte plié en deux et contenant de la marmelade, de la compote ou de la confiture.

CHAUSSURE (*chô-su-re*) n. f. Tout ce qu'on met au pied pour se chausser. *Trouver chaussure à son pied*, rencontrer ce qui convient. Prov. : **Cordonnier, pas plus haut que la chaussure.** V. NE SUTOR (*part. rose*).

CHAUT (*chô*) 3e pers. sing. de l'indic. prés. de *chaloir*, usitée seulement dans quelques locutions. V. CHALOIR.

CHAUVE (*chô-ve*) adj. (lat. *calvus*). Dont la tête est complètement ou presque complètement dépouillée de cheveux : *crâne chauve*; *César était chauve*. *Par ext.* Pelé, dénudé : *mont chauve*. Prov. : **L'occasion est chauve**, il est difficile de la saisir, elle échappe facilement. Ant. **Chevelu.**

CHAUVE-SOURIS (*chô, ri*) n. f. Nom vulgaire des mammifères de l'ordre des chiroptères, qui ont des ailes membraneuses et ressemblent à une souris. Pl. des *chauves-souris*.


Chauve-souris.

CHAUVIN, E (*chô*) n. (de Nicolas *Chauvin*, brave soldat de la République et de l'Empire). Patriote fanatique; personne entichée d'un patriotisme belliqueux et exagéré. Adj. : *ardeur chauvine*.

CHAUVINISME (*chô-vi-nis-me*) n. m. (de *chauvin*). Sentiment exagéré du patriotisme, surtout au point de vue militaire.

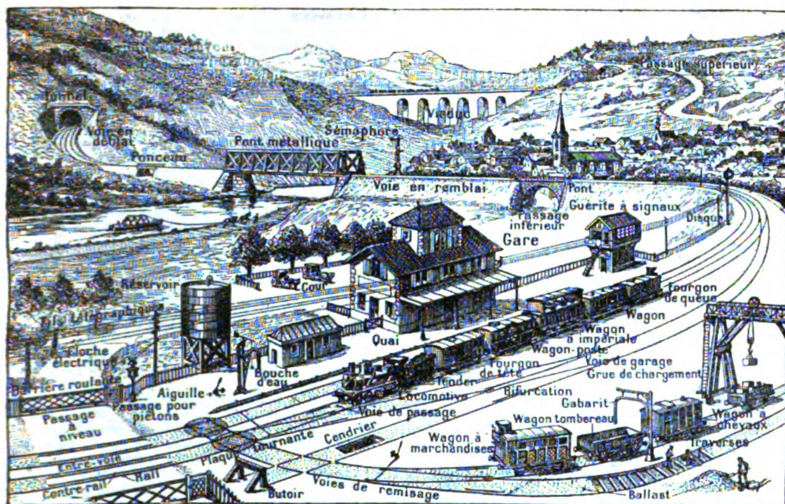
CHAUVIR (*chô*) v. n. (même orig. que *chouette*). *Chauvir de l'oreille, des oreilles*, les dresser, en parlant du cheval, de l'âne et du mulet.

CHAUX (*chô*) n. f. (lat. *calx*). Protoxyde de calcium, formant la base d'un grand nombre de pierres, telles que le marbre, la craie, la pierre à plâtre, la pierre à bâtir, la pierre à chaux, etc. : *la chaux s'obtient par la calcination dans des fours spéciaux de la pierre à chaux*. *Chaux vive*, qui ne contient pas d'eau. *Chaux éteinte*, mouillée d'eau, refroidie, et prête à être employée. *Chaux hydraulique*, qui se durcit promptement sous l'eau. *Lait de chaux*, chaux éteinte étendue d'eau, qui sert à blanchir les murs. *Chaux grasse*, celle qui augmente de volume en s'hydratant. *Chaux maigre*, celle qui augmente peu ou n'augmente pas de volume en s'hydratant. *Eau de chaux*, eau qui contient de la chaux en dissolution, et qui est administrée dans les gastrites infantiles.

CHAVIREMENT (*man*) n. m. Action de chavirer.

CHAVIRER (*ré*) v. n. (du provenç. *capvirar*, tourner la tête). Se dit d'un vaisseau, d'un bateau, d'un véhicule, etc., qui se renverse sens dessus dessous.

CHÉBEC (*bèk*) n. m. (ital. *sciabecco*). Bâtiment à trois mâts de la Méditerranée, à voiles latines, à formes fines et pouvant naviguer à rames.



CHEMIN DE FER.

CHÉCHIA n. f. Sorte de calotte en gros drap, qui est la coiffure des zouaves, tirailleurs algériens, spahis et chasseurs d'Afrique.

Chéchia.

CHEF (*chèf*) n. m. (du lat. *caput*, tête). Tête de l'homme. (Vx en ce sens). Celui qui est à la tête, qui a l'autorité, la direction : *chef d'une entreprise, d'une armée*. Article, point capital à considérer, objet principal : *chef d'accusation*. Fondateur d'une dynastie, d'une institution, d'une école, d'une doctrine : *Luther fut le chef du protestantisme allemand*. *Blas*. Pièce honorable, qui occupe le tiers supérieur de l'écu. (V. BLASON.) Abréviation pour MARÉCHAL DE LOGIS CHEF. *Chef de cuisine*, cuisinier qui a des aides sous ses ordres. *Chef d'orchestre*, musicien qui dirige un orchestre. *Chef de gare*, employé qui dirige les services d'une gare. *Chef de file*, soldat qui est le premier d'une file, et *au fig.*, meneur. Loc. adv. : **En chef**, en qualité de chef. **De son chef**, de sa propre autorité.

CHEF-D'ŒUVRE (*chè-deu-vre*) n. m. Autrefois, ouvrage que tout ouvrier aspirant à la maîtrise devait soumettre à l'examen d'un jury pour être admis. Travail parfait, œuvre capitale : *le Cid est le chef-d'œuvre de Corneille*. Pl. des *chefs-d'œuvre*.

CHEFFERIE (*chè-fe-rî*) n. f. Circonscription militaire placée sous les ordres d'un officier du génie.

CHEF-LIEU (*chèf*) n. m. Ville principale d'une division administrative : *chef-lieu de département, d'arrondissement*. Pl. des *chefs-lieux*.

CHEIK ou **SCHEIK** (*chèk*) n. m. (ar. *scheikh*, vieillard). Chef de tribu ou prédicateur arabe.

CHÉIROPTÈRES (*ké-i*) n. m. pl. V. CHIROPTÈRES.

CHELEM ou **SCHELEM** (*che-lèm*) n. m. invar. (de l'angl. *slam*, écrasement). Au boston, au whist, etc., réunion de toutes les levées dans la main de deux joueurs associés. Adjectiv. *Etre chelem*, n'avoir fait aucune levée.

CHÉLIDOINE (*ké*) n. f. Genre de papavéracées, dont une espèce est appelée *éclaire* : *le suc caustique de la chélidoine a été employé contre les verrues*.

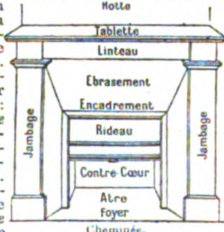
CHELLÉEN, ENNE (*chèl-lé-in, é-ne*) adj. (de *Chelles*, n. de localité). Se dit du temps, de la période qui marque le début de l'âge quaternaire : *période chelléenne*. N. m. : *le chelléen*.

CHÉLONIENS (*ké-lo-ni-in*) n. m. pl. (gr. *khelonê*, tortue). Nom scientifique de la famille des tortues. S. un *chélonien*.

CHEMIN n. m. (celt. *camen* ; de *cam*, pas). Voie de terre, terrain préparé pour aller d'un lieu à un autre : *chemin vicinal, forestier*. Voie de communication quelconque : *les grands chemins de la mer*. *Chemin ferré*, chemin formé de gravois. *Chemin battu*, chemin fréquenté et, *au fig.*, routine. *Chemin de ronde*, chemin sur la saillie de la muraille, derrière les créneaux. (Vx.) *Chemin couvert*, défense en arrière de la crête du glacis. **Chemin de croix**, suite de quatorze tableaux représentant les scènes de la Passion. **Chemin de fer**, dont la voie est formée par deux lignes parallèles de barres de fer sur lesquelles roulent les wagons. *Fig.* Voie qui conduit à un but : *le chemin de la gloire, du déshonneur*. *Faire son chemin*, réussir. *Aller le droit chemin*, procéder avec droiture. *Montrer le chemin*, donner l'exemple. *Chemin du paradis*, voie difficile. PROV. : **Tout chemin mène à Rome**, bien des procédés conduisent au même résultat. **Qui trop se hâte reste en chemin**, il faut ménager ses forces, si l'on veut arriver à un but.

CHEMINEAU (*nô*) ou **CHEMINOT** (*no*) n. m. Ouvrier terrassier, briquetier, etc., qui parcourt les chemins à la recherche du travail. Mendiant vagabond.

CHEMINÉE (*né*) n. f. (du lat. *caminus*, fourneau). Foyer dans lequel on fait ordinairement du feu. Partie de la cheminée qui fait saillie dans la chambre. Conduit en maçonnerie ou métallique par où passe la fumée : *les cheminées d'usine doivent être très élevées*. Partie d'une arme à piston où s'adapte la capsule. Tube de verre qui entoure la flamme d'une lampe. *Cheminée prussienne*, cheminée portative qui peut s'adapter dans une cheminée ordinaire. *Faire une chose sous la cheminée, sous le manteau de la cheminée*, secrètement.



Cheminée.

CHEMINEMENT (*man*) n. m. Action de cheminer. Ensemble des travaux de sape d'un siège, appelés aussi *approches*.

CHEMINER (*né*) v. n. Marcher, faire du chemin. S'approcher peu à peu des positions de l'ennemi.

CHEMISE (*mi-ze*) n. f. (lat. pop. *camisia*). Vêtement, le plus souvent de linge, que l'on porte sur la peau. *Chemise de mailles*, haubert court à manches, qui descendait jusqu'à mi-cuisse. Enveloppe de papier qui renferme d'autres papiers. Enveloppe, revêtement d'une machine, d'un fourneau, etc. Nattes dont on tapisse la coque d'un navire chargé en grenier. Enveloppe de métal recouvrant un projectile.

CHEMISERIE (*ze-rî*) n. f. Fabrique, magasin de chemises.

CHEMISETTE (*zè-te*) n. f. Corsage de linge fin, que les femmes portent sous leur robe ouverte ou décolletée. Devant de chemise qu'on place par-dessus une chemise.

CHEMISIER (*zi-é*), **ÈRE** n. Qui fait ou vend des chemises.

CHÊNAIE (*nè*) n. f. Lieu planté de chênes.

CHENAL n. m. (anc. forme du mot *canal*). Passage profond et étroit, accessible aux navires, à l'entrée d'un port ou sur les fleuves et les canaux : *les chenaux sont d'ordinaire balisés, pour éviter les échouages*. Courant d'eau pour un moulin.

CHENAPAN n. m. (de l'allem. *schnapphahn ;* de *schnappen*, happer, et *hahn*, coq). Vaurien, bandit.

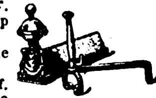
CHÊNE n. m. (mot d'orig. gauloise). Genre de dicotylédones cupulifères, comprenant des arbres d'un bois fort dur : *le chêne peut atteindre une hauteur de 20 à 35 mètres*. **Chêne-liège**, variété de chêne dont l'écorce est connue sous le nom de liège. (Pl. des *chênes-lièges*.) **Chêne vert**, espèce de chêne de taille médiocre, à feuilles persistantes, propre au bassin méditerranéen. — Le bois de chêne a une très grande valeur comme bois de construction et de chauffage. Le fruit du chêne, le gland, est utilisé pour l'alimentation des porcs et des dindons. L'écorce est employée pour le tannage des peaux.


Chêne.

CHÉNEAU (*nô*) n. m. Conduit de bois ou de métal, qui reçoit les eaux d'un toit et les dirige vers la gouttière ou le tuyau de descente.

CHÊNEAU (*nô*) n. m. Jeune chêne.

CHENET (*nè*) n. m. (de *chien*). Ustensile pour supporter le bois dans le foyer.


Chenets.

CHÈNEVIÈRE n. f. Champ où croît le chanvre.

CHÈNEVIS (*vi*) n. m. Graine du chanvre.

CHÈNEVOTTE (*vo-te*) n. f. Partie ligneuse du chanvre après qu'on a enlevé la filasse.

CHÈNEVOTTER (*vo-té*) v. n. Pousser du bois faible comme les chènevottes, en parlant de la vigne.

CHENIL (*ni*) n. m. (lat. *canile*). Lieu où l'on renferme les chiens de chasse. *Fig.* Logement sale et mal tenu, en désordre.

CHENILLE (*ll* mll.) n. f. (lat. *canicula*). Larve de lépidoptère : *les chenilles sont très nuisibles aux arbres fruitiers et doivent être soigneusement détruites*. Passement de soie velouté : *casque à chenille*.


Chenille.

CHENILLÈRE (*ll* mll.) n. f. Nid de chenilles.

CHÉNOPODE (*ké*) n. m. *Bot.* Genre de salsolacées, appelé vulgairement *patte-d'oie*.

CHÉNOPODIÉES (*ké, dé*) n. f. pl. *Bot.* Tribu des salsolacées, dont le type est le *chénopode*. S. une *chénopodiée*.

CHENU, E adj. (lat. pop. *canutus ;* de *canus*, blanc). Blanchi par la vieillesse : *tête chenue*. *Fig.* Couvert de neige : *la cime chenue du mont Blanc*. *Arbre chenu*, dépouillé de ses branches. *Pop.* De qualité supérieure : *du vin chenu*.

CHEPTEL (*chè-tèl*) n. m. (du lat. *capitale*). Contrat par lequel on donne des bestiaux à garder, à nourrir, à soigner, moyennant une part dans les profits ; ces bestiaux eux-mêmes. *Cheptel mort*, ensemble d'instruments de culture, de bâtiments agricoles donnés à bail.

CHEPTELIER (*chè-te-li-é*), **ÈRE** n. Qui prend un bail à cheptel.

CHÈQUE n. m. (angl. *to check*, contrôler). Sorte de mandat au moyen duquel on peut retirer pour soi ou pour autrui des fonds portés au crédit du tireur : *les chèques se transmettent par voie d'endossement*.

CHER (*chèr*), **ÈRE** adj. (lat. *carus*). Tendrement aimé : *cher à sa famille*. D'un prix élevé : *étoffe chère*. Précieux : *les moments sont chers*. Adverbialem. : *ces étoffes coûtent cher*.

CHERCHER (*chèr-ché*) v. a. (lat. pop. *circare*, aller autour). Se donner du mouvement, de la peine pour trouver. S'efforcer de : *chercher à plaire*. **Se chercher** v. pr. S'efforcer de se connaître. Prov. : **Qui cherche trouve**, une investigation patiente amène toujours une découverte. **Chercher la petite bête**, être méticuleux à l'excès.

CHERCHEUR, EUSE (*chèr, eu-ze*) adj. et n. Qui cherche : *les chercheurs d'or ont fait la fortune de la Californie*.

CHÈRE n. f. (gr. *kara*, tête). Visage : *faire bonne chère à quelqu'un*. (Vx.) Manière dont on reçoit à sa table. Qualité des mets : *faire bonne, mauvaise chère*.

CHÈREMENT (*man*) adv. (de *cher*). Avec tendresse. A haut prix. *Fig. Vendre chèrement sa vie*, tuer ou blesser beaucoup d'ennemis avant de succomber.

CHÉRI, E adj. Tendrement aimé.

CHÉRIF n. m. (ar. *scharif*, noble). Musulman descendant de Mahomet. Prince arabe.

CHÉRIFAT (*fa*) n. m. Dignité de chérif. Pays gouverné par un chérif.

CHÉRIR v. a. (rad. *cher*). Aimer tendrement. Etre attaché à : *chérir sa patrie, la solitude*.

CHERTÉ (*chèr*) n. f. (rad. *cher*). Haut prix, surtout des denrées : *Louis XV fut accusé de spéculer sur la cherté des grains*.

CHÉRUBIN n. m. Une des catégories d'anges, dans l'Ancien Testament : *les chérubins viennent au-dessous des séraphins*. Tête d'enfant portée par deux ailes dans les œuvres d'art. *Fig.* Charmant enfant.

CHERVIS (*chèr-vi*) n. m. Syn. de CARVI.

CHESTER (*chès-tèr*) n. m. Fromage qui se fait à Chester, en Angleterre.

CHÉTIF (*tif*), **IVE** adj. (du lat. *captivus*, prisonnier). Faible : *les exercices physiques conviennent aux enfants chétifs*. Mauvais, pauvre, sans valeur : *chétive récolte*. Ant. **Fort, robuste, vigoureux.**

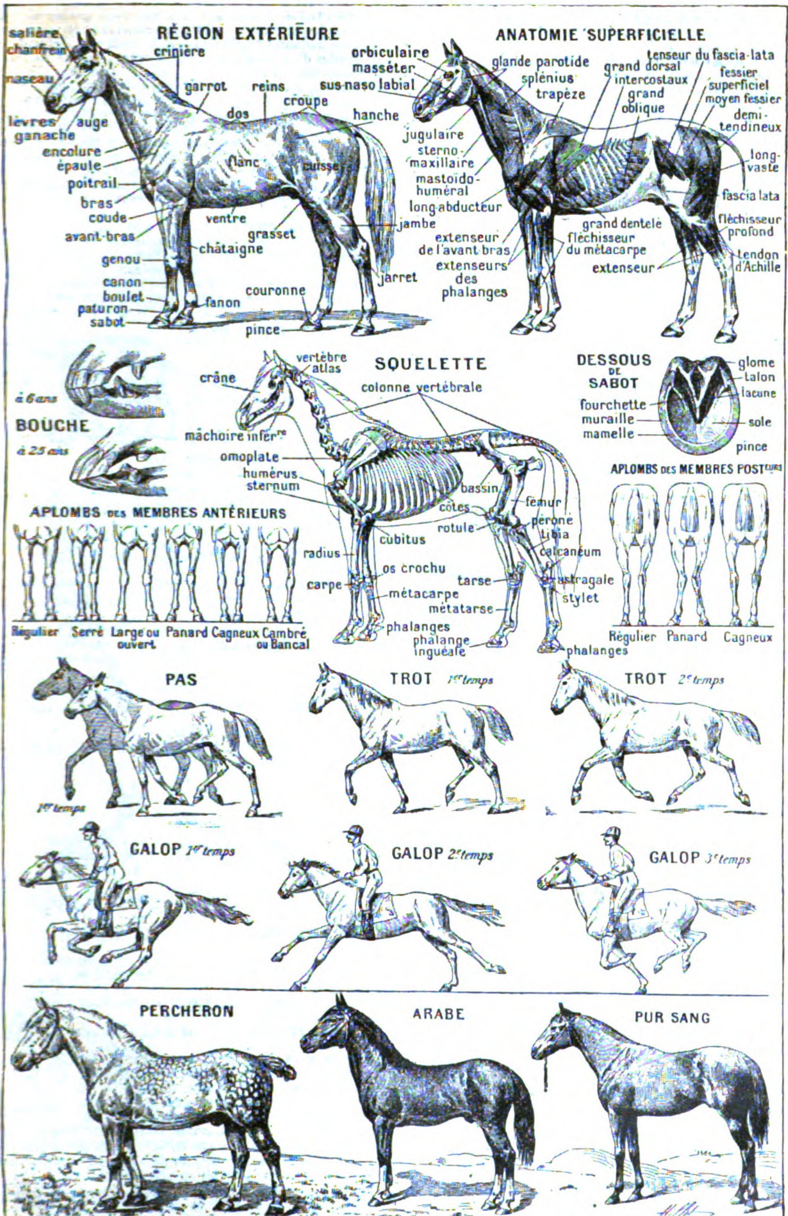
CHÉTIVEMENT (*man*) adv. D'une manière chétive : *vivre chétivement*. Ant. **Robustement.**

CHEVAINE (*vè-ne*) n. m. *Pêch.* Syn. de CHEVESNE.

CHEVAL n. m. (lat. *caballus*). Genre unique de la famille des solipèdes, comprenant des animaux qui servent à l'homme de monture et de bête de trait : *chevaux de selle, chevaux de trait*. (V. COURSE.) Cavalier : *troupe de cent chevaux*. *Fig.* Homme fort et courageux : *c'est un cheval à l'ouvrage*. *Cheval de bois*, figure de bois présentant vaguement l'aspect d'un cheval, et sur laquelle on s'exerce à sauter, à voltiger. *Cheval de frise*, pièce de bois hérissée de pointes ; machine de guerre. *Cheval fondu*, jeu d'enfant. Loc. adv. **A cheval**, sur un cheval ; à califourchon ; de chaque côté de : *à cheval sur une route*. *Fig. Etre à cheval sur les règles, les principes*, les bien connaître ; ne pas permettre qu'on s'en écarte. **Cheval-vapeur** ou **cheval**, force capable d'élever en une seconde un poids de 75 kilogrammes à un mètre de hauteur : *machine de 400 chevaux* ou *chevaux-vapeur*. Prov. : **A cheval donné on ne regarde pas à la dent**, on ne doit pas critiquer les défauts de ce que l'on a reçu gratuitement. **L'œil du maître engraisse le cheval**, il ne faut pas s'en rapporter à autrui pour le soin de ses propres affaires.

CHEVALEMENT (*man*) n. m. Réunion de poutres et de madriers qui étayent un mur, un bâtiment.

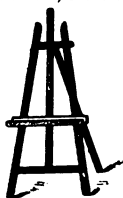
CHEVALER (*lé*) v. a. Etayer à l'aide de chevalets : *chevaler un mur*. *Chevaler des cuirs*, les travailler sur un chevalet.


RÉGION EXTÉRIEURE
salière
chanfrein
naseau
lèvres
auge
ganache
crinière
garrot
reins
dos
croupe
hanche
encolure
épaule
poitrail
bras
coude
avant-bras
genou
canon
boulet
paturon
sabot
flanc
cuisse
ventre
grasset
châtaigne
jambe
jarret
fanon
couronne
pince
ANATOMIE SUPERFICIELLE
orbiculaire
masséter
sus-naso labial
glande parotide
splénius
trapèze
grand dorsal
intercostaux
grand oblique
tenseur du fascia-lata
fessier superficiel
moyen fessier
demi-tendineux
long-vaste
fascia lata
jugulaire
sterno-maxillaire
mastoïdo-huméral
long abducteur
grand dentelé
fléchisseur du métacarpe
extenseur de l'avant bras
extenseurs des phalanges
extenseur
fléchisseur profond
tendon d'Achille
à 6 ans
BOUCHE
à 25 ans
SQUELETTE
vertèbre atlas
crâne
colonne vertébrale
mâchoire inférre
omoplate
humérus
sternum
bassin
côtes
fémur
péroné
tibia
rotule
cubitus
radius
calcanéum
os crochu
carpe
tarse
astragale
stylet
métacarpe
métatarse
phalanges
phalange inguéale
phalanges
DESSOUS DE SABOT
glome
talon
lacune
fourchette
muraille
mamelle
sole
pince
APLOMBS DES MEMBRES POSTÉRS
Régulier
Panard
Cagneux
APLOMBS DES MEMBRES ANTÉRIEURS
Régulier
Serré
Large ou ouvert
Panard
Cagneux
Cambré ou Bancal
PAS
1er temps
TROT 1er temps
TROT 2e temps
GALOP 1er temps
GALOP 2e temps
GALOP 3e temps
PERCHERON
ARABE
PUR SANG

CHEVALERESQUE (*rès-ke*) adj. Qui a le caractère généreux de l'ancienne chevalerie : *la bravoure chevaleresque de François Ier*.

CHEVALERESQUEMENT (*rès-ke-man*) adv. D'une manière chevaleresque.

CHEVALERIE (*rî*) n. f. Qualité, rang de chevalier. L'institution elle-même. (V. *Part. hist.*) *Ordre de chevalerie*, corps militaire et religieux institué pour combattre les infidèles. Ordre honorifique créé par un souverain.


Chevalet.

CHEVALET (*lè*) n. m. (de *cheval*). Ancien instrument de torture. Support des cordes d'un violon. Support en bois sur lequel les peintres posent leurs tableaux pour travailler : *on appelle tableau de chevalet une peinture de petite dimension*. Monture en bois destinée à soutenir l'objet sur lequel on travaille. Tréteau qui porte le tablier d'un pont volant.

CHEVALIER (*li-é*) n. m. (rad. *cheval*). Citoyen romain du second ordre, ou ordre *équestre*. Noble admis dans l'ordre de la chevalerie : *François Ier voulut être armé chevalier par Bayard*. Membre d'un ordre militaire : *les chevaliers de Malte*. Noble du rang inférieur à celui de baron. Porteur d'une décoration : *chevalier de la Légion d'honneur*. *Chevalier errant*, chevalier qui parcourait le monde pour redresser les torts : *don Quichotte a jeté un éternel ridicule sur les chevaliers errants*. *Chevalier d'industrie*, homme qui vit d'expédients, d'escroqueries.

CHEVALIER (*li-é*) n. m. Oiseau de l'ordre des échassiers et du genre des bécasses.


Chevalier.

CHEVALIÈRE n. f. Sorte de bague large et plate.

CHEVALINE adj. f. Qui a rapport au cheval : *bête, race chevaline*.

CHEVAUCHANT (*vô-chan*), **E** adj. Se dit des parties d'un assemblage qui empiètent l'une sur l'autre.

CHEVAUCHÉE (*vô-ché*) n. f. Tournée faite à cheval : *Louis IX institua les chevauchées des maîtres des requêtes*. Distance qu'une bête de somme peut parcourir sans s'arrêter.

CHEVAUCHEMENT (*vô-che-man*) n. m. Action de chevaucher.

CHEVAUCHER (*vô-ché*) v. n. Aller à cheval. Etre à califourchon. Se recouvrir partiellement : *ces tuiles ne chevauchent pas régulièrement*.

CHEVAU-LÉGER (*vô, jé*) n. m. Cavalier d'un corps de troupe qui a fait partie de l'armée française, du XVIe siècle à 1815. Pl. des *chevau-légers*.

CHEVÊCHE n. f. Genre d'oiseaux rapaces, renfermant de petites chouettes de tout le globe.

CHEVELU, E adj. Garni de cheveux. Qui porte de longs cheveux : *les Mérovingiens étaient appelés rois chevelus*. *Racines chevelues*, qui poussent des filaments très déliés. (Ces filaments s'appellent *le chevelu*.) ANT. **Chauve, tondu.**

CHEVELURE n. f. L'ensemble des cheveux. Traînée lumineuse d'une comète.

CHEVESNE (*vè-ne*) n. m. Genre de poissons cyprinidés, communs dans les eaux douces. (On écrit aussi CHEVAINE et CHEVENNE.)

CHEVET (*vè*) n. m. (lat. *capitium*). Tête du lit. Traversin. *Livre de chevet*, livre favori. Partie en hémicycle, qui termine le chœur d'une église.

CHEVÊTRE n. m. (lat. *capistrum*). Pièce de bois dans laquelle s'emboîtent les solives d'un plancher. Bandage. Licou.

CHEVEU n. m. (lat. *capillus*). Poil de la tête de l'homme : *les cheveux des nègres sont généralement crépus*. *Fig. Se prendre aux cheveux*, se quereller, se battre. *Faire dresser les cheveux*, faire horreur. *Raisonnement tiré par les cheveux*, manquant de naturel, de logique. *Ne tenir qu'à un cheveu*, dépendre de très peu de chose. *Saisir l'occasion aux cheveux*, la saisir avec empressement. *Fendre, couper un cheveu en quatre*, faire des distinctions très subtiles.

CHEVILLAGE (*vi, ll* mll., *a-je*) n. m. Action de cheviller. Ensemble des chevilles d'un ouvrage.

CHEVILLE (*ll* mll.) n. f. (lat. *clavicula*, petite clef). Morceau de bois ou de métal, pour boucher un trou ou faire un assemblage. Ce qui sert à tendre ou détendre les cordes d'un instrument de musique. Saillie des os de l'articulation du pied. *N'aller pas à la cheville de quelqu'un*, lui être de beaucoup inférieur. *Poét.* Expression inutile à la pensée et qui n'est qu'un remplissage pour finir le vers ou la période. *Cheville ouvrière*, cheville qui joint le train de derrière d'une voiture à l'avant-train. *Fig.* Principal agent ou mobile d'une affaire : *il est la cheville ouvrière de cette entreprise*.

CHEVILLER (*vi, ll* mll., *é*) v. a. Assembler avec des chevilles. Remplir de mots inutiles. *Absolum.* Faire des chevilles. *Avoir l'âme chevillée au corps*, avoir la vie dure.

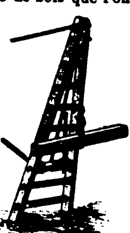
CHEVILLETTE (*vi, ll* mll., *è-te*) n. f. Petite cheville : *tirez la chevillette et la bobinette cherra*. (Vx.)

CHEVILLON (*ll* mll.) n. m. Bâton tourné au dos d'une chaise. Bâton des ourdisseurs.

CHEVIOTE n. f. ou **CHEVIOT** n. m. (de *cheviot*, nom d'une race de moutons qui vivent dans les monts *Cheviots*, en Ecosse). Laine d'agneau d'Ecosse. Etoffe faite avec cette laine : *veston de cheviote*.


Chèvre.

CHÈVRE n. f. (lat. *capra*). Genre de mammifères, de l'ordre des ruminants (ne se dit que de la femelle, dans le langage ordinaire) : *le bouc est le mâle de la chèvre*. Appareil propre à élever des fardeaux, à soutenir une pièce de bois que l'on façonne ou que l'on scie. Levier articulé, appuyé sur deux pieds, qui sert à soulever une voiture, etc. *Ménager la chèvre et le chou*, se conduire entre deux partis de manière à ne blesser ni l'un ni l'autre.


Chèvre.

CHEVREAU (*vrô*) n. m. Petit de la chèvre : *chevreau tétard, chevreau broutard*. La peau de cet animal : *gants de chevreau*.

CHÈVREFEUILLE (*feu, ll* mll.) n. m. (de *chèvre*, et *feuille*). Genre de caprifoliacées, comprenant des arbrisseaux grimpants, qui portent des fleurs d'une odeur suave.

CHÈVRE-PIED ou **CHÈVRE-PIEDS** (*pi-é*) adj. et n. m. Qui a des pieds de chèvre (épithète des satyres). Pl. des *chèvre-pieds*.

CHEVRETER (*té*) v. n. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *elle chevrettera*.) Mettre bas en parlant des chèvres. Syn. CHEVROTER.


Chevreuil.

CHEVRETTE (*vre-te*) n. f. Petite chèvre. Femelle du chevreuil. Trépied de fer pour soutenir les casseroles sur le feu. Petit chenet de fer. Nom primitif de la musette.

CHEVREUIL (*vreu, l* mll.) n. m. (rad. *chèvre*). Genre de mammifères ruminants, de la famille des cervidés, de taille moyenne : *le jeune chevreuil se nomme faon*.

CHEVRIER (*vri-é*), **ÈRE** n. Gardeur, gardeuse de chèvres.

CHEVRILLARD (*vri, ll* mll., *ar*) n. m. Petit chevreuil.


Chevron.

CHEVRON n. m. (de *chèvre*). Chacune des pièces de bois qui soutiennent les lattes sur la pente d'un toit. (V. FERME.) Galon placé en V renversé sur le bras gauche des soldats, et qui marquait leur ancienneté de service : *un grognard à trois chevrons*. *Blas.* Pièce honorable, formée de deux pièces assemblées en angle aigu.

CHEVRONNAGE (*vro-na-je*) n. m. Action de chevronner. Ouvrage fait en chevrons.

CHEVRONNÉ (*vro-né*), **E** adj. *Blas.* Se dit de l'écu ou des pièces dont la surface est couverte de chevrons en nombre égal aux interstices du champ.

Dogue
Danois Bouledogue Lévrier Terre-Neuve
Chien courant (St Hubert) Basset Griffon Braque Chien courant d'Artois Epagneul
Caniche Loulou Skye-terrier Bull-terrier Chien de berger

CHEVRONNER (*vro-né*) v. a. Garnir de chevrons.

CHEVROTAIN (*tin*) n. m. (rad. *chèvre*). Genre de mammifères ruminants sans cornes, des hautes montagnes asiatiques.

CHEVROTANT (*tan*), **E** adj. Qui chevrote : *voix chevrotante*. ANT. **Ferme, assuré.**

CHEVROTEMENT (*man*) n. m. Action de parler ou de chanter en chevrotant. Tremblement de la voix.

CHEVROTER (*té*) v. n. Chanter, parler d'une voix tremblotante. Mettre bas, en parlant des chèvres.

CHEVROTIN n. m. Peau de chevreau corroyée.

CHEVROTINE n. f. Gros plomb de chasse.

CHEZ (*ché*) prép. (du lat. *casa*, demeure). Au logis de : *chez moi*. Dans le pays de : *chez les Turcs*. Du temps de : *chez les anciens*. Dans la maison, la famille de : *servir chez un prince*. Dans la personne, les œuvres de : *c'est chez lui une habitude*.

CHIANTI (*ki*) n. m. Vin rouge un peu mousseux récolté à Chianti (Italie).

CHIASSE (*a-se*) n. f. Écume des métaux. Excrément de mouche, de ver.

CHIBOUQUE n. f. ou **CHIBOUK** n. m. (du turc). Pipe à long tuyau, dont on se sert en Turquie.

Chibouque.

CHIC (*chik*) n. m. (de *chicane*). *Pop*. Terme d'atelier pour exprimer une certaine habileté de main dans les arts. Tournure hardie, avantageuse : *avoir du chic*.

CHICA n. f. Danse voluptueuse, populaire aux Antilles et dans l'Amérique espagnole.

CHICA n. m. Dans l'Amérique du Sud, teinture rouge du *bignonia chica*. Boisson fermentée, préparée avec du maïs.

CHICANE n. f. Procédure artificieuse. Procès : *aimer la chicane*. Ensemble des gens du Palais (en mauvaise part). Controverse subtile. Querelle de mauvaise foi : *chercher chicane*.

CHICANER (*né*) v. n. User de chicane en procès. V. a. Disputer, contester sans motif. Faire à quelqu'un des reproches de mauvaise foi : *chicaner ses voisins*.

CHICANERIE (*rî*) n. f. Difficulté suscitée par esprit de chicane.

CHICANEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui aime à chicaner, surtout en affaires. (On dit aussi CHICANIER, ÈRE.)

CHICARD (*kar*), **E** adj. *Pop*. Qui a du chic. N. m. Déguisé de carnaval avec des bottes, des culottes collantes et un casque à plume.

CHICHE adj. Parcimonieux, avare, mesquin : *un homme, un dîner chiche*. Qui ne prodigue pas une chose : *être chiche de compliments*. ANT. **Prodigue, généreux, libéral.**

CHICHE adj. (du lat. *cicer*, pois). *Pois chiche*, gros pois gris.

CHICHEMENT (*man*) adv. Avec avarice.

CHICON n. m. Nom vulgaire de la laitue romaine.

CHICORACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type le genre *chicorée*. S. une *chicoracée*.


Chicorée.

CHICORÉE (*ré*) n. f. Genre de chicoracées, comprenant plusieurs espèces potagères, que l'on mange en salade : *la salade appelée barbe-de-capucin est une variété de chicorée*. Poudre de racine de chicorée torréfiée, que l'on mêle quelquefois au café.

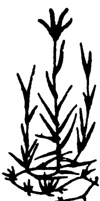
CHICOT (*ko*) n. m. Ce qui reste hors de terre d'un arbre rompu. Racine d'une dent cassée.

CHICOTER (*té*) v. n. Contester sur des bagatelles. (On dit aussi CHIPOTER.)

CHICOTIN n. m. Suc amer extrait de l'aloès, de la coloquinte : *amer comme chicotin*.

CHIEN, ENNE (*chi-in, è-ne*) n. (lat. *canis*). Genre de mammifères carnivores digitigrades, généra-

lement réduit en domesticité et comprenant une foule de variétés : *la fidélité du chien égale son intelligence.* Pièce d'une arme à feu qui portait autrefois le silex et qui se rabat aujourd'hui sur la capsule pour en déterminer l'explosion. *N'être pas bon à jeter aux chiens,* n'avoir aucun mérite. *Recevoir quelqu'un comme un chien dans un jeu de quilles,* le recevoir très mal. *Rompre les chiens,* les empêcher de suivre la voie, et *au fig.,* interrompre une conversation dont le sujet est dangereux. *De chien,* détestable : *temps de chien. Coiffé à la chien,* en ramenant sur le front de petits cheveux frisés. *Entre chien et loup,* à la tombée du jour. *Se regarder en chiens de faïence,* se regarder l'un l'autre d'un œil fixe et irrité. *Vivre comme chien et chat,* vivre en très mauvaise intelligence. *Jeter, donner sa langue aux chiens,* renoncer à comprendre, à deviner quelque chose. *Ne pas valoir les quatre fers d'un chien,* ne rien valoir. *Etre comme un chien à l'attache,* n'avoir aucune liberté. **Chien de mer,** nom vulgaire de plusieurs squales, dont la peau très rude sert à polir le bois. PROV. : **Chien hargneux a toujours l'oreille déchirée,** les gens querelleurs attrapent toujours quelques égratignures. **Bon chien chasse de race,** les enfants héritent souvent des qualités et des défauts de leurs parents. **Tous les chiens qui aboient ne mordent pas,** les gens qui crient le plus fort ne sont pas les plus à craindre. **Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage,** quand on ne veut plus d'une personne ou d une chose, on cherche à la déprécier.


Chiendent.

CHIENDENT (*chi-in-dan*) n. m. Nom vulgaire d'une graminée (*triticum repens*), qui cause de grands ravages dans les cultures, et dont la racine s'emploie en médecine : *il faut des labours très profonds pour extirper le chiendent.*

CHIENNER (*chi-è-né*) v. n. Mettre bas, en parlant d'une chienne.

CHIFFE (*chi-fe*) n. f. Mauvaise étoffe. *Fig.* Homme mou et sans caractère.

CHIFFON (*chi-fon*) n. m. Vieux morceau d'étoffe : *les chiffons de toile et de coton entrent dans la fabrication du papier de luxe.* Chose de peu de valeur : *chiffon de papier.*

CHIFFONNAGE (*chi-fo-na-je*) n. m. Action de chiffonner. Etoffes chiffonnées.

CHIFFONNÉ (*chi-fo-né*), **E** adj. Froissé : *étoffe chiffonnée. Fig.* Dont les traits sont plus fins et plus gracieux que réguliers : *mine chiffonnée.*

CHIFFONNER (*chi-fo-né*) v. a. Froisser. *Fig.* Contrarier : *cette nouvelle me chiffonne.* V. n. Ramasser des chiffons ou autres objets dans les rues.

CHIFFONNIER (*chi-fo-ni-é*), **ÈRE** n. Qui va ramasser les chiffons, etc., par la ville. N. m. Petit meuble à tiroirs, où l'on enferme de menus ouvrages.

CHIFFRAGE (*chi-fra-je*) n. m. Action d'écrire en chiffres. Action d'évaluer les marchandises, les affaires d'une maison.

CHIFFRE (*chi-fre*) n. m. (de l'arabe *sifr,* zéro). Chacun des caractères qui représentent les nombres : *les chiffres arabes ont remplacé les chiffres romains.* Montant, valeur d'une chose : *chiffre de la dépense.* Nom donné à des caractères de convention, qui n'ont de sens que pour les personnes qui s'en servent et celles qui les reçoivent : *les dépêches diplomatiques sont transmises en chiffres.* Enlacement des initiales d'un nom : *faire marquer son linge à son chiffre.* — Les chiffres arabes furent connus en France au xe s. Il y en a dix : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0. Les chiffres romains sont représentés par les lettres I, V, X, C, D, M. V. à ces lettres la valeur de chacune d'elles.

CHIFFRER (*chi-fré*) v. n. Calculer avec les chiffres. V. a. Numéroter : *chiffrer des pages.*

CHIFFREUR (*chi-freur*) n. m. Qui compte bien la plume à la main.

CHIGNON n. m. Le derrière du cou. Cheveux de derrière la tête relevés ou roulés au-dessus de la nuque en torsades de diverses manières : *un chignon haut; un chignon à la grecque.*

CHILIEN, ENNE (*li-in, é-ne*) adj. et n. Du Chili.

CHIMÈRE n. f. (de *Chimère*, n. myth.). Idée fausse, imagination vaine : *se repaître de chimères.* (V. *Part. hist.*) Genre de poissons holocéphales. Genre de papillons. ANT. **Réalité.**

CHIMÉRIQUE adj. Qui se nourrit de chimères : *esprit chimérique.* Sans fondement : *projet chimérique.* ANT. **Réel, positif, certain.**

CHIMIATRIE (*trî*) n. f. (de *chimie,* et du gr. *iatros,* médecin). Système médical, qui emploie de préférence les agents chimiques.

CHIMIE (*mî*) n. f. (gr. *chêmeia*). Science qui étudie la nature et les propriétés des corps simples, l'action moléculaire de ces corps les uns sur les autres, et les combinaisons dues à cette action : *Lavoisier est un des fondateurs de la chimie moderne.* **Chimie biologique** ou **biochimie,** branche de la chimie comprenant l'étude des réactions qui s'effectuent dans l'intimité des tissus organiques. **Chimie industrielle,** branche de la chimie qui traite des opérations intéressant spécialement l'industrie. **Chimie minérale,** branche de la chimie qui comprend l'étude des métalloïdes, des métaux et de leurs combinaisons. **Chimie organique,** branche de la chimie qui comprend l'étude de tous les composés du carbone.

CHIMIQUE adj. Qui appartient à la chimie : *composition chimique.*

CHIMIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'après les lois, les procédés de la chimie.

CHIMISTE (*mis-te*) n. m. Celui qui se livre à la pratique de la chimie : *les chimistes d'aujourd'hui sont les héritiers des anciens alchimistes.*


Chimpanzé.

CHIMPANZÉ (*chin*) n. m. Genre de mammifères primates anthropomorphes, renfermant de grands singes africains : *le chimpanzé est une des espèces de singes les plus voisines de l'homme.*

CHINAGE n. m. Action de chiner.

CHINCHILLA (*chil-la*) n. m. Genre de mammifères rongeurs du Pérou, à fourrure estimée. Sa fourrure même.


Chinchilla.

CHINÉ, E adj. Qui est de plusieurs couleurs : *des bas chinés.*

CHINER (*né*) v. a. (de *Chine*). Donner des couleurs différentes aux fils de la chaîne d'un tissu, en sorte que l'étoffe fabriquée présente certains dessins. *Arg.* Critiquer, persifler.

CHINEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui chine les étoffes. *Pop.* Brocanteur, brocanteuse. Moqueur, moqueuse.

CHINOIS, E (*noi, oi-ze*) adj. et n. De la Chine. Dans le goût chinois : *jardin chinois. Ombres chinoises,* v. OMBRES. N. m. Petite orange verte, confite dans l'eau-de-vie. — ART CHINOIS. La peinture chinoise, qui remonte à la plus haute antiquité, est caractérisée par le manque absolu de perspective et par la vivacité du coloris. La sculpture chinoise a peuplé les temples d'idoles et de bouddhas : elle excelle dans le travail des petits objets de métal précieux, d'ivoire ou de jade. L'architecture, très originale, a produit des temples et des pagodes, généralement de forme pyramidale, d'une ornementation riche et fastueuse, des ponts et des arcs de triomphe d'une structure hardie et gracieuse.

CHINOISERIE (*ze-rî*) n. f. Bibelot de Chine ou fabriqué dans le goût chinois. Mesure bizarre et compliquée : *les chinoiseries administratives.*

CHINURE n. f. Etat d'une étoffe chinée.

CHIOURME n. f. (ital. *ciurma*). Ensemble des forçats d'un bagne.

CHIPER (*pé*) v. a. *Pop.* Dérober.

CHIPEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Pop.* Qui dérobe.

CHIPIE (*pî*) n. f. *Pop.* Femme acariâtre, méchante.

CHIPOLATA n. f. (ital. *cipolla,* oignon). Ragoût à l'oignon ou aux ciboules. Petite saucisse courte.

CHIPOTER (*té*) v. n. *Fam.* Mâcher du bout des dents. Faire un travail avec lenteur. Faire des difficultés pour des vétilles. Marchander.

CHIPOTIER (*ti-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui chipote.



ART CHINOIS : 1. Statue de mandarin du tombeau de la dynastie impériale des Ming, près de Pékin ; 2. Pont du Palais d'été aux environs de Pékin ; 3. Vase en bronze ; 4. Statuette en bronze représentant Fo ou Bouddha (musée Cernuschi, à Paris) ; 5. Portique du temple de Confucius à Pékin ; 6. Tour de la cloche, à Pékin (XVe s.) ; 7. Lion à l'entrée des palais ; 8. Vase en bronze ; 9. Tour de porcelaine, à Nankin ; 10. Pagode, à Shanghaï ; 11. Éventail peint ; 12. Murailles et porte de Pékin.

CHIQUE n. f. Espèce de ciron qui entre dans la chair. Morceau. Morceau de tabac que l'on mâche.

CHIQUENAUDE (*ke-nô-de*) n. f. Coup appliqué avec le doigt du milieu plié et raidi contre le pouce, puis détendu brusquement.

CHIQUER (*ké*) v. n. Mâcher du tabac. *Pop.* Manger. V. a. : *chiquer du tabac.*

CHIQUET (*kè*) n. m. Petite partie. Loc. adv. **Chiquet à chiquet,** petit à petit.

CHIQUEUR (*keur*) n. m. Celui qui chique.

CHIRAGRE (*ki*) n. f. (gr. *kheir*, main, et *agra*, capture). Goutte qui attaque les mains. N. et adj. Qui a la goutte aux mains.

CHIROGRAPHAIRE (*ki, fé-re*) adj. (gr. *kheir*, main, et *graphein*, écrire). *Dr.* Qui est créancier en vertu d'un acte sous seing privé. Se dit aussi de la dette : *dette chirographaire.*

CHIROMANCIE (*ki, si*) n. f. (gr. *kheir*, main, et *manteia*, divination). Art prétendu de deviner, de prédire par l'inspection de la main.

CHIROMANCIEN, ENNE (*ki, si-in, è-ne*) n. Personne qui exerce la chiromancie.

CHIROPTÈRES (*ki*) ou **CHÉIROPTÈRES** (*ké-i*) (du gr. *kheir*, main, et *pteron*, aile) n. m. pl. Ordre de mammifères, comprenant les formes dites vulgairement *chauves-souris*, dont les membres sont réunis par des membranes cutanées qui leur permettent de voler : *les chiroptères se rendent très utiles à l'agriculture en détruisant des quantités considérables d'insectes.* S. un *chiroptère* ou *chéiroptère.*

CHIRURGICAL, E, AUX ou **CHIRURGIQUE** (*chi*) adj. Qui appartient à la chirurgie.

CHIRURGIE (*jî*) n. f. (gr. *kheir*, main, et *ergon*, travail). Partie de l'art médical qui comporte l'intervention de la main nue ou armée d'instruments.

CHIRURGIEN (*ji-in*) n. m. Qui exerce la chirurgie : *Ambroise Paré fut le premier chirurgien de son temps.* **Chirurgien-major,** chirurgien en chef d'un régiment. Pl. des *chirurgiens-majors.*

CHITINE (*ki*) n. f. Substance organique, qui constitue le squelette des animaux articulés.

CHITINEUX, EUSE (*ki-ti-neû, eu-ze*) adj. Qui concerne la chitine.

CHIURE (*chi-u-re*) n. f. Excrément d'insectes et surtout de mouches.

CHLAMYDE (*kla*) n. f. (gr. *khlamus, udos*). Manteau grec très ample.

CHLORAL (*klo*) n. m. Composé que l'on obtient en faisant passer un courant de chlore sec dans de l'alcool concentré et refroidi à 0°. *Hydrate de chloral*, combinaison que forme le chloral avec l'eau, et qui est utilisé en médecine comme antiseptique, calmant et hypnotique. (C'est un poison qui devient mortel à la dose de 10 grammes par jour.)

CHLORATE (*klo*) n. m. Sel dérivant de l'acide chlorique.

CHLORE (*klo-re*) n. m. (du gr. *khlôros*, jaune verdâtre). Corps simple, gazeux à la température ordinaire, de couleur jaune verdâtre, d'une odeur forte et suffocante. — On le prépare en traitant le bioxyde de manganèse par l'acide chlorhydrique ; un litre de gaz pèse 3gr,167. Gazeux ou dissous dans l'eau, le chlore, par son affinité pour l'hydrogène, détruit la partie colorante des matières végétales et animales. Aussi l'industrie l'emploie-t-elle pour le blanchiment des tissus. Il sert à fabriquer les hypochlorites, les chlorates ; c'est un excellent désinfectant.

CHLORÉ, E (*klo*) adj. Qui contient du chlore.

CHLOREUX, EUSE (*klo-reû, eu-ze*) adj. Se dit d'un des acides oxygénés dérivés du chlore.

CHLORHYDRATE (*klo-ri*) n. m. Sel dérivant de l'acide chlorhydrique.

CHLORHYDRIQUE (*klo-ri*) adj. *Acide chlorhydrique*, combinaison de chlore et d'hydrogène, qui se forme dans l'action de l'acide sulfurique sur le sel marin. (Il sert à préparer l'hydrogène, le chlore, l'acide carbonique, l'eau régale, etc.)

CHLORIQUE (*klo*) adj. *Acide chlorique*, l'un des acides oxygénés du chlore.

CHLORITE (*klo*) n. m. Sel résultant de l'acide chloreux combiné avec une base.

CHLOROFORME (*klo*) n. m. (de *chlore*, et *forme*). Liquide incolore d'une odeur éthérée résultant d'un mélange d'alcool, de chlorure de chaux et de chaux éteinte. (Le chloroforme a la propriété d'endormir et de suspendre complètement la sensibilité. Il est très employé à ce titre dans les opérations chirurgicales.)

CHLOROFORMISATION (*klo, za-si-on*) n. f. Action de chloroformiser.

CHLOROFORMISER (*klo, mi-zé*) ou **CHLOROFORMER** (*mé*) v. a. Soumettre à l'action anesthésique du chloroforme.

CHLOROPHYLLE (*klo-ro-fi-le*) n. f. (gr. *khlôros*, vert, et *phullon*, feuille). Matière verte des cellules des feuilles : *l'action de la lumière est nécessaire à la production de la chlorophylle.*

CHLOROSE (*klo-rô-ze*) n. f. (gr. *khlôros*, vert). *Méd.* Maladie du sang connue vulgairement sous le nom de *pâles couleurs*, en raison de la teinte jaune verdâtre que prend la peau : *le fer est le médicament spécifique de la chlorose.*

CHLOROTIQUE (*klo*) adj. Qui a rapport à la chlorose. Atteint de chlorose. Substantiv. : *un chlorotique.*

CHLORURE (*klo*) n. m. (de *chlore*). Combinaison du chlore avec un corps simple ou composé, autre que l'oxygène et l'hydrogène : *le chlorure de sodium ou sel marin se retire des eaux de la mer.*

CHLORURÉ, E (*klo*) adj. Qui contient un chlorure.

CHLORURER (*klo-ru-ré*) v. a. Transformer un corps en chlorure en le combinant avec le chlore.

CHOC (*chok*) n. m. (de *choquer*). Heurt d'un corps contre un autre : *le choc des verres.* Rencontre et combat : *soutenir le choc de l'ennemi.* Coup qui frappe quelqu'un dans sa santé, sa fortune, etc. Conflit, opposition : *le choc des idées.* **Choc en retour,** effet produit par la foudre en un lieu éloigné de celui qui a été frappé directement. **Choc opératoire,** état d'abattement qui suit une opération chirurgicale.

CHOCOLAT (*la*) n. m. (esp. *chocolate*). Pâte alimentaire solidifiée, composée de cacao et de sucre : *le chocolat est un aliment très substantiel.* Cette substance délayée dans de l'eau et du lait. Adjectiv. Sa couleur : *ruban chocolat, des rubans chocolat.*

CHOCOLATIER (*ti-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui fabrique, vend du chocolat.

CHOCOLATIÈRE n. f. Vase pour préparer le chocolat, lorsqu'on veut le prendre en boisson.

CHOÉPHORE (*ko-é*) n. (gr. *khoê*, libation, et *phoros*, qui porte). Celui ou celle qui, chez les Grecs, portait les offrandes destinées aux morts.

CHŒUR (*keur*) n. m. (gr. *khoros*). Réunion de personnes exécutant des danses ou marchant en cadence : *les chœurs de Délos.* Troupe de musiciens qui chantent ensemble : *le chœur joue un rôle important dans la tragédie grecque primitive.* Composition musicale à plusieurs parties. Partie de l'église où l'on chante l'office. (V. ÉGLISE.) *Enfant de chœur*, enfant employé au service du prêtre pendant les cérémonies de l'Eglise catholique. Loc. adv. **En chœur,** ensemble ; unanimement.

CHOIR v. n. (lat. *cadere.* — *Je chois, tu chois, il choit ;* les autres personnes manquent. *Je chus, nous chûmes. Je choirai* ou *cherrai, nous choirons* ou *cherrons. Je choirais* ou *cherrais, nous choirions* ou *cherrions. Chu, e*). Tomber. Succomber. (Usité, en général, seulement à l'infin. et au part. pass.)

CHOISI (*zi*), **E** adj. Qui est du meilleur choix : *société, expression choisie.*

CHOISIR (*zir*) v. a. (germ. *kausjan*, goûter). Préférer : *de deux maux, il faut choisir le moindre.* Opter entre deux alternatives.

CHOIX (*choi*) n. m. Action, faculté, pouvoir de choisir. Election : *choix d'un député. N'avoir pas le choix*, être obligé à une décision qui ne laisse pas d'alternative. Loc. div. : **De choix,** qui mérite d'être choisi : *marchandises de choix.* **Sans choix,** sans discernement. **Au choix de,** à la volonté de.

CHOKE-BORE n. m. (angl. *to choke*, étrangler, et *to bore*, forer). Etranglement pratiqué dans l'âme des canons de certains fusils de chasse, à leur extrémité, pour resserrer le groupement des plombs. (Le fusil est dit alors *choke-bored.*)

CHOLAGOGUE (*ko-la-gho-ghe*) adj. Se dit des médicaments qui excitent la sécrétion biliaire, comme l'aloès, la rhubarbe, etc. N. m. : *un cholagogue.*

CHOLÉDOQUE (*ko*) adj. Se dit du canal qui conduit la bile au duodénum.

CHOLÉMIE (*ko-lé-mî*) n. f. Passage de la bile

dans le sang : *la cholémie donne à la peau une coloration jaunâtre caractéristique.*

CHOLÉRA (*ko*) n. m. (lat. *cholera*). Maladie épidémique, caractérisée par des vomissements nombreux, des déjections fréquentes et des crampes douloureuses : *le choléra paraît originaire de l'Inde, où il existe à l'état permanent.* (On l'appelle aussi CHOLÉRA-MORBUS [*buss*].) — En temps d'épidémie, il faut plus que jamais éviter les excès et se conformer aux lois de l'hygiène, avoir grand soin de désinfecter tout ce qui touche les malades : mains, linges, vases, etc., avec du sulfate de cuivre ou de zinc. V. NOSTRAS.

CHOLÉRIFORME (*ko*) adj. Qui a l'apparence du choléra : *diarrhée cholériforme.*

CHOLÉRINE (*ko*) n. f. Maladie, dite aussi CHOLÉRA NOSTRAS. — La cholérine, analogue au choléra, mais plus bénigne, est caractérisée par des nausées, des douleurs au creux de l'estomac et une diarrhée profuse.

CHOLÉRIQUE (*ko*) adj. Relatif au choléra. N. Personne atteinte du choléra.

CHOLIAMBE (*ko-li-an-be*) n. m. (gr. *khôlos*, boiteux, et *iambos*, iambe). Vers iambique trimètre, terminé par un spondée ou un trochée.

CHOLIAMBIQUE (*ko-li-an*) adj. Qui se rapporte au choliambe.

CHÔMAGE n. m. Période d'inactivité pour une industrie : *le chômage d'un canal.* Temps que l'on passe sans travailler : *le chômage du dimanche.*

CHÔMER (*mé*) v. n. (lat. pop. *caumare*, se reposer pendant la chaleur ; du gr. *kauma*, chaleur). Suspendre le travail pendant les jours fériés. Manquer d'ouvrage : *cet ouvrier chôme.* V. a. Célébrer une fête par la cessation du travail : *chômer un saint.*

CHONDROLOGIE (*kon, jî*) n. f. (gr. *khondros*, cartilage, et *logos*, discours). Science des cartilages.

CHOPE (*cho-pe*) n. f. (allem. *schoppen*). Grand gobelet de verre ou de grès pour boire la bière : *la chope tient environ un tiers de litre.* Son contenu.


Chope.

CHOPINE n. f. (de *chope*). Mesure de liquides, usitée autrefois en France et contenant environ un demi-litre : *une chopine de vin, de lait.*

CHOPPER (*cho-pé*) v. n. (peut-être de l'allem. *schupfen*). Faire un faux pas. Heurter du pied contre quelque chose. Se tromper grossièrement. (Peu us.)

CHOQUANT (*kan*), **E** adj. Qui choque : *paroles choquantes.*

CHOQUER (*ké*) v. a. Donner un choc, heurter : *tout corps qui en choque un autre donne un son.* *Fig.* Offenser, contrarier, déplaire à : *la magnificence de François Ier au camp du Drap d'or choqua Henri VIII.* *Choquer les verres*, trinquer.

CHORAL, E (*ko*) adj. Qui appartient au chœur : *les orphéons sont des sociétés chorales.* N. m. Chant religieux : *le choral de Luther fut le premier hymne des protestants.* Pl. des *chorals.*

CHORÉA (*ko-ré-a*) n. f. Ensemble des chapelles disposées circulairement autour du chevet des églises.

CHORÉE (*ko-ré*) n. m. Syn. de TROCHÉE.

CHORÉE (*ko-ré*) n. f. (gr. *khoreia*, danse). Maladie caractérisée par des mouvements convulsifs et fréquents, et appelée aussi DANSE DE SAINT-GUY.

CHORÈGE (*ko*) n. m. (gr. *khorêgos*). En Grèce, citoyen qui devait organiser à ses frais un chœur de danse pour une représentation théâtrale.

CHORÉGIE (*ko, jî*) n. f. Dans la Grèce ancienne, fonction de chorège : *les chorégies étaient fort coûteuses.*

CHORÉGIQUE (*ko*) adj. Qui appartient à la chorégie : *le monument chorégique de Lysicrate.*

CHORÉGRAPHE (*ko*) n. m. (gr. *khoreia*, danse, et *graphein*, écrire). Qui s'occupe de chorégraphie.

CHORÉGRAPHIE (*ko, fî*) n. f. Art de noter les pas et les figures de la danse, de composer des ballets.

CHORÉGRAPHIQUE (*ko*) adj. Qui appartient à la chorégraphie : *notation chorégraphique.*

CHORÉIQUE (*ko*) adj. Qui a rapport à la chorée. Qui est atteint de la chorée. N. : *un choréique.*

CHORÉVÊQUE (*ko*) n. m. Nom donné, jusqu'à la fin du XIe siècle, aux vicaires chargés de remplir les fonctions épiscopales dans les campagnes.

CHORIAMBE (*ko*) n. m. (gr. *khoriambos*). Pied de la métrique des Grecs et des Latins, composé de deux brèves entre deux longues.

CHORIAMBIQUE (*ko*) adj. Où figurent les choriambes : *vers choriambique.*

CHORISTE (*ko-ris-te*) n. Qui chante dans les chœurs : *les choristes de l'Opéra.*

CHOROGRAPHIE (*ko, fî*) n. f. (gr. *khôra*, contrée, et *graphô*, description). Description d'un pays.

CHOROGRAPHIQUE (*ko*) adj. Qui a rapport à la chorographie.

CHOROÏDE (*ko-ro-i-de*) n. f. (gr. *khorion*, membrane, et *eidos*, aspect). Membrane mince, située dans la partie postérieure de l'œil, entre la sclérotique et la rétine.

CHORUS (*ko-russ*) n. m. (mot lat. signif. *chœur*). *Faire chorus*, répéter en chœur. *Fig.* S'unir à d'autres pour dire comme eux.

CHOSE (*chô-ze*) n. f. (lat. *causa*, cause). Tout ce qui est. Tout ce qui est réel. Ce qu'on possède : *être la chose de quelqu'un.* Ce qui arrive : *savez-vous la chose?* Se dit par opposition à PERSONNE : *les personnes et les choses.* **La chose publique**, l'État. — *Quelque chose* est masculin quand il signifie *une chose* : *y a-t-il quelque chose de nouveau?* Il est féminin quand il veut dire *quelle que soit la chose* : *quelque chose que je lui aie dite, je n'ai pu le convaincre.*

CHOTT (*chot'*) n. m. (mot arabe). Lac salé plus ou moins desséché des plateaux algériens : *la croûte de sel des chotts recouvre une couche de boue.*

CHOU n. m. (du lat. *caulis*, tige). Genre de crucifères, comprenant de nombreuses espèces et un nombre considérable de variétés cultivées comme comestibles. *Chou pommé*, chou dont la tête est une masse arrondie et serrée. **Chou vert**, chou non pommé à feuilles vertes. **Chou de Milan**, variété frisée du chou commun. **Chou de Bruxelles**, variété de chou dont la tige fort longue donne des bourgeons comestibles. **Chou cavalier**, variété de *chou vert*. **Chou-palmiste**, nom donné au bourgeon terminal de plusieurs palmiers. **Chou-fleur**, variété de chou dont les pédoncules et les fleurs naissantes forment une masse charnue et grenue. **Chou-navet**, variété de chou dont la racine est renflée en forme de navet. **Chou-rave**, espèce de chou-navet dont la tige, renflée et charnue, est comestible. (Pl. des *choux-palmistes*, des *choux-fleurs*, des *choux-navets*, des *choux-raves*.) Bouffette en rubans. Pâtisserie soufflée et légère : *chou à la crème.* *Fig.* et *fam.* *Chou blanc*, résultat nul. *Aller planter ses choux*, se retirer à la campagne pour y vivre. *Faire ses choux gras d'une chose*, en faire son profit.


Chou.

CHOUAN n. m. Insurgé de Bretagne, de Normandie, de Vendée, sous la première République. V. CHOUANNERIE (*part. hist.*).

CHOUANNER (*a-né*) v. n. Faire la guerre des chouans.

CHOUANNERIE (*a-ne-rî*) n. f. Insurrection des paysans bretons, normands et vendéens contre la République, en 1793. V. *Part. hist.*

CHOUCAS (*ka*) n. m. (du germ. *chouch*). Espèce de petite corneille.

CHOUCROUTE n. f. (all. *sauer*, aigre, et *kraut*, chou). Mets préparé avec des choux hachés et fermentés : *la choucroute est un plat national en Allemagne.*

CHOUETTE (*è-te*) n. f. (germ. *kawa*). Nom vulgaire des oiseaux rapaces nocturnes qui ne sont ni des ducs ni des hiboux : *les chouettes font une guerre active aux petits rongeurs.*


Chouette.

CHOU-FLEUR n. m. V. CHOU.

CHOU-NAVET n. m. V. CHOU.

CHOU-PALMISTE n. m. V. CHOU.

CHOU-PILLE (*pi, ll* mll.) n. m. invar. Chien d'arrêt qui ne quête qu'à portée du fusil.

CHOUQUE ou **CHOUQUET** (*kè*) n. m. (forme normande de *souche*). Pièce de bois ou de fer, qui sert à assembler un mât supérieur avec un mât inférieur.

CHOU-RAVE n. m. V. CHOU.

CHOURINER (*né*) v. a. (pour *suriner*). *Arg.* Assassiner à coups de couteau.

CHOURINEUR n. m. *Arg.* Qui chourine.

CHOYER (*choi-ié*) v. a. (Se conj. comme *aboyer*.) Soigner avec tendresse, combler d'attentions.

CHRÊME (*kré-me*) n. m. (gr. *khrisma*). Huile sacrée, servant aux onctions dans l'administration de quelques sacrements : *le saint chrême*.

CHRÉMEAU (*kré-mô*) n. m. Sorte de bonnet de toile, dont on recouvre la tête de l'enfant après la cérémonie du baptême.

CHRESTOMATHIE (*krès-to-ma-sî*) n. f. Recueil de morceaux choisis d'auteurs classiques.

CHRÉTIEN, ENNE (*kré-ti-in, è-ne*) adj. et n. (lat. *christianus*; de *Christus*, le Christ). Qui est baptisé et professe la religion du Christ : *Clovis se fit chrétien après la bataille de Tolbiac.* Qui appartient à cette religion, qui en est digne : *les vertus chrétiennes. Le roi Très Chrétien*, le roi de France.

CHRÉTIENNEMENT (*kré-ti-è-ne-man*) adv. D'une manière chrétienne.

CHRÉTIENTÉ (*kré-ti-in-té*) n. f. Ensemble de tous les pays ou de tous les peuples chrétiens : *la Réforme a coupé en deux la chrétienté.*

CHRISME (*kris-me*) n. m. Monogramme du Christ, qui figure sur de nombreux monuments chrétiens.

CHRIST (*krist*) n. m. (lat. *Christus*; du gr. *khristos*, oint). (V. *Part. hist.*) Figure de J.-C. attaché sur la croix : *un christ d'ivoire.*

CHRISTE-MARINE (*kris-te*) n. f. (gr *khrêthmos*). Nom vulgaire de plusieurs plantes qui croissent sur les bords de la mer. Pl. des *christes-marines*. (On écrit aussi CRISTE-MARINE.)

CHRISTIANISER (*kris-ti-a-ni-zé*) v. a. Rendre chrétien. Attribuer des caractères chrétiens.

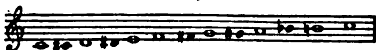
CHRISTIANISME (*kris-ti-a-nis-me*) n. m. Religion chrétienne : *Constantin fit du christianisme la religion officielle de l'empire romain.* V. *Part. hist.*

CHRISTMAS (*kris-mass*) n. m. (mot angl.). Fêtes, réjouissances qui ont lieu en Angleterre à l'occasion de la fête de Noël. Nom donné à des cartes avec devises qu'on envoie à cette occasion.

CHROMATE (*kro*) n. m. Sel composé d'acide chromique et d'une base.

CHROMATIQUE (*kro*) adj. (gr. *khrôma, atos*, couleur). Qui a rapport aux couleurs. *Mus.* Se dit d'une


Gamme chromatique descendante.


Gamme chromatique ascendante.

série de sons procédant par demi-tons, soit en montant, soit en descendant : *gamme chromatique.*

CHROMATIQUEMENT (*kro, ke-man*) adv. D'une manière chromatique.)

CHROMATISME (*kro-ma-tis-me*) n. m. Coloration.

CHROME (*kro-me*) n. m. (gr. *khrôma*, couleur). Corps simple, métallique, dont toutes les combinaisons sont remarquables par leur belle coloration : *le chrome fut découvert en 1797 par le chimiste français Vauquelin.*

CHROMIQUE (*kro*) adj. Se dit d'un acide oxygéné du chrome.

CHROMO (*kro* — du gr. *khrôma*, couleur), préfixe signifiant *couleur*. N. m. Abréviation de CHROMOLITHOGRAPHIE ou épreuve chromolithographique : *acheter des chromos.* (Quelques-uns font ce mot du fém.)

CHROMOGÈNE (*kro*) adj. (préf. *chromo*, et gr. *gennân*, engendrer). Qui produit de la couleur.

CHROMOLITHOGRAPHIE (*kro, fî*), par abréviation **CHROMO** n. f. (du préf. *chromo*, et *lithographie*). Procédé par lequel on imprime, au moyen de la lithographie, des dessins en plusieurs couleurs. Epreuve obtenue par ce procédé.

CHROMOLITHOGRAPHIQUE (*kro*) adj. Qui concerne la chromolithographie.

CHROMOTYPOGRAPHIE (*kro, fî*) ou **CHROMOTYPIE** (*kro, pî*) n. f. Impression en couleurs par les procédés typographiques. Epreuve obtenue par ce procédé.

CHROMOTYPOGRAPHIQUE ou **CHROMOTYPIQUE** adj. Qui concerne la chromotypographie ou chromotypie.

CHRONICITÉ (*kro*) n. f. *Méd.* Etat chronique : *la chronicité d'une maladie.*

CHRONIQUE (*kro*) n. f. (gr. *khronos*, temps). Histoire dressée suivant l'ordre des temps : *les* Chroniques de Saint-Denis *sont précieuses pour l'histoire des premiers Capétiens.* Article de journal où se trouvent les faits, les nouvelles du jour, les bruits de la ville : *chronique politique, théâtrale, artistique, financière.* Ensemble des bruits qui circulent, généralement médisants : *si nous en croyons la chronique... Chronique scandaleuse*, propos médisants qui courent sur quelqu'un.

CHRONIQUE (*kro*) adj. *Méd.* Se dit, par opposition à *aigu*, des maladies qui se prolongent et poursuivent lentement leur période.

CHRONIQUEMENT (*kro-ni-ke-man*) adv. D'une manière chronique.

CHRONIQUEUR (*kro-ni-keur*) n. m. Auteur de chroniques.

CHRONOGRAMME (*kro-no-gra-me*) n. m. (gr. *khronos*, temps, et *gramma*, lettre). Date fournie par les lettres numérales d'une phrase ou d'un vers servant, le plus souvent, d'inscription. Ex. :

franCorVM tVrbls slC VLVs fert fVnera Vesper;

les lettres numérales additionnées,

MCCLVVVVVVII,

donnent 1282, date des Vêpres siciliennes.

CHRONOLOGIE (*kro, jî*) n. f. (gr. *khronos*, temps, et *logos*, discours). Science des temps ou des dates historiques : *la chronologie et la géographie sont les deux yeux de l'histoire.* Manière de supputer les dates : *la chronologie de Moïse.*

CHRONOLOGIQUE (*kro*) adj. Qui appartient à la chronologie : *abrégé chronologique.*

CHRONOLOGIQUEMENT (*kro, ke-man*) adv. D'après la chronologie, par ordre de dates.

CHRONOLOGISTE (*kro, jis-te*) n. m. Qui s'occupe de chronologie. (On dit aussi CHRONOLOGUE.)

CHRONOMÈTRE (*kro*) n. m. (gr. *khronos*, temps, et *metron*, mesure). Instrument servant à la mesure du temps. Montre de précision, construite pour marquer le temps dans les observations marines.

CHRONOMÉTRIE (*kro, trî*) n. f. Partie de la physique qui s'occupe de la mesure du temps.

CHRONOMÉTRIQUE (*kro*) adj. Qui a rapport à la chronométrie.

CHRYSALIDE (*kri-za*) n. f. (gr. *khrusallis, idos*). Etat d'un insecte renfermé dans sa coque avant de devenir papillon : *la chrysalide du ver à soie est incluse dans un cocon.* V. PAPILLON.

CHRYSANTHÈME (*kri-zan*) n. m. (gr. *khrusos*, or, et *anthemon*, fleur). *Bot.* Genre de composées ayant donné de nombreuses et belles variétés ornementales : *les chrysanthèmes donnent de magnifiques fleurs d'arrière-saison.*


Chrysanthème.

CHRYSÉLÉPHANTIN, E (*kri-zé*) adj. (gr. *khrusos*, or, et *elephas, antos*, ivoire). Se dit de l'emploi simultané de l'or et de l'ivoire dans la statuaire : *la statue chryséléphantine de Minerve* (par Phidias).

CHRYSOCALE (*kri-zo*) n. m. (gr. *khrusos*, or, et *khalkos*, cuivre). Alliage de cuivre, d'étain et de zinc, qui imite l'or.

CHRYSOCOLLE (*kri-zo-co-le*) n. f. Substance verte dont se servaient les anciens pour souder l'or. Silicate naturel hydraté de cuivre.

CHRYSOGRAPHIE (*kri-zo-gra-fî*) n. f. (gr. *khrusos*, or, et *graphein*, écrire). Dessin ou écriture en or : *les manuscrits religieux byzantins sont souvent écrits en chrysographie.*

CHRYSOLITHE (*kri-zo*) n. f. Pierre précieuse du genre péridot, d'un beau jaune verdâtre.

CHRYSOPRASE (*kri-zo-pra-ze*) n. f. Variété d'agate d'un vert blanchâtre.

CHRYSOSTOME (*kri-zos*) adj. Qui a la bouche d'or. (Epithète ajoutée au nom de certains orateurs sacrés qui possédèrent une remarquable éloquence.)

CHUCHOTEMENT (*man*) n. m. Action de chuchoter : *un murmure de chuchotements.*

CHUCHOTER (*té*) v. n. (onomat.). Parler bas à l'oreille. V. a. : *chuchoter quelques mots à l'oreille.*

CHUCHOTERIE (*rî*) n. f. Entretien à l'oreille.

CHUCHOTEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui chuchote. Qui aime à chuchoter : *vieillard chuchoteur.*

CHUINTEMENT (*man*) n. m. Action de chuinter.

CHUINTER (*té*) v. n. Crier, en parlant de la chouette. Prononcer certaines consonnes : *ch, j,* avec un son chuintant : *certains Auvergnats chuintent en prononçant* chac *pour* sac.

CHULO (*tchou*) n. m. (m. espagn.). Torero à pied, chargé de stimuler les taureaux.


Chulo.

CHUT (*chut'*) interj. Silence!

CHUTE n. f. (du vx part. pass. *chu, chute,* de *choir*). Action d'un objet qui tombe: *la chute d'une pomme a révélé à Newton le système de l'univers. Fig.* Renversement, ruine : *Waterloo causa la chute de Napoléon.* Insuccès d'une œuvre : *la chute de Phèdre éloigna Racine du théâtre.* Faute envers Dieu ; péché, déchéance : *chute du premier homme.* Pensée heureuse qui termine une petite pièce de vers ; fin d'une période : *chute d'une épigramme, d'un couplet. La chute des feuilles,* l'automne. *Chute du jour,* moment où la nuit arrive. *Chute d'eau,* masse d'eau qui tombe d'une certaine hauteur. *Chute des reins,* le bas du dos.

CHUTER (*té*) v. n. (de *chute*). Tomber, en parlant d'une pièce de théâtre.

CHUTER (*té*) v. a. (de *chut*). Crier chut à quelqu'un : *chuter un acteur.*

CHYLE n. m. (gr. *chulos,* suc). Liquide blanchâtre qui est absorbé par la muqueuse intestinale pendant l'acte de la digestion, et que les vaisseaux chylifères portent dans la circulation : *le canal thoracique porte le chyle dans la veine sous-clavière.*

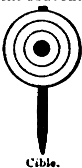
CHYLIFÈRE adj. Qui porte le chyle : *vaisseaux chylifères.*

CHYLIFICATION (*si-on*) n. f. Elaboration du chyle dans l'intestin grêle et les vaisseaux chylifères.

CHYME n. m. (gr. *chumos,* humeur). Sorte de bouillie que forme la masse alimentaire, après avoir subi dans l'estomac un premier degré d'élaboration.

CHYMIFICATION (*si-on*) n. f. Transformation des aliments en chyme, dans l'estomac.

CI adv. de lieu, mis pour *ici.* Se met dans les comptes avant le total annoncé pour un article : *3 objets à 6 francs, ci... 18 francs.* Se joint souvent aux substantifs précédés de *ce, cette, ces,* et aux pronoms démonstratifs *celui, celle, ceux* : *cet homme-ci, ce monde-ci, celui-ci, celle-ci,* par opposition à *là* et pour exprimer un objet ou un moment présent. Loc. adv. : **Par-ci par-là, de-ci de-là,** de côté et d'autre. **Ci-après,** après ce passage-ci. **Ci-contre,** en regard, vis-à-vis sur la page d'un livre. **Ci-dessous,** dans l'endroit qui est ici dessous. **Ci-dessus,** plus haut. **Ci-gît,** ici est enterré. **Ci-devant,** avant ce temps-ci, précédemment. N. S'est dit, à l'époque de la première Révolution, de quelqu'un attaché à l'ancien régime par ses titres, sa position. Pl. des *ci-devant.* Pr. dém. (pour *ceci*). Ceci, cette chose-ci : *demander ci et ça. Comme ci comme ça.*


Cible.

CIBLE n. f. (allem. *scheibe,* disque). Planche servant de but pour le tir des armes à feu : *tirer à la cible. Fig.* But, objectif : *servir de cible aux quolibets.*


Ciboire.

CIBOIRE n. m. (lat. *ciborium*). Vase sacré où l'on conserve les hosties consacrées : *le ciboire est logé dans le tabernacle.*

CIBORIUM (*om'*) n. m. (mot lat.). Baldaquin qui recouvrait l'autel des basiliques chrétiennes.

CIBOULE n. f. (provenç. *cebola*). Espèce d'ail dont les feuilles servent de condiment.

CIBOULETTE (*lè-te*) n. f. Espèce d'ail, nommée aussi *civette* et *cive.*

CICATRICE n. f. (lat. *cicatrix*). Trace qui reste d'une plaie, d'une blessure : *un visage balafré de cicatrices. Fig.* : *les blessures de la calomnie se ferment, la cicatrice reste.*

CICATRICIEL, ELLE (*si-èl', è-le*) adj. Qui appartient à une cicatrice : *tissu cicatriciel.*

CICATRISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut se cicatriser.

CICATRISANT (*zan*), **E** adj. Se dit d'un remède qui favorise la cicatrisation. N. m. : *un cicatrisant.*

CICATRISATION (*za-si-on*) n. f. Phénomène par lequel une plaie se referme : *la parfaite asepsie d'une plaie hâte sa cicatrisation.*

CICATRISER (*zé*) v. a. Fermer, dessécher, en parlant d'une blessure. *Fig.* Calmer, guérir : *le temps cicatrise les plus grandes douleurs.*

CICÉRO n. m. Caractère d'imprimerie qui est de 12 points typographiques (environ 0m,0045), et qui sert comme unité de mesure typographique. (On dit aussi un DOUZE.)

CICERONE (pron. ital. *tchi-tché-ro-né,* pron. franç. *si-sé-ro-né*) n. m. (m. ital.). Guide des étrangers dans une ville. Pl. des *ciceroni* ou *cicerones.*

CICÉRONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui est imité de Cicéron : *style cicéronien. Par ext.* Pompeux.

CICINDÈLE n. f. Genre d'insectes coléoptères, répandus sur tout le globe : *les cicindèles, d'un vert brillant, ont une odeur musquée.*


Cicindèle.

CICUTAIRE (*tè-re*) n. f. Syn. de CIGUË.

CICUTINE n. f. Alcaloïde très vénéneux, qui se trouve dans la grande ciguë.

CID n. m. (ar. *seid*). Seigneur, chez les anciens Arabes.

CI-DESSOUS, CI-DESSUS, CI-DEVANT. V. CI.

CIDRE n. m. (lat. *sicera*). Boisson faite avec le jus fermenté des pommes : *le cidre est la principale boisson des Normands.*

CIDRERIE (*rî*) n. f. Lieu où l'on fabrique le cidre.

CIEL (*èl*) n. m. (lat. *cælum*). Espace indéfini dans lequel se meuvent les astres : *les anciens plaçaient la terre au centre du ciel.* Partie de l'espace qui semble former une voûte au-dessus de nos têtes. Air, atmosphère : *un ciel serein.* Séjour des bienheureux : *monter au ciel. Fig.* Dieu, la Providence : *grâce au ciel. Elever jusqu'au ciel,* combler d'éloges. *Remuer ciel et terre,* faire tous ses efforts. *Les plaines du ciel,* l'air. *Le feu du ciel,* la foudre. *A ciel ouvert,* en plein jour, à découvert. *Etre ravi au troisième, au septième ciel,* éprouver un grand ravissement. *Tomber du ciel,* arriver inopinément, ou fort à propos. *Voir les cieux ouverts,* éprouver une joie céleste. *Entre ciel et terre,* dans l'air. Interj. de surprise, de douleur : *ô ciel! — Cieux* est le pluriel le plus ordinaire de *ciel.* On ne se sert de *ciels* que dans les cas suivants : *des ciels de lit,* le couronnement d'un lit ; *des ciels de tableau,* partie qui représente l'air ; *des ciels de carrière,* ce qui sert de plafond à une carrière ! *Ciel,* signifiant *climat,* fait *ciels* au pluriel : *l'Italie est sous un des plus beaux ciels de l'Europe.* V. la carte au mot TERRE.

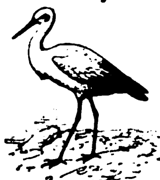
CIERGE (*èr-je*) n. m. (lat. *cereus ;* de *cera,* cire). Grande chandelle de cire à l'usage des églises. *Cierge pascal,* grand cierge bénit, que l'on allume tout le temps pascal aux offices solennels. *Droit comme un cierge,* droit et raide. *Devoir un beau cierge à quelqu'un,* lui devoir beaucoup de reconnaissance. Plante grasse du Mexique, à tige en forme de cierge.

CIGALE n. f. (lat. *cicada*). Genre d'insectes hémiptères des pays chauds. — Cet insecte ailé fait entendre, par les grandes chaleurs, un bruit strident et monotone, produit par un organe particulier que le mâle possède à la partie inférieure de l'abdomen.


Cigale.

CIGALIER (*li-é*) n. m. Membre de la société littéraire et artistique *la Cigale,* créée en 1876 pour servir de trait d'union entre les lettrés et artistes méridionaux résidant à Paris, et la province.

CIGARE n. m. (esp. *cigarro*). Petit rouleau de feuilles de tabac, que l'on fume : *les cigares de la Havane sont les plus renommés.*


Cigogne.

CIGARETTE (*ré-te*) n. f. Tabac roulé dans du papier très fin.

CIGARIÈRE n. f. Ouvrière qui façonne les cigares.

CIGOGNE n. f. (lat. *ciconia*). Genre d'oiseaux échassiers migrateurs, atteignant 2m,30 d'envergure : *la cigogne détruit les vipères et les rats.*

CIGOGNEAU (*gnô*) n. m. Petit de la cigogne.

CIGUË (*ghû*) n. f. (lat. *cicuta*). Genre d'ombellifères, dont une espèce, la *grande cigue*, est vénéneuse. Poison extrait de cette plante : *Socrate but courageusement la ciguë.*


Ciguë.

CIL (*sil*) n. m. (lat. *cilium*). Poil des paupières : *il n'y a que l'homme et le singe qui possèdent des cils aux deux paupières.* **Cils vibratiles**, filaments très ténus agités d'un mouvement vibratoire rapide, dont sont munis certains organismes rudimentaires.

CILIAIRE (*é-re*) adj. Qui appartient aux cils : *muscles ciliaires.*

CILICE n. m. (gr. *kilikion*, étoffe grossière de poil de chèvre fabriquée en *Cilicie*). Large ceinture de crin qu'on porte sur la chair par mortification.

CILICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. et n. De Cilicie.

CILIÉ, E adj. Garni de cils, de poils : *graine ciliée.*

CILLEMENT (*si, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de ciller, en parlant des yeux et des paupières.

CILLER (*si, ll* mll., *é*) v. a. et n. (de *cil*). Fermer rapidement les paupières. Coudre les paupières d'un oiseau de chasse. *Fam. Personne n'ose ciller devant lui*, se dit d'une personne devant qui nul n'ose bouger.

CIMAISE ou **CYMAISE** (*mè-ze*) n. f. (lat. *cymatium*). *Archit.* Moulure qui termine la partie supérieure d'une corniche. Moulure à hauteur d'appui sur les murs d'une chambre, d'un salon d'exposition.

CIMBRIQUE (*sin*) adj. Qui a rapport aux Cimbres.

CIME n. f. (lat. *cyma*). Sommet d'une montagne, d'un arbre, d'un rocher, etc. : *la cime du Cervin est presque inaccessible.* ANT. **Base, pied, bas, racine.**

CIMENT (*man*) n. m. (du lat. *cæmentum*, mortier). Poudre obtenue avec des calcaires écrasés, que l'on mêle ensuite avec de la chaux pour fabriquer une espèce de mortier. **Ciment romain,** celui qu'on obtient en cuisant et en concassant certaines pierres, et qui durcit rapidement à l'air et dans l'eau. **Ciment armé,** ciment à prise rapide avec lequel on enduit en tous sens, en les y noyant, un faisceau de fils d'acier ou un treillage métallique. *Fig. Fait à chaux et à ciment*, se dit d'une chose solidement instituée. Ce qui unit, rapproche : *le ciment des nations.*


Cimeterre.

CIMENTER (*man-té*) v. a. Lier avec du ciment. *Fig.* Affermir : *cimenter la paix.* ANT. **Ebranler.**

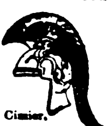
CIMENTIER (*man-ti-é*) n. m. Celui qui fait du ciment.

CIMETERRE (*tè-re*) n. m. (ital. *scimitarra*). Large sabre recourbé, que portent les Orientaux.

CIMETIÈRE n. m. (gr. *koimêtêrion*, endroit où l'on dort). Lieu où l'on enterre les morts : *les catacombes furent les premiers cimetières des chrétiens de Rome.*

CIMICAIRE (*kè-re*) n. f. Nom vulgaire d'une renonculacée dite *actée*, dont l'odeur passe pour chasser les punaises et que, pour cette raison, on nomme aussi *chasse-punaises.*

CIMIER (*mi-é*) n. m. (rad. *cime*). Ornement qui forme la partie supérieure d'un casque. *Blas.* Figure posée sur le timbre du casque qui surmonte l'écu des armoiries. Pièce de viande sur le quartier de derrière du bœuf, du cerf.


Cimier.

CINABRE n. m. (gr. *kinnabari*). Sulfure rouge naturel de mercure, qui sert à l'extraction de ce métal. *Par ext.* Couleur rouge vermillon.

CINCHONINE (*ko*) n. f. Alcaloïde dérivé du quinquina et utilisé en médecine sous forme de *sulfate de cinchonine.*

CINÉMATIQUE n. f. Partie de la mécanique qui s'occupe spécialement des mouvements, abstraction faite des forces qui les produisent.

CINÉMATOGRAPHE n. m. (gr. *kinêma, atos*, mouvement, et *graphein*, écrire). Appareil destiné à projeter sur un écran des vues animées : *le cinématographe est fondé sur la persistance des impressions lumineuses.*

CINÉMATOGRAPHIQUE adj. Qui se rapporte au cinématographe.

CINÉRAIRE (*ré-re*) adj. (lat. *cinis, eris*, cendre). *Urne cinéraire*, qui renferme les cendres d'un corps brûlé après la mort.

CINÉRAIRE (*ré-re*) n. f. *Bot.* Genre de composées ornementales.

CINÉRATION (*si-on*) n. f. (lat. *cinis, eris*, cendre). Action de brûler, de réduire en cendres. (On dit mieux INCINÉRATION.)

CINGALAIS, E (*lè, è-ze*) adj. et n. De Ceylan.

CINGLAGE n. m. (de *cingler*). Chemin qu'un vaisseau fait ou peut faire en 24 heures.

CINGLANT (*glan*), **E** adj. Qui cingle. *Fig.* Rude, sévère : *une cinglante leçon.*

CINGLER (*glé*) v. n. (scandin. *sigla*). Naviguer dans une direction déterminée : *cingler vers le port.*

CINGLER (*glé*) v. a. (du lat. *cingulum*, lanière). Frapper avec quelque chose de souple, de pliant : *cingler le visage d'un coup de fouet.* Frapper avec force : *la neige cingle le visage.* Forger, corroyer le fer. Tracer une ligne droite avec une cordelette frottée de craie.

CINNAME ou **CINNAMOME** (*sin'-na*) n. m. *Bot.* Genre de lauracées aromatiques.

CINNAMIQUE (*sin'-na*) adj. Se dit d'un acide et d'une aldéhyde extraits du baume du Pérou.

CINQ (*sink;* devant une consonne *sin*) adj. num. (lat. *quinque*). Quatre plus un : *les cinq doigts de la main.* Cinquième : *tome cinq.* N. m. Le chiffre qui représente ce nombre.

5

CINQUANTAINE (*kan-tè-ne*) n. f. Nombre de cinquante ou environ. *Avoir la cinquantaine*, cinquante ans.

CINQUANTE (*kan-te*) adj. num. (lat. *quinquaginta*). Cinq fois dix. Cinquantième : *page cinquante.* — Dites : *cinquante et un, cinquante-deux*, etc.

CINQUANTENAIRE (*kan-te-nè-re*) adj. et n. Personne qui a atteint cinquante ans. N. m. Anniversaire au bout de cinquante ans.

CINQUANTENIER (*kan-te-ni-é*) n. m. Autrefois, commandant de cinquante hommes dans une milice urbaine.

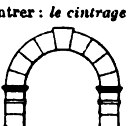
CINQUANTIÈME (*kan*) adj. ord. de *cinquante.* N. m. La cinquantième partie d'un tout.

CINQUIÈME (*ki-è-me*) adj. ord. de *cinq* : *cinquième article.* N. m. Cinquième partie d'un tout. N. f. Dans les écoles secondaires, la cinquième classe en comptant de la rhétorique.

CINQUIÈMEMENT (*ki-è-me-man*) adv. En cinquième lieu.

CINTRAGE n. m. Action de cintrer : *le cintrage des tôles se fait mécaniquement.*

CINTRE n. m. (subst. verb. de *cintrer*). *Archit.* Courbure concave et continue de la surface inférieure d'une voûte ou d'un arc. Arcade de bois sur laquelle on bâtit les voûtes en pierre. *Théâtr.* Espace qui comprend les loges les plus élevées. **Plein cintre,** cintre dont la courbe est un demi-cercle : *arc de plein cintre.*


Cintre.

CINTRER (*tré*) v. a. (du lat. *cinctura*, ceinture). Faire un ouvrage en cintre : *cintrer une galerie.*

CIPAYE (*pa-ï*) n. m. Soldat de l'Inde : *il existe des compagnies françaises de cipayes.* V. *Part. hist.*

CIPOLIN n. m. (ital. *cipollino;* de *cipolla*, oignon). Calcaire cristallin grisâtre, à veines ondulées, parfois concentriques.

CIPPE (*si-pe*) n. m. (lat. *cippus*). Colonne tronquée, sans chapiteau, que les anciens élevaient sur les tombeaux.

Cippe funéraire.

CIRAGE n. m. Action de cirer. Composition noire qu'on étend sur les chaussures pour les faire briller ou les assouplir.

CIRCAËTE n. m. Genre d'oiseaux rapaces : *le circaète est appelé parfois* aigle Jean le Blanc.

CIRCASSIEN, ENNE (*ka-si-in, è-ne*) adj. et n. De la Circassie.

CIRCASSIENNE (*ka-si-è-ne*) n. f. Tissu de laine croisée et de coton.

CIRCÉE (*sé*) n. f. Genre d'onagrariacées, comprenant des herbes vivaces, abondantes dans les bois.

CIRCOMPOLAIRE ou **CIRCUMPOLAIRE** (*kom'-po-lè-re*) adj. Qui est ou qui se fait autour du pôle : *région, navigation circompolaire.*

CIRCONCIRE v. a. (lat. *circumcidere.* —*Je circoncis, nous circoncisons. Je circoncisais. Je circoncis. Je circoncirai. Je circoncirais. Circoncis, circoncisons, circoncisez. Que je circoncise. Que je circoncisse. Circoncisant. Circoncis, e.*) Opérer la circoncision.

CIRCONCIS, E (*si, i-ze*) adj. Qui a subi la circoncision. Substantiv. : *un circoncis.*

CIRCONCISION (*si-zi-on*) n. f. Opération, cérémonie particulière aux religions juive et mahométane. *Circoncision de Jésus-Christ,* fête de l'Eglise (1er janvier).

CIRCONFÉRENCE (*ran-se*) n. f. (du lat. *circum*, autour, et *ferre*, porter). Ligne courbe fermée, dont tous les points sont à égale distance d'un point intérieur appelé *centre*: *on obtient la longueur d'une circonférence en multipliant le diamètre par* π (3,1416). Enceinte, pourtour : *cette propriété a 500 m. de circonférence.*

CIRCONFLEXE (*flèk-se*) adj. (lat. *circum*, autour, et *flexus*, fléchi). Tortu, de travers. *Accent circonflexe*, qu'on met sur certaines voyelles longues.

CIRCONLOCUTION (*si-on*) n. f. (du lat. *circum*, autour, et *loqui*, parler). Circuit de paroles, périphrase : *prendre des circonlocutions pour annoncer une nouvelle désagréable.*

CIRCONSCRIPTION (*kons-krip-si-on*) n. f. Ce qui borne, limite l'étendue d'un corps. Division administrative, militaire ou religieuse d'un territoire : *circonscription électorale. Géom.* Action de circonscrire une figure à une autre.

CIRCONSCRIRE (*kons-kri-re*) v. a. (lat. *circum*, autour, et *scribere*, écrire. — Se conj. comme *écrire.*) Renfermer dans des limites. *Géom. Circonscrire une figure à un cercle*, tracer une figure dont les côtés touchent extérieurement le cercle.

Hexagone régulier, circonscrit à un cercle.

CIRCONSPECT (*kons-pé;* devant une voyelle, *spèk* ou *spèkt*), **E** adj. (lat. *circumspectus;* de *circumspicere*, regarder autour). Discret, retenu, qui agit avec réserve : *tenir un langage circonspect.* ANT. **Léger, étourdi.**

CIRCONSPECTION (*kons-pèk-si-on*) n. f. Prudence, discrétion : *la circonspection mesure les paroles du sage.* ANT. **Etourderie, légèreté.**

CIRCONSTANCE (*kons-tan-se*) n. f. (lat. *circumstantia*). Certaine particularité qui accompagne un fait : *le Code pénal tient compte dans la répression d'un acte des circonstances aggravantes ou atténuantes.* Conjoncture, situation des choses : *le sang-froid est précieux surtout dans les circonstances critiques. Dr. Circonstances et dépendances,* tout ce qui dépend d'un immeuble ou d'une action légale.

CIRCONSTANCIÉ (*kons-tan-si-é*), **E** adj. Détaillé : *faire un rapport circonstancié.*

CIRCONSTANCIEL, ELLE (*kons-tan-si-èl, è-le*) adj. Qui dépend des circonstances : *supériorité circonstancielle. Gram. Complément circonstanciel,* mot qui complète le sens du verbe en y ajoutant une circonstance de lieu, de temps, de manière, de cause, etc. : *je vais à* Paris ; *je partirai* lundi ; *je travaille avec* ardeur. *Proposition circonstancielle,* celle qui, dans la phrase, remplit la fonction de complément circonstanciel : *les goûts changent* quand on vieillit.

CIRCONSTANCIER (*kons-tan-si-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Exposer, préciser avec ses circonstances : *circonstancier un fait.* (Peu us.)

CIRCONVALLATION (*val-la-si-on*) n. f. (du lat. *circumvallare*, entourer). Tranchée avec redoutes, que font des assiégeants : *César entoura Alésia de puissantes circonvallations.*

CIRCONVENIR v. a. (lat. *circum*, autour, et *venire*, venir.— Se conj. comme *venir.*) Chercher à tromper par des détours artificieux : *circonvenir un juge.*

CIRCONVENU, E adj. Trompé, habilement séduit.

CIRCONVOISIN (*zin*), **E** adj. Proche, qui avoisine : *lieux circonvoisins.*

CIRCONVOLUTION (*si-on*) n. f. Tour fait autour d'un centre commun. Se dit des enroulements des intestins. Se dit des saillies sinueuses du cerveau : *la faculté du langage a été localisée dans la deuxième circonvolution gauche du cerveau.*

CIRCUIT (*ku-i*) n. m. (lat. *circuitus*). Pourtour, limite extérieure : *cette ville a une lieue de circuit.* Mouvement circulaire. *Fig.* Détour : *un long circuit de paroles.* Suite ininterrompue de conducteurs électriques : *couper, rétablir le circuit.*

CIRCULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *circulus*, cercle). Qui a la forme d'un cercle : *surface circulaire.* Qui décrit un cercle : *mouvement circulaire.* N. f. Lettre adressée à plusieurs personnes pour le même sujet : *circulaire ministérielle.*

CIRCULAIREMENT (*lè-re-man*) adv. En cercle.

CIRCULANT (*lan*), **E** adj. Qui est en circulation : *la monnaie circulante.*

CIRCULATION (*si-on*) n. f. Mouvement de ce qui circule : *la circulation de la sève dans l'arbre est surtout active au printemps.* Transmission, propagation : *circulation des idées. Circulation du sang,* mouvement continu du sang qui se porte du cœur aux extrémités, et revient des extrémités vers le cœur : *la circulation du sang fut pressentie par Michel Servet.* (V. SANG.) Action, facilité de se mouvoir : *la circulation est souvent difficile à Paris. Circulation de l'argent,* sa transmission de main en main.

CIRCULATOIRE adj. Qui a rapport à la circulation du sang : *troubles circulatoires.* **Appareil circulatoire,** ensemble des artères et des veines.

CIRCULER (*lé*) v. n. (lat. *circulare*). Se mouvoir d'une façon continue, en revenant toujours au point de départ : *le sang circule dans les vaisseaux.* Passer, aller de main en main : *l'argent circule.* Aller et venir : *les voitures circulent. Fig.* Se propager, se répandre : *un bruit circule.*

CIRCUMDUCTION (*kom'-duk-si-on*) n. f. Mouvement de rotation autour d'un axe ou d'un point.

CIRCUMNAVIGATEUR (*kom'*) n. m. Celui qui qui fait un voyage de circumnavigation.

CIRCUMNAVIGATION (*kom', si-on*) n. f. (du lat. *circum*, autour, et de *navigation*). Voyage maritime autour d'un continent : *les Phéniciens firent la circumnavigation de l'Afrique.*

CIRE n. f. (lat. *cera*). Substance molle et jaunâtre, avec laquelle les abeilles construisent les rayons de leurs ruches : *la cire fond vers 63°.* Substance analogue, sécrétée par divers végétaux. Cierge, bougie faite de cire : *brûler de la cire.* Composition de gomme laque et de térébenthine pour cacheter les lettres : *cire d'Espagne.* Humeur épaisse et jaune, qui se forme dans les oreilles. Humeur visqueuse aux yeux. *Cire vierge,* qui n'a pas été fondue. *Cire molle,* caractère malléable. *Jaune comme cire,* qui a le teint très jaune.

CIRE n. f. Membrane qui recouvre la base du bec de certains oiseaux.

CIRÉ, E adj. Enduit de cire ou d'une substance analogue. **Toile cirée,** toile recouverte d'une composition vernissée qui la rend imperméable.

CIRER (*ré*) v. a. Enduire de cire : *cirer une toile.* Etendre et faire briller du cirage sur les chaussures.

CIREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui cire : *cireur de bottes, de parquets.*

CIREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature, de la couleur de la cire : *une pâleur cireuse.*

CIRIER (*ri-é*), **ÈRE** adj. Qui peut produire de la cire : *abeille cirière.* N. m. Ouvrier qui travaille la cire.

CIRIER (*ri-é*) n. m. Nom vulgaire de divers arbres du genre *myrica.*

CIRON n. m. (anc. haut allem. *siuro*). Animalcule qui vit dans les matières alimentaires, les détritus. *Par ext.* Pustule de la gale. *Par anal.* Homme faible.

CIRQUE n. m. (du lat. *circus*, cercle). Lieu destiné aux jeux publics, chez les Romains : *les Romains de la décadence ne demandaient aux empereurs que du pain et les jeux du cirque.* Enceinte circulaire et couverte, où se donnent des spectacles équestres et acrobatiques. Erosion arquée, que l'on rencontre dans les pays montagneux : *le cirque de Gavarnie est entouré de parois presque abruptes.*

CIRRE ou **CIRRHE** (*si-re*) n. m. (lat. *cirrus*, frange). *Bot.* Appendice grêle, le plus souvent enroulé en spirale et vulgairement appelé *vrille.*

CIRRHOSE (*sir-rô-ze*) n. f. (du gr. *kirrhos*, roussâtre). Maladie du foie, caractérisée par des granulations roussâtres de l'organe.


Cisailles.

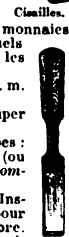
CIRRIPÈDES (*sir-ri*) n. m. pl. Genre de crustacés qui vivent dans la mer, attachés à divers corps (*anatifes, balanes,* etc.). S. un *cirripède.*

CIRRUS (*sir-russ*) n. m. (mot lat.). Nuage offrant l'apparence d'une masse de filaments ténus ou de plumes légères : *l'apparition des cirrus par temps calme annonce en général la pluie ou la neige.*

CIRURE n. f. Enduit de cire préparée.

CIS préf. lat. En deçà. ANT. **Trans.**

CISAILLE (*za, ll* mll.) n. f. (de *ciseau*). Nom donné aux rognures d'argent qu'on refond en lames pour la fabrication des monnaies. N. f. pl. Sorte de gros ciseaux avec lesquels on coupe des plaques de métal, on élague les arbres ou ébarbe les volumes brochés.

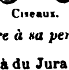

Ciseau.

CISAILLEMENT (*za, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de cisailler.

CISAILLER (*za, ll* mll., *é*) v. a. Couper avec des cisailles. Tuyauter le linge.

CISALPIN, E (*zal*) adj. En deçà des Alpes : *les Romains appelaient Gaule cisalpine* (ou simplem. *la Cisalpine*) *le Piémont et la Lombardie.* V. *Part. hist.*

CISEAU (*zô*) n. m. (lat. pop. *cisellum*). Instrument de fer tranchant par un bout, pour travailler le bois, le fer, la pierre, le marbre. *Fig.* Travail d'un sculpteur : *le ciseau de Michel-Ange est d'une admirable hardiesse.* Pl. Instrument de fer à deux branches, mobiles et tranchantes en dedans. *Ciseaux de la Parque,* ceux avec lesquels Atropos tranchait le fil de la vie humaine.



Ciseaux.

CISELER (*ze-lé*) v. a. (du vx fr. *cisel*, ciseau. — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je ciselle.*) Travailler, sculpter les métaux à l'aide du ciselet : *ciseler une armure.*

CISELET (*ze-lè*) n. m. Petit ciseau à l'usage des orfèvres et des graveurs.

CISELEUR (*ze*) n. m. Ouvrier dont le métier est de ciseler.

CISELURE (*ze*) n. f. Art du ciseleur : *l'Italie de la Renaissance porta la ciselure à sa perfection.* Ouvrage ciselé.

CISJURAN, E (*sis*) adj. Qui est en deçà du Jura : *Bourgogne cisjurane* ou, substantiv., *la Cisjurane.* V. *Part. hist.*

CISLEITHAN, E (*sis-lè-i*) adj. Qui est en deçà de la Leitha : *les provinces cisleithanes de l'empire austro-hongrois.* V. CISLEITHANIE (*part. hist.*).

CISOIRES (*zoi-re*) n. f. pl. Grosses cisailles de tôlier, montées sur pied.

CISPADAN, E (*sis-pa*) adj. Qui est en deçà du Pô (en lat. *Padus*) : *Gaule cispadane* ou, substantiv., *la Cispadane.* V. *Part. hist.*

CISRHÉNAN, E (*sis-ré*) adj. Qui est en deçà du Rhin (en lat. *Rhenus*).

CISTE (*sis-te*) n. m. Arbrisseau méditerranéen : *le ciste ladanifère croît en Portugal.* N. f. Corbeille d'osier, à couvercle, que l'on portait en procession aux fêtes de Cybèle, de Cérès et de Bacchus.

CISTERCIEN, ENNE (*sis-tèr-si-in, è-ne*) adj. et n. Qui appartient à l'ordre de Cîteaux (en lat. *Cistercium*).

CITADELLE (*dè-le*) n. f. (ital. *cittadella*; de *citta*, cité). Forteresse qui commande une ville : *la citadelle d'Anvers fut prise par les Français en 1832.*

CITADIN, E n. (ital. *cittadino*; de *citta*, ville). Qui habite une ville. N. f. Autref. Sorte de voiture.

CITATEUR, TRICE n. Qui a l'habitude de faire des citations. N. m. Recueil de citations.

CITATION (*si-on*) n. f. Passage textuel cité d'un auteur : *les citations de la Bible sont fréquentes chez les prédicateurs. Dr.* Assignation par huissier à comparaître devant la justice. Mise à l'ordre du jour d'un militaire, pour une action d'éclat.

CITÉ n. f. (lat. *civitas*). Circonscription locale, comprenant la collection des citoyens. Ville de premier ordre : *les grandes cités du nouveau monde sont magnifiquement bâties.* Partie la plus ancienne de certaines villes : *la Cité de Londres, de Paris.* Corps des habitants : *toute la cité est en rumeur. La cité sainte,* Jérusalem, Rome. *La cité céleste,* le paradis. *Droit de cité,* aptitude à jouir des privilèges communs aux citoyens d'une ville : *Caracalla donna à tous les sujets de l'empire le droit de cité romaine. Cité lacustre,* village construit, dans les temps préhistoriques, au milieu de lacs, sur des îles artificielles : *les cités lacustres sont nombreuses au bord des grands lacs de la Suisse. Cité ouvrière,* ensemble de bâtiments renfermant un certain nombre de logements destinés à des familles d'ouvriers.

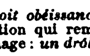
CITER (*té*) v. a. Rapporter textuellement ce que quelqu'un a dit, a écrit : *les puritains citaient la Bible à tout propos.* Invoquer comme preuve : *citer des faits.* Désigner, signaler : *il est cité pour sa bravoure. Dr.* Appeler devant la justice.

CITÉRIEUR, E adj. Qui est en deçà, de notre côté. ANT. **Ultérieur.**

CITERNE (*tèr-ne*) n. f. (lat. *cisterna*). Réservoir sous terre pour recevoir les eaux pluviales : *l'eau de citerne est généralement de qualité inférieure.*

CITERNEAU (*tèr-nô*) n. m. Petite chambre qui précède la citerne, et où les eaux s'épurent et se filtrent.

CITHARE n. f. (gr. *kithara*). Sorte de lyre des anciens. Instrument de musique, à cordes métalliques disposées sur une table d'harmonie.



Cithare.

CITHARISTE (*ris-te*) adj. et n. Qui joue de la cithare.

CITOYEN, ENNE (*toi-i-in, è-ne*) n. Habitant d'une cité. Qui jouit du droit de cité : *les citoyens romains.* Membre de l'Etat, considéré au point de vue de ses devoirs envers la patrie et de ses droits politiques : *tout citoyen doit obéissance aux lois.* Sous la Révolution, appellation qui remplaça celle de Monsieur. *Fam.* Personnage : *un drôle de citoyen.* Adjectiv. : *soldat citoyen.*

CITRATE n. m. *Chim.* Sel formé par la combinaison de l'acide citrique avec une base.

CITRIN, E adj. De la couleur du citron.

CITRIQUE adj. Qui est extrait du citron.

CITRON n. m. (gr. *kitron*). Fruit du citronnier, d'un jaune pâle et plein d'un jus acide : *le suc du citron est un préservatif contre le scorbut.* Adj. invar. Couleur de citron : *robe citron.*


Citronnier.

CITRONNADE (*tro-na-de*) n. f. Boisson froide, préparée avec de l'eau sucrée et du jus de citron.

CITRONNÉ (*tro-né*), **E** adj. Qui sent le citron. Où l'on a mis du jus de citron : *tisane citronnée.*

CITRONNELLE (*tro-nè-le*) n. f. Nom général donné à différentes plantes qui sentent le citron. Liqueur préparée avec des écorces de citron.

CITRONNER (*tro-né*) v. a. Additionner de jus de citron : *citronner un poisson.*

CITRONNIER (*tro-ni-é*) n. m. *Bot.* Genre d'aurantiacées qui produisent le citron : *le bois de citronnier est utilisé dans l'ébénisterie de luxe.*

CITROUILLE (*trou, ll* mll.) n. f. (ital. *citruolo.*) Nom vulgaire de plusieurs espèces de courges, à fruits très gros et comestibles.


Citrouille.

CIVADIÈRE n. f. Voile carrée du mât de beaupré.

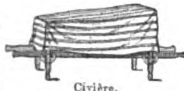
CIVE ou **CIVETTE** (*vè-te*) n. f. Syn. de CIBOULETTE.

CIVET (*vè*) n. m. Ragoût de lièvre (ou de quelque autre gibier ou volaille), dans lequel il entre du vin et des oignons : *civet de lièvre, de chevreuil, d'oie.*

CIVETTE (*vè-te*) n. f. (de l'ar. *zabad*, musc). Genre de mammifères carnassiers, possédant au-dessus de l'anus une petite poche où s'amasse une matière grasse, d'une odeur forte, qu'on emploie en parfumerie : *la civette n'habite que les régions tropicales.* Parfum produit par la civette.


Civette.

CIVIÈRE n. f. Appareil à brancards, pour porter des blessés, des malades, du fumier, des fardeaux. (Syn. BRANCARD.)


Civière.

CIVIL (*vil*), **E** adj. (lat. *civilis*; de *civis*, citoyen). Qui concerne les citoyens : *discordes, guerres civiles.* Se dit par opposition à *militaire* et à *ecclésiastique* : *emploi civil, autorité civile. Fig.* Poli, honnête, bien élevé. *Droits civils,* droits des particuliers dans leur vie privée, par opposition aux *droits politiques. Mort civile,* privation des droits civils et civiques (peine auj. abrogée). N. m. Celui qui n'est ni soldat, ni prêtre. *Dr.* Ce qui concerne les affaires des particuliers entre eux seulement : *le civil et le criminel.*

CIVILEMENT (*man*) adv. En matière civile : *juger civilement.* Avec politesse : *parler civilement.*

CIVILISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être civilisé.

CIVILISATEUR, TRICE (*za*) adj. Qui civilise. Substantiv. : *les grands civilisateurs.*

CIVILISATION (*za-si-on*) n. f. Action de civiliser. État de ce qui est civilisé : *la civilisation remplace peu à peu l'état sauvage.* ANT. **Barbarie.**

CIVILISER (*zé*) v. a. (rad. *civil*). Rendre sociable, poli. Polir les mœurs : *les Grecs contribuèrent à civiliser les Romains.*

CIVILITÉ n. f. Manière honnête de vivre et de converser ; courtoisie. Recueil de ces usages. Pl. Paroles civiles, compliments : *faire des civilités.* ANT. **Impolitesse, grossièreté.**

CIVIQUE adj. (lat. *civicus*; de *civis*, citoyen). Qui concerne le citoyen : *devoirs, vertus civiques.* **Couronne civique,** que l'on décernait, à Rome, au soldat qui avait sauvé un citoyen dans une bataille.

CIVISME (*vis-me*) n. m. (du lat. *civis*, citoyen). Zèle, dévouement pour la patrie.

CLABAUD (*bô*) adj. et n. m. Se dit d'un chien de chasse à oreilles pendantes, qui aboie mal à propos.

CLABAUDAGE (*bô*) n. m. Cri du chien qui clabaude. *Fig.* Médisances, criailleries.

CLABAUDER (*bô-dé*) v. n. (rad. *clabaud*). *Vèner.* Aboyer hors des voies. *Fig.* Protester mal à propos, dénigrer sans sujet. Médire. Cancaner.

CLABAUDERIE (*bô-de-rî*) n. f. ou **CLABAUDEMENT** (*bô-de-man*) n. m. Syn. de CLABAUDAGE (*au fig.*).

CLABAUDEUR, EUSE (*bô-deur, eu-ze*) n. Personne qui clabaude, qui crie fort et mal à propos.

CLAC (*klak*) interj. V. CLIC.

CLADONE ou **CLADONIE** (*nî*) n. f. Genre de lichens employés en médecine, surtout contre les aphtes des nouveau-nés.

CLAIE (*klè*) n. f. Tissu d'osier à claire-voie : *on fait sécher les fruits sur des claies.* Treillage en bois ou en fer : *claie à passer la terre, à trier le sable,* etc. Clôture. *Traîner sur la claie,* autref., peine infamante qui consistait à placer sur une claie et à faire traîner par un cheval le corps de certains suppliciés, suicidés, etc. ; auj., *au fig.*, vilipender.

CLAIR (*klèr*), **E** adj. (lat. *clarus*). Lumineux, éclatant : *un feu clair.* Qui donne ou qui reçoit beaucoup de jour : *chambre très claire.* Net, distinct : *voix claire.* Transparent : *vitre claire.* Limpide : *eau claire.* Peu foncé en couleur : *des étoffes rose clair.* Peu consistant : *sirop clair.* Peu serré : *toile claire.* Pur, serein : *temps clair. Fig.* Facilement intelligible : *style clair.* Qui voit, comprend avec facilité : *esprit clair.* Evident, manifeste : *preuve claire.* N. m. Clarté : *le clair de lune.* Partie éclairée d'un tableau, etc. : *les ombres et les clairs. Tirer quelque chose au clair,* se rendre un compte exact. Adverbialem. D'une manière claire, distincte : *voir clair. Fig. Voir clair,* être perspicace, avisé. ANT. **Obscur, trouble, compact, confus.**

CLAIREMENT (*klè-re-man*) adv. Nettement, franchement : *écrire clairement, c'est déjà bien écrire.*

CLAIRET (*klè-rè*) adj. et n. m. Vin rouge léger et peu coloré.

CLAIRETTE (*klè-rè-te*) n. f. Cépage blanc du Midi. Vin blanc mousseux, fabriqué avec ce cépage : *la clairette de Limoux.* Nom vulgaire de la mâche. Maladie qui rend transparente la peau des vers à soie.

CLAIRE-VOIE (*klè-re-voi*) n. f. Barrière, plancher, etc., dont les pièces sont espacées. Rangée de fenêtres dans le haut des nefs des églises gothiques. Loc. adv. **A claire-voie,** à jour. Pl. des *claires-voies.*

CLAIRIÈRE (*klè*) n. f. Endroit dégarni d'arbres dans une forêt. Endroit où le tissu d'une toile est moins serré. (On dit aussi CLARIÈRE.)

CLAIR-OBSCUR n. m. *Peint.* Imitation de l'effet que produit la lumière en éclairant les surfaces qu'elle frappe, et en laissant dans l'ombre celles qu'elle ne frappe pas : *Rembrandt a tiré du clair-obscur d'admirables effets. Par ext.* Mélange d'ombre et de clarté : *le clair-obscur des forêts.* Pl. des *clairs-obscurs.*

CLAIRON (*klè*) n. m. (rad. *clair*, dans le sens de *aigu*). Trompette à son aigu et perçant, en usage surtout dans l'infanterie : *sonnerie de clairons.* Personne, soldat qui joue de cet instrument.

Clairon.

CLAIRSEMÉ, E (*klèr*) adj. Peu serré : *blé clairsemé, cheveux clairsemés.*

CLAIRVOYANCE (*klèr-voi-ian-se*) n. f. (de *clairvoyant*). Sagacité, pénétration. ANT. **Aveuglement.**

CLAIRVOYANT (*klèr-voi-ian*), **E** adj. (de *clair*, et *voyant*). Perspicace, qui a l'esprit pénétrant : *Thiers fut un homme d'Etat clairvoyant.* ANT. **Aveugle.**

CLAMER (*mé*) v. a. (lat. *clamare*). Crier : *clamer sa douleur.*

CLAMEUR n. f. (de *clamer*). Cris de mécontentement, de réprobation, de réclamation : *les clameurs des spectateurs des tribunes intimidaient la Convention.* Bruit tumultueux : *la clameur des flots.*

CLAMPIN (*klan*) n. m. *Fam.* Traînard, paresseux.

CLAN n. m. Tribu écossaise ou irlandaise, formée d'un certain nombre de familles. *Fig.* Parti, coterie : *le clan des romantiques.*

CLANDESTIN, E (*dès-tin*) adj. (lat. *clandestinus*). Fait en cachette et contre les lois ou la morale : *les mariages clandestins sont nuls en France.* ANT. **Autorisé, avoué, public.**

CLANDESTINEMENT (*dès-ti-ne-man*) adv. D'une manière clandestine.

CLANDESTINITÉ (*dès-ti*) n. f. Caractère de ce qui est clandestin.

CLAPET (*pè*) n. m. Soupape à charnière dans le jeu d'une pompe, d'un soufflet, d'un piston, etc.

CLAPIER (*pi-é*) n. m. Trou creusé dans les garennes pour servir de retraite aux lapins. Garenne. Loge à lapins domestiques : *lapin de clapier.*

CLAPIR v. n. Crier en parlant des lapins.

CLAPIR (SE) v. pr. (de *clapier*). Se blottir, se cacher dans un trou, en parlant des lapins.

CLAPOTAGE ou **CLAPOTEMENT** (*man*) ou **CLAPOTIS** (*ti*) n. m. Agitation légère des vagues qui s'entre-choquent.

CLAPOTER (*té*) v. n. Produire un clapotis : *les eaux clapotent doucement le long des côtes.*

CLAPOTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) ou **CLAPOTANT** (*tan*), **E** adj. Qui clapote : *mer clapoteuse* ou *clapotante.*

CLAPPEMENT (*kla-pe-man*) n. m. Bruit bref que produit la langue quand on la détache brusquement du palais : *accuser par un clappement l'excellence du vin qu'on vient de boire.*

CLAPPER (*kla-pé*) v. n. (all. *klappen*). Faire entendre un clappement.

CLAQUE n. f. Coup donné avec le plat de la main : *donner, recevoir une claque.* Réunion de claqueurs payés : *la claque d'un théâtre.* Pl. Sorte de sandale qui enveloppe le soulier et tient le pied sec.


Claque.

CLAQUE n. m. Chapeau de haute forme, à ressorts, et que l'on peut aplatir. **Chapeau à claque,** chapeau à larges bords relevés et aplatis sur le côté, de façon à former deux cornes : *le chapeau à claque est la coiffure de grande tenue des généraux, des polytechniciens,* etc.

CLAQUÉ (*ké*), **E** adj. Frappé d'une claque. Applaudi par la claque. **Chaussure claquée,** chaussure d'étoffe avec du cuir au bout, sur les côtés.

CLAQUEDENT (*ke-dan*) ou **CLAQUEFAIM** (*ke-fin*) n. m. Gueux, misérable.

CLAQUEMENT (*ke-man*) n. m. Bruit de ce qui claque : *le claquement d'un fouet, des dents, des mains.*

CLAQUEMURER (*ré*) v. a. Enfermer, emprisonner en chambre. **Se claquemurer** v. pr. S'enfermer chez soi.

CLAQUER (*ké*) v. n. Faire entendre un bruit sec, en parlant des dents ou du fouet : *ses dents claquaient* (ou *il claquait des dents*) *de peur. Fig.* et *fam. Faire claquer son fouet,* faire le fier, se donner de l'importance. V. a. Donner une claque. Applaudir en battant des mains.

CLAQUET (*ké*) n. m. Petite latte qui bat continuellement sur la trémie d'un moulin. *Fig. Sa langue va comme un claquet,* il parle toujours.

CLAQUETER (*ke-té*) v. n. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *elle claquète.*) Se dit du cri de la cigogne et de la poule qui va pondre.

CLAQUETTE (*kè-te*) n. f. Espèce de livre formé de deux planchettes, servant à donner le signal de certains exercices. Sorte de crécelle.

CLAQUEUR (*keur*) n. m. Applaudisseur gagé.

CLARIFICATION (*si-on*) n. f. Action de clarifier : *la clarification des eaux de rivière s'opère sur des filtres de gravier.*

CLARIFIER (*fi-é*) v. a. (du lat. *clarus,* clair, et *facere,* faire. — Se conj. comme *prier.*) Rendre claire une liqueur qui est trouble : *clarifier du vin.* Purifier : *clarifier du sucre.* Ant. **Troubler, épaissir.**

CLARINE n. f. Sonnette qu'on pend au cou des animaux paissants pour les retrouver aisément.

CLARINETTE (*nè-te*) n. f. Instrument à vent, à bec, à anche et à clefs : *le son de la clarinette est grave et mélancolique.* Musicien qui en joue : *c'est une bonne clarinette.*

CLARINETTISTE (*ne-tis-te*) n. m. Musicien qui joue de la clarinette.

CLARISSE (*ri-se*) n. f. Religieuse de l'ordre de Sainte-Claire.

CLARKIE (*kî*) n. f. Genre d'onagrariacées ornementales, à fleurs pourpres ou lilacées.

CLARTÉ n. f. Lumière : *la clarté du jour.* Transparence : *clarté du verre, du vin. Fig.* Netteté : *Voltaire écrivait avec clarté.* Pl. Connaissance, notion : *avoir des clartés de tout.* (Vx.) Ant. **Obscurité, trouble, confusion.**


Clarinette.

CLASSE (*kla-se*) n. f. (lat. *classis*). Ordre dans lequel on range les personnes et les choses, suivant leur condition : *la Révolution de 1789 a supprimé les classes de l'ancienne société;* suivant leur rang, leur importance : *matelot, route de 1re classe;* suivant leur nature : *classe des mammifères.* Contingent militaire, comprenant tous les conscrits d'une même année : *la classe de 1898.* Elèves sous un maître : *classe turbulente.* Leçon : *faire la classe.* Salle des leçons : *aérer la classe.* École, étude en général : *faire ses classes.* Pl. Ensemble des élèves : *la rentrée des classes. Hist. nat.* Chacune des grandes divisions d'un règne qui se subdivisent en *ordres* ou en *familles.*

CLASSEMENT (*kla-se-man*) n. m. Action de classer. Etat de ce qui est classé : *un bon classement facilite les recherches.*

CLASSER (*kla-sé*) v. a. Ranger par classes : *classer des papiers, des plantes.* Ant. **Déclasser, embrouiller.**

CLASSEUR (*kla-seur*) n. m. Portefeuille à compartiments, où l'on classe des papiers.

CLASSIFICATEUR (*kla-si*) n. m. Celui qui établit des classifications : *Linné fut en botanique le premier des grands classificateurs.*

CLASSIFICATION (*kla-si, si-on*) n. f. Distribution systématique par classes : *on doit à Auguste Comte et à Ampère de célèbres classifications des sciences.*

CLASSIFIER (*kla-si-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Etablir par classifications.

CLASSIQUE (*klas-si-ke*) adj. A l'usage des classes : *livre, auteur classique.* Conforme aux règles tracées par les anciens : *genre classique,* par opposition au *genre romantique. Langues classiques,* le grec et le latin. N. m. Auteur, ouvrage qui, par sa perfection, peut servir de modèle : *étudier les classiques grecs, français.* Auteur partisan du genre classique : *les classiques et les romantiques.*

CLASTIQUE (*klas-ti-ke*) adj. *Géol.* Se dit de formations détritiques, résultant de la démolition par les eaux de roches préexistantes. *Anat.* Démontable, en parlant des pièces d'anatomie artificielles.

CLATIR v. n. *Chass.* Se dit du chien qui pousse des cris répétés pour annoncer que la bête est prise.

CLAUDICATION (*klô, si-on*) n. f. (du lat. *claudicare,* boiter). Action de boiter : *Tamerlan, Walter Scott, étaient atteint. de claudication.*

CLAUSE (*klô-ze*) n. f. Disposition particulière d'un acte, d'un contrat, etc. : *les clauses du traité de Troyes étaient déshonorantes pour la France.*

CLAUSTRAL (*klôs-tral*), **E, AUX** adj. (du lat. *claustrum,* verrou). Qui appartient au cloître : *discipline claustrale.*

CLAUSTRATION (*klôs-tra-si-on*) n. f. Action d'enfermer quelqu'un dans un cloître, un lieu clos : *Charles-Quint finit sa vie dans une volontaire claustration.*

CLAUSTRER (*klôs-tré*) v. a. Cloîtrer.

CLAVAIRE (*vè-re*) n. f. Genre de champignons basidiomycètes, presque tous comestibles, ressemblant à du corail. (V. la planche CHAMPIGNONS.)

CLAVEAU (*vô*) n. m. *Bot.* V. CLAVELÉE. *Archit.* Pierre taillée en forme de coin, servant à fermer le dessus d'une fenêtre, d'une voûte, d'une corniche, etc.

CLAVECIN n. m. Instrument de musique à clavier et à cordes : *le son du clavecin était plus grêle que celui du piano, qui l'a remplacé.*

CLAVECINISTE (*nis-te*) adj. et n. Qui joue du clavecin.

CLAVELÉ, E ou **CLAVELEUX, EUSE** (*leû, eu-ze*) adj. Qui a la clavelée.

CLAVELÉE (*lé*) n. f. Maladie contagieuse des bêtes à laine, qui ressemble à la variole : *on possède aujourd'hui un vaccin efficace contre la clavelée.*

CLAVETTE (*vè-te*) n. f. (dimin. de *clef*). Clou plat que l'on passe dans l'ouverture faite à l'extrémité d'une cheville, d'un boulon, etc., pour les fixer.

CLAVICULAIRE (*lè-re*) adj. Qui concerne la clavicule.

CLAVICULE n. f. (lat. *clavicula,* dimin. de *clavis,* clef). Chacun des deux os longs, un peu en forme d'S, qui ferment la poitrine et s'attachent aux deux épaules : *les luxations de la clavicule sont fréquentes.*

CLAVICULÉ, E adj. Pourvu de clavicules.

CLAVIER (*vi-é*) n. m. (lat. *clavis,* clef). Rangée des touches d'un piano, d'un jeu d'orgues, etc. : *les grandes orgues ont jusqu'à cinq claviers superposés.* Anneau ou chaîne de métal servant à tenir réunies plusieurs clefs.

CLAYÈRE (*klè-iè-re*) n. f. Parc à huîtres.

CLAYMORE (*klè*) n. f. Epée écossaise, à deux mains, à lame longue et large.

CLAYON (*klè-ion*) n. m. Petite claie pour faire égoutter les fromages, porter des pâtisseries ou sécher des fruits. Clôture d'un parc à moutons.

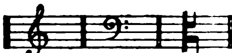
CLAYONNAGE (*klè-io-na-je*) n. m. Claie de pieux et de branches pour soutenir des terres, arrêter l'eau, etc. Action, manière de préparer cet ouvrage.

CLAYONNER (*klé-io-né*) v. a. Garnir d'un clayonnage le talus d'un canal, d'une route, etc.

CLEF (*klé*) ou **CLÉ** n. f. (lat. *clavis*). Instrument métallique pour ouvrir et fermer une serrure : *les clefs anciennes sont souvent richement ouvragées. Fig. Clef des champs*, liberté de sortir. *Clef d'un pays*, place forte de sa frontière. *Sous clef*, enfermé, en prison. *Mettre la clef sous la porte*, partir, disparaître furtivement. *Les clefs de saint Pierre*, les clefs du paradis, insignes de l'autorité papale. Ce qui permet de comprendre un problème, une affaire, un système philosophique, etc. *Trouver la clef d'un mystère*, son explication. *Méc.* Outil qui sert à ouvrir ou fermer, serrer ou détendre des écrous, monter ou démonter, etc. *Clef anglaise*, outil servant aux mêmes usages, mais à mâchoires mobiles. *Clef universelle*, instrument analogue aux précédents, et dont les mâchoires peuvent s'adapter aux écrous de toutes les tailles. *Mus.* Signe qui indique l'intonation : *clef de sol*, *clef de fa*, *clef d'ut*. Outil pour accorder les pianos. Pièces mobiles qui bouchent ou qui ouvrent les trous d'un instrument de musique en bois. *Archit.* **Clef de voûte**, pierre en forme de coin, qui occupe la partie centrale d'une voûte ou d'un arceau, et qui, posée la dernière, maintient toutes les autres en position. *Fig.* Principe, base : *la logique est la clef de voûte de l'intelligence.*


Clef.


Clef anglaise.


Clef de sol. Clef de fa. Clef d'ut.

CLÉMATITE n. f. (gr. *klêmatis*). Genre de renonculacées, comprenant des plantes grimpantes, ornementales, de tous les pays.


Clématite.

CLÉMENCE (*man-se*) n. f. (lat. *clementia*). Vertu qui consiste à pardonner : *Auguste pardonnant à Cinna fit preuve à la fois de clémence et d'habileté.* Se dit surtout en parlant de Dieu, des souverains, etc. Se dit aussi en parlant des éléments. ANT. **Inclémence, cruauté, rigueur, sévérité.**

CLÉMENT (*man*), **E** adj. Qui a de la clémence : *un juge clément. Ciel clément*, climat doux, temps favorable, et, *au fig.*, destin propice. ANT. **Inclément, implacable, rigoureux.**

CLÉMENTINES (*man*) adj. et n. f. pl. Se dit des décrétales de Clément V, publiées par Jean XXII.

CLENCHE (*klan-che*) ou **CLENCHETTE** (*che-te*) n. f. Pièce principale du loquet d'une porte, celle que le mentonnet reçoit et qui tient la porte fermée.

CLEPHTE ou **KLEPHTE** (*kléf-te*) n. m. Montagnard de l'Olympe ou du Pinde, qui vit surtout de brigandage.

CLEPSYDRE (*klèp-si-dre*) n. f. (gr. *klepsudra*). Horloge à eau des anciens : *Charlemagne reçut de Haroun-al-Raschid une magnifique clepsydre.*

CLEPTOMANE (*klèp*) n. Qui est atteint de cleptomanie.

CLEPTOMANIE (*klèp, nî*) n. f. (du gr. *kleptein*, voler, et de *manie*). Manie du vol.

CLERC (*klèr*) adj. et n. m. (lat. *clericus*, du clergé). Aspirant ecclésiastique qui a reçu la tonsure : *les clercs et les laïques. Par ext.* Savant, lettré : *Charles V était un clerc plutôt qu'un guerrier.* Celui qui travaille dans l'étude d'un homme de loi. Dans quelques régions de la France, enfant de chœur. *Fig. Pas de clerc*, démarche maladroite ou infructueuse.

CLERGÉ (*klèr-jé*) n. m. (lat. *clericatus*). Corps des ecclésiastiques : *le clergé était, avant 1789, le premier des ordres privilégiés.* Corps des prêtres qui desservent une paroisse ou les églises d'une ville. *Clergé séculier*, ensemble des prêtres qui n'appartiennent à aucun ordre religieux. *Clergé régulier*, ensemble des prêtres qui appartiennent à des ordres religieux.

CLERGIE (*klèr-jî*) n. f. Instruction, science, privilèges des clercs. *Bénéfice de clergie*, ancien privilège grâce auquel tout criminel sachant lire et écrire pouvait obtenir grâce de la vie.

CLÉRICAL, E, AUX adj. (lat. *clericus*). Qui appartient au clergé : *la vie cléricale.* Se dit des partisans du clergé et de sa prépondérance politique. N. m. : *un clérical.*

CLÉRICALISER (*zé*) v. a. Rendre clérical.

CLÉRICALISME (*lis-me*) n. m. Opinion qui prétend soumettre la société civile à l'Eglise.

CLÉRICATURE n. f. (de *clerc*). Condition d'aspirant ecclésiastique.

CLIC (*klik'* — onomatopée) interj. exprimant un claquement sec : *clic ! clac !*

CLICHAGE n. m. Action de fabriquer un cliché.

CLICHÉ n. m. (de *clicher*). Planche métallique sur laquelle a été reproduite en relief une image en vue de l'impression : *les clichés de cuivre donnent de belles impressions.* Image photographique négative, obtenue à la chambre noire. *Fig.* et *fam.* Lieu commun, banalité, qu'on redit souvent et dans les mêmes termes.

CLICHER (*ché*) v. a. *Typogr.* Couler un alliage métallique dans l'empreinte prise sur une ou plusieurs pages composées en caractères mobiles.

CLICHERIE (*rî*) n. f. Atelier de clichage.

CLICHEUR n. et adj. m. Ouvrier qui cliche.

CLIENT (*an*), **E** n. *Antiq. rom.* Plébéien qui se plaçait sous le patronage d'un patricien : *les clients venaient à l'aube saluer leur patron.* Personne qui confie ses intérêts à un homme d'affaires, à un avocat, sa santé à un médecin. Pratique d'un commerçant.

CLIENTÈLE (*kli-an*) n. f. Ensemble des clients : *la clientèle d'un commerçant, d'un patron.* Protection accordée par le patron.

CLIFOIRE n. f. Espèce de seringue que font les enfants avec du sureau. V. CANONNIÈRE.

CLIGNEMENT (*man*) n. m. Action de cligner.

CLIGNE-MUSETTE (*zè-te*) n. f. Jeu d'enfants qu'on appelle aussi *cache-cache.*

CLIGNER (*gné*) v. a. (lat. *clinare*, incliner). Regarder en fermant les yeux à demi : *les myopes clignent les yeux pour mieux voir.* Rapprocher brusquement les paupières : *cligner les yeux en signe d'assentiment.* V. n. *Cligner de l'œil*, faire signe de l'œil à quelqu'un.

CLIGNOTANT (*tan*), **E** adj. Qui clignote : *yeux clignotants.*

CLIGNOTEMENT (*man*) n. m. Action de clignoter.

CLIGNOTER (*té*) v. a. et n. Rapprocher les paupières coup sur coup : *la lumière trop vive fait clignoter les yeux.*

CLIMAT (*ma*) n. m. (gr. *klima*). Ensemble de circonstances atmosphériques considérées par rapport au pays dont elles sont un des caractères : *le climat de la France est tempéré.* Région, contrée : *aller vivre sous d'autres climats.*

CLIMATÉRIQUE adj. Relatif au climat : *maladie climatérique ; station climatérique. Année climatérique*, chaque septième ou chaque neuvième année de la vie, que les anciens regardaient comme critiques, surtout la soixante-troisième (*la climatérique* n. f.), 63 étant le produit de 7×9.

CLIMATIQUE adj. *Météor.* Qui a rapport au climat : *influence climatique.*

CLIMATOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *klima, atos*, climat, et *logos*, discours). Traité, étude des climats.

CLIMATOLOGIQUE adj. Qui concerne la climatologie. Qui dépend du climat.

CLIN n. m. *Clin d'œil*, mouvement rapide des paupières, qu'on baisse et qu'on relève subitement. Loc. adv. **En un clin d'œil**, en un temps très court. Pl. des *clins d'œil* ou *clins d'yeux.*

CLINFOC (*fok*) n. m. Foc très léger, amuré sur un bout-dehors, poussé à l'extrémité du bout-dehors du grand foc et dit *de clinfoc.*

CLINICIEN (*si-in*) adj. et n. m. Se dit d'un médecin qui étudie des malades au lit, plutôt que dans son cabinet.

CLINIQUE adj. (du gr. *klinê*, lit). Qui se fait près du lit des malades : *leçons cliniques.* N. f. Enseignement de la médecine donné près des malades. Hôpital où les étudiants se forment à la pratique de la médecine et de la chirurgie. Etablissement, gratuit ou payant, où les malades reçoivent des soins.

CLINOMÈTRE n. m. Sorte de niveau d'eau mesurant l'inclinaison d'un plan sur l'horizon.

CLINQUANT (*kan*) n. m. Lame métallique, légère et brillante, que l'on met dans les broderies, les dentelles, etc. *Fig.* Faux brillant, éclat trompeur : *mobilier qui n'est que du clinquant.*

CLIPPER (*kli-peur*) n. m. (m. angl.). Navire à voiles de fort tonnage et bon marcheur.

CLIQUART (*kar*) n. m. *Géol.* Mince couche de gypse. Couche de terrain des environs de Paris, d'où l'on retire d'excellentes pierres de construction.

CLIQUE n. f. *Fam.* Société de gens méprisables qui s'unissent pour cabaler, pour tromper.

CLIQUET (*kè*) n. m. Petit levier qui a pour fonction d'arrêter le mouvement d'une roue dentée.


Cliquet.

CLIQUETER (*ke-té*) v. n. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *il cliquette.*) Faire un bruit sec en se choquant.

CLIQUETIS (*ke-ti*) n. m. Bruit produit par des corps sonores entre-choqués : *le cliquetis des armes. Fig.* : *un cliquetis de mots.*

CLIQUETTE (*kè-te*) n. f. Castagnette primitive, faite de deux os, de deux morceaux de bois, d'ardoise, etc. *Pêch.* Pierre percée qui leste un filet.

CLISSAGE (*kli-sa-je*) n. m. Action de garnir de clisses : *le clissage d'une bouteille, d'un membre fracturé.*

CLISSE (*kli-se*) n. f. Claie pour égoutter les fromages. Enveloppe d'osier, de jonc, pour bouteilles. *Chir.* Syn. de ÉCLISSE.

CLISSÉ (*kli-sé*), **E** adj. Recouvert ou muni d'une clisse : *bouteille clissée.*

CLISSER (*kli-sé*) v. a. Garnir de clisses, mettre une clisse : *clisser une bouteille.*

CLIVAGE n. m. Action ou manière de cliver des cristaux. Fissure à surfaces planes dans une pierre : *le clivage de l'ardoise s'opère avec une grande facilité.*

CLIVER (*vé*) v. a. Fendre un corps minéral dans le sens naturel de ses couches.

CLOAQUE n. f. (lat. *cloaca*). *Antiq. rom.* Egout pour les eaux, les immondices : *le grand cloaque construit par le roi Tarquin subsiste encore.* N. m. Auj., lieu destiné à recevoir les immondices. Masse d'eau croupie : *tomber dans un cloaque.* Lieu malpropre et infect. *Fig.* : *certaines villes, certaines personnes sont des cloaques de vices, d'impureté.*

Cloche.

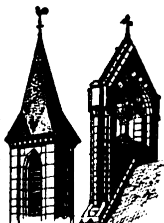
CLOCHE n. f. Instrument d'airain, creux, évasé, que l'on suspend et dont on tire les sons au moyen d'un battant placé au milieu : *il est dangereux de sonner les cloches pendant un orage.* Vase de cuivre pour cuire les fruits. Couvercle pour des mets : *cloche à fromage.* Vase de verre pour couvrir les plantes : *les cloches hâtent la maturation des fruits.* Ampoule à la peau. *Cloche à plongeur*, récipient en forme de cloche, au moyen duquel on peut descendre travailler sous l'eau. *Chim.* Vase de cristal cylindrique, ouvert à une extrémité. PROV. : **Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son,** si l'on veut être bien fixé, dans un différend, il faut entendre les deux parties.

Cloche à melon.

CLOCHEMENT (*man*) n. m. Action de clocher, de boiter.

CLOCHE-PIED [*pi-é*] (**À**) loc. adv. Sur un seul pied : *sauter à cloche-pied.*

CLOCHER (*ché*) n. m. Tour d'une église où sont les cloches : *les premiers clochers datent du VIIe siècle.* Paroisse. Pays natal : *aller revoir son clocher. N'avoir vu que son clocher*, connaître peu le monde, la vie. *Course au clocher*, course à travers champs dans laquelle on prend un clocher pour but. *Fig. Rivalités de clocher*, querelles jalouses entre gens du même pays, entre localités voisines. PROV. : **Il faut placer le clocher au milieu de la paroisse,** il faut mettre à la portée de chacun ce dont tout le monde a besoin.


Clochers.

CLOCHER (*ché*) v. n. Boiter. *Fig.* Pécher par quelque point. *Cette composition cloche*, est défectueuse. *Ce vers cloche*, la mesure n'y est pas.

CLOCHETON n. m. Petit clocher, ou ornement pyramidal au-dessus d'un édifice, etc.

CLOCHETTE (*chè-te*) n. f. Petite cloche. Nom vulgaire de diverses fleurs en forme de cloche.

CLOISON (*zon*) n. f. (du lat. *clausus*, fermé). Séparation en planches ou en maçonnerie légère : *cloison pleine; cloison en bois. Bot.* Membrane qui divise l'intérieur des fruits. *Anat.* Membrane qui sépare une cavité : *la cloison du nez. Mar. Cloison étanche*, cloison métallique qui divise un navire en compartiments étanches.

CLOISONNAGE (*zo-na-je*) ou **CLOISONNEMENT** (*zo-ne-man*) n. m. Tout ouvrage de cloison. Dispositif en cloisons.

CLOISONNÉ (*zo-né*), **E** adj. Partagé en compartiments. Se dit des émaux dans lesquels les motifs sont circonscrits par de minces cloisons, dressées verticalement sur la surface pour retenir la matière vitrifiée : *des vases cloisonnés.* N. m. : *un cloisonné.*

CLOISONNER (*zo-né*) v. a. Séparer par des cloisons.

CLOÎTRE n. m. (du lat. *claustrum*, verrou, barrière). Partie d'un monastère, formée de galeries couvertes encadrant une cour ou un jardin : *le cloître du Mont-Saint-Michel est d'une architecture admirable.* Au moyen âge, disposition analogue à côté des églises. *Par ext.* Monastère : *Pépin le Bref enferma dans un cloître le dernier des Mérovingiens. Au fig.*, vie qu'on mène dans un cloître : *les austérités du cloître.*

CLOÎTRÉ, E adj. Enfermé dans un cloître. *Couvent cloîtré*, dont les religieux ne sortent jamais.

CLOÎTRER (*tré*) v. a. Enfermer dans un cloître. Enfermer en général : *cloîtrer un enfant.* **Se cloîtrer** v. pr. Entrer dans un cloître. *Fig.* Vivre sans voir personne.

CLOPIN-CLOPANT (*pan*) loc. adv. *Fam.* En clopinant : *arriver clopin-clopant.*

CLOPINER (*né*) v. n. Marcher avec peine, en clochant un peu.

CLOPORTE n. m. Petit animal crustacé, qui a un grand nombre de pattes et qui vit dans les lieux sombres et humides : *certains cloportes se roulent en boule quand ils sont effrayés.*


Cloporte.

CLOQUE n. f. Maladie des feuilles, plus particulièrement de celles du pêcher, qui les fait jaunir et se rouler sur elles-mêmes. Ampoule, boursouflure de la peau, surtout causée par une brûlure : *une rapide application d'acide picrique prévient la formation des cloques.*

CLOQUER (*ké*) v. n. Se boursoufler, en parlant des couches de peinture.

CLORE v. a. (lat. *claudere.* — Usité aux temps suivants : *Je clos, tu clos, il clôt*, sans pl. *Je clorai*, etc. *Je clorais*, etc. *Que je close*, etc. *Clos, e*, et à tous les temps composés.) Fermer, boucher : *clore un passage. Clore les yeux, la paupière*, dormir; mourir. Entourer : *clore un champ de fossés. Fig.* Terminer : *clore un compte.* Contracter définitivement : *clore un marché. Absol.* Pouvoir être fermé : *fenêtre qui clôt mal.* ANT. **Ouvrir.**

CLOS (*klô*) n. m. (de *clore*). Terrain cultivé et fermé de murs, haies ou fossés : *le clos Vougeot donne d'excellents vins rouges.*

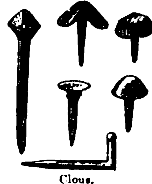
CLOS, E (*klô, ô-ze*) adj. Fermé : *trouver porte close.* Terminé, achevé : *la session est close. Champ clos*, autref., terrain entouré de barrières pour les tournois, les combats singuliers : *combattre en champ clos. Nuit close*, complète. *Bouche close*, sans prononcer une seule parole. *Les yeux clos*, sans regarder. *Fig.* A l'aveuglette.

CLOSEAU (*zô*) n. m. ou **CLOSERIE** (*ze-rî*) n. f. Petite métairie. Petit clos.

CLÔTURE n. f. (du lat. *claudere*, fermer). Enceinte de murailles, de haies, etc. Mur de clôture. Vie claustrale. *Fig.* Action de terminer : *clôture d'un inventaire.* Dernière séance, fin d'une séance.

CLÔTURER (*ré*) v. a. Faire une clôture, la clôture.

CLOU n. m. (lat. *clavus*). Petit morceau de métal, à tête et à pointe, que l'on enfonce pour fixer. *Ne tenir ni à fer ni à clou*, être très mal fixé. *Suspendre un objet au clou*, renoncer à s'en servir (d'où la dérivation populaire de *mettre en gage*). *River un clou*, en rabattre au marteau la pointe dépassante. *Fig. River son clou à quelqu'un*, le réduire au silence par une réponse mordante, décisive. *Fam.* Attraction principale : *le clou d'une soirée*. Furoncle. *Bot.* **Clou de girofle**, bouton de giroflier employé comme épice. Prov. : **Un clou chasse l'autre**, les nouveaux soucis font oublier les anciens.


Clous.

CLOUAGE ou **CLOUEMENT** (*klou-man*) n. m. Action ou manière de clouer.

CLOUER (*klou-é*) v. a. Fixer avec des clous et, *par ext.*, avec un corps pointu : *flèche, coup d'épée, qui cloue l'adversaire au sol. Fig.* Assujettir quelqu'un, le fixer dans une résidence, un emploi : *la maladie nous cloue à la chambre. Fam.* Mettre quelqu'un dans l'impossibilité de répondre : *clouer un candidat, un contradicteur*. ANT. **Déclouer.**

CLOUTERIE (*rî*) n. f. Commerce, fabrication de clous : *la clouterie est répandue dans les Ardennes.*

CLOUTIER (*ti-é*) n. m. Qui fait ou vend des clous.

CLOUTIÈRE n. f. Instrument pour faire à la main des têtes de clous. Boîte à clous.

CLOVISSE (*vi-se*) n. f. Coquillage alimentaire du genre *vénus*, abondant sur les côtes de France.


Clovisse.

CLOWN (*kloun'*) n. m. Personnage grotesque de la farce anglaise. Dans les cirques, acteur, bouffon doué de beaucoup d'agilité et de souplesse : *le métier de clown demande beaucoup d'esprit et d'à-propos*. (On emploie aussi le fém. CLOWNESSE.)

Clowns.

CLOWNERIE (*klou-ne-rî*) n. f. Ensemble de clowns. Tour, facétie de clown.

CLOYÈRE (*klo* ou *kloi-iè-re*) n. f. Panier pour mettre du poisson, et surtout des huîtres. Son contenu (25 douzaines).

CLUB (*klub'* ou *kleub'*) n. m. (mot angl.) Assemblée politique : *le club des Jacobins dicta souvent ses votes à la Convention.* Cercle, association d'amis : *un club littéraire.*

CLUBISTE (*bis-te*) n. m. Membre d'un club.

CLUBMAN (*man'*) n. m. Membre d'un club. Habitué des cercles. Pl. des *clubmen*.

CLUSE (*klu-ze*) n. f. Coupure transversale dans les rides parallèles des chaînes de montagnes.

CLUSIACÉES (*zi-a-sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type le genre *clusie*. S. une *clusiacée*.

CLUSIE (*zî*) n. f. Genre de clusiacées laticifères, des pays tropicaux, souvent parasites d'autres arbres.

CLYSOIR (*zoir*) n. m. (gr. *kluzein*, laver). Tube flexible et imperméable, terminé par une canule, qui servait à prendre des lavements.

CLYSOPOMPE (*zo-pon-pe*) n. m. (de *clysoir*, et *pompe*). Appareil composé d'un clysoir adapté à une petite pompe foulante.

CLYSTÈRE (*klis-tè-re*) n. m. Lavement.

CNÉMIDE n. f. Sorte de jambière des soldats grecs.

CO, COL, COM ou **CON** (du lat. *cum*, avec), préfixe qui indique réunion ou adjonction.

COACCUSÉ, E (*a-ku-zé*) n. Accusé avec un ou plusieurs autres.

COACQUÉREUR (*a-ké*) n. m. Celui avec qui l'on acquiert en commun.

COACQUISITION (*a-ki-zi-si-on*) n. f. Action d'acquérir en commun avec un autre.

COACTIF, IVE (*ak*) adj. (du lat. *coactum*, supin de *cogere*, forcer). Qui a droit, pouvoir de contraindre.

COACTION (*ak-si-on*) n. f. Contrainte, violence.

COACTIVITÉ n. f. Qualité d'une force coactive.

COADJUTEUR n. m. (préf. *co*, et lat. *adjutor*, aide). Qui est adjoint à un prélat : *le cardinal de Retz était coadjuteur de l'archevêque de Paris, son oncle.*

COADJUTORERIE (*rî*) n. f. Dignité, charge de coadjuteur.

COADJUTRICE n. f. Religieuse adjointe à une abbesse.

COADJUVANT (*van*), **E** adj. Qui aide.

COAGULABLE adj. Qui peut se coaguler : *l'albumine est coagulable.*

COAGULANT (*lan*), **E** adj. Qui coagule : *la présure est une substance coagulante.*

COAGULATEUR, TRICE adj. Qui produit la coagulation : *l'effet coagulateur de l'eau-de-vie.*

COAGULATION (*si-on*) n. f. Etat d'un liquide coagulé. Action par laquelle il se coagule.

COAGULER (*lé*) v. a. (lat. *coagulare*). Figer, en parlant d'un liquide ; lui donner de la consistance. **Se coaguler** v. pr. Se prendre sous la forme de gelée.

COAGULUM (*lom'*) n. m. Masse de substance coagulée. Ce qui sert à coaguler.

COALISÉ (*zé*), **E** adj. Se dit de ceux qui sont ligués : *puissances coalisées*. N. m. pl. : *les coalisés envahirent la France en 1814*. S. un *coalisé*.

COALISER [*zé*] **(SE)** v. pr. (lat. *coalescere*, se souder). Se liguer.

COALITION (*si-on*) n. f. (de *coaliser* [*se*]). Ligue de puissances : *la Convention résista aux coalitions européennes*. Association de partis, de personnes qui veulent exercer une action commune.

COALTAR (*kôl*) n. m. (mot angl.). Goudron tiré de la houille : *le bois injecté de coaltar résiste bien à l'humidité.*

COASSEMENT (*a-se-man*) n. m. Cri de la grenouille.

COASSER (*a-sé*) v. n. (lat. *coaxare*). Crier, en parlant de la grenouille. *Fig.* Criailler, cabaler.

COASSOCIÉ, E (*a-so*) n. Associé avec d'autres.

COATI n. m. Petit mammifère carnassier, qui vit dans les forêts d'Amérique.

COB (*kob'*) n. m. (mot angl.). Cheval de taille moyenne, à l'encolure épaisse et courte.

COBALT (*balt'*) n. m. (all. *kobalt*). Métal blanc rougeâtre, dur et cassant : *le cobalt fut isolé par Brandt en 1773*. (Ses combinaisons s'emploient pour colorer en bleu le verre et les porcelaines, faire l'encre sympathique, etc.)

COBAYE (*ba-î*) n. m. Genre de petits mammifères rongeurs, vulgairement appelés *cochons d'Inde* : *les cobayes sont très employés pour la vivisection.*


Cobaye.

CODÉA ou **COBÆA** n. m. ou **COBÉE** n. f. Genre de bignoniacées, comprenant des plantes grimpantes, à grandes fleurs bleues et campanulées.

COBRA ou **COBRA CAPELLO** (*pèl-lo*) n. m. Nom vulgaire des serpents venimeux du genre *naja*.

COCA n. f. ou, d'après l'Acad., n. m. Arbrisseau du Pérou, du genre erythroxyle (*linacées*). [On dit aussi COCAÏER]. — Les feuilles de coca possèdent une réelle action fortifiante, analogue à celle du café, du thé, etc. ; mâchées, elles anesthésient la bouche et l'estomac, et peuvent, jusqu'à un certain point, suppléer au défaut de nourriture. On les utilise à la préparation de vins pharmaceutiques. Epuisées par l'éther, elles fournissent la cocaïne.

COCAGNE (*ka-gne*) n. f. (ital. *cuccagna*) Abondance : *pays de cocagne*. **Mât de cocagne**, mât élevé, lisse et glissant, au sommet duquel sont suspendus des prix qu'il faut aller décrocher.

COCAÏNE (*ka-i-ne*) n. f. Alcaloïde que l'on extrait des feuilles de coca : *la cocaïne est un précieux anesthésique local.*

COCARDE n. f. Insigne qu'on porte à la coiffure (militaire surtout), et qui diffère de couleur pour chaque nation : *sous le premier Empire, la cocarde tricolore a fait le tour de l'Europe.* Nœud de rubans ou d'étoffe.


Cocarde.

COCARDIER (*di-é*), **ÈRE** adj. et n. Qui aime l'armée, l'uniforme, le panache.

COCASSE (*ka-se*) adj. *Pop.* Plaisant, ridicule : *homme, raisonnement cocasse.*

COCCINELLE (*kok-si-né-le*) n. f. Genre d'insectes coléoptères, appelés vulgairement *bêtes à bon Dieu.*


Coccinelle.

COCCYGIEN, ENNE (*kok-si-ji-in, è-ne*) adj. Qui dépend du coccyx : *vertèbres coccygiennes.*

COCCYX (*kok-sis*) n. m. (du gr. *kokkux*, coucou). Petit os ou réunion de petits os, en bec de coucou, à l'extrémité du sacrum.

COCHE n. m. (all. *kutsche*). Autref., sorte de grande diligence et de bateau pour le transport des voyageurs et des marchandises : *le coche d'Auxerre.*


Un coche, sous Louis XIII.

Fig. Manquer le coche, perdre une bonne occasion. **Mouche du coche**, personne qui montre un zèle excessif et inutile, par allusion à la fable de La Fontaine.

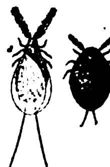
COCHE n. f. Truie, femelle du cochon.

COCHE n. f. Entaille. *Spécialem.*, entaille faite à une petite lame de bois pour marquer chaque pain, chaque litre de vin, etc., que l'on prend à crédit.

COCHELET (*lè*) n. m. Coq petit, jeune.

COCHENILLAGE (*ni, ll* mll.) n. m. Bain de cochenille pour teindre en écarlate.

COCHENILLE (*ll* mll.) n. f. (lat. *coccinus*, écarlate). Genre d'insectes hémiptères, originaires du Mexique, qui fournissent une très belle teinture écarlate.


Cochenilles : A, mâle ; B, femelle.

COCHENILLER (*ni, ll* mll., *é*) v. a. Récolter la cochenille. Teindre avec de la cochenille.

COCHENILLIER (*ni, ll* mll., *é*) n. m. Nom vulgaire du *cactus nopal*, sur lequel vit la cochenille.

COCHER (*ché*) n. m. Conducteur (autref. d'un *coche*), d'une voiture.

COCHER (*ché*) v. a. Marquer d'une coche.

COCHÈRE adj. f. *Porte cochère*, grande porte par laquelle entrent les voitures.

COCHET (*chè*) n. m. Jeune coq.

COCHEVIS (*vi*) n. m. Alouette huppée ou crêtée.

COCHINCHINOIS, E (*noi, oi-ze*) adj. et n. De Cochinchine.

COCHLÉARIA (*klé*) n. m. (du lat. *cochlear*, cuiller, à cause de la forme des feuilles). Genre de crucifères, employées comme stimulantes, antiscorbutiques.

COCHOIR n. m. Hache de tonnelier, à lame recourbée.

COCHON n. m. Mammifère pachyderme domestique, comestible, qui fournit le lard, le saindoux, etc. : *toutes les parties du cochon ont leur usage.* (V. PORC.) Chair de cet animal ; mets préparé avec cette chair : *le cochon doit être mangé bien cuit. Fig.* Homme très malpropre, qui fait quelque chose de sale. (Dans ce sens, le fém. COCHONNE, est usité.) *Cochon de lait*, petit cochon qui tette encore. **Cochon de mer**, marsouin. **Cochon d'Inde**, v. COBAYE.

COCHONNAILLE (*cho-na, ll* mll.) n. f. *Pop.* Viande de cochon, charcuterie.

COCHONNÉE (*cho-né*) n. f. Portée d'une truie.

COCHONNER (*cho-né*) v. a. *Pop.* Faire un ouvrage salement et grossièrement.

COCHONNERIE (*cho-ne-rî*) n. f. Malpropreté. Chose gâtée, mal faite.

COCHONNET (*cho-nè*) n. m. Petit cochon. Petite boule servant de but au jeu de boules ; le jeu luimême. Dé à jouer à 12 faces.

COCHYLIS (*ki-liss*) n. m. Genre d'insectes lépidoptères, très répandus en France, et dont une espèce, dite *teigne de la grappe*, est nuisible à la vigne.

COCO n. m. Fruit du cocotier : *le coco fournit un beurre excellent.* (On dit aussi NOIX DE COCO.) Boisson populaire qui est préparée avec du jus de réglisse et de l'eau : *un verre de coco. Lait de coco*, lait contenu dans ce fruit.


Noix de coco.

COCODÈS (*dèss*) n. m. Jeune homme d'une élégance outrée et ridicule.

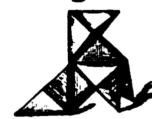
COCON n. m. Enveloppe soyeuse que se filent les larves des lépidoptères, et dans laquelle elles s'enferment à l'état de chrysalide. (Se dit surtout du ver à soie.)

COCORICO n. m. Onomatopée imitant le chant du coq.

COCOTIER (*ti-é*) n. m. Genre de palmiers des pays tropicaux, qui produisent la noix dite *coco.*

COCOTTE (*ko-te*) ou **COCOTE** n. f. Sorte de casserole en fonte, sans queue. Inflammation du bord des paupières. Fièvre aphteuse. Poule, dans le langage des enfants. Morceau de papier plié, figurant très vaguement une poule. Femme légère.




Cocottes.

COCTION (*kok-si-on*) n. f. (du lat. *coctum*, supin de *coquere*, cuire). Cuisson : *le sel facilite la coction des légumes. Méd.* Digestion des aliments dans l'estomac.

CODA n. f. (mot ital. signif. *queue*). Période musicale vive et brillante, qui termine un morceau : *la coda d'une valse.*

CODE n. m. (lat. *codex*). Recueil de lois, renfermant un système complet de législation sur certaines matières. *Fig.* Ce qui sert de règle : *code de la politesse.* — Le système complet des lois françaises comprend huit recueils : *code civil, code de procédure civile, code pénal, code d'instruction criminelle, code forestier, code rural, code de commerce, code militaire.*

CODÉBITEUR, TRICE n. Qui doit conjointement avec un autre.

CODÉINE n. f. Alcaloïde découvert dans l'opium : *la codéine calme la toux.*

CODEMANDEUR, ERESSE (*rè-se*) n. et adj. *Dr.* Qui demande en justice, conjointement avec un autre, avec d'autres.

CODÉTENTEUR, TRICE (*tan*) n. Personne qui détient conjointement avec une autre.

CODÉTENU, E n. Personne détenue en même temps qu'une autre dans le même lieu.

CODEX (*dèks*) n. m. invar. (mot lat.). Recueil officiel des formules pharmaceutiques.

CODICILLAIRE (*sil-lè-re*) adj. Contenu dans un codicille : *disposition codicillaire.*

CODICILLE (*si-le*) n. m. Acte postérieur à un testament, et qui le modifie : *la caducité du testament n'entraîne pas nécessairement celle du codicille.*

CODIFICATEUR, TRICE adj. et n. Qui codifie.

CODIFICATION (*si-on*) n. f. Action de codifier.

CODIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Rassembler en un corps de législation des lois éparses.

CODIRECTEUR, TRICE (*rèk*) adj. et n. Qui dirige en même temps qu'un autre, que d'autres.

CODIRECTION (*rèk-si-on*) n. f. Direction par plusieurs.

CODONATAIRE (*tè-re*) adj. et n. Qui reçoit une donation conjointement avec un autre.

COÉCHANGISTE (*jis-te*) adj. et n. Qui fait un échange avec un autre, avec d'autres.

COEFFICIENT (*è-fi-si-an*) n. m. Nombre placé devant une quantité pour la multiplier. Valeur relative attribuée à chacune des épreuves d'un examen.

CŒLENTÉRÉS (*sé-lan*) n. m. pl. Deuxième embranchement du règne animal, comprenant les *méduses, éponges, coraux*, etc. : *les cœlentérés subissent des métamorphoses compliquées.* S. un *cœlentéré.* (V. la planche MOLLUSQUES.)

CŒLIAQUE (*sé*) adj. (du gr. *koilia*, entrailles). Qui appartient aux intestins : *artère cœliaque.*

COEMPTION (*anp-si-on*) n. f. (préf. *co*, et lat. *emptio*, emplette). Achat réciproque.

CŒNURE (*sé*) ou **CÉNURE** n. m. Larve d'une espèce de ténia, qui vit dans le cerveau des moutons et dans la cavité viscérale des lapins : *le cœnure produit le tournis des moutons.*

COÉQUATION (*koua-si-on*) n. f. Répartition réglant la part proportionnelle de chaque contribuable.

COERCIBILITÉ (*ko-èr*) n. f. Qualité de ce qui est coercible.

COERCIBLE (*ko-èr*) adj. (du lat. *coercere*, contraindre). Qui peut être comprimé, réduit : *la vapeur est coercible.*

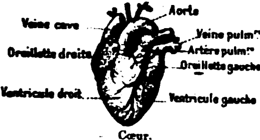
COERCITIF, IVE (*ko-èr*) adj. Qui a le pouvoir de coercition : *puissance coercitive. Phys. Force coercitive*, propriété que possèdent le fer et l'acier de conserver l'aimantation qui leur a été fournie.

COERCITION (*ko-èr-si-si-on*) n. f. (du lat. *coercere*, contraindre). Pouvoir, action de contraindre.

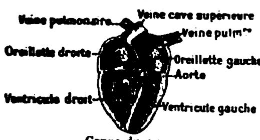
COÉTERNEL, ELLE (*tér'-nél, è-le*) adj. Qui existe de toute éternité avec un autre.

COÉTERNITÉ (*tér*) n. f. Propriété de ce qui est coéternel.

CŒUR (*keur*) n. m. (lat. *cor*). Organe thoracique, creux et musculaire, de forme conique, qui est le principal organe de la circulation du sang : *le cœur de l'homme est partagé en quatre cavités symétriques, deux oreillettes et deux ventricules.* Une des quatre couleurs du jeu de cartes ordinaire. *Fig.* Partie centrale d'un pays, ou qui y joue un rôle essentiel : *Paris est le cœur de la France.* Partie intérieure importante : *le cœur d'un arbre.* (V. la planche PLANTE.) *Blas.* Partie centrale de l'écu. (V. la planche BLASON.) *Au cœur de l'été*, au plus fort de l'été. Disposition de l'âme : *ne pas avoir le cœur à l'ouvrage.* Affection, amour : *un cœur de père.* Courage, ardeur : *homme de cœur.* Estomac : *avoir mal au cœur. Prendre une chose à cœur*, s'y intéresser vivement. *Ouvrir son cœur*, découvrir sa pensée. *Avoir le cœur gros*, être affligé. *Peser sur le cœur*, attrister. *Aller au cœur*, toucher, émouvoir. *En avoir le cœur net*, s'assurer de la vérité d'une chose. *Travailler avec cœur*, vivement. Loc. adv. : **Par cœur**, de mémoire, et très fidèlement : *savoir sa leçon par cœur.* **A cœur ouvert**, franchement. **A contre-cœur**, contre son gré. **De bon cœur**, volontiers. **De tout cœur**, avec zèle. PROV. : **Loin des yeux loin du cœur**, l'absence détruit ou refroidit les affections.



Cœur.



Coupe du cœur.

Manière de tracer un cœur au moyen de deux triangles équilatéraux.

COEXISTANT (*ko-ègh-zis-tan*), **E** adj. Qui existe en même temps qu'un autre.

COEXISTENCE (*ko-ègh-zis-tan-se*) n. f. Existence simultanée.

COEXISTER (*ko-ègh-zis-té*) v. n. Exister en même temps.

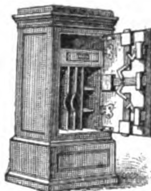
COFFERDAM (*ko-fér-dam'*) n. m. Double coque de navire de guerre, que l'on bourre d'une matière encombrante destinée à obturer les voies d'eau produites par les projectiles. Cette matière elle-même.

COFFIN (*ko-fin*) n. m. Etui contenant de l'eau, dans lequel le faucheur met la pierre à aiguiser et qu'il porte attaché à sa ceinture.


Coffin.

COFFRAGE (*ko-fra-je*) n. m. Charpente destinée à maintenir les terres d'une tranchée. Pose de coffres pour maintenir des matériaux jusqu'à leur prise.

COFFRE (*ko-fre*) n. m. Sorte de caisse propre à serrer des effets, de l'argent, du bois, etc. *Les coffres de l'Etat*, le trésor public. *Fam.* Partie du corps qu'enferment les côtes, poitrine : *avoir le coffre solide.* Caisse ménagée sous les banquettes d'une voiture, sous le siège du cocher. Bouée spéciale à laquelle s'amarrent les navires. Genre de poissons plectognathes, à corps polygonal, à arêtes vives, habitant les mers tropicales : *le coffre peut atteindre 50 centimètres.*


Coffre-fort.

COFFRE-FORT (*for*) n. m. Coffre de métal, à serrure de sûreté, pour enfermer de l'argent, des valeurs : *des coffres-forts incombustibles.*

COFFRER (*ko-fré*) v. a. *Fam.* Emprisonner.

COFFRET (*ko-frè*) n. m. Petit coffre sculpté, souvent avec richesse : *coffret à bijoux.*

COFFRETIER (*ko-fre-ti-é*) n. m. Qui fait des coffres ou des coffrets.

COFIDÉJUSSEUR (*ju-seur*) n. m. Chacun de ceux qui ont cautionné un débiteur pour une même dette.

COGÉRANCE (*ran-se*) n. f. Gérance en commun.

COGÉRANT (*ran*), **E** n. Chargé d'une cogérance.

COGNAC (*gnak*) n. m. Eau-de-vie très estimée, fabriquée à Cognac et dans les environs.

COGNASSE (*gna-se*) n. f. Coing sauvage.

COGNASSIER (*gna-si-é*) n. m. Genre de rosacées, dont le fruit est le coing : *le cognassier atteint 4 à 5 mètres de haut.*

COGNATS (*kogh-na*) n. m. pl. (lat. *cum*, avec, et *gnatus*, parent). Parent par cognation. S. un *cognat.*

COGNATION (*kogh-na-si-on*) n. f. Chez les Romains, parenté naturelle. Consanguinité, par opposition à la parenté civile ou *agnation.*

COGNÉE (*gné*) n. f. Forte hache : *cognée de bûcheron. Fig. Jeter le manche après la cognée*, tout abandonner.

COGNER (*gné*) v. a. Frapper pour enfoncer : *cogner un clou.* Frapper en général. V. n. Heurter : *cogner à une porte. Pop.* **Se cogner** v. pr. Se battre.

COGNITIF, IVE (*kogh-ni*), adj. (du lat. *cognoscere*, connaître). Capable de connaître.

COGNITION (*kogh-ni-si-on*) n. f. (de *cognitif*). Faculté de connaître.

COHABITATION (*si-on*) n. f. Etat de deux personnes qui vivent, habitent ensemble.

COHABITER (*té*) v. n. Habiter ensemble, comme mari et femme.

COHÉRENCE (*ran-se*) n. f. Nature, état de ce qui est cohérent. ANT. **Incohérence.**

COHÉRENT (*ran*), **E** adj. (lat. *cohærens*). Qui a de la liaison, de la connexion, au prop. et au fig. : *molécules cohérentes; raisonnement cohérent dans toutes ses parties.* ANT. **Incohérent.**

COHÉREUR n. m. (du lat. *cohærere*, adhérer avec). Récepteur des ondes, dans la télégraphie sans fil.

COHÉRITER (*té*) v. n. Hériter avec d'autres.

COHÉRITIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui hérite avec un autre : *partager une succession entre des cohéritiers.*

COHÉSIF (*zif*), **IVE** adj. (du lat. *cohæsum*, supin de *cohærere*, être attaché avec). Qui joint, unit.

COHÉSION (*zi-on*) n. f. Adhérence, force qui unit entre elles les molécules des corps : *l'immersion augmente la cohésion du ciment hydraulique.*

COHOBATION (*si-on*) n. f. Action de cohober.

COHOBER (*bé*) v. a. Distiller à plusieurs reprises pour obtenir une plus grande concentration.

COHORTE n. f. (lat. *cohors*; de *cohærere*, être attaché avec). *Antiq. rom.* Subdivision d'infanterie, comprenant le dixième d'une légion : *les cohortes prétoriennes. Poétiq.* Troupe : *vaillantes cohortes. Saintes, célestes cohortes*, les saints, les élus.

COHUE (*ko-û*) n. f. Grande foule : *fuir la cohue.* Confusion, tumulte qui y règne : *quelle cohue!*

COI, COITE adj. (lat. *quietus*). Tranquille, calme, paisible. *Se tenir coi*, sans rien dire.

COIFFE (*koi-fe*) n. f. (bas lat. *cofea*, sorte de casque). Vêtement de tête à l'usage des femmes : *les coiffes limousines sont souvent d'une grande ri-*

chesse. Enveloppe d'étoffe qui recouvre un képi, un shako, etc. Membrane que quelques enfants ont sur la tête en venant au monde. Mésentère des animaux de boucherie. *Coiffe de chapeau,* garniture intérieure.


Coiffe.

COIFFÉ (*koi-fé*), **E** adj. Dont les cheveux sont arrangés. Qui porte une coiffe. *Fig.* Entiché : *être coiffé d'une personne. Né coiffé,* né sous une bonne étoile ; qui a de la chance.

COIFFER (*koi-fé*) v. a. (de *coiffe*). Couvrir la tête : *coiffer quelqu'un d'un bonnet.* Arranger les cheveux de : *coiffer une dame. Coiffer sainte Catherine,* se dit d'une fille qui ne trouve pas à se marier. **Se coiffer,** v. pr. Se couvrir la tête ; arranger sa chevelure. ANT. **Décoiffer.**

COIFFEUR, EUSE (*koi-feur, eu-ze*) n. Qui a pour profession de soigner, couper les cheveux, la barbe. Adjectiv. : *garçon coiffeur.*

COIFFURE (*koi-fu-re*) n. f. Ce qui sert à couvrir, à orner la tête. Arrangement des cheveux.

COIN n. m. (lat. *cuneus*). Angle formé par deux lignes, deux plans qui se coupent : *les coins d'un livre, d'une table. Coin d'une rue,* endroit où elle est coupée par une autre. *Coin du feu,* chacun des côtés de la cheminée. *Coins de la bouche, des yeux,* commissure des lèvres, des paupières. *Du coin de l'œil,* sans avoir l'air de regarder. Petit espace de terrain : *coin de terre.* Lieu peu fréquenté, solitude : *vivre dans un coin.* Lieu très éloigné : *aux quatre coins du monde.* Instrument de fer en angle pour fendre du bois, etc. Pièce prismatique servant à remplir un vide entre deux parties de construction et à les serrer. Morceau d'acier trempé gravé en creux, pour frapper les monnaies ou les médailles. Poinçon de garantie dont on marque les pièces d'orfèvrerie et de bijouterie. *Les quatre coins,* jeu d'enfants. *Fig.* Empreinte, caractère : *œuvre marquée au coin du génie.* **Coin de feu,** vêtement d'hiver pour la chambre ; siège à dossier angulaire.


Coin.

COINÇAGE n. m. Action de serrer avec des coins.

COINCEMENT (*man*) n. m. Etat d'une pièce de machine immobilisée comme par un coin.

COINCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il coinça, nous coinçons.*) Assujettir avec des coins : *coincer des rails. Fam.* Prendre, retenir comme dans un coin : *coincer son adversaire derrière la porte.*

COÏNCIDENCE (*ko-in-si-dan-se*) n. f. (de *coïncider*). Etat de deux figures géométriques qui se superposent. Le fait que différentes choses arrivent en même temps : *une heureuse coïncidence.*

COÏNCIDENT (*ko-in-si-dan*), **E** adj. Qui coïncide.

COÏNCIDER (*ko-in-si-dé*) v. n. (préf. *co,* et lat. *incidere,* tomber sur). *Géom.* S'ajuster, se confondre exactement : *ces deux surfaces coïncident. Fig.* Arriver en même temps : *la découverte du nouveau monde coïncida presque avec l'invention de l'imprimerie.*


Coing.

COING (*koin*) n. m. Fruit du cognassier : *le coing est astringent.*

COÏNTÉRESSÉ (*ko-in-té-ré-sé*), **E** adj. Qui possède un intérêt commun avec d'autres.

COITE ou **COITTE** (*koi-te*) ou **COUETTE** (*kou-è-te*) n. f. Lit de plumes.

COKE n. m. (m. angl.). Combustible qu'on obtient en calcinant la houille en vase clos pour en extraire le gaz d'éclairage : *le coke donne une grande chaleur, mais ne brûle que sous l'action d'un fort courant d'air.*



Col : 1. Droit ; 2. Cassé ; 3. Rabattu ; 4. D'enfant.

COL n. m. (lat. *collum*). Cou : *faire amende honorable, la hart au col.* (Vx.) Partie de chemise, de vêtement qui entoure le cou : *col brodé, col de velours.* **Faux col,** col mobile qui s'adapte à une chemise au moyen de boutons. Partie rétrécie d'un objet, d'un organe : *le col d'une bouteille. Géog.* Passage étroit entre deux montagnes : *les cols des Pyrénées sont moins accessibles que ceux des Alpes.*

COLATEUR (lat. *colare,* couler) n. m. Canal servant à l'écoulement des eaux d'irrigation.

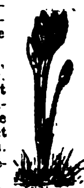
COLATURE n. f. Filtration ayant pour but de séparer d'un liquide les matières les plus solides. Liquide ainsi filtré.

COLBACK n. m. (mot turc). Bonnet à poil en forme de cône tronqué : *les tambours-majors français portèrent longtemps le colback.*


Colback.

COLCHICINE n. f. Alcaloïde trouvé dans les semences du *colchique,* et qu'on utilise en médecine contre le rhumatisme et la goutte.

COLCHIQUE n. m. Genre de liliacées bulbeuses et vénéneuses, appelées vulgairement *tue-chien, veillotte, safran des prés,* et très répandues dans les prairies en automne. — En cas d'empoisonnement par le colchique il faut employer les vomitifs, le blanc d'œuf, les boissons féculentes.


Colchique.

COLCOTAR n. m. Peroxyde de fer, obtenu par la calcination du sulfate de fer.

COLD-CREAM (*kold-krêm'* — mot angl. signif. *froide crème*) n. m. Pommade faite de blanc de baleine, de cire blanche, d'huile d'amandes douces, et employée contre l'irritation de la peau.

COLÉGATAIRE (*té-re*) n. Qui est légataire avec d'autres personnes.

COLÉOPTÈRE adj. (gr. *koléos,* étui, et *pteron,* aile). Se dit des insectes munis de quatre ailes, dont les deux supérieures (*élytres*) sont dures, impropres au vol, et recouvrent les deux autres (*hanneton, charançon,* etc.). N. m. pl. Ordre d'insectes, comprenant ceux qui possèdent cette particularité. S. un *coléoptère.*

COLÈRE n. f. (lat. *cholera*). Irritation, mouvement désordonné de l'âme offensée : *la colère est mauvaise conseillère.* Se dit aussi des animaux : *l'éléphant a de rares, mais terribles colères. Fig.* : *la colère des vents, des flots.* Adj. Porté à la colère : *personne colère.* ANT. **Calme, modération.**

COLÉREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) ou **COLÉRIQUE** adj. Prompt à se mettre en colère. ANT. **Calme, serein, placide.**

COLÉUS (*uss*) n. m. Genre de labiées : *le coléus est une plante aromatique et antispasmodique.*

COLIBRI n. m. Nom générique des oiseaux-mouches : *le colibri est un bijou vivant.*


Colibri.

COLICHEMARDE adj. et n. f. Forme de lame d'épée qui, large dans la première moitié, va en s'effilant brusquement en carrelet : *lame colichemarde ; la colichemarde est d'origine allemande.*

COLICITANT (*tan*) adj. et n. m. Chacun de ceux au profit desquels se fait une vente par licitation.

COLIFICHET (*chè*) n. m. Bagatelle, petit objet de fantaisie. Pâtisserie sèche et spongieuse, sans beurre, ni sel, pour les oiseaux.

COLIMAÇON n. m. Syn. de LIMAÇON. *En colimaçon,* en spirale : *escalier en colimaçon.*

COLIN n. m. Nom vulgaire d'une espèce de merlan de grande taille, à chair très fine.

COLINETTE (*nè-te*) n. f. Coiffe de femme, employée comme bonnet de nuit au XVIIIe siècle.

COLIN-MAILLARD (*ma, ll* mll., *ar*) n. m. Sorte de jeu où l'un des joueurs a les yeux bandés, et poursuit les autres à tâtons.

COLIN-TAMPON (*tan*) n. m. Ancienne batterie des tambours suisses. *Se soucier de quelque chose comme de colin-tampon,* n'y prêter aucune attention.

COLIQUE n. f. (rad. *côlon*). Douleur d'entrailles : *les fruits verts, les boissons glacées peuvent causer des coliques.* (On combat les coliques bénignes par des lavements, des cataplasmes, des boissons aromatisées, etc.) *Colique de miserere,* causée par un calcul intestinal, une hernie diaphragmatique, et qui est presque toujours mortelle. *Colique de plomb,*


Casquette
Coiffures de Femmes
Feutre mou
Coiffures de fillettes
Béret
Canotier
Chapeau melon
Haut de forme
Toque de fourrure
Panama
Toque de chasse
Calotte
Bonnet de coton
Casquette de chauffeur
Bourrelet
Bonnet à quartiers
Casquette à couvre nuque
Chapeau de jardin
Bicorne
Toque
Chapeau marin
Béret
Képi de lycéen
Képi
Toque de magistrat
Turban
Chéchias
Casque colonial
Shako
Casque
Calotte
Calot
Bonnet de matelot
Béret de chasseur alpin
Casquette de marin
Barette
Chapeau cardinalice
Tricorne
Mitre d'évêque
Chapeau ecclésiastique
Cornette

causée par le saturnisme. *Colique hépatique*, causée par un calcul biliaire, etc. *Colique néphrétique*, causée par un calcul rénal. *Fig.* et *fam.* *Donner la colique*, causer un grand ennui. *Avoir la colique*, avoir peur.

COLIS (*li*) n. m. Caisse, paquet, balle de marchandises. **Colis postal**, colis d'un poids de 3, de 5, de 10 kilogr. que les compagnies de chemins de fer, sous le contrôle de l'administration des postes, font parvenir à destination moyennant affranchissement obligatoire au départ : *on ne peut mettre dans les colis postaux aucun papier ayant le caractère d'une correspondance*.

CÔLITE n. f. Inflammation du côlon.

COLLABORATEUR, TRICE (*kol-la*) n. Qui collabore : *Lulli fut le collaborateur fidèle de Quinault.*

COLLABORATION (*kol-la, si-on*) n. f. Action de collaborer. Ensemble des collaborateurs.

COLLABORER (*kol-la-bo-ré*) v. n. (préf. *col*, et lat. *laborare*, travailler). Travailler avec une ou plusieurs personnes à un ouvrage d'art, d'esprit, etc.

COLLAGE (*ko-la-je*) n. m. Action de coller du papier de tenture. Opération qui consiste à imprégner de colle le papier pour qu'il ne boive pas. Action de clarifier le vin. Etat des objets collés.

COLLANT (*ko-lan*), **E** adj. Qui colle. *Pantalon collant*, qui dessine les formes. ANT. **Bouffant.**

COLLAPSUS (*kol-lap-suss*) n. m. (mot lat.). Diminution rapide des forces, sans syncope : *le collapsus est un symptôme fréquent et grave des empoisonnements.*

COLLATAIRE (*kol-la-tè-re*) n. m. Celui que le collateur avait pourvu d'un bénéfice.

COLLATÉRAL, E, AUX (*kol*) adj. (du préf. *col*, et de *latéral*). Attenant au voisin par un côté. *Nefs collatérales*, bas côtés d'une église. *Ligne collatérale*, ensemble des parents collatéraux. *Points collatéraux*, points situés entre les points cardinaux, comme le *nord-est*, le *sud-ouest*, etc. (V. ROSE DES VENTS.) Adj. et n. Se dit de celui qui est parent en dehors de la descendance directe : *les oncles, les cousins sont des collatéraux, des parents collatéraux*. N. m. Bas côté d'une église.

COLLATÉRALEMENT (*kol-la, man*) adv. En ligne collatérale.

COLLATEUR (*kol-la*) n. m. (du lat. *collatum*, supin de *conferre*, fournir). Celui qui conférait un bénéfice ecclésiastique.

COLLATIF, IVE (*kol-la*) adj. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Qui se confère : *dignité collative*.

COLLATION (*kol-la-si-on*) n. f. Action, pouvoir de conférer un bénéfice ecclésiastique, un titre universitaire, etc. Confrontation d'une copie avec l'original.

COLLATION (*kol-la-si-on*) n. f. (lat. *collatio*). Léger repas pris dans l'après-midi ou la soirée.

COLLATIONNEMENT (*kol-la-si-o-ne-man*) n. m. Action de collationner, de vérifier.

COLLATIONNER (*kol-la-si-o-né*) v. a. Comparer deux écrits ensemble. *Collationner un acte*, s'assurer s'il n'y manque rien.

COLLATIONNER (*kol-la-si-o-né*) v. n. Faire le repas appelé *collation*.

COLLE (*ko-le*) n. f. (gr. *kolla*). Matière gluante que l'on étend entre deux objets pour les faire adhérer ensemble : *colle de pâte. Colle de poisson, colle forte*, gélatine collante faite avec des matières animales. *Fig.* et *fam.* Difficulté, problème à résoudre : *poser une colle à un candidat*. Séance où les élèves s'habituent à résoudre ces difficultés : *passer une colle*.

COLLECTE (*kol-lek-te*) n. f. (lat. *collectus*, recueilli). Quête pour une œuvre de bienfaisance. *Liturg.* Oraison que le prêtre dit à la messe avant l'épître.

COLLECTEUR (*kol-lek*) n. m. (lat. *collecte*). Celui qui, autrefois, percevait les impôts : *les collecteurs de tailles étaient élus dans chaque paroisse*. Celui qui reçoit des cotisations. Appareil que frottent les balais d'une dynamo, pour produire le courant électrique. Adjectiv. *Egout, tuyau collecteur*, égout, tuyau qui reçoit les eaux de plusieurs autres.

COLLECTIF, IVE (*kol-lek-tif*) adj. (du lat. *collectum*, supin de *colligere*, réunir). Formé de plusieurs personnes ou de plusieurs choses : *être collectif*. Fait par plusieurs : *travail collectif*. Qui offre à l'esprit l'idée d'une collection : *sens collectif*. N. m. *Gramm* Nom qui, quoique au singulier, présente à l'esprit l'idée d'une collection, comme *foule, amas, troupe*. — Un collectif est *général* lorsqu'il exprime la totalité des individus ou des choses dont on parle ; il est alors ordinairement précédé de l'article *le, la, les* : *le nombre des malheureux est immense*. Il est *partitif* lorsqu'il ne désigne qu'une partie des individus ou des choses dont on parle ; il est alors en général précédé de *un, une, des* : *une armée française*. Le verbe s'accorde avec le collectif si le collectif est général ; il s'accorde avec le complément du collectif, si le collectif est partitif.

COLLECTION (*kol-lèk-si-on*) n. f. Recueil d'objets qui ont du rapport : *collection de tableaux*.

COLLECTIONNER (*kol-lèk-si-o-né*) v. a. Réunir en collection : *collectionner des autographes*.

COLLECTIONNEUR, EUSE (*kol-lèk-si-o-neur, eu-ze*) n. Personne qui aime à faire des collections.

COLLECTIVEMENT (*kol-lèk, man*) adv. D'une manière collective. ANT. **Individuellement.**

COLLECTIVISME (*kol-lèk-ti-vis-me*) n. m. (de *collectif*). Système qui voit la solution de la question sociale dans la mise en commun, au profit de la collectivité, de tous les moyens de production : *Karl Marx fut un des fondateurs du collectivisme*.

COLLECTIVISTE (*kol-lèk-ti-vis-te*) adj. Qui a rapport au collectivisme. N. Partisan du collectivisme.

COLLECTIVITÉ (*kol-lèk*) n. f. Ensemble des êtres qui forment un être collectif : *la collectivité sociale*. Possession en commun : *la collectivité des moyens de production*.

COLLÈGE (*ko-lè-je*) n. m. (du lat. *colligere*, réunir). Corps de personnes revêtues de la même dignité : *le collège des cardinaux, ou sacré collège, élit le pape. Collège électoral*, ensemble des électeurs appelés à nommer un député, un sénateur, etc. Etablissement d'enseignement secondaire, fondé et entretenu par une commune, en général avec l'aide de l'Etat : *le collège est dirigé par un principal. Collège de France*. V. *Part. hist.*

COLLÉGIAL, E, AUX (*ko-lé*) adj. Qui a rapport à un collège. Qui appartient à un chapitre de chanoines : *église collégiale*. N. f. : *une collégiale*.

COLLÉGIEN, ENNE (*ko-lé-ji-in, è-ne*) adj. Qui a trait au collège, aux élèves d'un collège : *l'argot collégien*. N. Elève d'un collège.

COLLÈGUE (*kol-lè-ghe*) n. m. (lat. *collega*). Qui remplit les mêmes fonctions, qui a reçu la même mission : *tous les députés sont collègues*.

COLLEMENT (*ko-le-man*) n. m. (de *coller*). Adhérence des objets entre eux. ANT. **Décollement.**

COLLER (*ko-lé*) v. a. Enduire de colle. Faire adhérer, fixer avec de la colle. Faire adhérer au moyen d'un corps gluant. Clarifier à l'aide du blanc d'œuf ou de la colle de poisson : *coller du vin*. Appliquer fortement : *coller son front aux vitres*. *Fam.* Réduire au silence : *il m'a collé d'un seul mot*. V. n. Qui s'ajuste comme ce qui est appliqué avec de la colle : *cet habit colle bien*. ANT. **Décoller.**

COLLERETTE (*ko-le-rè-te*) n. f. (de *col*). Petit collet en linge fin : *les grandes collerettes furent très à la mode sous le règne de Henri IV*. Cercle autour d'un tuyau.


Collerette.

COLLET (*ko-lè*) n. m. (de *col*). Partie du vêtement qui entoure le cou. Vêtement ample, sans manches ; pèlerine. *Prendre au collet*, saisir par le cou, arrêter. Sorte de lacs pour prendre les oiseaux, les lièvres, les lapins. Ligne de séparation entre la racine d'une dent et sa couronne, entre la tige d'une plante et sa racine. (V la planche PLANTE.) Partie entre la tête et les épaules d'un animal de boucherie. **Collet monté**, pédant, grave jusqu'à l'affectation : *elle est très collet monté*. **Petit collet**, s'est dit autrefois pour ABBÉ, ECCLÉSIASTIQUE.

COLLETÉ (*ko-le-té*), **E** adj. *Blas.* Se dit de tout animal muni d'un collier d'émail particulier.

COLLETER (*ko-le-té*) v. a (rad. *collet*). (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je collette*.) Saisir quelqu'un au collet pour le renverser. V. n. Tendre des collets à gibier. **Se colleter** v. pr. Lutter, se battre.

COLLETEUR (*ko-le*) n. m. Celui qui tend des collets.

COLLEUR (*ko-leur*) n. m. Celui dont la profession est de coller. *Arg. des écoles.* Interrogateur spécial.

COLLIER (*ko-li-é*) n. m. (du lat. *collum*, cou). Parure d'or, de diamants, etc., qui se porte autour du cou : *les anciens Gaulois portaient des colliers de coquillages*. Chaîne d'or des membres de certains ordres : *le collier de la Toison d'or*. Partie du plumage ou de la robe de certains animaux, autour du cou, différant de couleur d'avec le reste du corps. Cercle de métal ou de cuir que l'on met au cou d'un chien. *Collier de force*, collier garni de pointes en dedans dont on se sert pour dresser certains chiens d'arrêt peu obéissants. Partie du harnais des chevaux de trait. *Cheval franc du collier*, qui tire avec courage. *Fig. Homme franc du collier*, homme franc et courageux. *Coup de collier*, grand effort. *Collier de misère*, peine, fatigue, privations habituelles.


A, collier.

COLLIGER (*kol-li-jé*) v. a. (lat. *colligere*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il colligea, nous colligeons*.) Réunir en recueil. Faire des collections. Réunir, recueillir : *colliger des livres rares*.

COLLIMATEUR (*kol-li*) n. m. Partie d'une lunette astronomique, destinée à assurer la collimation.

COLLIMATION (*kol-li-ma-si-on*) n. f. Action de donner à la vue une direction déterminée.

COLLINE (*ko-li-ne*) n. f. (lat. *collis*). Petite montagne : *Rome fut bâtie sur sept collines*.

COLLISION (*kol-li-zi-on*) n. f. (lat. *collisio*). Choc : *une collision de navires*. *Fig*. Choc de partis, combat.

COLLOCATION (*kol-lo-ka-si-on*) n. f. Classement judiciaire des créanciers dans l'ordre où ils doivent être payés. Classement en général.

COLLODION (*kol-lo*) n. m. (du gr. *kollôdês*, collant). Solution de coton-poudre dans un mélange d'alcool et d'éther, employée pour certains pansements et pour la préparation des plaques photographiques.

COLLODIONNÉ, E (*kol-lo-di-o-né*) adj. Recouvert de collodion. Qui contient du collodion.

COLLOÏDAL, E, AUX (*kol-lo-i*) adj. Qui est de la nature de la colle de gélatine.

COLLOÏDE (*kol-lo-i-de*) n. m. Nom donné à toute substance qui est de la nature de la colle de gélatine.

COLLOQUE (*kol-lo-ke*) n. m. (lat. *colloquium*). Entretien de deux ou plusieurs personnes. (Se dit avec une nuance d'ironie.) Conférence sur un sujet religieux : *le colloque de Poissy ne put rétablir l'accord entre protestants et catholiques*.

COLLOQUER (*kol-lo-ké*) v. a. (préf. *col*, et lat. *locare*, placer). En mauvaise part : 1° mettre quelqu'un en un endroit : *colloquer un invité au bout de la table* ; 2° donner, vendre, placer : *colloquer un rossignol à un client*. *Colloquer des créanciers*, les inscrire dans l'ordre suivant lequel ils doivent être payés.

COLLOTYPIE (*kol-lo-ti-pî*) n. f. (de *colle*, et du gr. *tupos*, empreinte). Procédé de reproduction des dessins, au moyen de clichés en gélatine bichromatée.

COLLUSION (*kol-lu-zi-on*) n. f. Intelligence secrète entre deux parties, deux personnes quelconques, au préjudice d'un tiers.

COLLUSOIRE (*kol-lu-zoi-re*) adj. Qui est fait par collusion : *arrangement collusoire*.

COLLUSOIREMENT (*man*) adv. Par collusion.

COLLUTOIRE (*kol-lu*) n. m. Médicament destiné à agir sur les gencives et la muqueuse buccale.

COLLYRE (*kol-li-re*) n. m. (gr. *kollurion*). Topique appliqué sur la conjonctive de l'œil.

COLMATAGE n. m. Action de colmater.

COLMATER (*té*) v. a. Exhausser et fertiliser artificiellement les terrains bas ou stériles, au moyen des dépôts vaseux formés par les fleuves ou les mers.

COLOCASE (*ka-ze*) n. f. *Bot*. Genre d'aroïdées à rhizome tubéreux, qui forme la principale nourriture des indigènes de l'Océanie.

COLOCATAIRE (*té-re*) n. Celui, celle qui est locataire avec d'autres dans la même maison.

COLOMBAGE (*lon-ba-je*) n. m. Système de charpente en forme de pan de bois dont les vides sont remplis de plâtre ou de brique.

COLOMBE (*lon-be*) n. f. (lat. *columba*). Pigeon, dans le style poétique. Sorte de grand rabot renversé, à l'usage des tonneliers et des emballeurs.

COLOMBIER (*lon-bi-é*) n. m. Bâtiment où l'on élève les pigeons : *autrefois, les gentilshommes seuls pouvaient avoir des colombiers*. Format de papier (env. 0m,90 sur 0m,63).

COLOMBIN, E (*lon*) adj. D'une couleur mélangée, entre le rouge et le violet. N. f. Fiente des pigeons et des oiseaux de basse-cour, servant d'engrais. N. m. pl. Ordre d'oiseaux comprenant les *pigeons* et les formes voisines (*tourterelles*, etc.). S. un *colombin*.

COLOMBO (*lon*) n. m. Nom vulgaire de la racine amère et jaunâtre d'une plante de l'Asie et de l'Afrique tropicale, la *chasmanthère*.

COLOMBOPHILE (*lon*) adj. et n. (lat. *colombus*, pigeon, et gr. *philos*, ami). Qui aime les pigeons, se plaît à les élever.

COLOMBOPHILIE (*lon, lî*) n. f. (de *colombophile*). Science de l'élevage des pigeons voyageurs.

COLON n. m. (lat. *colonus*; de *colere*, cultiver). *Féod*. Fermier libre d'une terre appartenant à un seigneur : *la condition du colon était supérieure à celle du serf*. Habitant, cultivateur d'une colonie : *les colons de Madagascar*. Cultivateur, fermier.

CÔLON n. m. (gr. *kôlon*, intestin). *Anat*. Partie du gros intestin qui fait suite au cæcum.

COLONAGE n. m. Exploitation par un colon.

COLONAT (*na*) n. m. État de colon. (Se dit principalement des colons de l'ancienne Rome et du moyen âge.)

COLONEL (*nèl*) n. m. Officier supérieur qui commande un régiment.

COLONELLE (*nè-le*) adj. f. Se disait de la première compagnie d'un régiment, commandée par le colonel. N. f. Cette compagnie. Femme d'un colonel.

COLONIAL, E, AUX adj. Concernant les colonies : *régime colonial*. En provenant : *denrées coloniales*.

COLONIE (*nî*) n. f. (de *colon*). Population sortie d'un pays pour aller en habiter un autre : *une colonie de Phéniciens fonda Carthage*. Pays habité par une colonie : *les colonies européennes sont nombreuses en Afrique*. Réunion de personnes, ou même d'animaux vivant en commun : *une colonie de peintres, de castors, d'abeilles*.

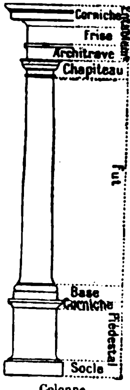
COLONISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être colonisé.

COLONISATEUR (*za*) n. m. Qui colonise : *un peuple colonisateur*.

COLONISATION (*za-si-on*) n. f. Action de coloniser, son résultat : *la première colonisation du Canada fut l'œuvre des Français*.

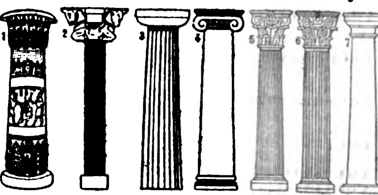
COLONISER (*zé*) v. a. Établir une colonie, des colonies : *les Anglais ont colonisé l'Australie*.

COLONNADE (*lo-na-de*) n. f. Rangée de colonnes sur le devant ou autour d'un grand édifice : *la colonnade du Louvre est due à Cl. Perrault*.



Colonne.

COLONNE (*lo-ne*) n. f. (lat. *columna*). Pilier cylindrique, avec base et chapiteau, et qui soutient un édifice : *colonne dorique, ionique*. *Fig*. Appui, soutien : *Bossuet fut une colonne de l'Église*.



Colonnes : 1. Égyptienne ; 2. Assyrienne ; 3. Dorique ; 4. Ionique ; 5. Corinthienne ; 6. Composite ; 7. Toscane.

Monument commémoratif en forme de colonne : *la colonne Vendôme rappelle les exploits de la Grande Armée*. *Colonnes d'un lit*, piliers qui en sou-

tiennent le ciel. Portion d'une page divisée de haut en bas : *les colonnes d'un journal. Physiq.* Masse de fluide, de forme cylindrique : *colonne d'air, d'eau. Colonne barométrique,* mercure ou tube d'un baromètre au-dessus du niveau du mercure de la cuvette. *Colonne vertébrale,* ensemble des vertèbres formant une chaîne à laquelle se rattachent les os des vertébrés. Ligne de troupes profonde et serrée : *marcher en colonne.*

COLONNETTE (*lo-nè-te*) n. f. Petite colonne, souvent appliquée contre une colonne de module normal.

COLOPHANE n. f. (de *Colophon,* ville de l'Asie Mineure d'où l'on tirait cette substance). Résine jaune, solide, transparente. (C'est le résidu de la distillation de la térébenthine ; on s'en sert notamment pour frotter les crins de l'archet, afin qu'ils mordent sur les cordes des instruments.)


Coloquinte.

COLOQUINTE (*kin-te*) n. f. Concombre fort amer et purgatif.

COLORANT (*ran*), **E** adj. Qui colore : *substances colorantes.* N. m. : *un colorant.* ANT. **Décolorant.**

COLORATION (*si-on*) n. f. Action de colorer. État d'un corps coloré. ANT. **Décoloration.**

COLORÉ, E adj. Qui a une certaine couleur. Qui a de vives couleurs : *teint coloré. Fig.* Qui a du brillant, de l'éclat : *style coloré.*

COLORER (*ré*) v. a. (du lat. *color,* couleur). Donner de la couleur : *la chlorophylle colore les feuilles en vert. Fig.* Donner une belle apparence à une chose mauvaise : *colorer un mensonge.* **Se colorer** v. pr. Prendre de la couleur. ANT. **Décolorer.**

COLORIAGE n. m. Action de colorier.

COLORIER (*ri-é*) v. a. (lat. *color,* couleur. — Se conj. comme *prier.*) Appliquer des couleurs sur un dessin, une estampe, etc. : *colorier une carte.*

COLORIMÈTRE n. m. (lat. *color,* couleur, et gr. *metron,* mesure). Appareil servant à mesurer l'intensité de coloration d'un liquide vu par transparence.

COLORIS (*ri*) n. m. Art de colorier : *apprendre le coloris.* Effet qui résulte du mélange et de l'emploi des couleurs : *Raphaël a montré une profonde entente du coloris. Fig.* Éclat du style. Se dit aussi du teint, d'un fruit, etc. : *pêche d'un beau coloris.*

COLORISATION (*za-si-on*) n. f. Changement de couleur dans certaines substances. Action d'appliquer des couleurs.

COLORISTE (*ris-te*) n. Peintre qui entend bien le coloris : *Delacroix est un merveilleux coloriste.* Celui, celle qui colorie des estampes, des cartes.

COLOSSAL (*lo-sal*), **E, AUX** adj. De grandeur démesurée : *Néron se fit faire une statue colossale. Fig.* Très vaste : *une entreprise colossale.* ANT. **Petit, microscopique.**

COLOSSALEMENT (*lo-sa-le-man*) adv. D'une manière colossale. (Peu us.)

COLOSSE (*lo-se*) n. m. (lat. *colossus*). Statue d'une grandeur extraordinaire : *le colosse de Rhodes était une statue d'Apollon.* Homme, animal de très haute stature : *Pierre le Grand était un colosse. Fig.* Empire immense : *le colosse russe.*

COLOSTRUM (*los-trom'*) n. m. Premier lait qu'une femelle donne à son petit, sitôt après sa naissance : *le colostrum a des propriétés purgatives.*

COLPORTAGE n. m. Profession de colporteur. Action de colporter : *le colportage des matières d'or et d'argent est interdit.*

COLPORTER (*té*) v. a. Faire le métier de colporteur. *Fig.* Ébruiter, répandre : *colporter une fausse nouvelle.*

COLPORTEUR n. m. et adj. (de *col,* et *porter*). Marchand ambulant qui vend sa marchandise dans les campagnes.

COLTIN n. m. (de *col*). Large chapeau de cuir des portefaix ou *coltineurs.*

COLTINAGE n. m. Métier de coltineur.

COLTINER (*né*) v. a. Porter en s'aidant du coltin.

COLTINEUR n. m. Portefaix coiffé du coltin et qui porte sur la tête, les épaules, de pesants fardeaux.

COLUMBAIRE (*lon-bè-re*) ou **COLUMBARIUM** (*lon-ba-ri-om'*) n. m. Chez les Romains, édifice creusé dans le roc ou souterrain, garni de niches destinées à recevoir les urnes funéraires. Auj., bâtiment pourvu de niches où sont conservées les cendres des personnes incinérées.

COLUMELLE (*mè-le*) n. f. Petite colonne tumulaire.

COLURE n. m. Nom donné à deux grands cercles de la sphère, perpendiculaires à l'équateur, et qui passent, l'un par les points équinoxiaux, l'autre par les points solsticiaux.

COLZA n. m. Espèce de chou bisannuel, dont la graine fournit une bonne huile à brûler : *le colza est surtout cultivé dans le nord de la France.*


Colza.

COM préf. V. co.

COMA n. m. (gr. *kôma*). Sommeil profond, dépression physique voisine de la mort, par suite de maladie ou de blessure grave : *le coma est souvent le prélude de l'agonie.*

COMATEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui a rapport au coma : *état comateux.*

COMBAT (*kon-ba*) n. m. Lutte entre gens armés. Rixe. Lutte d'animaux entre eux, d'animaux contre des hommes : *combats de gladiateurs.* Lutte des forces de la nature : *le combat des éléments. Fig.* Lutte des mouvements opposés que l'âme éprouve. État d'agitation, de trouble, de souffrance : *la vie est un perpétuel combat. Combat singulier,* duel. *Combat naval,* sur mer. *Hors de combat,* qui n'est plus en état de lutter.

COMBATTANT (*kon-ba-tan*), **E** n. Personne qui prend part à un combat. N. m. Oiseau échassier, du genre *chevalier.*

COMBATTIF (*kon-ba-tif*) ou **COMBATIF, IVE** adj. Porté à la lutte, agressif : *esprit combatif.* N. : *c'est un combattif* ou *combatif.*

COMBATTIVITÉ (*kon-ba-ti*) ou **COMBATIVITÉ** n. f. Penchant qui porte l'homme à la lutte.

COMBATTRE (*kon-ba-tre*) v. a. (du préf. *com,* et de *battre.* — Se conj. comme *battre.*) Se battre contre : *combattre l'ennemi.* Lutter contre : *combattre un incendie. Fig.* : *combattre ses passions, les préjugés.*

COMBE (*kon-be*) n. f. Petite vallée : *les combes du Jura.*

COMBIEN (*kon-bi-in*) adv. Quelle quantité : *combien d'étoffe?* Quel nombre : *combien de siècles?* Quel prix : *combien a-t-on payé?* A quel point : *combien Ney était brave!*

COMBINABLE (*kon*) adj. Qui peut se combiner.

COMBINAISON (*kon-bi-nè-zon*) n. f. Assemblage, arrangement dans un certain ordre de choses semblables ou diverses : *combinaison de couleurs, de sons. Chim.* Union intime des molécules de deux ou de plusieurs corps formant un composé. *Fig.* Mesures prises pour assurer le succès d'une entreprise : *le hasard déjoue les combinaisons les plus sages.*

COMBINÉ (*kon*) n. m. Corps résultant d'une combinaison : *l'alcool est un combiné.*

COMBINER (*kon-bi-né*) v. a. (lat. *combinare*). Coordonner, disposer dans un certain ordre : *combiner ses mesures.* Calculer, disposer : *combiner un plan. Chim.* Déterminer la combinaison de : *combiner de l'oxygène avec de l'hydrogène.*

COMBLE (*kon-ble*) n. m. (lat. *cumulus*). Ce qui peut tenir au-dessus des bords d'une mesure déjà pleine : *le comble d'un décalitre.* Faîte d'un bâtiment ; partie sur laquelle repose la couverture : *être logé sous les combles. Fig.* Le dernier degré : *le comble de la gloire.*

COMBLE (*kon-ble*) adj. (de *combler*). Très plein : *le vase est comble. Fig.* Aux dernières limites : *la mesure est comble.* Loc. adv. **Pour comble de,** pour dernier surcroît. **De fond en comble,** entièrement.

COMBLEMENT (*kon-ble-man*) n. m. Action de combler : *le comblement d'un fossé.*

COMBLER (*kon-blé*) v. a. (lat. *cumulare*). Remplir par-dessus les bords. Remplir un vide : *les alluvions du Rhône comblent peu à peu le lac de Genève. Fig.* Exaucer complètement : *combler les désirs de quelqu'un.* Surcharger de : *combler de bienfaits.* Mettre le comble : *combler la mesure.*

COMBRÉTACÉES (*kon, sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, qui vivent dans les régions montagneuses des pays chauds. S. une *combrétacée.*

COMBRIÈRE (*kon*) n. f. (provenç. *coumbriero*). Filet pour prendre le thon et d'autres gros poissons.

COMBURANT (*kon-bu-ran*), **E** adj. (du lat. *comburere*, brûler). Se dit d'un corps qui, en se combinant avec un autre, donne lieu à la combustion de ce dernier : *l'oxygène est comburant, mais non combustible.* N. m. : *un comburant.*

COMBUSTIBILITÉ (*kon-bus-ti*) n. f. Propriété des corps combustibles : *la combustibilité du charbon de bois varie avec sa densité.*

COMBUSTIBLE (*kon-bus-ti-ble*) adj. (de *combustion*). Qui a la propriété de brûler : *le fulmi-coton est éminemment combustible.* N. m. Toute matière dont on fait du feu, comme le bois, la houille, le charbon, etc. : *la tourbe est un combustible de qualité inférieure.* ANT. **Incombustible.**

COMBUSTION (*kon-bus-ti-on*) n. f. (du lat. *combustum*, supin de *comburere*, brûler). Action de brûler : *l'air est nécessaire à la combustion. Chim.* Ensemble des phénomènes qui accompagnent la combinaison d'un corps avec l'oxygène.

COMÉDIE (*dî*) n. f. (lat. *comœdia*). Poème dramatique qui excite le rire en représentant les mœurs, les ridicules, les vices de la société : *les comédies de Regnard sont inférieures à celles de Molière.* Théâtre : *aller à la comédie. Fig.* Feinte grimace : *jouer la comédie. Secret de comédie*, chose dont on veut faire un secret, bien qu'elle soit connue de tout le monde.

COMÉDIEN, ENNE (*di-in, è-ne*) n. Personne qui joue la comédie. *Fig.* Hypocrite. Adj. : *une femme très comédienne.*

COMESTIBLE (*mès-ti-ble*) adj. (du lat. *comestum*, supin de *comedere*, manger). Qui est propre à la nourriture de l'homme. N. m. Aliment.

COMÉTAIRE (*tè-re*) adj. Qui concerne les comètes : *système cométaire.*

COMÈTE n. f. (lat. *cometa;* du gr. *komê*, chevelure). Astre errant, décrivant autour du soleil une ellipse très allongée, et qui est accompagné d'une traînée de lumière appelée *queue* ou *chevelure.* — Les comètes décrivent une vaste ellipse ou une parabole dans des orbites très excentriques, dont le soleil occupe le foyer. Certaines comètes reviennent périodiquement. La comète dite *de Halley* revient tous les soixante-quinze ans.

COMICES n. m. pl. (lat. *comitia*). Assemblées du peuple romain, pour élire des magistrats ou traiter des affaires publiques : *comices curiates, comices centuriates, comices par tribus.* N. m. *Comice électoral*, réunion des électeurs pour nommer les membres des assemblées délibérantes. *Comice agricole*, réunion formée par les propriétaires et les fermiers d'un arrondissement, pour améliorer les procédés agricoles.

COMIQUE adj. (lat. *comicus*). Qui appartient à la comédie : *poète, acteur comique.* Plaisant : *aventure comique.* N. m. Le genre de la comédie. Acteur, auteur comique : *Molière est notre premier comique.* ANT. **Dramatique, sérieux, tragique.**

COMIQUEMENT (*man*) adv. D'une manière comique. ANT. **Dramatiquement, tragiquement.**

COMITAT (*ta*) n. m. (lat. *comitatus*). Subdivision administrative de la Hongrie.

COMITÉ n. m. (angl. *committee*). Réunion de membres choisis dans une assemblée pour examiner certaines affaires. *Petit comité*, réunion d'amis : *causer, lire en petit comité. Comité secret*, séance privée, d'où le public est exclu. *Comité de lecture*, réunion d'hommes de lettres chargés d'admettre ou de rejeter les pièces de théâtre après examen. *Comité de Salut public.* V. *Part. hist.*

COMITIAL ou **COMICIAL** (*si-al*), **E, AUX** adj. Qui a rapport aux comices. **Mal comitial**, épilepsie, ainsi nommée par les Romains, parce qu'une crise d'épilepsie survenant pendant les comices faisait séparer l'assemblée.

COMMA (*kom'-ma*) n. m. (mot gr. signif. *membre de phrase*). *Mus.* Intervalle peu appréciable à l'oreille, qui existe entre deux notes enharmoniques, par exemple entre *do* dièse et *ré* bémol. *Gram.* et *typogr.* Les deux points. Pl. des *comma* ou *commas.*

COMMAND (*ko-man*) n. m. (du préf. *com*, et du lat. *mandatum*, mandat). Acquéreur réel d'un bien dont l'acte de transmission porte un nom d'acquéreur fictif. *Déclaration de command*, celle par laquelle on fait connaître le nom du véritable acquéreur.

COMMANDANT (*ko-man-dan*) n. m. Qui commande : *le commandant d'une armée.* Chef de bataillon. Officier supérieur qui commande dans une place de guerre. Titre donné à l'officier de marine qui commande en chef un bâtiment, quel que soit son grade.

COMMANDE (*ko-man-de*) n. f. Demande de marchandises : *faire une commande.* Dans une machine à vapeur, organe de transmission. Loc. adv. **De commande,** artificiel, feint : *pleurs de commande.*

COMMANDEMENT (*ko-man-de-man*) n. m. Action de commander. Ordre. Pouvoir, dignité de celui qui commande. Loi, précepte : *les commandements de Dieu, de l'Eglise.* Ordre de satisfaire à une obligation, signifié par huissier.

COMMANDER (*ko-man-dé*) v. a. (du lat. *cum*, avec, et *mandare*, ordonner). Ordonner. Avoir l'autorité sur : *commander une armée.* Dominer par sa position : *le fort commande la ville. Com.* Faire une commande. Imposer : *commander le respect, l'admiration.* V. n. : *commander à ses enfants. Fig. : commander à ses passions.* ANT. **Obéir; décommander.**

COMMANDERIE (*ko-man-de-rî*) n. f. Bénéfice attaché à un ordre militaire. Résidence de celui qui a ce bénéfice.

COMMANDEUR (*ko-man*) n. m. Chevalier pourvu d'une commanderie. Grade dans un ordre de chevalerie : *commandeur de la Légion d'honneur.*

COMMANDITAIRE (*ko-man-di-tè-re*) n. (de *commandite*). Bailleur de fonds, dans une société. Adjectiv. : *associé commanditaire.*

COMMANDITE (*ko-man*) n. f. (du lat. *commendare*, confier). Société commerciale dans laquelle une partie de ceux qui la composent versent les fonds nécessaires, sans prendre aucune part à la gestion. (On dit aussi SOCIÉTÉ EN COMMANDITE.) Fonds versés par chacun des membres d'une pareille société. *Typogr.* Ouvriers compositeurs travaillant en communauté.

COMMANDITER (*ko-man-di-té*) v. a. (de *commandite*). Avancer les fonds nécessaires à une entreprise commerciale.

COMME (*ko-me*) adv. (lat. *quomodo*). De même que, ainsi que : *hardi comme un lion.* Tel que, par exemple : *un homme comme lui.* Presque, en quelque façon : *il est comme mort.* En qualité de : *comme mère.* Combien, à quel point : *comme il est bon!* De quelle manière : *comme il me traite! Tout comme*, sans différence. Conj. Parce que : *comme vous êtes son ami...* Au moment où : *comme il arrivait...*

COMMÉMORAISON (*kom'-mé-mo-rè-zon*) n. f. Mention que l'Eglise fait d'un saint le jour où l'on célèbre une autre fête.

COMMÉMORATIF, IVE (*kom'-mé*) adj. Qui rappelle le souvenir : *jour commémoratif d'une victoire.*

COMMÉMORATION (*kom'-mé, si-on*) n. f. Cérémonie qui rappelle le souvenir d'un événement important. *Commémoration des morts*, fête que l'Eglise célèbre en l'honneur des morts (2 novembre).

COMMÉMORER (*kom'-mé-mo-ré*) v. a. (lat. *commemorare*). Rappeler au souvenir.

COMMENÇANT (*ko-man-san*), **E** n. Qui en est aux premiers éléments d'un art, d'une science.

COMMENCEMENT (*ko-man-se-man*) n. m. Principe, origine. Début : *le commencement d'un règne.* ANT. **Fin, achèvement.**

COMMENCER (*ko-man-sé*) v. a. (du lat. *cum*, avec, et *initiare*, commencer. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il commença, nous commençons.*) Faire la première partie de : *commencer ses études.* Marque le fait : *il est commencé depuis longtemps.* Marque l'état : *j'ai lu les vers qui commencent ce poème.* V. n. Prendre commencement, débuter : *le printemps commence le 21 mars.* ANT. **Finir, terminer, achever.**

COMMENDATAIRE (*ko-man-da-tè-re*) adj. Qui est pourvu d'une commende : *abbé commendataire.*

COMMENDE (*ko-man-de*) n. f. (lat. *commendare*, confier). Usufruit d'une abbaye accordé par le pape.

COMMENSAL, E, AUX (*kom'-man*) n. (du lat. *cum*, avec, et *mensa*, table). Qui mange à la même table, qui vit auprès de.

COMMENSALITÉ (*kom'-man*) n. f. Qualité de commensal.

COMMENSURABILITÉ (*kom'-man*) n. f. Qualité de ce qui est commensurable. ANT. **Incommensurabilité.**

COMMENSURABLE (*kom'-man*) adj. (lat. *cum*, avec, et *mensurabilis*, qui peut être mesuré). *Math.* Qui a une commune mesure avec : *le cercle et son diamètre ne sont pas commensurables.* Ant. **Incommensurable.**

COMMENSURATION (*kom'-man, si-on*) n. f. Recherche d'une commune mesure à deux grandeurs.

COMMENT (*ko-man*) adv. De quelle manière, par quel moyen : *comment peut-il vivre?* Pourquoi : *comment s'est-il adressé à moi?* Interj. : *comment! vous voilà?* N. m. La manière dont une chose s'est faite : *il veut savoir le pourquoi et le comment.*

COMMENTAIRE (*kom'-man-tè-re*) n. m. (lat. *commentarius*). Remarques sur un texte : *les commentaires de Voltaire sur Corneille sont parfois injustes. Fig.* Interprétation maligne : *prêter aux commentaires.* Pl. Mémoires historiques : *les* Commentaires *de César.*

COMMENTATEUR, TRICE (*kom'-man*) n. Auteur qui écrit des commentaires.

COMMENTER (*kom'-man-té*) v. a. (lat. *commentari*). Faire des commentaires sur : *commenter Virgile.*

COMMÉRAGE (*ko-mé*) n. m. Propos malveillant de commère : *défiez-vous des commérages.*

COMMERÇABLE (*ko-mèr*) adj. Qui peut être négocié : *effet, billet commerçable.*

COMMERÇANT (*ko-mèr-san*), **E** adj. et n. Qui fait le commerce : *la femme qui veut être commerçante doit être autorisée par son mari.*

COMMERCE (*ko-mèr-se*) n. m. (du lat. *cum*, avec, et *merx, mercis*, marchandise). Trafic, négoce : *le commerce enrichit Carthage.* Le corps des commerçants. Relations, fréquentation : *on gagne toujours au commerce des honnêtes gens. Code de commerce*, ensemble des lois qui régissent les commerçants et le commerce. *Tribunal de commerce*, tribunal composé de commerçants élus pour deux ans et appelés à juger les contestations commerciales. *Chambre de commerce*, assemblée consultative de commerçants notables. *Livres de commerce*, registres de comptabilité que la loi oblige tout commerçant à tenir. (Ils sont au nombre de trois : *journal, copie de lettres, copie d'inventaires.*)

COMMERCER (*ko-mèr-sé*) v. n. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il commerça, nous commerçons.*) Faire le commerce : *la France commerce avec le monde entier.*

COMMERCIAL, E, AUX (*ko-mèr*) adj. Qui appartient au commerce : *entreprise commerciale.*

COMMERCIALEMENT (*ko-mèr, man*) adv. D'une manière commerciale.

COMMERCIALISER (*ko-mèr, zé*) v. a. Rendre commercial.

COMMERCIALITÉ (*ko-mèr*) n. f. Qualité de ce qui est commercial : *la commercialité d'une dette.* Situation de commerçant.

COMMÈRE (*ko-mè-re*) n. f. (du lat. *cum*, avec, et *mater*, mere). Celle qui a tenu un enfant sur les fonts, par rapport au parrain. Nom d'amitié : *ma commère.* Femme hardie, bavarde : *une insupportable commère.*

COMMETTANT (*ko-mè-tan*) n. m. Celui qui charge un autre du soin de ses intérêts.

COMMETTRE (*ko-mè-tre*) v. a. (lat. *committere.* — Se conj. comme *mettre.*) Faire : *commettre une erreur, une faute, un crime.* Préposer : *commettre quelqu'un à la garde d'un fort.* Aventurer, compromettre : *commettre sa réputation*, et v. pr. : *se commettre avec des fripons.* Tordre ensemble plusieurs torons pour en former un cordage.

COMMINATOIRE (*kom'-mi*) adj. (du lat. *comminari*, menacer). *Dr.* Portant menace d'une peine.

COMMIS (*ko-mi*) n. m. (lat. *commissus*). Employé dans un bureau, dans une maison de commerce. Préposé à : *commis de barrière. Commis voyageur*, qui voyage pour une maison de commerce.

COMMISÉRATION (*kom'-mi-zé-ra-si-on*) n. f. Pitié, sentiment de compassion : *exciter la commisération publique.* Ant. **Insensibilité, indifférence.**

COMMISSAIRE (*ko-mi-sè-re*) n. m. (lat. *commissus*, commis délégué). Qui est chargé de fonctions temporaires. Ordonnateur : *commissaire d'une fête.* Membre d'une commission. *Commissaire de la marine*, officier chargé à bord des navires et dans les arsenaux de tout ce qui intéresse la comptabilité des armements, vivres, etc. *Commissaire de police*, magistrat chargé dans les villes de veiller au maintien du bon ordre et de la sécurité publique. **Commissaire priseur**, officier public qui a le droit de faire la prisée dans les ventes publiques. Pl. des *commissaires-priseurs.*

COMMISSARIAT (*ko-mi-sa-ri-a*) n. m. Fonctions de commissaire. Bureau d'un commissaire : *on dépose les objets trouvés au commissariat.* Corps des commissaires de la marine.

COMMISSION (*ko-mi-si-on*) n. f. (lat. *commissus*, confié). Charge qu'on donne à quelqu'un de faire une chose : *s'acquitter fidèlement d'une commission.* Membres choisis par une assemblée pour étudier un projet, surveiller divers actes, etc. : *la commission départementale est une délégation du conseil général.* Achat, placement pour autrui, avec remise ; cette remise : *acheter, vendre à la commission.*

COMMISSIONNAIRE (*ko-mi-si-o-nè-re*) n. m. Celui qui vend et achète pour le compte d'autrui, moyennant remise. Homme dont le métier est de faire les commissions du public : *les commissionnaires sont patentés et portent une médaille spéciale.* Celui qui se charge du transport des marchandises.

COMMISSIONNÉ, E (*ko-mi-si-o-né*) adj. et n. Qui a reçu une commission, un pouvoir.

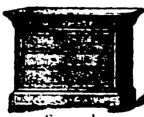
COMMISSIONNER (*ko-mi-si-o-né*) v. a. Donner commission de vendre ou d'acheter. Déléguer un pouvoir.

COMMISSOIRE (*ko-mi-soi-re*) adj. (lat. *commissorius*). Se dit d'une clause dont l'inexécution annule l'acte qui la contient : *pacte commissoire.*

COMMISSURAL, E, AUX (*ko-mi-su-ral*) adj. Qui à rapport à la commissure.

COMMISSURE (*ko-mi-su-re*) n. f. (lat. *commissura*). *Anat.* Point de jonction de certaines parties : *la commissure des lèvres.*

COMMODAT (*kom'-mo-da*) n. m. (lat. *commodatum*). *Dr.* Prêt gratuit à usage d'une chose.


Commode.

COMMODE (*ko-mo-de*) adj. D'un usage facile : *une chambre commode.* Tranquille, agréable. D'une humeur facile. *Fam.* **Incommode, gênant.**

COMMODE (*ko-mo-de*) n. f. Meuble à tiroirs : *les commodes remplacèrent les coffres au* XVIIe *siècle.*

COMMODÉMENT (*ko-mo-dé-man*) adv. D'une manière commode.

COMMODITÉ (*ko-mo*) n. f. Chose, situation commode. Pl. Aises, agréments : *commodités de la vie.* Lieux d'aisances. Ant. **Incommodité, gêne.**

COMMODORE (*ko-mo*) n. m. (m. angl.). En Angleterre et en Amérique, officier de marine d'un grade supérieur à celui de capitaine de vaisseau.

COMMOTION (*kom'-mo-si-on*) n. f. (du lat. *commotum*, de *commovere*, mouvoir). Secousse : *les tremblements de terre sont des commotions de l'écorce terrestre.* Ébranlement intérieur : *commotion du cerveau. Au fig. : la Révolution de 1789 fut pour la France une commotion décisive.*

COMMUABILITÉ (*kom'-mu-a*) n. f. Qualité de ce qui peut être commué.

COMMUABLE (*kom'-mu-a-ble*) adj. Qui peut être commué : *peine commuable.*

COMMUER (*kom'-mu-é*) v. a. (du lat. *cum*, avec, et *mutare*; changer). Changer. *Commuer une peine*, la remplacer par une moindre : *beaucoup de sentences de mort sont commuées par le président de la République.*

COMMUN (*ko-mun*), **E** adj. (lat. *communis*). Se dit de toute chose à laquelle chacun peut participer : *puits commun.* Ce qui est propre à plusieurs : *intérêt commun.* Général, universel : *sens commun.* Ordinaire : *usage commun.* Dépourvu de noblesse, de distinction; médiocre : *manières communes. Maison commune*, hôtel de ville. *Faire cause commune avec*, associer ses intérêts. *Gram. Nom commun*, qui convient à tous les êtres de la même espèce. N. m. Société entre deux ou plusieurs personnes : *vivre en commun.* Le plus grand nombre : *le commun des hommes.* Classe des gens ignorants et grossiers : *homme du commun.* Pl. Lieux d'aisances. Dans les grandes maisons, bâtiments consacrés aux différentes parties du service. Ant. **Rare, exceptionnel; distingué.**

COMMUNAL, E, AUX (*ko-mu*) adj. Qui appartient

à une commune, qui la concerne : *terrain communal*. N. m. pl. Biens d'une commune.

COMMUNALISTE (*ko-mu-na-lis-te*) adj. Partisan de l'autonomie des communes.

COMMUNARD (*ko-mu-nar*), **E** n. et adj. Partisan de la Commune de Paris, en 1871.

COMMUNAUTÉ (*ko-mu-nô-té*) n. f. Etat de ce qui est commun : *la communauté de nos intérêts*. Société religieuse soumise à une règle commune : *l'origine des communautés remonte aux anachorètes de la Thébaïde*. Couvent habité en commun par des religieux ou des religieuses. *Dr.* Régime d'association conjugale, en vertu duquel certains biens sont communs entre eux : *la communauté légale est le régime des époux mariés sans contrat*.

COMMUNE (*ko-mu-ne*) n. f. (rad. *commun*). Division territoriale, administrée par un maire assisté du conseil municipal. V. *Part. hist.*

COMMUNÉMENT (*ko-mu-né-man*) adv. Ordinairement, généralement. Ant. **Exceptionnellement.**

COMMUNIANT (*ko-mu-ni-an*), **E** n. Qui communie.

COMMUNICABLE (*ko-mu*) adj. Qui peut être communiqué.

COMMUNICANT (*ko-mu-ni-kan*), **E** adj. Qui communique : *le liquide s'élève à la même hauteur dans les vases communicants*.

COMMUNICATEUR, TRICE (*ko-mu*) adj. Qui sert à mettre en communication : *fil communicateur*.

COMMUNICATIF, IVE (*ko-mu*) adj. Qui se communique, se gagne, comme le rire. Qui aime à faire part aux autres de ses pensées.

COMMUNICATION (*ko-mu, si-on*) n. f. Action de communiquer : *la communication d'un mouvement*. Avis, renseignement : *recevoir une communication*.

COMMUNIER (*ko-mu-ni-é*) v. n. (lat. *communicare*, communiquer. — Se conj. comme *prier*.) Recevoir la communion. *Fig.* Etre en communauté intellectuelle : *tous les êtres communient par la douleur*.

COMMUNION (*ko-mu*) n. f. Union dans une même foi. Réception du sacrement de l'eucharistie. Verset que le prêtre récite et que le chœur chante après la communion. *Communion des saints*, rapport entre les fidèles de la terre, du purgatoire et du ciel.

COMMUNIQUÉ (*ko-mu-ni-ké*) n. m. Avis ou renseignement transmis officiellement.

COMMUNIQUER (*ko-mu-ni-ké*) v. a. (lat. *communicare*; de *communis*, commun). Transmettre : *l'aimant communique au fer ses propriétés attractives*. Donner connaissance de : *communiquer un avis*. V. n. Etre en relation : *communiquer avec un savant*.

COMMUNISME (*ko-mu-nis-me*) n. m. Système qui se propose d'assurer le bonheur du genre humain par l'égale répartition des biens et des maux.

COMMUNISTE (*ko-mu-nis-te*) adj. et n. Partisan du communisme : *Babeuf fut un communiste*.


Commutateur.

COMMUTABLE (*kom-mu*) adj. Qui peut être commué.

COMMUTATEUR (*kom-mu*) n. m. Appareil servant à changer la direction des courants électriques.

COMMUTATIF, IVE (*kom-mu*) adj. Qui se rapporte à l'échange. *Contrat commutatif*, où chaque contractant reçoit l'équivalent de ce qu'il donne.

COMMUTATION (*kom-mu-ta-si-on*) n. f. Changement. Réduction d'une peine en une autre moindre.

COMPACITÉ (*kon*) n. f. Qualité de ce qui est compact : *la compacité du ciment hydraulique augmente avec la durée de l'immersion*.

COMPACT (*kon-pakt*), **E** adj. (lat. *compactus*). Qui est condensé, dont les molécules sont fort rapprochées : *corps compact*. Serré, pressé : *foule compacte*.

COMPAGNE (*kon-pa-gne*) n. f. Féminin de compagnon. Femme qui vit ordinairement avec une autre personne : *Antigone fut la compagne dévouée d'Œdipe aveugle et errant*. Epouse.

COMPAGNIE (*kon-pa-gnî*) n. f. Assemblée de personnes réunies. Réunion de personnes formant un corps. Société industrielle ou commerciale : *compagnies de chemins de fer*. Troupe d'infanterie, commandée par un capitaine. *Compagnies de discipline*, corps stationnés en Afrique, où sont envoyés pour être soumis à un régime sévère les soldats des régiments qui ont encouru des punitions trop graves et nombreuses. Bande d'animaux de même espèce : *compagnie de perdreaux*. *Dame, demoiselle de compagnie*, placée auprès d'une autre pour lui faire société. *Tenir compagnie à quelqu'un*, rester avec lui. *Fausser compagnie*, se retirer, ne pas venir. *La bonne compagnie*, société des gens bien élevés et cultivés. Loc. adv. **De compagnie**, ensemble.

COMPAGNON (*kon-pa-gnon*) n. m. Camarade, associé. Qui fait quelque chose avec un autre : *compagnon d'armes, d'exil*. Ouvrier affilié jadis à une société de compagnonnage : *les compagnons faisaient en général de conserve le tour de France*. Auj., simple ouvrier. *Bon compagnon*, bon vivant.

COMPAGNONNAGE (*kon-pa-gno-na-je*) n. m. Association d'ouvriers dans une même profession. Autref., temps pendant lequel un ouvrier sorti d'apprentissage devait travailler comme compagnon chez son patron.

COMPARABLE (*kon*) adj. Qui peut être mis en comparaison.

COMPARAISON (*kon-pa-rè-zon*) n. f. Action de comparer : *comparaison, dit le proverbe, n'est pas toujours raison*. Parallèle. *Rhét.* Figure qui exprime la similitude. *Gram. Degrés de comparaison*, le positif, le comparatif et le superlatif. Loc. adv. **En comparaison, par comparaison**, au prix, relativement.

COMPARAÎTRE (*kon-pa-rè-tre*) v. n. (Se conj. comme *paraître*.) Se présenter par ordre : *comparaître devant un tribunal*.

COMPARANT (*kon-pa-ran*), **E** adj. et n. Qui comparaît devant un notaire ou en justice.

COMPARATEUR (*kon*) n. m. *Phys.* Instrument qui sert à mesurer de petites différences de longueur. Instrument servant à comparer les règles divisées.

COMPARATIF, IVE (*kon*) adj. Qui marque comparaison : *adverbes comparatifs*. Qui met en comparaison : *état comparatif de*. N. m. Second degré de signification dans les adjectifs : MEILLEUR *est le comparatif de* BON.

COMPARATIVEMENT (*kon, man*) adv. Par comparaison.

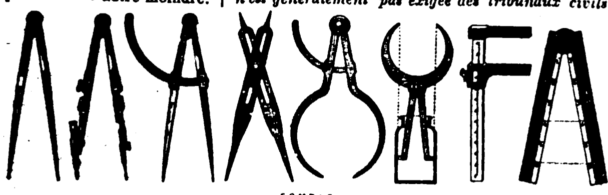
COMPARER (*kon-pa-ré*) v. a. (lat. *comparare*). Etablir le rapport qui existe entre les objets. Mettre en parallèle : *les contemporains osèrent comparer Quinault à Racine*. Confronter : *comparer des écritures*.

COMPAROIR (*kon*) v. n. Usité seulement à l'inf. et au part. prés. *comparant, e*; les autres temps sont suppléés par ceux du v. *comparaître*). Comparaître en justice : *assigner à comparoir*. (Vx.)

COMPARSE (*kon*) n. Au théâtre, Personnage muet. *Par extens.*, personnage dont le rôle est insignifiant dans une affaire.

COMPARTIMENT (*kon, man*) n. m. Case, division d'un tiroir, d'un damier, d'un wagon, etc. Division symétrique d'une surface : *plafond à compartiments*.

COMPARUTION (*kon, si-on*) n. f. Action de comparaître en justice : *la comparution personnelle n'est généralement pas exigée des tribunaux civils*.


COMPAS
À pointes sèches. Porte-crayon. Quart de cercle. De réduction. D'épaisseur. Maître à danser. A coulisse. De proportion.

COMPAS (*kon-pa*) n. m. Instrument à deux branches mobiles, servant à tracer des circonférences ou

à transporter des longueurs. Boussole marine : *les navires règlent leurs compas avant d'entreprendre une longue traversée.*

COMPASSÉ (*kon-pa-sé*), **E** adj. D'une régularité affectée, exagérée : *démarche compassée.*

COMPASSEMENT (*kon-pa-se-man*) n. m. Action de compasser. Régularité affectée : *compassement dans le discours, les actions.*

COMPASSER (*kon-pa-sé*) v. a. (du lat. *cum*, avec, et *passus*, pas). Disposer symétriquement, avec apprêt.

COMPASSION (*kon-pa-si-on*) n. f. (lat. *compassio*). Mouvement de l'âme qui nous rend sensibles aux maux d'autrui. ANT. **Dureté, indifférence.**

COMPATIBILITÉ (*kon*) n. f. (de *compatible*). Qualité, état de choses qui se conviennent : *compatibilité d'humeur.* ANT. **Incompatibilité.**

COMPATIBLE (*kon*) adj. (rad. *compatir*). Qui peut exister, s'accorder avec un autre : *caractères compatibles.* ANT. **Incompatible.**

COMPATIR (*kon*) v. n. (lat. *cum*, avec, et *pati*, souffrir). Etre touché de compassion pour les maux d'autrui.

COMPATISSANT (*kon-pa-ti-san*), **E** adj. Qui compatit. Inspiré par la compassion : *soins compatissants.* ANT. **Dur, insensible.**

COMPATRIOTE (*kon*) n. (du lat. *cum*, avec, et *patria*, patrie). Qui est du même pays qu'une autre personne.

COMPENDIEUSEMENT (*kon-pan, se-man*) adv. En abrégé.

COMPENDIEUX, EUSE (*kon-pan-di-eû, eu-ze*) adj. Abrégé, dit en peu de mots.

COMPENDIUM (*kon-pin-di-om'*) n. m. (m. lat.). Abrégé. Pl. des *compendium.*

COMPENSABLE (*kon-pan*) adj. Qui peut être compensé.

COMPENSATEUR, TRICE (*kon-pan*) adj. Qui fournit une compensation. *Pendule compensateur*, destiné à corriger les effets des variations de la température sur la marche des horloges, par des dilatations et des contractions en sens contraire du balancier.

COMPENSATION (*kon-pan-sa-si-on*) n. f. Action de compenser. Dédommagement.

COMPENSATOIRE (*kon-pan*) adj. Qui établit une compensation.

COMPENSER (*kon-pan-sé*) v. a. (lat. *compensare*). Balancer la valeur de deux choses. Balancer la perte par le gain ; le mal par le bien.

COMPÉRAGE (*kon*) n. m. (de *compère*). Relation, affinité entre le parrain et la marraine, etc. Intelligence entre deux personnes pour tromper le public.

COMPÈRE (*kon*) n. m. (lat. *cum*, avec, et *pater*, père). Le parrain, par rapport à la marraine. *Fig.* Complice dans une supercherie. *Bon compère*, homme de joyeuse humeur. *Fin, rusé compère*, homme adroit et retors.

COMPÈRE-LORIOT (*kon, ri-o*) n. m. Nom vulgaire de l'*orgelet*, petit furoncle des paupières. Pl. des *compères-loriots.*

COMPÉTENCE (*kon-pé-tan-se*) n. f. Droit de juger une affaire : *les tribunaux de droit commun n'ont aucune compétence pour juger les litiges administratifs.* Aptitude. ANT. **Incompétence.**

COMPÉTENT (*kon-pé-tan*), **E** adj. Qui a le droit de connaître d'une affaire : *le tribunal s'est déclaré compétent.* Personne capable de bien juger d'une chose : *un critique compétent.* ANT. **Incompétent.**

COMPÉTER (*kon-pé-té*) v. n. (lat. *competere*, appartenir à). Appartenir de droit. Etre de la compétence.

COMPÉTITEUR, TRICE (*kon*) n. (du lat. *cum*, avec, et *petere*, demander). Qui aspire à une chose avec un ou plusieurs autres : *Vitellius fut le compétiteur malheureux de Vespasien à l'empire.*

COMPÉTITION (*kon-pé-ti-si-on*) n. f. (de *compétiteur*). Rivalité, revendication du même objet : *une sinécure est toujours l'objet de nombreuses compétitions.*

COMPILATEUR (*kon*), **TRICE** n. Qui compile : *l'abbé Trublet est un médiocre compilateur.*

COMPILATION (*kon, si-on*) n. f. Action de compiler. Ouvrage composé d'extraits.

COMPILER (*kon-pi-lé*) v. a. (lat. *cum*, avec, et *pilare*, voler). Extraire des morceaux de divers auteurs pour en former un ouvrage.

COMPITALES (*kon*) n. f. pl. Fêtes que les Romains célébraient en l'honneur des lares protecteurs des carrefours.

COMPLAINTE (*kon-plin-te*) n. f. Chanson populaire sur quelque sujet tragique ou pieux : *la complainte de Fualdès fut longtemps populaire.* Action tendant à faire cesser un trouble de possession. (Vx.)

COMPLAIRE (*kon-plè-re*) v. n. (lat. *complacere.* — Se conj. comme *plaire.*) Se conformer aux sentiments, à l'humeur de quelqu'un pour lui plaire : *toute l'étude des courtisans est de complaire au maître.* **Se complaire** v. pr. Trouver son plaisir à... ANT. **Choquer, froisser, blesser.**

COMPLAISAMMENT (*kon-plè-za-man*) adv. Avec complaisance.

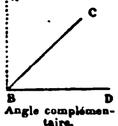
COMPLAISANCE (*kon-plè-zan-se*) n. f. Disposition à s'accommoder aux désirs, aux goûts de quelqu'un. Obligeance : *ayez la complaisance de...* Acte inspiré par cette disposition. Satisfaction : *se regarder avec complaisance.* ANT. **Désobligeance.**

COMPLAISANT (*kon-plè-zan*), **E** adj. Qui a de la complaisance : *les amis les plus complaisants ne sont pas les plus sûrs.* ANT. **Désobligeant, malveillant.**

COMPLANT (*kon-plan*) n. m. (du préf. *com*, et de *plant*). Plant de vigne ou d'arbres embrassant plusieurs morceaux de terre. (Syn. ancien de PLANT.)

COMPLANTER (*kon-plan-té*) v. a. Planter ; couvrir de plantations : *complanter une terre d'oliviers.*

COMPLÉMENT (*kon-plé-man*) n. m. (lat. *complementum*). Ce qu'il faut ajouter à une chose pour la rendre complète : *complément d'une somme. Géom.* Ce qui manque à un angle aigu pour égaler un angle droit : *l'angle A B C est le complément de l'angle C B D. Gram.* Tout mot qui complète le sens d'un autre mot. V. DIRECT, INDIRECT, CIRCONSTANCIEL, DÉTERMINATIF, EXPLICATIF, OPPOSITIF.



Angle complémentaire.

COMPLÉMENTAIRE (*kon-plé-man-tè-re*) adj. Qui sert à compléter : *proposition complémentaire. Géom. Angles complémentaires*, angles dont la somme vaut un angle droit.

COMPLET (*kon-plé*), **ÈTE** adj. (lat. *completus*, rempli). Entier, achevé : *faire un tour complet sur soi-même.* N. m. Etat de ce qui est complet. *Au complet, au grand complet*, sans que rien n'y manque. Vêtement dont toutes les pièces sont de la même étoffe. ANT. **Incomplet.**

COMPLÈTEMENT (*kon, man*) adv. D'une manière complète. ANT. **Incomplètement.**

COMPLÈTEMENT (*kon, man*) n. m. Action de mettre au complet : *le complètement d'une collection.*

COMPLÉTER (*kon-plé-té*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Rendre complet : *compléter une somme.* ANT. **Décompléter.**

COMPLÉTIF, IVE (*kon*) adj. Qui sert de complément : *proposition complétive.*

COMPLEXE (*kon-plèk-se*) adj. (lat. *complexus*). Qui embrasse plusieurs choses : *question, idée complexe. Gram.* Qui a un complément : *sujet complexe.* (Le sujet est complexe quand il renferme un ou deux compléments qui le déterminent ou l'expliquent : *la racine du manioc fournit le tapioca.* L'attribut est complexe quand il est accompagné de mots qui en complètent, qui en déterminent ou en expliquent le sens : *le travail est le père de l'abondance et de la joie.*) *Arith. Nombre complexe*, composé d'unités de différentes espèces : *6 heures 20 minutes 12 secondes forment un nombre complexe.* N. m. : *procéder du simple au complexe.* ANT. **Incomplexe, simple.**

COMPLEXION (*kon-plèk-si-on*) n. f. (lat. *complexio*). Constitution du corps : *être d'une solide complexion.* Humeur, caractère.

COMPLEXITÉ (*kon-plèk-si*) n. f. Etat de ce qui est complexe.

COMPLICATION (*kon-pli-ka-si-on*) n. f. Etat de ce qui est compliqué : *la complication d'une machine.* Concours de choses de nature différente : *les complications de la politique européenne.*

COMPLICE (*kon*) adj. et n. (lat. *complex, icis*). Qui a part au délit, au crime d'un autre. *Fig.* Qui aide, favorise.

COMPLICITÉ (*kon*) n. f. (de *complice*). Participation à un crime, à un délit : *faire acte de complicité.*

COMPLIES (*kon-plî*) n. f. pl. (de l'anc. fr. *complir*, accomplir). Dernière partie de l'office divin, qui se dit après vêpres.

COMPLIMENT (*kon-pli-man*) n. m. (ital. *complimento*). Paroles civiles, obligeantes ou affectueuses : *faire de grands compliments.* Discours solennel adressé à un supérieur. Pièce que récite un enfant à une fête, un anniversaire. Pl. Paroles de civilité : *présenter ses compliments à quelqu'un.* ANT. **Blâme, injure.**

COMPLIMENTER (*kon-pli-man-té*) v. a. Adresser à quelqu'un des compliments, des éloges : *le renard complimenta le corbeau dans un but intéressé.* Faire des civilités. ANT. **Blâmer.**

COMPLIMENTEUR, EUSE (*kon-pli-man-teur, eu-ze*) adj. et n. Qui fait trop de compliments.

COMPLIQUÉ, E (*kon-pli-ké*) adj. Mêlé à d'autres choses : *maladie compliquée.* Composé d'un grand nombre de pièces : *machine compliquée.* ANT. **Simple.**

COMPLIQUER (*kon-pli-ké*) v. a. (lat. *complicare*). Embrouiller : *certaines gens compliquent à plaisir les affaires les plus simples.* ANT. **Simplifier.**

COMPLOT (*kon-plo*) n. m. Résolution concertée en commun et secrètement dans un but coupable : *Richelieu réprima sans pitié les complots des grands.*

COMPLOTER (*kon-plo-té*) v. a. Former un complot.

COMPLOTEUR (*kon*) n. m. Celui qui complote.

COMPONCTION (*kon-ponk-si-on*) n. f. (du lat. *cum*, avec, et *pungere*, piquer). Douleur, regret d'avoir offensé Dieu. Air de gravité. (Se dit souv. par ironie.)

COMPONÉ, E (*kon*) adj. *Blas.* Se dit de la bordure et des autres pièces honorables, divisées en fragments de couleurs alternées. (V. la planche BLASON.)

COMPORTE (*kon*) n. f. Cuve de bois servant au transport de la vendange.

Comporte.

COMPORTER (*kon-por-té*) v. a. (lat. *comportare*). Permettre, souffrir : *le sujet ne comportait pas tant d'ornements.* **Se comporter** v. pr. Se conduire d'une certaine manière. *Dr.* Etre, se trouver, en parlant d'une chose.

COMPOSANT (*kon-po-zan*), **E** adj. Qui sert à composer. N. m. Objet qui sert à composer : *les composants de l'eau, de l'air.* N. f. *Méc.* L'une des forces qui concourent à former une résultante.

COMPOSÉ, E (*kon-po-zé*) adj. Formé de plusieurs parties. Se dit des temps d'un verbe qui se conjuguent avec le participe passé précédé d'un auxiliaire. *Fig.* Affectant une certaine gravité : *maintien composé. Nom composé*, nom formé de plusieurs mots, mais répondant à un objet unique dans le passé : *chef-lieu, arc-en-ciel.* N. m. : *l'eau est un composé d'oxygène et d'hydrogène.* N. f. pl. Famille de plantes monopétales, dont les fleurs forment une ou plusieurs rangées sur le réceptacle : *la reine-marguerite, la chicorée, le chardon sont des composées.* S. une *composée.*

COMPOSER (*kon-po-zé*) v. a. (lat. *componere*). Former un tout de différentes parties : *mot composé.* Créer, inventer : *composer un ouvrage, un morceau de musique. Impr.* Assembler des caractères. Arranger, apprêter : *composer son visage.* V. n. Faire un devoir donné en classe : *composer pour les prix.* Transiger : *composer avec ses créanciers.* ANT. **Décomposer.**

COMPOSITE (*kon-po-zi-te*) adj. (lat. *compositus*). Se dit de l'un des cinq ordres d'architecture, formé du corinthien et de l'ionique N. m. : *le composite est trop chargé d'ornements.* V. COLONNE, ORDRE.

COMPOSITEUR (*kon-po-zi-teur*), **TRICE** n. Celui, celle qui compose de la musique : *Beethoven et Mozart sont les deux plus grands compositeurs allemands. Impr.* Ouvrier qui assemble les caractères.

COMPOSITION (*kon-po-zi-si-on*) n. f. Action de composer quelque chose. Manière dont les parties forment le tout. Combinaison, proportion des éléments qui entrent dans un corps composé : *Lavoisier établit le premier la composition de l'eau.* Action de rassembler des caractères typographiques. Art d'assembler les sons musicaux. Devoir donné à des écoliers comme matière de concours. Toute production de l'esprit. Aux temps mérovingiens, indemnité pécuniaire accordée aux victimes d'un délit : *le chiffre de la composition variait avec la qualité de la victime. Fig.* Accommodement : *entrer en composition.*

COMPOST (*kon-post'*) n. m. Mélange de débris organiques, de matière calcaire, de terre, etc., utilisé comme engrais.

COMPOSTER (*kon-pos-té*) v. a. Amender les terres à l'aide de compost.

COMPOSTEUR (*kon-pos-teur*) n. m. *Impr.* Règle à lame coudée, fermée à une extrémité, et dans laquelle le compositeur assemble les caractères.

COMPOTE (*kon*) n. f. (du lat. *compositus*, composé). Sorte de ragoût : *compote de pigeons.* Fruits cuits avec du sucre : *compote de pommes.* **En compote** loc. adj. Meurtri : *visage en compote.*

COMPOTIER (*kon-po-ti-é*) n. m. Plat monté sur un pied pour servir des compotes, des fruits, etc.


Compotier.

COMPOUND (*kon-pound'*) adj. (mot angl. signif. *composé*). *Machine compound*, machine à vapeur à plusieurs cylindres inégaux, dans lesquels la vapeur agit successivement. N. f. : *une compound.*

COMPRÉHENSIBILITÉ (*kon-pré-an*) n. f. Qualité de ce qui est compréhensible.

COMPRÉHENSIBLE (*kon-pré-an*) adj. Concevable, intelligible. ANT. **Incompréhensible.**

COMPRÉHENSIF, IVE (*kon-pré-an*) adj. Qui embrasse, enferme : *idée, expression compréhensive.* Intelligent, qui comprend.

COMPRÉHENSION (*kon-pré-an-si-on*) n. f. (lat. *comprehensio*). Faculté de comprendre. Connaissance parfaite. *Logiq.* Totalité des caractères renfermés dans une idée générale.

COMPRENDRE (*kon-pran-dre*) v. a. (lat. *comprehendere.* — Se conj. comme *prendre.*) Renfermer en soi : *la France comprend 86 départements. Fig.* Concevoir, se rendre raison d'une chose.

COMPRESSE (*kon-pré-se*) n. f. (du lat. *compressus*, comprimé). Linge en plusieurs doubles, qu'on emploie dans le pansement des plaies.

COMPRESSEUR (*kon-prè-seur*) adj. m. Se dit de certains instruments servant à comprimer une partie du corps. N. m. Appareil destiné à comprimer un gaz.

COMPRESSIBILITÉ (*kon-pré-si*) n. f. *Phys.* Propriété des corps qui peuvent être comprimés : *la compressibilité des liquides est à peu près nulle.* ANT. **Incompressibilité.**

COMPRESSIBLE (*kon-pré-si-ble*) adj. (lat. *compressus*, comprimé). Qui peut être comprimé.

COMPRESSIF (*kon-prè-sif*), **IVE** adj. *Chir.* Qui sert à comprimer : *appareil compressif. Fig.* Qui empêche la diffusion des idées : *régime compressif.*

COMPRESSION (*kon-pré-si-on*) n. f. Action de comprimer : *pompe de compression.* Effet de cette action. *Fig.* Contrainte. ANT. **Dilatation.**

COMPRIMABLE (*kon*) adj. Qui peut être comprimé : *les gaz sont très comprimables.*

COMPRIMANT (*kon, man*), **E** adj. Qui comprime.

COMPRIMÉ, E (*kon*) adj. Diminué de volume : *air comprimé.* Aplati sur les côtés : *front comprimé.* N. m. Pastille pharmaceutique contenant une certaine dose de médicament sous un tout petit volume : *un comprimé de chlorate de potasse.*

COMPRIMER (*kon-pri-mé*) v. a. (lat. *comprimere*). Presser un corps de manière à en réduire le volume. *Fig.* Empêcher d'agir, de se manifester : *comprimer les factions; comprimer ses larmes.* ANT. **Dilater, étendre.**

COMPRIS, E (*kon-pri, i-ze*) adj. (de *comprendre*). Contenu. Dont on a l'intelligence. — Reste invariable quand le substantif suit : *y compris la ferme; non compris la ferme.* Varie quand il suit le nom : *la ferme non comprise.* ANT. **Incompris.**

COMPROMETTANT (*mè-tan*), **E** adj. De nature à compromettre : *parole, démarche compromettante.*

COMPROMETTRE (*kon-pro-mè-tre*) v. a. (lat. *compromittere.* — Se conj. comme *mettre.*) Exposer, mettre en péril, dans l'embarras : *compromettre ses intérêts.* Perdre de réputation : *compromettre quelqu'un.* V. n. Faire un compromis. Stipuler qu'on aura recours à des arbitres.

COMPROMIS (*kon-pro-mi*) n. m. Contrat par lequel deux personnes conviennent de se soumettre à l'arbitrage d'un tiers. (V. ARBITRAGE.) Accommodement, transaction : *un compromis médiocre est toujours préférable à un procès.*

COMPROMISSION (*kon-pro-mi-si-on*) n. f. Action de compromettre quelqu'un ou soi-même : *gardez-vous de toute compromission.*

COMPTABILITÉ (*kon-ta*) n. f. Art de tenir des comptes en règle. Partie d'une administration spécialement chargée des comptes. — La comptabilité est dite *en partie simple* quand le commerçant n'établit le compte que de ses fournisseurs ou de ses acheteurs. Elle est dite *en partie double* quand le compte des fournisseurs ou des acheteurs se trouve balancé dans les comptes, tenus simultanément, du fournisseur lui-même.

COMPTABLE (*kon-ta-ble*) adj. Qui est chargé des comptes : *officier comptable.* Qui peut être porté en compte : *pièce comptable. Fig.* Responsable de. N. m. Agent qui tient les comptes.

COMPTAGE (*kon-ta-je*) n. m. Action de compter.

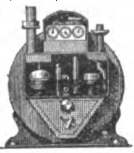
COMPTANT (*kon-tan*) adj. m. Compté sur l'heure et en espèces : *deniers comptants; argent comptant,* et subst. : *du comptant. Vendre au comptant,* moyennant payement immédiat. *Fig. Prendre pour argent comptant,* accepter comme chose valable, assurée. Adv. : *payer comptant.*

COMPTE (*kon-te*) n. m. Calcul, nombre : *faire le compte de sa fortune* Etat de ce qui est dû : *vérifier le compte d'un entrepreneur. Fig.* Profit, avantage : *les fripons trouvent leur compte à la bonne foi des honnêtes gens. Donner son compte à un domestique,* le payer et le renvoyer. *Rendre compte de,* raconter, expliquer, justifier. *Tenir compte de,* prendre en considération. Dédommager de. Etre reconnaissant de. **Compte courant,** état par *doit* et *avoir* des opérations entre deux individus. **Compte rendu,** rapport fait à des commettants, à des intéressés, sur un objet qui les concerne. Analyse d'un ouvrage insérée dans un journal. **Cour des comptes,** établie pour vérifier les comptes des administrations de l'État. Loc. adv. : **A compte,** à valoir. **A bon compte,** à bon marché : *avoir une marchandise à bon compte.* **Au bout du compte** ou **en fin de compte** ou **tout compte fait,** tout bien considéré. **De compte à demi,** en partageant les bénéfices. PROV. : **Les bons comptes font les bons amis,** pour rester amis, il faut avant tout s'acquitter exactement de ce que l'on se doit l'un à l'autre.

COMPTE-GOUTTES (*ghou-te*) n. m. invar. Petit appareil pour compter les gouttes des médicaments dangereux. Adjectiv. : *un flacon compte-gouttes.*

COMPTER (*kon-té*) v. a. (lat. *computare*). Nombrer, calculer : *compter de l'argent.* Mettre au nombre de : *compter parmi ses amis.* Payer, donner : *compter cent francs à quelqu'un.* V. n. Etre compté, faire nombre : *syllabe qui ne compte pas.* Arrêter un compte. Se proposer : *je compte partir demain. Compter sur,* avoir confiance en. *Compter de,* dater de.

COMPTEUR, EUSE (*kon-teur, euze*) n. Celui, celle qui compte. N. m. Nom donné à divers appareils mesurant les distances parcourues ou le nombre des mouvements effectués dans un temps donné. Appareil qui marque les quantités de gaz d'éclairage, d'eau, etc., que consomme une maison.


Compteur à gaz.

COMPTOIR (*kon-toir*) n. m. Table longue, sur laquelle les marchands étalent leurs marchandises: *comptoir de marchand de vins.* Agence de commerce d'une nation en pays étranger : *comptoir des Indes.*

COMPULSER (*kon-pul-sé*) v. a. Prendre communication d'un acte chez un officier public. Rechercher dans des registres, des papiers, etc.

COMPULSOIRE (*kon*) n. m. (de *compulser*). Prise de communication des actes d'un officier public, en vertu d'une ordonnance du juge.

COMPUT (*kon-put'*) n. m. (du lat. *computare,* compter). Supputation des temps pour le calendrier, et surtout le calendrier des fêtes mobiles : *le comput renferme le nombre d'or, le cycle solaire, l'indiction romaine, l'épacte et les lettres dominicales.*

COMPUTATION (*kon, si-on*) n. f. (de *computer*). Manière de supputer le temps.

COMTADIN, E (*kon*) adj. et n. Personne née dans le comtat Venaissin, ou qui l'habite.

COMTAL, E, AUX (*kon*) adj. Qui appartient au comte : *titre, fief comtal.*

COMTAT (*kon-ta*) n. m. Comté, dans certaines expressions géographiques : *comtat d'Avignon, comtat Venaissin.*

COMTE (*kon-te*) n. m. (du lat. *comes, itis,* compagnon). Dans le haut moyen âge, commandant militaire d'un territoire : *les comtes institués par Charlemagne se rendirent peu à peu indépendants.* Dignitaire du troisième ordre, dans la noblesse, entre les barons et les marquis.



Signes distinctifs du comte : 1. Heaume (XIIIe s.); 2. Couronne ; 3. Toque (1er Empire).

COMTÉ (*kon*) n. m. Titre d'une terre qui donnait la qualité de comte. Possession d'un comté.

COMTESSE (*kon-tè-se*) n. f. Celle qui, de son chef, possédait un comté. Femme ou veuve d'un comte.

COMTOIS, E (*kon-toi, oi-ze*) adj. et n. De la Franche-Comté.

CON préf. V. co.

CONCASSER (*ka-sé*) v. a. (lat. *conquassare*). Réduire une matière dure en petits fragments.

CONCASSEUR (*ka-seur*) n. m. Machine-outil pour broyer les graines et les tourteaux. Adjectiv. : *cylindre concasseur.*

CONCAVE adj. (lat. *concavus*). Dont la surface est creuse et sphérique : *miroir concave.* ANT. **Convexe, bombé.**


Lentille concave.

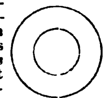
CONCAVITÉ n. f. Etat de ce qui est concave. Le côté concave d'un corps. ANT. **Convexité.**

CONCÉDER (*sé-dé*) v. a. (lat. *concedere.* — Se conj. comme *accélérer.*) Accorder comme une faveur, un droit, un privilège : *concéder l'exploitation d'un monopole.* Abandonner un point en contestation. ANT. **Refuser, rejeter.**

CONCENTRATION (*san-tra-si-on*) n. f. Action de concentrer : *la concentration d'une armée.* Effet qui en résulte : *concentration de la chaleur.* ANT. **Dispersion, diffusion.**

CONCENTRÉ, E (*san*) adj. (de *concentrer*). Dont on a chassé la partie aqueuse : *alcool, acide concentré. Fig.* Peu communicatif.

CONCENTRER (*san-tré*) v. a. (du préf. *con,* et de *centre*). Réunir en un centre : *les lentilles biconvexes concentrent les rayons solaires.* Rassembler sur un même point : *concentrer des troupes. Chim. Concentrer un liquide, un acide,* le dépouiller des parties d'eau. *Fig. Concentrer ses affections,* les rapporter à un objet unique. *Concentrer sa colère,* la contenir, la dissimuler. ANT. **Disperser, disséminer.**


Cercles concentriques.

CONCENTRIQUE (*san*) adj. (de *concentrer*). Se dit des cercles ou des courbes qui ont un même centre.

CONCENTRIQUEMENT (*san-tri-ke-man*) adv. D'une manière concentrique.

CONCEPT (*sépt'*) n. m. (lat. *conceptus,* conçu). *Philos.* Idée, objet conçu par l'esprit : *une abstraction n'est qu'un concept.*

CONCEPTACLE (*sép*) n. m. Se dit d'une cavité contenant les organes de la reproduction, chez beaucoup de champignons.

CONCEPTIBILITÉ (*sép*) n. f. Caractère de ce qui est conceptible.

CONCEPTIBLE (*sép*) adj. Qui peut être conçu.

CONCEPTIF, IVE (*sép*) adj. Qui peut concevoir.

CONCEPTION (*sép-si-on*) n. f. (de *conceptif*). Action par laquelle l'enfant est conçu. **Immaculée Conception,** dogme catholique d'après lequel la Vierge Marie a été conçue sans le péché originel. Fête par laquelle l'Église célèbre ce mystère (8 déc.).

Fig. Faculté de comprendre : *avoir la conception lente, facile.* Ce que produit l'intelligence : *l'invention de l'alphabet est une sublime conception.*

CONCERNANT (*sér-nan*) part. prés. employé souvent comme une sorte de préposition. Sur, touchant : *loi concernant la chasse.*

CONCERNER (*sér-né*) v. a. (lat. *concernere*). Regarder, avoir rapport à : *cela concerne vos intérêts.*

CONCERT (*sér*) n. m. (ital. *concerto*). Harmonie de voix, d'instruments ou des deux ensemble. Séance musicale : *les concerts de musique classique ont été remis en honneur. Fig.* Accord, union, intelligence : *concert de louanges, d'opinions. Concert européen,* accord des nations de l'Europe. **De concert** loc. adv. D'intelligence : *agir de concert.*

CONCERTANT (*sér-tan*), **E** n. et adj. Qui chante ou joue sa partie dans un concert : *voix concertantes.*

CONCERTER (*sèr-té*) v. a. (de *concert*). Conférer entre plusieurs pour l'exécution d'un dessein : *concerter une entreprise.*

CONCERTISTE (*sér-tis-te*) n. m. Exécutant dans un concert.

CONCERTO (*sér*) n. m. (mot ital.). Morceau de musique, fait pour un instrument avec accompagnement de l'orchestre : *Beethoven a laissé d'admirables concertos.*

CONCESSIBLE (*sè-si-ble*) adj. Qui peut être concédé : *des terrains concessibles.*

CONCESSION (*sè-si-on*) n. f. (lat. *concessio*). Privilège, droit que l'on obtient de l'Etat en vue d'une exploitation : *obtenir la concession d'un chemin de fer, d'une mine.* Spécialem. Terrain concédé par le gouvernement à un colon : *les concessions sont accordées sous réserve qu'elles seront mises en valeur par les concessionnaires.* Terrain vendu ou loué pour servir de sépulture dans un cimetière : *concession quinquennale; concession à perpétuité.* Chose qu'on accorde dans un débat, une contestation.

CONCESSIONNAIRE (*sè-si-o-nè-re*) n. Qui a obtenu une concession : *le concessionnaire d'une mine.* Adjectiv. : *société concessionnaire.*

CONCETTI (*kon-tchèt-ti*) n. m. pl. (mot ital.). Pensées brillantes et affectées. (Le sing. *concetto* est peu usité.)

CONCEVABLE adj. Qui se peut concevoir. Ant. **Inconcevable.**

CONCEVOIR v. a. (lat. *concipere.* — Se conj. comme *recevoir.*) Devenir enceinte. *Fig.* Former dans son esprit, dans son cœur : *ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement.*

CONCHITE (*ki-te*) n. f. (du lat. *concha,* conque). Pétrification formée dans l'intérieur d'une coquille.

CONCHOÏDAL, E, AUX (*ko-i*) adj. Qui ressemble à une coquille : *la cassure du silex est conchoïdale.*

CONCHOÏDE (*ko-i-de*) n. f. (du gr. *kogkhê,* coquille). *Géom.* Sorte de ligne courbe qui s'approche toujours d'une droite, sans jamais la couper.

CONCHYLIEN, ENNE (*ki-li-in, è-ne*) adj. Qui contient des coquilles : *calcaire conchylien.*

CONCHYLIFÈRE (*ki*) adj. Muni d'une coquille bivalve.

CONCHYLIOLOGIE (*ki, jî*) n. f. (du gr. *kogkhulion,* petite coquille, et *logos,* discours). Science qui traite des coquilles, des coquillages.

CONCHYLIOLOGISTE (*ki, jis-te*) n. m. Qui s'occupe de conchyliologie.

CONCIERGE (*ér-je*) n. Portier qui a la garde d'un hôtel, d'une maison, etc.

CONCIERGERIE (*ér-je-rî*) n. f. Fonctions et demeure d'un concierge. Particulièrement, prison attenante au Palais de Justice, à Paris, et où étaient enfermés, sous la Terreur, les condamnés à mort.

CONCILE n. m. (du lat. *concilium,* assemblée). Réunion d'évêques et de docteurs en théologie qui décident des questions de doctrine et de discipline ecclésiastique : *on distingue, selon leur importance, les conciles diocésains, nationaux, œcuméniques.* V. *Part. hist.*

CONCILIABLE adj. Qui peut se concilier : *opinions conciliables.* Ant. **Inconciliable.**

CONCILIABULE n. m. (lat. *conciliabulum*). Assemblée convoquée hors du sein de l'Eglise par des prélats schismatiques. Conférence secrète pour comploter : *tenir des conciliabules.*

CONCILIAIRE (*li-è-re*) adj. Qui a rapport à un concile : *décret conciliaire.*

CONCILIANT (*li-an*), **E** adj. Qui est propre à concilier : *Michel de L'Hospital adressa inutilement des paroles conciliantes aux catholiques.* Ant. **Blessant, choquant.**

CONCILIATEUR, TRICE n. et adj. Qui concilie, aime à concilier : *le juge de paix doit être surtout un conciliateur.*

CONCILIATION (*si-on*) n. f. Action de concilier; son effet. Action d'un juge sur les parties pour les mettre d'accord : *être appelé en conciliation.*

CONCILIATOIRE adj. Propre à concilier.

CONCILIER (*li-é*) v. a. (lat. *conciliare.* — Se conj. comme *prier.*) Mettre d'accord : *concilier des plaideurs.* Ant. **Brouiller.**

CONCIS, E (*si, i-ze*) adj. (du lat. *concisus,* coupé). Court, serré, laconique : *le style de Thucydide est concis et énergique.* Ant. **Diffus, prolixe.**

CONCISION (*zi-on*) n. f. Qualité de ce qui est concis : *concision du style.* Ant. **Diffusion, prolixité.**

CONCITOYEN, ENNE (*toi-i-in, è-ne*) n. (du préf. *con,* et de *citoyen*). Qui est du même pays, de la même ville.

CONCLAVE n. m. (du préf. *con,* et du lat. *clavis,* clef). Lieu où s'assemblent les cardinaux pour élire un pape. Cette assemblée elle-même. — Pendant toute la durée de l'élection, les cardinaux sont strictement cloîtrés. Cet usage date de 1270; le pape Clément IV était mort depuis 1268, et les cardinaux n'avaient pu s'entendre encore sur le choix de son successeur. Le peuple, fatigué de ces lenteurs, les enferma dans le lieu de leur réunion, jusqu'à ce que l'un d'eux fût élevé au pontificat. D'après les règlements primitifs, on retranchait graduellement à l'abondance de la table des cardinaux réunis en conclave, de sorte qu'au huitième jour, ils étaient réduits au pain et au vin.

CONCLAVISTE (*vis-te*) n. m. Personne qui s'enferme au conclave avec un cardinal pour le servir.

CONCLUANT (*klu-an*), **E** adj. Qui prouve bien ce qu'on a avancé : *argument concluant.*

CONCLURE v. a. (lat. *concludere.* — *Je conclus, tu conclus, il conclut, nous concluons, vous concluez, ils concluent. Je concluais, nous concluions. Je conclus, nous conclûmes. Je conclurai. Je conclurais. Conclus, concluons, concluez. Que je conclue, que nous concluions. Que je conclusse, que nous conclussions. Concluant, Conclu, e.*) Achever, terminer : *conclure une affaire.* Tirer une conséquence. V. n. Donner ses conclusions. Opiner : *conclure à la peine de mort.*

CONCLUSIF (*zif*), **IVE** adj. Qui conclut : *proposition conclusive.*

CONCLUSION (*zi-on*) n. f. Action de conclure : *la conclusion de la paix de Westphalie.* Solution finale. Conséquence d'un argument : *la conclusion d'un syllogisme ne doit pas dépasser les prémisses.* Pl. *Procéd.* Demande des parties. Réquisitions du ministère public : *prendre des conclusions.*

CONCOMBRE (*kon-bre*) n. m. (lat. *cucumis*). Genre de cucurbitacées, aux fruits gros et allongés, que l'on mange en salade. Ce fruit.



Concombre.

CONCOMITANCE n. f. Union, accompagnement. Coexistence.

CONCOMITANT (*tan*), **E** adj. (du lat. *concomitari,* accompagner). Qui accompagne. *Grâce concomitante,* celle que Dieu nous donne au cours de nos actions, pour les rendre méritoires.

CONCORDANCE n. f. Convenance, accord : *concordance de témoignages. Gram.* Accord des mots suivant les règles : *la concordance des temps.* Ant. **Discordance.**

CONCORDANT (*dan*), **E** adj. Qui s'accorde : *témoignages concordants.* Ant. **Discordant, dissonant.**

CONCORDAT (*da*) n. m. Traité entre le pape et un souverain sur les affaires religieuses. (V. *Part. hist.*) Convention entre un failli et la majorité de ses créanciers : *l'inexécution du concordat replace le négociant dans l'état de failli.*

CONCORDATAIRE (*té-re*) adj. Relatif au Concordat. Se dit du failli qui a obtenu un concordat.

CONCORDE n. f. (lat. *concordia*). Union de cœurs et de volontés : *troubler, rétablir la concorde entre les citoyens*. Bonne intelligence. Ant. **Discorde, désunion.**

CONCORDER (*dé*) v. n. (de *concorde*). Etre d'accord. Tendre au même but : *tous ces témoignages concordent*. Ant. **Discorder.**

CONCOURANT (*ran*), **E** adj. Qui concourt vers un même point, un même but : *forces concourantes*.

CONCOURIR v. n. (lat. *concurrere*. — Se conj. comme *courir*.) Converger vers un même point. Coopérer : *concourir au succès d'une affaire*. Etre en concurrence : *concourir pour une place*.

CONCOURS (*kour*) n. m. (lat. *concursus*). Rencontre de beaucoup de personnes qui se dirigent vers un même point : *un grand concours de peuple*. Coïncidence. Action de coopérer : *offrir son concours*. Lutte de concurrents : *on n'entre à Saint-Cyr qu'après un concours*. *Concours général*, concours qui avait lieu chaque année entre les premiers élèves des diverses classes des lycées et collèges de Paris, de Versailles et des départements.

CONCRESCIBLE (*krès-si-ble*) adj. Qui peut se concréter.

CONCRET (*kré*), **ÈTE** adj. (lat. *concretus*). Epais, condensé : *huile concrète*. *Gram*. *Terme concret*, qui désigne une qualité considérée dans un sujet, tandis que le *terme abstrait* n'indique que la qualité seule : *chapeau* **blanc** (concret), **blancheur** (abstrait). *Arith*. *Nombre concret*, dont l'espèce d'unité est désignée, comme *10 mètres*. **Le concret** n. m. Qualité de ce qui est concret. Ant. **Abstrait.**

CONCRÉTER (*té*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) Rendre concret, solide.

CONCRÉTION (*si-on*) n. f. (de *concréter*). *Phys*. Action de s'épaissir. Réunion de parties en un corps solide : *concrétion saline, pierreuse*. Agrégation solide dans les tissus vivants : *concrétions biliaires*.

CONCRÉTIONNER [*si-o-né*] **(SE)** v. pr. Se mettre à l'état de concrétion.

CONCUBIN, INE adj. Qui a rapport au concubinage. N. Qui vit en concubinage.

CONCUBINAGE n. m. Etat d'un homme et d'une femme qui vivent ensemble sans être mariés.

CONCUBINAIRE (*né-re*) n. m. Homme qui vit en concubinage.

CONCUPISCENCE (*pis-san-se*) n. f. (du lat. *concupiscere*, désirer). Penchant à jouir des biens de la terre, particulièrement des choses sensuelles.

CONCUPISCIBLE (*pis-si-ble*) adj. Qui porte à désirer un objet qui plaît.

CONCURREMMENT (*kur-ra-man*) adv. Par concurrence. Conjointement : *agir concurremment avec quelqu'un*.

CONCURRENCE (*kur-ran-se*) n. f. (de *concurrent*). Compétition. Rivalité entre fabricants, marchands, etc. : *la loi défend, entre commerçants, la concurrence déloyale*. Loc. adv. **Jusqu'à concurrence de,** jusqu'à la somme de.

CONCURRENCER (*kur-ran-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il concurrença, nous concurrençons*.) Faire concurrence à.

CONCURRENT (*kur-ran*), **E** n. (lat. *concurrens*). Compétiteur, rival.

CONCUSSION (*ku-si-on*) n. f. (lat. *concussio*). Exaction commise par un trésorier public : *Semblançay fut condamné au gibet pour concussion*.

CONCUSSIONNAIRE (*ku-si-o-né-re*) adj. et n. Coupable de concussion.

CONDAMNABLE (*da-na-ble*) adj. Qui mérite d'être condamné : *acte condamnable*.

CONDAMNATION (*da-na-si-on*) n. f. Jugement par lequel on condamne : *en cour d'assises, le jury juge la culpabilité de l'accusé, et la cour prononce la condamnation*. La peine infligée : *subir une condamnation*. *Fig*. Blâme, désapprobation. *Passer condamnation*, avouer son tort. Ant. **Acquittement, absolution.**

CONDAMNATOIRE (*da-na*) adj. Qui porte condamnation.

CONDAMNÉ (*da-né*), **E** n. Celui, celle qui a subi une condamnation : *condamné à mort*. Adjectiv. Qui ne peut échapper à un sort prévu : *malade condamné*.

CONDAMNER (*da-né*) v. a. (lat. *condemnare*). Prononcer un jugement contre quelqu'un : *mieux vaut risquer d'acquitter dix coupables que de condamner un innocent*. *Fig*. Désapprouver : *condamner une opinion*. Déclarer perdu sans ressource : *les médecins l'ont condamné*. Barrer, murer : *condamner une porte*. Astreindre, réduire à : *condamner au repos*. Ant. **Absoudre, acquitter.**

CONDENSABILITÉ (*dan*) n. f. Etat d'une substance condensable.

CONDENSABLE (*dan*) adj. Qui peut être condensé.

CONDENSATEUR (*dan*) n. m. *Physiq*. Appareil pour condenser une force, électricité, vapeur, etc. : *la bouteille de Leyde est un condensateur électrique*.

CONDENSATION (*dan-sa-si-on*) n. f. Action de condenser ; effet qui en résulte : *la condensation de l'air s'opère par la pression*. Ant. **Dilatation.**

CONDENSER (*dan-sé*) v. a. (lat. *condensare*). Rendre plus dense : *le froid condense la vapeur d'eau*. *Fig*. Exprimer d'une manière concise : *condenser sa pensée*. Ant. **Dilater, délayer, disséminer.**

CONDENSEUR (*dan*) n. m. Récipient dans lequel on reçoit et on liquéfie la vapeur dans certaines machines, après qu'elle a agi sur le piston.

CONDESCENDANCE (*dès-san*) n. f. Complaisance qui fait condescendre aux sentiments de quelqu'un. Ant. **Désobligeance, malveillance.**

CONDESCENDANT (*dès-san-dan*), **E** adj. Qui condescend. Ant. **Désobligeant.**

CONDESCENDRE (*dès-san-dre*) v. n. Céder par complaisance.

CONDIMENT (*man*) n. m. (lat. *condimentum*). Assaisonnement, comme le *poivre*, le *sel*, l'*ail*, etc.

CONDIMENTAIRE (*man-tè-re*) ou **CONDIMENTEUX, EUSE** (*man-teû, eû-ze*) adj. De la nature des condiments.

CONDISCIPLE (*di-si-ple*) n. m. (lat. *condiscipulus*). Compagnon d'études : *Taine et About furent condisciples*.

CONDIT (*di*) n. m. Substance végétale, orange, angélique, etc., confite dans du sucre, du miel.

CONDITION (*si-on*) n. f. (du lat. *condere*, établir). Rang, position sociale : *savoir se contenter de sa condition est la moitié du bonheur*. Etat de domesticité : *être en condition*. Autref., origine noble : *personne de condition*. Etat : *un cheval en bonne condition*. Circonstances : *dans ces conditions*... Base fondamentale ; qualité requise ou nécessaire : *l'oxygène est une condition de la vie*. Evénement, convention dont dépend l'exécution d'un marché. *Acheter à condition*, sous réserve de pouvoir rendre au marchand. Loc. prép. **A condition de, à la charge de.** Loc. conj. **A condition que,** pourvu que.

CONDITIONNÉ (*si-o-né*), **E** adj. Qui est soumis à certaines conditions.

CONDITIONNEL, ELLE (*si-o-nél, è-le*) adj. Soumis à certaines conditions : *promesse conditionnelle*. Ant. **Ferme, formel.** N. m. *Gram*. Mode du verbe qui exprime que l'action est subordonnée à une condition : *le mode conditionnel a trois temps : le présent et les deux passés*.

CONDITIONNELLEMENT (*si-o-né-le-man*) adv. Sous condition.

CONDITIONNEMENT (*si-o-ne-man*) n. m. Action de conditionner les soies, les laines.

CONDITIONNER (*si-o-né*) v. a. Soumettre à une condition. Fabriquer dans de certaines conditions. Ramener la soie, la laine, par dessiccation, à leur poids réel.

CONDOLÉANCE n. f. (du lat. *cum*, avec, et *dolere*, s'affliger). Témoignage de regrets, de sympathie à la douleur d'autrui : *lettre, sentiments de condoléances ; offrir, présenter ses condoléances*.

CONDOMINIUM (*ni-om'*) n. m. (m. lat.). Droit de souveraineté exercé en commun par deux ou plusieurs puissances sur un pays : *le condominium anglo-français s'exerce sur les Nouvelles-Hébrides*.


Condor.

CONDOR n. m. (m. espagn.). Espèce de grand vautour de l'Amérique du Sud : *le condor vole à plusieurs kilomètres dans les airs au-dessus des Andes*.

CONDOTTIERE (*do-ti-é-ré*) n. m. (mot ital.). Chef de partisans ou de soldats mercenaires en Italie : *les Sforza furent d'abord de hardis condottieri.* Soldat mercenaire en général.


Condottiere.

CONDUCTEUR, TRICE n. Qui conduit. Adjectiv. : *fil conducteur; substance conductrice de la chaleur.* N. m. Surveillant, directeur de travaux. *Conducteur des ponts et chaussées,* agent des travaux publics du grade inférieur à celui d'ingénieur. *Impr.* Ouvrier chargé de diriger la marche d'une presse mécanique. *Phys.* Cylindre métallique de la machine électrique. Tout corps susceptible de transmettre la chaleur, l'électricité : *les métaux sont bons conducteurs de l'électricité.*

CONDUCTIBILITÉ n. f. Propriété que possèdent les corps de transmettre la chaleur ou l'électricité.

CONDUCTIBLE adj. Qui jouit de la conductibilité.

CONDUCTION (*duk-si-on*) n. f. (lat. *conductio*). *Dr. rom.* Action de prendre à loyer.

CONDUIRE v. a. (lat. *conducere.* — *Je conduis, nous conduisons. Je conduisais, nous conduisions. Je conduisis, nous conduisîmes. Je conduirai. Je conduirais. Conduis, conduisons, conduisez. Que je conduise, que nous conduisions. Que je conduisisse, que nous conduisissions. Conduisant. Conduit, e.*) Guider, mener : *Antigone conduisait Œdipe aveugle.* Accompagner par politesse ou par motif de sûreté. Diriger, commander : *conduire une armée. Fig.* Mener, en parlant des choses : *ce chemin conduit à la ville ; la vertu conduit au bonheur. Conduire bien sa barque,* ses affaires. *Conduire à l'autel,* épouser. *Absol.* Diriger une voiture : *cocher automobiliste qui conduit bien.* **Se conduire** v. pr. Se comporter d'une certaine manière.

CONDUIT (*du-i*) n. m. (de *conduire*). Canal, tuyau.

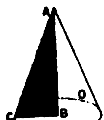
CONDUITE n. f. Action de conduire, de diriger : *conduite d'un convoi, d'un troupeau.* Action d'accompagner : *faire la conduite.* Commandement, gouvernement : *conduite d'un Etat.* Direction : *conduite d'une entreprise.* Disposition, arrangement : *la conduite d'un poème.* Manière de se conduire, de se gouverner : *conduite régulière.* Tuyau, aqueduc : *la gelée fait éclater les conduites d'eau.*

CONDYLE n. m. (gr. *kondulos*). Eminence des articulations, comme celle du fémur, de la mâchoire, etc.

CONDYLIEN, ENNE (*li-in, é-ne*) adj. Qui appartient à un condyle.

CONDYLOME n. m. *Méd.* Excroissance charnue douloureuse.

CÔNE n. m. (gr. *kônos,* pomme de pin). Solide engendré par un triangle rectangle qui tourne autour d'un des côtés de l'angle droit. (Ce cône est dit *cône droit.*) Plus généralement, surface engendrée par une droite mobile qui se déplace en passant par un point fixe et en s'appuyant constamment sur une courbe fixe quelconque dans l'espace. (Le point fixe est le *sommet du cône,* la droite mobile est la *génératrice,* la courbe fixe est la *directrice.*) *Cône oblique,* celui dont la hauteur est oblique au plan de la base. *Tronc de cône* ou *cône tronqué,* v. TRONC. *Cône d'ombre d'une planète,* ombre en forme de cône projetée par une planète éclairée par les rayons du soleil.



Cône droit.

— Si l'on considère un cône de révolution obtenu par la rotation d'un triangle rectangle autour d'un des côtés de son angle droit, l'autre côté de l'angle droit du triangle engendre un cercle O, qui est la *base* du cône, l'autre est l'*axe* AB ou *hauteur* du cône ; l'hypoténuse AC, appelée *arête* ou *apothème* du cône, engendre une aire qui est l'*aire latérale du cône.* L'aire latérale du cône s'obtient en multipliant la moitié de son côté (apothème) par la circonférence de sa base. Le volume du cône s'obtient en multipliant la surface de la base par le tiers de la hauteur.

CÔNE n. m. Fruit des conifères (*pin, sapin,* etc.). Inflorescence du houblon.

CONFARRÉATION (*far-ré-a-si-on*) n. f. (lat. *confarreatio*). Mariage religieux, chez les Romains.

CONFECTION (*fék-si-on*) n. f. Action de confectionner : *la confection des listes électorales.* Achèvement : *jusqu'à entière confection.* Fabrication en grand d'objets d'habillement qui ne sont point faits sur mesure : *marchand de confections.*

CONFECTIONNER (*fék-si-o-né*) v. a. Faire, fabriquer : *confectionner une étoffe, un habit.*

CONFECTIONNEUR, EUSE (*fék-si-o-neur, eu-ze*) n. Industriel qui fait l'entreprise de divers ouvrages de couture ou de fourniment.

CONFÉDÉRATIF, IVE adj. Syn. de FÉDÉRATIF.

CONFÉDÉRATION (*si-on*) n. f. (lat. *confederatio*). Union de plusieurs Etats qui se soumettent à un pouvoir général, tout en conservant une certaine autonomie : *la Suisse est une confédération de vingt-deux cantons.* Ligue, association.

CONFÉDÉRÉ, E adj. et n. Uni par confédération : *puissances confédérées. Les confédérés,* v. *Part. hist.*

CONFÉDÉRER (*ré*) v. a. (du lat. *cum,* avec, et *fœdus, deris,* alliance. — Se conj. comme *accélérer.*) Réunir en confédération.

CONFÉRENCE (*ran-se*) n. f. (de *conférer*). Action de comparer deux objets : *conférence de textes.* Réunion de personnes qui discutent des questions pendantes : *conférence de diplomates, d'avocats.* Leçon publique.

CONFÉRENCIER (*ran-si-é*), **ÈRE** n. Personne qui parle dans une réunion.

CONFÉRER (*ré*) v. a. (lat. *conferre.* — Se conj. comme *accélérer.*) Comparer. (En ce sens, s'écrit en abrégé *cf.*) Donner, accorder : *conférer le baptême.* V. n. Tenir conférence : *conférer avec son avocat.*

CONFERVACÉES (*fér, sé*) n. f. pl. Famille de végétaux cryptogames, ayant pour type le genre *conferve.* S. une *confervacée.*

CONFERVE (*fér-ve*) n. f. Genre d'algues vertes, type de la famille des *confervacées.*

CONFÈS, ESSE (*fè, è-se*) adj. (lat. *confessus*). Qui s'est confessé. (Vx.)

CONFESSE (*fé-se*) n. f. Confession. Ne s'emploie qu'avec les prépositions *à* et *de* : *aller à confesse, revenir de confesse.*

CONFESSER (*fé-sé*) v. a. (du lat. *confessum,* supin de *confiteri,* avouer). Déclarer (ses péchés) en confession. Avouer : *une faute loyalement confessée, est à moitié pardonnée.* Recevoir la confession. Proclamer : *les premiers martyrs confessaient héroïquement leur foi.* **Se confesser** v. pr. Faire sa confession. ANT. **Nier, dénier.**

CONFESSEUR (*fé-seur*) n. m. Prêtre qui confesse : *le confesseur est tenu au secret absolu.* Chrétien qui confessait sa foi, au temps des persécutions.

CONFESSION (*fé-si-on*) n. f. (de *confesser*). Aveu d'un fait. *Théol.* Profession de foi religieuse : *la confession d'Augsbourg fut présentée à Charles-Quint en 1530.* Déclaration de ses péchés au tribunal de la pénitence. ANT. **Négation, dénégation.**

CONFESSIONNAL (*fé-si-o-nal*) n. m. Sorte de guérite où se met le prêtre pour entendre le pénitent.

CONFESSIONNEL, ELLE (*fé-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui a rapport à la confession de foi : *querelles confessionnelles.*

CONFETTI (*fèt-ti*) n. m. pl. (pl. de l'ital. *confetto,* dragée). Dragée ou boulette de plâtre, ou bien encore mince rondelle de papier colorié, qu'on se lance pendant le carnaval. S. un *confetti.*

CONFIANCE n. f. Espérance ferme en quelqu'un, en quelque chose : *avoir confiance dans l'avenir.* Assurance dans la probité de quelqu'un : *Marie de Médicis avait placé toute sa confiance en Concini. Fig.* Sécurité, hardiesse : *parler avec confiance.* ANT. **Méfiance, défiance, suspicion.**

CONFIANT (*fi-an*), **E** adj. Disposé à la confiance : *caractère confiant.* ANT. **Défiant, méfiant.**

CONFIDEMMENT (*da-man*) adv. En confidence.

CONFIDENCE (*dan-se*) n. f. (de *confident*). Communication d'un secret : *faire des confidences à quelqu'un.* Secret : *être dans la confidence d'un complot.* **En confidence** loc. adv. Secrètement.

CONFIDENT (*dan*), **E** n. A qui l'on confie ses plus secrètes pensées : *Tristan l'Ermite était le confident*

habituel de Louis XI. Théât. Personnage subalterne auquel le héros de la pièce fait des confidences.

CONFIDENTIEL, ELLE (*dan-si-él, é-le*) adj. Qui se dit, se fait en confidence : *avis confidentiel.*

CONFIDENTIELLEMENT (*dan-si-è-le-man*) adv. D'une manière confidentielle.

CONFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *confidere,* avoir confiance. — Se conj. comme *prier.*) Remettre une chose au soin, à la fidélité, à l'habileté de quelqu'un. Faire confidence de. *Fig.* Déposer dans : *confier la semence à la terre.* **Se confier** v. pr. Donner sa confiance à : *Napoléon vaincu eut le tort de se confier aux Anglais.*

CONFIGURATION (*si-on*) n. f. (de *configurer*). Forme extérieure d'un corps : *la configuration de la terre est celle d'une sphère un peu aplatie.*

CONFIGURER (*ré*) v. a. Donner la forme à : *c'est le mouvement de rotation qui a configuré notre globe.*

CONFINEMENT (*man*) n. m. Action de confiner. (Rare.)

CONFINER (*né*) v. n. Toucher aux confins d'un pays : *la Suisse confine à la France.* V. a. Reléguer : *le dernier des Mérovingiens fut confiné dans un monastère par Pépin le Bref. Air confiné,* air qui ne se renouvelle pas. **Se confiner** v. pr. Se retirer, s'isoler.

CONFINS n. m. pl. (du préf. *con,* et du lat. *finis,* fin). Frontière commune à deux pays : *la chaîne de l'Oural est aux confins de l'Europe et de l'Asie. Aux confins de la terre,* au bout du monde.

CONFIRE v. a. (lat. *conficere,* digérer. — *Je confis, nous confisons. Je confisais. Je confis. Je confirai. Je confirais. Confis, confisons, confisez. Que je confise. Que je confisse* (très peu usité). *Confisant. Confit, e.*) Mettre des fruits dans du sucre, des légumes dans du vinaigre, pour les conserver.

CONFIRMATIF, IVE adj. Qui confirme : *arrêt confirmatif.*

CONFIRMATION (*si-on*) n. f. (de *confirmatif*). Ce qui rend une chose plus certaine : *confirmation d'une nouvelle.* Assurance expresse et nouvelle. Sacrement de l'Église qui affermit dans la grâce du baptême : *la confirmation est administrée par l'évêque. Rhétor.* Partie du discours où l'on prouve les faits avancés dans l'exposition.

CONFIRMATOIRE adj. Propre à confirmer.

CONFIRMER (*mé*) v. a. (lat. *confirmare*). Rendre plus stable, plus certain : *confirmer une nouvelle.* Sanctionner, ratifier : *confirmer une donation. Théol.* Conférer le sacrement de confirmation. *Fam.* Souffleter. Ant. **Contredire, dédire, démentir.**

CONFISCABLE (*fis-ka-ble*) adj. Qui peut être confisqué.

CONFISCATION (*fis-ka-si-on*) n. f. Action de confisquer : *la cour de Philippe Auguste prononça la confiscation des biens de Jean sans Terre.* Biens confisqués.

CONFISERIE (*ze-ri*) n. f. Art, commerce du confiseur. Sa boutique. Sa marchandise.

CONFISEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. (rad. *confire*). Qui fait et vend toute espèce de sucreries.

CONFISQUER (*fis-ké*) v. a. (lat. *confiscare*). Saisir au nom du fisc, ou en vertu d'un règlement quelconque : *confisquer à un écolier un livre défendu.*

CONFIT (*fi*), **E** adj. (de *confire*). Conservé dans du sucre, du vinaigre, etc. : *fruits confits. Fig.* Plein d'une chose que l'on suppose jouer le rôle du sucre, par plaisanterie ou en mauvaise part : *confit en dévotion.*

CONFITEOR (*té-or*) n. m. invar. (m. lat. signif. *je confesse*). Prière des catholiques commençant par ce mot, et que l'on récite à la messe, ou avant de se confesser, etc.

CONFITURE n. f. (de *confit*). Mets composé de fruits ou d'autres matières végétales que l'on fait cuire avec du sucre.

CONFITURERIE (*ri*) n. f. Art, métier du fabricant de confitures. Fabrique, magasin, dépôt de confitures.

CONFITURIER (*ri-é*), **ERE** n. et adj. Qui fait ou vend des confitures.

CONFLAGRATION (*si-on*) n. f. (du préf. *con,* et lat. *flagrare,* brûler). Embrasement général, au prop. et au fig. : *une conflagration européenne.*

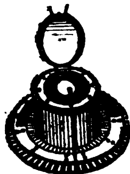
CONFLIT (*fli*) n. m. (lat. *conflictus*). Choc, combat : *le conflit des armées, des éléments.* Lutte, antagonisme : *le conflit des intérêts.* Revendication simultanée d'une affaire par deux pouvoirs : *il existe en France un tribunal des conflits.*

CONFLUENCE (*flu-an-se*) n. f. Caractère des maladies éruptives, qui consiste en ce que les pustules, vésicules, etc., se touchent.

CONFLUENT (*flu-an*) n. m. (de *confluer*). Point de jonction de deux cours d'eau : *Lyon est au confluent du Rhône et de la Saône.*

CONFLUER (*flu-é*) v. n. (du préf. *con,* et du lat. *fluere,* couler). Se jeter l'un dans l'autre, en parlant de deux cours d'eau.

CONFONDRE v. a. (du préf. *con,* et du lat. *fundere,* fondre). Mêler ensemble, sans ordre. Réunir en un seul tout : *la Garonne et la Dordogne confondent leurs eaux.* Ne pas faire de distinction. Prendre pour : *confondre autour avec alentour. Fig.* Couvrir de confusion, réduire au silence : *confondre un interrupteur.* Frapper d'étonnement : *voilà qui me confond.* Causer un sentiment d'humilité et de reconnaissance : *vos bontés me confondent.* **Se confondre** v. pr. Se mélanger. Se troubler. *Se confondre en politesses, en excuses,* etc., les multiplier. Ant. **Discerner, distinguer.**


Conformateur.

CONFORMATEUR n. m. Instrument à pièces mobiles, avec lequel les chapeliers déterminent la mesure et les contours exacts de la tête du client.

CONFORMATION (*si-on*) n. f. Manière dont un corps est conformé : *la conformation des organes. Vice de conformation,* défaut physique grave.

CONFORME adj. Qui a la même forme, est semblable : *copie conforme à l'original.* Qui convient, qui s'accorde : *conforme à la raison.* Ant. **Différent.**

CONFORMÉ, E adj. Bâti, disposé : *enfant bien conformé.*

CONFORMÉMENT (*man*) adv. En conformité avec : *conformément à vos ordres.*

CONFORMER (*mé*) v. a. Donner une forme. Mettre d'accord avec : *il faut conformer sa conduite à ses discours.* **Se conformer** v. pr. S'accommoder : *se conformer aux circonstances.*

CONFORMISTE (*mis-te*) n. En Angleterre, qui professe la religion dominante, l'anglicanisme.

CONFORMITÉ n. f. État de deux ou plusieurs choses pareilles entre elles. Analogie, ressemblance, convenance, accord : *conformité d'humeurs.* Loc. prép. **En conformité de,** conformément à.

CONFORT (*for*) n. m. (subst. verb. de *conforter*). Aide, secours, assistance : *apporter quelque confort à un affligé.* Tout ce qui constitue les aises de la vie : *aimer le confort.*

CONFORTABILITÉ n. f. Nature de ce qui est confortable. (Rare.)

CONFORTABLE adj. Qui conforte : *vin confortable.* Se dit de tout ce qui contribue au bien-être, aux agréments de la vie. N. m. : *l'Anglais aime le confortable.* Ant. **Inconfortable.**

CONFORTABLEMENT (*man*) adv. D'une manière confortable : *vivre confortablement.*

CONFORTANT (*tan*), **E** adj. Fortifiant. (Peu us.)

CONFORTATION (*si-on*) n. f. Action de conforter.

CONFORTER (*té*) v. a. Fortifier. (Rare.)

CONFRATERNEL, ELLE (*tèr-nèl, è-le*) adj. Propre aux confrères.

CONFRATERNITÉ (*tèr*) n. f. Bons rapports entre personnes d'un même corps : *il doit exister entre tous les savants de la terre une réelle confraternité.*

CONFRÈRE n. m. Chacun des membres d'un même corps. Chacun de ceux qui exercent la même profession : *les médecins sont confrères entre eux.*

CONFRÉRIE (*ri*) n. f. (de *confrère*). Association religieuse : *les confréries de la Passion faisaient jouer des mystères.*

CONFRONTATION (*si-on*) n. f. Action de confronter, de comparer.

CONFRONTER (*té*) v. a. (rad. *front*). Mettre des personnes en présence. Comparer : *confronter des écritures.* V. n. *Dr.* Être contigu : *champ qui confronte à la route.*

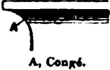
CONFUS (*fu*), **E** (*fu-ze*) adj. (lat. *confusus*). Mêlé, brouillé : *objets confus.* Où l'on ne peut rien distinguer : *rumeur confuse. Fig.* Obscur : *discours confus.* Honteux, déconcerté : *demeurer confus.* Incertain : *souvenir confus.* Ant. **Clair, net, précis.**

CONFUSÉMENT (*zé-man*) adv. D'une manière confuse : *apercevoir confusément un objet*. ANT. **Clairement, distinctement, nettement.**

CONFUSION (*zi-on*) n. f. (de *confus*). Réunion de choses disparates. Manque de clarté : *la confusion du style naît de celle des idées*. Action de prendre une chose pour une autre : *confusion de dates*. Désordre. *Fig.* Embarras que causent la pudeur, la honte : *éprouver une grande confusion*. Affluence de personnes : *confusion de monde*. *Dr. Confusion de droits*, réunion sur une même tête de droits différents. Loc. adv. **En confusion**, dans une abondance désordonnée. ANT. **Clarté, netteté, précision.**

CONGE n. m. (lat. *congius*). Chez les Romains, mesure pour les liquides valant 3 litres. Aujourd'h. Appareil pour chauffer les liqueurs.

CONGÉ n. m. (lat. *commeatus*). Permission : *ne rien pouvoir sans le congé de quelqu'un*. Permission temporaire : *congé de semestre*. Renvoi d'une personne à gages : *recevoir son congé*. Acte qui assigne un terme à une location : *donner congé*. Titre de mouvement délivré par l'administration des contributions directes, et qui permet de faire circuler librement des matières soumises aux droits, telles que les boissons. Autorisation de partir donnée à un bâtiment. Exemption de classe que l'on accorde aux écoliers. Adieu que l'on dit à ses amis, à ses supérieurs, avant de se mettre en voyage : *prendre congé*. Période de service militaire : *faire deux congés*. Libération du service militaire. *Archit.* Raccordement du fût et de la ceinture d'une colonne au moyen d'un quart de rond creux.


A, Congé.

CONGÉABLE adj. Sujet à congé. *Bail à domaine congéable*, celui par lequel un domaine étant affermé pour un temps indéterminé, le propriétaire peut à sa volonté reprendre la jouissance.

CONGÉDIABLE adj. Que l'on peut congédier.

CONGÉDIEMENT (*di-man*) n. m. Action de congédier. *Admin.* Octroi ou réception d'un congé.

CONGÉDIER (*di-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Donner ordre de se retirer : *congédier un importun*. Renvoyer : *congédier un domestique*.

CONGELABLE adj. Qui peut être congelé : *presque tous les liquides sont congelables*.

CONGÉLATEUR n. m. Appareil servant à congeler.

CONGÉLATIF, IVE adj. Qui congèle.

CONGÉLATION (*si-on*) n. f. Action de congeler : *pendant la congélation, la température de la masse liquide reste stationnaire*. Résultat de cette action.

CONGELER (*lé*) v. a. (lat. *congelare*. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *je congèle, il congèlera*.) Transformer un liquide en solide par l'action du froid : *une température de — 130° C. congèle l'alcool*. Coaguler : *congeler un sirop*. Se dit du froid excessif qui désorganise les chairs : *congeler les mains, les pieds*. **Se congeler** v. pr. Etre congelé.

CONGÉNÈRE adj. (du préf. *con*, et du lat. *genus, eris*, genre). Qui est du même genre, de la même espèce : *plantes congénères*. *Anat. Muscles congénères*, qui concourent au même mouvement. N. : *Des congénères; les congénères d'un mot*.

CONGÉNITAL, E, AUX adj. Héréditaire, qu'on apporte en naissant : *maladie congénitale*.

CONGÉRIE (*rî*) n. f. *Rhét.* Accumulation.

CONGESTIF (*jès-tif*), **IVE** adj. Entassé, rapproché. Qui est relatif à la congestion.

CONGESTION (*jès-ti-on*) n. f. (lat. *congestio*). Accumulation morbide du sang dans une partie circonscrite du corps : *congestion cérébrale*.

CONGESTIONNER (*jès-ti-o-né*) v. a. Produire une congestion dans : *la chaleur congestionne le cerveau*.

CONGIAIRE (*ji-è-re*) n. m. (de *conge*). Distribution extraordinaire faite par les empereurs au peuple romain.

CONGLOBATION (*si-on*) n. f. Entassement. *Rhétor.* Accumulation d'arguments, de preuves.

CONGLOBER (*bé*) v. a. Mettre en boule.

CONGLOMÉRAT n. m. (du préf. *con*, et du lat. *globus*, boule) Roche formée par l'agglutination de matériaux grossiers, liés par un ciment : *les poudingues sont un conglomérat*.

CONGLOMÉRATION (*si-on*) n. f. Action de conglomérer.

CONGLOMÉRER (*ré*) v. a. (lat. *conglomerare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Réunir en une seule masse.

CONGLUTINANT (*nan*), **E** ou **CONGLUTINATIF, IVE** adj. Propre à conglutiner.

CONGLUTINATION (*si-on*) n. f. Action de conglutiner. Son résultat.

CONGLUTINER (*né*) v. a. (lat. *conglutinare*). Rendre gluant et visqueux : *certains poisons conglutinent le sang*. Faire adhérer en collant : *conglutiner les bords d'une plaie*. **Se conglutiner** v. pr. Etre, devenir conglutiné.

CONGLUTINEUX, EUSE (*neu, eû-ze*) adj. Visqueux, gluant.

CONGOLAIS, E (*le, è-ze*) adj. Du Congo.

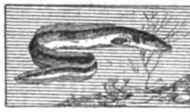
CONGRATULANT (*lan*), **E** adj. Qui congratule.

CONGRATULATEUR, TRICE adj. et n. Qui congratule, qui aime à congratuler. Ne s'emploie en général qu'avec une nuance d'ironie.

CONGRATULATION (*si-on*) n. f. Félicitation.

CONGRATULATOIRE adj. Qui congratule : *épître congratulatoire*.

CONGRATULER (*lé*) v. a. (lat. *congratulari*). Féliciter, complimenter. **Se congratuler** v. pr. Se féliciter soi-même, ou mutuellement.


Congre.

CONGRE n. m. Poisson de mer, dit aussi *anguille de mer*, famille des murénidés, qui peut atteindre 3 mètres de long.

CONGRÉAGE n. m. Action de congréer.

CONGRÉER (*gré-é*) v. a. Entourer un cordage avec des brins peu épais pour faire disparaître les vides entre les torons.

CONGRÉGANISTE (*nis-te*) adj. et n. Qui fait partie d'une congrégation. *Ecole congréganiste*, dirigée par des frères, des religieux ou des religieuses.

CONGRÉGATION (*si-on*) n. f. (lat. *congregatio*). Ensemble de religieux du même ordre. *La congrégation de Jésus*, les jésuites. Réunion de personnes séculières ou religieuses, vivant sous une même règle. *Congrégation des fidèles*, ensemble des catholiques. Assemblée de prélats pour examiner certaines affaires en cour de Rome : *la congrégation de l'index*.

CONGRÈS (*grè*) n. m. (lat. *congressus*). Assemblée de souverains, d'ambassadeurs, pour traiter d'intérêts politiques : *le congrès de Paris (1856) mit fin à la guerre de Crimée*. En France, Sénat et Chambre réunis pour nommer le président de la République, modifier la Constitution, etc. : *le Congrès se réunit au palais de Versailles*. Aux Etats-Unis, le Sénat et la Chambre ensemble. Réunion de gens qui délibèrent sur des intérêts communs, des études communes, etc. : *congrès scientifique*.

CONGRESSISTE (*gré-sis-te*) n. Membre d'un congrès.

CONGRU, E adj. (lat. *congruus*). Exact, précis, convenable : *expressions congrues*. *Portion congrue*, ressources à peine suffisantes pour vivre. *Arith. Nombres congrus*, deux nombres entiers sont congrus par rapport à un troisième quand leur différence est divisible par le troisième. ANT. **Incongru.**

CONGRUENCE (*gru-an-se*) n. f. Accord, convenance. *Arith.* Formule exprimant que deux nombres sont congrus par rapport à un troisième.

CONGRUENT (*gru-an*), **E** adj. (de *congru*). Qui convient : *expressions congruentes*.

CONGRUITÉ n. f. Convenance. ANT. **Incongruité.**

CONGRUMENT (*man*) adv. D'une manière congrue. Convenablement.

CONICINE ou **CONINE** n. f. Syn. de CICUTINE.

CONICITÉ n. f. Forme conique.

CONIDIE (*dî*) n. f. Spore de champignon née sur un appareil spécial différent des asques.

CONIFÈRE adj. et n. m. Se dit des végétaux qui produisent des cônes, comme le *pin*, le *sapin*, l'*if*, etc. : *les conifères abondent dans les régions froides*.

CONIQUE adj. Qui a la forme d'un cône. *Sections coniques*, ou absol. *coniques* n. f. pl., courbes obtenues par des sections planes du cône (*ellipse, hyperbole, parabole*).

CONIROSTRE (*ros-tre*) adj. Se dit des oiseaux qui ont le bec en forme de cône, comme le *moineau*, le *corbeau*, etc. N. m. pl. Sous-ordre des oiseaux passereaux. S. un *conirostre*.

CONJECTURAL, E, AUX (*jèk*) adj. Fondé sur des conjectures : *la médecine est souvent une science conjecturale*.

CONJECTURALEMENT (*jèk, man*) adv. Par conjecture.

CONJECTURE (*jèk*) n. f. (lat. *conjectura*). Présomption, supposition, opinion fondée sur des probabilités : *on doit souvent rétablir par conjecture le texte mutilé des écrivains anciens*.

CONJECTURER (*jèk-tu-ré*) v. a. Juger par conjecture.

CONJOINDRE v. a. (Se conj. comme *craindre*.) Joindre ensemble. Marier.

CONJOINT (*join*), **E** adj. Intimement uni. N. m. L'un des époux par rapport à l'autre. *Mus*. V. DISJOINT.

CONJOINTEMENT (*man*) adv. Ensemble, de concert : *agir conjointement avec quelqu'un*.

CONJONCTEUR (*jonk*) n. m. *Conjoncteur-disjoncteur*, syn. de COUPLEUR.

CONJONCTIF, IVE (*jonk*) adj. *Gram*. Qui sert à unir. *Particule, locution conjonctive*, qui tient lieu d'une conjonction, comme *et, que, afin que, bien que, parce que*, etc. N. m. *Anat*. Tissu qui sépare et unit les autres tissus. *Gram*. Autre nom du subjonctif. ANT. **Disjonctif.**

CONJONCTION (*jonk-si-on*) n. f. (de *conjonctif*). Union, liaison. *Gram*. Mot invariable qui sert à lier les mots ou les propositions. *Astr*. Rencontre apparente de deux astres dans la même partie du zodiaque : *les conjonctions de Vénus et du soleil ont une grande importance en astronomie*. ANT. **Disjonction.**

CONJONCTIVE (*jonk*) n. f. Muqueuse qui tapisse la face postérieure des paupières et la face antérieure du globe de l'œil.

CONJONCTIVITE (*jonk*) n. f. Inflammation de la conjonctive : *la conjonctivite simple se traite par des lotions d'eau boriquée*.

CONJONCTURE (*jonk*) n. f. (lat. *cum*, avec, et *junctura*, liaison). Concours de circonstances. Occasion.

CONJUGABLE adj. Qui peut être conjugué : *le verbe* choir *n'est pas conjugable dans tous les temps*.

CONJUGAISON (*ghé-zon*) n. f. Réunion, rapprochement. *Gram*. Manière de conjuguer un verbe. Tableau des différentes terminaisons d'un verbe, distribuées en voix, modes, temps et personnes. Classe de verbes. — Il y a, en français, quatre conjugaisons ou classes de verbes, que l'on distingue par la terminaison du présent de l'infinitif : les verbes de la 1re conjugaison sont terminés en *er*; ceux de la 2e, en *ir*; ceux de la 3e, en *oir*; ceux de la 4e, en *re*.

CONJUGAL, E, AUX adj. (du lat. *cum*, avec, et *jugum*, joug). Qui concerne l'union entre les époux : *la fidélité conjugale*.

CONJUGALEMENT (*man*) adv. Selon l'union conjugale.

CONJUGUÉ, E (*ghé*) adj. Se dit des feuilles portant sur un petit pétiole commun une ou plusieurs paires de folioles opposées. *Méc*. *Machines conjuguées*, unies pour concourir au même travail. *Anat*. *Nerfs conjugués*, ceux qui concourent à la même opération. *Gram*. Qui a reçu les diverses formes de la conjugaison. N. f. pl. Famille d'algues.

CONJUGUER (*ghé*) v. a. (lat. *conjugare*). Réunir. *Gram*. Réciter ou écrire un verbe selon ses différentes inflexions et terminaisons de modes, de temps, de nombres et de personnes.

CONJUNGO (*jon-gho*) n. m. (mot lat. signif. *j'unis*). *Pop*. Mariage : *fuir le conjungo*.

CONJURATEUR n. m. Celui qui forme, conduit une conjuration. Prétendu magicien. (Peu us.)

CONJURATION (*si-on*) n. f. (de *conjurer*). Conspiration, complot contre l'État, le souverain : *la conjuration d'Amboise* (*1560*), *formée par les protestants, fut le prélude des guerres de religion*. Exorcisme, sortilège. Pl. Prières, supplications.

CONJURÉ, E adj. et n. Se dit d'une personne qui prend part à une conjuration, un complot : *les sénateurs conjurés assassinèrent César*. Exorcisé. Supplié. Détourné : *danger conjuré*.

CONJURER (*ré*) v. a. (lat. *conjurare*). Prier avec instance : *je vous conjure de faire cela*. Exorciser : *conjurer le diable*. *Fig*. Détourner par magie, exorcisme, habileté, un malheur qui menace : *conjurer la tempête*. Décider une chose avec la ferme intention de l'exécuter : *conjurer la perte de l'ennemi*. V. n. Tramer un complot : *Catilina conjura contre la république*. **Se conjurer** v. pr. S'unir pour conjurer.

CONNAISSABLE (*ko-né-sa-ble*) adj. Qui peut être connu : *les notions de temps et d'espace ne sont pas directement connaissables*.

CONNAISSANCE (*ko-né-san-se*) n. f. Idée, notion : *connaissance de Dieu*. Relation de société, de familiarité : *il est de ma connaissance*. Personnes qui ont ces relations : *de vieilles connaissances*. Faculté de sentir, de recevoir des impressions : *tomber sans connaissance*. *En connaissance de cause*, en sachant bien ce que l'on fait. *Connaissance des temps*, éphémérides astronomiques du Bureau des longitudes. Pl. Savoir, érudition : *avoir des connaissances étendues*. *Vèner*. Marques auxquelles on reconnaît l'âge, la grosseur d'une bête, etc.

CONNAISSANT (*ko-né-san*), **E** adj. Qui connaît.

CONNAISSEMENT (*ko-né-se-man*) n. m. Déclaration contenant un état des marchandises chargées sur un navire.

CONNAISSEUR, EUSE (*ko-né-seur, eu-ze*) n. Qui se connaît à quelque chose. Adjectiv. : *un œil connaisseur*.

CONNAÎTRE (*ko-né-tre*) v. a. (lat. *cognoscere*. — *Je connais, tu connais, il connaît, nous connaissons, vous connaissez, ils connaissent. Je connaissais. Je connus, vous connûmes. Je connaîtrai. Je connaîtrais, nous connaîtrions. Connais, connaissons, connaissez. Que je connaisse, que nous connaissions. Que je connusse, que nous connussions. Connaissant. Connu, e*.) Avoir l'idée, la notion d'une personne ou d'une chose : *la plupart des animaux connaissent les plantes qui peuvent leur être nuisibles*. Entretenir des relations avec quelqu'un. Savoir : *connaître le grec*. Avoir une grande pratique de certaines choses : *connaître le monde*. Distinguer, reconnaître : *à l'œuvre on connaît l'artisan*. *Ne connaître ni Dieu ni diable*, n'avoir aucune religion, ou aucune considération pour qui ou quoi que ce soit. V. n. Être compétent pour juger : *le tribunal de commerce ne connaît pas des causes civiles*. *Ne connaître ni d'Ève ni d'Adam*, en aucune façon. **Se connaître** v. pr. Avoir une juste idée de soi-même : « *Connais-toi toi-même* » *fut la maxime favorite de Socrate*. Être en rapports. *Fig*. *Se faire connaître*, se distinguer ; décliner ses noms et qualités. *Ne plus se connaître*, être furieux, hors de soi. *Se connaître en, à quelque chose*, être en état de juger. ANT. **Ignorer, méconnaître.**

CONNECTIF, IVE (*kon'-nèk*) adj. Qui sert à unir : *tissu connectif*. N. m. *Bot*. Portion médiane de l'anthère.

CONNÉTABLE (*ko-né*) n. m. Jadis premier officier militaire en France : *Richelieu supprima la charge de connétable*. V. *Part. hist*.

CONNÉTABLIE (*ko-né-ta-blî*) n. f. Charge de connétable. Tribunal militaire présidé par le connétable.

CONNEXE (*kon'-nèk-se*) adj. (lat. *connexus*; de *cum*, avec, et *nectere*, lier). Lié, uni.

CONNEXION (*kon'-nèk-si-on*) n. f. Liaison, union, enchaînement : *connexion d'idées*.

CONNEXITÉ (*kon'-nèk-si*) n. f. Rapport, liaison : *il y a connexité entre les lois et la morale*.

CONNIVENCE (*kon'-ni-van-se*) n. f. (de *conniver*). Complicité : *être de connivence avec quelqu'un*.

CONNIVENT (*kon'-ni-van*), **E** adj. *Bot*. Qui tend à se rapprocher, en parlant des parties d'une plante : *feuilles connivententes*. *Anat*. *Valvules connivententes*, chez l'homme, replis de la muqueuse intestinale.

CONNIVER (*kon'-ni-vé*) v. n. (lat. *connivere*, fermer les yeux). Participer à une mauvaise action en la dissimulant. Ménager un accusé. (Peu us.)

CONNU, E (*ko-nu*) adj. Bien su, clair, certain : *c'est une chose connue*. Découvert, exploré : *le monde connu*. Dont le nom est répandu : *auteur connu*. N. m. Ce que l'on sait : *aller du connu à l'inconnu*. ANT. **Ignoré, inconnu, méconnu.**

CONOÏDAL, E, AUX (*no-i*) adj. Presque en forme de cône.

CONOÏDE (*no-i-de*) adj. Qui est en forme de cône. *Surface conoïde* ou n. f. *conoïde*, surface engendrée

par une droite qui s'appuie constamment sur une droite fixe, reste parallèle à un plan fixe, et satisfait à une troisième condition quelconque.

CONQUE (*kon-ke*) n. f. (du gr. *konkhê*, coquille). Genre de mollusques marins acéphales (*vénus*). Leur grande coquille bivalve. Coquille recourbée dont sonnaient les tritons. *Anat.* Cavité de l'oreille.


Conque

CONQUÉRANT (*ké-ran*), **E** adj. et n. Qui a fait, qui fait de nombreuses conquêtes : *Gengis-Khan et Tamerlan sont deux fameux conquérants.*

CONQUÉRIR (*ké*) v. a. (du lat. *conquirere*, rassembler. — Se conj. comme *acquérir*.) Acquérir par les armes : *César mit huit ans à conquérir la Gaule. Fig.* Gagner, captiver : *conquérir les cœurs.*

CONQUÊT (*kè*) n. m. Bien acquis par l'industrie, le travail. (Ne s'emploie qu'avec *acquêt* et se dit surtout des biens acquis par les époux durant la communauté.) Adjectiv. : *les biens sont propres, acquêts ou conquêts.*

CONQUÊTE (*kê-te*) n. f. Action de conquérir : *Louis XIV fit la conquête de la Flandre.* La chose conquise : *l'Algérie est pour la France une précieuse conquête. Fig.* et *fam. Avoir des airs de conquête*, l'air satisfait d'une personne sûre de plaire.

CONQUIS, E (*ki, i-ze*) adj. Acquis, vaincu. *Se conduire comme en pays conquis*, sans ménagements.

CONSACRANT (*kran*) n. et adj. Evêque qui en sacre un autre. Prêtre qui célèbre la messe.

CONSACRÉ, E adj. Qui a reçu la consécration religieuse : *lieu consacré.* Dédié : *temple consacré à Apollon.* Voué, destiné, appliqué : *loisirs consacrés à l'étude.* Sanctionné, ratifié : *expression consacrée.*

CONSACRER (*kré*) v. a. (lat. *consecrare*). Dédier à Dieu, aux dieux. Faire à la messe la consécration du pain et du vin. Sanctionner, rendre durable. *Fig.* Employer : *consacrer son temps à l'étude.* Autoriser : *mot que l'usage a consacré.* **Se consacrer** v. pr. Se vouer. Devenir consacré.

CONSANGUIN (*ghin*), **E** adj. et n. (lat. *consanguineus*). Parent du côté paternel : *un frère consanguin.* Son opposé est *utérin*, du côté maternel.

CONSANGUINITÉ (*ghu-i*) n. f. (de *consanguin*). Parenté du côté du père.

CONSCIEMMENT (*kon-si-a-man*) adv. D'une façon consciente.

CONSCIENCE (*kon-si-an-se*) n. f. (lat. *conscientia*). Connaissance, notion : *avoir pleine conscience de ses droits.* Sentiment intérieur par lequel l'homme se rend témoignage à lui-même du bien et du mal qu'il fait : *notre conscience est notre juge.* Moralité, intégrité : *homme sans conscience. Fig. Liberté de conscience*, droit que l'Etat reconnaît à chaque citoyen de jouir d'une liberté complète en matière religieuse. *Avoir sur la conscience*, avoir à se reprocher. *La main sur la conscience*, en toute sincérité. *Avoir la conscience large*, excuser facilement le mal chez soi ou chez les autres. *Avoir quelque chose sur la conscience*, avoir quelque chose à se reprocher. *Par acquit de conscience*, pour n'avoir rien à se reprocher. **En conscience** loc. adv. En vérité. Selon les règles d'une stricte probité.

CONSCIENCIEUSEMENT (*kon-si-an-si-eu-ze-man*) adv. D'une manière consciencieuse, scrupuleuse.

CONSCIENCIEUX, EUSE (*kon-si-an-si-eû, eu-ze*) adj. Qui a la conscience délicate, qui remplit avec soin tous ses devoirs. Qui est fait avec soin : *travail consciencieux.*

CONSCIENT (*kon-si-an*), **E** adj. Qui a la conscience, la notion : *être conscient de ses torts.*

CONSCRIPTION (*kons-krip-si-on*) n. f. (du lat. *cum*, avec, et *scriptio*, action d'écrire). Inscription annuelle sur les rôles militaires pour les jeunes gens qui ont 20 ans accomplis : *sous le premier Empire, la conscription pesa lourdement sur le pays.*

CONSCRIT (*kons-kri*) n. m. Inscrit au rôle de la conscription. Soldat nouveau. *Fig.* Personne sans expérience : *se laisser tromper comme un conscrit.* Adjectiv. *Père conscrit*, sénateur romain.

CONSÉCRATEUR n. et adj. Syn. de CONSACRANT.

CONSÉCRATION (*si-on*) n. f. Action de consacrer, confirmation, au prop. et au fig. : *les mots nouveaux doivent recevoir la consécration de l'usage.* Action par laquelle le prêtre consacre le pain et le vin à la messe.

CONSÉCUTIF, IVE adj. (du lat. *consecutum*, supin de *consequi*, suivre). Qui se suit, dans l'ordre du temps : *la bataille de Leipzig (1813) dura trois jours consécutifs.* Qui résulte de : *infirmité consécutive à une blessure.*

CONSÉCUTION (*si-on*) n. f. (de *consécutif*). Enchaînement. *Astron.* Espace de vingt-neuf jours et demi entre deux nouvelles lunes.

CONSÉCUTIVEMENT (*man*) adv. Sans interruption.

CONSEIL (*sè, l* mll.) n. m. (lat. *consilium*). Avis sur ce qu'il convient de faire : *demander, donner des conseils.* Dessein, volonté : *les conseils de Dieu.* Réunion de personnes qui délibèrent : *tenir conseil.* Avocat que la partie consulte. (On dit aussi AVOCAT-CONSEIL.) Assemblée de personnes délibérant sur certaines affaires : *conseil des ministres. Conseil de guerre*, pour l'exercice de la justice militaire, la préparation de certaines opérations stratégiques, etc. *Conseil d'Etat*, assemblée chargée de préparer des lois et décrets, trancher les litiges administratifs, etc. *Conseil de préfecture*, assemblée dont les membres, nommés par le gouvernement, assistent le préfet de leurs conseils. *Conseil d'arrondissement*, conseil composé d'autant de membres qu'il y a de cantons dans l'arrondissement, et qui s'occupe des intérêts directs de l'arrondissement. *Conseil général*, assemblée élective composée d'autant de membres qu'il y a de cantons dans le département. (Il se réunit deux fois par an au chef-lieu et délibère sur les affaires départementales.) *Conseil municipal*, assemblée élective, présidée par le maire, et chargée de délibérer sur les affaires de la commune. *Conseil de revision*, v. REVISION. *Conseil de famille*, assemblée de parents, présidée par un juge de paix, pour délibérer sur ce qui concerne les intérêts d'un mineur. *Conseil judiciaire*, personne nommée pour assister celui qui a été déclaré en état de prodigalité ou d'incapacité civile ou légale. *Conseil de discipline*, tribunal institué pour veiller au maintien de la discipline. **Conseil des Cinq-Cents, conseil des Anciens, conseil des Dix.** V. CONSEIL (*part. hist.*).

CONSEILLER (*sè, ll* mll. *é*) v. a. Donner un conseil à : *conseiller un ami.* Inciter à : *conseiller la résistance.* ANT. **Déconseiller, détourner, dissuader.**

CONSEILLER (*sè, ll* mll., *é*), **ÈRE** n. Qui donne conseil. N. m. Membre d'un conseil, d'une compagnie judiciaire : *conseiller à la Cour des comptes. Conseiller des grâces*, miroir. N. f. Femme d'un conseiller.

CONSEILLEUR, EUSE (*sè, ll* mll., *eu-ze*) n. Qui donne des conseils : *les conseilleurs ne sont pas les payeurs.*

CONSENSUEL, ELLE (*san-su-èl, è-le*) adj. Se dit d'un contrat formé par le seul consentement des parties.

CONSENSUS (*sin-suss*) n. m. (mot lat.). Accord de plusieurs personnes. Accord de plusieurs organes dans l'accomplissement d'une fonction vitale.

CONSENTANT (*san-tan*), **E** adj. Qui consent : *les parties consentantes.* ANT. **Opposant, récalcitrant.**

CONSENTEMENT (*san-te-man*) n. m. Action de consentir : *le consentement universel est un indice, mais non pas une preuve absolue de vérité.* **Du consentement de tous** loc. prép. De l'acceptation unanime. ANT. **Refus, opposition.**

CONSENTIR (*san*) v. n. (lat. *consentire*). Vouloir bien, trouver bon. V. a. Autoriser : *consentir une vente.* PROV. : **Qui ne dit mot consent,** ne pas élever d'objection contre une chose, c'est y donner son adhésion. ANT. **S'opposer, résister.**

CONSÉQUEMMENT (*ka-man*) adv. D'une manière conséquente : *agir conséquemment à ses principes.* Par conséquent.

CONSÉQUENCE (*kan-se*) n. f. Conclusion tirée d'un raisonnement, d'un fait. Suite qu'une chose a, ou peut avoir : *la perte de nos colonies d'Amérique fut la conséquence de la guerre de Sept ans. Fig.* Importance : *affaire de conséquence. Tirer à conséquence*, être important. *Sans conséquence*, sans importance. **En conséquence** loc. adv. Conséquemment. ANT. **Inconséquence. Cause, principe.**

CONSÉQUENT (*kan*), **E** adj. (lat. *consequens*). Qui raisonne, qui agit avec logique : *homme conséquent dans sa conduite*. N. m. *Mus*. Contre-sujet d'une fugue.

CONSÉQUENT (*kan*) n. m. *Log*. Seconde proposition d'un enthymème. *Math*. Second terme d'un rapport. **Par conséquent** loc. conj. Donc, en conséquence. Ant. **Inconséquent.**

CONSERVATEUR, TRICE (*sér*) adj. et n. Qui conserve : *l'hygiène est conservatrice de la santé*. Qui appartient au parti politique hostile aux innovations, et, d'une façon plus spéciale, aux progrès de la liberté : *les conservateurs anglais se nomment* tories. N. m. Titre de certains fonctionnaires : *conservateur des eaux et forêts*. *Conservateur des hypothèques*, fonctionnaire qui, dans chaque chef-lieu d'arrondissement, est chargé d'enregistrer les hypothèques prises sur les immeubles, etc.

CONSERVATION (*sér-va-si-on*) n. f. Action de conserver : *les animaux ont l'instinct de conservation très développé*. Etat de ce qui est conservé : *une couche de coaltar assure la conservation du bois*.

CONSERVATOIRE (*sér*) adj. Qui a pour but de conserver : *l'apposition des scellés est une mesure conservatoire*. N. m. Ecole publique. **Conservatoire national de musique et de déclamation**, établissement pour l'enseignement officiel de ces deux arts, fondé à Paris en 1795. **Conservatoire des arts et métiers**, établissement public, à Paris, pour l'enseignement des arts et des sciences appliqués.

CONSERVE (*sér-ve*) n. f. Confiture sèche. Substance alimentaire, conservée dans un récipient de verre ou de métal hermétiquement clos : *conserve de viande, de légumes*. Loc. adv. **De conserve**, de compagnie : *naviguer de conserve*. Pl. Lunettes à verres colorés pour la vue.

CONSERVER (*sér-vé*) v. a. (lat. *conservare*). Maintenir en bon état : *rester sobre est le meilleur moyen de conserver sa santé*. Garder avec soin : *conserver un secret*. Ne pas perdre : *conserver ses amis*. *Mar*. *Conserver un navire*, naviguer de conserve avec lui. *Bien conservé*, se dit de quelqu'un qui, malgré l'âge, paraît encore jeune. **Se conserver** v. pr. Durer. Rester en bon état. Garder à soi : *se conserver des ressources*. Ménager sa santé, sa vie. Ant. **Perdre, détruire.**

CONSIDÉRABLE adj. (de *considérer*). Puissant : *homme considérable*. Très grand : *dépense considérable*. Nombreux : *armée considérable*. Important : *travail considérable*. Ant. **Insignifiant, médiocre.**

CONSIDÉRABLEMENT (*man*) adv. Beaucoup.

CONSIDÉRANT (*ran*) n. m. Motif qui précède le dispositif d'une loi, d'un arrêt, etc.

CONSIDÉRATION (*si-on*) n. f. (de *considérer*). Examen attentif : *cela mérite considération*. *Fig*. Raison, motif : *cette considération m'a décidé*. Egards, estime : *jouir de la considération générale*. Pl. Pensées, réflexions, écrits : *considérations sur la politique*. **En considération de** loc. prép. Eu égard à. Ant. **Déconsidération.**

CONSIDÉRÉMENT (*man*) adv. (de *considérer*). Avec circonspection, prudence.

CONSIDÉRER (*ré*) v. a. (lat. *considerare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Regarder attentivement. *Fig*. Peser, apprécier : *tout bien considéré....* Estimer, faire cas : *on le considère beaucoup*. Ant. **Déconsidérer.**

CONSIGNATAIRE (*té-re*) n. m. Dépositaire d'une somme consignée. Négociant auquel on adresse des marchandises (soit en dépôt, soit pour les vendre), un navire, etc.

CONSIGNATEUR n. m. Celui qui fait une consignation.

CONSIGNATION (*si-on*) n. f. (de *consigner*). Action de faire un dépôt entre les mains d'un officier public, d'un négociant. Somme, objet ainsi déposé : *retirer sa consignation*. **Caisse des dépôts et consignations**, caisse d'Etat qui reçoit des dépôts d'argent spontanés ou ordonnés par justice.

CONSIGNE n. f. Instruction formelle donnée à une sentinelle, à un gardien, etc. Défense de sortir à un militaire, à un écolier : *deux jours de consigne*. Bureau d'une gare où l'on dépose provisoirement des colis : *mettre sa valise à la consigne*.

CONSIGNER (*si-gné*) v. a. (lat. *consignare*). Mettre en dépôt : *consigner une somme, des marchandises*. Adresser à un consignataire. Citer, rapporter dans un écrit : *consigner un fait*. Donner une consigne à. Mettre à la consigne d'une gare.

CONSISTANCE (*sis-tan-se*) n. f. Etat d'un liquide qui prend de la solidité : *consistance sirupeuse*. Etat résistant. *Fig*. Stabilité, fixité : *esprit sans consistance*.

CONSISTANT (*sis-tan*), **E** adj. Qui consiste : *propriété consistante en prés, champs*, etc. Qui a de la consistance, de la cohésion, de la solidité. Au fig. : *homme peu consistant*.

CONSISTER (*sis-té*) v. n. (lat. *consistere*). Avoir son essence : *le bonheur consiste dans la modération et la vertu*. Etre composé, formé de : *son revenu consiste en rentes*.

CONSISTOIRE (*sis-toi-re*) n. m. (lat. *consistorium*). Assemblée de cardinaux présidée par le pape : *la canonisation des saints a lieu en consistoire public*. Assemblée dirigeante de rabbins ou de pasteurs protestants.

CONSISTORIAL, E, AUX (*sis-to*) adj. Qui tient ou qui émane d'un consistoire : *jugement consistorial*.

CONSISTORIALEMENT (*sis-to, man*) adv. En consistoire.

CONSOLABLE adj. Qui peut être consolé. Ant. **Inconsolable.**

CONSOLANT (*lan*), **E** adj. Qui console : *réflexion consolante*. Ant. **Affligeant, attristant.**

CONSOLATEUR, TRICE adj. et n. Qui apporte de la consolation : *espoir consolateur*. *Le Consolateur*, l'Esprit-Saint.

CONSOLATION (*si-on*) n. f. Adoucissement de l'affliction ; chose qui console : *la lecture est une précieuse consolation*. Sujet de satisfaction. Discours, raison que l'on emploie pour consoler : *recevoir des consolations*. Ant. **Affliction, chagrin, désolation, désespoir.**


Console.

CONSOLATOIRE adj. Qui tend à consoler.

CONSOLE n. f. Saillie destinée à soutenir : *les consoles d'un balcon*. Sorte de table de salon : *console Empire*.

CONSOLER (*lé*) v. a. (lat. *consolari*). Adoucir l'affliction, les ennuis de : *consoler un orphelin*. **Se consoler** v. pr. Mettre fin à ses regrets. Ant. **Affliger, chagriner.**

CONSOLIDABLE adj. Que l'on peut consolider.

CONSOLIDANT (*dan*), **E** adj. Qui consolide.

CONSOLIDATIF, IVE adj. Qui consolide.

CONSOLIDATION (*si-on*) n. f. Action de consolider. *Fig*. *Consolidation de la dette flottante*, conversion de rentes remboursables en rentes perpétuelles. Réunion de la nue propriété et de l'usufruit.

CONSOLIDÉ, E adj. *Tiers consolidé*, rentes sur l'Etat réduites, mais garanties. N. m. pl. Fonds publics de la dette d'Angleterre.

CONSOLIDEMENT (*man*) n. m. Action de consolider.

CONSOLIDER (*dé*) v. a. (du lat. *cum*, avec, et *solidus*, solide). Rendre ferme, solide : *la victoire de Bouvines consolida la puissance de Philippe Auguste*. *Fig*. Affermir, fortifier : *consolider un traité*. Ant. **Ebranler.**

CONSOMMABLE (*so-ma-ble*) adj. Que l'on peut consommer.

CONSOMMATEUR (*so-ma*) n. m. Celui qui utilise personnellement les denrées, les marchandises qu'il achète : *les consommateurs supportent les augmentations de droits de douane*. Personne qui mange ou boit dans un café, un restaurant, etc. Ant. **Producteur.**

CONSOMMATION (*so-ma-si-on*) n. f. Action de consommer. Fin, accomplissement : *la consommation des siècles*. Boisson demandée dans un café, etc. : *renverser sa consommation*. Ant. **Production.**

CONSOMMÉ (*so-mé*), **E** adj. Détruit par l'usage : *aliments consommés*. Parfait : *sagesse consommée*. Habile, expérimenté : *Turenne fut un tacticien consommé*. N. m. Bouillon riche en sucs de viande.

CONSOMMER (*so-mé*) v. a. (du lat. *cum*, avec, et *summa*, fin). Détruire par l'usage : *consommer une denrée*. Achever, accomplir : *consommer un sacrifice*. (V. consumer.) **Se consommer** v. pr. Etre consommé. Cuire longtemps. Ant. **Produire.**

CONSOMPTIBLE (*sonp-ti-ble*) adj. Qui peut être consommé : *produits consomptibles*.

CONSOMPTION (*son-psi-on*) n. f. (lat. *consumptio*). Amaigrissement et dépérissement progressif, dans certaines maladies : *la phtisie amène presque toujours la consomption.*

CONSONANCE n. f. (du lat. *cum*, avec, et *sonare*, sonner). Accord de sons agréable à l'oreille : *l'octave est la plus simple des consonances.* Uniformité de son dans la terminaison des mots ou des phrases. ANT. **Dissonance.**

CONSONANT (*nan*), **E** adj. Formé par des consonances : *accords consonants ; mots consonants.* ANT. **Dissonant.**

CONSONNE (*so-ne*) n. f. (du préf. *con*, et de *sonner*). Émission de voix qui ne forme une syllabe que par l'adjonction d'une voyelle. *Gram.* Lettre qui exprime ce son. Adjectiv. : *lettre consonne.* — L'alphabet français a dix-neuf consonnes, qui sont : **b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v (w), x, z.**

CONSONNER (*so-né*) ou **CONSONER** (*né*) v. n. Convenir, s'accorder. Produire une consonance.

CONSORT (*sor*) adj. (du préf. *con*, et du lat. *sors, sortis*, sort). En droit constitutionnel anglais, ce mot s'applique au mari ou à la femme d'un souverain régnant : *reine consort, prince consort.* N. m. pl. Cointéressés dans une affaire. Se dit parfois, en mauvaise part, de ceux qui sont de la même coterie, de la même cabale : *un tel et consorts.*

CONSORTIUM (*si-om'*) n. m. (mot lat. signif. *ménage*). Association : *un consortium de banquiers.*

CONSOUDE n. f. *Bot.* Genre de borraginacées dont le type, la *grande consoude* ou *consoude officinale*, est employé contre les diarrhées, les hémorroïdes.

CONSPIRANT (*kons-pi-ran*), **E** adj. *Méc.* Qui tend à produire le même effet : *forces conspirantes.*

CONSPIRATEUR, TRICE (*kons-pi*) n. Qui prend part à une conspiration : *les carbonari formaient une vaste association de conspirateurs.* Adj. fém. : *menées conspiratrices.*

CONSPIRATION (*kons-pi-ra-si-on*) n. f. Complot formé contre l'État : *la conspiration de Cellamare contre le Régent fut encouragée par Alberoni.* Cabale entre particuliers. Accord, effort commun.

CONSPIRER (*kons-pi-ré*) v. n. (lat. *conspirare*). Concourir, s'accorder dans un même but : *tout conspire à son bonheur.* Comploter, prendre part à une conspiration : *Georges Cadoudal conspira contre Bonaparte.* V. a. Méditer, projeter : *conspirer la ruine de quelqu'un.*

CONSPUER (*kons-pu-é*) v. a. (du lat. *conspuere*, cracher dessus). Honnir publiquement.

CONSTABLE (*kons-ta-ble*) n. m. Officier, agent de police en Angleterre.

CONSTAMMENT (*kons-ta-man*) adv. (de *constant*). Avec persévérance. Très souvent : *tomber constamment.* ANT. **Inconstamment, rarement.**

CONSTANCE (*kons-tan-se*) n. f. (lat. *constantia* ; de *constare*, persévérer). Fermeté d'âme : *souffrir avec constance.* Persévérance dans certains sentiments. ANT. **Inconstance.**

CONSTANT (*kons-tan*), **E** adj. Qui a de la constance : *Job se montra constant dans le malheur.* Certain, indubitable : *fait constant.* Qui ne varie pas : *bonheur constant.* *Géom.* *Quantités constantes*, qui ont toujours la même valeur. ANT. **Inconstant.**

CONSTAT (*kons-ta*) n. m. Constatation authentique : *les constats se font par ministère d'huissier.*

CONSTATATION (*kons-ta-ta-si-on*) n. f. Action de constater. Ce qui est constaté.

CONSTATER (*kons-ta-té*) v. a. (lat. *constare*, être certain). Établir l'état d'une chose, la vérité d'un fait : *constater un décès.* Consigner dans un écrit.

CONSTELLATION (*kons-tèl-la-si-on*) n. f. (du lat. *cum*, avec, et *stella*, étoile). Groupe d'étoiles fixes présentant une figure quelconque et ayant un nom particulier : *la constellation de la Vierge, de la grande Ourse.* (V. la planche CIEL, à TERRE.)

CONSTELLÉ (*kons-tèl-lé*), **E** adj. (de *consteller*). Parsemé d'étoiles. Parsemé, pailleté : *manteau constellé de pierreries. Anneau constellé*, anneau magique fabriqué sous l'influence d'une constellation, ou en portant les signes.

CONSTELLER (*kons-tèl-lé*) v. a. Couvrir de constellations, ou, *au fig.*, de choses qui ressemblent à des étoiles : *les astres qui constellent le ciel ; les décorations qui constellent un habit.*

CONSTERNATION (*kons-tèr-na-si-on*) n. f. (lat. *consternatio*). Stupéfaction, désolation épouvantée.

CONSTERNÉ, E (*kons-tèr*) adj. Frappé de consternation, accablé.

CONSTERNER (*kons-tèr-né*) v. a. Frapper de consternation : *cette nouvelle m'a consterné.*

CONSTIPANT (*kons-ti-pan*), **E** adj. Qui constipe : *le coing est constipant.* ANT. **Laxatif.**

CONSTIPATION (*kons-ti-pa-si-on*) n. f. (lat. *constipatio*). Difficulté d'aller à la selle.

CONSTIPER (*kons-ti-pé*) v. a. Causer la constipation : *les aliments irritants constipent.*

CONSTITUANT (*kons-ti-tu-an*), **E** adj. Qui constitue : *parties constituantes d'un corps.* Qui donne procuration. *Assemblée constituante*, qui a mission d'établir une constitution politique. *Spécialem.* États généraux convoqués en France en 1789. N. *Dr.* Personne qui constitue : *les constituants.* Membre d'une assemblée constituante. N. f. *La Constituante.* V. *Part. hist.*

CONSTITUÉ, E (*kons-ti*) adj. Formé par : *fortune constituée par des héritages.* Chargé d'un mandat : *avoué constitué.* Qui est de bonne ou mauvaise complexion : *homme bien constitué. Autorités constituées*, légalement établies. Placé : *argent constitué en viager.*

CONSTITUER (*kons-ti-tu-é*) v. a. (lat. *constituere*). Former l'essence d'une chose : *l'esprit et le corps constituent l'homme.* Organiser : *constituer une société.* Assigner, en parlant d'une somme à fournir : *constituer une dot, une rente.* Charger d'un mandat : *constituer avoué. Constituer prisonnier*, mettre en état d'arrestation.

CONSTITUTIF, IVE (*kons-ti*) adj. Qui constitue essentiellement une chose : *les principaux éléments constitutifs de l'air sont l'oxygène et l'azote.*

CONSTITUTION (*kons-ti-tu-si-on*) n. f. (de *constitutif*). Composition : *la constitution de l'air fut découverte par Lavoisier.* Placement, établissement : *constitution d'une rente.* Désignation : *constitution d'avoué.* Complexion de l'homme : *constitution robuste, délicate.* Loi fondamentale d'une nation : *la France est régie par la constitution de 1875.* V. *Part. hist.*

CONSTITUTIONNALITÉ (*kons-ti-tu-si-o-na*) n. f. Qualité de ce qui est constitutionnel.

CONSTITUTIONNEL, ELLE (*kons-ti-tu-si-o-nèl, è-le*) adj. Soumis à une constitution : *l'Angleterre est une monarchie constitutionnelle.* Conforme à la constitution : *loi constitutionnelle.* ANT. **Anticonstitutionnel.**

CONSTITUTIONNELLEMENT (*kons-ti-tu-si-o-nè-le-man*) adv. D'une manière constitutionnelle.

CONSTRICTEUR (*kons-trik-teur*), adj. et n. m. (du lat. *constrictus*, serré). *Anat.* Muscle qui resserre certaines parties. *Boa constricteur* ou *constrictor*, boa ainsi nommé à cause de la force avec laquelle il serre dans ses replis les animaux qu'il veut étouffer.

CONSTRICTIF (*kons-trik-tif*), **IVE** adj. (du lat. *constrictus*, serré). Propre à resserrer : *les sphincters sont des muscles constrictifs.*

CONSTRINGENT (*kons-trin-jan*), **E** adj. (du lat. *cum*, avec, et *stringere*, étreindre). Qui resserre : *le corset exerce une action constringente.*

CONSTRUCTEUR (*kons-truk-teur*) n. m. Qui construit. Dont la profession est de construire. Adjectiv. : *les castors sont des animaux constructeurs.* ANT. **Démolisseur, destructeur.**

CONSTRUCTION (*kons-truk-si-on*) n. f. Action, art de construire : *la construction des cathédrales du moyen âge durait parfois plusieurs siècles.* Disposition des parties d'un bâtiment. Bâtisse : *Mansard a édifié de splendides constructions.* *Gram.* Arrangement des mots : *la construction de la phrase latine est très libre.* ANT. **Démolition, destruction.**

CONSTRUIRE (*kon-stru-i-re*) v. a. (lat. *construere*. — Se conj. comme *conduire*.) Bâtir : *Soufflot construisit le Panthéon.* Faire, tracer : *construire un triangle.* *Gram.* Arranger les mots d'une phrase. ANT. **Détruire, démolir, abattre, renverser.**

CONSUBSTANTIALITÉ (*kon-subs-tan-si*) n. f. (de *consubstantiel*). Unité et identité de substance : *les ariens niaient la consubstantialité du Fils avec le Père.*

CONSUBSTANTIATION (*kon-subs-tan-si-a-si-on*) n. f. Présence de J.-C. dans l'eucharistie, entendue à la manière des luthériens.

CONSUBSTANTIEL, ELLE (*kon-subs-tan-si-èl, è-le*) adj. (du lat. *cum*, avec, et *substantia*, substance).

Théol. Qui est de même substance : *les trois personnes de la Trinité sont consubstantielles.*

CONSUBSTANTIELLEMENT (*kon-sub-stan-si-è-le-man*) adv. D'une manière consubstantielle.

CONSUL n. m. (m. lat.). *Antiq. rom.* Magistrat annuel et électif qui partageait avec un collègue le pouvoir suprême : *les consuls furent à l'origine de véritables rois annuels.* Nom des trois premiers magistrats de la République française, depuis l'an VIII jusqu'à l'Empire (de 1799 à 1804). *Le Premier Consul,* Bonaparte. (V. *Part. hist.*) Agent qui a pour mission de protéger ses compatriotes à l'étranger : *le consul reçoit un exequatur du gouvernement auprès de qui il est accrédité.* — Dans les pays où la France n'a ni ambassadeur, ni chargé d'affaires, les consuls remplissent à l'égard des Français les fonctions de juges en matière civile et commerciale, et d'officiers d'état civil.


Consul de France.

CONSULAIRE (*lè-re*) adj. Qui appartient au consul : *dignité consulaire.* Qui appartient à la justice commerciale : *les tribunaux consulaires.*

CONSULAIREMENT (*lè-re-man*) adv. En qualité de consul, de juge de commerce.

CONSULAT (*la*) n. m. Charge de consul : *le consulat fut institué à Rome après la chute de Tarquin le Superbe.* Sa durée. Gouvernement consulaire établi en France par la constitution de l'an VII. (V. *Part. hist.*) Résidence d'un consul : *incendier le consulat.*

CONSULTANT (*tan*), **E** adj. et n. Se dit de la personne qui, en droit et en médecine, donne des consultations ou en demande : *avocat, médecin consultant; faire attendre les consultants.*

CONSULTATIF, IVE adj. Institué pour donner des avis, des conseils sur certaines choses : *comité consultatif. Avoir voix consultative,* avoir le droit de délibérer, mais non de voter. V. DÉLIBÉRATIF.

CONSULTATION (*si-on*) n. f. Action de consulter. Conférence pour consulter sur une affaire, une maladie. Avis motivé.

CONSULTE n. f. Consultation. Conseil, cour de justice en Suisse. **Consulte sacrée,** cour judiciaire formant le conseil du pape.

CONSULTER (*té*) v. a. (lat. *consultare*). Prendre avis, conseil de : *consulter un médecin, ses intérêts.* Chercher un renseignement dans : *consulter un auteur, les astres.* Se rendre compte de : *consulter ses forces.* Absol. : *un avocat qui consulte tous les jours.* V. n. Délibérer : *consulter avec son avocat.*

CONSULTEUR adj. et n. m. Qui donne des consultations. **Consulteur du saint-office,** docteur commis par le pape pour donner son avis sur des questions de foi, de discipline.

CONSUMABLE adj. Qui peut être consumé.

CONSUMANT (*man*), **E** adj. Qui consume.

CONSUMER (*mé*) v. a. (lat. *consumere*). Détruire : *le feu consuma le village de Vitry en 1144. Fig.* Faire dépérir : *veuve que le chagrin consume.* **Se consumer** v. pr. Dépérir, s'épuiser, s'éteindre : *se consumer en regrets, en efforts inutiles.*

CONSUMPTIBILITÉ (*son-pti*) n. f. Nature de ce qui est consumptible.

CONSUMPTIBLE (*son-pti-ble*) adj. Consumable.

CONTACT (*takt'*) n. m. (lat. *cum,* avec, et *tactus,* toucher). Etat des corps qui se touchent : *certaines maladies se transmettent par simple contact. Fig.* Fréquentation, relation : *le contact de la société. Géom. Point de contact,* point commun à une courbe et à sa tangente, à deux courbes tangentes, etc.

CONTADIN, INE adj. et n. Qui habite la campagne.

CONTAGE n. m. (lat. *contagium*). Matière ou substance vivante, par laquelle se fait la transmission des maladies contagieuses. (Peu us.)

CONTAGIEUX, EUSE (*ji-eû, eu-ze*) adj. Qui se communique par le contact : *la gale est une maladie contagieuse. Fig.* Se dit du vice, de l'erreur, etc. — Une maladie est *contagieuse* quand elle se transmet d'une personne à une autre ; elle est *épidémique* quand elle atteint à la fois un grand nombre de personnes.

CONTAGION n. f. Transmission d'une maladie par le contact ou les miasmes et, *fig.*, d'un mal moral par la fréquentation, l'exemple : *la contagion du vice.* Imitation involontaire : *la contagion du rire.*

CONTAGIONNER (*ji-o-né*) v. a. Infecter par contagion. **Se contagionner** v. pr. Gagner la contagion.

CONTAGIOSITÉ (*zi*) n. f. Nature de ce qui est contagieux : *la contagiosité du choléra.*

CONTAMINABLE adj. Qui peut être contaminé. Qui peut communiquer la contagion.

CONTAMINATION (*si-on*) n. f. Transmission de contagion, de principes contagieux, d'une maladie : *l'eau est le principal agent de contamination dans la fièvre typhoïde.* Souillure.

CONTAMINER (*né*) v. a. Infester de principes contagieux : *vêtements contaminés.* Souiller. **Se contaminer,** être infecté d'une maladie contagieuse.

CONTE n. m. Récit court et plaisant. Récit d'aventures imaginaires : *les contes de Perrault sont de réels chefs-d'œuvre.* Discours ou récit mensonger : *conte fait à plaisir. Contes bleus.* V. BLEU.

CONTEMPLATEUR, TRICE (*tan*) n. Qui contemple.

CONTEMPLATIF, IVE (*tan*) adj. Qui se plaît dans la contemplation. *Vie contemplative,* passée dans une méditation pieuse. N. : *un contemplatif.*

CONTEMPLATION (*tan-pla-si-on*) n. f. Action de contempler : *Jean-Jacques Rousseau se plaisait dans la contemplation de la nature.* Rêverie intellectuelle.

CONTEMPLATIVEMENT (*tan, man*) adv. D'une manière contemplative.

CONTEMPLER (*tan-plé*) v. a. Considérer attentivement avec les yeux du corps ou ceux de l'esprit. V. n. Méditer : *passer sa vie à contempler.*

CONTEMPORAIN, E (*tan-po-rin, è-ne*) adj. et n. (du lat. *cum,* avec, et *tempus, oris,* temps). Qui est du même temps : *Voltaire et Franklin furent contemporains.* Qui est du temps actuel : *l'histoire contemporaine; nos contemporains.*

CONTEMPORANÉITÉ (*tan*) n. f. Simultanéité d'existence. (Peu us.)

CONTEMPTEUR (*tanp-teur*), **TRICE** (du lat. *contemptum,* supin de *contemnere,* mépriser). adj. et n. Qui méprise, dénigre : *Zoïle fut le contempteur, le critique contempteur d'Homère.*

CONTENANCE n. f. Capacité : *mesurer la contenance d'un vase.* Etendue : *contenance d'un champ.* Maintien, posture : *garder une contenance respectueuse. Fig. Faire bonne contenance,* montrer de la résolution. *Perdre contenance,* se troubler.

CONTENANT (*nan*), **E** adj. Qui contient : *partie contenante.* N. m. Ce qui contient : *le contenant est plus grand que le contenu.*

CONTENDANT (*tan-dan*), **E** adj. et n. Se dit de ceux qui sont en concurrence, en compétition.

CONTENIR v. a. (préf. *con,* et *tenir.* — Se conj. comme ce dernier.) Comprendre dans son étendue, dans sa capacité : *le décalitre contient dix litres.* Retenir dans de certaines bornes : *contenir la foule.* Renfermer : *ce livre contient de grandes vérités. Fig.* Maintenir dans la soumission : *contenir le peuple.* Réprimer : *contenir sa colère.* **Se contenir** v. pr. Se maîtriser. Se faire obstacle mutuellement.

CONTENT (*tan*), **E** adj. Qui a l'esprit satisfait, le cœur joyeux : *peu de gens sont contents de leur sort. Content de soi,* ayant une bonne opinion de soi-même. N. m. *Avoir son content d'une chose,* avoir tout ce qu'on peut en désirer. ANT. **Mécontent.**

CONTENTEMENT (*tan-te-man*) n. m. Action de contenter : *enfants qui donnent de grands contentements à leur famille.* Joie, plaisir, satisfaction. ANT. **Mécontentement.**

CONTENTER (*tan-té*) v. a. Rendre content, satisfaire : *contenter ses maîtres.* **Se contenter** v. pr. Etre satisfait : *il faut savoir se contenter de peu. Absol.* Satisfaire un désir. ANT. **Mécontenter.**

CONTENTIEUSEMENT (*tan-si-eu-ze-man*) adv. Avec dispute, débat. (Peu us.)

CONTENTIEUX, EUSE (*tan-si-eû, eu-ze*) adj. Qui est contesté, litigieux : *affaire contentieuse.* N. m. Tout ce qui est susceptible d'être mis en discussion devant les juges : *le contentieux.* Agence d'affaires. Bureau d'une administration, d'une maison de commerce, etc., qui s'occupe des affaires litigieuses.

CONTENTIF, IVE (*tan*) adj. *Chir.* Qui contient, maintient : *appareil contentif.*

CONTENTION (*tan-si-on*) n. f. Grande application, effort prolongé : *trop de contention fatigue l'esprit.* Débat, dispute.

CONTENU, E adj. Renfermé dans. *Fig.* Maîtrisé : *colère contenue.* N. m. Ce qui est renfermé, compris dans : *le contenu d'une lettre.* Ant. **Contenant.**

CONTER (*té*) v. a. Narrer, faire un récit, un conte. *Absol.* : *La Fontaine conte avec infiniment d'esprit. En conter, en conter de belles,* raconter des choses ridicules ou extraordinaires.

CONTESTABLE (*tès-ta-ble*) adj. Qui peut être contesté. Ant. **Incontestable, certain.**

CONTESTANT (*tès-tan*), **E** adj. et n. Qui conteste en justice.

CONTESTATION (*tès-ta-si-on*) n. f. Action de contester : *la contestation d'un droit.* Débat, dispute. **Sans contestation** loc. adv. Sans opposition.

CONTESTE (*tès-te*) n. f. Débat, procès. (Peu us.) **Sans conteste** loc. adv. Sans contredit.

CONTESTER (*tès-té*) v. a. (du lat. *cum*, avec, et *testari*, témoigner). Refuser de reconnaître un droit, nier la vérité d'un fait : *je ne conteste pas que cela ne soit possible, je conteste que cela soit réel.* V. n. Disputer : *aimer à contester.* Ant. **Admettre, concéder.**

CONTEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Auteur de contes : *le* Roman de Renart *est le chef-d'œuvre de nos anciens conteurs.* Qui débite des mensonges, des frivolités. Qui aime à conter : *la vieillesse est conteuse.*

CONTEXTE (*téks-te*) n. m. (préf. *con*, et *texte*). Ce qui constitue un texte dans son ensemble, le précède, le suit : *on éclaire par le contexte les passages difficiles à interpréter.*

CONTEXTURE (*téks-tu-re*) n. f. (préf. *con*, et *texture*). Liaison des parties qui forment un tout : *la contexture des muscles. Fig.* : *la contexture d'un discours.*

CONTIGU, Ë adj. (du lat. *cum*, avec, et *tangere*, toucher). Qui touche à une chose : *chambre contigue à une autre.*

CONTIGUÏTÉ (*ghu-i-té*) n. f. (de *contigu*). Etat de deux choses qui se touchent.

CONTINENCE (*nan-se*) n. f. Chasteté.

CONTINENT (*nan*), **E** adj. Chaste. *Cause continente,* qui continue d'agir. Ant. **Incontinent.**

CONTINENT (*nan*) n. m. (du lat. *cum*, avec, et *tenere*, tenir). Vaste étendue de terre qu'on peut parcourir sans traverser la mer : *l'Australie est un véritable continent. Absol.* L'Europe, par opposition aux Iles Britanniques. *Ancien continent,* Europe, Asie et Afrique. *Nouveau continent,* Amérique. V. terre.

CONTINENTAL, E, AUX (*nan*) adj. Qui appartient au continent : *guerre continentale.* **Blocus continental.** V. *Part. hist.*

CONTINGENCE (*jan-se*) n. f. Nature de ce qui est contingent.

CONTINGENT (*jan*), **E** adj. (lat. *contingens*, qui arrive). Qui peut échoir, arriver. Qui peut être ou n'être pas. N. m. Part que chacun doit fournir ou recevoir. Part mise à la charge de chaque circonscription territoriale dans la répartition annuelle, soit des contributions directes. Classe de recrutement.

CONTINU, E adj. (lat. *continuus*). Non divisé dans son étendue. Non interrompu dans sa durée : *le sublime continu fatigue le lecteur.* N. m. Ce qui n'est pas interrompu. Ant. **Intermittent, discontinu.**

CONTINUATEUR, TRICE n. Qui continue une chose commencée : *Jean de Meung fut le continuateur de Guillaume de Lorris, dans la rédaction du* Roman de la Rose.

CONTINUATION (*si-on*) n. f. Action de continuer. Effet de cette action. Prolongement : *sentier qui est la continuation d'une route.* Ant. **Cessation, interruption.**

CONTINUEL, ELLE (*nu-èl, è-le*) adj. Qui dure sans interruption : *passer sa vie dans de continuelles inquiétudes.* Ant. **Interrompu, momentané.**

CONTINUELLEMENT (*nu-è-le-man*) adv. Sans interruption, sans cesse. Constamment, toujours.

CONTINUER (*nu-é*) v. a. (de *continu*). Poursuivre ce qui est commencé : *Richelieu continua l'œuvre de Henri IV.* Prolonger : *continuer un mur.* V. n. Ne pas cesser : *la misère continue. Continuer à... Continuer de...* Persister à, ne pas cesser de... Ant. **Cesser, interrompre, discontinuer.**

CONTINUITÉ n. f. Liaison non interrompue des parties : *la continuité des vertèbres forme l'épine dorsale.* Reproduction prolongée : *continuité d'un bruit, du travail. Solution de continuité,* interruption qui se présente dans l'étendue d'un corps, d'un ouvrage. Ant. **Interruption, discontinuité.**

CONTINÛMENT (*man*) adv. D'une manière continue.

CONTONDANT (*dan*), **E** adj. Qui meurtrit sans couper : *un bâton, un marteau, sont des instruments contondants.* Ant. **Tranchant.**

CONTORNIATE adj. f. Se dit des médailles terminées à la circonférence par un cercle d'une ou deux lignes de largeur.

CONTORSION n. f. (lat. *contorsio*). Action de tordre. Torsion anormale des muscles, des membres. Grimace : *les contorsions de Guignol font la joie des enfants.*

CONTOUR n. m. (préf. *con*, et *tour*). Circuit, enceinte : *le contour d'une ville.* Ligne dont la forme détermine celle des reliefs : *agréables contours.*

CONTOURNABLE adj. Que l'on peut contourner.

CONTOURNÉ, E adj. *Blas.* Se dit des animaux représentés de profil et regardant à sénestre, au lieu de regarder à dextre, ce qui est leur position ordinaire.

CONTOURNER (*né*) v. a. Tracer le contour de. Donner un contour à : *contourner une colonne.* Faire le tour de : *contourner une montagne.* Déformer : *cette maladie lui a contourné la taille.*

CONTRACTABLE adj. Qui peut être contracté.

CONTRACTANT (*trak-tan*), **E** adj. et n. Qui contracte : *les parties contractantes ; les contractants.*

CONTRACTATION (*trak-ta-si-on*) n. f. Action de faire un contrat. (Peu us.)

CONTRACTE adj. *Gram.* Se dit des mots qui renferment des contractions, surtout dans la langue grecque : *verbe contracte.* N. m. : *les contractes.*

CONTRACTÉ, E (*trak-té*) adj. *Gram.* Se dit de mots, de syllabes, etc., réunis en un seul son : *du, des, au, aux,* pour *de le, de les, à le, à les.* V. article.

CONTRACTER (*trak-té*) v. a. (du lat. *contractum*, supin de *contrahere*, tirer). Prendre l'engagement par contrat, etc. : *contracter un bail. Fig. Contracter des obligations,* accepter des choses qui vous imposent la reconnaissance, etc. Réduire en un moindre volume : *le froid contracte les corps. Traits contractés par la colère. Fig.* Acquérir avec le temps : *contracter une habitude.* Gagner par contagion ou autrement : *contracter une maladie. Contracter des dettes,* s'endetter. **Se contracter** v. pr. Etre établi par contrat, etc. Se resserrer. Se gagner.

CONTRACTIF (*trak*), **IVE** adj. Qui détermine une contraction.

CONTRACTILE (*trak*) adj. Susceptible de contraction : *la fibre des muscles est contractile.*

CONTRACTILITÉ (*trak*) n. f. Faculté que possèdent certains corps de se raccourcir : *la contractilité musculaire persiste quelque temps après la mort.* Ant. **Dilatabilité, expansibilité, extensibilité.**

CONTRACTION (*trak-si-on*) n. f. Diminution de volume par resserrement : *les contractions de l'écorce terrestre donnent naissance aux soulèvements montagneux. Anat.* Raccourcissement des muscles, des nerfs. *Gram.* Réduction de deux syllabes, de deux voyelles en une, comme *du* pour *de le ; août, paon, faon, Laon,* qu'on prononce *ou, pan, fan, Lan.* Ant. **Dilatation, expansion, extension.**

CONTRACTUEL, ELLE (*trak-tu-èl', è-le*) adj. Stipulé par contrat : *substitution contractuelle.*

CONTRACTUELLEMENT (*trak-tu-è-le-man*) adv. D'une manière contractuelle.

CONTRACTURE (*trak*) n. f. *Archit.* Rétrécissement dans la partie supérieure d'une colonne. *Méd.* Rigidité durable, mais involontaire, d'un muscle : *le tétanos produit une violente contracture.*

CONTRADICTEUR (*dik*) n. m. Qui contredit.

CONTRADICTION (*dik-si-on*) n. f. Action de contredire : *les puissants admettent rarement la contradiction.* Action de se mettre en opposition avec ce qu'on a dit ou fait précédemment : *les contradictions d'un accusé trahissent sa mauvaise foi.* Paroles, actes qui en résultent : *relever des contradictions.* Incompatibilité de certaines choses. *Esprit de contradiction,* disposition à contredire.

CONTRADICTOIRE (*dik*) adj. Qui exprime une contradiction : *propositions contradictoires. Dr.* Fait en présence des parties intéressées : *jugement contradictoire.* N. m. pl. *Les contradictoires,* les choses incompatibles.

CONTRADICTOIREMENT (*dik, man*) adv. D'une manière contradictoire : *juger contradictoirement un procès.*

CONTRAIGNABLE (*tré-gna-ble*) adj. Qui peut être contraint.

CONTRAIGNANT (*tré-gnan*), **E** adj. Qui contraint.

CONTRAINDRE (*trin-dre*) v. a. (lat. *constringere.* — Se conj. comme *craindre.*) Obliger quelqu'un par violence à faire une chose : *Richelieu contraignit par son énergie les grands à l'obéissance.* Gêner, retenir : *contraindre ses goûts. Dr.* Obliger par voies de droit.

CONTRAINT (*trin*), **E** adj. Forcé. Gêné, peu naturel : *l'enfant coupable a l'air contraint.*

CONTRAINTE (*trin-te*) n. f. Violence exercée contre quelqu'un : *la contrainte déforme le caractère.* Etat de cette personne : *vivre dans une contrainte perpétuelle.* Retenue : *agir sans contrainte. Fig.* Difficultés, entraves : *la contrainte de la rime. Dr. Contrainte par corps,* voie d'exécution qui consiste à priver de la liberté la personne du débiteur, pour le contraindre à remplir ses engagements. (On dit aussi ASTREINTE.)

CONTRAIRE (*tré-re*) adj. (lat. *contrarius*). Opposé. Qui n'est pas conforme à. *Fig.* Nuisible : *le vin est contraire aux goutteux.* Défavorable : *sort contraire.* N. m. L'opposé. **Au contraire** loc. adv. Tout autrement. ANT. **Analogue, pareil, semblable.**

CONTRAIREMENT (*tré-re-man*) adv. En opposition.

CONTRALTO (mot ital.) ou **CONTRALTE** n. m. La plus grave des voix de femme. Celle qui a cette voix. Pl. des *contraltos* (ital. *contralti*) ou *contraltes.*

CONTRAPONTISTE, CONTRAPUNTISTE (*pon-tis-te*) ou **CONTREPOINTISTE** (*tis-te*) n. m. Compositeur qui connaît les règles du contrepoint.

CONTRARIANT (*ri-an*), **E** adj. Qui se plaît à contrarier : *esprit contrariant.* De nature à contrarier : *pluie contrariante.*

CONTRARIER (*ri-é*) v. a. (de *contraire.* — Se conj. comme *prier.*) S'opposer aux paroles, aux actes, aux volontés de : *les parents contrarient parfois la vocation de leurs enfants.* Causer du dépit à : *voilà qui me contrarie.* Faire obstacle à : *les vents contrariaient la marche du navire. Contrarier des couleurs, des objets,* etc., les disposer de manière à obtenir opposition ou contraste. ANT. **Favoriser.**

CONTRARIÉTÉ n. f. Ennui, mécontentement. Obstacle, empêchement : *éprouver des contrariétés.*

CONTRASTANT (*tras-tan*), **E** adj. Qui contraste : *effets contrastants.*

CONTRASTE (*tras-te*) n. m. (du lat. *contra,* contre, et *stare,* se tenir). Opposition de sentiments, d'effets qui se font ressortir mutuellement : *contraste d'ombre et de lumière; le caractère de François Ier faisait un vif contraste avec celui de Charles-Quint.* ANT. **Ressemblance, analogie.**

CONTRASTER (*tras-té*) v. n. Etre en contraste.

CONTRAT (*tra*) n. m. (du lat. *cum,* avec, et *trahere,* supin *tractum,* tirer). Pacte entre deux ou plusieurs personnes : *un contrat est nul s'il a été obtenu d'une personne par dol, fraude ou violence.* Acte authentique qui le constate : *contrat notarié, contrat sous seing privé. Contrat de mariage,* convention qui règle les rapports d'intérêt entre deux époux.

CONTRAVENTION (*van-si-on*) n. f. (de *contrevenir*). Infraction à une loi, à un contrat, etc. *Spécialem.,* infraction qui ne relève que des tribunaux de simple police : *en matière de contravention, la bonne foi ne peut être alléguée devant le juge.*

CONTRE (lat. *contra*) prép. qui marque opposition, rencontre, choc : *parler contre sa pensée, se heurter contre un arbre, marcher contre l'ennemi;* proximité : *sa maison est contre la mienne.* N. m. L'opposé : *soutenir le pour et le contre. Escr.* Mouvement du fer qui, passant sous celui de l'adversaire, vient frapper son fer du côté opposé à celui d'où l'on est parti. Loc. adv. : **Ci-contre,** vis-à-vis. **Tout contre,** tout près. **Là-contre,** à toucher. Adv. **Contre à contre,** parallèlement et tout près, mais sans contact. — L'e de *contre* ne s'élide jamais.

CONTRE-ACCUSATION (*za-si-on*) n. f. Accusation qui répond à une autre. Pl. des *contre-accusations.*

CONTRE-ALLÉE (*a-lé*) n. f. Allée latérale et parallèle à une allée principale. Pl. des *contre-allées.*

CONTRE-AMIRAL n. m. Officier général de la marine, immédiatement au-dessous du vice-amiral. Pl. des *contre-amiraux.*

CONTRE-APPEL (*a-pèl*) n. m. Second appel contrôlant le premier. Pl. des *contre-appels.*

CONTRE-APPROCHES n. f. pl. Travaux des assiégés allant au-devant de ceux des assiégeants.

CONTRE-ATTAQUE (*a-ta-ke*) n. f. Action d'une troupe qui passe brusquement de la défensive à l'offensive. N. f. pl. Travaux de défense, que des assiégés opposent aux travaux d'attaque des assiégeants.

CONTRE-AVIS (*vi*) n. m. invar. Avis contradictoire.

CONTRE-BALANCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il contre-balança, nous contre-balançons.*) Faire équilibre par le poids : *un gramme contre-balance un centimètre cube d'eau distillée. Fig.* Egaler en force, en valeur, en mérite, etc. Compenser : *les avantages de la liberté contre-balancent ses inconvénients.*

CONTREBANDE n. f. (esp. *contra,* contre, et *bando,* ordonnance). Introduction, vente clandestine de marchandises prohibées ou soumises à des droits dont on fraude le trésor : *des droits de douane élevés provoquent la contrebande.* Ces marchandises mêmes : *les armes, munitions, charbon, etc., constituent la contrebande de guerre. Fig.* et *fam. De contrebande,* illégitime, défendu.

CONTREBANDIER (*di-é*), **ÈRE** adj. et n. Qui se livre à la contrebande : *goélette contrebandière.*

CONTRE-BAS (*bâ*) adv. Dans une direction vers le bas. N. m. : *descendre un contre-bas.* **En contrebas** loc. adv. De haut en bas. A un niveau inférieur.

CONTREBASSE (*bâ-se*) n. f. Le plus grand et le plus grave des instruments de musique à archet. Instrument de cuivre dont le son est d'une octave au-dessous de la basse ordinaire. (V. BOMBARDON.) Musicien qui en joue.

CONTREBASSISTE (*ba-sis-te*) ou **CONTREBASSIER** (*ba-si-é*) n. m. Musicien qui joue de la contrebasse.

CONTRE-BATTERIE (*ba-te-rî*) n. f. Batterie de canons opposée à une autre. *Fig.* Moyen employé pour déjouer quelque intrigue. Pl. des *contre-batteries.*

CONTREBATTRE (*ba-tre*) v. a. (Se conj. comme *battre.*) *Artill.* Répondre à une attaque par une autre.

CONTRE-BIAIS [*bi-è*] **(À)** loc. adv. En sens opposé au sens direct.

CONTRE-BORD [*bor*] **(À)** loc. adv. *Mar.* En allant à l'opposé l'un de l'autre.

CONTRE-BORDÉE (*dé*) n. f. *Mar.* Bordée en sens contraire. Pl. des *contre-bordées.*

CONTRE-BOUTANT (*tan*) n. m. Pièce de bois oblique, qui sert d'appui à un mur. (Pl. des *contre-boutants.*) Adjectiv. : *murs contre-boutants.*

CONTRE-BOUTER ou **CONTRE-BUTER** (*té*) v. a. Appuyer un mur par un étai, un pilier.

CONTRE-BRASSER (*bra-sé*) v. a. En parlant des vergues, brasser en sens contraire.

CONTRE-CALQUER (*ké*) v. a. Calquer un calque retourné, ce qui donne une épreuve en sens contraire de l'original.

CONTRECARRER (*ka-ré*) v. a. S'opposer directement aux projets de quelqu'un : *Richelieu contrecarra les vues des Espagnols sur la Valteline.*

CONTRE-CHÂSSIS (*châ-si*) n. m. invar. Châssis de verre ou de papier, qu'on applique devant un châssis ordinaire.

CONTRE-CLEF (*klé*) n. f. Voussoir près de la clef d'une voûte. Pl. des *contre-clefs.*

CONTRE-CŒUR [*keur*] **(À)** loc. adv. V. CŒUR.

CONTRE-CŒUR (*keur*) n. m. Le fond de la cheminée. (V. la fig. CHEMINÉE.) Plaque de fer qu'on y fixe pour le conserver. Nom donné aux rails coudés qui se trouvent à l'intérieur d'un croisement de voies ferrées. Pl. des *contre-cœur* ou *contre-cœurs.*

CONTRE-COUP (*kou*) n. m. Rebondissement d'un corps qui en a frappé un autre. Répercussion d'un choc sur une partie autre que celle où il s'est produit. *Fig.* Evénement qui est la suite d'un autre : *la révolution de 1830 eut de nombreux contre-coups dans toute l'Europe.*

CONTRE-COURANT (*ran*) n. m. Courant de direction contraire : *la circulation des eaux marines se fait par des courants superficiels et des contre-courants profonds.*

CONTREDANSE n. f. Danse vive et légère, où plusieurs personnes se font vis-à-vis. (On dit aujourd'hui *quadrille*.) Air qui accompagne une contredanse.

CONTRE-DÉCLARATION (*si-on*) n. f. Déclaration contraire à une précédente. Pl. des *contre-déclarations*.

CONTRE-DÉGAGEMENT (*man*) n. m. *Escr*. Dégagement que l'on fait en même temps que celui de l'adversaire. Pl. des *contre-dégagements*.

CONTRE-DÉGAGER (*jé*) v. n. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il contre-dégagea, nous contre-dégageons*.) *Escr*. Faire un contre-dégagement. V. a. Dégager le fer.

CONTRE-DÉNONCIATION (*si-a-si-on*) n. f. *Dr*. Signification à un tiers de la dénonciation faite à un débiteur dont ce tiers est lui-même débiteur. Pl. des *contre-dénonciations*.

CONTRE-DIGUE (*di-ghe*) n. f. Digue qui en renforce une autre. Pl. des *contre-digues*.

CONTREDIRE v. a. (Se conj. comme *médire*.) Dire le contraire : *les actes de Louis XI contredirent souvent ses paroles*. Etre en opposition. Absolum. : *aimer à contredire*. **Se contredire** v. pr. Etre en contradiction les uns avec les autres, avec soi-même. Ant. **Confirmer, approuver, appuyer.**

CONTREDISANT (*zan*), **E** adj. Qui aime à contredire : *esprit contredisant*.

CONTREDIT (*di*) n. m. *Dr*. Réponse écrite aux dires de l'adversaire. **Sans contredit** loc. adv. Sans objection possible.

CONTRÉE (*tré*) n. f. Certaine étendue de pays : *chaque contrée a ses produits*.

CONTRE-ÉCHANGE n. m. Echange mutuel. Pl. des *contre-échanges*.

CONTRE-ENQUÊTE (*an-kè-te*) n. f. *Dr*. Enquête opposée à une autre. Pl. des *contre-enquêtes*.

CONTRE-ÉPAULETTE (*pô-lè-te*) n. f. Epaulette sans franges. Pl. des *contre-épaulettes*.

Contre-épaulette.

CONTRE-ÉPREUVE n. f. Epreuve que l'on tire sur une estampe fraîchement imprimée. Dans une assemblée, vote, en général à mains levées, sur la proposition contraire à celle qu'on a mise d'abord aux voix : *la contre-épreuve est destinée à prouver l'exactitude du premier vote*. Pl. des *contre-épreuves*.

CONTRE-ESPALIER (*ès-pa-li-é*) n. m. Espalier placé, sans être adossé, parallèlement à l'espalier d'un mur. Pl. des *contre-espaliers*.

CONTRE-EXPERTISE (*èks-pèr-ti-ze*) n. f. Expertise destinée à en contrôler une autre. Pl. des *contre-expertises*.

CONTREFAÇON n. f. Action de reproduire ou d'imiter frauduleusement une chose au préjudice de l'auteur ou de l'inventeur : *la contrefaçon est sévèrement prohibée*. Ouvrage contrefait.

CONTREFACTEUR (*fak*) n. m. Celui qui commet une contrefaçon.

CONTREFACTION (*fak-si-on*) n. f. Imitation frauduleuse des monnaies, poinçons, effets publics, etc.

CONTREFAIRE (*fè-re*) v. a. (de *contre*, et *faire*. — Se conj. comme *faire*.) Représenter en imitant : *contrefaire le chant du coq*. Imiter les autres pour les tourner en ridicule. Faire une contrefaçon. Feindre : *contrefaire la douleur*. Déguiser : *contrefaire sa voix*. **Se contrefaire** v. pr. Etre fait par contrefaçon. Se montrer ce qu'on n'est pas.

CONTREFAISABLE (*fe-za-ble*) adj. Que l'on peut contrefaire.

CONTREFAISEUR (*fe-zeur*) n. m. *Fam*. Qui contrefait les paroles et les gestes.

CONTREFAIT (*fè*), **E** adj. Imité par contrefaçon : *sceau contrefait*. Difforme : *Esope était contrefait*.

CONTRE-FENÊTRE n. f. Double clôture d'une fenêtre. Pl. des *contre-fenêtres*.

CONTRE-FICHE n. f. Pièce de bois mise obliquement contre un mur, etc., pour le soutenir. Pl. des *contre-fiches*.

CONTRE-FIL n. m. Sens contraire à la direction normale. **A contre-fil** loc. adv. A rebours.

CONTREFORT (*for*) n. m. Pilier servant d'appui à un mur qui supporte quelque charge : *les contreforts d'une voûte*. Chaîne secondaire de montagnes qui semble appuyer une chaîne principale : *les contreforts des Alpes*. Pièce de cuir qui sert à renforcer le derrière d'une chaussure.

CONTRE-FUGUE (*ghe*) n. f. Fugue où l'imitation du sujet se fait en sens inverse. Pl. des *contre-fugues*.

CONTRE-GARDE n. f. Ouvrage de fortification servant à en protéger un autre. Pl. des *contre-gardes*.

CONTRE-HACHER (*ché*) v. a. Faire des contre-hachures pour augmenter la vigueur d'un dessin.

CONTRE-HACHURE n. f. Hachure qui en croise d'autres. Pl. des *contre-hachures*.

CONTRE-HÂTIER (*ti-é*) n. m. Grand chenet de cuisine garni de crochets. Pl. des *contre-hâtiers*.

CONTRE-HAUT [*ô*] **(EN)** loc. adv. De haut en bas. En dessus d'un objet.

CONTRE-HERMINE (*èr*) n. f. *Blas*. Fourrure qui, à l'inverse de l'hermine, est constituée par un fond noir semé de mouchetures blanches. Pl. des *contre-hermines*. (V. la planche BLASON.)

CONTRE-INDICATION (*si-on*) n. f. *Méd*. Circonstance particulière qui s'oppose à l'emploi d'un moyen médical : *la jeunesse du sujet est une contre-indication pour l'emploi des opiacés*. Pl. des *contre-indications*.

CONTRE-INDIQUER (*ké*) v. a. Fournir une indication contraire.

CONTRE-JOUR n. m. Lumière éclairant un objet d'un jour faux. Endroit opposé au grand jour. **A contre-jour** loc. adv. Dans un sens opposé au jour : *se placer à contre-jour*. Pl. des *contre-jours*.

CONTRE-LETTRE (*lè-tre*) n. f. Acte secret, annulant ou modifiant un acte authentique : *les contre-lettres ne sont pas opposables aux tiers*. Pl. des *contre-lettres*.

CONTREMAÎTRE, ESSE (*mè-tre, è-se*) n. Personne qui dirige les ouvriers ou les ouvrières, dans un atelier ou un chantier. N. m. Ancien grade des officiers mariniers, remplacé par celui de second maître.

CONTRE-MANDAT (*da*) n. m. Mandat destiné à annuler un autre mandat. Pl. des *contre-mandats*.

CONTREMANDEMENT (*man*) n. m. Révocation d'un ordre donné précédemment.

CONTREMANDER (*dé*) v. a. Révoquer un ordre, une demande.

CONTREMARCHE n. f. Marche d'une armée, en sens contraire à la direction d'abord suivie. *Constr*. Devant vertical d'une marche d'escalier.

CONTRE-MARÉE (*ré*) n. f. Marée dont la direction est opposée à celle de la marée ordinaire. Pl. des *contre-marées*.

CONTREMARQUE n. f. Seconde marque apposée à un ballot, à des ouvrages d'or et d'argent. Billet délivré, au théâtre, à ceux qui en sortent momentanément, pour qu'ils aient le droit de rentrer.

CONTREMARQUER (*ké*) v. a. Apposer une seconde marque.

CONTRE-MESURE (À) loc. adv. A contretemps.

CONTRE-MINE n. f. Mine des assiégés contre les mines de l'assiégeant. *Fig*. Intrigue pour déjouer une intrigue. Pl. des *contre-mines*.

CONTRE-MINER (*né*) v. a. Faire une contre-mine. Fig. Déjouer par des moyens secrets.

CONTRE-MINEUR n. m. Celui qui travaille à une contre-mine. Pl. des *contre-mineurs*.

CONTRE-MUR n. m. Mur bâti contre un autre pour le fortifier, le conserver. Pl. des *contre-murs*.

CONTRE-MURER (*ré*) v. a. Faire un contre-mur.

CONTRE-OPÉRATION (*si-on*) n. f. Opération contraire à une autre.

CONTRE-OPPOSITION (*o-po-zi-si-on*) n. f. Minorité d'une opposition, qui s'en détache en certains cas, dans une assemblée. Pl. des *contre-oppositions*.

CONTRE-ORDRE n. m. Révocation d'un ordre : *donner un contre-ordre*. Pl. des *contre-ordres*.

CONTRE-OUVERTURE (*vèr*) n. f. Ouverture en regard d'une autre. *Chir*. Incision, ouverture faite à l'opposite d'une ouverture naturelle ou d'une plaie. Pl. des *contre-ouvertures*.

CONTRE-PARTIE (*tî*) n. f. *Comm*. Double d'un registre sur lequel on inscrit toutes les parties d'un compte. Ecriture servant de vérification. *Mus*. Partie opposée à une autre, surtout celle de second dessus. *Fig*. Sentiment, avis contraire : *soutenir la contre-partie*. Pl. des *contre-parties*.

CONTRE-PAS (*pa*) n. m. invar. Demi-pas rapide, par lequel on se remet au pas.

CONTRE-PASSATION (*pa-sa-si-on*) n. f. Action de contre-passer. Pl. des *contre-passations*.

CONTRE-PASSER (*pa-sé*) v. a. Repasser une lettre de change à la personne de qui on la tient.

CONTRE-PENTE (*pan-te*) n. f. Pente opposée à une autre. Chaque moitié de ce qui est en dos d'âne. Déclivité qui porte des eaux où il ne faudrait pas. Pl. des *contre-pentes*.

CONTRE-PIED (*pi-é*) n. m. *Chass.* Chemin que font les chiens en suivant à rebours les voies d'une bête. *Fig.* Le contraire d'une chose. *Prendre le contre-pied d'une opinion,* défendre le sentiment exactement contraire. **A contre-pied** loc. adv. A rebours.

CONTRE-PLATINE n. f. Plaque de fer ayant la forme d'un S, qui se place du côté opposé à la platine d'une arme à feu. Pl. des *contre-platines*.

CONTREPOIDS (*poi*) n. m. Poids servant à en contre-balancer d'autres : *les contrepoids d'une horloge. Fig.* Force qui balance une force contraire : *la crainte des châtiments sert de contrepoids aux vices.* Balancier d'un danseur de corde.

CONTRE-POIL n. m. Le sens contraire du sens dans lequel le poil est couché. **A contre-poil** loc. adv. Dans un sens contraire.

CONTREPOINT (*poin*) n. m. Art de composer de la musique à deux ou plusieurs parties. Composition faite d'après les règles du contrepoint.

CONTRE-POINTE n. f. Partie tranchante de l'extrémité du dos de la lame d'un sabre. Pl. des *contre-pointes*. Escrime au sabre où l'on utilise cette partie : *connaître la pointe et la contre-pointe*.

CONTRE-POINTER (*té*) v. a. Piquer une étoffe des deux côtés : *contre-pointer une couverture*.

CONTREPOINTISTE n. m. V. CONTRAPONTISTE.

CONTREPOISON (*zon*) n. m. Remède contre le poison, au physique et au moral : *administrer un contrepoison. Fig. : le travail est le contrepoison du vice.* — Voici quelques contrepoisons : dans les empoisonnements par le phosphore, le *lait ;* par le laudanum, le *café ;* par le vert-de-gris, le *lait ;* par l'arsenic, l'*eau de chaux,* les *blancs d'œufs ;* par les champignons, l'*éther*, le *jus de citron ;* par les moules, l'*éther*, le *camphre ;* par le sublimé, les *blancs d'œufs*.

CONTRE-POLICE n. f. Police qui surveille secrètement une autre police. Pl. des *contre-polices*.

CONTRE-PORTE n. f. Châssis garni de toile, placé devant une porte pour mieux intercepter l'air. Seconde porte d'une place forte. Pl. des *contre-portes*.

CONTRE-PRESSION (*pré-si-on*) n. f. Pression opposée à une autre. Pl. des *contre-pressions*.

CONTRE-PROJET (*je*) n. m. Projet contraire à un autre. Pl. des *contre-projets*.

CONTRE-PROPOSITION (*zi-si-on*) n. f. Proposition opposée à une autre. Pl. des *contre-propositions*.

CONTRE-QUILLE (*ki, ll* mll.) n. f. *Mar.* Seconde quille qui s'ajoute au-dessous de la première. Pl. des *contre-quilles*.

CONTRE-RAIL (*ra, l* mll.) n. m. Second rail que l'on place à côté du premier, à l'intérieur de la voie, notamment aux passages à niveau, croisement de voies, courbes rapides, etc. Pl. des *contre-rails*.

CONTRE-RÉVOLUTION (*si-on*) n. f. Seconde révolution tendant à détruire les résultats de la première : *après 1815, la contre-révolution, représentée par la Sainte-Alliance, essaya d'étouffer les mouvements libéraux en Europe.* Pl. des *contre-révolutions*.

CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE (*si-o-nè-re*) adj. Favorable à une contre-révolution. N. Partisan d'une contre-révolution. Pl. des *contre-révolutionnaires*.

CONTRE-SAISON (*sé-zon*) n. f. Fleur produite en dehors de la saison normale. Pl. des *contre-saisons*.

CONTRE-SAISON (À) loc. adv. Hors de saison.

CONTRE-SANGLON n. m. Courroie clouée à l'arçon d'une selle pour y attacher la sangle. Pl. des *contre-sanglons*.

CONTRESCARPE (*très-kar-pe*) n. f. *Fortif.* Pente du mur extérieur du fossé, du côté de la campagne.

CONTRE-SCEAU (*sô*) ou **CONTRE-SCEL** (*sèl*) n. m. Petit sceau qui s'appose à côté du grand. Pl. des *contre-sceaux* ou des *contre-scels*.

CONTRE-SCELLER (*sè-lé*) v. a. Mettre le contre-sceau.

CONTRESEING (*sin*) n. m. Signature de celui qui contresigne.

CONTRESENS (*sanss*) n. m. Sens contraire au sens naturel : *contresens d'une étoffe.* Fausse interprétation d'un texte : *une version remplie de contresens.* Chose opposée à la logique, à la raison : *sa conduite est un contresens.* **À contresens** loc. adv. A rebours.

CONTRESIGNATAIRE (*tè-re*) adj. et n. Qui appose un contreseing.

CONTRESIGNER (*gné*) v. a. Signer après celui dont l'acte émane : *en France, les ministres contresignent les décrets du président de la République.* Mettre sur l'adresse d'une lettre le nom du fonctionnaire qui l'expédie.

CONTRE-SUJET (*jè*) n. m. *Mus.* Second ou troisième sujet, dans une fugue. Pl. des *contre-sujets*.

CONTRE-TAILLE (*ta, ll* mll.) n. f. Chacune des tailles qui croisent les premières tailles d'une gravure. Pl. des *contre-tailles*.

CONTRETEMPS (*tan*) n. m. Evénement fâcheux, imprévu, qui nuit au succès d'une affaire. *Mus.* Action d'attaquer le son sur le temps faible de la mesure ou sur la partie faible du temps. **À contretemps** loc. adv. Mal à propos : *agir à contretemps*.


Contretemps.

CONTRE-TERRASSE (*tè-ra-se*) n. f. Terrasse appuyée contre une autre. Pl. des *contre-terrasses*.

CONTRE-TIMBRE n. m. Empreinte apposée sur les papiers timbrés pour modifier la valeur du premier timbre. Pl. des *contre-timbres*.

CONTRE-TIRER (*ré*) v. a. Faire la contre-épreuve de : *contre-tirer un dessin*.

CONTRE-TORPILLEUR (*pi, ll* mll.) n. m. Petit bâtiment de guerre, très rapide, destiné à donner la chasse aux torpilleurs. Pl. des *contre-torpilleurs*.

CONTRE-VAIR (*vèr*) n. m. *Blas.* Fourrure constituée par des clochetons (*points*) d'azur et d'argent réunis deux à deux, à l'inverse du vair, où ils sont alternés. (V. la planche BLASON.)

CONTRE-VALEUR n. f. Valeur donnée en échange d'une autre. Pl. des *contre-valeurs*.

CONTREVALLATION (*val-la-si-on*) n. f. (lat. *contra*, contre, et *vallum*, retranchement). Fossé et retranchement autour d'une place qu'on assiège : *César entoura Alésia de contrevallations*.

CONTRE-VAPEUR n. f. Mode de distribution de vapeur qui permet le renversement de la vapeur pour arrêter les trains lancés à grande vitesse.

CONTREVENANT (*nan*), **E** n. Qui contrevient.

CONTREVENIR v. n. (Se conj. comme *venir*.) Agir contrairement, ne pas se conformer : *contrevenir à un arrêté de police*.

CONTREVENT (*van*) n. m. Volet placé à l'extérieur d'une fenêtre. Dans une charpente, pièce de bois placée obliquement entre les fermes pour leur donner plus de résistance contre le vent.


Contrevent.

CONTRE-VÉRITÉ n. f. Chose contraire à la vérité : *dire une contre-vérité* Chose dite pour être entendue dans un sens contraire Pl. des *contre-vérités*.

CONTRE-VISITE n. f. Visite destinée à en contrôler une autre : *subir une contre-visite médicale*. Pl. des *contre-visites*.

CONTRIBUABLE adj. et n. Qui paye des contributions : *le percepteur reçoit l'argent des contribuables*.

CONTRIBUANT (*bu-an*) n. m. Celui qui contribue.

CONTRIBUER (*bu-é*) v. n. (lat. *contribuere*, fournir). Payer sa part d'une dépense, d'une charge commune : *tous les citoyens doivent contribuer à la défense nationale.* Aider à l'exécution d'une entreprise.

CONTRIBUTIF, IVE adj. Qui concerne les contributions : *rôles contributifs.* Qui marque la contribution : *part contributive*.

CONTRIBUTION (*si-on*) n. f. (de *contribuer*). Ce que chacun donne pour sa part d'une dépense, d'une charge commune. Charge imposée à une communauté : *les Prussiens, en 1870, imposaient aux villes occupées de lourdes contributions.* Impôt payé à l'Etat.

Mettre à contribution, faire contribuer de quelque manière à une dépense. *Dr. civ.* Répartition, au marc le franc, d'une somme d'argent entre des créanciers chirographaires : *ouvrir une contribution*. **Contributions directes,** celles qui sont perçues directement en vertu des rôles nominatifs. **Contributions indirectes,** celles qui sont perçues indirectement en raison d'un acte, d'une consommation.

CONTRISTANT (*tris-tan*), **E** adj. Qui contriste.

CONTRISTER (*tris-té*) v. a. (lat. *contristare*). Affliger : *cette nouvelle m'a fort contristé*. Ant. **Dérider, égayer, réjouir.**

CONTRIT (*tri*), **E** adj. (lat. *contritus*; de *cum*, avec, et *tritus*, broyé). Qui a un grand regret de ses fautes. Mortifié, chagrin : *air contrit*.

CONTRITION (*si-on*) n. f. Douleur profonde et sincère d'avoir offensé Dieu : *faire son acte de contrition*. Repentir. Ant. **Endurcissement, impénitence.**

CONTRÔLABLE adj. Qui peut être contrôlé : *les dires d'un espion sont rarement contrôlables*.

CONTRÔLE n. m. (de *contre*, et *rôle*). Registre double que l'on tient pour la vérification d'un autre. Droit que l'on paye pour certains actes. Vérification : *le contrôle d'une caisse*. Marque de l'Etat sur les ouvrages d'or ou d'argent. Etat nominatif des personnes qui appartiennent à un corps : *officier rayé des contrôles de l'armée*. *Fig.* Critique : *je me passerai bien de votre contrôle*.

CONTRÔLEMENT (*man*) n. m. Action de contrôler. (Peu us.)

CONTRÔLER (*lé*) v. a. Inscrire sur le contrôle. Vérifier : *contrôler une dépense*. Mettre le contrôle sur les ouvrages d'or et d'argent. *Fig.* Censurer.

CONTRÔLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne chargée d'exercer un contrôle. *Fig.* Qui censure, critique.

CONTROUVER (*vé*) v. a. Inventer une fausseté. S'emploie surtout au participe passé : *fait controuvé*.

CONTROVERSABLE (*vèr*) adj. Qui peut être discuté : *la question est fort controversable*.

CONTROVERSE (*vèr-se*) n. f. (lat. *controversia*). Débat, contestation sur une question, une opinion, etc., surtout en matière religieuse : *Bossuet engagea avec le protestant Jurieu une longue controverse*.

CONTROVERSER (*vèr-sé*) v. a. Mettre en controverse. Soutenir une controverse.

CONTROVERSISTE (*vèr-sis-te*) n. m. Qui traite des sujets de controverse en matière religieuse.

CONTUMACE n. f. (lat. *contumacia* et *contumax*). Refus, défaut de comparaître en justice, pour affaire criminelle : *la contumace est considérée comme un aveu de crime*. *Purger sa contumace*, se présenter devant le juge après avoir été condamné par contumace. N. Personne en état de contumace : *les biens du contumace sont confisqués et régis par l'administration des Domaines*. (Dans ce dernier cas, on dit quelquef. contumax.)

CONTUMAX adj. et n. V. contumace.

CONTUS, E (*tu, u-ze*) adj. (lat. *contusus*). Meurtri. *Plaie contuse*, plaie produite par contusion.

CONTUSION (*zi-on*) n. f. (de *contus*). Meurtrissure produite par un corps dur, contondant.

CONTUSIONNER (*zi-o-né*) v. a. Faire des contusions : *chute qui contusionne le corps*.

CONVAINCANT (*vin-kan*), **E** adj. Qui porte conviction : *raisonnement convaincant*. — Ne pas confondre avec *convainquant*, participe présent de *convaincre*.

CONVAINCRE (*vin-kre*) v. a. (lat. *convincere*. — Se conj. comme *vaincre*.) Réduire quelqu'un par le raisonnement, ou par des preuves sensibles et évidentes, à reconnaître une vérité, l'exactitude d'un fait : *convaincre d'hypocrisie*. Absolum. : *la logique est l'art de convaincre*.

CONVAINCU, E (*vin*) adj. (de *convaincre*). Persuadé, de bonne foi : *un spirite convaincu*. Reconnu coupable : *être convaincu de mensonge*.

CONVALESCENCE (*lès-san-se*) n. f. Etat d'une personne qui relève de maladie : *la convalescence demande toujours des soins attentifs*.

CONVALESCENT (*lès-san*), **E** adj. et n. (lat. *convalescens*). Qui se fortifie. Qui relève de maladie.

CONVENABLE adj. Sortable, qui convient : *mariage convenable*. Proportionné : *récompense convenable*. Décent : *cela n'est pas convenable*. Ant. **Inconvenant, malséant, déplacé.**

CONVENABLEMENT (*man*) adv. D'une manière convenable.

CONVENANCE n. f. Rapport, conformité : *convenance d'humeur*. Commodité, utilité. *Mariage de convenance*, celui où les rapports de naissance, de fortune, ont été plus consultés que l'inclination. Pl. Bienséance, décence : *respecter les convenances*. Ant. **Inconvenance, impertinence.**

CONVENANT (*nan*), **E** adj. Qui convient, bienséant : *démarches convenantes*.

CONVENIR v. n. (lat. *convenire*. — Se conj. comme *venir*.) Demeurer d'accord : *ils sont convenus de se trouver ensemble*. Avouer : *il est convenu de sa méprise*. Etre convenable, agréer : *cet emploi lui aurait bien convenu*. V. impers. Etre expédient, à propos : *il convient, il aurait convenu de...* — Prend l'auxiliaire *avoir* quand il signifie *être convenable, à la convenance* : *cet emploi m'aurait convenu*; l'auxiliaire *être* quand il exprime l'*accord* : *ils sont convenus de partir*. **Se convenir** v. pr. Se plaire. Ant. **Disconvenir.**

CONVENT (*van*) n. m. (du lat. *conventus*, réunion). Assemblée générale de francs-maçons.

CONVENTICULE (*van*) n. m. (lat. *conventiculum*). Petite assemblée secrète et souvent illicite.

CONVENTION (*van-si-on*) n. f. (de *convenir*). Accord, pacte : *toute convention contraire à l'ordre public ou à la morale est nulle de plein droit*. **De convention** loc. adj. Qui est admis par accord tacite : *langage de convention*. *La Convention*. V. *Part. hist.* Pl. Clauses d'un accord : *les conventions du traité d'Utrecht furent avantageuses pour l'Angleterre*.

CONVENTIONNEL, ELLE (*van-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui résulte d'une convention : *le billon a une valeur conventionnelle*. N. m. Membre de la Convention nationale.

CONVENTIONNELLEMENT (*van-si-o-nè-le-man*) adv. Par convention.

CONVENTUALITÉ (*van*) n. f. Etat d'une maison religieuse où l'on vit sous une règle.

CONVENTUEL, ELLE (*van-tu-èl, è-le*) adj. Qui est propre au couvent : *la vie conventuelle*.

CONVENTUELLEMENT (*van-tu-è-le-man*) adv. En communauté : *vivre conventuellement*.

CONVERGENCE (*vèr-jan-se*) n. f. Direction commune vers un même point. *Fig.* Tendance vers un résultat commun : *la convergence des efforts est une garantie de succès*. Ant. **Divergence.**

CONVERGENT (*vèr-jan*), **E** adj. Qui converge : *feux convergents*. Ant. **Divergent.**

CONVERGER (*vèr-jé*) v. n. (lat. *convergere*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il convergea, nous convergeons*.) Tendre vers le même point : *les rayons du soleil colligés par une lentille biconvexe convergent vers le foyer de celle-ci*. Ant. **Diverger.**

CONVERS, E (*vèr, vèr-se*) adj. (lat. *conversus*). Employé au service domestique d'un couvent : *frère convers; sœur converse*.

CONVERSATION (*vèr-sa-si-on*) n. f. (de *converser*). Entretien familier : *la conversation n'admet aucun pédantisme*.

CONVERSE (*vèr-se*) adj. et n. f. *Log.* Se dit d'une proposition dont on prend le sujet pour en faire l'attribut et l'attribut pour en faire le sujet, sans qu'elle cesse d'être vraie. Ex. : *l'étendu est divisible, le divisible est étendu*.

CONVERSER (*vèr-sé*) v. n. (lat. *conversari*). S'entretenir familièrement avec quelqu'un : *Socrate, après avoir bu la ciguë, continua à converser tranquillement avec ses disciples*.

CONVERSIBLE (*vèr*) adj. V. convertible.

CONVERSION (*vèr*) n. f. (du lat. *conversum*, supin de *convertere*, retourner). Action de tourner. Changement de front. Changement de forme, de nature : *conversion des poids et mesures*. Changement du taux de l'intérêt : *la conversion des rentes*. *Dr.* Changement d'un acte en un autre. *Théol.* Changement de croyance religieuse : *la conversion de Henri IV fut un acte d'habile politique*.

CONVERTI, E (*vèr*) n. Qui a été ramené à la religion. Qui a embrassé une autre opinion, un autre parti : *les nouveaux convertis sont toujours pleins de zèle*. *Fig.* *Prêcher un converti*, chercher à convaincre quelqu'un qui est déjà convaincu.

CONVERTIBILITÉ (*vèr*) n. f. Propriété de ce qui est convertible.

CONVERTIBLE (*vèr*) adj. Qui peut être converti : *fraction exactement convertible en décimales. Fin.* Qui peut s'échanger contre d'autres valeurs. ANT. **Inconvertible.**

CONVERTIR (*vèr*) v. a. (lat. *convertere*). Changer une chose en une autre : *convertir un billet de banque en espèces. Fig.* Faire changer de résolution, d'opinion, de parti, de religion : *saint Paul convertit les gentils.* **Se convertir** v. pr. Changer d'avis, de sentiment, de parti, de religion. ANT. **Pervertir.**

CONVERTISSABLE (*vèr-ti-sa-ble*) adj. Qui peut être converti. ANT. **Inconvertissable.**

CONVERTISSEMENT (*vèr-ti-se-man*) n. m. Action de convertir : *convertissement des monnaies.*

CONVERTISSEUR (*vèr-ti-seur*) n. m. Qui réussit dans la conversion des âmes. Cornue métallique où l'on transforme la fonte en acier.

CONVEXE (*vèk-se*) adj. (lat. *convexus*). Courbé et arrondi en dehors : *les miroirs convexes grossissent et défigurent les objets. Poligone convexe,* polygone tel que l'un quelconque de ses côtés prolongé laisse toute la figure d'un même côté par rapport à lui. ANT. **Concave.**


Lentille convexe.

CONVEXITÉ (*vèk-si*) n. f. Rondeur, courbure d'un corps : *la convexité de la terre.* ANT. **Concavité.**

CONVICT (*vikt'*) n. m. (mot anglais). En droit anglais, tout criminel emprisonné ou déporté : *les convicts ont commencé la colonisation de l'Australie.*

CONVICTION (*vik-si-on*) n. f. (du lat. *convictum,* supin de *convincere,* convaincre). Effet que produit dans l'esprit une preuve évidente, une certitude raisonnée : *toute conviction sincère mérite le respect.*

CONVIÉ, E n. Invité, convive.

CONVIER (*vi-é*) v. a. (bas lat. *convitare.* — Se conj. comme *prier.*) Inviter quelqu'un à un repas, à une fête. Engager.

CONVIVE n. (lat. *conviva*). Qui prend ou doit prendre part à un repas.

CONVOCABLE adj. Qui peut être convoqué.

CONVOCATEUR, TRICE adj. et n. Qui convoque.

CONVOCATION (*si-on*) n. f. Action de convoquer : *convocation d'une assemblée.*

CONVOI n. m. (de *convoyer*). Cortège funèbre qui accompagne un mort. Flotte marchande avec son escorte : *le sacrifice du* Vengeur *sauva le convoi de Villaret-Joyeuse.* Transport de munitions, de vivres, d'argent, etc., pour un camp, une place assiégée. Train de chemin de fer.

CONVOIEMENT (*voi-man*) n. m. Action de convoyer.

CONVOITABLE adj. Qui peut être convoité.

CONVOITER (*té*) v. a. (dérivé du lat. *cupiditas,* désir). Désirer avec avidité : *convoiter le bien d'autrui.* ANT. **Dédaigner.**

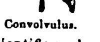
CONVOITISE (*ti-ze*) n. f. (de *convoiter*). Désir immodéré. Cupidité.

CONVOL n. m. Action de convoler à un nouveau mariage.

CONVOLER (*lé*) v. n. (lat. *convolare*). Se remarier : *convoler en secondes, en troisièmes noces.*

CONVOLUTÉ, E adj. (lat. *convolutus*). *Bot.* Roulé en cornet : *feuilles convolutées.*

CONVOLVULACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type le *convolvulus* ou *liseron.* S. une *convolvulacée.*


Convolvulus.

CONVOLVULUS (*luss*) n. m. (du lat. *convolvere,* enrouler). *Bot.* Nom scientifique du liseron, appelé aussi BELLE-DE-JOUR.

CONVOQUER (*ké*) v. a. (lat. *convocare*). Faire assembler : *les états généraux furent convoqués à Versailles le 5 mai 1789.*

CONVOYER (*voi-ié*) v. a. (du lat. *cum,* avec, et *via,* chemin. — Se conj. comme *aboyer.*) Escorter dans un but de protection : *convoyer un navire.*

CONVOYEUR (*voi-i-eur*) n. m. Navire qui en escorte un autre. Fonctionnaire qui accompagne un convoi. Adjectiv. : *bâtiment convoyeur.*

CONVULSÉ, E adj. Crispé d'une manière convulsive : *visage convulsé par la terreur.*

CONVULSIF, IVE adj. Caractérisé par des convulsions : *toux convulsive.*

CONVULSION n. f. (lat. *convulsio;* de *convellere,* tirailler). Contraction violente et involontaire des muscles, des membres : *les convulsions sont fréquentes chez les enfants. Fig.* Mouvement violent, causé par les passions : *les convulsions du désespoir.* Bouleversement : *convulsion politique.*

CONVULSIONNAIRE (*si-o-né-re*) adj. et n. Attaqué de convulsions. (Peu us.) N. pl. Fanatiques jansénistes du XVIIIe siècle, auxquels l'exaltation religieuse causait des convulsions.

CONVULSIONNER (*si-o-né*) v. a. Donner des convulsions : *l'électricité convulsionne les muscles.*

CONVULSIVEMENT (*man*) adv. D'une manière convulsive : *s'agiter convulsivement.*

COOBLIGÉ, E adj. Qui est obligé avec d'autres.

COOCCUPANT (*o-ku-pan*), **E** n. Personne qui occupe avec une ou plusieurs autres.

COOLIE (*kou-lî*) n. m. (angl. *coolee,* de l'hindoustani *kuli*).Travailleur hindou ou chinois, engagé dans une colonie : *les coolies sont très sobres.*

COOPÉRATEUR, TRICE n. (de *coopérer*). Qui opère avec un autre.

COOPÉRATIF, IVE adj. Fondé sur la coopération : *société coopérative.* N. f. : *une coopérative.*

COOPÉRATION (*si-on*) n. f. Action de coopérer.

COOPÉRER (*ré*) v. n. (Se conj. comme *accélérer.*) Opérer conjointement avec quelqu'un.

COOPTATION (*si-on*) n. f. (lat. *cooptatio*). Mode de recrutement, qui consiste, pour les membres d'une assemblée, à se nommer eux-mêmes : *l'Académie française se recrute par cooptation.*

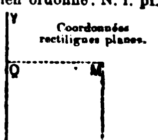
COOPTER (*pté*) v. a. Admettre par cooptation.

COORDINATION (*si-on*) n. f. Action de coordonner : *les lésions du cervelet empêchent en général la coordination des mouvements volontaires.* Etat des choses coordonnées : *habile coordination.*

COORDONNANT (*do-nan*), **E** adj. Qui coordonne.

COORDONNATEUR, TRICE (*do-na*) adj. Qui coordonne.

COORDONNÉ, E (*do-né*) adj. Se dit de propositions qui se correspondent. Bien ordonné. N. f. pl. *Géom.* Eléments nécessaires pour fixer la position d'un point sur un plan ou dans l'espace : *coordonnées rectilignes, sphériques.* S. une *coordonnée.* (Dans la fig. ci-contre, OX, OY sont les axes de coordonnées ; OP l'abscisse du point M ; OQ l'ordonnée du point M ; OP, OQ les coordonnées du point M.)



Coordonnées rectilignes planes.

COORDONNER (*do-né*) v. a. Combiner dans l'ordre assigné par la forme ou la nature des éléments : *coordonner un plan, ses idées.*

COPAHU n. m. (mot guarani). Oléorésine fournie par divers copaiers.

COPAÏER ou **COPAYER** (*pa-ié*) n. m. Genre de légumineuses césalpiniées, comprenant des arbres résineux balsamiques de l'Amérique méridionale.

COPAIN (*pin*) n. m. (du préf. *co,* et de *pain*). *Fam.* Camarade, compagnon préféré.

COPAL n. m. (mot mexicain). Résine que l'on extrait de divers arbres des régions tropicales.

COPARTAGE n. m. Partage d'un bien entre plusieurs personnes.

COPARTAGEANT (*jan*), **E** adj. et n. Qui partage avec d'autres : *héritiers copartageants.*

COPARTAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il copartagea, nous copartageons.*) Partager avec d'autres.

COPEAU (*pô*) n. m. (de *couper*). Parcelle de bois enlevée avec un instrument tranchant. *Vin de copeaux,* vin chargé ou trouble qu'on clarifie avec des copeaux.

COPECK ou **KOPECK** (*pèk'*) n. m. (mot russe). Monnaie russe valant quatre centimes environ : *le copeck est la centième partie du rouble argent.*

COPERMUTATION (*pèr, si-on*) n. f. Action de copermuter.

COPERMUTER (*pèr-mu-té*) v. a. Echanger, particulièrement échanger des bénéfices.

COPHTE adj. et n. V. COPTE.

COPIE (*pî*) n. f. (du lat. *copia,* abondance). Reproduction d'un écrit : *collationner une copie sur l'original.* Reproduction, imitation exacte d'un ouvrage d'art : *les copies exécutées par l'auteur de l'œuvre*

originale prennent le nom de répliques. Feuille volante sur laquelle un écolier rédige ses devoirs. *Fig.* Imitation. Personne qui en imite une autre. *Impr.* Manuscrit ou imprimé sur lequel travaille le compositeur.

COPIER (*pi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Faire une copie : *copier un tableau. Fig.* Imiter.

COPIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière copieuse : *manger copieusement.* ANT. **Chichement, maigrement, mesquinement.**

COPIEUX, EUSE (*pi-eû, eu-ze*) adj. (lat. *copiosus*; de *copia*, abondance). Abondant : *repas copieux.* ANT. **Mesquin.**

COPISTE (*pis-te*) n. Personne qui copie : *l'imprimerie a presque supprimé l'industrie des copistes.*

COPOSSÉDER (*po-sé-dé*) v. a. Posséder avec un ou plusieurs autres.

COPOSSESSEUR (*po-sè-seur*) n. m. Celui qui possède avec un ou plusieurs autres.

COPOSSESSION (*po-sé-si-on*) n. f. Possession en commun.

COPRIN n. m. Genre de champignons, famille des *agaricinées*, à spores noires.

COPROPRIÉTAIRE (*té-re*) n. Qui possède avec une autre personne une maison, une terre, etc.

COPROPRIÉTÉ n. f. Propriété commune entre plusieurs : *avoir la copropriété d'un mur.*

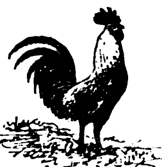
COPTE adj. et n. Race égyptienne qui a conservé les caractères des anciens habitants. Langue parlée par cette race : *l'étude du copte a permis à Champollion de traduire les hiéroglyphes.* Chrétien jacobite d'Égypte. (On écrit aussi COPHTE.)

COPTER (*kop-té*) v. a. (de *cop*, pour *coup*). Frapper une cloche d'un seul côté avec le battant.

COPULATIF, IVE adj. (lat. *copulativus*; de *copulare*, unir). *Gram.* Qui sert à lier les mots, les membres de phrase, comme *et, ni*, etc. N. f. Conjonction copulative : *une copulative.* ANT. **Disjonctif.**

COPULE n. f. (lat. *copula*). *Logiq.* Mot qui lie l'attribut au sujet : *le verbe être, distinctement exprimé ou contracté, est la copule de toute proposition.*

COQ (*kok*) n. m. (onomat.). Genre d'oiseau gallinacé : *le coq gaulois est un des emblèmes nationaux de la France.* Spécialem., le mâle du genre : *les combats de coqs sont pratiqués en Flandre.* Par ext., mâle du faisan, du héron, etc. Figure de coq qu'on place à la pointe d'un clocher. *Revoir son coq*, revoir son clocher. Personnage le plus important d'un endroit, d'une assemblée : *le coq du village. Rouge comme un coq*, qui a le sang au visage. **Coq de bruyère,** tétras. *Fam.* **Coq d'Inde,** dindon.


Coq.

COQ (*kok*) n. m. (holland. *kok*). Cuisinier du bord, sur les grands navires.

COQ-À-L'ÂNE n. m. invar. Discours qui n'a pas de suite, de liaison, de raison. Quiproquo.

COQUARD (*kar*) n. m. Vieux coq. Vieillard prétentieux et ridicule. Benêt.

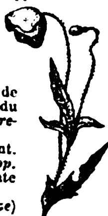
COQUE n. f. (lat. *concha*). Enveloppe solide et dure de l'œuf : *le poussin brise la coque de l'œuf avec son bec. Œuf à la coque*, œuf légèrement cuit, mais non durci dans l'eau bouillante. Fruit à plusieurs loges closes : *coque de noix.* Enveloppe de la chrysalide des insectes qui filent. Nœud de ruban de cheveux. *Mar.* Carcasse du navire, indépendamment des mâts : *recevoir un boulet dans la coque.*

COQUEBIN (*ke*) n. m. Niais, innocent.

COQUECIGRUE (*ke-si-grû*) n. f. *Pop.* Animal chimérique. Baliverne, conte en l'air. (Vx.)

COQUELEUX, EUSE (*ke-leû, eu-ze*) n. Qui élève des coqs de combat.

COQUELICOT (*ke-li-ko*) n. m. Pavot des champs : *les fleurs rouges du coquelicot servent à faire une tisane calmante.*


Coquelicot.

COQUELOURDE (*ke*) n. f. Nom vulgaire de plusieurs plantes (*anémone, lychnis à couronne*, etc.).

COQUELUCHE (*ke*) n. f. Maladie contagieuse caractérisée par une toux convulsive, et qui attaque surtout les enfants : *le changement d'air guérit souvent la coqueluche. Fig.* Personnage en vogue : *être la coqueluche de la ville.*

COQUELUCHON (*ke*) n. m. Capuchon.

COQUEMAR (*ke*) n. m. Sorte de bouilloire à anse.


Coquemar.

COQUERELLE (*ke-rè-le*) n. f. Nom donné aux noisettes dans leur capsule verte et réunies par trois.

COQUERET (*ke-ré*) n. m. ou **COQUERELLE** (*ke-rè-le*) n. f. Nom vulgaire de l'*alkékenge.*

COQUERIE (*ke-rî*) n. f. Cuisine du bord pour l'équipage. Cuisine bâtie sur un quai pour les matelots.

COQUERON (*ke*) n. m. Soute à provisions, à l'arrière d'un navire.

COQUET, ETTE (*kè, è-te*) adj. et n. (de *coqueter*). Qui a de la coquetterie, qui cherche à plaire : *on se moque des petites coquettes.*

COQUETER (*ke-té*) v. n. (de *coq.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *elle coquette.*) *Fam.* User de coquetterie.

COQUETIER (*ke-ti-é*) n. m. (de *coque*). Marchand d'œufs et de volailles en gros. Petit vase pour manger des œufs à la coque.


Coquetier.

COQUETIÈRE (*ke*) n. f. Ustensile dans lequel on place des œufs pour les faire cuire à la coque.

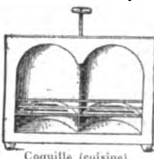
COQUETTEMENT (*kè-te-man*) adv. D'une manière coquette.

COQUETTERIE (*kè-te-rî*) n. f. Goût de la parure : *la coquetterie est un défaut coûteux.* Désir de plaire. Action propre à plaire : *faire des coquetteries à quelqu'un.*

COQUILLAGE (*ki, ll* mll., *a-je*) n. m. Mollusque testacé, animal à corps mou, revêtu d'une coquille : *l'huître est le plus estimé des coquillages.* La coquille même : *un collier de coquillages.*

COQUILLART (*ki, ll* mll., *ar*) n. m. Pierre calcaire, renfermant des coquilles.

COQUILLE (*ki, ll* mll.) n. f. (dimin. de *coque*). Enveloppe dure, qui couvre les mollusques dits *testacés.* Au fig. : *rentrer dans sa coquille*, se taire, tâcher de passer inaperçu. Ustensile de cuisine pour cuire les rôtis. Coque vide des œufs et des noix. *Fig. Coquille de noix*, frêle bateau. Expansion inférieure de la garde d'une épée, servant à protéger la main. Format de papier (environ 0m,56 sur 0m,44). *Impr.* Faute résultant de la substitution d'une ou plusieurs lettres à une ou plusieurs autres. Ex. : *les mots sont les* **singes** (pour *signes*) *de nos idées.*


Coquille (cuisine).

COQUILLER (*ki, ll* mll., *é*) v. n. Former des coquilles, des boursouflures, en parlant de la croûte du pain : *ce pain est coquillé.*

COQUILLEUX, EUSE (*ki, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Rempli de coquilles : *terrain coquilleux.*

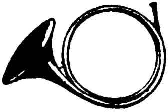
COQUILLIER (*ki, ll* mll., *é*), **ÈRE** adj. Qui contient des coquilles : *calcaire coquillier.* N. m. Collection de coquilles.

COQUIN, E (*kin, ine*) n. Personne vile, sans honneur ni probité : *l'indulgence des honnêtes gens fait la force des coquins. Par plaisant.* Se dit d'une personne, d'un enfant espiègle : *petit coquin!*

COQUINERIE (*ki-ne-rî*) n. f. Caractère, action de coquin.

COQUINET (*ki-nè*) n. m. Petit coquin.

COR n. m. Instrument à vent, contourné en spirale : *cor de chasse, d'harmonie; cor à pistons. Le timbre du cor est doux et sonore.* Musicien qui en joue. *Cor anglais*, sorte de hautbois. *Cor des Alpes*, instrument suisse en bois de sapin, dont les bergers se servent pour appeler leurs troupeaux. **A cor et à cri** loc. adv. A grand fracas : *réclamer quelqu'un à cor et à cri.*


Cor de chasse.

COR n. m. (du lat. *cornu*, corne). Durillon sur les doigts du pied : *l'usage des chaussures trop étroites produit les cors.*

COR n. m. (lat. *cornu*, corne). Petite corne du bois d'un cerf. *Cerf dix cors*, cerf qui a atteint sa septième année.


Corail.

CORAIL (*ra, l* mll.) n. m. (gr. *korallion*). Sorte de polypier dont le support calcaire, blanc, rouge ou noir, sert à fabriquer des bijoux : *la pêche du corail se pratique sur les côtes de Sicile*. Pl. des *coraux*.

CORAILLÈRE (*ra, ll* mll.) n. f. Chaloupe pour la pêche du corail.

CORAILLEUR (*ra, ll* mll.) adj. et n. m. Qui va à la pêche du corail.

CORALLIAIRES (*ral-li-é-re*) n. m. pl. Classe de polypes à laquelle appartiennent les coraux. S. un *coralliaire*. Syn. ANTHOZOAIRES et POLYPIERS.

CORALLIEN, ENNE (*ral-li-in, è-ne*) adj. Qui est formé de coraux : *les atolls océaniens sont de formation corallienne.* N. m. *Géol.* Etage moyen du jurassique supérieur.

CORALLIFORME (*ral-li*) adj. Qui a la forme du corail.

CORALLIGÈNE (*ral-li*) adj. Qui produit la substance calcaire des coraux.

CORALLIN (*ral-lin*), **E** adj. Rouge comme du corail.

CORALLINE (*ral-li*) n. f. Algue marine revêtue d'une matière calcaire. Substance colorante artificielle, rouge.


Corbeau.

CORAN n. m. (ar. *koran*, lecture). Livre qui contient la loi religieuse de Mahomet. V. *Part. hist.*

CORBEAU (*bô*) n. m. (lat. *corvus*). Genre d'oiseaux passereaux dentirostres, comprenant de grandes formes à vastes ailes, à plumage noir : *les corbeaux vivent de charognes. Noir comme un corbeau*, très noir. *Mar.* Croc de fer, chez les anciens, pour accrocher les vaisseaux ennemis. *Archit.* Grosse pierre ou pièce de bois mise en saillie pour soutenir une poutre.


Corbeilles.

CORBEILLE (*bè, ll* mll.) n. f. (lat. *corbicula*, dimin. de *corbis*, panier). Sorte de panier d'osier, généralement sans anse : *corbeille à papier*. Son contenu : *offrir une corbeille de fruits*. Ornement en architecture, en sculpture. Espace de terre circulaire ou ovale, couvert de fleurs. *Fig.* **Corbeille de mariage**, présents qu'un futur offre à sa fiancée.

CORBEILLÉE (*bè, ll* mll., *é*) n. f. Le contenu d'une corbeille pleine.


Corbillard.

CORBILLARD (*bi, ll* mll., *ar*) n. m. Char sur lequel on transporte les morts : *on se découvre devant un corbillard.*

CORBILLAT (*bi, ll* mll., *a*) n. m. Petit du corbeau.

CORBILLON (*ll* mll.) n. m. Petite corbeille. Jeu de société, où les joueurs sont obligés de répondre en rimant en *on*.

CORBIN n. m. Ancien nom du corbeau. *En* (ou *à*) *bec de corbin*, recourbé en pointe : *nez en bec de corbin.*

CORDAGE n. m. Toute corde servant à une manœuvre : *cordage goudronné*. Action de corder du bois.

CORDAÏTE (*da-i-te*) n. f. Genre ou groupe de plantes fossiles, des terrains houillers.

CORDE n. f. (lat. *chorda*). Assemblage de fils de chanvre, de crin ou d'autres matières flexibles tordus ensemble : *échelle de corde*. Fil de boyau ou de laiton pour certains instruments de musique : *Paganini jouait sur un violon à une seule corde. Fig. Toucher la corde sensible*, toucher le point par où l'on peut le mieux agir sur quelqu'un. Câble tendu en l'air, sur lequel dansent certains bateleurs, dits *danseurs de corde*. Corde qui limite intérieurement la piste. *Tenir la corde*, se dit du cheval ou du coureur le plus rapproché de cette limite, et, au fig., de quelqu'un qui est dans une situation avantageuse. Tissu d'une étoffe de laine : *ce drap montre la corde*. Ancienne mesure de bois de chauffage, équivalant à 2 voies ou à 4 stères. Lien que l'on tend entre les extrémités d'un arc. *Fig. Avoir plusieurs cordes à son arc*, posséder plus d'une ressource. *Géom.* Ligne droite qui aboutit aux deux extrémités d'un arc de cercle. (V. CIRCONFÉRENCE). *Fig.* Supplice de la potence : *mériter la corde. Homme de sac et de corde*, scélérat.

CORDÉ, E adj. (du lat. *cor, cordis*, cœur). Qui a la forme d'un cœur, d'un cœur de carte à jouer.

CORDEAU (*dô*) n. m. Petite corde qui sert le plus souvent pour aligner : *allée tirée au cordeau*. Mèche d'une mine : *cordeau Bickford.*

CORDÉE (*dé*) n. f. Ce qui peut être entouré par une corde : *une cordée de bois*. Petite ficelle attachée à une ligne de fond et portant un hameçon.

CORDELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je cordelle*.) Tordre en forme de corde.

CORDELETTE (*lè-te*) n. f. Petite corde.

CORDELIER (*li-é*) n. m. Religieux de l'ordre des franciscains. Membre du club des Cordeliers. V. *Part. hist.*

CORDELIÈRE n. f. Corde dont se ceignent les franciscains. Gros cordon de soie servant de ceinture de robe de chambre, ou quelquef. de cravate. *Archit.* Baguette sculptée en forme de corde. Religieuse de l'ordre de Saint-François d'Assise.

CORDELLE (*dè-le*) n. f. Petit câble pour le halage des bateaux.

CORDER (*dé*) v. a. Tordre en forme de corde : *corder du chanvre*. Mettre des cordes autour d'un paquet. *Corder du bois*, le mesurer à la corde.

CORDERIE (*rî*) n. f. Métier, commerce de cordier. Lieu où se fabrique la corde.

CORDIAL, E, AUX adj. (du lat. *cor, cordis*, cœur). Réconfortant : *remède cordial. Fig.* Affectueux, qui part du cœur : *invitation cordiale*. N. m. Potion fortifiante : *prendre des cordiaux.*

CORDIALEMENT (*man*) adv. D'une manière cordiale : *recevoir cordialement un ami.*

CORDIALITÉ n. f. (de *cordial*). Sentiment affectueux.

CORDIER (*di-é*) n. m. Qui fait ou vend de la corde. Partie du violon, appelée aussi *queue*, et sur laquelle s'attachent les cordes.

CORDIFORME adj. (du lat. *cor, cordis*, cœur, et de *forme*). Qui a la forme d'un cœur.

CORDON n. m. (dimin. de *corde*). Chacun des torons d'un câble. Petite corde : *cordon de sonnette*. Corde au moyen de laquelle le concierge ouvre la porte d'une maison : *tirer le cordon*. Large ruban servant d'insigne à une décoration : *le grand cordon de la Légion d'honneur. Blas.* Insigne distinctif des dignitaires ecclésiastiques, qui part du chapeau servant de cimier et se termine par des houppes en nombre proportionné à la dignité. Bordure de gazon. Lisière, bordure d'arbres. *Tenir les cordons de la bourse*, avoir le maniement des fonds. *Archit.* Rang de pierres en saillie. *Art milit.* Suite de postes garnis de troupes. *Anat.* **Cordon médullaire**, moelle épinière. *Fig.* **Cordon bleu**. V. BLEU.

CORDONNER (*do-né*) v. a. Tortiller en cordon.

CORDONNERIE (*do-ne-rî*) n. f. Métier, commerce de cordonnier. Lieu où l'on fabrique, où l'on vend des chaussures.

CORDONNET (*do-nè*) n. m. Petit cordon de fil, de soie, d'or ou d'argent, que fabriquent les passementiers. Fil de soie torse à trois brins. Ganse ferrée par un bout. Marque faite sur la tranche des monnaies.

CORDONNIER (*do-ni-é*), **ÈRE** n. (vx fr. *cordouanier* ; de *cordouan*, cuir de Cordoue). Qui fait ou vend des chaussures : *Jean-Jacques Rousseau était fils d'un cordonnier.*

CORÉEN, ENNE (*ré-in, è-ne*) adj. et n. De la Corée.

CORELIGIONNAIRE (*o-né-re*) n. Qui professe la même religion que d'autres.

CORÉOPSIS (*psiss*) n. m. Genre de composées, comprenant de nombreuses plantes ornementales.

CORÈTE n. f. Genre de tiliacées, dont une espèce produit la fibre textile appelée *jute*.

CORIACE adj. (lat. *coriaceus*; de *corium*, cuir). Dur comme du cuir, en parlant des viandes : *la viande du corbeau est coriace*. *Fig.* Tenace, avare. ANT. **Mou, tendre, flasque.**

CORIACÉ, E adj. Qui a la dureté du cuir.

CORIANDRE n. f. (gr. *koriandron*). Genre d'ombellifères de la région méditerranéenne, qui entrent dans la préparation de certaines liqueurs.

CORINDON n. m. (tamoul *kurundam*). Pierre fine, la plus dure après le diamant : *les diverses variétés de corindon reçoivent souvent le nom de* saphir.

CORINTHIEN, ENNE (*ti-in, é-ne*) adj. et n. De Corinthe. Le quatrième et le plus riche des ordres d'architecture : *la colonnade du Louvre est de style corinthien*. V. COLONNE, ORDRE.

CORME n. f. Fruit du cormier. Syn. SORBE.

CORMIER (*mi-é*) n. m. Nom vulgaire du sorbier domestique, à bois très dur.

CORMORAN n. m. (de l'anc. franç. *corp moran*, corbeau marin). Genre d'oiseaux palmipèdes, qui se nourrissent de poissons : *les Chinois ont dressé les cormorans à la pêche*.

Cormoran.

CORNAC (*nak*) n. m. (du cingalais *kurawanayaka*, chef d'écurie). Celui qui est chargé de soigner et de conduire un éléphant. *Fig.* et *fam.* Homme qui en guide un autre ou s'en fait le prôneur.

CORNAGE n. m. Bruit produit par la respiration du cheval, du mulet, de l'âne, dans certaines maladies : *le cornage constitue un vice rédhibitoire*.

CORNALINE n. f. Variété d'agate demi-transparente, et d'un rouge foncé.

CORNARD (*nar*) adj. et n. m. Atteint de cornage : *cheval cornard*. Qui a des cornes.

CORNE n. f. (lat. *cornu*). Partie dure et conique qui se forme sur la tête de certains ruminants : *corne de bœuf, de bélier*. Matière des cornes, employée dans l'industrie : *bouton, peigne de corne*. Partie dure du pied de certains animaux. Chausse-pied fait d'une moitié de corne. Instrument d'appel à pavillon, fait à l'origine avec une corne d'animal : *corne d'appel, d'automobile*. (On dit aussi TROMPE.) Ornement d'architecture. Pli d'un feuillet. Pointe charnue sur la tête des limaçons et de quelques insectes. Chacune des branches du croissant de la lune. *Corne d'abondance*. V. ABONDANCE.



Cornes.



Cornes d'appel.

CORNÉ, E adj. De la nature de la corne.

CORNEAU (*nô*) n. m. *Mar.* Conduit des *bouteilles* et de la poulaine. Chien issu du mâtin et du chien courant. Adjectiv. : *chien corneau*.

CORNÉE (*né*) n. f. (lat. *cornea*, de corne). Partie antérieure transparente de l'œil.

CORNEILLE (*né, ll* mll.) n. f. Genre d'oiseaux passereaux dentirostres, voisins des corbeaux, mais plus petits : *la corneille vit d'insectes et de petits rongeurs. Comme une corneille qui abat des noix*, à l'étourdie. *Corneille d'église*, choucas. V. BAYER.

CORNÉLIEN, ENNE (*li-in, é-ne*) adj. A la manière de Corneille : *style cornélien*.

CORNEMENT (*man*) n. m. Bourdonnement dans l'oreille. Grondement d'un tuyau de vapeur ouvert.

CORNEMUSE (*mu-ze*) n. f. (de *corne* et de *muse*, musette). Instrument champêtre à vent, composé d'une outre, et de deux tuyaux : *la cornemuse est l'instrument favori des bergers écossais et bretons*.



Cornemuse.

CORNEMUSEUR (*mu-zeur*) n. m. Joueur de cornemuse.

CORNER (*né*) v. n. Sonner de la corne. Parler dans un cornet acoustique. Éprouver la sensation d'un bruit sourd et continu, en parlant des oreilles : *les oreilles me cornent*. V. a. Plier en corne : *on corne une carte de visite quand on la dépose soi-même*. *Pop.* Publier une chose avec importunité.

CORNET (*nè*) n. m. (de *corne*). Petite trompe rustique. Instrument pour entendre. *Cornet acoustique*. (V. ACOUSTIQUE.) Papier roulé : *cornet à tabac*. Encrier portatif. Vase de cuir pour agiter les dés au trictrac. **Cornet à bouquin,** trompe faite d'une corne de bœuf. **Cornet à pistons,** instrument de musique, en cuivre, auquel sont adaptés des pistons ; musicien qui en joue.



Cornet à pistons.

CORNETTE (*nè-te*) n. f. Coiffure de femme en déshabillé. Coiffure de certaines religieuses : *les sœurs de charité portent la cornette*. Ancien étendard de cavalerie. Long pavillon de marine, à deux pointes ou cornes. N. m. Porte-étendard d'autrefois : *acheter une charge de cornette*.

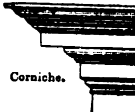


Cornette.

CORNETTISTE (*nè-tis-te*) n. m. Celui qui joue du cornet à pistons.

CORNEUR n. m. Celui qui corne.

CORNICHE n. f. (ital. *cornice*). *Archit.* Ornement composé de moulures en saillie, et qui couronne un entablement.



Corniche.

CORNICHON n. m. (dimin. de *corne*). Variété de concombre destiné à être confit : *le cornichon est un condiment savoureux*. *Fig.* et *pop.* Homme niais.

CORNIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. Qui est à la corne ou à l'angle de quelque chose : *poteau cornier*. N. f. Canal de tuiles ou de plomb, qui est à la jointure de deux pentes d'un toit et qui en reçoit les eaux. Pièce de fer profilée à deux branches en équerre, d'un emploi général dans la construction métallique.

CORNIQUE adj. Qui appartient au pays de Cornouailles. N. m. Dialecte de Cornouailles.

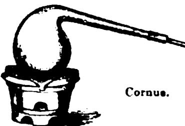
CORNISTE (*nis-te*) n. m. Musicien qui joue du cor.

CORNOUILLE (*nou, ll* mll.) n. f. Fruit du cornouiller, rouge et aigrelet.

CORNOUILLER (*nou, ll* mll., *é*) n. m. Genre de plantes comprenant des arbres d'un bois très dur.

CORNU, E adj. Qui a des cornes : *animal cornu*. *Fig.* *Raisons, visions cornues*, folles, extravagantes.

CORNUE (*nû*) n. f. (de *corne*). *Chim.* Vase à col étroit et courbé pour la distillation : *cornue de verre, de grès, de platine*.



Cornue.

COROLLAIRE (*rol-lè-re*) n. m. Preuve surabondante d'une proposition déjà démontrée. *Math.* Conséquence directe d'une proposition démontrée.

COROLLE (*ro-le*) n. f. (du lat. *corolla*, petite couronne). *Bot.* Enveloppe des étamines et du pistil, généralement colorée de teintes vives. (V. la planche PLANTES.)

CORONAIRE (*né-re*) adj. Se dit des deux artères qui portent le sang dans le cœur.

CORONAL, E, AUX adj. (lat. *coronalis*). Qui est situé à la partie antérieure du crâne : *os coronal.*

CORONER (*neur*) n. m. (mot angl.). Officier de police judiciaire, en Angleterre.

CORONILLE (*ll* mll.) n. f. Genre de légumineuses papilionacées, ornementales.

CORONOÏDE (*no-i-de*) adj. (du gr. *koronê*, corneille, et *eidos*, forme). Se dit de deux apophyses offrant quelque ressemblance avec un bec de corneille.

COROSSOL (*ro-sol*) n. m. Nom vulgaire du fruit de l'*anone muriquée* ou *corossolier*.

COROZO n. m. Matière blanche, tirée des graines de certains fruits d'Amérique, que l'on travaille au tour pour fabriquer des boutons et divers objets.

CORPORAL n. m. (du lat. *corpus*, corps [du Christ]). Linge bénit, sur lequel le prêtre pose le calice.

CORPORALITÉ n. f. Qualité de ce qui est corporel.

CORPORATIF, IVE adj. Qui a rapport à une corporation, à un corps : *esprit corporatif.*

CORPORATION (*si-on*) n. f. (du lat. *corpus, oris*, corps). Association autorisée d'individus qui exercent la même profession. V. *Part. hist.*

CORPOREL, ELLE (*rèl, è-le*), adj. Qui a un corps : *Dieu n'est pas corporel.* Qui a rapport au corps : *peine corporelle.* ANT. **Spirituel, intellectuel.**

CORPORELLEMENT (*rè-le-man*) adv. D'une manière corporelle : *punir corporellement.*

CORPS (*kor*) n. m. (lat. *corpus*). Toute substance, organique ou inorganique : *tous les corps sont étendus et pesants.* Partie matérielle d'un être animé : *le corps d'un animal.* Régiment, portion d'armée : *l'armée française comprend vingt corps d'armée.* Corporation. *Fig.* Consistance, solidité : *cette étoffe a du corps. Prendre du corps*, de l'embonpoint. *Corps du délit*, objet qui prouve l'existence du délit. *Corps céleste*, astre. *Corps de garde*, poste militaire. *Corps de logis*, partie de maison formant une habitation distincte. *Corps et âme*, entièrement, sans réserve : *se donner corps et âme à une entreprise. Corps sans âme*, personne qui ne sait que devenir. *A corps perdu*, sans réflexion ou sans espoir de retour. *Corps et biens*, les personnes et les propriétés : *ce bâtiment s'est perdu corps et biens. Corps morts*, grandes ancres munies de chaînes, servant à amarrer les vaisseaux dans les ports. Loc. adv. *Corps à corps*, corps contre corps. N. m. : *un corps à corps.*

CORPULENCE (*lan-se*) n. f. (lat. *corpulentia*). Grandeur et grosseur de la taille de l'homme.

CORPULENT (*lan*), **E** adj. Qui a de la corpulence.

CORPUS (*puss*) n. m. (mot lat. signif. *corps*). Recueil concernant une même matière : *il existe des corpus d'inscriptions latines et grecques.* **Corpus Juris**, le corps du droit romain.

CORPUSCULAIRE (*pus-ku-lè-re*) adj. Relatif aux corpuscules, aux atomes.

CORPUSCULE (*pus-ku-le*) n. m. (lat. *corpusculum*). Très petit corps : *les infusoires sont des corpuscules.*

CORRECT (*kor-rèkt'*), **E** adj. (du lat. *correctus*, corrigé). Conforme aux règles : *style correct.* En rapport avec les convenances : *tenue correcte.* ANT. **Incorrect.**

CORRECTEMENT (*kor-rèk-te-man*) adv. D'une manière correcte. ANT. **Incorrectement.**

CORRECTEUR, TRICE (*kor-rèk*) n. Celui, celle qui corrige les épreuves typographiques.

CORRECTIF (*kor-rèk*) n. m. Ce qui corrige, adoucit. *Fig.* Expression qui adoucit ce que le discours a de trop fort, de trop hardi : *apporter un correctif.*

CORRECTION (*kor-rèk-si-on*) n. f. Action de corriger. Réprimande, punition : *recevoir une sévère correction.* Qualité de ce qui est correct. *Impr.* Indication des fautes sur une épreuve. **Maison de correction**, où l'on enferme surtout des enfants qui, en commettant une faute grave, ont agi sans discernement. ANT. **Incorrection.**

CORRECTIONNALISATION (*kor-rèk-si-o-na-li-za-si-on*) n. f. Transformation d'une affaire criminelle en une affaire correctionnelle.

CORRECTIONNALISER (*kor-rèk-si-o-na-li-zé*) v. a. Appliquer la correctionnalisation.

CORRECTIONNEL, ELLE (*kor-rèk-si-o-nèl, è-le*) adj. (de *correction*). Qui a rapport aux délits : *peine, police correctionnelle. Tribunal correctionnel*, qui juge les délits peu graves : *en France, il existe un tribunal correctionnel par arrondissement.* N. f. *Pop.* Le tribunal correctionnel.

CORRECTIONNELLEMENT (*kor-rèk-si-o-nè-le-man*) adv. D'une manière correctionnelle.

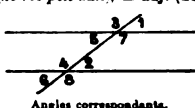
CORRÉGIDOR (*kor-ré*) n. m. (m. espagn.). Autref., premier officier de justice d'une ville espagnole.

CORRÉLATIF, IVE (*kor-ré*) adj. et n. m. (du préf. *co*, et de *relatif*). Qui marque logiquement une relation réciproque : *père et fils sont des termes corrélatifs.*

CORRÉLATION (*kor-ré-la-si-on*) n. f. Rapport de deux termes dont l'un appelle logiquement l'autre.

CORRESPONDANCE (*ko-res-pon*) n. f. (de *correspondant*). Rapport de conformité : *la parfaite correspondance de toutes les parties du corps.* Communication, relations entre deux localités, deux pays : *les correspondances par terre entre la France et l'Espagne ne sont pas aisées.* Commerce de lettres : *Mme de Sévigné a laissé une précieuse correspondance.* Les lettres mêmes : *lire sa correspondance.*

CORRESPONDANT (*ko-rès-pon-dan*), **E** adj. (de *correspondre*). Se dit des choses qui ont du rapport entre elles : *idées correspondantes. Géom. Angles correspondants*, angles formés par une sécante et deux parallèles et qui sont l'un interne, l'autre externe, d'un même côté de la sécante : *les angles correspondants sont égaux* (tels sont ici les angles 1 et 2; 3 et 4; 5 et 6; 7 et 8). N. m. Celui avec lequel on est en relation d'affaires ou de lettres. Celui qui est chargé de veiller sur un jeune homme éloigné de sa famille. Celui qui correspond avec un corps savant : *l'Académie des sciences à Paris a des correspondants dans le monde entier.*



Angles correspondants.

CORRESPONDRE (*ko-rès-pon-dre*) v. n. (du lat. *cum*, avec, et *respondere*, répondre). Etre en communication : *ces chambres correspondent entre elles.* Etre en commerce de lettres. Etre placé symétriquement. Etre en rapport de conformité. Répondre à.

CORRIDA (*kor-ri-da*) n. f. (m. espagn.). Course de taureaux.

CORRIDOR (*ko-ri*) n. m. Passage qui met en communication diverses pièces d'un même étage.

CORRIGÉ (*ko-ri*) n. m. Devoir d'écolier, refait après correction : *dicter le corrigé d'un devoir.*

CORRIGER (*ko-ri-jé*) v. a. (lat. *corrigere*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il corrigea, nous corrigeons.*) Amender, rendre meilleur, en parlant des personnes et des choses : *l'éducation seule peut corriger le naturel.* Punir, châtier : *il ne faut corriger les enfants que dans la mesure strictement nécessaire. Impr.* Indiquer par des signes les corrections à faire sur une épreuve. Exécuter ces corrections. **Se corriger** v. pr. S'amender. ANT. **Gâter.**

CORRIGEUR (*ko-ri*) n. m. Typographe qui exécute les corrections indiquées sur une épreuve.

CORRIGIBLE (*ko-ri*) adj. Qui peut être corrigé. ANT. **Incorrigible.**

CORROBORANT (*kor-ro-bo-ran*), **E** adj. Qui fortifie : *remède corroborant; preuve corroborante.* N. m. : *le vin est un corroborant.*

CORROBORATIF, IVE (*kor-ro*) adj. Qui donne plus de force. N. m. : *un corroboratif.*

CORROBORATION (*kor-ro, si-on*) n. f. Action de corroborer. Son résultat.

CORROBORER (*kor-ro-bo-ré*) v. a. (lat. *corroborare*). Fortifier : *le vin corrobore l'estomac.* Servir de preuve, appuyer : *l'aveu d'un accusé corrobore l'accusation.* ANT. **Affaiblir, atténuer, infirmer.**

CORRODANT (*kor-ro-dan*), **E** adj. Qui corrode, ronge. N. m. : *la rouille est un corrodant.*

CORRODER (*kor-ro-dé*) v. a. (lat. *corrodere*). Ronger, consumer progressivement : *l'eau-forte corrode le métal.*

CORROI (*kor-roi*) n. m. (de *corroyer*). Préparation des cuirs.

CORROIRIE (*ko-roi-rî*) n. f. Art, action de corroyer. Atelier du corroyeur.

CORROMPRE (*ko-ron-pre*) v. a. (lat. *corrumpere*).

Gâter : *la chaleur corrompt la viande. Fig.* Dépraver : *Socrate fut accusé de corrompre la jeunesse.* Séduire : *corrompre un juge.* Troubler : *la crainte corrompt le plaisir.*

CORROSIF (*kor-ro-zif*), **IVE** adj. (lat. *corrosivus*). Qui corrode. N. m. : *le vitriol est un corrosif.*

CORROSION (*kor-ro-zi-on*) n. f. (de *corrosif*). Action, effet des substances corrosives.

CORROYAGE (*ko-roi-ia-je*) n. m. Action de corroyer ; son résultat. Art du corroyeur. Soudure à chaud de plusieurs barres.

CORROYER (*ko-roi-ié*) v. a. (Se conj. comme *aboyer*.) Apprêter le cuir. Souder à chaud des barres de fer. Dégrossir et redresser du bois.

CORROYEUR (*ko-roi-ieur*) n. m. Qui apprête le cuir : *le démagogue Cléon était corroyeur.*

CORRUPTEUR (*ko-rup-teur*), **TRICE** adj. et n. Qui corrompt l'esprit, les mœurs, un texte : *Rousseau accusa le théâtre d'être corrupteur des mœurs.*

CORRUPTIBILITÉ (*ko-rup-ti*) n. f. Nature de ce qui est sujet à la corruption. ANT. **Incorruptibilité.**

CORRUPTIBLE (*ko-rup-ti-ble*) adj. Sujet à la corruption. ANT. **Incorruptible.**

CORRUPTION (*ko-rup-si-on*) n. f. (du lat. *corruptus*, corrompu). Putréfaction. Altération : *corruption du sang, de l'air. Fig.* Séduction : *recourir à des moyens de corruption.* Dépravation : *la corruption de Corinthe causa sa perte.*

CORSAGE n. m. Buste du corps humain. Partie du vêtement de femme qui recouvre le buste.

CORSAIRE (*sè-re*) n. m. (ital. *corsaro* ; de *corsa*, course). Navire armé en guerre. Capitaine qui le commande : *Surcouf fut un hardi corsaire.* Pirate. *Fig.* Homme rapace et impitoyable : *les corsaires de la finance.* Adjectiv. : *un navire corsaire.*

CORSÉ, E adj. Qui a du corps, de la consistance : *drap corsé.* Qui a du ton, du montant : *vin corsé. Fig.* : *histoire corsée.*

CORSELET (*lè*) n. m. Cuirasse légère : *corselet de mailles.* Partie du thorax de certains insectes.

CORSER (de *corps*) v. a. Donner du montant : *corser un vin* ; de la force : *corser l'action d'un drame.*

CORSET (*sè*) n. m. (de *corps*). Pièce de vêtement garnie de baleines pour maintenir la taille : *un corset trop serré déforme la taille et gêne la respiration.*

CORSETIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui fait des corsets.

CORTÈGE n. m. (ital. *corteggio* ; de *corte*, cour). Suite de personnes qui accompagnent quelqu'un pour lui faire honneur : *les courtisans faisaient à Louis XIV un brillant cortège.*

CORTÈS (*tèss*) n. f. pl. (esp. *corte*, cour). Assemblée nationale, en Espagne et en Portugal. V. *Part. hist.*

CORTICAL, E, AUX adj. (du lat. *cortex, icis*, écorce). Qui a rapport à l'écorce.

CORUSCATION (*rus-ka-si-on*) n. f. Vif éclat de la lumière : *la coruscation d'un météore.* (Peu us.)

CORVÉABLE adj. Sujet à la corvée : *avant 1789, le peuple était taillable et corvéable à merci.*

CORVÉE (*vé*) n. f. (bas lat. *corrogata*). Travail gratuit qui était dû par le paysan à son seigneur ou à l'Etat : *les corvées furent abolies par l'assemblée constituante.* Dans les régiments, travaux auxquels on astreint à tour de rôle les soldats pour satisfaire aux besoins généraux de l'existence militaire : *corvée de vivres, d'eau, de propreté, etc. Fig.* Travail, démarches faites avec peine et sans profit : *solliciter pour un incapable, quelle ennuyeuse corvée !*


Corvette.

CORVETTE (*vè-te*) n. f. (lat. *corbata*). Bâtiment de guerre ancien, intermédiaire entre la frégate et le brick.

CORVIDÉS n. m. pl. (du lat. *corvus*, corbeau). Famille de passereaux dentirostres, à bec fort, un peu recourbé. S. un *corvidé.*

CORYBANTE n. m. Prêtre de Cybèle.

CORYMBE (*rin-be*) n. m. (gr. *korumbos*). Inflorescence indéfinie, dans laquelle les pédoncules sont de longueur inégale, mais toutes les fleurs à peu près sur un même plan, imitant une ombelle. (V. la planche PLANTE.)

CORYMBIFÈRE (*rin*) adj. Qui porte des corymbes.

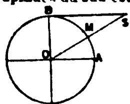
CORYMBIFORME (*rin*) adj. En forme de corymbe.

CORYPHÉE (*fé*) n. m. (du gr. *koruphaios*, chef). Chef du chœur, dans le théâtre. Chef de ballet. *Fig.* Chef d'une secte, d'un parti, celui qui se distingue le plus dans sa profession, dans une société.

CORYZA n. m. (gr. *koruza*). *Méd.* Inflammation de la muqueuse nasale, dite aussi *rhume de cerveau.*


Cosaque.

COSAQUE (*ko-za-ke*) n. m. (en kirghiz *kosak*). Soldat d'un corps de cavalerie russe, recruté parmi les peuplades du sud-est de la Russie. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Homme dur, farouche. N. f. Sorte de danse.

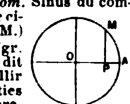


Cosécante.

COSÉCANTE (*ko-sé*) n. f. *Géom.* Sécante du complément d'un angle. (Dans la figure ci-contre, O S est la cosécante de l'arc A M.)

COSIGNATAIRE (*ko-si-gna-tè-re*) n. et adj. Personne qui a signé avec d'autres.

COSINUS (*ko-si-nuss*) n. m. *Géom.* Sinus du complément d'un angle. (Dans la figure ci-contre, OP est le cosinus de l'arc AM.)



Cosinus.

COSMÉTIQUE (*kos-mé*) adj. (gr. *kosmétikos*, relatif à la parure). Se dit de toute substance qui sert à embellir et à conserver fraîches les parties extérieures du corps, particulièrement à assouplir et lustrer les cheveux. N. m. : *un cosmétique.* N. f. Partie de l'hygiène qui traite des cosmétiques.

COSMIQUE (*kos-mi-ke*) adj. (du gr. *kosmos*, monde). Qui a rapport au monde : *les espaces cosmiques.* Se dit du lever et du coucher d'un astre, quand ils ont lieu en même temps que ceux du soleil : *lever, coucher cosmique.*

COSMOGONIE (*kos, ni*) n. f. (gr. *kosmos*, monde, et *gonos*, génération). Système de la formation de l'univers : *la cosmogonie d'Hésiode.*

COSMOGONIQUE (*kos-mo*) adj. Qui a rapport à la cosmogonie : *système cosmogonique.*

COSMOGRAPHE (*kos-mo*) n. m. Qui sait la cosmographie.

COSMOGRAPHIE (*kos-mo-gra-fi*) n. f. (gr. *kosmos*, monde, et *graphein*, décrire). Science des mouvements astronomiques de la terre, de l'univers : *les lois de Newton sur la gravitation universelle ont fait faire d'immenses progrès à la cosmographie.*

COSMOGRAPHIQUE (*kos-mo*) adj. Qui a rapport à la cosmographie.

COSMOLOGIE (*kos-mo-lo-ji*) n. f. (gr. *kosmos*, monde, et *logos*, discours). Science des lois générales qui gouvernent l'univers.

COSMOLOGIQUE (*kos-mo*) adj. Qui a rapport à la cosmologie.

COSMOPOLITE (*kos-mo*) n. (gr. *kosmos*, monde, et *politês*, citoyen). Qui regarde l'univers comme sa patrie. *Fig.* Qui passe sa vie à voyager dans divers pays. Adj. : *existence cosmopolite.*

COSMOPOLITISME (*kos-mo, tis-me*) n. m. Manière de vivre des cosmopolites.

COSMORAMA (*kos*) n. m. (gr. *kosmos*, univers, et *orama*, vue). Collection de tableaux représentant les sites et les monuments les plus remarquables de l'univers.

COSSE (*ko-se*) n. f. Enveloppe de certains légumes : *cosse de fèves, de pois.* (V. la planche PLANTE. *Parchemin en cosse*, peau de mouton dont on a fait seulement tomber la laine.

COSSER (*ko-sé*) v. n. (ital. *cozzare*). Se heurter de la tête, en parlant des béliers. *Fig.* Lutter.



Gauloise — Gaulois Paysan, Citadin — IXe siècle — XIe siècle — XIIe siècle — Philippe le Hardi 1271-1285 — XIIIe siècle — Jeanne de Bourbon femme de Charles V



Vigneron XIIIe s. — Epoque de Charles V Jardinière, Paysan — XIVe siècle Personnages de la cour — Dame et suivantes 1440 — Vers 1480 — XVe s. 2e moitié — Vers 1480 XVe 2e moit.



Gentilhomme Epoque Louis XII — Dame 1510 — François Ier — Vers 1528 — Gentilhomme 1579 — Bourgeois Ep. Charles IX — XVIe s. 2e moit. — Henri III — 1580 1590 — Règne de Henri IV



Debut du XVIIe s — 1638-40 — 1637 — 1670 — Elégant 1670 — 1675-76 — Paysans XVIIe s — Gentilhomme 1678



Dame 1702 | 1729 | 1730-40 | Dame | Abbé | Ouvrière | Elégant 1778-79 | Servante & Dame vers 1785

LOUIS XV



1790 | 1794 | 1797 | Incroyable | Merveilleuse | 1er Empire 1814 | 1827



1829 | 1836 | 1840 | 1850 | 1848 | 1854 | 1863 | 1869



1870 | 1873 | 1882 | 1892 | 1896 | 1905 | Cyclistes | Chauffeurs

COSSON (*ko-son*) n. m. (lat. *cossus*). Espèce de charançon qui attaque les pois, les lentilles.

COSSU (*ko-su*), **E** adj. Qui a beaucoup de cosses. *Fig.* Riche, bien mis : *mise cossue.*

COSTAL (*kos-tal*), **E**, **AUX** adj. (du lat. *costa*, côte). Qui appartient aux côtes : *vertèbres costales.*

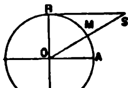
COSTUME (*kos-tu-me*) n. m. (de l'ital. *costume*, coutume). Manière de se vêtir. Vêtement, surtout officiel. Habit de théâtre, de déguisement. Habillement suivant les lieux, les temps. (V. pages 230-231.)

COSTUMÉ, E (*kos-tu-mé*) adj. Habillé. *Bal costumé*, bal où les danseurs sont travestis.

COSTUMER (*kos-tu-mé*) v. a. Habiller : *Meissonier costume fidèlement ses personnages.*

COSTUMIER (*kos-tu-mi-é*), **ÈRE** n. Qui fait, vend ou loue des costumes.

COTANGENTE (*jan-te*) n. f. *Géom.* Tangente du complément d'un angle. (Dans la figure ci-contre, BS est la cotangente de l'arc AM.)



Cotangente.

COTE n. f. (lat. *quota*). Part que chacun doit payer d'une dépense, d'un impôt. Marque pour classer chaque pièce dans un inventaire. Chiffre destiné à indiquer sur un plan le niveau. Taux des effets publics : *cote de la Bourse. Cote mal taillée* compensation approchée de sommes, de prétentions diverses.

CÔTE n. f. (lat. *costa*). Os des parties latérales de la poitrine : *l'homme a douze paires de côtes.* Protubérance longitudinale saillante : *les côtes d'un melon.* Montée d'une colline, d'une route : *être à mi-côte.* Rivage de la mer. *Faire côte, aller à la côte*, s'échouer devant le rivage. *Etre à la côte*, être mal dans ses affaires. *Se tenir les côtes*, rire aux éclats. Loc. adv. **Côte à côte**, l'un à côté de l'autre.

CÔTÉ n. m. (de *côte*). Partie latérale extérieure de la poitrine, chez l'homme et les animaux. Partie latérale. Partie, endroit quelconque : *de tous côtés. Géom.* Chaque ligne formant le contour d'une figure. *Fig.* Face, aspect : *côté d'une affaire.* Ligne de parenté : *côté paternel.* Opinion, parti : *je me range de votre côté. Mettre de côté*, en réserve. *Laisser de côté*, abandonner. *Bas côté.* V. BAS (adj.). Loc. adv. : **A côté**, auprès. **De côté**, de biais, obliquement. Loc. prépos. : **Du côté de**, dans le voisinage de.

COTEAU (*tô*) n. m. Petite colline. *Par ext.* Vignoble.

CÔTELÉ, E adj. Qui est à côtes : *velours côtelé.*

CÔTELETTE (*lè-te*) n. f. Côte de mouton, de veau, de porc, etc. Favoris taillés en forme de côtelette.

COTENTIN, E (*tan*) adj. et n. Du Cotentin.

COTER (*té*) v. a. (de *cote*). Numéroter, marquer le prix de : *coter des marchandises.*

COTERIE (*rî*) n. f. Réunion de gens intimes, de cabaleurs, etc. : *tenez-vous à l'écart des coteries.*

COTHURNE n. m. (gr. *kothornos*). Chez les anciens, chaussure des acteurs tragiques, à très haute semelle. *Fig. Chausser le cothurne*, jouer la tragédie.


Cothurne.

COTICE n. f. *Blas.* Bande ou barre diminuée de largeur.

COTICÉ, E (*sé*) adj. *Blas.* Chargé de cotices en nombre égal aux interstices du champ.

CÔTIER (*ti-é*), **ÈRE** adj. *Mar.* Qui se fait le long des côtes : *la navigation côtière prend le nom de cabotage. Fleuve côtier*, fleuve dont la source est proche des côtes. Qui connaît les côtes : *pilote côtier.* N. m. Bateau côtier. Cheval de renfort qu'on attelle à une voiture pour gravir une côte.

COTIGNAC (*gna*) n. m. (du lat. *cotoneum*, coing). Confiture de coings, d'orange : *du cotignac d'Orléans.*

COTILLON (*ll* mll.) n. m. (dimin. de *cotte*). Jupe de dessous, particulièrement des paysannes. Sorte de danse à figures, accompagnée de jeux.

COTIR v. a. Meurtrir, en parlant des fruits : *la grêle a coti ces pommes.*

COTISATION (*za-si-on*) n. f. Action de se cotiser. Quote-part de chacun dans une dépense commune.

COTISER (*zé*) v. a. (rad. *cote*). Régler la quote-part de. **Se cotiser** v. pr. Se réunir à d'autres pour contribuer à une dépense commune.

COTISSURE (*ti-su-re*) n. f. Meurtrissure sur un fruit : *les cotissures font gâter les fruits.*

COTON n. m. Duvet long et soyeux qui enveloppe les graines du cotonnier : *l'Amérique est le principal pays producteur de coton.* Fil ou étoffe fabriqués avec ce duvet. *Fig. Filer un mauvais coton*, avoir sa santé, ses affaires, etc., compromises.

COTONNADE (*to-na-de*) n. f. Etoffe de coton.

COTONNE (*to-ne*) ou **COTONNETTE** (*to-nè-te*) n. f. Etoffe de coton commune.

COTONNÉ, E (*to-né*) adj. Garni, couvert de coton. *Cheveux cotonnés*, cheveux courts, frisés et crépus.

COTONNER (*to-né*) (**SE**) [de *coton*] v. pr. Se couvrir de duvet, en parlant des étoffes, des fruits.


Cotonnier.

COTONNERIE (*to-ne-rî*) n. f. Lieu où se travaille le coton. Terrain planté de cotonniers.

COTONNEUX, EUSE (*to-neû, eu-ze*) adj. Recouvert de duvet. Spongieux : *fruit cotonneux.*

COTONNIER (*to-ni-é*) n. m. Arbuste de la famille des malvacées, qui produit le coton : *le cotonnier est originaire de l'Inde.*

COTONNIER (*to-ni-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport au coton : *l'industrie cotonnière anglaise.* N. Ouvrier, ouvrière des manufactures de coton.

COTON-POUDRE ou **FULMICOTON** n. m. Explosif obtenu en plongeant du coton cardé dans un mélange d'acide nitrique et d'acide sulfurique. Pl. des *cotons-poudre.*

CÔTOYER (*toi-ié*) v. a. (Se conj. comme *aboyer.*) Aller tout le long de : *côtoyer une forêt, une rivière.*

COTRE (angl. *cutter*) n. m. Petit bâtiment à un mât, à formes fines et élancées.

COTRET (*trè*) n. m. Fagot de bois court et de moyenne grosseur.

COTTAGE (*ko-ta-je*) n. m. (mot angl.). Petite maison de campagne.

COTTE (*ko-te*) n. f. Jupe de paysanne. *Cotte d'armes*, casaque riche qui se portait par-dessus la cuirasse. *Cotte de mailles*, sorte de chemise faite de petits anneaux de fer.


Cotte de mailles.

COTUTEUR, TRICE n. Personne chargée d'une tutelle avec une autre.

COTYLE n. f. (gr. *kotulê*). *Anat.* Cavité d'un os qui reçoit un autre os.

COTYLÉDON n. m. (gr. *kotulêdon*, cavité). Lobe charnu qui enveloppe la radicule de la graine. (V. la planche PLANTE.) *Anat.* Lobe du placenta.

COTYLÉDONAIRE (*nè-re*) adj. Qui se rapporte aux cotylédons.

COTYLÉDONÉ, E adj. Se dit des plantes pourvues de cotylédons.

COU ou **COL** n. m. (lat. *collum*). Partie du corps qui joint la tête aux épaules : *la girafe a un long cou. Par ext.* Partie longue et étroite, par où on remplit certains récipients : *col d'une bouteille. Se rompre, se casser le cou*, se tuer en tombant. *Couper le cou*, trancher la tête. *Tordre le cou*, tuer. *Sauter au cou*, embrasser avec effusion. **Cou-de-cygne**, robinet, tuyau en forme de cou de cygne. Pl. des *cous-de-cygne.*

COUAC (*kou-ak*) n. m. Son faux et discordant, produit par une voix ou un instrument de musique.

COUARD (*kou-ar*), **E** adj. et n. Poltron.

COUCHAGE n. m. Action de coucher. Effets de literie. Sorte de marcottage. Action de mettre les grains en couche pour les faire germer.

COUCHANT (*chan*), **E** adj. Qui se couche. *Chien couchant*, qui se couche en arrêtant le gibier et, *au fig.*, homme qui rampe pour plaire. *Soleil couchant*, soleil près de disparaître à l'horizon. N. m. Soleil qui se couche. Occident. *Fig.* Vieillesse, déclin.

COUCHE n. f. Lit. Linge dont on enveloppe les enfants au maillot. Enfantement : *couche laborieuse* (s'emploie en général au plur.). Planche de terreau, de fumier : *semer sur couche.* Arrangement par lit : *couche de fruits.* Substance appliquée sur une autre : *couche de plâtre.* Enduit de peinture. *Géol.* Se dit des différents lits qui composent un terrain.

COUCHÉE (*ché*) n. f. Lieu où l'on couche en voyage.

COUCHER (*ché*) v. a. (du lat. *collocare*). Mettre au lit : *coucher un enfant*. Etendre tout de son long à terre. *Fig. Coucher sur le carreau*, tuer. Inscrire : *coucher sur une liste. Coucher en joue*, viser. Incliner : *coucher son écriture*. V. n. Passer la nuit : *coucher dans une auberge*. **Se coucher** v. pr. Se mettre au lit. *Fig.* Disparaître : *le soleil se couche*. Ant. **Lever, dresser, élever, ériger.**

COUCHER (*ché*) n. m. Action de se mettre au lit. Manière dont on est couché : *un bon coucher. Le coucher d'un astre*, le moment où il disparaît à l'horizon. Ant. **Lever.**

COUCHETTE (*chè-te*) n. f. Petit lit. Lit de bord.

COUCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui couche avec un autre. *Mauvais coucheur*, celui avec qui il est difficile de vivre en bon accord.

COUCHIS (*chi*) n. m. Lit de sable, sur lequel on assoit le pavage d'un pont. Lattis d'un plancher.

COUCHOIR n. m. Palette du doreur. Cône tronqué en bois d'orme, pour le commettage des cordages.

COUCI-COUCI loc. adv. (ital. *così così*, ainsi ainsi). Ni bien ni mal : *comment vous portez-vous? — Couci-couci*. *Fam.* (On dit aussi fréquemment COUCI-COUÇA.)


Coucou.

COUCOU n. m. (onomat.). Genre d'oiseaux grimpeurs insectivores : *le coucou pond dans le nid des autres oiseaux*. Primevère officinale. Pendule de bois. Ancienne voiture publique, à deux roues.

COUCOUMELLE (*mè-le*) n. f. Nom vulgaire de l'oronge blanche.


Coucou.

COUDE n. m. (lat. *cubitus*). Partie extérieure du bras, à l'endroit où il se plie. Chez le cheval, attache du bout de l'épaule avec l'extrémité du bras. Angle d'un mur, d'un chemin, etc. *Jouer des coudes*, se faire un passage. *Lever, hausser le coude*, boire beaucoup.

COUDÉE (*dé*) n. f. Mesure des anciens, équivalant à la distance du coude au bout du doigt du milieu, évaluée à 50 centimètres. *Fig. Avoir ses coudées franches*, avoir une entière liberté d'agir.

COU-DE-PIED (*pi-é*) n. m. (de *cou*, et *pied*). Partie supérieure et saillante du pied. Pl. des *cous-de-pied*.

COUDER (*dé*) v. a. Plier en forme de coude.

COUDOIEMENT (*doi-man*) n. m. Action de coudoyer.

COUDOYER (*doi-ié*) v. a. (Se conj. comme *aboyer*). Heurter du coude. Passer à côté de : *on est exposé à coudoyer sans cesse de malhonnêtes gens*.

COUDRAIE (*drè*) n. f. Lieu planté de coudriers.

COUDRE v. a. (lat. *consuere*. — *Je couds, nous cousons. Je cousais, nous cousions. Je cousis, nous cousîmes. Je coudrai, nous coudrons. Je coudrais, nous coudrions. Couds, cousons, cousez. Que je couse, que nous cousions. Que je cousisse, que nous cousissions. Cousant. Cousu, e.*) Joindre au moyen d'une aiguille et d'un fil. **Machine à coudre**, machine qui remplace le travail manuel de la couture. Ant. **Découdre.**

COUDRETTE (*drè-te*) n. f. Petite coudraie.

COUDRIER (*dri-é*) ou **COUDRE** n. m. Noisetier.

COUENNE (*kou-a-ne*) n. f. (lat. pop. *cutena*; de *cutis*, peau). Peau du cochon raclée. *Méd.* Nom donné à certaines altérations locales de la peau.

COUENNEUX, EUSE (*kou-a-neû, eu-ze*) adj. Qui ressemble à la couenne. Qui est couvert d'une couenne. **Angine couenneuse**, angine diphtérique, où il se produit de fausses membranes.

COUETTE (*kou-è-te*) n. f. (lat. *culcita*). Crapaudine en métal. *Mar.* Nom donné à de fortes pièces de bois sur lesquelles on élève la charpente d'un navire. (On écrit aussi COITTE en ce dernier sens.)

COUETTE (*kou-è-te*) n. f. (dimin. de *coue*, anc. forme de *queue*). Petite queue : *la couette d'un lapin*.

COUFFE (*kou-fe*) n. f. (du lat. *cophinus*, panier). Cabas pour le transport des marchandises. Syn. COUFFIN, COUFFLE.

COUGUAR ou **COUGOUAR** (*ghou-ar*) n. m. Nom vulgaire du *puma*. V. ce mot.

COULAGE n. m. Perte d'un liquide qui s'écoule d'un tonneau. Action de couler un métal en fusion, de couler la lessive. *Fig.* Perte résultant d'un gaspillage.

COULANT (*lan*), **E** adj. Qui coule : *encre bien coulante. Fig.* Accommodant, facile en affaires : *caractère coulant*. Facile, naturel : *style coulant. Nœud coulant*, qui se serre et se desserre sans se dénouer.

COULANT (*lan*) n. m. (de *couler*). Anneau mobile servant à fermer une bourse, un collier, à rapprocher les branches d'une pince. *Bot.* Stolon.

COULE n. f. (lat. *cucullus*). Vêtement à capuchon, porté par certains religieux.

COULE n. f. *Pop.* Syn. de COULAGE, *au fig.*

COULÉ n. m. *Mus.* Passage lié d'une note à une autre. Pas de danse glissé. Coup de billard. Ouvrage jeté en moule.

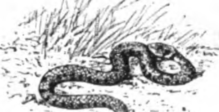

Coulé.

COULÉE (*lé*) n. f. Ecriture liée et penchée. Action de jeter en moule : *surveiller la coulée*. Masse de matière en fusion : *trou de coulée*.

COULEMELLE (*mè-le*) n. f. Sorte d'agaric comestible. (On l'appelle aussi COLMELLE, COULEMOTTE, COULMOTTE, COULMELLE.) V. la planche CHAMPIGNON.

COULER (*lé*) v. n. (du lat. *colare*, filtrer). Fluer, suivre sa pente, en parlant d'un liquide, d'un cours d'eau : *la Seine coule vers l'ouest*. S'échapper au dehors, en parlant du sang. Laisser échapper : *ce tonneau coule*. Glisser le long de quelque chose : *se laisser couler le long d'une corde*. Fuir, passer, en parlant du temps : *les années coulent insensiblement*. Se dit des fleurs qui ne nouent pas et ne donnent pas de fruits. *Couler de source*, sans embarras, en parlant de ce qui part de l'esprit, du cœur. S'engloutir : *ce vaisseau va couler*. V. a. Jeter en moule : *couler une statue*. Immerger : *couler un bateau*. Glisser adroitement : *couler un billet. Couler la lessive*, la répandre sur le linge dans la cuve.

COULEUR n. f. (lat. *color*). Impression que fait sur l'œil la lumière réfléchie par les corps : *la lumière solaire est décomposée par le prisme en sept couleurs principales* (V. PRISME). Matière colorante : *broyer des couleurs*. Teint du visage : *avoir de belles couleurs*. Ce qui n'est ni blanc ni noir : *linge de couleur. Fig.* Apparence : *les couleurs de la vérité. Fam.* Menteries : *conter des couleurs*. Caractère propre d'une opinion : *la couleur d'un journal*. Chacun des quatre attributs qui distinguent les cartes. *Changer de couleur*, devenir pâle. *Un homme de couleur*, un mulâtre. Pl. Livrée. Nuances distinctives d'un drapeau, d'une cocarde : *hisser au grand mât les couleurs nationales*.


Couleuvre.

COULEUVRE n. f. Genre de serpents ovipares, non venimeux, de tous les pays du monde. *Avaler des couleuvres*, recevoir des affronts sans protester.

COULEUVREAU (*vrô*) n. m. Petit de la couleuvre.

COULEVRINE n. f. Ancien canon à main ou monté sur affût, plus long et plus fin que ceux d'aujourd'hui.

COULEVRINIER (*ni-é*) n. m. Homme de guerre, armé d'une coulevrine.

COULINAGE n. m. Flambage, à l'aide d'une torche de paille enflammée, de l'écorce des arbres fruitiers, pour détruire les insectes et les lichens.

COULINE n. f. Torche employée dans le coulinage.

COULINER (*né*) v. a. Soumettre au coulinage.

COULIS (*li*) n. m. Jus d'une substance consommée par une cuisson lente, et passée au tamis ou à travers un linge : *coulis d'écrevisses*. Adjectiv. *Vent coulis*, qui se glisse à travers une fente, un trou.

COULISSE n. f. Rainure dans laquelle on fait glisser une pièce mobile : *porte à coulisse*. Partie du théâtre, placée derrière la scène. *Fig.* Ce qui est secret, loin du public : *les coulisses de la politique*. Rempli d'une étoffe dans lequel on fait glisser un cordon. *Faire les yeux en coulisse*, faire les yeux doux, en regardant de côté. En T. de Bourse, réunion des courtiers étrangers au parquet des agents de change.

COULISSÉ, E (*li-sé*) adj. Muni d'une coulisse.

COULISSEAU (*li-sô*) n. m. Petite coulisse. Pièce qui se meut dans une coulisse.

COULISSIER (*li-si-é*) n. m. Courtier qui s'occupe

de transactions de Bourse hors du parquet des agents de change.

COULOIR n. m. Passage de dégagement d'un appartement à un autre. Dégagement d'une salle de spectacle, d'assemblée. *Fig.* : *intrigues de couloirs.* Écuelle à fond de toile pour couler le lait à clair.

COULOIRE n. f. (de *couler*). Vaisseau pour faire égoutter la partie liquide de certaines substances, comme le fromage, les épinards, etc.

COULPE n. f. (lat. *culpa*). Faute, péché. (Vx.)

COULURE n. f. Accident qui empêche la fécondation de la fleur en faisant couler le pollen : *la coulure de la vigne se produit quand de fortes averses coïncident avec la floraison.* Partie du métal qui s'échappe à travers les joints du moule, au moment de la fonte.

COUP (*kou*) n. m. (lat. *colaphus*). Choc, attouchement subit de deux corps : *recevoir un coup.* Blessure : *tomber percé de coups.* Décharge d'une arme à feu : *coup de feu.* Ce qu'on boit en une fois. *Fig.* Mouvement violent, attaque : *un coup de fortune. Donner un coup de main à quelqu'un*, lui prêter une assistance passagère. *Coup d'air*, mal produit par un courant d'air. *Coup de sang*, épanchement subit au cerveau. *Coup de soleil*, insolation. *Coup du ciel*, événement heureux, extraordinaire. *Coup d'œil*, regard rapide. *Coup d'essai*, ce qu'on fait pour la première fois. *Coup de maître*, action, habilement concertée et exécutée. *Coup de tête*, action inspirée par le caprice, le dépit ou le désespoir. *Coup de Jarnac*, porté en trahison. *Coup de théâtre*, changement subit dans une situation. *Coup de grâce*, qui tue, achève la ruine. *Coup d'Etat*, abus d'autorité. *Coup de chapeau*, salut donné en passant. *Le coup de pied de l'âne*, lâche insulte faite à quelqu'un jadis puissant. *Sans coup férir*, sans combattre. *Manquer son coup*, ne pas réussir. **Coup-de-poing**, petit pistolet de poche. **Coup-de-poing américain**, arme consistant en une masse de fer, munie ou non de pointes, et percée de trous, dans lesquels on passe les doigts. Loc. adv. **A coup sûr**, certainement. **Après coup**, quand il n'est plus temps. **Sur le coup**, tout de suite. **A tout coup**, à chaque fois. **Tout à coup**, soudainement. **Tout d'un coup**, en une seule fois. **Coup sur coup**, sans interruption.

COUPABLE adj. et n. (du lat. *culpa*, faute). Qui a commis un crime, une faute. Se dit aussi des choses : *acte coupable.* ANT. **Innocent.**

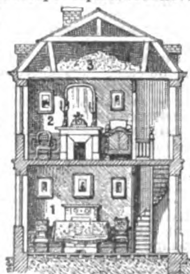
COUPAGE n. m. Action de couper. Mélange de plusieurs vins qui possèdent des qualités différentes. Mélange d'alcools à différents degrés de concentration. Action d'ajouter de l'eau à un liquide quelconque dont on veut amoindrir la force.


Coupe.

COUPANT (*pan*), **E** adj. Qui coupe. N. m. : *le coupant d'une lame.*

COUPE n. f. (lat. *cuppa*). Sorte de vase à boire, généralement plus large que profond. Vasque ronde d'une fontaine. *Fig.* Source où l'on s'abreuve : *la coupe des plaisirs.* PROV. : **Il y a loin de la coupe aux lèvres**, il y a loin entre un projet, une espérance, et leur réalisation.

COUPE n. f. Action de couper : *diriger la coupe d'un bois.* Etendue de bois destinée à être coupée : *coupe de 20 hectares.* Action, manière de tailler une étoffe : *coupe élégante d'un habit.* Disposition des repos dans les vers, dans la phrase. *Archit.* Représentation graphique d'un édifice dont on veut figurer l'intérieur. Art de tailler les pierres. *Jeu.* Séparation des cartes en deux parties : *faire sauter la coupe.* Façon de nager alternativement de chacun des deux bras. *Etre sous la coupe de quelqu'un*, être sous sa dépendance.



Coupe d'une maison : 1. Rez-de-chaussée ; 2. Etage ; 3. Comble.

COUPÉ, E adj. Se dit de l'écu ou d'une pièce partagés horizontalement en deux parties égales. (V. la planche BLASON). N. m. : *le coupé et le tranché donnent l'écartelé.*

COUPÉ n. m. Voiture fermée à quatre roues, généralement à deux places. Partie antérieure d'une diligence. Compartiment d'un wagon de première classe qui n'a qu'une seule banquette. Pas de danse.


Coupé.

COUPE-CHOUX (*chou*) n. m. invar. *Fam.* Frère lai chargé des offices vulgaires. Sabre-poignard des fantassins de 1831 au second Empire.

COUPE-CIGARES n. m. invar. Instrument pour couper le bout des cigares.

COUPE-CIRCUIT (*ku-i*) n. m. invar. Fil d'alliage fusible, que l'on intercale dans un circuit électrique et qui fond quand l'intensité du courant devient trop considérable, interrompant ainsi le circuit.


Coupe-circuit.

COUPÉE (*pé*) n. f. Ouverture pratiquée dans la muraille d'un navire et faisant communiquer l'intérieur avec l'échelle placée à l'extérieur. SYN. SABORD DE COUPÉE.

COUPE-FILE n. m. invar. Carte délivrée par la préfecture de police et qui permet de couper les files de voitures, les barrages d'agents, quand la circulation n'est pas libre.

COUPE-GORGE n. m. invar. Endroit dangereux : *certaines rues de Londres sont de vrais coupe-gorge.*

COUPE-JARRET (*ja-rè*) n. m. Brigand. *Fig.* Homme dénué de tous scrupules. Pl. des *coupe-jarrets.*

COUPE-LÉGUMES n. m. invar. Instrument pour couper les légumes en morceaux de dessin déterminé.

COUPELLATION (*pèl-la-si-on*) n. f. *Chim.* Opération qui consiste à séparer, par l'action du feu, l'or ou l'argent unis à d'autres métaux.

COUPELLE (*pè-le*) n. f. Petit creuset en os calcinés pour la coupellation. Petite coupe.

COUPELLER (*pèl-lé*) v. a. Passer à la coupelle.

COUPEMENT (*man*) n. m. Action de couper. Intersection à angle droit de deux voies ferrées.

COUPE-PAILLE n. m. invar. V. HACHE-PAILLE.

COUPE-PAPIER (*pi-é*) n. m. invar. Sorte de couteau en bois, en os, etc., pour couper le papier, séparer les feuillets d'un livre, etc.

COUPE-PÂTE n. m. invar. Couteau de boulanger pour couper la pâte.

COUPER (*pé*) v. a. (de *coup*). Diviser avec un instrument tranchant : *couper du pain. Couper dans le vif*, faire une incision ; *au fig.*, prendre des mesures décisives. Rompre : *couper un pont.* Interrompre : *couper la fièvre. Couper les vivres*, empêcher le ravitaillement d'une place ; *au fig.*, supprimer les subsides que l'on donne habituellement à quelqu'un. Tailler sur un patron : *couper un habit.* Mêler un liquide avec un autre : *couper du vin ; boire du lait coupé d'eau de Vichy.* Prendre avec un atout une carte de son adversaire. V. n. Etre bien tranchant : *ce couteau coupe bien.* Faire deux paquets d'un jeu de cartes. Aller sans détour : *couper à travers champs. Couper court à*, mettre un terme à. **Se couper** v. pr. *Fam.* Se contredire : *le menteur se coupe sans cesse.*

COUPE-RACINES n. m. invar. Instrument propre à hacher les racines alimentaires.

COUPERET (*rè*) n. m. Large couteau de boucherie et de cuisine. Outil d'acier pour couper les fils d'émail. Couteau de la guillotine.


Couperet.

COUPEROSE (*rô-ze*) n. f. Nom vulgaire de différents sulfates : *couperose verte* (sulfate de fer), *bleue* (sulfate de cuivre), *blanche* (sulfate de zinc). *Méd.* Inflammation des glandes cutanées de la face, caractérisée par des rougeurs diffuses.

COUPEROSÉ (*rô-zé*), **E** adj. Qui est atteint de couperose : *visage couperosé.*

COUPEROSER (*rô-zé*) v. a. Rendre couperosé.

COUPEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui coupe les étoffes, les cuirs, etc., pour la fabrication des vêtements, des chaussures, etc. : *une habile coupeuse. Coupeur de bourses*, voleur adroit.

COUPLAGE n. m. (de *couple*). Assemblage de pièces mécaniques.

COUPLE n. f. (lat. *copula*). Lien pour attacher ensemble : *la couple des chiens de chasse*. Deux choses de même espèce, mises ou considérées ensemble : *une couple d'œufs*. N. m. Deux êtres animés, unis par la volonté, le sentiment ou toute autre cause qui les rend propres à agir de concert : *un couple d'amis*. Se dit particulièrement du mâle et de la femelle : *un couple de pigeons*. Nom donné aux côtés des navires. *Mécan.* Système de forces égales, parallèles, mais de sens contraire. Elément de pile.

COUPLEMENT (*man*) n. m. Action d'accoupler deux roues. Son résultat.

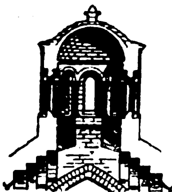
COUPLER (*plé*) v. a. (de *couple*). Attacher deux à deux : *coupler des chiens ; coupler des pièces de linge. Coupler un train de bois*, en assembler les pièces.

COUPLET (*plè*) n. m. Stance faisant partie d'une chanson : *des couplets satiriques*. Tirade, en général. Double patte de fer avec charnière.

COUPLEUR n. m. Appareil employé pour charger les accumulateurs.

COUPOIR n. m. Outil pour couper les corps durs.

COUPOLE n. f. (de l'ital. *cupola ;* de *cupa*, coupe). L'intérieur, la partie concave d'un dôme. *Abusivem.*, le dôme lui-même : *les architectes byzantins ont fort employé la coupole.*


Coupole.

COUPON n. m. Reste d'une pièce d'étoffe : *coupon de soie*. Titre d'intérêt joint à une action ou à une obligation, et qu'on détache à chaque échéance. *Théât.* Chacun des billets donnant entrée dans une loge.

COUPURE n. f. Incision faite dans un corps par un instrument tranchant : *se faire une coupure à la main*. Nom donné aux fractures géologiques. *Fig.* Billet de banque représentant une fraction d'un billet plus fort. Suppression de quelques passages dans une pièce de théâtre, un ouvrage littéraire.

COUR n. f. (lat. pop. *curtis*). Espace clos de murs ou de bâtiments. *Cour d'honneur*, la plus belle cour d'un château. Nom donné aux sièges supérieurs de justice : *cour d'appel, cour d'assises, Cour de cassation, Cour des comptes, cour martiale*. Ensemble des magistrats de chacun de ces sièges : *la cour délibère*. Lieu où ils siègent, *la Cour de cassation ; la Cour des comptes brûla en 1871*. Résidence d'un souverain : *la cour de François Ier fut très brillante*. Son conseil, son entourage : *la cour et la ville. Fig.* Respects, assiduités : *faire sa cour. La cour du roi Pétaud*, maison pleine de confusion, où chacun commande.

COURAGE n. m. (du lat. *cor*, cœur). Fermeté en face du péril ; hardiesse, audace : *il ne faut pas confondre le courage avec la témérité. Fig.* Dureté de cœur : *aurez-vous le courage de...?* Interj. : *courage ! mes amis. Prendre son courage à deux mains*, faire appel à toute son énergie. Ant. **Lâcheté.**

COURAGEUSEMENT (*jeu-ze-man*) adv. Avec courage. Ant. **Lâchement.**

COURAGEUX, EUSE (*jeû, eu-ze*) adj. et n. Qui a du courage. Ant. **Lâche, poltron, couard, peureux.**

COURAMMENT (*ra-man*) adv. Facilement, rapidement : *lire, écrire couramment*. Ordinairement, vulgairement : *on dit couramment que...*

COURANT (*ran*), **E** adj. Qui court. *Fig. Ecriture courante*, rapide. *Mois courant*, celui dans lequel on est. *Prix courant*, prix habituel. *Main courante*, syn. de BROUILLARD. *Monnaie courante*, qui a cours. *Affaires courantes*, ordinaires. *Compte courant*, situation respective de deux négociants. *Chien courant*, qui poursuit le gibier à la course. N. f. Ancienne danse grave. Ecriture cursive. *Fam.* Diarrhée.

COURANT (*ran*) n. m. (de *courir*). Mouvement de l'eau ou de l'air dans une même direction : *courants marins. Courant électrique*, électricité qui se propage dans un conducteur. *Courant continu*, celui dont le sens de propagation ne change pas et dont l'intensité est sensiblement constante. *Courant alternatif*, celui dans lequel le sens et l'intensité changent rapidement et périodiquement. *Courants polyphasés*, ensemble de plusieurs courants alternatifs de même période et de même intensité maximum, mais qui n'obtiennent cette intensité maximum que l'un après l'autre et périodiquement. Mois dans lequel on se trouve : *fin courant*. Un brin quelconque de la corde d'un palan. *Fig. Courant d'affaires*, quantité assez considérable d'affaires. *Etre au courant*, ne pas être arriéré dans ses affaires *Etre au courant de*, connaître : *je suis au courant de cette affaire.*

COURBATU, E adj. Qui a une courbature. Dont la respiration et les mouvements sont gênés, en parlant d'un cheval.

COURBATURE n. f. Douleur dans les membres par suite de maladie, de fatigue : *la grippe débute souvent par de la courbature*. Etat d'un cheval courbatu.

COURBATURER (*ré*) v. a. Donner, causer une courbature.

COURBE adj. (lat. *curvus*). En forme d'arc. N. f. Ligne courbe. V. LIGNE.

COURBEMENT (*man*) n. m. Action de courber. Son résultat.

COURBER (*bé*) v. a. Rendre courbe. Baisser : *courbe la tête, fier Sicambre*. Plier, fléchir : *l'âge courbe la taille*. V. n. Plier, fléchir : *arbre qui courbe sous le poids des fruits.* **Se courber**, v. pr. Devenir courbe. Se baisser. *Fig.* S'humilier. Ant. **Dresser, redresser.**

COURBETTE (*bè-te*) n. f. Mouvement du cheval qui se cabre un peu. N. f. pl. *Fig.* Révérence obséquieuse.

COURBURE n. f. Etat d'une chose courbée : *la courbure d'un cercle. Double courbure*, courbure en S.

COURCAILLET (*ka, ll* mll., *è*) n. m. (onomat.). Cri de la caille. Appeau avec lequel on imite ce cri.

COURETTE (*rè-te*) n. f. Petite cour.

COUREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Léger à la course : *les antilopes sont des coureurs remarquables*. Cheval de selle propre à la course. Valet qui court à pied, messager. (Vx.) Personne qui aime à vagabonder. *Coureur de*, personne qui fréquente habituellement : *un coureur de cafés*. Personne qui cherche à obtenir : *un coureur de places*. Adjectiv. : *montagnard coureur, jument coureuse.*

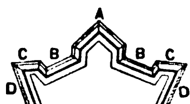
COURGE n. f. (lat. *cucurbita*). Genre de cucurbitacées, à gros fruits comestibles.


Courge.

COURIR v. n. (lat. *currere*. — *Je cours, nous courons. Je courais. Je courus. Je courrai. Je courrais. Cours, courons, courez. Que je coure. Que je courusse. Courant. Couru, e.* Prend toujours l'auxil. *avoir*.) Aller avec vitesse : *l'autruche court très vite*. Prendre part à une épreuve de course : *ce cheval ne courra pas aujourd'hui*. Vagabonder, se débaucher. *Courir à*, se porter rapidement vers, prendre précipitamment : *courir au feu. Fig.* Couler, s'écouler : *par le temps qui court.....* Circuler : *un bruit court*. V. a. Poursuivre à la course : *courir le cerf*. Parcourir : *courir les champs. Fig. Courir les rues*, être su de tout le monde. Fréquenter : *courir les bals*. Etre exposé à : *courir un danger*. Rechercher avec empressement : *courir les honneurs.*

COURLIS (*li*) ou **COURLIEU** n. m. Genre d'oiseaux échassiers très répandus.

COURONNE (*ro-ne*) n. f. (lat. *corona*). Guirlande de fleurs, de feuilles, qui entoure la tête : *couronne de laurier, de roses*, etc. Diadème, marque de la souveraineté. Marque de noblesse : *une couronne ducale*. Tonsure. Partie la plus basse du paturon du cheval. Cercle métallique enserrant certains objets : *la couronne d'un cabestan*. Surface entre deux circonférences concentriques. Ouvrage de fortification, de forme semi-circulaire. *Couronne d'une dent*, sa partie visible. Monnaie d'Angleterre. Format de papier (env. 0m,46 sur 0m,36). *Fig.* Prix, récompense. Souveraineté : *abdiquer la couronne*. Souverain : *les joyaux de la couronne*. Gloire : *la*



Couronne : A, bastions ; B, courtines ; C, demi-bastions ; D, ailes.

couronne du martyre. Triple couronne, la tiare. *Couronne d'épines*, tourment, affliction profonde, par allusion à la couronne du Christ. — L'usage des couronnes dans l'antiquité était assez répandu, et c'est surtout de feuillages (chêne, laurier, olivier, myrte, vigne) que l'on couronnait les statues des dieux, puis les prêtres et les victimes. On se couronnait la tête dans les fêtes et les banquets. A Rome, les couronnes (de métal ou de feuillage) sont décernées à titre de récompenses. C'est à partir de Constantin que la couronne devient l'insigne de la dignité, et c'est à ce titre qu'elle se conserve dans la suite des âges. Les empereurs, rois, princes, dauphins, ducs, marquis, comtes, vicomtes, barons et chevaliers (v. ces mots), ont chacun leur couronne de forme spéciale, constituée par un cercle d'or ouvert ou fermé en dessus et orné de pierres précieuses et de perles. Ces couronnes constituent d'ailleurs un des ornements extérieurs des armoiries, et, comme telles, timbrent le heaume ou l'écu. Imitant cet exemple héraldique, les villes surmontent leurs armes d'une couronne murale à créneaux d'or ou d'argent en nombre variable. Sous l'Empire, les couronnes sont remplacées par des toques.

COURONNÉ, E (*ro-né*) adj. Qui a reçu une couronne. Récompensé. Entouré : *tour couronnée de feux. Tête couronnée*, souverain. *Cheval couronné*, qui s'est enlevé la peau du genou en tombant.

COURONNEMENT (*ro-ne-man*) n. m. Action de couronner : *le couronnement de Charlemagne eut lieu en l'an 800*. Achèvement : *le couronnement de l'œuvre*. Partie supérieure d'un édifice, d'un meuble, etc.

COURONNER (*ro-né*) v. a. Mettre une couronne sur la tête. Elire comme souverain. Entourer en dominant : *forts qui couronnent une ville. Fig.* Honorer, récompenser : *couronner la vertu*. Décerner un prix : *couronner un ouvrage*. Bien finir ce qui a été bien commencé : *la fin couronne l'œuvre*. **Se couronner** v. pr. Mettre une couronne, la couronne sur sa tête : *Napoléon se couronna lui-même*. Se couvrir : *les arbres se couronnent de fleurs*. Absol. *Arbre qui se couronne*, dont la tête se dessèche. Se blesser au genou, en parlant du cheval. ANT. **Découronnement.**

COURRE (*kou-re*) v. n. Courir : *chasse à courre*, où l'on attrape le gibier en courant. V. POURSUIVRE. (Ne s'emploie qu'en vénerie.)

COURRIER (*kou-ri-é*) n. m. Homme, voiture, navire, etc., qui porte les lettres, paquets expédiés, etc. Correspondance : *lire, écrire son courrier*. Totalité des lettres, etc., que porte le même courrier.

COURRIÉRISTE (*kou-ri-é-ris-te*) n. m. Journaliste qui fait la chronique.

COURROIE (*kou-roî*) n. f. (lat. *corrigia*). Bande de cuir. *Courroie de transmission*, lanière sans fin qui transmet à distance un mouvement circulaire.

COURROUCER (*kou-rou-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il courrouça*.) Mettre en courroux. **Se courroucer** v. pr. *Poét.* Se mettre en colère : *la mer se courrouce*. ANT. **Apaiser, calmer.**

COURROUX (*kou-rou*) n. m. Colère, en style élevé : *le courroux d'un père. Fig.* : *le courroux de la mer.*

COURS (*kour*) n. m. (lat. *cursus*). Mouvement des eaux : *le cours du Rhône est rapide*. Mouvement réel ou apparent des astres : *le cours de la lune, du soleil*. Longueur d'un fleuve, d'une rivière : *le Volga a 800 lieues de cours*. Promenade publique, plantée d'arbres. *Cours d'eau*, fleuve, rivière, canal. *Voyage au long cours*, voyage dans les pays lointains. *Fig.* Enchaînement des choses : *le cours des saisons*. Durée : *le cours de la vie*. Carrière : *donner cours à sa joie*. Enseignement : *cours d'un lycée*. Traité spécial : *cours de chimie*. Circulation, valeur, crédit, vogue : *ce papier, cette monnaie a cours*. Taux des valeurs : *cours de la Bourse, du marché*.

COURSE n. f. (lat. *cursus*). Action de courir : *prendre la course*. Allure de celui qui court : *s'exercer à la course*. Espace parcouru : *une course de 100 kilomètres*. Mouvement rectiligne d'un organe mécanique. Epreuve de vitesse : *course de chevaux*. (On distingue les *courses plates, au trot* ou *au galop*, les *courses d'obstacles* ou *steeple-chases*, les *courses attelées* ou *sulky*.) Turf : *le monde des courses*. Expédition de corsaire : *la guerre de course n'est plus admise entre pays civilisés*. Démarche : *faire plusieurs courses pour une affaire*. Marche du temps, des astres : *la course du soleil. Course au clocher*, course à cheval à travers des champs hérissés d'obstacles.

COURSIER (*si-é*) n. m. Grand et beau cheval de bataille. *Poét.* Cheval quelconque. Canal amenant l'eau à un moulin.

COURSIVE n. f. Passage étroit dans le sens de la longueur d'un navire.

COURSON n. m. Branche d'arbre taillée à trois ou quatre yeux.

COURT (*kour*), **E** adj. (lat. *curtus*). De peu de longueur : *taille courte*. Bref : *harangue courte. Vue courte*, qui ne voit pas de loin, et, *au fig.*, esprit borné. *Avoir la mémoire courte*, en manquer. *Sauce courte*, insuffisante. *Haleine courte*, essoufflement. *Etre court d'argent*, en avoir fort peu. (Ne pas dire *à court*.) *Fig. Courte honte*, humiliation. N. m. *Le plus court*, ce qui fait arriver, aboutir plus vite. Adv. Brièvement, brusquement. *Demeurer court*, oublier ce qu'on voulait dire. *Couper court*, abréger son discours. *Tourner court*, changer brusquement de direction. Loc. adv. **Tout court**, sans rien de plus. ANT. **Long, durable.**

COURTAGE n. m. Profession de courtier. Prime qui lui est due : *payer un fort courtage*.

COURTAUD (*tô*), **E** adj et n. Qui est de taille courte et ramassée. Se dit d'un animal à qui l'on a coupé les oreilles et la queue : *chien courtaud*.

COURTAUDER (*tô-dé*) v. a. Priver de la queue et des oreilles : *courtauder un chien, un cheval*.

COURT-BOUILLON (*bou, ll* mll.) n. m. Sorte de bouillon épicé, dans lequel on fait cuire le poisson, etc. Pl. des *courts-bouillons*.

COURT-CIRCUIT (*kour-sir-ku-i*) n. m. Accident qui se produit quand deux conducteurs traversés chacun par un courant se trouvent en contact.

COURTE-BOTTE n. m. *Fam.* Très petit homme. Pl. des *courtes-bottes*.

COURTEPOINTE n. f. Couverture de lit piquée ; couverture de parade.

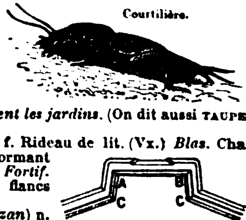
COURTIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Personne qui s'entremet pour des opérations commerciales ou autres : *une courtière en diamants ; un courtier électoral*.

COURTIL (*ti*) n. m. Petit jardin, souvent clos de haies, attenant à une maison de paysan. (Vx.).

Courtilière.

COURTILIÈRE n. f. Genre d'insectes orthoptères sauteurs, voisins des grillons : *les courtilières ravagent les jardins*. (On dit aussi TAUPE-GRILLON.)

COURTINE n. f. Rideau de lit. (Vx.) *Blas.* Chacune des parties formant le manteau royal. *Fortif.* Mur joignant les flancs de deux bastions.



A B, courtine ; A C, B C, flancs des bastions.

COURTISAN (*zan*) n. m. Homme de cour : *les flatteries des courtisans peuvent pervertir les meilleurs souverains*. Celui qui flatte dans des vues d'intérêt.

COURTISANE (*za-ne*) n. f. Femme de mauvaise vie, mais qui se distingue par l'esprit, l'élégance, etc.

COURTISANERIE (*za-ne-rî*) n. f. Flatterie, adulation. Bassesse de courtisan.

COURTISER (*ti-zé*) v. a. Faire sa cour à. Flatter quelqu'un dans des vues d'intérêt : *courtiser les puissants. Fig. Courtiser les Muses*, faire des vers.

COURT-JOINTÉ, E adj. Se dit d'un cheval dont les paturons sont trop courts. Pl. *court-jointés, ées*.

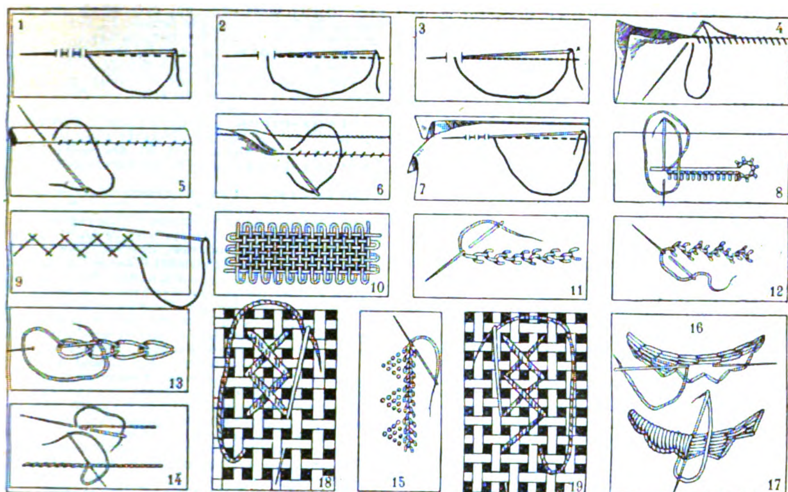
COURTOIS, E (*toi, oi-ze*) adj. Civil, affable. *Armes courtoises*, armes émoussées, dont on se servait dans les tournois. ANT. **Discourtois, grossier.**

COURTOISEMENT (*toi-ze-man*) adv. D'une manière courtoise. ANT. **Discourtoisement.**

COURTOISIE (*toi-zî*) n. f. Civilité, honnêteté, politesse. ANT. **Discourtoisie, grossièreté.**

COURU, E adj. Recherché : *les courses de taureaux sont, en Espagne, un spectacle très couru*.

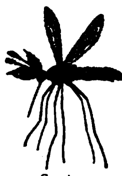
COUSCOUS (*kous-kous*) ou **COUSCOUSSOU** (*kous-kou-sou*) n. m. (mot ar.). Semoule que les Arabes mangent soit seule, soit avec de la viande de mouton ou de poulet.



POINTS DE COUTURE : 1. Point devant ; 2. Point arrière ; 3. Point piqué ; 4. Point de surjet ; 5. Point d'ourlet ; 6. Couture rabattue ; 7. Couture double ; 8. Point de boutonnière ; 9. Point de chausson ; 10. Point de reprise. — POINTS D'ORNEMENT : 11. Point d'épine ou de Paris ; 12. Point de Paris double ; 13. Point de chaînette ; 14. Point de cordonnet ; 15. Point de Paris et grappes ; 16. Bourre de feston ; 17. Point de feston. — POINT DE MARQUE : 18. 1er temps ; 19. 2e temps.

COUSEUSE (*kou-zeu-ze*) n. f. Femme qui coud. Brocheuse. Machine à coudre.

COUSIN, E (*kou-zin, i-ne*) n. Se dit des parents issus de frères ou de sœurs : *cousin au sixième degré. Cousins germains*, issus directement de l'oncle ou de la tante. *Cousins issus de germains*, enfants de cousins germains. *Fig.* Ami, compère, commère.



Cousin.

COUSIN (*kou-zin*) n. m. Genre d'insectes diptères némocères : *les piqûres des cousins peuvent transmettre diverses maladies.*

COUSINAGE (*kou-zi*) n. m. Parenté entre cousins.

COUSINER (*kou-zi-né*) v. a. Appeler quelqu'un cousin. Vivre en bonne harmonie. V. n. *Fig. Ils ne cousinent pas ensemble*, leur humeur ne s'accorde pas.

COUSINIÈRE (*kou-zi*) n. f. Moustiquaire.

COUSSIN (*kou-sin*) n. m. Sorte d'oreiller pour s'appuyer, s'asseoir, poser ses pieds. Pièce qui empêche les frottements.

COUSSINET (*kou-si-né*) n. m. Petit coussin. *Méc.* Pièce cylindrique dans laquelle se meut un tourillon. Pièce de fonte qui reçoit les rails des voies ferrées. *Bot.* Airelle myrtille.



Coussinet de chemin de fer.

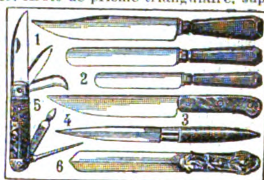
COUSTON (*kous-ton*) n. m. Filaments courts pouvant encore être utilisés, et que l'on recueille après que le chanvre écru a été passé à l'échanvroir.

COUSU (*kou-zu*), **E** adj. Réuni par une couture. *Fig. Cousu d'or*, extrêmement riche. *Blas.* Se dit des pièces honorables qui, contrairement à la loi héraldique, sont appliquées métal sur métal ou émail sur émail. (Quand il s'agit d'autres pièces que les pièces honorables, on a les armes *à enquerre.*)

COÛT (*koû*) n. m. Ce qu'une chose coûte.

COÛTANT [*tan*] (**prix**). Ce qu'un objet a coûté.

COUTEAU (*tô*) n. m. (lat. *cultellus*). Instrument tranchant, composé d'une lame et d'un manche : *Ravaillac tua Henri IV d'un coup de couteau. Fig. Le couteau sur la gorge*, dans un pressant danger. *Couteau à papier*, lame de bois, d'os, d'écaille, etc., pour couper le papier. Arête de prisme triangulaire, supportant le fléau d'une balance. Coquillage du genre *solen*, qui ressemble à un couteau fermé. (V. la planche MOLLUSQUES.)



Couteaux : 1. A découper ; 2. De table ; 3. De cuisine ; 4. A virole ; 5. De poche ; 6. A papier.

COUTELAS (*la*) n. m. Epée courte et large, qui ne tranche que d'un côté. Grand couteau de cuisine.

COUTELIER (*li-é*) n. m. Celui qui fabrique, vend des couteaux et autres instruments tranchants.

COUTELLERIE (*tè-le-rî*) n. f. Art, atelier, commerce ou marchandises du coutelier : *la coutellerie de Thiers est renommée.*

COÛTER (*té*) v. n. Etre acheté au prix de : *le diamant coûte fort cher. Fig.* Etre cause de quelque perte, de souci, de peine : *les promesses ne coûtent rien.* V. a. Causer, occasionner : *coûter de la peine.* Absol. Etre pénible : *aveu qui coûte.* Impersonnell. : *il en coûte de, il m'en coûte de. Coûter la vie*, causer la mort. *Coûte que coûte*, à tout prix. — Beaucoup de grammairiens font varier au figuré le participe passé de ce verbe : *les peines que cela m'a coûtées.* Le dictionnaire de l'Académie n'approuve point cet usage.

COÛTEUSEMENT (*teu-ze-man*) adv. D'une manière coûteuse.

COÛTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui coûte : *les procès sont toujours coûteux.*

COUTIL (*ti*) n. m. Toile croisée et serrée, en fil ou en coton : *pantalon de coutil.*

COUTRE n. m. Fer tranchant de la charrue. Merlin à fendre le bois.

COUTRIER (*tri-é*) n. m. Charrue sans avant-train.

COUTUME n. f. (lat. *consuetudo*). Habitude, usage : *chaque pays a ses coutumes. Avoir coutume de*, faire habituellement. Droit coutumier : *la coutume a longtemps régi le centre et le nord de la France.* Loc. adv. **De coutume**, habituellement.

COUTUMIER (*mi-é*), **ÈRE** adj. Qui a coutume de faire une chose : *être coutumier d'un fait*. Ce que l'on fait d'habitude : *nos travaux coutumiers*. **Droit coutumier**, autrefois, loi non écrite,mais consacrée par l'usage. N. m. Recueil de ces lois.

COUTURE n. f. Art ou action de coudre. Assemblage de deux choses cousues. Cicatrice. *Fam. Sur toutes les coutures*, de tous les côtés. Loc. adv. **A plate couture**, complètement : *être battu à plate couture*.

COUTURER (*ré*) v. a. Couvrir de coutures, de cicatrices.

COUTURIER (*ri-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui coud. Tailleur pour dames : *les grands couturiers*.

COUTURIÈRE n. f. Ouvrière en couture. Celle qui fait les vêtements de femme.

COUVAIN (*vin*) n. m. Œufs des insectes qui, comme les abeilles, vivent en société.

COUVAISON (*vè-zon*) n. f. Temps pendant lequel un oiseau couve ses œufs pour les faire éclore : *la couvaison de la poule dure 21 jours*.

COUVÉE (*vé*) n. f. Tous les œufs qu'un oiseau couve en même temps. Les petits qui en proviennent : *la perdrix, dit-on, attire sur elle l'attention du chasseur pour l'éloigner de sa couvée. Fig.* et *fam.* Toute une famille.

COUVENT (*van*) n. m. (lat. *conventus*, assemblée). Maison de religieux, de religieuses ; ceux qui l'habitent. *Entrer au couvent*, entrer en religion. Pensionnat de jeunes filles, dirigé par des religieuses.

COUVER (*vé*) v. a. (du lat. *cubare*, être couché). Se tenir sur ses œufs pour les faire éclore. *Fig.* Entretenir, préparer : *couver une trahison*. Avoir à l'état latent : *couver une maladie*. *Couver des yeux*, regarder avec affection ou convoitise. V. n. Subsister à l'état presque latent : *le feu couve sous la cendre*. Se préparer : *c'est un complot qui couve*.

COUVERCLE (*vèr-kle*) n. m. (du lat. *cooperire*, couvrir). Ce qui sert à couvrir un pot, un coffre, etc.

COUVERT (*vèr*) n. m. Tout ce dont on couvre une table à manger : *mettre le couvert*. Cuiller et fourchette : *un couvert d'argent*. Logement : *le vivre et le couvert*. Enveloppe, adresse d'un paquet : *cela est arrivé sous le couvert du ministre. Fig.* : *sous le couvert de la loi, il s'accomplit de réelles injustices*. Loc. adv. **A couvert**, à l'abri.

COUVERT (*vèr*), **E** adj. Muni d'un couvercle ou d'un toit. Excusé, justifié : *un inférieur est couvert par les ordres qu'il a reçus*. Chargé de : *arbre couvert de fruits. Fig.* : *couvert de honte, d'applaudissements*. Vêtu : *en hiver, il faut être bien couvert*. Qui garde sa coiffure sur sa tête : *rester couvert*. *Mar. Batterie couverte*, comprise entre deux ponts, protégée. Boisé : *pays couvert*. *Mots couverts*, qui laissent deviner ce qu'on ne dit pas : *parler à mots couverts*. *Temps couvert*, nuageux. Ant. **Découvert**.

COUVERTE (*vèr-te*) n. f. Email qui recouvre la faïence, la porcelaine : *c'est sur la couverte que l'on peint*.

COUVERTURE (*vèr*) n. f. Linge, drap, tissu, etc., servant à couvrir : *la couverture d'un lit*. Toiture. Prétexte : *sous couverture de dévouement*. *Bourse.* Garantie fournie par la personne qui donne un ordre.

COUVERTURIER (*vèr-tu-ri-é*) n. m. Fabricant ou marchand de couvertures de lit.

COUVET (*vè*) n. m. Pot tenant lieu de chaufferette.

COUVEUSE (*veu-ze*) n. f. Poule qui couve, que l'on garde pour couver. Appareil pour incubation artificielle. Appareil où sont maintenus quelque temps, à une température convenable, les enfants nés avant terme : *les couveuses ont sauvé un grand nombre d'enfants débiles*.

COUVI adj. m. Se dit d'un œuf à demi couvé ou gâté : *des œufs couvis*.

COUVOIR n. m. Syn. de COUVEUSE ARTIFICIELLE.

COUVRE-CHEF (*chèf*) n. m. *Fam.* Bonnet, chapeau. Pl. des *couvre-chefs*.

COUVRE-FEU n. m. invar. Coup de cloche qui indiquait jadis le moment de rentrer chez soi et d'éteindre lumière et feu. Ustensile dont on couvre le feu.

COUVRE-JOINT (*join*) n. m. Ciment dont on remplit les joints. Languette de bois dont on recouvre les joints. Pl. des *couvre-joints*.

COUVRE-LIT (*li*) n. m. Sorte de couverture légère, dont on recouvre un lit. Pl. des *couvre-lits*.

COUVRE-LUMIÈRE n. m. Chapiteau en bois, placé anciennement sur la culasse des pièces de siège. Taquet métallique qui couvrait la lumière, tant que la pièce n'était pas fermée. Pl. des *couvre-lumières*. (On disait aussi CACHE-LUMIÈRE.)

COUVRE-NUQUE n. m. *Archéol.* Partie du casque qui couvrait la nuque. Auj., pièce de toile, de drap, etc., qui s'adapte à un képi, à une casquette, pour préserver le cou et la nuque du soleil ou de la pluie. Pl. des *couvre-nuques*.

COUVRE-PIEDS ou, d'après l'Acad., **COUVRE-PIED** (*pi-é*) n. m. Petite couverture pour les pieds. Couverture de parade d'un lit. Pl. des *couvre-pieds*.

COUVRE-PLAT (*pla*) n. m. Couvercle de plat. Pl. des *couvre-plats*.

COUVREUR n. et adj. m. Ouvrier dont le métier est de couvrir les maisons.

COUVRIR v. a. (lat. *cooperire*. — *Je couvre, nous couvrons. Je couvrais. Je couvris. Je couvrirai. Je couvrirais. Couvre, couvrons, couvrez. Que je couvre. Que je couvrisse. Couvrant. Couvert, e.*) Mettre une chose sur une autre pour la cacher, la conserver, l'orner, etc. Mettre une chose en grande quantité sur une autre : *couvrir de fleurs. Fig.* Combler, accabler : *couvrir d'éloges*. Vêtir : *couvrir chaudement ses enfants*. Défendre, protéger : *couvrir une place*. Cacher : *couvrir ses projets*. Excuser, justifier : *couvrir une faute ; couvrir un subordonné*. Effacer, réparer : *le regret ne couvre pas le mal*. Compenser, contrebalancer : *les recettes couvrent les dépenses*. *Couvrir une enchère*, en mettre une plus forte. **Se couvrir** v. pr. Se vêtir. Mettre son chapeau. *Fig.* : *se couvrir de gloire, de honte. Le ciel se couvre*, s'obscurcit. *Se couvrir de sang*, tuer beaucoup. *Escr.* Conserver une garde qui protège. Se ménager une protection. Ant. **Découvrir**.

COVENANT (*nan*) n. m. (anc. fr. *covenant*, convention). Ligue formée chez les Ecossais, en 1538, pour la conservation de leur culte national. V. *Part. hist*.

COVENANTAIRE (*tè-re*) n. m. Adhérent du covenant.

COVENDEUR (*van*) n. m. Celui qui vend conjointement avec un autre un objet qui leur est commun.

COWPOX (*kaou-poks*) n. m. (angl. *cow*, vache, et *pox*, maladie contagieuse). Maladie éruptive des vaches, qui, inoculée à l'homme, le vaccine contre la variole.

COXAL (*kok-sal*), **E, AUX** adj. (du lat. *coxa*, hanche). Qui a rapport à la hanche : *os coxal*.

COXALGIE (*kok-sal-jî*) n. f. (lat. *coxa*, hanche, et gr. *algos*, douleur). Arthrite tuberculeuse de la hanche : *la mauvaise hygiène prépare la coxalgie*.

COXALGIQUE (*kok-sal*) adj. Qui tient de la coxalgie. N. Qui est atteint de coxalgie.

COYOTE (*ko-io-te*) n. m. Loup américain.

CRABE n. m. (lat. *carabus*). Genre principal des crustacés décapodes, dont la plupart des espèces, notamment le *crabe-tourteau* et le *crabe-araignée*, sont comestibles.


Crabe.

CRABIER (*bi-é*) adj. et n. m. Nom vulgaire de plusieurs mammifères et d'oiseaux qui vivent de crabes.

CRAC (*krak*) interj. qui exprime le bruit d'une chose dure ou sèche, qui se rompt, ou la soudaineté : *crac ! le voilà parti*.

CRACHAT (*cha*) n. m. Matière muqueuse que l'on crache. Plaque des degrés supérieurs d'un ordre de chevalerie.

CRACHEMENT (*man*) n. m. Action de cracher.

CRACHER (*ché*) v. a. Lancer hors de la bouche : *cracher du sang. Fig.* : *cracher des injures*. V. n. Eclabousser, faire jaillir : *plume qui crache*. *Mar.* Sortir des joints : *calfatage qui crache*. *Tout craché*, très ressemblant à : *cet enfant est son père tout craché*.

CRACHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui crache fréquemment.

CRACHOIR n. m. Récipient dans lequel on crache.

CRACHOTEMENT (*man*) n. m. Action de crachoter.

CRACHOTER (*té*) v. a. Cracher souvent, et peu à la fois.

CRACOVIEN, ENNE (*vi-in, è-ne*) adj. et n. De Cracovie. N. f. Danse polonaise, vive et légère.

CRAIE (*kré*) n. f. (lat. *creta*). Carbonate de chaux tendre et blanc : *les caves champenoises sont creusées*

dans la craie. Petit bâton de cette substance dont on se sert pour écrire sur un tableau noir, etc.

CRAINDRE (*krin-dre*) v. a. (*Je crains, nous craignons. Je craignais. Je craignis. Je craindrai. Je craindrais. Crains, craignons, craignez. Que je craigne, que nous craignions. Que je craignisse. Craignant. Craint, e.*) Redouter, appréhender : *je crains qu'il ne s'en repente. Je ne crains pas qu'il s'en repente.* ANT. **Désirer, souhaiter ; braver, affronter.**

CRAINTE (*krin-te*) n. f. Peur, appréhension : *la crainte est mauvaise conseillère.* **De crainte que** loc. conj. ; veut le subjonctif avec *ne* : *fuyez de crainte qu'on ne vous voie.* ANT. **Désir, souhait ; assurance, hardiesse, témérité.**

CRAINTIF, IVE (*krin*) adj. Sujet à la crainte, timide : *le lièvre est très craintif.* ANT. **Hardi, crâne.**

CRAINTIVEMENT (*krin, man*) adv. Avec crainte.

CRAMBÉ ou **CRAMBE** (*kran*) n. m. Genre de crucifères dont les jeunes pousses sont alimentaires.

CRAMOISI (*zi*), **E** adj. (ar. *karmesi*). D'un rouge foncé : *teint cramoisi.* N. m. Le rouge foncé.

CRAMPE (*kran-pe*) n. f. Contraction convulsive et douloureuse de certains muscles. Sorte de crampon. *Crampes d'estomac,* tiraillements douloureux dans cet organe.

CRAMPON (*kran*) n. m. Pièce de métal recourbée, servant à lier, à retenir ou à saisir fortement. Bouts recourbés des fers d'un cheval. Racine adventive : *les crampons du lierre. Fig.* et *fam.* Personne d'une importunité tenace.

CRAMPONNER (*kran-po-né*) v. a. Attacher avec un crampon. *Pop.* Retenir indiscrètement, importuner : *cramponner quelqu'un.* **Se cramponner** v. pr. S'accrocher. *Fig.* S'attacher fortement.

CRAMPONNET (*kran-po-nè*) n. m. Petit crampon. Pièce de fer dans laquelle se meut le pêne d'une serrure.

CRAN n. m. Entaille dans un corps dur pour accrocher ou arrêter. *Fig. Monter, baisser d'un cran,* gagner, perdre en importance ou en valeur.

CRÂNE n. m. (gr. *cranion*). Boîte osseuse qui contient le cerveau chez les vertébrés : *le crâne humain est formé par l'assemblage de huit os.*

CRÂNE adj. et n. Fier et décidé : *air crâne.* ANT. **Poltron, craintif, couard.**

CRÂNEMENT (*man*) adv. D'une manière crâne.

CRÂNERIE (*rî*) n. f. (de *crâne,* adj.) Fierté, décision. ANT. **Couardise, poltronnerie.**

CRANIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte au crâne : *os craniens.*

CRANIOSCOPIE (*os-ko-pî*) n. f. (gr. *kranion,* crâne, et *skopein,* examiner). Science qui a pour but de déterminer, par l'inspection du crâne, les fonctions des diverses parties cérébrales.

CRANOLOGIE ou **CRANIOLOGIE** (*jî*) n. f. (gr. *kranion,* crâne, et *logos,* discours). Étude du crâne dans ses rapports avec les aptitudes et les instincts. Syn. **PHRÉNOLOGIE.**

CRANOLOGIQUE ou **CRANIOLOGIQUE** adj. Qui a rapport à la cranologie ou craniologie.

CRAPAUD (*pô*) n. m. Genre d'amphibiens anoures insectivores, à formes lourdes et trapues, non venimeux : *le crapaud est un insectivore très utile dans les jardins. Fig. Laid comme un crapaud,* très laid. *Avaler un crapaud,* faire une chose très pénible. *Crapaud volant,* engoulevent. *Mob.* Petit fauteuil évasé et bas. Adjectiv. : *un fauteuil crapaud. Vétér.* Ulcère de la sole et de la fourchette du cheval.

Crapaud.

CRAPAUDIÈRE (*pô*) n. f. Lieu plein de crapauds. Lieu humide et sale.

CRAPAUDINE (*pô*) n. f. Dent pétrifiée, que l'on croyait être une pierre provenant de la tête des crapauds. Plante vulnéraire qui croît dans les lieux incultes. Plaque métallique percée, ou grille, qui, à l'entrée d'un tuyau, arrête les ordures. Soupape de baignoire. Godet de fer qui reçoit le gond d'une porte. Pièce dans laquelle tourne un pivot vertical. *Cuis. A la crapaudine,* manière d'accommoder les jeunes poulets, les pigeons.

CRAPOUSSIN (*pou-sin*), **E** n. *Pop.* Personne de petite taille et contrefaite.

CRAPULE n. f. (lat. *crapula,* ivresse). Vile débauche : *vivre dans la crapule.* Gens crapuleux : *fréquenter la crapule.*

CRAPULER (*lé*) v. n. Vivre dans la crapule. (Peu us.)

CRAPULEUSEMENT (*leu-ze-man*) adv. D'une manière crapuleuse.

CRAPULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui se plaît dans la crapule : *mœurs crapuleuses.*

CRAPULOS (*loss*) n. m. *Pop.* Cigare d'un sou.

CRAQUE (*kra-ke*) ou **CRAQUERIE** (*ke-rî*) n. f. *Fam.* Mensonge. hâblerie : *conter des craques.*

CRAQUELAGE (*kra-ke*) n. m. Fabrication de la porcelaine craquelée.

CRAQUELÉ, E (*kra-ke*) adj. Dont l'émail est fendillé, en parlant d'une poterie. N. m. : *du craquelé.*

CRAQUELER (*ke-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il craquelle.*) Fendiller la glaçure : *craqueler de la porcelaine.*

CRAQUELIN (*kra-ke*) n. m. Biscuit sec, qui craque sous la dent. *Fig.* et *fam.* Homme chétif, faible.

CRAQUELURE (*kra-ke*) n. f. Fendillement du vernis et de la couleur.

CRAQUEMENT (*ke-man*) n. m. Bruit sec que font certains corps en se rompant, etc.

CRAQUER (*kra-ké*) v. n. Produire un bruit sec en éclatant, en se déchirant, etc. *Fig.* et *fam.* Etre ébranlé : *les vieux systèmes craquent.*

CRAQUÈTEMENT (*kè-te-man*) n. m. Petit craquement. Convulsion dans les muscles de la mâchoire, qui fait craquer les dents. Cri de la cigogne.

CRAQUETER (*ke-té*) v. n. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *il craquette.*) Craquer souvent et à petit bruit. Se dit aussi du cri de certains oiseaux : *la cigogne craquette.*

CRAQUEUR, EUSE (*kra-keur, eu-ze*) n. *Pop.* Menteur, hâbleur.

CRASE (*kra-ze*) n. f. (gr. *krasis*). Contraction dans laquelle le son des voyelles contractées disparaît et se trouve remplacé par un autre. Ex. : *du* pour *de le.* Mélange normal des parties constituant les liquides dans l'économie animale. ANT. **Diérèse.**

CRASSANE (*kra-sa-ne*) ou **CRESANE** (*za-ne*) n. f. Espèce de poire fondante très estimée.

CRASSE (*kra-se*) n. f. (du lat. *crassus,* épais). Ordure qui s'amasse peu à peu sur la peau, les vêtements, etc. *Fig.* Basse extraction, misère. Scorie, écume des métaux en fusion. *Fig.* Avarice sordide. *Pop.* Mauvais tour, vilenie : *faire une crasse à quelqu'un.*

CRASSE (*kra-se*) adj. f. (du lat. *crassus,* épais). Grossière, sordide, épaisse : *ignorance crasse.*

CRASSER (*kra-sé*) v. a. Remplir de crasse. **Se crasser** v. pr. Se couvrir de crasse.

CRASSEUX, EUSE (*kra-seû, eu-ze*) adj. Couvert de crasse : *chapeau crasseux. Fig.* Très avare : *homme crasseux.* Substantiv. : *un crasseux.*

CRASSULE (*kra-su-le*) n. f. Genre de plantes grasses ornementales, à belles fleurs rouges.

CRATÈRE n. m. (du lat. *crater,* vase à boire). Coupe à deux anses, où les anciens servaient le vin. Ouverture d'un volcan : *le lac Pavin est un cratère qui s'est empli d'eau.* Orifice d'un fourneau de verrerie.

CRAVACHE n. f. Houssine de cuir tressé, etc., dont se servent les cavaliers.

CRAVACHER (*ché*) v. a. Frapper avec la cravache.

Cravaches.

CRAVATE n. m. et adj. (pour *croate*). Cheval de Croatie. Sous l'ancienne monarchie, Régiment de cavalerie légère, d'origine étrangère et dont l'uniforme était analogue à celui des hussards.

CRAVATE (dér. du précéd.) n. f. Morceau d'étoffe qui se noue autour du cou, ou à la hampe d'un drapeau, etc. *Mar.* Cordage fort. *Cravate de chanvre,* la corde de la potence.

CRAVATER (*té*) v. a. Mettre, arranger une cravate à : *cravater un enfant.*

CRAYEUX, EUSE (*kré-ieû, eu-ze*) adj. De la nature de la craie : *sol crayeux.*

CRAYON (*kré-ion*) n. m. (de *craie*). Sorte de marne. Substance terreuse ou métallique, pour tracer des lignes, dessiner, etc. : *crayon de graphite.* Gaine enveloppant cette substance. *Fig.* Dessin au

crayon : *des crayons comiques.* Manière de dessiner : *avoir le crayon moelleux.*

CRAYONNER (*kré-io-né*) v. a. Dessiner avec un crayon. Esquisser : *crayonner à la hâte un croquis.*

CRAYONNEUR (*kré-io-neur*) n. m. Mauvais dessinateur. (Peu us.)

CRAYONNEUX, EUSE (*kré-io-neû, eu-ze*) adj. De la nature du crayon.

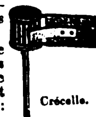
CRÉANCE n. f. (du lat. *credere*, croire). Croyance, foi : *cela ne mérite aucune créance. Donner créance,* rendre croyable. Crédit, confiance : *perdre toute créance.* Droit que l'on a d'exiger quelque chose de quelqu'un : *bonne, mauvaise créance.* Titre qui établit ce droit : *créance hypothécaire, chirographaire.* **Lettres de créance,** Lettres que remet un diplomate, à son arrivée, au chef du gouvernement auprès duquel il est accrédité. Ant. **Dette.**

CRÉANCIER (*si-é*), **ÈRE** n. A qui l'on doit. Ant. **Débiteur.**

CRÉATEUR, TRICE n. (lat. *creator, trix*). Qui crée. Inventeur, premier auteur. *Absol. Le Créateur,* Dieu. Adjectiv. : *génie créateur.* Ant. **Destructeur.**

CRÉATION (*si-on*) n. f. Action de créer. L'univers, l'ensemble des êtres créés. Fondation, établissement : *création d'emplois, de rentes,* etc. Invention, production : *les créations du génie, de la mode.* Action, pour un artiste dramatique ou lyrique, de jouer, de chanter le premier un rôle. Ce rôle lui-même. Ant. **Destruction, anéantissement.**

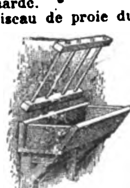
CRÉATURE n. f. (lat. *creatura*). Tout être créé. L'homme, par opposition à Dieu. Personne méprisable. *Fig.* Protégé : *les créatures du ministre.*


Crécelle.

CRÉCELLE (*sè-le*) n. f. Moulinet de bois très bruyant, qui, dans certains pays, remplace la cloche, le jeudi et le vendredi de la semaine sainte. Jouet analogue. *Fig.* Personne bavarde : *quelle crécelle! Voix de crécelle,* criarde.

CRÉCERELLE (*rè-le*) n. f. Oiseau de proie du genre faucon, appelé aussi communément *émouchet.*

CRÈCHE n. f. Mangeoire pour bestiaux. Mangeoire de ce genre où fut déposé Jésus naissant. Berceau. Asile où l'on reçoit pendant le jour les enfants pauvres âgés de moins de deux ans.


Crèche.

CRÉCY n. f. Variété de carotte très estimée, originaire de *Crécy* (Somme).

CRÉDENCE (*dan-se*) n. f. (ital. *credenza*). Table pour poser les burettes, le bassin, etc., qui servent à la messe. Meuble de salle à manger, où sont déposés les objets qui doivent servir pendant le repas.


Crédence.

CRÉDENCIER (*dan-si-é*) n. m. Préposé à la distribution des vivres, dans un établissement public.

CRÉDIBILITÉ n. f. (du lat. *credibilis*, croyable). Raison qui détermine la croyance.

CRÉDIRENTIER (*ran-ti-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui a des rentes à son crédit.

CRÉDIT (*di*) n. m. (du lat. *credere*, croire). Réputation de solvabilité. Délai pour le payement : *avoir deux mois de crédit; acheter à crédit. Com.* Partie d'un compte où l'on écrit sous le nom de quelqu'un ce qui lui est dû par le commerçant, ce qu'on a reçu de lui. *Ouvrir un crédit à quelqu'un,* l'autoriser à prendre à une caisse l'argent dont il aura besoin. *Fig.* Autorité, considération : *avoir du crédit. Fin.* Sommes qui peuvent être dépensées en vertu de la loi du budget. **Crédit foncier,** établissement qui, sous la surveillance de l'Etat, prête, sur immeubles, des sommes remboursables à longs termes, au moyen d'annuités calculées de manière qu'au terme fixé, l'emprunteur ait acquitté capital et intérêts.

CRÉDITER (*di-té*) v. a. Inscrire au compte de quelqu'un ce qu'on lui doit. Autoriser à prendre chez un banquier, etc. Ant. **Débiter.**

CRÉDITEUR n. et adj. m. Celui qui a des sommes portées à son crédit sur des livres de commerce.

CREDO (*cré*) n. m. invar. (m. lat. signif. *je crois*). Premier mot du Symbole des apôtres, qui sert à le désigner. *Fig.* Les principes sur lesquels on base ses opinions, sa conduite : *c'est mon credo politique.*

CRÉDULE adj. (lat. *credulus*). Qui croit facilement : *esprit crédule.* Ant. **Défiant, incrédule, sceptique.**

CRÉDULEMENT (*man*) adv. Avec crédulité.

CRÉDULITÉ n. f. Trop grande facilité à croire. Ant. **Incrédulité, scepticisme.**

CRÉER (*kré-é*) v. a. (lat. *creare*). Produire une chose, un être qui n'existait pas : *l'homme ne peut rien créer ni rien anéantir.* Engendrer. *Fig.* Inventer : *créer un mot.* Fonder : *créer une académie.* Constituer : *créer une rente. Théât. Créer un rôle,* faire une création. V. ce mot. Ant. **Abolir, détruire, anéantir.**

CRÉMA n. f. (du lat. *cremare*, brûler). Résultat de l'oxydation du fer dans le fourneau.


Crémaillère.

CRÉMAILLÈRE (*ma, ll* mll.) n. f. Instrument de cuisine, en fer et à crans, qu'on fixe à la cheminée pour suspendre les marmites, chaudrons, etc. *Pendre la crémaillère,* donner un repas pour fêter son installation dans un nouveau logement. *Méc.* et *Horlog.* Pièce munie de crans, et servant à supporter, arrêter, etc.

CRÉMAILLON (*ma, ll* mll.) n. m. Petite crémaillère attachée à la grande.

CRÉMANT (*man*) n. et adj. m. Se dit d'un vin de Champagne qui se couvre d'une mousse légère et peu abondante.

CRÉMATION (*si-on*) n. f. (de *crémer*, v. a.). Action de détruire par le feu, spécialem., de brûler les cadavres humains : *la crémation était habituelle dans la Grèce primitive.*

CRÉMATOIRE adj. Qui se rapporte à la crémation : *four crématoire.*

CRÈME n. f. Matière grasse qui s'élève au-dessus du lait : *c'est en battant la crème qu'on fabrique le beurre.* Mets fait ordinairement de lait, d'œufs et de sucre : *crème à la vanille.* Liqueur extraite de certaines plantes. *Fig.* Le meilleur d'une chose : *la crème des honnêtes gens.*

CRÉMENT (*man*) n. m. (lat. *crementum*, accroissement). Nombre de syllabes qu'un nom déclinable a de plus à ses autres cas qu'au nominatif.

CRÉMER (*mé*) v. n. (Se conj. comme *accélérer.*) Se couvrir de crème, en parlant du lait : *en été, le lait crème plus vite qu'en hiver.* V. a. Incinérer.

CRÈMERIE (*rî*) n. f. Endroit où l'on vend du laitage, des œufs, etc.

CRÉMEUX, EUSE (*meû, eu-ze*) adj. Qui contient beaucoup de crème : *lait crémeux.*

CRÉMIER (*mi-é*), **ÈRE** n. Qui vend de la crème, du lait, du fromage, etc.

CRÉMONE n. f. Espèce d'espagnolette pour la fermeture des croisées.

CRÉNAGE n. m. Action de créner.

CRÉNEAU (*nô*) n. m. Vide dentelant le sommet d'une tour, d'une citadelle. (V. CHÂTEAU.) Ouverture dans une muraille pour permettre de tirer à couvert.

CRÉNELAGE n. m. Cordon fait sur l'épaisseur d'une pièce de monnaie. Grènetis.

CRÉNELÉ, E adj. Muni de créneaux. *Blas.* Se dit de toute pièce héraldique découpée en créneaux, quand ceux-ci sont tournés vers le chef de l'écu. *Bot.* et *Zool.* Pourvu de crénelures sur les bords.

CRÉNELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il crénelle.*) Faire des créneaux, des dents, etc. : *créneler un mur. Créneler une pièce de monnaie,* faire un cordon sur son épaisseur.

CRÉNELURE n. f. Dentelure faite en créneaux.

CRÉNER (*né*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) *Impr.* Marquer d'un cran, d'une entaille, la tige d'une lettre, d'une interligne.

CRÉOLE adj. et n. (espagn. *criollo*). Personne de pure race blanche, née aux colonies : *Joséphine de*

Beauharnais était une créole de la Martinique. Accent créole, accent des créoles (prononçant à peine les *r*). N. m. Patois des nègres aux colonies, formé de mots français vieillis ou défigurés et de mots empruntés un peu à toutes les langues étrangères.

CRÉOPHAGE n. et adj. (gr. *kreas, kreôs*, chair, et *phagein*, manger). Qui se nourrit de chair.

CRÉOPHAGIE (*fa-jî*) n. f. (de *créophage*). Habitude de se nourrir de chair.

CRÉOSOTAGE (*kré-o-zo*) n. m. Action de créosoter le bois pour le rendre résistant à l'humidité.

CRÉOSOTE (*kré-o-zo-te*) n. f. Liquide incolore, d'odeur forte, antiseptique, caustique, extrait du goudron de hêtre par distillation et préconisé contre la tuberculose, le mal de dents, etc.

CRÉOSOTER (*kré-o-zo-té*) v. a. Injecter le bois de créosote : *créosoter les poteaux télégraphiques*.

CRÊPAGE n. m. Action d'apprêter le crêpe et autres tissus analogues. Action de crêper les cheveux.

CRÊPE n. m. (du lat. *crispus*, frisé). Etoffe claire de soie crue, de laine fine. *Crêpe de Chine*, crêpe de soie plus épais que le crêpe ordinaire, et dont on fait des écharpes, des châles, etc. Morceau noir de cette étoffe, qu'on porte en signe de deuil. N. f. Galette légère de blé ou de sarrasin, frite à la poêle.

CRÊPÉ n. m. Petite touffe de cheveux que les dames ajoutent à leur chevelure.

CRÉPELU, E adj. Ondulé.

CRÉPELURE n. f. Etat des cheveux crépelus.

CRÊPER (*pé*) v. a. Friser en manière de crêpe : *crêper une étoffe*. **Se crêper** v. pr. Devenir crêpé. *Pop. Se crêper le chignon*, se prendre aux cheveux.

CRÉPI n. m. Couche de plâtre ou de mortier non lissé sur un mur.

CRÉPINE n. f. Frange tissue et ouvragée par le haut. Vase percé de trous, servant à arrêter les corps étrangers à l'ouverture d'un tuyau.

CRÉPINETTE (*nè-te*) n. f. Saucisse plate. *Bot.* Nom vulgaire de la renouée.

CRÉPINIER (*ni-é*) n. m. Passementier qui faisait des crépines.

CRÉPINS n. m. pl. Outils et marchandises servant au métier de cordonnier. V. *Saint-Crépin*.

CRÉPIR v. a. Enduire d'un crépi : *crépir un mur*.

CRÉPISSAGE (*pi-sa-je*) n. m. Action de crépir.

CRÉPISSURE (*pi-su-re*) n. f. Le crépi d'une muraille. Etat de la muraille crépie.

CRÉPITANT (*tan*), **E** adj. Qui produit un bruit de crépitation : *le râle crépitant de la pneumonie*.

CRÉPITATION (*si-on*) n. f. Bruit d'une flamme vive qui pétille, ou du sel jeté sur le feu. *Chir.* Bruit de deux fragments d'os fracturé. *Méd.* Bruit anormal de l'air dans la poitrine.

CRÉPITEMENT (*man*) n. m. Action de crépiter.

CRÉPITER (*té*) v. n. (du lat. *crepitare*, faire du bruit). Produire une crépitation : *la fusillade crépite*.

CRÉPON n. m. Sorte de gros crêpe.

CREPS (*krèps*) n. m. Sorte de crépon.

CRÉPU, E adj. Court et frisé : *les nègres ont les cheveux crépus*. A bords ondulés : *feuille crépue*.

CRÊPURE n. f. Action de crêper.

CRÉPUSCULAIRE (*pus-ku-lè-re*) adj. Qui appartient au crépuscule. *Animaux crépusculaires*, qui ne sortent qu'au crépuscule. *Papillons crépusculaires*, une des trois grandes familles de papillons.

CRÉPUSCULE (*pus-ku-le*) n. m. (lat. *crepusculum*). Lumière qui précède le soleil levant (on dit plutôt *aurore*), ou suit le soleil couchant jusqu'à la nuit close : *le crépuscule de la nuit. Fig.* Déclin : *le crépuscule de la vie*.


Cresson.

CRESCENDO (*krés-chin-do*) n. m. invar. (mot ital. qui signifie *en renforçant*). Augmentation graduée des sons. Adv. En croissant : *son mal va crescendo*.

CRESSON (*kré-son*) n. m. Genre de crucifères, antiscorbutique et dépuratif, qui croît dans les eaux courantes. **Cresson alénois**, sorte de cresson des jardins, qui sert à assaisonner les salades.

CRESSONNIÈRE (*krè-so-ni-è-re*) n. f. Bassin où l'on fait croître le cresson.

CRÉTACÉ, E adj. (du lat. *creta*, craie). De la nature de la craie : *terrain crétacé*.

CRÊTE n. f. (lat. *crista*). Excroissance charnue, rouge et dentelée, qui vient sur la tête des gallinacés : *la crête du coq*. Cime : *la crête d'une montagne*. Parapet d'une fortification. Levée de terre au bord d'un fossé. Faîte d'un toit, chaperon d'un mur. Saillie d'un os, d'un objet. Passementerie à dents. *Mar. Crête d'une lame*, son sommet frangé.


Crête.

CRÊTÉ, E adj. Qui a une crête.

CRÊTE-DE-COQ n. f. *Bot.* Plante des prés, belle variété d'amarante. Pl. des *crêtes-de-coq*.

CRÉTELER (*lé*) v. n. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *elle crételle*.) Crier, en parlant de la poule qui vient de pondre.

CRÉTELLE (*tè-le*) n. f. Genre de graminées très abondantes dans les prés, et constituant un excellent fourrage.

CRÉTIN, E n. Personne idiote, rachitique et souvent goitreuse. *Fig.* Personne stupide.

CRÉTINISER (*ni-zé*) v. a. *Fam.* Rendre crétin, stupide.

CRÉTINISME (*nis-me*) n. m. Etat du crétin. Vice de conformation des crétins : *le crétinisme coïncide en général avec le goitre. Fig.* Imbécillité.

CRÉTOIS, OISE (*toi, oi-ze*) adj. et n. De la Crète.

CRETONNE (*to-ne*) n. f. (de *Creton*, premier fabricant de cette toile). Toile blanche très forte, de chanvre et de lin.

CRETONS n. m. pl. Résidu de la fonte des graisses d'animaux mis en pains pour la nourriture des chiens.

CREUSAGE (*kreu-za-je*) ou **CREUSEMENT** (*kreu-ze-man*) n. m. Action de creuser.

CREUSER (*kreu-zé*) v. a. Rendre creux : *creuser une pierre*. Faire une cavité : *creuser un puits. Fig.* Approfondir : *creuser un sujet*. Donner de l'appétit : *la chasse creuse l'estomac*.

CREUSET (*kreu-zè*) n. m. Vase de terre, de fer, de platine, pour faire fondre ou calciner certaines substances. Partie inférieure d'un haut fourneau. *Fig.* Epreuve : *le creuset de l'expérience*.


Creuset.

CREUX, EUSE (*kreû, eu-ze*) adj. Qui a une cavité intérieure : *arbre creux*. Profond : *puits creux*. *Projectile creux*, obus, bombes. *Fig. Esprit creux*, vide. *Tête creuse*, sans jugement. *Raisonnement creux*, peu solide. *Avoir le ventre creux*, avoir faim. N. m. Cavité. Partie concave : *le creux de la main*. Moule pour imprimer ou mouler en relief. *Avoir un bon creux*, avoir une forte voix de basse. *Creux sur quille*, une des principales dimensions d'un navire. ANT. **Bombé, convexe, renflé, proéminent, saillant.**

CREVAISON (*vè-zon*) n. f. *Fam.* Action de crever : *la crevaison d'un pneumatique*.

CREVASSE (*va-se*) n. f. (rad. *crever*). Fente, déchirure : *les crevasses des glaciers sont dangereuses à franchir*. Gerçure qui survient à la peau, surtout aux mains, chez l'homme, et au paturon, chez les solipèdes.

CREVASSER (*va-sé*) v. a. Faire des crevasses : *le froid crevasse les mains*. V. n. et **Se crevasser** v. pr. : *ce mur crevasse* ou *se crevasse*.

CREVÉ n. m. (de *crever*). *Pop.* Homme sans forces. *Mod.* Ouverture aux manches d'un vêtement, laissant voir la doublure. **Petit crevé**, élégant, oisif et ridicule.

CRÈVE-CŒUR n. m. invar. Grand déplaisir. Douleur mêlée de dépit.

CREVER (*vé*) v. a. (lat. *crepare*. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *il crèvera*.) Faire éclater : *le torrent a crevé la digue*. Percer : *on lui creva les yeux. Fig. Cela crève les yeux*, c'est de toute évidence. Se dit aussi d'une chose qu'on a devant soi et qu'on ne voit pas. *Crever un cheval*, le fatiguer jusqu'à ce qu'il tombe épuisé. V. n. Se rompre : *la veine crève*. Mourir, en parlant des animaux. *Fig. Crever d'orgueil, de dépit*, en être rempli. *Crever*

de faim, de soif, avoir très faim, très soif. *Crever de rire,* rire aux éclats.

CRÈVE-TONNEAU (*to-nô*) n. m. invar. Appareil imaginé par Pascal, pour vérifier les lois de la pression des liquides sur les parois.


Crevette.

CREVETTE (*vè-te*) n. f. Nom vulgaire de plusieurs espèces de crustacés (salicoque, crevette grise, palémon, crevette bouquet).

CRÈVE-VESSIE (*vè-sî*) n. m. invar. Appareil destiné à mettre en évidence la pression atmosphérique. — Cet appareil se compose d'un manchon de verre placé sur la platine de la machine pneumatique, l'extrémité libre étant fermée à l'aide d'une membrane de vessie fortement tendue et parfaitement liée sur les bords. Lorsqu'on fait le vide à l'intérieur du manchon, la pression extérieure de l'air, n'étant plus contrebalancée par la pression intérieure, fait éclater la membrane.

CRI n. m. Eclat de voix poussé avec effort : *les cris des marchands.* Mots prononcés en criant : *au cri de* vive la France! *Cri d'armes, de guerre,* devise qui se mettait au-dessus des armoiries. *Fig.* Mouvement intérieur : *le cri de la conscience, de la nature.* Plainte : *le cri des opprimés.* Opinion générale : *le cri public.* Voix propre à chaque animal. Bruit aigre : *le cri de la lime.* **A cor et à cri** loc. adv. V. COR.

CRIAGE n. m. Annonce faite en criant. (Peu us.)

CRIAILLEMENT (*kri-a, ll* mll., *e-man*) n. m. Cri ou bruit désagréable. Discussion.

CRIAILLER (*kri-a, ll* mll., *é*) v. n. *Fam.* Crier beaucoup, désagréablement, et mal à propos.

CRIAILLERIE (*kri-a, ll* mll., *e-rî*) n. f. *Fam.* Cris fréquents, désagréables, et sans sujet.

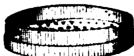
CRIAILLEUR, EUSE (*kri-a, ll* mll., *eu-ze*) n. et adj. *Fam.* Qui ne fait que criailler.

CRIANT (*kri-an*), **E** adj. Qui crie. *Fig.* Révoltant : *injustice criante.*

CRIARD (*kri-ar*), **E** n. Qui crie, qui fait beaucoup de bruit : *les criards font généralement peu de besogne.* Adjectiv. Qui crie souvent sans motif : *femme criarde.* Aigu : *voix criarde. Dettes criardes,* menues dettes pour fournitures, aliments, etc. *Couleurs criardes,* qui choquent la vue. ANT. **Silencieux. Doux, harmonieux.**

CRIBLAGE n. m. Action de passer au crible : *le criblage des grains.* Triage mécanique du minerai.

CRIBLE n. m. (lat. *cribrum*). Instrument percé de trous, pour nettoyer et trier le grain.


Crible.

CRIBLER (*blé*) v. a. Nettoyer le grain avec le crible. *Fig. Etre criblé de blessures,* en avoir le corps couvert. (On dit aussi *criblé de dettes.*)

CRIBLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui crible.

CRIBLEUX (*bleû*) ou **CRIBREUX, EUSE** (*breû, eu-ze*) adj. Percé de trous comme un crible.

CRIBLURE n. f. Reste du grain criblé.

CRIC (*kri*) n. m. (onomat.) Machine à crémaillère et à manivelle, servant à soulever les fardeaux.


Cric.

CRIC (*krik'*) interj. (onomat.). Exclamation servant à exprimer le bruit d'une chose qu'on déchire ou qui se rompt. (Se joint souvent au mot *crac* : *cric crac!*)

CRICKET (*kri-kè*) n. m. (mot angl.). Jeu de balle anglais qui se joue avec des battes de bois.

CRI-CRI n. m. (onomat.). Nom vulgaire du grillon. Pl. des *cri-cri.*

CRID (*krid*) n. m. V. CRISS.

CRIÉE (*kri-é*) n. f. Vente publique aux enchères : *acheter à la criée.* Vente par autorité de justice.

CRIER (*kri-é*) v. n. (lat. *quiritare.* — Se conj. comme *prier.*) Jeter un ou plusieurs cris : *crier de douleur.* Parler très haut, avec chaleur : *crier au secours.* Se plaindre : *crier à l'injustice; crier misère.* Réprimander aigrement : *crier contre le vice. Fig.* Produire un bruit strident : *l'essieu crie.* V. a. Publier : *crier une annonce. Crier une vente,* proclamer les enchères. Proclamer publiquement : *crier un ordre à son de trompe.*

CRIERIE (*kri-rî*) n. f. Cris fréquents et importuns. (Peu us.)

CRIEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui crie. *Crieur public,* qui proclame quelque chose en public. Qui crie ses marchandises dans les rues.

CRIME n. m. (lat. *crimen*). Toute violation très grave de la loi morale, religieuse ou civile, et, spécialem. infraction dont la répression est du ressort de la cour d'assises : *en matière de crime, il y a prescription au bout de dix ans, en ce qui concerne l'action publique, et au bout de vingt ans en ce qui concerne la peine.* Les criminels : *poursuivre le crime.*

CRIMINALISER (*li-zé*) v. a. Transformer un procès correctionnel ou civil en un procès criminel.

CRIMINALISTE (*lis-te*) n. m. Auteur qui écrit sur la criminalité : *Beccaria fut un grand criminaliste.*

CRIMINALITÉ n. f. Nature de ce qui est criminel. Ensemble des faits criminels dans un milieu donné : *la criminalité a progressé avec l'alcoolisme.*

CRIMINEL, ELLE (*nèl, è-le*) adj. Coupable d'un crime : *homme criminel.* Qui a rapport au crime : *procédure criminelle.* Contraire aux lois naturelles ou sociales : *acte criminel.* N. Personne qui a commis un crime : *punir un criminel.*

CRIMINELLEMENT (*nè-le-man*) adv. D'une manière criminelle. Devant la juridiction criminelle.

CRIN n. m. (lat. *crinis*). Poil long et rude, qui vient au cou et à la queue des chevaux et de quelques autres quadrupèdes. *A tous crins,* qui a tous ses crins, et au *fig.* énergique, violent. **Crin végétal,** fibres végétales de l'agave, du phormium tenax, etc., qui remplacent parfois le crin de cheval.

CRINCRIN n. m. (onomat.). Mauvais violon.

CRINIER (*ni-é*) n. m. Ouvrier qui travaille le crin.

CRINIÈRE n. f. Tout le crin du cou d'un cheval, d'un lion. Crins tombant du haut d'un casque par derrière. *Fam.* Longue chevelure.

CRINOLINE n. f. Etoffe de crin. Jupon fait de cette étoffe. Vaste jupon bouffant, maintenu parfois par des lames d'acier ou des baleines.


Criquet.

CRIQUE (*kri-ke*) n. f. Petite baie naturelle.

CRIQUET (*kri-kè*) n. m. Nom vulgaire de divers genres d'insectes orthoptères : *les criquets voyageurs dévastent les cultures en Algérie.* Petit cheval faible et de vil prix. *Fig.* Homme grêle. *Pop.* Petit vin.

CRISE (*kri-ze*) n. f. (gr. *krisis;* de *krinein,* juger). Changement en bien ou en mal, qui survient subitement dans le cours d'une maladie : *on observe des crises dans toutes les maladies aiguës. Crise de nerfs,* attaque de nerfs. *Fig.* Moment périlleux, décisif d'une affaire : *crise financière, crise ministérielle,*

CRISPATION (*kris-pa-si-on*) n. f. (de *crisper*). Contraction qui diminue l'étendue d'un objet, et en ride la surface. Contraction des muscles. *Fam.* Mouvement d'impatience : *orateur qui donne des crispations.*

CRISPER (*kris-pé*) v. a. (lat. *crispare;* de *crispus,* frisé). Causer des crispations : *liqueur qui crispe l'estomac.* Fig. Impatienter.

CRISPIN (*kris*) n. m. (ital. *crispino*). Rôle de valet de comédie : *jouer les crispins.* Petit manteau à capuchon. Manchette de cuir qui s'ajoute aux gants de salle d'armes. (V. la planche ESCRIME.)

CRISS (*kriss*) ou **CRID** (*krid*) n. m. (malais *kris*). Poignard des malais, contourné en zigzag.

CRISSEMENT (*kri-se-man*) n. m. Action de crisser des dents.

CRISSER (*kri-sé*) v. n. (onomat.). Produire un bruit aigre et agaçant avec les dents.

CRISTAL (*kris-tal*) n. m. (gr. *krustallos*). Substance minérale transparente, affectant naturellement la forme d'un polyèdre régulier ou symétrique : *le cristal de roche est de la silice pure.* Verre blanc très pur et très limpide : *cristal de Baccarat.* Objet fabriqué avec ce verre. *Fig.* Glace. Limpidité : *cristal d'un ruisseau. Fig.* et *poét.* : *le cristal des eaux.*

CRISTALLERIE (*kris-ta-le-rî*) n. f. Art de fabriquer des cristaux. Lieu où on les fabrique.

CRISTALLIER (*kris-ta-li-é*) n. et adj. m. Graveur en cristaux.

CRISTALLIN (*kris-ta-lin*), **E** adj. De la nature du cristal : *corps cristallin*. Clair et transparent comme le cristal : *eaux cristallines*. Qui appartient au cristallin : *lentille, humeur cristalline*. N. m. Partie lenticulaire de l'œil qui amène sur la rétine l'image des objets : *la courbure du cristallin se modifie selon la distance qui sépare l'œil de l'objet considéré*.

CRISTALLISABILITÉ (*kris-ta-li-za*) n. f. Caractère d'un corps qui peut cristalliser.

CRISTALLISABLE (*kris-ta-li-za-ble*) adj. Susceptible de se cristalliser : *les substances cristallisables sont les plus solubles*.

CRISTALLISANT (*kris-ta-li-zan*), **E** adj. Qui se cristallise. Qui détermine la cristallisation : *propriétés cristallisantes*.

CRISTALLISATION (*kris-ta-li-za-si-on*) n. f. Action de cristalliser, de se cristalliser : *la cristallisation a lieu suivant des formes géométriques*.

CRISTALLISÉ, E (*kris-ta-li-zé*) adj. Qui se présente sous forme de cristaux : *sucre cristallisé*.

CRISTALLISER (*kris-ta-li-zé*) v. a. Changer en cristaux. V. n. et **Se cristalliser** v. pr. Se former en cristaux.

CRISTALLISOIR (*kris-ta-li-zoir*) n. m. Réservoir en verre, dans lequel on effectue la cristallisation des corps en dissolution.

CRISTALLOGRAPHE (*kris-tal-lo*) n. m. Savant qui s'occupe de l'étude des cristaux.

CRISTALLOGRAPHIE (*kris-tal-lo-gra-fî*) n. f. (gr. *krustallos*, cristal, et *graphein*, décrire). Science des cristaux et des lois qui président à leur formation.

CRISTALLOGRAPHIQUE (*kris-tal-lo*) adj. Qui a rapport à la cristallographie.

CRISTALLOÏDE (*kris-tal-lo-i-de*) adj. Qui ressemble à un cristal : *pierre cristalloïde*.

CRITÉRIUM (*om'*) n. m. (gr. *kriterion*; de *krinein*, juger). Caractère décisif de la vérité : *l'évidence est le critérium de la vérité*. Pl. des *critériums*. — L'Académie continue à écrire *criterium* sans accent.

CRITICISME (*sis-me*) n. m. Système philosophique de Kant, qui cherche à déterminer les limites dans lesquelles peut légitimement s'exercer l'entendement humain.

CRITIQUABLE (*ka-ble*) adj. Qui peut être critiqué.

CRITIQUE (*ti-ke*) adj. (gr. *kritikos*; de *krinein*, juger). Qui concerne la critique : *dissertation critique*. Qui se plaît à censurer : *esprit critique*. Qui doit amener une crise, un changement, et, *par ext.*, dangereux : *moment critique*. N. m. Qui porte son jugement sur des ouvrages d'art ou d'esprit : *Aristarque est resté le type des critiques impartiaux*. Censeur. N. f. Art de juger les ouvrages littéraires ou artistiques. Examen de la valeur des documents : *critique historique*. Restitution des textes : *critique verbale*. Blâme : *la critique est aisée et l'art est difficile*. ANT. **Apologie**.

CRITIQUER (*ti-ké*) v. a. Censurer.

CRITIQUEUR (*ti-keur*) n. m. Qui a la manie de critiquer.

CROASSANT (*kro-a-san*), **E** adj. Qui croasse.

CROASSEMENT (*kro-a-se-man*) n. m. Cri du corbeau et de la corneille.

CROASSER (*kro-a-sé*) v. n. Crier, en parlant du corbeau et de la corneille.

CROATE adj. et n. De la Croatie.

CROC (*kro*) n. m. (bas lat. *croccus*). Sorte de grappin de suspension : *suspendre de la viande à un croc*. Longue perche de marinier, armée d'une pointe et d'un crochet. *Moustaches en croc*, moustaches relevées et recourbées en croc. Pl. Dents longues et pointues de certains animaux.

Croche et double croche.

CROC-EN-JAMBE (*kro-kan-jan-be*, même au plur.) n. m. Manière de faire tomber quelqu'un en passant le pied entre ses jambes : *donner un croc-en-jambe*. Pl. des *crocs-en-jambe*.

CROCHE (de *croc*) adj. Courbé, tortu : *jambe croche*. (Peu us.) N. f. *Mus.* Note qui vaut la moitié d'une noire. *Double croche*, qui ne vaut que la moitié d'une croche. N. f. pl. Tenailles du forgeron.

CROCHER (*kro-ché*) v. a. Egaliser, en parlant des boucles d'un tricot.

CROCHET (*kro-chè*) n. m. Petit croc : *crochet de chiffonnier*. Fer recourbé pour ouvrir une serrure. Sorte de parenthèse : [ ]. Aiguille à pointe recourbée : *broder au crochet*. Boucle de cheveux collée sur les tempes. *Faire un crochet*, changer subitement de direction. *Clou à crochet*, clou dont la tête est courbée à angle droit. Pl. Dents aiguës et perçantes de quelques animaux : *les crochets de la vipère sont creux*. Instrument de portefaix. *Etre aux crochets de quelqu'un*, vivre à ses dépens.

CROCHETABLE adj. Que l'on peut crocheter.

CROCHETAGE n. m. Action de crocheter.

CROCHETER (*che-té*) v. a. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *il crochète*.) Ouvrir une serrure avec un crochet.

CROCHETEUR n. m. Portefaix. *Par extens.* Homme grossier, brutal. Celui qui ouvre les serrures en se servant d'un crochet.

CROCHU, E adj. (de *croc*). Croche. *Fig. Avoir les mains crochues*, avoir du penchant au vol.

CROCODILE n. m. (lat. *crocodilus*; gr. *krokodeilos*). Genre de reptiles hydrosauriens, famille des *crocodilidés*. *Fig. Larmes de crocodile*, larmes hypocrites pour émouvoir et tromper. — Les crocodiles ou caïmans des grands fleuves d'Afrique et d'Amérique ont parfois de 6 à 8 mètres ; ils ont pour caractères : une tête allongée, deux fois plus longue que large, 38 dents en haut, 30 en bas, les pattes de derrière palmées, la queue aplatie et propre à la natation. Ils se meuvent difficilement sur la terre ; mais, plongés dans l'eau, ils deviennent audacieux et s'attaquent même à l'homme. Leur épaisse carapace résiste à la balle. Le crocodile était un des animaux sacrés de l'ancienne Egypte.


Crocodile.

CROCODILIDÉS n. m. pl. Famille de reptiles, ayant pour type les *crocodiles*. S. un *crocodilidé*.

CROCUS (*kuss*) n. m. Genre d'iridacées, dont une espèce est le *safran*.

CROIRE v. a. (lat. *credere*. — *Je crois, nous croyons. Je croyais, nous croyions. Je crus, nous crûmes. Je croirai, nous croirons. Que je croie, que nous croyions. Que je crusse, que nous crussions. Croyant. Cru, e*). Tenir pour vrai : *croire un conte*. S'imaginer, juger : *croire habile*. *Faire croire*, persuader. V. n. Ajouter foi : *croire à l'astrologie*. Avoir la foi : *croire en Dieu*. ANT. **Douter, contester**.

CROISADE (*za-de*) n. f. (de *croiser*). Expédition en Terre sainte : *partir pour la croisade*. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Vive campagne menée pour une réforme, contre un abus, etc. : *la croisade antialcoolique*.

CROISÉ (*kroi-zé*) n. m. Qui s'engageait dans une croisade. (V. *Part. hist.*) Etoffe croisée.

CROISÉ, E (*kroi-zé*) adj. En croix : *bâtons croisés*. *Etoffe croisée*, à fils très serrés, et fabriquée avec plusieurs couples de marches. *Feu croisé*, qui bat l'ennemi de plusieurs côtés. *Rimes croisées*, alternées.

CROISÉE (*kroi-zé*) n. f. Fenêtre. Point où deux choses se croisent : *la croisée de deux chemins*. Transept. Bâtons croisés en haut d'une ruche.


Croisée.

CROISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de disposer en forme de croix. Endroit où deux voies se rencontrent. Mélange de deux races d'animaux : *le croisement de l'âne et du cheval donne le mulet*. Disposition des fils dont l'entrelacement forme un tissu.

CROISER (*kroi-zé*) v. a. Disposer en croix : *croiser les jambes*; *croiser les épées*. *Croiser la baïonnette*, en présenter la pointe. Rayer, effacer : *croiser un alinéa*. Couper en travers : *sentier qui croise la route*. Mêler par l'accouplement des races d'animaux. *Croiser* (ou *se croiser*) *les bras*, rester inactif. V. n. *Mar.* Aller et venir dans un même parage pour surveiller la navigation. Avoir assez d'ampleur pour être croisé : *habit qui croise bien*. **Se croiser** v. pr. Aller dans des directions opposées qui se rencontrent à un certain moment. Au moyen âge, prendre part à une croisade. ANT. **Décroiser**.

CROISETTE (*kroi-zè-te*) n. f. Petite croix.

CROISEUR (*kroi-seur*) n. m. Navire rapide, destiné à éclairer les escadres : *un croiseur cuirassé.*



Croiseur.

CROISIÈRE (*kroi-zi-è-re*) n. f. *Mar.* Surveillance exercée par les vaisseaux qui croisent : *Napoléon au retour de l'île d'Elbe trompa les croisières anglaises.* Ensemble des navires qui croisent.

CROISILLON (*kroi-zi, ll* mll., *on*) n. m. Traverse d'une croix, d'une croisée. Branches de fer qui se croisent dans le cœur d'un arbre tournant pour l'empêcher de se fendre.

CROISSANCE (*kroi-san-se*) n. f. Développement progressif d'un corps organisé : *une croissance trop rapide fatigue les enfants.* ANT. **Décroissance.**

CROISSANT (*kroi-san*) n. m. Figure échancrée de la lune jusqu'à son premier quartier : *le croissant était l'emblème de Diane.* Pièce héraldique ayant cette forme. Petit pain au beurre en forme de croissant. Instrument de jardinier recourbé. Pièce de métal recourbée pour retenir les pelles et pincettes aux jambages des cheminées. Etendard des Turcs. *Fig.* Empire turc.



Croissant.

CROISSANT (*kroi-san*), **E** adj. Qui croît, s'augmente : *force, fortune croissante.*

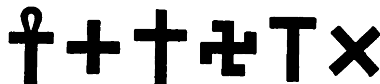
CROISSEMENT (*kroi-se-man*) n. m. Action de croître. (Peu us.) ANT. **Décroissement.**

CROISURE (*kroi-zu-re*) n. f. Tissure d'une étoffe croisée autre que le drap, dont la tissure s'appelle filure. *Litt.* Disposition des vers par rimes croisées.

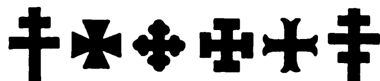
CROÎT (*kroi*) n. m. Augmentation d'un troupeau par la naissance des petits. ANT. **Déchet.**

CROÎTRE v. n. (lat. *crescere.* — *Je crois, tu crois, il croît, nous croissons, vous croissez, ils croissent. Je croissais, nous croissions. Je crûs, nous crûmes. Je croîtrai, nous croîtrons. Je croîtrais, nous croîtrions. Crois, croissons, croissez. Que je croisse, que nous croissions. Que je crûsse, que nous crûssions. Croissant. Crû, crue.*) Devenir plus grand, augmenter : *les jours croissent.* Se développer, en parlant des végétaux. V. a. Rendre plus grand : *croître la gloire de quelqu'un* (fig. et vx). ANT. **Décroître, diminuer.**

CROIX (*kroi*) n. f. (lat. *crux*). Gibet formé de deux pièces de bois placées en travers l'une sur l'autre, où l'on attachait autrefois les criminels : *le supplice de la croix était infligé aux esclaves fugitifs.* Figure représentant la croix de Jésus-Christ. Le bois de la croix où il fut attaché. *Par ext.* Le christianisme. Bijou en forme de croix. Décoration de divers ordres : *la croix de la Légion d'honneur.* Face d'une monnaie : *jouer à croix ou pile. Signe de croix,* signe figurant la croix que font les chrétiens. *Croix rouge* ou *de Genève,* croix rouge sur fond blanc indiquant la neutralité des ambulances, en vertu de la convention de Genève. *Fig.* Peine, affliction : *chacun a sa croix dans ce monde.* — En tant que pièce héraldique, la croix est constituée en règle par la réunion du pal et de la fasce (v. la planche BLASON), mais sa forme, ses dimensions et ses attributs sont variables à l'infini. Parmi les principales, citons : *croix de Saint-André,* en forme d'X ; *croix de Malte,* à quatre branches égales, s'élargissant aux extrémités ; *croix grecque,* dont toutes les branches sont d'égale longueur : *croix latine,* celle dont une branche est plus longue que les trois autres ; *croix de Saint-Antoine* ou *Tau,* en forme de T ; *croix de Lorraine,* croix qui a deux traverses ou croisillons, etc.



Egyptienne Grecque Latine Gammée En tau de St-André



de Lorraine de Malte Tréflée Potencée Ancrée Papale

CROIX.

CROMLECH (*krom'-lèk'*) n. m. (bas breton *kroum-lech*). Monument mégalithique, formé de pierres disposées en cercle, quelquefois autour d'une plus grande : *les cromlechs abondent en Bretagne.*



Cromlech.

CROMORNE n. m. (allem. *krummhorn*). Ancien instrument de musique à vent, en bois et à anche double, en forme de J.

CRONE n. f. Monnaie danoise d'argent valant 3 fr. 35 c. (On dit aussi COURONNE.)

CRÔNE n. m. (flam. *kran*). Grue employée pour charger et décharger les navires.

CROQUANT (*kan*) n. m. (du village de *Crocq,* d'après de Thou). Un homme de rien. Un misérable. *Les croquants,* v. *Part. hist.*

CROQUANT (*kan*), **E** adj. Qui croque sous la dent : *biscuit croquant.* N. m. Syn. de CROQUANTE.

CROQUANTE (*kan-te*) n. f. Sorte de gâteau fait d'amandes torréfiées.

CROQUE AU SEL (À LA) loc. adv. Sans autre assaisonnement que du sel : *artichauts à la croque au sel.*

CROQUEMBOUCHE (*kan*) n. f. Toute sorte de pâtisseries croquantes.

CROQUE-MITAINE (*ke-mi-tè-ne*) n. m. Epouvantail pour les enfants. (V. *Part. hist.*) Pl. des *croque-mitaines.*

CROQUE-MORT (*ke-mor*) n. m. *Pop.* Employé des pompes funèbres. Pl. des *croque-morts.*

CROQUE-NOTE (*kro-ke*) n. m. *Fam.* Mauvais musicien. Pl. des *croque-note* ou *croque-notes.*

CROQUER (*ké*) v. n. (de *croc*). Faire du bruit sous la dent : *le sucre croque sous la dent.* V. a. Manger des choses croquantes. Dessiner, peindre à la hâte : *croquer un paysage. Joli à croquer,* joli à donner le désir d'en esquisser l'image. *Mus. Croquer une note,* la passer. *Croquer le marmot,* attendre longtemps.

CROQUET (*kè*) n. m. Sorte de biscuit fort dur.

CROQUET (*kè*) n. m. (mot angl.) Jeu qui consiste à faire rouler des boules de bois au moyen de maillets en suivant un trajet spécial.

CROQUETTE (*kè-te*) n. f. Boulette de pâte, de hachis, etc., saupoudrée de chapelure de pain, puis trempée dans du jaune d'œuf et frite.

CROQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) n. — Personne qui croque : *le renard, croqueur de poules.*

CROQUIGNOLE (*ki-gno-le*) n. f. Petite pâtisserie croquante. Chiquenaude sur le nez.

CROQUIS (*ki*) n. m. Esquisse, première pensée d'un peintre. *Fig.* Ebauche d'un ouvrage d'esprit.

CROSKILL (*kros-kil*) n. m. (du n. de l'inventeur). Rouleau spécial pour briser les mottes de terre.

CROSNE (*krô-ne*) n. m. (de *Crosnes,* localité près de Corbeil). Plante labiée à tubercule comestible, originaire du Japon : *les crosnes sont un légume d'hiver.*

CROSS-COUNTRY (*kross-keun-tré*) n. m. (m. angl.). Course d'obstacles à travers champs.

CROSSE (*kro-se*) n. f. Bâton pastoral d'évêque : *la crosse est le symbole du pouvoir épiscopal.* (V. ÉVÊQUE.) Bâton recourbé, usité dans certains jeux pour chasser une balle. Le jeu même. Partie recourbée : *crosse de l'aorte.* Partie inférieure et recourbée du bois du fusil. (V. FUSIL.) *Crosse d'affût,* partie par laquelle l'affût repose sur le sol. (V. CANON.)

CROSSÉ, E (*kro-sé*) adj. Qui a le droit de porter la crosse : *abbesse crossée.*

CROSSER (*kro-sé*) v. a. Pousser avec une crosse une balle ou une pierre. Traiter durement ou avec mépris. V. n. Jouer à la crosse.

CROSSERON (*kro-se*) n. m. Partie supérieure de la crosse, façonnée en volute.

CROSSETTE (*kro-sè-te*) n. f. Jeune branche de vigne, de figuier, etc., avec un peu de vieux bois à sa base, pour faire des boutures.

CROSSEUR (*kro-seur*) n. m. Qui joue à la crosse. Qui crosse, qui maltraite : *un vilain crosseur*.

CROTALE n. m. (gr. *krotalon*, grelot). Sorte de castagnettes dont se servaient les prêtres de Cybèle. Reptile ophidien. — Le crotale, dit serpent à sonnettes, habite l'Amérique ; sa morsure est presque toujours mortelle. Il est robuste, atteint 2 mètres de long, et sa queue est garnie d'étuis sonores qui produisent un bruit assez fort quand il l'agite.


Crotale.

CROTON n. m. (gr. *krotôn*). Genre d'euphorbiacées, dont les grains fournissent une huile purgative.

CROTONIQUE adj. Se dit d'un acide que l'on trouve dans les graines du *croton tiglium*.

CROTTE (*kro-te*) n. f. Fiente de certains animaux. Boue. Nom donné à des bonbons de chocolat.

CROTTER (*kro-té*) v. a. Salir de boue. **Se crotter** v. pr. Se salir de boue.

CROTTIN (*kro-tin*) n. m. Excrément des chevaux, des mulets et de quelques autres animaux : *le crottin est un excellent fumier*.

CROULANT (*lan*), **E** adj. Qui croule : *murs croulants*. *Fig.* Qui menace ruine : *empire croulant*.

CROULEMENT (*man*) n. m. Eboulement.

CROULER (*lé*) v. n. Tomber en s'affaissant, s'effondrer : *cette maison croule*. *Par exagér.* Etre ébranlé : *la salle croulait sous les applaudissements*. *Fig.* Etre réduit à rien : *cette objection fait crouler votre système*. V. a. Faire écrouler. (Vx.)

CROULIER (*li-é*), **ÈRE** adj. Se dit d'une terre, d'un terrain à sol mouvant. (Peu us.)

CROUP (*kroup'*) n. m. (mot angl.). Maladie infectieuse, avec fausses membranes laryngées, qui peut amener la mort par asphyxie : *le croup attaque surtout les enfants*. (On l'appelle aussi LARYNGITE DIPHTÉRITIQUE.) *Faux croup*, spasme du larynx non dangereux.

CROUPADE n. f. Saut dans lequel le cheval porte les jambes de derrière sous le ventre.

CROUPE n. f. (german. *kruppa*). Partie postérieure de certains animaux, qui s'étend depuis les reins jusqu'à l'origine de la queue. Sommet d'une montagne qui se prolonge et n'est pas à pic. Loc. adv. **En croupe**, à cheval sur la croupe, derrière la personne qui est en selle : *monter en croupe*.

CROUPÉ, E adj. Qui a une croupe de telle ou telle façon, en parlant d'un cheval, etc. : *jument bien croupée, mal croupée*.

CROUPETONS [*ton*] **(À)** loc. adv. Dans la position d'une personne accroupie.

CROUPI, E adj. Stagnant et gâté : *les eaux croupies sont très dangereuses à boire*.

CROUPIER (*pi-é*) n. m. Commis qui assiste le banquier dans les maisons de jeu. Associé à une entreprise financière.

CROUPIÈRE n. f. Longe de cuir qui passe sous la queue du cheval, du mulet, etc. *Fig.* *Tailler des croupières à quelqu'un*, lui susciter des embarras.

CROUPION n. m. Extrémité inférieure de l'épine dorsale chez l'homme. Partie à laquelle sont attachées les plumes de la queue d'une volaille, d'un oiseau.

CROUPIR v. n. (de *croupe*). Se dit des eaux dormantes qui se corrompent, de certaines matières qui pourrissent dans une eau stagnante : *on ne doit pas laisser croupir le purin dans la cour des fermes*. *Fig.* Vivre dans un état honteux : *croupir dans le vice*.

CROUPISSANT (*pi-san*), **E** adj. Qui croupit : *eaux croupissantes*.

CROUPISSEMENT (*pi-se-man*) n. m. Action de croupir. (Peu us.)

CROUSTADE (*krous-ta-de*) n. f. Croûte frite et croquante. Pâté chaud, à croûte croquante.

CROUSTILLANT (*krous-ti, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui croque sous la dent : *gâteau croustillant*. *Fig.* Qui abonde en détails piquants et un peu libres : *récit croustillant*.

CROUSTILLE (*krous-ti, ll* mll.) n. f. (provenç. *croustilho*). Petite croûte. *Fam.* et *par ext.* Petit repas.

CROUSTILLER (*krous-ti, ll* mll., *é*) v. n. Manger des croustilles. Croquer sous la dent.

CROÛTE n. f. (lat. *crusta*). Partie extérieure du pain, durcie par la cuisson. *Casser une croûte*, faire une légère collation. Pâte cuite qui renferme la viande d'une tourte, etc. Tout ce qui se durcit sur quelque chose. Plaque que forme sur la peau l'humeur ou le sang séché. *Croûte terrestre*, écorce solidifiée de la terre. *Fig.* Mauvais tableau.

CROÛTELETTE (*lè-te*) n. f. Petite croûte.

CROÛTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui a des plaques semblables à des croûtes.

CROÛTON n. m. Morceau de croûte, surtout à l'extrémité du pain. Petit morceau de pain frit qu'on met dans une purée, une omelette, etc.

CROWN-GLASS (*kra-oun'-glass*) n. m. Verre blanc, de très belle qualité, employé pour les lentilles des instruments d'optique.

CROYABLE (*kroi-ia-ble*) adj. Qui peut être cru. ANT. **Incroyable, douteux.**

CROYANCE (*kroi-ian-se*) n. f. Action de croire. Ce qu'on croit. Foi religieuse : *il faut respecter toutes les croyances, dès qu'elles sont sincères*. ANT. **Incroyance, défiance, doute.**

CROYANT (*kroi-ian*), **E** n. Qui croit ce que sa religion enseigne. **Les croyants**, nom que se donnent les musulmans : *le commandeur des croyants* (le calife).

CRU n. m. Quantité dont un objet a crû. Production ; en particulier, production vinicole : *les crus de Bourgogne sont universellement estimés*. Terroir où croît quelque chose. *Vin du cru*, vin qui est du pays où on le consomme. *Fig.* *Dire une chose de son cru*, venant de son fonds personnel.

CRU, E adj. (lat. *crudus*). Qui n'est pas cuit : *les huîtres se mangent crues*. *Soie crue*, qui n'a subi aucune préparation industrielle. *Fig.* Choquant, trop libre : *anecdote un peu crue*. ANT. **Cuit.**

CRUAUTÉ (*kru-ô*) n. f. (lat. *crudelitas*). Inhumanité, férocité. Action cruelle. Rigueur : *cruauté du sort*. ANT. **Douceur, clémence, humanité.**


Cruche.

CRUCHE n. f. Vase à anse, à large ventre et à cou étroit. *Fig.* et *pop.* Personne stupide. PROV. : **Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise**, à force de braver un danger, on finit par y succomber.

CRUCHÉE (*ché*) n. f. Le contenu d'une cruche.

CRUCHETTE (*chè-te*) n. f. Petite cruche.

CRUCHON n. m. Petite cruche.

CRUCIAL, E, AUX adj. (du lat. *crux, crucis*, croix.) *Chir.* Fait en croix : *incision cruciale*.

CRUCIFÈRE adj. (lat. *crux, crucis*, croix, et *ferre*, porter). Qui porte une croix : *colonne crucifère*. N. f. pl. Famille de plantes dont la fleur a une corolle formée de quatre pétales en croix, comme le *chou*, le *navet*, la *giroflée*, etc. S. une *crucifère*.


Fleur de crucifère.

CRUCIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui crucifie. Qui mortifie.

CRUCIFIÉ, E adj. Attaché à une croix. *Fig.* Mortifié. N. m. Absol. *Le Crucifié*, Jésus-Christ.

CRUCIFIEMENT ou **CRUCIFÎMENT** (*fi-man*) n. m. Action de crucifier. Tableau représentant le crucifiement de Jésus-Christ. Mortification.

CRUCIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *crux, crucis*, croix, et *figere*, fixer. — Se conj. comme *prier*.) Attacher à une croix. *Fig.* Mortifier.

CRUCIFIX (*fi*) n. m. invar. Représentation de Jésus-Christ en croix.

CRUCIFIXION (*fik-si-on*) n. f. Action de crucifier.

CRUCIFORME adj. En forme de croix : *ligaments cruciformes*.

CRUDITÉ n. f. Etat de ce qui est cru : *crudité des fruits*. *Fig.* Expression trop libre : *dire des crudités*. Pl. Fruits, légumes crus : *manger des crudités*.

CRUE (*krû*) n. f. Augmentation, croissance : *crue d'un arbre*. Elévation d'un cours d'eau : *les crues régulières du Nil fertilisent l'Egypte*. ANT. **Baisse.**

CRUEL, ELLE (*kru-èl, è-le*) adj. (lat. *crudelis*). Inhumain, impitoyable : *Domitien fut un cruel tyran*. Qui aime le sang : *le tigre est cruel*. Qui fait souffrir : *douleur cruelle*. Rigoureux : *destin cruel*. ANT. **Doux, clément, humain.**

CRUELLEMENT (*kru-è-le-man*) adv. D'une manière cruelle : *souffrir cruellement.*

CRÛMENT (*man*) adv. D'une manière dure, sans ménagement : *dire crûment les choses.*

CRUOR (mot lat.) n. m. Partie solide du sang qui se coagule, par opposition au *sérum.*

CRURAL, E, AUX adj. (du lat. *crus, cruris,* jambe). Qui appartient à la cuisse : *artère crurale.*

CRUSTACÉS (*krus-ta-sé*) n. m. pl. (du lat. *crusta,* croûte). Classe d'animaux articulés, à respiration branchiale, à téguments solides, composant une carapace chitineuse encroûtée de sels calcaires : *le crabe, le homard, l'écrevisse sont des crustacés.* S. un *crustacé.* (V. la planche ARTICULÉS.)

CRUZADE n. f. Monnaie de Portugal, valant environ 3 francs.

CRYOLITHE n. f. Fluorure double naturel d'alumine et de soude.

CRYOSCOPIE (*os-ko-pî*) n. f. (gr. *kruos,* glace, et *skopein,* examiner). Partie de la physique qui étudie les lois de la congélation des dissolutions salines.

CRYPTE n. f. (du gr. *kruptos,* caché). Souterrain d'église, où l'on enterrait autrefois les morts : *la crypte de l'église de Saint-Denis contient les restes des derniers Bourbons.*

CRYPTOGAME adj. et n. f. (gr. *kruptos,* caché, et *gamos,* mariage). Se dit des plantes qui ont les organes de la fructification cachés, comme les *champignons,* les *fougères,* etc. Syn. ACOTYLÉDONE.

CRYPTOGAMIE (*mî*) n. f. Etat d'une plante cryptogame. Etude des cryptogames.

CRYPTOGAMIQUE adj. Qui appartient à la cryptogamie : *botanique cryptogamique.*

CRYPTOGAMISTE (*mis-te*) n. m. Celui qui s'occupe des champignons.

CRYPTOGRAMME (*gra-me*) n. m. (gr. *kruptos,* secret, et *gramma,* caractère). Ecrit en caractères secrets.

CRYPTOGRAPHE n. Personne qui fait de la cryptographie.

CRYPTOGRAPHIE (*fî*) n. f. (gr. *kruptos,* caché, et *graphein,* écrire). Ecriture secrète au moyen d'abréviations ou de signes convenus entre deux personnes.

CRYPTOGRAPHIQUE adj. Qui se rapporte à la cryptographie : *langage cryptographique.*

CRYPTON n. m. L'un des gaz trouvés par S. William Ramsay dans l'atmosphère terrestre.

CUBAGE n. m. Opération qui consiste à évaluer en unités cubiques le volume d'un corps.

CUBAIN, E (*bin, è-ne*) adj. et n. De Cuba.

CUBATURE n. f. Transformation en cube d'un volume de forme différente.

CUBE n. m. (du gr. *kubos,* dé à jouer). Corps solide, à six faces carrées égales : *le volume d'un cube s'obtient en faisant le cube de son côté, c'est-à-dire en multipliant trois fois par elle-même la longueur de ce côté. Arithm. Cube d'un nombre,* produit de trois facteurs égaux à ce nombre : *27 est le cube de 3.* Adjectiv. Se dit d'une mesure appliquée à évaluer le volume d'un corps, pour la distinguer de la mesure linéaire correspondante : *un mètre cube.*


Cube.

CUBÈBE n. m. (arabe *kebaba*). Genre de pipéracées, comprenant des arbres grimpants dont la graine pulvérisée est utilisée en médecine.

CUBER (*bé*) v. a. Multiplier un nombre trois fois par lui-même. Evaluer en unités cubiques : *cuber des pierres.* Avoir en unités cubiques un volume de : *ce tonneau cube 300 litres.*

CUBILOT (*lo*) n. m. Fourneau pour la préparation de la fonte de seconde fusion.

CUBIQUE adj. Qui appartient au cube : *racine cubique.* (V. RACINE.) Qui a la forme d'un cube.

CUBITAL, E, AUX adj. Du coude : *nerf cubital.*

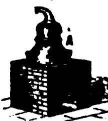
CUBITIÈRE n. f. Pièce qui, dans les anciennes armures, enveloppait le coude et le pli du bras. (V. la planche ARMURES.)

CUBITUS (*tuss*) n. m. Le plus gros des deux os de l'avant-bras, dont l'extrémité forme le coude.

CUCULLE (*ku-le*) n. f. (lat. *cucullus*). Nom du scapulaire, chez les chartreux. Vêtement à capuchon d'étoffe grossière qui couvrait la tête et le corps.

CUCURBITACÉES (*sé*) n. f. pl. (du lat. *cucurbita,* courge). Famille de plantes dicotylédones gamopétales, à tige rampante, comme la *citrouille,* la *courge,* le *melon,* la *coloquinte,* etc. S. une *cucurbitacée.*

CUCURBITE n. f. (du lat. *cucurbita,* courge). Partie inférieure de la chaudière de l'alambic, où l'on met les matières à distiller.



A, Cucurbite.

CUCURBITÉ, E adj. En forme de courge.

CUEILLAGE (*keu, ll* mll., *a-je*) n. m. ou **CUEILLAISON** (*keu, ll* mll., *è-zon*) n. f. Action de cueillir. Saison où l'on cueille les fruits.

CUEILLE-FLEURS (*keu, ll* mll.) n. m. invar. Longs ciseaux pour couper les fleurs sur la plante, sans les endommager

CUEILLE-FRUITS (*fru-i*) n. m. invar. Syn. de CUEILLOIR.

CUEILLETTE (*keu, ll* mll., *è-te*) n. f. Récolte : *la cueillette des pommes.*

CUEILLEUR, EUSE (*keu, ll* mll., *eu-ze*) n. Celui celle qui cueille. (Peu us.)

CUEILLIR (*keu, ll* mll.) v. a. (du lat. *colligere,* rassembler. — *Je cueille, nous cueillons. Je cueillais. Je cueillis. Je cueillerai. Je cueillerais. Cueille, cueillons, cueillez. Que je cueille. Que je cueillisse. Cueillant. Cueilli, e.*) Détacher de leurs tiges des fruits, des fleurs. *Cueillir des lauriers,* acquérir de la gloire. *Fam.* Arrêter : *cueillir un voleur.*

CUEILLOIR (*keu, ll* mll.) n. m. Panier dans lequel on met les fruits que l'on cueille. Instrument de jardinier pour détacher les fruits de la branche.

CUIDER (*dé*) v. a. (lat. *cogitare*). Vieux mot qui signifiait *croire* et qui a encore été employé par La Fontaine : *tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui.*

CUILLER ou **CUILLÈRE** (*kui, ll* mll., *è-re*) n. f. (lat. *cochleare;* de *cochlea,* coquille). Ustensile de table, composé d'un manche et d'une partie creuse pour puiser les aliments liquides ou peu consistants. *Cuillère à pot,* grande cuillère de cuisine. Ustensile servant à puiser les métaux en fusion.


Cuiller.

CUILLERÉE (*kui, ll* mll., *e-ré*) n. f. Ce que contient une cuiller : *boire une cuillerée de sirop.*

CUILLERON (*kui, ll* mll., *e-ron*) n. m. La partie creuse d'une cuiller.

CUINE n. f. Cornue employée autrefois dans les laboratoires pour la préparation de l'acide azotique.

CUIR n. m. (lat. *corium*). Peau épaisse de certains animaux : *le cuir de l'éléphant.* Peau tannée corroyée, etc., propre aux usages de l'industrie. *Fig. Faire des cuirs,* faire des fautes de langage, particulièrement par des liaisons vicieuses. Ex. : *ce n'est pa-t-à-moi. Entre cuir et chair,* entre la peau et la chair. **Cuir chevelu,** partie de la tête recouverte par les cheveux.

CUIRASSE (*ra-se*) n. f. (de *cuir*). Armure d'acier qui recouvre le dos et la poitrine : *la cuirasse se compose d'un plastron et d'un dos, réunis par des bretelles en cuir. Défaut de la cuirasse,* espace non protégé entre les deux plaques de devant et de derrière de la cuirasse. *Fig.* Endroit faible d'un homme, d'un écrit. Revêtement métallique d'un vaisseau. Enveloppe protectrice de certains animaux : *la cuirasse du tatou.*


Cuirasse.

CUIRASSÉ, E (*ra-sé*) adj. Couvert, protégé par une cuirasse : *navire cuirassé. Fig:* Préparé à tout, endurci : *être cuirassé contre les passions, le remords.*


Cuirassé.

CUIRASSÉ (*ra-sé*) n. m. Navire de guerre protégé par des plaques métalliques contre les projectiles.

CUIRASSEMENT (*ra-se-man*) n. m. Action de revêtir d'une cuirasse métallique. Cette cuirasse.

CUIRASSER (*ra-sé*) v. a. Revêtir d'une cuirasse. *Fig.* Endurcir : *cuirasser son cœur contre l'émotion.*

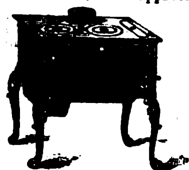
CUIRASSIER (*ra-si-é*) n. m. Soldat de cavalerie qui porte la cuirasse : *il y a dans l'armée française treize régiments de cuirassiers.* V. CAVALERIE.

CUIRE v. a. (lat. *coquere.* — Se conj. comme *conduire.*) Préparer les aliments par le moyen du feu. Calciner du plâtre, de la brique, etc. Rendre mûr : *le soleil cuit les fruits.* V. n. Devenir cuit : *légumes qui cuisent mal. Fig.* Causer une douleur âpre, aiguë : *les yeux me cuisent.* Impers. *Il vous en cuira,* vous vous en repentirez.

CUISAGE (*za-je*) n. m. Réduction du bois en charbon.

CUISANT (*zan*), **E** adj. Qui se cuit facilement : *haricots cuisants.* Âpre, aigu : *douleur cuisante.*

CUISINE (*zi-ne*) n. f. (lat. *coquina;* de *coquere,* cuire). Lieu où l'on apprête les mets. Art d'apprêter les mets. Ces mets eux-mêmes : *manger de bonne cuisine. Fam.* Préparation accompagnée de tripotage.


Cuisinière.

CUISINER (*zi-né*) v. n. Faire la cuisine. V. a. *Fig.* Préparer, accommoder : *cuisiner une élection.*

CUISINIER (*zi-ni-é*), **ÈRE** n. Qui fait la cuisine. N. f. Appareil en fonte ou en tôle, muni d'un ou de deux foyers, et à l'aide duquel on peut faire cuire les aliments, tout en chauffant un appartement. Sorte de rôtissoire, de coquille, destinée au grillage des viandes.

CUISSARD (*i-sar*) n. m. Partie de l'ancienne armure qui couvrait les cuisses. (V. planche ARMURES.)

CUISSE (*i-se*) n. f. (du lat. *coxa,* hanche). Partie du corps qui s'étend de la hanche au genou. Chez le cheval, partie du membre postérieur qui va de la croupe à la jambe.

CUISSEAU (*i-sô*) n. m. Partie du veau coupé en deux, prenant au-dessous de la queue et allant jusqu'au rognon.

CUISSE-MADAME (*i-se*) n. f. Sorte de poire allongée. Pl. des *cuisses-madame.*

CUISSIÈRE (*i-si-è-re*) n. f. Garniture de peau dont les tambours se couvrent la cuisse gauche.

CUISSON (*i-son*) n. f. Action de faire cuire : *la viande de porc demande une cuisson prolongée.* État de ce qui est cuit. Douleur aiguë et superficielle.

CUISSOT (*i-so*) n. m. Cuisse de gibier de forte taille (cerf, sanglier, chevreuil, etc.). Forme ancienne de CUISSARD.

CUISTRE (*is-tre*) n. m. Valet de collège. *Fam.* Pédant.

CUISTRERIE (*is-tre-rî*) n. f. Pédantisme, affectation du cuistre.

CUIT (*ku-i*), **E** adj. Préparé par la cuisson. ANT. **Cru.**

CUITE n. f. Action de cuire les briques, la porcelaine, etc. Ce qu'on cuit en une seule fois. Concentration d'un sirop. *Pop.* Ivresse : *prendre une cuite.*

CUIVRAGE n. m. Action de cuivrer. Résultat de cette action.

CUIVRE n. m. (lat. *cuprum*). Métal de couleur rouge brun quand il est pur : *le cuivre fut le premier métal employé par l'homme. Cuivre rouge,* cuivre pur. *Cuivre jaune,* laiton. Planche gravée sur cuivre : *ce livre contient de beaux cuivres.* Instrument à vent de cuivre. — Le cuivre existe dans la nature à l'état natif ou combiné à différents corps, notamment au soufre. Les minerais sont traités par le grillage et la fusion. La densité du métal est 8,85. D'une faible dureté, mais ductile et malléable, il sert à la fabrication de nombreux objets, tubes, etc., et entre dans la composition du laiton, du bronze et des monnaies d'or et d'argent. Sous l'action de l'air humide chargé de gaz carbonique, il se couvre d'une couche d'hydrocarbonate, ou *vert-de-gris,* qui est un toxique. Pour ce motif, tous les ustensiles de cuivre servant à la cuisine doivent être soigneusement étamés ou toujours tenus en un état de propreté irréprochable En cas d'empoisonnement par les sels de cuivre, les vomitifs, les blancs d'œufs, l'eau albuminée et le lait sont les antidotes indiqués.

CUIVRÉ, E adj. De la couleur du cuivre : *teint cuivré.* Qui a le timbre du cuivre : *voix cuivrée.*

CUIVRÉE (*vré*) n. f. Emploi du cuivre pour obtenir de fausses dorures.

CUIVRER (*vré*) v. a. Couvrir de cuivre. Donner une teinte de cuivre. *Cuivrer un sou,* lui donner un timbre cuivré.

CUIVRETTE (*vrè-te*) n. f. Anche en cuivre de certains instruments à vent.

CUIVREUX, EUSE (*vreû, eu-ze*) adj. De la nature du cuivre. Qui rappelle le cuivre : *couleur cuivreuse.* Qui a le son du cuivre : *voix cuivreuse.* Se dit de certains composés du cuivre : *composés cuivreux.*

CUL (*ku*) n. m. (lat. *culus*). La partie de l'homme et de certains animaux qui comprend les fesses et le fondement. Le fond de certaines choses : *un cul d'artichaut, de bouteille; un cul de basse-fosse.*

CULART (*lar*) n. m. Partie de l'équipage du gros marteau d'une forge.

CULASSE (*la-se*) n. f. (de *cul*). Le fond du canon d'une arme à feu : *les armes à feu modernes se chargent par la culasse.* (V. CANON, FUSIL.) Partie de la racine au-dessous du collet.

CULASSEMENT (*la-se-man*) n. m. Action ou manière de culasser une arme à feu.

CULASSER (*la-sé*) v. a. Mettre la culasse à une arme à feu.

CUL-BLANC (*ku-blan*) n. m. Nom vulgaire de plusieurs oiseaux à ventre blanc (*traquet, pétrel*). Pl. des *culs-blancs.*

CULBUTE n. f. (subst. verb. de *culbuter*). Saut que l'on exécute en posant la tête à terre et lançant les pieds en l'air pour retomber de l'autre côté. Chute violente. *Fig.* Ruine, renversement.

CULBUTER (*té*) v. a. (de *cul,* et *buter*). Renverser violemment. *Fig.* Vaincre : *culbuter l'ennemi.* V. n. Faire la culbute.

CULBUTIS (*ti*) n. m. Amas de choses culbutées.

CUL-DE-FOUR n. m. Voûte à double courbure d'une niche. Pl. des *culs-de-four.*

CUL-DE-JATTE (*ja-te*) n. m. Qui n'a l'usage ni de ses jambes ni de ses cuisses, ou qui est complètement privé de ces membres. Pl. des *culs-de-jatte.*

CUL-DE-LAMPE (*lan-pe*) n. m. *Archit.* Ornement de plafond ou de voûte, ressemblant au dessous d'une lampe d'église. *Impr.* Vignette à la fin d'un chapitre. Pl. des *culs-de-lampe.*

CUL-DE-SAC n. m. Rue sans issue, impasse. *Fig.* Carrière qui ne mène à rien. Pl. des *culs-de-sac.*

CULÉE (*lé*) n. f. Massif de maçonnerie, destiné à soutenir la poussée de la voûte des dernières arches d'un pont. *Culée d'arc-boutant,* massif de maçonnerie destiné à soutenir la voûte d'un édifice.



A, Culée.

CULER (*lé*) v. n. Aller à reculons : *charrette qui cule. Mar. Le vent cule,* il souffle davantage à l'arrière.

CULIÈRE n. f. (de *cul*). Sangle attachée au derrière du cheval pour empêcher le harnais de glisser.

CULINAIRE (*nè-re*) adj. (du lat. *culina,* cuisine). Qui a rapport à la cuisine : *art culinaire.*

CULMIFÈRE adj. (lat. *culmus,* chaume, et *ferre,* porter). Dont la tige constitue un chaume.

CULMINANT (*nan*), **E** adj. (de *culminer*). Se dit de la partie la plus élevée d'une chose : *le mont Blanc est le point culminant des Alpes. Fig.* Le plus haut degré possible : *l'entrevue d'Erfurt marque le point culminant de la fortune de Napoléon Ier. Astr. Point culminant,* celui où un astre atteint sa plus grande hauteur au-dessus de l'horizon.

CULMINATION (*si-on*) n. f. (de *culminant*). *Astr.* Passage d'une étoile à son point le plus élevé au-dessus de l'horizon.

CULMINER (*né*) v. n. (du lat. *culmen, inis,* faîte). *Astr.* Passer par le point culminant.

CULOT (*lo*) n m. (de *cul*). Partie inférieure des lampes d'église. Ornement architectural d'où partent des volutes et des rinceaux. Résidu au fond d'une pipe. Fond métallique d'une cartouche, d'un creuset. Dernier éclos en parlant des oiseaux. *Fam.* Dernier-né d'une famille. *Pop.* Aplomb.

CULOTTAGE (*lo-ta-je*) n. m. Action de culotter, en parlant d'une pipe. Résultat de cette action.

CULOTTE (*lo-te*) n. f. (de *cul*). Vêtement d'homme qui couvre de la ceinture aux genoux. *Abusivem.* Pantalon. *Cuis.* Partie de la cuisse de bœuf, y compris l'échine jusqu'au filet. Tuyau bifurqué. *Fam.* **Culotte de peau,** vieux soldat.

CULOTTER (*lo-té*) v. a. Mettre une culotte à quelqu'un. Noircir une pipe par l'usage.

CULOTTIER (*lo-ti-é*), **ÈRE** n. Qui fait des culottes ou des pantalons.

CULPABILITÉ n. f. (lat. *culpabilis; de culpa,* faute). Etat d'une personne coupable : *avouer sa culpabilité.*

CULTE n. m. (lat. *cultus;* de *colere,* honorer). Hommage qu'on rend à Dieu. Ensemble des cérémonies par lesquelles l'homme honore Dieu : *culte divin.* Religion : *culte catholique, protestant. Fig.* Vénération.

CULTISME (*tis-me*) n. m. (du lat. *cultus,* cultivé). Recherche, affectation particulière du style, mise à la mode au début du XVIIe siècle par quelques écrivains espagnols, notamment Gongora. Syn. GONGORISME.

CULTIVABLE adj. Susceptible de culture : *terre cultivable.*

CULTIVATEUR, TRICE adj. et n. Qui s'adonne à la culture des terres : *les peuples cultivateurs.* N. m. Petite charrue à une roue pour biner, sarcler.

CULTIVÉ, E adj. Mis en culture : *sol bien cultivé. Fig.* Qui a reçu de l'instruction : *esprit cultivé.*

CULTIVER (*vé*) v. a. (bas lat. *cultivare*). Faire les travaux propres à rendre la terre fertile : *Cincinnatus, sortant de la dictature, se remit à cultiver son champ. Fig.* S'adonner à : *cultiver les sciences.* Former : *cultiver la raison.* Entretenir des relations assidues avec : *cultiver ses amis.*

CULTURAL, E, AUX adj. Qui a rapport à la culture de la terre : *études culturales.*

CULTURE n. f. (lat. *cultura;* de *cultum,* supin de *colere,* cultiver). Action de cultiver : *la culture de la canne à sucre a fait la fortune de la Martinique.* Soins que l'on prend pour rendre utiles des productions autres que celles de la terre : *la culture des abeilles. Fig.* Se dit des arts, des sciences, des productions de l'esprit : *se livrer à la culture des lettres.* Terrain que l'on cultive.

CUMIN n. m. Genre d'ombellifères très cultivées pour les graines, employées comme aromates. Les graines elles-mêmes : *saupoudrer de cumin.*

CUMINIQUE adj. Se dit de divers composés, aldéhyde, acide, alcool, dérivés de l'essence de cumin.

CUMUL (*mul'*) n. m. (subst. verb. de *cumuler*). Action d'exercer simultanément plusieurs emplois : *le cumul des fonctions électives et des charges administratives est en général interdit.*

CUMULARD (*lar*) n. m. *Pop.* Fonctionnaire qui exerce simultanément plusieurs emplois.

CUMULATIF, IVE adj. *Dr.* Qui se fait par accumulation : *donation cumulative de biens présents et à venir.*

CUMULATIVEMENT (*man*) adv. Par accumulation.

CUMULER (*lé*) v. a. Réunir plusieurs choses sur sa personne : *cumuler deux emplois.*

CUMULUS (*luss*) n. m. (mot lat.). Amas de nuages amoncelés : *les cumulus se résolvent généralement en pluie.*

CUNÉIFORME adj. (du lat. *cuneus,* coin, et de *forme*). En forme de coin. Se dit surtout de l'ancienne écriture des Assyriens, des Perses et des Mèdes.


Ecriture cunéiforme.

CUNETTE (*nè-te*) n. f. (ital. *cunetta*). Petit canal dans un fossé de fortifications. Petit canal au fond d'un égout ou d'un aqueduc, en contre-bas du trottoir.

CUPIDE adj. Qui a de la cupidité : *Verrès était cupide et cruel.* ANT. **Désintéressé, généreux.**

CUPIDEMENT (*man*) adv. Avec cupidité. (Peu us.)

CUPIDITÉ n. f. (lat. *cupiditas*). Convoitise. Désir immodéré des richesses. ANT. **Désintéressement.**

CUPRESSINÉES (*prè-si-né*) n. f. pl. Tribu de conifères, ayant pour type le genre cyprès. S. une *cupressinée.*

CUPRIFÈRE adj. (lat. *cuprum,* cuivre, et *ferre,* porter). Qui contient du cuivre : *terrains, sédiments cuprifères.*

CUPRIQUE adj. (du lat. *cuprum,* cuivre). De la nature du cuivre.

CUPRO-AMMONIACALE adj. f. *Liqueur cupro-ammoniacale,* dissolution ammoniacale de cuivre que l'on emploie pour l'imperméabilisation de la toile à voile, du papier, etc.

CUPULE n. f. (du lat. *cupula,* petite coupe). *Bot.* Godet folié ou écailleux, formant la base du fruit.

CUPULIFÈRES n. f. pl. (de *cupule,* et du lat. *ferre,* porter). Grande division de plantes, ainsi nommées de la *cupule* qui porte le fruit. S. une *cupulifère.*

CURABILITÉ n. f. Caractère de ce qui est curable.

CURABLE adj. (lat. *curabilis*). Qui peut se guérir.

CURAÇAO (*sô*) n. m. (du n. d'une des Antilles). Liqueur faite avec des écorces d'oranges amères, du sucre et de l'eau-de-vie.

CURAGE ou **CUREMENT** (*man*) n. m. Action de curer : *le curage d'un égout.* Résultat de cette action.

CURARE n. m. (mot amér.) Poison végétal très violent, avec lequel les Indiens empoisonnent leurs flèches.

CURARINE n. f. Alcaloïde extrait du curare.

CURATELLE (*tè-le*) n. f. Fonction de curateur.

CURATEUR, TRICE n. (lat. *curator, trix*). Personne commise par la loi pour l'administration des biens et des intérêts d'un mineur ou d'un incapable. *Curateur au ventre,* celui qui est nommé pour veiller aux intérêts de l'enfant dont une femme est enceinte au moment de la mort de son mari.

CURATIF, IVE adj. (de *cure*). Qui a pour but la guérison d'une maladie : *méthode curative.*

CURATION (*si-on*) n. f. Syn. peu usité de CURE, dans le sens de *traitement médical.*

CURCULIONIDÉS (*dé*) n. m. pl. Famille d'insectes coléoptères, appelés vulgairement *charançons.* S. un *curculionidé.*

CURCUMA n. m. Genre de zingibéracées, dont certaines espèces sont employées en teinture ou dont la racine sert à préparer l'arrow-root.

CURE n. f. (lat. *cura*). Soin, souci : *n'avoir cure de rien.* (Vx en ce sens.) Traitement médical : *faire une cure à Vichy.* Guérison d'une maladie, d'une blessure : *cure heureuse.* Fonction à laquelle est attachée la direction spirituelle d'une paroisse. Résidence d'un curé.

CURÉ n. m. Prêtre pourvu d'une cure. Prêtre desservant. PROV. : **C'est Gros-Jean qui en remontre à son curé,** c'est un ignorant qui veut enseigner plus savant que lui.

CURE-DENT (*dan*) n. m. Petit instrument pour curer les dents. Pl. des *cure-dents.*

CURÉE (*ré*) n. f. Partie de la bête, intestins et sang, qu'on donne à la meute de chasse. Cette partie de la chasse : *sonner la curée. Fig.* Butin que l'on se dispute : *la curée des places. Etre âpre à la curée,* être très avide de lucre, d'emplois.

CURE-MÔLE n. m. Machine à curer les ports. Pl. des *cure-môles.*

CURE-OREILLE (*ré, ll* mll.) n. m. Petit instrument pour se nettoyer les oreilles. Nom vulgaire du *forficule.* Pl. des *cure-oreilles.*

CURE-PIED (*pi-é*) n. m. Instrument du maréchal ferrant. Pl. des *cure-pieds.*

CURER (*ré*) v. a. (de *cure*). Nettoyer, retirer les ordures de : *curer un fossé.*

CURETTAGE (*rè-ta-je*) n. m. *Chir.* Opération qui consiste à nettoyer avec une curette des tissus malades.

CURETTE (*rè-te*) n. f. Outil de bois ou de fer avec lequel on nettoie divers instruments. Instrument de couverturier. Instrument de chirurgie en forme de cuiller à bords tranchants.

CUREUR n. m. Qui cure les puits, les fossés, etc.

CURIAL, E, AUX adj. Qui concerne une cure. *Maison curiale,* presbytère.

CURIALE n. m. Membre d'une même curie. Membre d'un sénat municipal, sous le Bas-Empire.

CURIATE adj. Qui se compose de la réunion des curies : *assemblée curiate.*

CURIE (*rî*) n. f. (lat. *curia*). Subdivision de la tribu, chez les Romains. Lieu de réunion de chacune

de ces divisions. Lieu où s'assemblait le sénat. Le sénat lui-même. Le sénat des villes municipales.

CURIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec curiosité.

CURIEUX, EUSE (*ri-eû, eu-ze*) adj. (lat. *curiosus*; de *cura*, souci). Qui a une grande envie de voir, d'apprendre. Indiscret : *enfant trop curieux*. Singulier, surprenant : *procès curieux*. N. Personne curieuse. N. m. Chose curieuse : *le curieux de l'affaire*. ANT. **Insouciant, indifférent, banal, commun, vulgaire.**

CURION n. m. (lat. *curio*). Prêtre chargé, chez les Romains, des fêtes et des sacrifices particuliers à chaque curie. Chef d'une curie.

CURIOSITÉ (*o-zi*) n. f. Désir de voir, de connaître. Indiscrétion : *la curiosité est rarement bienveillante*. Pl. Choses rares : *amateur de curiosités*.

CURSEUR n. m. (du lat. *cursor*, coureur). Petite lame ou pointe qui glisse à volonté dans une coulisse pratiquée au milieu d'une règle, d'un compas, d'une hausse de pointage, etc. *Astron*. Fil mobile qui traverse le champ d'un micromètre et qui sert à mesurer le diamètre apparent d'un astre.

CURSIF, IVE adj. Se dit d'une écriture courante et rapide : *caractères cursifs*. N. f. : *écrire en cursive*.

CURSOMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer la vitesse des trains.

CURULE adj. (lat. *curulis*). Se disait d'un siège d'ivoire sur lequel certains magistrats romains avaient seuls le privilège de s'asseoir : *chaise curule*. Se disait des fonctions et de la personne même qui jouissaient de ce privilège : *magistrature curule*.

CURURE n. f. Boue retirée d'un fossé, d'un étang.


Angles curvilignes.

CURVATIF, IVE adj. (lat. *curvare*, courber). Qui tend à se courber.

CURVILIGNE adj. (du lat. *curvus*, courbe, et de *ligne*). *Géom*. Se dit d'une figure formée par des lignes courbes.

CURVIMÈTRE n. m. Instrument mesurant la longueur des lignes courbes tracées sur le papier.

CUSCUTE (*kus-ku-te*) n. f. (ar. *kouchout*). Genre de convolvulacées, parasites des végétaux cultivés : *la cuscute dévaste les champs de luzerne et de trèfle*.

CUSPIDE (*kus-pi-de*) n. f. (lat. *cuspis, cuspidis*, pointe). *Bot*. Pointe acérée et allongée.

CUSPIDÉ, E (*kus-pi-dé*) adj. (de *cuspide*). *Bot*. Qui se termine en pointe.

CUSTODE (*kus-to-de*) n. f. (du lat. *custos, odis*, gardien). Rideau qu'on met dans certaines églises à côté du maître-autel. Pavillon qui couvre le saint ciboire. Nom donné aux vases liturgiques. N. m. Supérieur de certains couvents.

CUTANÉ, E adj. (du lat. *cutis*, peau). *Méd*. Qui appartient à la peau : *maladie cutanée*.

CUTICULE n. f. (lat. *cuticula*). Petite peau très mince. Pellicule qui tapisse extérieurement la tige et les feuilles des plantes.

CUTTER (*keu-teur*) n. m. Syn. de COTRE. V. ce mot.

CUVAGE n. m. Opération qui consiste à soumettre le raisin à la fermentation dans des cuves : *le cuvage dure ordinairement de huit à dix jours, et seuls les vins rouges y sont soumis*.


Cuve.

CUVAISON (*vè-zon*) n. f. Syn. de CUVAGE.

CUVE n. f. (lat. *cupa*). Grand vaisseau pour la fermentation du raisin : *il est dangereux de pénétrer dans les cuves lorsqu'elles contiennent du moût en fermentation*. Vaisseau servant à différents usages domestiques et industriels.

CUVEAU (*vô*) n. m. Petite cuve.

CUVÉE (*vé*) n. f. Le contenu d'une cuve : *une cuvée de vendange, de moût*.

CUVELAGE ou **CUVELLEMENT** (*vè-le-man*) n. m. Revêtement de l'intérieur d'un puits de mine. Introduction d'un tube métallique dans le forage d'un puits artésien.

CUVELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il cuvelle*.) Faire un cuvelage.

CUVER (*vé*) v. n. Fermenter dans la cuve. V. a. *Fig*. *Cuver son vin*, dormir après avoir bu avec excès.

CUVETTE (*vè-te*) n. f. (dimin. de *cuve*). Vase large, peu profond, qui sert à la toilette et à d'autres usages. Entonnoir placé au-dessous de la descente des plombs. Petit vase situé à la partie inférieure du tube d'un baromètre. Plaque métallique en dessous du mouvement d'une montre. *Fig*. Mouvement du sol en forme d'entonnoir : *Sedan est situé au fond d'une cuvette*.


Cuvette.

CUVIER (*vi-é*) n. m. Cuve à lessive.

CYANATE n. m. Sel dérivant de l'acide cyanique.

CYANHYDRIQUE (acide). Nom scientifique de l'*acide prussique*, toxique violent.

CYANIQUE adj. Se dit d'un acide oxygéné, liquide incolore, d'odeur irritante et très vésicant.

CYANOGÈNE n. m. *Chim*. Gaz composé de carbone et d'azote, et éminemment toxique.

CYANOPHYCÉES (*sé*) n. f. pl. Ordre d'algues, de coloration vert bleuâtre. S. une *cyanophycée*.

CYANOSE (*no-ze*) n. f. (du gr. *kuanos*, bleu) Coloration bleue, livide ou noirâtre de la peau : *la cyanose, dite aussi couperose bleue, est caractéristique de certaines lésions du cœur*.

CYANURATION (*si-on*) n. f. Action de transformer en cyanure.

CYANURE n. m. Combinaison de cyanogène avec un corps simple : *cyanure de potassium*.

CYCAS (*kass*) n. m. Genre de phanérogames, très recherchés pour la décoration des serres.


Cyclamen.

CYCLAMEN (*mèn*) n. m. Genre de primulacées, comprenant des plantes vivaces, ornementales, très communes, à racines âcres et purgatives.

CYCLE n. m. (du gr. *kuklos*, cercle). Série de phénomènes qui se poursuivent dans un ordre déterminé : *cycle de métamorphoses*. Période après laquelle les mêmes phénomènes astronomiques se reproduisent dans le même ordre : *cycle lunaire, cycle solaire*. *Cycle littéraire*, groupe de poèmes constituant une sorte de cercle autour d'une légende principale : *le cycle de la Table ronde*. Nom générique des appareils de locomotion, tels que *vélocipède, bicyclette*, etc. — Le cycle lunaire est une période de 19 années, au bout de laquelle les phases de la lune reviennent aux mêmes époques. On l'appelle aussi *nombre d'or*, parce que les Athéniens, enthousiasmés de cette découverte, due à l'astronome Méton (432 ans av. J.-C.), firent graver en lettres d'or sur des tables de marbre les propriétés du *cycle lunaire*. Le cycle solaire est une période de 28 ans, à l'expiration de laquelle l'année recommence par les mêmes jours. L'ère chrétienne ayant commencé la 10e année du cycle solaire, pour trouver le numéro du cycle d'une année, on ajoute 9 au millésime, et l'on divise la somme par 28.

CYCLIQUE adj. Qui a rapport à un cycle astronomique : *année cyclique*. Qui a rapport à un cycle littéraire. *Poètes cycliques*, qui font partie d'un cycle littéraire, particulièrement du cycle héroïque grec.

CYCLISME (*klis-me*) n. m. Nom générique de tout ce qui se rapporte aux cycles (vélocipédie).

CYCLISTE (*klis-te*) n. Personne qui pratique le sport vélocipédique.

CYCLOÏDAL, E, AUX (*klo-i*) adj. Qui a rapport à la cycloïde : *courbe cycloïdale*.

CYCLOÏDE (*klo-i-de*) n. f. *Géom*. Courbe engendrée par un point situé sur une circonférence qui roule sans glisser sur une droite.

CYCLONAL, E, AUX adj. Qui a rapport aux cyclones. Qui est dans le sens des cyclones : *mouvement cyclonal des vents*.

CYCLONE n. m. (du gr. *kuklos*, cercle). Ouragan qui se déplace en tournoyant avec une extrême rapidité : *les cyclones naissent dans la mer des Antilles et traversent l'Atlantique entier*.

CYCLOPÉEN, ENNE (*pé-in, é-ne*) adj. (de *Cyclope*, n. de géants mythologiques. V. *Part. hist.*). Se dit de

monuments de construction ancienne, vastes et massifs, probablement pélasgiques : *mur cyclopéen.*

CYCLOSTOMES (*klos-to-me*) n. m. pl. Ordre de poissons, qui comprend les lamproies et les formes voisines ressemblant à des vers. S. un *cyclostome.*

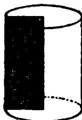

Cygne.

CYCNOÏDE (*kno-i-de*) adj. (gr. *kuknos,* cygne, et *eidos,* forme). Qui ressemble au cygne.

CYGNE n. m. (lat. *cycnus*). Genre d'oiseaux palmipèdes, migrateurs ou domestiqués, à cou très long, à large bec et larges ailes, dont l'espèce commune a le plumage d'un blanc éclatant : *le plumage du cygne est recherché. Fig.* Grand poète, grand écrivain : *le cygne de Mantoue* (Virgile) ; *le cygne de Cambrai* (Fénelon). *Chant du cygne,* dernier ouvrage d'un beau génie près de s'éteindre. *Blanc comme un cygne,* très blanc. *Cou de cygne,* cou long et flexible.

CYLINDRAGE n. m. Action de cylindrer.

CYLINDRE n. m. (gr. *kulindros*). Corps arrondi, long et droit, à bases égales. Gros rouleau de fer ou de pierre, pour aplanir les routes, les allées des jardins. Pièce dans laquelle agit la vapeur, pour donner le mouvement au piston d'une machine à vapeur. Corps de pompe. Rouleau pour laminer les métaux, pour lustrer les étoffes, etc. *Cylindre de révolution,* solide engendré par la rotation d'un rectangle autour d'un de ses côtés. — L'aire latérale du cylindre est égale au produit de la circonférence de base par la hauteur ou $2\pi RH$; le volume du cylindre est égal au produit de la surface de la base par la hauteur ou $\pi R^2 H$.


Cylindre.

CYLINDRER (*dré*) v. a. Passer au cylindre ou mettre en rouleau.

CYLINDRICITÉ n. f. Etat de ce qui est cylindrique.

CYLINDRIQUEMENT (*ke-man*) adv. En forme de cylindre.

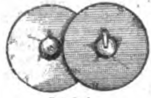
CYLINDRO-CONIQUE adj. Qui tient du cylindre et du cône : *balle cylindro-conique.*

CYLINDROÏDE (*dro-i-de*) adj. (de *cylindre,* et du gr. *eidos,* forme). Qui a la forme d'un cylindre.

CYMAISE (*mè-ze*) n. f. V. CIMAISE.

CYMBALAIRE (*sin-ba-lè-re*) n. f. Muflier à tiges rampantes, qui croît sur les vieux murs.

CYMBALE (*sin*) n. f. (gr. *kumbalon ;* de *kumbos,* objet creux). Chacun des deux disques de cuivre ou de bronze, égaux, que l'on frappe l'un contre l'autre et qui forment un instrument de musique.


Cymbales.

CYMBALIER (*sin-ba-li-é*) n. m. Celui qui joue des cymbales.

CYME n. f. (lat. *cyma*). *Bot.* Mode d'inflorescence dans lequel les pédoncules, nés d'un même point de la tige, se ramifient suivant une loi définie. (V. la planche PLANTE.)

CYMRIQUE (*sim'*) adj. V. KYMRIQUE.

CYNANCIE (*sî*) n. f. V. ESQUINANCIE.

CYNÉGÉTIQUE adj. (gr. *kuôn,* chien, et *agein,* conduire). Qui concerne la chasse : *plaisirs cynégétiques.* N. f. L'art de la chasse : *traité de cynégétique.*

CYNIPS (*nipss*) n. m. Genre d'insectes hyménoptères, comprenant de nombreuses espèces, qui produisent des galles sur les feuilles des chênes.

CYNIQUE adj. (gr. *kunikos ;* de *kuôn, kunos,* chien). Se dit d'une ancienne secte de philosophes qui affectaient de mépriser les bienséances sociales. (V. *Part. hist.*) Impudent, obscène : *discours, aveu cynique.* Substantiv. : *c'est un cynique.* N. m. Philosophe cynique : *Diogène est resté le plus célèbre des cyniques.* ANT. **Chaste, décent, pudique.**

CYNIQUEMENT (*ke-man*) adv. Avec cynisme.

CYNISME (*nis-me*) n. m. Doctrine des philosophes cyniques. Impudence, effronterie : *impudeur excessive.* ANT. **Bienséance, réserve, décence.**


Cynocéphale.

CYNOCÉPHALE n. m. (gr. *kuôn, kunos,* chien, et *kephalê,* tête). Genre de grands singes africains, dont la tête a quelque ressemblance avec celle du chien : *les Egyptiens honoraient les cynocéphales.*

CYNOGLOSSE (*glo-se*) n. f. (gr. *kuôn, kunos,* chien, et *glôssa,* langue). Genre de borraginées, ornementales et médicinales, dont les feuilles offrent quelque ressemblance avec une langue de chien.

CYPÉRACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes monocotylédones, ayant pour type le *souchet* (cyperus). S. une *cypéracée.*

CYPHOSE (*fô-ze*) n. f. Gibbosité à convexité postérieure de la colonne vertébrale : *la cyphose est la plus commune des déviations de la colonne vertébrale.*

CYPRÈS (*prè*) n. m. (gr. *kuparissos*). Genre de conifères, comprenant des arbres résineux toujours verts, que l'on plante souvent auprès des tombes : *le bois de cyprès est presque incorruptible.* Symbole de deuil.

Cyprès.

CYPRIÈRE n. f. Bois planté de cyprès.

CYPRIN n. m. Nom scientifique des poissons du genre *carpe.*

CYPRIOTE adj. et n. De Chypre.

CYRILLIEN (*ril-li-in*) ou **CYRILLIQUE** (*ril-li-ke*) adj. m. Se dit de l'alphabet slave, attribué à saint Cyrille.

CYSTICERQUE (*sis-ti-sèr-ke*) n. m. Etat par lequel passent les embryons des vers, comme le ténia, enkysté à ce moment dans la substance de l'animal qui lui sert d'hôte.

CYSTIQUE (*sis*) adj. Qui a rapport à la vessie.

CYSTITE (*sis*) n. f. (du gr. *kustis,* vessie). *Méd.* Inflammation de la vessie.

CYSTOTOME (*sis-to*) n. m. (du gr. *kustis,* vessie, et *tomê,* incision). Instrument dont on se sert pour inciser la vessie.

CYSTOTOMIE (*sis, mî*) n. f. Incision de la vessie.

CYTINÉES (*né*) n. f. pl. Famille de dicotylédones, ayant pour type le genre *cytinet.* S. une *cytinée.*

CYTINET (*nè*) n. m. Genre de plantes parasites, famille des *cytinées.*

CYTISE (*si-ti-ze*) n. m. Genre de légumineuses papilionacées, ornementales, voisin des genêts.

Cytise.

CZAR (*kzar*) n. m. V. TSAR. — **CZARÉWITCH** (*kza*) n. m. V. CÉSARÉVITCH. — **CZARIEN, ENNE** (*kza-ri-in, è-ne*) adj. V. TSARIEN. — **CZARINE** (*kza*) n. f. V. TSARINE.

